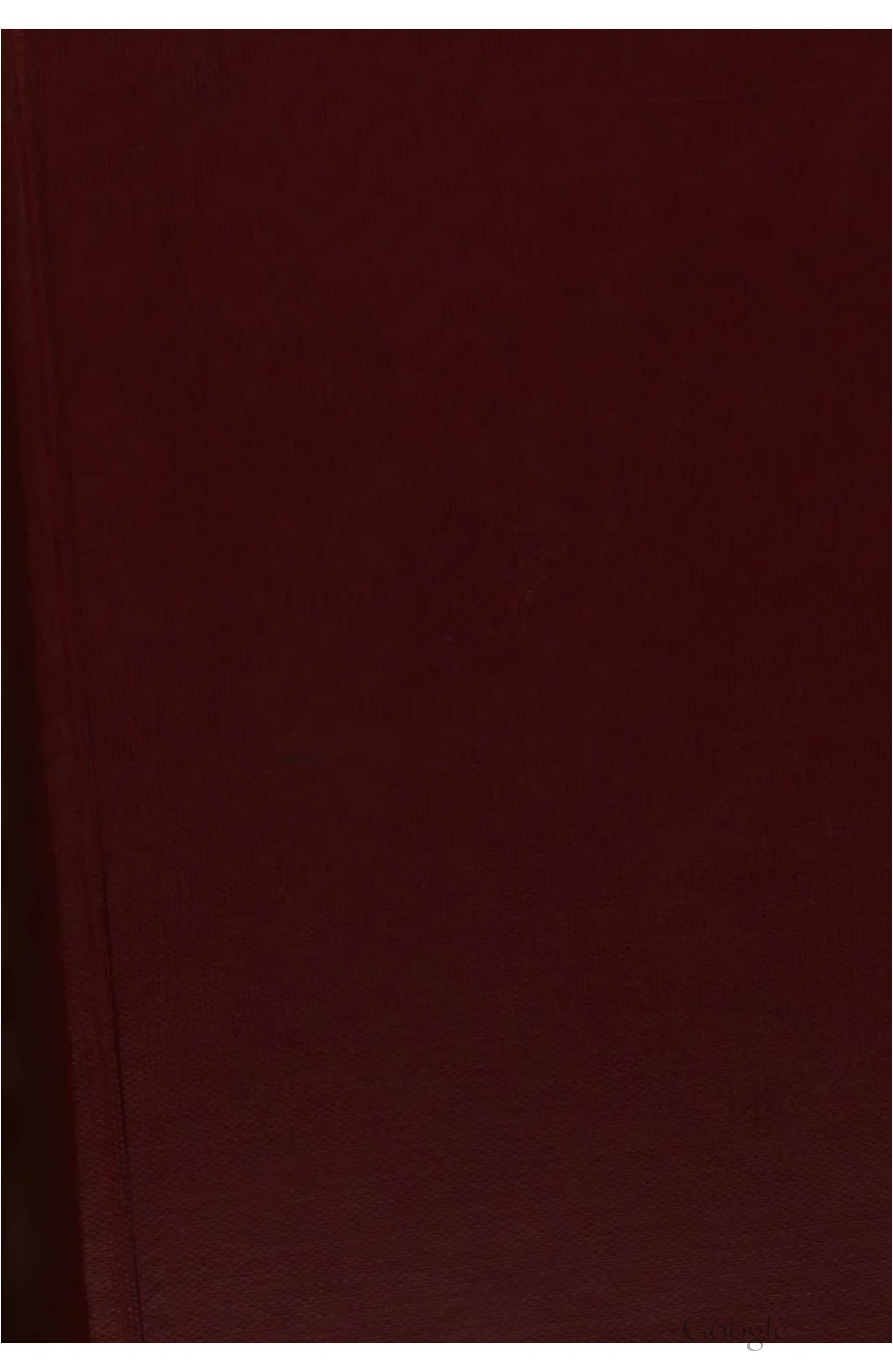





VE
RI
TAS



BIOGRAPHIE

DU

PARLEMENT

DE METZ

PAR

EMMANUEL MICHEL

CONSEILLER HONORAIRE A LA COUR IMPÉRIALE DE METZ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE CETTE VILLE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.



METZ

CHEZ NOUVIAN, RUE NEUVE-SAINT-LOUIS, 1.

1853.

BIOGRAPHIE

DU PARLEMENT

DE METZ.

Metz, Typographie et Lithographie de NOUVIAN, au bas de la rue Tête-d'Or.

BIOGRAPHIE

DU

PARLEMENT

DE METZ

PAR

EMMANUEL MICHEL

CONSEILLER HONORAIRE A LA COUR IMPÉRIALE DE METZ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE CETTE VILLE,
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.



METZ

CHEZ NOUVIAN, RUE NEUVE-SAINT-LOUIS, 1.

—

1853.

AVANT-PROPOS.



Heureux ces auteurs féconds qui, fabriquant des livres à la vapeur, enfantent chaque mois une histoire ou une biographie complète. Quand ils ont choisi selon leur caprice, des sujets cent fois traités, ils n'ont plus qu'à les enluminer avec les couleurs de leur imagination. Heureux aussi ces écrivains héraldiques et généalogiques qui sans prendre souci des lecteurs sérieux, entassent volumes sur volumes. Ils n'ont qu'à envoyer à l'imprimerie les articles qu'on leur communique, et à couvrir de la prétendue autorité de leur nom toutes les billevesées ou toutes les illusions que peuvent engendrer la vanité et l'amour-propre des familles. Nous n'avons jamais ambitionné ce bonheur. Pour produire deux volumes, l'un comprenant l'*Histoire du Parlement de Metz*, l'autre la *Biographie*

des membres de cette cour souveraine et des juridictions qui en dépendaient, nous avons pendant vingt ans, consacré une grande partie de nos loisirs et de nos veilles à des études sévères et à des travaux minutieux et ardus. Désireux de connaître ce qu'était ce grand corps de magistrature qui avait précédé celui auquel nous avions l'honneur d'appartenir, nous avons été entraîné peu à peu dans de longues recherches qui nous ont intéressé de plus en plus, et nous n'avons pensé à publier l'*Histoire* et la *Biographie du Parlement de Metz*, qu'après avoir dû les faire pour nous-même, parce que personne ne les avait faites avant nous.

Afin de donner une idée des travaux auxquels nous nous sommes livré, qu'il suffise de citer quelques-uns des trésors manuscrits d'où nous avons tiré nos matériaux. Nous avons compulsé les nombreuses archives de l'ancien parlement; nous avons notamment lu et relu les 255 registres secrets in-folio, qui constituent le journal de cette cour souveraine. Nous avons fouillé dans les archives municipales et dans les cartons de la riche bibliothèque de la ville de Metz. Nous avons consulté les armoriaux manuscrits de la bibliothèque nationale. Nous avons examiné et contrôlé avec attention et avec une très-grande réserve une foule de documents inédits qui nous ont été communiqués officieusement et que nous n'avons pas pu toujours accepter. Enfin nous avons dépouillé avec persistance les registres de toutes les paroisses des villes de Metz et de Toul, pendant une période de cent cinquante ans.

Cependant quelques erreurs ont pu nous échapper; nous ne pouvons à cet égard que réclamer un peu d'indulgence. Nous avons émis sur certains faits historiques, des opinions qui pourront être attaquées; nous répondrons pour leur défense que nous n'avons rien écrit qu'après une mûre

réflexion et avec une conviction profonde. En un mot nous nous rendons le témoignage que nous avons, selon la mesure de nos forces et de notre intelligence, apporté dans notre travail autant d'impartialité et de conscience qu'auraient pu en mettre de dignes magistrats de l'ancienne cour souveraine de Metz, quand ils étaient chargés de rapporter un procès. Nous assumons donc avec une pleine sécurité et avec l'assurance de n'avoir rien avancé que nous ne puissions prouver, toute la responsabilité de notre ouvrage.

EMM. MICHEL.

BIOGRAPHIE

DU

PARLEMENT DE METZ.

A

ADAM (Gobin), conseiller du roi, interprète du parlement de Metz, épousa, en 1678, Catherine Talbo, et mourut à Metz, le 25 novembre 1688.

ADAM (Arnould-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au Parlement de Metz, le 16 février 1693.

Armes : *D'azur au château d'or, accompagné de deux molettes de même, et en pointe d'une aigle éployée d'argent, l'écu bordé et engrêlé de même.* (Dom Pelletier.)

ADAM (Joseph-François), écuyer, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au bailliage royal de Briey, garde-des-sceaux du tabellionage et subdélégué de Monseigneur le chancelier au même département, en 1752.

ADAM (Nicolas), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er décembre 1767. Il a exercé et se trouvait encore sur la liste de 1780.

ADDÉE (Hilaire), écuyer, sieur du Mesnil et de Buy, reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 octobre 1633, était protestant. Hilaire Addée possédait des fiefs dans le Pays-Messin ; il quitta ses fonctions vers 1647, et vivait encore en 1655. Gobineau de Montluisant, dans sa *Royale Thémis*, a fait l'éloge « du rare savoir et des autres mérites de ce magistrat. » (37e acrostiche.)

AGUERRE (Jean-Baptiste d'), d'une famille originaire de Guyenne, établie depuis longtemps en Champagne, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 11 avril 1692.

Armes : *D'or à trois pieds d'oiseau au naturel.* (Courcelles. *Hist. généalogique des pairs de France*, tome VII, au mot *Agoult*, page 41.)

ALAIM (Dominique), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 septembre 1685.

ALBA (François), de Vézelise, de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 septembre 1644. La même année, il avait épousé, à Toul, dans l'église Saint-Agnan, Jeanne Gillet.

François Alba fut anobli par Charles IV, duc de Lorraine, le 28 novembre 1663. On peut

voir un échantillon de son style dans l'*Histoire du Parlement de Metz*, page 76. Il ne laissa point d'enfants mâles.

Armes : *D'or à la fasce d'azur chargée d'une hermine passante d'argent.* (Dom Pelletier.)

ALBA (CHARLES), né vers 1640, de la famille de François Alba, qui précède, était procureur du roi au bailliage des Vosges, à Mirecourt, en 1685 (*Arch. du Parlem.*). Il devint lieutenant général de ce bailliage et exerça les fonctions de la magistrature pendant cinquante ans environ.

ALBA (LOUIS-PIERRE), fils de Charles Alba, fut lieutenant particulier au bailliage des Vosges, à Mirecourt, et fut anobli, en 1719, par le duc de Lorraine.

Armes : *D'or au chevron de gueules, au chef d'azur chargé d'une levrette passante d'argent, colletée de gueules et bouclée d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent.* (Dom Pelletier.)

ALBA (JEAN-CHARLES-FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz le 24 novembre 1692.

Nous n'avons pu vérifier s'il était de la même famille que les précédents ou s'il était de celle d'Etienne Alba, seigneur de Partoye et de Beaumesnil, anobli en 1700 par Léopold, duc de Lorraine, et ayant pour armes : *De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant montant aussi d'argent.* (Dom Pelletier.)

ALBERTAS DE GÉMÉNOS (THOMAS D'), fils de Pierre d'Albertas, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, était d'une très-ancienne famille, originaire d'Italie et fixée en Provence.

Thomas d'Albertas de Géménos, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 juillet 1661. Il exerça ses fonctions jusqu'à la suppression de sa charge, en 1669.

Un membre de cette famille, le marquis d'Albertas, fut, en 1815, élevé à la dignité de la pairie.

Armes : *De gueules au loup ravissant d'or.*

ALÈGRE (YVES D'), lieutenant-général des armées du roi, puis maréchal de France, prit possession du gouvernement militaire de Metz, le 10 août 1723. L'année suivante, il fit enregistrer, au parlement de cette ville, les lettres de provisions qui lui donnaient le titre de conseiller né de cette cour souveraine. Le maréchal d'Alègre avait épousé mademoiselle Géraud d'Oxineville, descendant par les femmes de Jean-Étienne Duranty, de cet homme de bien qui fut élevé au poste de premier président du parlement de Toulouse par le roi Henri III, et fut massacré par les ligueurs, le 10 février 1589.

Le maréchal d'Alègre mourut à Paris, le 9 mars 1733, à l'âge de quatre-vingts ans.

La famille d'Alègre, l'une des plus anciennes et des plus illustres de l'Auvergne, portait : *De gueules à la tour carrée d'argent, accostée de six fleurs de lys d'or posées en pal.*

ALEMOP DE BEAUFREMONT (CLAUDE-CHRISTIAN), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1715.

ALENÇON (.... D'), chevalier, seigneur de Beaufremont et de Creux.

Armes : *D'azur à une fasce d'or surmontée d'une levrette courante accolée de gueules.*

ALEXANDRE (CHARLES), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mai 1658.

ALEXANDRE (PHILIPPE), seigneur de Jouy-aux-Arches, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1696. Il vivait encore en 1730 et faisait beaucoup parler de lui comme homme du monde.

Armes : *D'azur à un rocher d'or, sommé d'une tour de même, et accompagné en chef de deux étoiles d'argent.*

ALIBERT (JACQUES D'), fils d'un conseiller d'état ordinaire, était avocat au parlement de Paris quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 13 décembre 1657. Il fit partie de cette cour pendant trois ans environ. Son portrait a été gravé par Réné Lochon, graveur estimé.

Armes : *Écartelé, aux 1 et 4, de sable à la fleur de lys au naturel d'argent, au chef d'azur chargé de deux coquilles d'argent ; aux 2 et 3, contre écartelé aux 1 et 4 d'azur et aux 2 et 3 d'or.*

ALIGRE, famille bourgeoise de Chartres, anoblie en 1548, s'est rendue célèbre dans la magistrature par les hommes de mérite qu'elle a produits et surtout par son immense opulence qui s'est continuée de nos jours.

Cette maison a donné un magistrat au parlement de Metz.

Charles d'Aligre, seigneur de Boislandry, naquit à Paris et fut baptisé dans l'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, le 12 février 1661. Il n'avait que 24 ans quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1685. Quelques années plus tard, il devint conseiller au parlement de Paris, et il mourut en cette ville le 12 avril 1711.

Il avait épousé, au mois d'août 1686, Catherine Turgot de Saint-Clair, dont il n'eut qu'une fille.

En 1767, il y avait à Metz, deux chanoines du nom d'Aligre; l'un d'eux avait été reçu chanoine de la cathédrale, en 1735; l'autre Nicolas-Isaïe d'Aligre, sieur de Blanville, avait été reçu chanoine de Saint-Sauveur, en 1756. Ce dernier vivait encore en 1785. Le 18 avril de cette année, il fut le parrain de son neveu, Étienne-Louis-Auguste d'Aligre, né le même jour, sur la paroisse Saint-Victor, fils de messire Pierre-Augustin d'Aligre, chevalier, sieur de Vovelle, et de dame Françoise-Charlotte Doublet de Neuvillette.

La marraine était Marie-Louise-Françoise d'Aligre, tante paternelle de l'enfant.

La famille d'Aligre s'est éteinte en 1847; M. de Pommereux, époux de la dernière d'Aligre, a hérité du nom et de la fortune de cette maison.

Les d'Aligre portaient: *Burelé d'or et d'azur, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.*

ALIX de Pixérécourt (Claude-Joseph), fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 21 avril 1739. Il fut remplacé en 1747.

Une famille lorraine portait le nom d'Alix. (Dom Pelletier.)

AMANT (François), avocat et échevin de la ville de Toul, en 1656, était l'époux de damoiselle Madeleine Demengeon. (*Registres de la paroisse Saint-Agnan, de Toul.*)

AMAT (Claude-Noel), fils de Jacques, d'une famille noble du Dauphiné, était seigneur du Poët et de Château-Renard. Après avoir été conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 juillet 1661. Sa charge ayant été supprimée en 1669, le Roi lui fit payer vingt-deux mille livres pour le prix de son office.

De son mariage avec Catherine Lemaire, naquirent deux enfants: 1° Louis-Balthasar Amat marié le 6 février 1707, à Louise-Elisabeth Thirenient; 2° Etienne Amat de Montanquier, capitaine aux dragons du Roi.

Les Amat, qui faisaient partie de la noblesse du Dauphiné, avaient les armes suivantes: *De gueules à un dextrochère d'argent, armé de toutes pièces, tenant une épée de même, la pointe en haut, la garde et la poignée d'or, mouvant d'un nuage aussi d'argent, posé au flanc droit de l'écu.*

AMIART (Jean), fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 3 juillet 1728.

AMORESSAN de Pressigny (Timoléon), avocat au parlement, devint conseiller au parlement de Metz, le 31 juillet 1677 et fut remplacé en 1681.

Il avait épousé Marie-Elisabeth d'Alègre. Sa fille, Marie-Anne-Catherine, épousa, en 1712, Jean Moreau de Seychelles, devenu sept ans plus tard conseiller au parlement de Metz.

Les Amoressan, d'origine parisienne et anoblis en 1675, portaient: *D'azur à la fasce ondée d'or.*

ANCELIN (Joseph), avocat à Metz vers 1680.

Armes: *D'azur à une gerbe d'or surmontée de trois étoiles d'argent.*

ANCILLON. Cette famille, l'une des plus influentes et des plus considérées de la ville de Metz depuis le XIV° siècle, adopta les idées de la réforme. Quand la révocation de l'édit de Nantes vint frapper la religion prétendue réformée, le fameux ministre protestant David Ancillon dut quitter une patrie où il était justement honoré, pour chercher un refuge en Allemagne.

Avant l'expulsion des protestants, le barreau messin comptait avec orgueil deux Ancillon parmi ses membres.

Joseph Ancillon, frère de David, naquit à Metz, au mois de novembre 1629. Littérateur instruit, jurisconsulte profond, il fut l'une des gloires du barreau messin. Forcé à cause de ses opinions religieuses de s'éloigner de sa ville na-

tale, il alla rejoindre son frère à Berlin où il vécut entouré de l'estime générale. Il mourut dans cette ville le 4 novembre 1719. Son portrait a été gravé par J.-G. Sciller.

Joseph Ancillon s'est beaucoup occupé de littérature et d'histoire. Comme jurisconsulte, il a laissé un *traité de la différence des biens meubles et immeubles de fonds et de gagières dans la coutume de Metz*. Cet ouvrage a été fort estimé. Il a laissé manuscrits un *Commentaire complet sur la coutume de Metz*, et un *Recueil d'arrêts du Parlement*.

Charles Ancillon, neveu du précédent et fils du célèbre ministre protestant David Ancillon, est né à Metz, le 29 juillet 1659. Après avoir étudié le droit à Marbourg et à Genève, il alla passer sa thèse de licence à l'université de droit de Paris.

Revenu dans sa patrie en 1679, il suivit le barreau et y acquit bientôt une grande réputation. Obligé de s'expatrier avec sa famille, il se fixa à Berlin, où il mourut le 5 juillet 1715.

Son portrait a été gravé par W. de Broën.

Charles Ancillon s'est beaucoup occupé de la défense de ses coréligionnaires, ainsi que de littérature et d'histoire; plusieurs de ses ouvrages sur ces objets ont été imprimés. Comme jurisconsulte il a publié en 1707, format in-12, le *Traité des Eunuques*. Cette dissertation riche d'ailleurs de connaissances littéraires et de remarques intéressantes, ne peut être d'aucune utilité pour la science; elle a pour objet un point de droit presque fabuleux.

Les protestants français avaient été accueillis à Berlin comme des frères. Le joli village de Treptau sur les bords de la Sprée, non loin de Berlin, a été fondé par eux au milieu des terrains qui leur avaient été concédés par l'électeur de Brandebourg. Ils formaient à Berlin même ce que l'on appelait *la Colonie;* après plus d'un siècle et demi, ce nom s'est conservé parmi leurs descendants. Chaque année au jour anniversaire de l'édit de Nantes, ils se rassemblent en commémoration de leurs ancêtres français et dans cette réunion fraternelle, ils s'efforcent de parler la langue de leur ancienne patrie.

Un petit-fils du messin Charles Ancillon naquit à Berlin, en 1740; il s'appelait Louis-Frédéric et mourut à Berlin en 1814, dans les fonctions de prédicateur de la communauté française et de conseiller du consistoire supérieur.

Ce Louis-Frédéric est le père de Frédéric Ancillon, proprement dit Jean-Pierre-Frédéric Ancillon, né à Berlin le 30 avril 1767 et mort dans cette ville, le 19 avril 1837. Cet homme d'état distingué a été le précepteur du roi actuel de Prusse, Frédéric-Guillaume IV. Il était ministre des affaires étrangères, quand la mort est venu le frapper. Quoique marié trois fois, il n'a pas laissé d'enfants. (*Discours* de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences morales et politiques, dans la séance publique du mois de juin 1847. *Hist. du Parlement de Metz*, page 193.)

Une partie de la famille Ancillon, lors de la révocation de l'édit de Nantes, avait embrassé le catholicisme; elle a fourni au parlement de Metz plusieurs magistrats recommandables.

Joseph-Louis Ancillon de Chesby, écuyer, né le 9 septembre 1702, était le petit-fils de Joseph Ancillon. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 janvier 1739 et mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 12 décembre 1788, il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Martin de Metz.

Auguste-Charles-Louis Ancillon de Jouy, né le 7 mars 1711, était le frère du précédent. Il fut reçu conseiller au parlement le 30 juin 1740 et devint garde-des-sceaux de la chancellerie de la cour, le 18 juin 1753. Il exerçait encore ses fonctions en 1787.

Ancillon de Jouy avait épousé Anne Le Duchat, fille de Frédéric Le Duchat, conseiller au parlement; de ce mariage sont nés les trois qui suivent :

1° Charles Ancillon d'Aveu, né à Metz, le 11 avril 1750, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 14 janvier 1770, et conseiller en la même cour, le 18 novembre 1776.

La révolution de 1790 l'enleva d'abord à ses fonctions en supprimant le parlement; elle l'arracha ensuite à sa famille en le jetant dans l'abbaye de Saint-Vincent transformée en maison d'arrêt où il mourut.

2° Jean Ancillon, frère du précédent, avait été reçu en même temps que lui, avocat au parlement de Metz, le 14 janvier 1770, mais il n'a pas exercé au barreau.

3° N. Ancillon, marié en 1801, à demoiselle Durand d'Aulnoux, dont sont nés deux fils qui représentent aujourd'hui cette famille en France, 1° Charles Ancillon, chef d'escadron de cuirassiers, qui a épousé en 1850, demoiselle Levassor de La Touche; 2° Jules Ancillon, propriétaire à

Metz, marié en 1834, à demoiselle Sidonie de La Touche.

Armes des Ancillon: *De gueules à la gerbe de blé d'or, liée de même, surmontée de trois étoiles également d'or mises en cercle.*

(Voir le *Temple des Messins*, page 130, aux notes. Voir *Guide dans Metz*, 1841, page 210. Voir la *Biographie de la Moselle.*)

ANDLAU (Jacques d') chevalier, fut nommé commissaire pour l'établissement du conseil souverain d'Alsace, à Ensisheim, en 1658. (*Recueil des édits enregistrés au parlement de Metz*, III, 410 et 412.)

François - Humbert d'Andlau, baron du Saint-Empire, agrégé au corps de la noblesse d'Alsace, en 1687, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1694. Il était décédé en 1695. Il avait épousé Marie Schopff. Anne-Thérèse d'Andlau, leur fille, épousa Charles-Joseph de Bazelaire. De ce dernier mariage est né Florentin-Joseph de Bazelaire, avocat au parlement de Metz.

La famille d'Andlau existe encore en Alsace.

Armes des d'Andlau: *D'or à la croix de gueules.*

ANDRÉ (Nicolas), substitut du procureur du roi au bailliage de Metz, en 1675, était l'époux de Dieudonnée Lochon.

ANDRÉ (Christophe), savant mathématicien et ingénieur, fortifia plusieurs places importantes de l'Europe et assista à plusieurs siéges considérables.

Il fut reçu conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, en 1692, et fut anobli en 1701, par Léopold, duc de Lorraine. Il décéda le 30 avril 1712.

Son fils Antoine André, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 avril 1696, et devint conseiller maître des comptes de Lorraine.

Armes: *D'azur à la croix de Saint-André d'or, accompagnée d'un soleil de même en chef.* Cimier: *Un lion naissant d'or.* (Dom Pelletier.)

ANDRY (Antoine), était conseiller au bailliage de Metz, en 1643.

Mathieu Andry, le fils peut-être du précédent, après avoir étudié en droit à l'université de Reims, fut reçu au parlement de Metz, avocat, le 1er juin 1663, conseiller, le 31 mars 1676, et garde-des-sceaux en la chancellerie de cette cour souveraine, le 30 juin 1688.

Mathieu Andry avait épousé en premières noces Marguerite d'Auburtin. De ce mariage était né Antoine Andry, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 5 décembre 1718, Françoise Durand, fille de Jean-Baptiste Durand de Distroff, conseiller au parlement, et de Suzanne Duclos.

Le conseiller Mathieu Andry épousa en secondes noces, à Metz, dans l'église de Saint-Victor, Marguerite de Paulo, fille de M. Mathias de Paulo, écuyer, lieutenant particulier au présidial de Metz, et de Claudine Rollin.

Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 30 août 1700. Sa femme lui survécut; elle vivait encore en 1727 et était alors âgée de soixante-dix-neuf ans.

Philippine Andry, sœur de Mathieu Andry, avait épousé Nicolas d'Auburtin de Chesny, reçu conseiller en 1676.

Armes: *De gueules à un sautoir ou croix de Saint-André d'or, accompagné de quatre croissants d'argent.*

ANGRAN, famille originaire de Paris, a fourni à la magistrature des hommes distingués par leur science et par leurs vertus, et notamment, au parlement de Metz, deux conseillers honorés en plusieurs circonstances de la confiance de leur compagnie.

Jacques Angran fut reçu conseiller au parlement de Metz le 16 octobre 1643. Après vingt-trois années de services, il obtint le titre et les prérogatives de conseiller honoraire. Ses lettres d'honneur furent enregistrées le 17 janvier 1667. Il était décédé avant 1682, et de son mariage avec dame Angélique Crespin, il eut un fils nommé Louis.

Louis Angran, frère de Jacques Angran, fut reçu conseiller au parlement de Metz le 25 janvier 1659. Il faisait depuis peu partie de la cour, quand il fut commis, avec le lieutenant général du bailliage de Metz, le maître-échevin et un substitut du procureur général, pour faire rétablir la fontaine Saint-Jacques. Cette mesure avait été ordonnée par un règlement de police générale délibéré, le 19 août 1759, par des membres du parlement, du bailliage et de l'hôtel-de-ville. Cette fontaine fut démolie en 1730. On pratiqua alors *sur l'impérial* de la place Saint-Jacques un

certain nombre de rangs de pierres de roche, pour aligner les troupes de la garnison que la place d'Armes ne pouvait contenir. La construction du marché aux légumes actuel a fait disparaître tout cela. La fontaine Saint-Jacques existant aujourd'hui a été construite sur un autre emplacement.

Le conseiller Louis Angran devint, comme son frère, conseiller honoraire; ses lettres furent enregistrées le 26 mai 1679.

Armes : *D'azur à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.*

ANNIBAL (Pierre-Robert), né vers 1670, était fils de Claude-Robert Annibal, bourgeois de Metz, et de Françoise Coquard. Reçu avocat au parlement de cette ville, le 1er août 1691, il fut l'un des membres occupés du barreau messin. Le 2 octobre 1703, il épousa, dans l'église Saint-Gorgon, Esther Beaudesson, fille de Jean Beaudesson, bourgeois de Metz, et d'Esther DesMules. Il fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 24 juillet 1714, et obtint des lettres d'honneur le 10 mars 1737. Il décéda à Metz, le 16 mai 1739, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Croix.

Un Pierre Annibal est qualifié, dans les registres de la paroisse Saint-Gorgon, en 1745, *écuyer et conseiller secrétaire du roi, honoraire en la chancellerie du parlement de Metz.* Il avait épousé demoiselle Geneviève d'Arancy.

ANTHÈS (Jean-Philippe), né le 28 juillet 1699, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 23 juin 1725. Il était remplacé en 1732.

Henri d'Anthès, entrepreneur d'une manufacture d'armes blanches dans la province d'Alsace, en vertu de lettres patentes du 15 juillet 1730, fut anobli en 1731.

Cette famille existe encore aujourd'hui; le département du Haut-Rhin a envoyé à l'Assemblée nationale, en 1848, M. d'Anthès, qui a pris le nom de Heeckeren.

Armes : *De gueules à trois épées d'argent liées de sinople, les gardes et les poignées d'or, posées deux en sautoir les pointes en haut et celle du milieu posée en pal, la pointe en haut.* (Voir le *Vœu national*, n° du 29 août 1848; La Chesnaye des Bois, et les *Biographies des représentants du Peuple.*)

ANTHOINE (Marc-Sigisbert), né le 8 janvier 1693, était neveu par sa mère de Louis Masson, conseiller au parlement de Metz. Il était docteur en Sorbonne, diacre au diocèse de Toul, et avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, le 2 janvier 1720. Après avoir, pendant quatre ans environ, exercé ces fonctions, il passa en la même qualité à la cour souveraine de Lorraine et Barrois, où il était encore en 1772.

Jean-François Anthoine, neveu du précédent, naquit le 4 septembre 1728, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1749. Il exerça ces fonctions pendant dix ans, et devint procureur général à l'île Bourbon, où il mourut sans postérité, en 1774.

Cette famille, originaire de Nancy, avait été anoblie, en 1713, par le duc de Lorraine. (Dom Pelletier.)

Armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois abeilles d'or.*

Nous ignorons si François-Paul-Nicolas Anthoine, né à Boulay, lieutenant général au bailliage de cette ville, et député du Tiers-État aux États généraux, en 1789, et puis à la Convention, était de la même famille que les précédents. On peut consulter à son égard la *Biographie de la Moselle* et le *Dictionnaire du département de la Moselle*, II, page 66.

ANTOINE de Cointoux (Pierre-Philippe-George), né le 29 juin 1732, était d'une autre famille que ceux qui précèdent. Il était avocat au parlement de Dijon et au conseil supérieur d'Alsace depuis 1750, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 septembre 1755, à l'âge de 23 ans. Il devint conseiller honoraire le 9 juillet 1778.

ARANCY (Estienne d'), avocat au parlement de Metz, prêta serment devant cette cour, le 29 août 1692, en qualité de conseiller, lieutenant des droits d'entrée et de sortie de la ville de Verdun. En 1715, il était qualifié : *seigneur de Dombasle, conseiller du roi, premier échevin de l'hôtel-de-ville de Verdun.*

De son mariage avec dame Barbe Vaillant, sont nés :

Jeanne-Monique d'Arancy, née à Verdun, le 4 mai 1693, mariée à Verdun, le 17 septembre 1715, à Louis-Joseph Georgin de Mardigny, conseiller au parlement de Metz; et Joseph

d'Arancy, qui était déjà, en 1715, conseiller du roi et lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Verdun. Il devint lieutenant général de ce bailliage et après avoir exercé ces fonctions pendant plus de vingt-cinq ans, il obtint le titre de lieutenant général honoraire. Il vivait encore en 1750.

Joseph d'Arancy avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 17 décembre 1715, demoiselle Jeanne Guichard, fille de M. Louis Guichard, ancien magistrat de la ville de Metz et de dame Charlotte Clément.

De ce mariage est né celui qui suit :

Joseph-Etienne d'Arancy, né à Verdun, le 30 janvier 1721, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 mars 1749, et obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées, le 27 novembre 1786.

Joseph-Etienne d'Arancy, avait le 14 juillet 1750, dans l'église Saint-Victor de Metz, épousé mademoiselle Marie-Marthe Lefebvre de Ladonchamps, âgée de dix-huit ans, fille de messire Jean-Henry Lefebvre de Ladonchamps, conseiller au parlement et de défunte Marie-Jeanne Poutet.

De ce mariage est né celui qui suit :

Victor-Augustin d'Arancy, né à Metz, paroisse Saint-Victor, le 5 janvier 1760, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 novembre 1784 et conseiller en cette cour, le 17 août 1786. Il émigra en 1791, servit en qualité de sous-lieutenant dans les chasseurs nobles du corps du prince de Condé et, au licenciement, s'établit en Autriche, où il fut chargé de l'éducation des enfants du prince de Schwarzemberg. Rentré en France après la restauration, il mourut à Metz, en 1832, le dernier de sa famille.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose de même.*

Antoine-Aubry Darrancy ou Darancy, reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 avril 1729, n'était pas de la famille des précédents. Il obtint des lettres d'honneur enregistrées au parlement le 30 avril 1751.

ARCHANGÉLY est une ancienne famille de Toul.

Louis Archangély, né en cette ville, sur la paroisse Saint-Jean, le 13 juin 1594, était fils de Jacques Archangély et de Nicolle....... Il eut pour parrain Louis de Tavagny, religieux de Saint-Epvre, qui plus tard devint abbé de ce monastère, évêque de Christopole et suffragant de l'évêque de Toul. Louis Archangély exerça les fonctions d'avocat dans sa ville natale, et était décédé avant 1648.

De son mariage avec Jeanne......., est né celui qui suit :

Louis Archangély, IIe du nom, naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 3 mars 1632. Il était avocat à Toul en 1657. Les mémoires manuscrits de Jean Dupasquier nous apprennent qu'il continua à cette époque sa deuxième année comme troisième échevin de la ville de Toul. Louis Archangély suivit le parlement à Metz, lorsque cette cour souveraine fut rappelée en cette ville en 1658, et devint le doyen des procureurs du parlement. Jeanne-Marie Archangély, sa fille, épousa à Metz, en 1692, Jean-Nicolas Lefebvre de Ladonchamps, conseiller auditeur en la chambre des comptes de cette ville.

Les deux qui suivent étaient aussi les enfants de l'ancien doyen des procureurs au parlement.

Nicolas-François Archangély, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 avril 1678, fut nommé conseiller au bailliage de cette ville, le 11 mars 1683.

Louis Archangély, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 avril 1693, et nommé conseiller au bailliage de cette ville, le 15 juin de la même année.

Armes : *D'azur à la tour d'argent crénelée de trois pièces, mouvante de la pointe de l'écu et surmontée d'un lion léopardé et grimpant de même.*

ARCY (Nicolas-Denys d'), fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 16 juillet 1783.

Nous n'avons pu vérifier s'il était de la famille de ce nom dans le Beaujolais, qui avait pour armes : *De gueules à trois arcs d'argent, couchés et posés en pal l'un sur l'autre et surmontés d'un casque couronné d'une couronne de comte.*

ARMUR, famille originaire du Barrois, portait primitivement le nom de *Mangeot.*

Gabriel-François Armur de Gerbéviller, seigneur de Maizey, fut d'abord conseiller assesseur au bailliage de Saint-Mihiel. Il fut ensuite reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 jan-

vier 1683. Il résigna sa charge de conseiller vers 1698, pour s'attacher au service de Léopold, duc de Lorraine, à qui le traité de Riswick venait de restituer son titre de prince souverain. Armur de Gerbévillé devint conseiller d'état et doyen des maîtres des requêtes de ce prince.

Gabriel-François Armur de Gerbévillé avait épousé Marguerite Oryot, sœur de Charles-François Oryot de Jubainville, reçu conseiller au parlement de Metz en 1691. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 15 décembre 1687, un fils qui fut nommé Gérard.

Jean-Baptiste Armur de Maizey, président de la chambre des comptes de Lorraine en 1736, premier président de la même cour en 1739, et décédé dans l'exercice de ses fonctions en 1743, était le petit-fils de l'ancien conseiller au parlement de Metz.

Armes : *D'or à trois têtes de maure de sable, liées d'azur et ornées de perles d'argent, les deux du chef affrontées et celle de la pointe mise de front.*

Jean d'Armur, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 28 novembre 1695, était peut-être de la même famille que les précédents.

ARNAULD (Anthoine), né à Paris, était fils de Pierre Arnauld, gouverneur de Philisbourg, et mestre de camp général des carabins de France, qui fut l'un des hommes les plus braves et les plus spirituels de son siècle, et que Voiture a célébré dans ses écrits. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 octobre 1633, et devint l'un des conseillers par commission du conseil souverain établi à Nancy, par l'édit du 16 septembre 1634. Ce magistrat décéda vers 1639, dans l'exercice de ses fonctions qu'il remplissait *avec beaucoup d'assiduité, de suffisance et d'intégrité.* Gobineau de Montluisant lui a dédié un acrostiche dans sa *Royale Thémis.*

Anthoine Arnauld appartenait à la grande famille des Arnauld, et était le neveu d'Anne Arnauld, femme du célèbre Manassès de Pas, marquis de Feuquières, conseiller d'honneur au parlement de Metz.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adossées d'or et en pointe d'un rocher de même.*

(Voir *Lettres des Feuquières*, publiées par M. Etienne Gallois, I, 278, 293.)

ARNISET (Richard-Bénigne), originaire de la Bourgogne fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 janvier 1635, et décéda en 1637.

ARNOLLET de Lochefontaine (Jean-Baptiste), né à Rheims, le 24 octobre 1623, était fils de Jean Arnollet, écuyer, sieur de Lochefontaine et de Bourgogne, d'une ancienne famille noble de Champagne et de dame Jacqueline Lespagnol. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 juillet 1654 et cessa ses fonctions vers 1665.

Il signait : *Lochefontaine Arnollet*, et avait pour armes : *D'azur à la croix de Lorraine d'or à une bordure diaprée en anse de panier fleurdelisée de huit pièces aussi d'or.*

ARNOUL (Isidore), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 décembre 1649.

ARNOULT (Henri-Jacques), fut reçu avocat, le 30 juin 1774, et fut porté à cette date, sur la liste des avocats du parlement de Metz, lors de son rétablissement en 1775.

Un Nicolas Arnould, enquerreur de la cité de Toul, en 1629, était de la famille de Jeanne d'Arc, dont il portait les armes. (*Cartulaire de Toul*, n° I, p. 60 et 82 au verso.)

ARROS de la Mothe (Jean d'), baron de Viven, seigneur de la Mothe, de Jouy et de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, né le 10 janvier 1656, fils de Jean d'Arros, seigneur et baron de Viven et de Catherine de Montaut-Navailles, descendait de Bernard d'Arros, nommé capitaine général des armées du royaume de Navarre, par lettres patentes de Jeanne, reine de Navarre, du 30 août 1568.

Jean d'Arros, venu à Metz, le premier de sa famille, fut reçu conseiller, chevalier d'honneur d'épée au parlement de Metz, le 20 août 1703, après avoir épousé, le 13 décembre 1680, Jeanne Le Bachelé. Il décéda à Metz, le 21 octobre 1728, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la chapelle de Sainte-Catherine de l'église Sainte-Croix.

De Jean d'Arros et de Jeanne Le Bachelé sont issus :

Armand comte d'Arros, lieutenant-général des armées du roi, qui épousa le 18 septembre 1718, Catherine-Françoise Pillement de Russange, fille de Antoine-Charles Pillement, conseiller d'état du duc de Lorraine, et de N. Redoubté.

Et Anne d'Arros, qui épousa, le 11 décembre 1709, Louis-Etienne Jobal, seigneur de Villers, président à mortier au parlement de Metz.

Armand d'Arros et Catherine-Françoise Pillement eurent entr'autres enfants :

Charles comte d'Arros, qui suit; Esther d'Arros, mariée à N. Legoulon, chambellan du roi de Pologne, mort à Metz, en 1806, et Hector d'Arros, mestre de camp, aide-major des gardes-du-corps, décédé sans postérité.

Charles comte d'Arros, lieutenant-colonel de cavalerie, né le 15 août 1730, et décédé à Longeville-lès-Metz, le 2 décembre 1813, avait épousé, en premières noces, en 1766, Marie-Catherine Champion d'Ancy, dont il n'eut qu'une fille, et en deuxièmes noces, en 1778, Anne-Cécile-Charlotte, fille de Joseph-Philippe de Barat, seigneur de Boncourt, et de Barbe de Rosières, dont il eut :

Joseph-Philippe-Charles comte d'Arros, né le 19 septembre 1779, qui s'est marié, le 14 janvier 1815, à Anne-Victoire-Louise-Henriette-Delphine de Parseval, fille de Philibert de Parseval, officier d'artillerie, et chambellan du roi de Prusse.

Joseph-Philippe d'Arros était député de la Meuse en 1830, et a été pendant plus de vingt ans préfet à Bar-le-Duc; il a quitté cette préfecture à la suite des évènements de 1848. Il n'a eu de son mariage avec mademoiselle de Parseval, qu'une fille, Charlotte-Léonie d'Arros, dernière de son nom, qui a épousé à Bar-le-Duc, le 26 mars 1840, M. Hippolyte Hallez, dont la famille habite Haguenau (Bas-Rhin). M. Hallez a été autorisé par ordonnance royale du mois d'avril 1841, à prendre le nom de Hallez-d'Arros. (*Bulletin des lois*, 1841, n° 808.)

Henriette-Cécile-Dorothée d'Arros, sœur de Joseph-Philippe d'Arros, née en 1781, a épousé, le 17 juin 1806, Jean-Antoine-Madeleine de Patornay du Fied, d'une famille de la Franche-Comté.

L'ancienne et illustre famille d'Arros, l'une des douze premières baronnies du Béarn, est également éteinte en Béarn, elle portait : *Écartelé aux 1er et 4e quartiers d'or à la roue de gueules et aux 2e et 3e quartiers d'argent à trois chevrons d'azur.*

Armes des Pillement : *D'azur à trois colombes d'argent tenantes dans leurs becs un rameau d'olivier de même.* (Dom Pelletier.)

Armes des Barat-Boncourt : *De gueules à trois fasces d'or, au lambel de trois pièces de même.* (Chevalerie de Lorraine, Husson l'Ecossais.)

Armes des Patornay : *D'azur aux trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe, une rose d'or au centre.*

ASSE (Antoine), né à Bourges, ancien clerc de cour souveraine, fut reçu premier huissier du parlement de Metz, lors de la création de cette cour, en 1633. Par l'édit d'institution, le premier huissier devait être en même temps buvetier. (*Hist. du Parlement de Metz*, 308, etc., 524.)

La buvette a joué un certain rôle dans les parlements; elle avait sans doute ses abus, mais elle avait aussi son utilité. L'on voit qu'en 1489, Guy de Rochefort, premier président du parlement de Bourgogne, pressé, par le procureur général de cette cour, de faire un règlement pour la buvette, répondit avec gaieté :

« *Bibat herus, bibat hera;*
» *Bibat servus cum ancillâ;*
» *Et pro rege et pro papâ*
» *Bibant vinum sine aquâ*
» *Et pro papâ et pro rege*
» *Bibant vinum sine lege.* »

Le 30 mai 1635, Antoine Asse fut pourvu en outre de l'office de clerc commis à l'audience et de receveur de la chancellerie, office créé par édit du mois de novembre 1634. (Tessereau.)

Comme chef des huissiers, Antoine Asse ressentit plus que tout autre les effets de l'opposition que l'établissement du parlement avait soulevée dans le pays. Non seulement en 1637, il fut menacé par l'abbesse de Sainte-Glossinde d'être chassé de la ville (*Hist. du Parlement*, p. 69), mais il eut toujours à lutter contre les huissiers, sergents et archers du ressort de la cour. Le parlement rendit notamment sur cet objet, de 1633 à 1659, sept arrêts qui témoignent des résistances de toute espèce que cette cour souveraine eut à combattre dans les premières années de son établissement. Ces arrêts ont été imprimés à Metz dans un seul cahier, par *Jean Antoine, juré du roy, demeurant sous le Tillot, sur la place de Chambre.*

Le duc Charles de Lorraine, Charles IV, ayant rompu le traité du 29 mars 1641, qui lui avait rendu une partie de ses états, le parlement de Metz reçut, le 6 décembre suivant, les ordres du roi qui lui enjoignaient de reprendre sur la

Lorraine la juridiction attribuée à cette cour par les lettres patentes de 1637. Le parlement de Metz, siégeant alors à Toul, décida que les nouveaux ordres du roi seraient publiés à Nancy. Ce fut le premier huissier Antoine Asse qui fut chargé de cette publication. Il partit de Toul, le mardi 17 décembre 1641, et était de retour le dimanche 22 du même mois. Son voyage coûta soixante-dix-neuf livres treize sols, à raison de douze livres la pistole. Il avait dû prendre une escorte pour aller de Toul à Nancy et pour revenir de Toul à Gondreville.

Antoine Asse, après avoir, pendant trente ans environ, exercé les fonctions de premier huissier et rempli pendant quelque temps l'office de greffier garde des sacs, fut en 1662, reçu greffier des présentations.

Son fils, François Asse, lui succéda comme premier huissier du parlement. Il vivait encore en 1682, mais il avait, à cette époque, cessé ses fonctions. Une fille d'Antoine Asse épousa Nicolas François Courcol, avocat au parlement de Metz.

AUBERT (François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 1er juillet 1675, fut nommé juge-garde de la monnaie de cette ville, le 26 janvier 1691. Il vivait encore en 1701.

AUBERT (Nicolas), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 octobre 1676. Il a suivi le barreau.

AUBERT (Jean), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 avril 1714.

AUBERT (Jacques), écuyer, fut reçu conseiller, secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 18 mai 1719. Il avait épousé en premières noces Marie-Louise Desprez, fille de M. Antoine Desprez, trésorier de France, et en secondes noces, dame Barbe Goussaud, veuve de messire François de L'Isle, capitaine d'artillerie.

Jacques Aubert décéda à Metz, le 11 mai 1769, et fut inhumé le 12, dans le cimetière de l'église Saint-Gengoulph.

AUBERTIN (Nicolas), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634. (Dom Pelletier.)

AUBESPINE (François de l'), frère du chancelier, fut président royal à Metz, de 1555 à 1562. Il a bien mérité de son pays en posant les premiers fondements de l'autorité judiciaire française dans les Trois-Évêchés. Le petit neveu du président royal était Charles de l'Aubespine, marquis de Château-Neuf, qui fut à deux reprises garde-des-sceaux de France. Ce dernier scella l'édit qui créa le parlement de Metz en 1633, et il consomma ainsi l'œuvre commencée quatre-vingts ans auparavant par son grand-oncle.

La famille de l'Aubespine, originaire du pays Chartrain, et anoblie dès 1374 par Charles V, si célèbre dans les XVIe et XVIIe siècles, est représentée aujourd'hui par Louis de l'Aubespine, né en 1828, et qui habite le département de la Gironde.

Armes : *D'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre billettes de même.*

AUBRY (Dominique-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1687.

AUBRY (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1687, fut nommé procureur du roi au bailliage de Sarrelouis, le 19 novembre 1688.

AUBRY (Jean-Baptiste), né vers 1661, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 février 1698. Il était avocat et procureur au bailliage de Sedan, en 1721, et fut nommé lieutenant général au bailliage de Mohon, le 9 septembre 1726.

AUBRY (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1708, et conseiller au bailliage de cette ville, le 10 janvier 1712.

AUBURTIN, famille messine anoblie en 1611, par le duc Henri de Lorraine, dans la personne de Jean d'Auburtin, a donné quatre conseillers au parlement de Metz, dans un espace de moins de vingt ans.

Claude-Nicolas d'Auburtin de Chesny était fils de Nicolas d'Auburtin de Rupigny, premier échevin et de dame Béatrix Herbelot; il était petit-fils de Jean d'Auburtin.

Après avoir été avocat et administrateur général de l'abbaye de Saint-Symphorien, il fut

reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 mai 1676.

Il avait épousé Pépina ou Philippine Andry, sœur du conseiller de ce nom, et il obtint des lettres de conseiller honoraire le 13 septembre 1719. Il décéda le 18 janvier 1721, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, et fut inhumé dans le chœur de l'église Sainte-Ségolène.

François d'Auburtin de Charly, né à Metz, le 3 janvier 1652, était le neveu du précédent; il fut reçu conseiller au parlement, le 8 février 1684. Il avait épousé Catherine-Françoise de Mahuet, sœur de Jean-Baptiste de Mahuet, reçu président à mortier au parlement de Metz, en 1691. Catherine-Françoise de Mahuet, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 9 mai 1710, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Le conseiller François d'Auburtin de Charly, cessa ses fonctions vers 1717, et obtint des lettres d'honneur, enregistrées le 3 juillet 1724. Il mourut sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 4 août 1730, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son fils, messire Jean-Christophe d'Auburtin, écuyer, conseiller vétéran à la cour souveraine de Lorraine, assista à son enterrement.

Michel d'Auburtin de Rupigny, né le 9 mai 1650, était le frère du conseiller Claude-Nicolas. Michel d'Auburtin fut d'abord conseiller au bailliage de Metz. Il fut ensuite reçu conseiller au parlement, le 9 février 1684, le lendemain même du jour où d'Auburtin de Charly, son cousin-germain, avait été reçu en la même qualité.

Il n'exerçait plus les fonctions de conseiller en 1712.

Nicolas-François d'Auburtin de Chesny, né à Metz, le 23 juin 1666, était le fils du conseiller Claude-Nicolas d'Auburtin de Chesny et de Pépina Andry. Reçu conseiller des requêtes au parlement de Metz, le 14 juin 1694, il se pourvut bientôt d'une charge de conseiller et fut admis en cette qualité, le 7 octobre 1698.

Nicolas-François d'Auburtin avait épousé Barbe Abel de Poilbois, fille de Claude Abel de Poilbois, lieutenant de roi des ville et citadelle de Metz. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 31 janvier 1760, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans; il était depuis longtemps le doyen des conseillers de la cour.

La famille Auburtin a fourni aussi des avocats au parlement de Metz.

Claude-Philippe Auburtin seigneur de Bionville, fils de Philippe Auburtin de Bionville, conseiller du maître-échevin, naquit vers 1659. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 septembre 1678. Il épousa en 1686, Marguerite Darmenne, d'une famille distinguée de médecins. Il fut maire alternatif de la ville de Metz, de 1707 à 1712 et de 1720 à 1738. Cette dignité avait été érigée en titre d'office.

Pierre-Joseph d'Auburtin de Bionville, fut aussi avocat au parlement de Metz, vers 1694, époque à laquelle il devint trésorier de France.

La dernière des d'Auburtin a épousé M. Dumoulin, maréchal de camp sous Louis XVI.

Armes des Auburtin: *D'azur à une gerbe avec ses racines d'or, accostée de deux soucis de même, à un chevron d'argent brochant sur le tout et surmonté en chef de trois étoiles d'or mises de rang.*

Armes des Abel de Poilbois: *D'argent au chevron d'or, accompagné de deux croix de gueules en chef et d'une étoile de même en pointe.*

Armes des Darmenne : *De sable à l'arbre d'or accosté de deux serpents d'argent mis en pal et contrariés.*

AUBUSSON de La Feuillade (Georges), archevêque d'Embrun, 90e évêque de Metz, fut reçu au parlement de cette ville, le 23 mars 1671, en qualité de conseiller ecclésiastique d'honneur. Il ne considérait pas son titre de conseiller comme purement honorifique, il venait quelquefois prendre part aux travaux de la cour.

Georges Aubusson de la Feuillade mourut à Metz, le 12 mai 1697, à six heures et demie du soir, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Le parlement voulut donner à la mémoire de ce digne prélat, qui avait gouverné le diocèse de Metz avec beaucoup de sagesse pendant près de vingt-huit ans, un témoignage éclatant de ses regrets et de son estime; la cour alla en corps jeter de l'eau bénite sur le cercueil de l'évêque et assista le 15 mai 1697, à son enterrement dans la cathédrale de Metz.

Armes: *D'or à une croix ancrée de gueules.*

AUDOIN des Champs de Villers (Philippe), né vers 1720, était fils de Philippe Audoin des Champs, lieutenant-général du Clermontois, et de Jeanne Gaudinet.

Après avoir été page de Louis d'Orléans, fils du régent, il servit comme officier dans le régi-

ment de Picardie, infanterie. Abandonnant bientôt la carrière militaire, il se livra à l'étude du droit et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1746. Il se distingua parmi les avocats de ce siége, dont il fut le bâtonnier, en 1778.

Philippe Audoin des Champs de Villers, qui prenait dans les actes le titre d'*écuyer*, et à qui on a donné dans son acte mortuaire, le titre de *chevalier*, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 mars 1785, à l'âge de soixante-quinze ans, et il fut inhumé trois jours après sous le porche de l'église de Saint-Victor.

Philippe Audoin des Champs de Villers avait épousé Marie-Thérèse Blouet, décédée à Metz, le 6 mars 1779, à l'âge de quarante-neuf ans.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

L'un d'eux, Jean-Balthazard-Philippe Audoin des Champs de Luzancour, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 mai 1756, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 10 août 1775, et se trouve encore sur la liste des avocats en 1785. Il a signé ainsi à l'acte de décès de son père: *Audonius Luzancour*.

On voit dans l'inventaire des titres de Lorraine, que Jean Deschamps, écuyer, acquit, en 1571, la seigneurie de Villers, devant Orval. Nous ignorons si ce Jean Deschamps est la souche des Audoin des Champs de Villers.

AUGIER du Rousseau (Daniel), fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 21 août 1781.

AVRANGE (Jean d'), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mai 1694, fut nommé conseiller au bailliage de Metz, le 17 juin 1703.

Etienne d'Avrange, de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1719, fut nommé conseiller au bailliage de cette ville, le 17 avril 1734, et devint ensuite subdélégué de l'intendant de la généralité, sans cesser d'occuper son office de conseiller au bailliage. Il avait épousé Barbe Brisack, dont il eût plusieurs enfants.

Jean-François d'Avrange du Kermont, né en 1753, à Saint-Avold, commissaire ordonnateur des guerres, décédé en 1822, et François comte d'Avrange d'Haugeranville, né à Saint-Avold, le 4 novembre 1745, ancien inspecteur aux revues, décédé en 1823, étaient de la même famille que les conseillers d'Avrange, dont il a été parlé plus haut.

AYMÉ (Pierre-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut recu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1688.

Nota. Dans le cours de l'impression, nous avons reçu les armoiries suivantes :

AUBRY (Jean), conseiller au bailliage de Metz, en 1709 : *D'or à un chef d'azur, chargé d'un cœur d'or*. (Enregistrement de 1709.)

AUBERT (François), avocat en 1709 : *De sinople au chef d'or chargé d'un tourteau de sinople*. (Enregistrement de 1709.)

B

BABIN (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1700, exerça au bailliage de Vic.

BACONNIÈRE (Nicolas-François-Pierre), sieur de Salverte, écuyer, directeur des domaines du roi à Metz, fut reçu conseiller, secrétaire contrôleur en la chancellerie du parlement, le 10 mars 1759. Il décéda à Metz, le 8 avril 1766.

Il avait épousé Perrine-Jacqueline de Morfouace. Leur fille Anne-Marie-Joséphine épousa, à l'âge de dix-neuf ans, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 3 juillet 1753, M. Bernard Perruchot, avocat au parlement, ci-devant l'un des munitionnaires de l'armée d'Italie et intéressé dans les affaires du roi, fils majeur de défunt Antoine Perruchot, bourgeois de Dijon et d'Anne Bornot.

Eusèbe de Salverte, connu sous la monarchie comme député de l'opposition et homme instruit était (pense-t-on) de la famille des Baconnière de Salverte.

BAGUE (Claude), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, était de la famille d'Isaac Bague, maître-échevin de Metz, en 1630.

Après avoir été aman pendant quarante années, Claude Bague décéda à Metz, le 10 avril 1640, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Armes : *Ecu chargé de trois annelets ou bagues entrelacés, au chef paré d'une épée mise en pal la pointe en bas entre deux croisettes.* Cimier : *L'épée du chef de l'écu entre deux pennes, chargée chacune d'une croisette en chef et de trois annelets entrelacés en pointe.*

BAGUENAULT de Hauterive (Marin), reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 18 août 1735, décéda le 30 juin 1750. Il fut remplacé par Gabriel Baguenault, sieur de Puchesse, maire d'Orléans, qui fut admis le 28 août 1751.

Cette famille existe encore dans l'Orléanais et la Sologne.

BAIGNAULT (Nicolas), fut reçu au parlement de Metz, le 23 mai 1674, en qualité de conseiller auditeur de la chambre des comptes, et le 14 février 1681, en qualité de conseiller. Ce magistrat, qui avait acquis la réputation d'un homme très-laborieux, mourut en 1690.

Jacques Baignault, reçu conseiller le 29 novembre 1698, était remplacé dans ses fonctions, en 1707.

Cette famille s'est éteinte dans la famille Leduchat à la fin du siècle dernier.

Armes : *De gueules à deux lions rampants et adossés d'or, les têtes affrontées.*

BAILLET (Jean-Baptiste de), sieur de La Tour, de l'université de Louvain, reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1684, fut reçu conseiller, secrétaire, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 3 mars 1688. Il résigna ses fonctions en 1692 et fut nommé conseiller d'épée au conseil provincial de Luxembourg, le 28 août 1693.

Le général autrichien Baillet de La Tour, massacré dans les émeutes de 1848, appartenait à cette famille.

Maximilien-Antoine Baillet, receveur général des domaines du Luxembourg, anobli en 1674, portait : *D'azur à une voile de pourpre attachée à une antenne posée en fasce, le tout d'or.*

BAILLET (Philippe-Christophe de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 février 1692.

BAILLOT (Théodore-Antoine), de l'université d'Angers, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 décembre 1672.

BAILLY (Charles-Guillaume), n'avait pas encore vingt-cinq ans, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 août 1691. Dès 1695, il avait résigné son office.

Gabriel Bailly, de la même famille, fut chanoine de la cathédrale de Metz, où il mourut en

1709, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il fut l'un des bienfaiteurs de l'hôpital Saint-Nicolas et de plusieurs établissements pieux de cette ville.

Les Bailly, qui ont fourni beaucoup de présidents et de maîtres à la chambre des comptes de Paris, portaient: *D'or à la fasce d'azur, chargée d'une croisette ancrée du champ et accompagnée en chef de deux glands appointés et en pointe d'un arbre terrassé, le tout de sinople.*

Bailly (Gabriel), abbé de Saint-Léon et chanoine de la cathédrale de Metz, et Nicolas Bailly, de Saint-Denis, aussi chanoine en cette cathédrale, portaient: *D'or à une fasce d'azur chargée d'une croix ancrée d'or et accompagnée en chef de deux glands appointés de sinople et en pointe d'un chêne de même.*

BALOUFAUX (Georges), de l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mars 1688.

Armes: *D'or à deux hures de sable l'une sur l'autre, coupé d'azur à un pélican avec ses petits d'or.*

BALTHAZARD (Henry), reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 juin 1663, et remplacé en 1671, et Charles Balthazard, reçu conseiller clerc, le 11 juin 1663 et remplacé dès 1674, étaient fils de M. Balthazard, maître des requêtes, et de madame Louise du Laurens. Ils étaient de Paris.

BALTUS (Jean), l'un des amans de la paroisse Saint-Livier de Metz, dès 1650, avait épousé, dans l'église de Saint-Thiébault, le 23 septembre 1658, Marguerite Charpentier, dont le frère était le doyen des chanoines de cette collégiale. Jean Baltus décéda le 1er mai 1683, à l'âge de 63 ans; Marguerite Charpentier, sa veuve, décéda le 6 mars 1684. De ce mariage provinrent plusieurs enfants; nous en signalerons deux.

François Baltus, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 juin 1667, nous disons François, parce que ce fut le seul nom qui lui fut donné lors de son baptême, devint le célèbre jésuite qui fit une réponse à l'*Histoire des oracles*, par M. de Fontenelle, et décéda à Rheims en 1743.

Louis Baltus, l'aîné du précédent, naquit le 10 août 1659. Après s'être fait recevoir avocat au parlement de Metz, il devint, vers 1690, l'un des amans de cette ville. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 30 décembre 1720, à l'âge de soixante-cinq ans environ.

Il avait épousé Catherine Fornachon qui était décédée à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 21 janvier 1719, et dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux mérite une mention particulière: c'est Jacques Baltus, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 janvier 1690.

Jacques Baltus neveu du savant jésuite et non son frère, fut aussi avocat au parlement. Il devint notaire et remplissait la charge d'échevin de l'hôtel-de-ville de Metz, lorsque la reine Marie Leczinska traversa cette ville, le 21 août 1725. Il a publié la relation de ce passage, et les annales qu'il a rédigées depuis 1724 jusqu'en 1759, et qui n'ont été imprimées qu'après sa mort, lui donnent un rang estimable parmi les chroniqueurs messins.

Jacques Baltus décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 18 août 1760, à l'âge de soixante-quinze ans environ.

Il avait épousé Jeanne Collin, dont il eut plusieurs enfants.

L'une de ses filles, nommée Agnès, épousa messire Guillaume de Cabanès, chevalier, seigneur de Luttange, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de l'Ile-de-France. Une autre fille nommée Marie-Madeleine, épousa Pierre-Étienne Darlu de Roissy, intéressé dans les affaires du roi. Un de ses fils, Jacques Baltus, écuyer, était, en 1771, contrôleur des guerres et seigneur de Pouilly. Il avait épousé Marie-Virginie Perot de Galbert. Un autre de ses fils doit particulièrement être mentionné ici.

Charles-François Baltus naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 mars 1727. Il fut reçu conseiller au bailliage de Metz en 1750, et reçut le titre de conseiller honoraire vers 1780. Pendant la terreur, il fut poursuivi devant le tribunal criminel du département de la Moselle, qui par un jugement du 27 juin 1793, condamna l'ancien magistrat au bannissement à perpétuité et à la confiscation de ses biens, comme coupable d'avoir fait passer des secours à des émigrés. Dominique Liabé, compris dans les poursuites, fut acquitté.

Pendant que Charles-François Baltus était frappé d'un arrêt de proscription, un de ses neveux, son fils peut-être, combattait sous les drapeaux de la république, à l'armée des Alpes. Basile-Guy-Marie-Victor Baltus, né à Metz, le 2 janvier 1766, était déjà capitaine d'artillerie

quand la révolution éclata. Il gagna la croix d'officier de la Légion-d'Honneur sur le champ de bataille d'Austerlitz, fut créé baron de l'Empire en 1811, et fit, comme général de brigade, les campagnes de 1812 et 1813. Il a commandé en 1815 l'école d'application à Metz. Le nom du général d'artillerie baron Baltus est inscrit sur le côté nord de l'arc-de-triomphe de l'Étoile.

La famille Baltus s'est éteinte dans la personne du général baron Baltus, décédé sans enfants.

Armes des Cabanès, originaires d'Espagne et venus en France sous Charles-Quint : *D'azur à une cabane de berger d'argent.*

BAPTISTE (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 septembre 1681.

BAR (Jean-Étienne), né à Auneville (Manche), vers 1748, ancien procureur au bailliage de Thionville, fut élu à Metz député à la Convention avec Merlin, de Thionville. Il passa ensuite au conseil des anciens et devint commissaire du gouvernement près les tribunaux civil et criminel du Bas-Rhin. Le 17 juin 1800, il fut nommé président du tribunal d'arrondissement de Thionville, et il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 3 mai 1801.

BARBARAT (Louis), fermier général des domaines de Léopold, duc de Lorraine, était d'une famille d'origine française. Il fut anobli par ce prince en 1704, et de son mariage avec Catherine Protin de Vulmont, il eut un fils qui devint membre du parlement de Metz.

Claude-Georges de Barbarat de Mazirot, chevalier, seigneur de Mensberg, né le 11 août 1708, était avocat au parlement de Metz, quand il fut admis conseiller en cette cour souveraine le 9 mars 1739. Il acquit plus tard la charge de président à mortier du président Thiébault, moyennant soixante-deux mille livres, obtint des dispenses d'âge et de services, et fut reçu en cette qualité, le 5 juin 1742.

Le président Claude-Georges de Barbarat de Mazirot, décéda à Plombières, le 10 septembre 1747, à l'âge de trente-neuf ans.

De son mariage avec Agathe-Rose de Ponze, il eut plusieurs enfants. L'une de ses filles épousa Antoine Nicolas, comte de Rheims, baron de Vannes. Une autre fille épousa Nicolas-François Le Prudhomme de Fontenoy, marquis de Noviant. Enfin un de ses fils fut membre du parlement de Metz.

Charles-François-Antoine de Barbarat de Mazirot, né le 14 avril 1740, fut reçu conseiller le 21 juillet 1760, et président à mortier, le 16 août 1764. Lors de la suppression du parlement en 1771, il se vit dépouillé de sa charge et devint conseiller du roi en ses conseils, et maître des requêtes de son hôtel. Après le rétablissement du parlement, Charles-François de Barbarat de Mazirot n'y reparut que comme président honoraire. Les lettres patentes qui lui accordaient ce titre furent enregistrées le 2 mars 1776. Quand M. Barbé de Marbois, conseiller au parlement de Metz, fut en 1781, nommé intendant de Saint-Domingue, M. le président honoraire de Mazirot fut chargé par cette cour, de suivre à Paris les affaires qui intéressaient la compagnie et de remplacer M. Barbé de Marbois, son député.

Le président de Mazirot devenu comte de Muret et de Neuvron, fut appelé aux fonctions d'intendant de la généralité du Bourbonnais, et mourut à Paris le 23 juillet 1788, à l'âge de quarante-huit ans.

Ce magistrat laborieux et intègre a rempli avec distinction tous les emplois auxquels il a été successivement appelé.

Armes des Barbarat : *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une merlette en pointe.* (Dom Pelletier.)

Armes des Rheims : *D'or à la fasce de gueules, chargée d'un ovale d'or surchargé d'une aigle impériale de sable et accompagnée de trois merlettes de même.*

Armes des Le Prudhomme de Fontenoy : *De gueules à trois chevrons d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un levrier d'argent, colleté de gueules.*

BARBÉ (Claude-Nicolas-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 juillet 1767. Il a exercé au barreau. Nous ignorons s'il était de la famille Barbé de Marbois, qui suit.

BARBÉ de Marbois (François), né à Metz, le 31 janvier 1745, était fils de François-Etienne Barbé, qui devint conseiller du roi, directeur de la monnaie de Metz, et d'Anne Mary. M. Barbé de Marbois fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 20 mai 1779. La cour abrégea en sa faveur les délais que l'on observait

ordinairement pour la réception des magistrats et motiva ainsi cette mesure exceptionnelle : ***arrêté que l'on n'a point gardé les interstices pour des raisons et des considérations particulières, attendu que l'impétrant doit partir incessamment pour les affaires du roi.***

M. Barbé de Marbois a parcouru une brillante carrière. Toutes les biographies ont donné sur ce célèbre messin des détails qu'on ne répétera pas ici. On rappellera seulement quelques particularités inconnues de la vie de cet ancien conseiller du parlement de Metz.

Par arrêt du 21 décembre 1775, le parlement avait jugé nécessaire d'avoir deux députés à Paris. Aussitôt que M. Barbé de Marbois fut admis conseiller, il reçut de sa compagnie le mandat de la représenter à Paris et il conserva les pouvoirs de la cour, jusqu'à ce qu'il fut nommé intendant de Saint-Domingue, en 1781.

Le conseiller Goussaud de Montigny, qui était un ami de M. Barbé de Marbois, l'avait engagé à acheter une charge de président au parlement de Metz. Voici ce que M. Barbé de Marbois lui répondait dans une lettre datée de Port-au-Prince, du 17 mars 1786.

« J'ai bien songé quelquefois au projet que » vous avez formé pour moi d'acheter une » charge de président dans notre parlement et » d'y aller finir mes jours ; mais je dois vous » dire franchement que, n'ayant été que deux » fois dans ma vie au palais, je serais réellement » incapable de présider lorsque les circonstances » pourront l'exiger, et que j'éprouve ici le plus » grand embarras quand la nature des affaires » m'oblige d'aller dans l'un ou l'autre des » conseils supérieurs et d'y prononcer des » arrêts. »

M. Barbé de Marbois, destiné à de hautes fonctions, a indiqué dans cette lettre la règle de conduite qui l'a aidé sans doute à traverser tant de régimes différents. Il disait : « J'ai toujours » eu pour maxime d'avoir une porte ouverte à » tous les événements possibles. »

M. Barbé de Marbois avait autant de délicatesse que de générosité. Il avait vendu à des juifs un bien assez considérable. L'acte avait été fait sous seing privé et il avait été convenu qu'il serait ultérieurement passé par devant notaire aux frais des acheteurs. Ceux-ci revendirent le domaine par parties et prièrent M. Barbé de Marbois de leur éviter des frais en passant les actes directement avec les acquéreurs partiels. Il s'y refusa, mais il paya de ses deniers les frais de l'acte de vente. Il ne voulut ni faire tort au fisc, ni porter préjudice aux juifs qui avaient compté sur sa complaisance. Enfin, M. Barbé de Marbois laissa par fidéicommis à un honorable habitant de la ville de Metz, une somme de cinquante mille francs, pour être distribuée à des malheureux. Les volontés du généreux bienfaiteur qui voulait rester inconnu, furent remplies.

Marie-Anne Barbé, sa sœur, avait épousé François-Etienne de Kellermann, qui était à cette époque capitaine de hussards, dans la légion de Conflans et qui devint maréchal de France et duc de Valmy.

Le portrait de M. Barbé de Marbois se trouve à l'hôtel-de-ville de Metz.

Sa fille unique avait épousé le fils de M. Lebrun, duc de Plaisance.

Armes : *De gueules au cheval barbé d'or, cabré et contourné ; à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules, brochante sur le tout ; en chef à dextre, un franc canton d'azur à trois bandes d'argent.* Supports : *deux hiboux.*

BARBERIE de Saint-Contest (Dominique), intendant de la généralité de Metz, de 1700 à 1715, était conseiller d'honneur au parlement de cette ville. Il fut chargé de plusieurs ambassades importantes et il mourut à Paris, le 22 juin 1730.

Armes : *D'azur à trois têtes d'oiseaux d'or.*

BARBIER (François-Jean-Baptiste), conseiller, notaire, secrétaire en la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris, fut reçu en cette qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 avril 1719.

BARBIER (Pierre), écuyer, premier huissier du parlement de Metz, était fils de Pierre Barbier, bourgeois de cette ville et de Suzanne Pierresson. Il avait vingt-deux ans, quand il épousa, dans l'église Saint-Victor, Françoise Deshayes, âgée de vingt-un ans, fille d'Etienne Deshayes, conseiller du roi, ancien receveur des eaux et forêts et de Louise Méaux.

BARDOT (Jean), avocat, aman et notaire royal à Metz, mourut le 9 août 1669, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait épousé en premières noces Marguerite Brussaux, décédée le 14 juillet 1684, et en secondes noces Marie Chastellier, qui lui survécut.

BARDOU Duhamel (Charles-Louis), écuyer, né à Metz, en 1699, était fils de messire Charles Bardou Duhamel, lieutenant-colonel de cavalerie, et de dame Françoise Busselot.

Il exerça pendant plus de vingt ans, les fonctions d'avocat au parlement de Metz, et fut rayé du tableau par délibération de l'ordre du 1er juillet 1752. Il s'est fait un nom dans les lettres messines en composant un traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité. Cet ouvrage en trois volumes a été imprimé en 1747 et 1751. Il mourut à Nancy, en 1759.

Charles-Louis Bardou Duhamel avait épousé, le 6 novembre 1731, dans l'église Saint-Martin de Metz, Agnès-Dieudonnée Busselot, fille des défunts Joseph Busselot, écuyer, seigneur de Lesse, et de dame Anne Roze de Lallemant.

De ce mariage, est né à Metz, en 1734, Dominique-Hyacinthe-Louis Bardou Duhamel, littérateur distingué, décédé bibliothécaire de la ville de Metz, le 25 août 1811. (Voir la ***Biographie de la Moselle***, I, 398; IV, 511.)

BARELLE (David), avocat au parlement de Paris, se fit recevoir au barreau du parlement de Metz, le 2 mai 1636.

BARIBAN (Adrian-François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 3 mai 1691, devint conseiller garde scel au bailliage de Toul.

BARILLON de Morangis (Antoine), maitre des requêtes ordinaire du roi, fut l'un des commissaires nommés par Louis XIII, pour l'établissement du parlement de Metz, en 1633, et pour y remplir par commission, la charge de président (***Hist. du Parlement de Metz***, ch. Ier).

Le 26 octobre 1633, après avoir accompli cette mission, Antoine Barillon de Morangis prit congé de la cour, pour aller, du commandement du roi, exercer la charge d'intendant à Bar-le-Duc. Il avait été chargé spécialement de rendre compte au roi de l'installation du parlement de Metz. L'original manuscrit de ce compte-rendu se trouve à la bibliothèque nationale, à Paris.

M. Barillon de Morangis fut nommé, le 2 avril 1635, premier président du parlement de Saint-Mihiel; mais ses fonctions cessèrent bientôt. Cette cour souveraine fut supprimée au mois d'octobre suivant, et son ressort fut attribué au conseil souverain de Nancy (***Hist. du Parl.***, p. 73 et 74). Il mourut en 1645, selon les mémoires du cardinal de Mazarin.

Il avait épousé Philiberte d'Amoncourt, dont il eut le fils qui suit:

Antoine Barillon de Morangis, marquis d'Ablis, fut intendant de justice, police et finances en la généralité de Metz, Luxembourg et frontières de Champagne, de 1674 à 1677. Comme intendant, il était conseiller d'honneur au parlement de Metz et il prit part aux travaux de cette cour. Le 12 avril 1677, il vint en personne faire ses adieux au parlement. Etant à sa place dans la chambre du conseil, il se leva et dit que sa première démarche en arrivant dans la province avait été de venir en la cour et de lui demander ses lumières et son assistance; qu'il ne pouvait mieux finir qu'en venant lui témoigner sa reconnaissance pour l'union et la correspondance qu'elle avait bien voulu entretenir avec lui. Le premier président Thomas de Bragelongue lui exprima les regrets de la compagnie et l'assura du bon souvenir qu'on garderait de ses hautes qualités.

Il mourut le 18 mai 1686. Son portrait a été gravé en 1661, par le célèbre Robert Nanteuil.

Il avait épousé Catherine de Boucherat et deux de leurs enfants naquirent à Metz.

Armes : ***D'azur au chevron d'or accompagné de deux coquilles d'or en chef et d'une rose de même en pointe.***

BARIN (Didier), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au Parlement de Metz, le 18 janvier 1657.

BARON (Prudent) fut pourvu, le 20 juillet 1704, de l'office de conseiller, secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace. (Tessereau.)

BAROT de Pourru (Laurent), chevalier, seigneur d'Hannoncelles, né le 13 juillet 1682, avait été contrôleur de la maison du roi. Il fut installé premier président du bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, le 1er septembre 1728. Il décéda en cette ville, le 4 juin 1748, à l'âge de soixante-six ans, et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Martin.

De son mariage avec Pauline-George de Schelaincourt, il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Antoine-Laurent Barot, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 décembre 1737, et

fut reçu avocat au parlement de cette ville, en 1760. Il fut installé devant la cour souveraine de Nancy, le 12 mars 1774, en qualité de premier président du bureau des finances de la généralité de Metz, et il décéda en cette ville, le 12 décembre 1776, à l'âge de trente-neuf ans. Il avait épousé Catherine Ebaudy, fille de messire Antoine Ebaudy, écuyer, conseiller honoraire en la chancellerie de Besançon, seigneur de Bricon, Moncourt, Frénes, Échenat, Martirovalle, etc.

L'acte de décès d'Antoine-Laurent Barot, eut pour témoin messire Étienne-Félix de Carrière, premier président honoraire au bureau des finances de Metz, chevalier de Saint-Louis, son oncle maternel par alliance, et non son beau-père comme l'acte le porte.

Claude de Pourru, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 3 décembre 1771, devint conseiller, maire ancien de la ville de Mouzon. Nous ignorons s'il était de la famille des Barrot de Pourru, qui tiraient leur nom de Pourru-aux-Bois, près d'Ivoy-Carignan.

BARRET (Charles-Joseph), seigneur de Raville et de la Petite-Bienville, naquit à Nancy. Après avoir fait son droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu au parlement de Metz, avocat le 21 août 1684, et substitut du procureur général, le 12 juillet 1692. Il devint conseiller à la cour souveraine de Lorraine, le 9 décembre 1710.

Sa sœur épousa Jean Thorel, conseiller au bailliage de Metz.

Armes : *D'azur à un cheval cabré d'argent, chargé sur l'épaule d'une croix de Lorraine de gueules.* (Dom Pelletier.)

BARRIN de la Galissonnière (Jacques), seigneur de Reze, était fils d'un conseiller aux conseils du roi. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 septembre 1633. Il était l'un de ces jeunes et imberbes conseillers qui, selon Tallemant des Réaux, achetèrent des barbes postiches chez Jodelet, pour se donner un air plus grave à leur entrée à Metz. Gobineau de Montluisant lui a dédié le dix-septième acrostiche de sa *Royale Thémis.* Jacques Barrin était remplacé au parlement de Metz, dès 1635.

Cette famille, originaire de la Bretagne, a fourni un lieutenant-général des armées navales et un chef d'escadre qui se sont illustrés sous Louis XIV et sous Louis XV.

Armes : *D'azur à trois papillons d'or, miraillés de sable.*

BARRY (Georges-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 juillet 1696.

BARTH (Jean-Baptiste), avocat au parlement, prévôt royal de Munster, fut reçu substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace, le 16 janvier 1765. Il devint bailli, lieutenant civil et criminel du bailliage de Haguenau, le 16 mars 1769.

BARTHEL (Pierre), né vers 1690, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1714, fut nommé procureur du roi de la ville de Thionville, le 26 février 1722. En 1736, il exerçait comme avocat au bailliage, et avait pour épouse Marie-Charlotte Clément, née vers 1694.

BARTHMAN (François-Luc), reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1712, était remplacé en 1719.

BASSAND (Humbert), docteur en droit, fut nommé commissaire pour l'établissement du conseil souverain d'Alsace, à Einsisheim, en 1658, et fut chargé d'y remplir les fonctions d'avocat général, par commission.

BAUCOLIN ou BANCOLIN (Paul), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1685.

Un Jean Beaucolin était huissier des eaux et forêts, à Metz, en 1740.

BAUDEL (Nicolas-Antoine), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juillet 1690, devint avocat à la cour de Lorraine et Barrois, et exerça au bailliage de Bassigny.

Armes : *De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une croix de Lorraine de même.* (Dom Pelletier.)

BAUDIN (Jean-François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 décembre 1701.

BAUDIN (Joseph), né vers 1689, était en

1724, substitut du procureur du roi au bailliage de Longwy. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 mars 1757, à l'âge de soixante-huit ans environ. Sa veuve, Marie-Anne Bacon de Riffe, décéda à Metz, le 27 juin 1758, à l'âge de soixante-cinq ans.

BAUDINET DE COURCELLES (JOSEPH-MICHEL), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1693, mourut dans l'exercice des fonctions de président en la cour souveraine de Lorraine et Barrois.

Cette famille est aujourd'hui représentée à Metz, par M. de Courcelles, ancien officier de cavalerie, allié aux Bouchotte, qui descendent, dit-on, de Wiriat Bouchotte, maître-échevin de la cité de Metz, en 1373.

Armes des Baudinet de Courcelles: *D'azur à trois croisettes d'or pommetées au pied fiché, coupé d'argent au lion passant de sable, lampassé de gueules.* (Dom Pelletier.)

Armes de Wiriat Bouchotte, le maître-échevin: *De gueules à la bande d'argent, chargée d'un fleuron de gueules entre deux coquilles au naturel.*

BAUDUYN (ANDRÉ), reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 mai 1635, mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1646. Il avait épousé Madeleine Robillard et ne laissa point de postérité.

BAUGEROL (NICOLAS-ALEXANDRE), de l'université d'Aix, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 décembre 1717.

BAUQUEL (PHILIPPE), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1731, fut nommé lieutenant-général de police, à Vic, le 9 mai 1761.

Son fils PAUL-NICOLAS-PASCAL BAUQUEL, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juin 1789. Il décéda en cette ville, le 21 décembre 1842, à l'âge de soixante-onze ans. Il était le doyen des avocats de la cour royale.

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux têtes de léopard d'argent en chef et d'une licorne issante du fond de l'écu en pointe de même.* Écu timbré d'une couronne de comte. Supports: *deux licornes.*

BAUQUEMAR (DOM CLAUDE DE), né le 22 février 1655, abbé de Pairis, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut reçu conseiller, chevalier d'honneur, ecclésiastique au conseil souverain d'Alsace, le 31 septembre 1701. Une famille de ce nom en Normandie portait: *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopards de même.*

BAYON ou BAYOT (CLAUDE), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juin 1672, était encore inscrit au tableau, en 1701.

BAZELAIRE (FLORENTIN-JOSEPH DE), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 février 1673, devint lieutenant général au bailliage de Saint-Dié.

CHARLES DE BAZELAIRE, son frère, fit aussi ses études de droit à Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mars 1687.

Un membre de cette famille habite Metz depuis longtemps.

Armes: *D'argent à trois flèches de gueules, posées en sautoir, liées d'un lacs de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* (Dom Pelletier.)

BAZIN DE BEZONS (LOUIS), né à Paris, vers 1643, fit ses études à Beziers, où demeurait son père Claude Bazin de Bezons, intendant de Languedoc. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juin 1665, et conseiller au parlement de Paris, en 1668. Il devint conseiller d'état, en 1686 et mourut en 1700.

François Bazin, chevalier, seigneur de Brandeville, était de la famille des Bazin de Bezons. Il fut intendant de la généralité de Metz, de 1678 à 1681 et fut souvent en querelle avec le parlement.

LOUIS BAZIN DE BEZONS, conseiller au parlement de Metz, puis au parlement de Paris, était frère d'Armand Bazin de Bezons, maréchal de France à la fin du règne de Louis XIV.

Armes: *D'azur à trois couronnes ducales d'or.*

BAZOGE (CHARLES-FRANÇOIS), avocat au parlement de Metz, était fils de M. Charles Bazoge, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de Metz, résidant à Fresne en Woevre et de dame Anne Gossin. Charles-François Bazoge décéda à Metz, à l'âge de vingt-huit ans, le 28 février 1782.

BEAUCLÈRE (Charles de), né à Paris, le 17 décembre 1662, était avocat au parlement de cette ville, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 septembre 1689. Il était remplacé en 1692. Le bisaïeul paternel du conseiller de Beauclère avait rempli avec distinction la place de secrétaire d'état. Son aïeule et celle de M. de Sève, premier président au parlement de Metz, toutes deux de la maison d'Etampes, étaient parentes.

BEAUDESSON (Charles), fils de Jean Beaudesson conseiller, échevin de l'hôtel-de-ville de Metz en 1722, était en 1771, conseiller du roi, receveur des émoluments du sceau de la chancellerie du parlement de Metz.

Il avait épousé Anne Gérardon, veuve de Jean-César Fénouil père, et obtint en 1769, du roi Louis XV, des lettres d'honneur en récompense de ses bons et loyaux services.

Jean-Baptiste Beaudesson son fils, né à Metz, en 1761, fut d'abord lieutenant au régiment de Nassau, en 1780, puis administrateur général des vivres des trois armées de terre et de mer, pour les provinces de l'ouest, en 1793; il avait épousé à Thouars (Deux-Sèvres), en 1787, Marie-Lucie Bérard et mourut à Scy (Moselle), en 1836.

Jean-Baptiste-Louis-Hubert Beaudesson, fils du précédent, né à Saumur, le 8 août 1788, décédé en 1851, directeur des contributions directes, à Troyes (Aube), a laissé un fils, M. Alexandre Beaudesson, aujourd'hui surnuméraire au ministère des finances.

Charles Beaudesson avait trois frères:

1° Jean Beaudesson, docteur en théologie, chanoine du chapitre de Sarrebourg.

2° Joseph Beaudesson, greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Metz, en 1750. Il avait épousé Anne Dupin et mourut sans laisser de postérité.

3° Enfin Louis-Humbert Beaudesson de Chanville, qui, après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1745, il se distingua au barreau messin et devint bâtonnier de l'ordre en 1780 et 1782. Il avait épousé Reine-Françoise Dupin, fille de Claude-François ou Claude-Gabriel Dupin de Chanville, avocat au parlement, premier secrétaire de l'intendant de la généralité de Metz.

De ce mariage, naquit en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 22 décembre 1756, Louis-François Beaudesson de Chanville, reçu avocat au parlement, le 13 avril 1777.

Suivant les traces de son père, Louis-François Beaudesson de Chanville se distingua au barreau; il fut nommé avocat du roi au bailliage de Metz peu d'années avant la révolution. Il avait épousé Madeleine Dubreuil, nièce de messire Jean-Gabriel Dedon de la Ronde, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel d'artillerie. Madeleine Dubreuil, mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 31 juillet 1787, à l'âge de vingt-huit ans. Plusieurs enfants sont nés de ce mariage; l'un d'eux, François René, né sur la même paroisse, le 8 août 1785, fut longtemps conseiller à la cour royale de Metz.

Cette branche de la famille Beaudesson existe encore aujourd'hui et habite Lessy (Moselle).

Armes: *D'azur à la bande d'argent avec un basilic couronné en chef et une étoile à six raies en pointe.*

BEAUFORT (Joseph de), seigneur d'Hoëville, d'Hincourt en partie et du fief de Reméville, fit ses études de droit à Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 avril 1681. Il devint maître des requêtes de l'hôtel du duc de Lorraine et mourut sans alliance.

BEAUMONT (Louis), fut reçu avocat au parlement de Metz, vers 1742.

Jean-Baptiste Beaumont, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 juillet 1765. Il a exercé au barreau de cette cour souveraine.

Un ancien receveur-général de Lorraine, Louis Varion de Beaumont est décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 avril 1763, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

BEAUREGARD (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1766. Il a exercé au barreau de cette cour souveraine.

Jean-Nicolas Beauregard, de la famille peut-être du précédent, naquit à Metz, en 1731, devint jésuite et se rendit célèbre par ses prédications prophétiques. (V. la *Biogr. de la Moselle.*)

BEAUSIRE (François), procureur au parlement de Metz, mourut en 1683. Il avait épousé en premières noces N. Michel, et en secondes noces Marguerite Diez. Il laissa six enfants.

L'un d'eux FRANÇOIS-BENIGNE BEAUSIRE fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mars 1675 et devint chanoine de la collégiale de Saint-Sauveur de cette ville. L'un des autres enfants de François Beausire, fut Claude-Sébastien Beausire, officier au régiment de Normandie; celui-ci épousa Marguerite Bricourt, dont est né Pierre Henri Beausire, maréchal de camp d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, officier de grande distinction. Le maréchal de camp d'artillerie épousa Madelaine Bertrand, fille du conseiller au parlement Nicolas-Louis-François Bertrand. De ce mariage est né celui qui suit :

MARIE-CLAUDE-SÉBASTIEN DE BEAUSIRE, né le 7 Janvier 1738, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 février 1760. Il avait obtenu des dispenses d'âge et de services qui sont conçues dans les termes les plus honorables pour sa famille et avaient été enregistrées au parlement le 5 du même mois. Le conseiller de Beausire exerça ses fonctions jusqu'à la révolution de 1790 et décéda à Metz en 1805. Il avait épousé Anne-Antoinette Goussaud, dont il eut six enfants qui ont formé les diverses branches de la famille Beausire existant encore aujourd'hui à Metz et dans le Pays-Messin.

Armes : *D'azur à la bande d'argent chargée de trois têtes de bouc de sable.*

BEAUVAIS DE LA BOISSIÈRE (JACQUES DE) était d'une famille originaire de la Flandre et s'appelant primitivement Bruslé. Jacques de Beauvais était fils de Jean Bruslé, contrôleur général de l'artillerie, et de Catherine de Beauvais. Il était avocat au parlement de Paris quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 septembre 1633. Il résigna ses fonctions en 1649 et décéda en 1663.

Armes : *D'azur à un phénix d'or, au vol éployé, posé sur un bûcher de même.*

BEAUVAIS (GUILLAUME DE), sieur de Luneil, né à Paris, le 7 mai 1618, était avocat au parlement de cette ville, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 octobre 1643. En 1658, il était le doyen des conseillers et fut député à Paris avec le procureur général Le Gendre, pour aviser aux moyens de verser au trésor du roi, les deux cent mille livres que la cour s'était obligée de payer pour son rétablissement dans la ville de Metz. Le parlement donna à ce magistrat un grand témoignage d'estime et de reconnaissance. Prenant en considération ses infirmités et ses longs services, le parlement, par arrêté du 1er août 1660, le dispensa de tout service en lui conservant les gages et les priviléges attachés à sa charge.

Guillaume de Beauvais mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 23 octobre 1661, ne laissant aucun parent dans cette ville.

BEAUVALLET (JEAN-ANTOINE), sieur de Durran, écuyer, reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 9 mars 1743, fut remplacé en 1767, et obtint des lettres d'honneur.

BÉCHAMPS (FRANÇOIS), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 septembre 1634. JACQUES BÉCHAMPS, reçu procureur en cette cour souveraine, en 1750, avait épousé Catherine Fourquin.

BÉCOEUR (FRANÇOIS), né en 1726, avocat au parlement de Metz, en 1752, avait épousé Aimée-Catherine Stroch. Le savant naturaliste Jean-Baptiste Bécœur était né à Metz, en 1718. (Voir *Biographie de la Moselle.*)

BÉDACIER (PIERRE), docteur en Sorbonne, évêque d'Aost, succéda en 1645, à l'évêque de Madaure comme suffragant de Henri de Verneuil, évêque de Metz, et comme conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de cette ville.

Pierre Bédacier revenait de Paris à Metz, quand il tomba malade à Château-Thierry. Il se fit transporter au château de Charmeil dans le voisinage, où il mourut dans les bras du grand Bossuet.

BEGON (MICHEL), né à Brest, le 21 mars 1667, était fils de Michel Begon, intendant de la Rochelle et ensuite des îles françaises de l'Amérique. Michel Begon, deuxième du nom, fut d'abord commissaire de la marine et ensuite reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 juillet 1697. Il était remplacé dans ses fonctions en 1713 et le 7 mars 1715, le parlement enregistrait les lettres de conseiller honoraire qui lui avaient été accordées par une faveur toute particulière, puisqu'il n'avait pas servi pendant vingt ans, comme magistrat de cour souveraine. Il devint intendant du Canada ou nouvelle France, et

président du conseil supérieur de Quebec. En 1737, il était intendant de la marine de Normandie.

Michel Begon, troisième du nom, né le 28 février 1717, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 novembre 1737, et remplacé en 1757. Ses lettres de conseiller honoraire furent enregistrées au parlement le 8 janvier 1759; il était alors intendant de la marine à Dunkerque.

Scipion-Jérôme Begon, fils de Michel Begon, premier du nom, intendant des îles françaises de l'Amérique, naquit à Brest, en 1681. Après avoir été vicaire général à Beauvais, il fut nommé évêque de Toul, en 1721. Ses bulles ne lui parvinrent qu'en 1723, et le 10 juin de cette année, le parlement de Metz procéda à l'enregistrement de l'acte de prestation de son serment, entre les mains du roi. Ce ne fut cependant que le 30 octobre 1726, qu'il fut reçu au parlement avec une grande pompe, en sa qualité de conseiller d'honneur ecclésiastique. Il mourut en 1753.

Les monuments de sa charité, ses travaux apostoliques et son goût pour le progrès des études, rendront son épiscopat à jamais mémorable dans l'histoire du diocèse de Toul. Son portrait a été gravé par Baléchou, très-habile artiste.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion de même.*

BEGOUIX (Pierre), né vers 1691, était en 1736, greffier en chef, civil et criminel au bailliage de Thionville et au siége de la police de cette ville. Il s'est fait connaître par un procès fâcheux qu'il eut au parlement.

BÉGUIN (Abraham-Augustin), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 décembre 1682 et nommé juge garde de la monnaie de cette ville le 19 mars 1691.

Béguin fut l'un des avocats distingués du parlement de Metz. Messire Henry de Thiard de Bissy, évêque de Toul, avait été par un bref du pape, du 30 juillet 1696, chargé de visiter et de gouverner pendant six années consécutives, l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Dames de Metz. M. de Bissy donna à Me Béguin la commission de faire un inventaire des titres et papiers de cette abbaye. Sous le titre modeste d'inventaire, Me Béguin a fait l'histoire complète de cette fameuse abbaye de Saint-Pierre depuis sa fondation jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Le manuscrit, qui se compose de 75 feuillets grand papier, et renvoie à des cotes nombreuses constituant véritablement l'inventaire, se trouve aux archives du département de la Moselle.

On trouve à la bibliothèque de Metz un recueil de factums parmi lesquels on remarque celui qui est intitulé: *Second mémoire pour les dames abbesse et chanoinesses de Sainte-Marie de Metz, imprimé à Metz, chez Jean Antoine, imprimeur.* Ce mémoire signé par un avocat nommé Clavel, qui n'était pas du barreau messin, donne aussi une histoire des abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie de Metz. Les travaux de Me Béguin et de Me Clavel devraient être consultés par celui qui voudrait entreprendre d'écrire l'histoire de ces deux célèbres abbayes.

On voit dans Tessereau que le 7 septembre 1704, Pierre Béguin, sieur de Villers, fut pourvu de l'office de conseiller, secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace. Rien ne nous a indiqué que Pierre Béguin, fût le fils ou le parent de Me Béguin, dont il a été précédemment parlé.

BELCHAMPS (Jean de), fils de défunt François de Belchamps, avocat au parlement, épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 25 janvier 1665, Marguerite Geoffroy, fille de Nicolas Geoffroy, garde provincial de l'artillerie. De ce mariage est né celui qui suit:

Balthasar de Belchamps, écuyer, naquit à Metz, le 18 octobre 1666. Il était aide-major au régiment lyonnais, quand le 16 décembre 1692, il épousa Béatrix d'Auburtin, fille de Charles Auburtin, écuyer, conseiller au bailliage de Metz. De cette union provinrent six enfants.

Le mariage l'engagea sans doute à quitter l'état militaire, et le 9 mars 1693, il fut reçu conseiller au parlement. Le conseiller de Belchamps devenu veuf, se remaria, le 19 décembre 1707, à Elisabeth Le Bachelé, fille de M. Charles Le Bachelé, docteur en médecine et de dame Esther Duclos. De ce second mariage naquirent quatre enfants.

Le conseiller de Belchamps mourut à Metz, le 31 mars 1721, et fut enterré le lendemain au milieu du grand chœur de l'église de Sainte-Ségolène.

Le chevalier Laurent de Belchamps, seigneur

de Tallange, fils aîné du conseiller au parlement, a laissé un journal manuscrit commençant en 1724 et finissant en 1741. L'original existe à la bibliothèque de Metz et l'on y trouve beaucoup de particularités curieuses sur les faits et les familles de l'époque.

Un autre fils du conseiller Belchamps a épousé, en 1729, Suzanne de Buzelet, fille d'un lieutenant-colonel de dragons.

La famille de Belchamps était d'une ancienne noblesse originaire du Barrois. Elle ne fut pas toujours affectionnée à la France ; dans les premières années de son établissement, le parlement de Metz dut sévir contre Jean de Belchamps, chanoine de la cathédrale, et par un arrêt du 17 février 1637, il fit informer contre ce chanoine, qui était de ceux qui regrettaient les anciennes franchises de la cité. On l'accusa de tenir *des propos qui tendoient à sédition ou à détourner les subjects du roi du respect qu'ils devoient à la Cour*. On sait qu'à cette époque le parlement, nouvellement établi, éprouvait une violente opposition de la part du pays. C'est à ce chanoine Jean de Belchamps, que fut élevé dans la cathédrale le mausolée splendide qui était une des plus belles décorations de ce magnifique édifice. (*Hist. de la cathédrale de Metz*, II, 91).

La famille de Belchamps est représentée aujourd'hui à Metz, par N. de Belchamps veuf de N. Pichon, dont il a eu deux enfants : 1° M. Théodule de Belchamps, marié à demoiselle Aurélie O'Riodan, qui n'a que deux filles ; 2° demoiselle Eugénie de Belchamps, mariée à M. Charles de Tinseau.

Armes des Belchamps : *Ecartelé aux 1 et 4, d'azur au pal componné d'argent et de gueules de six pièces*, qui est Belchamps ; *aux 2 et 3, d'azur à la croix d'or chargée en cœur d'une étoile de sable*, qui est des seigneurs de Dieue, village voisin de Malainville, terre des Belchamps.

Alliances des Belchamps.

Buzelet : *D'azur à trois roses d'argent et à un croissant montant aussi d'argent posé en cœur.*

Martigny : *De gueules à la bande d'or, chargée d'une devise de gueules et sur le tout une grue volante de sable.* (Histoire de la cathédrale de Metz, II, 154.)

BELGRAND (François), reçu conseiller, secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, vers 1670, était remplacé en 1673.

A cette époque vivait à Toul, un François Belgrand, veuf de Marguerite Lemoyne. (*Mémoires manuscrits* de Demange Bussy).

BELISTEIN (Pierre), reçu avocat au parlement de Metz, le 4 janvier 1644, était peut-être de la famille Blistein ou Bilistein, dont parle Dom Pelletier. Cette famille portait : *D'argent au tigre lyonné d'azur, tenant entre ses pattes une masse d'or.*

BELLIÈVRE (Pierre de), né à Paris, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, le 3 mars 1611, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 octobre 1639, et conseiller au parlement de Paris, le 17 mai 1642. Il devint ensuite président en la seconde chambre des requêtes de la même cour.

Cette famille originaire de Lyon, qui a donné un chancelier de France et des magistrats recommandables, s'est éteinte en 1657.

Armes : *D'azur à la fasce d'argent, accompagné de trois trèfles d'or.*

BELLOY (Charles de), né en 1640, « homme » de condition de Picardie, qui a servi longtemps » dans l'infanterie, » dit l'intendant Turgot, était lieutenant de roi à Metz et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Lazare. Il avait obtenu des lettres patentes qui le nommaient conseiller d'honneur au parlement de Metz. Cette cour s'opposa à sa réception, par une délibération du 3 août 1690, et elle chargea le procureur général Nicolas de Corberon d'écrire au chancelier et au marquis de Louvois pour représenter au roi les inconvénients attachés à la réception de M. de Belloy. D'après l'édit d'institution, les lieutenants généraux, commandant la province des Trois-Évêchés, étaient seuls conseillers d'honneur, nés du parlement. Cependant il y avait déjà eu en 1678, dérogation aux dispositions de cet édit, en faveur de M. Pellart de Givry, simple lieutenant de roi de la ville de Metz. Le parlement répondait qu'à cette époque Louis d'Haussonville, comte de Vaubécourt, nommé lieutenant général au gouvernement de la ville de Metz et du Pays-Messin, n'était pas encore reçu, ne l'ayant été qu'en 1679. Le parlement de Metz faisait en outre remarquer que les prédécesseurs de M. Pellart de Givry, n'avaient jamais eu la prétention de se faire nommer et recevoir conseillers d'honneur et il citait

MM. de Roquepine, de Sérignant, de La Contour et de La Vogadre.

Ces remontrances ne furent pas écoutées. Une lettre du roi en date du 30 juin 1690, ordonnant que Charles de Belloy serait reçu conseiller d'honneur, fut lue en parlement le 1er septembre suivant, et le 4 du même mois, Charles de Belloy, fut reçu et prit séance en qualité de conseiller d'honneur.

La généalogie de la maison de Belloy a été approuvée par Clairambault et imprimée à Paris, en 1747.

Armes : *D'argent à trois fasces de gueules.*

BELO (Nicolas-François), était en 1743, conseiller du roi, commissaire, receveur et contrôleur en titre des saisies réelles de la cour du parlement de Metz et des juridictions de son enclos.

BELQUIENNE est le nom d'une famille messine qui existait déjà au commencement du XVIIe siècle. Vers 1680, Alexandre Belquienne était marchand d'ardoises à Metz et de son mariage avec Madeleine Proste, étaient nés plusieurs enfants.

L'un d'eux, Sébastien Belquienne, né vers 1667, devint conseiller du roi, greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace et obtint le titre de greffier en chef honoraire. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 4 septembre 1759, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il avait épousé dans l'église Saint-Victor de Metz, le 10 novembre 1694, Marguerite Gravelotte, fille de défunt Jean Gravelotte et de Marie Willaume. De ce mariage naquit celui qui suit :

Dominique Belquienne, né le 27 décembre 1697, était déjà en 1723, sur la liste des avocats du parlement de Metz. Ayant acheté vingt-deux mille livres la charge de conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, que possédait M. Cannetel, il fut reçu en cette qualité, le 8 mai 1727. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 mars 1732, à l'âge de trente-six ans environ. Dominique Belquienne avait épousé dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 21 mars 1730, Marguerite François, fille de défunt Nicolas François, conseiller du roi et son procureur des traites foraines de la généralité de Metz, et de dame Marguerite Bertrand.

Marguerite François, devenue veuve, épousa en 1733, Nicolas Le Chartreux, substitut du procureur général au parlement.

BELSUNCE de Castelmoron (Henri-François-Xavier), a rendu le nom de Belsunce immortel, par le dévouement héroïque qu'il déploya, comme évêque de Marseille, pendant l'horrible peste qui ravagea cette ville en 1720. Pour le récompenser, on lui offrit l'évêché de Laon, duché-pairie, qu'il n'accepta point. Il en fut dédommagé par deux riches abbayes dont l'une était celle de Saint-Arnould de Metz. Cette abbaye devenue vacante par la mort de M. de Chasot, premier président au parlement de cette ville, lui fut donnée en 1729 et cette cour souveraine le compta dès-lors parmi ses conseillers d'honneur. Ce vertueux prélat mourut en 1755, à Marseille, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les œuvres choisies de l'illustre évêque de Marseille ont été recueillies par le savant et modeste abbé Jauffret, encore aujourd'hui l'un des dignes chanoines de la cathédrale de Metz ; elles ont été imprimées en cette ville, chez Collignon, en 1822.

Armes : *D'argent à l'hydre de sinople.*

BENNELLE (Jean), d'une très-honorable famille messine, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634. C. Bennelle son fils, fit un voyage dans les Indes et à Batavia.

Armes : *Ecu d'argent chargé d'un vol de sable, au chef d'azur paré de trois étoiles d'argent.*

BENOIT (Nicolas-Antoine), fut reçu avocat au conseil souverain de Nancy, le 26 mai 1768, et au parlement de Metz, le 18 avril 1771.

BERAUD (Jean-Jacques), né à Paris, le 10 décembre 1672, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 novembre 1698, et décéda en 1707.

Armes : *D'azur à une bande d'or.*

Béraud (Michel), seigneur en partie de La Tour de Sanois, vivant à Metz, en 1696, portait les mêmes armes.

BERGA (Félix-Antoine), était avocat au parlement de Metz, en 1751.

BERGALIN (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mars 1679.

BERGER (Jean-François), né vers 1757, procureur au parlement de Metz, fils de Henry-Charles Berger, bourgeois de cette ville, et de demoiselle Marguerite Weber, épousa à Metz, le 20 février 1780, demoiselle Marie Deshayes, fille de M. Etienne Deshayes, ancien receveur particulier des amendes de la maîtrise des eaux et forêts, et de demoiselle Louise Méaux. Le baron Frédéric de Stiernberg, résidant à Metz, fut un des témoins de l'acte.

BERGERET (Jean-Louis), né à Paris, sur la paroisse Saint-Benoit, le 11 décembre 1641, fut reçu avocat général au parlement de Metz, le 25 octobre 1672, fonctions qu'il exerça avec beaucoup de distinction, jusqu'en 1686, époque à laquelle il fut appelé à un autre emploi.

BERINGHEN (Théodore de), avait été pourvu de la charge de conseiller au parlement, occupée auparavant par Jacques Deforges de Germinon; il se présenta vers 1670, mais il ne fut pas admis. Il épousa, en 1685, Elisabeth-Marie Goyon de Marcé, tante du marquis de Goyon, lieutenant-colonel général des dragons de France.

Armes : *D'argent à trois pals de gueules, au chef d'azur chargé de deux quintefeuilles d'argent.*

BERMOND (Jean-Baptiste de), fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 octobre 1633 et fut remplacé par son frère Martin de Bermond, qui fut installé le 12 mai 1640. Martin de Bermond ne fit que paraître à Toul, où siégeait alors le parlement, et le 29 novembre de la même année, il fut reçu conseiller au parlement de Paris.

Armes : *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion arrachées de même.*

BERNAGE (Jean-Louis de), fils de M. de Bernage, ancien intendant de Toulouse, prévôt des marchands de Paris, en 1758, montra dans sa jeunesse des dispositions extraordinaires. Le 21 janvier 1731, en présence des états assemblés de la province de Languedoc dont son père était intendant, il donna des preuves d'une étonnante capacité de mémoire et d'érudition. Le programme de ses exercices fut vraiment effrayant. Ce jeune homme était, dit le *Mercure de France*, une seconde édition de Pic de la Mirandole.

Le chevalier Jean-Louis de Bernage, seigneur de Vaux, devint conseiller d'état et grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et fut ensuite intendant au département de Metz, frontières de Champagne, de Luxembourg et de la Sarre, du 21 mars 1756 au mois d'octobre 1766.

Le titre d'intendant lui donnait le droit de séance au parlement. Il paraît ne pas avoir usé de ce privilége et n'avoir eu pendant les dix ans de son intendance que des rapports peu agréables avec cette cour souveraine. Il avait blessé le premier président et le procureur général du parlement et par contre-coup la compagnie tout entière, en refusant à ces deux premiers magistrats d'user, comme l'avaient fait leurs prédécesseurs, de la glacière qui était entretenue par la ville. Cette glacière était située près de la balustrade en fer qui, du côté de la Moselle, bordait l'ancien jardin de Boufflers portant encore ce nom aujourd'hui. M. de Bernage avait vu avec peine les poursuites intentées contre son subdélégué à Sedan. (Voir *Hist. du Parlement de Metz*, p. 445, etc.) Toutes ces circonstances entretinrent le désaccord entre l'intendant et le parlement.

Armes : *D'or à trois fasces de gueules, chargées chacune de cinq sautoirs d'argent alaisés.*

BERNARD (Benigne) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1654. Son prénom indiquerait qu'il était bourguignon et qu'il avait accompagné à Metz le premier président Anthoine de Bretagne.

BERNARD (Bernard), avocat en parlement, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 février 1679. A cette époque vivait en cette ville un sieur Bernard, écuyer, époux d'une demoiselle Collet ou Collot. Le conseiller Bernard Bernard était remplacé en 1683.

Nous n'avons pu vérifier si ce conseiller était le même que Bernard Bernard, intendant de l'abbaye royale de Saint-Cyr, père de Michel Bernard de Beauregard, colonel de cavalerie pour le service du roi, seigneur de Chenevière, Conflans, Beauregard et autres lieux. Le colonel Bernard de Beauregard épousa, le 28 janvier 1713, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, mademoiselle Marie-Angélique de Saint-Just, fille de défunt messire Gustave-Adolphe de Saint-Just, seigneur de Saint-Just, Mézéray, Marsilly, Ogy, Chavaincourt, Viller, Chanlay, et de dame Marie

Allion, celle-ci d'une famille messine. Les témoins du mariage furent M. de Saint-Just, officier, le comte d'Anglure, M. de Sérinchamps et M. de Custine.

Nous ignorons également s'il existait d'autres rapports que des rapports de nom entre ceux dont il vient d'être parlé et celui qui suit :

Bernard Bernard, reçu avocat au parlement de Metz, le 31 août 1750, fut installé substitut du procureur général en cette cour souveraine, le 11 juin 1762 et décéda en cette ville, sur la paroisse Sainte-Croix, le 12 janvier 1789.

BERNARD (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1685, fut nommé procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Bourmont, en Lorraine, le 19 avril 1693.

Armes : *De gueules au sautoir d'argent, et sur le tout un lion d'azur, lampassé et couronné d'or, tenant entre ses pattes une épée emmanchée de même.* (Dom Pelletier).

BERNARD est aussi le nom de famille de quatre avocats du parlement de Metz, qui avaient étudié à Pont-à-Mousson et qui ont été reçus : 1° Florimond Bernard, le 17 août 1690 ; 2° François-Joseph Bernard, le 5 juillet 1691 ; 3° Louis Bernard, le 30 août 1694 ; 4° Claude Bernard, le 24 novembre 1698.

BERNIS (François-Joachim-Pierre de), né en 1715, cardinal en 1758, était conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, en 1750, comme abbé.

Armes : *D'azur à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion grimpant lampassé et armé de même.*

BERRAUD (Louis), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 novembre 1636.

BERRAUD (Dominique), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 novembre 1640.

BERSAUX (Nicolas), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

BERTAL (Jérôme), né à Vienne, était d'une fort bonne famille dont plusieurs membres ont fait partie du parlement de Grenoble ou exercé les premières charges dans la province du Dauphiné. Il fut successivement lieutenant au bailliage de Vienne, avocat général en la cour des aides de cette ville, en la cour souveraine de Bresse et conseiller au parlement de Metz, où il fut reçu, le 2 février 1662. Après vingt-cinq années de services recommandables, il obtint le titre de conseiller honoraire, le 8 octobre 1687.

BERTHELOT de Saint-Laurent (Louis-Henri), était fils de François Berthelot, commissaire général d'artillerie qui mourut en 1712, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et en faveur de qui l'île d'Orléans, dans le Canada, avait été érigée en comté sous le titre de Saint-Laurent. Il était neveu de Geneviève Berthelot qui avait épousé Jean-Baptiste Ravot d'Ompreval, premier président du parlement de Metz.

Louis-Henri Berthelot de Saint-Laurent, né à Paris, sur la paroisse Saint-Eustache, le 15 novembre 1676, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 mars 1721, devint président à mortier, le 7 septembre 1722 et mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1749.

Armes : *D'azur à trois têtes de léopard d'or, chacune couronnée d'une fleur de lis de même.*

BERTHIER (Jacques), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

BERTIER (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 décembre 1655.

BERTHOLLET (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 août 1702.

BERTIN (Louis de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1698.

BERTIN de Fays (Charles-Nicolas), né à Paris, le 18 avril 1683, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 24 octobre 1729. Il décéda le 4 mai 1739.

BERTINET de Souhaime (Claude de), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 mars 1742.

Armes : *D'argent à l'aigle de sable au vol éployé et couronnée d'or.* (Dom Pelletier.)

BERTRAND (Nicolas-Louis), était secrétaire, greffier de la ville de Metz, quand le 12 octobre 1655, il épousa, dans l'église Saint-Gorgon, demoiselle Marie Grenet. Il devint conseiller du roi, trésorier du bureau des finances de la généralité de Metz, et laissa de son mariage avec Marie Grenet, plusieurs enfants. Madeleine Bertrand, leur fille, épousa Claude Gabriel et fut la mère du célèbre avocat Claude-Louis Gabriel. Une autre fille épousa Jean-Gabriel-Georges de Lesseville, devenu conseiller au parlement de Metz, en 1727. Enfin Nicolas-Louis Bertrand laissa deux fils qui furent des magistrats distingués et devinrent eux-mêmes, la souche de magistrats plus distingués encore.

Louis Bertrand, fils aîné de Nicolas-Louis Bertrand et de Marie Grenet, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 2 septembre 1668. Il était seigneur en partie de Jussy, Charly et Fourcheux; on l'appelait Bertrand l'aîné. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 novembre 1694 et devint conseiller honoraire, le 18 juillet 1729. Louis Bertrand, après avoir été frappé de plusieurs attaques d'apoplexie et avoir pris vainement les eaux de Bourbonne, succomba le 6 février 1730, à quatre heures du matin, et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Gorgon. Il laissa quatre-vingt-dix mille livres de fortune et ne fit pas de testament.

Gabriel, dans ses *Observations sur les coutumes du Parlement de Metz*, T. Ier, p. 243, nous apprend que le conseiller Bertrand l'aîné, possédait un manuscrit sur les coutumes de Metz.

Il avait épousé, en 1696, Judith de Goz, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Pierre-Georges Bertrand de Fourcheux, écuyer, lieutenant au régiment de Provence, périt d'une manière bien déplorable. Il fut assassiné le 5 juin 1727, à dix heures du soir, dans la rue Taison, à Metz, par quatre valets d'officiers du régiment de Boufflers égarés par une fatale méprise. Son fils aîné est celui qui suit:

Nicolas-Louis-François Bertrand, né à Metz, en 1705, succéda à son père dans la charge de conseiller au parlement de Metz, où il fut admis le 17 février 1729. Il fut l'un des magistrats les plus instruits de cette cour souveraine. Il joua un grand rôle lors de l'expulsion des jésuites par le parlement de Metz, en 1762 (Voir *Hist. du Parlem. de Metz*, p. 453 et suiv.). Il fut chargé particulièrement de rendre compte des constitutions des jésuites pendant que son collègue, le conseiller Jacques Michelet de Vatimont, était chargé de rendre compte de leurs doctrines. Ces comptes-rendus ont été imprimés conjointement; il en existe deux éditions, l'une in-4°, l'autre in-12.

Deux ans plus tard, le conseiller Nicolas-Louis-François Bertrand fut, avec plusieurs autres membres de sa compagnie, frappé par une lettre de cachet, à l'occasion des mesures ordonnées par le parlement, relativement au cadastre général et à la liquidation des dettes de l'état (*Hist. du Parlement de Metz*. p. 442 et 443). En 1767, il fut par élection nommé maître-échevin de la ville de Metz, il se trouvait alors à Paris pour les affaires du parlement, et le 8 mai, il écrivit à sa compagnie pour obtenir d'elle, la permission d'accepter le maître-échevinat. Le parlement lui fit répondre par le président Dutertre que la cour verrait avec une grande satisfaction le choix du roi se réunir aux vœux du peuple et Sa Majesté l'agréer comme maître-échevin. Le conseiller Bertrand remercia la cour de son témoignage et lui demanda l'autorisation de retourner à Metz, ce qui lui fut accordé. Son séjour à Paris pour les affaires du parlement avait duré longtemps.

La suppression des parlements, en 1771, enleva à Nicolas-Louis-François Bertrand, sa charge de conseiller; mais il continua à remplir ses hautes fonctions municipales. Le parlement ayant été rétabli en 1775, il voulut reprendre sa place parmi les magistrats de la cour; mais elle opposa à sa prétention l'édit de 1775, qui déclarait l'incompatibilité entre les fonctions de conseiller et d'autres fonctions et elle exigea qu'il fit son option. Nicolas-Louis-François Bertrand, par une lettre du 14 novembre suivant, déclara opter pour la place de maître-échevin et renoncer au titre de conseiller au parlement de Metz. Dans cette lettre, il se plaignit amèrement de la rigueur avec laquelle on le traitait après quarante-sept années de dévouement pour la cour. La plainte de l'ancien magistrat n'était pas sans fondement. On lui opposait l'article 7 de l'édit de rétablissement de 1775. Mais cet article qui prohibait le cumul de plusieurs fonctions, ne demandait une option qu'aux anciens titulaires d'offices, qui depuis la suppression de la cour en 1771, avaient accepté d'autres fonctions. Bertrand n'était pas dans ce cas; il était investi de la dignité de maître-échevin depuis 1767 et il avait, pendant plusieurs années cumulé ces

fonctions avec celles de conseiller, de l'agrément de sa compagnie. Le personnel de la cour avait reçu de nombreuses modifications lors de son rétablissement en 1775, son esprit s'était aussi modifié sans doute. Le magistrat qui avait montré tant de vigueur contre certains actes du ministère et contre la société des jésuites ne jouissait plus de la même faveur qu'autrefois. Nicolas-Louis-François Bertrand, mourut à Metz, le 20 novembre 1783, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il avait épousé, le 9 juin 1783, dans l'église Saint-Martin de Metz, une riche héritière, mademoiselle Anne-Joseph de Saint-Didier, fille de messire Claude-Alexandre de Saint-Didier, conseiller au parlement et de défunte dame Anne Bonneau.

Claude-François Bertrand, oncle du précédent, était fils de Louis Bertrand et de Marie Grenet. On l'appelait Bertrand le cadet, pour le distinguer de son frère Bertrand l'aîné, reçu conseiller en 1694. Bertrand le cadet naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 13 mai 1684, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 16 mai 1707. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 13 juillet 1737, et fut inhumé le lendemain, dans le chœur de la chapelle de Saint-Nicolas de l'église Saint-Simplice.

Bertrand le cadet, avait épousé dame Nicole George, fille de Jean George, conseiller du roi, trésorier de France et de Pierrette Vassart. Nicole George était la sœur de Christophe George dit Vassart, devenu conseiller au parlement de Metz, en 1711.

Du mariage de Bertrand le cadet, et de Nicole George, naquit celui qui suit :

Louis-Pierre Bertrand de Chailly, né le 27 décembre 1709, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 octobre 1735.

Bertrand de Chailly était un magistrat aussi distingué par ses lumières que par son zèle. En 1764, il fit partie de la commission envoyée au contrôleur général des finances qui l'avait demandée. (*Hist. du Parlement de Metz*, p. 444). Peu de temps après, il fut chargé de l'instruction d'un procès criminel d'une haute importance ; en accomplissant ses devoirs, il compromit sa santé. (*Hist. du Parlement de Metz*, p. 445.) Bertrand de Chailly cessa ses fonctions en 1771, lors de la suppression du parlement par le chancelier Maupeou. Il n'existait plus en 1786.

Louis-Pierre Bertrand avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 10 novembre 1740, mademoiselle Marguerite-Henriette de Salomon, fille de messire Pierre de Salomon, conseiller correcteur à la chambre des comptes du parlement de Metz et de dame Anne Lefebvre. Marguerite-Henriette de Salomon était veuve quand elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 7 août 1786. Marie-Louis-François Barandiery Mont-Mayeur Dessuile, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Champagne, son petit-fils, assista à son enterrement.

Louis-Pierre Bertrand de Chailly, fut le père de celui qui suit :

Claude-François Bertrand de Boucheporn fut un de ces hommes d'élite qui projettent une auréole de gloire sur le pays qui les a vus naître, sur la famille dont ils sont sortis et sur les compagnies auxquelles ils ont appartenu.

Bertrand de Boucheporn naquit à Metz, le 4 novembre 1741, fut reçu avocat au parlement de Metz en 1761 et avocat général en cette cour, le 13 juin 1768. La suppression des parlements en 1771, vint l'arrêter dans la carrière du ministère public, où il s'était montré avec une autorité de talent qui s'était développé avec éclat dans la célèbre affaire de M. Le Bœuf de Valdahon contre le marquis de Monnier.

Nous n'aimons pas à répéter ce qui se trouve déjà dans des livres et nous renvoyons pour ce procès à la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, au mot *Boucheporn*, et principalement aux sources qui y sont indiquées. Nous ajouterons seulement que l'extrait du plaidoyer de M. l'avocat général dans cette affaire, publié à Nancy, chez Pierre Barbier, est suivi d'une pièce d'environ trois cents vers, ayant pour titre, *Requête de mademoiselle de M**** (Monnier), *au Parlement de M**** (Metz), et commençant ainsi :

« Dans ce sénat auguste où l'honneur et la haine,
» Font retentir ma faute et connaître ma peine,
» Je viens par la douleur et par la vérité,
» Défendre mon époux contre un père irrité. »

Bertrand de Boucheporn fut bientôt admis au conseil du roi, et en 1775, il fut nommé à l'intendance de la Corse. Il remplissait ces fonctions, quand des lettres patentes du roi lui accordèrent en 1780, le titre de conseiller d'honneur au parlement de Metz. Au mois d'avril suivant, il présenta sa requête à la cour et voici les titres qu'il

prenait dans cette pièce. « Claude-François Bertrand de Bouchepom, chevalier, conseiller du » roi en tous ses conseils, maître des requêtes » ordinaire de son hôtel, intendant de justice, » police, finances, vivres, près de ses troupes, » commis départi pour l'exécution de ses ordres » dans l'étendue de l'ile de Corse et autres en » dépendant, ordonnateur, conservateur et réformateur général des bois et forêts de ladite » ile, commissaire de Sa Majesté aux assemblées » des états dudit pays et pour l'administration » générale des bureaux de santé établis dans les » ports. » En rappelant ces titres, nous n'avons pas voulu simplement étaler une série de dénominations fastueuses, nous avons voulu montrer quels étaient les pouvoirs étendus de Bertrand de Bouchepom dans l'ile de Corse. C'était presque un vice-roi. Il se présenta en personne au parlement pour prêter son serment de conseiller d'honneur, ce qui eut lieu avec beaucoup de solennité le 23 avril 1781. Le lendemain il siégea avec la cour et le surlendemain, il suivit avec la compagnie tout entière la procession générale de saint Marc. Il était beau de voir Bertrand de Bouchepom, l'intendant de la Corse, l'homme investi de pouvoirs immenses, marcher au milieu d'une compagnie où sa famille et lui-même s'étaient illustrés par leurs talents. Il devint, en 1785, intendant de Pau et de Bayonne. La révolution l'arracha à ses fonctions; et après avoir gémi quelque temps dans les prisons de Toulouse, le magistrat éloquent, l'administrateur dévoué porta sa tête sur l'échafaud.

Bertrand de Bouchepom a laissé, de son mariage avec N. Dancerville qui fut marraine de Louis Bonaparte, roi de Hollande (Voir la *Biographie de la Moselle*, T. IV, p. 501.)

1° René Bertrand de Bouchepom, ex-préfet du palais de Louis Bonaparte, roi de Hollande, né en 1770, marié en 1803, à N. Tinot, fille d'un ancien avocat de Metz, receveur général des finances, à Chaumont, où sa branche subsiste encore.

2° Louis Bertrand de Bouchepom, marié à N. Desportes, fille de l'ex-préfet de Colmar, grand maréchal du palais de Jérôme, puis directeur des postes à Metz, dont il a eu plusieurs enfants, et entr'autres: Félix Bertrand de Bouchepom, ingénieur des mines à Toulouse, et Charles Bertrand de Bouchepom, capitaine d'artillerie.

3° Enfin Marie-Honoré Bertrand de Bouchepom, préfet du palais de Jérôme, marié à Joséphine Poutet, mort à Metz, laissant une fille unique, Judith, mariée à M. Auvity, colonel d'artillerie.

Armes: *Ecartelé aux 1 et 4, d'azur à une pomme de pin d'argent, feuillée et tigée de même; aux 2 et 3, de gueules à trois annelets d'or entrelacés.*

BERUS (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 6 juin 1695, fut nommé juge gruyer dans les terres dépendantes de l'abbaye Saint-Mansuy de Toul, le 9 juin 1722.

BESCHEFER de Vertel (Louis-Jean-Antoine), né à Vitry-le-Français, le 1er mars 1753, était d'une famille distinguée de cette ville. Déjà en 1625 noble homme, Pierre de Beschefer, était lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller au bailliage de Vitry, et depuis 1690, le bisaïeul, l'aïeul et le père de Beschefer de Vertel avaient été successivement conseillers d'honneur au présidial de Vitry. Lui-même, après avoir fait son droit à l'université de Rheims fut nommé conseiller du roi au présidial de Vitry. En 1782, Louis-Jean-Antoine Beschefer de Vertel, écuyer, épousa Julienne-Elisabeth de Cabouilly, fille de François de Cabouilly, seigneur de Maizières, conseiller au parlement de Metz. Peu de temps après, il devint conseiller en cette cour souveraine et fut honoré comme ses auteurs l'avaient été, du titre de conseiller d'honneur au présidial de Vitry.

Nous ignorons à quelle époque il a cessé ses fonctions.

Armes: *D'azur au chevron d'argent, accompagné de deux molettes à six rais d'or en chef et d'une rose de même en pointe.*

BESSER (Jacob), seigneur voué de Montigny, fils de Sébastien Besser, décéda à Metz, à l'âge de soixante-quatorze ans, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 août 1692. Sa veuve Anne Lecocq, décéda en cette ville, à l'âge de quatre-vingts ans, le 21 août 1701. De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

L'un d'eux Denis Besser, de l'université de Toulouse, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1674, et conseiller au bailliage de cette ville, le 30 septembre 1677. Après avoir été échevin de l'hôtel-de-ville, il mourut le 7 juin 1728, à l'âge de soixante-dix-huit ans, sans

laisser d'enfants de son mariage avec Françoise Dilange.

Jacob Besser, frère du précédent, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 février 1693, et devint un an plus tard, conseiller clerc au conseil supérieur d'Alsace. Après avoir résigné ces fonctions, il devint prêtre écolâtre et archidiacre de la cathédrale de Metz; il avait cette qualité, lorsqu'il fut reçu conseiller clerc au parlement de cette ville, le 21 décembre 1724. Il décéda le 26 mars 1741, et fut enterré dans la chapelle de sa famille dans l'église Saint-Victor.

Sébastien Besser, seigneur de Secourt, frère de Denis et de Jacob, dont il vient d'être parlé, devint trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz; il épousa Anne Gennin, et mourut à quarante-six ans, le 18 juin 1695; la veuve est décédée en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 12 juin 1721, à l'âge de soixante-douze ans.

Deux enfants, nés de ce mariage, furent conseillers au parlement de Metz et transmirent leurs charges à leurs enfants.

Un troisième fils, François Besser, de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 octobre 1709, et épousa en 1730, Jeanne Jeoffroy de Servigny.

Charles - Joseph Besser de Secourt, né le 14 décembre 1677 de Sébastien Besser et d'Anne Gennin, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 janvier 1701, et obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées le 19 septembre 1730. Il avait épousé Anne-Louise Pantaléon, mourut à Metz le 3 janvier 1741, et fut inhumé le lendemain sous l'autel de la Sainte-Vierge, dans l'église Sainte-Croix. Il avait eu pour successeur au parlement son fils, qui suit :

Pierre-Philippe-Clément Besser, né le 23 novembre 1704, fut reçu conseiller au bailliage de Metz, le 23 juillet 1728, et conseiller au parlement de cette ville, le 12 décembre 1729. L'époque de la cessation de ses fonctions nous est inconnue; il avait épousé, en 1729, Anne-Thérèse Dilange, et mourut à Metz, le 5 mai 1774.

Jacob-Philippe Besser, fils du précédent, était né le 9 mars 1732. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 novembre 1757, fonctions qu'il exerça jusqu'à la suppression de cette cour en 1771. Il alla se fixer à Nancy où il fut reçu, le 2 décembre de cette année, conseiller à la cour souveraine de Lorraine; il avait épousé en 1759, Suzanne Couët de Lorry, et mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1817.

Nicolas-Sébastien Besser de Charly, grand-oncle du précédent, était le frère de Charles Joseph Besser de Secourt, reçu conseiller en 1701. Besser de Charly était né le 5 octobre 1689. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 avril 1712, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1736. Le 19 octobre 1737, il fit enregistrer ses lettres d'honneur. Il mourut à Metz, le 28 janvier 1740, et fut inhumé dans la chapelle des fonts baptismaux de l'église Saint-Victor.

Besser de Charly avait épousé en premières noces Anne le Bachelé, dont il eut Jean-Paul qui suit, et en secondes noces Jeanne d'Auburtin, fille de Nicolas-François d'Auburtin, conseiller au parlement de Metz. Elle était décédée le 4 août 1724. De ce dernier mariage naquit Barbe-Lucie Besser, qui épousa Etienne-François Georgin de Mardigny, conseiller au parlement de Metz.

Jean-Paul Besser de Charly, né le 13 avril 1713, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 septembre 1736, en remplacement de Nicolas-Sébastien Besser de Charly, son père. Il épousa Marguerite Thibaut de Menonville, mourut le 15 décembre 1783, et fut inhumé le lendemain dans le parvis de l'église Saint-Marcel. Il était père de madame Durand de Sorbey et d'un fils qui, mort sans enfants, a laissé par testament la terre de Landonvillers à M. le baron de Montigny. M. Besser, chef d'escadron d'artillerie en retraite, demeurant aujourd'hui à Metz, et M. Auguste Besser, chef d'escadron d'artillerie, sont de la branche des Besser de Secourt, et aujourd'hui les seuls descendants de la famille Besser.

Armes des Besser : *D'or au cerf de gueules et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Armes d'Anne Lecocq, épouse de Jacob Besser, seigneur de Montigny, décédé en 1692 : *D'argent à une fasce d'azur accompagnée en chef de deux étoiles de gueules surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur, et en pointe de trois étoiles de gueules posées 2 et 1.*

BESSET (Henri), deuxième du nom, écuyer, seigneur de la Chapelle-Millon, né le 10 août 1669, était fils d'Henri Besset, contrôleur général des bâtiments du roi. Sa mère Charlotte

Dongois, était la nièce maternelle de Boileau-Despréaux, et sœur du célèbre Nicolas Dongois, greffier en chef du parlement de Paris. Henri Besset de la Chapelle-Millon, après avoir été avocat au parlement de Paris et premier commis de M. Phelipeaux, secrétaire d'état, fils de M. de Pontchartrain, contrôleur général des finances, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 1er septembre 1698. Il obtint après de longs services le titre de conseiller honoraire et devint ensuite secrétaire du conseil de la marine ; il mourut universellement regretté, le 19 avril 1748.

Armes : *D'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, à un chef d'argent abaissé.*

BÉTHUNE (Hypolite de), évêque et comte de Verdun, de 1681 à 1720, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 13 décembre 1694. Il mourut à Verdun, le 24 août 1720.

Armes : *D'argent à la fasce de gueules.*

BEURREY (Pierre), fut pourvu, le 16 septembre 1703, de l'office de conseiller, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace.

BEUVERAN de la Loyère (Jacques-Auguste), né à Dijon, le 20 octobre 1661, était avocat au parlement de Toulouse, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 janvier 1693. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 16 juin 1715.

Armes : *D'azur au bœuf de gueules passant ou errant.*

BEUVILLERS (Christophe de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mars 1678. Beuvillers (Joseph de) était procureur du roi au bailliage de Toul en 1697.

Armes : *D'azur à trois roses d'or, une en chef à senestre et deux en pointe, au franc quartier aussi d'or chargé d'une rose de gueules.* (Dom Pelletier.)

BEXON du Coing (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 septembre 1685, fut nommé conseiller au bailliage d'Épinal, le 30 novembre 1685.

Les Bexon du Coing, anoblis en 1719, portaient : *D'azur au sautoir d'argent et une tête de cerf de front au naturel mise en cœur et brochant sur le tout, languée de gueules et allumée d'argent.* (Dom Pelletier.)

BEY de Batilly (Denis), était lieutenant du président royal Viart, sous le règne de Henri IV. En 1599, les trois-ordres de la ville de Metz se plaignirent de ses abus de pouvoir. Il exerçait ses fonctions avec rigueur et on lui imputait d'avoir menacé un conseiller de la justice échevinale de Metz, *de le faire tirer hors de sa maison, les pieds devant, en signe d'ignominie, comme s'il avait commis crime sujet à réparation.* Il fut l'un des accusateurs de Pierre Joly, le procureur général et l'un des soutiens de l'administration tyrannique des frères Sobole. En 1606, le président royal Jacques Viart, indigné des usurpations de son lieutenant, revint à Metz et se remit dans l'exercice de sa charge.

Le sceau de Denis Bey de Batilly, était chargé d'un lion rampant.

BEYERLÉ (Jean-Louis), seigneur de Nidervillers, Winschwiller, Schnecken, Buch, etc., prêta serment devant le parlement de Metz, le 19 mars 1736, en qualité de conseiller du roi, directeur et trésorier particulier de la monnaie de Strasbourg. De dame Marie-Marguerite Chalon, sa femme, naquit celui qui suit :

Jean-Pierre-Louis Beyerlé de Nidervillers, né le 23 août 1738, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1762 et conseiller en cette cour souveraine, le 23 août 1770. Sa réception comme conseiller eut lieu dans des circonstances remarquables que nous avons fait connaître dans l'*Histoire du Parlement*, pages 477 et 478. Il vit arriver bientôt la suppression du parlement et alla se fixer à Nancy comme conseiller à la cour souveraine de Lorraine. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur la fabrication des monnaies. On peut consulter à cet égard la *Biographie de la Lorraine*, par Michel, et les *Mémoires de la société de Nancy*, an XI, 1803.

Beyerlé de Nidervillers avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 11 juillet 1769, Marie-Françoise Dubuat, âgée de vingt-un ans, fille de messire Charles-François-Augustin Dubuat, écuyer, seigneur de Coin, conseiller au parlement de Metz, et de feue dame Marie-Françoise Willemin. Messire Charles Beyerlé,

chevalier, brigadier des armées du roi, oncle paternel de l'époux, avait été l'un des témoins du mariage.

BIBERON (Jean-Baptiste), fut, le 4 novembre 1703, pourvu de l'office de conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, office créé par l'édit du mois d'octobre 1701.

Jean Biberon, président en l'élection de Rosey, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 31 janvier 1724.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

BICLAIN (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 février 1693.

BICQUILLEY (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juin 1676, et conseiller au bailliage de Toul, le 15 avril 1680. Sept ans plus tard, un Jean-Baptiste Bicquilley était nommé maitre-échevin de cette ville.

Charles-François Bicquilley, né vers 1686, fit son droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mars 1708. Il exerça pendant plus de vingt-quatre ans les fonctions de lieutenant général de police de la ville de Toul, depuis le 3 janvier 1709, jusqu'au 22 juin 1733. Il obtint alors des lettres de vétérance qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 8 août de cette année.

En 1751, un Bicquilley, lieutenant particulier au bailliage de Toul, fut nommé maire de cette ville. Cette dignité municipale fut encore accordée à un membre de cette famille, en 1769.

Claude-François de Bicquilley, était major de la place de Toul, en 1776. En l'absence de M. de Taffin, lieutenant de roi, il avait autorisé l'assemblée des notables de Toul, afin de protester contre le brevet qui constituait en chapitre noble, le chapitre de la cathédrale de cette ville. L'assemblée des notables Toulois avait eu lieu le 7 novembre 1776. Les citoyens s'étaient assemblés au son de la cloche de leurs paroisses respectives, selon l'usage observé de tous les temps. Quarante notables avaient été nommés dans chaque paroisse, et les notables réunis avaient choisi pour leurs députés les curés de la ville pour s'opposer à l'enregistrement du brevet qui accordait une décoration et le privilége de chapitre noble aux chanoines de la cathédrale (Voir *Hist. du Parlement de Metz*, p. 506).

MM. de Taffin et de Bicquilley avaient montré une grande opposition dans cette circonstance, et le major de place pour avoir permis l'assemblée des notables, fut condamné à deux mois de prison.

Armes des Bicquilley : *D'azur à une pyramide d'argent maçonnée de sable.*

BIET de Mallebranche (Mathurin), après avoir exercé la profession d'avocat, devint conseiller et lieutenant général au bailliage de Bourges. Il remplissait ces fontions, quand il fut choisi pour l'un des commissaires nommés par lettres patentes du 7 juillet 1633, afin de procéder à l'établissement du parlement de Metz et d'y remplir par commission, la charge de conseiller. Il fut reçu conseiller en titre aussitôt après l'installation de cette cour, le 13 septembre 1633, et lorsqu'en 1634, Louis XIII établit un conseil souverain à Nancy, Mathurin de Mallebranche fut l'un des magistrats désignés pour y remplir des fonctions par commission. Gobineau de Montluisant ne l'a pas oublié dans sa *Royale Thémis* (15e acrostiche). Mathurin de Mallebranche devint conseiller au parlement de Paris, le 26 mai 1644 et laissa sa charge de conseiller au parlement de Metz à Anthoine, son fils.

Anthoine de Mallebranche fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 mars 1645, et il mourut en 1655, à l'âge de trente-deux ans. Il fut remplacé par son frère Nicolas, qu'il avait institué son légataire universel.

Nicolas de Mallebranche, reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 juillet 1653, fut reçu en la même qualité au parlement de Paris, le 23 août 1659.

Les Biet de Mallebranche étaient originaires de Berry, et on peut consulter sur cette famille La Thomassière.

Armes : *D'or à la bande d'azur accompagnée de deux lions rampants de sinople.* (Chevillart.)

BILLET (Martin), sieur de Fasnières et de Saint-Livier, d'une famille noble de Champagne, était né à Châlons-sur-Marne, le 7 juillet 1613. Après avoir été avocat général à la cour souveraine des Salines, établie à La Rochelle, il fut reçu procureur général au parlement de Metz, le 16 octobre 1643.

Ses sympathies pour les protestants ne lui avaient pas attiré la confiance et la bienveillance de ses collègues. En 1647, il était intervenu au nom de la cour, dans une instance pendante aux requêtes de l'hôtel de Paris, entre un procureur au parlement et les échevins de la ville de Toul. Le parlement le désavoua et lui fit défenses de former à l'avenir des interventions sans l'ordre ou le consentement de la compagnie. La cour suspendit même, en 1652, M. Billet de Fasnières, de ses fonctions de procureur général, mais en 1653, elle leva l'interdiction prononcée contre lui. Il résigna sa charge en 1654, mais ayant voulu la reprendre en 1659, la cour s'y opposa, et par un arrêté du 3 octobre de cette année, elle décida que *pour bonnes considérations*, M. Billet de Fasnières ne pourrait être, sous aucun prétexte, pourvu à l'avenir d'une charge quelconque dans la compagnie.

C'est sur les conclusions du procureur général Billet de Fasnières, que le parlement de Metz a rendu, en 1649, un arrêt qui a une certaine importance historique. Les troubles de la Fronde avaient fait prendre la résolution de convoquer les États-Généraux du royaume à Orléans, pour le 15 mars de cette année; convocation remise ensuite au mois d'octobre; et des ordres avaient en conséquence été adressés au bailliage de Metz. Le parlement rendit, le 14 avril de cette année, un arrêt qui ordonna que l'assemblée des trois-ordres de la ville pour procéder à la nomination de leurs députés aux États-Généraux, se ferait sur les mandements du bailli de la même ville ou de son lieutenant. On sait d'ailleurs que les États-Généraux, n'ont pas été tenus à cette époque, et les historiens n'ont point parlé de ce projet de convocation. (*Recueil des édits, etc., enregistrés au parlement de Metz*, II, 243.)

Armes: *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux moulinets de même, emmanchés d'or, et en pointe d'une épée aussi d'or posée en pal, la pointe en bas.*

BIRKENWALD (Wolfang-Louis de), né le 15 juillet 1654, fut reçu conseiller, chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 18 décembre 1698; il était remplacé en 1711.

BIZOUARD (Zacharie), reçu conseiller, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, en 1679, mourut en cette ville, le 13 octobre 1680 et fut inhumé le lendemain dans la grande nef de l'église Sainte-Croix. Marie Arcelot, sa femme, lui survécut.

François Bizouard, né le 3 août 1643, à Mont-Saint-Jean, fut reçu conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, au mois de juillet 1692. Son office fut supprimé par l'édit de 1715. Une de ses petites filles vivant en 1786, signait: *Bizouard Monrambeaux*.

Marie-Lazard Bizouard, écuyer, seigneur de Montille, la Cosme et Dorand, était né le 30 juin 1669, à Dianfey. Il était avocat au parlement de Dijon, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 juillet 1702. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 18 juillet 1735. Le conseiller Marie-Lazard Bizouard signait: *de la Cosme.*

Armes: *D'azur à deux chevrons d'or accompagnés en pointe d'un lion de même.*

BLAIR est une ancienne famille écossaise dont une branche s'est établie à Metz et a fourni des hommes distingués dans la magistrature, l'administration et l'armée. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'origine de cette famille qu'en donnant un extrait d'une lettre que le célèbre romancier Walter-Scott, écrivait le 30 décembre 1828, de son château d'Abbotsford à un de ses cousins, qui lui avait demandé des renseignements sur sa parenté avec les de Blair de France. L'original de cette lettre est en la possession de M. de Dommartin, de Metz; nous donnons la traduction qui en a été faite pour cette famille.

« Le mot *Blair* signifiait anciennement bataille ou plutôt champ de bataille, et plusieurs » endroits en Écosse sont ainsi nommés. Ceux-» ci, comme bien d'autres désignations locales, » ont été pris par des personnes qui y demeu-» raient et peu à peu sont devenus des noms de » famille. Mais ces nombreuses familles du nom » de Blair, sont ordinairement considérées par » les généalogistes comme étant sorties d'une de » ces deux familles: Blair de Blair, dans le comté » d'Ayr, et Blair de Balthayock, dans le comté » de Perth ou d'Angus, et le nord de l'Écosse.

» Il paraît que la branche de la famille dont » M. de Dommartin est sorti, vient de la famille » de Balthayock. Cette famille paraît s'être dis-» tinguée environ l'an 1214. Je m'imagine que » le Blair d'où cette famille prit le surnom était » Blair dans le comté de Kinross, appelé aujour-» d'hui Blair Adam. Le nom de Blair ou de » bataille donné à cette terre, vient d'une sortie » que firent les Calédoniens contre la neuvième

» légion romaine qu'ils détruisirent presque en-
» tièrement. Une grande partie de cette bataille
» fut donnée sur la terre de Lochar, possédée
» maintenant par ma belle-fille et mon fils.

» Toute la généalogie de cette famille se
» trouve dans le livre intitulé : ***Douglass's scot-***
» ***tisch baronage*** (Nobiliaire écossais de Dou-
» glas) qui est presque notre seule autorité sur
» de tels sujets.....

» Les deux familles de Blair ont passé par des
» héritières ; celle de Blair de Blair, est repré-
» sentée par une branche cadette des Scott de
» Millenie ; par ce changement, vous et moi, au
» moins, ne voudrions pas avouer qu'ils ont
» perdu de leur distinction.

» Je devrais être à même de dire quelque
» chose touchant la condition de la famille d'au-
» jourd'hui, étant d'une manière difficile à dé-
» finir, cousin des Blair de Balthayock. Nous
» nous sommes toujours rendu visite et porté le
» deuil réciproquement, annoncé les mariages,
» les naissances et les morts, selon la coutume
» parmi les cousins écossais ; mais depuis la
» mort de ma pauvre mère, toutes ces choses
» ont été oubliées et j'ignore l'état actuel de la
» famille de Balthayock. L'ancien héritage est
» dans une très-belle situation sur les bords de
» la rivière de Thay, près de Perth. »

Les de Blair établis à Metz, sont donc de la branche des de Blair de Balthayock. Il suffit maintenant au but de notre ouvrage de faire connaître les membres de cette famille qui ont appartenu au parlement de Metz.

Alexandre de Blair et Madeleine Pittau, sa femme, vivant vers le milieu du XVIIe siècle, eurent deux fils, un petit-fils et un arrière-petit-fils qui ont fait partie de cette cour souveraine.

Alexandre de Blair, fils d'Alexandre de Blair et de Madeleine Pittau, fut, avant l'âge de trente-cinq ans, reçu président à mortier au parlement de Metz, le 25 janvier 1683. Ce magistrat par son zèle et son désintéressement s'était acquis l'estime de sa compagnie, qui lui en donna un témoignage particulier par un arrêté du 28 juillet 1683. Il épousa Renée Mesmin.

Armand de Blair, chevalier, seigneur des Étangs, était le frère du précédent. Après avoir été lieutenant général au bailliage de Metz, il fut reçu président à mortier au parlement de cette ville, le 26 juillet 1691. Le président Armand de Blair jouissait de la plus grande considération dans le parlement et après vingt-cinq années de services, il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées, le 30 septembre 1716. Il mourut à Metz, le 21 mars 1719, et fut, selon ses volontés, inhumé le lendemain, dans l'église des Carmes déchaussés.

Le président de Blair épousa Marie Étienne, dont : 1° Armand-Jean, qui suit ; 2° Jeanne-Marie-Pauline, épouse du conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, Nicolas Dupasquier de Dommartin ; 3° Madeleine, épouse de Jean Jeoffroy, écuyer, seigneur de Han ; 4° Marguerite, épouse du conseiller Persode ; 5° Angélique, épouse du conseiller au parlement, Sauterize de Campetz.

Armand-Jean de Blair, fils du précédent, naquit à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 8 février 1681. Il épousa Thérèse de La Croix. Il fut reçu conseiller au parlement, le 12 août 1704, et il fut remplacé en 1733 par son fils qui suit :

Jean-Armand de Blair, né le 25 août 1710, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 avril 1733. Privé de sa charge, en 1771, par la suppression du parlement, il fut chargé de la délicate mission de liquider les offices supprimés. Après le rétablissement du parlement, en 1775, il reparut dans son ancienne compagnie en qualité de président à mortier, et il mourut vers 1790. Il avait épousé une demoiselle Jobal de Pagny, dont il ne laissa point d'enfants.

Jean-Armand de Blair avait plusieurs frères qui ont formé les diverses branches de cette famille qui existent encore aujourd'hui à Metz, aux Étangs et à Brecklange.

Armes : ***De sable à une fasce d'or accompagnée de trois besans de même ; à un écu d'argent brochant sur la fasce, chargé d'un chevron ondé de sable et accompagné de trois tourteaux de même.***

Les Le Bœuf, originaires de l'Artois, alliés aux de Blair, portaient : ***D'azur à trois têtes de bœuf de...***

BLAISE (Jean-Baptiste), né vers 1653, était déjà, en 1688, l'un des anciens procureurs du parlement de Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 février 1719, à l'âge de soixante-six ans environ. Dans un acte de 1701, Jean-Baptiste Blaise est qualifié : ***procureur trésorier référendaire au parlement***. Il avait épousé demoiselle Marie-Cécile Regnauldin, qui lui survécut et mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 29 octobre 1734, à l'âge de soixante-neuf ans. De ce mariage sont nés plusieurs enfants.

1° François-Joseph Blaise, de l'université de

Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1708. Il prenait encore ce titre en 1734.

2° Nicolas Blaise, né vers 1690, devint procureur, greffier, receveur de communauté au parlement de Metz, et mourut dans l'exercice de ses fonctions, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 12 novembre 1743, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avait épousé demoiselle Cécile de La Cour, et le 27 août 1724, sur la paroisse Saint-Victor, il leur était né un fils, qui fut prénommé Étienne.

3° Claude-Louis Blaise, curé de la paroisse de Delme, en 1743.

BLAISE, ancienne famille messine. En 1628, Pierre Blaise, seigneur de Cuvry, était le cousin de David Blaise de Glatigny et de Pierre Blaise, seigneur de Gravelotte. Le 7 juin 1700, Gédéon Blaise, seigneur de Gravelotte, après avoir abjuré le protestantisme, épousa, dans l'église Sainte-Croix de Metz, demoiselle Jeanne Jacobé.

Charles-Gédéon-Blaise de Rosérieulles, né le 22 juin 1748, était de cette famille. Après avoir été mousquetaire du roi, il se fit recevoir avocat au parlement de Metz, et ensuite conseiller en cette cour, le 3 juillet 1777. Il l'était encore en 1787. Il avait épousé Françoise - George de Schelincourt, fille de Nicolas-Christophe-George de Schelincourt, conseiller au parlement.

Le conseiller Blaise de Rosérieulles n'a laissé que deux filles. L'une a épousé M. Berteaux, ancien inspecteur des contributions directes, encore vivant à Metz. De ce mariage est née une fille qui a épousé M. de Vidaillan, préfet de la Haute-Loire. L'autre fille de M. Blaise de Rosérieulles, a épousé M. de Bony, de Boulay.

Armes de Blaise de Gravelotte: *D'azur à une ancre d'or posée en barre, dont une des pointes se perd dans une mer ondée d'argent et surmontée de deux étoiles d'argent en chef.*

David Blaise de Glatigny, député de la ville de Metz à Paris, en 1645, portait les mêmes armes que ci-dessus, mais elles étaient chargées d'un triangle ou pointe de diamant entre les deux étoiles du chef. (Voir *Saint-Blaise*.)

BLAMPAIN (Jean-Alexis), né le 30 octobre 1749, avocat à Nancy, fut nommé conseiller du roi à la table de marbre de Metz, le 7 août 1776. Il avait épousé Madelaine Béchamps, fille de Jacques Béchamps, procureur au parlement.

En 1803, un Blampain était juge au tribunal de première instance de Metz.

BLANCHAR (Léger), avocat au parlement, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 novembre 1728, à l'âge de quatre-vingt-huit ans environ.

BLANCHETON de Rochepot (Jacques-Philibert), écuyer, seigneur en partie de Marsaut en Bourgogne, naquit à Beaune, le 18 juillet 1656, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 février 1684. Quarante années de bons et loyaux services lui valurent des lettres d'honneur qui furent enregistrées le 10 juin 1724. Il avait épousé Henriette Bouchard, qui vivait encore en 1767. Il eut de son mariage Pierre-Philibert Blancheton, écuyer, seigneur de Chevry et de Vause, près de Fontainebleau, né le 9 octobre 1697.

Pierre-Philibert Blancheton fut reçu conseiller au parlement de Metz, en remplacement de son père, le 16 mars 1724, devint ensuite maître des requêtes de l'hôtel, et décéda le 6 mars 1756. Il avait épousé Marie-Catherine-Françoise de Salins, qui lui survécut.

Armes des Blancheton de Rochepot: *D'azur au lion d'or tenant dans ses pattes un épi de blé d'argent.*

BLANCHOT (.....), reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, en 1767, demeurait à Verdun.

BLAY de Meusmon (Jean-Baptiste), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 décembre 1789.

BLIARD (.....), reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, en 1762, demeurait à Saint-Mihiel, et était encore en fonctions en 1768.

BLONDEAU (François), chevalier, seigneur de Norges, Bagneux, Fussey et la Chassagne, était conseiller et garde-des-sceaux au parlement de Dijon, quand il fut nommé l'un des commissaires chargés de l'établissement du parlement de Metz. Après avoir assisté à l'installation de cette cour, il fut reçu président à mortier, le 31 août 1633 et il remplit avec distinction les fonctions de sa charge jusqu'en 1649. Il avait fait partie du conseil souverain établi à Nancy, en 1634. (*Hist. du Parlem. de Metz*, p. 73, etc.) Gobineau de Montluisant l'a chanté dans sa *Royale Thémis* (3e acrostiche).

André Blondeau de la Chassagne, fils du précédent et de Marie Frémyot, fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 4 septembre 1643 et garde-des-sceaux de la chancellerie de cette cour, le 4 septembre 1645. Il décéda à la fin du mois d'octobre 1649, en laissant pour seul héritier son frère François Blondeau, seigneur de Fussey, Norges, Bagneux et autres lieux, alors mineur et ayant pour tuteur messire Claude Frémyot, seigneur d'Is-sur-Thil et de Marcilly, président à mortier au parlement de Bourgogne.

BLOUET (Pierre), reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1715, fut nommé prévôt de Sierck, le 14 décembre 1717.

BLOUET (Nicolas), né vers 1705, fut reçu procureur au parlement de Metz, le 5 juin 1730, en remplacement de Me Barthelemy Clément. Il était le doyen des procureurs du parlement, lorsque cette cour fut supprimée en 1771, et il ne reprit pas ses fonctions en 1775. Nicolas Blouet vivait encore en 1780 et de son mariage avec Marguerite Dupré, était né celui qui suit:

Jean-François-Nicolas Blouet, né à Metz, le 21 mars 1745, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 28 juillet 1764, et membre titulaire de l'académie messine, en 1778. Il a exercé au barreau; il ne s'est point fait un nom comme avocat, mais il s'est acquis quelque réputation comme littérateur et journaliste. (*Biographie de la Moselle*, T. I, p. 96; T. IV, p. 500.) « Ce « littérateur qui passa la plus grande partie de « sa vie, dit le docteur Bégin, à faire sur l'uti- « lité publique des projets restés sans exécu- « tion, mourut d'une apoplexie foudroyante, le « 3 août 1809, à l'âge de soixante-quatre ans. » Il avait épousé, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 18 juillet 1780, Françoise Woillot, fille majeure de Jean-Baptiste Woillot, ancien négociant, économe de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, et d'Anne-Marguerite Blouet.

Nicolas Blouet, procureur au parlement de Metz, en 1730, avait eu deux frères qui suivent:

1° Jean-Balthazar Blouet, écuyer, officier de l'hôtel royal des invalides de Paris, conseiller du roi, lieutenant du prévôt général d'une compagnie de maréchaussée au département des Trois-Évêchés, avait épousé Marguerite Sauvant.

2° Jacques Blouet fut conseiller en l'hôtel commun de la ville de Thionville. Il avait épousé Marguerite Christophe, dont il eut celui qui suit:

Jacques-Barthelemy Blouet, né à Thionville, était déjà en 1781, lieutenant général civil, criminel et de police au bailliage de cette ville. Il épousa le 18 juillet de cette année, dans l'église Saint-Martin de Metz, Antoinette de La Volée, fille mineure de M. Gabriel-Jean-Joseph de La Volée, avocat au parlement, exerçant au bailliage de Thionville, et d'Anne Verdun. Il leur était né avant mariage un fils qui fut nommé Barthelemy. Jacques-Barthelemy Blouet fut, en 1790, nommé président du tribunal de district de Thionville, et le 4 avril 1806, il fut nommé procureur impérial du tribunal de cet arrondissement, mais il n'accepta pas. (*Hist. de Thionville*, par M. Teissier.) « Ce magistrat, dit la *Biogra-* « *phie de la Moselle*, avait la réputation d'hon- « nête homme et de bon juge. »

Armes: *D'or au pal de gueules, chargée d'un trèfle d'or.* (Enregistrement de 1709.)

BLOUET de Camilly (François), né à Rouen, en 1664, fut le 88e évêque de Toul. Il prit possession de son évêché par procureur, le 7 novembre 1705, et fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 26 mai 1707. Dans la harangue qu'il prononça, on remarquait le passage suivant: « C'est cet assem- « blage de vertus qui a engagé les premières « personnes de l'état à venir se former parmi « vous, comme dans l'école de la sagesse, pour « parvenir aux premières fonctions du minis- « tère. » Par ces premières personnes de l'état, le digne évêque de Toul entendait parler, dit le journal historique de Verdun, de MM. de Louvois, Le Pelletier, Fleuriau d'Armenonville, Colbert, Phelypeaux, Doujat, Boucher, Mahuet etc., tous anciens conseillers au parlement de Metz. M. le premier président de La Porte, malgré ses infirmités, répondit à cette harangue avec beaucoup d'éloquence et de grâce, dit le même journal. C'est sous l'épiscopat de M. Blouet de Camilly que Léopold, duc de Lorraine fit des tentatives sérieuses pour soustraire son duché au pouvoir spirituel de l'évêque de Toul et démembrer ce magnifique diocèse. Le parlement de Metz s'opposa vigoureusement aux tentatives du prince lorrain. (*Hist. du Parlement de Metz*, p. 322.) M. Blouet de Camilly ne se prêta pas non plus aux désirs du duc Léopold, et la nomination du digne prélat à l'archevêché de Tours, pourrait bien n'avoir été que le résultat d'une intrigue ourdie par Léopold, pour écarter des

obstacles qui s'opposaient à ses projets. Le prince lorrain n'avait pu obtenir du régent de France, son beau-frère, le démembrement du diocèse de Toul; il obtint du moins l'éloignement de l'évêque. François Blouet de Camilly, mourut en 1723, à l'âge de soixante ans environ. Son portrait a été gravé par J.-S. Cars, qu'il ne faut pas confondre avec Laurent Cars, le célèbre graveur.

Armes: *D'azur au lion d'or, lampassé de gueules; au chef de même, chargé d'un cœur d'or, accosté de deux croissants d'argent.*

BLUGET (Thomas), gentilhomme de la grande fauconnerie, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 19 avril 1746, et obtint des lettres d'honneur, le 10 décembre 1766.

BOCK (Jean-Nicolas-Étienne, baron de), romancier d'une grande fécondité, né à Thionville, le 14 janvier 1747, était fils d'Etienne de Bock et d'Elisabeth Hennequin.

Etienne de Bock, de l'université de Rheims, avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 10 janvier 1707, et était devenu lieutenant des maréchaux de France, au département de Thionville. Il était mort à Metz, en 1772, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La famille de Bock avait déjà fourni deux avocats au parlement de Metz.

Jean-Nicolas de Bock, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mai 1671, avait été nommé lieutenant particulier au bailliage de Thionville, le 23 avril 1676.

Jean-Mathias de Bock, écuyer, seigneur pour moitié de la justice de Moyeuvre et foncière de Wolkrange, avait étudié le droit à l'université de Rheims et avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1689. Il était devenu procureur du roi au bailliage de Thionville et subdélégué de l'intendant de Metz, fonctions qu'il exerça de 1700 à 1723.

La famille du baron de Bock a été alliée à celle du comte Boudet de Puymaigre.

Jean-Nicolas-Etienne de Bock, le romancier, avait laissé deux fils; l'aîné, Just de Bock, qui vit encore, a été longtemps secrétaire-général de la chancellerie de la Légion-d'Honneur et n'a qu'une fille; le cadet, Félix de Bock, inspecteur des eaux et forêts, est mort en laissant plusieurs enfants.

Armes des de Bock: *De gueules au bouc d'argent saillant et onglé de sable.* (Dom Pelletier.)

Armes des Boudet de Puymaigre: *D'or à un demi vol de sable.*

BOCQUEL (Jean-Baptiste), était en 1724, greffier en chef du baillage de Toul. François-Balthazard Bocquel, son fils, était à cette époque l'un de ses commis.

Me Dominique Bocquel, né vers 1717, avocat au parlement, était greffier en chef du même bailliage en 1745.

BODART (Jean-Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 mars 1687. Il était en 1700, conseiller au bailliage de Thionville.

BOISGANTHIS (Antoine de), de l'université de Toulouse, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 octobre 1677.

BOISGAUTIER (Jean-Antoine de), reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1694, fut remplacé en 1729 par celui qui suit:

François-Joseph de Boisgautier, né le 15 juillet 1689, chanoine-écolâtre de Saint-Pierre-le-Vieux, de Strasbourg, fut reçu, au moyen de dispenses, conseiller laïc au conseil souverain d'Alsace, le 4 février 1729. Il fut remplacé, en 1755, par celui qui suit:

Jean-Daniel de Boisgautier, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 5 mars 1755.

Armes: *De gueules à trois têtes et cols de cygnes, arrachés d'argent.*

BOLANGIER (Charles-François), né à Luxeuil, le 8 novembre 1743, était seigneur de Château-Lambert et de Fougerolle. Après avoir été président au siége royal des gabelles de sa ville natale, il fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 7 décembre 1787.

BOLLIOUD de Saint-Jullien, en Forez, était une ancienne famille connue depuis Pierre Bollioud, demeurant en 1472 au bourg d'Argental, près de Lyon. Bérenger, Gabriel et Étienne Bollioud, ses fils, petit-fils et arrière petit-fils furent procureurs du roi au bourg d'Argental. Pierre Bollioud, petit-fils d'Étienne

et Christophe Bollioud Des Granges, petit-fils de Pierre, furent pourvus d'offices de secrétaires du roi, en 1694 et 1704.

De cette famille était Nicolas Bollioud, seigneur de Berlize, né au bourg d'Argental. Il fut reçu greffier en chef civil et criminel du parlement de Metz, pour le semestre d'août, le 4 mars 1662.

Nicolas Bollioud mourut à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, le 20 septembre 1693, et fut inhumé dans l'église de Saint-Gorgon. Il avait épousé, le 10 mars 1671, Barbe-Philippe Sergent, fille de Laurent Sergent. Celle-ci décéda à Metz le 27 septembre 1727, et fut inhumée auprès de son mari. Elle portait : *D'argent à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de sable et en pointe de trois roses de gueules.*

De ce mariage étaient nés plusieurs enfants : 1° Noël, né le 25 décembre 1674, eut pour parrain Pierre Sergent, bourgeois de Langres, oncle de la mère; 2° Pierre, né le 2 février 1677, qui eut pour marraine Marthe Foës, femme de Jean Morel, conseiller au parlement; 3° Françoise-Madeleine qui épousa le conseiller Legrand; 4° Marie-Thérèse qui épousa le conseiller Dominique-Hyacinthe de Tailfumyr. En 1767, le supérieur du couvent des chanoines réguliers de Saint-Antoine, à Metz, s'appelait Bollioud.

Armes : *D'azur au chevron d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois besans d'or.*

Bouilloud ou Builloud, en latin *Buliodi*, ancienne famille du Lyonnais et paraissant originaire de l'Italie, était autre que celle des Bollioud, d'Argental.

BOLOGNE (Pierre de), né à la Martinique en 1706, fut reçu secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, en 1749. Il habita longtemps cette ville et résigna ses fonctions de secrétaire du roi, le 13 décembre 1781. Pierre de Bologne, membre de plusieurs académies, est auteur de poésies diverses qui ont été imprimées en 1746 et en 1759. Il réussit dans les odes sacrées, où il sut remplacer l'enthousiasme par la pureté, l'éloquence et l'harmonie. On peut consulter sur ses œuvres *la France littéraire* d'Hébrail et Laporte et *la France littéraire* de J.-S. Ersch.

BONET (Bertrand de), reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, en 1751, demeurait à Ligny et remplissait encore ces fonctions en 1768.

Nous ignorons si Bertrand Bonet était de la même famille que Bonnet (Louis-Antoine), écuyer, seigneur de Beaudidier, commissaire d'artillerie à Metz en 1696 et qui portait : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croix ancrées d'or.*

BONGARS (Alexandre-Jacques de), né le 19 février 1719, était d'une famille honorée dans la robe et dans l'épée. Un de ses parents avait été procureur-général au grand conseil. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 mai 1751 et devint président à mortier en cette cour, le 4 septembre 1755. Ce magistrat d'un mérite et d'un talent généralement reconnus, exerçait encore ses fonctions au parlement de Metz en 1767. Il devint ensuite intendant de Saint-Domingue et mourut à Paris au mois de juillet 1787. La *Gazette de Saint-Domingue* a exprimé en ces termes les regrets qu'éprouvèrent les colons en apprenant sa mort : « Cet » administrateur aimait la colonie et mérite tous » les regrets que sa mort a excités. Il l'a administrée pendant huit années et les colons reconnaissants nous sauront gré de répandre » quelques fleurs sur la tombe d'un homme » vertueux. Il nous a paru que les traits principaux qui rendaient cet intendant recommandable, était un attachement sans bornes à ses » devoirs, une grande simplicité dans ses » mœurs comme homme privé et beaucoup » de justice, de décence et d'égalité dans sa » conduite comme homme public. Il soupçonnait difficilement le mal dont il était incapable; et soit aménité, soit confiance, soit que » les hommes qui ont le moins besoin d'indulgence en accordent le plus, il ne se portait » à des actes de sévérité qu'à la dernière extrémité. Chef de la justice, il remplissait les » devoirs de cette place, avec une assiduité » scrupuleuse; il se croyait comptable au public » de tous ses moments; et, possesseur de deux » habitations dans la colonie, il ne s'est permis » de les visiter qu'après être sorti de ses fonctions. Il était fort appliqué, et le jour ne l'a » jamais surpris dans les bras du repos. Aucun » administrateur n'a été plus accessible et il » l'était à toutes les heures de la journée ; il » était compatissant, humain et bénévole. » Condamné comme tous les hommes en place

» à refuser souvent, il avait le don heureux et » rare d'adoucir l'amertume du refus par des » paroles consolantes. Il était ami fidèle, bon » parent, excellent citoyen, nous sommes sûr » de n'être contredit par aucun colon dans cet » hommage que nous rendons après sa mort, » à ses vertus. »

Alexandre-Jacques de Bongars avait épousé Jeanne Magoulet de Maisoncelles. Leur fille Émilie épousa, en 1788, le marquis de Broc.

Armes: *De sable à trois molettes d'éperon d'or, surmontées de trois mouchetures d'hermine de même; au chef cousu de gueules, chargé de deux têtes de léopard d'or.*

Un chanoine de la cathédrale de Metz s'appelait Joachim-Charles de Bongars et avait les armes suivantes : *D'azur à cinq besans d'argent posés en sautoir.*

BONHERBE (Pierre), était procureur du roi à Marsal, en 1697.

BONNARD (Jean-Baptiste), avocat au parlement de Metz, ne suivit que quelque temps le barreau et devint le secrétaire de M. le marquis de Creil, intendant des Trois-Evêchés. Il était fils du sieur Pierre Bonnard et de demoiselle Jeanne Siry; il épousa à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 15 novembre 1735, Anne Midart, fille de Laurent Midart, chirurgien juré de la ville de Metz, et de Suzanne Jacob. En 1748, Jean-Baptiste Bonnard était conseiller du roi, receveur et payeur des gages du parlement de Metz.

BONNART (Michel de), écuyer, seigneur de Nonneville, fut reçu conseiller au parlement de Metz, en 1640, et fut remplacé en 1646, par Antoine Maridat.

BONNAVENTURE (Louis), était procureur du roi au bailliage de Metz, en 1757.

BONNEAU (Etienne), né vers 1616, avocat au parlement de Paris et de Toulouse, fut d'abord avocat général à la cour des aides de Paris, et devint ensuite procureur du roi au Châtelet. Il fut reçu président au parlement de Metz, le 24 octobre 1648. Trois ans plus tard, il quitta ses fonctions de président et se fit recevoir de nouveau dans la charge de procureur du roi au Châtelet de Paris. Le parlement de Metz trouva qu'il avait dérogé et qu'il avait manqué au sentiment de se comporter, comme doit faire un président de cour souveraine, en reprenant une charge qui, quoique honorable, était subalterne. Etienne Bonneau fut déclaré indigne de jamais tenir aucun office au parlement de Metz et les actes de sa réception furent biffés sur les registres. Cette décision de la cour est du 6 mars 1651.

En 1659, Etienne Bonneau voulut rentrer dans l'exercice de sa charge de président au parlement de Metz, dont il était resté possesseur. Malgré un arrêt du conseil ordonnant la réintégration du président Bonneau, le parlement se refusa à sa réception. Cependant en 1661, Etienne Bonneau ayant obtenu un nouvel arrêt qui prescrivait sa réintégration, présenta à la cour une requête dans laquelle il fit *de très-humbles soumissions.* Le parlement de Metz rendit alors, sous la date du 9 décembre 1662, un arrêt ainsi conçu: « La cour de grâce a » ordonné et ordonne que ledit Bonneau sera » rétabli en ladite charge de président, ordonne » néanmoins qu'il s'abstiendra pendant la hui- » taine, de l'entrée de ladite cour et que sa » requête sera jointe à l'arrêt. »

Le président Bonneau mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1671.

Armes: *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croix pattées, et en pointe d'un agneau passant de même, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

Nous ignorons s'il était parent de Charles Bonneau, reçu conseiller au parlement de Paris, le 5 février 1645, et ayant pour armes: *D'azur à trois grenades d'or, ouvertes de gueules.*

BONNEAU (Claude), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 4 avril 1656 et fut remplacé en 1659. Il était fils de Jacques Bonneau, sieur de Rubelles, conseiller, secrétaire du roi, et de Marie Divoy. Sa sœur fut Marie Bonneau, qui s'est rendue célèbre par sa piété et ses vertus et que l'on connaît sous le nom de madame de Miramion.

BONNEAU (Sébastien-François), né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 12 mai 1692, était fils de François Bonneau, marchand magasinier, bourgeois de cette ville, et d'Anne Nicolas, dont le père était avocat au parlement. Sébastien-François Bonneau, étudia le droit à Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mars 1715, et conseiller en cette

cour, le 15 décembre 1717. Cette réception eut cela de remarquable que François Bonneau, père du récipiendaire prit l'engagement de cesser le commerce. Le conseiller Bonneau abandonna ses fonctions en 1725 et mourut à Metz, le 31 août 1743, à l'âge de cinquante-un ans. Il avait épousé, en décembre 1717, demoiselle Marie Flecton, fille d'un trésorier de France.

Jacques-Antoine Bonneau, né en 1698, était le frère du précédent; il fut reçu premier avocat général au parlement de Metz le 3 mai 1723, et mourut au commencement de l'année 1752, dans l'exercice de ses fonctions. Françoise-Elisabeth Esselin, sa femme, mourut peu de temps après son mari, le 15 mai 1752, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les frères Bonneau prenaient la qualité de messire. Le 15 février 1738, ils firent enregistrer au parlement, des lettres de relief de dérogeance à la noblesse, et par arrêt du même mois, ils furent admis comme nobles dans l'assemblée des trois-ordres de la ville de Metz.

Leur sœur Anne-Josephe Bonneau, religieuse au monastère de la Visitation-de-Sainte-Marie à Metz, décéda en cette ville, le 14 avril 1780. L'éloge de sa vie a été imprimé à Metz. (Voir le *Catalogue du cabinet du comte Emmery*, octobre 1849, nº 667.)

Le conseiller Bonneau portait: *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles pattées et en pointe d'un agneau passant de même; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

BONNEFOY (Jean-Louis de), né le 9 septembre 1656, commanda le deuxième bataillon du régiment de la Couronne-Infanterie, et fut obligé de quitter le service à cause de ses blessures. Une sentence du 14 septembre 1705, avait reconnu sa noblesse et il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 24 mai 1710. Il mourut en cette ville sur la paroisse Saint-Gorgon, le 8 août 1727, et fut selon ses volontés, inhumé dans l'église de Sainte-Croix, dans la chapelle de la Vierge.

Messire Jean-Louis de Bonnefoy avait épousé Antoinette Racle, qui était décédée à Metz, le 3 juillet 1723, à l'âge de soixante-quatre ans.

Cette famille qui a fourni un maître-échevin à la ville de Metz, en 1640, avait les armes suivantes : *D'azur au dextrochère et au senestrochère de carnation, vêtus et gantés d'or, tenant une épée d'argent emmanchée d'or, accostée en chef de deux mains aussi de carnation, posées en chevron.* Devise : *Elle est en bonnes mains.*

Une liasse de documents relatifs à cette famille se trouve dans les cartons généalogiques de la bibliothèque de Metz.

BONNY (Antoine de), reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 5 janvier 1716, fut remplacé en 1732.

BORLUCHON (Daniel) fut l'un des procureurs du parlement de Metz, à la création de cette cour souveraine en 1633.

BOSSUET. Chaque siècle voit apparaître des hommes de génie, qui non seulement remuent les générations contemporaines, mais qui agissent encore sur les générations suivantes. Si leurs admirateurs les exaltent, leurs adversaires sérieux propagent leur gloire, en la combattant même, et les folliculaires qui les attaquent bassement avec l'arme de la calomnie, servent aussi à populariser leur nom et à appeler l'attention publique sur leurs mérites. Parmi ces hommes que la postérité réclame, il faut classer Bossuet, le célèbre évêque de Meaux.

Ce serait une étude digne d'un historien que de déterminer l'influence que les relations de famille ont exercée sur le grand Bossuet, et de rechercher jusqu'à quel point ces relations ont contribué au développement de ses talents, à la marche de ses destinées. Il serait également curieux de constater comment la pensée de cet illustre prélat s'est continuée dans sa famille et combien de temps et dans quelle mesure cette famille a contribué à propager les idées de cet homme supérieur qui fut tout à la fois orateur, historien, théologien et homme politique. Ce travail que nous n'oserions entreprendre et qui ne rentre pas du reste dans notre sujet, devrait être précédé d'un autre travail. Il faudrait rechercher d'abord quels ont été les membres de la famille de Bossuet et faire préalablement apprécier leur caractère et leur importance. C'est une partie de ce dernier travail que nous avons dû exécuter, en nous circonscrivant dans le cercle biographique de notre ouvrage et en ne nous occupant que des membres de la famille

de Bossuet qui ont fait partie du parlement de Metz.

L'éclat que le nom de Bossuet a jeté dans le monde, a laissé dans l'obscurité sa famille. Cependant elle a fourni des hommes éminents par leurs vertus et par les services qu'ils ont rendus à la France. Les historiens et les biographes ont parlé des parents de l'évêque de Meaux d'une manière souvent erronée et toujours incomplète. Moréry dans son *Dictionnaire*, Dom Calmet dans sa *Bibliothèque Lorraine*, Papillon, dans ses *Auteurs de Bourgogne*, Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, Dom Pierron dans son *Temple des Messins*, le cardinal de Bausset lui-même dans sa *Vie de Bossuet*, n'ont pas indiqué d'une manière exacte quels étaient le père et la mère de Bossuet et quelles étaient ses autres relations de famille.

En signalant ces inexactitudes ou en réparant ces lacunes, nous n'avons pas la présomption de porter atteinte à la gloire d'écrivains justement distingués. Notre intention est seulement de rappeler combien les historiens et les biographes doivent apporter de soin et de conscience dans les faits qu'ils relatent. La meilleure foi du monde, les recherches les plus laborieuses ne les sauvent pas toujours de l'erreur.

Si nous avions copié ce qui a été écrit, nous aurions répété des faits inexacts et nous aurions jeté de nouvelles ombres sur la famille de Bossuet. C'est à des sources authentiques et non encore explorées que nous avons puisé des renseignements certains sur les parents de l'illustre évêque de Meaux, qui ont appartenu au parlement de Metz.

Anthoine de Bretagne, premier président du parlement de Metz, lors de sa création en 1633, était le grand-oncle de Bossuet.

Claude de Bretagne, premier président, en 1641, était son cousin issu de germain.

Bénigne Bossuet, qui pendant près de trente ans, fut conseiller dans cette cour souveraine, était son père.

Le président à mortier Claude de Simony, était son cousin-germain.

Le président à mortier Antoine de Bretagne, était son petit-cousin.

Jean-Pierre de Maridat, conseiller au parlement de Metz, était aussi le parent du grand Bossuet.

Louis Bossuet, son neveu, fut pendant dix ans, conseiller au parlement de Metz.

Sa propre sœur, Marie-Thérèse Bossuet, épousa, en 1651, Isaac Chasot, qui devint président à mortier du parlement de Metz, et fut pendant vingt-sept ans, membre de cette compagnie.

Son neveu, Bénigne Chasot, mourut en 1728, premier président du parlement.

Enfin son petit-neveu, Louis-Bénigne Chasot de Congy, après avoir pendant vingt-neuf ans, fait partie du parlement de Metz, mourut en 1751, dans l'exercice des fonctions de président à mortier, mais revêtu de la dignité de premier président, en survivance de Mathieu de Montholon, son beau-père.

Ainsi pendant une période de cent vingt années environ, la famille du grand Bossuet a fourni au parlement de Metz, les magistrats les plus distingués et précisément à l'époque où il s'agissait de consolider à jamais dans les Trois-Évêchés, le pouvoir de la France. On peut dire aussi que le génie de l'aigle de Meaux a toujours dominé le parlement lui-même. Dans la vigueur que cette cour souveraine a déployée pour combattre le protestantisme, on reconnaît l'énergie de l'immortel auteur de l'*Histoire des variations des églises protestantes;* et dans les luttes que le parlement de Metz a eu à soutenir contre les ultramontains et contre les jésuites, on retrouve l'esprit national qui animait l'intrépide défenseur des libertés de l'église gallicane.

Nous ne nous occuperons dans cette notice que du père même du grand Bossuet; chacun des magistrats ci-dessus indiqués aura son article séparé.

Bénigne Bossuet, seigneur d'Azu et de la Cosne, né à Dijon, vers 1592, était fils de Jacques Bossuet, conseiller au parlement de Bourgogne et de Claude de Bretagne, sœur d'Anthoine de Bretagne, devenu premier président du parlement de Metz, en 1633. Il fut reçu licencié en droit de l'université de Dijon, le 23 juin 1612 et avocat au parlement de cette ville, le 6 juillet suivant.

Les registres des délibérations des États de Bourgogne constatent que, dans leur assemblée en 1618, Bénigne Bossuet fut subrogé à Claude Mochet, seigneur d'Azu, en la charge d'avocat au conseil de ces États. Cette haute marque de confiance témoigne de la considération dont jouissait déjà Bénigne Bossuet, quoique âgé seulement de vingt-six ans.

La position qu'il s'acquit au barreau le rendit

quelques années après, digne d'entrer dans le ministère public. On sait qu'à cette époque les places de substitut du procureur général étaient recherchées par les avocats les plus capables, qui, malgré ce titre, pouvaient continuer d'exercer au barreau. Bénigne Bossuet débuta ainsi dans la magistrature, à l'âge de quarante ans; le 6 août 1632, il fut reçu substitut du procureur général au parlement de Dijon.

L'année suivante le parlement de Metz fut établi, et l'oncle maternel de Bénigne Bossuet, Anthoine de Bretagne fut nommé premier président de cette cour.

Le cardinal de Bausset a répété d'après d'autres écrivains, que Bénigne Bossuet suivit son oncle à Metz, afin d'occuper au parlement nouvellement créé, la place de doyen des conseillers. Ce ne fut que cinq ans plus tard, le 14 septembre 1638, qu'il fut reçu conseiller au parlement de Metz. Cette cour souveraine siégeait alors à Toul et il ne s'agissait pas d'y occuper la place de doyen des conseillers. Cette qualité de doyen n'était dévolue que successivement au magistrat le plus ancien de la compagnie, et Benigne Bossuet n'y arriva qu'à son tour.

Le conseiller Bénigne Bossuet, précédé de la réputation qu'il s'était acquise à Dijon, soit comme avocat du conseil des États de Bourgogne, soit comme membre du parquet; protégé d'ailleurs par la haute influence que son oncle, le premier président, Anthoine de Bretagne, exerçait sur sa compagnie, prit bientôt au milieu de ses collègues, la position honorable qu'il méritait par ses talents et ses vertus.

A peine était-il installé dans ses fonctions de conseiller, qu'il obtint du corps auquel il appartenait, un témoignage de confiance. Il fut député à Metz avec le président Blondeau de la Chassagne, pour contraindre les gens des trois-ordres de cette ville, à fournir leur part de contributions, pour le paiement des gages du parlement. Aux difficultés d'une semblable mission, se joignaient encore les périls auxquels les députés de la cour étaient exposés, en traversant un pays désolé par la guerre. Pour se rendre de Toul à Metz, les magistrats obligés de voyager à cheval devaient être protégés par des escortes. Ce ne fut que dix ans plus tard que la paix de Westphalie ramena la sécurité dans le pays, en mettant un terme à la fameuse guerre de Trente-Ans.

En 1639, Bénigne Bossuet fut encore chargé d'une semblable mission, et pendant deux mois il séjourna à Metz. Nous avons dans l'histoire du parlement de cette ville, page 311, transcrit l'état que le conseiller député a donné de ses dépenses, et l'on voit dans ce mémoire, qu'en retournant à Toul, il fut escorté depuis Pont-à-Mousson par un chef d'escorte, un sergent et trente-sept à trente-huit soldats. Cette époque a été bien malheureuse pour la province des Trois-Évêchés et il fallait de l'énergie aux magistrats pour remplir leurs fonctions au milieu des troubles de la guerre.

Si le conseiller Bénigne Bossuet avait à courir des dangers dans l'exercice de sa charge, s'il avait à gémir sur l'état déplorable où le pays était réduit, il avait dans l'intérieur de sa famille et dans les belles espérances que lui donnaient ses enfants, de grands sujets de consolation. Bénigne Bossuet avait épousé Marguerite Mochet, fille de Claude Mochet, auquel, en 1618, il avait été subrogé comme avocat au conseil des États de Bourgogne. Les noms de la femme du conseiller Bossuet ont toujours été mal écrits; le cardinal de Bausset, lui-même, l'appelait Magdelaine Mochette. Nous pouvons assurer qu'elle signait *Marguerite Mochet*. Nous ignorons la date de leur mariage, mais nous pensons pouvoir en faire remonter la célébration à l'année 1618, ce qui s'accorderait avec la transmission de la charge d'avocat au conseil des États de Bourgogne, abandonnée à Bénigne Bossuet, par son beau-père, et avec l'âge et le nombre de leurs enfants.

Dans les familles vraiment chrétiennes, on marie les enfants dans un âge encore jeune, afin de conserver la pureté de leurs mœurs, et le mariage épuré par la religion, remplit le but du Créateur : une nombreuse lignée forme la couronne d'une union sainte. Bénigne Bossuet et Marguerite Mochet, élevés tous deux dans des sentiments de piété, eurent une couche féconde : dix enfants en provinrent, cinq fils et trois filles. Nous ne citerons ici que le célèbre évêque de Meaux, Jacques-Bénigne Bossuet, qui naquit à Dijon, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1627, et à qui, par un touchant sentiment de famille, on donna les prénoms de son aïeul et de son père.

Bénigne Bossuet, nommé conseiller au parlement de Metz, était venu, en 1638, avec sa femme, s'installer à Toul où siégeait alors le par-

lement. Il avait laissé à Dijon ses enfants sous la conduite et la surveillance de Claude Bossuet, son frère aîné, conseiller au parlement de Bourgogne dès l'année 1610. La ville de Toul, au milieu du tumulte de la guerre, n'offrait pas au père de famille les ressources et la sécurité nécessaires pour l'éducation de ses enfants. Il paraît cependant que le conseiller Bossuet eut bientôt un de ses fils auprès de lui. Le 23 mars 1640, un Claude Bossuet prêta serment de fidélité au roi, pardevant le parlement, comme chanoine de la cathédrale de Toul, en vertu d'un arrêt de réception du 1er octobre de l'année précédente. Nous présumons que ce Claude Bossuet était un fils du conseiller Bénigne Bossuet, car il résulte positivement d'un acte de récusation consigné sur les registres secrets du parlement, qu'en 1654, il avait un fils chanoine de la cathédrale de Toul, et nous n'avons trouvé nulle part que la mention faite dans cet acte de récusation pût s'appliquer à d'autre qu'à Claude Bossuet, reçu chanoine en 1640. Cependant nous devons dire que le savant auteur de l'*Histoire du parlement de Normandie*, M. Floquet qui, depuis longues années, s'occupe de tout ce qui se rattache au célèbre évêque de Meaux, et que nous avons consulté à cet égard, pense que Claude Bossuet, reçu chanoine de la cathédrale de Toul en 1640, pourrait bien être le frère aîné du conseiller au parlement de Metz. Ce Claude Bossuet, après la mort de sa femme, serait entré dans les ordres sacrés.

Nous revenons à des faits plus certains. Le conseiller Bénigne Bossuet éprouva dans l'année 1641, une bien grande joie pour le cœur d'un père. Son fils, Jacques-Bénigne, âgé seulement de quatorze ans, fut reçu chanoine de la cathédrale de Metz. Cette nomination avait soulevé une grave difficulté qui fut jugée par le parlement de cette ville, siégeant alors à Toul, et dont nous avons rendu compte aux pages 76 et suivantes de l'histoire de cette cour souveraine. Par l'arrêt du 27 juin 1641, le jeune Jacques-Bénigne Bossuet fut mis en possession de son canonicat, et vit s'ouvrir devant lui la carrière des dignités ecclésiastiques. Cet arrêt était basé sur les règles sévères du droit; il faut reconnaître cependant que la haute considération dont jouissaient dans la compagnie, le conseiller Bossuet et sa famille ont dû faciliter cet important résultat.

Cette même année 1641, le conseiller Bossuet avait été commis par le roi Louis XIII, pour installer, de concert avec le conseiller Mathurin de Mallebranche, le bailliage et siége présidial de Toul. L'établissement des bailliages dans les Trois-Évêchés, a été une des mesures qui ont excité une longue et forte opposition, mais qui ont aidé puissamment à consolider dans le pays le pouvoir de la France. Au mois de septembre de la même année, Toul se crut menacé par les troupes lorraines. Dans cette circonstance critique, ce fut le conseiller Bossuet qui fut chargé d'aller à Nancy, s'informer auprès du gouverneur français des bruits qui couraient de l'approche du duc de Lorraine, Charles IV.

Dans tous les cas où il s'agissait de lutter contre les mauvaises dispositions des habitants des Trois-Évêchés, le conseiller Bossuet fut, par sa compagnie ou par le gouvernement du roi, chargé de missions importantes. En 1644, le parlement le députa à Metz avec les conseillers Nicolas Rigault, le savant célèbre; Jacques Doumengin, le profond jurisconsulte; Desforges de Germinon et Bauduyn, magistrats dévoués aux intérêts de la France. Il fallait traverser un pays inquiété par les ennemis et aller combattre la résistance des messins au paiement des contributions. Le gouvernement de Louis XIV le chargea particulièrement en 1647, d'une commission importante et difficile, à une époque où l'empire d'Allemagne n'avait pas encore renoncé à la souveraineté des Trois-Évêchés. Il fut député dans toutes les villes du ressort du parlement, pour assurer l'exécution des arrêts du conseil du roi, concernant la ferme du sel, cet impôt qui avait le plus blessé les populations sur lesquelles la France voulait établir sa suprématie. Nous avons sous les yeux une ordonnance rendue à ce sujet par le conseiller Bossuet; elle est datée de Verdun, du dernier décembre 1647, et elle a été imprimée dans cette ville par Nicolas Jacquet, imprimeur du roi. L'impôt du sel donnait souvent lieu à des réclamations, et en 1655, un gentilhomme verdunois en avait adressé une au parlement de Metz. Par arrêté du 8 mai de cette année, cette cour chargea le conseiller Bossuet, d'un travail difficile sur ce sujet. Elle le commit pour trier dans ses greffes toutes les pièces justificatives, concernant l'évêché de Verdun.

Au mois d'avril 1648, des soldats logés dans la maison épiscopale de Toul, lieu des séances du parlement, se livrèrent à tous les désordres et faillirent incendier ce monument, compro-

mettre même la sûreté de la magnifique cathédrale qui y était contigüe. Ce fut encore le conseiller Bossuet qui eut mission de porter les plaintes de la compagnie au commandant de la place et aux échevins de la ville.

Les troubles qui depuis longtemps agitaient le pays, allaient se calmer un peu; les résistances soulevées contre le pouvoir de la France allaient être comprimées. Le traité de Westphalie, signé le 24 octobre 1648, faisait cesser la guerre entre l'Allemagne et la France et reconnaissait la souveraineté de cette dernière sur les Trois-Évêchés. C'est la même année que Jacques-Bénigne Bossuet, le jeune chanoine de la cathédrale de Metz, était venu habiter cette ville pour se préparer à la licence; il y passa aussi la plus grande partie de l'année 1649.

Le conseiller Bossuet quittait quelquefois Toul pour venir visiter son fils à Metz. C'est pendant un de ces voyages, qu'il le présenta à M. le maréchal de Schomberg, gouverneur de Metz, conseiller d'honneur au parlement, homme d'une grande piété et d'une grande bravoure, et à madame la maréchale de Schomberg, dont la beauté, les manières gracieuses et l'esprit élevé ne donnaient que plus d'éclat à ses vertus. Le conseiller Bossuet avait acquis l'estime et l'amitié du maréchal de Schomberg et avait facilement obtenu de lui qu'il devînt le protecteur de son fils. Le maréchal prit vivement en toutes les occasions les intérêts du jeune Bossuet et celui-ci lui en témoigna hautement sa reconnaissance en lui dédiant sa fameuse réfutation du catéchisme protestant de Paul Ferry. Le conseiller Bossuet s'était également acquis la haute et puissante amitié d'Isaac de Pas, marquis de Feuquières, gouverneur de Toul et de Verdun, conseiller d'honneur au parlement de Metz et mort ambassadeur en Espagne.

Après avoir achevé son cours de licence, le jeune Bossuet fut nommé archidiacre de l'église de Metz, sous le titre d'archidiacre de Sarrebourg. Son père ne put voir sans attendrissement l'empressement avec lequel le parlement procéda aux formalités qui devaient précéder la prise de possession de cette nouvelle dignité. Le conseiller Jacques Péricard fut chargé d'informer, à la requête du procureur général, « Sur la naissance, vie et mœurs, religion catholique, apostolique et romaine, affection et » fidélité au service du roi, de maître Jacques-» Bénigne Bossuet, chanoine de l'église cathé-» drale de Metz, pourvu de l'archidiaconé de » Sarrebourg. » Dans cette information à laquelle il fut procédé, le 16 février 1652, trois témoins furent entendus: 1° M. Claude d'Oinville, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Léon et proto-notaire apostolique, âgé de soixante-un ans; 2° Jean Bouchard, greffier en chef du parlement âgé de trente-six ans, qui déclara connaître « ledit maître Jacques-Bénigne » Bossuet depuis sa naissance, pour l'avoir veu » eslever et nourrir, demeurant en la ville de » Dijon au mesme quartier. » 3° Etienne Soucelier, procureur au parlement, âgé de quarante-sept ans environ. Les conclusions du ministère public au bas de cette information étaient ainsi conçues: « Je n'empesche pour le roy estre » permis audit Bossuet prendre possession dudit » archidiaconé en l'église cathédrale de Metz, » en prêtant le serment en tel cas requis et » accoustumé. Signé Lefebure. » Ce substitut du procureur général était Pierre Lefebvre de Ladonchamps, dont les descendants habitent encore aujourd'hui la ville de Metz. On fera remarquer en outre, que ces enquêtes devaient être sérieuses dans un pays où il importait que les hauts dignitaires de l'église fussent affectionnés au service du roi, c'est-à-dire au service de la France.

Dans la procédure suivie dans les anciennes cours de justice, le rôle de rapporteur avait beaucoup d'importance. Le conseiller Bossuet fut souvent chargé du rapport de procès remarquables. Nous nous contenterons d'en signaler un qui avait de l'intérêt pour les habitants de la ville de Metz. Il s'agissait d'une condamnation à l'amende prononcée par le bailliage, contre l'un des échevins de la ville, sur les poursuites des maître et six des tonneliers, pour ne point avoir fait jauger son *charal*, espèce de cuve ou tonneau servant à la vendange et contenant onze hottes. L'échevin voulait se soustraire à cette obligation établie depuis trois ou quatre cents ans, par les anciens atours ou décrets de la république messine, en prétendant qu'elle n'atteignait que les tonneliers et non pas les bourgeois; il perdit son procès.

Dès 1637, le parlement de Metz avait été transféré à Toul et depuis cette époque il n'avait cessé de réclamer son rétablissement à Metz. Le conseiller Bossuet fut souvent chargé de faire des démarches dans ce but et à cet effet, il fit des voyages à Paris dans les années 1639 et

1642. Après le traité de Westphalie, en 1648, il fut envoyé à Metz pour s'entendre avec le maréchal de Schomberg et l'intéresser au rétablissement du parlement dans cette ville. Il fut encore député à Paris pour cet objet en 1650 et 1654; et en 1657, lorsque le parlement tout entier vint de Toul pour saluer Louis XIV à Metz, il fut un des membres du parlement chargés de renouveler aux ministres qui accompagnaient le roi, les instances de la compagnie. Ce ne fut cependant qu'en 1658 que le parlement fut autorisé à venir reprendre ses séances à Metz, après une absence de vingt-deux ans. L'activité et la grande influence du conseiller Bossuet avaient contribué à ce résultat si longtemps attendu.

Rien ne peint mieux le caractère du conseiller Bossuet que le soin avec lequel il tenait ses livres domestiques, destinés à conserver le souvenir des évènements arrivés dans sa famille. Le cardinal de Bausset nous apprend qu'il n'avait fait que suivre l'exemple de son père. Celui-ci écrivait ses notes en latin; le conseiller Bénigne Bossuet les écrivait en français, et, en annotant la naissance de ses enfants, il joignait à ces annotations des passages de l'Écriture sainte. Ces sentiments religieux s'accordaient avec l'esprit de bienfaisance et de charité qui l'animaient ainsi que sa digne compagne. Ainsi nous voyons que le 14 décembre 1644, madame Bossuet et madame Fremyn, femme du savant avocat général, reçurent du parlement une somme de quatre-vingt-dix-sept livres pour être distribuée aux pauvres honteux de la ville de Toul.

La piété exemplaire du conseiller Bossuet ne l'empêchait pas de tenir une maison convenable. Nous avons trouvé dans les pièces d'une procédure criminelle que le 27 novembre 1647, il *donnait le bal* dans sa galerie. Il occupait un des plus beaux hôtels de la ville de Toul. Cet hôtel situé rue Mi-Châtel existe encore et porte sur sa façade la date de sa construction 1515, et cette inscription : *Fortunâ Comite*. Au-dessus d'un fort joli petit guichet on lit cette autre devise : *Festina lentè*. La belle galerie où le conseiller Bossuet *donnait le bal*, selon l'expression du temps, a été démolie il y a quatre-vingts ans.

Ce fut en 1658, l'année du rétablissement du parlement dans la ville de Metz, que Louis XIV créa le conseil souverain d'Alsace. Le conseiller Bossuet fut l'un des commissaires choisis par le roi pour l'installation de cette cour. Les lettres-patentes délivrées à cet effet donnent à Bénigne Bossuet le titre de conseiller du roi en ses conseils, titre qui n'était accordé ordinairement qu'aux présidents des cours souveraines. Quand, en 1662, le conseil souverain d'Alsace fut supprimé et remplacé par un conseil provincial, le parlement de Metz désigna aussi Bénigne Bossuet pour l'un de ses commissaires chargés de l'installation du nouveau tribunal.

Un édit de 1661 avait reconstitué le parlement de Metz sur des bases plus larges. Cet acte du pouvoir n'avait été enregistré qu'avec beaucoup de modifications que l'on trouve à la suite de l'arrêt d'enregistrement. Le ministre Colbert ayant fait demander une copie de ces modifications, le parlement, par sa décision du 25 février 1662, chargea le conseiller Bossuet d'en rédiger les motifs. Il est incertain si ce travail a été envoyé au ministre, car le parlement lui avait fait écrire qu'il était contre les règles des cours souveraines d'envoyer leurs arrêts sans un commandement exprès du roi; que néanmoins on lui enverrait l'arrêt, d'après la parole qu'il avait donnée, d'avoir obtenu l'autorisation de Sa Majesté. Des considérations particulières firent d'ailleurs changer les premières résolutions du parlement, et le 7 du mois de mars, la cour avait décidé qu'on différerait l'envoi des modifications primitivement arrêtées.

Le conseiller Bossuet, animé d'une grande piété, s'occupait beaucoup de tout ce qui pouvait tendre à la gloire et à l'accroissement de la religion. Lorsque la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, fonda à Metz, en 1660, le séminaire de Sainte-Anne, sous la direction des prêtres de la Mission, le conseiller Bossuet fut chargé de se rendre à Verdun pour acheter la maison où fut fondé cet établissement. Cette maison située à Metz, rue du Neubourg, appartenait aux carmélites de Verdun, et le contrat d'acquisition fut passé en cette ville, le 19 février 1661. Il coopéra encore à l'établissement de la maison de la Propagation-de-la-Foi. Cette maison, située rue Taison, est encore connue sous le nom de La Propagation. En 1665, quinze personnes notables de la ville de Metz, parmi lesquelles on comptait les conseillers au parlement Bossuet et Jobal, s'étaient réunies sous la protection de saint François-de-Sales pour procurer aux nouveaux convertis une maison de refuge; cet établissement ne fut toutefois ouvert qu'après la mort du conseiller.

Les triomphes du célèbre prédicateur qui devait rendre immortel le nom de Bossuet, ne retentissaient pas seulement aux oreilles de son père; celui-ci recevait encore quelquefois des félicitations d'un grand prix. Quand Bossuet prêcha pour la première fois devant Louis XIV, le roi fit écrire au conseiller Bossuet pour le féliciter d'avoir un tel fils. Le cardinal de Bausset rapporte que pendant l'Avent de l'année 1665, le roi ayant été instruit « que le père de Bossuet » qui se trouvait alors à Paris venait entendre » assidûment son fils dans la chapelle du Lou- » vre, dit devant toute sa cour, avec la bonté » touchante d'un cœur sensible aux affections » les plus douces de la nature : voilà un père » qui doit être bien heureux. »

Le conseiller Bossuet avait à cette époque perdu sa vertueuse épouse, car s'abandonnant à l'ardeur de ses sentiments religieux, il était entré dans les ordres sacrés; et le jeudi 20 août 1665, le parlement de Metz avait été témoin d'un spectacle édifiant, resté dans l'oubli jusqu'ici, comme la plupart des faits que nous venons de rapporter. Messire Bénigne Bossuet se disant *clerc au diocèse de Langres et conseiller en la cour*, et son fils Jacques-Bénigne Bossuet s'intitulant *docteur en théologie de la faculté de Paris et prédicateur ordinaire du roi*, *prieur de Saint-Sulpice de Gassicourt*, *chanoine en l'église cathédrale de Metz*, *esleu doyen de ladite église*, avaient en même temps présenté requête au parlement de Metz. Le père demandait à être admis à prendre possession de la dignité de grand archidiacre en l'église cathédrale de cette ville. Le fils demandait la permission de prendre possession de la dignité de doyen dans la même église. La cour, sur le rapport du conseiller Bertrand Foës, rendit deux arrêts qui autorisaient le conseiller Bossuet et son fils à se faire installer dans les hautes dignités ecclésiastiques qui leur avaient été conférées. C'est là un de ces actes qui frappent par leur singularité et qui prouvent surtout quelles inspirations religieuses le grand Bossuet avait trouvées dans sa propre famille.

Le conseiller Bossuet ne continua pas moins à remplir avec zèle et avec distinction, ses fonctions au parlement.

Sa longue carrière n'avait été marquée que par des actes de patriotisme, de dévouement et de charité. Il la termina dignement en unissant ses efforts à ceux de son fils pour ramener à l'unité catholique les sectes protestantes, branches détachées de l'arbre de vie dont les racines remontent au berceau du monde et dont le feuillage bienfaisant doit couvrir un jour l'humanité tout entière. On sait quels efforts fit en 1666 et 1667 le grand Bossuet pour ramener les protestants dans le sein de l'église et pour s'entendre avec le célèbre ministre Paul Ferry, qui au dire même du cardinal de Bausset, « réunissait des » connaissances étendues et variées à une aménité et à une pureté de mœurs qui le rendaient » aussi recommandable aux catholiques qu'aux » protestants. » C'était le conseiller Bossuet qui était le confident et l'intermédiaire de ces négociations, comme le prouve la correspondance rapportée par M. de Bausset et comme le dit Millin, dans son *Magasin encyclopédique* au mot *Paul Ferry*. Maintenant que nous savons que Bossuet père était archidiacre de l'église cathédrale de Metz, nous ne devons pas nous étonner qu'il se soit mêlé à ces discussions entièrement religieuses. Quand on remarque que dans ces communications mutuelles entre le docteur catholique et le ministre de la religion réformée, le doyen des conseillers du parlement de Metz apportait auprès de son fils l'autorité bienveillante et éclairée d'un père vénéré et auprès du savant et loyal pasteur protestant, le prestige conciliateur d'une vie longue et pleine de vertus; quand on voit que la mort imprévue de cet heureux intermédiaire vint tomber comme la foudre au milieu de ces négociations qu'un esprit de paix animait, et que le célèbre Paul Ferry, lui-même, descendait deux ans plus tard dans la tombe; quand on pense surtout combien la réunion sincère des protestants et des catholiques français aurait évité à notre patrie de déchirements et de malheurs, la mort du conseiller Bossuet s'élève presque à la hauteur d'une calamité publique; mais laissons raconter cette mort par le cardinal de Bausset, lui-même.

« Bossuet était retourné à Metz en 1667, après » avoir prononcé l'oraison funèbre d'Anne d'Au- » triche. Il s'y trouvait encore lorsqu'il eut le » malheur de perdre son père. Il fallait que » toutes les circonstances de la vie de Bossuet » fussent marquées d'un caractère particulier » qui annonçait toujours la force, la grandeur » et l'empire de la religion. Il s'était engagé à » prêcher à la cathédrale de Metz, le sermon » du jour de l'Assomption. Au moment même

» où il se disposait à monter en chaire, on vint » l'avertir que son père venait d'être frappé » d'apoplexie et demandait pour dernière con- » solation à mourir entre ses bras. Bossuet crut » avec raison que dans un pareil moment la » nature et la religion lui imposaient les mêmes » devoirs. Il fit instruire son auditoire du triste » évènement qui ne lui permettait pas de faire » entendre sa voix, dans une circonstance où » elle était étouffée par la douleur. Il se rendit » auprès de son père, lui administra les derniers » secours de la religion, lui adressa les dernières » paroles que l'affliction et la piété devaient » mettre dans la bouche d'un tel fils et reçut ses » derniers vœux, ses dernières bénédictions et » ses derniers soupirs. Jamais sans doute la » religion n'a pu se montrer avec un caractère » plus touchant, que lorsqu'elle a offert à un » père mourant, son guide, son consolateur, » son pasteur dans son propre fils et que ce fils » a été Bossuet. »

C'est ainsi que mourut le conseiller Bénigne Bossuet, à l'âge de soixante-quinze ans environ. Nous n'avons plus que quelques mots à ajouter. Les obsèques du doyen des conseillers du parlement de Metz, furent célébrées avec pompe dans l'église des Prêcheresses, le 22 août 1667; le parlement en corps y assista. Cette église, maintenant occupée par un loueur de voitures, voyait dans ce triste jour, l'élite de la population messine réunie autour de la tombe du vieux magistrat; et les prières des morts adressées au ciel pour le père, retentissaient sous ces voûtes où souvent s'était fait entendre la voix éloquente du fils.

Louis Bossuet, né à Dijon, le 1er avril 1663, avait été baptisé le même jour, dans l'église paroissiale de Saint-Médard de cette ville. Il était fils d'Antoine Bossuet, frère du célèbre évêque de Meaux. Antoine Bossuet qui, en 1668, était receveur général des États de Bourgogne, devint maître des requêtes et enfin intendant de la généralité de Soissons.

Louis Bossuet a fait aussi partie du parlement de Metz où son grand-père le conseiller Bénigne Bossuet avait laissé tant de précieux souvenirs. Il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 23 juin 1685. Après onze années de services dans ces fonctions, il fut nommé maître des requêtes et installé en cette qualité le 22 novembre 1696. Il est encore porté sur le rôle des nobles de la généralité de Metz, arrêté le 8 mars 1698, par l'intendant Turgot. Il épousa en 1700, Marguerite de La Briffe, fille du procureur général au parlement de Paris.

La maison de Bossuet, connue au duché de Bourgogne, vers le milieu du XVe siècle, s'était établie en 1553, dans la ville de Dijon, où elle occupa les premières charges du parlement. Elle avait les armes suivantes : *D'azur à trois roues d'or*. Devise : ***Rebus inest velut orbis.***

La famille Mochet, d'où venait Marguerite Mochet, mère du grand Bossuet, portait : ***De gueules à trois émouchets d'argent.***

Les La Briffe portaient : ***D'argent au lion de gueules, à la bordure d'argent chargée de six merlettes de sable posées 3 en chef, 1 à chaque flanc et l'autre en pointe.***

BOUCAULT (Jacques-Christophe), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 avril 1698.

BOUCAULT (Joseph), sieur de Méliant, conseiller honoraire au bailliage d'Angers, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 2 mai 1706.

BOUCAULT (Réné-Mathurin), sieur de la Ragotière, reçu conseiller, secrétaire, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 19 juillet 1781, était remplacé en 1787.

BOUCHARD (Simon), fut, par un édit du mois de mai 1634, nommé voyer général, arpenteur, priseur et visiteur dans l'étendue du ressort du parlement de Metz.

BOUCHARD (Jean), référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, décédé en 1654, avait épousé Magdeleine Vorse, qui lui survécut, C'est peut-être le même que Jean Bouchard, natif de Bouconville et demeurant, en 1649, dans la ville de Toul, où siégeait alors le parlement de Metz. (Dom Pelletier.)

BOUCHARD (Jean), né à Dijon, vers 1616, avait été élevé dans cette ville et devint avocat au parlement de Bourgogne. Ayant épousé Barbe Fillotte, fille de Nicolas Fillotte, greffier civil, secrétaire de la cour au parlement de Metz, il succéda à son beau-père dans cette charge, et fut reçu le 14 juillet 1648. Par suite d'arrangements passés avec Nicolas Bollioud, en 1662, il prit le titre et les fonctions de greffier en chef

civil, pour le semestre de février. Il résigna ses fonctions, en 1674, à Antoine Fillotte, son neveu, et il mourut à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 24 janvier 1682, à l'âge de soixante-six ans environ. Barbe Fillotte, sa veuve, décéda sur la même paroisse, le 26 mars 1698.

BOUCHARD (Louis-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 mai 1673.

BOUCHARD (Humbert), né vers 1652, fils de Nicolas Bouchard, gouverneur de la principauté de Salm, était avocat en parlement, quand il épousa, le 10 février 1676, dans l'église Saint-Victor de Metz, Marie André, fille du substitut du procureur du roi au bailliage de Metz. Humbert Bouchard devint, vers 1679, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts au siége royal de Metz. Il eut beaucoup d'enfants de son mariage avec Marie André.

BOUCHER (Jean-Baptiste), originaire de Paris, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 27 novembre 1651, et conseiller au Châtelet, le 20 mars 1656; il fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 19 septembre 1676, et mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 26 mai 1699, laissant une veuve et des enfants. Il avait épousé Madeleine Helessant ou Hérissant, peut-être de Rissan. Il y avait, en 1700, un conseiller chevalier d'honneur du nom de de Rissan, au parlement de Metz.

Armes des Boucher: *D'argent à une croix potencée d'or et cantonnée de quatre croisettes de même; écartelé de gueules à un écusson d'argent bordé d'or et chargé d'une feuille de houx de sinople.*

BOUCHER (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1685.

BOUCHER (....), reçu avocat au parlement de Metz, en 1787, était en 1803, jurisconsulte attaché aux tribunaux de Metz.

BOUCHOTTE (Jean-Didier) fut, par arrêt du conseil, commis en 1768, à la charge de receveur payeur des gages des officiers du parlement de Metz. De son mariage avec Marie-Lucie Georgy, sont nés: 1° Jean-Baptiste-Noël Bouchotte, qui fut ministre de la guerre sous la Convention, et mourut en 1840; 2° Jean-Baptiste Bouchotte, ordonnateur des guerres, père de M. Émile-Jean-Didier Bouchotte, vivant aujourd'hui, ancien maire de Metz, et de madame de Carrey d'Asnières; 3° Jean-Baptiste-Charles Bouchotte, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, mort en 1851.

» Les Bouchotte descendaient, dit le docteur » Bégin, de Wiriat Bouchotte, qui fut maître-» échevin de Metz, en 1390 et 1399. » Ce maître-échevin avait les armes suivantes: *De gueules à la bande d'argent, chargée d'un fleuron de gueules entre deux coquilles au naturel.*

Armes des d'Asnières: *D'azur à trois losanges d'argent posées deux et une.*

BOUCHU de Lessart, famille originaire de la Bourgogne, a fourni au parlement de Metz trois magistrats d'une grande distinction.

Claude Bouchu, fils d'un premier président du parlement de Dijon, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 octobre 1649, et cessa ses fonctions au mois de février 1653. Il devint conseiller du roi en ses conseils, et maître des requêtes ordinaire de son hôtel.

Jean-Étienne Bouchu, marquis de Lessart, baron de Loisy et de Pont de Vesle, était fils du précédent Claude Bouchu. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 avril 1679, devint maître des requêtes en 1685, puis intendant du Dauphiné et des armées d'Italie, et enfin conseiller d'état en 1702. Il avait épousé, le 2 septembre 1683, Élisabeth Rouillé de Meslay, fille de Jean Rouillé, troisième du nom, comte de Meslay-le-Vidame, et de Marie Comans d'Astric. De ce mariage il ne provint qu'une fille, Élisabeth-Claudine-Pétronille Bouchu, mariée en 1706 à Réné de Froulai, comte de Tessé, fils du maréchal de ce nom.

Léonard-Anne Bouchu de Lessart était frère du précédent Jean-Étienne Bouchu, auquel il succéda dans sa charge de conseiller au parlement de Metz. Il fut reçu en cette qualité, le 20 mars 1686, et le 12 janvier 1693, il fut admis conseiller au parlement de Paris.

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un lion d'or.*

BOUDIER (Antoine), procureur au parlement dès la création de cette cour, en 1633, fut le père de celui qui suit:

Benjamin Boudier, écuyer, seigneur de la Grange-d'Envie, était, en 1688, le doyen des procureurs du parlement, et devint en 1691, conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie de cette cour. Il décéda à Metz, le 27 mars 1700, et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Simplice. De son mariage avec Marie Bennelle, il avait laissé deux enfants : 1° Marie Boudier, née vers 1665, épousa en premières noces Louis de Flavigny, écuyer, seigneur de Malleroy, et en secondes noces, le 24 octobre 1692, dans l'église Saint-Simplice de Metz, Rolland Ravaulx, fils, conseiller au parlement de cette ville ; 2° Benjamin Boudier, fut, le 7 septembre 1700, pourvu de l'office de conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, en remplacement de Benjamin Boudier, son père décédé.

Armes : *D'azur au lion rampant d'or armé et lampassé de gueules.*

BOUFFLERS (Louis-François, marquis de), colonel-général des dragons, gouverneur des provinces entre l'Alsace, le comté de Bourgogne, la Champagne et le Haynaut, commanda dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun, pendant les années 1687 et suivantes. Comme gouverneur militaire, il était conseiller d'honneur né au parlement de Metz. Le marquis de Boufflers a laissé son nom à cette partie de la magnifique esplanade de Metz, qui se trouve entre le palais de justice et la Moselle.

Cette maison s'est éteinte, vers 1820, par la mort du marquis de Boufflers, longtemps célèbre sous le nom du Chevalier de Boufflers.

Armes : *D'argent à neuf croix recroisettées de gueules, posées 3, 3 et 3, et à trois molettes aussi de gueules posées 2 et 1.*

BOUG (François-Henry de), né le 29 juillet 1722, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 26 octobre 1747, et premier président au même conseil, le 20 avril 1768. Ce magistrat instruit est l'auteur du *Recueil des Ordonnances d'Alsace*, imprimé à Colmar, en 1775.

Henri-François-Antoine de Boug, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1774.

Armes : *De gueules à une tête arrachée de bouc d'argent, accostée de deux croissants de même, et surmontée de trois étoiles d'or, rangées en chef.*

BOUGUIER (Jean), d'une ancienne famille de robe, était fils d'Edouard Bouguier, sieur d'Allainville, conseiller au parlement de Paris et de dame Marie Poncher, et petit-fils de Jean Bouguier, sieur d'Escarçon, neveu du garde-des-sceaux, de L'Aubespine de Château-Neuf. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 décembre 1654, et conserva ces fonctions pendant deux ans.

Armes : *De gueules au lion d'or.*

BOUILLET (Théodore), conseiller au bailliage de Longwy, ne vivait plus en 1719 ; il avait épousé Anne-Thérèse de Maljean ; celle-ci était peut-être la fille de François de Mauljean ou Maljean, conseiller d'état et secrétaire des ducs François et Charles IV de Lorraine, décédé en 1657. (Dom Pelletier, p. 552).

BOUILLIÉ (François-Claude-Amour, marquis de), était maréchal de camp et commandant des îles sous le vent, en 1778, lorsqu'il s'empara de la Dominique, de Saint-Eustache et de Saint-Christophe. A son retour en France, il fut fait lieutenant-général et commandant en second dans la province des Trois-Évêchés.

Ce n'est point ici la place de faire connaître et d'apprécier la conduite politique du marquis de Bouillié. Nous indiquerons seulement quelques particularités de son commandement dans les Trois-Evêchés, et nous donnerons quelques renseignements sur sa famille pendant son séjour à Metz.

Au mois de mai 1788, le marquis de Bouillié et M. de Pont, intendant de la généralité, avaient été chargés de communiquer au parlement de Metz les ordres du roi. C'est à cette occasion que fut rendu par cette cour souveraine, son arrêté du 8 mai de cette année, dans lequel on remarque les passages suivants : « La cour, considérant les actes d'autorité multipliés depuis » quelque temps, dont presque toutes les cours » ont été les victimes, et ne pouvant se dissimuler que la séance requise au nom du roi, » par le sieur marquis de Bouillié, est une suite » du projet destructeur, tout à la fois, et de la » magistrature et des loix, dont les magistrats » sont les gardiens, des droits de la nation dont » ils n'ont cessé de porter au pied du trône les » plus instantes réclamations. Profitant du peu » d'instants de liberté qui lui restent, pour former un acte conservatoire dont la province

» puisse un jour se prévaloir pour le soutien de » ses droits, a déclaré qu'elle proteste d'avance, » pour l'intérêt du roi, celui de la nation, de la » magistrature et de la province, contre tout » ce qui pourra se passer à ladite séance de » contraire aux loix publiques, aux formes et à » l'ordre judiciaire.... Qu'en conséquence, la » cour, inviolablement attachée à la constitution » française fortement menacée, déclare qu'elle » ne peut, ne doit, ni n'entend concourir à des » actes d'administration qui ne peuvent offrir » aucun des caractères nécessaires pour avoir » force de loi dans un gouvernement monar- » chique, parce qu'ils n'ont pas été précédés » d'un examen libre et réfléchi, et suivi d'une » acceptation volontaire. » (Voir *Histoire du Parlement de Metz*, p. 529.)

Les parlements s'efforçaient, à cette époque, d'arrêter le char de la Révolution qu'ils avaient lancé dans la carrière et qui devait bientôt les écraser.

Le marquis de Bouillié perdit à Metz, un de ses fils, âgé de quatorze ans, qui fut enterré le 3 août 1790. Deux témoins assistèrent à l'acte de décès: 1° Louis-Joseph-Amour de Bouillié, major en second du régiment de Bercheny, frère du défunt, signa: *Louis ci-devant comte de Bouillié*; 2° François-Jules Gaspard de Contades, major en second du régiment de Bourbonnais, signa: *Gaspard, chr de Contades*. Ce chevalier de Contades épousa, le 8 mars 1791, dans l'église Saint-Victor de Metz, mademoiselle Céleste-Emilie-Eléonore-Cécile de Bouillié, âgée de seize ans et demi, fille du marquis de Bouillié. Il décéda en 1844.

Armes: *D'argent à la fasce de gueules frettée d'or, et accompagnée de deux filets de gueules.*

BOULANGER (François-Nicolas), né le 19 juillet 1740, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1768, et fut nommé conseiller au siége de la table de marbre de cette ville, le 16 juin 1779. Il occupait encore ces fonctions en 1782.

Nous ignorons s'il était de la famille de Boulanges (Cuny), lieutenant du prévôt de la maréchaussée des Trois-Évêchés en 1696, qui portait: *D'argent à une gerbe de gueules, sommée de deux tourterelles affrontées de sable.*

BOULARD (Jean-Baptiste) fut reçu second président au bureau des finances de Metz, le 15 décembre 1704. Il décéda en cette ville, le 23 août 1735, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la chapelle Notre-Dame de l'église Sainte-Ségolène.

BOULER (Charles de), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, décéda en cette ville, le 20 août 1647, et fut enterré dans l'église Saint-Martin. Sa femme Salomée de Bastogne y fut enterrée aussi.

Armes des Bouler ou Boler: *D'argent à une ancre de sable, à la trabe d'or posée en pal.* (Dom Pelletier.)

BOULIAN (Jean-François), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 septembre 1720.

BOULLONGNE (Jean de), écuyer, né à Paris, sur la paroisse Saint-Eustache, le 15 octobre 1690, était fils de Louis de Boullongne, premier peintre du roi. Après avoir été avocat au parlement de Paris et premier commis des finances, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 août 1726, et conseiller honoraire, le 21 décembre 1745. Ce magistrat distingué devint grand trésorier de France, commandeur des ordres du roi, membre honoraire de l'académie royale de peinture et sculpture, et fut, en 1757, nommé contrôleur général des finances. Son portrait a été gravé par Georges Wille, d'après Rigaud.

Armes: *De gueules à une tour d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

BOUQUET de Petitval (Jacques), avocat au parlement de Paris, descendait de Sébastien Bouquet, docteur en médecine, anobli en 1529 par le duc Antoine de Lorraine. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 décembre 1666, et mourut en 1681.

Armes: *Parti d'or et d'argent, au lion d'azur brochant sur le parti.* (Dom Pelletier.)

BOURBON (Henri de), duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, évêque de Metz, de 1612 à 1668, était conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de cette ville; mais il n'a jamais paru dans son diocèse.

BOURBON (Jean-Louis), né le 10 mai 1690, fut reçu conseiller référendaire à la chancellerie

du parlement de Metz, le 5 mars 1746, il décéda le 16 octobre 1767.

BOURCIER (Jean-Léonard), d'une famille originaire de la ville de Vézelise, en Lorraine, autrefois capitale du comté de Vaudemont, naquit au mois d'août 1649, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 avril 1674. Il fut l'une des gloires du barreau messin où il se distingua par les qualités les plus brillantes et les plus solides. Les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*, T. III, p. 326, en ont fait un juste éloge.

Jean-Léonard Bourcier acheta une charge d'avocat du roi à la table de marbre du parlement de Metz, et fut installé dans ces fonctions, le 19 juin 1681. Louis XIV ayant, en 1684, conquis le Luxembourg, confirma le conseil provincial qui y était établi et lui donna pour procureur général Jean-Léonard Bourcier, qui s'acquitta pendant dix ans de cette charge de la manière la plus éclatante et en même temps la plus juste. C'est lui qui, malgré de fortes oppositions, introduisit dans le tribunal de Luxembourg la plaidoierie de vive voix. Il revint ensuite reprendre sa place au barreau du parlement de Metz, et il quitta définitivement cette ville en 1698, pour se fixer à Nancy où la faveur du duc Léopold l'attendait. Il fut bientôt promu aux fonctions de premier président de la cour souveraine de Lorraine et Barrois, et il mourut dans l'exercice des fonctions de cette charge, le 3 septembre 1723.

On lui éleva dans la chapelle des Minimes de Nancy, un magnifique mausolé qui était dû au ciseau habile du célèbre sculpteur messin Chassel, et qui a été détruit par le vandalisme révolutionnaire. (Voir l'*Éloge historique du baron Bourcier* dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, année 1842; l'*Histoire du Parlement de Metz*, p. 177; et la *Biographie du département de la Moselle*, par le docteur Bégin, au mot *Chassel*.)

Armes : *D'azur à une panthère d'or mouchetée de sable, armée, lampassée et allumée de gueules et tenant entre les pattes une croix fleuronnée d'or.* (Dom Pelletier.)

BOURCIER (Joseph-Humbert), frère cadet du précédent, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juin 1679; il devint prévôt de Vézelise en 1697, et lieutenant général du comté de Vaudémont, en 1698.

BOURDELOIS (Jean), d'une famille originaire de l'Anjou, vint se fixer en Lorraine, vers la fin du règne de Léopold, et prit à bail les forges de Moyeuvre, qui furent pour lui une source de grande fortune. Le 26 septembre 1739, il prêta serment devant le parlement de Metz, en qualité de trésorier de France au bureau des finances de cette ville. Il eut trois enfants. L'une de ses filles épousa messire Nicolas Muzac, président à mortier au parlement de Metz. Une autre fille du nom de Marie, épousa, au mois d'août 1756, Jean-Marie de Clinchamps d'Aubigny, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis. Le troisième enfant était un fils qui suit :

Noël-Dominique Bourdelois, seigneur de Marange, après avoir été avocat au parlement de Metz, fut reçu, en 1755, encore fort jeune, conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville. En 1764, il devint président second au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, et en 1785, il était procureur général en la cour des monnaies de Paris. Il avait épousé mademoiselle Marie-Françoise Toustain de Virey, originaire de Nancy et fort riche héritière. De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

Louis-Jean Bourdelois, fils de Noël-Dominique Bourdelois et de Marie-Françoise Toustain de Virey, était né à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 20 août 1761. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 août 1781, devint conseiller des requêtes du palais en cette cour, le 3 mars 1785, et ne cessa ses fonctions qu'à la suppression du parlement, en 1790. Il laissa, de son mariage avec mademoiselle Barbe-Dieudonnée de La Salle de Louis-Hendal, deux enfants : 1° Guillaume-Marie Bourdelois, né sur la paroisse Saint-Victor de Metz, en 1789, devint substitut du procureur général à la cour royale de Metz et décéda sans alliance. Ce magistrat de beaucoup d'esprit et d'une grande instruction a publié, dans la *Revue d'Austrasie*, T. V, p. 389, un article intitulé : *De l'organisation et de l'administration municipale au moyen-âge.* Il est aussi l'auteur de l'ouvrage intitulé : *De Coblentz à Trèves*; 2° Une fille, dernière du nom, a épousé M. Fischer de Dicourt, propriétaire à Boncourt.

Armes des Bourdelois : *De gueules au chevron d'argent, accompagné de deux quintefeuilles de même et en pointe d'une tour d'argent.*

Armes des Clinchamps d'Aubigny: *D'argent chevronné d'azur de trois pièces, accompagnées de trois canettes de gueules.*

Armes des Toustain de Virey : *Écartelé aux 1 et 4, d'or à la bande de deux traits échiquetée d'or et d'azur; aux 2 et 3, d'argent à trois colonnes de sable portant chacune une merlette de même.*

BOURGEOIS (Pierre) fut admis au barreau du parlement de Metz, le 6 février 1634.

BOURGEOIS (....), conseiller au bailliage de Metz, en 1756, était fils de M. Bourgeois, chirurgien des ville et citadelle de Verdun.

BOURGEOIS (Jean-Joseph), le fils, peut-être, de celui qui précède, fut reçu avocat au parlement de Paris, le 22 juillet 1765, et se présenta au barreau du parlement de Metz, le 4 mai 1767. Il était, en 1774, conseiller au bailliage de cette ville, et l'époux de dame Anne-Marie-Louise Picquart.

BOURGOIN (Lambert), fils d'un maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, n'avait pas encore vingt-cinq ans, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 septembre 1682. Il devint conseiller au parlement de Paris, le 22 février 1688.

Armes : *D'argent au chevron de sable, accompagné de trois trèfles de même.*

BOURGONGNE (Gaspard de), né à Neufchâteau, en Lorraine, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, siégeant alors à Toul, le 1er avril 1647, et fut nommé le 31 décembre 1648, greffier de l'hôtel-de-ville de sa ville natale. Il vint ensuite s'établir à Toul, où il épousa, dans l'église Saint-Mansuy, Catherine Simonnin, fille de Claude Simonnin. Il était maître-échevin de Toul, en 1669, et il était encore investi de cette dignité municipale, quand il mourut, le 23 décembre 1678.

Les Bourgongne, de Toul, prétendaient descendre d'un bâtard de Charles-le-Téméraire.

Armes : *De sable à six billettes d'or; posées 3, 2 et 1; au chef d'or.*

BOURGUIGNON (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1691.

BOURLON (Nicolas) fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 octobre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le 31e acrostiche de sa *Royale Thémis*. Nicolas de Bourlon devint conseiller au parlement de Paris, le 10 mars 1636.

Jean de Bourlon, frère du précédent, était né le 3 avril 1617. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 juin 1644.

Armes : *D'or à la bande d'azur chargée de trois bourlets d'or.*

BOURMONT (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 septembre 1681.

BOURNAC, famille établie à Metz, dès la fin du XVIIe siècle. En 1682, François Bournac, époux de Marie Outrage, était entrepreneur des fortifications de la généralité de Metz.

Georges Bournac, de l'université de Besançon fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 décembre 1699.

Gilbert Bournac, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 novembre 1700, et décéda en 1741. Il avait épousé Barbe Lemolle, dont il eut celui qui suit :

Philippe Bournac, né vers 1714, était procureur au bailliage de Metz, quand il épousa dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 11 juillet 1741, demoiselle Lucie Woirhaye, âgée de vingt-deux ans, fille du sieur Charles Woirhaye, marchand huilier à Metz, et de Gabrielle Barthélemy. Lucie Woirhaye décéda sur la paroisse Saint-Maximin, le 17 février 1755. De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

En 1703, François Bournac, ci-devant prévôt royal d'Epinal, fut autorisé par la ville de Metz, à établir en cette ville une manufacture *pour affiner le chanvre et le lin.* Nous pensons que c'est le même que François Bournac, reçu en 1715, scelleur en la chancellerie du parlement de Metz, et notaire royal. Celui-ci décéda en 1752, à l'âge de soixante-douze ans.

François-Céleste Bournac, fils du précédent, naquit vers 1720, et succéda à son père François Bournac, comme notaire royal, en 1758, et comme scelleur héréditaire en la chancellerie du parlement, en 1759. En 1762, François-Céleste Bournac se qualifiait: *écuyer, conseiller du roi, notaire royal et apostolique à Metz.*

De son mariage avec Marie-Elisabeth Legeay, naquit celui qui suit:

Louis-Auguste Bournac, se qualifiait, en 1762; *écuyer, avocat en parlement, scelleur en la chancellerie et secrétaire de l'intendant de la généralité de Metz.*

François-Céleste Bournac et Louis-Auguste Bournac, son fils, étaient tous deux, en 1768, scelleurs héréditaires. Bournac père, fut admis dans le catalogue des nobles de Metz, par un arrêt du parlement de cette ville, chambre des comptes, du 10 février 1776, et le 11 juillet 1778, il y fut compris encore avec son fils Louis-Auguste Bournac.

Ce dernier qui, en 1786, se qualifiait dans un acte de la paroisse Saint-Victor de Metz: *écuyer, seigneur de Scy, Lessy, Châtel, Court, Fercourt et autres lieux; membre de la noblesse du Pays-Messin et des trois ordres de la ville de Metz*, se retrouve sur la liste des gentilshommes de Metz, pour l'élection des députés aux États-Généraux, en 1789, sous le nom de *Bournac de Fercourt.*

Cette famille existe encore dans les Vosges et à Metz.

Armes: *D'azur au pal de gueules, chargé de trois cloches d'argent.*

BOURSTE (François-Joseph), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 7 juin 1746.

Dom François-Xavier Bourste, né le 30 novembre 1723, était abbé de Pairis, ordre de Citeaux, dans la haute Alsace, lorsqu'il fut reçu conseiller, chevalier d'honneur ecclésiastique, au conseil souverain d'Alsace, le 22 juin 1759.

Armes : *D'argent au lion de gueules.*

BOUSITAL de Chanay (Claude), écuyer, naquit le 2 août 1664. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu avocat général au parlement de Metz, le 7 janvier 1688. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, rue de la Cour-de-Ranzières, le 1er décembre 1698. Il ne laissa qu'une fille nommée Elisabeth-Geneviève.

Bousital de Chanay, portait: *De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même maçonnées de sable.*

BOUSMARD, famille originaire des environs de Briey a donné à l'épiscopat un prélat distingué par sa science et par ses vertus, Nicolas Bousmard, 85e évêque de Verdun, monté sur le trône épiscopal en 1576 et décédé en 1584. Deux arrière-petits-neveux du vénérable évêque de Verdun, ont fait partie du parlement de Metz.

Charles-Henry-Ignace de Bousmard de Jondreville, né le 1er août 1715, était fils de Charles-François de Bousmard, seigneur de Chantrenne, conseiller d'état de Léopold, duc de Lorraine, et de dame Barbe de Faillonnet. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 août 1744, et président à mortier, le 31 janvier 1754. Il avait épousé mademoiselle Marguerite Gauvain, fille de François Gauvain, deuxième du nom, sieur du Champé, dont il laissa plusieurs enfants.

Henri-Antoine de Bousmard, frère du précédent, était né le 17 décembre 1719. Il était avocat en parlement, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Metz, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de cette ville. Il mourut en 1771, la veille du jour où le parlement fut supprimé par le chancelier Maupeau.

Cette famille existe encore à Nancy.

Armes: *D'azur au pélican d'argent, ensanglanté de gueules, nourrissant ses petits, sur une terrasse d'argent.* (Dom Pelletier.)

BOUTEILLER (Louis de), chevalier, seigneur de Sabré, naquit le 18 avril 1700. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 décembre 1720. Il occupa au barreau une place distinguée. (Gabriel, *Observations sur les coutumes*, T. I, p. 218.) Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 juillet 1747, et l'acte de sa réception porte qu'il fut admis *sans examen*, c'est-à-dire, *dispensé de tirer la loi, ayant exercé la profession d'avocat pendant plus de vingt ans, avec honneur et distinction.* A l'époque du désemestrement de cette cour souveraine (*Hist. du Parlement de Metz*, p. 474), le conseiller Louis de Bouteiller, fut l'un des deux conseillers commis par le roi, pour présider la chambre des requêtes, conformément à l'article 5 de la déclaration du 5 février 1770. L'année suivante, le parlement de Metz ayant été supprimé, Louis de Bouteiller devint conseiller, puis président à la cour souveraine de Nancy. Il n'avait pas cessé d'habiter Metz, et il mourut dans cette ville, sur la paroisse Saint-

Martin, le 22 mai 1772. Deux de ses frères assistèrent à son enterrement : 1° messire François-Louis de Bouteiller, écuyer, seigneur de Saulx, Riaville et Pintheville en partie ; 2° messire Jean-Baptiste de Bouteiller, écuyer, seigneur de Brandecourt et de Ville-en-Wœvre en partie. Sa femme, Anne de Laubrussel, était décédée à Metz, le 10 juin 1762 à l'âge de cinquante-cinq ans.

Jean-Hyacinthe de Bouteiller, neveu du précédent, naquit à Saulx, le 27 juin 1746 ; il était fils de Louis-François de Bouteiller, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Navarre.

Jean-Hyacinthe de Bouteiller, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1764. Il devint premier président du parlement de Nancy et mourut en cette ville, en 1820. M. Justin Lamoureux a prononcé son éloge dans la séance publique de l'académie de Nancy, le 10 mai 1821. (Voir le *Précis des travaux de cette société*, imprimé en 1825, pag. 177 et suivantes.)

Le premier président du parlement de Nancy était le père de M. de Bouteiller, décédé général de division d'artillerie, laissant un fils officier dans la même arme.

Armes : *D'azur à la bouteille d'or posée en pal ; au chef d'argent paré de deux molettes de sable.*

Jacques-Charles-Ambroise de Bouteiller de Beaufort ou de Chateaufort, fut le dernier garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement de Metz.

BOUTIER (Louis), ancien avocat, fut l'un des procureurs du parlement de Metz, à l'époque de la création de cette cour en 1633. Il épousa dans la ville de Toul, au mois de juillet 1642, Marie Laurent, veuve du sieur François Braconnier. De ce mariage naquirent en cette ville, sur la paroisse Saint-Aman : 1° Pierre, le 14 octobre 164. ; 2° Louis-Chrétien, le 19 février 1647. Maître Louis Boutier, étant devenu veuf, épousa en secondes noces, le 28 août 1650, dans l'église de Saint-Aman de Toul, Marie Bouillot : De ce mariage provint celui qui suit :

Estienne Boutier, né à Toul, le 21 août 1653, n'avait que dix-huit ans quand il fut reçu procureur au parlement de Metz. Il remplit ce ministère pendant plusieurs années et devint greffier en chef du présidial de Toul. Il fut ensuite reçu conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, le 3 septembre 1692. Après trente-un ans de services, il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées le 25 septembre 1723. Il mourut à Metz, à l'âge de soixante-quatorze ans, le 6 août 1727, et fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Martin. Il avait épousé, en 1676, Françoise Mangin, fille de Jean Mangin ; elle mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 avril 1729, à l'âge de soixante-dix-sept ans. De ce mariage étaient nés plusieurs enfants : 1° Dominique, qui eut l'honneur d'avoir pour marraine Marie Bossuet, sœur du célèbre évêque de Meaux ; 2° Marie Boutier, qui épousa à Metz, en 1699, Louis-Jeannot de Gustal, président des trésoriers de France au bureau des finances de cette ville, et frère de Charles-Jeannot d'Abéville ; 3° François Boutier, qui suit :

François Boutier, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 8 décembre 1678, prenait le titre d'écuyer et de sieur d'Estroff et du fief de Singlin. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, vers 1700, et conseiller en cette cour souveraine le 28 janvier 1704. Il mourut à Metz, le 31 mars 1753, à l'âge de soixante-quinze ans, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin, où reposait déjà Estienne Boutier, son père. Il avait épousé, le 6 novembre 1724, dans l'église Sainte-Ségolène de Metz, Anne-Catherine Maurice, fille de messire François-Didier Maurice, chevalier, conseiller de Son Altesse Royale de Lorraine, lieutenant général au bailliage de Sarreguemines, et de dame Marie Urbain. Anne-Catherine Maurice, veuve du conseiller François Boutier, vivait encore en 1767. De ce mariage provint celui qui suit :

Charles-Maurice Boutier, né le 5 novembre 1734, succéda à son père François Boutier dans la charge de conseiller au parlement de Metz. Il fut reçu avocat au parlement, le 9 avril 1753, et conseiller en cette cour, le 2 septembre 1754, lorsqu'il n'avait pas encore vingt ans.

Charles-Maurice Boutier, homme instruit, fut l'un des membres titulaires de l'académie royale de Metz, lorsqu'elle fut créée en 1760. Il s'est fait remarquer dans cette société, par plusieurs mémoires qui traitent de l'agriculture, et qui sont conservés dans les archives de l'académie nationale de Metz.

Ce magistrat distingué cessa de faire partie du parlement en 1767.

Armes des Boutier : *De gueules à une tour d'argent maçonnée de sable et sommée d'un lion naissant d'or.*

BOUTIN DE LA BOISSIÈRE (DENIS), né le 5 août 1699, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 26 janvier 1726; il n'occupa ces fonctions que pendant quelques années.

Nous ignorons s'il était de la famille de Boutin de Diancourt, vivant en 1775, et ayant pour armes : *D'azur à deux épées d'argent, passées en sautoir et cantonnées de quatre étoiles de même.*

BOUTON (FRANÇOIS), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1665.

Une famille portait ce nom en Lorraine. (Dom Pelletier.)

BOUVART DE FOURQUEUX (MICHEL), fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 juillet 1645. Il fut remplacé en 1655, par Jacques de La Garde.

Michel de Fourqueux est sans doute le père de Michel Bouvart de Fourqueux, qui fut procureur général à la cour des comptes de Paris et mourut en son château de Fourqueux, près Saint-Germain-en-Laye, en 1754, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Armes : *D'azur à trois fasces d'or accompagnées en chef d'un croissant, et en pointe de trois étoiles rangées, le tout d'or.*

BOUVEUR (CLAUDE-FRANÇOIS) de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 avril 1671.

BOYLESVE (GABRIEL DE), d'une famille de robe de Paris, était fils de M. de Boylesve, intendant des finances, et de dame Louise Auger. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 novembre 1658, et fut remplacé en 1666.

Armes : *D'azur à trois sautoirs d'or.*

BRACONNIER. (Voir *Le Braconnier*).

BRADY (EUSTACHE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 février 1693.

BRAGELONGNE (HIÉROSME DE), fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 juin 1649, et devint, vers 1661, conseiller à la cour des aides de Paris.

THOMAS DE BRAGELONGNE, sieur d'Angeville, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1637, et devint président premier de la seconde chambre des enquêtes de ce même parlement. Il appartenait depuis trente-six ans à cette cour souveraine, quand il fut pourvu de la charge de premier président au parlement de Metz. Ce nom n'était pas étranger à cette compagnie. On n'avait pas oublié le conseiller Hiérosme de Bragelongne, et on se rappelait que le surintendant des finances Bouthillier, qui a signé, en 1633, l'édit de création du parlement, avait épousé Marie de Bragelongne, de la même famille.

Thomas de Bragelongne, comme premier président du parlement de Metz, prêta serment entre les mains de Louis XIV, le 3 septembre 1673, et fut installé dans ses fonctions, le 10 avril 1674. Il toucha du trésor royal, en 1678 et 1679, pour chacune de ces années, une somme de 4500 francs, *par gratification ordinaire*, tels sont les termes des comptes. Ce fut lui qui, en 1679 et 1680, fit reconstruire les prisons du palais, et qui en 1679, fut appelé à présider la fameuse chambre de Réunion. (*Hist. du Parlement de Metz*, pages 205 et suivantes).

Ce digne et ancien magistrat mourut à Metz, le 4 mars 1681. Le parlement s'assembla le même jour, fit complimenter madame la première présidente par deux conseillers, et délégua deux autres de Messieurs pour faire apposer les scellés sur le cabinet du défunt, où pouvaient se trouver les lettres de cachet et les ordres qu'il avait reçus du roi, en sa qualité de premier président.

Le 5 mars au matin, le parlement en corps et en robes noires sortit à pied du palais, descendit par la rue Fournirue et se rendit à l'hôtel du premier président, situé sur la paroisse Saint-Simplice, pour jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt. A cinq heures de relevée du même jour, la cour assista à son enterrement. Le corps du premier président fut d'abord présenté à l'église Saint-Simplice, et ensuite transporté à la cathédrale, où il fut inhumé dans la chapelle Saint-Nicolas. Le docteur Bégin, dans son *Histoire de la Cathédrale*, ne parle pas du tombeau

qui a dû être élevé à Thomas de Bragelongne. M. François Bazin, intendant de la généralité et les enfants du premier président, suivis de ses domestiques, faisaient le deuil. Le 7 mars, le parlement assista à un service célébré dans l'église Saint-Simplice, et le 18 du même mois, un service plus solennel fut encore dit à la cathédrale. L'oraison funèbre fut prononcée en présence de toute la cour, par le Père Daubenton, jésuite, ancien confesseur de Philippe V, roi d'Espagne. Elle a été imprimée à Metz, chez Collignon, format in-4°, 1681. Le portrait de Thomas de Bragelongne a été gravé par Michel Lasne.

Le premier président avait épousé Marie Hector de Marle, qui lui survécut, et décéda le 4 octobre 1705, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. De ce mariage provinrent plusieurs enfants; l'un d'eux fut celui qui suit:

Geoffroy-Dominique de Bragelongne, né en 1655, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 septembre 1679, et devint, en 1688, conseiller en la cour des aides de Paris, puis maître des requêtes. Il était vicomte d'Eville, et mourut le 21 septembre 1717. Il avait épousé Aimée d'Espinoy, fille de René d'Espinoy, conseiller au parlement de Metz.

Armes: *De gueules à la fasce d'argent, chargée d'une coquille oreillée de sable et accompagnée de trois molettes d'or.*

BRANDEBOURG (Pierre), seigneur de Rupigny, déjà en 1744, doyen des procureurs du parlement de Metz, décéda en cette ville, le 21 octobre 1750.

Pierre-Thomas Brandebourg, seigneur de Léovillé, était fils du précédent. Après avoir fait son droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1719, et conseiller du roi, référendaire en la chancellerie de cette cour, le 11 décembre 1720. Il décéda à Metz, le 3 février 1739, et fut inhumé dans l'église Sainte-Ségolène. Sa veuve, Anne-Marie de Wendel, vivait encore en 1780.

BRAZY (Dominique), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1686, et procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Badonvillers, le 13 novembre 1692. Nous n'avons pu vérifier s'il était de la famille de ceux qui suivent.

BRAZY, famille originaire de Thionville.

Jean-François Brazy, né à Badonvillers, en Lorraine, vers 1666, seigneur de Champneuville, avait épousé, en premières noces, à Souilly, près Verdun, le 29 juillet 1693, Catherine de Mercy, et en secondes noces, à Metz, le 3 février 1707, Madeleine Brocard, dont il eut:

Jean-Nicolas Brazy de Montoy, né le 28 octobre 1707, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 janvier 1735. Il succédait au conseiller Jean-François-Pierre de Jouy et avait acheté sa charge trente et une mille livres. Le 29 octobre 1737, il épousa, à Metz, dans l'église Saint-Martin, Anne-Marie-Élisabeth Simon, âgée de dix-huit ans, fille de M. Pierre Simon, ancien secrétaire du gouvernement de Metz et de Suzanne-Élisabeth Coullet. Brazy de Montoy devint conseiller honoraire, le 31 mai 1770. Sa femme était décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 14 juillet 1745. Trois fils assistèrent à son enterrement: 1° Jean-François; 2° Pierre; 3° Louis-Claude, qui suit:

Louis-Claude de Brazy, né le 13 juillet 1742, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1762, et conseiller en cette cour, le 5 avril 1770, en remplacement de son père. La suppression du parlement arriva bientôt et lui enleva ses fonctions, mais il les reprit en 1775 et les continua jusqu'en 1790. Messire Louis-Claude de Brazy, chevalier, avait épousé Anne Poinsignon, fille de Dominique Poinsignon, trésorier de France au bureau des finances, et de Madeleine Beaudesson. De ce mariage naquit, le 5 juin 1771, un fils prénommé Louis-Nicolas.

Louis-Claude de Brazy fut, pendant la Révolution, l'un des citoyens honorables qui firent partie de l'administration municipale de la ville de Metz, après la chute de Robespierre.

Pierre Brazy, né le 7 janvier 1740, frère du précédent, était avocat au parlement et remplissait, au mois de septembre 1789, en sa qualité d'ancien, les fonctions de lieutenant général de police, à Sedan.

La famille de Brazy est aujourd'hui éteinte; le dernier de cette famille mourut à un âge très-avancé sans avoir été marié; ses héritiers furent les enfants de sa sœur, qui avait épousé M. de Larminat, d'une famille originaire de Thionville.

Armes: *De sinople à trois tulipes d'argent.*

BRENOT (Jacques), écuyer, seigneur de Chieulles, doyen des conseillers secrétaires du roi en la chancellerie du parlement de Metz, décéda en cette ville, le 26 janvier 1719, à l'âge de quatre-vingt-un ans, et fut inhumé dans l'église des Ursulines, où on lui éleva un tombeau en marbre noir, à la descente du Cancel. Il avait fait des libéralités à cette église où avait été enterrée sa femme Anne de La Violette, décédée le dernier jour du mois de novembre 1704, à l'âge de quatre-vingts ans. Elle avait épousé en premières noces Florentin Michelet, seigneur de Chieulles.

En 1674, Jacques Brenot et les autres officiers de la chancellerie du parlement de Metz avaient adressé, à l'intendant de la généralité, une requête tendant à ce qu'ils fussent admis dans le catalogue des nobles. M. Poncet de La Rivière, assisté des juges souverains en cette partie, rendit, le 9 juin 1674, une sentence qui accueillit la demande des officiers de la chancellerie. Cette sentence, longuement motivée, donne d'amples renseignements sur les droits des officiers de la chancellerie aux privilèges de la noblesse; elle a été imprimée sans nom d'imprimeur, format petit in-4°, quatre pages d'impression.

Armes : *D'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois pommes de pin, tigées, feuillées et renversées de sinople.*

BRETAGNE (C.-Anthoine de), chevalier, baron de Loisy, fut premier président du parlement de Metz, lors de sa création, en 1633. Ce magistrat, entièrement dévoué à la politique du cardinal de Richelieu, a donné, pendant sa longue carrière, des preuves de son inflexibilité et de son énergie dans l'accomplissement de ses devoirs.

Il était fils de Claude de Bretagne reçu conseiller au parlement de Dijon, en 1555, homme des plus distingués, qui avait eu occasion de montrer son attachement à Henri IV. Dans les temps fâcheux de la Ligue, la ville de Dijon, dernière espérance du duc de Mayenne, se soumit, le dimanche 28 mars 1595. « Cette » réduction eut lieu, comme a dit L'Étoile, au » grand déplaisir du duc de Mayenne, qui de » là en avant ne battist plus que d'une aisle, non » plus que la Ligue qui ressembloit proprement » une corneille desplumée. » Le conseiller Claude de Bretagne avait contribué à réduire cette ville sous l'obéissance de Henri IV, et C.-Anthoine de Bretagne, son fils, avait aussi dans cette circonstance montré tout son attachement à la cause du roi de France.

Pour récompenser les services que lui avait rendus la famille de Bretagne, Henri IV accorda deux années plus tard, à C.-Anthoine de Bretagne, l'autorisation de remplir dans le parlement de Bourgogne, une charge de conseiller clerc, jusqu'à ce qu'il pût se pourvoir d'une charge de conseiller laïc. Ce magistrat fut installé le 31 mars 1597.

C.-Anthoine de Bretagne acquit bientôt une grande réputation dans sa compagnie, et lorsque le cardinal de Richelieu nomma, en 1630, une commission pour faire le procès au maréchal de Marillac, le conseiller C.-Anthoine de Bretagne fut nommé membre de cette commission, qui s'assembla à Ruel, dans la maison de de campagne même du premier ministre, et condamna à mort le maréchal de Marillac qui fut décapité le 10 mars de cette année.

Tallement des Réaux rapporte que le cardinal de Richelieu, en apprenant le résultat de ce terrible procès, avait dit : « Je ne croyais pas » qu'il y eut de quoi faire mourir M. de Maril- » lac ; mais Dieu donne aux juges des connais- » sances qu'il ne donne pas aux autres hommes, » il faut croire qu'il était coupable, puisque ces » Messieurs l'ont condamné. » Si ce propos est exact, quel enseignement pour les juges qui se font les ministres de la vengeance des puissants de la terre; quand la vengeance est accomplie, on rejette toute la responsabilité sur ceux qui en ont été les trop dociles instruments.

Plusieurs des juges du maréchal de Marillac n'avaient pas été d'avis de sa condamnation à mort. On aimerait à penser que C.-Anthoine de Bretagne ne fut pas, dans cette circonstance, au nombre de ceux qui servirent avec ardeur les vues politiques du cardinal de Richelieu. Le témoignage éclatant de satisfaction que le premier ministre lui accorda bientôt, ne permet pas de croire qu'il fit partie de la faible minorité qui s'opposa au sacrifice du maréchal de Marillac. C.-Anthoine de Bretagne fut nommé premier président du nouveau parlement établi à Metz, par l'édit du 15 janvier 1633, et le 16 mai suivant il prêta serment, en cette qualité, entre les mains de Louis XIII.

Dans l'introduction et dans les deux premiers chapitres de l'*Histoire du Parlement de Metz*,

nous avons indiqué les causes qui amenèrent l'établissement de cette cour souveraine, et nous avons montré avec quelle énergie le premier président Anthoine de Bretagne a combattu les difficultés de sa nouvelle position. Puissent les services éclatants que ce magistrat rendit alors à la France, effacer un peu le souvenir de sa coopération à la sentence rigoureuse prononcée contre le maréchal de Marillac.

Lors de l'installation du parlement de Metz, le 27 août 1633, Anthoine de Bretagne prononça une harangue que M. Emmery nous a conservée dans son *Recueil des Édits*, T. I[er], p. 18. On jugerait avec une grande sévérité le style oratoire de M. de Bretagne, si l'on oubliait qu'à cette époque, tous les genres d'éloquence et surtout ceux de la chaire et du barreau étaient déshonorés par le mauvais goût, et que ce ne fut qu'en 1634, que le cardinal de Richelieu institua l'académie française et jeta le fondement de la réforme des esprits et des études.

C.-Anthoine de Bretagne était encore à la tête de sa compagnie quand le parlement de Metz fit, le 12 avril 1637, son entrée à Toul (*Hist. du Parlement*, p. 71), mais il resta peu de temps dans cette ville. Des lettres patentes du 31 juillet 1637, lui donnèrent commission d'aller remplir provisoirement à Dijon, la charge de premier président du parlement, en l'absence de M. Pierre Le Goux, et il fut reconnu, en cette qualité au parlement de Bourgogne, le 22 août suivant. Il mourut en cette ville dans l'exercice de sa commission.

Anthoine de Bretagne, qui selon les expressions de l'évêque de Madaure, avait « blanchy « sur les fleurs de lys et vielly dans l'escar« latte, » mourut bien misérablement, au dire de Tallement des Réaux, « étant seul dans sa « chambre, il tomba dans le feu, et comme il « était faible et sec, il ne put s'en tirer. » Sa mort arriva au mois de janvier 1638 et il fut enterré dans l'église de la Madeleine, à Dijon, dans la chapelle des Bretagne, le 14 janvier 1639. Le parlement de Metz assista en corps à un service *pour le bout de l'an*, qui fut chanté dans la cathédrale de Toul, où siégeait alors cette cour souveraine. Elle avait été invitée à cette cérémonie par le conseiller Bénigne Bossuet, neveu maternel du premier président décédé; il avait été chargé par la famille de faire cette invitation.

Le portrait en pied d'Anthoine de Bretagne se trouve dans la chambre du conseil de la cour d'appel de Metz. Gobineau de Montluisant lui a dédié le 1[er] acrostiche de sa *Royale Thémis*. Dom Pierron, dans le *Temple des Messins*, a aussi chanté ses louanges.

Claude de Bretagne, fils de C.-Anthoine de Bretagne, avait été conseiller au parlement de Dijon. Il succéda à son père dans la première présidence du parlement de Metz, charge restée vacante pendant plus de deux ans. Il prêta serment entre les mains de Louis XIII, le 22 mars 1641, et fut installé le 14 mai suivant. Claude de Bretagne fut un magistrat de haute distinction.

Nous avons, dans l'*Histoire du Parlement de Metz*, rappelé tous les faits importants qui se sont passés sous la première présidence de Claude de Bretagne; nous ne voulons pas nous répéter.

Il présida pour la dernière fois la grande chambre, le 2 août 1669, et il mourut le 10 septembre suivant, en sa maison de campagne de Chaudeney, près de Toul. Le lendemain le parlement se rassemblait pour prendre communication d'une lettre du lieutenant de roi de cette ville; cette lettre était ainsi conçue : « Messieurs, Monsieur « le premier président m'ayant fait l'honneur « de me rendre exécuteur de son testament, il « m'a prié de vous donner advis de sa mort « quand elle arriveroit, qui a esté aujourd'hui « à cinq heures du matin, et qu'il mouroit vostre « très-humble serviteur, qu'il se recommandoit « à vos prières, qu'il vous supplioit d'honorer « sa famille de vostre estime particulière et de « considérer madame sa femme comme une « personne qui est dans la dernière douleur par « la perte qu'elle faict aujourd'hui, et qui est « allitée depuis cinq jours d'une fièvre continue « et dangereuse. Monsieur le président de Bre« tagne (Anthoine de Bretagne, son fils) partist « hier d'icy pour Paris. Je crois, Messieurs, que « vostre générosité vous portera à rendre à un « si digne chef tous les honneurs que sa vertu « mérite en ayant donné des marques dans le « cours de sa vie et à l'heure de sa mort, je feroy « de ma part, tout ce qui sera possible pour la « gloire du parlement et de toute cette illustre « famille. J'aurois soubhaité, Messieurs, que ce « fust une rencontre moins funeste où je puisse « asseurer toute la compagnie de mes très« humbles respects, vous conjurant de croyre « que dans touttes les occasions, je vous en « donnerai des preuves puisque je suis en gé-

» néral et en particulier, Messieurs, votre très-» humble et très-obéissant serviteur.

» Signé Du Barail, lieutenant de Roy.

» Toul, ce 10e septembre 1669. »

Ce lieutenant de roi était Pierre Prévost, sieur du Barail, qui en 1658, avait servi si chaudement le comte de Pas dans ses luttes contre le parlement. (*Hist. du Parlement de Metz*, p. 132.)

La cour, en apprenant la mort de son premier président, chargea aussitôt M. Brice Fagnier, commis du greffe, de porter à la veuve du premier président une lettre de condoléance, et fit célébrer, le 22 octobre 1669, dans la cathédrale de Metz, un service solennel pour le repos de l'âme de messire Claude de Bretagne.

Il avait épousé Marguerite Des Barres, qui fut, en 1665, la marraine de la belle cloche *Marie*, que l'on entend encore à la cathédrale de Metz. La veuve du premier président Claude de Bretagne mourut vers 1680. Plusieurs enfants étaient issus de leur mariage :

1° Jacques de Bretagne, chanoine, grand doyen et grand archidiacre de l'église cathédrale de Toul. Il en a été parlé dans l'*Histoire du Parlement de Metz*, p. 115. Il mourut à Toul le 11 décembre 1664, à l'âge de trente-cinq ans, et il légua trois mille livres à la cathédrale de cette ville; 2° Jean de Bretagne, abbé de Villers-Bettnach, en 1665, décéda en 1669, abbé de Saint-Georges à Metz ; 3° Claude de Bretagne, devenu abbé de la Haute-Seille, en 1659 ; 4° Antoine de Bretagne, qui suit :

Antoine de Bretagne, reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1652, devint président à mortier en cette cour souveraine, le 3 mars 1664. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 6 août 1703, à un âge très-avancé. Son fils, Charles de Bretagne, fut reçu grand archidiacre de la cathédrale de Toul, le 27 août 1665. Il n'était point encore prêtre et perdit sa juridiction sous l'épiscopat de M. de Fieux. Il devint abbé de Villers-Bettnach vers 1678, en remplacement de son oncle Jean de Bretagne, dont il avait été le coadjuteur. Il se démit de son abbaye en 1683, et fut remplacé par Jean Vireau, religieux de Clairvaux.

Armes : *D'azur à une fasce ondée d'or, semée d'hermines, accompagnée en chef de trois grelots d'or et en pointe d'un croissant d'argent.* Cimier : *Une aigle naissant d'or.*

Le 26 février 1685, Jacques de Bretagne, âgé de quarante ans environ, seigneur de Mont, paroisse de Pange, épousa, dans l'église Sainte-Croix de Metz, mademoiselle Anne de Boncourt. L'acte de mariage ne dit pas quels étaient les père et mère des époux.

Le 15 août 1693, le sieur de Bretagne, commandant un bataillon du régiment de Champagne, fut tué en duel par le sieur de Montifaut, lieutenant de la compagnie de Mauroy, du régiment de la Reine. Une lettre de cachet du roi, en date du 28 septembre 1693, ordonna au parlement de Metz de procéder contre le sieur de Montifaut et contre la mémoire du décédé. Le sieur de Montifaut fut arrêté, mais il obtint des lettres de rémission et de pardon, sous la date du 13 mars 1694. Elles furent enregistrées au parlement de Metz, le 6 avril suivant et le sieur de Montifaut fut mis en liberté.

Nous ignorons si les de Bretagne, dont il vient d'être parlé, étaient de la famille des premiers présidents au parlement de Metz. Le nom de ceux-ci est éteint aujourd'hui, mais la famille s'est continuée par les femmes. M. le maréchal Gérard descendait d'un Gérard qui avait épousé une fille du premier président Claude de Bretagne.

Un M. d'Esse a épousé, vers 1710, une petite-fille du premier président Claude de Bretagne, et une autre de ses petites-filles a épousé un M. Piérard, famille établie à Étain.

Les familles Gérard, d'Esse et Piérard subsistent encore.

BRETON (François), né à Metz, sur la paroisse Saint-Livier, en 1634, était fils de Georges Breton, ancien avocat au parlement de cette ville, et de Catherine Lamy. François Breton, après avoir été échevin de l'hôtel-de-ville, fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 1er septembre 1691. Il résigna ses fonctions en 1713 et obtint des lettres de conseiller auditeur des comptes honoraire, qui furent enregistrées le 10 septembre 1716. Il mourut à Metz, le 12 avril 1717, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, et fut enterré dans l'église Sainte-Croix, au premier pilier du chœur. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 15 juin 1682, Françoise Dugast, fille de Denis Dugast. Elle survécut à son mari, et décéda le 28 février 1727, à l'âge de soixante-quatorze ans.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants, dont l'un fut celui qui suit :

Jacques Breton, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 3 juillet 1686, fut greffier des insinuations ecclésiastiques ; de son mariage avec demoiselle Claude-Françoise Adam, il eut :

Nicolas-Jacques Breton, né le 8 avril 1724, qui, après avoir fait ses études de droit à Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1745, et conseiller à la table de marbre de cette ville, le 4 mai 1757. Il obtint des lettres d'honneur, le 28 juillet 1779. Il avait épousé le 5 septembre 1763, demoiselle Marie-Anne Samson, née en 1725, morte le 6 mai 1813, âgée de quatre-vingt-huit ans.

De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-Baptiste-Nicolas Breton, né à Metz, le 24 juin 1766, mort dans la même ville, le 4 août 1827. Il avait épousé, le 24 février 1794, demoiselle Marie-Sophie-Elisabeth Marchal, née le 14 février 1768, fille de M. Jean-Pierre Marchal, ancien conseiller du roi, substitut du procureur général au parlement de Metz, et de dame Elisabeth Le Geay, morte à Metz, le 22 décembre 1824.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants :

1° Sophie-Emilie Breton, née à Metz, le 18 novembre 1794, mariée le 4 juin 1818, à M. Firmin-Claude Parnajon, colonel du génie, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage, sont nées deux filles, mariées, l'aînée à M. le comte Charles de Brunet, et la cadette à M. le baron Louis de Tschudy.

2° Pierre-Auguste Breton, né à Metz, le 18 juillet 1798, ancien garde-du-corps du roi, compagnie d'Havré, mort le 27 mai 1834, sans avoir été marié.

3° Marie-Adelaïde Breton, née à Metz, le 20 janvier 1800, mariée le 9 juin 1824, à M. Henry Besser, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, morte sans enfants, le 15 janvier 1839.

Armes des Breton : *D'azur à une bourguignotte ou casque fermé d'argent, bordé et cloué d'or.* Cimier : *La bourguignotte de l'écu surmontée d'un dextrochère de carnation vêtu d'or tenant un bâton de commandement également d'or.*

Armes des Brunet : *De gueules à deux chevrons alaisés d'or accompagnés de trois besans d'argent.*

BRETON (Nicolas), né vers 1655, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 octobre 1676, et prévôt de Pont-à-Mousson, le 13 octobre 1692. Il s'éleva par son seul mérite, obtint une chaire de droit à l'université de Pont-à-Mousson, devint ensuite lieutenant général au bailliage du marquisat de Nomény, et enfin lieutenant général au bailliage de Pont-à-Mousson, fonctions qu'il exerça pendant vingt-six ans. Il mourut dans la nuit du 20 au 21 décembre 1736, à l'âge de quatre-vingt-un an. Il prenait à cette époque les titres de chevalier, conseiller d'état du duc de Lorraine et de vice-conservateur des priviléges de l'université de Pont-à-Mousson.

Son fils aîné lui succéda dans la plupart de ses emplois.

Jean-François Breton, né vers 1671, était frère de Nicolas Breton. Après avoir étudié le droit à Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1691, et devint lieutenant général au bailliage de Nancy. Il mourut en cette ville, en 1742, à l'âge de soixante-onze ans. La *Clef du cabinet des Princes*, avril 1742, p. 311, a fait son éloge.

Armes : *D'azur à l'ancre d'argent mise en pal, au chef cousu de gueules, chargé de trois croix ancrées.* (Dom Pelletier.)

BREVOT (Jacques), conseiller, secrétaire, contrôleur au conseil souverain de Bourg, fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 19 juin 1665. Il mourut le 26 janvier 1719.

BRICARD (François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1692, était peut-être le fils de François Bricard, anobli en 1668. (Dom Pelletier.)

BRIANCOURT (Jean de), né vers 1646, fut nommé conseiller du roi, assesseur civil et criminel au bailliage et siége présidial de Sedan, vers 1703, et exerçait encore ces fonctions en 1721.

BRIÇONNET (Charles), seigneur de Glatigny, non loin de Paris, était d'une maison originaire de la Touraine, qui a donné un chancelier de France, un cardinal, deux archevêques de Rheims, des évêques et beaucoup de magistrats.

Charles Briçonnet, né à Paris, le 3 juin 1619,

fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er juillet 1644, président à mortier en la même cour, le 12 septembre 1648, et devint président honoraire. Il mourut le 12 mai 1680.

La généalogie des Briçonnet a été dressée par Guy-Bretonneau.

Armes : *D'azur à la bande componée d'or et de gueules de cinq pièces, le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or; la bande accompagnée en chef d'une autre étoile de même.*

BRIET (Alexandre), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mars 1643.

Deux familles lorraines portaient le nom de Briet. (Dom Pelletier.)

BRIGEOT (Jean-André), seigneur des Coutures, né le 7 mars 1715, était fils d'André Brigeot, troisième du nom, et de Barbe-Françoise Martimprey. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 juillet 1739, et résigna ses fonctions le 25 août 1740. Il descendait d'André Brigeot, anobli le 6 août 1608.

Armes : *De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or.* Cimier : *Une tête de maure au naturel, environnée de deux pennes.* (Dom Pelletier.)

Un nobiliaire manuscrit donne à André Brigeot d'Amance, anobli en 1609, les armes suivantes : *De gueules à trois montagnes de sinople donjonnées d'une tour de sable crénelée d'argent.*

BRIOLET (Étienne), né vers 1644, était procureur à Briey, en 1685. Une famille lorraine s'appelait Briolet ou Biolet. (Dom Pelletier.)

BRIOLLEUX (Christophe), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 12 juin 1689, fut nommé lieutenant en la prévôté royale et bailliagère de Montmédy, le 15 juillet 1692.

BRISSET (Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1688, fut nommé procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Vic, le 12 septembre 1689.

Un Brisay (Jules-Amand de), chevalier des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, était directeur des fortifications au département de Metz, vers 1700; il portait : *Fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

BRODEAU d'Oiseville (Julien-Simon), était d'une ancienne famille de Touraine, d'où est sorti Julien Brodeau, avocat au parlement de Paris, dont Boileau transmettra le nom à la postérité par ces deux vers :

« Et commentant Louet, allongé par Brodeau,
» D'une robe à longs plis balayer le barreau. »

Brodeau d'Oiseville, né le 7 août 1665, n'avait que vingt-trois ans quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 avril 1689.

Après avoir rempli ces fonctions pendant six ans, il devint successivement lieutenant général au bailliage de Tours et conseiller au conseil souverain de Roussillon : il fut enfin reçu conseiller au parlement de Paris. Il est connu dans le monde littéraire par la traduction du *Divorce céleste* de Ferrante Pallavicino.

Armes: *D'azur à une croix recroisettée d'argent; au chef d'or, chargé de trois palmes de sinople.*

BROGLIE (Victor-François, duc de), maréchal de France, fut nommé, en 1771, gouverneur général des évêchés de Metz et Verdun, commandant en chef dans l'évêché de Toul et sur les frontières de la Meuse, de la Sarre et de la Champagne. Sa dignité de gouverneur lui donnait séance au parlement comme conseiller d'honneur né, mais le parlement de Metz n'existait plus quand il vint prendre possession de son gouvernement. Il eut une grande part au rétablissement de cette cour souveraine. (Voir l'*Hist. du Parlement de Metz*, p. 485, etc.) La population messine lui témoigna sa reconnaissance lorsqu'il rentra à Metz, en 1775. On lui fit une ovation triomphale dont on a rendu un compte détaillé dans le *Supplément aux Affiches des Trois-Évêchés*, du 14 septembre de cette année. C'est sous son administration que fut construit le magnifique édifice qui était destiné au gouverneur militaire et qui est aujourd'hui le palais de justice. Le maréchal avait exigé des architectes la plus grande étendue jointe à la plus grande solidité de construction, la plus grande sévérité d'apparence jointe à la plus grande sobriété d'ornements, en un mot la plus grande simplicité possible. Il fit même abattre deux co-

lonnes que les architectes avaient placées à la porte d'entrée. En effet, on ne rencontre aucune colonne dans tout ce vaste bâtiment. La révolution de 1790 arrêta les travaux au moment où ils allaient être terminés, et le maréchal de Broglie n'habita jamais cet édifice grandiose pour l'objet auquel il devait servir.

Il mourut à Munster en Westphalie, en 1804, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Armes : *D'or au sautoir d'azur.*

BROUET (Georges), fils de Jean Brouet, naquit le 10 juin 1694, à Longchamps, duché de Bar et bailliage de Saint-Mihiel. Il fut d'abord secrétaire des commandements de Léopold Ier, duc de Lorraine, et fut ensuite reçu greffier en chef civil du parlement de Metz, le 15 avril 1737. En 1744, il fut remplacé par François Dartenay, et ne vivait plus en 1762.

Georges-Henri Brouet, fils du précédent et de dame Barbe Mangin, était né le 24 mars 1732. Il étudia le droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mars 1752, et devint greffier civil de cette cour, le 10 janvier 1760. Il succéda à François Dartenay, qui lui-même avait succédé à Georges Brouet père.

Georges-Henri Brouet épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 25 mai 1762, dame Charlotte Duboys de Sarrans, veuve de M. Jean Morlet, directeur des droits sur les cartes à jouer. A cette époque, Barbe Mangin veuve de M. Brouet père, demeurait à Void près de Toul.

Armes : *D'or au faisceau d'armes au naturel, mis en pal, lié de gueules, tortillé d'un givre de sable, lampassé de gueules; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or entre deux étoiles de même.* (Dom Pelletier.)

BROUSSE (Jean-Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1721; après avoir exercé au barreau du bailliage de Thionville, il devint conseiller à ce bailliage. Il est le père de Mathias-Pierre Brousse, dont il est parlé dans la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin.

BROUX (Emmanuel-Maurice-Edme de), reçu avocat au parlement de Paris, le 16 janvier 1768, prit rang au barreau du parlement de Metz, le 7 novembre de la même année.

BRUC (François de), sieur de la Guerche, fut l'un des conseillers de la création du parlement de Metz ; il fut installé le 4 novembre 1633. Ce magistrat avait l'estime particulière de Monsieur le Prince, père du grand Condé, et fut chargé par lui, en 1635, de faire démolir les fortifications de Briey. (Voir *Hist. du Parlement de Metz*, p. 51, etc.) En 1643, le conseiller de Bruc n'ayant point fait le service de son semestre, ne toucha ses gages que sur les instances réitérées de son protecteur. Il devint, en 1657, le doyen des conseillers, et il employa le crédit dont il jouissait à Paris pour obtenir une déclaration du roi qui diminua de moitié le droit annuel imposé aux officiers du parlement de Metz. (*Hist. du Parlement de Metz*, p. 298, etc.) Après vingt-cinq années de services, il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées le 6 juin 1658.

François de Bruc fut le père de René de Bruc, chevalier, seigneur de Montplaisir, maréchal de camp et lieutenant de roi d'Arras, en faveur de qui la terre de la Guerche, dans l'évêché de Nantes, fut érigée en marquisat par des lettres patentes de l'année 1682.

La très-ancienne maison de Bruc avait les armes suivantes : *D'argent à la rose de gueules, boutonnée d'or.* Tenants : *Deux anges.* Cimier : *La sainte Vierge.* Devise : *Flos florum virgo Maria in te confido.*

BRUGES (Jean-François), né le 20 mars 1736, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 13 janvier 1758.

BRUILLARD (François), avocat en parlement, ancien magistrat de l'hôtel-de-ville de Metz, avait épousé Anne Poutet. Il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 avril 1682. Assistèrent à son convoi : 1° Jean Bruillard, qui suit ; 2° François Bruillard, le jeune, tous deux fils du défunt.

Jean Bruillard, seigneur de Jussy en partie, était, par sa mère Anne Poutet, neveu du conseiller Jacques Péricard. Reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juin 1669, il devint substitut du procureur général en cette cour, le 7 septembre 1675. Il acheta, en 1689, la charge d'avocat du roi au bureau des finances de Metz, et rentra au parlement, le 14 juin 1694, en qualité de conseiller des requêtes du palais. Il devint le doyen des conseillers des requêtes et obtint, en 1715, des lettres de conseiller hono-

raire. Il mourut à Metz, le 20 novembre 1717, sur la paroisse Saint-Marcel, et il fut inhumé dans l'église Saint-Victor; il était âgé de soixante-dix ans.

Jean Bruillard fut l'époux de Barbe Garnache. De ce mariage sont provenus: 1° Jean-François, né sur la paroisse Sainte-Ségolène, le 16 août 1676; 2° Jean-Louis, né sur la paroisse Saint-Martin, le 23 février 1680; 3° Marquise, née sur la paroisse Saint-Gorgon, le 4 mai 1681; 4° François-Martin, né sur la même paroisse, le 15 juin 1682. Lorsqu'il mourut, il était l'époux de madame Barbe Aubertin.

Joseph Bruillard, fils du précédent Jean Bruillard, fut reçu conseiller des requêtes du palais, en remplacement de son père, le 12 août 1715.

Après avoir vu décéder Françoise Lelièvre, sa femme, et toute sa famille, il fonda dans l'église Saint-Marcel, cinq messes par semaine, et il donna à la fabrique de cette paroisse une métairie située au village de Woippy. Il mourut le 11 décembre 1722, et fut inhumé dans l'église Saint-Marcel, vis-à-vis la chaire.

Le 16 février 1723, on célébra dans cette église un service pour le repos de l'âme de Joseph Bruillard. Le parlement y avait été invité, mais quand on fut sur le point de sortir de la maison mortuaire, on s'aperçut qu'on n'était pas au nombre de quinze, nombre exigé pour marcher en corps. Pour éviter à l'avenir cet inconvénient, le parlement arrêta le 8 juin 1723, qu'il n'irait plus *en corps de cour* au service de Messieurs, et que les membres de la compagnie seraient invités à s'y trouver en plus grand nombre qu'il se pourrait.

Armes: *De gueules à un chevron d'or, surmonté de deux étoiles de même, à un lion aussi d'or issant de la pointe de l'écu.*

Dom Pelletier, au mot *Rutant*, dit que Marguerite de Rutant, fille de Pierre de Rutant, troisième du nom, avait épousé M. Bruillard, conseiller au parlement de Metz. Nous n'avons point trouvé trace de ce mariage dans les actes des paroisses de cette ville.

BRUILLARD de Coursan (Claude de), ancien religieux de Cluny, devint chanoine et princier de la cathédrale de Metz, et fut nommé en 1638, abbé commendataire de Saint-Symphorien de cette ville. Il avait obtenu, en 1649, des lettres patentes du roi, qui lui accordaient le titre de conseiller d'honneur au parlement de Metz. La cour se refusa à l'enregistrement de ces lettres. (Voir *Hist. du Parlement de Metz*, p. 103.) De nouvelles lettres patentes, en date du 13 août 1652, lui accordèrent le même titre. Elles furent lues au bureau de la cour, c'est-à-dire en la chambre du conseil, le jeudi 12 septembre de la même année, et l'abbé de Coursan présenta requête pour être reçu; mais il fut arrêté qu'on en délibérerait le 1er octobre suivant. A la date de ce jour, il n'est point fait mention de l'abbé de Coursan, sur les registres secrets, et nous n'avons pas trouvé d'acte qui l'admît ou le rejetât.

Claude de Bruillard de Coursan était un homme de grands talents et de grand crédit. Comme abbé de Saint-Symphorien, il jouissait d'un beau bénéfice; comme vicaire général de l'évêché pendant la vacance du siége, il était investi de grands pouvoirs, et comme princier de la cathédrale, il occupait l'hôtel de la Princerie, sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui l'hôtel du gouverneur de la 5e division militaire. Il était en outre, conseiller d'état; ce titre lui avait été accordé en récompense des différentes missions dont il avait été chargé pour le service du roi. Nous rapporterons les termes mêmes d'une déclaration qu'il a faite devant le lieutenant général du bailliage de Metz, le 17 juin 1670 et qu'il a signée de sa propre main. Cette déclaration avait lieu sous la forme d'interrogatoire sur faits et articles, ordonné par la cour souveraine de Lorraine et Barrois, dans un procès civil. L'abbé de Coursan déclare « que pendant toutte la ditte année 1635, il fut employé pour les affaires du roy tant en Picardie qu'au comté de Bourgongne, en qualité d'ambassadeur pour la neutralité d'entre le duché de Bourgongne et Bassigny, et le comté de Bourgongne et vicomté de Besançon, de laquelle négociation ayant rendu compte au roy, Sa Majesté le renvoya audit duché de Bourgongne, pour faire fortifier les places de la frontière où il demeura jusques à Noël de la ditte année et de là retourna une seconde fois à Paris pour en rendre compte. » On voit dans la correspondance du cardinal de Richelieu avec le cardinal de La Valette, gouverneur des Trois-Évêchés, que l'abbé de Coursan devint plus tard le confident du premier ministre et son intermédiaire auprès du cardinal de La Valette.

Nous avons dans l'*Histoire du Parlement de Metz*, p. 112 et suivantes, rapporté les vives discussions que cette cour eut à soutenir avec l'abbé de Coursan, chargé de l'exécution d'un arrêt du conseil, obtenu par le prince François de Lorraine, évêque de Verdun; nous ne pouvons qu'y renvoyer.

Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, au mot *Lavergne*; et dans l'*Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 22, dit que Claude de Bruillard, abbé de Coursan, mourut le 4 septembre 1669. Il a été induit en erreur par les Bénédictins dans leur *Histoire de Metz*, T. III, p. 311. On a déjà vu que l'abbé de Coursan vivait encore en 1670, et il résulte d'un extrait de Dom Brocq, rapporté par Dom Tabouillot, dans ses mémoires manuscrits, que l'abbé de Coursan mourut le 4 septembre 1671.

Armes : *Deux lions léopardés contrepassants, posés l'un au-dessus de l'autre, celui en pointe soutenu par un croissant montant.* Tenants : *Deux griffons.* Timbre : *Couronne de marquis avec crosse et mitre affrontées, surmontée d'un chapeau à trois houpes.*

BRULLIOT (Robert), de l'université de Valence, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 avril 1711.

BRUNCK (Jean-Caistophe-Richard), né le 7 avril 1680, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 23 octobre 1715. Il était remplacé en 1746.

Anne-Françoise Brunck, fille de messire François-Gervais Brunck de Frundler, écuyer, receveur des finances, avait épousé messire Pierre-François Malchar, conseiller au parlement de Metz; elle vivait en 1756.

BRUNET de Cramilly (Joseph), écuyer, né le 17 décembre 1748, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 11 février 1768. A la suppression de cette cour, en 1771, il se fixa à Nancy et devint conseiller à la cour souveraine de Lorraine. Il abandonna cette charge, pour passer aux colonies et remplir les fonctions de sénéchal et lieutenant général de l'île de Grenade. En 1785, il était sénéchal et lieutenant général honoraire.

BRUNET (François), seigneur de Montforand, près Beaune, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 février 1674, devint conseiller au parlement de Paris, en 1676, et enfin président de la chambre des comptes de cette ville. Il mourut le 26 avril 1696, sans laisser de postérité et après avoir institué Estienne Durey, son neveu, son légataire universel.

Estienne Durey, écuyer, d'une ancienne maison de Bourgogne, naquit le 22 novembre 1673. Comme légataire universel de son oncle, il fut autorisé, par des lettres patentes données en 1696, à prendre le nom de Brunet de Montforand, c'est sous ce nom qu'il fut reçu conseiller aux requêtes du parlement de Metz, le 30 mars 1700. Il fut reçu président à mortier en cette cour, le 26 septembre 1703, et mourut à Paris, le 25 mai 1708. Il avait épousé dame Louise-Madeleine Jolly d'Escutigny et ne laissa qu'un enfant mineur, Marie-Jeanne Brunet de Montforand. Sa veuve vivait encore en 1767.

Armes des Brunet de Montforand : *Écartelé aux 1 et 4, d'or au levrier de gueules, colleté d'or, à la bordure crénelée de sable; et aux 2 et 3 d'argent à la tête de maure de sable, tortillée de sable.*

Estienne Durey, qui a pris le nom de Brunet de Montforand, a eu un frère et un parent au parlement de Metz. (Voir au mot *Durey*.)

BRYE (Nicolas de), d'une famille originaire de la Picardie, était notaire et procureur au bailliage de Verdun. Il avait épousé, vers 1675, Françoise Pernet, dont il eut un fils qui suit. Françoise Pernet, devenue veuve, se remaria à M. Gabriel de Montmerqué, écuyer, conseiller du roi et secrétaire de l'hôtel-de-ville de Metz. M. de Montmerqué, aujourd'hui doyen des conseillers à la cour d'appel de Paris, est de cette famille.

Jean de Brye, fils de Nicolas de Brye et de Françoise Pernet, épousa, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 18 octobre 1706, Marquise Charpentier, et il obtint, en 1712, la place de conseiller du roi, secrétaire de l'hôtel-de-ville de Metz, place qui fut supprimée en 1721. Quand le bureau municipal fut rétabli dans le droit de nommer ses officiers, Jean de Brye fut appelé aux fonctions de secrétaire greffier de l'hôtel-de-ville, et il mourut dans l'exercice de ses fonctions, à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 avril 1742, à l'âge de soixante-six ans.

Claude de Brye, fils de Jean de Brye et de

Marquise Charpentier, naquit à Metz, le 4 juin 1718, et succéda à son père dans les fonctions de secrétaire greffier de l'hôtel-de-ville de Metz. Il laissa un fils qui suit :

Jean-Philippe de Brye, fils du précédent Claude de Brye, seigneur en partie de Sainte-Agathe et de dame Anne-Barbe Varnier, naquit vers 1746. Après avoir fait ses études de droit à Nancy, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1769 et devint conseiller au bailliage de cette ville, le 25 avril 1770. Il épousa, le 11 février 1772, dans l'église Saint-Victor de Metz, demoiselle Marguerite-Charlotte de Beccary, âgée de dix-huit ans, fille de messire Gabriel de Beccary, écuyer, seigneur de Coume, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant d'un bataillon d'infanterie et de dame Marguerite Perolle.

M. Caignart de Saulcy, membre de l'institut avait épousé une demoiselle de Brye de la famille des précédents, famille qui est aujourd'hui représentée à Metz par M. Féréol de Brye, employé des douanes, marié à demoiselle Adeline Charuel.

Caignart de Saulcy porte : *D'azur à trois chevrons d'or surmontés de deux glands affrontés feuillés et tigés d'argent.*

BUCHOZ (Pierre-Paul), né vers 1727, fut reçu conseiller au bailliage de Metz, en 1749, et devint conseiller honoraire de cette juridiction. Il mourut, en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 9 janvier 1787, à l'âge de soixante ans. Il avait épousé Marguerite Antoine, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Louis-Christophe-Pierre Buchoz, demeurait à Longeville-lès-Metz en 1790.

Cette famille a produit un écrivain qui s'est fait connaître par la fécondité de sa plume, Jean-Pierre Buchoz, né à Metz en 1731, médecin du roi de Pologne ; le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, lui a consacré un long article.

BUGARD (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 juin 1685.

BULLION, famille originaire de Mâcon, s'est illustrée dans la magistrature, et six de ses membres ont appartenu au parlement de Metz.

Noel de Bullion, marquis de Gallardon, fils de Claude de Bullion, surintendant des finances et garde-des-sceaux des ordres du roi, fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, lors de la création de cette cour souveraine en 1633, mais il s'en démit aussitôt en faveur de Jean de Bullion, son oncle, et l'année suivante il fut reçu conseiller au parlement de Paris. Il mourut en cette ville, le 13 août 1670. Son portrait a été gravé par Nicolas Poilly.

Jean de Bullion, seigneur d'Argny, fils de Jean de Bullion et de Charlotte de Lamoignon, était conseiller au parlement de Bourgogne, quand en remplacement de son neveu Noël de Bullion, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 septembre 1633. Ayant été admis le premier, il obtint le titre et les prérogatives de doyen des conseillers de la cour. Il fut l'un des magistrats distingués envoyés à Nancy, pour remplir par commission les fonctions de conseiller au conseil souverain établi dans la capitale de la Lorraine, par les édits du mois de septembre 1634. Ayant résigné, en 1638, ses fonctions de conseiller au parlement de Metz, il fut choisi pour être le conseil de la ville de Paris et devint ensuite président à la cour des aides de Vienne, en Dauphiné. Gobineau de Montluisant lui avait dédié le huitième acrostiche de sa *Royale Thémis.*

Pierre de Bullion, neveu et successeur de Jean de Bullion qui précède, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 novembre 1638, et six semaines après il était remplacé par son frère François de Bullion. Pierre de Bullion était abbé de Saint-Faron de Meaux, quand il mourut au mois de novembre 1659.

François de Bullion, sieur de Moulons, frère du précédent, lui succéda au parlement de Metz, et fut reçu conseiller en cette cour, le 29 décembre 1638; il conserva ces fonctions pendant un an. François de Bullion devint marquis de Montlouet, et se tua par accident au mois de juillet 1671.

Henri de Bullion, neveu de Jean de Bullion, doyen des conseillers au parlement de Metz, fut reçu conseiller en cette cour, avant l'âge de vingt-cinq ans, le 30 mars 1647, et était remplacé en 1648.

Charles-Denis de Bullion, fils de Noël de Bullion, marquis de Gallardon, naquit le 17 avril 1651, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 mars 1675. Il était remplacé en 1680, et devint prévôt des marchands de Paris.

Il mourut le 20 mai 1721. Son portrait a été gravé par Habert.

Armes: *D'azur coupé, fascé, ondé d'argent et d'azur au lion naissant d'or sur le premier coupé; écartelé d'argent à la bande de gueules accompagné de six coquilles d'argent mises en orle.*

BURGEAT (Jérémie), né le 6 janvier 1678, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 novembre 1704, et devint conseiller honoraire, le 18 mai 1720.

BURLURAULT (Jacques) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

BURLUREAU (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mai 1692.

BUSSELOT (Charles-Henri de), chevalier, seigneur de Vaucourt, naquit le 1er décembre 1695. Il fut reçu président second du bureau des finances de Metz, le 29 janvier 1748; il était en même temps intendant des finances et gabelles de la généralité de Metz. Il mourut en cette ville, le 26 septembre 1762, à l'âge de soixante-sept ans, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Victor, sa paroisse. Madame Jeanne-Françoise Gillet de Vaucourt, dame d'Arracourt, sa veuve, mourut à l'âge de soixante-deux ans, sur la paroisse Saint-Victor, à Metz, le 15 septembre 1773.

Armes : *D'azur, à la voile d'argent périe en pal, l'écu semé d'étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

Les armes des Busselot, accompagnées de trois autres écussons, ont été gravées sur une pierre portant le millésime de 1599, et détachée d'un ancien bâtiment situé au coin de la rue de la Fonderie et de la ruelle d'Enfer, à Metz. Cette pierre a été replacée dans la ruelle d'Enfer, au-dessus d'une porte de la maison construite sur cet emplacement, il y a quelques années.

BUSSENNE de Baptlemont (Marie-Joseph-Michel) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 avril 1762, et substitut du procureur général en cette cour, le 25 juin 1764. Il résigna ces fonctions vers 1767.

C

CABILLOT (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1686.

Nous n'avons pu vérifier si Jean Cabillot était le père des trois qui suivent, et qui vivaient en 1734: 1° Anne Cabillot, née en 1686, et demeurant à Verdun; 2° Nicolas Cabillot, prêtre, chanoine de la cathédrale de Verdun, né en 1685; 3° Gabriel Cabillot, frère des précédents, né en 1699.

Gabriel Cabillot fut reçu avocat au parlement de Paris et vint exercer au bailliage et siége présidial de Verdun. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans environ, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, chez le sieur Legrand, aubergiste de la Petite-Croix-d'Or, rue du Porte-Enseigne, le 15 octobre 1768. Cette auberge, qui a pris maintenant le nom d'hôtel, est un des anciens établissements de ce genre. L'hôtel du Pélican, rue Sous-Saint-Arnould, date encore de plus loin; il existait déjà en 1710.

Cabillot, bailli de Mützig (Alsace), en 1701, avait pour armes : *D'azur à un poisson de mer d'argent nommé Cabillot, posé en fasce; au chef d'or chargé de trois étoiles de même.*

CABLEY (Jean-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 mai 1691.

CABOUILLY (Daniel) était, en 1684, capitaine, prévôt, gruyer et receveur de la prévôté de Sancy, et devint conseiller du roi, receveur et payeur des gages de la chambre des requêtes au parlement de Metz. Il mourut en cette ville sur la paroisse Saint-Martin, le 6 février 1719, à l'âge de soixante-cinq ans environ. Marguerite Thirion, sa veuve, décéda aussi à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 janvier 1744, à l'âge de quatre-vingt-sept ans environ. Françoise Cabouilly, leur fille, avait épousé, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 5 mai 1711, Henry Maujean, conseiller du roi, garde de la monnaie de Metz.

Claude de Cabouilly, fils du précédent, naquit en 1680; après avoir étudié le droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1705, et en 1719 il succéda à Daniel Cabouilly, son père, dans les fonctions de receveur et payeur des gages de la chambre des requêtes du parlement de Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 juillet 1762, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Claude de Cabouilly était seigneur du fief de Hellocourt, de Maizières, Fossieux, etc., et était, en 1747, l'un des six anciens avocats du parlement de Metz. Il avait épousé Jeanne Bâlon, dont il laissa plusieurs enfants :

Jeanne-Marguerite de Cabouilly, leur fille, épousa, à l'âge de dix-huit ans, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 30 mai 1747, Denis-René Auger, gruyer, capitaine des chasses de son altesse le prince de Guise, au comté de Réchicourt-le-Château et baronie de Marimont, veuf de madame Catherine Prouvé. Leur fille, Catherine Auger, a épousé M. de Bonafos.

François de Cabouilly, fils du précédent, naquit le 21 février 1723, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 août 1750.

Charles-Antoine de Cabouilly, fils du précédent et de Claudine Ébaudy, naquit à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 25 juin 1765, et succéda à son père dans la charge de conseiller au parlement de Metz, le 4 mai 1789. Charles-Antoine de Cabouilly n'a laissé qu'une fille morte sans postérité. Il était le beau-frère de Beschefer de Vertel, conseiller au parlement de Metz.

Le comte de Gourcy est, par les Bonafos, l'arrière-petit-neveu des conseillers de Cabouilly, dont la famille est aujourd'hui éteinte.

Armes des Cabouilly: *De gueules à une bande d'or, coupée d'argent.*

CACHET, famille ancienne de la Lorraine, selon Dom Pelletier, s'est divisée en trois branches, celles des Cachet de Neufchâteau, des Cachet de Pulligny et des Cachet de Nancy.

Jean-Nicolas Cachet, de la branche des Cachet de Neufchâteau, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, vers 1685. Il a exercé avec talent au barreau messin, et il mourut à Metz, le 4 mars 1729. Il avait épousé, le 25 novembre 1685, Marie-Françoise Simon, dont il eut : 1° Jean-Étienne, qui fut officier dans le régiment de Greder, et était aide-major de la milice quand il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, à l'âge de cinquante-trois ans ; 2° Louis, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 janvier 1691, mort en bas âge ; 3° Jean-Baptiste, né sur la même paroisse, le 5 février 1695 ; 4° Louis, né aussi sur la paroisse Saint-Martin, le 19 mai 1697 ; 5° quatre filles.

Armes : *D'argent à trois menottes ouvertes de sable, pendantes d'un anneau de même mis en cœur, et surmontées d'une étoile de sable.* (Dom Pelletier.)

CADEAU (Christophe), seigneur de Bourdareau, fut reçu procureur général au parlement de Metz, le 12 octobre 1663. Ce magistrat montra de la fermeté dans l'exercice de ses fonctions ; il dénonça, en termes rigoureux, les exactions commises par le maréchal de Grancey, dans son gouvernement de Thionville. Le maréchal, qui tirait le plus d'argent qu'il pouvait de sa charge, s'était permis de faire exiger, par ses receveurs, un demi écu blanc pour chaque pied d'arbre que les marchands emmenaient hors de la prévôté de Thionville. Le procureur général Cadeau s'opposa avec énergie à cette exaction. (Voir *Rouxel*.)

Christophe Cadeau décéda à Paris, le 25 novembre 1671, dans l'exercice de ses fonctions. Le parlement de Metz consigna dans ses registres qu'il était « touché du décès de M. Cadeau, à » cause de son mérite particulier. » Il avait épousé Charlotte Huguet de Sémonville, qui, devenue veuve, épousa en secondes noces Jacques de Ricouart, chevalier, comte d'Hérouville, l'un des fils d'Antoine de Ricouart, conseiller au parlement de Metz.

Le 6 août 1666, Alexandre Cadeau, clerc du diocèse de Paris, présenta requête au parlement de Metz, pour être mis en possession d'un canonicat en l'église cathédrale de cette ville, et le 31 mars de l'année suivante, il fut reçu avocat au même parlement, après avoir justifié de ses études de droit à l'université d'Orléans. Nous n'avons pu vérifier si c'est le même qu'Alexandre Cadeau reçu conseiller au parlement de Paris, le 28 août 1675.

Le 8 janvier 1667, le parlement de Metz enregistra des lettres patentes qui confirmaient le réglement établi pour les manufactures de draps, façon d'Espagne et de Hollande, établies à Sedan, par Nicolas Cadeau. Ce riche et habile négociant de Paris est le fondateur de la célèbre manufacture des draps à Sedan, où il n'y avait avant lui que des maîtres sergers. Cadeau avait fait venir de Hollande des ouvriers et des machines, et s'étant associé avec Jean Binet et Yves de Marseille, il avait obtenu, au mois de juillet 1646, des lettres patentes dont on trouve un extrait dans l'ancien *Dictionnaire du Commerce*, au mot *manufacturier*. Pendant les troubles de la Fronde, ce négociant, qui habitait à Paris, dans la rue Saint-Denis, avait été enlevé, selon Guy-Joli, vers la fin de l'année 1647, avec d'autres bourgeois, par le régiment des Gardes.

Le procureur général Cadeau et le chanoine Alexandre Cadeau étaient, comme Nicolas Cadeau, originaires de Paris. Cette famille a fourni aussi un maître des comptes, Pierre-Christophe Cadeau, décédé à Paris, le 18 septembre 1730, à l'âge de soixante-dix ans environ. Il était peut-être le fils du procureur général Christophe Cadeau.

Alexandre Cadeau, reçu conseiller au parlement de Paris, en 1675, avait les armes suivantes : *D'azur à trois bandes ondées d'argent.* (Chevillart.)

CAGNARD (Jean), greffier, garde des livres du parlement de Metz, chambre des comptes fit son testament le 22 mars 1698.

Cagnard, garde des livres de la chambre des comptes du parlement de Metz, en 1709.

Armes : *D'azur au chef d'or chargé d'une macle d'azur.* (Enregistrement de 1709).

CAHART (Nicolas), né vers 1657, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 janvier 1688. Il fut nommé procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Château-Renauld, le 28 avril 1718, et fut remplacé en 1733, par son fils qui suit :

Christophe-François Cahart, étudia à Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 décembre 1721. Il fut nommé procureur du

roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Château-Renauld, le 11 décembre 1733.

CAILLET (Pierre), avocat à Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 mars 1661, et décéda en 1673. Par un arrêt du 2 août 1664, il avait été chargé d'informer sur les entreprises des officiers du duc de Lorraine, contre la juridiction du parlement. Son office tomba aux parties casuelles.

CALLARD (Lazare-François), sieur de Montsarin, né le 21 juillet 1675, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 mars 1708.

CALLET (Claude), conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Rouen, fut reçu en la même qualité au parlement de Metz, le 1er octobre 1731. Il est décédé le 30 décembre 1738.

CALONNE (Charles-Alexandre de), contrôleur général des finances sous Louis XVI, a joué un grand rôle dans les événements qui ont précédé la révolution de 89. Politique plein de hardiesse et dévoué de cœur et d'âme à la cause de son malheureux maître, il ne put, par ses mesures, combler le vide immense du trésor et ne fit que mettre à découvert le triste état financier de la France. Il dut quitter le ministère, fut exilé en Lorraine et passa ensuite à l'étranger. Il revint mourir à Paris, en 1802.

Il ne peut être question ici de M. de Calonne qu'à raison de ses rapports avec le parlement de Metz.

Charles-Alexandre de Calonne était né à Douai, où son père a rempli avec distinction les hautes fonctions de premier président du parlement de Flandre. Il fut intendant de la généralité de Metz, depuis 1766 jusques en 1778, et non jusques en 1788, comme il a été dit, par une erreur de chiffre, à la page 540 de l'*Histoire du Parlement de Metz*.

En sa qualité d'intendant et de maître des requêtes, il avait séance en cette cour souveraine. Nous avons déjà, aux pages 485 et suivantes du premier volume, et au commencement du chapitre XIX, raconté ses discussions et son raccommodement avec le parlement messin. Il nous reste à faire connaître quelques particularités qui le concernent.

Il avait épousé dame Marie-Anne-Joséphine Marquet, qui décéda à Metz, à l'âge de vingt ans.

Le 28 novembre 1775, dans l'église Saint-Victor de Metz, eut lieu une cérémonie touchante. Le père de M. l'intendant de Calonne venait d'échapper à une maladie qui avait mis ses jours en danger. Des hommes honorables attachés la plupart à l'intendance, firent chanter une messe solennelle et un *Te Deum* en actions de grâces de l'heureuse convalescence du premier président du parlement de Douai. On célébra ensuite le mariage de deux jeunes époux, que ces personnes honorables avaient dotés à l'occasion du rétablissement de M. de Calonne père. Pierre Guyot, cordonnier, âgé de vingt-sept ans et Catherine Lombard, âgée de vingt-trois ans, furent unis en présence d'une nombreuse assistance, et leur acte de mariage fut signé par tous ceux qui leur avaient constitué une dot.

Armes : *De gueules à l'épée d'argent, garnie d'or, mise en pal, la pointe en bas, accostée de deux étoiles à six rais aussi d'or.* (Courcelles.)

CAMBEFORT (Antoine de), né vers 1671, était fils de Hugues de Cambefort, procureur du roi, en l'élection d'Aurillac, en Auvergne. Après avoir fait son droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1694. Il devint trésorier de Marsal et épousa, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 11 juillet 1701, Marie-Bonne Dauphin, âgée de dix-huit ans, fille des défunts Antoine Dauphin, procureur au parlement de cette ville, et de Gabrielle Lalande. Marie-Bonne Dauphin mourut au mois de mai 1727. De ce mariage naquirent sept enfants ; l'un d'eux : Charles-Salvy de Cambefort était, en 1728, greffier commis au parlement de Metz.

Armes : *De gueules à trois cognées d'or mal ordonnées.*

CAMBOUT (Henri-Charles du), duc de Coislin, intronisé évêque de Metz, en 1697, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de cette ville, le 17 avril 1698. Plusieurs fois il vint prendre son rang au sein de cette compagnie souveraine. La rentrée du semestre d'août 1714, eut lieu avec beaucoup de solennité. La cour, après avoir entendu une messe du Saint-Esprit à la cathédrale, retourna au palais, et tint une séance publique. M. de Coislin, revêtu

de son manteau ducal, y assista. Il avait fait son entrée, précédé de deux huissiers qui avaient été l'attendre à la porte du palais, et en qualité de conseiller d'honneur ecclésiastique, il prit place à la gauche du premier président. Cette cérémonie se fit avec une grande pompe, à l'occasion de la paix d'Utrecht, qui fut l'objet du discours prononcé par le procureur général.

La mémoire du vénérable évêque Cambout de Coislin, ne doit pas périr à Metz, où il fonda de nombreux établissements et où il fit construire à ses dépens, les casernes qui portent encore son nom. Tracer l'éloge de ce prélat, dire tout ce que son esprit de charité lui a inspiré dans l'intérêt de la ville de Metz et de son diocèse, ce serait s'écarter du but principal de notre sujet, mais il ne sera pas déplacé de rappeler ici un trait de sa miséricorde évangélique, à l'occasion d'un procès porté devant la cour souveraine dont il était membre.

Le 24 août 1698, un jour de dimanche, le sieur Colombet, avocat en parlement à Saint-Amour, en Franche-Comté, fut tué à la sortie des vêpres, par un nommé Masson; il laissait une veuve sans enfants.

Le sieur Guy Colombet, curé de Saint-Étienne en Forez, et Nicolas Colombet, prieur de Colligny, tous deux frères et héritiers du défunt, contestèrent à la veuve sa dot et ses droits nuptiaux, et la firent décréter de prise de corps, comme coupable d'adultère et de complicité du meurtre de son mari.

Il y avait quatre ans que la malheureuse femme gémissait dans les prisons ou dans des maisons de refuge, quand elle obtint un arrêt du conseil d'état privé du roi, qui renvoya l'affaire devant le parlement de Metz, pour y être statué sur le décret de prise de corps.

Le digne évêque Cambout de Coislin intervint dans ce procès scandaleux pour y mettre un terme, et de concert avec M. de la Porte, premier président du parlement, il fit consentir les parties à une transaction qui rendit à la veuve Colombet sa dot et sa liberté. Cette transaction fut signée le 20 janvier 1703, dans l'hôtel même du premier président, et il est relaté dans l'acte que cet accommodement a eu lieu par l'intervention de l'évêque de Metz. Un mémoire de trente pages avait été publié par la veuve Colombet; il a été imprimé à Metz, chez Jean Antoine; la transaction a aussi été imprimée en entier chez le même imprimeur.

M. du Cambout de Coislin mourut à Paris, le 23 novembre 1732; un service fut célébré peu de temps après dans la cathédrale de Metz et son oraison funèbre fut prononcée par Jean-Christophe Fremyn de Moras, célèbre prédicateur, fils de Guillaume Fremyn de Moras, président à mortier au parlement de Metz.

Armes : *De gueules à trois fasces échiquetées d'azur et d'argent de deux traits chacune.*

CAMBRAY (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fût reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1671, et le 13 novembre 1692, il fut pourvu de l'office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie présidiale de Toul, office créé par l'édit du mois de mai 1692.

Joseph Cambray, fils peut-être du précédent, était en 1723, greffier du bailliage de l'évêché de Toul.

CAMUS (Charles-Nicolas), né à Metz, le 30 juin 1731, était fils de Nicolas Camus, marchand cirier, et de Françoise Woillot. Après avoir fait son droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1753. Nommé juge garde de la monnaie, le 12 juin 1760, il devint successivement administrateur des hospices et lieutenant général de police de sa ville natale. Il avait obtenu l'estime de tous par son zèle, sa probité et ses talents administratifs. Il mourut à Metz, le 12 juin 1793.

Charles-Nicolas Camus avait épousé Anne Tinot. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 septembre 1768, un fils nommé Charles-Nicolas Mathieu.

CAMUZET (François) était, vers 1730, avocat et procureur au parlement de Metz.

Dominique-Armand-Philippe Camuset, premier commis des vivres des armées du roi, vivant à Metz, en 1754, était probablement le frère du précédent. (Voir *Chenu.*)

CANNETEL (Nicolas), né à Novéant-sur-Moselle, d'honorables parents, fut reçu huissier au parlement de Metz, en 1659. De son mariage avec Marguerite Le Payen, il laissa un fils unique qui suit :

Nicolas Canneтel, seigneur de Châtel-Saint-Blaise, Augny et Jouy, fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 1er juillet 1691. Il décéda en

cette ville, le 24 février 1726, et fut inhumé dans l'église Saint-Simplice où sa femme avait été enterrée. Il avait épousé Anne Grosmangin, fille d'Antoine Grosmangin, ancien commissaire général des vivres, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 1er mars 1689, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Du mariage de Nicolas Cannetel et d'Anne Grosmangin, est né un seul enfant, Anne-Marie Cannetel, qui épousa le 16 octobre 1695, Godefroy Piere, devenu président au parlement de Metz.

Armes : *De gueules à un buste d'homme de carnation de profil, diadêmé d'or et vêtu de même, surmonté au canton dextre d'une étoile d'argent et au sénestre d'un croissant de même.*

CANON, famille lorraine remontant à Pierre Canon, avocat à Mirecourt, anobli en 1626, est éteinte aujourd'hui.

François-Claude Canon, de l'université de Poitiers, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1657, fut un homme de grand mérite. Il était l'envoyé extraordinaire et plénipotentiaire du duc de Lorraine au traité de Riswick, et il devint premier président de la cour souveraine de Lorraine. Son fils messire Charles, baron de Canon, marquis de Ville-sur-Yron, décéda à Nancy, le 3 août 1742.

Armes : *D'azur à un chevron d'argent, au chef de gueules chargé d'un canon d'or affuté de même.* (Dom Pelletier.)

Joseph Canon, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1686, et Bonaventure Canon, de la même université, reçu avocat à la même cour, le 24 novembre 1689, étaient sans doute de la famille du précédent.

CAPECHON (Jean-Jacques), avocat au parlement de Metz, en 1739, alla se fixer ensuite dans la ville de Vic. Sa veuve, Suzanne Lange, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 9 février 1790, à l'âge de quatre-vingts ans environ. (Voir *Chrétien*.)

CAPRON-LARZILIÈRE (Claude-Georges), né le 10 juin 1726, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 24 janvier 1761. Il fut remplacé en 1782, par celui qui suit :

Jean-Hippolyte Capron-Larzilière, né le 9 avril 1754, avocat à Nancy, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 9 décembre 1782.

CARPH (Jean-Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 juin 1667.

CARRÉ (Nicolas), originaire de Bouzonville, après avoir fait son droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1752. Il a exercé au barreau, qu'il avait quitté avant 1768.

CARRÉ (Claude-Nicolas), était conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Metz, en 1789. *Attendu la vacance de l'office de bailli*, il présida aux opérations relatives à la nomination des députés aux États-Généraux. Elles commencèrent le 12 mars 1789, et furent closes le 16 avril suivant. Les procès-verbaux qui en furent rédigés, ont été imprimés et forment un cahier de 78 pages in-8°.

CARREL (François), d'une famille alliée aux Bec-de-Lièvre et aux de Houdetot, naquit le 30 mai 1663, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 mars 1689. Il fut remplacé en 1697, par Antoine Dièvre, et devint conseiller au parlement de Paris.

Armes : *Semé d'hermines à la bande componée d'or et de gueules.* (Chevillart.)

CARRIÈRE (Étienne-Félix de), né le 14 juillet 1713, chevalier de Saint-Louis et capitaine dans le corps des grenadiers de France, fut installé premier président du bureau des finances de Metz, le 6 août 1750. Il avait été lieutenant et capitaine au régiment de Béarn, infanterie, et avait fait avec distinction les campagnes de 1733 à 1748. Il s'était fait principalement remarquer par son courage aux siéges de Trarbach et de Philisbourg, à l'affaire de Clausen, à la prise de Prague, au siége d'Égra, à la bataille de Sahay, à l'affaire de Fromberg, au combat de La Chenal, dans les Alpes, au passage du Var, aux siéges de Montalban et de Villefranche, au passage des Barricades, au siége de Démont, à la bataille et au siége de Coni où il fut blessé, aux siéges d'Aney, de Tortone, d'Alexandrie, de Valence, de Casal, à la bataille de Plaisance, à l'attaque des retranchements de l'Assiette. Tous ces faits brillants lui méritèrent la croix de

Saint-Louis et le grade de capitaine des grenadiers. Ensuite il passa dans le nouveau corps des grenadiers de France, où il a servi jusques en 1755.

C'était à la protection du maréchal de Belle-Isle, sous les yeux duquel il avait souvent combattu, qu'Étienne-Félix de Carrière devait d'avoir été reçu premier président du bureau des finances, lorsqu'il était encore au service. Il résigna ses fonctions vers 1774, et obtint le 28 juillet 1779, des lettres de premier président honoraire.

Étienne-Félix de Carrière avait épousé Marie-Pauline George de Schelincourt, fille de messire Nicolas George de Schelincourt, conseiller au parlement de Metz, et de N. Lecomte d'Humbepaire.

CASTAN (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1689.

CATEL (Michel), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 février 1690.

CATIN de Vernault (Jehan), avocat au parlement de Dijon, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er juillet 1634, mais il ne remplit ces fonctions que peu de temps. Gobineau de Montluisant lui a dédié le cinquante-deuxième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Jehan Catin de Vernault était d'une famille originaire de Bourgogne et ayant pour armes : *D'azur au casque d'argent, vu de profil et tourné à dextre, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

CATOIRE (Jean-Baptiste-Nicolas), seigneur de Delme, Puisieux, Chocourt, du fief de Renel et de la baronnie de Bioncourt, était originaire de Verdun. Il était avocat en parlement quand il fut reçu avocat du roi au bureau des finances de Metz, le 14 mai 1767.

Il avait conçu le projet généreux de rendre la Seille navigable et flottable. Ses premières tentatives semblaient annoncer un résultat heureux : Le 20 novembre 1771, on vit arriver à Metz, à la retenue des eaux de la Seille, au-dessus du pont des Arènes, quatre trains de bois, que l'avocat du roi Catoire avait fait descendre sur cette rivière depuis Bioncourt à neuf lieues de Metz, et qui avaient franchi des obstacles jusqu'alors insurmontables. L'académie messine, voulant encourager l'auteur d'un projet aussi hardi, lui accorda par sa délibération du 25 novembre suivant, un de ses jetons en or. Catoire sacrifia vainement toute sa fortune à l'exécution de son projet : ses tentatives furent abandonnées.

Il avait épousé Marguerite-Françoise Mangin, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux est celui qui suit :

Jean-Baptiste-Louis-César Catoire de Bioncourt, né le 26 août 1757, avocat au parlement de Nancy, fut reçu avocat du roi au bureau des finances de Metz, le 22 septembre 1786, en remplacement de Jean-Baptiste-Nicolas Catoire, son père.

Jean-Baptiste-Henry-César Catoire de Moulainville, trésorier de France au bureau des finances de Metz, était probablement le frère de l'avocat du roi Jean-Baptiste Catoire. Catoire de Moulainville fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 27 avril 1773.

Jean-Baptiste Catoire de Moulainville, fils du précédent, fit son droit à l'université de Nancy et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1783. Il fut nommé procureur du roi au bailliage et siége présidial de Verdun, le 11 mars 1789.

La famille Catoire existe encore à Verdun.

Du Rieu de Pouilly, famille d'ancienne chevalerie, alliée aux Catoire de Bioncourt, porte : *D'argent à trois fasces ondées d'azur ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

CAUCHON, famille originaire de Champagne, éteinte aujourd'hui, a fourni Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui a joué un rôle odieux dans le procès de Jeanne d'Arc. Un membre de cette famille a appartenu au parlement de Metz.

Hiérosme Cauchon, seigneur de Treslon et de Faverolles, était fils de Pierre Cauchon, seigneur de Treslon et d'Anne Brulart, laquelle descendait de Nicolas Brulart, premier président au parlement de Paris. Hiérosme Cauchon fut l'un des magistrats les plus distingués du parlement de Metz.

Il était conseiller au grand conseil, quand, par les lettres patentes du 7 juillet 1633, il fut nommé l'un des commissaires pour l'établissement de cette cour souveraine et pour y remplir

par commission la charge de conseiller. Il fut reçu président à mortier, le 1er septembre 1633, et Gobineau de Montluisant lui a dédié le cinquième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Le président Cauchon prit part aux travaux et aux dangers qui rendirent la position du parlement de Metz si difficile pendant les vingt premières années de son établissement. Il mourut à Toul dans l'exercice de ses fonctions au mois de décembre 1654, et ses obsèques eurent lieu dans l'église Saint-Gengoult de cette ville.

Hierosme Cauchon avait épousé Madeleine Le Prévost et ne laissa point d'enfants. Par son testament, il légua aux pauvres de la ville de Toul la généralité de ses biens, meubles et immeubles et son argent monnayé, déduction faite des frais funéraires et de quelques legs pieux. Il donna cinq cents livres aux frères prêcheurs de Toul pour cinq cents messes et un annuel et quatre mille livres sur les arrérages de ses gages de président à mortier, pour être distribués à ses domestiques et au Père provincial des Jésuites de Champagne. Il avait institué pour ses exécuteurs testamentaires, conjointement et séparément, messire Louis Frémyn, président à mortier, son collègue à la cour, et messire Thomas Godet, sieur des Bordes, conseiller auditeur dans la chambre des comptes de Paris. Ses héritiers étaient : 1° messire Thomas Morant, conseiller du roi en ses conseils et maître des requêtes ordinaire de son hôtel; 2° dame Anne Morant, épouse de messire Louis Olivier, chevalier, marquis de Leuville, ses neveu et nièce maternels.

Armes : *De gueules au griffon d'or*.

Les Cauchon de Maupas, en Champagne, étaient de la même famille, et existent encore aujourd'hui. Ils portaient : *De gueules au griffon d'or, ailé d'argent*.

CAUSIER (Adrien) se présenta, vers 1690, pour être reçu conseiller au parlement de Metz; il ne fut point admis.

CELLIER (Abraham-Laurent) était, en 1732, le sous-doyen des procureurs au parlement de Metz; il vendit sa charge en 1734. Sa femme, Sara Bailliot, était décédée à Metz, à l'âge de soixante-sept ans, le 11 novembre 1721, et avait été inhumée sous le marchepied de l'autel de l'ossuaire, dans l'église Saint-Martin.

Étienne Cellier, fils des précédents, est né le 14 mars 1693. Après avoir fait son droit à l'université de Paris, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1719, et trésorier de France au bureau des finances de cette ville, le 12 novembre 1731; il avait succédé dans cette charge à Claude-Louis Samson. Il obtint des lettres de trésorier honoraire, le 12 février 1753, et il décéda à Metz, le 14 mai 1776; il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Gengoult.

Étienne Cellier avait épousé, le 15 janvier 1722, dans l'église Saint-Martin de Metz, mademoiselle Antoinette Le Braconnier, fille de Jean Le Braconnier, écuyer, et de défunte Dieudonnée Petelot.

Antoinette Le Braconnier avait été dotée de trente mille livres par Anne Le Laboureur, sa tante, veuve sans enfants de M. Macé de Longueil, sieur d'Escures.

Du mariage d'Étienne Cellier et d'Antoinette Le Braconnier naquirent plusieurs enfants. L'un d'eux, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 octobre 1738, Jean-François Cellier de Grizy, écuyer, chevalier de Saint-Louis, major pour le roi en la ville de Longwy, épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 14 mars 1782, mademoiselle Marguerite de Goyon des Lochettes, fille mineure de messire Joseph Pelage de Goyon, écuyer, seigneur des Lochettes et de Belorient, et de dame Anne-Thérèse Guignet de Batray.

Jean-Daniel Cellier, directeur des vivres à Metz, en 1738, époux de dame Marie-Françoise Poinsignon, était de la famille des Cellier dont il vient d'être parlé.

CERTAIN (Nicolas), écuyer, sieur de Noncourt-la-Fontaine, obtint des lettres de noblesse qui lui permirent de prendre le nom de Germay et de s'appeler Certain de Germay. Il fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 mai 1706, Tessereau dit 1704. Il céda sa charge à son fils, qui suit, et il obtint des lettres d'honneur le 7 février 1726.

Charles-Auguste Certain de Germay de la Neufville-aux-Bois, fils du précédent, fut reçu en remplacement de son père, conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 6 septembre 1726. Il décéda en 1728. M. de Germay de Cirfontaine, maréchal de camp d'artillerie sous Louis XVI,

appartenait à cette famille, qui existe encore aujourd'hui à Ligny, près de Bar-le-Duc.

Elle porte : *D'azur à la levrette d'argent au chef de gueules danché de trois pièces d'or.*

CHAFFAUT (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 décembre 1670, et conseiller au bailliage de cette ville, le 17 du même mois. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 février 1675, et décéda à Metz en 1698. Ce magistrat distingué, qui avait épousé Antoinette-Françoise Foës, exerçait une grande influence dans sa compagnie.

Armes : *De gueules au lion d'or, à un chevron abaissé d'argent brochant sur le tout, et chargé à dextre d'un rameau de sinople, et à senestre de trois roses de gueules.*

Nous ignorons si le conseiller François Chaffaut était de la famille de Jacob Chaffaut, receveur des contributions du pays de Luxembourg, en 1638, et qui était bien insolent dans ses lettres aux échevins de la ville de Metz, en exigeant d'eux le paiement des sauvegardes.

Jacob Chaffaut portait, dans l'écu de ses armes, *une étoile à l'angle supérieur senestre*; c'est tout ce que nous avons pu lire sur ses cachets.

CHAILLION (François-Hubert de), écuyer, reçu avocat au parlement de Metz, au mois d'août 1770, était fils de Jean-François-Hubert de Chaillion, ancien officier pour le service du roi.

François-Hubert de Chaillion avait une sœur nommée Marie, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 1er mai 1765, à l'âge de quarante-cinq ans. Il avait épousé Anne-Charlotte de Josselin, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Jean-Frédéric-Augustin, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 12 septembre 1775. Un autre fils, Pierre-Ernest-François de Chaillion, décéda dans la même ville, le 12 octobre 1786, à l'âge de vingt-quatre ans.

CHAILLY de Bellecroix (Pierre-François) fut reçu conseiller-secrétaire-contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 30 juin 1766.

Une famille lorraine portait le nom de Chailly. (Dom Pelletier, p. 110.)

CHAINCLY (Toussaint), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1697.

CHAINEL (François-Thomas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 novembre 1678.

Deux familles lorraines portaient le nom de Chainel. (Dom Pelletier, p. 110 et 111.)

CHAMBEAU (Jean-Joseph), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 janvier 1723. Il devint successivement conseiller lieutenant en la prévôté de Montmédy, le 2 décembre 1723; procureur d'office de la terre et seigneurie de Chauvancy et de Saint-Hubert, le 29 août 1733, et juge gruyer de la seigneurie de l'abbaye d'Orval, le 22 octobre de la même année. Il avait épousé dame Elisabeth Leliepvre; de ce mariage est né celui qui suit:

Nicolas Chambeau, né vers 1740, était procureur au parlement de Metz, quand il épousa dans l'église Saint-Victor de cette ville, le 19 décembre 1769, Louise-Agathe de La Barre, fille du sieur Léonard-Antoine de La Barre, marchand galonnier, conseiller échevin de l'hôtel-de-ville de Metz, et de demoiselle Jeanne Stoltz.

CHAMBRUN de Duxloup (Joseph de), fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes, aides et finances du parlement de Metz, le 30 juillet 1761. Il avait épousé Claude-Laurence Moreau, et il décéda à Metz, le 4 avril 1763.

Claude-Laurent de Chambrun de Duxloup, fils du précédent, fut, comme son père, conseiller auditeur en la chambre des comptes, et reçu en cette qualité, le 13 septembre 1764.

CHAMILLART de Vilatte (Clément), né à Bourges, le 20 février 1663, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 6 août 1700, et devint ensuite président à la chambre des comptes de Paris. Il mourut au mois d'avril 1707, à l'âge de quarante-quatre ans.

Clément Chamillart de Vilatte était le cousin germain de Michel Chamillart, ministre des finances sous Louis XIV. Un descendant de ce ministre, Louis-François de Chamillart, marquis de La Suze, grand maréchal-des-logis, lieutenant-général des armées du roi, a été créé pair de France, le 17 août 1815.

Armes: *D'azur au levrier passant d'argent, colleté de gueules; au chef d'or chargé de trois molettes d'éperon de sable.*

CHAMPION (.....), avocat au parlement de

Metz, ne vivait plus en 1766. Sa fille Anne-Marie-Jeanne épousa cette année, dans l'église Saint-Martin de cette ville, messire Jean-Edme-Pierre Le Roux, âgé de trente-huit ans environ, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Ricarville, capitaine au régiment d'Epinay, fils de messire Edme-Claude-Pierre Le Roux, sieur de La Vallée, chevalier, seigneur d'Epinay et autres lieux, et de dame Marie-Anne Denise.

CHAMPORCIN. (Voir *Desmichels de Champorcin.*)

CHANCHARD (Henri), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1679.

CHANLECY (Jean-François de), avocat au parlement de Paris, était d'une famille de Bourgogne, qui a fourni des conseillers chevaliers d'honneur au parlement de Dijon. Il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 4 janvier 1635.

Armes: *D'or à une colonne d'azur, semée de larmes d'argent.* Supports: *Deux centaures au naturel.* Devise: *Virtus mihi et ensis.*

CHANNEL (Pierre), avocat à Bar, portait: *De gueules au lion d'argent, armé et lampassé d'or.*

CHANOT (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er juillet 1686.

Une famille lorraine portait le nom de Chanot. (Dom Pelletier, p. 114 et 115.)

CHANTECLER (René de), avocat au parlement de Paris, fut l'un des commissaires nommés par les lettres patentes du 7 juillet 1633, pour l'établissement du parlement de Metz, et pour y remplir par commission, la charge de président. Cette haute distinction était la récompense due aux talents qu'il avait déployés dans plusieurs occasions pour le service du roi. Il fut reçu président en titre dans cette cour souveraine, le 2 septembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le septième acrostiche de sa *Royale Thémis.* Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, en 1645.

René de Chantecler était d'une famille de Moulins en Bourbonnais, qui avait les armes suivantes: *D'azur à l'épervier d'or, le vol étendu, longé et grilleté d'or.*

CHANTEREAU Lefebvre (Louis), né en 1588, fut, selon Voltaire, un *très-savant homme, l'un des premiers qui ait débrouillé l'histoire de France.* Après avoir été intendant de Picardie, Chantereau Lefebvre fut nommé intendant de Lorraine et des évêchés de Metz, Toul et Pays-Messin, le 26 octobre 1633, deux mois après l'installation du parlement de Metz. Sa qualité d'intendant et de maître des requêtes lui donnait séance en cette cour, et lors de l'établissement du conseil souverain de Nancy, en 1634, il fit partie de ce tribunal extraordinaire, qui avait été composé presqu'entièrement de membres pris dans le parlement de Metz. Il quitta l'intendance de Lorraine, en 1636, et devint président des trésoriers de France, au bureau des finances de Soissons. Il mourut en 1658, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait montré dans l'administration de l'intendance de Lorraine, non seulement du talent, mais surtout beaucoup de probité. Dans ce temps de trouble et de confusion, il eut pu amasser des richesses considérables; il préféra à la fortune la réputation bien méritée d'un administrateur intègre et désintéressé.

CHANTERY (Jean-François de), reçu conseiller clerc au parlement de Metz, au mois de janvier 1635, cessa ses fonctions la même année.

CHAPPÉ (Antoine-André), avocat au parlement de Nancy, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 octobre 1781.

Une famille lorraine portait le nom de Willermet-Chappé. (Dom Pelletier, p. 115.)

CHAPELLE (Ignace-Joseph), capitaine de la bourgeoisie de la paroisse Saint-Jacques, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 29 décembre 1735, à l'âge de soixante-dix-huit ans environ, est le père de celui qui suit:

Brice-Nicolas Chapelle, né à Metz, le 7 juin 1699, fit ses études de droit à l'université de Paris, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1725. Il fut nommé procureur général à la table de marbre du palais, le 22 décembre 1736, et devint conseiller au

même siége, le 25 novembre 1747. Il mourut à Metz, le 27 avril 1762, et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Martin.

Brice-Nicolas Chapelle épousa, en premières noces, Madeleine Duclos, de Magny, qui mourut jeune au mois de juin 1729; et il épousa, en secondes noces, le 8 janvier 1731, dans l'église Saint-Martin de Metz, Catherine Collin, fille de Jean Collin, conseiller du roi, receveur des consignations, et commissaire aux saisies réelles du bailliage de Thionville, et de défunte Élisabeth Fourot. De ce mariage naquirent plusieurs enfants dont quelques-uns sont morts jeunes. Catherine Collin mourut de suites de couches, le 4 février 1745, à l'âge de trente-cinq ans. Brice-Nicolas Chapelle se remaria pour la troisième fois à Marie de Brye.

CHAPONAY, famille d'origine chevaleresque du Dauphiné, dont les preuves de filiation remontent à l'an 1297 et qui existe encore. Elle a fourni au parlement de Metz un magistrat distingué.

Balthazar de Chaponay, avocat du parlement de Paris, fut reçu au parlement de Metz conseiller clerc, le 21 mars 1645; conseiller laïc, le 15 mars 1661, et conseiller honoraire, le 12 octobre 1684.

Le conseiller de Chaponay obtint, en plusieurs circonstances, des témoignages de la haute estime dont il jouissait dans sa compagnie. En 1662, il fut député avec son collègue, Bertrand Foës, pour procéder à l'installation d'un bailliage et siége présidial à Sedan, de bailliages à Mouzon, à Avesnes et Le Quesnoy, près de Valenciennes, et de prévôtés à Damvillers, Marville, Montmédy, Charancy, Jury, Linchamps, Philippeville, Marienbourg et Landrecies.

Un dimanche du mois de juillet 1663, des catholiques et des protestants se rassemblèrent et eurent des querelles dans la ville de Metz. Sur la plainte du procureur général Legendre de Lormoy, et attendu « qu'il était important » de maintenir les peuples dans l'union et » tranquillité, faire observer les édits et empes- » cher les désordres, » le parlement rendit l'arrêt suivant :

« La cour a ordonné et ordonne que pardevant » messire Balthazard de Chaponay, conseiller » en icelle, il sera informé des faits contenus en » la plainte dudit procureur général, et ce- » pendant fait inhibitions et deffenses à toutes » personnes de quelque qualité et condition » qu'elles soient de l'une et l'autre religion, de » faire aucune assemblée illicite. Et leur enjoint » d'observer les édits à peine de la vie. Or- » donne que le présent arrêt sera publié et » affiché par les carrefours et places publiques » de cette ville, afin que nul n'en prétende » cause d'ignorance. Fait à Metz en parlement, » le 10 juillet 1663. »

Cet arrêt a été imprimé par extrait, *à Metz, par Jean Antoine, imprimé juré du roi et de la cour, demeurant sous le Tillot, sur la place de Chambre.*

Armes : *D'azur à trois coqs d'or, crêtés, barbés, becqués et membrés de gueules.*

CHAQUÉ (Christophe) fut, le 30 juillet 1698, pourvu de l'office de conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace. (Tessereau.)

CHARDIN (Jean-François), docteur en droit de l'université de Pont-à-Mousson, fils de François Chardin, avocat en cette ville, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er mars 1691. Il devint l'un des conseillers secrétaires ordinaires du duc de Lorraine, avocat et curateur en titre de la cour souveraine de Lorraine et Barrois, et fut anobli en 1714.

Armes : *D'argent au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une aigle éployée de sable; au chef de gueules chargé d'un croissant montant d'argent entre deux étoiles de même.* Cimier : *Une étoile d'or.* (Dom Pelletier.)

En 1677, un Jean Chardin se qualifiait dans un acte : « licentié es loix, bailly de Meuse, » prévost de Germay, maire des baronies, » terres et seigneuries de Sorcy et Saint-Martin. »

CHARDIN (Jacob), doyen des huissiers du parlement de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 avril 1714, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Jacques Chardin, fils du précédent, était déjà en 1703, premier huissier du parlement de Metz. Il avait épousé Jeanne Niquel, dont il eut plusieurs enfants. Il céda sa charge de premier huissier, en 1728, à Claude Du Breuil.

CHARDON (Henry), sieur de Pure, avait fait

son droit à l'université de Rheims, et avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1686. Il devint bailli et maître particulier des eaux et forêts de la ville et duché de Carignan. Il vivait encore en 1730.

CHARLES est un nom qui a été porté par deux familles lorraines dont parle Dom Pelletier, pages 116 et 117. Nous n'avons pu vérifier si les Charles qui suivent ont appartenu à l'une ou à l'autre de ces deux familles.

Nicolas Charles, avocat, a fait imprimer, en 1630, « le théâtre de la peste, où sont décrites « en vers, les misères que cette furie a fait « ressentir cette année en la ville de Toul. »

Jean Charles, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 octobre 1684.

Jean-Baptiste Charles, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1694.

Nicolas Charles, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mai 1695.

Au mois de novembre 1726, mourut le lieutenant de police de Thionville, qui portait aussi le nom de Charles.

CHARLET (Estienne), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1668, fut nommé lieutenant général civil et criminel au bailliage de Mouzon, le 16 mars 1691.

Plusieurs familles lorraines portaient le nom de Charlet. (Dom Pelletier, p. 117, etc.)

CHARLIER de Vrainville (Nicolas-Jean-Henri), né le 21 mars 1736, ancien magistrat, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 31 juillet 1764, et obtint, après plus de vingt années de services, le titre de conseiller honoraire.

En 1778, la ville de Châteaudun fut le théâtre d'un événement tragique. Le conseiller honoraire Charlier de Vrainville, se crut insulté par un geste d'un sieur de Pruneville, qu'il rencontra dans la rue, ils mirent l'épée à la main et furent tous deux blessés; M. Charlier de Vrainville, blessé plus grièvement, mourut dans les quarante jours. Sur la plainte de sa famille, un procès criminel s'entama au parlement de Paris. L'avocat général Séguier ne dit pas un mot du délit de duel ou de rencontre. Il discuta seulement si l'ancien magistrat était mort de sa blessure ou d'une fluxion de poitrine. Le 16 janvier 1779, un arrêt conforme aux conclusions de l'avocat général, déchargea Pruneville de l'accusation, lui enjoignit néanmoins d'être plus circonspect à l'avenir, et le condamna aux dépens envers la famille Vrainville.

La famille Charlier de Vrainville existe encore; M. Charles Charlier de Vrainville, chef d'escadron de gendarmerie sous la restauration, à Rouen, est mort dans cette ville le 7 avril 1851.

CHARPENTIER (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 mars 1678. Rien ne nous a indiqué qu'il fut de la famille des Charpentier qui suivent.

CHARPENTIER (Michel), fut l'un des magistrats qui, par leur dévouement et leur énergie, contribuèrent à l'affermissement de la souveraineté de la France dans la province des Trois-Évêchés. Sa vie tout entière a été consacrée à de pénibles devoirs, et peut servir d'exemple à tous les magistrats animés d'un véritable amour pour la patrie.

Michel Charpentier était conseiller au parlement de Paris, quand il fut honoré du titre de conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et chargé d'une mission difficile qui exigeait autant d'énergie que d'activité. En 1620, il fut placé par Louis XIII au poste important de « président pour Sa Majesté ès villes et pays « de Metz, Toul et Verdun. »

Il se montra digne de la confiance qui lui était accordée, et dans ces fonctions délicates, il acquit la réputation d'un magistrat dévoué et d'un homme de bien. Nous avons déjà, dans l'introduction de l'*Histoire du Parlement de Metz*, indiqué les services rendus à la France par les présidents royaux.

Nous signalerons quelques actes de l'administration du président royal Michel Charpentier. C'est à lui que les Juifs, qui n'avaient reparu à Metz que depuis 1552, durent la faveur de pouvoir former un établissement fixe dans cette ville. Les enfants d'Israël, déclarés indignes de posséder des immeubles, étaient obligés d'avoir des habitations à loyer, et les chrétiens les rançonnaient à cet égard d'une manière exhorbitante. Le président Charpentier adressa au roi un mémoire par lequel il demandait que l'on fit

bâtir, aux dépens de Sa Majesté, vingt-quatre petits logements dans le retranchement, afin d'y loger les Juifs, à la charge par eux de payer par an un loyer de mille écus. On leur assigna alors le quartier de Saint-Ferroy, sur les bords de la Moselle; c'est encore là aujourd'hui que réside le plus grand nombre des Juifs de Metz. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis l'établissement du quartier des Juifs à Metz; soixante ans se sont aussi écoulés depuis l'affranchissement général des enfants d'Israël par la révolution de 89. Cependant c'est en vain qu'on a changé le nom de la rue des Juifs en celui de rue de l'Arsenal, l'ancien esprit judaïque n'est pas encore effacé. L'on trouverait encore, dans plus d'une maison de cette rue, les mêmes préjugés, les mêmes habitudes et les mêmes répulsions qu'au commencement du XVIIe siècle. Mais il faut dire que dans une partie de la population messine, les Juifs excitent la même antipathie qu'il y a deux cents ans.

Comme président royal, Michel Charpentier était investi de grands pouvoirs. Il nous suffira de citer un des derniers actes de sa présidence. Le 22 mars 1633, cinq mois seulement avant l'installation du parlement, il condamna Gabriel Lavenand, moine de l'abbaye d'Escurey-en-Barrois, à être roué et brûlé vif, comme coupable de plusieurs crimes, entre autres de celui de s'être offert à attenter à la vie du cardinal de Richelieu, moyennant une somme de vingt mille livres; ce religieux fut exécuté le même jour.

L'établissement du parlement de Metz rendait inutiles les fonctions d'un président royal dans la province. Louis XIII, ou plutôt le cardinal ministre, ne voulant pas se priver des services d'un magistrat aussi énergique que Michel Charpentier, le choisit pour l'un des commissaires chargés de procéder à l'installation de la nouvelle cour. Après avoir rempli cette mission, Michel Charpentier qui avait été pourvu d'une charge de président à mortier, fut reçu en cette qualité le dernier jour du mois d'août 1633.

L'année suivante, Louis XIII s'empara de la Lorraine et établit à Nancy un conseil souverain, dans le but de rendre française cette Lorraine, que depuis la chûte de l'empire romain les peuples de la Germanie et de la Gaule se disputaient, et qui cependant ne devait tomber que plus d'un siècle après, sous la domination définitive de la France. Michel Charpentier occupa un rang distingué dans cette cour souveraine, dont le caractère et les actes ne sont guères connus.

Lors de sa conquête en 1633, par Louis XIII, la Lorraine possédait deux tribunaux souverains. L'un était établi à Nancy, sous la dénomination de conseil d'état ; il connaissait des appellations des bailliages de Nancy, des Vosges, d'Allemagne, etc. L'autre tenait ses séances à Saint-Mihiel avec le titre de parlement, et sa juridiction s'étendait sur le Barrois non mouvant et sur le bailliage de Bourmont. Ce dernier tribunal fut maintenu, mais par une déclaration du 16 septembre 1634, le roi de France ordonna l'établissement d'un conseil souverain à Nancy, en remplacement du conseil d'état des ducs de Lorraine. Le parlement de Metz avait fait des démarches pour obtenir que ses membres fussent employés dans le nouveau conseil; il avait représenté qu'en pareilles circonstances, on avait toujours employé les officiers des cours voisines, et qu'on avait agi ainsi en 1630, en prenant des magistrats du parlement de Grenoble, pour composer le sénat de Chambéry : ces représentations avaient été écoutées, et Louis XIII composa le conseil souverain de Nancy de magistrats appartenant presque tous au parlement de Metz, et entre autres de Michel Charpentier, pour y remplir les fonctions de président, et du célèbre Rigault pour y remplir les fonctions de procureur général. Ce conseil souverain se composa de deux présidents, Michel Charpentier et Gobelin, intendant de Lorraine; ce dernier ne fut pour ainsi dire que président de nom et c'est Michel Charpentier qui eut réellement la présidence et la direction de ce tribunal extraordinaire. Il y eut en outre dix-sept conseillers, un avocat général, un procureur général et un greffier. (Voir *Rigault*.)

L'un des premiers actes du conseil souverain fut de commettre les conseillers de Bullion et de La Mothe, à l'effet de se transporter au trésor des chartes des duchés et pays de Lorraine et Barrois, qui se trouvait dans le château de Nancy, et de constater l'état de ces archives. Par un arrêt du 6 novembre 1634, il fut ordonné à Me Claude Janin, garde du trésor, de représenter aux magistrats commissaires tous les titres, papiers, inventaires et cartulaires qu'il pouvait avoir en sa possession, et de les réintégrer dans le Trésor; il fut en outre ordonné que Claude Janin *se purgerait de rechef par serment* qu'il n'en retenait ni laissait retenir

aucun. Cet arrêt fut signé par Michel Charpentier et Chantereau Lefebvre. (Voir *Bullion*, *La Mothe* et *Chantereau Lefebvre*.)

Madame Marie de Choiseul, femme du comte de Tantonville; demeurant au château d'Aultois, demanda à rendre hommage au roi de France, en l'absence de son mari, pour des biens donnés à leur fille.

Le conseil souverain, par son arrêt du 18 novembre 1634, ordonne au comte de Tantonville de « prêter dans quinzaine le serment de » fidélité qu'il doibt au roy comme son subject, » sous peine qu'il sera procédé contre lui. » Cet arrêt est signé Michel Charpentier et de Machault. (Voir *Machault*.)

Le conseil souverain voulait ainsi rappeler dans leurs domaines les nobles lorrains qui servaient sous les drapeaux de Charles IV.

Le 7 janvier 1635, un arrêt de cette cour, signé par le président Charpentier et le conseiller La Mothe (voir *La Mothe*), permit à Jean Mynet, demeurant à Moyeuvre, près de Thionville, de se servir à perpétuité, pour lui et ses héritiers ou ayant cause, du cours d'eau d'une petite fontaine située près et au-dessous du village de Moyeuvre-la-Petite.

Le 7 juillet suivant, le conseil souverain ordonna d'informer contre le comte de Gondrecourt et contre Antoine Poupart, son prévost.

Le 4 du même mois, un arrêt rigoureux fut prononcé par le conseil souverain et signé par le président Charpentier et le conseiller de Corberon. (Voir *Corberon*.) Jehan Pelletier, lieutenant en la mairie de Saint-Nicolas, déclaré coupable d'avoir favorisé les ennemis du roi, fut condamné à une heure de carcan et au bannissement pendant cinq ans des duchés de Lorraine et de Bar. Cet arrêt fut exécuté sur la place Neuve de Nancy, le 10 de ce mois, mais Jehan Pelletier, qui venait de perdre sa femme, obtint un répit d'un mois pour vaquer à ses affaires en Lorraine et fut autorisé à se retirer dans la ville de Meaux.

Par un arrêt du 14 juillet 1635, il fut statué définitivement sur un procès commencé devant l'ancien conseil d'état de Lorraine. Madame Marie-Marguerite de Colligny, épouse de messire Peter Ernest, comte de Créhange, avait porté plainte en diffamation contre Nicolas de Saint-Thiébault et Françoise Prailly, sa femme. Ceux-ci, qui étaient détenus dans les prisons de Nancy, furent condamnés à déclarer, en présence de la comtesse de Créhange et de quatre personnes à son choix, tous deux à genoux et Saint-Thiébault nue tête, qu'ils avaient témérairement et indiscrètement tenu des propos contre l'honneur et la bonne renommée de ladite dame. Ils furent en outre condamnés à cinquante francs d'aumône pour le pain des prisonniers de Nancy, avec défense de récidiver, sous peine de punition corporelle.

Cet arrêt, signé par le président Charpentier et le conseiller Fremyn (voir *Fremyn*), fut prononcé aux parties, le 24 juillet et exécuté le 17 août, en présence de M. de Lenoncourt, Primat de Lorraine, représentant le comte de Créhange; 2° de madame de Souchères, représentant la comtesse de Créhange; 3° du sieur d'Alamont et du baron de Vigneulles, et des dames de Stainville et de Gironcourt, désignés par le comte de Créhange.

A la même époque, le conseil souverain de Nancy procédait criminellement contre Florentin Drouot et Gaspard Aubry, du village de Briancourt. Florentin Drouot était accusé d'avoir fourni un cheval et des pistolets à un de ses fils qui était cordelier, et avait passé dans les troupes du duc de Lorraine. Florentin Drouot prétendait que le cheval et les pistolets avaient été enlevés à un de ses valets qui avait été tué par des partisans lorrains.

Le conseil souverain avait aussi à s'occuper des confiscations prononcées contre ceux qui avaient suivi le duc de Lorraine. Par un arrêt du 19 juillet 1635, il avait ordonné au lieutenant général des Vosges d'informer sur une requête présentée par les sieurs de Campremy et Gribouval, capitaines au régiment du roi, donataires par brevet de Sa Majesté, des biens meubles et immeubles confisqués sur Jehan Robert, noble de Mirecourt, Félix Bayard, marchand, Nicolas d'Espinal, avocat, et Guillemin Nicolay, de Mirecourt.

Nous citerons encore quelques arrêts du conseil souverain présidé par Michel Charpentier. On pourra juger avec quelle rigueur cette cour omnipotente procédait dans le duché de Lorraine: elle le traitait vraiment en pays conquis. Elle était aussi dure que l'armée envahissante.

Damoiselle Nicole Thouvenin, femme de noble Jacques Petit-Got, haut officier de Badonvillers, avait porté plainte au conseil souverain que le colonel Egenfeld, au service

du roi de France, était entré dans Badonvillers et y avait exercé de grandes cruautés. Elle avait exposé que son mari avait été obligé d'abandonner sa maison sous un déguisement et de chercher un refuge dans les montagnes; et qu'elle-même, après la fuite de son mari, avait été obligée de composer avec les cavaliers du régiment, de leur souscrire une obligation de 2500 francs, et de se retirer à Rosières. La dame Petit-Got se plaignait en outre qu'à peine arrivée à Rosières, elle fut saisie, dans ses meubles, par l'huissier Morquin, accompagné de deux soldats, qui lui réclamait le paiement de l'obligation qu'elle avait souscrite. Le conseil souverain, par arrêt du 23 juillet 1635, ordonna la comparution des parties en personne. Nous n'avons pas découvert comment l'affaire s'est terminée.

Le 27 juillet 1635, le conseil souverain ajourna à comparaître en personne Claude de La Forge, soupçonné d'avoir, pendant cinq semaines, donné retraite dans sa maison près de Nancy, à Charles de La Forge, son fils, qui aurait quitté l'armée du duc Charles, « pour venir faire des » menées et des pratiques contre le service du » roy. »

Le même jour, il condamna au bannissement des duchés de Lorraine et de Bar, Jacques Simon, accusé d'être l'espion de l'armée du duc de Lorraine, et ordonna un plus ample informé à l'égard de Jacques de Beaufort, sieur de Villeneuve, accusé d'être venu de l'armée du duc Charles en la ville de Nancy. Cet arrêt fut signé par le président Charpentier et le conseiller Mérault. (Voir *Mérault*.)

Le 30 du même mois, le conseil souverain, sur la requête des prêtres de l'oratoire de Lixheim et du sieur Gaspard de Febaulx, commandant pour le roi à Lixheim et à Sarrebourg, sous M. de Saint-Simon, ordonna une information devant les juges de Sarrebourg, sur les violences, pilleries, sacriléges, rançonnements et extorsions, commis à Lixheim, par deux cents cavaliers et trois cents valets suédois de l'armée du duc de Weymar.

Le même jour, le conseil souverain nomma concierge de ses prisons André Saulnier, et lui accorda par an deux cents livres tournois, à la charge d'entretenir deux hommes pour l'aider à la garde des prisonniers. Cette nomination fut signée par le président Charpentier et le conseiller Marescot. (Voir *Marescot*.)

Le parlement de Saint-Mihiel avait été conservé, comme il a été dit plus haut. Mais cette ville s'étant révoltée, et Louis XIII ayant été obligé d'aller la soumettre en personne et de faire battre ses murailles par quelques volées de canon, expédition dans laquelle Louis XIII faillit être tué, le parlement de Saint-Mihiel fut supprimé et son ressort fut réuni à celui du conseil souverain de Nancy. Cet accroissement de ressort donna au président Michel Charpentier l'occasion de déployer son activité infatigable, et en parcourant les nombreuses sentences prononcées par la cour qu'il dirigeait, on est frappé de l'état de misère dans laquelle était alors plongée la Lorraine.

Un arrêt du 6 mars 1636, arrêt signé par les conseillers Blondeau et Chantereau Lefebvre (voir *Blondeau*), fit une remise d'impôts aux communes d'Haraucourt et de Saint-Médard, qui avaient été pillées par les Suédois. Beaucoup d'autres villages lorrains furent aussi déchargés d'impositions pour ce triste et désolant motif, « attendu leurs misères et leurs pauvretés cau- » sées par les logements continus des gens de » guerre, etc. » La peste avait aussi aggravé les fléaux de la guerre. On voit, dans une requête présentée le 22 juillet 1636, au conseil souverain par les habitants du village de Villers-lès-Nancy, que depuis trois ans la peste, jointe au passage des gens de guerre, avait dépeuplé cette commune, qu'elle comptait auparavant quarante-huit conduits, c'est-à-dire quarante-huit feux ou ménages, et qu'elle était réduite à dix-huit habitants.

Le conseil souverain de Nancy ayant été supprimé par une déclaration du 13 juillet 1637, et son ressort attribué au parlement de Metz, siégeant alors à Toul, Michel Charpentier vint reprendre en cette cour son rang de président à mortier, mais il n'en remplit que peu de temps les fonctions.

Le 26 septembre 1637, le conseiller Antoine de Ricouart vint annoncer à la compagnie rassemblée, que le président Michel Charpentier était décédé la veille à onze heures et demie du soir. Au nom de la veuve et du fils du digne magistrat, il invita la compagnie à assister au convoi et à l'enterrement qui devaient avoir lieu le jour même. Elle déféra à cette invitation et le président Charpentier fut inhumé en présence de la compagnie en corps de cour, dans l'église des Pères jacobins de Toul.

Michel Charpentier avait épousé Élisabeth Mullot. On voit dans un titre qui repose aux archives de la préfecture de la Moselle, qu'en 1628, madame Charpentier obtint de l'abbé de Saint-Léon de Toul, une parcelle du corps de la glorieuse vierge sainte Libaire, martyre sous Julien-l'Apostat, pour être déposée à l'église des Carmélites de Metz. Le corps de sainte Libaire était conservé tout entier dans l'abbaye Saint-Léon. La veuve du président Charpentier n'est décédée qu'en 1654.

Comme président à mortier de la création du parlement, Michel Charpentier n'avait pas été oublié par Gobineau de Montluisant, dans sa *Royale Thémis*. Ce vieux et digne magistrat du parlement de Metz a inspiré au poète chartrain le deuxième acrostiche de son ouvrage.

La perte que le parlement avait faite en la personne de Michel Charpentier fut réparée autant que possible. Il avait laissé un fils du nom de Thierry, né à Paris. Encore enfant, Thierry Charpentier avait rempli l'un des rôles de pages de la Renommée, dans la pièce composée pour l'entrée de la duchesse de La Valette à Metz, en 1624. Cette pièce avait pour titre : « *Phillis retrouvée, ou pastourelle des nymphes* « *d'Austrasie sur l'heureuse entrée de madame* « *la duchesse de La Valette en la ville de* « *Metz*. » La relation de ces fêtes a été imprimée.

Lorsque son père mourut, Thierry Charpentier était avocat au parlement de Paris, mais il n'avait pas encore l'âge voulu par les ordonnances pour occuper une place de judicature dans une cour souveraine. Le roi lui accorda les dispenses nécessaires, et le 16 octobre 1637, moins d'un mois après la mort de son père, Thierry Charpentier fut reçu conseiller au parlement de Metz. Ce magistrat distingué fit, pendant six ans, partie de cette cour et ne s'en sépara que pour devenir, le 25 janvier 1644, conseiller au grand conseil. L'année suivante, il fut pourvu d'une charge de conseiller des requêtes du palais au parlement de Paris et y fut reçu le 5 avril 1645. C'est dans l'exercice de ces fonctions que Thierry Charpentier mourut en 1681. Il avait épousé Marguerite Le Tonnellier, dont il eut un fils qui suit :

Louis Charpentier, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 août 1685. Il devint maître des comptes à la cour des comptes de Paris, le 16 septembre 1686, et il mourut le 6 juin 1724.

Pierre Charpentier, chevalier, baron de Neuvron, seigneur de Gondrecourt-en-Voivre, Amblemont et autres lieux, naquit à Briey, le 14 novembre 1706. Il était fils de Louis-François Charpentier, grand maître des eaux et forêts de Lorraine ; il lui succéda dans ces hautes fonctions et fut créé baron de Neuvron, par des lettres données à Lunéville, le 27 août 1736.

Le 5 juin 1739, Pierre Charpentier fut reçu conseiller au parlement de Metz, et le 28 août 1741, il fut reçu président à mortier en la même cour.

Le baron de Neuvron décéda à Metz, le 2 août 1753, et fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Victor. Il avait épousé en premières noces une fille de Charles-François Durand de Silly, seigneur de Jeandelaincourt, dont il n'eut point d'enfants, et en secondes noces Marie-Anne-Agathe de Ponze, veuve de messire Claude-Georges Barbarat de Mazirot, chevalier, président à mortier au parlement de Metz.

Madame la douairière de Neuvron s'était retirée à Nancy, et vivait encore en 1767. Elle mourut à Paris au couvent des dames carmélites de la rue de Grenelle, à l'âge de soixante-deux ans. Elle fut vivement regrettée ; elle avait fondé plusieurs lits dans les hôpitaux de Nancy, et elle avait créé à Arry, village dépendant aujourd'hui du canton de Gorze, arrondissement de Metz, une filature de coton, pour y entretenir les pauvres enfants de cette paroisse.

Louis-François Charpentier, père de Pierre Charpentier, baron de Neuvron, aurait été anobli, selon Dom Pelletier, par le duc de Lorraine en 1714. Il paraît cependant avoir été de la même famille que le président royal Michel Charpentier. Selon La Chesnaye des Bois, ce dernier avait les armes suivantes : *D'azur à la bande échiquetée de deux traits d'or et de gueules, accostée de deux licornes d'argent.* Selon l'Hermite et Blanchard, la bande serait échiquetée de *trois traits*. Dom Pelletier donne au baron de Neuvron les armes telles qu'elles ont été blasonnées par ces derniers.

CHARPY de Saint-Usage est, selon Courcelles, une ancienne et noble famille qui n'est pas éteinte aujourd'hui ; elle a fourni un magistrat au parlement de Metz.

Louis-François Charpy, seigneur de Saint-Usage et d'Echenon, fut reçu conseiller au par-

lement de Metz, le 23 décembre 1715, et en la même qualité au parlement de Dijon, le 11 avril 1721.

Armes: *D'or à une aigle éployée de sable, chargée en cœur d'un écu d'azur à trois épis d'or issants d'un croissant d'argent; au chef d'azur chargé d'une croix potencée et fascée.*

A la même époque vivait à Metz, le sieur Michel de Charpy, trésorier de l'extraordinaire des guerres et directeur des étapes de la généralité, fils de Jean-Baptiste de Charpy, bourgeois de Paris et d'Elisabeth Godebin. Il épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 24 juin 1710, Charlotte Thorel, fille de M. Jean Thorel, conseiller au présidial, et de dame Anne de Barette. Les témoins de ce mariage furent Me Regnault Thorel, avocat au parlement, et Charles de Barette, écuyer, conseiller à la cour souveraine de Lorraine, tous deux oncles de l'épouse. De ce mariage naquirent à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, plusieurs enfants: 1° Claude-Jean-Baptiste, né le 15 avril 1714; 2° Léopold-Pierre, né en 1718; 3° Jean-François-Michel, né le 30 septembre 1721; 4° Nicolas-Michel, né le 3 juin 1724. Ce dernier était posthume, car Michel de Charpy, son père, était décédé à Metz, le 2 mars précédent.

CHARRAULT (.....), conseiller secrétaire du roi, près la cour des monnaies de Lyon, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, vers 1763, et rétabli en 1776.

CHARREL (Jean-François), né en 1679, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1698, et devint procureur du roi au bailliage et siége présidial de Sarrelouis. Il exerçait encore ces fonctions en 1732. Il avait épousé la fille d'un sieur Bachelard, marchand à Metz.

CHARTON (Félix), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 février 1695.

CHARTRAIR (Antoine), ancien lieutenant général au présidial de Semur et trésorier général des États de Bourgogne, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 27 novembre 1698, et fut remplacé en 1718. Deux de ses fils, Jacques et Emilian, firent aussi partie du parlement de Metz; il va en être parlé. Un autre de ses fils, François Chartrair, comte de Montigny, seigneur de Bierre et de Marcellois, fut reçu conseiller au parlement de Dijon, le 25 juin 1692.

Jacques Chartrair de Marcellois, fils d'Antoine, naquit le 17 juin 1676, et fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 15 juillet 1718, en remplacement de son père. Il décéda en 1752, laissant pour son héritier universel Marc-Antoine Chartrair de Montigny.

Emilian Chartrair de Romilly, fils aussi d'Antoine, naquit à Semur, le 24 octobre 1678. Après avoir été avocat au parlement de Dijon, il avait été reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 décembre 1702, et devint conseiller honoraire le 2 octobre 1724. Il avait épousé dame Jeanne-Marie Girard. De ce mariage est né Guy de Chartrair, seigneur de Rugny, Montréal et autres lieux, qui épousa le 20 janvier 1734, Marie-Reine de Chauvelin, fille de M. de Chauvelin, seigneur de Beau-Séjour, conseiller d'état, et de dame Catherine Martin.

Armes: *De gueules à une tour d'or*. Supports: *deux lions*.

CHARUE (.....), exerçait les fonctions d'avocat à Villers-la-Montagne, près de Longwy, en 1754. (*Jurisprudence de Lorraine*, par Rogéville, p. 41 et 42 *in fine*.)

CHARUEL (Jacques), né vers 1615, fut intendant de la généralité de Metz, duché de Luxembourg et comté de Chiny, de 1682 à 1691. En cette qualité, il avait séance au parlement de Metz. Il mourut en cette ville, dans l'exercice de ses fonctions, le 18 septembre 1691, et il fut inhumé dans la cathédrale, où l'on voyait autrefois son épitaphe ainsi que ses armes qui étaient: *De gueules au chevron d'or accompagné de trois massacres de cerf de même.* L'écu était surmonté d'une couronne de comte.

Nicolas Charuel du Breuil, lieutenant général au bailliage de Bar, depuis 1679, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 août 1688, et mourut en cette ville, le 30 décembre 1709. Le parlement assista à son service funèbre qui fut célébré dans l'église de Saint-Simplice.

Armand-Philippe Charuel, seigneur de Montoy, neveu du précédent, naquit le 17 juillet 1680. Après avoir été conseiller au présidial de Châlons-sur-Marne, il fut reçu conseiller au

parlement de Metz, en remplacement de son oncle, le 20 mars 1710. Il devint président à mortier, le 4 septembre 1716, et mourut dans l'exercice de ces fonctions, le 8 février 1747. Il fut inhumé le lendemain sous la première tombe, aux pieds du crucifix, dans le cimetière de l'église Saint-Simplice. Sa charge de président passa à son fils, qui suit :

Dominique Charuel, seigneur de Montoy, naquit le 8 mai 1711. Reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juillet 1733, il succéda à son père dans les fonctions de président à mortier, le 4 août 1747. Il mourut le 10 février 1748, sur la paroisse Saint-Marcel, et il fut le lendemain, selon ses dernières volontés, inhumé dans le cimetière de Saint-Simplice, à côté de la croix.

CHARUEL de Sainte-Croix (Jean-Jacques), fils de M. Jean Charuel, intéressé dans les affaires du roi, naquit le 28 février 1754, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 novembre 1776. Après avoir exercé pendant huit ans, les fonctions d'avocat du roi au bailliage de cette ville, il fut reçu substitut du procureur général du parlement, le 25 janvier 1787. Il avait épousé dame Françoise Lanchère, fille de Jean Lanchère de Vaux, seigneur de Vaux, Plaisat, Vantoux et autres lieux. De ce mariage naquit, sur la paroisse Saint-Victor à Metz, le 15 mars 1787, un fils qui, comme son père, reçut les prénoms de Jean-Jacques, que l'engouement pour le philosophe Rousseau avait mis à la mode.

M. Jean-Jacques Charuel habite encore Metz aujourd'hui ; il a épousé une demoiselle Henriet, dont il a eu trois filles et un fils, employé dans l'administration des contributions directes.

CHASOT, ancienne famille originaire de Salive, près de Dijon.

Isaac Chasot, né à Dijon, le 11 janvier 1626, était fils de Joseph Chasot, substitut du procureur général au parlement de cette ville, et de dame Susanne Blondeau. Isaac Chasot était cousin germain de Claude de Bretagne, premier président du parlement de Metz, qui l'attira près de lui. Quoique laïc, Isaac Chasot fut pourvu d'une charge de conseiller clerc en cette cour souveraine, et fut reçu en cette qualité, le 29 mars 1651. Le lendemain, il prêta serment comme garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement. Un arrêt de cette cour, en date du 23 mars 1660, lui accorda un délai de trois ans pour changer son office de conseiller clerc contre une charge de conseiller laïc, et pendant ce temps, il lui fut permis de continuer l'office de conseiller clerc. Cette tolérance dura plus de trois ans, car Isaac Chasot ne cessa d'être conseiller clerc qu'en 1676. Cet abus ne fut aboli d'une manière générale que par l'article 48 de l'édit de 1695. Il fut défendu aux laïcs d'exercer des charges ecclésiastiques de judicature et *vice versâ*.

En 1676, Isaac Chasot se démit de sa charge de conseiller clerc, et il obtint, moyennant une finance de trente-trois mille livres, la présidence de Guillaume de Maupeou, qui avait été supprimée par l'édit de 1669, et qui avait été rétablie par un édit de février 1674. Il fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 13 avril 1676, et il mourut en 1688. Ce magistrat laborieux et instruit jouissait de l'estime et de la confiance de sa compagnie, et l'on voit, dans le premier volume, page 155, qu'il fut, en 1660, chargé d'une mission difficile.

Isaac Chasot avait épousé Marie-Thérèse Bossuet, fille du doyen des conseillers du parlement et sœur par conséquent du célèbre évêque de Meaux. Elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 24 février 1702, à l'âge de quatre-vingts ans environ, et elle fut inhumée dans l'église des sœurs prêcheresses où son père avait été enterré.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants : 1° Bénigne Chasot, qui suit ; 2° Philippe-Gabrielle Chasot, née à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 22 mars 1664 ; elle eut pour parrain messire Nicolas de Fyot, conseiller au parlement, et pour marraine madame Philippe de Nuenhem, abbesse de Sainte-Marie de Metz ; 3° une fille nommée Barbe.

Bénigne Chasot, seigneur de Congy et de Broussy, fils d'Isaac Chasot et de Marie-Thérèse Bossuet, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 14 octobre 1662. Il eut pour parrain Bénigne Bossuet, conseiller au parlement, son grand-père maternel, et pour marraine Madeleine Bossuet, sa tante maternelle, représentant madame Marguerite Desbarres, femme du premier président Claude de Bretagne. Il était avocat au parlement de Metz, depuis le 29 mai 1679, quand il fut reçu conseiller en cette cour, le 28 juin 1686. Le 4 mai 1688, il devint président à mortier en remplacement de son père.

Bénigne Chasot se maria en 1703. Des notes extraites des manuscrits de la bibliothèque na-

tionale et à nous communiquées par M. Floquet, le savant auteur de l'*Histoire du Parlement de Normandie*, nous permettent de donner quelques détails sur ce mariage. Ce fut par la médiation de M. Barberie de Saint-Contest, intendant de la généralité de Metz, que Bénigne Chasot épousa à Verdun, le 15 octobre 1703, mademoiselle Jeanne Maclot, fille d'un secrétaire du roi et sœur de Louis-Marie Maclot, conseiller au parlement de Metz. Mademoiselle Maclot, qui était jeune, bien faite, on peut même dire belle, apporta en dot à son mari deux cent mille livres en y comprenant la terre de Congy, près de Châlons-sur-Marne, qui valait quarante mille écus. Peu de jours après, le président Bénigne Chasot alla avec sa jeune épouse, visiter le domaine de Congy, et se rendit ensuite à Paris avec elle pour la présenter à son oncle, le grand Bossuet, et passer l'hiver avec lui ; ils en furent parfaitement accueillis. Ce ne fut qu'au mois de mars 1704 que le président Bénigne Chasot quitta Paris et vint à Metz avec sa femme.

Nous avons, dans le premier volume, pages 316 et suivantes, fait connaître la réception de messire Chasot de Congy comme premier président du parlement de Metz, le 7 janvier 1717, en remplacement de M. Joseph de La Porte.

En 1720, le premier président Chasot fut reçu au parlement comme conseiller d'honneur ecclésiastique, en qualité d'abbé commendataire de la fameuse abbaye de Saint-Arnould de Metz. Des lettres patentes du roi, en date du 3 avril de cette année, et enregistrées en la cour, l'avaient dispensé de prêter un nouveau serment de fidélité au roi, comme abbé de Saint-Arnould. En cette qualité il fit reconstruire l'hôtel abbatial, que les anciens abbés réguliers avaient laissé tomber en ruines. Après plusieurs transactions qui furent passées avec les religieux et qui furent une source de procès portés au bailliage et au parlement de Metz, l'affaire fut, sur la demande des religieux, évoquée au parlement de Paris. Enfin le procès fut porté au conseil du roi, et un arrêt de ce conseil, en date du 1er août 1721, régla définitivement les conventions relatives à la reconstruction de l'hôtel abbatial. Cette reconstruction se fit pendant les années 1722 et 1723, et cet hôtel abbatial sert maintenant de logement aux généraux qui commandent l'école d'application de l'artillerie et du génie.

En 1728, quand M. de Coislin fit construire à Metz, les casernes qui portent son nom, on engagea les prieurs des quatre abbayes bénédictines de contribuer aux frais de cette construction. Les prieurs répondirent qu'ils donneraient si leurs abbés donnaient. Sur cette réponse, M. l'Évêque adressa une demande à M. le premier président Chasot, en sa qualité d'abbé commendataire de Saint-Arnould. Celui-ci envoya aussitôt son secrétaire dire au prélat qu'il n'avait qu'à le taxer, et que l'argent lui serait remis sur le champ.

Messire Bénigne Chasot, n'étant encore que président à mortier, jouissait de l'estime générale, et M. Turgot, intendant de la province, disait, en parlant de ce magistrat, dans le rapport qu'il adressait au roi en 1699 : « M. le président Chasot, qui est neveu de M. l'Évêque de Meaux d'aujourd'hui, est un très digne sujet, ayant très grande part et avec fondement à l'estime et affection de son oncle, et qui serait digne d'être plus en vue. »

Un magistrat si recommandable par ses mérites personnels, si vivement appuyé par son oncle, le grand Bossuet, et si bien posé dans le monde par sa fortune particulière et par le riche mariage qu'il avait fait, ne pouvait manquer d'arriver à un poste éminent.

La première présidence du parlement de Metz, fut, pour M. Bénigne Chasot, l'occasion de montrer tout l'intérêt qu'il portait aux affaires de la compagnie, qui par une délibération en date du 12 septembre 1721, lui en témoigna particulièrement ses remerciements. Rien ne l'arrêtait quand il y croyait avoir un devoir à remplir, et on a vu dans le premier volume, aux pages 331 et 332, que malgré ses infirmités, il ne voulut pas se séparer de la cour, lorsque la reine Marie Leckzinska traversa Metz.

Le premier président Chasot mourut subitement à Metz, dans son hôtel abbatial de Saint-Arnould, le 18 mai 1728, à six heures du soir; M. de Belle-Isle et M. d'Asfeld venaient de le quitter. Le parlement ne fut instruit de son décès que le lendemain, il se réunit aussitôt et commit deux conseillers pour faire apposer, dans son cabinet, le scellé sur les papiers qui pouvaient concerner le service du roi. On procédait toujours ainsi à la mort de chaque premier président.

Le parlement chargea un président à mortier d'avertir du décès de son premier magistrat, M. le chancelier et M. Leblanc, secrétaire d'état de la province, et il ordonna aux huissiers

d'aller dans toutes les paroisses et dans tous les couvents et monastères, faire sonner les cloches et faire prier pour le repos de l'âme du défunt. Deux conseillers eurent commission de se rendre auprès du président Louis-Bénigne Chasot de Congy, et de lui adresser des compliments de condoléances, à l'occasion de la mort de son père. Les commis du greffe furent en outre chargés d'inviter *les chefs* de Messieurs les trésoriers de France, Messieurs les officiers du bailliage et de l'hôtel de ville, et Messieurs les curés des paroisses, d'assister au service funèbre qui devait se célébrer le lendemain dans l'église de l'abbaye de Saint-Arnould. Nous ferons remarquer que le parlement, en faisant inviter les trésoriers de France, disait leurs chefs et non leurs présidents. On peut voir au premier volume, page 396, une discussion qui s'éleva plus tard entre le parlement et les trésoriers de France, relativement au titre de président.

Le jour même, la cour tout entière alla jeter de l'eau bénite sur le corps du défunt, qui était exposé dans une salle basse de son hôtel.

Les funérailles se firent le 20 mai avec une grande solennité. Le parlement se rendit à l'hôtel du premier président, et après qu'il eut encore jeté de l'eau bénite sur le corps, le cortège se mit en marche dans l'ordre qui suit : 1° Les religieux mendiants chantaient et spalmodiaient; 2° vingt-cinq pauvres vêtus de deuil et portant des flambeaux de cire blanche, ornés des armes du défunt, entouraient le corps ainsi que les quatre conseillers qui tenaient les coins du poêle; 3° immédiatement après le corps marchaient les domestiques de la maison; 4° M. le président Chasot de Congy fils, et M. le président Thiébault, beau-frère du premier président menaient le deuil; 5° le parlement en corps était accompagné de ses huissiers; 6° les officiers du bureau des finances, ceux du bailliage et de l'hôtel-de-ville fermaient la marche.

Le cortége se rendit d'abord en l'église de Saint-Victor, paroisse du défunt, où le corps fut présenté. On revint ensuite à l'abbaye de Saint-Arnould, où le prieur et deux religieux en chappe reçurent le corps du défunt. Après la célébration d'un service, le premier président fut inhumé au milieu du chœur de l'église de cette abbaye. Un monument en marbre noir fut élevé sur sa tombe, et une épitaphe en latin fut placée par les soins du fils, dans le collatéral, près du magnifique tombeau de Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne. Ces tombes ont été détruites en 93, et l'église elle-même a été démolie vers 1835, pour faire place à un hangar où les élèves de l'école d'application font maintenant l'exercice du canon. Le portrait du premier président Chasot se trouve dans la chambre du conseil de la cour d'appel de Metz.

Louis-Bénigne Chasot de Congy, fils du premier président Chasot et de Jeanne Maclot, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 3 octobre 1704. Il eut pour parrain messire Louis Bossuet, chevalier, seigneur d'Azu, La Corne et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire de son hôtel, ancien conseiller au parlement de Metz. Il devint président à mortier en cette cour, le 8 avril 1728, un mois avant la mort de son père.

Le 15 juillet 1731 et les deux jours suivants, il y eut une fête des plus splendides et des plus galantes à Gorze, à trois lieues de Metz, dans le magnifique château du prince de Rohan, archevêque de Rheims, abbé commendataire de l'abbaye de Gorze. Ce château, qui sert aujourd'hui de dépôt de mendicité, avait été mis à la disposition de M. le président Louis-Bénigne Chasot, qui offrait cette fête à mademoiselle Marie-Marguerite de Montholon, fille de messire Mathieu de Montholon, premier président du parlement de Metz. Le président Chasot avait tenu sur les fonts du baptême, avec mademoiselle de Montholon, l'enfant du suisse de l'hôtel de monsieur le premier président. Ce ne fut pendant trois jours que festins, bals, concerts et jeux. M. Joseph Thorel, doyen et curé de Gorze reçut, à cette occasion, de M. Chasot, une cafetière d'argent estimée trois cents livres. L'accouchée reçut quatre cents livres et chacun des domestiques un louis d'or. De l'argent et des dragées furent jetés au peuple avec profusion.

Trois jours après cette fête, M. de Chasot en donna une autre dans sa belle maison de campagne de Longeville près Metz, et il y réunit tous ceux qui avaient assisté aux fêtes de Gorze. Un orchestre nombreux accueillit les invités par ses mélodieuses symphonies, et à dix heures du soir, on servit un somptueux souper, suivi d'un bal qui ne finit qu'au lever du soleil. Pendant toute la nuit, une illumination magnifique éclaira le théâtre de cette splendide fête. Les terrasses et les compartiments délicieux des superbes jar-

dins qui entouraient le château, les croisées et les toits de l'édifice lui-même, qui passait pour un des chefs-d'œuvre de la province, furent ornés et couverts de lampions à deux mèches dont le nombre s'élevait à plus de six mille.

Le premier président Mathieu de Montholon répondit à toutes ces fêtes, en allant occuper le château de Gorze, à la fin du même mois de juillet, avec toute sa famille, et y passer le reste de la belle saison. Chaque jour, il tenait table ouverte et recevait avec une généreuse hospitalité toutes les personnes de distinction de Metz et de ses environs.

Ces fêtes et ces réceptions étaient, pensait-on, le prélude d'un beau mariage. On ne se trompait point; le président Chasot de Congy épousa Catherine de Montholon, l'une des filles du premier président, le 8 septembre 1732. Elle fut dotée de cent mille livres.

En 1751, des lettres patentes accordèrent au président Louis-Bénigne Chasot de Congy, la première présidence du parlement de Metz, en survivance de M. Mathieu de Montholon, son beau-père. Ces lettres furent enregistrées en la cour, le 15 mars de cette année, mais le président Chasot de Congy n'en profita point; il mourut quelques jours après leur enregistrement, ne laissant qu'une fille nommée Catherine-Louise.

En 1769, on publia le prospectus d'une nouvelle édition des œuvres de Bossuet. Le président Louis-Bénigne Chasot, petit-neveu de cet illustre prélat, avait recueilli ses sermons et ses autres manuscrits. Catherine de Montholon, veuve du président, et son frère Mathieu de Montholon, conseiller d'honneur au parlement de Metz, s'empressèrent de communiquer les précieux manuscrits qu'ils avaient en leur possession.

Ainsi la famille Chasot a fourni, pendant trois générations et pendant un siècle tout entier, des magistrats distingués au parlement de Metz. Isaac Chasot avait été reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, le 29 mars 1651, et son petit-fils Louis-Bénigne Chasot, décédait dans l'exercice de ses fonctions de président à mortier, le 23 mars 1751.

Armes: *De gueules à une grue d'argent, tenant de son pied droit un caillou d'or et accompagnée en chef de deux étoiles d'argent.*

CHASTEL DE VILLEMONT (JEAN-BAPTISTE-IGNACE), écuyer, seigneur de Génicourt, grand maître des eaux et forêts du Clermontois, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres à Metz, en 1762 et encore en 1768, avait épousé Françoise-Pauline-Lucie Dupasquier de Dommartin. (Voir *Dupasquier de Dommartin.*)

Armes: *D'azur à la croix ancrée d'argent, accompagnée de trois étoiles de même.* (Dom Pelletier, p. 121.)

CHATELET (FERDINAND-FLORENT DU), comte de Lomont, fut reçu au parlement de Metz, en 1686, en qualité de bailli du bailliage et siége présidial de Sarrelouis. Il mourut dans l'exercice de ces fonctions, et fut remplacé en 1732 par le marquis du Chatelet, qui ne fit enregistrer ses provisions au parlement de Metz, qu'en 1737.

L'antique maison du Chatelet, branche puînée de la maison de Lorraine, s'est éteinte en 1793. Le dernier est mort sur l'échafaud révolutionnaire.

Armes: *D'or à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lis d'argent.*

CHATZEL (LOUIS), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 septembre 1720.

CHAUDRON (JEAN), enquéreur de la ville de Toul, en 1610, avait, d'après un ancien cartulaire qui se trouve aux archives de cette ville, les armes suivantes: *D'or à un chaudron de sable suspendu par deux branches de sinople, sur un foyer de gueules et accompagné de deux étoiles aussi de gueules.*

Cette famille, qui existe encore, a donné sous l'Empire un aide de camp au maréchal Ney, et dans ces derniers temps au notariat de Paris un de ses membres les plus opulents.

CHAUFFIN (PIERRE-NICOLAS) fut reçu avocat au parlement de Paris, le 22 août 1775, et au parlement de Metz, le 10 janvier 1785. Il était en 1803 attaché aux tribunaux de Metz, en qualité de jurisconsulte, et fut nommé le 7 août 1806, procureur impérial près le tribunal d'arrondissement de Thionville. En 1828, il était juge honoraire au tribunal de Metz.

CHAUFFOUR (HENRI), receveur et payeur des gages, amendes et vacations du conseil souverain d'Alsace en 1697, portait: *D'azur à un four à chaux d'argent maçonné de gueules sur*

une terrasse de sinople, duquel sortent des flammes et étincelles d'or.

CHAUMONT DE LA GALAISIÈRE (ANTOINE-MARTIN), né en Lorraine, le 22 janvier 1697, était avocat au grand conseil, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 février 1720. Il ne resta qu'un an dans cette cour : cependant elle doit s'honorer de compter M. de la Galaisière au nombre de ces hommes d'élite, qui commencèrent leur carrière dans son sein. Après avoir quitté le parlement de Metz, il forma de nouveaux liens, pour ainsi dire, avec cette cour souveraine, en épousant, en 1724, Louise-Élisabeth Orry, comtesse de Viguerie, fille de Jean Orry et sœur de Philibert Orry, qui tous deux avaient été conseillers au parlement de Metz.

Chaumont de la Galaisière fut chargé d'une haute mission en 1737, il fut nommé commissaire du roi de France, pour la prise de possession de la Lorraine, par Stanislas, roi de Pologne. Il devint chancelier et ministre de ce prince, et l'on peut même dire qu'il administra la Lorraine au profit de la France. Sa femme mourut à Lunéville, le 15 septembre 1760, à l'âge de soixante-deux ans. Son fils aîné vint aussi à la cour de Stanislas en 1752 et y remplit de hautes fonctions.

Un membre de cette famille décéda, en 1783, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Avold.

Le petit-fils d'Antoine-Martin de la Galaisière, Antoine Pierre, marquis de Chaumont, était en 1829, membre du conseil d'état.

Armes : *D'argent au mont de sable fumant de gueules.*

CHAUTANT (HENRI), licencié en droit de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 février 1728, et substitut du procureur général en cette cour, le 7 septembre 1730. Il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 20 septembre 1757; il vivait encore en 1776.

La famille Chautant a pris le nom de Vercly.

François Chautant était, en 1686, commis de l'extraordinaire des guerres à Metz; il avait épousé Marguerite Loyauté. Un de ses frères, Gabriel Chautant, était officier chez le roi. En 1694, Antoine Chautant était entrepreneur des fortifications de Metz et de Thionville; il avait épousé Marie Séné.

Vercly était un ancien village situé près de Metz. Il n'existait plus dès avant 1552, si l'on s'en rapporte à M. Clercx, bibliothécaire de la ville de Metz. (*Mémoires de l'Académie de cette ville*, 1846-1847.) Cependant nous avons trouvé dans un arrêt du conseil d'état du roi, en date du 24 février 1733, que le village de Vercly aurait été détruit entièrement, lors du siége de 1552, par Charles-Quint; que le château de la Haute-Bévoye, situé sur le territoire de Vercly, avait seul été rebâti, et que ce château, appartenant en 1712 à mademoiselle Chautant, avait été pillé et brûlé par les ennemis, au mois de juin de cette année. On trouve enfin dans des lettres patentes datées de décembre 1657, et rapportées par M. Emmery dans son *Recueil des Édits*, T. II, p. 582, le passage suivant : « Permet en outre Sadite Majesté auxdits magis- » trats de grâce spéciale d'établir des maires » et gens de justice ès villages de Saint-Julien, » Vallières et Vantoux, Longeville, Scy, » Vercly, etc. » La communauté de Vercly existait donc encore en 1657?

La branche des Chautant de Vercly provenant d'Antoine Chautant, entrepreneur des fortifications, existe encore; elle est représentée par plusieurs fils et entr'autres par N. de Vercly, chef d'escadron d'artillerie; N. de Vercly, chef d'escadron d'état major, marié à une demoiselle de Metz, et N. de Vercly, chef de bataillon au soixante-douzième d'infanterie de ligne.

Armes : *D'azur au chevron d'argent accompagné à dextre d'un soleil d'or et en pointe d'une fleur de même.*

CHAUVIN (ANTOINE), sieur de Pompierre, fils de M. Chauvin, conseiller, secrétaire du roi, et de dame Anne Roujault, naquit à Paris, le 30 juin 1638. Après avoir exercé pendant plusieurs années la profession d'avocat dans sa ville natale, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 mai 1668. Il était remplacé en 1674.

Un Chauvin, reçu conseiller au parlement de Paris, le 1er juillet 1705, avait pour armes: *D'or au lion grimpant de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* (Chevillart.)

CHAVANCEAU (JEAN), fut, en 1663, nommé conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz; il était remplacé en 1687.

CHAZELLES, famille originaire de Lyon, a fourni plusieurs magistrats au parlement de Metz.

Messire Laurens de Chazelles, seigneur de Lorry-devant-le-Pont, conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, et receveur des finances de la généralité de cette ville, fils d'Imbert Chazelles, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, à l'âge de quatre-vingts ans environ, le 30 juin 1752. Il avait épousé Anne Leliepvre qui décéda à Metz, sur la même paroisse, à l'âge de soixante-quinze ans environ, le 20 septembre 1761. Il avait acheté la seigneurie de Lorry, le 7 avril 1731, de M. Amelin de Beaurepaire; la confirmation de cette vente eut lieu à la cour le 15 juin 1733. De son mariage naquirent plusieurs enfants: 1° Henry, né le 26 octobre 1716, eut pour parrain Henry Chazelles, conseiller du roi, intéressé dans les gabelles; 2° Louis de Chazelles, né en 1722, dont il va être parlé; 3° Louis-Laurent, né le 28 avril 1723; 4° Laurent de Chazelles, né en 1724, dont il va aussi être parlé; 5° deux filles, dont l'une épousa messire Claude Lecomte d'Humbepaire, écuyer, seigneur de Borny, receveur des finances à Metz, et dont l'autre épousa messire Antoine Goussaud, écuyer, conseiller au parlement de cette ville.

Louis de Chazelles, fils de Laurens de Chazelles et d'Anne Leliepvre, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 janvier 1722. A l'âge de vingt-deux ans, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 janvier 1744. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 23 juillet 1751, et fut inhumé dans la nef de l'église Saint-Martin de Metz; il n'avait pas encore atteint sa trentième année. Il eut pour successeur son frère qui suit; il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 24 janvier 1747, Barbe-Lucie Goussaud, fille de messire Antoine Goussaud, seigneur de Villers, conseiller honoraire au parlement de Metz, et de dame Barbe Samson. Sa veuve se remaria en secondes noces à Paris, à messire Antoine-René Millet de Wallicourt, prévôt général des monnaies et maréchaussées de France.

Laurent de Chazelles, il n'a pas d'autre prénom dans son acte de naissance, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 29 juillet 1724. Il fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 10 février 1752, et président au même siége, le 29 juillet 1754, lorsqu'il atteignait précisément sa trentième année. Ce jeune magistrat soutint dignement l'éclat des fonctions dont il était revêtu. Son goût éclairé pour l'horticulture lui a donné de la célébrité. Il avait fait bâtir le château de Lorry-devant-le-Pont. Les jardins et les serres de cette belle résidence ont attiré pendant quarante ans les étrangers. Elu membre de l'académie de Metz, lors de sa fondation en 1760, il présida cette société savante en 1764, 1765 et 1768, sous le titre de directeur. Il a traduit de l'anglais le *Dictionnaire des Jardiniers*, et y a joint un supplément qui fait honneur à l'étendue et à la variété de ses connaissances en cette partie. Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, a rendu compte de ces deux ouvrages. En 1771, il fut enlevé à ses fonctions de président à mortier par la suppression du parlement; il les reprit en 1775 et nous avons, dans l'histoire de cette cour, page 497, indiqué la belle fête qu'il donna à son château de Lorry et dont les journaux du temps ont raconté la splendeur. Après avoir parcouru une longue et honorable carrière, il mourut à Metz, le 28 mai 1808.

Le président de Chazelles eut deux femmes: 1° Anne-Gabrielle-Élisabeth de France; 2° Barbe-Lucie Besser, veuve de messire François-Étienne-Georgin de Mardigny, seigneur de Mardigny, conseiller au parlement de Metz.

De son mariage avec Anne-Gabrielle-Élisabeth de France, sont nés:

1° Claude-Marie-Laurent de Chazelles, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 26 décembre 1755, qui fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 15 juillet 1777, et décéda sans avoir contracté d'alliance, le 5 janvier 1781. Il fut inhumé dans l'église Saint-Martin.

2° Georges-Marie de Chazelles, qui naquit à Metz sur la paroisse Saint-Simplice, le 16 août 1762, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 18 août 1783. Il remplissait encore ces fonctions en 1787, et mourut à Lorry-devant-le-Pont en 1828.

3° Marie-Madeleine de Chazelles, qui épousa par contrat du 23 septembre 1781, Charles-Innocent-Antoine-François, vicomte de Foucquet, capitaine des dragons de Ségur, fils de haut et puissant seigneur René-François, comte de Foucquet, lieutenant-général des armées du roi et son lieutenant général du Pays-Messin; ils n'eurent qu'une fille mariée à M. Charles, baron de Montigny, et qui est morte à Metz en 1846, sans postérité.

Georges-Marie de Chazelles a laissé un fils unique, M. Joseph de Chazelles, ancien officier des grenadiers à cheval de la garde de Louis XVIII, qui possède encore aujourd'hui la terre de Lorry-devant-le-Pont, et n'est pas marié.

Laurent de Chazelles, fils de Imbert Chazelles, avait pour frère Jean de Chazelles, reçu le 9 septembre 1740, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, et qui avait épousé Marie Goguille, dont il eut vingt-trois enfants, et entre autres :

1° Antoine-François de Chazelles, officier au régiment d'Orléans, qui épousa, le 27 avril 1775, dans l'église Saint-Martin de Metz, Agnès Lecomte d'Humbepaire. Ils eurent pour fils Laurent de Chazelles, ancien officier d'artillerie, aujourd'hui propriétaire à Dornot, dont les deux filles sont mariées l'aînée à M. de Marin, capitaine d'état-major, la cadette à M. de Roguier, conseiller à la cour d'appel de Nancy.

2° Joseph-Dieudonné de Chazelles, né le 6 mars 1735, capitaine de mineurs, chevalier de Saint-Louis, mort sans postérité.

3° Claude-Joseph de Chazelles, qui avait été conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie de la cour des aides de Montauban, puis en celle de la cour des monnaies de Lyon, et fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 6 septembre 1776, mort sans postérité.

4° N. de Chazelles, lieutenant-colonel au régiment de Berry, infanterie, dont la fille, dernière de cette branche, a épousé François-Xavier-Georges de Lemud.

Armes des Chazelles : *D'or semé de trèfles de sinople sans nombre, à la queue de même et inclinée.* Le président Laurent de Chazelles écartelait avec les armes de Jeanne d'Arc : *D'azur à la couronne d'or en chef, soutenue d'une épée d'argent mise en pal, croisée d'or et cotoyée de deux fleurs de lis de même*, qui étaient les armes de Anne Leliepvre sa mère.

Armes des de France : *D'argent au coq de gueules.*

Armes des Marin : *De gueules au lion d'argent armé et lampassé de sable.*

Armes des Roguier : *De sable au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, l'écu bordé d'or.* (Dom Pelletier.)

Armes des Georges de Lemud : *D'azur à la fasce d'argent, chargée de deux croix pattées de gueules, et en cœur d'un croissant montant d'azur et accompagné de trois abeilles d'or, deux en chef et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

CHENEVIX (Paul de) ou Le Chenevix, fils de Paul de Chenevix, bourgeois de Paris et cousin de Claude de Paris, procureur général au parlement de Metz, fut reçu conseiller en cette cour, le 12 novembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le quarante-quatrième acrostiche de sa *Royale Thémis.*

La vie du conseiller Paul de Chenevix a été fort agitée. Il fut l'un des membres du parlement qui montrèrent le plus de détermination, quand la ville de Toul, où cette cour était reléguée, fut menacée d'un siége en 1642. (Voir le premier volume, p. 80, etc.) Dix ans plus tard, il fut fait prisonnier par un parti ennemi. (Voir *id.*, p. 107 et 108.) Ce sont les fermiers du magasin à sel de Verdun, préposés pour les gages du parlement, qui payèrent les 3500 livres exigées pour sa rançon, et il fut mis en liberté au mois de février 1653, et le 23 du même mois, il donna une reconnaissance de cette somme. Ce conseiller n'était pas dans un état brillant de fortune, comme le prouve un passage d'une lettre écrite par M. Turgis, payeur des gages du parlement, aux fermiers de Verdun. Cette lettre s'exprime ainsi : « C'est une mauvaise affaire pour lui, d'aultant qu'il est extrêmement incommodé. Cette affaire l'achèvera. » Le mot incommodé signifiait alors un homme embarrassé dans ses finances. Pendant sa captivité, ses enfants avaient été, par les soins du parlement, confiés à la garde de Jean Gravisset, bourgeois de Metz, et le 10 janvier 1653, le parlement avait fait remettre à Jean Gravisset, 500 livres pour les frais d'entretien et de logement de ces enfants et pour le paiement du droit annuel exigé pour la conservation de la charge de leur père. Ce Jean Gravisset était peut-être le père du controversiste messin Gravisset qui fut ministre de l'église protestante française de Londres, et à qui le docteur Bégin a consacré un article dans sa *Biographie de la Moselle.*

Le conseiller Paul de Chenevix professait la religion prétendue réformée, et était le beau-frère du conseiller Charles de Lallouette du Bac, qui appartenait à la même religion. Après trente-huit années de services, il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 6 avril 1672. Ces lettres conféraient, conformément à l'édit de 1658,

la noblesse ou une augmentation de noblesse aux magistrats qui les obtenaient. Cette noblesse fut confirmée par Louis XIV, dans des lettres déclaratoires du 8 avril 1673, et accordées au conseiller Paul de Chenevix et à Paul de Chenevix, seigneur de Strop, colonel d'infanterie et principal ingénieur du roi d'Angleterre. Ils furent reconnus issus de l'ancienne famille de Chenevix au pays de Chartres, et il est dit dans ces lettres qu'il était impossible de douter de l'ancienneté de leur famille, puisqu'ils avaient l'honneur de porter dans leurs armes deux fleurs de lis, concession glorieuse accordée à un de leurs aïeux par le roi Charles VII, pour récompense de grands et importants services rendus à l'État.

Le conseiller honoraire Paul de Chenevix vécut trop longtemps; il fut le témoin et la victime des mesures rigoureuses exercées par suite de la révocation de l'édit de Nantes, contre l'église protestante, dont il ne s'était séparé qu'à regret.

Il n'entre pas dans notre sujet de retracer le tableau de cette époque douloureuse, mais nous consignerons ici quelques notes extraites des actes des paroisses de la ville de Metz. A la fin du registre des baptêmes et mariages de la paroisse Sainte-Croix, pour l'année 1685, on lit ce qui suit: » Le vingt et uniesme octobre de la » présente année, on a vérifié au parlement » l'ordonnance de Sa Majesté portant la sup- » pression de l'édit de Nantes et le mesme jour » le presche de ceux de la religion prétendue » réformée a été razé et ensuite celui de Cour- » celles-les-Chaussy. » Une feuille détachée qui se trouve annexée au registre de la paroisse Saint-Victor, commence ainsi: » Cejourd'hui » 28 août 1686, sur les sept heures du soir, » après les logements des dragons distribués et » envoyés dans les logis des convertis bas nom- » més, se sont présentés (suivent les noms) qui » abjurent. » A la fin du registre de la paroisse Sainte-Croix pour l'année 1686, on trouve les annotations suivantes: 1° » Le vingt-huitième » d'août de la présente année, le roy ayant » envoyé des dragons à Metz pour faire convertir » ceux de la religion prétendue réformée, chan- » gèrent tous dans l'espace de trois jours cōe » (comme) se void dans un registre particulier » de leurs signatures. » Ce registre existe; il a pour titre: ***Registre des abjurations par suite de la révocation de l'édit de Nantes.*** 2° » Les » dimanches ensuitte led[t] sieur curé fit ses ser- » mons après les vespres auxquels lesd[s] gens » de la prétendue réformée et ainsy convertis » assistaient en grand nombre et escoutaient » avec satisfaction, mais l'ennemi est venu » semer l'ivraye laquelle a suffoqué la parole de » Dieu dans leurs cœurs et ils sont devenus » semblables à celui qui disait à saint Paul: *in* » *modicum mihi persuadis*, etc. » Enfin on trouve dans les registres de la paroisse Saint-Gorgon, la note suivante: » Le jour de la Noël » de la présente année 1687, par ordre du roi » adressé à monseigneur de Boufflers, gouver- » neur de la Lorraine et du Pays-Messin, Mes- » sieurs de la religion P. R. furent tous obligez » de venir à la messe dans les paroisses, et » ayant faict moi-mesme la visite des maisons, » j'en trouvay soixante mesnages (ce mot est » bâtonné) dans ma paroisse. » Ces deux annotations sont signées: ***Godefroy, curé de Saint-Gorgon.***

Le conseiller honoraire Paul de Chenevix avait vu le commencement de ces mesures rigoureuses. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, au mois de novembre 1686, et nous avons raconté dans le premier volume, pages 201 et suivantes, les circonstances terribles qui accompagnèrent sa mort.

Cet ancien magistrat avait épousé en premières noces Marie Lespingal, fille de défunt Philémon Lespingal, sieur de Burtoncourt, de Metz. De ce mariage naquirent: 1° Paul de Chenevix, qui suit; 2° Auguste de Chenevix, seigneur de Loyville, lieutenant dans le régiment de La Ferté; 3° une fille nommée Suzanne. De son second mariage avec Judith Morel, il n'eut pas d'enfants.

Paul de Chenevix le jeune, après avoir étudié le droit à l'université de Rennes, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 novembre 1656. Le 19 juillet 1673, il devint conseiller en cette cour en remplacement de son père, et il mourut en 1683. Il avait épousé, en 1663, Anne Couët du Vivier, de l'une des familles les plus anciennes et les plus recommandables de Metz. (Voir *Couët du Vivier.*)

La veuve de M. de Chenevix fils, n'avait pas eu d'enfants. Elle n'en eût pas non plus d'une seconde union avec Henry de Badsale, chevalier, seigneur d'Espoëy et de Castillon, capitaine des grenadiers du régiment de Navarre. Henry de Badsale mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 9 décembre 1700.

Armes : *D'azur à la croix d'argent, cantonnée en chef de deux fleurs de lis d'or et en pointe de deux coquilles d'argent.*

CHENU (Louis), né à Metz, le 20 février 1730, était fils de Claude Chenu, marchand, et de Marie Grandjean. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 juillet 1750, et devint bientôt censeur royal et inspecteur de la librairie, fonctions qu'il exerça jusqu'à la Révolution. Il fut nommé procureur du roi au siége de la monnaie de Metz, en 1765, et juge gruyer de la terre et seigneurie de Villers-aux-Bois, le 22 novembre 1776. Il a publié plusieurs ouvrages estimables que le docteur Bégin a indiqués dans sa *Biographie de la Moselle*. Louis Chenu est mort dans un âge avancé, après de longs et honorables services.

Il avait épousé mademoiselle Marguerite Camuzet, fille d'un procureur au parlement. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° Armand-Philippe-Sébastien, né à Metz sur la paroisse Saint-Victor, le 21 février 1754; 2° Louis-Charles-Borromée, né à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 6 avril 1765.

En 1699, Georges Chenu, chirurgien-major au régiment de Thiange, vivait à Metz. Nous ignorons s'il était de la famille de Louis Chenu.

CHEPPE (Charles de), écuyer, seigneur de Saulny, né le 29 novembre 1726, était d'une famille distinguée ; il était fils de messire Jean-François de Cheppe, écuyer, seigneur de Morville, Grosterme, Broussey et Raulcourt, conseiller du roi de Pologne et son avocat général en la chambre des comptes de Bar, et de madame Jeanne Magot. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 mars 1753, et il épousa dans l'église Saint-Maximin de cette ville, le 29 janvier 1760, mademoiselle Pauline-Louise-Anne de Marion, fille du conseiller au parlement de Metz, et de feue madame Marie Le Labriet de Thury. Pauline-Louise-Anne de Marion décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 7 décembre 1777. Deux filles nées de ce mariage ont épousé les conseillers au parlement Martin de Julvécourt et Pierre-Jean Geoffroy. La troisième de ses filles a épousé M. de Montrond, ancien officier d'infanterie, demeurant à Lorry-lès-Metz ; et la quatrième M. Armand de Blair, père de C. de Blair, ancien sous-préfet.

Charles de Cheppe faisait encore partie du parlement de Metz, en 1787.

Sébastien-Auguste de Cheppe de Morville, né le 7 août 1736, était le frère du précédent. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 décembre 1764. Ses fonctions cessèrent à la suppression de cette cour en 1771 ; il les reprit avec son frère en 1775, et continua à les remplir jusqu'à la suppression définitive des parlements en 1790.

Cette famille n'est pas éteinte. Un de ses membres habite Bar-le-Duc ; un autre était, en 1846, maître des requêtes au conseil d'état, et chef de la division des mines au ministère des travaux publics.

Armes : *D'azur au chevron d'argent, chargé de cinq larmes d'or et accompagné de trois coupes de gueules, deux en chef et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

Armes des Fourcheux de Montrond, famille originaire du Dauphiné et Vivarais : *Coupé au premier parti de gueules chargé de deux croissants d'argent surmontés chacun d'une moucheture d'hermine ; au deuxième d'or à un monde d'azur cintré et surmonté d'une croix recroisettée de sable.*

CHERRÉ ou Chevré de Lessart (Jean-Pierre), né à Paris, le 5 mars 1655, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 septembre 1682.

CHERTEMS (Claude), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1643.

Philippe Chertems, seigneur et vicomte de Machaux, ancien trésorier de France, en Champagne, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 4 avril 1674 ; il était remplacé, en 1681, par Jean de Thésut de Ragy.

Philippe Chertems avait épousé Jeanne-Renée de Paris, fille de messire Nicolas de Paris.

Armes : *D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles en chef et d'un croissant en pointe de même.*

CHEVALIER, famille de Champagne, remontant au XVe siècle, a fourni plusieurs officiers au bureau des finances de la généralité de Metz et au parlement de cette ville.

Jacques Chevalier, de la seconde branche de cette famille, était seigneur de Courtavant et du Brochet, baron d'Amfrenel, et receveur général des finances à Metz. Il mourut à Cusset en Au-

vergne, le 19 septembre 1679, et son corps fut porté à Courtavant, près de Nogent-sur-Seine.

Claude Chevalier, de la troisième branche de cette famille, était seigneur d'Isle et de Morsen. Après avoir servi dans plusieurs régiments, il devint receveur général des finances à Metz, et mourut au château d'Isle en Champagne, le 17 octobre 1684.

Louis Chevalier, de la quatrième branche de la même famille, était seigneur de Saint-Hilaire, Mœurs et Bagnolet; il était né à Nogent-sur-Seine, le 8 avril 1640. Il devint conseiller au bailliage et siége présidial de Sedan, et fut nommé ensuite membre du bureau des finances de la généralité de Metz, le 27 juillet 1666. Il remplissait ces fonctions quand il acheta la terre de Montigny, à deux lieues de Châtel-Saint-Blaise près de Metz.

Louis Chevalier fut nommé, le 27 janvier 1687, receveur général des finances de la généralité de cette ville, et il acheta en 1711 la terre de Bagnolet, où il fonda deux sœurs grises, le 10 septembre 1714, pour l'éducation de la jeunesse. Il est mort le 4 janvier 1715, et son corps fut transporté à Montgeroult, près de Pontoise. Il avait épousé, le 5 janvier 1667, Marguerite Estienne, fille de Philibert Estienne, seigneur d'Augny, lieutenant général au bailliage de Metz, et sœur d'Appoline-Marie Estienne, femme de messire Armand de Blair, président à mortier au parlement. Marguerite Estienne, veuve de messire Louis Chevalier, mourut à Paris, en 1736, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Louis Chevalier, deuxième du nom, seigneur de Montgeroult, Boissy et Bagnolet, né à Paris, le 6 juin 1674, était fils du précédent Louis Chevalier, seigneur de Montigny et autres lieux, et de Marguerite Estienne. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 24 juillet 1694, et conseiller en la cour des aides de Paris, le 30 janvier 1697. Il devint, le 19 août 1704, président en la seconde chambre des enquêtes du parlement de Paris, et obtint le titre de président honoraire au mois de décembre 1714. Il mourut le 28 février 1756, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Louis Chevalier, deuxième du nom, avait épousé Anne Fermé, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Louis Chevalier, troisième du nom, né le 14 mai 1707, devint conseiller au parlement de Paris. Pour les autres enfants, on peut consulter le *Mercure de France*, janvier 1736, p. 171 et 172.

Philibert-Antoine Chevalier, frère de Louis Chevalier, deuxième du nom, né à Paris, le 20 août 1675, fut nommé receveur général des finances à Metz, le 12 septembre 1704.

Armes : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une molette et en pointe de deux glands, tigés et feuillés, le tout d'or.*

CHEVALIER de Roussel (Louis), seigneur d'Estables, avocat à Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 septembre 1640. Il fut remplacé en 1643 par Jean Marcel de Bouqueval.

Armes : *D'azur à une bande d'argent, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef accostant un croissant aussi d'argent et une en pointe.*

CHEVRIER (Claude-Dominique), né vers 1646, était en 1685, avocat au bailliage des Vosges, à Mirecourt. Il eut pour fils, Pierre-Paul Chevrier, avocat à la cour souveraine de Lorraine et Barrois, anobli en 1712.

Armes : *D'or à l'aigle éployée de sable, armée et allumée de gueules; coupé de sable à une branche d'olivier d'or mouvante du canton dextre de l'écu.*

Philippe Chevrier, de la même famille probablement que les précédents, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 mai 1741, et décéda le 1er octobre 1745. Il fut le père de François-Antoine de Chevrier, né à Nancy, auteur dramatique, qui montra dès sa jeunesse beaucoup d'esprit et de méchanceté, et qui mourut en Hollande, vers 1762, après avoir mené une vie fort aventureuse.

CHIFFLET, famille originaire de la Franche-Comté, s'est rendue illustre par les savants qu'elle a produits; Voltaire compte sept écrivains du nom de Chifflet, appartenant tous à la même famille.

Lorsque le parlement de Metz fut rétabli en 1775, on choisit pour mettre à la tête de cette cour souveraine, un magistrat éprouvé par trente-cinq années de services. Étienne-Joseph-François-Xavier Chifflet d'Orchamps, né le 8 décembre 1717, fut reçu premier président du parlement de Metz, le 7 décembre 1775; il avait alors cinquante-huit ans. Son entrée dans la villle de Metz et son installation au parlement

eurent lieu avec tous les honneurs qui avaient été accordés à ses prédécesseurs. (Voir le premier volume, p. 315, etc.)

M. le premier président Chifflet était un magistrat savant et laborieux, plein de zèle et d'activité. Il était membre de plusieurs académies. Se trouvant à Besançon, au commencement de l'année 1776, il fut complimenté au nom du corps académique de cette ville par l'abbé Talabert, chanoine de la métropole, qui termina son compliment par les paroles suivantes: « L'académie de Besançon dira que vous fûtes » parmi nous l'oracle de la justice, le protec- » teur des lettres, le modèle de tous les citoyens. » La ville de Metz vous paiera le même tribut » dans son histoire, vous serez son Lamoignon » comme vous avez été le nôtre. » Dom Pierron, dans le *Temple des Messins*, p. 99, a rendu hommage aux vertus et à la science du premier président Chifflet, et dans ses vers latins il le compare à Anthoine de Bretagne, qui fut premier président lors de la création du parlement de Metz.

Chifflet d'Orchamps prononça un discours lors de la rentrée du parlement au mois de novembre 1778. Les *Affiches des Trois-Évêchés* en ont rendu compte dans les termes suivants: « Jamais discours ne fut applaudi avec plus » d'enthousiasme et ne mérita de l'être. Quoi » de plus touchant et de plus sublime que » l'éloge de la justice dans la bouche de l'homme » vertueux, du jurisconsulte le plus profond, » de l'orateur le plus éloquent, du juge le plus » intègre. » Parmi les nombreux travaux de la première présidence, on peut citer sa collaboration à un mémoire fait par des commissaires de la cour, sur le réglement du 1er août 1780, relativement aux manufactures de Sedan. Ce mémoire avait été adressé à M. Necker, contrôleur général des finances, qui, dans une lettre du 25 décembre de cette année, en témoigna toute sa satisfaction au parlement de Metz et à son digne premier président.

Madame Chifflet d'Orchamps mourut à Metz, le 15 juillet 1782, à huit heures et demie du matin. Une députation du parlement, composée d'un président à mortier, de trois conseillers de la grande chambre, de deux conseillers de la chambre des enquêtes et d'un conseiller des requêtes, se transporta à l'hôtel de M. Chifflet pour lui adresser un compliment de condoléance. Deux huissiers et le commis greffier de la grande chambre précédaient la députation.

M. le premier président Chifflet ne survécut que deux mois à sa femme. Il mourut en son château d'Esbarres, près de Besançon, au mois de septembre 1782. M. de Terrier de Santans, président au parlement de Besançon et neveu du défunt, annonça au parlement de Metz, la perte qu'il venait de faire. Aussitôt la réception de cette lettre, qui était datée du 22 de ce mois de septembre, la chambre des vacations, au nom du parlement, qui était alors en vacance, décida le 27 suivant, que les huissiers de la cour avertiraient les chapitres, paroisses, couvents et monastères de la ville de Metz, de faire sonner leurs cloches pendant trois jours consécutifs, depuis sept heures du matin jusqu'à huit, depuis midi jusqu'à une heure, et depuis six heures du soir jusqu'à sept heures, et les inviteraient à prier Dieu pour le repos de l'âme de monsieur le premier président. Par une décision du 29 du même mois, la cour fit faire à M. de Terrier de Santans une réponse dans laquelle on trouve le passage suivant: « La chambre des vacations » aurait peine à vous exprimer la consternation » générale qu'a causée la mort de monsieur le » premier président. La compagnie perd un » chef aussi éclairé que vertueux, la pro- » vince son premier magistrat sans cesse occupé » de son bonheur, les indigents un père et un » bienfaiteur, la société un homme aimable qui, » oubliant sa dignité, ne s'y distinguait que par » les agréments de l'esprit et l'aménité du ca- » ractère. » Le 12 novembre suivant, le parlement, lors de sa rentrée, les chambres assemblées, arrête: « Que pour manifester par une » distinction particulière l'attachement de la » compagnie à ce grand magistrat, sa haute » estime de ses talents supérieurs et de toutes » les vertus qui le rendaient cher et respectable » à tous ceux qui le connaissaient, elle fera » faire un service pour le repos de son âme et » y fera inviter sa famille. » Ce service fut célébré à la cathédrale de Metz, avec beaucoup de pompe, le 9 avril 1783. On en trouve la description dans les *Affiches des Trois-Évêchés* du 10 avril 1783 et dans les registres secrets du parlement, registre de 1782-1783, pages 3, 37 et 43. Ce service coûta à la compagnie deux mille quarante-six livres deux sols. Jamais le parlement de Metz n'avait rendu un tel honneur à un de ses premiers présidents. Ce fut pour

ainsi dire le service funèbre du parlement lui-même. M. Chifflet d'Orchamps fut le dernier magistrat qui mourut dans l'exercice de ses fonctions de premier président. M. Hocquart, qui le remplaça, fut emporté avec la cour elle-même par l'ouragan révolutionnaire.

Nous avons pensé que l'éloge le moins suspect que nous pouvions faire de cet éminent magistrat devait consister dans l'indication sommaire des témoignages d'estime qui lui ont été accordés par ses collègues et par ses contemporains. Il laissa pour héritier universel un fils unique, Marie-Bénigne-Ferréol-Xavier Chifflet d'Orchamps, qui eut pour curateur, M. l'abbé Matherot de Desnes, chanoine de la cathédrale de Besançon.

C'est sous la première présidence de M. Chifflet d'Orchamps, qu'un hôtel particulier fut affecté aux chefs de la magistrature messine. M. Chifflet et son successeur M. Hocquart l'ont seuls occupé. Voici quelques renseignements sur cet hôtel. Le 13 novembre 1775, les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Châtillon, dans le diocèse de Verdun, vendirent, moyennant quarante mille six cents livres, à M. de Tholozan, directeur des vivres (voir *Tholozan*), une maison située à Metz, et vulgairement appelée le *Refuge-de-Châtillon*, parce qu'autrefois les religieux de cette célèbre abbaye s'y réfugiaient en temps de guerre. Des lettres patentes du roi, confirmatives de cette vente, furent enregistrées au parlement de Metz, le 30 décembre 1776. Les officiers municipaux de la ville achetèrent cette maison de M. de Tholozan, qui se réserva quelques parties de terrain, pour le prix de trente mille livres; l'acte d'achat est du 5 juin 1778. Elle avait été acquise par l'ordre du roi, afin d'être affectée au logement du premier président Chifflet d'Orchamps, qui, à défaut d'hôtel convenable, allait passer l'hiver en Franche-Comté. Les réparations nécessaires furent exécutées d'après les plans de M. Louis Gardeur-Lebrun, inspecteur des bâtiments de la ville et les frais qu'elles occasionnèrent ainsi que le prix d'acquisition furent acquittés moyennant une imposition sur toute la généralité de Metz. L'entretien ultérieur de cet hôtel resta à la charge de la ville, conformément à l'arrêt du conseil d'état du 29 mars 1773, qui mettait les frais de réparation des palais de justice et des hôtels des premiers présidents à la charge des villes où siégeaient les cours souveraines. On voit par les plans dressés par M. L. Gardeur-Lebrun, que cet hôtel était spacieux et commode. La principale porte d'entrée donnait sur la rue Châtillon et un magnifique jardin s'étendait parallèlement au rempart. La façade sur cette rue avait plus de vingt toises de large; la façade et le mur du jardin du côté du rempart comprenaient cinquante toises environ.

Marie-Bénigne-Féréol-Xavier Chifflet d'Orchamps, fils de M. Étienne-Joseph-François-Xavier Chifflet d'Orchamps, premier président du parlement de Metz, est devenu lui-même, sous la Restauration, premier président de la cour d'appel de Besançon; il est mort laissant un fils qui habite Besançon.

Armes : *De gueules au sautoir d'argent, accompagné en chef d'un serpent annelé d'or.* (Courcelles). Le premier président Chifflet d'Orchamps écartelait ses armes avec un écu : *Parti, chargé au premier d'une bande dentée et au second fretté.* C'était probablement les armes de la famille de sa femme.

CHOCOLIN (LOUIS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 août 1694.

CHOISEUL STAINVILLE (LÉOPOLD-CHARLES DE), archevêque d'Alby, duc de Cambray, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, avec toute la solennité accoutumée, le 26 août 1762, en sa qualité d'abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Arnould.

Armes : *D'azur à la croix d'or cantonnée de dix-huit billettes de même, cinq à chaque canton supérieur et quatre à chaque canton inférieur.*

CHOISY (JEAN-PAUL DE), chevalier, seigneur de Beaumont, fut nommé, en 1662, intendant de justice, police et finances de la généralité de Metz, du Luxembourg et des frontières de Champagne. Des lettres patentes, en date du 27 septembre 1667, le nommèrent conseiller d'honneur avec entrée et voix délibérative en la cour des comptes, aides et finances du parlement de Metz; sa réception eut lieu le 1er décembre suivant. Vers 1665, Jean Brioys, ingénieur et géographe ordinaire du roi, à Metz, dédia à M. de Choisy l'ouvrage intitulé : *Nouvelle manière de Fortification.* Ce livre, devenu fort rare, est orné de vingt-trois planches dues au burin du célèbre

graveur messin Sébastien Leclerc. Le 23 décembre 1669, on enregistra au parlement de Metz, avec beaucoup de solennité, dix édits parmi lesquels il faut citer la fameuse ordonnance sur les eaux et forêts. Nicolas de Nettancourt de Haussonville, comte de Vaubécourt, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des Trois-Évêchés, avait été chargé par Sa Majesté d'assister, avec M. de Choisy, l'intendant de la province, à l'enregistrement de ces édits. Quatre conseillers allèrent les recevoir au perron de l'escalier et les introduisirent en la chambre du conseil où les chambres et semestres étaient assemblés. On monta ensuite à l'audience publique où monsieur le gouverneur et monsieur l'intendant prirent séance. On donna d'abord lecture de la commission donnée par le roi, ensuite des dix édits, et la cour en ordonna l'enregistrement. Les commissaires du roi furent, après la cérémonie, reconduits par quatre conseillers jusqu'au perron de l'escalier.

L'intendant de Choisy cessa ses fonctions au mois de juin 1673. Dans une lettre de M. l'abbé de Gravelle, datée de Mayence le 28 juillet 1673, et adressée à M. le marquis Isaac de Feuquières, on trouve le passage suivant : « M. de Choisy, » intendant des Trois-Évêchés, a eu ordre de » se retirer chez lui, et M. de Saint-Pouanges » (Jean-Baptiste Colbert, seigneur de Saint-» Povanges, ancien intendant de Lorraine) de » se saisir de ses papiers. On n'en escrit point » encore les raisons. » (*Lettres des Feuquières*, publiées par M. Étienne Gallois, T. II, p. 215.)

Voici les causes de la disgrâce de M. l'intendant de Choisy. Le parlement de Metz s'était plaint vivement de monsieur l'intendant : 1° à raison d'une condamnation à mort qu'il avait prononcée contre un soldat français passé au service de l'Espagne ; 2° à raison d'une ordonnance qu'il avait rendue pour surseoir à l'exécution d'une sentence du bailliage de Metz, qui défendait aux menuisiers protestants d'ouvrir leurs boutiques avant midi, le jour de leur fête. M. Arnauld de Pomponne, ministre d'état, touché de ces plaintes, en référa au roi, et par une lettre datée de Saint-Germain du 29 mars 1673, il manda à M. Ravot, premier président du parlement, que le roi avait fait demander à M. de Choisy les motifs de sa conduite à l'occasion du procès fait *avec quelque précipitation*, et que le roi jugeait que la connaissance de l'affaire relative aux menuisiers protestants appartenait au bailliage sauf appel au parlement, comme une affaire purement de police, et que la commission donnée à M. de Choisy, en 1665, pour connaître des contraventions aux réglements faits pour les protestants, ne pouvait s'étendre au cas qui avait fait l'objet de la sentence du bailliage. M. de Choisy, n'ayant pas donné des explications satisfaisantes et ayant montré de la faiblesse à l'égard des protestants, fut disgrâcié bientôt après.

Armes : *D'azur au sautoir engrelé d'or, cantonné d'un croissant et de trois besans aussi d'or*. (Courcelles.)

CHONÉ (Jean-Pierre) était, vers 1780, conseiller du roi, trésorier de France à Metz ; il était allié aux Guerrier. (Voir *Guerrier*.)

Un membre de la famille Choné s'est fixé en Russie. Jean-Ivanovitsch Choné fut employé à l'académie impériale des beaux arts de Saint-Pétersbourg, du mois de juillet 1759 au mois de juin 1762, comme maître de langue française. Il remplit ensuite, de 1764 à 1775, les fonctions de capitaine de port auxquelles il avait été nommé par la chancellerie des douanes russes.

CHOCQUARD (Étienne-Joseph), fils d'Étienne Chocquard, médecin à Saint-Mihiel, et de Barbe Mouilly, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1685. Il fut nommé procureur du roi en la prévôté de Pont-à-Mousson, le 10 avril 1692 ; et il décéda en 1699.

Du mariage d'Étienne-Joseph Chocquart et d'Anne Vincent, est né Mathieu-François Chocquard, avocat à la cour souveraine de Nancy, anobli en 1725 par le duc de Lorraine.

Armes : *D'azur au chevron d'or, chargé de trois roses de gueules*. (Dom Pelletier.)

CHRESTIEN Du Boys (Jean-Baptiste), écuyer, fut reçu conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 5 décembre 1691. Par un arrêt du grand conseil du roi, en date du 30 janvier 1696, il apparaît que les maires, assesseurs et officiers de la ville de Nancy, prétendirent troubler Chrestien Du Boys dans ses privilèges. (Tessereau.) Il avait épousé, en 1695, Françoise Gauvain, dame de Lanfroicourt, fille de François Gauvain, d'une famille lorraine. (Dom Pelletier.)

Armes : *D'azur au phénix d'argent sur son bûcher d'or, allumé de gueules et regardant un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre de l'écu; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or ; parti d'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les pointes en haut, les gardes et poignées d'or et accompagnées en flanc de deux croissants d'argent et en pointe d'un croissant de même.*

CHRÉTIEN (Humbert-Dieudonné), procureur au parlement de Metz en 1729, l'était encore en 1745. Il avait épousé Anne Capechon, dont il eut plusieurs enfants.

CHRISTOPHE (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 janvier 1717. En 1728, il exerçait à Marville et était l'époux d'Anne Drouet.

CLAUDE (Théodore), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 27 mars 1684, puis conseiller au bailliage de Toul en 1696, portait: *D'or à un mont de gueules mouvant de la pointe, surmonté d'une aigle volant en bande de sable et regardant un soleil d'azur posé à l'angle dextre du chef.*

CLAUDE (Étienne), avocat au parlement de Metz, avait épousé Jeanne Dossau. De ce mariage est né, vers 1747, Nicolas-Gabriel Claude, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 19 novembre 1776, Catherine Machetay, nièce de Mr Charles-François Massin, avocat au parlement de cette ville.

Rogéville, dans sa *Jurisprudence de Lorraine*, p. 316, etc., parle d'un Louis Claude, secrétaire du roi.

CLAUDOT (Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 août 1692. Il était peut-être le père de Gabriel-Antoine Claudot, à qui Dom Pelletier donne les armes suivantes: *De sinople à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même.*

A la fin du siècle dernier, vivait à Nancy, un peintre du nom de Claudot. Il peignait avec facilité dans le genre de Joseph Vernet, grand-père du célèbre peintre de batailles, Horace Vernet.

CLÉMENT (Philippe), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 janvier 1666. Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Clément. (Dom Pelletier, p. 132, etc.)

CLÉMENT ou Clanan de La Croix (Nicolas), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er septembre 1695.

CLÉMENT (Charles), procureur au parlement de Metz, décéda en cette ville, le 7 janvier 1709.

Armes: *D'azur à une fasce d'argent chargée d'un annelet d'azur.* (Enregistrement de 1709.)

CLÉMENT (Barthélemy), né vers 1666, était fils de Nicolas Clément, maître chirurgien à Metz, et de Françoise Brusseaux. Il était déjà procureur au parlement de Metz en 1693, et il épousa, le 22 juin de cette année, dans l'église Saint-Simplice, mademoiselle Françoise Lajeunesse, âgée de dix-huit ans, fille du sieur Pierre Lajeunesse, l'un des bannerots de la ville, et de Madeleine Thirion. De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Barthélemy Clément mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 24 avril 1730. Il avait un frère Jean-François Clément, né vers 1667, qui épousa, dans l'église Saint-Simplice, de Metz, le 15 avril 1692, Dieudonnée Simonneau, âgée de vingt ans.

CLÉMENT (André-Thomas), écuyer, sieur des Tourettes, fut reçu greffier en chef civil et criminel alternatif pour le semestre d'août, au parlement de Metz, le 29 avril 1720.

En 1724, il fut condamné à l'amende, par la cour des monnaies de Paris, pour exposition de louis d'or de fausses réformes, et par arrêt du parlement de Metz, chambres et semestres assemblés, en date du 1er février 1724, il lui fut enjoint de se démettre de sa charge dans le mois de la signification dudit arrêt.

CLÉMERY était une ancienne famille protestante établie à Metz. Un de ses membres faisait, en 1651, partie de la société intime de Claude-Antoine de Vienne, baron de Clervant, issu du sang royal de Bourgogne, qui habitait Metz, et fut le premier noble de cette ville qui embrassa la religion réformée. Le baron de Clervant réunissait, dans son riche hôtel, les membres de l'opposition protestante, parmi lesquels on

comptait un Haraucourt, un Gournay, un Barisey, Antoine de Saulxures, seigneur de Dommartin-sous-Amance, et plusieurs autres nobles messins.

Cette famille messine de Clémery avait pour armes, selon un nobiliaire manuscrit de la bibliothèque de Metz, les armes suivantes : *Coupé d'azur et d'argent à l'aigle d'or mise en chef* ou *d'argent parti d'azur à une aigle d'or mise en chef et brochante sur le tout.*

Une famille lorraine a porté aussi le nom de Clémery; elle avait des armes tout différentes de celles des Clémery de Metz.

Dom Pelletier donne aux Clémery de Lorraine les armes suivantes: *D'or à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'argent, accompagnée en chef de trois poignards de gueules posés en pal, la pointe en haut, et en pointe de trois œillets de gueules mouvantes d'une tige commune de sinople.*

Nous n'avons pu vérifier à laquelle des deux familles dont il vient d'être parlé, appartenaient les Clémery qui suivent :

François de Clémery, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mars 1681, fut nommé lieutenant général civil et criminel au bailliage de Thionville, le 19 juin suivant, en remplacement de Claude Hue de Saint-Remy.

Joseph de Clémery, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juin 1689.

François-Georges de Clémery, seigneur d'Inglange et de la Petite-Hettange, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 août 1692. Il était lieutenant général au bailliage de Thionville, en 1700, et fut remplacé dans ces fonctions en 1702, par Étienne Hue de Saint-Remy.

CLERGINET (François), né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 17 mai 1649, était fils de Humbert Clerginet et de Jenon des Vildis. Il épousa, dans l'église Saint-Gorgon, le 15 août 1678, Marie Polo. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, dont l'un fut celui qui suit:

Michel Clerginet, fils de François Clerginet et de Marie Polo naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 14 septembre 1685. Il eut pour parrain Michel Viry, avocat au parlement de Metz. Après avoir fait son droit à l'université de Rheims, Michel Clerginet fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 septembre 1712. Il n'eut pas seulement le titre d'avocat, il exerça réellement, et fut très-occupé au barreau. C'est comme délassement à ses travaux sérieux qu'il se livra à la poésie. Le 20 septembre 1731, il présenta à M. du Cambout de Coislin, évêque de Metz, une ode que ce digne prélat reçut avec bonté. Elle est transcrite en entier dans la *Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*, (février 1732, p. 93 etc). Cette ode est d'une versification facile. On trouve dans les archives de l'académie de Metz, carton 13, liasse 90e, un choix de ses œuvres poétiques, et lui-même les a fait imprimer à Metz, en 1762, chez Jean Antoine, sous le titre suivant: « *Choix des œuvres poétiques de Me Michel Clerginet, ancien avocat au parlement de Metz.* » Un volume in-4°. Il mourut en 1768, à l'âge de quatre-vingt-trois ans environ.

Michel Clerginet avait épousé Charlotte Malteste, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 18 septembre 1755, à l'âge de soixante-quatre ans. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, dont l'un est celui qui suit :

François Clerginet, fils de Michel Clerginet et de Charlotte Malteste, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor. Après avoir fait son droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 novembre 1740. Il suivit le barreau avec succès et vivait encore en 1774.

Selon la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, était de la famille des précédents, Alix Clerginet, qui fonda en 1657, rue Taison à Metz, la maison des sœurs de la Propagation de la Foi. Les lettres patentes du 12 janvier 1656, autorisant mademoiselle Alix Clerginet à établir à Metz, une communauté de douze religieuses, dans laquelle on pourrait recevoir les femmes ou les filles faisant profession de la religion prétendue réformée, furent vérifiées avec modifications, au parlement de Metz, le 20 juillet 1657.

CLORCY (Pierre de), était receveur général des domaines et bois de la généralité de Metz, en 1732.

CLOUET (Charles-François), avocat au parlement de Metz, fut reçu conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun, le mardi 17 janvier 1713. Il était de la famille de Jean Clouet d'Autrecourt, auquel Dom Pelletier donne les

armes suivantes : *Fascé d'azur et de gueules de six pièces à un rustre parti d'argent et d'or brochant sur le tout et mis en cœur.*

L'ingénieur Clouet, qui bâtit les fortifications de Rhodes, du temps des chevaliers, était de la même famille. Il existe encore maintenant sur les murs construits par lui, une inscription où il est nommé avec le grand maître qui lui fit faire ces travaux. La copie de cette inscription a été imprimée dans un rapport sur les antiquités de Rhodes, adressé au ministre de l'instruction publique, il y a plusieurs années.

M. l'abbé Clouet, bibliothécaire de la ville de Verdun, le savant et modeste auteur de l'*Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*, est aussi de la même famille.

COCHET (Charles), seigneur d'Avoisotte en Bourgogne, fut conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz. Il fut le père de Hugues-Charles Cochet qui suit, et du fameux Melchior Cochet, baron de Saint-Vallier, auteur du *Traité de l'Indult*, et mort président des requêtes au parlement de Paris.

Hugues-Charles Cochet, dit Couchet, fils de Charles Cochet d'Avoisotte, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 février 1683, et fut remplacé en 1709 par Balthazard de Ricouart.

Claude-Bernard Cochet de Magny, né le 13 juin 1703, était fils de Hugues-Charles Cochet, dit Couchet. Il fut reconnu, par arrêté du parlement de Metz, que son véritable nom de famille était Cochet et non Couchet, comme on appelait son père. La cour constata que le nom de Cochet avait été porté par les aïeul, bisaïeul et trisaïeul de Claude-Bernard Cochet de Magny. Celui-ci fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 octobre 1727. Il obtint des lettres de conseiller honoraire, qui furent enregistrées le 31 janvier 1753 ; il vivait encore en 1776.

Claude-Bernard Cochet de Magny, en qualité de neveu, avait été l'un des héritiers de Melchior Cochet, baron de Saint-Vallier, qui mourut en 1738, à l'âge de soixante-quatorze ans. Le baron de Saint-Vallier, qui était immensément riche, mourut sans enfants. Il fit des legs pieux pour une somme de treize cent mille livres, laissa à chacun de ses héritiers deux cent mille livres et institua pour ses légataires universels le fils aîné de M. de Maupeou, ancien premier président du parlement de Paris et le troisième fils de M. Joly de Fleury.

M. Cochet de Savigny, qui ajouta plus tard à son nom celui de Saint-Vallier, et qui était capitaine de gendarmerie sous la Restauration, était de cette famille.

Armes : *D'or à une croix ancrée de gueules ; au chef chargé de trois étoiles d'or.*

COCQUET (Edme) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Un chanoine nommé Louis Coquet fut, en 1675, anobli par le duc de Lorraine, Charles IV, (Dom Pelletier, p. 172.)

COGNEL (Jean-François) fut reçu avocat au parlement de Metz, vers 1746. Il vivait encore en 1748, mais ne suivait plus le barreau.

COGNEY (Pierre), écuyer, seigneur d'Arry, Fraise et Teintru, était d'une famille Lorraine ; après avoir été conseiller au bailliage de Metz, il fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 17 janvier 1679. Il fut l'un des commissaires composant la chambre royale, établie à Metz, au mois d'octobre suivant. (Voir le premier volume, p. 205, etc.) Une contestation soulevée entre lui et le conseiller Estienne de Procheville, relativement aux droits seigneuriaux sur le village d'Arry, fut terminée par une transaction du 17 juillet 1683. En sa qualité de seigneur de Fraise dans les Vosges, il obtint par son crédit des lettres patentes du mois de juillet 1693, qui établirent à Fraise deux foires par an, l'une le dernier vendredi du mois de février, et l'autre l'avant-dernier vendredi du mois d'octobre, et un marché tous les vendredis. Ces lettres patentes furent, à la requête du conseiller Cogney, enregistrées au parlement de Metz, le 22 août 1693. Il mourut à Metz dans l'exercice de ses fonctions, le 19 juillet 1694, et fut enterré dans l'église des Célestins.

Pierre Cogney n'étant encore qu'avocat, avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 15 octobre 1673, Barbe Harquel, fille de Jacques Harquel, bourgeois de Metz et de Catherine Bouteiller. Barbe Harquel décéda sur la paroisse Saint-Martin, le 1er mai 1677, à l'âge de trente ans. Il ne paraît pas que des enfants soient nés de cette union. Pierre Cogney épousa en secondes noces, dans l'église Saint-Martin, le 6 mai 1679, Marie de Reboursel, d'une famille lorraine (voir Dom Pelletier) ; elle était veuve de Nicolas-François Favier, en son vivant

écuyer et l'un des magistrats de l'hôtel de ville de Metz. De ce mariage sont nés deux enfants : 1° François Cogney qui suit ; 2° Marie-Élisabeth Cogney qui épousa Jacques Regnier, conseiller au parlement de Metz.

François Cogney de Teintru, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1694.

Armes : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois macles d'argent*. (Dom Pelletier.)

COINTIN (Daniel), né à Bayonville, le 15 mars 1681, était fils de Nicolas Cointin et de Jeanne Lemolle. Il fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 18 août 1742, devint le doyen des conseillers référendaires, et mourut à Metz, le 25 mars 1762, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il fut inhumé dans le collatéral de la chapelle Saint-Nicolas de la paroisse Saint-Maximin. Il avait épousé, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 6 novembre 1708, demoiselle Ursule Jacques. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-Nicolas Cointin, né le 26 mars 1723, était avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller correcteur à la chambre des comptes de cette cour, le 2 septembre 1747. Il résigna ses fonctions au mois d'août 1770.

Daniel Cointin était probablement de la famille de Charles Cointin, qui demeurait à Preny, près de Bayonville, et à qui Dom Pelletier donne les armes suivantes : *D'argent à la bande d'azur, chargée de trois rencontres de cerf d'or, ramées de même, accompagnée en chef d'un croissant montant de gueules*.

COLANGES, nom devenu Coulanges pour l'adoucissement de la prononciation.

Philippe-Emmanuel de Colanges, né à Paris, le 24 août 1631, était fils de messire Philippe de Colanges, seigneur de Montaleaux, conseiller du roi en ses conseils, et maître ordinaire en la chambre des comptes, et de dame Marie Lefebvre d'Ormesson. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1657, mais il n'y fit que paraître et fut remplacé au mois de janvier 1659, par M. Louis Angran.

Philippe-Emmanuel de Coulanges était le cousin germain de madame de Sévigné ; ils passèrent ensemble leurs premières années. Elle le nommait quelquefois le petit Coulanges à cause de sa taille. Ce compagnon de son enfance s'éloigna d'elle pour venir à Toul où siégeait le parlement de Metz, et dix jours après sa réception comme conseiller, il profita d'une occasion favorable pour faire un voyage en Allemagne et en Italie. Il a laissé en manuscrit l'histoire de son voyage. Il rentra à Paris, le 23 octobre 1658, et son père lui acheta une charge de conseiller au parlement de cette ville, moyennant cent soixante-treize mille livres ; et il vendit celle de conseiller au parlement de Metz quarante-et-une mille livres seulement. Le 16 décembre 1659, il épousa mademoiselle Dugué-Bagnols, fille de l'intendant de Lyon. Les fonctions sérieuses de la magistrature ne convenaient guères à son caractère pétulant et léger, mais il s'est distingué par la gaieté de ses bons mots et l'agrément de ses chansons. M. de Coulanges mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et Touchard-Lafosse a dit de lui. « Il « compta autant d'années qu'Anacréon, mais il « ne vivra pas aussi longtemps que lui dans les « souvenirs. »

Armes : *D'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'or péries en bande*.

COLBERT, est un nom trop illustre pour qu'il soit besoin d'en rehausser l'éclat par le vain étalage d'une ancienne filiation nobiliaire, ou pour qu'il puisse perdre de sa splendeur en le rattachant à quelque souche obscure et roturière ; ne nous chargeant point de dresser des généalogies, nous laisserons aux juges d'armes et aux écrivains héraldiques le soin de rechercher et de décider si la famille de Jean-Baptiste Colbert, ce célèbre ministre de Louis XIV, est originaire de l'Écosse et remonte même à saint Cuthbert, comme l'avance Lainé, T. I, p. 209 et suivantes, ou si elle descend, comme le dit Francisque Michel, dans son *Histoire des Races maudites*, de ces fils disgraciés que l'on appelait au moyen âge, cagots, capots, caqueux, gavaches, colliberts, etc.

Quatre membres de la famille du grand Colbert ont appartenu au parlement de Metz.

Symon Colbert, fils d'Édouard Colbert, seigneur de Saint-Povenges et de Villacerf, et de Marie Le Fouret, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 11 décembre 1637, et conseiller au parlement de Paris, le 25 janvier 1638. Il devint aumônier du roi et mourut en 1650.

Jean-Baptiste Colbert, chevalier, seigneur de Saint-Povenges, frère du précédent, fut inten-

dant de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés, de 1658 à 1661. Il avait en cette qualité séance au parlement de Metz.

Charles Colbert de Vandières, marquis de Croissy, frère du grand Colbert, naquit à Rheims, le 5 août 1629. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 mai 1656. Dans l'information faite pour sa réception dans cette cour, il est dit qu'il était fils de Nicolas Colbert, conseiller du roi en ses conseils et maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, et de dame Marie Pussort; qu'il avait été intendant de la mer Méditerranée, ports et passages d'icelle; qu'il avait été intendant de l'armée conduite par le duc de Guise, lors de l'expédition de Naples, et qu'il était devenu ensuite intendant de la haute et basse Alsace. Il occupait ces dernières fonctions quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz.

Lorsque la ville de Brisack, le Landgraviat de la haute et basse Alsace, le Suntgaw et la préfecture provinciale des dix villes impériales situées en Alsace, avaient été cédés à la France par le traité de Westphalie en 1648, on avait établi à Brisack, au lieu de la Régence d'Autriche siégeant auparavant à Ensisheim, une chambre dont les jugements étaient souverains. Un édit du mois de septembre 1657, créa pour l'Alsace un conseil souverain à Ensisheim, et un autre édit du 26 septembre de l'année suivante, nomma des commissaires pour l'établissement de cette cour. Charles Colbert de Vandières, marquis de Croissy, fut nommé premier président de ce conseil souverain, et l'un de ses parents, Charles Colbert, seigneur de Saint-Marc, fut nommé procureur général; plus loin il sera parlé de ce dernier. Le procès-verbal de l'installation de cette cour à Ensisheim et de la prise de possession de cette province d'Alsace, nouveau fleuron ajouté à la couronne de France, renferme des détails curieux; il a été rapporté en entier par M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, T. III, p. 412 et suivantes.

En 1661, Charles Colbert de Vandières, marquis de Croissy fut pourvu de la quatrième charge de président à mortier, créée au parlement de Metz, par l'édit du mois de novembre de cette année, et il fut reçu en cette qualité, le 14 février 1662. A la fin de cette même année, il quitta sa présidence au parlement de Metz ainsi que les fonctions d'intendant d'Alsace, et il devint successivement ambassadeur en Angleterre, ministre plénipotentiaire au congrès de Nimègue, et ministre secrétaire d'état, en remplacement d'Arnauld de Pompone. Il mourut en 1696. Madame de Sévigné ne l'aimait pas; elle l'appelait *figuriborum;* son portrait a été gravé par L. Cossin et par Gérard Edelinck.

Charles Colbert, seigneur de Saint-Marc, né le 6 août 1619, était fils de Charles Colbert, seigneur de Saint-Marc ou Saint-Mard, et de Marguerite de Mesvilliers. Après avoir été lieutenant général au bailliage et siége présidial de Rheims, il fut, par l'édit du 26 septembre 1658, nommé procureur général au conseil souverain d'Alsace. Il obtint une des charges de conseiller au parlement de Metz, créées par l'édit du mois de novembre 1661, et fut installé en cette qualité, le 21 février 1662. Il fut à la fin de cette année nommé intendant d'Alsace en remplacement de son cousin Charles Colbert de Vandières, marquis de Croissy. Charles Colbert de Saint-Marc conserva les fonctions d'intendant d'Alsace jusqu'en 1670. Il vint alors se fixer définitivement à Metz et fut reçu président à mortier au parlement de cette ville, le 21 juin 1675. Parvenu à un grand âge, il continua cependant à remplir ses fonctions de président; seulement en 1714, il demanda à la cour la permission de présider la chambre tournelle, au lieu de présider la grande chambre, dont le service était plus fatigant. Il mourut à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, le 4 avril 1722, à l'âge de cent trois ans environ; il fut inhumé dans l'église Saint-Victor.

Charles Colbert de Saint-Marc fut, pendant soixante ans, membre du parlement de Metz, et lorsqu'il y arriva, il comptait déjà de nombreuses années de services dans la magistrature. On peut sans crainte le proclamer doyen de tous les magistrats passés, présents et futurs.

Le président Colbert de Saint-Marc avait laissé une fortune considérable, et avait institué pour ses légataires universels MM. Colbert de Torcy et Colbert de Croissy. Mais les sieur et dame de Noé, se prétendant héritiers présomptifs du président Charles Colbert de Saint-Marc, voulurent se faire attribuer le prix de sa charge, qui avait été cédée à Louis-Henry Berthelot.

La famille Colbert a fourni en outre des officiers de grande distinction. L'un des derniers représentants de cette noble maison, le jeune comte Colbert de Maulevrier a été tué par accident à la chasse, au mois de septembre 1847.

Armes : ***D'or à une couleuvre en pal tortillée de cinq plis d'azur et languée de gueules***; ce sont des armes parlantes: couleuvre en latin ***coluber***, et par contraction Colbert.

COLCHEN (Jean), d'origine allemande, fut reçu procureur au parlement de Metz, le 3 janvier 1746, et bientôt après second interprète de cette cour. De son mariage avec Madeleine Stoffels, il laissa les quatre fils qui suivent :

Jean-Pierre-Lubin Colchen, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 avril 1764. Après avoir exercé au barreau, il devint procureur au parlement en 1766.

Jean-Victor Colchen, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 novembre 1751, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 février 1776. Le docteur Bégin, dans sa ***Biographie de la Moselle***, et les ***Fastes de la Légion-d'Honneur***, T. V, p. 106, ont fait connaître les importants services qu'il a rendus pendant sa longue carrière administrative, où il sut acquérir la réputation d'homme probe autant qu'éclairé. Jean-Victor Colchen, créé membre de la Légion-d'Honneur, le 25 prairial an XII, entra l'année suivante au sénat, qui bientôt le choisit pour son secrétaire. Il fut créé comte de l'Empire en 1809, et officier de la Légion-d'Honneur en 1811. Il est mort à Paris pair de France, le 21 juillet 1830.

Henri-Claude Colchen, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 2 juin 1754, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 février 1776, le même jour que son frère Jean-Victor.

Claude-Nicolas-François Colchen, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 juillet 1755, fut reçu procureur au parlement de Metz et secrétaire interprète de cette cour, le 13 décembre 1783. Il fut nommé juge à la cour d'appel de Metz, en 1800, procureur général impérial par intérim en 1803, chevalier de la Légion-d'Honneur en 1805, reprit en 1807 sa place de juge et devint président de chambre en 1811. Il a fait pendant plusieurs années partie des chambres législatives et devint officier de la Légion-d'Honneur. Il était président de chambre à la cour royale de Metz, lorsqu'il mourut à Paris, le 22 juin 1833, à l'âge de soixante-dix-huit ans, après une longue et honorable carrière.

Armes du comte Colchen, d'après Lainé : ***D'azur à trois fasces d'or***; d'après Courcelles : ***Fascé d'or et d'azur, à la bordure componée d'argent et de sable de 22 compons.***

COLLAS (Jean-François), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1724, fut nommé procureur du roi au bailliage de Thionville, le 26 novembre 1727. De son mariage avec Catherine-Reine Standt de Limbourg, sont nés les deux fils qui suivent :

Jean-Paul-Louis Collas, né à Thionville, le 13 septembre 1735, fut un savant missionnaire; il mourut à Pékin, le 22 janvier 1781. Le docteur Bégin lui a consacré un article dans sa ***Biographie de la Moselle***.

Joseph-Antoine Collas fut comme son père, procureur du roi au bailliage de Thionville. Il devint successivement juge au tribunal de district de cette ville, président du même tribunal, le 13 avril 1795 et membre du tribunal civil de Metz. Il retourna ensuite à Thionville pour y exercer les fonctions de juge du tribunal d'arrondissement, dont il fut nommé président, le 23 mai 1802. Il mourut le 10 décembre 1812.

COLLE (Pierre-Nicolas), était avocat au parlement de Metz, en 1743.

M. Colle, ancien officier d'artillerie, demeurant aujourd'hui à Metz, est d'une autre famille que le précédent.

COLLIGNON (Nicolas), né le 8 octobre 1672, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 septembre 1697, et devint conseiller en cette cour souveraine, le 19 février 1699. Il décéda à Metz, le 29 juillet 1734, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Eucaire. Il eut pour successeur dans ses fonctions de conseiller, Nicolas-Christophe George de Schelincourt.

COLLIGNON (Joseph), fils de Joseph-Pierre Collignon, conseiller du roi, échevin de l'hôtel commun de Metz, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 20 novembre 1770. Il remplissait, en 1773, les fonctions de procureur du roi près du siége de la police, et il fut reçu greffier en chef du parlement, le 22 juillet 1776. Il exerça cette charge jusqu'à la suppression des cours souveraines en 1790. Il vivait encore en 1819 et était connu sous le nom de Collignon de la Ronde. Il avait épousé Catherine Gallois. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse

Saint-Victor, le 24 avril 1774, Joseph-Pierre Collignon, qui, par jugement du tribunal civil de Metz, du 17 février 1818, fut autorisé à ajouter à son nom celui de Videlange, et à s'appeler dorénavant Collignon de Videlange.

Armes: *D'or à un lion naissant de sable, lampassé de gueules; coupé de même à un dextrochère de carnation vêtu d'azur et tenant un foudre de sable adextré d'un trèfle de même.*

COLLIN (Amand), originaire de Toul, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 novembre 1639. Il fut, en 1647, élu échevin de sa ville natale.

Nous ignorons si Amand Collin est le même que l'avocat Collin qui, le 13 août 1648, étant à la chasse avec son frère, tua un soldat d'un coup de fusil. (*Manuscrits de la Bibliothèque de Metz*, carton 35.)

Plusieurs familles anoblies ont porté le nom de Collin, dans la province des Trois-Évêchés. (Voir Dom Pelletier.)

COLLIN (André-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mai 1684.

COLLIN (Charles-Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1687.

COLLIN (Estienne), après avoir été huissier au parlement de Metz, devint, vers 1685, greffier en chef des requêtes du palais en cette cour souveraine, fonctions qu'il remplissait encore en 1713. Il avait épousé Catherine Mengin, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 9 décembre 1713. De ce mariage sont nés plusieurs enfants; l'un d'eux est celui qui suit:

Brice Collin, greffier commis des requêtes du palais au parlement de Metz, avait épousé Louise Bruillard, fille de Jean Bruillard, doyen des conseillers des requêtes au parlement de Metz. Elle décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 août 1714.

COLLIN (.....), fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 11 juin 1692.

COLLIN (Jean), seigneur de Kœnigsmacker et de Ham, était, en 1719, conseiller du roi, receveur des consignations, commissaire aux saisies réelles et assesseur en l'hôtel commun de Thionville. Il avait épousé Elisabeth Fourot.

COLLIN (Charles-Alexandre), fils de Marc-Hubert Collin, conseiller secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, en 1765, fut supprimé en 1771 et rétabli en 1776 avec la cour elle-même. Il obtint des lettres d'honneur, le 30 juillet 1783.

COLLIN (François), né à Metz, vers 1740, fit son droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juin 1761. Il devint substitut du procureur général en cette cour souveraine, le 15 mai 1766, et associé libre de l'académie royale de Metz, en 1785. Il fut ensuite président du tribunal criminel et administrateur du département de la Moselle. Il avait été nommé, le 15 avril 1789, par ses concitoyens, suppléant de M. Mathieu de Rondeville, député aux États généraux. François Collin, homme de talent et d'un caractère droit, fut une des victimes de la révolution; il avait cinquante-quatre ans, lorsque sa tête tomba sous la hache révolutionnaire, le 17 floréal an II. Le docteur Bégin lui a consacré un article dans sa *Biographie de la Moselle*.

COLLIN (Pierre), avocat au parlement de Metz, en ...., avait épousé Anne Grandjambe.

Un Pierre Collin se présenta, vers 1670, pour une place de conseiller au parlement de Metz, mais il ne fut pas reçu.

COLLIN de la Brochaie (Pierre), d'une famille d'origine chevaleresque de la province de Bretagne, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 juillet 1673; il était remplacé en 1677, par Timoléon d'Amoressan.

Armes: *D'azur à trois merlettes d'or.* (Lainé).

COLLINET (Jean-François), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1777.

Joseph Collinet, né le 10 octobre 1761, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 25 janvier 1787.

Une famille lorraine portait le nom de Collinet. (Voir Dom Pelletier, p. 165.)

COLLIQUET (CHARLES), seigneur de Tronville, naquit en 1671. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1696, et devint prévôt de Bar.

La famille Colliquet, anoblie en 1556, obtint le titre de baron en 1735. Elle est aujourd'hui éteinte et avait les armes suivantes : *D'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre hures de sanglier d'or, dentées d'argent, lampassées et allumées de gueules*. (Dom Pelletier.)

COLLOT (JEAN), né le 26 février 1634, était fils de noble homme Jean Collot, conseiller secrétaire du roi, et de demoiselle Marguerite de Voulges. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 septembre 1656; il était remplacé, en 1659, par Gaspard Jeannin de Castille.

COLLOT (PIERRE), greffier du bailliage de Toul, en 1658, était notaire royal en cette ville en 1666. Il avait épousé Marguerite Florentin; de ce mariage est né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 12 octobre 1658, Étienne Collot, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 2 mars 1688, Claudine Chaussée.

COLLOT (DOMINIQUE-ALBERT-NICOLAS), né le 6 mars 1719, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 novembre 1756. Il fut nommé conseiller à la table de marbre de cette ville, le 29 janvier 1757.

Une famille lorraine portait le nom de Collot. (Voir Dom Pelletier.)

COLOMBET (CHARLES), docteur en droit civil et canonique, chanoine de la cathédrale de Metz, avait été pourvu en 1645, d'une charge de conseiller clerc en cette ville. Mais en se rendant à Toul, où siégeait alors le parlement, il fut fait prisonnier par un parti ennemi et ne fut installé dans ses fonctions de conseiller que le 10 janvier 1646. Il devint chancelier de la cathédrale de Metz, en remplacement du révérend père Charles Hersent, dont il a été parlé dans l'introduction du premier volume. Le 17 décembre 1669, il prêta serment devant le parlement de Metz, comme doyen de la cathédrale, nommé par élection capitulaire. Plus tard, il fut par permutation, remplacé dans sa dignité de doyen par Pierre Langlois, conseiller clerc au parlement. Le 20 novembre 1679, il fit une donation de 5400 livres, pour l'entretien des prêtres et des officiers de la cathédrale de Metz. Il mourut vers 1685.

COLSON (PIERRE), bourgeois de Metz, mourait en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 22 janvier 1729, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était le père de celui qui suit :

CHARLES COLSON, né à Moulins-lès-Metz, le 26 octobre 1669, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 avril 1694. Il fut nommé avocat du roi au siége de la table de marbre de cette cour souveraine, le 13 juin 1698. Il exerça ces fonctions pendant cinquante-six ans, et il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 juillet 1754, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

COMPAGNOT est le nom d'une ancienne famille touloise.

DOMINIQUE COMPAGNOT, était, en 1633, maréchal-des-logis en la ville et gouvernement de Toul, sous Manassès de Pas, marquis de Feuquières, lieutenant-général des armées du roi.

Charles Compagnot, était, en 1651, greffier du siége royal de Toul, et en 1635, procureur du roi en la justice de cette ville.

NICOLAS COMPAGNOT, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 19 septembre 1652, devint conseiller au bailliage et siége présidial de Toul. Il avait épousé Marie Pillement (voir *Pillement*). De ce mariage naquit à Toul, en 1661, un fils qui fut nommé Nicolas.

CHARLES COMPAGNOT, fils peut-être du précédent, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mai 1687. Nommé conseiller au bailliage de Toul, le 17 janvier 1692, il exerçait encore ces fonctions en 1719, et était en même temps trésorier de l'extraordinaire des guerres en la même ville.

FRANÇOIS-MANSUY COMPAGNOT, né le 20 mai 1723, était prêtre chanoine de l'église collégiale de Saint-Mihiel, et avocat en parlement, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 14 juin 1756. Sa noblesse fut vérifiée en cette cour souveraine, le 15 novembre 1768, et il fut, ainsi que Charles-Dominique Compagnot, son frère sans doute, admis avec rang et séance dans l'ordre de la noblesse de Metz. Au mois de

juillet 1771, il fit donation à l'hôpital de Gondrecourt, d'un gagnage qui lui appartenait dans la commune de Macey-sur-Vaize. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 23 juillet 1782, à l'âge de cinquante ans environ.

Armes: *De gueules au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une tour crénelée, accostée de deux têtes de loup, adossées, le tout d'argent; la tour ajourée de deux fenêtres ou ouvertures de sable.*

CONÉ (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 avril 1674.

CONFLANS (Louis-Gabriel de), marquis d'Armentières, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, fit enregistrer au parlement de Metz, le 18 juillet 1761, les lettres de provisions qui le nommaient commandant en chef dans les Trois-Évêchés, sur les frontières de la Meuse et de la Champagne et sur les troupes de la Lorraine. Ce commandement conférait au marquis d'Armentières, le droit de siéger au parlement de Metz; il n'y parut que dans les journées du 23 août 1770 et 21 octobre 1771. (Voir le premier volume, p. 478 et 485). Comme gouverneur de la province, le maréchal d'Armentières était membre honoraire de l'académie royale de Metz; il était bien digne de cet honneur par son goût éclairé pour les beaux-arts.

Armes: *D'azur semé de billettes d'or, au lion rampant de même.*

CONIGLIANO (François-Joseph-Chrysostôme), écuyer, né le 19 octobre 1745, fut reçu avocat du roi, avec dispenses d'âge, à la table de marbre du parlement de Metz, le 30 novembre 1768. Cette famille existe encore à Nancy.

CONRARD (Nicolas), descendait de Gilles Conrard, prévôt de Blamont, anobli en 1533, par le duc Antoine de Lorraine. Il remplissait les fonctions de procureur général auprès du président royal de Metz, Michel Charpentier, lorsque le parlement de cette ville fut créé en 1633. Il se fit recevoir avocat en cette cour souveraine, le 6 février 1634, et fut nommé procureur du roi au bailliage et siége présidial de Metz, le 26 mars 1641. Il mourut vers 1665. Il avait épousé Marguerite Fanchon, dont il eut plusieurs enfants qui étaient encore mineurs en 1666, et eurent pour tuteur Anthoine Andry, conseiller au bailliage de Metz. Une de ses filles nommée Marguerite épousa, en 1667, messire André de Belchamps, seigneur de Talange.

Armes : *De gueules au cygne d'argent, accompagné de trois roses d'or.* (Dom Pelletier.)

CONTE (Alexandre du), reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1713, décéda le 4 juin 1746.

Bernard-Alexandre-Xavier du Conte, né le 30 décembre 1727, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 10 mai 1748, en remplacement d'Alexandre du Conte.

André-Siméon du Conte, né le 12 mai 1729, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 16 juin 1752, en remplacement de Bernard-Alexandre-Xavier du Conte.

Armes : *D'argent à un pin de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles de même.*

COPPÉ (Eustache), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mai 1689.

COQUEBER, ancienne famille qui, selon Lainé, est originaire de Liége, et s'est établie à Rheims, sous le règne de Charles VII, en 1440.

Nicolas Coquebert de Crouy, avocat au parlement de Paris, avait été pendant dix-sept ans, conseiller au bailliage et siége présidial de Rheims, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 janvier 1668. Il mourut le 16 octobre 1687 et fut remplacé en 1688 par Nicolas Charuel du Breuil.

Remy-Joseph Coquebert de Monfort, né à Rheims, le 1er novembre 1667, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 juillet 1693. Il résigna ses fonctions en 1734, en faveur d'Antoine-Étienne Coqueber, son fils, et il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 7 juin 1735. Il mourut en 1739.

Antoine-Étienne Coquebert de Monfort, né le 16 mars 1708, succéda à son père Remy-Joseph, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 juillet 1734. Il décéda le 27 septembre 1756. Sa veuve Marie-Françoise-Jéronime Rogier vivait encore en 1767.

Jean-Joseph Coquebeb de Monfort, né le 4 mars 1709, frère du précédent, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 juin 1740. Sa veuve Marie-Charlotte Blancheton vivait encore en 1767.

Sur la liste des gentilhommes de Rheims, en 1789, on trouve Coqueber de Crouy et Coqueber de Montbret.

En 1674, messire Jean-Baptiste de Coqueber de Crouy, écuyer, seigneur de Montbret, fut, dans l'église Saint-Martin de Metz, parrain d'une fille du sieur Gobineau de Montluisant.

Cette famille a fourni un savant très-distingué. Charles-Étienne Coqueber de Montbret, né à Paris le 3 juillet 1755, était fils d'un conseiller correcteur à la chambre des comptes de cette ville. Il fut chargé de plusieurs missions importantes, fut membre de l'institut et de plusieurs académies et créé baron de l'empire. Il mourut le 9 avril 1831. (Voir les *Fastes de la Légion-d'Honneur*, T. IV, p. 72.)

Armes : *De gueules à trois coqs d'or.*

CORBERON (Nicolas de), chevalier, seigneur de Torvilliers, né vers 1608, était issu d'une famille noble de Bourgogne, qui s'était fixée en Champagne. Il succéda dans la charge de lieutenant particulier au présidial de Troyes, à Nicolas de Corberon, son père, qui, pendant trente-quatre ans, l'avait exercée avec une grande capacité et beaucoup d'intégrité. Nicolas de Corberon fils, s'acquit tant d'estime dans l'exercice de sa charge, qu'en 1634, Louis XIII, ayant fait choix de plusieurs magistrats d'un mérite distingué, pour composer un conseil souverain à Nancy, le nomma conseiller en cette cour, dont nous avons essayé de faire connaître l'importance et les travaux à l'article *Charpentier*. Ces charges avaient été données gratuitement par le roi. Nicolas de Corberon passa, en 1636, au parlement de Metz, comme second avocat général, ce qu'il fit en cédant aux instances de messire Claude Cornuel, son oncle, intendant des finances et président à la chambre des comptes de Paris. Il fut honoré presqu'en même temps d'un brevet de conseiller d'état. Il fut installé dans ses fonctions de second avocat général au parlement de Metz, le 23 septembre 1636. Il avait été *reçu sans examen*, disent les registres secrets de cette cour, *en considération des commissions ès quelles il avait été employé pour le service du roi dans le conseil souverain de Nancy*. Il fut en 1641, remplacé dans ses fonctions d'avocat général par Pierre Forcoal, et fut reçu, le 28 février 1642, maître des requêtes, charge qu'il exerça avec beaucoup de distinction. En 1644, il fut nommé intendant de justice, police et finances dans les provinces du Limousin, de la Marche, de Saintonge, de l'Angoumois et du pays d'Aunis. Il s'y attira l'estime générale et mourut le 19 mai 1650, à l'âge de quarante-deux ans. L'avocat général Nicolas de Corberon s'est distingué comme littérateur et comme magistrat. Il avait été bibliothécaire du roi à Fontainebleau, et beaucoup d'écrivains ont rendu justice à ses talents. Selon M. Issaly, ancien avocat au parlement de Paris, Nicolas de Corberon « a fait » voir dans l'exercice de sa charge de premier » avocat général, les riches talents de son es» prit dans la science de la parole, la profon» deur de son sçavoir dans la connaissance des » droits publics et des droits particuliers et un » discernement très-exquis dans ses conclusions » sages et judicieuses. » Selon Moréry, « Il » avait une grande connaissance du droit et » parlait sur le champ avec beaucoup de facilité » et de noblesse. » Les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*, T. III, p. 252, s'expriment en ces termes : « Malgré le désastre des temps, » les lettres n'étaient point sans vigueur à Metz, » M. de Corberon était avocat général du parle» ment, etc. » Enfin Dom Pierron, dans son *Temple des Messins*, a célébré les louanges de ce magistrat dans les vers suivants :

« *Corbero non longum nostris effulsit in oris*
» *Et tamen illius nunquàm morientur honores.*
» *Nobilibus studiis excultus, sacra profanis*
» *Adjunxit. Quoties ipsius ab ore pependit*
» *Et bibit eloquii mellitum curia flumen.* »

« Corberon ne parut que quelques années » dans ce parlement ; cependant son nom y » vivra à jamais. Il avait cultivé les lettres avec » le plus grand succès ; il était également versé » dans la littérature sacrée et profane. Avec » quelle avidité la cour l'écoutait ! Avec quel » plaisir elle se laissait entraîner par la douceur » de son éloquence ! » Nous devons toutefois faire remarquer que la gloire de Nicolas de Corberon n'a pu jeter que de lointains reflets sur la ville de Metz ; il n'a exercé ses fonctions au parlement que pendant l'époque de sa relégation à Toul. Nous avons donné, dans le premier volume, p. 56 et 120, des échantillons de l'éloquence du célèbre second avocat gé-

néral. Nous ne pouvons que renvoyer au recueil de ses œuvres oratoires, et signaler notamment aux curieux le trente-huitième plaidoyer. Il avait épousé Marie N., Lebel peut-être, et de ce mariage plusieurs enfants sont nés à Toul : 1° le 16 février 1639, François-Nicolas; 2° en juin 1640, Louis-Hyacinthe. Deux filles seulement ont survécu à leur père : l'une d'elles, la plus jeune, est devenue supérieure des religieuses de la Visitation de Troyes; l'aînée avait épousé messire Abel de Sainte-Marthe, garde de la bibliothèque du roi, à Fontainebleau, qui a recueilli et publié quatre-vingt-huit plaidoyers prononcés par son beau-père dans l'exercice de ses fonctions de second avocat général du parlement de Metz, 1 volume in-4°.

Nicolas de Corberon, né à Paris, au mois de janvier 1653, était le neveu du précédent et de M. Claude de Corberon, trésorier général des ligues des Suisses et des Grisons. Son frère servait dans la marine et avait eu un bras emporté devant Alger, en 1683, pendant l'expéditon commandée par l'illustre Duquesne. Nicolas de Corberon fut, pendant dix ans, substitut du procureur général au grand conseil, et ce fut après avoir fait un voyage en Laponie, qu'il fit partie du parlement de Metz. Il était connu particulièrement du marquis de Louvois, qui en avait fait choix lui-même pour l'envoyer à Metz, comme procureur général. Il fut installé en cette qualité, le 8 juillet 1684, et y remplit ses fonctions avec une grande distinction. C'est sans doute comme obéissant aux intentions de son protecteur, le marquis de Louvois, qu'il déploya tant d'énergie et même de rigueur contre les protestants. (Voir le premier volume, p. 193 et suivantes.) Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, au mot *Gravisset*, dit que ce controversiste zélé était très-lié *avec M. de Corberon, avocat général à Metz*; il fallait dire, *procureur général*. Selon le docteur Bégin, Gravisset, dans une lettre adressée de Paris, le 15 décembre 1697, à M. de Corberon, donnait *des éloges aux infâmes dragonades et à l'odieux système d'intolérance de Louis XIV*. Cette lettre est rapportée dans Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque lorraine*, T. IV, voir *Corberon* et *Gravisset*. Nous l'avons lue, et nous engageons à la lire. Elle n'a point le caractère fanatique que le docteur Bégin lui donne, et qui pourrait rejaillir sur le procureur général Nicolas de Corberon. Le savant avocat messin Gabriel, dans ses *Observations sur les Coutumes de Metz*, T. I, p. 4, nous apprend que le procureur général de Corberon avait pensé à réformer ces coutumes et avait engagé à cet effet, les avocats les plus éminents du barreau de Metz, à tenir avec lui des conférences sur ce sujet. Ce magistrat distingué quitta ses fonctions de procureur général en 1700, et fut remplacé par Charles Le Goullon de Champel. Le 25 avril de cette année, il fut reçu premier président du conseil souverain d'Alsace, et le 20 janvier 1723, il fut nommé conseiller d'état par brevet; il se démit à cette époque de ses fonctions de premier président en faveur de Nicolas de Corberon, son fils. Il mourut à Colmar, le 1er avril 1729. Il avait recueilli, étant à Metz, différents mémoires et plusieurs chroniques manuscrites concernant cette ville, et il s'était formé un beau cabinet de médailles antiques. Cette précieuse collection a été donnée à Dom Calmet par le fils de cet érudit magistrat. On peut juger de son talent et de son savoir par les conclusions qu'il donna dans l'affaire pendante entre Charles Hennequin, chanoine de la cathédrale de Verdun, et Nicolas Drouot, clerc du diocèse de la même ville, pour la possession d'un canonicat. Cet arrêt rendu en faveur du chanoine Charles Hennequin, est du 31 mai 1691. Il a été imprimé sans nom d'imprimeur et contient les conclusions du procureur général; le tout forme vingt-trois pages d'impression petit in-4°. M. de Corberon avait épousé Magdeleine Dufour; de ce mariage sont nés à Metz, plusieurs enfants; l'un d'eux fut celui qui suit :

Nicolas de Corberon, fils du précédent, naquit à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 30 avril 1689. Il fut reçu second avocat général au conseil souverain d'Alsace, le 24 avril 1712, office créé par l'édit de décembre 1711, et premier président en cette cour le 14 avril 1723, en remplacement de son père. Il fit paraître en 1738, le recueil des ordonnances et réglements du conseil souverain d'Alsace. Cet ouvrage fut continué par le premier président de Boug. (Voir *Boug*.) Il fut remplacé, en 1747, dans sa charge de premier président, par M. Christophe Klinglin, baron d'Habstat.

Il paraît que trois Corberon ont fait partie du conseil souverain d'Alsace. Lelong, dans sa *Bibliothèque historique*, T. IV, p. 173, dit que les portraits de ces trois Corberon ont été gravés en médaillons sur une seule planche, par Desrochers. Etienne Desrochers était graveur du roi.

Dans la rue Barbette à Paris, se trouve un hôtel qui sert de succursale à la Légion-d'Honneur. Au XVII[e] siècle, il s'appelait l'hôtel d'Estrées, et avant la révolution de 90, l'hôtel de Corberon; ce n'est pas de MM. de Corberon du parlement de Metz, que cet hôtel prit son nom, mais de M. Bourré de Corberon du parlement de Dijon, qui périt avec son fils et son petit-fils, sur l'échafaud révolutionnaire, étant président au parlement de Paris.

Armes: *D'azur au chevron de ..... accompagné de trois tours de .....*

CORCHAN (Pierre), avait été pourvu, en 1641, de la charge de conseiller au parlement de Metz, devenue vacante par la mort de Jean de Morillon. Mais il ne fut pas reçu et il céda sa charge à Jacques Doumengin fils.

CORHUMEL (Jean-Sixte-Ignace), né le 11 mars 1740, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 9 octobre 1766. Il était remplacé en 1772.

CORNILLE (Jean), ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 4 décembre 1680, et fut remplacé en 1687, par Jean-Nicolas Lefebvre. De son mariage avec demoiselle Nicole Dugast, est né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 13 janvier 1675, un fils qui fut nommé Simon.

Armes: *D'argent au chevron de sable, accompagné de deux étoiles d'azur en chef et d'une canette de sable en pointe.*

CORNILLE (François), échevin de la ville de Toul, eut de Jeanne Pelletier sa femme, plusieurs enfants : 1° François, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 3 mai 1654. Il eut pour parrain Jacques Lannel de Pazzi, conseiller au parlement de Metz; 2° Pierre, né sur la même paroisse, le 1[er] octobre 1656; 3° François, né aussi à Toul, le 1[er] février 1658.

Nous ignorons si ce dernier est le même que François Cornille, qui après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1[er] mars 1691, et nommé procureur du roi au bailliage de Toul, le 13 mai 1698. Il vivait encore en 1719, mais il n'exerçait plus les fonctions de procureur du roi.

COSCHON (Louis), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 juillet 1656.

COSTÉ (Jacques), écuyer, né à Neufchâteau, le 12 février 1733, était fils de Louis Costé, receveur des tabacs du duc de Lorraine, et d'Agnès Mouzon. Il fut reçu conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, le 29 mai 1784. Il était en même temps rapporteur du point d'honneur au tribunal de messieurs les maréchaux de France. Il remplissait ces diverses fonctions, quand il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 25 août 1786, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il avait épousé dame Jeanne Brou.

M. Costé, président de la cour royale de Nancy, ancien député de Neufchâteau, était de cette famille.

COTTEREAU (Gilles) avait été pourvu, vers 1670, d'une charge de président à mortier au parlement de Metz, mais il ne fut pas admis. Le parlement de Dijon a eu un greffier en chef qui portait le nom de Cottereau et avait les armes suivantes : *D'argent à trois lézards de sinople mis en pal et posés 2 et 1.* (Paillot.)

COTTIGNON (François), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 avril 1700.

Armes : *D'azur à trois chevrons renversés d'argent; parti de gueules à un lion d'or et coupé d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1.*

COTTIN (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 août 1692.

Une famille de Lorraine s'appelait Cottin. (Voir Dom Pelletier, p. 175.)

COUET du Vivier, famille originaire de la Touraine, où elle possédait le fief du Vivier, a fourni plusieurs hommes distingués, parmi lesquels Philbert Couët, écuyer, seigneur du Vivier, mort en 1552. Il était conseiller et maître des requêtes de la reine, et allié par sa femme N... Gohory, aux familles de Thou, Fauchet, Harlay, Lejay et au célèbre jurisconsulte Godefroy. Les Couët du Vivier embrassèrent le protestantisme; Jacques Couët, l'un d'eux, vint se fixer à Metz

au commencement du XVIIe siècle, et fut la souche des Couët de cette ville; son père appartenait déjà à la Lorraine par son mariage, en 1589, avec Anne de Xonot, d'une famille de l'ancienne chevalerie, et se trouvait, par cette union, allié à plusieurs familles de la chevalerie lorraine; il était seigneur d'Epié, près Longuyon, ministre et théologien de madame Catherine de France, duchesse de Bar, sœur du roi Henri IV. Une de ses filles, Suzanne, épousa Béat Jacob de Rappenberg, seigneur d'Ottingen, gentilhomme du margraviat de Bade; une seconde épousa Melchior de l'Isle, résident pour le roi en Allemagne, et ensuite son ministre extraordinaire vers les princes et états de l'empire, et une troisième un seigneur polonais du nom de Savatzki.

Jacques Couët du Vivier, seigneur du Vivier, Lorry, Gravelotte, Bacourt et autres lieux, conseiller et médecin ordinaire du roi, épousa à Metz, en 1605, Eve Le Goullon, d'une famille distinguée de la cité. (Voir *Le Goullon.*) De ce mariage naquirent dix-huit enfants; l'un d'eux est celui qui suit :

Jacques Couet, né le 1er novembre 1605, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634. Il avait épousé l'année précédente, Susanne Ferry, fille du savant ministre protestant Paul Ferry et d'Esther de Vigneulles. Il fut attaché à l'ambassade de Manassès de Pas, marquis de Feuquières, chargé de représenter le roi de France auprès des princes et des états de l'empire, lors de la mort de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Il fut depuis conseiller secrétaire du roi, interprète pour la langue germanique à Metz, et l'un des Treize de la justice de cette ville, jusqu'à la suppression définitive de cette juridiction en 1641. Il était capitaine centenier de l'une des compagnies bourgeoises, celle de la paroisse Saint-Gorgon, et fut tué dans une sortie contre l'ennemi, sous les yeux du lieutenant de roi, le 19 août 1651. Dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1846-1847, a été insérée une note relative à ce combat, note que nous avions extraite des anciens registres de la paroisse Saint-Martin.

Paul Couet du Vivier, né le 16 mars 1646, était fils du précédent. En considération de son père, qui venait d'être tué pour le service de la couronne, il lui succéda dans la charge de secrétaire interprète du roi, quoiqu'il ne fut âgé que de cinq ans. Il devint avocat au parlement de Metz et au grand conseil. Il épousa, en 1666, Esther Ferry, sa parente, et mourut en 1690, ne laissant qu'un fils aveugle qui mourut sans alliance.

Charles Couet du Vivier, écuyer, seigneur de Gravelotte, était le troisième fils de Jacques Couët du Vivier et d'Eve Le Goullon; il était né le 25 janvier 1608. Il fut aussi comme son frère Jacques Couët, reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634 et devint conseiller au bailliage et siége présidial de Metz, lors de l'établissement de ce tribunal, le 22 mars 1641. Il vivait encore en 1686. De son second mariage, en 1643, avec Jeanne de La Cloche, fille d'Abraham de La Cloche, ministre protestant, et de Séphora de La Bretonnière, sont issus deux filles et plusieurs fils, dont l'un qui suit :

David Couet du Vivier, seigneur de Gravelotte, fils de Charles Couët du Vivier et de Jeanne de La Cloche, naquit en 1649. Il fit ses études de droit à l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 octobre 1668, et mourut doyen des avocats, le 24 janvier 1739, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il ne laissa point de postérité et institua pour ses héritiers Paul Couët de Lorry, lieutenant de roi à Thionville, son cousin, et le baron de Schorembourg, son neveu par alliance.

Louis Couet du Vivier, après avoir fait son droit à l'université de Rheims, avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 13 avril 1663, comme le constatent formellement les registres du parlement. Ce Louis Couët du Vivier ne peut être que Louis Couët du Vivier, seigneur de Lorry, qui ayant quitté le barreau aurait suivi la carrière militaire et serait devenu capitaine de cavalerie au régiment de Beauveau. Il avait épousé Susanne de Gray-Malmédy. De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

Paul Couët du Vivier, seigneur de Lorry, était le second fils du précédent et de Susanne de Gray-Malmédy. Après avoir été lieutenant-colonel au régiment de Piémont, il devint lieutenant pour le roi au gouvernement de Thionville. Il était rentré dans le giron de l'église catholique à la révocation de l'édit de Nantes, et il épousa Anne de Fériet. C'est de lui que sont descendus les Couët de Lorry, existant encore de nos jours.

Cette famille a fourni plusieurs officiers supérieurs et chevaliers de Saint-Louis. Elle s'est alliée aux familles de Baignault, Poutet, Le

Duchat de Montigny, de La Cloche, Saint-Blaise, Marion, Besser, Samson, Esmery de Boislogé, Montigny, Léautaud de Montauban et Dupasquier de Dommartin.

Elle a eu aussi un prélat distingué, Michel-François Couët du Vivier de Lorry, évêque de Vence en 1764, de Tarbes en 1769, et d'Angers en 1782, à qui Bégin a consacré un article dans sa ***Biographie de la Moselle***, au mot ***Lorry***.

Enfin sa généalogie, présentée en 1674, à l'intendant de la généralité de Metz, a été imprimée grand in-folio avec les armes gravées et coloriées.

MM. le baron Anne-François-Philbert Couët de Lorry, commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur, ancien colonel au corps d'état-major, et Charles-Théodore-Suzanne Couët de Lorry, qui habite Haye (Moselle), sont aujourd'hui les représentants de cette famille en France.

Plusieurs Couët sortirent de France à la révocation de l'édit de Nantes. Dans les mémoires pour servir à l'***Histoire des Réfugiés français dans les états du roi de Prusse***, par MM. Erman et Reclam, mémoires imprimés à Berlin en 1783, il y a un article consacré à la famille de Couët; cet article, T. II, liv. XII, p. 361, fait mention entr'autres d'un Louis Couët de Gravelotte, officier supérieur au service de l'électeur de Brandebourg et gentilhomme de la chambre de ce prince.

Armes des Couët du Vivier : ***De gueules à trois fers de flèche renversés d'argent, posés 2 en chef et 1 en pointe***. Cimier : ***Un homme tenant de chaque main une flèche***. Devise : ***Litteris et armis***.

Armes des Xonot : ***D'argent à la tour de gueules crenelée de trois pièces et maçonnée de sable, accompagnée de trois mouchetures d'hermines, l'une à dextre, une à sénestre, et la troisième en pointe***.

Armes d'Abraham de La Cloche, ministre protestant, père de Jeanne de La Cloche, seconde femme du conseiller au bailliage, Charles Couët du Vivier, sieur de Gravelotte : ***D'azur à la fasce d'or, chargée de deux quintefeuilles d'azur percées d'or et accompagnée en chef d'un lion léopardé d'or et en pointe d'une cloche de même***.

La Bretonnière portait : ***D'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois annelets de même***.

Esmery de Boislogé : ***D'azur au sautoir dentelé d'or, cantonné de quatre émerillons essorans la tête contournée d'or; au chef d'azur soutenu d'or chargé de trois croissants d'argent***.

Plusieurs familles ont porté le nom de Couët.

Collignon Couët, nommé économe par le roi des abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Vincent et de Saint-Clément de Metz, décéda le 26 juin 1667. Sa femme Marguerite Pichommey, était décédée le 8 septembre 1664. Il portait dans ses armes : ***Un chevron accompagné en chef de deux fers de lance renversés et posés en forme de chevron brisé. Le chevron de l'écu était accompagné d'une rose en pointe***.

M. de Couet, colonel du régiment royal allemand cavalerie, vivant à Metz vers 1727, était de la famille des Couët de Provence. Il avait pour armes : ***D'or à deux pins de sinople passés en sautoir, fruités d'argent; au chef d'azur chargé de sept fleurs de lis aussi d'argent***.

COULET (Charles), né vers 1695, fit son droit à l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 juin 1717, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 28 octobre 1723, et juge garde de la monnaie de la même ville, le 7 juin 1730. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 septembre 1762, à l'âge de soixante-sept ans.

COURCOL (Nicolas-François), le quatrième fils de Ferry Courcol et de Marguerite Guillermin, dame de Corny, fut un des avocats occupés du parlement de Metz, dont il était l'un des secrétaires. Au mois d'avril 1643, il épousa, dans l'église Saint-Aman de Toul, où siégeait alors le parlement, Marguerite Dardenne, d'une famille lorraine, qui est éteinte aujourd'hui. (Voir ***Dom Pelletier et Nancy***, par M. Guerrier Dumast.) Il devint seigneur de Jouy-aux-Arches, et eut de son mariage avec Marguerite Dardenne, plusieurs enfants: 1° Claude-Nicolas, né à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, au mois de septembre 1645; 2° Jean-François, né aussi à Toul, en 1652. Noble Nicolas-François Courcol étant devenu veuf, épousa, vers 1660, damoiselle Louise-Diane Asse, sœur de François Asse, premier huissier du parlement de Metz. De ce mariage sont issus: 1° Nicolas, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 10 mai 1663; 2° Antoinette, née à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 19 mai 1664; 3° Joseph-François, né sur la même paroisse, le 26 octobre 1666. Il était dé-

cédé vers l'an 1675, et Louise-Diane Asse, sa veuve, mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 mars 1684.

On peut voir, dans le ***Recueil des Édits***, par M. Emmery, T. II, p. 489 et 678, à la note; T. IV, p. 597 et 598, plusieurs arrêts dans des affaires importantes où Mᵉ Nicolas-François Courcol a porté la parole.

Armes des Courcol : ***D'azur à la fasce vivrée d'argent, accompagnée de trois besans d'or.*** (Dom Pelletier.)

Armes des Dardenne : ***D'azur à trois billettes d'or.*** (Dom Pelletier.)

COURCELLES (Claude de), né vers 1672, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1691 et conseiller au bailliage et siége présidial de Toul, le 9 janvier 1699. Il exerçait encore ces fonctions en 1724.

Courcelles (Gilles de), secrétaire du roi en 1698, portait : ***D'azur à une fasce en devise accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'une coquille, le tout d'or.***

COURSELLE (Claude), avocat au parlement de Metz, en 1758, prenait encore le titre d'avocat et demeurait à Longwy, en 1792.

Nous ignorons si Claude Courselle a des rapports de parenté avec Jean Laurent Aubrespy de Courselles, né à Longwy, le 7 février 1752; entré comme volontaire à la légion royale en 1768, et parvenu au grade de colonel. Il a commandé la place de Verdun, a été mis à la retraite en 1813, et décéda à Rheims, le 31 juillet 1821.

COUSSON (Antoine), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 juin 1687.

CONSTANT (Pierre-Nicolas), procureur au parlement de Metz en 1725, mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 24 août 1746. Il avait épousé une demoiselle Colson.

En 1728, il eut une mauvaise affaire. Il avait fait rebellion à la justice, en menaçant de coups de bâton un huissier et ses recors. Grâce à l'intercession du conseiller Jean-Baptiste de Laubrussel, il en fut quitte pour venir dans la chambre du conseil du parlement, recevoir une sévère réprimande de M. le président de Navarre.

COUTURIER (Jean-Pierre), né à Porcelette, en 1741, fut, avant la Révolution, lieutenant général du grand bailliage de Bouzonville ; il a siégé à la Convention, où il s'est distingué par la violence de ses propositions. Il mourut à Issy, près de Paris, le 5 octobre 1818, à l'âge de soixante-dix-sept ans environ. Le docteur Bégin lui a consacré un article dans la ***Biographie du département de la Moselle.***

COUVERT (Daniel), avait été pourvu, vers 1650, d'une charge de conseiller au parlement de Metz ; il ne fut pas admis.

COYNART-TARGER (Nicolas), reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 novembre 1645, à l'âge de vingt-deux ans, fut remplacé en 1652, par Arnould Marin. Nicolas Coynart-Targer est peut-être le même que Nicolas Coisnard, reçu conseiller au parlement de Paris, le 15 mai 1649.

Estienne Coynard, reçu conseiller au parlement de Paris, le 27 avril 1674, avait les armes suivantes : ***Échiqueté d'argent et de sinople ; au chef d'argent chargé de neuf dents de sinople et soutenu par une devise d'or.*** (Chevillart.)

CRAYE (Luc de), né à Vienne, en Autriche, s'était établi à Metz, en 1616, et y exerçait la profession d'avocat. Lorsque le parlement fut institué en 1633, Luc de Craye continua à suivre le barreau messin, devint bientôt interprète juré de cette cour, office créé par des lettres patentes du 24 février 1634, et fut nommé ensuite receveur de la bullette à Metz. Il était possesseur d'un recueil curieux dont plusieurs pièces ont été imprimées dans les ***Preuves de l'Histoire de Metz***, par les Bénédictins qui les ont retrouvées dans les manuscrits que le célèbre Paul Ferry a laissés. Une de ces pièces avait pour titre : « ***Mémoire à consulter relativement au ban de l'empire, auquel la ville de Metz avait été condamnée en*** 1394. » Sur le manuscrit de Paul Ferry, T. II, des ***Observations séculaires***, p. 99, on trouve la note suivante : « Copie en la minute qui est en un recueil couvert de veau noir, appartenant au sieur Craye, advocat, qui me l'a communiqué. » MM. Huguenin et de Saulcy, dans leur relation du siége de Metz, en 1444, ont transcrit : « L'état des garnisons françaises logées pendant le siége, dans les différentes maisons fortes

» du territoire messin. » Cette pièce avait aussi été tirée du recueil de Luc de Craye, copié par Paul Ferry, dans ses *Observations séculaires*, manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de Metz.

Luc de Craye avait été chargé, en 1664, avec plusieurs hommes instruits, de surveiller la rédaction de l'inventaire des archives de l'hôtel de ville de Metz. Il mourut vers 1680. Un procès s'engagea entre sa veuve et Pierre Langlois, seigneur de Laussecourt, qui avait obtenu sous la date du 30 juin 1683, des lettres patentes par lesquelles Louis XIV lui faisait don de l'hérédité de Luc de Craye, considéré comme étranger. Judith Maillette, sa veuve et son héritière testamentaire avait formé opposition à l'enregistrement de ces lettres patentes. Par arrêt du 9 avril 1685, le parlement de Metz jugea que Luc de Craye, ayant été naturalisé par l'article 3 de la coutume de cette ville, n'était pas mort aubain, et que sa succession appartenait à dame Judith Maillette, sa veuve.

CREIL (Jean de), quatrième du nom, chevalier, seigneur de Hécourt, Moutiers et Soisy, naquit à Paris, le 9 décembre 1631. Il était fils de Jean de Creil, conseiller du roi, trésorier général de France à Limoges, et de dame Elisabeth Perou. (Voir *Perou.*) Jean de Creil fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 janvier 1658, et fut remplacé en 1679 par Étienne Bernard. Il fut rapporteur d'un procès entre le chapitre de la cathédrale de Metz et l'évêque de cette ville, Aubusson de La Feuillade, qui voulait assujettir les chanoines à d'autres obligations que celles imposées aux chanoines de la cathédrale de Paris. Le chapitre de Metz présenta un mémoire, par lequel il demandait l'exécution d'un arrêt du 14 février 1670 et il citait un autre arrêt rendu en 1673. Ce mémoire a été imprimé, mais il ne porte ni date, ni nom d'imprimeur, ni signature. Jean de Creil devint maître des requêtes et intendant de la généralité de Rouen. Il mourut le 1er mars 1697, à l'âge de soixante-cinq ans. La seigneurie de Bournezeau, en Poitou, avait été érigée en marquisat en sa faveur, dans l'année 1681. Il avait épousé Suzanne d'Argouges, et de ce mariage est né celui qui suit :

Jean-François de Creil, marquis de Creil-Bournezeau, maître des requêtes en 1710, devint conseiller d'état ordinaire et fut intendant de la généralité de Metz, du 17 août 1720 au mois de mars 1754. Il avait en cette qualité séance au parlement, où il siégea notamment, le vendredi 25 juin 1723. Jean-François de Creil quitta les fonctions d'intendant sur sa demande et sa retraite fut accompagnée de distinctions glorieuses.

C'est sous son administration, en 1753, qu'il s'éleva entre François Antoine, imprimeur du roi et l'autorité municipale, une contestation qui fit grand bruit dans la ville de Metz. Antoine, déjà sexagénaire, réclama, à cause des privilèges de son état, l'exemption du logement des gens de guerre, des guet, gardes, corvées et autres charges ou services publics. Sa demande n'avait pas encore été jugée par M. de Creil, l'intendant, lorsque le maître-échevin Mamiel de Marieulles, fils d'un ancien conseiller au parlement, cédant à ses habitudes militaires, commanda à l'imprimeur du roi, de prendre les armes avec les autres bourgeois. Antoine ne prit pas les armes et fut mis en prison, le 12 juillet 1753. Sur sa plainte, M. de Creil fit mettre en liberté le garde civique récalcitrant et condamna le maître-échevin à trois cents livres d'amende, » à quoi, porte l'ordonnance, ledit sieur de » Marieulles sera contraint par toutes voies dues » et raisonnables. » L'ordonnance fut imprimée par Antoine lui-même et affichée dans la ville sous les yeux de son premier magistrat. » Cette » anecdote, a dit M. Teissier, peut faire juger » l'état de l'administration du siècle dernier. »

Jean-François, marquis de Creil Bournezeau, comte de Chemault et de Vaucrey, baron de Berville et d'Etaleville, lieutenant-général des armées du roi, fut nommé gouverneur de Thionville en 1743. Il eut des discussions avec le parlement pour la préséance. (Voir le premier volume, p. 397 et 398.) Il mourut à Thionville, en 1753, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Armes : ***D'azur au chevron d'or, accompagné de deux clous de la passion en chef et d'un en pointe, tous trois d'or.*** (Chevillard.)

Une autre famille de robe portait aussi le nom de Creil. Nicolas de Creil, reçu conseiller au parlement de Paris, le 4 janvier 1675, avait les armes suivantes : ***D'azur au chevron d'or chargé de trois molettes de sable et accompagné de trois roses d'argent.*** (Chevillard.)

CREITTE (Jean-François), seigneur de Metrich, fit son droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 octobre

1719, et conseiller au bailliage de Thionville, le 11 décembre 1721. Quelques années après, il devint lieutenant général de ce bailliage; il vivait encore en 1775 et prenait alors le titre de lieutenant général honoraire. Messire Jean-François Creitte de Metrich, fils unique et possédant quatre-vingt mille livres de fortune, avait épousé, en 1730, mademoiselle Brazy, la cadette. De ce mariage est né celui qui suit :

Messire Jean-François Creitte de Metrich, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant au régiment de Blaisois, puis chef de bataillon, major de la citadelle de Metz, seigneur voué de Xure, épousa mademoiselle Catherine-Marguerite Poinsignon. De ce mariage sont nées à Metz : 1° sur la paroisse Saint-Martin, le 1er juillet 1778, Anne Creitte de Metrich ; elle eut pour parrain, messire Werner, comte de Jaubert, grand-oncle de l'enfant, et pour marraine madame Anne Poinsignon, épouse de messire Louis-Claude de Brazy, conseiller au parlement de Metz ; 2° sur la même paroisse de Saint-Martin, le 24 septembre 1779, Marguerite-Marie-Charlotte Creitte de Metrich ; elle eut pour parrain monseigneur Charles de Mercy, évêque de Luçon, oncle à la mode de Bretagne de l'enfant, et pour marraine mademoiselle Catherine-Marguerite Ganot, fille de messire Ganot, conseiller au parlement de Metz, tante à la mode de Bretagne de l'enfant.

Cette famille existe encore à Metz, où elle est représentée par M. Louis-Claude Creitte de Metrich, receveur principal des contributions indirectes en retraite.

Armes : *De gueules à une croix d'argent.*

CREPET (Antoine-Florent), conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles du parlement de Metz, en 1782, avait épousé dame Marie Barthélemy.

CRESPIN (Christophe), sieur de la Woivre, d'une famille distinguée de la bourgeoisie messine, naquit vers 1611. Il n'avait que treize ans, quand il remplit le rôle du satyre dans la pièce qui fut jouée lors de la réception de madame la duchesse de La Valette à Metz, en 1624. Il fut anobli en 1663 par Charles IV, duc de Lorraine et fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 26 août 1676. Il mourut en cette ville le 25 novembre 1685, à l'âge de soixante-quatorze ans, et fut enterré dans l'église des Prêcheresses. Il avait un frère nommé Alexandre. Celui-ci fut docteur en droit civil et canonique et chanoine de la cathédrale de Metz. Il mourut en 1693, à l'âge de soixante-seize ans et fut enterré dans la cathédrale.

Christophe Crespin, sieur de la Woivre, avait épousé Françoise Rousselot, qui était morte, le 20 septembre 1677, à l'âge de soixante-cinq ans. De ce mariage sont nés trois fils, dont il va être parlé.

Jean-Dominique Crespin, écuyer, seigneur de Ledrezin, fils aîné de Christophe Crespin et de dame Françoise Rousselot, fit ses études de droit à Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, vers 1675. Le 30 mai 1686, il succéda à son père décédé, dans la charge de conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement. Il résigna ses fonctions en 1691 (Tessereau), et devint greffier du bailliage d'Epinal. Le 26 novembre 1686, il avait épousé à Metz, dans l'église Sainte-Croix, Anne Foës, fille de Georges Foës, seigneur de Brieux, prévôt provincial à Metz, et de damoiselle Marguerite Geoffroy.

Alexandre-Bernard Crespin, frère du précédent, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 février 1659. Il épousa en 1689, Françoise-Charlotte de La Rivière, fille de Thomas de La Rivière, écuyer, sieur de Fleury. Elle mourut aux eaux de Bourbonne, au mois de juillet 1732. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gengoult, le 18 septembre 1695, Jean-Dominique Crespin, écuyer, sieur de la Woivre, qui, par arrêt du parlement de Metz, du 22 mai 1734, fut admis dans le corps de la noblesse de cette ville.

Dominique Crespin, fils aussi de Dominique Crespin de la Woivre et de dame Françoise Rousselot, devint chanoine de la cathédrale de Metz et mourut en cette ville, le 6 janvier 1631, à l'âge de soixante-seize ans; il fut enterré dans la cathédrale.

En 1733, vivait à Metz Joseph Crespin, écuyer, lieutenant au régiment de la Ferté-Imbault, fils, pensons-nous, d'Alexandre-Bernard Crespin et de Françoise-Charlotte de La Rivière. Il avait épousé une demoiselle Noël, dont il eut deux fils : 1° Jean-Baptiste-Joseph, né le 22 mars 1733; il paraît qu'il ne vécut pas; 2° Jean-Baptiste Joseph, né le 15 août de l'année suivante.

Sur la liste des nobles de Metz, en 1789, on trouve un Crespin de la Woivre.

La famille Crespin de la Woivre, s'est éteinte dans la personne de N. Crespin, officier, tué dans l'expédition d'Egypte.

Armes: *D'azur à la bande d'argent chargée d'une croix pattée de gueules et accompagnée de deux pommes de pin de sinople, feuillées de même.* (Dom Pelletier.)

CRESTIN de Doussière (Jacques-Jean-Baptiste), né le 30 juin 1733, fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 3 juillet 1757. La suppression de cette cour en 1771, vint l'arrêter dans sa carrière, mais lors du rétablissement du parlement en 1775, il y reparut avec le titre de conseiller honoraire.

Cette famille, originaire de la Franche-Comté, habite encore Besançon et Arbois. M. Crestin, ancien représentant du Jura, est de cette famille.

Armes: *De sable au chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent.*

CREVON de Méricourt (Nicolas-Michel), né le 8 mai 1732, prêtre du diocèse de Paris, fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 7 septembre 1761. Il cessa ses fonctions à la suppression du parlement en 1771, et les reprit en 1775. Il faisait encore partie de la cour en 1787.

CROUSSE (Nicolas-Antoine), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1776.

M. Louis-Dominique Crousse, reçu avocat à la cour royale de Metz, le 5 avril 1816, est d'une autre famille que celle de Nicolas-Antoine Crousse.

CRUX fut, pendant plusieurs années, un comédien aimé du public messin et cultivant les lettres avec succès. Les *Affiches des Trois-Évêchés* disaient, en 1775, de ce jeune acteur, « que son goût pour la poésie ne le porta jamais » qu'à peindre les sentiments doux et honnêtes » de son âme. » Comme comédien et même comme littérateur, il n'aurait pas droit à figurer dans la *Biographie du Parlement de Metz*; nous avons cru cependant devoir lui accorder une place dans cette galerie, comme ayant été l'un des poètes qui ont chanté cette cour souveraine.

On a vu, dans le premier volume, p. 485 et suivantes, l'enthousiasme que le rétablissement du parlement, en 1775, excita à Metz et dans tout le ressort. Crux joignit sa voix à l'expression de l'allégresse générale et l'on trouve, dans le numéro du 5 octobre 1775 des *Affiches des Trois-Évêchés*, une fable allégorique qu'il composa à l'occasion de l'événement qui mettait alors la population en émoi. Les directeurs du théâtre voulurent aussi fêter le retour du parlement et ils donnèrent une représentation gratuite. On joua *la Partie de Chasse de Henri IV*. Crux adapta à cette pièce une scène de sa façon qui obtint les plus vifs applaudissements. (Voir le *Supplément aux Affiches* du 30 novembre 1775.)

Voulant témoigner notre reconnaissance au poète du parlement de Metz, à l'artiste dramatique dont le nom véritable a pu se cacher sous un pseudonyme (il s'appelait peut-être Lacroix), nous dirons en l'honneur de sa mémoire, qu'il a fait insérer dans les *Affiches des Trois-Évêchés*, plusieurs pièces de vers dignes d'être lues. Nous en citerons particulièrement quelques-unes : 1° *Le Gâteau des Rois*, numéro du 9 janvier 1783; 2° *Le Retour du Carnaval*, numéro du 30 du même mois; 3° *Un Fabliau*, numéro du 5 août 1784; 4° *Une imitation de Tacite, discours du général romain Vocula à ses soldats qui voulaient l'abandonner devant l'ennemi*, pièce de cent et quelques vers, numéro du 26 octobre 1786; 5° *Les Approches de l'Hiver*, numéro du 9 novembre de la même année. Plusieurs pièces de vers de cet auteur ont été imprimées séparément.

CUEULLET (Jean-Marie), seigneur d'Arraye et du comté de Bey, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 juin 1682. Il fut l'un de ces dignes lorrains, qui, à la paix de Riswick, en 1697, quittèrent le parlement de Metz, pour s'attacher au duc Léopold à qui la Lorraine était restituée. Jean-Marie Cueüllet fut reçu conseiller en la cour souveraine de Lorraine et Barrois, le 18 septembre 1698, et devint président de cette cour, en 1700. Il mourut le 17 février 1724 et on lui éleva, dans l'église des Minimes à Nancy, un magnifique mausolée qui fut détruit par le vandalisme révolutionnaire. Ce mausolée était l'œuvre du célèbre sculpteur messin Remy-François Chassel.

Charles-Christophe Cueullet de Saffaye, frère du précédent, avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mai 1686.

Cette famille a eu des alliances avec des membres de cette cour souveraine. Le 11 janvier 1763, dans l'église Saint-Martin de Metz, messire JOSEPH-VALENTIN CUEULLET, chevalier, seigneur d'Arraye, avocat en parlement, fils de messire Charles Cueüllet, seigneur d'Arraye, et de dame Nicole Paucheron, épousa Jeanne-Nicolle Picard, âgée de dix-sept ans, fille du conseiller au parlement de Metz, Etienne-François Picard de Donjeux. (Voir *Poutet.*)

Les Cueüllet Beauchamp, de la famille Cueüllet, habitent encore Nancy.

Armes : *D'or à une escarboucle carrée de gueules, accompagnée de trois muffles de léopard de sable, allumés d'argent ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

CUGNON (....), était l'un des avocats du barreau de Verdun, en 1756.

CUNIN (JEAN-BAPTISTE-NICOLAS), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1763. Il a exercé au barreau et devint juge à la cour d'appel de Metz, en 1803.

CUNY (NICOLAS-DIEUDONNÉ), ancien conseiller du roi, notaire royal à Metz, époux de Catherine Goussot, décéda subitement en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 octobre 1754, à l'âge de soixante-six ans.

JEAN-FRANÇOIS CUNY, fils des précédents, naquit vers 1725. Il était procureur au parlement de Metz, en 1750, et le 17 novembre de cette année il épousa, dans l'église Saint-Martin de cette ville, Catherine Toussaint, fille du sieur Claude Toussaint, maître boulanger, et d'Anne Jacquart.

CUNY (NICOLAS), fils de Jean Cuny, marchand, et de Lucie Maire, naquit vers 1719. Il fut greffier garde des sacs du parlement de Metz, et décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 avril 1778.

CURÉ (FRANÇOIS), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 septembre 1747, et devint procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville. Il avait épousé dame Marie-Anne Le Payen, dont il eut plusieurs enfants. Il a eu un fils inspecteur des forêts à Thionville, qui est le père de M. Curé-Spol.

CURIÉ (FRANÇOIS-JOSEPH) fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 19 février 1696. Il fut remplacé en 1713.

Armes : *D'argent à un écureuil rampant de gueules.*



D

DACRAIGNE (Claude) exerçait les fonctions d'avocat à Toul, lorsque le parlement de Metz fut institué en 1633. Quand cette cour souveraine fut envoyée à Toul, il fut attaché à son barreau. Il vivait encore en 1644, et fut, cette année, élu député de la paroisse Saint-Jean de cette ville. Il était gendre de Didier Viry, substitut du procureur du roi, près le siége royal du président de Metz.

DAGUESSEAU (Henri) était le père du célèbre chancelier Daguesseau. « Il fut d'abord conseil- » ler au parlement de Metz, ensuite maître des » requêtes, président du grand conseil, inten- » dant de Limoges, de Bordeaux, de Langue- » doc, conseiller d'état, conseiller au conseil » de régence; il mourut âgé de plus de quatre- » vingt-un ans, en 1716. Il avait tout le mérite » que les grandes places supposent, mais » qu'elles ne donnent pas. Juste, désintéressé, » bienfaisant, ami des peuples, homme d'état, » excellent père de famille : à tous ces titres il » en joignait encore un qui était commun à tous » les grands magistrats, celui de savant. » C'est ainsi que Thomas s'est exprimé dans une note jointe à l'éloge du chancelier Daguesseau, éloge qui a remporté le prix de l'académie française, en 1760.

Henri Daguesseau avait vingt-deux ans quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 juillet 1657. Ce fut après trois années de noviciat pour ainsi dire, dans cette cour souveraine, où le jeune magistrat trouvait des modèles de science et de patriotisme, qu'il devint maître des requêtes, pour s'élever ensuite aux hauts emplois dans lesquels il s'est distingué.

Valincour, contemporain de Henri Daguesseau, a tracé le portrait de cet excellent magistrat. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de l'encadrer dans ces étroites colonnes. Racine le fils, dans une épître qu'il adressait au chancelier, n'a pas oublié de chanter les vertus du père. (*Lettres inédites du chancelier Daguesseau*, publiées en 1823.) Le chancelier, dans un manuscrit intitulé : « *Discours que j'adresse » à mes enfants sur la vie et la mort de mon » père* » a retracé aussi d'une manière touchante, les derniers instants de ce magistrat vénérable. Enfin madame la marquise de La Tournelle, dans un *Essai sur la vie de madame la comtesse de Chastellux*, sa mère, a dit de Henri Daguesseau, l'ancien conseiller au parlement de Metz :

« M. Henri Daguesseau était un vieillard res- » pectable, chéri et révéré de toute sa famille. » Magistrat distingué par son mérite et par les » places qu'il avait remplies, c'était l'homme le » plus vertueux de son siècle, le père le plus » heureux et le plus digne d'avoir un fils tel » que monsieur le chancelier. Il avait fourni » une longue carrière, et une mort douce » termina sa vie pure et sainte. Véritable pa- » triarche, il mourut comme ceux de l'Ancien » Testament, comblé d'années et de grâces, » entouré d'une nombreuse postérité, quittant » ce monde sans remords, s'entretenant du séjour » qu'il allait habiter, bénissant ses enfants, les » exhortant à l'union et à la piété, et leur laissant » l'exemple de toutes les vertus que la nature et » la religion peuvent donner ou perfectionner. »

Nous venons de parler d'un magistrat aux mœurs patriarchales; nous rencontrerons plus tard un magistrat aux mœurs mondaines. (Voir *Garnier de Montereau*.) Henri Daguesseau signait comme son fils le chancelier, *Daguesseau*.

La famille Daguesseau s'est éteinte dans la personne de M. Daguesseau, membre de l'académie française, décédé vers 1820, et qui était petit-fils du chancelier. L'unique héritière de cette maison a épousé M. de Ségur, petit-fils du maréchal de ce nom, qui ajoute à son nom celui de Daguesseau.

Armes : *D'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent, posées trois en chef, deux entre les deux fasces et une en pointe.*

DAMAL (Alexandre), trésorier de France à Metz, portait : *Parti, au 1er de gueules au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de chêne de même; au 2e, parti de deux traits, au 1er d'azur à deux aigles d'or l'une sur l'autre, au 2e de gueules à deux fleurs de lis d'argent l'une sur l'autre, au 3e de sable à cinq annelets d'argent posés en sautoir et soutenus de deux mouchetures d'hermines de même.*

DAMOISEUX (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 juillet 1678, et conseiller du roi, lieutenant général au bailliage du marquisat de Nomeny, le 21 juin 1686. Cinq ans plus tard, il acheta, moyennant une finance de quinze mille livres, une charge de conseiller correcteur à la chambre des comptes du parlement de Metz, et il fut installé dans ces fonctions le 18 août 1691. Il fut dispensé de l'examen, parce qu'il avait, pendant plus de vingt ans, été avocat ou lieutenant général au bailliage de Nomeny. Il devint conseiller en titre au parlement, le 8 juin 1700, en remplacement d'Annibal de Farcy de La Dagry. Le conseiller Damoiseux fut rapporteur dans le procès criminel entre Claude Nicot et Marie-Françoise Lemercier, sa femme, accusée d'avoir, pendant la nuit, volé à son mari des valeurs considérables, s'élevant à cent mille livres environ. Un factum contenant vingt-trois pages d'impression, petit in-folio, sans indication d'imprimeur et d'auteur, a été publié dans cette affaire qui eut beaucoup de retentissement à Metz. Le parlement, chambre de la Tournelle, rendit le 12 juillet 1708, un arrêt qui condamna la femme Nicot à restituer, à son mari, les valeurs soustraites, et autorisa celui-ci a renfermer sa femme dans une maison religieuse, en payant les frais de son entretien. Cet arrêt a été imprimé avec la liste des objets enlevés, *à Metz, de l'imprimerie de Brice Antoine, imprimeur du Roy et de Nosseigneurs du parlement, demeurant sous les Arcades de la place d'Armes, au Signe-de-la-Croix*, 1708, petit in-4°, huit pages d'impression.

Le conseiller Nicolas Damoiseux se démit de ses fonctions, en 1722, en faveur de Louis-Bénigne Chasot. Il mourut à Metz, dans un âge avancé, le 7 août 1723. Il fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Gengoult. Le 9 du même mois, le parlement assista en corps au service funèbre de ce magistrat. Il avait fondé une messe qui se célébrait tous les jeudis dans l'église où il fut inhumé. Sa veuve, Jeanne Choillier, mourut d'apoplexie, le 14 juillet 1725.

Armes : *De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un lion d'or.*

DANCERVILLE (Pierre), né vers 1675, était notaire royal et apostolique à Metz, quand il fut reçu conseiller du roi, référendaire en la chancellerie du parlement de cette ville, le 6 juillet 1724. Il vendit, en 1729, sa charge de notaire à Louis Bernard, son clerc, et mourut à l'âge de soixante-neuf ans environ, le 24 mai 1744. Barbe Berrard, veuve en premières noces de M. Antoine Gaseau, docteur en médecine, et en secondes noces de Pierre Dancerville, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 18 mars 1756, à l'âge de soixante-quinze ans environ.

Jean Dancerville, fils de Pierre Dancerville et d'une autre femme que Barbe Berrard, acheta en 1740, la charge de président premier au présidial de Metz, occupée précédemment par Nicolas-Christophe George de Schelincourt. Il en remplissait encore les fonctions en 1756.

DANDENY (Charles-René), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 juillet 1672.

DANGÉ (Alexandre-Charles-Louis), sieur de Dorsay, né le 5 novembre 1731, fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 7 mars 1757. Il avait le titre de conseiller honoraire en 1775.

DANIEL ou Danoit (Eloy), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

DANIEL (Charles), fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 25 septembre 1704. Il avait épousé Marie Morel et était décédé dès avant 1708.

DANIEL (Alexandre), receveur des finances à Metz, était fils de Jean-Baptiste Daniel, procureur du roi en l'élection de Bar-sur-Aube, et de dame Madeleine Remy. Il épousa à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 7 janvier 1691, Barbe Senocq. Celle-ci survécut à son mari et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 21 août 1744, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Louis-Simon Daniel, fils du précédent Alexandre Daniel et de Barbe Senocq, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 25 novembre 1694. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans, lorsqu'il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 4 novembre 1718. Il obtint le titre de « conseiller d'état de Sa Majesté polonaise, » le duc de Lorraine, » et décéda d'une fluxion de poitrine, le 24 mars 1740. Il fut remplacé par Nicolas-Joseph Doré de Crépy.

Louis-Simon Daniel, avait épousé, en 1726, Jeanne-Marie-Pauline de Blair, fille du conseiller au parlement Armand-Jean de Blair; elle vivait encore en 1767.

De ce mariage sont nés, pensons-nous: 1° Louis-Alexandre Daniel, écuyer, vivant en 1744; 2° Louis-François Daniel, sieur de Beauvais, écuyer, reçu garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement de Metz, le 28 décembre 1752.

Armes: *Parti au 1er de gueules au chevron d'or accompagné de trois feuilles de chêne de même; au 2e, parti de deux traits, au 1er d'azur à deux aigles d'or l'une sur l'autre, au 2e de gueules à deux fleurs de lis d'argent aussi l'une sur l'autre; au 3e de sable à cinq annelets d'argent posés en sautoir, soutenus de deux mouchetures d'hermines de même.*

DARBAMONT, ancienne famille bourgeoise de Toul. Un membre de cette famille après avoir étudié en droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 juin 1658, et fut nommé, le 25 juin 1687, gruyer de Villey-Saint-Étienne, Void et Vicherey.

Nicolas Darbamont, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1699.

Les Darbamont avaient des armes parlantes, si jamais en fut: *Un mont était mouvant de l'angle senestre inférieur de l'écu. Un dard posé en bande venait battre le mont et était accompagné au chef senestre d'une étoile.* Dard bat mont.

Ces armes sont données à Charles Darbamont, vivant en 1610, par un cartulaire ancien qui se trouve aux archives de la mairie de Toul.

Les Darbamont prirent ensuite les armes suivantes: *Parti au 1er d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même; 2e aux armes de Jeanne d'Arc.* (Voir *Hordal du Lys.*)

DARDARE (Joseph), conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie de la cour des monnaies de Lyon, fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 19 juillet 1787.

DARTENAY (Jacques), originaire de Vic, huissier au parlement de Metz, épousa en cette ville, dans l'église Saint-Gorgon, le 22 novembre 1683, Lucie Regnault, et décéda sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 avril 1725, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il laissa plusieurs enfants: 1° François Dartenay, dont il va être parlé; 2° Charles Dartenay, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 7 novembre 1719, Marie-Elisabeth Prévost, veuve du sieur de Château-fort; 3° Pierre-François Dartenay; 4° Jacques-François Dartenay, ces deux derniers vivant en 1725.

Messire François Dartenay, seigneur du fief lombard, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 12 mars 1691, et fut reçu greffier en chef civil du parlement de cette ville, le 24 novembre 1744. Il décéda le 16 juillet 1759. Il passait ordinairement le temps où il n'était point de semestre chez une de ses sœurs à Château-Salins. En mourant, il laissa son greffe en désordre, car il emportait à Château-Salins, les minutes de la cour pour la confection d'un recueil d'arrêts dont il s'occupait depuis longtemps. Cette ville était alors terre de Lorraine, et le parlement ne voulut pas y faire rechercher et réclamer ses minutes.

François Dartenay avait épousé, en 1729, Anne Radelet. Celle-ci mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 24 mai 1757, à l'âge de cinquante-trois ans. L'un de ses frères, greffier à Vic, avait aussi épousé une demoiselle Radelet. (Voir *Radelet.*)

DARTOIS (François) fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 26 avril 1759.

DARTY (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 janvier 1686.

DASSULE (Jacques-Sigisbert), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1697.

DATIEL (Charles) fut pourvu d'un office de

conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 6 juillet 1704.

DATTEL DE LUTTANGE (FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, en 1685, est le même que François-Xavier-Louis Dattel de Luttange, qui devint président de chambre en la cour souveraine de Barrois, et fut le premier de sa famille qui prit le nom de Luttange.

Un membre de cette famille, Jean-François, qualifié *seigneur en partie de Luttange et chambellan de M. le duc de Lorraine*, vivait à Metz, en 1696; il était le père de Lucie Dattel de Luttange, mariée à Marcel de Cabanès, seigneur de Luttange, et de Jean-François Dattel de Luttange. Jean-François Dattel, père, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 août 1725, à l'âge de soixante-quinze ans. L'acte mortuaire le qualifie baron, et ajoute que son corps fut transporté dans l'église de Luttange.

Cette famille qui, d'après Dom Pelletier, tirait son origine de Sicile et avait apporté sa noblesse d'Italie en Lorraine, a contracté des alliances avec les maisons de Toustain, de Sérinchamps, de Lavaux, de Baillivy, de Cabanès, de Mussey, de Mahuet, de Falaise, etc.; elle a fourni un conseiller d'état de S. M. I. l'empereur Rodolphe II, un chambellan de S. A. R. le Duc de Lorraine, et un président de la chambre des comptes de Nancy; elle est représentée aujourd'hui à Metz et dans le département de la Moselle par M. Jean-François-Didier Dattel de Luttange, helléniste, auteur d'une traduction en vers français d'*Anacréon* et du roman historique de l'héroïne d'Orléans, publié en trois volumes à Paris, en 1844, et par M. Ferdinand Dattel, cousin germain du précédent.

Armes des Dattel : *D'azur à trois tours d'argent, maçonnées de gueules.* (Dom Pelletier.)

DAUBRÉ (LOUIS-VICTOR) et ADRIEN-FRANÇOIS DAUBRÉ furent reçus avocats au parlement de Metz, l'un le 16 février 1778, et l'autre le 29 décembre de la même année. Ils étaient probablement deux frères; ils demeuraient tous deux à Metz, rue de la Tappe, n° 2798.

DAULNOY (FRANÇOIS), né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 5 octobre 1658, était fils de Claude Daulnoy, marchand sellier et de Sébastienne Collot. Après avoir fait son droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 avril 1684, et fut nommé conseiller au bailliage de Toul, le 4 octobre 1685. De son mariage avec Anne-Thérèse Souchot, d'une famille lorraine (voir Dom Pelletier), est né celui qui suit :

JEAN-CHRISTOPHE DAULNOY DE GONTARD, naquit à Toul, le 30 octobre 1701. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1724, et il devint président à mortier en la même cour, le 6 juin 1735, en remplacement de Henry-Charles de La Vallée de Pimodan. Dans le procès-verbal de la rédaction des *Coutumes de Toul*, en 1742, sous la direction de Nicolas-François Lançon, conseiller au parlement de Metz, le président Daulnoy de Gontard est qualifié « chevalier, conseiller du » roi en ses conseils, président à mortier en sa » cour de parlement de Metz, seigneur voué de » Blénod en totalité et de Mont-l'Étroit, Pane- » rot, Autreville, Maizières, Bainville et Xeuilly » en partie et seigneur du fief de Gontard à » Biqueley. » Dans la *Clef du Cabinet des Princes*, mai 1756, p. 393, on trouve l'annonce d'une vente de plusieurs seigneuries et d'une charge de conseiller des requêtes au parlement de Metz, provenant de M. Daulnoy, ci-devant président à mortier en cette cour. Parmi ces seigneuries on remarque celle de Biqueley, à une lieue de Toul avec très-beau château, jardin et un parc de vingt-cinq arpents.

Jean-Christophe Daulnoy étant conseiller au parlement, avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 19 juin 1731, Madeleine Mamiel, fille de messire Louis Mamiel, conseiller aux requêtes du palais, et de défunte Marie de Saint-Didier. Le conseiller au parlement Georges Mamiel, oncle de l'épouse, fut l'un des témoins de ce mariage, qui fut célébré avec beaucoup de magnificence. Le jeune époux distribua à tout le quartier Nexirue des livrées d'argent pour une somme de six cents livres. On appelait *livrées* les rubans portés par ceux qui assistaient à des bénédictions nuptiales.

Jean-Christophe Daulnoy de Gontard et Madeleine Mamiel, sa femme, vivaient encore en 1764. De leur mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 4 mai 1734, un fils qui fut prénommé Claude-François.

Nous ignorons si les deux Daulnoy qui suivent étaient de la famille du président Daulnoy de Gontard.

Jean Daulnoy, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1692.

Jean-Christophe Daulnoy, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 septembre 1722.

DAULPHIN (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 janvier 1652.

Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Dauphin. (Voir Dom Pelletier.)

DAULPHIN ou Dauphin (Joseph), était déjà, en 1696, l'un des anciens procureurs du parlement de Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 9 mars 1715, laissant une veuve, Charlotte Grinsard, qui mourut sur la même paroisse, le 12 avril 1745, à l'âge de soixante-dix ans.

DAUPHIN (Antoine), était, en 1688, procureur au parlement de Metz, il avait épousé Gabrielle Lalande. (Voir *Cambefort.*)

DAUPHIN (François-Simon), reçu procureur au parlement de Metz, le 22 mai 1762, était encore en fonctions en 1778. Il avait épousé Anne Bousquet, et de ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, un fils qui fut nommé Dominique-François.

DAVID (René), procureur au parlement de Metz, en 1709, portait: *De sable au chef d'argent, chargé d'un tourteau de sable.* (Enregistrement de 1709.)

DAVID (Pierre), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 juin 1674.

DAVID (Claude), sieur de Daillon, né à Vienne, en Dauphiné, vers 1635, était d'une famille fort considérée. Après avoir succédé à son père dans la charge de conseiller à la cour des aides de Vienne, il devint conseiller à la cour souveraine de Bresse, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 février 1662. Il était le beau-frère de Pierre et de François Guérin, qui furent reçus conseillers la même année.

Le conseiller David de Daillon a été l'un des magistrats instructeurs dans le procès du juif brûlé vif à Metz, en 1670. (Voir le premier volume, p. 160 et suivantes.) Après vingt-trois années de services, il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées le 8 décembre 1685. Il signait: *David Daillon.*

Armes: *D'azur à la harpe d'or.* (Lainé.)

DECAN d'Oudebrand (Jean), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

DEDON (Gabriel), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mai 1713, fut nommé conseiller au bailliage de cette ville, le 30 décembre de la même année.

Il avait épousé Anne Lajeunesse, dont il eut: Catherine Dedon, qui épousa Nicolas Hollande, conseiller au bailliage, et Charles Dedon, avocat au parlement de Metz, en 1736 et 1738, et qui devint aussi conseiller au bailliage de cette ville.

Nous ignorons si François-Louis Dedon, né à Toul en 1762, devenu général d'artillerie, et Laurent-Bernard Dedon, son frère cadet, mort colonel d'artillerie en 1810, étaient de la famille des conseillers au bailliage de Metz.

Armes: *De gueules à un chevron d'or, chargé d'un trèfle de gueules.* (Enregistrement de 1709.)

DEFORGES de Germinon (Jacques), d'une famille noble de Champagne, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 novembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié un des acrostiches de sa *Royale Thémis.* Deforges de Germinon était l'un des six conseillers protestants tolérés dans cette cour souveraine, dont il fit partie pendant plus de trente ans; il ne fut remplacé qu'en 1671, par Daniel d'Ozanne. Il avait épousé Charlotte Baudoin de Champrose, et de ce mariage, il ne laissa qu'un fils nommé Jean-Charles. Celui-ci épousa Élisabeth Bothereau d'Aulnières. De Jean-Charles Deforges de Germinon et d'Élisabeth Bothereau d'Aulnières, est né Charles-Théodore Deforges de Germinon, maréchal de camp des armées du roi, mort à Paris, en 1736, à l'âge de soixante ans.

Armes: *D'azur au chevron d'argent, chargé de cinq croix fleuronnées au pied fiché de sable et accompagné de trois massacres de cerf d'or.*

DÉGOUTIN (Jean), huissier en la chancellerie du parlement de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Sainte-Croix, le 31 mai 1698. Il

avait épousé Anne Dubar, dont il eut plusieurs enfants : 1° Louis-François, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 mars 1683 ; 2° Philippe, vivant en 1698.

DÉGOUTIN (Jean) était substitut du procureur du roi au bailliage de Metz, en 1707. Le 13 mars de cette année, Magdeleine Bras-de-Fer, sa femme, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, à l'âge de cinquante-trois ans.

DÉGOUTIN (François), né vers 1667, fils peut-être de Jean Dégoutin et de Barbe Breda, vivant à Metz, fut greffier et contrôleur des gens de main-morte de l'évêché de cette ville. Il décéda à l'âge de soixante-quatorze ans, sur la paroisse Saint-Victor de Metz, le 23 septembre 1741. A cette époque, son frère, Jean Dégoutin, était prêtre, curé de Saint-Marcel.

DÉGOUTIN (Jean-Claude), avocat au parlement de Metz, exerçait à Gorze en 1748.

DÉGOUTIN (Charles-Antoine), reçu avocat à la cour souveraine de Nancy, le 29 avril 1773, prit rang à cette date au barreau messin, lors du rétablissement du parlement de Metz, en 1775. Il était, en 1782, procureur fiscal général de la terre de Gorze.

DÉGOUTIN (Jean), né à Doncourt-lès-Conflans, arrondissement de Briey, le 2 février 1742, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er décembre 1767. Il fut nommé le 15 octobre 1769, conseiller au bailliage de Briey, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1791. Il devint juge au tribunal de district de cette ville, et en 1811, président du tribunal d'arrondissement. Il fut décoré en 1825 et mourut en 1829, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Jean Dégoutin était le grand-père de MM. Dégoutin, qui ont été juges à Charleville et à Briey.

DELATTRE ou Delaitre (Jean-Étienne), né vers 1730, était avocat au parlement de Metz, en 1752. Il signait : *Delattre*.

DELAVOLLÉE (Gabriel-Jean-Joseph), avocat en parlement, en 1780, exerçait au bailliage de Thionville et remplissait les fonctions de syndic et receveur de l'hôtel commun de cette ville. En 1785, il était chargé des pouvoirs du duc de Fleury, seigneur par engagement de Florange, pour louer à emphytéose le moulin d'Algrange. La seigneurie de Florange appartenait alors au roi. Maître Delavollée avait épousé Anne Verdun; Antoinette, leur fille, épousa en 1781, M. Blouet, lieutenant général du baillage de Thionville. (Voir *Blouet*.)

Gabriel-Jean-Joseph Delavollée signait : *Delavollée*.

Nous ignorons s'il était de la famille d'Armand de La Vollée, né vers 1707, cadet dans le régiment de Poitou, infanterie, en garnison à Thionville, en 1729, et de Jean-Joseph Lavollée, né vers 1694, lieutenant réformé à la suite de la place de Thionville, demeurant à Uckange en 1736. Ces deux derniers signaient : *Lavollée*.

DELORME ou de Lhorme (Nicolas-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mars 1675. Il exerça à Verdun, et épousa Catherine Moreaux, dont il eut le fils qui suit :

Antoine Delorme, né vers 1690, après avoir été reçu avocat au parlement de Paris, devint conseiller au bailliage de Metz, et mourut dans l'exercice de ses fonctions, en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 octobre 1740, à l'âge de cinquante ans. Il avait épousé Françoise Udry, fille de Michel Udry, bourgeois de Metz.

DELORME (Louis-Claude), né le 19 septembre 1748, était le fils d'un procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Briey. Après avoir été lieutenant au régiment provincial d'Autun, il fut reçu conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 26 juillet 1779.

Sa famille, qui existe encore aujourd'hui à Metz, et dont l'un de ses membres est capitaine d'état-major, a été autorisée à porter le nom de de Lorme.

DELPHIN - LE GARDEUR (Jean-Baptiste) fut nommé conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 décembre 1786.

DEMADRYS (François), né en 1649, fut, en 1674, nommé reiss-vogt ou prévôt de Kayserberg, et le 3 mai 1678, il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, di-

gnité créée par l'édit de novembre 1661. Il était intendant de Charleville, quand à la fin de l'année 1680, il alla remplacer, à Dunkerque, M. Le Boistel de Chantignonville, en qualité d'intendant de justice, police et finances, et des troupes en Flandre, au département de Dunkerque et d'Ypres. En 1688, il fut pourvu de la charge de grand bailli d'Ensisheim, vacante par la mort de son père, à qui elle avait été accordée en 1656, en considération de ses services et pour avoir conservé Philisbourg à la France, dans le temps des troubles. Un édit du mois d'août 1697, confirma François Demadrys, dans la possession et jouissance des offices de grand bailli d'Ensisheim et de prévôt de Kayserberg. Il mourut à Dunkerque, le 9 janvier 1699, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Anne-Marie Foullé de Prunevaux, sœur de Hyacinthe-Guillaume Foullé de Martangis, conseiller au parlement de Metz.

Armes : *De gueules au chevron d'argent accompagné de trois casques d'or tarés de front.*

DEMANGE (Robert-François), né vers 1684, doyen des procureurs du parlement de Metz, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 29 mai 1762, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait épousé en premières noces Marie-Jacobe Larminat qui mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 novembre 1753, à l'âge de soixante-un ans, et en secondes noces Françoise Lallemant, qui mourut sur la même paroisse, le 21 novembre 1761, à l'âge de soixante-huit ans.

De Marie-Jacobe Larminat, sa première épouse, Robert-François Demange eut plusieurs enfants :

1° François Demange, né vers 1720, fut reçu procureur au parlement de Metz, en 1745; il avait cessé de remplir ces fonctions, quand il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 20 février 1779, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il avait épousé Marguerite Didier.

2° Pierre Demange d'Herbaumont, ancien capitaine et chevalier de Saint-Louis, habitait Metz, en 1779.

3° Louis Demange de Vigneulles, ancien capitaine des troupes de la marine, chevalier de Saint-Louis, seigneur d'Ancy-les-Solgne et autres lieux, commandait en second la garde nationale de Metz, quand il fut tué à Nancy, au mois d'août 1790. On célébra un service solennel dans l'église Saint-Victor, pour le repos de son âme; voici textuellement l'acte qui fut dressé de cette cérémonie, tel qu'on le trouve dans les registres de cette paroisse : « L'an mil sept cent quatre-» vingt-dix, le septième septembre, a été célé-» bré dans notre église paroissiale un service » solemnel pour le repos de l'âme de M. Louis » Demange, âgé d'environ soixante-cinq ans, » chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-» Louis, cy-devant seigneur d'Ancy-les-Solgne » et Vigneulle, commandant en second de la » garde nationale de Metz, époux de dame » Marie-Magdeleine Foray, notre paroissien; » mort le trente-un aoust dernier en la maison » de charité de la paroisse Saint-Vincent et » Saint-Fiacre faubourg de Nancy, des blessures » qu'il avait reçu à la tête de son corps, dans » l'affaire des rebelles aux décrets de l'Assem-» blée nationale des six et seize du même mois » d'aoust; et ont assisté audit service M. Fran-» çois Stheme, capitaine de cavalerie, garde » du corps du roy, neveu par alliance du défunt, » M. Claude-Auguste Vignon, conseiller du roy » assesseur en la maréchaussée, subdélégué de » M. l'intendant de Metz, son cousin par alliance, » et M. Jean-Baptiste-Nicolas Pacquin, maire » de ladite ville de Metz, lesquels ont signé » avec nous. Signé *Stheme*, *Vignon*, *Pacquin*, » *Sar, curé de Saint-Victor.* »

4° Hubert Demange d'Ancy, ancien officier réformé, vivait encore en 1779.

Joseph Demange, frère de Robert-François Demange, décédé doyen des procureurs au parlement de Metz, naquit vers 1690. Après avoir fait son droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 décembre 1714, et maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 17 mars 1735. Il avait épousé en premières noces Catherine Metzingner, qui décéda le 20 mars 1741. Le 22 janvier de l'année suivante, il épousa dans l'église Saint-Victor de Metz, à l'âge de cinquante-deux ans, demoiselle Élisabeth Roucelle, âgée de dix-huit ans, fille de Jean Roucelle, notaire à Metz, et de Madeleine Grandjean. Les témoins du mariage furent : 1° Robert-François Demange, frère de l'époux; 2° Jean-Nicolas Plicard, avocat au parlement; 3° François Grandjean, avocat en parlement, curateur de l'épouse; 4° Pierre Grandjean, conseiller de l'hôtel commun de la ville de Metz, ces deux derniers oncles maternels de l'épouse. Joseph Demange exerçait encore les fonctions de maître parti-

culier des eaux et forêts, quand il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 octobre 1743, vingt mois après avoir épousé Élisabeth Roucelle. Son acte mortuaire fut signé par son beau-frère, Pierre Duchesne, avocat au parlement de Metz, et substitut du procureur du roi au bailliage de Sarrelouis.

Joseph Demange avait eu la joie de voir sa jeune femme lui donner un fils qui vint au monde sur la paroisse Saint-Victor, le 19 juin 1743, et qui fut nommé Jean-Joseph-Victor.

DEMEAUX (Gabriel), avocat au parlement de Metz en 1784, était attaché comme jurisconsulte aux tribunaux de Metz, en 1803. Il devint avocat général à la cour royale de Metz, puis conseiller à cette cour, et mourut dans ces fonctions en décembre 1830.

Une de ses filles a épousé M. Eugène Stöffels, receveur municipal de la ville de Metz.

DEMOUGÉ (Melchior-Ignace), né le 11 juillet 1712, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 18 mars 1736, et fut remplacé en 1755.

François-Ignace-Nicolas Demougé, né le 6 avril 1741, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 16 juillet 1766, et eut pour successeur François-Henri-Xavier Demougé.

Armes : *D'azur à un geai au naturel, sur un mont de trois coupeaux d'argent et accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

DEODAU (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 avril 1703. En 1678, vivait en cette ville, Ély Deodau, écuyer, lieutenant de la mestre de camp, époux de dame Françoise-Étienne Desforges.

Cette dame, étant veuve, portait les armes suivantes : *De gueules au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant de même en pointe.*

DERAND (César), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz. Il était seigneur d'Haraucourt-lès-Marsal. On peut voir l'article qui le concerne dans *Dom Pelletier*, p. 190 et 191.

Armes : *D'azur à une croix pattée d'argent chargée d'un écusson d'or, surchargé d'une hure de sanglier de sable armée et allumée d'argent.*

Le célèbre jésuite et architecte François Derand, né en 1588, à Saint-Avold, alors terre de Lorraine, était peut-être de la famille du précédent.

DESANDROUINS de Dombasle (Benoit-Nicolas), écuyer, né le 30 mai 1704, avocat au parlement de Metz, fut reçu conseiller en cette cour, le 18 mars 1728. Il avait cent mille livres de fortune. En 1748, il était veuf de dame Marie-Scolastique Hallot (voir *Hallot*), dont il avait plusieurs enfants alors mineurs. Il avait, vers cette époque, cessé de faire partie du parlement. Sa sœur, Marie-Françoise Desandrouins, épousa Jean-François Wolter, qui fut conseiller au parlement de Metz.

Les Desandrouins de Dombasle, d'une famille assez ancienne de Verdun, existent encore ; ils ont pour armes : *Parti d'hermines et de gueules, le gueules chargé d'un lion d'or, sur le tout une bande d'azur chargée de trois étoiles d'or.*

Desandrouins, conseiller au bailliage de Verdun, vers 1710, avait épousé Françoise de Froideau, qui avait pour armes : *D'azur à un cygne d'argent nageant dans un étang de même en pointe et en chef parti d'azur et d'or.*

DESCARTES (Nicolas-Joachim), écuyer, né le 8 octobre 1694, était fils de Joachim Descartes, commissaire des guerres, et de Marie Pinsonneau. Il était avocat au conseil supérieur d'Alsace quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 mars 1718, à l'âge de vingt-six ans, en remplacement de Jacques Tassinot de Fresnoy. Sans cesser de faire partie du parlement, il devint commissaire ordonnateur des guerres, et il remplit ces fonctions au camp de plaisance établi à Richemont, près de Thionville, en 1727, sous le commandement du comte de Belle-Isle, depuis maréchal de Belle-Isle. Il obtint ensuite le titre de commandeur de l'ordre royal militaire et hospitalier de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions de conseiller au parlement de Metz, sur la paroisse Saint-Victor de cette ville, le 12 juillet 1769, à l'âge de soixante-quinze ans, et il fut inhumé dans l'église des Carmes déchaussés. Il avait épousé Marie-Thérèse Dupas-

quier de Dommartin, fille de Nicolas Dupasquier de Dommartin, conseiller chevalier d'honneur au parlement. Celle-ci mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 février 1770, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le conseiller Descartes n'avait pas laissé d'enfants. Par son testament olographe du 30 mai 1742, il avait donné l'usufruit de tous ses biens à sa femme, abandonnant le surplus à ses héritiers naturels. Sa succession, composée toute de valeurs mobilières, était évaluée à cent mille livres. Elle fut recueillie par de nombreux héritiers du nom de Descartes et par dame Pétronille-Françoise Pinsonneau, veuve de messire Julien-Louis Bédès, chevalier, seigneur de La Grandville, conseiller d'état ordinaire. Dans l'inventaire de la succession, en date du 12 septembre 1769, on voit que sa famille avait été riche et avait fondé une commanderie de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem.

M. Descartes était un savant distingué qui laissa une chronique manuscrite, une riche bibliothèque et un cabinet curieux. M. Dupré de Geneste acheta à la vente de ce cabinet pour deux mille deux cent quatre-vingt-quinze livres six sols d'estampes, d'objets d'histoire naturelle, de tableaux, de porcelaines, de dyptiques en ivoire, etc. Les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*, ont signalé le conseiller Descartes comme un homme de goût, possédant de grandes connaissances en archéologie. Enfin Dom Cajot, dans ses *Antiquités de Metz*, a fait l'éloge de cet ancien magistrat, en disant qu'il était : « aussi amateur des arts que le « prince des philosophes français, l'un de ses « ancêtres. » Cette dernière assertion est évidemment erronée. René Descartes, l'illustre philosophe mathématicien, ne fut pas marié et ne laissa pas d'enfants, et l'on a dit de sa nièce Catherine Descartes, femme spirituelle et poëte, morte en 1706, que le génie du grand René était tombé en quenouille. Cependant des traditions conservées dans la famille et acceptées dans le public ont accordé au conseiller Descartes l'honneur d'appartenir à la famille de René Descartes.

Cette opinion, généralement reçue, aurait besoin d'être confirmée par quelque document positif. Voici ce que nous savons de l'origine du conseiller Descartes. Me Lacretelle, avocat au parlement de Metz a rédigé un précis dans l'intérêt de plusieurs des parents qui se sont disputés, devant cette cour souveraine, la succession de l'ancien magistrat. Il résulte de ce précis : 1° Que les parents du conseiller Descartes étaient, soit des bourgeois de Paris, soit des campagnards d'Andrézy et de Carrière-les-Poissy ; 2° que le grand-père du conseiller Descartes était Joachim Descartes, époux de Perrette Doublet, établi à Paris en 1680, fils puiné d'Eustache Descartes et de Gratienne Massot, du village d'Andrézy, auteurs communs de tous ceux qui réclamèrent la succession du conseiller Descartes. Il resterait donc à établir qu'Eustache Descartes, du village d'Andrézy, était de la famille noble de René Descartes, né à La Haye en Touraine, en 1595, fils et frère de conseillers au parlement de Bretagne.

Louis de Machault, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1660, avait épousé une Françoise Descartes.

DESCOURTIEUX (Simon), né le 31 juillet 1692, avocat au parlement, fut reçu greffier en chef civil et criminel alternatif du parlement de Metz, le 20 avril 1720. Il exerça pendant dix ans environ les fonctions de cette charge; il fut remplacé dans ses fonctions par Jean Lacroix.

DESJARDINS (Claude), fils de N... Desjardins et de Françoise Pigeon, naquit vers 1667. Il fut reçu procureur au parlement de Metz, vers l'année 1695, et exerçait encore ces fonctions en 1740. Comme procureur postulant pour les quatre abbayes bénédictines de Metz, qui plaidaient contre les curés de cette ville, il a signé une pièce intitulée : « *Procès-verbal* « *dressé en l'hôtel de M. le marquis de Creil*, « *intendant au département de Metz, etc.;* « *en exécution de l'arrêt du conseil d'état de* « *S. M., du 14 août 1734, rendu sur la re-* « *quête des curés de la ville.* » Ce procès-verbal, de quatre-vingt-huit pages d'impression, contient le détail des moyens respectifs des parties, et renferme des documents curieux sur la constitution des bénédictins à Metz. Il a été imprimé dans cette ville chez François Antoine, imprimeur du roi. Claude Desjardins avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 24 novembre 1712, Anne Grimont, fille de feu Pierre Grimont, notaire royal, et de feue Marguerite Cochar. Anne-Françoise Grimont décéda sur la même paroisse, le 21 décembre 1735, à l'âge

de soixante-huit ans. Son mari mourut sur la même paroisse, le 29 avril 1746, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Assistèrent à l'enterrement : 1° Jean Thévenin Desjardins, procureur au parlement, frère du défunt; 2° Charles Thévenin, avocat à la cour souveraine de Nancy, neveu du défunt.

Jean Thévenin Desjardins, né vers 1687, était le frère du précédent, Claude Desjardins. Il était procureur au parlement de Metz et contrôleur général des restes à la chambre des comptes de cette cour souveraine, quand il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 12 juin 1752, à l'âge de soixante-cinq ans. Assistèrent à l'enterrement : 1° Henri-Joseph Thévenin, avocat à la cour souveraine de Lorraine, frère du défunt; 2° Charles-Nicolas Thévenin, avocat et lieutenant de police de la ville de Mirecourt; 3° François-Ferdinand Nivoy, avocat au parlement de Metz, ces deux derniers, neveux du défunt.

DESMARETZ (Jean-Baptiste), chevalier, seigneur de Vaubourg, baron de Cramaille, maitre des requêtes, fut intendant de Lorraine et Barrois, et de l'évêché de Toul et prévôtés réunies, de 1691, à la paix de Riswick, en 1697. Il avait épousé la sœur du grand Colbert.

Armes : ***Aux 1 et 4, d'azur au dextrochère d'argent tenant trois fleurs de lis de même***, qui est Desmaretz; ***aux 2 et 3, d'or à la bisse ou couleuvre ondoyante d'azur***, qui est Colbert. (Chevillard.)

DESMICHELS de Champorcin (Étienne-François-Xavier), né en 1721, à Pézénas, en Provence, fut sacré évêque de Senez, le 17 juin 1771, et évêque de Toul vers 1776. Il prenait le titre de comte de Toul, prince du Saint-Empire. Il fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 22 avril 1776, et la cour procéda avec solennité à sa réception.

Ce fut sous son épiscopat qu'eut lieu le démembrement de l'évêché de Toul. Ce diocèse, un des plus anciens de la France, comptait dans sa circonscription trente-trois villes et bourgs, deux duchés, deux principautés, un marquisat souverain, deux comtés régaliens mouvants de l'empire, trois marquisats, plusieurs baronies et douze cents villages. Ce vaste diocèse fut morcelé en trois parties et fut presque réduit au pays toulois; des évêques furent établis à Nancy et à Saint-Dié. Vers 1720, Léopold, duc de Lorraine, avait tenté de démembrer le diocèse de Toul et d'obtenir la création d'un évêché à Nancy. Le parlement de Metz s'y était vigoureusement opposé. (Voir le premier volume, p. 322 et suivantes.) Depuis la réunion définitive de la Lorraine à la France, les motifs politiques qui faisaient obstacle à la création d'un évêché à Nancy n'existaient plus, et le parlement de Metz ne s'opposa point au démembrement facilité par M. de Champorcin. Le parlement, qui s'était toujours opposé à ce que les évêques de la province prissent le titre de princes du Saint-Empire (voir le premier volume, p. 113 et 114, 413 et suivantes), ne troubla point l'évêque de Toul, à raison du titre princier dont il se décorait. Cette qualification était devenue sans importance; la province des Trois-Évêchés avait brisé tous ses liens avec l'empire germanique.

M. de Champorcin, chassé de son diocèse en 1790, passa à l'étranger et mourut en 1807. On trouve son portrait mi-corps au palais épiscopal de Nancy.

Armes : ***D'azur au cor de chasse d'or, adextré en chef d'une croisette de Lorraine de même, et senestré d'une épée d'argent.*** (Courcelles.)

DESNOS (Henri-Louis-René), né dans le diocèse du Mans, en 1716, fut évêque de Rennes, en 1761, et ensuite évêque et comte de Verdun. Il fut reçu avec la solennité accoutumée, conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 20 août 1776.

Armes : ***D'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.***

DESOUCAIN (Denis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 décembre 1682.

DESPRÈS (Antoine), né le 20 juillet 1654, était en 1683, premier huissier du parlement de Metz. Ayant fait ensuite ses études de droit à l'université de Caen, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1687, et trésorier de France au bureau des finances de cette ville, le 12 août 1698. Il décéda à Metz, le 20 février 1720, à l'âge de soixante-six ans, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Simplice. Il avait épousé Jeanne Belquienne,

laquelle mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 janvier 1730, à l'âge de soixante-douze ans environ. De ce mariage naquirent plusieurs enfants : 1° Michel Desprès, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 25 mai 1683; 2° Michel-Augustin Desprès, vivant en 1699; 3° Michel-Antoine Desprès, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 28 septembre 1699; 4° Antoine Desprès qui, en 1722, était cadet au régiment de Toulouse, cavalerie; 5° deux filles, l'une d'elles épousa François Guerrier, conseiller au bailliage de Metz, l'autre épousa Jacques Aubert, secrétaire du roi à la chancellerie du parlement.

Nicolas Desprès, de la même famille que le précédent, Antoine Desprès, et son frère peut-être, naquit à Metz, vers 1666, de Pierre Desprès, marchand, et de Judith Coffetier. Il était avocat au parlement de Metz, quand il épousa, dans l'église Saint-Gorgon de cette ville, le 14 mai 1697, Anne Lachaussée. De ce mariage provinrent : 1° François Desprès, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 7 mai 1698; 2° Anthoine Desprès, né sur la même paroisse, le 13 octobre 1701, et vivant encore en 1717.

DESRIOUX de Messimy. Le prince souverain de Dombes anoblit, en 1669, Antoine Desrioux, conseiller en son parlement, et érigea en sa faveur, sous le titre de comté, la terre et seigneurie de Messimy.

Claude Desrioux, comte de Messimy, né vers 1673, fils d'Antoine Desrioux, devint premier président et intendant de la principauté de Dombes. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, à Trévoux, le 9 novembre 1712, à l'âge de trente-neuf ans. Il avait épousé une fille de messire Nicolas de Malézieux, chevalier, chancelier de Dombes, et de ce mariage naquirent sept enfants. Nous avons à en mentionner trois : 1° Françoise-Nicole Desrioux de Messimy, qui épousa Daniel-Jean-Antoine-François Morel de Richemont, conseiller au parlement de Metz; 2° Joseph Desrioux de Messimy, prêtre du diocèse de Lyon, qui, le 4 mai 1751, prêta serment devant le parlement de Metz, comme chanoine de la cathédrale de Verdun; 3° Paul-Remy, qui suit :

Paul-Remy Desrioux de Messimy, seigneur de Séran et de Donjeux, naquit le 1er octobre 1706. Il fut reçu avocat général au parlement de Metz, le 17 août 1752, en remplacement de Jacques-Antoine Bonneau. Forcé, en 1768, de résigner ses fonctions d'avocat général pour cause de santé, il obtint, le 10 septembre de la même année, le titre d'avocat général honoraire. Il avait épousé en premières noces Marguerite de Chais, qui mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, en 1759, à l'âge de vingt-neuf ans. Il épousa en secondes noces Marguerite-Nicole Lacroix d'Evry. Cette dernière était veuve en 1784, et acheta à cette époque à Vallières, près de Metz, un bien dont elle fut expropriée en 1812. Ce bien appartenait, en 1850, à Me Woirhaye, avoué au tribunal de première instance de Metz.

En 1816, un M. Desrioux de Messimy, probablement de la même famille, était conseiller à la cour d'appel de Dijon.

DESTREMX (Jacques), nommé conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 31 décembre 1781, prêta serment entre les mains de M. Le Berthon, premier président du parlement de Bordeaux.

DESTROGES (Claude-Henry-Jacques), né le 20 décembre 1695, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 18 août 1749. Il décéda le 23 décembre 1760.

DEVAUX (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 décembre 1686.

Deux familles lorraines ont porté ce nom. (Voir Dom Pelletier, p. 193.)

DEWILDE (Pierre-François), reçu avocat vers 1790, était attaché aux tribunaux de Metz, en 1803, en qualité de jurisconsulte. On le retrouve en 1815, sur la liste des avocats de la cour royale de cette ville; il est qualifié *ancien bâtonnier*.

Il quitta le barreau de Metz, après la paix de 1815, pour retourner à Luxembourg sa patrie, et y devint conseiller à la cour d'appel.

DEYA de Germinon (François), reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 mars 1683, n'exerça ces fonctions que pendant un an environ; il fut remplacé par Nicolas Lemoyne, en 1684.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois œillets de même.*

DEYSING (Jean-Michel), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 septembre 1762, et alla exercer près le bailliage de Thionville.

Un notaire de Sierck porte aujourd'hui le nom de Deysing. Sa sœur a épousé M. Lentz, colonel de gendarmerie à Metz.

DIANCOURT (Jean), né vers 1674, fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mars 1700. En 1721, il était avocat et procureur au bailliage et siége présidial de Sedan.

DIDIER (Jacques-Henri), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1691. Il devint avocat à la cour souveraine de Nancy où il exerça et plaida avec distinction pendant trente ans. Il fut substitut du procureur général de cette cour, et anobli en 1724.

Armes: *D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoile d'argent posée au canton dextre et en pointe d'une croix trefflée d'or.* (Dom Pelletier.)

DIDRICH (Nicolas-Joseph), ancien premier huissier de la chambre des requêtes au parlement de Metz, veuf de dame Jeanne Le Laquier, vivait encore en 1787.

DIETREMAN (Didier), de l'université d'Angers, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juillet 1645.

Cette famille anoblie en 1591, avait pour armes: *D'argent à la fasce d'azur, accompagnée en chef de deux roses de gueules, pointées d'or et en pointe d'un ours de sable, lampassé de gueules et posé en pal.* (Dom Pelletier).

Jean-François Dietreman, reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694, et prêteur royal de la ville de Colmar, était remplacé en 1705; il avait pour armes: *D'azur à une fasce haussée d'or surmontée de deux roses de cinq feuilles de même et accompagnée en pointe d'une tête de bouc d'argent.*

DIÈVRE (Antoine), né à Paris, le 26 novembre 1663, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 mars 1697, et devint conseiller honoraire, le 19 novembre 1718. Antoine Dièvre vivait encore à Paris en 1726. A cette époque il était en procès avec Étienne Cyvadat, ci-devant commis par le parlement de Paris à la régie des charges de commissaires aux saisies réelles. Il s'agissait de cinquante mille livres en billets de la banque de Law, que le conseiller Dièvre avait donnés à Cyvadat pour en faire emploi, et dont il lui réclamait la valeur après le discrédit de ces billets.

Armes: *De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux croissants d'or et d'un lièvre courant aussi d'or en pointe; au chef de gueules cousu de sable et chargé de trois étoiles d'or.*

DILANGE est le nom d'une famille distinguée de l'ancienne bourgeoisie messine; elle s'est alliée à celle des Rulland. (Voir *Rulland.*)

Charles Dilange, vivant en 1620, appartenait à la corporation des orfèvres, dont nous avons essayé de faire connaître l'importance dans une notice qui se trouve aux *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1847-1848. Il fut le père de Dominique et de François Dilange, dont il va être parlé.

Dominique Dilange se maria à Metz, dans l'église de Sainte-Ségolène, en 1642, et devint prévôt de Bouzonville.

François Dilange, frère du précédent, fut receveur de la trésorerie de la ville de Metz. Il épousa, en premières noces, Marguerite Laulnoy, fille de Henri Laulnoy, décédé sur la paroisse Saint-Simplice, le 9 janvier 1671, à l'âge de quatre-vingts ans. De ce mariage est né celui qui suit. François Dilange, épousa en secondes noces, le 12 juin 1679, Anne Calvaire, veuve du sieur Jeanjean, marchand à Metz. En 1695, il remplissait encore les fonctions de trésorier de la ville.

Nicolas Dilange, fils de François Dilange et de Marguerite Laulnoy, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 août 1657. Après avoir fait ses études de droit à l'université d'Orléans, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1677, conseiller à la table de marbre du palais, le 3 juillet 1682, et conseiller au bailliage de Metz, le 15 avril 1694. Il avait épousé en premières noces, dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 25 janvier 1683, damoiselle Anne-Adrianne de Roucelles, fille de feu M. Frédéric de Roucelles, seigneur de Fermont, gouverneur de Mussy, et de dame Gabrielle de Noual. De ce mariage naquirent de nombreux enfants. Nicolas Dilange convola en

secondes noces, à l'âge de soixante-douze ans. Il épousa, le 25 novembre 1727, Louise Colson, sœur de Nicolas Colson, qui fut conseiller échevin de la ville de Metz. Elle décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 4 décembre 1752. Nicolas Dilange était décédé longtemps avant elle, et il était, à l'époque de sa mort, doyen des conseillers de la table de marbre.

Nicolas Dilange, fils de Nicolas Dilange et d'Anne-Adrianne de Roucelles, devint conseiller au bailliage de Metz, le 21 août 1713, en remplacement de son père, qui conserva les fonctions de conseiller à la table de marbre.

Antoine Dilange, fils de Jean Dilange, l'un des Treize de la justice de Metz, était lieutenant de l'une des quatre compagnies d'enfants au-dessous de treize ans, lors de l'entrée de la duchesse de La Valette à Metz, en 1624. Il remplit le rôle de l'un des pages de la Renommée, dans l'espèce de comédie que l'on joua dans cette circonstance. En 1669, il était aman chef, et en 1674, il se qualifiait : *avocat en parlement et l'un des échevins conseillers de la ville.* Antoine Dilange avait épousé Marguerite Darras. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas-Louis Dilange, né à Metz, le 12 octobre 1666, était fils d'Antoine Dilange et de Marguerite Darras. Reçu avocat au parlement de Metz, le 1er juin 1685, il devint bientôt l'un des membres les plus distingués du barreau messin. Il fut reçu substitut du procureur général au parlement, le 11 mai 1689, tout en continuant d'exercer avec éclat la profession d'avocat. Après trente ans environ passés dans les travaux pénibles de ses doubles fonctions, Nicolas-Louis Dilange ne voulut prendre qu'un repos qui lui permettait encore d'être utile à ses concitoyens. Il acheta une charge de conseiller au parlement de Metz, et fut admis en cette qualité le 26 avril 1714. Il s'était acquis une grande réputation comme avocat et comme substitut du procureur général, il y joignit bientôt celle d'un conseiller laborieux et intègre ; il couronna enfin sa longue carrière en prenant un rang distingué parmi les jurisconsultes de sa province. En 1730, il livra au public son ouvrage sur les coutumes de Metz. On a imprimé après sa mort, en 1771, ses *Commentaires sur les Coutumes de l'Évêché.* (Édition de La Haye, 1771.) Ces commentaires se font remarquer par l'érudition et la clarté qui y règnent, et par l'exactitude des décisions. La manière dont les doutes et les difficultés y sont résolus, témoigne de la science profonde et du bon jugement de l'auteur. (Voir la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin.) Dilange mourut à Metz, le 3 février 1743, à l'âge de soixante-dix-sept ans, et fut inhumé dans l'église du monastère de l'*Ave-Maria*, dit Sœurs-Colettes. Nicolas-Louis Dilange avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 23 juin 1696, Anne Godefroy, nièce du curé de Saint-Gorgon, et fille d'Alexandre Godefroy, marchand au magasin de Lyon, et de défunte Marguerite Besser. Anne Godefroy, mourut le 12 avril 1742, un an avant son mari, et fut enterrée dans l'église du couvent de l'*Ave-Maria*. Anne-Marguerite Dilange, leur fille, avait épousé, en 1725, Nicolas-François Lançon de Sainte-Catherine, qui fut conseiller d'honneur au parlement de Metz. Dom Pierron, dans le *Temple des Messins*, p. 112, n'a pas oublié Nicolas-Louis Dilange.

François-Antoine Dilange, de la même famille que les précédents, après avoir étudié le droit en l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mars 1753; il exerçait encore au barreau en 1768.

Armes des Dilange : *D'or à dix lances de gueules, cinq à cinq passées en sautoir, liées de sinople, surmontées de trois étoiles d'azur, rangées en chef et accompagnées en pointe d'un triangle de sable pointé en haut.*

Les Darras étaient une famille messine.

On voyait autrefois, dans l'église de Sainte-Ségolène de Metz, l'épitaphe de Chrétien Daras ou Darras, décédé en 1663. Ses armes étaient un écu *chargé d'un livre posé en losange, à une bonne foi mouvante des deux côtés et brochante sur le tout.* Chrétien Darras était sans doute de la famille de Jean D'Arras ou Darras, imprimeur à Metz, en 1564.

Pierre Daras ou Darras, curé de Saint-Marcel de Metz, pendant vingt-huit ans, décédé à Paris, le 1er mai 1686, portait dans son écu *trois clefs couronnées, mises en pal.*

DIZY (Nicolas), greffier et garde sacs du parlement de Metz, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Simplice, le 29 septembre 1680. Le 12 août 1662, un arrêt du parlement avait réglé les fonctions de ses deux greffiers garde sacs, Me Nicolas Dizy et Me Étienne Gaudet.

DOBET (Michel), avocat au parlement de Paris, fut nommé le 25 novembre 1729, greffier en chef au bailliage et siége présidial de Metz, en remplacement de Pierre-Philippe Prévôt. Ses provisions furent enregistrées au parlement, le 5 décembre suivant.

DODOT de Troïon (Jean-François), né à Pont-à-Mousson, le 6 février 1670, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1692, et conseiller en cette cour, le 6 février 1706.

François Dodot de Troïon, fils du précédent, après avoir été conseiller au bailliage de Saint-Mihiel, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 mai 1744.

Armes : *D'or à trois lions d'azur armés et lampassés de sable; au chef de gueules.* (Dom Pelletier.)

DOGER (Jean), greffier en chef de la police de Metz, en 1722, avait épousé Marie-Jeanne Perolle, dont il eut plusieurs enfants. Ceux qui suivent étaient, pensons-nous de ce nombre.

Claude-François Doger, était en 1758, conseiller du roi, receveur et contrôleur des saisies réelles au parlement de Metz. Il avait épousé Marie-Thérèse Lhuillier. Celle-ci mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 29 mai 1790, à l'âge de soixante-dix ans environ.

César-Joseph Doger, frère du précédent, était procureur au parlement de Metz, en 1755. Il avait épousé Nicolle Marien, et vivait encore en 1790. Charles Doger, frère des précédents, était en 1790, receveur des amendes à la table de marbre de Metz.

Armes : *D'argent à une bande de sable chargée d'un besan d'argent.* (Enregistrement de 1709.)

DONZÉ (Pierre-François), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général au même siége, le 17 janvier 1749.

DORÉ de Crépy (Nicolas-Joseph), seigneur de Mehon, né le 1er mars 1717, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 décembre 1740. Il avait acheté vingt-neuf mille livres la charge laissée vacante par le décès du conseiller Louis-Simon Daniel, et devint conseiller à la cour souveraine de Nancy, vers 1745. Il participa à l'arrêt rendu par cette cour, vers 1765, entre Drouas de Boussey, évêque de Toul, et les chanoines réguliers de Notre-Dame en Lorraine, à qui ce prélat contestait la capacité de posséder des bénéfices séculiers. Les mémoires et les précis produits dans cette affaire ont été imprimés et forment trois volumes in-4°.

Armes : *D'azur à la fasce d'or, au lion de gueules brochant sur le tout, et accompagné de deux molettes d'argent mises en chef.* (Dom Pelletier.)

DORÉ de Mazières (Christophe), né à Milly, près d'Angers, vers 1634, appartenait à une famille distinguée. Un de ses frères était conseiller du roi, correcteur à la chambre des comptes de Paris, et sa sœur avait épousé le marquis de Brissoles. Christophe de Doré, après avoir été conseiller à la cour souveraine de Bresse, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 février 1662, et conseiller honoraire, le 8 juin 1689. Il avait épousé Françoise de Cochelin, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 9 janvier 1662.

DORIA Pamphili (Joseph), né à Rome, le 11 novembre 1751, archevêque de Salency, nonce du pape et du Saint-Siége apostolique en France, obtint du parlement de Metz, le 13 mars 1783, la permission de prendre possession du temporel de l'abbaye de Gorze, qui valait quarante-cinq mille livres de revenu : il ne comparut pas, et le serment fut prêté en son nom par M. Louis-Joseph de Chevreau, doyen de l'église abbatiale de Gorze. Comme abbé de Gorze, monseigneur Doria Pamphili était conseiller d'honneur né du parlement de Metz. Il devint cardinal en 1785, et fut le dernier abbé de ce riche monastère.

Armes : *Coupé d'or et d'argent à l'aigle d'azur languée et membrée de gueules, brochant sur le tout.*

DORUS (Paul), de l'université de Bourges, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 septembre 1648.

DORVAUX (Jean-Louis), de l'université de Nancy, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 juillet 1769.

Les Dorvaux sont d'une ancienne famille de Metz. En 1662, Toussaint Dorvaux, fils de Jean, épousa Madeleine Jeoffroy. De ce mariage na-

quirent plusieurs enfants. Toussaint Dorvaux épousa en secondes noces, en 1676, Louise Rousselot. Pierre Dorvaux, né vers 1671, fils de Toussaint Dorvaux et de Madeleine Jeoffroy, épousa, en 1697, Marie Dosquet, âgée de vingt-deux ans, fille de Jean Dosquet et de Marie Mathis. Dans le siècle dernier, un Dorvaux, de Metz, s'est distingué comme prédicateur. (Voir la *Biographie de la Moselle.*)

DOSQUET, famille existant déjà à Metz au milieu du XVII[e] siècle.

Étienne-Charles Dosquet, marchand magasinier à Metz, époux de Marie-Joseph Juriano, vivait en 1736. Il devint conseiller échevin de l'hôtel de ville de Metz, et laissa beaucoup d'enfants.

Antoine-Dominique-Jacques-Joseph Dosquet, de Tichémont, fut d'abord marchand banquier à Metz, lieutenant-colonel de la milice bourgeoise, et en 1765, conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz. Il obtint des lettres de secrétaire du roi honoraire, le 14 juin 1786. Il avait épousé dame Claude-Antoinette de Martinfort, fille de M. Jean-Baptiste de Martinfort, conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, et entr'autres J.-B.-Joseph Dosquet, chevalier de Saint-Louis, qui existe encore aujourd'hui. (Voir *Dutertre* et *Lanty.*)

Jean-Louis-Estienne-Dominique Dosquet, frère de Antoine-Dominique-Jacques-Joseph Dosquet, était, en 1765, directeur des vivres à Sarrelouis.

Sur la liste des gentilshommes de Metz, en 1789, pour l'élection des États généraux, on trouve le nom de Dosquet.

En 1824, un membre de cette famille, Charles Dosquet, était imprimeur à Metz.

Armes : *Écartelé 1 et 4 d'azur à trois croissants d'argent ; 2 et 3 d'argent à la croix engreslée de sable ; en abyme un écu de gueules au soutoir d'argent.*

DOUDEY de Saint-Maurice (Claude-Nicolas), avocat au parlement de Metz, puis conseiller du roi, contrôleur général des restes en la chambre des comptes de cette cour souveraine, avait épousé demoiselle Ursule Regnault. De ce mariage sont nés à Metz, sur la paroisse Saint-Victor : 1° Nicolas, le 18 août 1774 ; 2° Césaire, le 25 février 1777 ; 3° Honoré, le 16 mai 1778.

DOUJAT (Nicolas), reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 janvier 1638, ne fit que paraître en cette cour, car le 5 février suivant, il fut installé comme conseiller au parlement de Paris. Ce fut Nicolas Doujat qui fut chargé par cette cour d'informer sur l'assassinat simulé de Joli, pendant les troubles de la Fronde.

Jean-Charles Doujat, né à Paris, le 7 mai 1653, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 septembre 1680. Il devint conseiller au grand conseil en 1686, puis intendant et maitre des requêtes en 1701. Ce magistrat, d'un grand mérite, mourut à Paris, le 9 mai 1726, à l'âge de soixante-treize ans.

Armes : *D'azur au griffon rampant et couronné d'or.* (Chevillard, Lainé.)

DOUMENGIN (Jacques), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 13 septembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a adressé un de ses acrostiches. Jacques Doumengin fut l'un des magistrats les plus instruits qui aient honoré le parlement de Metz ; ce fut lui qui prit la plus grande part à la confection du style et réglement pour la procédure, adopté par le parlement en 1634. Plusieurs fois il fut honoré, par sa compagnie, de missions importantes. Par arrêt du 20 juillet 1645, il fut député à Paris, pour s'opposer aux vexations commises envers la cour par M. de Ronsières, gouverneur de Toul, et par M. de La Vallée, son lieutenant. En 1656, Jacques Doumengin avait cessé ses fonctions de conseiller, car dans un acte de cette époque, il prend les titres suivants : « Jacques Doumengin, baron de Conflans, Treçon, Vatry, sieur de Germinon, cy-devant conseiller au parlement de Metz. » Il mourut en 1657.

Jacques Doumengin, fils du précédent, fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juillet 1640, et conseiller en cette cour souveraine, le 20 juillet 1641. Il fut remplacé en 1656 par Remy de Paris. Il devint conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris, et il remplissait ces fonctions quand il mourut en cette ville, le 29 novembre 1691. Sa fille Élisabeth, mourut en 1736. (Voir le *Mercure de France*, août 1736, p. 1924 et 1925.)

DOYEN (Dominique), né le 19 août 1651, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 février 1673, lieu-

tenant gruyer des bois de l'abbaye de Moyen-Moutier, le 27 juillet 1693, et conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 17 août 1704. Il fut, en 1719, remplacé dans ces dernières fonctions.

Une famille lorraine portait le nom de Doyen. (Voir Dom Pelletier.)

DOYEN (Robert), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 août 1683, et lieutenant général civil et criminel au bailliage de Mouzon, le 4 janvier 1685.

DOYOT (Claude) était, en 1719, conseiller du roi, receveur de la ville de Toul. Nous ignorons si c'est le même que Jean-Claude Doyot, vivant en 1730, et se qualifiant : *écuyer, conseiller secrétaire du roi.*

En 1722, Charles Doyot de Choley, écuyer, conseiller du roi, maison, couronne de France et de ses finances, était économe général du clergé de France et demeurait à Paris.

DREUX (Jean-Ignace), né le 20 mars 1734, abbé de Neubourg, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique au conseil souverain d'Alsace, le 7 mars 1778.

DREUX d'Aubray (......) père et victime de la fameuse empoisonneuse de Brinvilliers, fut l'un des commissaires nommés pour l'établissement du parlement de Metz, en 1633, et pour y remplir par commission la charge de président. (Premier volume, p. 25, 26 et 43.) son portrait a été gravé par le célèbre Robert Nanteuil.

DROSMENIL d'Hallancourt (Charles-François), évêque de Verdun, fut reçu avec beaucoup de solennité, conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 8 juin 1724.

Armes : *D'argent à la bande de sable, accôtée de deux filets de même.*

DROUAS de Boussey (Claude), né dans le diocèse d'Autun, en 1713, fut intronisé le 90e évêque de Toul, le 5 juin 1754, et fut reçu avec solennité, le 28 avril 1755, conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz. Ce prélat dont la mémoire sera toujours en vénération dans le ressort de son ancien évêché, employa toute sa fortune à des fondations utiles. Le parlement de Metz ne fut pas favorable à ses vues pour l'établissement d'une maison de refuge destinée aux prêtres infirmes du diocèse de Toul. (Premier volume p. 437.) Mais cette cour souveraine enregistra sans difficulté les lettres patentes qui autorisaient l'établissement du collége de Saint-Claude, dans la ville de Toul. Ce collége, fondé par Claude Drouas de Boussey, fut ouvert le 2 novembre 1769, et acquit bientôt une célébrité européenne. Le fameux abbé Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, a été supérieur de cet établissement qui compte parmi ses élèves l'abbé Louis, ancien ministre des finances, François de Neufchâteau, l'amiral de Rigny, les Gouvion Saint-Cyr et beaucoup d'autres illustres lorrains. Monseigneur Claude Drouas de Boussey mourut à Toul, le 21 octobre 1773. Son portrait en pied se trouve à l'hôtel de ville de Toul et un de ses portraits mi-corps, se voit dans la magnifique cathédrale de cette ville.

Thouvenin, de Toul, dont le témoignage ne peut être suspect, a fait dans les termes suivants l'éloge de ce digne évêque : « Claude Drouas, » né en Bourgogne, d'abord grand vicaire de » Sens, depuis évêque de Toul, prédécesseur » de M. de Champorcin, instruit, éloquent, » frugal, plein de zèle pour la religion et le bien » public ; vertus qu'il obscurcit par la roideur » des moyens qu'il employait à bien faire, et » par l'excès même de ces vertus qui l'égara » quelquefois. Il ne faisait pas de compliment, » mais il aimait son peuple : il n'offrait pas ses » services, il en rendait : il invitait rarement à » dîner, mais les parasites seuls y perdaient : » son économie qu'on trouvait excessive a pro- » curé au public et à ses successeurs nombre » d'établissements grands et utiles. Il a fait » construire une partie du palais épiscopal de » Toul, commencé par son prédécesseur, M. Bé- » gon ; il a fait bâtir entièrement la maison de » Mozelly. Il a bâti et doté un grand collége, il » en a été le législateur ; il y a fondé de bonnes » études et plusieurs bourses gratuites en faveur » des pauvres familles ; il a bâti des charités et » fondé des sœurs d'école dans tous les villages » de ses domaines ; les pauvres sont ses héritiers ; » il leur a laissé, par sa mort, un legs considé- » rable malheureusement absorbé en grande » partie par les procès suscités à l'abbé Drouas,

» son frère, et exécuteur testamentaire, par » M. de Champorcin, au sujet des réparations » des bâtiments de l'évêché qu'il avait si consi- » dérablement améliorés. » (Note du poème manuscrit intitulé *La Croisade*, troisième volume, voir Thoúvenin.)

La famille Drouas de Boussey habite encore la Bourgogne.

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance d'argent*; *au chef d'or chargé de trois molettes de sable.*

DROUET (......), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 septembre 1674.

Une famille lorraine portait ce nom. (Voir Dom Pelletier.)

DROUIN (Maurice-François), âgé de quarante-cinq ans, était, en 1732, notaire royal et greffier du bailliage de Sarrelouis.

DROUIN de Sonnem (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 juin 1682.

DROUOT (Louis), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 décembre 1663.

Nicolas-Gabriel Drouot, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mars 1693.

François Drouot, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 décembre 1695.

Une famille lorraine portait le nom de Drouot. (Dom Pelletier.)

DROUVILLE (Pierre-Dieudonné), était avocat au parlement de Metz, quand le traité de Riswick, en 1697, restitua la Lorrraine au duc Léopold. Drouville, en bon patriote lorrain, quitta le barreau messin où il exerçait avec avantage et distinction, et alla se fixer à Nancy, afin de consacrer ses talents au service de Léopold. Ce prince nomma Drouville substitut de son procureur général en sa cour souveraine de Lorraine et Barrois, et l'anoblit par des lettres données à Lunéville, le 1er juillet 1710, » en considération » de son érudition et de sa capacité dans les » affaires du barreau et de son attachement » pour les ducs. »

Pierre-Dieudonné Drouville avait épousé Jeanne Doré. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 25 novembre 1695, un fils qui fut nommé Nicolas Dieudonné.

Armes: *D'azur à trois lampes d'argent, allumées de gueules.* (Dom Pelletier.)

DUBALAY (Pierre), fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 13 mars 1730, et décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 22 février 1734. Il fut remplacé par son fils qui suit; sa veuve, Madeleine Gobert, vivait encore en 1767.

Jean-Mathieu Dubalay, fils du précédent, était né le 24 mai 1714. Il fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 10 mai 1734, à l'âge de vingt-ans, et devint conseiller honoraire le 27 septembre 1761. L'année suivante, l'absence de plusieurs auditeurs de la chambre des comptes portait un préjudice considérable à l'expédition des affaires. Le parlement pria M. Jean-Mathieu Dubalay de reprendre les fonctions qu'il avait remplies avec distinction pendant vingt-sept-ans, et d'*accepter la part d'émoluments qui formait le fruit du travail.* M. Dubalay, appelé en la chambre du conseil, déféra à l'invitation honorable qui lui était faite et assura la cour qu'il tâcherait de justifier sa confiance. Mais il refusa les émoluments, en disant que la seule chose qui pouvait le flatter, c'était l'occasion de remplir des fonctions agréables à la chambre des comptes et utiles à ses confrères absents. Il avait épousé Marie-Antoinette de La Salle. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Pierre-Nicolas-Laurent, dont il va être parlé; 2° François-Dominique, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 octobre 1747; 3° Pierre-Nicolas, né sur la même paroisse, le 6 juin 1749; l'un de ces deux derniers devint chanoine de Saint-Thiébault de Metz et mourut en 1789, et l'autre devint visiteur général de l'ordre de Cluny, et prieur du Val-des-Moines; il mourut en 1819; 4° Anne, mariée à Alexandre-François de Fabert.

Pierre-Nicolas-Laurent Dubalay, né à Metz, le 21 avril 1746, était fils du conseiller auditeur des comptes Jean-Mathieu Dubalay et de Marie-Antoinette de La Salle. Lieutenant-colonel du régiment de Dauphiné, il s'est distingué dans la carrière des armes par son intrépidité et son courage, et mourut à Metz en 1805. (Voir la *Biographie* de M. Bégin.)

Pierre-Nicolas-Laurent Dubalay avait épousé demoiselle Susanne Le Duchat, et fut le père de Jean Dubalay qui hérita, en 1819, de la fortune délaissée par son oncle le prieur du Val-des-Moines, devint conseiller auditeur à la cour royale de Metz et quitta la magistrature pour se livrer à la culture des lettres. Jean Dubalay, marié à demoiselle Fanny de Salse, dont il n'a pas eu d'enfants, habite aujourd'hui Nancy.

Un Dubalay, avocat à Metz, conduit avec vingt autres prisonniers à l'Abbaye, lors des massacres de septembre, put s'échapper.

Nous ignorons si M. Dubalay, dont il va être parlé, était Pierre Dubalay, reçu conseiller auditeur des comptes en 1750, ou s'il appartenait à la famille de ce magistrat.

En 1728, la table de marbre de Metz eut à juger un procès important, ce que l'on appelait à cette époque *une grosse affaire*. Messieurs de Marigny, seigneurs du fief de ce nom, dans l'étendue de la haute justice appartenant à la célèbre abbaye d'Orval, et M. Dubalay, gentilhomme voisin, officier dans les armées du roi, avaient été tendre leurs filets dans des ruisseaux. Un garde-chasse et dix valets armés, ayant à leur tête un moine de l'abbaye d'Orval, vinrent pour enlever les filets, poursuivirent messieurs de Marigny et Dubalay pendant une demi lieue, et leur tirèrent cinq à six coups de fusil. L'un de ces messieurs de Marigny eut son justaucorps traversé d'une balle, l'autre eut également une de ses manches traversée. M. Dubalay fut plus malheureusement atteint: il eut le talon percé de part en part, et il en resta estropié. L'un de ces messieurs de Marigny fut si vivement impressionné de cet évènement, qu'il en mourut de chagrin. Le gruyer condamna les moines d'Orval à trois mille livres de dommages intérêts envers messieurs de Marigny et Dubalay et à cent cinquante livres de pension viagère pour ce dernier. Toutes les parties appelèrent de cette sentence devant la table de marbre de Metz. Les moines soutinrent que messieurs de Marigny n'avaient aucun droit de chasse ou de pêche dans l'endroit où ils avaient été surpris, et ils désavouèrent leur frère, leur garde-chasse et leurs valets, à raison des violences que ceux-ci avaient exercées. La table de marbre de Metz, par une sentence du 13 janvier 1728, condamna les religieux d'Orval à payer pour dommages intérêts cinq mille livres à M. Dubalay, et mille livres à M. de Marigny. Ils furent en outre condamnés aux frais. Ce procès leur coûta dix mille livres.

Armes: *D'azur au chevron d'argent accompagné de trois soucis de même.*

DUBOIS (Pierre-Alexis), né le 28 décembre 1690, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 janvier 1720. Il eut pour successeur, en 1723, Pierre Le Goullon d'Hauconcourt.

DUBOIS (.....), substitut du procureur fiscal général de l'évêché de Metz, au bailliage de Vic, fut au mois de novembre 1731, nommé par l'évêque Cambout du Coislin, procureur fiscal général de ce siége, en remplacement de Jacques Nicolas, décédé le 4 de ce mois. En 1735, le président au parlement de Metz, Daulnoy de Gontard, vendit à M. Dubois, moyennant trente mille livres, la charge de conseiller qu'il laissait vacante en cette cour souveraine. Le parlement de Metz ne voulut point l'admettre. Il était alors en querelle avec M. de Saint-Simon, évêque de Metz, et il repoussait un magistrat qui, en sa qualité de procureur général de l'évêché, avait donné des preuves de son attachement à ce prélat.

DUBOIS (Jean-François), seigneur de Hoéville, né le 11 mars 1678, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 13 décembre 1708. Il fut remplacé en 1717, par François-Claude Laurent. Jean-François Dubois et Élisabeth Dubois, sa sœur, vendirent en 1727, tous leurs droits dans la seigneurie de Hoéville et de Courbessaux.

Armes: *Tiercé en fasce, au premier de sinople, à la bande en devise d'argent accompagnée de cinq glands feuillés d'or, trois en chef et deux en pointe; au second, danché d'or et d'azur de huit pièces; au troisième, de gueules à l'écu d'or.* (Dom Pelletier.)

DUBOSQUET-GONTAULT ou Coultaut-Dubosquet (Louis-Hugues), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 mars 1768. Il a exercé au barreau messin, et devint ensuite conseiller du roi, son lieutenant particulier au siége des eaux et forêts de Metz. Il remplissait ces fonctions quand il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 27 janvier 1786, à l'âge de cinquante-deux ans. Il était l'époux de dame Marie-Claire Werneur.

DUBOYS de Farémont (Jacques), fut reçu

conseiller au parlement de Metz, le 15 juin 1669, et fut remplacé en 1675 par Charles-Denis de Bullion.

DUBOYS de Saran (Louis) était, vers 1760, directeur des fermes du roi à Metz. De son mariage avec Anne-Claude Joubert est né celui qui suit :

Nicolas-Louis Duboys de Saran était, en 1768, directeur des étapes de la généralité de Metz. De son mariage avec Marie-Thérèse Dubois naquit en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 octobre 1768, un fils qui fut nommé Marie-Louis.

DUBREUIL (Pierre), était, vers 1700, conseiller du roi, receveur et payeur des épices du parlement de Metz. Il avait épousé Marguerite Cagnard qui lui survécut, et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 septembre 1729, à l'âge de soixante-onze ans.

Armes : *De gueules au pal d'or chargé d'un trèfle de gueules.* (Enregistrement de 1709.)

DUBREUIL (Claude), écuyer, acheta au mois d'avril 1728, moyennant neuf mille cinq cents livres la charge de premier huissier audiencier au parlement de Metz, du sieur Jacques Chardin. Il avait cédé cette charge quand il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 mai 1768, à l'âge de soixante-treize ans. Une de ses filles avait épousé Charles Woirhaye, seigneur en partie de Chevalin, conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz.

DU BUAT (Estienne), seigneur de Jeandelaincourt, né le 20 janvier 1645, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 juillet 1690. Il devint chevalier des ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et obtint du roi en 1721, pour récompense de ses services, une pension de douze cents livres, sur l'abbaye de Saint-Evroux, diocèse de Rennes. Il mourut d'apoplexie à Metz, le 15 septembre 1732, après avoir, pendant plus de quarante années, été membre du parlement, et fut inhumé le 16 septembre dans le chœur de l'église Sainte-Ségolène, du côté de l'évangile. Il avait épousé Madeleine Andry, dont il eut plusieurs enfants, entre autres celui qui suit :

Charles-François-Augustin Du Buat, écuyer, seigneur de Coin, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 16 février 1708, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, en remplacement de son père, le 15 décembre 1732. Ce magistrat se distingua par son zèle pour la religion. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 19 mars 1768, et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Simplice. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 25 avril 1735, Marie-Françoise Willemin, fille de messire Charles Willemin de Coin, ancien conseiller au parlement de Metz, et de dame Madeleine de Turgis. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 24 avril 1736, un fils nommé Charles.

M. Du Buat, fils aîné du conseiller Étienne Du Buat, était capitaine au régiment de Penthièvre, quand en 1741, il épousa dans les environs de Charleville, mademoiselle de Fustemberg de Muchi, fille de condition, qui avait trente mille écus de bien échu.

Madame la marquise de Marguerie, qui habite Metz aujourd'hui, est fille de M. François Du Buat, chef de bataillon d'infanterie, et de demoiselle Anne de Fabert.

Armes des Du Buat : *D'or à un vol de sable mis en pal.*

Armes des Marguerie : *D'azur à trois marguerites de pré, feuillées et tigées d'argent.*

DUBUISSON de la Neuville (Jean-Baptiste), ancien conseiller à la cour souveraine de Bresse, fut nommé conseiller au parlement de Metz, par les lettres patentes du 18 novembre 1661. Mais il ne s'est pas fait recevoir, et il vendit sa charge moyennant quarante-cinq mille livres, à messire Louis Fremyn, baron de Moras, second président au parlement de Metz, qui l'acheta pour son fils.

DUBUT (Nicolas), avocat en parlement, vivant à Metz en 1790, avait épousé Nicole-Claudine Semellé, sœur de François-Antoine Semellé, receveur du grenier à sel de cette ville. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 février 1790, un fils qui fut nommé François-Antoine-Constant.

François-Antoine Semellé, receveur du grenier à sel, fut le père du baron Semellé, lieutenant-général des armées, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle.*

DUC (Emmanuel-Auguste), des comtes de Coconas, originaire du Piémont, chevalier, bri-

gadier général des armées du roi, inspecteur de cavalerie et des dragons de France, fut reçu conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 20 février 1694, en remplacement du comte Joseph de Gournay, tué à la bataille de Nerwinde. Emmanuel-Auguste Duc mourut à Toul, le 4 février 1713. Il signait : *Le chevalier Duc.*

Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 8 mars 1688, Marguerite-Françoise de Raigecourt, de l'une des plus anciennes familles messines. Elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 15 novembre 1741. Cette dame éminente par ses vertus était âgée de soixante-dix-huit ans. De ce mariage il ne resta que le fils qui suit :

Haut et puissant seigneur messire Charles-Marie comte Duc, seigneur de Port-sur-Seille, capitaine de cavalerie, épousa à Coin-sur-Seille, annexe de Cuvry, le 23 mars 1735, mademoiselle Françoise Dessalles, fille de feu haut et puissant seigneur messire François Dessalles, comte de Rorté, capitaine des gardes-du-corps de S. A. R. de Lorraine, et de haute et puissante dame madame Catherine-Louise, comtesse de Fiquelmont. Dans l'acte de décès de sa mère, en 1741, le comte Charles-Marie Duc est qualifié : » haut et puissant seigneur messire Charles-» Marie, comte de Gournay-Duc, des comtes » de Coconas, seigneur de Port-sur-Seille, cham-» bellan du roi de Pologne. »

Armes des Duc : *Bandé d'or et d'azur de six pièces.*

Armes des Raigecourt : *D'or à la tour de sable.*

Armes des Dessalles : *D'argent à la tour donjonnée de sable, sur un tertre de sinople.*

Armes des Fiquelmont : *D'or à trois pals de gueules abaissés, surmontés d'un loup passant de sable.*

DU CHEMIN (Henry), conseiller du roi, greffier en chef du conseil provincial de Luxembourg, en 1696, alors du ressort du parlement de Metz, portait : *D'or à une rose de gueules adextrée d'un annelet de sable ; coupé de gueules au cerf passant d'argent, parti d'argent au chevron d'azur senestré d'une levrette rampante de sable accolée d'argent et accompagnée de trois roses de gueules.*

DUCHESNE (David), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 août 1690.

DUCHESNE (Pierre), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 septembre 1712. Il exerça au bailliage de Sarrelouis et fut reçu substitut du procureur du roi en ce siége, le 23 février 1717. Il remplissait encore ces fonctions en 1724.

DUCHESNE (Nicolas), né vers 1663, fut reçu procureur au parlement de Metz, vers 1720, et mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 23 mai 1744, à l'âge de quatre-vingts ans environ. Au mois de septembre 1729, sa fille, qui avait épousé un nommé Michel, fils du grénetier du chapitre de la cathédrale de Metz, fut assassinée avec son mari, à Phalsbourg, par leur servante, qui s'empara de leur argent et se sauva.

DUCLOS (Alexandre) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1643.

DUCLOS (Samuel), conseiller, médecin ordinaire du roi, était, en 1678, médecin ordinaire de la cour du parlement de Metz. Il avait acheté, le 19 juin 1665, la seigneurie de Distroff et était probablement fils du célèbre médecin Samuël Duclos, né à Metz en 1589, de parents calvinistes et décédé vers 1650. Il laissa, de son mariage avec Marie Grandjambe, plusieurs enfants :

1° Samuël Duclos, qui suit ; 2° Jean Duclos, qui fut avocat au parlement de Metz, puis trésorier de France, et ne laissa qu'une fille ; 3° Esther Duclos, mariée à Charles Le Bachelé ; 4° Marie Duclos, mariée à François de Camas ; 5° enfin Susanne Duclos, mariée à Jean-Baptiste-Pantaléon Durand, conseiller au parlement de Metz.

Samuel Duclos, avocat au parlement de Metz, seigneur de Courcelle-Chaussy, s'était pourvu en 1675, d'une charge de conseiller au parlement de Metz ; il était protestant et ne fut pas reçu à cause de sa religion ; il avait épousé Louise Genet, dont il eut :

Frédéric-Charles-Louis Duclos, seigneur de Courcelle-Chaussy, qui n'eut que deux filles mariées : l'aînée, à Louis-François Legoux de Neuvry ; la cadette, à François de Blair.

Le 20 juin 1714, dans l'église Saint-Martin de Metz, Frédéric-Charles-Louis Duclos, fils de Samuël Duclos, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres, écuyer, seigneur de Courcelle, et de dame Louise Genet, abjura

la religion protestante. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 février 1766, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Assistèrent à son enterrement : 1° messire Louis-François Le Goux de Neuvry, écuyer, conseiller au parlement de Metz, seigneur d'Hadonville, Joinville, etc. ; 2° messire François de Blair, écuyer, seigneur de Courcelle-Chaussy, ses deux gendres.

Le savant médecin Samuël Duclos, décédé vers 1650, portait dans l'écu de ses armes : *Un chevron accompagné de deux grenades ouvertes en chef et d'un lévrier passant en pointe.*

Samuël Duclos l'aîné, avocat au parlement de Metz, en 1697, portait : *D'argent à une bande de sable.*

Doclos (Pierre), seigneur de Juvrécourt, commissaire des guerres à Vic, en 1696, portait : *D'or à cinq fusées de sable ; au chef d'azur chargé de trois besans d'argent.*

DUCLOS (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1692. Il épousa en cette ville, dans l'église Saint-Martin, le 29 octobre 1703, Madeleine Gabriel, fille de Claude Gabriel et de Nicole Chapelier.

DUFOUR (Antoine), né à Paris, au mois de mars 1625, était fils de noble homme François Dufour, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de dame Suzanne Rouillier. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 1[er] octobre 1655. Il exerça ces fonctions pendant huit ans environ, et il fut remplacé en 1663, par Charles Balthasar.

DUFRESNE (Jean), neveu du savant Charles Dufresne, dont le nom s'est effacé sous celui de Du Cange, fut d'abord conseiller au bailliage et siége présidial de Sedan, et fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 20 décembre 1687, et conseiller en titre en la même cour, le 13 septembre 1692. Il avait épousé Gabrielle Breton, sœur de François Breton, aussi conseiller aux comptes. Il mourut à Metz, le 26 mai 1709, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Croix, au premier pilier du chœur, derrière le banc de messieurs les échevins de la paroisse, au milieu de la famille Breton. Il avait légué aux enfants de son frère, David Dufresne, qui suit, une somme de douze cents livres, capital qu'il avait prêté au parlement de Metz, le 20 mars 1703.

David Dufresne, frère du précédent, naquit vers 1671, et devint, vers 1700, l'un des magistrats du bailliage de Sedan. Il remplissait en 1721, dans ce siége, les fonctions de président.

Armes : *D'or au frêne de sinople sur une terrasse de même.*

DUGAST (Michel) fut, en 1643, subrogé à M[e] Nicolas Melique, dans le traité de la finance provenant des offices des cinq bailliages et huit prévôtés, nouvellement créés dans le ressort du parlement de Metz. (Voir *Cornille.*)

DUHAN (Jacques), né vers 1681, fut nommé en 1708, membre du bailliage de Sedan ; il en faisait encore partie en 1721.

Une ancienne famille, originaire de la Lorraine, portait le nom de Duhan et avait pour armes : *Tiercé en fasce ; au 1 d'or à deux quinte feuilles de gueules ; au 2, de gueules à six losanges d'argent ; au 3, d'argent, à quatre merlettes de sable.* (Courcelle.)

DUJART (Dieudonné), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1684. Il exerça au bailliage de Sarrelouis et fut le père de Jean-Dieudonné Dujard, qui devint conseiller secrétaire des commandements et finances de Léopold, duc de Lorraine, et fut anobli par ce prince en 1736.

Armes : *D'azur à trois fasces d'or, à la bordure engrêlée et contre fascée de même.* (Dom Pelletier.)

DUJARDIN (Nicolas), commissaire ordinaire des guerres au département de Metz, décéda le 6 novembre 1655. (Voir premier volume, p. 60). Il avait épousé Anne Fabert, sœur du maréchal Fabert.

Armes : *D'argent à une corbeille de gueules, chargée de roses de même, tigées et feuillées de sinople.*

DUMARS de Vaudoncourt (Charles-François), né le 25 février 1726, était fils de François-Timoléon Dumars d'Origny, seigneur de Varisse, etc., et de dame Marie-Charlotte Oudin.

Charles-François Dumars de Vaudoncourt fut nommé chevalier d'honneur au bureau des finances de Metz, le 12 août 1754, et prêta serment entre les mains de M. de Montholon, premier président au parlement de cette ville.

DUMAS (Thiébault-Pierre), écuyer, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 31 juillet 1751. Il fut remplacé en 1775.

On trouve des Dumas en Lorraine. (Voir Dom Pelletier.)

DUMONT (Étienne), dit Chabanat-Dumont, né vers 1720, était fils de Me Étienne Chabanat-Dumont, maître-échevin royal de la ville de Sarrelouis, intéressé dans les fermes de Metz, et de dame Jeanne Prin. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 janvier 1740. Ce fut un des avocats les plus instruits et les plus éloquents du barreau messin. Sa carrière fut marquée par un des triomphes les plus éclatants, dans le procès intenté par M. de Monnier, premier président de la chambre de Dôle, contre sa fille unique qui, malgré son père, voulait épouser M. de Valdahon, fils de M. Le Bœuf de Valdahon, président à la même cour. L'intérêt qui s'attachait à ce procès porté, par suite d'évocation, devant le parlement de Metz, s'augmentait encore par le talent des défenseurs des parties et par la réputation brillante du premier avocat général Bertrand de Boucheporn, qui portait la parole dans cette affaire.

Me Pierre-Louis Rœderer plaidait pour M. de Monnier, qui se prétendait outragé. Me Pacquin de Rupigny défendait mademoiselle de Monnier, qui refusait d'obéir à la haine que son père portait au père de son fiancé, et Me Dumont était l'avocat de M. de Valdahon. Il tint la parole pendant onze audiences et captiva constamment l'attention de son auditoire, qui plus d'une fois fut vivement ému par son éloquence. Les conclusions de l'avocat général durèrent dix heures et furent favorables au système plaidé par Me Dumont. Le parlement, par son arrêt du 21 mars 1771, termina cette cause célèbre. M. de Monnier fut débouté de son opposition au mariage de sa fille, et condamné à soixante mille livres de dommages-intérêts envers M. de Valdahon et à tous les dépens. Le parlement prit en outre mademoiselle de Monnier sous sa protection, jusqu'à la célébration de son mariage, et ordonna que trois avocats, Mes Harvier, Laroche et Pacquin, rédigeraient les articles du contrat.

Peu de temps après avoir rendu cet arrêt, le parlement de Metz fut supprimé. Me Dumont vit avec douleur se fermer le théâtre de ses succès; il vit avec joie rétablir cette cour souveraine en 1775. Ce fut lui qui, le 30 septembre de cette année, se mit à la tête d'un grand nombre d'habitants de Metz, et alla au château de Frescaty, complimenter Me Pierre-Louis Rœderer sur le succès de ses démarches pour le rétablissement de la cour souveraine. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, T. IV, p. 51 et 52, a rapporté cette touchante allocution. Me Étienne Dumont ne se montra presque plus au barreau, et il mourut à Metz quelque temps après.

Me Dumont était membre de l'académie royale fondée à Metz, par le maréchal de Belle-Isle et il se distingua parmi les hommes éminents qui faisaient partie de cette savante société. Il a prononcé l'éloge de son illustre fondateur. Cet éloge qui n'a pas été imprimé que nous sachions, a été vainement cherché par nous dans les archives de cette ancienne académie. En qualité de bibliothécaire de cette société, il a prononcé un discours remarquable rapporté en partie par le *Journal de Metz* de 1768, et le 25 août 1769 il rendit compte du concours sur une question proposée par l'académie messine. Ce compte rendu a été imprimé sans nom d'imprimeur, sous ce titre : « *État de la Société royale, etc.*, » vingt-trois pages d'impression in-4°. Des discours prononcés par lui ont été rapportés dans le *Supplément des Affiches des Trois-Évêchés*, 14 septembre et 5 octobre 1775.

Me Étienne Dumont avait épousé, à l'âge de cinquante ans environ, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 1er juillet 1771, demoiselle Antoinette Bredt, âgée de cinquante ans, fille des défunts Conrard Bredt, changeur du roi, et de dame Barbe La Chaussée.

DUMOULIN (Jean-François), né vers 1670, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juillet 1692. Il a exercé avec distinction au barreau messin, et il mourut doyen des avocats du parlement, le 27 février 1740;

il fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin de Metz. Il avait épousé Anne-Lucie Gueissem, fille de Louis Gueissem, bourgeois de Metz et d'Anne-Luce François. Anne-Lucie Gueissem était décédée avant son mari, à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 avril 1728, à l'âge de cinquante-six ans. De ce mariage restèrent trois enfants : 1° Louis-François, né en 1707; 2° Charles, né en 1709; 3° une fille (voir *Lac de Montereau*). Chacun de ces trois enfants eut cinquante mille livres à la mort de son père.

Jean-François Dumoulin était le frère de Charles-Nicolas Dumoulin : il est né vers 1675, et fut un médecin distingué. Il mourut à Metz, le 10 février 1734, à l'âge de cinquante-sept ans. Son fils aîné avait épousé, en 1724, mademoiselle Dégoutin, qui eut une dot de vingt-cinq mille livres.

Nous ignorons si les Dumoulin, dont il vient d'être parlé, descendaient de Pierre Dumoulin, ministre de Charenton, théologien protestant, vivant à Metz de 1627 à 1669, ou de Pierre Dumoulin, né à Bordeaux vers 1641, qui épousa, à Metz, dans l'église Saint-Simplice, le 6 mai 1669, Anne Jacob, âgée de vingt-six ans.

Pierre Dumoulin, ministre de Charenton, avait pour armes : *Un écu chargé d'un mouton couché, la tête contournée ; au chef paré de trois étoiles.*

Antoine Dumoulin, seigneur d'Affléville, écuyer, vivant à Metz en 1696, et Charles, son frère, portaient : *D'argent à une croix ancrée, chargée en cœur d'une coquille d'or.*

DUPASQUIER, famille distinguée de la ville de Toul, qui dans les XVIe et XVIIe siècles a fourni plusieurs magistrats qui ont rempli des fonctions importantes dans cette cité. Les historiens du pays ne leur ont accordé que de légers souvenirs, et Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, a donné sur eux quelques courts renseignements qui ne sont pas toujours exacts. On suppléera par cette notice au silence qui a été gardé sur eux ; elle sera comme une modeste pierre élevée par des mains amies sur leur tombeau.

En 1570, un Regnault Dupasquier était maître-échevin de Toul. Il avait pour mère la fille de Jean Boileau, maître-échevin de cette ville en 1552. Ce Regnault Dupasquier fut probablement le père de Regnault Dupasquier qui, en 1588, fut nommé procureur général de la cité de Toul, en remplacement de son oncle maternel Rembervillers, de la famille d'Alphonse Rembervillers, lieutenant général de l'évêché de Metz, en 1624. (Voir *Rembervillers.*) Les fonctions de procureur général de la cité de Toul étaient importantes et constituaient l'une des premières dignités de la ville ; dans les grandes circonstances, il en était le représentant. Ce fut en sa qualité de procureur général que Regnault Dupasquier, deuxième du nom, fut, vers 1596, député de la ville de Toul à la diète impériale qui se tenait à Spire. Comme chargé de poursuivre la répression des délits et des crimes, le procureur général Regnault Dupasquier déployait un grand zèle, surtout dans les procédures instruites contre les sorciers. De longs réquisitoires écrits entièrement de sa main dans des procès de sortilèges, pendant les premières années du XVIIe siècle, attestent qu'il partageait la crédulité générale de cette époque et il n'épargnait pas la torture pour faire parler les prétendus sorciers. Son fils, Jean Dupasquier, qui écrivait des mémoires soixante ans plus tard était encore dans les mêmes sentiments. Regnault Dupasquier quitta ses fonctions de procureur général en 1618, et fut remplacé par son fils, Jean Dupasquier. Il vivait encore en 1635, et il prenait alors dans un acte le titre de docteur ès droits et de plus ancien avocat du bailliage, comté et principauté de Toul ; c'était la juridiction temporelle de l'évêque. Regnault Dupasquier avait épousé Barbe Voillot, d'une famille lorraine. (Voir Dom Pelletier, p. 832.) Il avait perdu sa femme, le 10 mai 1626, et il mourut le 10 septembre 1638. Dom Pelletier qui indique la date de sa mort, dit qu'à la qualité de procureur général de la cité de Toul, il joignait celle de président des grands jours de Commercy qu'il tint notamment en 1615. M. Dumont, dans son *Histoire de Commercy*, ne mentionne pas Regnault Dupasquier. Il avait, de son mariage avec Barbe Voillot, laissé plusieurs enfants dont il va être parlé.

Nicolas Dupasquier, fils de Regnault Dupasquier et de Barbe Voillot, naquit en 1588. Il devint chanoine et chantre de la cathédrale de Toul, et official général de l'évêché en 1635 ; il en fut aussi l'écolâtre.

Regnault Dupasquier, troisième du nom, dit *le jeune fils*, frère du précédent, fut avocat au parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Il décéda en cette ville sur la paroisse Saint-

Amand, le 3 janvier 1643, et fut enterré aux Pères dominicains. Regnault Dupasquier, le jeune fils, avait épousé mademoiselle Caillier, proche parente de M. François Caillier, grand archidiacre de la cathédrale de Toul. De ce mariage naquirent plusieurs enfants : 1° une fille, née à Toul, sur la paroisse Saint-Amand, en 1636; 2° Jacques, né sur la paroisse Saint-Jean de cette ville, en décembre 1639; 3° Jeanne, née sur la même paroisse, le 25 juillet 1642.

Jean Dupasquier, troisième fils du procureur général Regnault Dupasquier, deuxième du nom, et de Barbe Voillot, naquit à Toul, en 1691. Il succéda, en 1618, à son père, comme il a été dit plus haut, dans les fonctions de procureur général de la cité de Toul. En 1625, il harangua, au nom de cette ville, Nicolas-François, fils du comte de Vaudémont, faisant son entrée à Toul, comme évêque de ce diocèse. Ce fut encore lui qui, au mois de mars de l'année suivante, harangua le maréchal de Bassompierre, qui traversait Toul, en revenant de son ambassade en Suisse. Enfin lorsque le parlement de Metz vint en 1637, établir ses séances à Toul, ce fut encore Jean Dupasquier qui harangua les officiers de cette cour souveraine (premier volume, p. 71); et peu après l'installation de cette cour, il prêta serment devant elle en qualité d'avocat. Jean Dupasquier a laissé manuscrits des *Mémoires* sur sa ville natale et un *Traité des officialités de l'Évêché toulois*, restés inconnus au savant Dom Calmet. La bibliothèque royale de Paris en possède une copie complète. Le manuscrit de Paris, en y comprenant le *Traité des officialités* et plusieurs documents concernant la ville de Toul, forme un volume in-folio de 632 pages, et porte, sur le catalogue, le numéro S. E. 1914. Ces travaux renferment des renseignements curieux sur les juridictions civiles et ecclésiastiques et sur l'ancienne constitution politique de la ville et du diocèse de Toul. Cette cité jouissait autrefois d'une grande importance, comme l'un des siéges les plus anciens et les plus étendus de la chrétienté (voir *Desmichels*) et surtout comme ville impériale dépendant de l'empire germanique. Toul était avec Metz, Verdun et Cambrai, l'une des quatre villes impériales où l'on ne parlait pas la langue allemande. Ces quatre villes ne sont rentrées sous la domination française qu'aux XVIe et XVIIe siècles. Jean Dupasquier vivait dans la première partie du XVIIe siècle, précisément à l'époque de l'établissement du parlement de Metz, qui enleva à la ville de Toul comme à celles de Metz et de Verdun, les dernières traces de leur constitution républicaine. Il a fait connaître avec clarté comment les franchises municipales de Toul se conciliaient avec l'autorité puissante de ses évêques. Cette pondération du pouvoir épiscopal et du pouvoir démocratique avait été respectée d'abord par la France, quand, en 1552, Toul se mit sous la protection immédiate de Henri II, mais peu à peu, l'autorité française s'étendit et se consolida; enfin l'établissement du parlement de Metz, en 1633, fit disparaître complètement l'indépendance souveraine de la cité de Toul, et incorpora pour toujours cette ville à la France.

La ville de Toul ne possédait qu'un territoire très-restreint et une population peu nombreuse. Sous prétexte de droits de sauvegarde et de protection, elle était pressurée par ses puissants voisins les rois de France et les ducs de Lorraine et elle avait à lutter contre ses évêques qui, relevant seulement de l'empire, cherchaient continuellement à étendre leurs droits et leurs priviléges. Ce fut donc avec quelque empressement que la ville de Toul accepta la domination française, tandis que la ville de Metz qui possédait une population nombreuse, un territoire plus grand, d'immenses richesses accumulées par le commerce et l'industrie, et tout le pouvoir souverain, ne regarda pendant longtemps sa réunion à la France que comme un attentat à ses droits, comme la destruction malheureuse de ses franchises municipales et de ses institutions républicaines. Jean Dupasquier a, non sans regret, mais du moins sans colère, décrit cette époque remarquable de transition, pendant laquelle la ville de Toul est passée sous la domination de la France, et les détails qu'il a donnés sur les usages anciens sont retracés avec une simplicité qui en garantit l'exactitude. Les mémoires de Jean Dupasquier, remplis de particularités intéressantes et de documents précieux, doivent donc occuper à juste titre un rang honorable parmi nos chroniques locales. Dans un manuscrit de la bibliothèque des doyens de l'ancien chapitre de Saint-Gengoult de Toul, on appréciait en ces termes les *Mémoires* de Jean Dupasquier. « C'est un exposé très-bien « fait du gouvernement ancien et moderne de « la ville de Toul, de la juridiction temporelle « et spirituelle des évêques et du chapitre, de

» la forme ancienne d'élire le maître échevin, » les dix justiciers et les cinq enquerreurs, de » leurs jurisdictions, de leurs franchises, et de » celles des syndic, procureur général, rece- » veur et secrétaire, de la domination française » et de ses suites, de l'établissement du siége » royal et présidial, des bailliages de Toul, du » parlement de Metz, de sa translation à Toul, » des événements depuis 1641 (il fallait dire » 1618) jusqu'en 1658, des gabelles et droits » qui se levaient à Toul. »

Jean Dupasquier mourut dans sa ville natale, au mois de mai 1666, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait épousé Marie-Anne Bayon, sœur du secrétaire du chapitre de la cathédrale de Toul : il en eut plusieurs enfants. L'un d'eux, né à Toul, le 13 mai 1640, avait eu pour parrain messire Louis Frémyn, avocat général au parlement de Metz; un autre de ses enfants fut Alexis, dont il va être parlé.

Alexis Dupasquier fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu, le 6 octobre 1653, avocat au parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Peu de temps après, il succéda à son père Jean Dupasquier, en qualité de procureur général ou procureur syndic de la ville de Toul, fonctions qu'il exerçait encore en 1683. Nous ignorons l'époque de sa mort; nous présumons que celui qui suit était son fils.

François Dupasquier, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1689.

Dans le *Journal de Metz* pour 1768, on trouve qu'un Dupasquier était à la tête des avocats du bailliage de Toul à cette époque. Nous ignorons s'il descendait directement de Jean Dupasquier, l'auteur des *Mémoires*. Le nom de Dupasquier est éteint dans cette ville, mais il existe encore, dit-on, des descendants de cette famille par les femmes.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une montagne aussi d'or chargée de trèfles de sinople sans nombre.* Cimier : *Un dextrochère vêtu d'or, tenant un bouquet de trois trèfles de même.* (Dom Pelletier a mal blasonné les armes.)

Nous avons, avec l'aide d'un collaborateur instruit, recueilli, dans un manuscrit de 1032 pages in-4°, les *Œuvres de Jean Dupasquier*, les *Annales de Demange Bussy*, citain de Toul, faisant suite aux *Mémoires* de Dupasquier, et beaucoup d'autres documents inédits concernant cette ville. Ce manuscrit a été présenté à l'académie de Metz; il est encore en notre possession. (Voir *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1848-1849, p. 17 et 18.)

DUPASQUIER de la Forest (Michel), baron de Dommartin, comte de Fontenoy en Vosges, né à Dancevoir, dans le Bassigny vers 1614, devint colonel de dragons, commandeur de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, et titulaire de la commanderie de Provins en Bourgogne. Dans sa longue carrière militaire, il avait reçu plusieurs blessures graves et s'était trouvé à beaucoup de siéges et de batailles. Par brevet du 3 janvier 1660, il avait été nommé l'un des cent gentilshommes de l'ancienne bande ou première compagnie de la maison du roi. Louis XIV l'honorait de sa bienveillance et le nomma l'un des premiers chevaliers de Saint-Louis, à la création de l'ordre, quoiqu'il fut retiré du service depuis longtemps. Il mourut en 1698. Il avait épousé Marguerite Rollin de Maconcourt, dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, major du mestre de camp général des dragons, fut tué à la bataille de Steinkerque, en 1692.

D'après les traditions de cette famille, elle était originaire de la province de Franche-Comté, appartenant autrefois à l'Espagne, et un de ses membres avait servi dans l'armée espagnole, en qualité de sergent de bataille, grade équivalent à celui de colonel. Michel Dupasquier de la Forest, baron de Dommartin, obtint en France des lettres de noblesse à raison de ses services militaires; ces lettres datées du mois d'avril 1657, sont conçues dans les termes les plus honorables, et furent enregistrées le 12 mai suivant, au parlement de Metz, séant alors à Toul.

Messire Nicolas Dupasquier, baron de Dommartin, comte de Fontenoy, seigneur de Hayes, né le 2 novembre 1662, était fils de messire Michel Dupasquier de Dommartin et de Marguerite Rollin de Maconcourt, et devint lieutenant-colonel du mestre de camp général des dragons. Il fut reçu conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 23 juin 1699. Il décéda à Metz, le 27 mars 1731. Son corps, après avoir été présenté à l'église Saint-Victor, sa paroisse, fut conduit en celle des Carmes déchaussés, où il fut enterré. Messire Nicolas Dupasquier, baron de Dommartin avait épousé

Jeanne-Marie de Blair, fille de messire Armand de Blair, président à mortier au parlement de Metz. Elle décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, à l'âge de soixante-huit ans, le 30 juin 1746. De ce mariage étaient nés trois enfants: 1° messire François-Armand; 2° Anne-Marie-Pauline, qui épousa le président à mortier Jean-François-Pierre de Jouy; 3° Anne-Marie-Thérèse, qui épousa le conseiller Descartes.

Quelques années avant sa mort, messire Nicolas Dupasquier, baron de Dommartin, avait transmis sa charge de conseiller, chevalier d'honneur à son fils aîné, le baron François-Armand Dupasquier de Dommartin, qui fut reçu en cette qualité le 5 avril 1727. François-Armand Dupasquier de Dommartin mourut à Metz, le 19 novembre 1785, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et fut, selon ses intentions dernières, inhumé dans l'église Saint-Simplice. Il avait épousé mademoiselle Anne Masson, fille du conseiller de ce nom au parlement de Metz. Il en eut un fils en faveur de qui il se démit peu de temps avant sa mort, de sa charge de conseiller, chevalier d'honneur.

Charles-François Dupasquier de Fontenoy, né le 16 mars 1738, capitaine au régiment de Champagne et chevalier de Saint-Louis, fut reçu conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, en remplacement de son père, le 14 février 1776. Il mourut le 12 octobre 1821. Il avait eu deux frères et trois sœurs. Son frère aîné, Nicolas-Armand Dupasquier de Dommartin, capitaine au régiment de Champagne, puis au régiment d'Austrasie et chevalier de Saint-Louis, fut tué à la bataille de Gondelour, dans l'Inde, en 1783, et son frère puîné, Joachim-Angélique-Alexandre Dupasquier d'Hardémont, officier au régiment de Champagne, mourut le 1er juillet 1761, des suites d'une blessure qu'il avait reçue le 24 juillet 1760, dans la guerre de Hanovre. Sa sœur aînée épousa Jean-Baptiste-Ignace Chastel de Villemont, grand-maître des eaux et forêts du Clermontois, et trésorier général de la guerre. La seconde épousa, en 1760, Jean-Charles Morel, seigneur de Vitry-la-Ville; et la troisième avait épousé, en 1759, Antoine de Rouyn de Rogéville, seigneur de Vassincourt et de l'Isle, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Marsan.

Charles-François Dupasquier de Fontenoy, baron de Dommartin, avait épousé Thérèse-Cécile Pottier d'Ennery, dont il eut un fils, Michel-Ignace, qui suit, et une fille, Françoise-Cécile, mariée à Jacques-Philbert Couët de Lorry, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis.

Michel-Ignace Dupasquier de Fontenoy, baron de Dommartin, officier au service de France, fut une des premières victimes de la révolution, et mourut sur l'échafaud, en 1793, à l'âge de vingt-cinq ans; il avait épousé Marguerite-Madeleine de Blair, et laissa deux fils: Charles-Hippolyte Dupasquier de Dommartin, officier dans la Garde, mort à Vienne en 1809, et Amour-Alphonse, qui suit:

Amour-Alphonse Dupasquier, baron de Dommartin, officier dans les lanciers de la Garde royale, a épousé Hyacinthe de Blochausen, dont il a trois enfants: 1° Charles-François-Joseph Dupasquier de Dommartin, aujourd'hui capitaine commandant au deuxième régiment de dragons; 2° Hippolyte-Maximilien Dupasquier de Dommartin, et 3° Marie-Pauline-Hyacinthe Dupasquier de Dommartin, mariée en 1849, à Ludovic Raillardy de Prautois.

La famille Dupasquier de Dommartin qui, pendant près d'un siècle, a été investie de la haute dignité de conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, existe encore dans cette ville.

Armes des Dupasquier de Dommartin: *De gueules à une épée d'argent, emmanchée d'or et mise en pal, la pointe en haut; sur le tout, une fasce d'azur chargée de quatre étoiles d'or.*

Armes des Morel de Vitry-la-Ville: *D'argent au cornet de gueules, accompagné en chef d'une tête de maure de sable, ornée d'un bandeau d'argent.*

Armes des Chastel de Villemont: *D'azur à la croix ancrée d'argent, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.*

Armes des de Rouyn de Rogéville: *Tiercé en fasce, au premier de gueules à une jambe humaine d'argent mise en chevron couché; au second d'or à trois chevrons d'azur; au troisième d'argent à la bande de gueules, chargée de trois besans d'or.*

Armes des Blochausen: *Un écu coupé et parti en chef, au premier d'or à un lion de sable, la queue nouée et passée en sautoir, lampassé et armé de gueules; au deuxième d'azur à une couronne d'or et en pointe d'argent à un tilleul*

à trois montants de sinople accompagné de deux fleurs de lis de sable.

Armes des Raillardy de Prautois: *D'azur à trois têtes de léopard d'or posées deux en chef et une en pointe.*

DUPIN (Charles-François), né vers 1739, était fils de Claude-François Dupin, premier secrétaire de l'intendance des Trois-Évêchés, seigneur en partie de Chanville, et de dame Françoise-Angélique Palteau. (Voir *Palteau.*) Il était commis du trésorier de l'extraordinaire des guerres à Metz, quand il épousa, à l'âge de vingt-sept ans, dans l'église Saint-Victor de cette ville, le 10 février 1766, Charlotte Ruzier, âgée de vingt-trois ans, fille de Jean-François Ruzier, ancien conseiller au bailliage de Metz, avocat du roi au présidial de Sarrelouis, secrétaire interprète du parlement, et de défunte dame Marie-Thérèse Plicard. Charles-François Dupin fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 23 avril 1768. Il vivait encore en 1773, mais il avait à cette époque cessé d'être attaché à la chancellerie du parlement. De son mariage avec Charlotte Ruzier, étaient nés plusieurs enfants: 1° Charles-Jean-François-Marie Dupin, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 mars 1767. Il eut pour parrain Jean-François Ruzier, son grand-père maternel, et pour marraine dame Anne-Marguerite Dupin, femme de M. Charles-Joseph Beaudesson, ancien greffier en chef du bureau des finances de Metz; 2° Charlotte-Marie-Marguerite Dupin, née sur la même paroisse, le 9 février 1769.

Claude-Gabriel Dupin, frère du précédent, Charles-François Dupin, était en 1766, avocat au parlement de Paris, et en 1769, premier secrétaire de l'intendance de Metz, fonctions qu'il remplissait encore en 1787. Il avait épousé une sœur de M. Ethis de Corny, procureur du roi de la ville de Paris. De ce mariage est né à Metz, le 30 novembre 1767, le baron Claude-François-Étienne Dupin, qui fut préfet des Deux-Sèvres et conseiller maître en la chambre des comptes de Paris et à qui le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle.*

Armes du baron Dupin: *Coupé, au 1er parti d'azur à l'étoile d'argent, et de gueules au signe de baron préfet (mur crénelé surmonté d'une branche); au 2e d'argent à deux pommes de pin de sable posées en fasce, et surmontées d'un comble de gueules, chargé du signe de chevalier.* Comble, espèce de fasce. (Armorial de l'Empire.)

DUPLESSIS (Albert), écuyer, conseiller secrétaire du roi à la chancellerie du parlement et Jean-Baptiste Duplessis, né le 30 mai 1632, ancien avocat au parlement de Metz, puis procureur général au siége souverain de la table de marbre de cette ville, le 12 septembre 1689, et remplacé en 1717, portaient tous deux: *D'azur à une épée d'argent, la garde et la poignée d'or sommée d'une couronne de même: parti de sinople au chêne d'or, chargé de trois glands de même, et une levrette d'argent colletée de gueules, passante au pied du chêne, et une fleur de lis d'or, au canton senestre du chef.* (Voir *Plessis.*)

DUPLESSIS (Dominique-Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 janvier 1694.

DUPONT d'Aubenois (Léonard), né à Paris, le 28 avril 1636, était fils de messire Charles Dupont, sieur d'Aubenois, en son vivant avocat général au grand conseil, et de dame Marie Chouart. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 septembre 1659, et fut remplacé au mois de décembre de l'année suivante, par Charles Rolland. Il signait: *Dupont d'Aubenois.*

DUPRÉ (Jean), seigneur de Cossigny, reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 octobre 1633, fut remplacé au mois de juillet de l'année suivante par Jehan Catin de Vernault. Nous n'avons pu vérifier si c'est le même que Du Pré, mort maître des requêtes, dont la fille épousa Charles de Montchal, frère de M. de Montchal, suffragant du cardinal de La Valette, à l'archevêché de Toulouse.

Gobineau de Montluisant, dans sa *Royale Thémis*, monument élevé à la gloire des magistrats de la création du parlement de Metz, n'a pas compris Jean Dupré de Cossigny. On voit dans cet ouvrage, dont les acrostiches sont numérotés, que l'on passe du n° 52 au n° 56. Dupré de Cossigny, a-t-il été omis simplement parce qu'il ne faisait plus partie du parlement à l'époque de la publication du livre, ou bien avait-il démérité aux yeux de l'auteur pour ne pas avoir bien accueilli l'acrostiche qui lui était

destiné? c'est ce que nous ne savons pas. Gobineau de Montluisant se croyait poète, *genus irritabile vatum*. Du reste les écrivains en prose ne sont pas moins irritables. Antoine Sanderus, le savant auteur de *Flandria illustrata*, n'a pu omettre la description des châteaux dont les possesseurs n'avaient pas souscrit à son ouvrage. Mais dans les dessins qu'il a donné de ces châteaux, il a malicieusement indiqué la parcimonie des propriétaires: leurs cheminées ne fument pas. Où l'on voit une fumée abondante, tenez pour certain que le maître du château avait bien accueilli l'écrivain.

DUPRÉ DE GENESTE, famille originaire d'Agen, alliée à plusieurs maisons nobles de cette province, établie dans le Pays-Messin et avait pour armes, selon La Chesnaye des Bois: *D'azur au chevron d'or, à trois oursons ou genestes passants aussi d'or.* On voyait autrefois ces armes dans l'église Saint-Jean-Saint-Vit de la citadelle de Metz, sur l'épitaphe de François de Geneste, chevalier, qui avait servi sous Louis XIII et Louis XIV, comme lieutenant de roi à Angoulême, à Montpellier et à la citadelle de Metz, et qui était décédé dans cette citadelle, le 14 mars 1636. Son fils, messire Gabriel de Geneste, décéda aussi dans cette citadelle; seulement les oursons des armes étaient d'argent au lieu d'être d'or.

Jean Dupré de Geneste, né à Agen, receveur des domaines du roi, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 mars 1755, à l'âge de soixante-quatre ans. Il avait épousé Jeanne Jacquemin, de Vilosnes (Meuse), dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Jean-Baptiste-Nicolas-François Dupré de Geneste et Retonfey fut capitaine d'infanterie, au régiment de Montmorin. Il avait pour armes, selon La Chesnaye des Bois: *Écartelé aux 1 et 4, d'argent au pélican nourrissant ses petits d'azur; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent; aux 2 et 3 d'azur au chevron d'or, accompagné de trois oursons ou genestes passants d'or.*

Un autre enfant fut celui qui suit:

HENRI-MARIE DUPRÉ DE GENESTE, écuyer, fils de Jean Dupré de Geneste et de Jeanne Jacquemin de Vilosnes, naquit à Vilosnes vers 1717. Il était déjà receveur des domaines du roi à Metz, quand il fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 10 février 1761, comme licencié en droit de l'université de Bordeaux. Henri-Marie Dupré de Geneste fut un des membres les plus instruits de l'ancienne académie royale de Metz, dont il fut le secrétaire perpétuel. Il a laissé de nombreux manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque de cette ville. Il mourut en 1801. Il avait épousé Marie-Anne Gomé de la Grange. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Marie-Madeleine-Henriette, née à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 26 novembre 1762; 2° Laurent-Marie-Saturnin, né sur la même paroisse, le 29 octobre 1763. On peut consulter, sur les travaux de Henri-Marie Dupré de Geneste, la *Revue d'Austrasie*: 1° deuxième semestre 1841, p. 325, etc.; 2° janvier 1842, p. 33.

Le 26 juin 1848, mourut à Longeville-lès-Metz, à l'âge de soixante-seize ans, M. Henri-Marie Dupré de Retonfey, dernier fils de M. Jean-Baptiste-Nicolas-François Dupré de Geneste et de Retonfey, et de Jeanne Dilleny de Vévins. En lui s'éteignit la branche aînée des Dupré de Geneste. On voit son tombeau au cimetière de l'Est à Metz. Les armes qui y sont gravées sont celles-ci: *D'argent au pélican nourrissant ses petits d'azur; au chef d'azur chargé de trois molettes d'argent.*

Jeanne Jacquemin de Vilosnes, mère du savant numismate Henri-Marie Dupré de Geneste, avait pour armes, suivant la description qui en est donnée par ce même Henri-Marie: *D'argent à la fasce de gueules, chargée de trois jays en pieds du champ (aussi d'argent), et accompagnée de trois mains dextres deux en chef et une en pointe appaumées de gueules.* (Bibliothèque de Metz)

DUPUIS (FRANÇOIS), avocat au parlement de Paris, fut reçu garde des sacs des greffes du parlement de Metz, lors de la création de cette cour, en 1633. Sa charge consistait à recevoir en dépôt toutes les pièces de procédures et les productions tant au civil qu'au criminel, et à les remettre aux parties, selon qu'il appartenait.

DUPUY (FRANÇOIS ou FRANÇOIS-ANNE), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 19 mars 1685, devint avocat du roi au bailliage de Longwy.

DUQUESNOY (CHARLES-LOUIS), procureur du roi au bailliage de Briey, eut, de Jeanne Perrier, trois fils qui se sont distingués: 1° Adrien-Cyprien

Duquesnoy, né à Briey en 1759, fut député aux États généraux en 1789, et mourut en 1808; 2° Joseph Duquesnoy, avocat à Briey avant la révolution, et nommé recteur de l'académie de Metz en 1810, mourut en 1824; 3° Louis-Michel Duquesnoy, juge au bailliage de Briey avant la révolution, devint le doyen des conseillers à la cour royale de Metz, et mourut subitement en 1827. Son fils Augustin Duquesnoy, fut conseiller auditeur à la même cour, abandonna bientôt la carrière de la magistrature et se livra à l'industrie. Il fonda à Pépinville, près de Thionville, une verrerie qui n'a pas prospéré. (Voir *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, au mot *Duquesnoy*.)

DUQUESNOY (Clément-Joseph), avocat en 1776, fut attaché comme jurisconsulte aux tribunaux de Metz, en 1803, et se trouvait en 1815 au nombre des avocats de la cour royale de cette ville.

DURAND, famille originaire de Commercy, descendant par les femmes de l'ancienne famille Ricquechier, également de Commercy, a produit plusieurs hommes distingués et notamment un grand nombre de magistrats au parlement de Metz. Le nom de Durand était déjà connu au commencement du XVe siècle. En 1432, Robert de Sarrebruck, seigneur de Commercy, faisant la guerre à la cité messine, comptait parmi ses hommes d'armes Barre Durand (*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, T. V, p. 256.) Nous ne faisons toutefois que citer ce Barre Durand, la famille dont nous nous occupons ne faisant remonter son origine qu'à Pantaléon Durand, qui fut anobli en 1596, par les comtes de la Roche, damoiseaux de Commercy, et confirmé dans son anoblissement, en 1597, par Charles, duc de Lorraine.

Ce Pantaléon Durand, receveur des comtes de la Roche, fut père de Jehan Durand.

Jehan Durand, conseiller et secrétaire du prince Jean de Deux-Ponts, palatin du Rhin, négocia le mariage de ce prince avec Catherine de Rohan. Il avait épousé, en 1577, Marie de Taillefumyr, dont il eut entr'autres enfants: Pantaléon Durand, dont il sera parlé, et François Durand, avocat au parlement, qui épousa Marie Haraucourt, fille de Nicolas Haraucourt, prévôt de Commercy; de ce mariage est né: Charles Durand, seigneur de Valdeck, conseiller d'état de Charles IV, son procureur général en sa cour souveraine en 1669, puis président des grands jours de Commercy, qui eut pour fils:

François Durand de Valdeck, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1690, et Ignace Durand, capitaine d'une compagnie franche pour le service de France.

La famille Durand est aujourd'hui éteinte à Commercy, et les diverses branches de cette famille, actuellement existantes, descendent toutes de Pantaléon Durand, fils de Jehan Durand et de Marie de Taillefumyr.

Pantaléon Durand, né à Commercy, le 10 février 1608, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, et s'allia à l'une des familles les plus distinguées de cette ville, en épousant, en 1634, Barbe Foës, qui lui survécut. Elle mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 14 septembre 1707, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Pantaléon Durand, après avoir été l'un des échevins de la ville, décéda le 18 mai 1672; il avait eu de son mariage plusieurs enfants :

1° Philippe, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 8 avril 1637; 2° François, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 15 septembre 1645, qui devint chanoine de l'église collégiale de Saint-Thiébaut et fut, pendant quarante ans, curé de Saint-Martin: il mourut le 29 janvier 1715; 3° Jean-Baptiste Durand, qui suit ;

Jean-Baptiste Durand, écuyer, seigneur de Distroff, fils de Pantaléon Durand et de Barbe Foës, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 8 avril 1652. Il était avocat en parlement, l'un des échevins de la ville de Metz, et bailli de l'abbaye de Saint-Symphorien, quand, le 30 décembre 1679, dans l'église Saint-Martin de Metz, il fut parrain d'une cloche pour le village de Liéhon, dépendant aujourd'hui du canton de Verny (Moselle). Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er juillet 1681, fut remplacé par son fils François-Benoît Durand en 1709, devint conseiller honoraire, le 20 août de cette année, et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 5 avril 1715; il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Martin. Il avait, en 1678, épousé damoiselle Suzanne Duclos, fille de Samuel Duclos, conseiller et médecin ordinaire du roi, laquelle décéda à Metz, le 3 décembre 1728, à l'âge de soixante-huit ans. De ce mariage sont issus plusieurs en-

fants : messire Jean-Dominique-Pantaléon Durand, chanoine de la cathédrale de Metz, en 1728; François-Benoît Durand, dont il va être parlé; Jean-François Durand, dont il sera aussi parlé; enfin deux filles mariées, l'une à messire Antoine Andry, qui était en 1728 capitaine au régiment de Picardie; l'autre à messire Jacques de Brocas, écuyer, capitaine au régiment de Rochepier, dragon.

François-Benoît Durand de Distroff, écuyer, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 novembre 1685, était fils de Jean-Baptiste Durand et de Suzanne Duclos. Il était déjà avocat en 1707, et prenait à cette époque le nom de Durand de Stuckange, annexe du village de Distroff. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 juillet 1709, fut remplacé en 1740 par François-Michel Durand, son fils, et fut nommé conseiller honoraire, le 6 mars 1741. Il décéda au château de Distroff, le 2 décembre 1767, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait épousé, en 1711, damoiselle Marie-Thérèse de Launoy de Montagny, d'une famille qui habitait Guénetrange près de Thionville; elle décéda à Hombourg, le 20 novembre 1752, à l'âge de soixante-quatre ans. De ce mariage sont nés plusieurs enfants:

1° François-Michel Durand de Distroff, fils de François-Benoît Durand et de Marie-Thérèse de Launoy de Montagny, naquit à Metz, le 19 mars 1714. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 mai 1739 et conseiller en cette cour, le 5 septembre 1740. Il était fils, petit-fils et neveu de conseillers en cette cour souveraine, et la charge dont il fut pourvu avait été, depuis soixante ans, occupée successivement par son grand-père et par son père. Ce ne fut qu'en 1765 que cette charge, après avoir été pendant quatre-vingt-cinq ans dans la famille Durand, passa à Philippe-Auguste Goullet de Rugy. François-Michel Durand fut chargé de nombreuses missions diplomatiques, et dans ces fonctions délicates, il obtint les succès les plus éclatants. Nous renvoyons à cet égard aux biographies, et notamment à la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin. Il mourut au Ban-Saint-Martin, le 5 août 1778, sans laisser d'enfants, et ayant institué sa nièce, madame la baronne du Coëtlosquet, née Lasalle, sa légataire universelle. Conformément à ses désirs, son corps fut enterré dans l'église Saint-Simon de Metz, et son cœur déposé dans l'église de Distroff, près de Thionville, où l'on voit son épitaphe conçue en ces termes :

« D. O. M.
» Perenni memoriæ
» Francisci-Michaelis DURAND;
» Regis a secretioribus consiliis,
» Primum in supremo senatu Metensi consiliarius
» Moribus, ingenio justitia carus,
» Deinde missus
» Londinum, Hagam, Warsoviam, Viennam,
» Petroburgum
» Cum amplissima potestate minister regius,
» Acer juxta ac prudens,
» Pecuniæ publicæ et abstinens et parcus,
» Ea fide, diligentia, felicitate per triginta annos
» Commissa sibi negotia tractavit,
» Ut esset principibus externis acceptus, gratis-
» simus nostris.
» Quid de eo senserint
» Testantur scriptæ ad eum plurimæ a Ludovico XV
» litteræ,
» Benevolentiæ, existimationis, laudum que plenissimæ,
» Concessi ab eodem rege et a Ludovico XVI tituli,
» Promissa etiam sed morte prærepta honorifican-
» tissima legatio.
» Obiit.... anno reparatæ salutis 1778,
» Ætatis 64.
» Depositus est metis, in æde Sancti Simonis.
» Cor suum hoc in sacello condi mandavit,
» Ut quos vivens dilexerat eorum in medio
» In diem beatæ resurrectionis servaretur.
» Dominus Hyacinthus Durand
» Dilectissimo fratri posuit. »

2° Dominique-Hyacinthe Durand, né le 29 août 1718, grand vicaire du diocèse de Soissons, prieur d'Auneuil.

3° Laurent-Adolphe Durand de Crépy, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie au régiment de Chabriand, né le 7 février 1724, épousa Marie-Charlotte de Belchamps, et décéda à Metz en 1766, laissant pour fils François-Benoît-Charles-Pantaléon Durand, qui suit :

4° Louis-François-Benoît Durand, chevalier de Saint-Louis, seigneur d'Urville, lieutenant-colonel, major du régiment de la vieille marine, infanterie, mort en Corse, le 17 décembre 1768; il avait épousé demoiselle Durand d'Augny, sa cousine germaine, dont il n'eut pas d'enfants.

5° Marie-Thérèse Durand, née le 29 mai 1728, mariée à François de Lasalle, écuyer, seigneur de Willeauval, directeur général des vivres dans les provinces de Lorraine et des Trois-Évêchés, morte au ban Saint-Martin, le 28 décembre 1767. Leur fille unique, Charlotte-Eugénie de Lassalle, a épousé le 31 octobre 1781, Jean-Baptiste

Gilles, baron du Coëtlosquet, maréchal de camp sous Louis XVI.

François-Benoît-Charles-Pantaléon Durand, né à Metz, le 20 janvier 1765, était fils de Laurent-Alophe Durand, écuyer, seigneur de Crépy, capitaine de cavalerie, et de dame Marie-Susanne-Charlotte de Belchamps. Il était le petit-fils du conseiller au parlement François-Benoît Durand et de Marie-Thérèse de Launois de Montagny. Après avoir été page de Monsieur, frère du roi, et officier de dragons, François-Benoît-Charles-Pantaléon Durand fut reçu premier avocat général au parlement de Metz, le 4 décembre 1786. La suppression des cours souveraines, en 1790, vint interrompre sa carrière dans la magistrature, mais n'arrêta point son dévouement pour son pays. Il devint maire de Metz en l'an IX, commissaire du gouvernement près le conseil des prises, en 1800, chef de la vingt-deuxième conservation forestière en 1801, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1815. Il fut nommé député de Sarreguemines en 1823, créé officier de la Légion-d'Honneur en 1825, et réélu député par le grand collége de la Moselle, en 1827. Cet homme de bien, chargé d'années et entouré de l'estime générale, vit encore à Metz. Il avait épousé, en 1785, la fille unique de M. Pierre-Philippe-Clément Lançon, procureur général au parlement de Metz. De ce mariage sont issus: 1° Pierre-Philippe-Clément Durand, receveur des finances à Béthune, qui a épousé demoiselle Antonia Tempié : il a été autorisé, par ordonnance royale du 4 novembre 1817, à ajouter à son nom celui de Lançon qui était le nom de sa mère; 2° Louis Durand, ancien major d'infanterie qui a épousé demoiselle Clémentine Ancillon; 3° François Durand, ancien garde-du-corps de Louis XVIII, agronome près de Lignères dans le Berry, qui a épousé demoiselle Marie-Thérèse-Christine de Laubrussel; 4° Victor Durand, qui a épousé demoiselle Catherine-Marie-Louise Gérardin; 5° enfin Catherine-Delphine, qui a épousé le colonel d'artillerie Jean-Pierre-Paul, baron de Bonafos de la Tour.

Jean-François-Louis Durand, écuyer, seigneur d'Augny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 mai 1693, était le second fils du conseiller Jean-Baptiste Durand et de Susanne Duclos. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 avril 1715, et conseiller en cette cour, le 9 juillet 1722. Décédé à Metz, le 26 septembre 1747, il fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Victor, sa paroisse. Il eut pour successeur au parlement Laurent-Charles Faure de Fayole. Jean-François-Louis Durand avait épousé, le 19 avril 1735, dans la chapelle d'Urville, annexe de Courcelles-Chaussy, damoiselle Nicole de Saint-Blaise, sœur de messire Michel de Saint-Blaise, écuyer, seigneur de Franclongchamp, conseiller au parlement de Metz. Elle décéda en cette ville sur la paroisse Saint-Victor, le 27 novembre 1778, à l'âge de soixante-onze ans. De ce mariage sont issus plusieurs enfants :

1° Paul-François Durand, seigneur de Villers-aux-Bois, major au régiment de Rouergue, lieutenant-colonel d'infanterie, né sur la paroisse Saint-Victor, le 6 février 1737, épousa en 1771, Antoinette Le Duchat, fille de Gédéon Le Duchat, ancien conseiller au parlement de Metz, et de Anne-Marie-Claude de Baignault. De ce mariage sont nés :

Charles Durand, lieutenant-colonel de cavalerie, qui épousa, en 1822, demoiselle Anne-Hortense de Tinseau; ils n'eurent qu'une fille, mariée en 1844, à M. Paul-Georgin de Mardigny, ingénieur des ponts-et-chaussées.

Paul Durand, chef d'escadron de cavalerie, qui épousa demoiselle Constance Charuel, fille d'un conseiller à la cour de Metz, dont il eut : M. Paul Durand, chef de bataillon du génie, marié à Paris à demoiselle Bergonnié, fille d'un conseiller à la cour de Paris; M. Eugène Durand, capitaine d'état-major, marié à Versailles, en 1848, à demoiselle Pelletier, fille du lieutenant-général de ce nom; demoiselle Anna Durand, mariée à Metz à M. Philippe-Hyacinthe, baron de Saint-Vincent, président du tribunal de Charleville.

François Durand, inspecteur des eaux et forêts, marié à demoiselle Françoise-Thérèse Dorival-Duhouleux dont il a eu : M. Ernest Durand, inspecteur des eaux et forêts à Briey; M. Gaston Durand, capitaine du génie à Arras, marié à demoiselle Célestine de Montagnac; demoiselle Bathilde Durand, mariée à Metz, à M. Léon, vicomte du Coëtlosquet, ancien capitaine de cavalerie.

2° Charles Durand d'Aunoux, né le 15 juin 1738. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 mars 1762, et épousa, en 1772, Agathe-Rose de Jobal, fille de messire Étienne-Louis de Jobal, président à mortier au parlement, et de dame Claude-Françoise Masson.

Charles Durand d'Aunoux laissa, de son mariage : Louis Durand d'Aunoux, lieutenant-colonel de cavalerie, marié à demoiselle Adèle de Larminat; demoiselle Nicole Durand, mariée à M. Ancillon, conseiller au parlement de Metz, père de MM. Charles et Jules Ancillon, dont il a été parlé à l'article *Ancillon*; et de demoiselle Clémentine Ancillon, mariée à M. Louis Durand, comme il a été dit plus haut; enfin, demoiselle Caroline Durand, mariée à M. Legoux de Neuvry.

3° François-Benoît Durand de Sorbey, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, dernier fils du conseiller Jean-François-Louis Durand et de dame Nicole de Saint-Blaise, épousa une demoiselle Besser de Charly, dont il a laissé deux filles : Marguerite Durand, née à Metz, le 7 mai 1781, mariée à M. Louis-Marie-Prosper-Cyrile Augeron de la Tanchère, morte sans enfants; Monique Durand, mariée à Metz, le 7 janvier 1811, à M. Louis Huyn de Vernéville, officier de cavalerie.

Armes des Durand : *D'or à quatre pals de sable; au chef danché de quatre pièces d'or sur cinq d'azur.* (Dom Pelletier.)

Armes des Bonafos de La Tour : *D'azur à la bande d'argent accompagnée à senestre de trois besans d'argent posés en bande et en pointe d'une tour d'argent surmontée d'une étoile de même.*

Armes des Saint-Vincent : *D'azur au lion d'or.* (Caumartin.)

Armes des Dorival-Duhouleux : *De.... à la fasce de... chargée de trois étoiles de... surmontée d'un soleil de...*

Armes des Montagnac : *De sable au sautoir d'argent cantonné de quatre molettes de même.*

Durand (Louis), écuyer, seigneur de Silly, à Metz, en 1700, portait : *De gueules à un léopard contourné d'argent tranché d'or, à une fasce d'azur brochant sur le tout.*

DURBAN (Jean-Baptiste), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 janvier 1679.

DURBAN (Claude), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 18 septembre 1723, fut nommé président juge des traites foraines, à Mouzon, le 27 mars 1727.

Armes : *D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux roseaux de sinople, posés dans le sens du chevron et en pointe d'un turban de même.*

DURET (Charles), deuxième du nom, chevalier, seigneur de Chevry, était fils de Charles Duret, premier du nom, seigneur de Chevry, conseiller d'état, contrôleur général des finances et président de la chambre des comptes de Paris, depuis le 8 janvier 1610, jusqu'au 21 juillet 1637, et sur lequel Tallemant des Réaux s'est tant égayé dans ses *Historiettes*. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 mai 1634. Gobineau de Montluisant lui a dédié le quarante-huitième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Charles Duret, deuxième du nom, cessa de faire partie du parlement de Metz, en 1637, pour succéder à son père dans la charge de président en la chambre des comptes de Paris, et il devint secrétaire et commandeur des ordres du roi. Il fut remplacé au parlement de Metz, en 1638, par Charles Racyne.

Charles Duret de Chevry, troisième du nom, chevalier, seigneur de la Haute-Bévoye, près Metz, avocat en parlement, était fils du précédent et de dame Magdeleine Gobelin. Il était né au village d'Hièvre, près Paris, le 25 août 1633. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 juillet 1658, et devint président à mortier en cette cour, le 8 avril 1682. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 avril 1686, et fut inhumé le 6 de ce mois, dans l'église des Carmes anciens. Il avait épousé Denyse-Catherine de Villé, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Marie-Magdeleine, qui fut baptisée dans l'église Sainte-Ségolène de Metz, le 17 août 1670. Messire Charles Duret de Chevry, deuxième du nom, n'étant encore que conseiller au parlement de Metz, habitait en 1680, le château de la Haute-Bévoye, et était seigneur en partie de Vercly, dont ce château dépendait. (Voir *Chautant*). Sa veuve vivait encore en 1693; elle signait : *de Villé de Chevry*, et son cachet portait : *Un écu parti au premier des armes de son mari, et au second de ses armes*. L'écu était surmonté d'une couronne de comte.

En 1700, Marie-Élisabeth Duret de Chevry, fille de François Duret, chevalier, seigneur de Chevry et de Villeneuve, président en la chambre des comptes de Paris, lequel était peut-être fils de Charles Duret, troisième du nom, épousa

Antoine-François de la Trémouille, duc de Noirmoutiers, né aveugle. (Courcelles.)

Charles Duret de Chevry, premier du nom, contrôleur général des finances et président de la chambre des comptes, ne prétendait pas à une origine illustre, si l'on s'en rapporte à Tallemant des Réaux, qui raconte l'anecdote suivante : « Je ne sais quel flatteur lui apporta » une généalogie où il le faisait descendre d'un » certain Duretius, qu'il avait trouvé du temps » de Philippe-Auguste. *Mon ami*, lui dit le pré- » sident, *j'ai de meilleurs parents que lui,* » *mon père et mon grand-père étaient méde-* » *cins, et par-delà je n'y vois goutte. Si je te* » *trouve jamais céans, je te ferai étriller de* » *sorte que tu ne t'aviseras de ta vie de faire* » *des flatteries comme celle-là, pour qu'il t'en* » *souvienne.* »

En effet, Charles Duret, premier du nom, était fils de Jean Duret, qui fut un célèbre médecin, docteur régent de la faculté de médecine de Paris et petit-fils de Louis Duret, né en 1527, de parents pauvres, qui acquit beaucoup d'instruction et devint lecteur du roi.

Armes des Duret de Chevry : *D'azur à trois diamants taillés en losange d'argent enchassés d'or, 2 et 1, à un souci d'or mis en cœur, feuillé de même.*

Armes de Denyse-Catherine de Villé : *Chevron accompagné en chef de deux larmes et d'un cœur en pointe.*

On peut consulter *Tallemant des Réaux*, seconde édition, 1840, T. I, p. 148 ; T. II, p. 28, 29 et 59 ; T. V, p. 101 et 232 ; T. VI, p. 142 ; T. VII, p. 231.

DURETS (Jean-Albert), entrepreneur général de la fourniture des armes à Maubeuge, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 9 mars 1729, et obtint des lettres d'honneur, le 18 juin 1751.

DUREY, ancienne famille de Bourgogne, qui a fourni plusieurs magistrats au parlement de Metz.

Jean-Baptiste Durey de Vieuxcourt, marquis de Meinières, seigneur de Bourneville, né le 15 juin 1665, fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 27 septembre 1708, et fut remplacé dans ces fonctions en 1711, par Charles Ponthon. Il devint maître des requêtes et président au grand conseil. Il avait épousé Louise Le Gendre ; Marie-Louise-Adelaïde Durey de Vieuxcourt, leur fille, épousa, en 1726, Étienne-Claude d'Aligre, président à mortier au parlement de Paris. Jean-Baptiste Durey de Vieuxcourt était frère d'Estienne Durey, qui prit, en 1696, le nom de Brunet de Montforand, et devint conseiller au parlement de Metz. (Voir *Brunet de Montforand.*)

Jacques-Bernard Durey de Noinville, né à Dijon, le 3 décembre 1683, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 mai 1721, et fut remplacé dans ces fonctions, en 1727, par Nicolas-Anne Robin de Saint-Challier. Il devint maître des requêtes, le 5 juillet 1726, et président au grand conseil, le 1er février 1731. Il mourut à Paris, le 20 juillet 1768, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était à cette époque le seul associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit l'*Histoire du Théâtre de l'Académie royale de musique*, qui a été imprimée plusieurs fois, et des *Recherches sur les Fleurs de lis et sur les familles qui avaient le droit de les porter dans leurs armes*. Elles ont été imprimées à la suite du *Dictionnaire héraldique* de La Chesnaye des Bois. Il a laissé plusieurs manuscrits in-folio, contenant des *Mémoires sur les traités et ambassades à La Porte.*

Jacques-Bernard Durey de Noinville portait les armes suivantes : *Écartelé, aux 1 et 4, d'or semé de fleurs de lis et de tours d'azur en nombre égal*, qui est Simiane ; *aux 2 et 3, d'azur à trois gerbes d'or,* qui est Du Blé ; *et sur le tout, de sable au rocher d'argent de six coupeaux, surmonté d'une croisette de même*, qui est Durey.

DURIEUX de Beaurepaire (Jean-Baptiste-Nicolas-Auguste), conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de la cour des monnaies de Lyon, fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 25 novembre 1776, et obtint des lettres d'honneur le 19 juin 1788.

DUTERTRE de Bazancourt (Charles), né à Bar-le-Duc, le 25 août 1693, soutint sa thèse de philosophie, au collége des Pères Jésuites de Rheims, le 29 juillet 1711, à l'âge de dix-huit ans. Cette thèse, dont Léopold, duc de Lorraine, avait daigné accepter la dédicace, fut soutenue avec une grande solennité. Le marquis de Litta, l'un des chambellans de S. A. R., y

assista comme représentant de son souverain. Après avoir été conseiller auditeur des comptes du duc de Lorraine et exercé les fonctions de lieutenant particulier au bailliage de Bar, il se présenta au parlement de Metz pour se faire recevoir dans une charge de conseiller dont il s'était pourvu. Le procureur général Charles Le Goullon de Champel s'opposa à sa réception, *attendu qu'il n'était pas immatriculé en France*. L'impétrant dut se pourvoir alors de lettres patentes de naturalisation qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 23 avril 1723, et le 3 mai suivant, il fut reçu en qualité de conseiller. Il décéda le 27 octobre 1747, et fut remplacé par son fils qui suit :

Antoine-Louis Dutertre, chevalier, seigneur de Sallemagne, né le 12 mai 1721, fut reçu conseiller au parlement de Metz, en remplacement de son père, le 27 novembre 1747, et président à mortier en cette cour, le 20 juillet 1749. Le président Dutertre montra un caractère ferme et indépendant, lors du procès intenté à un garde-magasin des fourrages, pour fausse mesure. (1er volume, p. 507, etc.) Lorsque cette affaire fut terminée, le parlement et M. Chifflet d'Orchamps, son premier président, demandèrent qu'une indemnité ou une gratification fut accordée au président Dutertre et aux autres magistrats qui avaient été mandés à Paris, pour rendre compte de leur conduite dans cette affaire. La cour avait fait valoir que ces magistrats avaient été appelés par le roi et n'avaient pas été des députés envoyés et choisis par elle ; que ce n'était pas à elle par conséquent à les indemniser : le ministère refusa. Cependant quelque temps après, le roi accorda des pensions aux présidents Étienne-Philibert Goussaud et Antoine-Louis Dutertre. On voulait sans doute faire oublier à la cour les mauvais procédés qu'on avait eus avec elle, mais on ne voulait pas en convenir. Dans sa lettre du 23 janvier 1782, M. Hue de Miroménil, secrétaire d'état, avait bien soin de dire que les pensions accordées à ces deux magistrats n'avaient aucun rapport à la députation ordonnée par le roi pour l'affaire de la fausse mesure. Antoine-Louis Dutertre était le doyen des présidents du parlement de Metz, quand il mourut le 26 avril 1789, dans son château de Sallemagne, près de Bar-le-Duc.

Alexis-Charles Dutertre de Tronville, né à Bar-le-Duc, le 21 avril 1758, était fils du précédent et de Marguerite-Jacqueline Morel de Richemont, fille du conseiller Daniel-Jean-François-Antoine Morel de Richemont. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 novembre 1783. Il épousa dans l'église Saint-Victor de Metz, le 13 août 1787, Jeanne-Charlotte-Sophie Dosquet, âgée de vingt-trois ans, fille de messire Antoine-Dominique-Jacques-Joseph Dosquet, écuyer, seigneur de Tichémont, conseiller secrétaire du roi honoraire, et de Madame Claude-Antoinette de Martinfort.

La famille Dutertre s'est éteinte dans la personne du conseiller Alexis-Charles Dutertre, qui n'a laissé qu'une fille mariée à M. Duboux de Crefcœur.

Armes : *Tiercé en fasce, au 1 d'or; au 2, échiqueté de sable et d'or de quatre traits; au 3e d'argent à un dextrochère vêtu de gueules, tenant une palme de sinople.* (Dom Pelletier.)

DUVAL (Jean), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 octobre 1669 et conseiller au bailliage de Toul, le 19 novembre 1677.

DUY (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 décembre 1653.

DYEL (Jacques), sieur de Mirosménil, ancien conseiller au parlement de Rouen, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, fut l'un des commissaires nommés pour l'établissement du parlement de Metz, en 1633, et pour y remplir par commission les fonctions de président.

Armes : *D'argent à un chevron de sable, chargé à la pointe d'une étoile d'or et accompagné de trois trèfles de sinople.*

E

EGON DE FURSTEMBERG (CHARLES), élu évêque de Metz, en 1662, était en cette qualité conseiller d'honneur du parlement de cette ville; mais il ne prit pas possession de son évêché. Son frère GUILLAUME EGON DE FURSTEMBERG, était conseiller d'honneur ecclésiastique de cette cour, en sa qualité d'abbé de Gorze, depuis 1661. Il aurait été aussi conseiller d'honneur à ce siége comme évêque de Metz, mais le pape n'agréa pas son élection à ce siége.

Les Furstemberg étaient, selon M. de Sismondi, des princes allemands vendus à la France.

Armes: *D'or à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur; à la bordure ondée d'argent et d'azur; l'aigle chargée d'un écusson écartelé aux 1 et 4 d'argent au gonfanon de gueules et aux 2 et 3 d'argent à la barre vivrée d'azur.* (La Chesnaye des Bois.)

ELMINGER ou HELMINGER (NICOLAS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1786.

Nicolas Elminger d'Angevillers, né le 12 juin 1762, avocat au parlement de Metz, fut reçu premier président au bureau des finances de cette ville, le 12 février 1787. Il fut nommé président du tribunal d'arrondissement de Thionville, le 23 février 1811, et devint, en 1828, président honoraire de ce siége et président du conseil d'arrondissement de Thionville.

La famille Elminger existe toujours à Thionville dans la personne de M. Elminger d'OEutrange, officier en retraite, et cousin germain du président Elminger, qui a plusieurs fils.

Cette famille porte: *D'azur à un casque d'or taré de front, traversé par derrière d'une plume à écrire d'argent posée en barre et accompagné aux 1er et 4e cantons de deux étoiles aussi d'or.*

ELVERT (MICHEL D'), seigneur de Bourscheidt et de Zillingen, naquit le 10 août 1693, et fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 6 avril 1719. Il fut remplacé en 1737.

Armes: *D'or à un arbre de sinople chargé d'un écusson d'argent à trois cœurs de gueules, et à un mouton de sable passant au pied de l'arbre, sur une terrasse de sinople.*

EMEROT (JEAN), lieutenant général au bailliage de Nomeny, en 1679, avait épousé Marie de Braconnier.

EMMERY (JEAN-LOUIS-CLAUDE), né à Metz, le 26 avril 1742, était, dit-on, d'une famille juive convertie. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 septembre 1760 et devint l'un des membres les plus distingués du barreau messin. Il obtint sous l'Empire, le titre de comte de Grosyeux et de membre du sénat. Il fut élevé à la dignité de pair de France, le 4 juin 1814, et mourut dans son château de Grosyeux, près Metz, le 15 juillet 1823. Il a laissé un fils qui a épousé une sœur de M. le vicomte de Cormenin, dont il n'a eu que deux filles. Nous renvoyons aux articles qui lui ont été consacrés dans la *Biographie de la Moselle*, T. II, p. 14, et T. IV, p. 516.

Armes: *Chevronné d'or et d'azur, à la bordure componée d'argent et de sable* (Lainé); ou *D'azur à trois chevrons d'or à la bordure componée de sable et d'argent de vingt compons.* Supports: *Deux lynx.*

LOUIS-MARIE EMMERY, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mars 1784. Il occupa sérieusement sa place au barreau. Il entra depuis dans l'intendance militaire. Il avait épousé N... Weiss, de Paris, dont il a eu plusieurs enfants. La *Biographie de la Moselle* ne l'a pas mentionné.

ENGELGEN D'AY (HENRI-GUILLAUME D'), né le 14 avril 1672, était fils de Jean d'Engelgen, écuyer, seigneur d'Ay, Trémery et Châtel-Saint-Blaise, et de dame Bonne-Catherine Odam. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu

avocat au parlement de Metz, le 5 février 1693, et devint avocat du roi au bailliage et siége présidial de cette ville. Il fut reçu conseiller au parlement, le 24 mai 1698, et décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 13 mai 1753, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait épousé Anne de Boucault et laissa pour unique héritière Bonne-Françoise d'Engelgen, qui épousa messire Louis-Laurent Dulau, seigneur deRéné de Bourgchemin. De ce mariage naquit un fils unique, Armand-Louis-Joseph, baron Dulau, demeurant en 1768, à Beaumont-le-Vicomte.

Balthasar d'Engelgen, frère de Henri-Guillaume d'Engelgen, était en 1721, conseiller du roi, lieutenant général d'épée au bailliage de Toul.

Une sœur des précédents avait, en 1692, épousé Jean-Michel Parisot, écuyer, lieutenant général au bailliage de Toul.

Armes : *D'azur à une fasce vivrée d'or, accompagnée de trois chérubins d'argent.*

ESMYET ou Esmyot (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 mai 1690.

Armes : *D'or au chevron d'azur chargé en pointe d'une fleur de lis d'argent, accompagné en chef de deux aigles de sable et en pointe d'une croix ancrée de gueules.* (La Chesnaye des Bois et Dom Pelletier.)

ESPIARD de Clamerey (Guy-Auguste), né à Saulieu (Côte-d'Or) *Sidolocum*, le 13 novembre 1666, était fils de Claude Espiard, seigneur de la Cour et de Clamerey, conseiller au parlement de Bourgogne et frère de M. Espiard de la Cour, conseiller au même parlement. Guy-Auguste Espiard de Clamerey fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 juillet 1693, et décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 25 février 1737, ne laissant qu'un fils unique, Claude-Antoine Espiard.

En 1749, des Espiard étaient encore conseillers au parlement de Dijon. Cette ancienne famille a fourni un jurisconsulte distingué, François-Bernard Espiard, auteur des *Remarques sur le Traité des successions de Lebrun* et deux ecclésiastiques, qui ont laissé quelques écrits.

Armes : *D'azur à trois épis de froment d'or, ardents de gueules.* Supports : *Deux génies de carnation.*

ESPINOY (René d'), chevalier, seigneur de Lonny, d'une ancienne famille originaire de la Flandre et établie en Champagne, naquit à Rethel et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 mai 1640. Il céda sa charge en 1645 à Bouvard de Fourqueux. Il avait épousé Marie Boutet, dont il eut une fille nommée Aimée, qui épousa Geoffroy-Dominique de Bragelongne, fils du premier président du parlement de Metz, et lui même conseiller en cette cour.

En 1725, vivait à Toul, Adrian d'Espinoy, tuteur des enfants de messire Pierre d'Espinoy et de Marie Ronguier.

Armes : *D'azur à trois besans d'or posés en bande.* Cimier : *Un demi-chien tanné.* Supports : *Deux licornes d'argent.*

ESSELIN (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 janvier 1690. (Voir *Bonneau.*)

Une demoiselle Ezelin ou Esselin, habitant Metz en 1699, portait : *D'azur à cinq annelets d'argent posés en sautoir, surmontés d'une étoile d'or.*

ESTIENNE (......), conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres à Toul, en 1648, lorsque le parlement de Metz siégeait en cette ville, portait dans l'écu de ses armes : *un chevron surmonté d'une couronne et accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'un souci tigé et feuillé.*

ESTIENNE (Philbert), seigneur d'Augny, fut conseiller au bailliage de Metz, lors de l'établissement de cette juridiction en 1642, et devint lieutenant général de ce siége. Il exerçait encore ces dernières fonctions en 1671. Il assista au contrat de cession de la jouissance des biens de la maison de Longeau pour servir à l'établissement d'un hospice destiné aux nouveaux convertis. Dans cet acte, qui fut passé le 5 juillet 1668, et enregistré au parlement de Metz, le 30 avril 1671, Philbert Estienne, seigneur d'Augny est qualifié : « conseiller du roi en ses » conseils, lieutenant général au bailliage et » siége royal à Metz, chef du pain et protecteur » de la Maison-Dieu de Longeau. » Il avait épousé Anne-Pauline Lupin. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Apoline-Marie Estienne d'Augny, épousa Armand de Blair, président à mortier au parlement de Metz ; 2° Marguerite

Estienne d'Augny épousa Louis Chevalier, seigneur de Montigny (voir *Chevalier*); 3° François Estienne d'Augny, qui suit :

François Estienne d'Augny fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 novembre 1663. Il devint le doyen de la compagnie et mourut à Metz, le 20 janvier 1704. Il eut pour successeur au parlement, Jérémie Burgeat. Il avait épousé Jeanne Racle, fille du célèbre graveur de la monnaie de Charles IV, duc de Lorraine. (Voir *Racle*.) Elle était décédée à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 12 avril 1695. De cette union sont issus plusieurs enfants : 1° Philippe, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 12 novembre 1675; 2° Pierre-François, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 24 avril 1680.

Armes : *De gueules à la bande cablée d'argent, liée de sable, accompagnée en chef d'une croix tréflée d'or au pied fiché de même et en pointe d'une coquille d'argent*. Écu surmonté d'une couronne de comte.

Lainé, T. I, p. 416, donne à Estienne d'Augny les armes suivantes : *D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un lion d'azur.*

ESTIENNE de Procheville van Here (Pierre), chevalier, seigneur de Ranzières et de Vaux, après avoir étudié en droit à l'université de Bordeaux, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 janvier 1671, et conseiller en cette cour, le 18 janvier 1675. Il était lieutenant de louveterie dans l'étendue du bailliage de Verdun, et il mourut à Metz, doyen des conseillers, le 18 janvier 1714. Il avait épousé une Taillefumyr, et sa fille Anne-Marie avait épousé M. Ferdinand de Trestondant, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Fontanges. Il a aussi laissé un fils; il signait : *Procheville van Here*.

La famille Estienne de Procheville était originaire du comté de Bar, et avait été anoblie en 1603, à cause de ses services et de son extraction par les femmes de la famille noble de Manonville. Elle était alliée aux Lebœuf de Millet. (Dom Pelletier, au mot *Bœuf de Millet*.)

Armes d'Estienne de Procheville : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe de trois annelets enlacés en triangle de même.*

Armes des Trestondant : *D'azur à trois chevrons d'or, couchés en bande entre deux cotices de même.*

ETHIS (Louis), né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 février 1703, était fils de Jean Ethis, cabaretier, et de Claudette Watelet. Il devint procureur au parlement de Metz, et épousa Anne-Marguerite Voyart, fille de Dominique Voyart, aussi procureur au parlement. De ce mariage est né celui qui suit :

Dominique-Louis Ethis de Corny, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 10 novembre 1736, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 février 1754. Il exerça avec distinction au barreau messin jusqu'en 1768. Il était en 1778, commissaire provincial des guerres et membre de l'académie de Besançon et de plusieurs autres sociétés savantes. Il devint procureur du roi de la ville de Paris, et en 1787, il fut chargé d'une mission délicate. Madame de La Motte, si tristement rendue célèbre par la fameuse affaire du collier, s'était évadée de la Salpétrière et s'était réfugiée à Londres. M. Ethis de Corny fut envoyé en cette ville avec la mission, dit-on, de retirer des mains de la comtesse fugitive un manuscrit où l'honneur de la reine Marie-Antoinette se trouvait compromis. Chacun sait combien cette malheureuse reine a été, dans cette affaire, odieusement outragée.

Dominique-Louis Ethis de Corny avait épousé Anne Mangeot, qui mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 octobre 1778, à l'âge de quarante-quatre ans; à cette époque, leur fils, messire Charles-Marie-Nicolas-Aimé Ethis de Corny de Méricourt, était officier à la suite du régiment royal cavalerie. Nous ignorons l'époque de la mort de M. Ethis de Corny qui fut l'oncle du baron Claude-François-Étienne Dupin, ancien préfet des Deux-Sèvres. (Voir *Dupin*.) Les Ethis de Corny habitent aujourd'hui la ville de Gaillon en Normandie.

EVRARD (Pierre-Thomas), d'une ancienne famille messine, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson; il était échevin de la ville en 1692, et avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mars 1672. Après avoir exercé les fonctions de premier avocat du roi au bailliage de Metz, depuis 1676, il fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 6 mai 1715. Il mourut le 11 novembre 1723, et fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Victor. Il avait épousé, à Mardigny, le 14 octobre 1698, Claire Georgin de Mardigny, sœur de Louis-Jo-

seph Georgin de Mardigny, seigneur de Mardigny, conseiller au parlement de Metz. Elle décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 7 octobre 1725. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Antoine, qui suit; 2° Louis-Charles, né le 5 novembre 1701 ; 3° Marie-Louise, qui épousa, à Metz, paroisse Saint-Victor, le 26 octobre 1728, Thomas-Roger Duprat, écuyer, chevalier de Saint-Louis, major du régiment de Meuse, infanterie, fils de Jean Duprat, écuyer, et de dame Louise de Sabolle.

Antoine Evrard, né vers 1698, avait étudié le droit à l'université de Strasbourg. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 mars 1723, et conseiller en cette cour, le 8 juin 1724, en remplacement de son père. Il mourut à Metz, le 20 août 1738, à l'âge de quarante ans environ, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin. Il avait épousé dans cette église, le 26 février 1726, Anna Hollande, fille aînée de défunt M. Jean Hollande, seigneur de la Grange-aux-Dames, et de Anna Lançon. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 février 1728, un fils nommé Louis. Anna Hollande mourut sur cette paroisse, le 4 mars 1729, à la suite de couches, à l'âge de trente-deux ans.

La famille Evrard est aujourd'hui éteinte. La dernière de ce nom avait épousé M. Le Duchat de Chaüry.

Armes : *D'azur à deux flèches d'argent passées en sautoir; au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable.*

Evrard (César), seigneur de Longeville, fils de Nicolas Evrard et de Marguerite Perolle, qui naquit à Metz, le 19 décembre 1695, était de la même famille que Pierre-Thomas Evrard dont il vient d'être parlé. Après avoir étudié le droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 septembre 1716, et conseiller auditeur en la chambre des comptes de cette cour souveraine, le 2 mai 1723. Ses lettres de conseiller auditeur honoraire furent enregistrées au parlement, le 19 juillet 1743. Il avait épousé Marie-Madeleine Perolle, dont sont nés François et César-Nicolas-François, qui suivent :

Messire François Evrard naquit à Metz, le 23 octobre 1733, et fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 16 août 1753. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais, le 11 mai 1758. Il cessa ses fonctions à la suppression du parlement, en 1771. Lors du rétablissement de cette cour en 1775, la chambre des requêtes du palais ne fut pas reconstituée, et François Evrard fit enregistrer des lettres de conseiller honoraire des requêtes; il en avait pris le titre dès 1772. Il avait épousé mademoiselle Marie-Pauline de la Croix d'Évry, fille de messire Arnoulph-Pierre de La Croix d'Évry et sœur du conseiller au parlement Arnoulph-Nicolas de La Croix d'Évry. De ce mariage sont issus : 1° Arnould-François-Marie, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 novembre 1764; 2° Charles, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 29 septembre 1769; 3° Arnould-Nicolas, né sur la même paroisse, le 25 mai 1772.

César-Nicolas-François Évrard, écuyer, frère du précédent, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 août 1766. Il avait épousé Marie-Victoire Voyart, sœur de M. Jacques-Victor Voyart de Sainte-Croix, écuyer, garde de la porte du roi, lieutenant d'infanterie. Madame Marie-Victoire Voyart décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 3 avril 1784, à l'âge de trente-trois ans. Du mariage de César-Nicolas-François Évrard et de Marie-Victoire Voyart est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 juin 1782, un fils nommé Louis.

ÉVRARD de Rupt (Étienne-Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 août 1782, et alla se fixer à Marville où il exerça devant la prévôté royale et bailliagère.

EYDT (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1695.

F

FABERT (le marquis Louis de), fils du maréchal de Fabert, était gouverneur en survivance des ville, château et pays de Sedan, quand il vint prêter serment, le 26 février 1665, devant le parlement de Metz, en qualité de grand bailli au bailliage et siége présidial de Sedan. Il fut introduit dans la chambre du conseil, et l'épée au côté, debout et découvert, il entendit l'arrêt de sa réception qui lui fut prononcé par le premier président Claude de Bretagne. Le marquis de Fabert fut alors invité à s'approcher. Il mit un genou en terre et la main sur l'Évangile, il fit sa profession de foi. On l'introduisit ensuite dans la grande chambre où se tenait la séance publique, et là il prêta le serment voulu par les ordonnances. Aussitôt après avoir prêté serment, il fut conduit par un huissier, à défaut du premier huissier, au banc où siégeaient les sénéchaux et baillis du ressort de la cour. Le marquis de Fabert n'était alors âgé que de quatorze ans; quatre ans plus tard il fut tué au siége de Candie, et en lui s'éteignit la descendance masculine du maréchal.

Le maréchal de Fabert avait un frère, Africain Fabert, dont la postérité s'est éteinte seulement de nos jours, en la personne de M. de Fabert, ancien capitaine d'infanterie qui laissa de son mariage avec une demoiselle Dubalay, trois filles: 1° Rose de Fabert qui a épousé M. Kauffemann, pharmacien des hôpitaux militaires, dont il a eu une fille, Émilie Kauffemann, mariée à M. Donatien Desloges, capitaine de cavalerie; 2° Marie-Magdeleine de Fabert, mariée à M. Vernier, capitaine d'infanterie, mort en émigration; 3° Anne de Fabert, mariée à M. François Du Buat, chef de bataillon d'artillerie; de ce mariage est née une fille unique Pauline Du Buat, mariée au marquis de Marguerie, maréchal de camp, décédé à Metz, laissant plusieurs enfants.

Les Fabert avaient d'abord pour armes: *D'azur à l'hercule de carnation, couvert de la peau du lion d'or, se soutenant sur sa massue aussi d'or, entouré de huit grenades à queue et feuillées d'or, et d'une bordure engrelée d'argent.* Le maréchal de Fabert abandonnant les armoiries de sa famille, prit les armes suivantes: *D'or à la croix de gueules.*

FABERT (Henri), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mars 1716.

Le général Thomas a épousé une demoiselle Fabert, fille d'un ancien conseiller à la cour royale de Metz; ce conseiller était de Luxembourg et n'avait rien de commun avec la famille du maréchal Fabert.

FABRE (Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1700, fut nommé maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Vic, le 22 novembre 1705.

FACQUEL (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1686.

FAGNIER (Brice), né au bourg d'Ay en Champagne, fut d'abord clerc du conseiller Doumengin père, ce qui explique les grandes connaissances qu'il a pu acquérir en travaillant dans le cabinet d'un aussi savant magistrat. Il fut reçu commis du greffe du parlement de Metz, le 16 avril 1643, et c'est pendant qu'il remplissait ces fonctions que Brice Fagnier rédigea le style ou réglement de procédure pour l'instruction des procès dans les chatellenies, prévôtés, bailliages, présidiaux et conseil provincial d'Alsace. Ce réglement fut sanctionné par arrêt du parlement de Metz, en date du 30 janvier 1665, et n'était connu à cause de son auteur que sous le nom de *Style Fagnier*. Il termina sa laborieuse carrière dans les fonctions de conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, où il avait été reçu le 26 août 1673. Il mourut en cette ville, sur la

paroisse Saint-Martin, le 14 mars 1694, à l'âge de quatre-vingts ans. Brice Fagnier avait deux frères: 1° François Fagnier, contrôleur des parties casuelles, mort à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 mai 1686; 2° Claude Fagnier qui suit :

Claude Fagnier, né vers 1616, devint procureur au bailliage de Metz et mourut en cette ville, le 25 octobre 1695, à l'âge de soixante-dix-neuf ans; il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Martin. Il avait épousé Ursule Psaume, dont il eut de nombreux enfants; deux d'entre eux sont ceux qui suivent :

François Fagnier, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 19 décembre 1652, fit ses études de droit à l'université d'Aix, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1673.

Claude-Étienne Fagnier était, comme le précédent, fils de Claude Fagnier et d'Ursule Psaume, et naquit à Metz, le 19 août 1655. Après avoir fait son droit à l'université d'Orléans, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1676, et devint l'un des membres les plus distingués du barreau messin. Il fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement, le 15 décembre 1684, et substitut du procureur général près cette cour, le 8 février 1685. Lorsqu'en 1693, on fondit deux cloches pour le village de Dornot, elles furent baptisées dans l'église Saint-Simplice de Metz, le 13 mai de cette année. La plus petite de ces cloches, nommée Anne-Marie, eut pour parrain M. Claude-Étienne Fagnier, substitut du procureur général, et mademoiselle Anne Lerouge, fille de M. Jacques Lerouge, lieutenant du prévôt des bandes. Ces cloches n'existent plus aujourd'hui. Claude-Étienne Fagnier, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 mai 1714, et mourut en cette ville, le 29 août 1720. Le conseiller au parlement Collignon, en venant annoncer à la cour la mort de son collègue, lui fit connaître que le défunt avait ordonné, par son testament, que ses funérailles se fissent sans aucune cérémonie, et que son enterrement eut lieu dans le cimetière de sa paroisse. Il avait même désiré que sa famille se dispensât d'inviter le parlement à assister à ses funérailles. Le parlement, après avoir reçu cette communication, chargea M. Collignon de dire à la famille du défunt » que la » cour avait loué la piété et la modestie de » M. Fagnier. » Ce magistrat, qui avait parcouru avec éclat une assez longue carrière, fut, selon ses volontés, inhumé sans solennité, dans le cimetière de l'église Saint-Martin de Metz. Il avait épousé Catherine Nicolas, sœur de Jean Nicolas, reçu avocat au parlement de Metz, en 1678. Elle survécut à son mari, et mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 9 mai 1735, à l'âge de soixante-treize ans. De ce mariage sont nés huit fils, dont l'un est celui qui suit :

Jean-François Fagnier, seigneur de Sabré, fils de Claude-Étienne Fagnier et de Catherine Nicolas, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 9 avril 1689. Reçu conseiller au parlement en remplacement de son père, le 16 juin 1721, il épousa, en 1724, mademoiselle de Laubrussel, fille de messire Jean-Baptiste de Laubrussel, conseiller en la même cour. Il décéda à Metz, le 23 mai 1746 et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Martin, devant la croix.

Armes: *D'azur à un chevron d'or chargé de deux lions affrontés de gueules et accompagné de trois étoiles d'argent.* (Ces armes sont les mêmes que celles de la famille Fagnier de Vienne, en Champagne, excepté que celle-ci avait, sur son écusson, des molettes d'or au lieu d'étoiles.)

FALCONIS de Cavaillon (Pierre-Louis de), d'une très-noble et très-ancienne maison de Provence, des anciens seigneurs de la ville de Cavaillon, était fils de messire Louis de Falconis de Cavaillon, conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire des comptes en sa chambre des comptes de Paris, et de dame Charlotte Racyne. Après avoir été avocat au parlement de cette ville, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 novembre 1659, et fut remplacé en 1666, par Pierre Mérault.

FARCY de la Dagry (Hannibal de), fils de René de Farcy, d'une très-ancienne famille originaire de la Normandie, naquit à Rennes. Après avoir suivi le barreau à Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 janvier 1666, et obtint des lettres de conseiller honoraire, le 14 avril 1698. Hannibal de Farcy, c'est ainsi qu'il signait, était l'un des six conseillers protestants tolérés au parlement de Metz. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il était rentré dans le sein de l'église catholique et avait pu conserver sa charge de conseiller au parlement

de Metz. Il se retira à Rennes en 1695, époque à laquelle il devint président de la chambre des requêtes au parlement de cette ville. Il avait épousé, en 1679, Claude-Charlotte de Farcy, sa cousine, dont il eut plusieurs enfants.

Armes; *D'or fretté d'azur de six pièces, à un chef de gueules.*

FARDOIL (Nicolas), n'avait encore que vingt-trois ans, et s'était déjà acquis de la considération comme avocat au parlement de Paris et au grand conseil, quand il fut nommé, par les lettres patentes du 7 juillet 1633, l'un des commissaires chargés de procéder à l'établissement du parlement de Metz, et pour y remplir, par commission, les fonctions de second avocat général. Il fut reçu second avocat général en titre dans cette cour, le 16 septembre 1633, et exerça ces fonctions pendant trois ans. Il eut pour successeur Nicolas Corberon. Gobineau de Montluisant n'a pas oublié ce jeune avocat général dans sa *Royale Thémis*, et lui a consacré le cinquante-huitième acrostiche.

FARON de Vernon (.....), subdélégué de l'intendant de Paris en la ville de Meaux, fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 18 juillet 1752; il fut remplacé en 1756.

FAUGIÈRE de Vazelle (Nicolas de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 24 août 1683, fut nommé conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de cette cour, le 11 décembre 1688.

Un sieur Joachim de Faugière, écuyer, seigneur de Saulny, portait : *D'azur à une bande d'argent chargée de trois boutons de rose au naturel et une bordure de gueules.*

FAURE (Jules-César), seigneur de Champs-sur-Marne, était neveu de M. de Sillery, chancelier de France, et de M. de Bullion, surintendant des finances. Il était conseiller au parlement de Dijon, quand il fut pourvu d'une charge de président à mortier au parlement de Metz, qu'il avait achetée du président François Blondeau, moyennant cinquante mille livres et cinquante livres *pour la chaisne de madame Blondeau;* on dirait maintenant *pour ses épingles.* Jules-César Faure obtint des dispenses d'âge, à cause des services rendus à l'État par ses oncles, et fut installé à Metz, dans ses fonctions de président, le 5 février 1649. Il était presque atteint de cécité, et par une délibération du 14 octobre de la même année, le parlement ordonna et autorisa des mesures de précaution, lorsqu'il avait à signer les arrêts rendus sous sa présidence. Il fut remplacé en 1658, par Louis Vignier de Ricey.

Le nom de Faure est assez commun. Louis Faure reçu conseiller au parlement de Paris, le 11 mai 1640, avait pour armes : *D'azur à la bande d'or, chargée de trois croissants de gueules et accompagnée de trois lions d'or, deux en chef et un en pointe.* Jean Faure, reçu conseiller au parlement de Paris, le 20 juin 1685, avait les armes suivantes : *Écartelé aux 1 et 4, d'azur à trois couronnes d'or, posées en barre; au 2 d'or à 3 huchets liés de sable; au 3, de gueules au chevron d'argent accompagné de trois grenades ouvertes de....*

Le 30 septembre 1699, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, Jean-Baptiste, fils de Jacques de Faure, capitaine aide-major d'un régiment d'infanterie, et de dame Marie-Catherine Dhangouart.

Le 7 mars 1741, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, Nicolas-Thomas Faure, fils de M. Simon Faure, écuyer, lieutenant de maréchaussée, et de dame Barbe-Catherine Willotte.

FAURE de Berlize (Nicolas), reçu conseiller au parlement de Metz, le 4 mars 1675, ne vivait plus en 1713. Il avait été remplacé cette année par Charles Willemin de Coin. Guillaume Vallet a gravé, en 1670, le portrait de Nicolas Faure de Berlize. Nous n'avons pu vérifier si c'est le même que le conseiller au parlement de Metz.

FAURE (Claude de), conseiller du roi, contrôleur général des domaines et bois de la généralité de Metz, en 1697, portait : *D'or à deux fasces de gueules, accompagnées de trois étoiles de même posées en pal, une en chef, une en cœur et une en pointe.*

FAURE de Fayolle (Joseph), chevalier, seigneur de Louvigny, écuyer de main du duc de Berry, commissaire provincial de l'artillerie, d'abord en Touraine, ensuite dans la haute Alsace, fut admis dans l'ordre de la noblesse de Metz,

par arrêt du parlement de cette ville, en date du 17 août 1719. Il avait épousé damoiselle Marianne-Élisabeth d'Andlau, baronne du Saint-Empire, dont il eut de nombreux enfants; deux d'entre eux ont été membres du parlement de Metz.

Joseph Faure de Fayole, seigneur de Louvigny, né le 9 juin 1703, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 décembre 1724, et premier avocat général en cette cour, le 26 avril 1731. Il eut pour successeur, en 1758, Étienne-Philbert Goussaud. Joseph Faure de Fayole a laissé des souvenirs qui dureront longtemps. Dom Pierron dans le *Temple des Messins*, a fait son éloge dans les vers suivants :

« *Fajiolus columenque fori, lumenque senatûs*
» *Maximus ut quondam facundo Tullius ore,*
» *Cuncta movens, patrum pro nutu pectora flexit,*
» *Et secuit dubias, amentia jurgia, lites.* »

« Fayole fut la lumière du sénat et la gloire » du barreau : semblable au fameux orateur de » l'ancienne Rome, il toucha, il fléchit les » cœurs à son gré et par ses discours persuasifs, » termina les contestations et les procès. » Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, n'a dit de ce brillant magistrat que quelques mots, et c'était pour le comparer aux Bertrand de Bouchepom, aux Goussaud, aux Lançon, aux Chazelles et aux Barbé-Marbois, qui ont jeté tant d'éclat sur le parlement de Metz. Quoique savant et éloquent magistrat, Joseph Faure de Fayole était homme de goût et ami de l'antiquité; il possédait une jolie statuette en bronze, représentant un Mercure, qui avait été trouvée, en 1753, dans les sables de la Moselle, entre le pont des Morts et le Pontiffroy. Il avait épousé Anne-Scolastique Hallot, fille de Charles-Henri Hallot, conseiller au parlement. De ce mariage sont nés à Metz plusieurs enfants. Sa fille a épousé le conseiller de Bazelaire, père de MM. de Bazelaire de Metz et de Nancy.

Laurent-Charles-François Faure de Fayole, frère du précédent, était né le 5 décembre 1722; il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 11 mars 1748. La suppression de cette cour en 1771, mit un temps d'arrêt à ses fonctions; il les reprit lors du rétablissement de cette cour souveraine en 1775. Il avait épousé Catherine-Reine-Marguerite de Malateste, fille de messire Michel de Malateste, écuyer, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Hettange-la-Grande, Soëtrich, etc. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 8 mars 1754, Michel-Barthélemy Faure de Fayole, qui devint capitaine d'infanterie, et mourut à Marseille, en 1834, à l'âge de quatre-vingts ans. En lui s'est éteinte la famille des Faure de Fayole, originaire du Périgord, et remontant à 1420.

Armes des Faure de Fayole : *De gueules à une roue d'or en cœur, accompagnée de trois roses d'argent.*

Armes des d'Andlau : *D'or à la croix de gueules.*

Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle,* au mot *Chatelain*, parle d'un manuscrit de Charles Faure de Fayole, se trouvant aujourd'hui dans la riche collection de M. Noël, notaire honoraire à Nancy. Nous ignorons si ce Charles Faure de Fayole était proche parent des membres du parlement de Metz.

FAVETTY (Jean-Antoine), ancien contrôleur des guerres et conseiller secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 26 mai 1777.

FAVIER (Jean), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, prit, en 1647, possession de la charge de lieutenant général au bailliage de Toul, en remplacement de François Jobal de Pagny. Il remplissait encore ces fonctions en 1665, et à cette époque il était en même temps maître-échevin de cette ville.

Nicolas-François Favier, conseiller échevin de la ville de Metz, en 1678, avait épousé Élisabeth de Reboursel, qui lui survécut, et se remaria à M. Cogney, conseiller au parlement de Metz.

François Favier, ancien avocat général, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694, et fut remplacé en 1725; il portait : *De gueules à une fasce d'argent chargée d'un croissant d'azur et accompagnée de trois étoiles d'or.*

FAVRE (Africain), écuyer, sieur de la Grange, d'une famille originaire de la Suisse : naquit le 12 juillet 1718, et était fils de Charles Favre, écuyer, ancien lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, à Vic, et de dame Anne Cuëillette, Cueüllet peut-être. (Voir *Cueüllet*.) Africain Favre, après avoir étudié le droit à

l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 janvier 1740, et conseiller en cette cour le 23 janvier 1744. Le parlement enregistra, le 21 octobre 1755, les titres suivants, constatant la noblesse du conseiller Favre : 1° un arrêt du conseil souverain de Genève du 30 décembre 1743; 2° des reconnaissances de noblesse des 11 janvier et 3 février 1661, 29 août 1731, 25 mai 1732 et 11 février 1737. Il s'était acquis l'estime de sa compagnie et il en reçut l'honorable témoignage, lorsqu'en 1756, il résigna son office, en faveur de Laurent Lecomte d'Humbepaire.

Le 10 juin de cette année, sur la proposition du président Charles-François-Dieudonné de Taillefumyr, le parlement, voyant avec regret la perte que la cour faisait par la retraite de M. Favre, chargea ce président d'écrire à M. le chancelier pour solliciter en faveur du magistrat qui se retirait des lettres de conseiller honoraire « afin, disent les registres secrets, de se conserver un sujet aussi utile au public qu'il était agréable à la compagnie. » Le président de Taillefumyr écrivit donc à M. le chancelier pour qu'il fût accordé des lettres d'honneur à M. Africain Favre, quoiqu'il n'eut pas le temps de services nécessaire. Le président Nicolas-Louis-Piere d'Augny étant à Paris pour les affaires du parlement, fit aussi des démarches pour obtenir la grâce demandée. Mais le chancelier de Lamoignon ne voulut pas se départir de la règle qui exigeait vingt années de services. Africain Favre devint alors subdélégué de l'intendance de Metz au département de Vic, et plus tard il se pourvut d'une charge de président des requêtes du palais au parlement de Metz, où il fut reçu le 10 janvier 1764. La cour lui donna encore dans cette occasion une marque de son estime et de son affection particulières. Prenant en considération sa délibération du 10 juin 1756, elle décida qu'Africain Favre ne paierait pas un nouveau droit d'entrée ; que sur la liste générale et dans l'ordre des cérémonies publiques, il conserverait le rang de sa première réception, sans toutefois pouvoir prétendre aux droits utiles que du jour de sa seconde admission. Il conserva ses fonctions jusqu'à la suppression du parlement en 1770. Lors du rétablissement de la cour en 1775, la chambre des requêtes ayant été supprimée, M. Africain Favre obtint des lettres de conseiller honoraire. Il avait épousé, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 15 septembre 1744, damoiselle Anne-Marie Le Duchat de Rurange, fille de messire Charles Le Duchat de Rurange, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, et de dame Antoinette Malchar. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° une fille morte sans alliance ; 2° un fils qui s'établit à Moulins (Sarthe), où il a laissé postérité.

Nous ignorons si Africain Favre avait des rapports de parenté avec une famille du même nom, en Savoye, qui a fourni le savant jurisconsulte Antoine Favre, et le célèbre grammairien Favre de Vaugelas.

FEBVREL (André-Urbain), avocat, fut nommé conseiller à la table de marbre de Metz, le 24 février 1759; il était remplacé en 1769.

FÉNESTRANGE (François-Ernest-Simon de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1693.

FENOUIL (Jean-César), né vers 1752, fils de M. Pierre Fenouil, directeur de l'académie de peinture de Marseille et membre de l'académie des arts de Paris, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mars 1776. Il exerça au barreau, devint contrôleur des vingtièmes de la généralité de Metz, secrétaire greffier en chef de la même ville, et prévôt des bandes de la garnison de cette ville et de la citadelle.

Lorsque Pierre-François Lajeunesse, secrétaire greffier en chef de la ville de Metz, décéda subitement en 1788, le bureau municipal annonça qu'il n'accorderait cet office qu'à celui qui épouserait la fille du fonctionnaire décédé. Jean-César Fenouil, qui était alors âgé de trente-six ans, et veuf de dame Julie Hébert, se présenta et fut agréé. Le 16 juillet 1788, son mariage fut célébré dans l'église Saint-Victor avec Louise Lajeunesse, âgée seulement de dix-sept ans et demi.

En l'an II, Jean-César Fenouil était l'agent des représentants du peuple à l'armée du Rhin.

FENQUELIN (François), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 janvier 1678.

FER (Nicolas du), avocat, fut, en 1642, nommé substitut du procureur général du roi au bailliage de Pont-à-Mousson.

FÉRIET, ancienne famille originaire de Saint-Nicolas-de-Port, s'est divisée et subdivisée en plusieurs branches. La branche ainée, restée à Nancy, y existe encore aujourd'hui. Jean Fériet qui vint se fixer à Metz, vers 1525, épousa la fille de Mathieu de Mondelange, qui fut quatre fois maitre-échevin et l'un des législateurs de cette cité. Jean Fériet fut la souche de la branche messine qui s'est divisée elle-même en plusieurs branches, et a fourni au parlement de Metz des magistrats distingués.

Charles Fériet, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1649.

Louis Fériet, écuyer, seigneur de Verny et de Berlise, né à Metz, le 25 février 1674, était fils de Paul Fériet et d'Anne de Flavigny. Il descendait directement de Jean Fériet, dont il a été parlé plus haut. Louis Fériet fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 mars 1701, et président à mortier en cette cour, le 8 août 1708. Le 21 août 1715, il fit enregistrer au parlement des lettres patentes qui confirmaient une donation à lui faite par la demoiselle Persode, sa cousine. Il mourut le 7 février 1737 et fut inhumé dans un des tombeaux de ses ancêtres dans l'église Saint-Martin de Metz.

François Fériet, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 décembre 1696, était probablement le frère du président Louis Fériet. Il avait épousé, le 5 septembre 1706, dans l'église Saint-Martin de Metz, Françoise-Madeleine Bollioud, veuve de messire Alexandre Legrand, conseiller au parlement de cette ville, et fille de messire Nicolas Bollioud, secrétaire du roi, greffier en chef de cette cour souveraine. De ce mariage sont issus: 1° Louis-Philippe, qui suit; 2° Dominique-Hyacinthe-Nicolas, dont il sera aussi parlé.

Louis-Philippe de Fériet, chevalier, seigneur de Scy et de Verny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 août 1707, était fils de Louis Fériet et de Madeleine Bollioud. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 avril 1728, à l'âge de vingt-un ans, et président à mortier, le 25 septembre 1755. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 mars 1775, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 17 février 1736, mademoiselle Françoise-Geneviève d'Eu de Moncel, fille de Louis d'Eu de Moncel, lieutenant-colonel de dragons, et de dame Geneviève de Maisonville. De ce mariage sont issus: 1° Dominique-Louis, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 février 1737; 2° Marie-Gabrielle, née le 26 avril 1740 et mariée à M. de Cosne; 3° François-Louis, officier aux grenadiers de France, qui a épousé une demoiselle Pichon, de Pont-à-Mousson. De ce mariage est né un fils qui a épousé mademoiselle de Vaugiraud; 4° François-Louis, qui suit:

François-Louis de Fériet, fils du président Louis-Philippe de Fériet et de Françoise-Geneviève d'Eu de Moncel, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 4 juin 1745, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 novembre 1763.

Dominique-Hyacinthe-Nicolas de Fériet de Mondelange, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 juillet 1710, était fils du président Louis Fériet et de Françoise-Madeleine Bollioud. Il fut reçu conseiller au bailliage de Metz, le 20 mars 1730, dans la charge occupée précédemment par Pierre-Philippe-Clément Besser, et il devint conseiller au parlement de Metz, le 17 septembre 1733. Il mourut du pourpre, en cette ville, le 18 mars 1742, et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Martin. Il n'avait pas contracté d'alliance.

Augustin Fériet, reçu président au parlement de Metz, le 28 août 1720, fut remplacé en 1729 par Nicolas-Louis-Pierre d'Augny. Il était d'une autre branche que les Fériet dont il a été parlé précédemment.

Charles-François Fériet de Ceintrey, né à Vézelise, le 26 mars 1755, était fils de Dominique Fériet, écuyer, et de dame Anne Pierre. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er avril 1784, et se démit de ses fonctions, le 29 janvier 1789.

Des Fériet, appartenant à la religion protestante se sont expatriés, lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se sont fixés en Hollande et en Prusse. Une autre branche s'est fixée à Colmar, et c'est à cette branche qu'appartiennent ceux dont il va être parlé.

César Fériet, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 avril 1692, et deux années plus tard conseiller au conseil souverain d'Alsace. Il est décédé le 16 juillet 1703.

Charles-César de Fériet, fils peut-être du précédent, naquit le 9 novembre 1702. Il était avocat au conseil souverain d'Alsace, quand il

fut reçu conseiller en cette cour, le 20 octobre 1724. Il était remplacé en 1747.

Mathieu Fériet, de la branche des Fériet de Mondelange, chanoine de la cathédrale de Metz, mourut en cette ville, le 12 juillet 1631, et fut enterré dans cette cathédrale, où l'on voyait son épitaphe, rapportée par le docteur Bégin, dans son *Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 138.

MM. Alphonse Grellet, ingénieur des ponts et chaussées, et Ernest Grellet, officier supérieur d'infanterie, marié à demoiselle Mathilde de Blair, de la famille messine de ce nom, avaient pour mère une Fériet, qui est décédée à Niort (Deux-Sèvres), le 10 janvier 1850.

Armes des Fériet: *D'or à une croix de sable au franc canton de gueules chargé d'une tour d'argent*. Cimier: *La tour de l'écu*. (Dom Pelletier.)

D'après le docteur Bégin, dans les armes du chanoine Mathieu Fériet, enterré dans la cathédrale, la tour d'argent était *crenelée et maçonnée de sable*. (*Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 466.)

Armes de Mathieu de Mondelange, écuyer, aman et treize de la justice de Metz, quatre fois maître-échevin de cette ville, décédé le 6 juin 1584: *D'azur à la bande d'or, chargée d'une tour de sable, entre deux coquilles de même*.

FERRAND (Antoine) était prévôt général de la maréchaussée dans le ressort du parlement de Metz, en 1729. Il intervint en cette qualité dans une circonstance singulière qui fit quelque sensation. Le 24 mars de cette année, on passait une revue de troupes sur l'esplanade de Metz. Un racoleur ayant avisé parmi les nombreux spectateurs, trois écoliers de logique, on dirait aujourd'hui trois élèves de philosophie, proposa à ces jeunes gens de s'engager au service militaire. Ceux-ci répondirent qu'ils y consentaient, si on leur donnait cent pistoles. Le racoleur les prit au mot et voulut les faire marcher: sur leur refus, ils furent conduits en prison. M. Ferrand, interposa son autorité et rompit le prétendu engagement. Parmi ces trois étourdis se trouvait un jeune abbé nommé Capon, fils d'un orfèvre de Nancy, qui avait un prieuré de cinq à six cents livres de rente. S'il fut resté vingt-quatre heures en prison, on eut jeté un dévolu sur son bénéfice, et ce bénéfice eut été perdu pour lui. M. Ferrand obtint, en 1733, la survivance de sa charge en faveur de son fils, qui suit:

Jean-Nicolas Ferrand, écuyer, seigneur de Peltre, près de Metz, où il possédait un beau château, était, en 1768, chevalier de Saint-Louis, gouverneur des ville et château de Roye, commissaire ordonnateur et provincial des guerres et du corps royal de l'artillerie, inspecteur général des maréchaussées et prévôt général à Metz. Il avait épousé une demoiselle Gourdin de Peltre, dont il eut trois filles mariées à MM. Joseph Jobal de Pagny, commandant de la citadelle; Chevreau de Vaudouleur, commissaire des guerres à Metz; et de Courten, officier suisse au service de France, dont la fille a épousé son parent, le capitaine Pierre-Joseph de Courten, du Valais, qui fut assassiné en 1840, dans les troubles de ce pays.

Armes des Ferrand: *Fascé d'argent et de gueules de trois pièces*.

Armes des Courten: *De gueules au globe cintré et croisé d'or*.

FERRIOL (Jacques de), originaire de Saint-Chaumont, dans le Lyonnais, naquit en 1621. Après avoir été conseiller à la cour des aides de Vienne, puis à la cour souveraine de Bresse, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 février 1662. Il fut l'un des commissaires de la chambre de justice établie en cette ville la même année (premier volume, p. 145), et il mourut en 1666, à l'âge de quarante-cinq ans. Sa charge de conseiller resta vacante et fut supprimée par l'édit du mois de décembre 1669, moyennant vingt-deux mille livres d'indemnité que le roi fit payer à ses héritiers. Il avait épousé Marie de Silvecane, fille du conseiller de ce nom au parlement de Metz. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: l'un d'eux, Charles de Ferriol, baron d'Argental, a suivi la carrière diplomatique, dans laquelle il s'est distingué; deux autres ont appartenu au parlement de Metz.

Constant de Ferriol, fils de Jacques de Ferriol et de Marie de Silvecane, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 mars 1675. Il eut à se plaindre, en 1679, des violences d'un sieur Dartry, capitaine au régiment de Languedoc, que le parlement décréta de prise de corps par son arrêt du 26 juin de cette année. Peu de temps après, le conseiller Constant de Ferriol, résigna ses fonctions en faveur de François Taberac qui ne fut pas admis, et la charge passa

à Jean-Baptiste Durand, reçu en 1681. Il se retira dans la province du Dauphiné, dont il devint receveur général.

AUGUSTIN DE FERRIOL, seigneur de Pont-de-Vesle en Bresse et d'Argental en Forez, naquit à Saint-Chaumont, le 18 mars 1653; il était le frère de Constant de Ferriol qui précède. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 16 avril 1701, et devint président à mortier en la même cour, le 26 août 1720. Le même jour, on enregistra des lettres patentes qui lui accordaient le titre et les prérogatives de conseiller honoraire des requêtes. Il avait épousé Marie-Angélique de Tencin, fille d'Antoine Guérin, seigneur de Tencin, mort premier président du sénat de Chambéry, au mois d'octobre 1705, et sœur de Pierre Guérin de Tencin, archevêque d'Embrun. Elle mourut subitement à Paris, le 2 février 1736, laissant deux fils: 1° Charles-Augustin de Ferriol d'Argental, reçu conseiller au parlement de Paris, le 24 février 1724; 2° Antoine de Ferriol de Pont-de-Vesle, dont nous pensons devoir faire une mention particulière.

Antoine de Ferriol, comte de Pont-de-Vesle, né le 1er octobre 1697, fut élevé jusqu'à l'âge de dix ans dans la maison paternelle et placé vers 1707, dans un collége de jésuites. Ses parents le destinaient à la magistrature, mais il trompa leur attente et se fit un nom dans la carrière des lettres, sous le nom de Pont-de-Vesle. Pendant qu'il était au collége, son application à l'étude n'égalait pas la gaîté de son caractère. Avec beaucoup d'esprit, il n'était qu'un écolier médiocre; mais en revanche, ses qualités sociables, qui se développèrent de bonne heure, le firent aimer de ses camarades, parmi lesquels il y en avait de distingués. Il fit dès lors apercevoir le germe de talent qu'il avait pour la chanson. Son goût le poussa bientôt vers les pièces de théâtre. Il lui répugnait d'entrer dans la magistrature; cependant il souffrit qu'on lui achetât une charge de conseiller au parlement de Metz. (Voir *Piere d'Augny.*) Plus le terme de sa réception approchait, plus son dégoût augmentait. Il allait franchir le pas, quand une circonstance due à la gaîté de son humeur, l'arrêta au seuil de la magistrature. En attendant une audience du procureur général, auquel il venait demander des conclusions favorables à sa réception, il se trouvait seul dans une chambre attenante au cabinet de ce magistrat. Pour charmer l'ennui de l'attente, il se mit à répéter la danse du chinois dans l'opéra d'Issé qui était alors en vogue, et il l'accompagnait de toutes les contorsions et de toutes les grimaces qui pouvaient donner du piquant à ce rôle. Tout-à-coup le cabinet s'ouvrit et le procureur général fut un peu étonné de la posture comique du jeune candidat. Malgré la gravité de ses fonctions, le procureur général qui était homme de bonne compagnie, se mit à rire. Ce petit événement ouvrit les yeux aux parents d'Antoine de Ferriol; ils n'insistèrent plus pour qu'il se fit recevoir dans la magistrature, et lui achetèrent une charge de lecteur du roi, qui convenait beaucoup mieux à ses goûts et à son caractère. Né sans ambition, le comte de Pont-de-Vesle pensait user son existence dans une douce inaction; il en fut tiré par l'amitié de M. de Maurepas, qui le força pour ainsi dire, à accepter la place d'intendant général des classes de la marine, fonctions qu'il a remplies avec distinction. Il mourut à Paris, le 4 septembre 1774, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Armes: *D'azur chargé de roses d'or sans nombre; à la bande d'or chargée de trois lions passants de sable.* (Chevillard.)

FERRY est un nom messin rendu célèbre par Paul Ferry, ministre protestant, né en 1591, et décédé en 1669. Plusieurs membres de sa famille ont été attachés au barreau du parlement de Metz, et l'un d'eux a été conseiller en cette cour souveraine. Mais avant de parler particulièrement d'eux, nous ferons connaître ce que des documents inédits nous ont appris sur l'ancienne famille des Ferry de Metz.

Vers la fin du XIe siècle, Henry Ferry fut fait aman de la paroisse Saint-Maximin de Metz. Cet emploi n'était pas à cette époque une simple charge de notaire, c'était une dignité qui n'était conférée qu'aux membres des principales familles de la cité. Peu après, en 1247, Nicolle Ferry fut nommé maître-échevin. L'empire d'Allemagne était alors dans le trouble; le pape Innocent IV avait excommunié l'empereur Frédéric II, et l'avait déclaré déchu du trône. Le maître-échevin, par suite de cette espèce d'interrègne, commandait à Metz, en qualité de vicaire né de l'empire, et Nicole Ferry maintint la ville dans ses droits, au milieu de la confusion générale. La dignité de maître-échevin était si grande dans ces temps reculés, que ceux qui en étaient investis, étaient appelés sires et seigneurs pendant toute leur

vie, et que leurs enfants étaient tenus pour nobles, tant qu'ils ne faisaient rien qui dérogeât à la noblesse ; et les statuts publics portaient en titre :

CI SONT LES DROITS DE MESSIRE L'EMPEREUR.
CI SONT LES DROITS DE MESSIRE LE COMTE.
CI SONT LES DROITS DE MESSIRE L'ÉVÊQUE.
CI SONT LES DROITS DE MESSIRE LE MAITRE-ÉCHEVIN.

Cette famille quitta Metz et se retira en France, où elle portait le nom de Ferry de Metz. En l'an 1324, vivaient Pierre et Jean de Metz; il était chose assez ordinaire, à cette époque, de prendre le nom du lieu d'où l'on était originaire. Le sieur Ferry de Metz fut fait maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V, dès l'année 1362, et il mourut à Paris en 1384. Il fut enterré à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, dans une chapelle particulière où se voyaient ses armes, qui sont : *Six besans au champ de gueules, posés* 3, 2 *et* 1. Cela existait encore en 1663. Gilles Corrozet a fait une mention honorable de ce Ferry de Metz, dans son livre intitulé : *Antiquités et Singularités de Paris*.

En 1390, parmi les premiers conseillers créés pour l'exercice de la justice du Trésor, par ordonnance du roi Charles VI, on retrouve encore un Pierre de Metz. Cependant la famille Ferry ne s'éloignait pas trop du lieu de son origine, car dès l'an 1440, elle se trouvait établie près de Chaumont. Guillaume et Gérard Ferry reprirent alors en foi et hommage les fiefs qu'ils tenaient de Pierre de Metz, et dont les actes, datés de l'an 1440, se trouvaient en la chambre des monnaies et en celle des comptes de Paris. Vers ce même temps, Jean Ferry, surnommé de Saint-Symphorien, revint à Metz et y fit sa résidence. Il eut un fils appelé comme lui Jean Ferry, lequel passa en Flandre au service de Philippe, archiduc d'Autriche, père de l'empereur Charles-Quint. Jean Ferry fut chambellan et maître de la garde-robe de l'archiduc Philippe. Il portait le titre d'écuyer, et ses armes se trouvaient encore en 1663, dans l'église de Gand. Elles sont comme celles de Ferry de Metz, maître des requêtes sous le roi de France Charles V, de six besans posés dans le même ordre ; ce qui constate complétement que c'est la même famille. Les emplois et la qualité de ce Jean Ferry étaient justifiés par une procuration de l'an 1499, passée devant officiers publics et se trouvant encore en 1663 aux archives de Metz.

Enfin vers l'an 1547, François Ferry s'établit à Blamont et y fit le commerce. *Selon toutes les apparences*, pour nous servir des expressions réservées du savant Paul Ferry, son arrière-petit-fils, François Ferry était de la famille des anciens Ferry de Metz. Ce François Ferry laissa un fils unique appelé Jacques Ferry, qui établit son domicile à Metz et y embrassa le protestantisme en 1554. En abandonnant la religion catholique, il irrita son père qui le déshérita, et fit de larges libéralités aux monastères. Jacques Ferry devint alors l'un des sept solchers de l'évêché de Metz. Les solchers avaient le droit exclusif de vendre ou faire vendre les socs (souches) et les coutres (louppes) de charrue dans toute l'étendue de l'évêché. Chaque soc ou coutre devait être frappé de leur marque. L'état de solcher était un état noble, qui allait de mâle en mâle par ordre de primogéniture, et que l'on reprenait des évêques, à cause des régales qu'ils tenaient de l'empereur d'Allemagne, car la soucherie était un fief mouvant originairement de l'Empire ; on le reprenait anciennement des comtes de Metz, en leur qualité de commissaires de l'empereur, et la reprise ne s'en est faite des évêques que depuis l'extinction des comtes en 1221. L'antiquité de l'établissement de la soucherie à Metz est prouvée par un document qui nous a été conservé par les Bénédictins dans leur *Histoire de Metz*, T. III, p. 215 des *preuves*. C'est une sentence de l'official de Metz, en faveur des solchers, sous la date du 13 mai 1262. On voit par cette sentence que déjà à cette époque l'établissement de la soucherie existait à Metz depuis longtemps *ab antiquò*. Le poids de la ville, à Toul, était aussi un fief. (Voir *Royer, François-Hyacinthe.*)

Le solcher Jacques Ferry I eut, en l'an 1558, un fils nommé comme lui Jacques Ferry ; il eut encore d'autres enfants, mais Jacques, en sa qualité d'aîné, fut aussi solcher. Ce dernier fut frustré de la succession de François Ferry, son aïeul, qui avait survécu à Jacques Ferry I; il fut aussi déshérité à cause de sa religion, et il fut privé de recueillir la plupart des titres de sa famille. Jacques Ferry II devint l'un des gouverneurs du grand hôpital Saint-Nicolas, emploi honorifique qui n'était accordé qu'à des personnes d'un rang élevé, et qui lui fut donné en récompense des services qu'il avait rendus au roi de France, pendant la guerre. Il occupa cette

21

magistrature de la cité messine, jusqu'à sa mort qui arriva en 1647. Il jouissait d'une grande considération, car il avait épousé Élisabeth Joly, sœur du célèbre procureur général Pierre Joly, qui était d'une famille noble de la cité. De ce mariage sont issus : 1° Élisabeth Ferry, qui épousa Sébastien de Mageron, d'une famille lorraine, dont la filiation a été donnée par Dom Pelletier; et 2° Paul Ferry, le fameux ministre protestant. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, a dit « Plusieurs » biographes, copiés sans examen par M. Vi» ville, ont répété à tort que Paul Ferry descen» dait d'une famille de robe : son père, Jacques, » était marchand et habitait Fournirue. » Il eût fallu au moins ajouter qu'il était marchand privilégié de socs de charrues.

Paul Ferry avait eu, de son mariage avec Esther de Vigneulles, d'une famille distinguée, plusieurs enfants : 1° Paul et Élisabeth, qui ne vivaient plus en 1651; 2° Suzanne, qui épousa Jacques Couët, sieur du Vivier, avocat au parlement de Metz, et était déjà veuve à cette époque; 3° Louis Ferry, dont il va être parlé.

Louis Ferry, écuyer, seigneur de Mont en partie, fils de Paul Ferry et d'Esther de Vigneulles, était, vers 1650, avocat au parlement de Metz. Il eut, en 1651, ainsi que sa sœur Susanne, veuve de l'avocat Jacques Couët du Vivier, des contestations avec son père, à raison du partage que celui-ci avait fait en 1646, avec tous ses enfants, des biens délaissés par Esther de Vigneulles, leur mère. Une transaction fut conclue cette année et passée pardevant notaires. Jean Ferry, receveur de la bulette à Metz, fut l'un des signataires de cette transaction, dans laquelle le degré de parenté n'est pas indiqué.

Louis Ferry, qui avait épousé Marie Sarazin, était décédé vers 1675, laissant trois filles qui avaient pour curateur Jean d'Ingenheim, écuyer avocat au parlement de Metz, et d'autres enfants plus jeunes ayant pour tuteur Charles Goffin, avocat en la même cour. L'un de ces derniers, nommé Paul, mourut sans postérité. En lui s'arrêta la descendance directe du célèbre pasteur protestant Paul Ferry.

Les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*, T. III, p. 145, disent que Jean Ferry, qui fut conseiller au parlement de Metz, était le frère du ministre protestant Paul Ferry. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, l'a répété. C'est une erreur manifeste. Le conseiller Jean Ferry, dont il sera parlé plus loin, né en 1677 et décédé en 1753, ne peut être le frère de Paul Ferry, né en 1599 et décédé en 1669. Nous allons voir que le conseiller Jean Ferry ne pouvait être que le petit-neveu du ministre protestant Paul Ferry.

David Ferry, seigneur de Jussy, Sainte-Ruffine et Vaux, de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 mai 1661. Il était fils de Jean Ferry, receveur de la bulette en cette ville, et d'Élisabeth Bonnelle ou Bennelle. Ce Jean Ferry, qui signa en 1651, la transaction passée entre le fameux Paul Ferry et ses enfants, devait être le fils de Pierre Ferry, qui d'après une note généalogique qui se trouve à la bibliothèque de Metz, était le frère de Paul Ferry, et fut ministre protestant à Frankendal. David Ferry épousa damoiselle Anne Le Bachelé. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean Ferry, écuyer, seigneur de Talange, Jussy, Sainte-Ruffine et Vaux, né le 5 novembre 1677, était docteur en droit de l'université de Strasbourg et avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 18 juillet 1712. Il était possesseur de trois volumes manuscrits, renfermant des documents recueillis par Paul Ferry, son grand-oncle, sur l'histoire de Metz et de la Lorraine. Dom Calmet ne put pas les avoir en communication, parce que le conseiller Ferry ne les laissait point sortir de son cabinet. Il est encore de ces hommes défiants ou égoïstes dont le cabinet est une arche sainte à laquelle personne ne peut toucher. On ne saurait applaudir à cet esprit de défiance ou d'égoïsme, et il faut louer franchement les hommes généreux et bienveillants qui mettent à la disposition de ceux qui travaillent, les documents et les connaissances mêmes qu'ils possèdent. Nous avons eu le bonheur de rencontrer plusieurs de ces hommes généreux qui encouragent les études sérieuses. Nous saisirons cette occasion pour remercier de leurs bienveillantes communications, messieurs Floquet, membre de l'institut; Clercx, bibliothécaire de la ville de Metz; le baron Emmanuel d'Huart; le baron de Couët de Haye; Paul de Mardigny, ingénieur des ponts-et-chaussées à Metz; Auguste Prost; Marchal de Corny; le comte d'Hunolstein; le comte de Briey, lieutenant-colonel du génie; Passerat de La Chapelle; Gérard d'Hannoncelles, qui dans les divers travaux que

nous avons entrepris, ont mis obligeamment à notre disposition leurs notes, leurs manuscrits ou leurs livres. Quoiqu'il en soit du tort qu'a eu le conseiller Jean Ferry de ne point communiquer au savant Dom Calmet les manuscrits qu'il possédait, il fut un magistrat honorable et honoré. Nous ignorons ce que sont devenus ces trois manuscrits précieux. Les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*, nous apprennent seulement qu'après la mort du conseiller Jean Ferry, ils sont passés entre les mains de MM. de Belchamps de Sainte-Ruffine et de La Croix d'Hannonstat, qui paraissent avoir été ses héritiers.

Jean Ferry céda, en 1747, sa charge de conseiller au parlement de Metz à François-Hyacinthe Royer, et le 8 mars de cette année, il fit enregistrer les lettres qui lui accordaient le titre de conseiller honoraire. Il mourut le 19 juin 1753, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Sainte-Ségolène. Il avait épousé dans l'église Saint-Victor de Metz, le 19 janvier 1723, Élisabeth de Belchamps, fille de Balthasar de Belchamps, conseiller au parlement de cette ville. De cette union il n'est pas resté d'enfants, et dans la personne du conseiller Jean Ferry s'est éteinte la famille de Paul Ferry, le célèbre ministre protestant messin.

La famille du conseiller Jean Ferry portait, comme les anciens Ferry de Metz : *De gueules à six besans d'or, posés 3, 2 et 1.*

FERRY (Henry), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 décembre 1695. A la même époque, était aussi avocat en cette ville, David Ferry, lequel avait les armes suivantes : *De gueules à trois étoiles mal ordonnées d'argent et à un croissant de même en pointe.*

Plusieurs familles de la Lorraine et des Trois-Évêchés, autres que les Ferry de Metz, ont porté le nom de Ferry. (Voir Dom Pelletier p. 239, etc.)

Il existe encore à Void, près de Toul, une famille de cultivateurs qui est la plus ancienne de ce bourg. Un de leurs ancêtres Ferry de Void, doyen de l'église de Toul, a fait élever à ses dépens, vers 1304, le tombeau de saint Gérard, qui se voyait autrefois dans la chapelle de ce saint dans cette magnifique cathédrale.

FERY (Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mars 1692.

Le 7 septembre 1789, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, à l'âge de soixante-quinze ans, Me Bernard Fery, ancien procureur au bailliage de Neufchâteau, veuf de Marguerite Binot. Son fils, Joseph Fery, était à cette époque, maître d'écriture à Metz.

FETIQ (Jean), procureur au bailliage de Metz, en 1650, devint conseiller échevin de cette ville, et administrateur de l'hôpital Saint-Nicolas. Il vivait encore en 1694, et de Sébastienne Nicolas, sa femme, il laissa plusieurs enfants, parmi lesquels nous citerons : 1° Charles et Jean-Joseph, dont il va être parlé ; 2° Marie-Thérèse, née en 1678, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 16 novembre 1694, Jean Daulceur, receveur des consignations au bailliage de Thionville.

Charles Fetiq, seigneur de Cussigny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 janvier 1650, était fils de Jean Fetiq et de Sébastienne Nicolas. Après avoir étudié le droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 octobre 1669, substitut du procureur général en cette cour, le 9 août 1675, et procureur du roi au bureau des finances, vers 1690.

Charles Fetiq était un homme de talent et d'une grande instruction. Les conclusions qu'il a données dans l'affaire de Luc de Craye (voir *Craye*), sont remarquables par l'infinité de recherches également curieuses sur l'état de la ville de Metz et sur les coutumes du Pays-Messin ; elles ont été retenues dans l'arrêt qui a été imprimé. On peut consulter aussi à cet égard, l'ancien *Journal des Audiences*, T. V, liv. v, chap. xi, p. 272 ; les *Coutumes de Metz*, par Nicolas Dilange, édition in-8°, p. 8, 9 et 45, et les *Observations sur les Coutumes de Metz*, par Gabriel, T. I, p. 133. Il avait aussi donné des conclusions remarquables dans le procès jugé en 1684, par le parlement de Metz, entre madame de Nettancourt et son mari. Cet arrêt, imprimé sans nom d'imprimeur, contient les conclusions du substitut du procureur général Charles Fetiq, et forme un cahier de onze pages, petit in-4°. Il devint procureur du roi au bureau des finances de la généralité de Metz, et prêta serment en cette qualité devant le parlement de cette ville, le 9 août 1686. Il se démit de ces dernières fonctions en 1700, en faveur de Jean-François Fetiq, son fils. Quelques années plus tard,

il produisit une sensation considérable à Metz, comme l'un des auteurs d'une comédie qui y fut représentée. Tous les bibliographes ont fait l'honneur de leur catalogue à cette pièce de théâtre, composée en vers patois messins, et intitulée: « *La famille ridicule*, comédie messine, revue, « corrigée et augmentée; achevée d'imprimer « pour la première fois, en 1720, à Berlin, chez « Jean Toller, imprimeur et marchand libraire « de la cour, » in-octavo de soixante-seize pages. Elle a été réimprimée plusieurs fois, mais elle n'a eu qu'une seule représentation sur le théâtre de Metz, en 1709. (Voir la *Revue d'Austrasie*, année 1841, T. IV, p. 351.) La prétendue famille ridicule était celle des Vignon, de Metz (voir *Vignon*), et le collaborateur de Charles Fetiq était un nommé Bouy, notaire. Celui-ci, que le chevalier de Belchamps appelle *le malin corps*, mourut au mois d'août 1729.

Charles Fetiq était le doyen des avocats du parlement de Metz, quand il décéda, en 1724, à l'âge de soixante-quatorze ans, dans le village de Corny, pendant le temps des vendanges. Il avait épousé en premières noces, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 20 décembre 1671, Marie Maulry, fille de François Maulry, avocat au parlement de cette ville. Celle-ci décéda à Metz, le 10 février 1679, à l'âge de vingt-neuf ans, et fut inhumée dans l'église Saint-Martin, *dans la fosse de ses parents*, porte l'acte mortuaire. De cette union sont nés plusieurs enfants. Charles Fetiq épousa en secondes noces Marquise Lamy.

Jean-François Fetiq de Cussigny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 14 octobre 1672, était fils de Charles Fetiq et de Marie Maulry. Après avoir étudié en droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 août 1692, et procureur du roi au bureau des finances de cette ville, le 6 mars 1700, en remplacement de Charles Fetiq, son père. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 7 novembre 1719.

Jean-Joseph Fetiq, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 22 mars 1654, était fils de Jean Fetiq, procureur au bailliage, et de Sébastienne Nicolas. Il devint procureur au parlement de Metz et épousa en cette ville, dans l'église Sainte-Ségolène, le 3 février 1676, Marguerite Nicolas, âgée de vingt-trois ans, fille de Louis Nicolas. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, dont l'un d'eux est celui qui suit:

Nicolas Fetiq, fils des précédents, devint avocat au parlement de Metz, et épousa fort jeune Catherine Nicolas, dont il eut des enfants.

Charles Fetiq de Cussigny portait: *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux gerbes d'or, liées de gueules et en pointe d'un lion aussi d'or.*

On donne aussi aux Fetiq les armes suivantes: *D'azur au lion d'or, à un chef de gueules paré de deux gerbes d'or, liées de même.* Ce sont probablement les armes primitives de la famille.

FEVRET de Saint-Memy ou Saint-Mesmin (Charles), était fils du célèbre jurisconsulte Charles Fevret, seigneur de Saint-Memy et Godan, d'une des meilleures familles de robe de la Bourgogne. Il était né à Dijon, le 11 février 1652. Après avoir été avocat à Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 juillet 1680, et devint conseiller honoraire, le 23 avril 1705. Il mourut à Dijon, dans un âge avancé, le 21 août 1733. Le conseiller Charles Fevret de Saint-Memy était un homme instruit qui avait beaucoup lu et avait laissé manuscrits trois cents recueils in-4° de remarques qu'il avait faites dans ses lectures; il n'a fait imprimer que deux brochures. Il avait épousé en 1682, Marie de Chaslus, fille de Claude de Chaslus, maréchal de camp des armées du roi. Il en eut plusieurs enfants; un de ses fils et un de ses petits-fils ont été conseillers au parlement de Dijon.

En 1847, un Fevret de Saint-Mesmin était conservateur du musée de Dijon.

Armes: *D'azur à trois bandes d'or, écartelé d'argent à une hure de sanglier de sable, lampassée d'une flamme de gueules.* Cimier: *une hure de sanglier.* Devise: *Conscientia virtuti satis amplum theatrum est.*

FEYDEAU (Charles) était de l'ancienne maison des Feydeau de Marville, qui remontait à Hugues Feydeau, damoiseau, seigneur de Feydeau, vivant en 1336. Il était fils de Charles Feydeau, sieur de Marville et de la Harbaudière, et de dame Anne Dufour, et naquit vers 1634. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 juillet 1660, et fut remplacé en 1669 par Jacques Duboys de Farémont. Charles Feydeau avait dans la compagnie un parent assez proche, Guillaume de Maupeou, président à mortier.

Un arrêt du parlement de Metz, du 31 janvier 1730, admit dans l'ordre de la noblesse de cette

ville, François Feydeau, qui était capitaine de cavalerie, et dont le frère aîné mourut en sa terre de Lesparre en Bourbonnais, au mois de février 1727. Un autre membre de cette famille était intendant à Strasbourg en 1728. (Voir *Hennequin.*)

Armes: ***D'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.***

FIESQUE (Paul de), 83e évêque de Toul, mourut en 1643, dans l'année même de son élection, sans avoir pris possession. Il ne put donc jouir du titre de conseiller né du parlement de Metz, que lui donnait son élévation à l'épiscopat. Elle donna lieu seulement à un incident qui témoigne de l'étendue des pouvoirs que cette cour souveraine cherchait à exercer sur tout ce qui se passait dans le cercle de sa juridiction. À la mort de Paul de Fiesque, le parlement avait, sur les réquisitions du procureur général Billet de Fasnières, ordonné la saisie entre les mains de l'économe de l'évêché de Toul, des fruits et revenus du siége vacant. Une lettre de cachet du roi, donnée à Paris, le 29 janvier 1644, ordonna au parlement de Metz d'avoir égard à la requête qui lui serait présentée par le comte Hugues de Fiesque, frère et unique héritier du prélat décédé, et tendante à ce qu'il lui fût donné main-levée de la saisie faite sur les fruits de l'évêché. Nonobstant les ordres du roi, le parlement arrêta qu'il serait fait visite de l'état de la maison épiscopale, et que les revenus saisis seraient employés à la réparation des bâtiments. La cour était intéressée à ce que la maison épiscopale fût bien entretenue, car elle siégeait alors à Toul et occupait les bâtiments de l'évêché. Une nouvelle lettre de cachet, en date du 19 mai 1644, enjoignit au parlement d'attribuer au comte Hugues de Fiesque, ***le revenu entièrement sans qu'il luy en soit desduit ni rabattu aucune chose***, et la cour fut obligée de retirer la main qu'elle avait étendue sur les revenus épiscopaux.

Armes: ***Bandé d'azur et d'argent de six pièces.***

FIEUX (Jacques de), 86e évêque de Toul, fit son entrée en cette ville, le 19 août 1677. Ce ne fut que le 24 novembre 1679, que ce digne prélat se fit recevoir au parlement de Metz, en sa qualité de conseiller né de cette cour. Il joignait le savoir à la modestie la plus grande. Il a publié, en 1679, un écrit sur l'usure. Cet ouvrage qui fut très-utile dans son diocèse, a été réimprimé en 1703. Jacques de Fieux se contenta du titre de comte de Toul, et fut le seul prélat de ce diocèse qui ne s'intitula point prince du Saint-Empire, qualification qui a plusieurs fois soulevé les susceptibilités du parlement.

Jacques de Fieux décéda à Paris, le 15 janvier 1687, instituant pour ses héritiers le séminaire et les pauvres de Toul.

Armes: ***De sable au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même.***

FILLOTTE (Nicolas ou Michel-Nicolas), originaire de Dijon, fut reçu greffier civil et secrétaire au parlement de Metz, le 12 juillet 1634; l'édit qui avait institué le parlement l'année précédente, n'avait pas créé de greffier en chef; il devait y avoir seulement un greffier civil et un greffier criminel. Il décéda en 1644 et fut remplacé par Jean Bouchard, son gendre. Deux de ses fils furent greffiers au parlement.

Marc-Antoine Fillotte, fils du précédent, était aussi né à Dijon. Il fut reçu greffier en chef criminel au parlement de Metz, le 31 mars 1662. La nouvelle organisation donnée à la cour à cette époque avait confirmé l'établissement de greffiers en chef, créés au mois d'août 1634. Marc-Antoine Fillotte décéda à Metz, le 27 août 1667. Gertrude Rowiez, sa veuve, mourut en cette ville, le 20 août 1685. Jean-Nicolas Fillotte assista au convoi funèbre de sa mère.

Antoine Fillotte, écuyer, frère du précédent Marc-Antoine Fillotte, naquit vers 1634 et fut reçu greffier en chef civil du parlement de Metz, en remplacement de Jean Bouchard, le 13 juin 1674. Il avait cessé ces fonctions en 1696, et il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 janvier 1714, à l'âge de quatre-vingts ans environ. Il avait épousé dame Marie de Montigny, dont il eut plusieurs enfants: 1° Estienne Fillotte, lieutenant au régiment de Languedoc, mort subitement à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 août 1717. M. Charles de Montigny, capitaine au régiment d'Alsace, assista à son enterrement; 2° Louis Fillotte, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 3 décembre 1676; 3° Marc-Antoine Fillotte, né sur la même paroisse, le 7 mai 1682; il vivait encore en 1717; 4° Suzanne-Philippe Fillotte, qui épousa, en 1711, dans l'église des dames de la Propagation de la Foi, à Metz, messire Claude de Boitousset, né à

Salins, paroisse de Saint-Maurice, en Franche-Comté, capitaine de dragons.

Au mois de mars 1730, décéda à Metz, un M. Fillotte. Sa veuve épousa, au mois d'octobre 1740, M. Delisle, officier dans les mineurs.

Armes: *D'azur à la licorne d'argent, accompagnée de trois grillets d'or.* (Lainé.)

FISCHER DE DICOURT (PIERRE-ALEXANDRE-CHRÉTIEN), né le 19 octobre 1755, était lieutenant d'infanterie dans un des régiments provinciaux lorsqu'il fut reçu conseiller du roi, premier président du bureau des finances de Metz, le 3 juillet 1780. Remplacé dans ces fonctions en 1787, il reprit du service et commandait, comme commandant en second, la garde nationale de Metz, en 1790; il avait épousé demoiselle Anne-Reine-Éléonore de La Chèze, fille d'un colonel du génie, dont il eut:

Une fille mariée à M. de Wendel, maître des forges de Hayange et de Moyeuvre, et un fils, Joseph-Emmanuel-Laurent Fischer de Dicourt, ancien officier de chasseurs, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 août 1782. Ce dernier a épousé une demoiselle de Bourdelois, dont il a aujourd'hui un fils et une fille mariée à M. de Vassoigne, capitaine d'artillerie.

Pierre-Alexandre-Chrétien Fischer de Dicourt, était neveu de Christian Fischer, fameux partisan dont il est fait mention dans la guerre de Sept-Ans. Ce nom attend aussi une biographie, a dit le docteur Bégin dans sa *Biographie de la Moselle*. Nous avons recueilli sur cet intrépide officier, des documents entièrement inédits qui ne peuvent pas trouver ici leur place.

HENRI-NÉPOMUCÈNE-GEORGE FISCHER DE DICOURT, fils de Jean-Népomucène Fischer, greffier en chef ou criminel de la ville de Strasbourg, et de dame Marie-Hélène-Sophie-Agnès Langhans, était avocat au parlement de Metz, quand il décéda en cette ville sur la paroisse Saint-Victor, à l'âge de vingt-deux ans, le 8 février 1782.

Les Fischer se firent naturaliser en 1745; ils étaient originaires du Wurtemberg.

Armes : *De sable à trois poissons entrelacés d'argent.*

Armes des Vassoigne : *De sable à un lion grimpant d'argent.*

FLAVIGNY, famille de Picardie établie depuis longtemps en Champagne et à Metz; en 1615, vivait en cette ville N. de Flavigny, seigneur de Mancourt.

CHARLES DE FLAVIGNY, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er novembre 1655. Dix années plus tard, Pierre de Flavigny, sieur de Mancourt, habitait Metz. De Marguerite Brunet, sa femme, il eut plusieurs enfants, et l'une de ses filles épousa, en 1689, le conseiller au parlement Hordal du Lys. Nous ignorons si François de Flavigny, qui suit, était le petit-fils de Pierre de Flavigny.

FRANÇOIS DE FLAVIGNY, écuyer, seigneur de Vigny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 août 1691, était fils de Benjamin de Flavigny, écuyer, seigneur de Vigny, ancien capitaine au régiment de la Reine, cavalerie, et de Susanne Morel. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 janvier 1716, et mourut en cette ville, le 2 septembre 1750, à l'âge de soixante ans environ. Messire Benjamin de Flavigny, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Normandie, cousin du défunt, assista à son enterrement. Le conseiller François de Flavigny fut remplacé au parlement par Alexandre-Jacques de Bongars.

Cette famille a été alliée aux Ancillon.

Armes : *Échiqueté d'or et d'azur.*

Armes des Flavigny de Vigny : *D'azur à deux torches allumées de gueules, posées en sautoir, accostées en flanc de deux roses aussi d'or.*

FLAYEL (AMBROISE-MARIE) était avocat au parlement de Metz, en 1751. (Voir *François*, substitut du procureur général.)

FLESSELLES (N. DE), né en 1721, d'une famille issue de Gabriel de Flesselles, marchand de merceries, anobli à la fin du XVIe siècle, devint intendant de Lyon et prévot des marchands de Paris. Il fut massacré dans la fameuse journée du 14 juillet 1789. Nous avons, dans le premier volume, p. 477, rapporté un arrêt du parlement de Metz, prononcé contre lui et M. de Calonne.

Armes : *D'azur au lion d'argent; au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules.*

FLEURIAU D'ARMENONVILLE (JOSEPH-JEAN-BAPTISTE) était d'une maison distinguée de la Touraine. Il n'avait que vingt-six ans quand il fut

reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 mai 1686, et il fut remplacé dans ses fonctions, en 1690, par Jean-Baptiste Thomas de Navarre. Il devint ministre secrétaire d'état, et dans ces hautes fonctions il n'avait pas oublié qu'il avait été conseiller à Metz, car dans une lettre du 1er août 1716, qu'en sa qualité de ministre il écrivait au parlement, il le rappelait en ces termes : « L'intérêt que je dois prendre et que je » prendrai toujours à tout ce qui regarde votre » compagnie, dont je tiens à honneur d'avoir » été l'un des membres. » Il devint, en 1722, chancelier de France, et il mourut au château de Madrid, le 27 novembre 1728, à l'âge de soixante-huit ans. Son portrait a été gravé par le célèbre Cars.

Armes : *D'azur à un épervier d'argent, membré, longé et grilleté de même, perché sur un bâton de gueules; au chef d'or chargé de trois glands feuillés et tigés de sinople.*

FLEUTOT de Domgermain est une ancienne famille originaire de Toul.

Bernard Fleutot, né en cette ville, sur la paroisse Saint-Jean, le 16 décembre 1610, était fils de Bernard Fleutot, licencié ès droits, et de Marie Belprey.

Bernard Fleutot, deuxième du nom, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, et devint conseiller de l'évêché de Toul. Le 14 mai 1639, il fut nommé procureur du roi en la maréchaussée de cette ville. En 1651, il prêta serment devant le parlement de Metz, en qualité de prévôt gruyer de la prévôté de Foug, près de Toul. Il avait épousé, en 1639, dans l'église Saint-Jean de cette ville, Jeanne Darbamont. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean Fleutot, né à Toul au mois de février 1645, fit ses études de droit à l'université d'Orléans, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 avril 1669. Il était receveur de la prévôté de Foug et du domaine de Lorraine, lorsqu'il se présenta au parlement de Metz, en 1679, pour remplacer le conseiller Sadoc. Une délibération de cette cour, en date du 18 novembre de cette année, lui imposa l'obligation de prouver, par pièces authentiques, qu'il était entièrement déchargé de sa comptabilité. Jean Fleutot ayant fait cette justification, fut reçu conseiller au parlement, le 10 février 1680, fonctions qu'il exerça pendant cinq années environ.

François Fleutot, après avoir étudié à Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 mars 1692, et devint conseiller du roi, capitaine prévôt et juge royal et criminel de la prévôté de Foug.

Bernard Fleutot, sieur de Domgermain, village du Toulois, fut reçu, en 1689, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, où il décéda, le 31 décembre 1730. Il était alors le doyen des trésoriers de France. Il avait épousé Anne Antoine, née vers 1670, et de ce mariage naquit messire François-Charles Fleutot de Domgermain, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, qui épousa en 1755, à Metz, dans l'église Saint-Maximin, une fille du conseiller au parlement Gabriel-Louis de Marion, dont il eut Louis-Marie Fleutot de Domgermain, capitaine de cavalerie, qui ne laissa, de son mariage avec Béatrix-Pauline de Rouyn de Rogéville, qu'un fils unique M. Louis-Charles-Antoine Fleutot de Domgermain, né le 25 novembre 1807, marié, en 1831, à demoiselle Certain de Germay et qui possède aujourd'hui la belle terre de Phlin; cette terre, après avoir appartenu à madame de La Gérardière, fut achetée en 1719, par Charles Le Duchat de Rurange, qui la laissa à ses enfants. Elle est arrivée, par acquisition, à M. de Domgermain.

Armes : *D'argent au chevron d'azur, chargé d'une tête de levrier d'or, colletée de gueules, bordée, clouée et bouclée d'argent; le chevron accompagné de trois trompes de sable liées de pourpre, virolées et garnies d'or.* (Dom Pelletier.)

FLIE (Jean), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 juillet 1719.

FLORANGE (François de), né à Thionville, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 février 1707. Il exerça au bailliage de Longwy, devint substitut du procureur général en la prévôté de Villers-la-Montagne, et fut anobli en 1721.

Armes : *D'argent à trois roses au naturel, feuillées et tigées de sinople; au chef d'azur paré de trois besans d'or.* (Dom Pelletier.)

FLORENTIN (Jacques), notaire royal à Toul, épousa dans l'église Saint-Aman de cette ville, en 1641, Jacqueline Collin. Il était probablement

de la famille de Nicolas Florentin, l'un des cinq enquerreurs de la ville de Toul en 1597, qu'une chronique locale a dépeint dans ces deux rimes :

« Pour le troisième Nicolas Florentin
» Qui désire toujours de bon vin. »

FLORENTIN (Nicolas), de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1650, fut nommé procureur du roi à la table de marbre de cette ville, le 28 novembre 1680. Il était remplacé en 1689.

FLORENTIN (Claude), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juin 1681.

FLORIENT (Jean-Baptiste de), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1670.

FLOUARD (Louis), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 novembre 1689.

FOES (Anuce), né à Metz en 1528 et décédé en 1595, fut un des médecins les plus célèbres du XVIe siècle. Sa *Traduction d'Hippocrate* l'a placé au premier rang parmi ceux qui ont écrit sur les sciences médicales. Il avait laissé deux fils ; l'un mourut prêtre. L'autre, nommé François, fut médecin et épousa Philippe Poignan, de la famille peut-être de Jean Poignand, licencié ès loix, avocat à Saint-Mihiel, en 1553. François Foës mourut en 1736, et laissa un fils qui porta aussi le nom de François et fut médecin. Ce dernier, qui se qualifiait écuyer, seigneur de la Haute-Bévoye, Chevillon et Schelaincourt, eut une fille nommée Madeleine qui épousa, le 25 octobre, François Fabert, frère du maréchal Fabert ; elle décéda à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 14 janvier 1693. François Foës, deuxième du nom, était décédé en 1655, et par sa mort le nom célèbre de Foës avait cessé d'être porté par des médecins. Ce nom ne s'éteignit pas encore cependant. Dans l'église Saint-Simplice de Metz, le 7 janvier 1643, Jean Foës, fils de Jean, épousa mademoiselle Jeanne Croiset de Boulay, et le 28 janvier 1680, Jean-Louis Foës, seigneur, de Vrémy, cornette au régiment de Rennel, qualifié *fils de famille*, épousait dans l'église Saint-Simplice de Metz, mademoiselle Antoinette de Turgis, fille de Lucas de Turgis, conseiller du roi, receveur et contrôleur des consignations au parlement de Metz. La famille Foës se continuait surtout avec éclat dans cette cour souveraine.

Antoine Foes fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634. Il était probablement frère de celui qui suit :

Bertrand Foes, seigneur de Xellaincourt et de Chevillon, naquit à Metz et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 31 décembre 1641. Il devint le doyen des conseillers en 1669, et fut chargé par intérim, en 1676, de garder les sceaux de la chancellerie de la cour. Il fut chargé dans plusieurs circonstances assez remarquables, de représenter sa compagnie. Le 3 octobre 1669, une députation de huit conseillers du parlement alla, suivant les ordres du roi, complimenter Jean Casimir, ex-roi de Pologne qui traversait Metz et était logé au palais de la Haute-Pierre. Bertrand Foës avait été désigné pour présider la députation. Les magistrats délégués se réunirent chez leur doyen, montèrent dans leurs carosses et descendirent à la porte du palais où ils entrèrent en robes noires et en chapeaux ; ils étaient précédés par quatre huissiers. Le capitaine des gardes de Sa Majesté déchue les reçut et les conduisit dans la chambre du roi qui s'avança pour répondre aux salutations des magistrats députés. Alors Jean Casimir, le chapeau sous le bras, se tenant debout et s'appuyant contre une table, et entouré de plusieurs seigneurs et gentilshommes français et polonais, fut harangué par le conseiller Bertrand Foës. Jean Casimir remercia ensuite la députation et la reconduisit jusqu'à la porte de sa chambre.

Ce fut encore le conseiller Bertrand Foës qui fut chargé de haranguer le grand Condé et Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, son fils, lorsqu'ils traversèrent Metz, en 1672 et 1673. Le 1er novembre 1672, jour de la Toussaint, une députation de dix conseillers du parlement de cette ville, alla rendre visite au prince de Condé, logé à l'évêché. Le conseiller Bertrand Foës fut encore le représentant et l'interprète de sa compagnie, et le prince entendit la harangue qui lui était adressée, en se tenant debout et découvert et s'appuyant sur une chaise près du feu. Il remercia ensuite les députés de la cour et les reconduisit jusqu'à l'escalier. Les députés furent immédiatement introduits dans la chambre du duc d'Enghien, qui fut à son tour longuement

harangué. Il remercia la députation, la reconduisit jusqu'à l'escalier et la fit accompagner par le capitaine de ses gardes et par plusieurs gentilshommes jusqu'à ses carosses. Ce fut avec la même cérémonie que le 13 janvier 1673, Bertrand Foës, à la tête d'une députation de la cour, alla complimenter le grand Condé et son fils, qui traversaient Metz de nouveau.

Bertrand Foës mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 31 janvier 1688, et fut inhumé le lendemain dans la cathédrale, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, appelée la Chapelle-des-Foës, qui servait de sépulture à cette famille. (*Histoire de la Cathédrale*, T. II, p. 383.) Ce magistrat distingué avait épousé Marthe Darbamont, de la famille touloise de ce nom. (Voir *Darbamont*.) Elle survécut à son mari et mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 21 avril 1693. Par ce mariage il était devenu beau-frère par alliance du conseiller au parlement Mathieu Jeoffroy, qui avait épousé Susanne Darbamont. De l'union de Bertrand Foës sont issus plusieurs enfants, nés la plupart à Toul où le parlement siégeait à cette époque : 1° Marthe Foës, qui épousa Jean Morel de Chevillon, conseiller au parlement; 2° Claude Foës qui suit. Bertrand Foës eut pour successeur en cette cour Charles Olryot de Jubainville.

Claude Foes, seigneur de Chevillon, Château-Brehain et Baronville, naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 26 décembre 1646, et eut pour parrain Claude de Bretagne, premier président du parlement, et pour marraine Marie de Proust, femme du président La Mothe. Il était en 1673, conseiller au conseil souverain d'Alsace et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 mars 1676, et conseiller honoraire le 16 février 1705. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 18 août 1706, et fut inhumé au milieu des tombeaux de sa famille dans la cathédrale de Metz. Claude Foës eut de son mariage avec Claude Colart, Bertrand Foës de Château-Brehain et Étienne Foës de Baronville, qui suivent :

Bertrand Foes de Chateau-Brehain, né à Metz, le 28 mars 1680, fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 20 septembre 1704, en remplacement de Claude Foës, son père. Il mourut à Metz sur la paroisse Saint-Gorgon, à l'âge de trente-un ans, le 16 juin 1709, et fut inhumé, comme tous les membres de sa famille, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette. Les tombeaux des Foës ont été détruits pendant la terreur de 93, et l'on doit regretter que rien ne rappelle plus dans la cathédrale de Metz, la famille Foës, qui a produit dans la personne du célèbre médecin Anuce Foës, l'une des plus grandes illustrations messines. La charge du conseiller Bertrand Foës passa à Frédéric Le Duchat de Mancourt.

Étienne Foes, écuyer, seigneur de Baronville, Château-Brehain et Chevillon, était le frère du précédent. Il devint lieutenant général des armées du roi et gouverneur des ville et évêché de Metz et du Pays-Messin. Il fut, en cette dernière qualité, reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 mars 1711, Il était en 1721, l'époux de dame Barbe-Françoise de Bonneville. Etienne Foës se laissa éblouir par la science hermétique, et fut la dupe d'un chevalier de Montisel qui l'aida à se ruiner. En 1727, il était criblé de dettes; il avait pris au magasin de la Croix-de-Fer pour 2500 livres de drogues pour ses fourneaux, et un juif fit vendre ses meubles sur la place publique. Il était alors à Paris où il vivait dans le besoin. Il s'étonna beaucoup de la vente de son mobilier et écrivit qu'il obligerait la ville à lui en fournir à son retour. Il ne paraît pas qu'il revint à Metz. Le chevalier de Montisel ou Mousitel était un adroit intrigant; il se retira à l'abbaye de Freistroff, près de Bouzonville où il fit enrager l'abbé et les moines, les brouilla tous entre eux et en fit des dupes.

Louis Foes, de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, le 5 avril 1674, était de la famille des précédents. Il était peut-être le fils d'Antoine Foës, reçu avocat en la même cour en 1634.

Les armes du grand archidiacre Jacques Foës, enterré à la cathédrale de Metz, étaient : *D'azur à la croix d'argent chargée d'une molette de gueules en cœur et cantonnée des quatre lettres d'or du nom de Foës.* (Voir *Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 386.) Ces armes nous paraissent devoir être celles de la famille Foës. Les armes *d'azur à trois gerbes d'or* attribuées au célèbre médecin Anuce Foës, par le docteur Bégin, doivent être les armes parlantes de Nicole Gerbillon, sa femme. Cependant nous devons dire que Bertrand Foës de Xellaincourt, reçu conseiller au parlement, en 1641, portait les armes suivantes : *Écartelé aux* 1 *et* 4, *d'azur à une gerbe d'or, liée de même; aux* 2 *et* 3 *de..... à une tour de.....*

Les armes de Jean Poignand, avocat à Saint-Mihiel, en 1553, étaient : *D'or à la bande d'azur, chargée d'une licorne passante d'argent entre deux aigles aussi d'argent.* (Nobiliaire manuscrit.)

FOISSEY (Joseph-Ignace), fils d'un lieutenant général au bailliage de Mirecourt, naquit en cette ville, le 11 mai 1719. Après avoir fait son droit à l'université de Nancy, il suivit avec succès le barreau du parlement de Lorraine et y remplit les fonctions de substitut du procureur général. Il fut reçu avocat général au parlement de Metz, le 16 mars 1780, et prononça à la séance de rentrée de cette cour, le 12 novembre 1783, un discours remarquable qui avait pour objet l'étude du droit romain. Il exerça ces fonctions avec un talent distingué, jusqu'à la suppression des parlements en 1790. A cette époque les habitants de Nancy choisirent Joseph-Ignace Foissey pour l'un de leurs députés à l'assemblée législative, dont il fut l'un des membres les plus distingués, au jugement même du sévère Mallet-Dupan. Emprisonné à Paris, sous la Convention, il ne retrouva la liberté qu'à la chûte de Robespierre. Dès lors, il se retira à Nancy où il s'occupa d'études bibliographiques. Il a présenté à la société royale de cette ville, un travail intéressant sur les manuscrits de la bibliothèque de Nancy. Il mourut sans postérité, le 4 décembre 1818, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant sa fortune et sa précieuse bibliothèque à sa nièce unique madame d'Hennezel, née Duparge de Bettoncourt. Ce digne et savant magistrat avait épousé, en 1768, la sœur unique de M. Janot, ancien conseiller au parlement de Metz, décédée à Nancy, le 5 février 1814, à l'âge de soixante-sept ans.

Les d'Hennezel portent : *D'argent à une haye de sable*, ou *D'or à une tour de sable.*

FOLYOT (Edme-Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1691. Il n'était pas de la même famille que messire François-Méderic Folyot, chevalier, seigneur de Presle et de Crenneville, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Champagne, en garnison à Metz, fils de messire Adrian de Folyot, seigneur de Presle, etc., et de feue noble dame Magdeleine de Haute-Chenaille, qui épousa à l'âge de vingt-huit ans, dans l'église Saint-Martin de Metz, Anne-Pierrette Poutet, âgée de dix-huit ans, fille du président à mortier messire Henri-Jean Poutet. De ce mariage naquit à Metz, Louis-Charles, qui suit :

Le comte Louis-Charles Folyot de Crenneville, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 juillet 1765, était lieutenant de vaisseau en 1791. Il émigra après la mort de Louis XVI, et prit du service dans les armées autrichiennes où il parvint au grade de feld-maréchal. Il mourut à Vienne, en Autriche, le 21 juin 1840.

Les Folyot de Crenneville sont originaires de la Normandie, et habitaient près de Valognes; ils portaient : *D'argent à la bande et à la barre de gueules se croisant en sautoir; et sur le tout une aigle d'or à deux têtes.*

FONTAINE (Charles-Jérosme de), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, en 1694. Il était remplacé dans sa charge en 1698 par son fils qui suit :

Charles-Dominique de Fontaine, né le 11 juin 1673, était fils du précédent. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 mai 1693, et conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 8 août 1698. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 27 décembre 1742.

FONTENAY (André), écuyer, fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 23 juin 1725, après avoir prêté serment entre les mains de M. Fleuriau d'Armenonville, garde-des-sceaux de France. Il était remplacé en 1748.

FORCOAL (Pierre), né à Paris en 1619, fut reçu second avocat général au parlement de Metz, le 6 juillet 1641, et devint, en 1650, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel. Lorsque le 1er octobre 1642, les mercuriales d'usage furent prononcées, l'avocat général Forcoal adressa à la compagnie tout entière une harangue sur la gloire que ses membres s'étaient acquise « en surmontant les appréhensions que « les grands dangers des chemins occupés perpétuellement par les ennemis pouvaient causer, « pour venir rendre service de leurs charges et « administrer la justice au public. » L'avocat général Forcoal engagea les membres du parlement « à continuer cette généreuse résolution. » Le parlement de Metz siégeait alors à Toul, et

au mois de juin précédent, il s'était opposé avec vigueur aux entreprises du duc de Lorraine.

On voit dans Tessereau, que le 18 septembre 1651, un Emmanuel Forcoal fut reçu conseiller secrétaire du roi, par la résignation à condition de survivance, de Jacques Forcoal, son père.

FORESY (Joseph-Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mars 1694.

FORMÉ (Jean-Louis), né vers 1697, devint conseiller au bailliage de Metz et mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 juillet 1756, à l'âge de cinquante-neuf ans environ. Il était frère de Nicolas Formé, marchand à Metz, et avait épousé Anne Dulaurent, décédée en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 mai 1776, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans environ. Elle était sœur de M. Claude Dulaurent, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine du corps royal d'artillerie, qui assista à son enterrement. Claude Dulaurent et madame Formé devaient être les enfants de M. Dulaurent, commissaire des guerres, demeurant à Longwy, en 1733, et de Marie-Agnès Graffart.

Formé (.....), chauffe-cire en la chancellerie du parlement de Metz, en 1709, portait: *D'or à un chevron de sable chargé d'un annelet d'or.* (Enregistrement de 1709.)

FOUCQUET, le célèbre surintendant des finances, a commencé sa carrière au parlement de Metz. Les splendeurs et les agitations de sa vie ont été racontées dans toutes les biographies. Nous y renvoyons ceux qui sont désireux de connaître sa vie tout entière. Nous ne nous occuperons ici de lui qu'en sa qualité de conseiller au parlement de Metz, et nous fournirons quelques détails restés inconnus. Nous parlerons ensuite des divers membres de sa famille qui ont comme lui appartenu à cette cour souveraine.

Nicolas Foucquet, né en 1615, était fils de François Foucquet, vicomte de Vaux, conseiller d'état très-estimé de Louis XIII et du cardinal de Richelieu, et de damoiselle Marie de Maupeou, femme d'une grande piété. Lorsque l'établissement d'un parlement à Metz fut décidé en 1633, Nicolas Foucquet fut pourvu d'une charge de conseiller en cette cour. Il n'avait alors que dix-huit ans et il avait besoin de dispenses d'âge. Elles lui furent accordées par des lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars de cette année, en considération, disent ces lettres, des services recommandables rendus par son père. Le parlement de Metz fut installé le 26 août 1633, et le 24 septembre suivant, Nicolas Foucquet fut reçu conseiller en cette cour. M. Antoine de Barillon, qui avait été l'un des commissaires choisis pour l'établissement du parlement de Metz, a, dans le compte qu'il adressa au roi de sa mission, rendu un hommage particulier au grand talent que montra le jeune magistrat dans les épreuves de sa réception. (*Manuscrit de la Bibliothèque nationale.*) Gobineau de Montluisant ne pouvait oublier dans sa *Royale Thémis*, Nicolas Foucquet; il lui dédia son dix-neuvième acrostiche. Malgré son jeune âge, il fut député par le parlement, pour se transporter à Verdun avec le conseiller Michel Marescot et y faire publier l'édit de création de cette cour souveraine. Ces deux magistrats remplirent avec zèle et fermeté cette mission délicate. (Voir premier volume, p. 49 et 50.) Dans des circonstances plus difficiles encore, il obtint bientôt un haut témoignage de confiance. Louis XIII s'était emparé du duché de Lorraine et avait établi, par son édit du 16 septembre 1633, un conseil souverain à Nancy. Nicolas Foucquet fut jugé digne d'aller siéger dans ce conseil auprès des Michel Charpentier, des Fremyn, des Rigault et d'autres magistrats éminents du parlement de Metz. Il fut nommé conseiller par commission de ce tribunal extraordinaire, dont nous avons esquissé l'importance à l'article de *Michel Charpentier*, qui en fut le président. Nicolas Foucquet prit une part active aux travaux de ce conseil. C'est lui qui, conjointement avec François Blondeau, président au parlement de Metz, et en même temps l'un des commissaires composant le conseil souverain de Nancy, signa un arrêt remarquable rendu par cette cour, le 22 février 1634. Sur la requête d'Abraham du Hautoy, chevalier, sieur de Rogier, le conseil souverain ordonna qu'il serait informé sur les paroles injurieuses proférées par Nicolas-François, cardinal de Lorraine, évêque de Verdun, contre l'honneur dudit du Hautoy, en présence du magistrat de la ville de Nancy. Nicolas Foucquet, après avoir, pendant trois ans, à une époque pleine de troubles et de dangers, siégé auprès de magistrats aussi dévoués et aussi énergiques que

ceux qui composaient le parlement de Metz, se sépara de cette compagnie et fut, en 1636, nommé maître des requêtes. Il devint successivement procureur général au parlement de Paris en 1650, et surintendant des finances en 1653. Il fut disgracié en 1661, et condamné à une prison perpétuelle en 1666; il mourut en captivité dans le château de Pignerol, le 25 mars 1680. Quand il était conseiller au parlement de Metz, il signait : *N. Foucquet.*

Basile Foucquet, abbé de Barbeaux et de Rigny, était l'un des frères aînés du précédent. Il fut nommé aumônier du roi, par brevet du 18 juin 1637, et conseiller d'état, le 22 mars 1653. Nicolas Foucquet venait d'être nommé surintendant des finances, et laissait vacante la place de procureur général au parlement de Paris. Il voulut s'y faire remplacer par son frère Bazile Foucquet, et pour lui faciliter cette promotion, il le fit pourvoir de la charge de procureur général au parlement de Metz, qui était alors vacante par la résignation de Martin Billet de Fasnières. Basile Foucquet vint donc à Toul se faire installer en qualité de procureur général, le 20 juillet 1654. Cette réception n'était que pour la forme, car le 11 août suivant, il fut reçu procureur général au parlement de Paris. Basile Foucquet devint, en 1656, commandeur et chancelier des ordres du roi. On le retrouve à chaque pas dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, par Bussy-Rabutin. Il mourut vers 1681.

Gilles Foucquet de Mézière était, comme le précédent, l'un des frères de Nicolas Foucquet. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 juillet 1657, et fut remplacé, six mois après, par Jean de Creil. Il devint premier écuyer de la grande écurie du roi et mourut en 1694.

Le surintendant Foucquet fut le seul des nombreux enfants de François Foucquet et de Marie de Maupeou, qui laissa une postérité. Un de ses petits-fils et son arrière-petit-fils firent aussi partie du parlement de Metz.

Charles-Louis-Auguste Foucquet, maréchal de Belle-Isle, né en 1684, était le petit-fils de Nicolas Foucquet. Il fut reçu chevalier d'honneur né au parlement de Metz, le 18 mai 1733, On voit son portrait à l'hôtel de ville et à l'académie de Metz. Plusieurs artistes ont aussi gravé le portrait du maréchal de Belle-Isle; nous citerons particulièrement celui gravé par Mellini, d'après La Tour.

Louis-Marie Foucquet, comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, fut reçu conseiller d'honneur au même parlement, le 30 juillet 1753. N'aimant pas à nous répéter, nous renvoyons, en ce qui concerne le maréchal de Belle-Isle et le malheureux comte de Gisors, son fils, au premier volume, pages 342 et suivantes, et à un discours que nous avons prononcé comme président de l'académie royale de Metz, et qui a été inséré dans les *Mémoires* de cette société, année 1846-1847.

Réné François, comte de Foucquet, maréchal des camps et armées du roi, chevalier, seigneur de Bouchefolière, la Grange et autres lieux, était cousin éloigné du maréchal de Belle-Isle et de la famille Foucquet attachée depuis longtemps au parlement de Bretagne. Le 4 janvier 1759, il fit enregistrer au parlement de Metz les lettres de provisions qui le nommaient lieutenant général au gouvernement des ville et évêché de Metz et du Pays-Messin, en remplacement du comte de Gisors, son parent. Il fut le même jour reçu avec solennité conseiller d'honneur en cette cour.

La postérité du surintendant Foucquet s'était éteinte par la mort du comte de Gisors; le nom de Foucquet se continua dans le Pays-Messin en la personne de Réné-François, comte de Foucquet, qui épousa une fille de Jean-Gabriel-Georges de Lesseville, conseiller au parlement de Metz. De ce mariage sont nés deux fils :

1° Jean-Gabriel-Réné-François, marquis de Foucquet d'Auvillard, lieutenant général du Pays-Messin, qui épousa une demoiselle Blondel d'Aubers, nièce de M. de Calonne, dont il n'eut que deux filles : l'aînée a épousé M. le vicomte de Bertier de Sauvigny, maréchal de camp sous la Restauration, décédé au château de La Grange près de Thionville, le 10 septembre 1848, laissant un fils unique; la cadette a épousé M. le vicomte de Gourgues, d'une famille du parlement de Bordeaux.

2° Charles-Innocent-François, comte de Foucquet, qui épousa Marie-Madeleine de Chazelles, fille du président à mortier de ce nom; il est mort ne laissant qu'une fille unique mariée à M. Charles, baron de Montigny, dont elle n'a pas eu d'enfants.

Réné-François, comte de Foucquet, occupait à Metz un magnifique hôtel qui a pris le nom d'Hôtel-Foucquet. C'est la maison de la place Saint-Louis où se trouve l'établissement typographique Dembour et Gangel. Cet

hôtel provenait du conseiller au parlement Jean-Gabriel-Georges de Lesseville, beau-père du comte Foucquet, et déjà propriétaire de cet hôtel en 1748.

Armes des Foucquet : *D'argent à l'écureuil de gueules*; le maréchal de Belle-Isle écartelait ses armes aux deuxième et troisième quartiers : *D'or à trois chevrons de sable.*

Armes des Bertier de Sauvigny : *D'or à un taureau cabré de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent mises en bande.*

Armes des de Gourgues : *D'azur au lion d'or.*

Armes des Montigny : *D'azur à la bande d'or chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef d'un croissant montant d'or.*

FOUCQUET (Christophe), originaire d'Angers, avait été pendant de longues années, conseiller à la sénéchaussée et siége présidial de cette ville, quand il fut nommé procureur général au parlement de Metz et reçu *sans examen pour de grandes considérations*, le 18 septembre 1638. Il fut le second procureur général attaché à cette cour souveraine depuis son établissement, et il fut investi de ces fonctions, lorsque cette cour venait d'être transférée à Toul et qu'on lui avait attribué juridiction sur tout le duché de Lorraine. Christophe Foucquet déploya beaucoup d'activité dans ses fonctions. Sur sa requête intervint l'arrêt du conseil du roi, en date du 30 octobre 1640, qui porta réglement sur les fonctions du procureur général au parlement de Metz. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. I, p. 417.) C'est sur ses conclusions que le parlement de Metz rendit, le 10 octobre 1641, l'arrêt portant défenses aux évêques du ressort, à leurs vicaires généraux et autres, de publier la bulle intitulée : *Constitutio super præservatione jurium sedis apostolicæ* (même *Recueil*, T. I, p. 461.) Le 13 octobre 1642, il remontra au parlement que depuis l'établissement des bailliages, *les officiers d'iceux avaient une trop grande liberté pour raison de leurs salaires.* Le parlement faisant droit à ces remontrances, ordonna qu'il serait procédé incessamment à la rédaction d'un style ou réglement de procédure, et commit à cet effet le conseiller Doumengin père, qui y avait déjà travaillé.

Christophe Foucquet exerçait des pouvoirs étendus sur les terres dépendantes du duché de Lorraine, comme le prouve l'acte suivant, dont la forme solennelle est digne de remarque. Cet acte, qui nomme un substitut à Pont-à-Mousson, est ainsi conçu : « Nous Christophe Foucquet, » conseiller du roi en son conseil d'Estat et » son procureur général en son parlement de » Metz et en ses duchés de Lorraine et Barrois, » bailliages et prévostés y ressortissants, à tous » ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

» Sur le bon et louable rapport qui nous a » esté faict de la personne de Me Nicolas Du Fer, » advocat, de ses sens, suffisance, expérience » au faict de judicature et fidélité au service de » Sa Majesté. Icelui pour ces causes et autres à » ce nous mouvants avons conformesment au » pouvoir de nos prédécesseurs ès charges de » procureurs généraux aux dicts duchés et en » la possession de laquelle ils se sont jusques » à présent maintenus, pourvu et pourvoyons » par ces présentes de l'Estat et office de notre » substitut au bailliage de Pont-à-Mousson pour » en jouir par ledit Du Fer, tant qu'il nous » plaira, aux honneurs, authorités, franchises, » gages attribués aux dicts offices, droicts, » revenus et émolumens y appartenants en pres- » tant entre nos mains le serment en tel cas » accoustumé, mandons au bailly dudit Pont- » à-Mousson et autres officiers dudit bailliage » de le recognoistre en ladite qualité. En tes- » moing de quoi nous avons signé les présentes » de nostre main et faict contresigner par nostre » secrétaire et faict apposer le scel de nos armes. » Donné à Toul le dixième jour de mars 1642.

» Signé Christophe Foucquet.

» Contresigné Drouet. »

Christophe Foucquet, qui souffrait beaucoup de la goutte, et qui, en 1640, avait déjà obtenu un long congé pour aller prendre les bains de Cauterets, dans les Pyrénées, fut bientôt obligé, à cause de sa santé, de résigner ses fonctions, et il s'en démit en 1643; il fut remplacé par Martin Billet de Fasnières. La seigneurie de Chalain en Bretagne fut érigée en vicomté, par lettres du mois de novembre 1650, en faveur de Christophe Foucquet.

Armes : *De gueules à six fleurs de lis d'argent, posées 3, 2 et 1; au chef de même.*

FOULLÉ de Prunevaux (Michel), était fils de M. Foullé, conseiller ordinaire du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son

hôtel, intendant des finances, et de dame Marie Parfait, fille d'un ancien conseiller au parlement de Paris. Il fut reçu greffier en chef des présentations de cette cour, en 1650, et conseiller au parlement de Metz, le 7 janvier 1654. Il fut remplacé en 1661, par Thomas Gobelin du Quesnoy.

HYACINTHE-GUILLAUME FOULLÉ DE MARTANGYS était fils d'Étienne Foullé, ancien conseiller au parlement de Paris. Après avoir été conseiller en la cour souveraine de Bresse, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 octobre 1662, et fut remplacé en 1678 par François Rustaing de Saint-Jorry. Il avait cessé, dès 1669, à faire partie du parlement de Metz, et avait été nommé maître des requêtes le 31 décembre 1668. Sa carrière ne s'arrêta pas à ces fonctions honorables. Louis XIV le nomma son ambassadeur en Danemarck, et le chargea de missions importantes dans d'autres cours du Nord. Foullé de Martangys était grand bailli du Nivernais. Sa sœur, Marie Foullé, épousa François Demadrys, conseiller d'honneur au parlement de Metz.

Armes : *D'argent à la fasce de gueules, chargée de trois pals d'azur brochant sur le tout et accompagnée de six mouchetures d'hermines de sable, 4 en chef et 2 en pointe entre les pals.* (Chevillard.)

FOURNAUD (PIERRE), conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de la cour souveraine de Bourg, fut reçu en la même qualité au parlement de Metz, le 2 mars 1662. Il était remplacé en 1673.

FOURNEL (PIERRE), né le 30 août 1656, était fils de Jean Fournel et de Jeanne l'Écossois; il fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, au mois d'août 1686. Il devint successivement capitaine, prévôt et gruyer de Charny, lieutenant criminel et lieutenant général au bailliage de Verdun. Après avoir rempli ces diverses charges avec distinction, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 août 1700. Dans l'exercice de ces fonctions il fut rapporteur d'un procès curieux qui fut plaidé d'abord devant la chambre des requêtes du parlement, à cause de la qualité des parties. Il s'agissait d'une contestation entre les quatre abbayes bénédictines de Metz et le chapitre de la cathédrale de cette ville. Des factums ont été imprimés dans cette affaire; l'un d'eux renferme le passage suivant: » Le public accourait en » foule aux audiences pour marquer son indi- » gnation et sa surprise de voir le culte de la » religion, les exercices de piété supprimés par » le chapitre de Metz pour dédommagement » d'un parfum dont il n'a pas eu l'odeur. » Malgré le mauvais style de leurs factums, les Bénédictins gagnèrent leur procès.

Pierre Fournel, qui avait épousé Anne du Ferré d'Arsille, décéda en 1735, et eut pour successeur Pierre-Louis Bertrand. Il avait, vers 1717, acquis pour moitié la terre et seigneurie de Ronvaux, dont il prit le nom. Sa postérité masculine s'est éteinte dans la personne d'un ancien garde-du-corps de Louis XVI, qui a laissé une sœur et une fille non mariées, vivant encore à Verdun en 1847.

Armes : *De gueules à un lion d'or lampassé, allumé, armé, viéné d'argent.*

Armes des l'Écossois, autrement dits Didier: *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même.*

Armes des du Ferré : *D'azur à trois fers de flèches d'or; les deux du haut ayant les pointes en bas tournées obliquement l'une vers l'autre.*

FOURNIER (CLAUDE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1691, et alla se fixer et plaider à Thiaucourt.

Armes: *D'azur à trois étoiles d'argent; au chef aussi d'argent chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.* (Dom Pelletier.)

FOURNIER DE MORLAIS (TOUSSAINT-JOSEPH), né le 28 octobre 1656, avocat du barreau de Paris, fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 3 septembre 1686. Il avait épousé Marguerite Remy; de ce mariage est née à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 20 janvier 1691, une fille qui fut prénommée Marie.

FOURNIER (MARC-ANTOINE), né le 24 avril 1687, fut reçu conseiller des requêtes au parlement de Metz, le 7 mars 1712. Il décéda le 13 août 1724, et fut remplacé en 1726, par Denis Boutin.

FOURNIER DE LA CHAPELLE (JEAN-JACQUES), né le 23 décembre 1745, était fils de M. Fournier de La Chapelle, ancien procureur général

au conseil supérieur du Cap, à Saint-Domingue. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 4 janvier 1768 et devint ensuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel. Sa sœur, Marguerite-Charlotte-Laurence, avait épousé en 1766, Nicolas de Montholon, premier président du parlement de Metz.

Les Fournier de La Chapelle étaient probablement de la même famille que les Fournier de Pescay, qui venaient aussi de Saint-Domingue.

Fournier Antoine, chanoine de la cathédrale de Metz, décédé en 1688, portait: *De gueules à trois palmes d'argent, mises en pal.*

FOUROT (Barthélemy), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mai 1671, et devint maître particulier des eaux et forêts de cette ville. Il avait épousé dame Catherine Lemoine, qui lui survécut, et décéda à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 16 juin 1652, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans environ.

Jean Fourot, *fils de M. Fourot, avocat en parlement*, faisait partie du barreau du parlement de Metz, en 1728. Il était fils peut-être du précédent. Il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 9 septembre 1744, à l'âge de quarante-huit ans environ.

Une famille Lorraine s'appelait Fourot. (Voir Dom Pelletier.)

FRAISSE (Martin du), sieur de Cher, fut, le 29 juin 1704, pourvu de l'office de conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace, en remplacement de feu Jean Sablon, sieur de la Rippe. (Tessereau.)

FRANÇAIS (Louis-François), né le 30 juin 1743, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller clerc en cette cour, le 23 octobre 1765. Il possédait cette charge avec dispenses, car il était laïc. Il était remplacé en 1772.

FRANÇOIS (Adam), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

FRANÇOIS (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mars 1646.

FRANÇOIS (François), commis du roi aux magasins de Metz, en 1648, avait épousé damoiselle Françoise Suzonne, qui lui survécut, et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 25 octobre 1662.

FRANÇOIS (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1651.

FRANÇOIS (Charles), reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mai 1654, devint directeur des étapes de la généralité de Metz. Il avait épousé Louise de Vrain Dechamps, qui lui survécut, et décéda en cette ville sur la paroisse Saint-Martin, le 19 janvier 1722, à l'âge de soixante-trois ans.

FRANÇOIS (Bernard), avocat au parlement de Metz, en 1680, avait épousé Barbe Julien.

FRANÇOIS (Lancelot), né vers 1625, secrétaire de l'évêché de Metz, avait épousé Marguerite Poirson. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Nicolas François, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 8 février 1673; il eut pour marraine Marie Bossuet, sœur du célèbre évêque de Meaux, femme d'Isaac Chasot, président au parlement; 2° Charles-Bénigne François, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 9 juin 1675; il eut pour parrain Bénigne Chasot, qui devint premier président du parlement, et pour marraine Marie-Henriette-Charlotte de Givry, fille de messire Pellard de Givry, qui fut conseiller d'honneur au parlement. Lancelot François mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 27 avril 1692, à l'âge de soixante-sept ans environ.

Jean François, frère du précédent, était, en 1680, conseiller au bailliage de Metz. Cette année, il perdit sa femme, qui s'appelait Regnauldet.

FRANÇOIS (Jean), avocat au parlement de Metz, avait épousé Anne Dumoulin. De ce mariage est né en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 septembre 1698, Charles François.

FRANÇOIS (François), lieutenant des chirurgiens de la ville de Metz, avait épousé en premières noces Françoise Faucheur, dont il eut plusieurs enfants. Il épousa en secondes noces, dans l'église Saint-Martin de Metz, en 1693, Gabrielle de La Cour, et il décéda sur la même paroisse, le 20 janvier 1732, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans environ.

ETIENNE FRANÇOIS, fils du précédent et de Françoise Faucheur, naquit vers 1680. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1698, et conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville, le 6 juin 1706. Il mourut le doyen des conseillers du bailliage, le 8 octobre 1748, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait épousé Barbe Bachelard, fille de Jean Bachelard, riche marchand de Metz. Elle survécut peu à son mari; elle décéda le 9 novembre 1748, à l'âge de soixante ans. De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

FRANÇOIS (NICOLAS), seigneur en partie de Lessy, était déjà, en 1701, conseiller du roi et son procureur des traites foraines dans la généralité de Metz, fonctions qu'il exerça pendant environ trente années. Il avait épousé Marguerite Bertrand, dont il a eu : 1° une fille, qui épousa en premières noces Dominique Belquienne, et en secondes noces Nicolas Le Chartreux, substitut du procureur général; 2° le fils qui suit :

ÉTIENNE FRANÇOIS, fils de Nicolas François et de Marguerite Bertrand, fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 11 juillet 1721, et procureur du roi des traites foraines dans la généralité de cette ville, le 28 avril 1731, en remplacement de son père décédé. Deux incidents assez graves ont marqué la vie d'Étienne François, comme substitut du procureur général. Il avait donné des conclusions dans une affaire qui intéressait Charles de Beaufort dit Mirecourt, lieutenant-colonel réformé à la suite de la place. Celui-ci avait perdu son procès, et attribuant au substitut François la perte de son affaire, il se présenta chez lui au mois d'octobre 1729, et voulut lui donner des coups de bâton. Le parlement dut faire informer contre ce plaideur vindicatif. Le substitut François eut aussi le malheur de déplaire à M. Jean-François de Creil, marquis de Bournezeau, intendant de la généralité de Metz, en mettant à exécution un arrêt que le parlement avait rendu contre les fermiers généraux. L'intendant fit, au mois de janvier 1732, décerner contre le substitut une lettre de cachet qui l'exilait à Provins, dans une maison religieuse. Le parlement de Metz prit fait et cause pour Étienne François, lui accorda une provision de cinq cents livres, et députa à Paris le président Jean-Nicolas Thiébault, pour représenter au ministre les manœuvres de l'intendant. Ce magistrat réussit dans ses négociations, et le substitut François revint de son exil au mois de juillet suivant.

Étienne François avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 9 février 1728, Albertine Flayelle, née au Quesnoy, âgée de vingt-six ans, fille de Nicolas Flayelle, ci-devant marchand magasinier à Valenciennes, et de Françoise Valtaire. Albertine Flayelle accoucha d'un premier enfant, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 17 mai 1729 : il fut appelé Nicolas-Étienne. A cette époque la reine Leckzinska, femme de Louis XV, était enceinte, et l'on jeta les yeux sur Albertine Flayelle pour en faire la nourrice de l'enfant royal que l'on attendait. Voici à cet égard ce que nous trouvons dans les mémoires manuscrits du chevalier de Belchamps : « Juillet » 1729. Le 31, madame François, la substitute, » est partie pour Paris. Elle vas pour estre » nourrice chez la reine. Le premier médecin » l'a mandé pour cela et d'emmener son enfant » avec elle. » La reine Leckzinska accoucha d'un dauphin, le 4 septembre suivant. Albertine Flayelle eut encore d'autres enfants, notamment Catherine-Joséphine François. Le mariage du substitut Étienne-François ne fut pas heureux. Déjà en 1737, il y avait eu séparation entre eux, puis une réconciliation; quelques années plus tard la séparation des époux fut complète et définitive, et en 1752, un procès fâcheux donna de l'éclat à ces discordes conjugales. Un jeune homme nommé Nicolas-François Vaillant, courtisa mademoiselle Catherine-Joséphine François. L'ancien substitut du procureur général, son père, s'opposa à ce mariage, que la mère et le frère, Nicolas-Étienne-François de Cheno, favorisaient. Madame François mit alors sa fille au monastère de Sainte-Claire, et lui permit de recevoir les visites de M. Vaillant. Celui-ci en profita pour enlever la jeune fille, vers la fin du mois de mai 1751. Le père irrité intenta alors un procès à sa femme et à son fils, en les accusant d'avoir favorisé un commerce criminel entre leur fille et sœur et le sieur Vaillant. Quant aux jeunes gens, ils échappèrent à la colère paternelle en se réfugiant en Amérique. Nicolas-François Vaillant s'établit avec sa femme à Paramaribo, dans la Guyane hollandaise, où il se livra au commerce et fit fortune. Il y devint consul de France. C'est à Paramaribo, de l'union

de Nicolas-François Vaillant et de Catherine-Joséphine François que naquit, en 1753, François Vaillant qui devint le célèbre voyageur et naturaliste, connu généralement sous le nom de Levaillant.

Armes d'Étienne-François, substitut du proreur général : *D'azur au griffon d'argent.*

Nicolas François, son père, portait : *D'azur à une ruche d'or posée en pointe et côtoyée de quatre mouches à miel affrontées et volantes de même, et surmontée de trois étoiles d'argent rangées en chef.*

FRANÇOIS de Charmois (Ignace-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 juin 1693. Il épousa Marguerite Compagnot, fille de Charles Compagnot, conseiller au bailliage et siége présidial de Toul et trésorier des troupes du roi.

Armes : *De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux muffles de léopard d'or et en pointe d'une molette de six pointes de même.* (Dom Pelletier.)

FRANGY (Claude de), de l'université de Valence, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 février 1665.

FREGEFON (Élie de) fut, par des lettres de provisions datées du 26 mars 1641, pourvu de l'office de conseiller du roi, commissaire receveur général des saisies réelles au bailliage et siége présidial de Metz, et il fut reçu en cette qualité par le parlement de cette ville, le 10 janvier 1643. Le bailliage demanda avec instance la suppression de cet office, mais il fut confirmé par un arrêt du conseil d'état du 31 mars 1645. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, II, 87.)

FREMYN (Guillaume), sieur des Couronnes, était depuis trente ans lieutenant général au présidial de Meaux, quand il fut nommé l'un des commissaires pour l'établissement du parlement de Metz, par les lettres patentes du 7 juillet 1633, afin d'y remplir la charge de conseiller par commission. Quelques jours après l'installation de cette cour souveraine, il fut reçu conseiller en titre, le 6 septembre 1633, *sans examen, à cause de ses anciens services.* Gobineau de Montluisant lui a adressé le onzième acrostiche de sa *Royale Thémis.* Nous avons déjà, dans le premier volume, p. 49, 50 et 53, fait connaître les missions dont il fut chargé par le parlement et la part qu'il a prise à la démolition des forteresses de la Lorraine. Il fut aussi l'un des membres du conseil souverain établi à Nancy, en 1634. C'est à raison de ses fonctions de conseiller au parlement de Metz et au conseil souverain de Nancy, que Guillaume Fremyn fut l'objet de l'offense dont nous avons parlé à la page 36 du premier volume. La sévérité de ses principes et la fermeté de sa conduite lui avaient suscité des ennemis violents. On verra plus tard les circonstances d'un guet-apens dont l'un de ses fils faillit être la victime et à l'occasion duquel il fut exposé lui-même à des outrages. Dans une autre circonstance, on avait attenté à ses jours d'une manière bien audacieuse : Il traversait le village d'Ancy-sur-Moselle, quand un coup de fusil fut tiré contre sa voiture. En 1634, il avait été nommé, par Louis XIII, commissaire député pour le régalement du sel, dans l'étendue du ressort du parlement de Metz. On voit, dans une ordonnance rendue par lui à Verdun, le 2 décembre 1634, et contresignée Deffrey, qu'il homologua le bail fait à maître Jean Senocq, adjudicataire pour douze années de la ferme du sel de la ville de Verdun. Par cette ordonnance, il était formellement imposé à l'adjudicataire *de tenir les greniers dudit Verdun suffisamment fournis pour la provision du peuple, sans qu'il puisse excéder ledit prix, de cinq sols par pinte.* Les mesures devaient être bonnes et loyales et telles qu'elles existaient aux salines; elles devaient être étalonnées, et les anciennes qui étaient plus petites devaient être brisées. Ce fut encore le conseiller Guillaume Fremyn qui fut député à Verdun avec le conseiller Jean-Bertrand Marchant, pour y faire exécuter les arrêts du parlement, en date des 1er et 6 octobre 1636, afin de régulariser l'impôt du sel, qui était affecté au paiement des gages de cettte cour. Les députés s'acquittèrent de cette mission délicate et difficile, à la satisfaction de la compagnie, qui en fit tenir note dans ses registres secrets. Guillaume Fremyn, tout en conservant ses fonctions de conseiller, fut envoyé en diverses provinces, en qualité d'intendant de justice, police et finances. Il ne résigna ses fonctions de conseiller qu'en 1640, et il mourut vers 1647. Il avait laissé deux fils : l'un d'eux fut militaire; l'autre appartint, comme son père, au parlement de Metz.

Louis Fremyn de Pompierre, fils de Guillaume Fremyn des Couronnes, fut avocat au parlement de Metz, dès l'établissement de cette cour souveraine. Il plaida dans la première affaire qui fut portée devant cette cour; il s'agissait de l'appel d'une sentence rendue par le président royal Michel Charpentier. Voici le début de sa plaidoirie : « Messieurs, dans le commencement » de cette cause, l'appelante pour qui je suis » est en grande peyne de scavoir si elle doit » prendre à bonheur ou à infortune, de ce » qu'elle doit estre jugée par vous dans le nouvel » établissement de cette cour, laquelle bien » que la dernière de toutes celles du royaume » en son institution, ne cède néantmoins à nulle » autre pour la dignité des personnes qui la » composent..... » Louis Fremyn, sur les conclusions conformes de l'avocat général Fardoil, gagna son procès, sous la présidence du premier président Anthoine de Bretagne. Il devint, le 3 mars 1635, substitut du procureur général en la cour. C'est peu de temps après qu'il fut exposé à de déplorables outrages. Les religieuses de Sainte-Marie de Metz, ces fières dames, qui trente ans plus tard, résistèrent avec tant d'énergie aux arrêts du parlement et à la juridiction de l'évêque Aubusson de La Feuillade (voir le premier volume, p. 225), avaient eu un procès devant cette cour souveraine. Louis Fremyn était l'avocat de la partie adverse des nobles chanoinesses, car les fonctions de substitut du procureur général n'excluaient pas l'exercice du barreau. Il paraît que dans sa plaidoirie, à l'audience publique du 14 janvier 1636, il avait blessé l'amour propre de ces puissantes dames, qui manifestèrent leur mécontentement et trouvèrent des champions pour satisfaire leur vengeance. Dans la soirée du lendemain, un moine de l'abbaye de Saint-Arnould disait hautement que l'avocat Fremyn pourrait bien recevoir des coups de bâton. Ce religieux était bien instruit, car voici ce qui se passait à la même heure. Vers sept heures et demie du soir, un grand jeune homme, vêtu de gris, sans barbe, ayant une moustache cordelée de poil noir et portant une casaque rouge vint frapper à la porte du logis du conseiller Guillaume Fremyn, qui occupait, avec son fils, une maison située sur la place du Palais. Le jeune inconnu chargea la servante qui lui ouvrit la porte, de dire à M. Fremyn fils, que le procureur général Claude de Paris désirait le voir pour lui communiquer quelque chose d'important, et le priait de passer chez lui dans une demi-heure. La servante voulut appeler M. Fremyn fils, mais l'inconnu répondit qu'il suffisait de lui transmettre cette invitation. En s'en allant, il rejoignit un autre individu qui l'attendait et l'appela son camarade. M. Fremyn père engagea son fils à ne pas sortir, et envoya un laquais chez le procureur général pour connaître la vérité. M. Claude de Paris répondit qu'il n'avait pas mandé son substitut et qu'il s'était assuré qu'aucun de ses valets ne l'avait été chercher. Le procureur général demeurait dans le quartier du Haut-de-Sainte-Croix, et le laquais du conseiller Fremyn, pour retourner chez son maître, devait traverser la rue du *Fort-du-Cloistre*, maintenant du Four-du-Cloître. Le laquais vit quatre soldats, les épées nues, se tenant au bout de cette rue, du côté de Sainte-Croix. Ils faisaient mine de se quereller pour expliquer leur présence en ce lieu, et l'un d'eux demanda au laquais qui passait où était situé l'hôtel du procureur général. Sur le rapport fait par le domestique, M. Fremyn fils jugea prudent de ne pas sortir. Vers dix heures du soir on vint frapper violemment aux portes du logis du conseiller Fremyn. Les habitants de la maison se gardèrent bien de sortir et virent, par la fenêtre d'un grenier, que cinq ou six soldats faisaient ce tapage, en proférant les plus grossières injures contre le conseiller et son fils. Ce vacarme dura jusqu'à minuit. Le lendemain, vers dix heures du matin, à la levée de l'audience du parlement, une scène déplorable eut lieu sur la place du Palais même et en face du logis du conseiller Fremyn. Le plus jeune de ses fils, qui était cadet au régiment des gardes, se prit de querelle avec deux capitaines de la garnison, nommés Soustil et Mérissat. Le signalement de l'homme en casaque rouge qui s'était présenté la veille chez le conseiller Fremyn, s'appliquait parfaitement au capitaine Mérissat, et le jeune Fremyn le reconnut formellement. Mérissat mit alors l'épée à la main et en frappa le cadet des gardes. Louis Fremyn vint au secours de son frère et fut maltraité par les deux capitaines. En ce moment, le conseiller Guillaume Fremyn, qui sortait de la chapelle du Palais et se trouvait accompagné de son laquais, arriva sur le lieu de la scène et voulut interposer son autorité; elle fut méconnue. Son manteau fut jeté dans la boue, et il s'écria : « Holà, le roi le saura et il y a déjà

» arrêt. — J'étais en doubte qui guettait hier » mon fils, mais à présent, je le cognois. » Des officiers de la garnison survinrent et firent cesser cette collision dans laquelle le substitut du procureur général, Louis Fremyn, eut sa casaque percée d'un coup d'épée et le gant de la main gauche coupé en deux endroits. Le parlement s'émut de cette affaire, et les conseillers Michel Marescot et Nicolas Maguin furent chargés d'informer sur ces divers attentats. Nous avons bien trouvé que le 19 janvier, le capitaine Mérissat présenta au parlement une requête justificative et qu'il dut la signer lui-même, parce qu'aucun procureur ne voulut y apposer son nom. Nous avons aussi trouvé que le procureur général Claude de Paris, dans des conclusions, estima que cette requête n'était *qu'une pure récrimination*. Mais nous n'avons pu découvrir comment le procès se termina. Louis Fremyn devint avocat général en la cour, le 11 mars 1639. Nous avons, dans le premier volume, p. 76 et suivantes, rendu compte du célèbre procès qui concernait le grand Bossuet, et dans lequel Louis Fremyn donna, comme avocat général, de remarquables conclusions. C'est aussi pendant qu'il exerçait ces fonctions que ce magistrat éloquent et laborieux a fait imprimer, en 1644, dans la ville de Toul où le parlement siégeait alors, un recueil ayant pour titre : *Les décisions de quelques questions traitées en l'audience du parlement de Metz, séant à Toul, etc.*; un volume in-4°.

Louis Fremyn devint président à mortier, le 1er octobre 1646, en remplacement de Réné de Chanteclerc, et il mourut à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, au mois d'octobre 1669; il fut inhumé dans l'église Saint-Simplice. Il avait épousé Jeanne de Pullenoy, d'une famille Lorraine (voir *Dom Pelletier*), veuve de Louis de Stainville. Dans un acte de transport du mois de janvier 1654, Louis Fremyn et sa femme prenaient les qualifications suivantes : » Haut et puissant seigneur, messire Louis » Fremyn, chevalier, seigneur de Pompierre, » Sommerecourt, Valte, Vitray, Cercueil, etc., » conseiller du roi en ses conseils et président » en sa cour de parlement de Metz. — Haute » et puissante dame Jeanne de Pullenoy, son » épouse. » Celle-ci décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 10 août 1686, à l'âge de soixante-dix ans.

De ce mariage sont issus : 1° Guillaume Fremyn de Moras, dont il va être parlé; 2° Louis Fremyn de Pompierre, dont il sera aussi parlé.

Le portrait du président Louis Fremyn a été gravé par le célèbre artiste messin Sébastien Leclerc; c'est une pièce belle et rare.

Guillaume Fremyn, comte de Moras, seigneur de Moras en Brye, naquit vers 1641. Il était fils du président Louis Fremyn et de Jeanne de Pullenoy. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Rennes, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 novembre 1661, et conseiller en cette cour, le 21 novembre 1661. Plus tard il obtint, moyennant une finance de vingt-cinq mille livres, l'office de président à mortier qu'avait occupé son père et qui après la mort de celui-ci avait été supprimé en 1669, puis rétabli par un édit de 1674. Il fut reçu en qualité de président au parlement de Metz, le 28 septembre 1675. Tout en appartenant à cette cour souveraine, le comte de Moras fut chargé de plusieurs missions dans les cours étrangères, et brilla dans la carrière diplomatique. Une lettre de cachet du roi, adressée au premier président de Sève, sous la date du 23 janvier 1687, lui mandait que le président Guillaume Fremyn de Moras, était alors auprès de l'électeur palatin et que sa volonté royale était que le président Fremyn jouît des droits de sa charge *tout de même que s'il servait en icelle*. Guillaume Fremyn paraît n'avoir résigné ses fonctions de président au parlement que vers 1700, et il fut remplacé par Henry-Charles La Vallée de Pimodan. Il vivait encore en 1708; au mois de mars de cette année, il présenta une requête au parlement de Metz, comme créancier de la succession de la princesse de Phalsbourg et du prince de Lixheim. Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg, célèbre par son esprit et sa beauté, était morte en 1660. François de Grimaldi, son quatrième et dernier époux, ne mourut qu'en 1693.

Le président Guillaume Fremyn avait épousé Marie-Angélique Cadeau, sœur de M. Cadeau, chanoine de la cathédrale de Metz. (Voir *Cadeau*.) De ce mariage sont nés : 1° Jean-Christophe Fremyn de Moras, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 21 juillet 1666; il eut pour parrain le procureur général Christophe Cadeau, et il devint un célèbre prédicateur; le docteur Bégin lui a consacré, dans la *Biographie de la Moselle*, un article qu'il ne faut consulter que sous le rapport bibliographique;

2° Marie-Angélique Fremyn de Moras, qui épousa, le 17 décembre 1709, Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, pair de France, chevalier des ordres du roi. Marie-Angélique Cadeau, veuve du président Guillaume Fremyn, comte de Moras, décéda le 16 janvier 1734, dans un âge avancé.

Louis Fremyn de Pompierre, né vers 1645, était fils du président Louis Fremyn de Pompierre et de Jeanne de Pullenoy. Il était clerc au diocèse de Toul, quand il fut reçu chanoine de l'église cathédrale de Metz, le 22 juillet 1662. Il devint grand archidiacre et fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 8 février 1676. Il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 mars 1705, et fut inhumé dans la cathédrale où l'un de ses neveux, conseiller au parlement de Paris, lui fit élever un monument dont la description se trouve dans l'*Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 91.

Nota. Le 23 mai 1676, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, Françoise, fille de François Fremyn et de Gabrielle de Lysse. L'enfant eut pour parrain messire Pellard de Givry, et pour marraine madame Françoise-Thérèse d'Haraucourt, abbesse de Saint-Pierre-aux-Dames. Ce François Fremyn était peut-être fils de Louis Fremyn de Pompierre et de Jeanne de Pullenoy.

Armes des Fremyn: *D'argent au chevron d'azur surmonté de deux faucons affrontés au naturel et accompagné en pointe d'un chêne arraché de sinople.* Ou *d'argent au chevron de gueules sur lequel sont perchés deux perroquets affrontés de sinople et accompagné en pointe, d'un arbre aussi de sinople.*

Les Stainville portaient : *D'azur à une croix de chevalier de Malte d'or.* Ou *d'or à la croix ancrée de gueules.*

FRIES (Jean-Joseph), né le 4 janvier 1694, avocat, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 15 septembre 1718. Il était remplacé en 1728.

FRINGAN (Jean) était, en 1700, conseiller au bailliage de Thionville. Il était père de François-Nicolas Fringan et de Jean-Louis Fringan, qui suivent.

François-Nicolas Fringan, né vers 1677, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1700. Il exerçait au bailliage de Thionville, quand il fut nommé lieutenant particulier des eaux et forêts en la maîtrise de cette ville, le 10 juin 1707. Il remplissait encore ces fonctions et en même temps celles de subdélégué de l'intendant, quand il mourut à Thionville, le 23 octobre 1752, à l'âge de soixante-quinze ans.

Pierre Fringan, fils du précédent François-Nicolas Fringan, remplissait les fonctions de subdélégué de l'intendant et de lieutenant général civil et criminel au bailliage de Thionville, quand il mourut en cette ville, en 1779.

Jean-Louis Fringan, né vers 1680, était fils de Jean Fringan, et remplissait les fonctions de conseiller au bailliage de Thionville, en 1728.

Le dernier de ce nom est mort à Thionville, en 1835, sans laisser d'enfants de son mariage avec une demoiselle de Larminat.

Armes des Fringan : *Coupé d'argent et de sinople, chargé en pointe d'un rocher d'or surmonté d'une tour d'argent.*

FROMENT de Saillans (Claude de), d'une ancienne famille du Dauphiné, né à Valence, vers 1622, était fils de Gaspard de Froment, doyen de l'université de Valence. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 février 1662, et ne vivait plus en 1679. Il fut remplacé au parlement, en 1682, par Jean-Marie Cueüllet.

Armes : *De gueules à un chevron d'argent; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or et à trois épis de blé d'or, liés de même en pointe.*

FROU (Jean-Nicolas), né vers 1678, avocat en parlement, exerçait au bailliage de Thionville, en 1728.

FROUART (Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 mai 1672.

FYOT de la Marche (Nicolas), pourvu en 1661 d'un office de conseiller au parlement de Metz, ne fut pas reçu.

Nicolas-Bernard Fyot de la Marche, fils de Philippe Fyot, conseiller du roi en ses conseils et second président au parlement de Bourgogne, fut d'abord conseiller à la cour souveraine de Bresse. Ayant été pourvu de la charge de

conseiller au parlement de Metz, dans laquelle Nicolas Fyot de la Marche son frère probablement, n'avait pu se faire admettre, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 22 novembre 1662. Il décéda en 1666 dans l'exercice de ses fonctions, et fut remplacé la même année par Marc-Antoine Millotet.

Les Fyot, d'une ancienne famille de Bourgogne, ont fourni des magistrats distingués. L'un d'eux faisait partie de la commission établie à Rueil pour juger le maréchal de Marillac; il ne voulut point le condamner à mort. (Voir à l'article d'*Anthoine de Bretagne.*)

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même.* Cimier : *Un ange à mi-corps, revêtu d'une cotte aux armes de l'écu et ailé d'or.* Supports : *Deux lions d'or.*

G

GABRIEL, famille originaire de Nancy, établie à Metz au milieu du XVII[e] siècle, a fourni au parlement de cette ville l'un de ses avocats les plus éminents.

Sébastien Gabriel, fils de Didier Gabriel, bourgeois de Nancy, et de dame Suzanne Fauvalle, se fixa à Metz comme chirurgien. Il avait épousé Barbe Virion et mourut, ainsi que sa femme, vers 1675, laissant trois enfants mineurs : Claude, dont il va être parlé, Pierre et Barbe. Vers la même époque était venu se fixer à Metz un membre par alliance de la famille Gabriel de Nancy. Dans la chapelle Saint-Michel de l'église Saint-Arnould, derrière le grand autel, on voyait autrefois une tombe qui portait l'inscription qui suit : « Cy git damoi-» selle Jeanne Vanier, veuve du sieur Jacob » Gabriel de Nancy, laquelle s'étant retirée de-» puis son veuvage près de damoiselle Margue-» rite La Hière, sa cousine, femme à M. Marsal, » seigneur de Grosyeux, est décédée en cette » ville, âgée de soixante-huit ans, le 14 mai » 1675. — La dite damoiselle La Hière ayant » à sa mémoire fait poser cette tombe. » Sous cette inscription tumulaire était gravé un écu. Le premier parti portait *une fasce parée d'une croisette et accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un phénix sur son bûcher*, qui est probablement Marsal. Le second parti ne portait qu'une *fasce*, qui était probablement La Hière.

Claude Gabriel, né à Metz, le 24 janvier 1670, était fils du chirurgien Sébastien Gabriel et de Barbe Virion. Il termina ses études à l'université de Pont-à-Mousson, soutint sa thèse pour le baccalauréat en droit civil et canonique, le 3 mai 1691, obtint ensuite le grade de licencié, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 février 1692. Il acheta en 1694, moyennant vingt-deux mille livres, l'un des quatre offices de conseillers du roi, trésoriers généraux de France, dans les bureau et chambre des domaines et finances de la généralité de Metz. Il céda, en 1736, sa charge de trésorier général et mourut à Metz, en 1745, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait épousé, le 4 décembre 1694, dans l'église Saint-Victor de Metz, Madeleine Bertrand, fille de Nicolas-Louis Bertrand, trésorier de France en cette ville, et de Marie Grenet. Elle était sœur de Louis et de Claude-François Bertrand, qui furent des magistrats distingués du parlement de Metz. Madeleine Bertrand était décédée en cette ville, le 25 janvier 1721. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Françoise-Pierrette Gabriel, née à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 septembre 1695, qui ne contracta pas d'alliance et qui donna, en 1775, une somme de quatre mille livres pour la fondation d'un lit à l'hôpital de Bon-Secours de Metz; 2° Georges Gabriel de Maison-Rouge, qui devint lieutenant au régiment de Provence; 3° Claude-Louis Gabriel, qui suit :

Claude-Louis Gabriel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 mars 1698, était fils de Claude Gabriel et de Madeleine Bertrand. Après avoir étudié le droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1714, plaida sa première cause le jour même de sa réception et devint en peu d'années, l'oracle du barreau messin. La faiblesse de sa constitution l'ayant forcé de quitter la plaidoirie, il se rendit encore plus utile au public par ses sages conseils et ses avis souvent désintéressés. Gabriel mourut le 13 mars 1775, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après une vie laborieuse, consacrée à l'étude des lois et des coutumes de sa province. Il était depuis quelques années bibliothécaire en chef de l'ordre des avocats, et c'était principalement à ses soins que l'on devait la riche collection dont ils étaient possesseurs. Cette bibliothèque, composée de plus de vingt mille volumes vendus et dispersés à l'époque de la Révolution, s'était encore accrue, à la mort de Gabriel, d'une partie des ouvrages de jurisprudence et ma-

nuscrits qu'il lui avait légués par testament. Le corps des avocats fit imprimer après sa mort, et publia par souscription l'ouvrage important ayant pour titre : ***Observations détachées sur les Coutumes et les Usages anciens et modernes du ressort du parlement de Metz;*** 2 volumes in-4°. Parmi les nombreuses consultations sorties de la plume de cet illustre avocat, nous citerons : 1° Factum pour Jeanne Willier, femme Marle, contre Mouret de Châtillon, président à Besançon : imprimé à Metz, chez Jean Antoine, 34 pages petit in-folio; 2° Sommaire pour les maire et échevins de la ville de Gy et pour les communautés de Bucey-Vantoux, Vellefrey, etc., composant la terre et poëté de Gy, défendeurs, contre M. de Villefrancon, conseiller au parlement de Besançon; imprimé à Metz, chez Jean Antoine, 39 pages. Il s'agissait d'un procès qui durait depuis cinquante-huit ans et avait été porté par évocation devant le parlement de Metz. M. de Villefrancon perdit son procès; Gabriel qui était l'avocat des parties adverses, eut un succès complet. On peut voir, pour les nombreux manuscrits qu'il a laissés, la ***Biographie de la Moselle,*** par le docteur Bégin. On doit vivement regretter que la plupart des manuscrits de Gabriel soient perdus et n'aient pas été publiés. Ses ***Observations sur les Coutumes de Metz***, seul ouvrage qui ait été imprimé, est riche de documents curieux et d'appréciations élevées; il ne peut être trop consulté et trop médité par ceux qui veulent étudier consciencieusement l'ancienne histoire du pays. On trouve à la bibliothèque de Metz, un ***Recueil d'Édits*** en 14 volumes, provenant de l'avocat Gabriel.

Claude-Louis Gabriel, qui ne s'était pas marié, eut pour héritier son frère Georges Gabriel, dont il a été parlé, et qui avait épousé, le 13 février 1744, une demoiselle de Lescure, dont il n'eut qu'une fille mariée à M. Pichon, commissaire des guerres.

Armes des Gabriel : ***D'azur au cheval cabré et ailé d'argent.*** Devise surmontant l'écu : ***Per plana citò, inter ardua tendere rectè.*** Ou ***D'azur à un cheval effaré d'argent et ailé d'or.***

GAIRAL (Jean-André), sieur de Sérézin, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France, près la cour souveraine de Roussillon, fut transféré d'abord en la chancellerie de la cour des monnaies de Lyon, et ensuite en la chancellerie du parlement de Metz, où il a été reçu le 5 octobre 1776.

GAIRAUDET (Pierre-Maximilien de), avocat en parlement, fut reçu conseiller secrétaire audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 juillet 1783.

GALHAU de Frémestroff (Jean-Henri-Christophe), né en 1745, fils de Jean-Christophe Galhau, ancien chef de partisans, demeurant à Frémestroff près de Sarrelouis, et de Marie-Élisabeth d'Oberhausen, fut reçu en 1767, conseiller, secrétaire du roi à la chancellerie du parlement de Metz. Il avait épousé, en 1769, Barbe Schmitt, fille d'un riche tanneur de Sarrelouis, et décéda le 26 mars 1787. Barbe Schmitt périt, avec son père, sur l'échafaud révolutionnaire en 1793.

Jean-Henri-Christophe Galhau a laissé trois enfants : 1° N. Galhau de Vaudrevange; 2° Simon-Gabriel-Adolphe Galhau, né le 13 mars 1777, marié à Anne-Marie Wilms, dont il a eu M. Henri-Adolphe Galhau, ancien avocat, et une fille mariée à M. de Salis qui a été nommé représentant de la Moselle en 1849; 3° Élisabeth-Sophie Galhau, veuve de M. Albert-François de Lasalle.

Armes des Galhau : ***D'azur à la divise alaisée d'or enroulée d'un filet denché et accompagnée en chef d'une rose entre deux molettes et en pointe d'un croissant, le tout d'or.***

GALINGER (Jean-Jacques), docteur ès droits, fut nommé commissaire pour l'établissement du conseil souverain d'Alsace, à Einsisheim, en 1658.

GALLAND (Jean-Roch), né vers 1696, était en 1730, procureur du roi en la prévôté de Montmédy.

Madame Pidancet, la mère, était une demoiselle Galland.

GALLARD de Poinville (Gaillot), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 octobre 1646. Il devint maître des requêtes de l'hôtel, et fut remplacé au parlement de Metz, en 1657, par Gilles Foucquet de Mézière. Gallard de Poinville était riche et galant, selon Tallemant des Réaux, qui ne l'a pas épargné dans ses historiettes. Son portrait a été gravé par Humbelot, d'après Radou.

GALLAVAUX était une très-ancienne famille originaire du Clermontois et établie à Verdun.

Norbert Gallavaux était trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, vers 1700. Il avait épousé N.............. C'est sans doute à cette dernière que s'applique ce passage des mémoires manuscrits du chevalier de Belchamps : « Août 1731. — Madame » Galaveau de Verdun a rendu ses foys et hom- » mages au parlement. On ne lui a pas voulu » donner le quarreau soubs le prétexte qu'elle » n'était pas noble, ce qui a fait de la peine au » procureur général. » (*Charles-François Le Goullon de Champel* fils.) On voit par ce passage, qu'il était d'usage de ne mettre un carreau de velours que sous les genoux des personnes nobles qui venaient rendre leur foi et hommage au roi, devant la cour.

Nicolas Gallavaux, chevalier, seigneur de la maison forte de Haudiomont, de Chaumont et de Montaulé, né le 14 avril 1698, était fils du précédent Norbert Gallavaux. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Paris, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 février 1732. Ayant acheté, moyennant vingt-cinq mille livres, la charge de Pierre-Paul Jacquemin, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 20 juin suivant. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 15 février 1750, et fut inhumé dans le chœur de l'église Sainte-Ségolène de Metz, près de l'autel de la sainte Vierge. Il avait épousé au mois de septembre 1731, mademoiselle de Pierrevillers, la sœur probablement de Louis-Marie Maclot de Pierrevillers, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1741.

Armes : *D'azur à une bande componée d'or et de gueules de quatre pièces, à une aigle éployée d'argent brochant sur le tout.* (Dom Pelletier.)

GALLICHON (Louis de), chevalier, seigneur de Courchamps et de Blettange, près Thionville, né dans la province d'Anjou, vers 1630, était issu d'une famille noble et était fils d'un ancien conseiller au parlement de Bretagne. Après avoir fait ses études au collége de la Flèche, il devint conseiller au parlement de Paris et il fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 13 juin 1661, en remplacement de Pierre Lemusnier. Le président Gallichon de Courchamps avec le président Louis Fremyn de Pompierre et les conseillers Bénigne Bossuet, Charles Colombet, François Jobal de Pagny, Antoine de Bretagne et Guillaume Fremyn de Moras, fit partie de la députation chargée par Louis XIV, qui se trouvait alors à Metz, d'aller le 3 septembre 1663, complimenter Charles IV, duc de Lorraine, qui était venu rejoindre Sa Majesté en cette ville. Le prince lorrain, qui était descendu à l'évêché, reçut les députés du parlement, debout et découvert, les remercia de leur compliment, et les accompagna jusques hors de la porte de son appartement. C'était une triste condition pour Charles IV, que de venir rendre hommage à Louis XIV, dans la ville de Metz, et de recevoir une députation de cette cour souveraine, qui depuis trente ans travaillait sans relâche à l'anéantissement de la souveraineté des ducs de Lorraine. Le président Gallichon de Courchamps mourut à Metz, au mois de juin l'année suivante, à l'âge de trente-quatre ans.

Jean-Guillaume de Gallichon de Courchamps, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 mars 1676, et fut remplacé en 1679, par Geoffroy-Dominique de Bragelongne. Il signait : *de Gallichon*. En 1767, un M. de Courchamps était aide-major de la place de Sedan ; il occupait ce poste depuis 1754.

Armes : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois merlettes d'argent.*

GALLOIS (Pierre) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

En 1674, un Gallois, dont le prénom n'est pas indiqué, fut reconnu noble de la généralité de Metz.

GALLOIS (Pierre-Remy), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 mai 1688.

GALLOIS (François-Paul), né le 1er juillet 1698, fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 6 mai 1762. Il avait été substitut du procureur général au parlement de Rouen, et quand il fut reçu président à Metz, il était encore revêtu de la qualité de second président en la chambre des comptes, aides et finances de Normandie. Des lettres patentes du 21 avril 1762, l'avaient autorisé à conserver, pendant trois ans, l'office de président en la cour des comptes de Rouen, et de le cumuler avec celui

de président au parlement de Metz. Nous n'avons pu bien vérifier s'il était le même que François-Paul Gallois qui, de 1738 à 1762, fut membre du conseil d'état et du conseil des finances de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine. L'office du président Gallois fut supprimé par la déclaration du mois de janvier 1770, qui desémestra la cour. Nous ignorons si ce magistrat était de la famille de Jean-Philippe Gallois de Hauttecourt, natif de Créhange, qui fut naturalisé français en 1734, et fit reconnaître sa noblesse par un arrêt du parlement de Metz, du 12 juin 1769.

Un Gallois, anobli par le duc Antoine de Lorraine en 1519, portait : ***Parti de sable et d'argent, chargé de quatre roses, mises l'une dans l'autre***. (Nobiliaire manuscrit.)

GALLOIS (....), trésorier de France de la généralité de Metz, en 1740, était l'époux de dame Marie-Anne Poincelot. Il est sans doute le même que Gallois de Bonvillé, indiqué par le *Journal de Metz*, comme trésorier honoraire vétéran et demeurant à Norroy-le-Sec en 1768, et comme ayant été reçu trésorier de France en 1736. Il fut probablement le père de celui qui suit :

François-Michel Gallois de Bonvillé, écuyer, naquit le 17 juin 1739, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 février 1766. Après avoir suivi le barreau pendant plusieurs années, il fut reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, le 26 novembre 1770. Il exerçait encore ces fonctions en 1777, et il avait épousé Marie-Louise Marchand.

GALLOIS (Jacques-François), écuyer, fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 janvier 1738, obtint des lettres d'honneur, le 27 avril 1759, et décéda à Metz, le 11 avril 1772. Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Simplice. Déjà en 1737, il était l'époux de Madeleine-Hyacinthe Goussaud. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 30 avril 1746, un fils qui fut nommé Jacques-François.

GAND (Dominique), avocat au parlement de Metz, en 1743, est probablement le père de celui qui suit :

Jacques Gand, commissaire aux saisies réelles du parlement de Metz, avait retiré chez lui une jeune orpheline sa parente, mademoiselle de Moriville, fille d'un ancien officier ; il la séduisit. Par arrêt du parlement, en date du 13 janvier 1758, Jacques Gand fut condamné à dix mille livres de dommages-intérêts, à se charger de l'enfant provenu de ses œuvres, et à une aumône de quinze cents livres au profit de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. Pour se soustraire à ces condamnations, Jacques Gand fit une banqueroute frauduleuse, emporta en Hollande plus de trente mille livres, et mourut à Amsterdam, le 28 septembre 1773.

GANOT (Jean-Joseph), écuyer, gentilhomme de son Altesse Royale le duc de Lorraine, avait épousé Anne-Marie Willaume. Tous deux étaient déjà décédés en 1717, et de leur union sont issus à notre connaissance : 1° Messire Jean-Joseph Ganot, né à Verdun, capitaine de cavalerie au régiment de Monteil, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 13 avril 1717, Elisabeth Guichard, fille de M. Louis Guichard, conseiller échevin de l'hôtel de ville de Metz, et de demoiselle Charlotte Clément ; 2° Louis Ganot, qui suit :

Louis Ganot, écuyer, sieur de Réchicourt, fils de Jean-Joseph Ganot et d'Anne-Marie Willaume, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 3 juin 1709, et receveur particulier du bureau des finances de la ville de Verdun, en 1711. Les fonctions de receveur des finances étaient compatibles avec celles d'officier de la chancellerie, et le 19 février 1729, il obtint au parlement de Metz, l'enregistrement des lettres patentes qui lui accordaient le titre de secrétaire du roi honoraire ; il décéda le 4 juillet 1730. Il avait épousé, à la fin de l'année 1706, mademoiselle Claire Dumont, fille du sieur Dumont de Luxembourg, et à l'occasion de ce mariage, il eut un procès avec messire Charles-Frédéric de Luxembourg, marquis de Béon. Il interjeta appel devant le parlement de Metz, d'une sentence rendue par le bailliage de cette ville, le 12 décembre 1714, en faveur du marquis de Béon. Dans cette affaire, plusieurs factums furent imprimés à Metz, chez les veuves de J. Collignon et P. Collignon, place Saint-Jacques. Un premier factum contient treize pages in-folio et fut signifié le 26 juillet 1715. Une addition à ce factum comprend quatre pages d'impression. Un second factum comprend vingt-

huit pages d'impression. Le conseiller au parlement Bertrand l'aîné, fut le rapporteur de ce procès.

Pierre-Paul Ganot, écuyer, fils peut-être de Louis Ganot de Réchicourt et de Claire Dumont, est né le 15 novembre 1721. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juillet 1746, substitut du procureur général en cette cour, le 3 mai 1749, et conseiller en ce même parlement, le 10 février 1752, avec dispenses de parenté : il était neveu du conseiller clerc Charles Teinturier. Ce fut le conseiller Pierre-Paul Ganot qui, par arrêt du parlement de Metz, en date du 22 novembre 1788, fut nommé, ainsi que les conseillers Gabriel-Joseph Goussaud de Montigny, Charles-Durand d'Aunoux et Henri-Jacques Poutet, à l'effet de s'occuper conjointement avec les officiers municipaux, de la police des marchés au blé et des mesures nécessaires à l'approvisionnement de la ville de Metz, alors agitée par des émotions populaires, à cause de la cherté des grains.

GARAUDÉ, ancienne famille de Verdun.

François Garaudé était, en 1664, greffier du greffe criminel et receveur des consignations du bailliage de cette ville.

François Garaudé, fils peut-être du précédent, était avocat du roi au présidial de Verdun, vers 1690.

Benoit Garaudé, avocat du roi au bailliage de Verdun, fut reçu garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement de Metz, le 15 février 1746, et décéda le 3 mars 1753. Sa veuve, Catherine Sauvage, vivait encore en 1767 et habitait Verdun. A la même époque, un magistrat du nom de Garaudé était président honoraire du siége présidial de cette ville. Il avait épousé Ursule Samson.

Cette famille s'est éteinte en la personne d'un M. Garaudé, mort à Paris, vers 1840.

Armes : *D'or à trois annelets d'or ; au chef endanché de même, chargé de trois roses de gueules.*

GARDANBOIS (Estienne) résigna, en 1701, l'office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du conseil souverain d'Alsace, établi à Colmar. (Tessereau.)

GARDELLE (Henry), conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie de la cour des monnaies de Lyon, fut nommé en la même qualité au parlement de Metz, le 27 mai 1767. Il ne fut reçu que le 20 août 1776, après le rétablissement de cette cour, qui avait été supprimée en 1770.

GARGAM (Pierre), seigneur de Matong, né à Châlons-sur-Marne, était fils de messire Gargam, conseiller du roi en ses conseils, et intendant des finances de Sa Majesté, et de dame Jeanne de Pinteville. Reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juillet 1657, il devint conseiller honoraire, le 17 mars 1677. Il mourut à Metz, le 26 février 1708, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Simplice. Sa veuve, madame Charlotte de Saint-Ignon, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 31 août 1710, et fut enterrée auprès de son mari dans l'église Saint-Simplice. Charlotte de Saint-Ignon était de la famille de messire Henri-Innocent de Saint-Ignon, décédé en 1737, chanoine de la cathédrale de Metz.

Jean Gargam, de l'université de Toulouse, reçu avocat au parlement de Metz, le 3 mai 1668, était peut-être un frère ou un fils de Pierre Gargam, qui précède.

En 1741, un M. Gargam était président des trésoriers de France en Champagne et habitait Châlons-sur-Marne.

Armes des Gargam : *D'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une merlette de sable.*

Armes des Pinteville de Champagne : *D'argent au sautoir de sable, chargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.* (Caumartin.)

GARNIER (François-Antoine), né le 27 janvier 1689, avocat au parlement, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, fut reçu conseiller clerc au conseil souverain d'Alsace, le 12 décembre 1714.

Nicolas-Alexis Garnier, né le 10 mars 1705, avocat au conseil souverain d'Alsace, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, fut reçu conseiller clerc au conseil souverain d'Alsace, le 21 décembre 1731, en remplacement du précédent François-Antoine Garnier.

GARNIER de Montereau (Mathieu), était fils de M. Garnier de Montereau, trésorier des parties casuelles, qui laissa un million à chacun de

ses huit enfants. Il est vrai que la chambre de justice força chacun d'eux à restituer cent mille écus. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 juillet 1652, et résigna son office en 1658, à Jean Malo. En 1674, il obtint moyennant une finance de onze mille livres, la charge du président à mortier Étienne Bonneau, qui était tombée aux parties casuelles, et il se fit recevoir en cette qualité au parlement de Metz, le 13 août de cette année.

Le président Garnier de Montereau était aimé et estimé dans sa compagnie et il fut, en diverses circonstances, chargé de la représenter; ce qu'il faisait dignement. Au mois de novembre 1685, se trouvant à Paris, il eut mission d'aller au nom du parlement de Metz, complimenter le chancelier Boucherat, sur sa nomination. Le vendredi, dix du mois de novembre, par suite de l'invitation que le président Garnier de Montereau avait adressé par billets circulaires aux membres du parlement qui se trouvaient alors à Paris, six de ces messieurs se réunirent chez leur président. On y prit communication de la lettre que le parlement adressait à M. le chancelier Boucherat, et d'une autre lettre de M. le président Colbert qui expliquait que l'intention de la compagnie était que sa lettre fut accompagnée *d'un compliment de bouche pour M. Boucherat* (nous ne prenons pas le jeu de mots sur notre compte), et que huit de ces Messieurs ou six au moins, composassent la députation. Le président Garnier de Montereau dépécha un gentilhomme à Versailles pour demander le jour et l'heure de M. le chancelier. L'audience fut assignée pour le lundi suivant, à deux heures de l'après-midi. Les députés du parlement de Metz, au nombre de sept, se rendirent à Versailles dans deux carosses à six chevaux. Là ils furent introduits par le capitaine des gardes, deux gentilshommes et deux secrétaires de M. le Chancelier dans l'appartement du ministre, qu'ils trouvèrent accompagné de M. Voisin, secrétaire d'état, de six maîtres des requêtes et de monsieur le prévôt des marchands de Paris, gendre du chancelier. M. le président Garnier, après lui avoir fait son compliment, lui présenta la lettre du parlement de Metz. Le chancelier répondit avec bienveillance et reconduisit les députés jusqu'au vestibule. De là deux de messieurs les députés allèrent, suivant les intentions de la compagnie, faire un compliment de condoléance à M. de Louvois. *Le compliment fut court et la réponse encore plus, mais cela se passa assez bien.* Tels sont les termes naïfs qu'on trouve dans le compte-rendu de cette députation. Elle revint ensuite à Paris dans ses carosses.

La Bruyère, dans ses *Caractères*, a dépeint le président Garnier de Montereau sous le nom de Narcisse. Ce portrait tracé de main de maître fait connaître les mœurs de l'époque et les habitudes d'un riche magistrat de cour souveraine, homme du monde; le voici : « Narcisse se lève « le matin pour se coucher le soir; il a ses « heures de toilette comme une femme, il va « tous les jours fort régulièrement à la belle « messe aux Feuillans ou aux Minimes : il est « homme d'un bon commerce et l'on compte « sur lui au quartier de *** pour un tiers ou « pour un cinquième, à l'ombre ou au re- « versis : là il tient le fauteuil quatre heures de « suite chez Aricie, où il risque chaque soir « cinq pistoles d'or. Il lit exactement la *Gazette* « *de Hollande* et le *Mercure galant* : il a lu « Bergerac, Desmarets, L'Esclache, les histo- « riettes de Barbin et quelques recueils de « poësie. Il se promène avec des femmes à la « plaine ou au cours, et il est d'une ponctualité « religieuse sur les visites. Il fera demain ce « qu'il fait aujourd'hui et ce qu'il fit hier; et il « meurt ainsi après avoir vescu. » C'est à ces passe-temps que le président Garnier de Montereau dépensait ses loisirs, lorsqu'il n'était pas appelé à Metz, pour le service de son semestre. Il mourut le 17 novembre 1704, occupant encore la charge de président à mortier au parlement de Metz, et il eut pour successeur, en cette cour souveraine, M. Jean-Nicolas Thiébault : il avait épousé Marie-Anne Tronçon de Chaumontel.

Armes : *D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

GAROT (Nicolas-Toussaint), licencié en droit, vicaire général de l'évêché de Verdun, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Marie-Madeleine de la même ville, était né au mois de juillet 1694. Il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 15 février 1746. Il fut pourvu, en 1754, de la trésorerie de l'ancienne église collégiale de Sainte-Croix de Verdun et d'un canonicat et prébende dans la même église. Il mourut à Metz, le 22 juin 1763, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-

Simplice. Il eut pour successeur au parlement Louis-Henry Pelet de Bonneville.

GARRAULT (Jean-Octavien), sieur de Montesquiou, était de Toulouse et avocat au parlement de cette ville. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 septembre 1642, et le 22 avril 1644, il obtint un congé pour ne plus revenir. Il avait épousé la fille du procureur général au parlement de Toulouse, décédé au mois d'avril de cette année. Jean-Octavien Garrault fut remplacé au parlement de Metz, en 1645, par Nicolas Grasseteau.

GASSIER (Dom Jacques), seigneur d'Auviller, né le 10 novembre 1679, docteur en théologie, abbé régulier de l'abbaye de Neubourg, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique, au conseil souverain d'Alsace, le 3 avril 1738. Il est décédé le 19 novembre 1759.

GAUCHER (Philippe) fut le premier procureur reçu au parlement de Metz, lors de la création de cette cour en 1633. Il avait épousé damoiselle Marguerite de Parivillers ou Parvillé, et de cette union naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Aman, le 28 janvier 1644, une fille nommée Françoise-Madeleine.

Les fonctions de procureur ont toujours été considérées au parlement de Metz, et on verra, par plusieurs articles de cette *Biographie*, que ces fonctions ont souvent été exercées par des hommes recommandables ou appartenant à des familles estimées. On était à Metz encore sous l'influence des anciens rapports qui avaient existé entre cette ville et les anciennes chambres impériales de l'Allemagne. Hermann, dans ses *Notices historiques sur Strasbourg*, T. II, p. 50, nous dit : « A la chambre de Wetzlar, on ne » devenait procureur qu'après avoir exercé » avec distinction les fonctions d'avocat : On » pensait que la conservation des titres les plus » importants, ne devait être confiée qu'à des » hommes d'une probité et instruction recon» nues. »

Henry Gaulcher ou Gaucher, de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 janvier 1660.

GAUDEL (Jean-Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 septembre 1685.

François-Henri Godelle, peut-être Gaudel, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1723.

Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Gaudel. (Voir Dom Pelletier.)

GAUDET (Estienne), sieur d'Aunoux, fut d'abord greffier garde des sacs au parlement de Metz, et devint ensuite conseiller du roi, payeur des gages de cette cour. Il avait épousé, en 1665, Apolline Simon, dont il eût plusieurs enfants ; l'un d'eux est celui qui suit. Il devint veuf et épousa, le 5 janvier 1676, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, Anne Lajeunesse, fille de Nicolas Lajeunesse, marchand bourgeois de Metz, et d'Anne Darras. Anne Lajeunesse survécut à son mari ; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 26 avril 1738, à l'âge de quatre-vingts ans environ. De ce second mariage étaient issus plusieurs enfants : 1° une fille, née en 1683 ; 2° Humbert Gaudet, vivant en 1738.

Antoine Gaudet, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 4 mars 1668, était fils d'Estienne Gaudet et d'Apolline Simon. Il fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 mars 1690, et conseiller du roi, receveur et payeur des gages de cette cour, le 25 avril 1697. Il dut quitter cet office au mois de juillet 1700.

Le révérend père Gaudet, né à Metz, en 1698, chanoine de la congrégation de Saint-Sauveur en Lorraine, était peut-être le fils d'Antoine Gaudet. Le docteur Bégin a parlé, dans sa *Biographie de la Moselle*, de ce savant religieux.

Armes : *D'or à une bande de gueules chargée d'un trèfle d'or.* (Enregistrement de 1709.)

GAUDRON (Antoine) fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 23 juillet 1723. Il était remplacé en 1741.

GAUGUÉ (Louis), sieur des Menils, né vers 1627, était, en 1658, conseiller, substitut du procureur du roi au bailliage et siége royal de Metz ; il était procureur au parlement de Metz, en 1701, et décéda en cette ville, le 16 janvier 1713, à l'âge de quatre-vingt-six ans ; Françoise Guyot, sa femme, était décédée le 27 janvier 1706. De ce mariage sont issus plusieurs enfants :

1° Jean-Philippe Gaugué, qui fut avocat au

parlement de Metz; 2° Louise-Françoise Gaugué, qui épousa le 5 février 1668, François Georgin de Mardigny, seigneur de Mardigny, conseiller du roi, procureur du roi de la ville et cité de Metz; 3° Marguerite Gaugué, qui épousa le 13 janvier 1682, Jacques-Paul Hénoy de Séchamps, écuyer, seigneur de Séchamps; 4° Charles Gaugué, savant bénédictin dont le docteur Bégin a parlé dans sa *Biographie de la Moselle*.

La famille Gaugué est depuis longtemps éteinte. Elle portait: *D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un souci de même tigé et feuillé de sinople*.

GAUGUIN (Jacques) fut l'un des procureurs de la fondation du parlement de Metz, en 1633.

GAULMYN (Pierre), seigneur de la Guyonnerie, né à Paris, le 12 juin 1616, était fils de Gilbert Gaulmyn, le savant critique et orientaliste. Après avoir suivi le barreau au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 octobre 1643, et remplacé dans ces fonctions en 1654, par Michel Foullé de Prunevaux, dont il avait épousé la fille nommée Anne.

Les Gaulmyn, d'une ancienne famille du Bourbonnais, avaient pour armes: *D'azur à trois glands feuillés et renversés d'or*.

GAULTHIER (Dominique), substitut du procureur général des Vosges en la prévôté de Bruyères, fut en 1665, remplacé par son fils aîné qui suit:

Jacques Gaulthier, fils de Dominique, fut substitut du procureur général, à Bruyères, en 1665. Il devint conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1688, et enfin procureur général en cette cour.

Jean-François Gaulthier, fils de Jacques, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général de cette cour, le 23 mars 1694, et succéda ensuite à son père dans les fonctions de procureur général.

Joseph Gaulthier, frère cadet de Jacques Gaulthier, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1678. Il fut nommé substitut du procureur général des Vosges, en la prévôté de Bruyères, le 24 décembre 1688, en remplacement de Jacques Gaulthier, son frère. Il devint aussi, selon Dom Pelletier, procureur général au conseil souverain d'Alsace.

Armes: *D'or à trois pommes de pin de sinople; à une bordure engrêlée de gueules*. (Dom Pelletier.)

Nous ignorons si celui qui suit était de la famille des précédents ou de celle des Gauthier de Vigny, dont il sera parlé dans l'un des articles suivants. Martin de Gaulthier, seigneur d'Aulnoy, était commissaire provincial de l'artillerie à Metz. De son mariage avec Marie Desnoyers, naquit en cette ville, sur la paroisse Sainte-Croix, le 15 octobre 1697, un fils qui fut nommé Martin-Nicolas.

GAUMONT (Jean de), d'une famille de robe, était originaire de Paris. Après avoir suivi le barreau de cette ville, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 janvier 1639. Il ne prit part aux travaux de cette cour que pendant quelques mois et fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 8 avril de la même année. Il fut remplacé au parlement de Metz, en 1641, par Bertrand Foës de Xellaincourt.

Par une lettre datée de Livry, du 8 août 1641, Louis XIII manda à Isaac de Pas, marquis de Feuquières, gouverneur de la ville et citadelle de Verdun, que sa volonté était que Jean de Gaumont touchât ce qui lui était dû comme ancien conseiller au parlement de Metz, dans la distribution du sel à Verdun pour les gages des officiers de cette cour. Cette lettre commence ainsi: « Monsieur de Feuquières, le sieur de » Gaumont, conseiller en ma cour de par» lement de Paris, cy devant conseiller en celle » de Metz, m'ayant servi avec beaucoup d'as» siduité et d'intégrité en mon dit parlement de » Metz, durant le temps qu'il y a esté et conti» nuant encore tous les jours à me servir avec » pareille affection, désirant luy témoigner la » satisfaction que j'en ay, etc. » (*Lettres des Feuquières*, publiées par M. Étienne Gallois, T. I, p. 277.)

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion arrachées de même*.

GAUTHIER de Vigny (François-Joseph), seigneur de Rombas, né le 1er juin 1699, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 septembre 1722. Il obtint des lettres de na-

turalité qui furent enregistrées en cette cour, le 21 décembre 1722, et dix jours après, il fut reçu conseiller au même parlement. Il était remplacé dans ces fonctions, en 1725, par Charles-François-Dieudonné de Tailfumyr. Il épousa en 1728, mademoiselle Grassard, de Longwy, qui avait quatre cent mille livres de dot, et la même année il fut nommé conseiller d'état du duc de Lorraine.

GAUVAIN (Louis), fils pensons-nous, de Jean Gauvain, sieur de Montigny-Lagrange, et de Susanne Huart, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634. Il vivait encore en 1664.

François Gauvain, seigneur de Champez, était conseiller au bailliage de Metz, dès l'année 1643, et exerçait encore ces fonctions en 1667. La famille des Gauvain dont il vient d'être parlé a été alliée aux Le Duchat.

Maurice Gauvain, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 novembre 1686, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Toul, le 11 juillet 1689.

Dom Pelletier, p. 285, a donné la filiation d'une famille du nom de Gauvain, dont les descendants habitent encore aujourd'hui Nancy. Louis Gauvain de cette famille était en 1589, maître des forges de Moyeuvre, village du canton de Thionville; il avait pour armes : *D'azur au triangle d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.*

GEILINET (Aymé), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 août 1686.

GEIMA (......), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1637.

GEOFFROY est le nom d'une ancienne famille originaire de Commercy et issue de la noble famille des Thévenin de Seichepré.

Mangin Geoffroy, décédé en 1593, laissa de son mariage avec Claudine Peignier, aussi d'une ancienne famille de Commercy, trois fils : 1° Oudard Geoffroy, mort chanoine de la cathédrale de Metz, le 14 mars 1631, à l'âge de soixante-cinq ans; 2° Claude Geoffroy, décédé chanoine de la même cathédrale, le 12 septembre 1620, à l'âge de trente-cinq ans; 3° Nicolas, qui suit :

Nicolas Geoffroy, fils de Mangin Geoffroy et de Claudine Peignier, était en 1630, commissaire provincial d'artillerie dans les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun; il épousa en premières noces Marguerite Machon (voir *Machon*), et en secondes noces Marie-Françoise Bagard.

Messire Pierre-Jean Geoffroy, né vers 1679, était le petit-fils du précédent. Il était seigneur en partie de Flévy, Talange et Montrequienne, et commissaire ordinaire de l'artillerie à Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 15 décembre 1755, à l'âge de soixante-seize ans.

Charles-Michel Geoffroy de Talange, fils du précédent, Pierre-Jean Geoffroy, était avocat au parlement de Metz dès l'année 1746, et vivait encore en 1755.

Pierre-Jean Geoffroy de Flévy, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine en pied au corps royal de l'artillerie et du génie, frère de Charles-Michel Geoffroy de Talange, qui précède, épousa damoiselle Anne-Louise-Charlotte Besser, fille du conseiller Pierre-Philippe-Clément Besser; il devint conseiller au parlement de Metz, et cessa ses fonctions en 1762, laissant de son mariage avec Anne-Louise-Charlotte Besser :

Pierre-Jean Geoffroy, né le 5 janvier 1756, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 juin 1781, fonctions qu'il exerça jusqu'à la suppression du parlement en 1790. Il fut du nombre des honorables citoyens qui composèrent l'administration municipale de Metz, après la chute de Robespierre, et lorsque les cours judiciaires furent rétablies, il rentra dans la magistrature. Il mourut le doyen des conseillers de la cour royale de Metz, le 15 mars 1832, et son corps fut porté à Flévy où il a été enterré à la porte de l'église. Le conseiller Pierre-Jean Geoffroy avait épousé en premières noces, le 31 janvier 1786, dans la chapelle de M. l'abbé Marion, en Plantières, paroisse de Borny, Marie-Jeanne-Louise de Cheppe, fille mineure de messire Charles de Cheppe, écuyer, seigneur de Saulny, et autres lieux, conseiller au parlement de Metz, et de feue dame Pauline-Louise de Marion, et en secondes noces une demoiselle Dejean, de Nancy, décédée à Metz en 1847. Le conseiller Geoffroy n'a point laissé d'enfants de ses deux mariages, et a été le dernier de sa famille.

Armes des Geoffroy : *De gueules à trois bandes d'or; au chef d'azur chargé de trois croix d'or.* (Histoire de la Cathédrale de Metz, T. II, p. 136.)

Un nobiliaire manuscrit de la bibliothèque de Metz, donne à une famille Geoffroy les armes suivantes : *D'azur au lion d'or, accompagné en chef de trois glands feuillés mis en bande.*

Armes des Bagard : *D'azur à l'anneau cordelé d'or et flamboyant de gueules; au chef d'or chargé d'un lion léopardé de gueules.* (Dom Pelletier.)

GEORGES (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 juillet 1671.

Armes : *D'azur au chevron renversé et dentelé d'argent, accompagné en chef d'une mouchéture d'hermine et en pointe de deux coquilles de même.* (Dom Pelletier.)

GEORGES d'Alnoncourt (Joseph-François), né le 19 août 1718, avocat au parlement de Metz, fut reçu conseiller en cette cour, le 20 mars 1758. Après vingt-deux ans de magistrature, il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement, le 13 septembre 1780. Il vivait encore en 1787; de son mariage avec Christine-Cécile Tranchet, sont nés les deux qui suivent :

Jean-Baptiste-François-Joseph Georges d'Alnoncourt de Ville, écuyer, né le 13 septembre 1750, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 juin 1779, en remplacement de Joseph-François Georges d'Alnoncourt, son père. Il exerça ces fonctions jusqu'à la suppression du parlement en 1790. Il avait épousé Marie de Boisset.

Jean-Charles-Joseph Georges d'Alnoncourt, né le 24 juin 1755, frère du précédent, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 mars 1780. Il exerçait encore ces fonctions en 1787.

Sur la liste des nobles de Saint-Mihiel, en 1789, on trouve *d'Alnoncourt.*

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.* (Dom Pelletier.)

GEORGES (François), écuyer, seigneur de la Grange-aux-Isles, de Meilbourg et de Maquenom, lieutenant général d'épée au bailliage de Thionville, céda cette charge à son fils en 1712, et mourut le 17 août 1731.

Claude-François Georges, fils du précédent, écuyer, seigneur de la Grange-aux-Isles, fut reçu lieutenant général d'épée au bailliage de Thionville, au mois de février 1712.

Armes : *Tiercé en fasce, au 1 d'azur au lion naissant d'or; au 2, de gueules à deux croix alaisées et ancrées d'argent; au 3, bandé d'or et d'azur de six pièces.* (Dom Pelletier.)

GEORGES (Jean), marchand magasinier à Metz, fils de Nicolas Georges aussi marchand, et de Catherine Bucho, épousa à l'âge de vingt-cinq ans, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 23 mars 1681, damoiselle Pierrette-Catherine Vassart, âgée de dix-neuf ans, fille de Jean Vassart, seigneur du ban de la Rothe, échevin de la ville de Metz, et de damoiselle Marguerite Richard. Jean Georges quitta bientôt le commerce, source de la fortune de sa famille et acheta une place de trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz. Il mourut le 6 septembre 1732, laissant un million de fortune.

Deux enfants nés du mariage de Jean Georges et de Pierrette-Catherine Vassart ont fait partie du parlement de Metz.

Christophe Georges dit Vassart, né à Metz, le 8 octobre 1687, fils du précédent, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 août 1711. Le conseiller Georges-Vassart fit, en 1727, un terrible procès à Christophe Hugon, lieutenant particulier à la maîtrise des eaux et forêts de Metz. Il l'accusa d'incendie et le fit décréter de prise de corps. On peut consulter sur cette affaire un factum de trente-six pages in-folio, publié par l'accusé, et imprimé à Metz chez Jean Antoine. Christophe Hugon, fut renvoyé des poursuites et remis en liberté. Georges-Vassart avait contracté plusieurs alliances, mais il resta sans enfants. Il mourut à Metz, le 20 mai 1758, laissant pour héritier bénéficiaire le conseiller au parlement Louis-Pierre Bertrand de Chailly.

Jean-Gabriel Georges de Lesseville, écuyer, seigneur de Brulange, était frère du précédent. Il naquit à Metz, le 5 octobre 1691, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 29 décembre 1727. Il occupait sur la place Saint-Louis le bel hôtel dont il a été parlé à l'article *Foucquet, in fine.* En 1748, on adossa contre cette maison la fontaine qui existe encore aujourd'hui, et le conseiller Georges de Lesseville obtint pour dédommagement l'autorisation de prendre pour sa maison, trois lignes d'eau. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 7 février

1767, à l'âge de soixante-seize ans, et fut enterré dans l'église Saint-Simplice dans la chapelle de Saint-Nicolas. Il avait épousé en premières noces la sœur du conseiller au parlement Claude-François Bertrand, et en secondes noces Jeanne-Catherine Fion. Une de ses filles épousa Réné François, comte de Foucquet, gouverneur militaire de Metz et du Pays-Messin.

Armes de Jean-Georges, en 1690 : *De gueules au vase à deux anses d'or garni de cinq roses tigées et feuillées de même, à dextre d'un rocher aussi d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Armes de Christophe Georges, fils de Jean : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe du vase d'or garni comme ci-dessus.*

GEORGES de Schelaincourt (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1691, et conseiller au bailliage de cette ville, le 26 octobre de la même année. Il devint conseiller d'honneur au bailliage. Il avait épousé Dominique-Marie Marien, sœur de Nicolas Marien, conseiller au parlement, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 8 mai 1740, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas-Georges de Schelaincourt, né le 13 janvier 1679, avocat au parlement de Metz, fut reçu conseiller des requêtes du palais, en cette cour souveraine, le 28 avril 1704, et devint le doyen des conseillers des requêtes. Lors de la maladie de Louis XV à Metz, en 1744, il eut l'honneur de loger dans son hôtel le prince de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne. Il mourut à Metz, le 4 mars 1754, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la chapelle de la Sainte-Vierge, à Saint-Eucaire. Il avait épousé Marie-Catherine Collignon, sœur du conseiller au parlement Nicolas Collignon. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas-Christophe Georges de Schelaincourt était avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller en cette cour, le 4 juillet 1735, en remplacement de Nicolas Collignon, son oncle. Il épousa en premières noces Antoinette-Constance-Marie-Thérèse Tregguy d'Orival, née à Bologne, veuve d'Armand-Jean-Marie Babaud de Cursay, et en secondes noces, le 13 janvier 1753, dans l'église Saint-Martin de Metz, Anne Lecomte d'Humbepaire, âgée de dix-huit ans, fille de Claude-Antoine Lecomte d'Humbepaire, écuyer, secrétaire du roi et receveur de ses finances à Metz, et de dame Jeanne de Chazelles, nièce de Louis de Chazelles, seigneur de Lorry-devant-le-Pont, conseiller au parlement de Metz. De ce dernier mariage sont nés entre autres enfants : deux filles mariées à MM. Blaise de Rozérieulles et de Marconnet, et deux fils : 1° M. Georges de Cuvry, mort ne laissant de son mariage avec une demoiselle de Sorans qu'un fils qui habite aujourd'hui Cuvry et n'est pas marié ; 2° M. Georges de Schelaincourt, capitaine de cavalerie au service d'Autriche, mort laissant de son mariage avec une demoiselle Barrault un fils décédé sans enfants, et deux filles ; l'aînée Pauline Georges de Schelaincourt, mariée à M. Auguste Boissonneau de Chevigny, habite Goin ; la cadette mariée à M. de Châteauneuf, officier piémontais, habite Nice.

Le conseiller des requêtes du palais Nicolas Georges de Schelaincourt avait pour frère Antoine Georges, seigneur de Cuvry, ancien capitaine de cavalerie, qui devint conseiller d'honneur au bailliage de Metz, vers 1720, et acheta en 1725, la terre de Cuvry qui s'est conservée dans cette famille jusqu'à nos jours. Il est décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 février 1763, à l'âge de quatre-vingts ans environ. Il avait épousé Françoise Mangetaire qui lui survécut, et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 décembre 1774, à l'âge de quatre-vingt-deux ans environ.

Nicolas Georges de Cuvry, fils du précédent, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1734.

Armes des Georges de Schelaincourt : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'une montagne également d'argent.*

Armes des Boissonneau de Chevigny : *D'azur à la fasce d'argent chargée de deux branches d'olivier de sinople se touchant par le bas; sur le tout un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion de même.*

GEORGES de Vrémy (Nicolas), né le 4 mai 1690, était fils de Jean Georges, marchand, et de Françoise Marien. Il était avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, le

30 août 1734. Il décéda en cette ville le 26 août 1772, fut présenté le lendemain à l'église de Sainte-Ségolène, et fut inhumé en celle des sœur de l'*Ave Maria* ou sœurs Collettes.

Nicolas-François-Louis Georges, fils du précédent, fut reçu trésorier de France en remplacement de son père, le 9 décembre 1772.

GEORGIN DE MARDIGNY, famille établie à Metz depuis deux cents ans, était originaire de Chambley, commune dépendante aujourd'hui du canton de Gorze, département de la Moselle, et chef-lieu autrefois de l'un des marquisats les plus importants de la Lorraine.

FRANÇOIS GEORGIN DE MARDIGNY, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Saint-Julien-lès-Gorze, en 1644, était fils de Georges Georgin et de dame Françoise Fleury. Il vint à Metz en 1664, le premier de sa famille, et s'y maria dans l'église Saint-Gorgon, le 5 février 1668, à demoiselle Louise-Françoise Gaugué, fille de Louis Gaugué, sieur des Mesnils. Il fit, en 1686, l'acquisition de la terre et seigneurie de Mardigny, dont le château-fort, subsistant encore aujourd'hui, a été l'une des plus puissantes forteresses de l'ancienne république messine. Par suite de cette acquisition, François Georgin prit, dès 1686, le nom de Mardigny et le nom et le château se sont conservés dans sa famille jusqu'à nos jours.

Reçu, en 1690, en l'office héréditaire de conseiller du roi, procureur du roi de la ville et communauté de Metz, François Georgin de Mardigny prêta serment en la cour du parlement et remplit les fonctions de cette charge, l'une des plus importantes de la cité, jusqu'en 1717, époque à laquelle elle fut supprimée. Il fit paraître dans la même année un *Recueil des atours et réglements concernant la maltôte de la ville*, qu'il dédia à M. Chasot de Congy, premier président du parlement de Metz. (In-4°, Metz, Jean Collignon, imprimeur.) Il mourut à Metz, le 18 mars 1720, et fut enterré ainsi que sa femme, décédée à Metz, le 4 mai 1731, dans l'église des religieuses de l'*Ave Maria*. On voyait encore à la fin du siècle dernier, le nom et les armes de François Georgin de Mardigny, avec le millésime de 1691, sur le frontispice de la caserne Saint-Pierre, à la construction de laquelle il avait contribué. (Bibliothèque de Metz.)

François Georgin de Mardigny et Louise Françoise Gaugué eurent entre autres enfants: 1° Jean-Claude-Henry Georgin de Mardigny, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 18 août 1671, reçu conseiller du roi au bailliage et siége présidial de Metz, le 16 mai 1696, mort le doyen des conseillers du bailliage, le 2 juin 1737, sans avoir contracté d'alliance; 2° François Georgin de Mardigny, capitaine au régiment de Rozières, né à Metz, le 15 juillet 1673, mort à Metz, le 20 décembre 1704; 3° Claire Georgin de Mardigny, née à Metz, le 10 décembre 1674, mariée à Mardigny, le 14 octobre 1698, à Pierre-Thomas Évrard, conseiller au parlement de Metz; 4° Louis-Joseph Georgin de Mardigny, qui suit; 5° Pierre Georgin de Mardigny, capitaine au régiment de Rozières, né à Metz, le 20 novembre 1683; 6° Philippe Georgin de Mardigny, officier au régiment de Chartres, né à Metz, le 29 octobre 1687, mort à Metz, le 8 mai 1765.

LOUIS-JOSEPH GEORGIN DE MARDIGNY, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 11 mai 1682, licencié en l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 novembre 1706, et conseiller en cette cour, le 5 décembre 1707. Il céda sa charge à son fils, et obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées le 30 mai 1754. Il avait épousé à Verdun, le 17 septembre 1715, demoiselle Jeanne-Monique d'Arancy, fille d'Étienne d'Arancy, seigneur de Dombasle, conseiller du roi, premier échevin de la ville de Verdun. Il mourut à Metz, le 1er juin 1762, et fut enterré ainsi que sa femme, décédée également à Metz, le 4 janvier 1765, dans l'église des religieuses de l'*Ave Maria*. Du mariage de Louis-Joseph Georgin de Mardigny et de Jeanne-Monique d'Arancy, sont nés plusieurs enfants: 1° François-Étienne Georgin de Mardigny, qui suit; 2° Pierre-Joseph Georgin de Mardigny, capitaine au régiment de Xaintonge, né à Metz, le 12 janvier 1720. Il se distingua en Bretagne, sous les ordres de M. de La Chastre et défendit, en 1759, contre la flotte anglaise, le fort du Guesclin, près de Saint-Malo. Il mourut sans avoir contracté d'alliance; 3° Barbe-Jeanne Georgin de Mardigny, née à Metz, le 6 septembre 1723. Elle épousa en premières noces à Metz, le 4 septembre 1753, Jean Désarnaux, chevalier, sieur de La Fontenelle, seigneur de Saint-Palais, d'Uné, l'Abattu et autres lieux en Xaintonge, capitaine aide-major au régiment de Montcalm, mort à Metz, le 15 juin 1760, et en secondes noces à Mardigny, le 1er mai 1764, Christophe de Muller, écuyer, colonel au régiment d'Anhalt.

François-Étienne Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 28 juillet 1717, était fils du conseiller Louis-Joseph Georgin de Mardigny et de Jeanne-Monique d'Arancy. Il fut reçu avec dispenses d'âge conseiller au parlement de Metz, le 11 août 1740. Il épousa à Metz, le 27 avril 1745, Barbe-Lucie Besser, fille de Sébastien-Nicolas Besser, seigneur de Charly, conseiller au parlement de Metz, et de Jeanne d'Auburtin. Il mourut à Metz, le 18 juin 1756, et fut enterré dans l'église des religieuses de l'*Ave Maria*. Sa veuve se maria en secondes noces à Lorry-Devant-le-Pont, le 7 janvier 1772, à Laurent de Chazelles, seigneur de Lorry, président à mortier au parlement. Le conseiller François-Étienne Georgin de Mardigny a eu plusieurs enfants : 1° Nicolas-Marie Georgin de Mardigny, seigneur de Mardigny, officier au régiment de Xaintonge, né à Metz, le 15 juin 1746, mort jeune sans avoir été marié ; 2° Marie-Philippe Georgin de Mardigny, née à Metz le 18 février 1748, mariée à Metz, le 12 janvier 1768, à Charles-Adrien de Buzelet, chevalier, colonel d'artillerie, morte à Metz, le 19 juin 1776 ; 3° Jean-Paul Georgin de Mardigny, qui suit ; 4° Marguerite-Louise Georgin de Mardigny, née à Metz, le 21 juillet 1752, mariée à Mardigny, le 26 novembre 1771, à Jean Du Theil, écuyer, lieutenant général d'artillerie, morte à Ancy-sur-Moselle, le 20 septembre 1830.

Jean-Paul Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, né à Metz, le 17 mars 1750, était fils de François-Étienne Georgin de Mardigny et de Barbe-Lucie Besser. Il fut successivement sous-lieutenant, lieutenant et capitaine au régiment d'Anhalt, devenu plus tard régiment de Salm-Salm. Il avait épousé à Amanvillers, le 4 août 1772, Alexandrine Millet de Wallicourt, fille d'Antoine-Réné Millet de Wallicourt, écuyer, prévôt général des monnaies et maréchaussée de France, et de Barbe-Lucie Goussaud. Il est mort à Mardigny, le 19 octobre 1817.

Jean-Paul Georgin de Mardigny et Alexandrine Millet de Wallicourt, ont laissé deux fils : 1° Antoine Georgin de Mardigny, officier au régiment d'Alsace, puis au régiment de Royal-allemand, né à Metz, le 9 mai 1773, mort à Metz le 21 février 1838. Il avait épousé à Sillegny, au retour de l'émigration, Anne-Françoise de Gournay-Gallois, fille de Jacques-Hubert de Gournay-Gallois, colonel d'infanterie au régiment de La Fère. De ce mariage sont nées deux filles, dont l'aînée a épousé Jean-Baptiste-Louis-Charles, baron de Turgy, major de cavalerie ; 2° Joseph-Pierre Georgin de Mardigny, né à Metz le 19 octobre 1779, marié à Metz le 19 juillet 1800, à Marie-Bathilde-Hélène Jaunez. Il a été adjoint à la mairie de Metz de 1826 à 1830, et habite aujourd'hui Mardigny.

La famille Georgin de Mardigny est maintenant représentée par Joseph-Pierre Georgin de Mardigny dont il vient d'être parlé et par ses deux fils : 1° Paul Georgin de Mardigny, ingénieur des ponts-et-chaussées, marié à Metz, le 2 janvier 1844, à Antoinette Durand, fille de M. Charles Durand, lieutenant-colonel de cavalerie, d'une famille distinguée du parlement de Metz, et de dame Anne-Hortense de Tinseau ; 2° Laurent Georgin de Mardigny, sous-inspecteur des eaux et forêts à Nancy, marié à Nancy, le 25 novembre 1851, à Charlotte-Hyacinthe Abram de Zincourt, fille de M. François-Prosper Abram de Zincourt, conseiller à la cour d'appel de Nancy, et de dame Béatrix-Eugénie Thibault d'Habaumont.

Armes des Georgin de Mardigny: *D'argent à l'écureuil grignotant de gueules sur un tertre de sinople, surmonté en chef de quatre larmes de gueules.*

Armes des Du Theil: *D'or au chevron de gueules accompagné en pointe d'un tilleul de sinople, au chef de gueules chargé d'une fleur de lis d'argent accostée de deux étoiles de même.*

Armes des Abram de Zincourt : *Bandé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'azur chargé de trois abeilles d'or mises de rang.* (Dom Pelletier.)

Armes des Thibault d'Habaumont : *D'azur au caducée d'or mis en pal couronné de même.* (Dom Pelletier.)

Armes des Gournay-Gallois : *De gueules à trois tours d'argent, maçonnées de sable, mises en bandes.*

Armes des Turgy : *D'azur à une tour d'argent, ouverte, ajourée et maçonnée de sable, sommée d'une tige de lis d'argent et sénestrée d'un chien couchant de même, la tête brochant sur la partie inférieure de la tour, le tout soutenu d'une terrasse de sinople.*

Une branche de la famille Georgin resta à Arnaville, dans le canton de Gorze ; après s'être alliée à la famille de Maclot, elle fut anoblie par Léopold, duc de Lorraine. Cette branche, aujourd'hui éteinte, portait : *Écartelé en sautoir d'or et d'azur, à la fasce de gueules chargée*

d'une levrette courant d'argent, brochant sur le tout. (Dom Pelletier.)

GÉRARD (Jean), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 octobre 1649, et lieutenant particulier au bailliage de Verdun, le 18 juin 1662.

GÉRARD (Pierre-Alexis), prébendier de la cathédrale de Strasbourg, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1773.

GÉRARD (Joseph) était procureur au parlement de Metz, en 1701, et parmi les procureurs de cette cour, en 1723, on trouve Nicolas Gérard.

Nous ignorons s'ils étaient de la famille du conseiller Louis-Ignace Gérard, qui habitait Metz en 1697, et dont il sera parlé. Nous ignorons également s'ils étaient de la famille de Joseph Gérard, qui fait l'objet de l'article suivant.

GÉRARD (Joseph), fils de Joseph Gérard, huissier au parlement de Metz, et de Marie Poincelet, fut reçu procureur en cette cour, vers 1766. Il fut à la même époque nommé secrétaire interprête du parlement. Il accompagna en cette qualité, l'intendant M. de Calonne, dans le voyage qu'il fit comme commissaire du roi, sur les bords de la Moselle et du Rhin, pour découvrir et lever les obstacles qui faisaient languir la navigation. Après la suppression du parlement de Metz, en 1771, il fut placé comme procureur au présidial de Nancy, et il devint receveur et bailli de la baronnie de Uberherren, dont M. François-Marie-Claude Richard, inspecteur général des hôpitaux militaires de France, était seigneur. Dans un certificat qui lui fut délivré en 1774, par un professeur d'histoire et d'éloquence de Strasbourg, il est qualifié *nobilissimus vir Joseph Gérard.* Il eut un grand procès avec le sieur Richard pour l'administration de la baronnie de Uberherren, procès qu'il perdit à la cour de Nancy, au mois de février 1777. Des factums ont été imprimés dans cette affaire chez C.-S. Lamort, Antoine et Barbier, imprimeurs à Nancy.

GÉRARD (Louis-Ignace), né à Verdun, le 19 février 1673, fut d'abord avocat au parlement de Paris et ensuite reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 septembre 1696, avec dispenses d'âge. Après vingt-trois années de service, il fut reçu conseiller honoraire, le 23 janvier 1719, et il fut remplacé au parlement par Louis Piere d'Augny. Il décéda à Metz, au mois de juin 1730. (Voir *Navarre.*)

Armes : *D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.*

GÉRARD d'Hannoncelles (Jean-Baptiste-Gilbert), né au Neuf-Brisack, le 12 mars 1730, fils de Jean Gérard, officier au régiment de Colonel-général cavalerie, et de Marie-Antoinette de Rusque, fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 28 août 1754, et conseiller en cette cour, le 28 août 1758. A la suppression du parlement, en 1771, le conseiller Gérard d'Hannoncelles passa à la cour souveraine de Nancy, en qualité de conseiller, et devint plus tard conseiller honoraire aux parlements de Metz et de Nancy. Il mourut à Hannoncelles, le 22 octobre 1807. Il avait épousé, le 22 avril 1755, Françoise-Thérèse Pacquin, dont il eut entre autres enfants :

1° Jean-François-Gilbert Gérard, baron d'Hannoncelles, né à Metz, le 15 avril 1758, fut d'abord conseiller au parlement de Nancy, le 13 juillet 1784, puis, en 1820, premier président de la cour royale de Metz ; nommé officier de la Légion-d'Honneur, le 5 avril 1828 et créé baron le 21 août de la même année, il décéda à Metz, le 3 mai 1838, à l'âge de quatre-vingts ans environ.

Le docteur Bégin a publié un article détaillé sur le premier président Gérard d'Hannoncelles, dans la *Revue d'Austrasie*, année 1838, T. II, p. 72 et suivantes.

Il avait épousé demoiselle Charlotte-Thérèse Symon de La Treische, dont il eut un fils, Jean-Gabriel Gilbert, officier d'infanterie, tué le 23 décembre 1808, au siége de Sarragosse ; et une fille, Frédérique-Louise-Auguste, mariée à Jean-Alexandre de Tardif, officier supérieur d'artillerie, chevalier de St-Louis et de la Légion-d'Honneur.

2° Abraham-Joseph-Marie-Cécile Gérard d'Hannoncelles, officier au régiment de Noailles dragons, puis garde-du-corps du roi, mort sans postérité à Saint-Pétersbourg, le 23 avril 1802.

3° Claude-Étienne-Louis Gérard d'Hannoncelles, officier au régiment de Royal-Suédois, mort à Verdun, le 3 avril 1846, laissant un fils unique François-Jules Gérard d'Hannoncelles, aujourd'hui substitut au tribunal de Metz, qui a épousé demoiselle Louise Pyrot, fille de l'ancien conseiller à la cour royale de Metz.

4° Madeleine-Barbe-Cécile Gérard d'Hannoncelles, qui épousa à Metz, le 22 avril 1788, dans l'église Saint-Victor, messire François-Joseph des Guyotz, officier au régiment de Royal-Bavière, morte sans postérité, le 1er janvier 1805.

La seigneurie d'Hannoncelles, dont la famille Gérard a pris le nom, était située dans la grande Woëvre, au diocèse de Verdun, et consistait, en 1770, en cent arpents de terres labourables à chaque saison, et en cent douze fauchées de prés, le tout, mesure de Verdun, à quatre cent quatre-vingts verges l'un. Cette propriété appartient aujourd'hui à M. de Tardif, dont il a été parlé.

Armes de la famille Gérard d'Hannoncelles, originaire du pays de Liége: *D'argent à la fasce de gueules coupée d'un trait de sable, accompagnée en chef d'une aigle éployée de sable, allumée, becquée et armée de gueules et en pointe de deux lions affrontés d'azur, armés et lampassés de gueules; le tout cantonné de quatre macles aussi de gueules.*

Armes des Tardif: *D'azur à la croix d'or cantonnée en chef de deux roses d'argent et en pointe de deux coquilles de même.*

GÉRARDIN (Nicolas), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 décembre 1634.

Jean-Baptiste Gérardin, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 juillet 1671.

GERBILLON (François), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 29 octobre 1671, alla exercer au bailliage de Verdun, où il vivait encore vers 1700. (Voir *Foës*.)

Armes: *D'azur à trois gerbes d'or.*

GERMINY (Louis-Charles dit) était avocat au parlement de Metz, siégeant alors à Toul, de 1644 à 1648. Il devint conseiller à la cour souveraine de Lorraine, et avait épousé Louise Louis de Saint-Vallier.

Armes: *Palé d'argent et de gueules de six pièces au chef d'azur chargé d'un léopard lionné d'or.* (Dom Pelletier.)

GERVAIS (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1684, et conseiller au bailliage de Toul, le 30 Décembre 1690.

GERVAIS (Denis), procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Thionville, fils de Louis Gervais, bourgeois de Metz, et de Marie-Anne Jesper, épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 20 février 1730, Marie Defache, fille d'Abraham Defache et de Catherine de Boisdelsinne.

GESSE (François) fut reçu conseiller, notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 29 mars 1664.

GESTAS de l'Espéroux (Charles), chevalier, seigneur de Bertrange, lieutenant de roi, puis gouverneur à Thionville, avait en 1711, succédé à M. Thieriat d'Espagne. Il mourut vers 1724, laissant deux enfants, Georges et Charles Gestas de l'Espéroux, qui eurent pour tutrice Madeleine de Choisy, épouse de Joseph d'Huguet, chevalier, seigneur de Donjeux, mestre de camp d'infanterie.

La famille Gestas de l'Espéroux, qui existe encore aujourd'hui dans le département des Hautes-Pyrennées, avait pour armes: *D'azur à la tour ouverte, ajourée et crénelée d'argent, maçonnée de sable.*

GIGUEY (Joseph-Gaspard), né à Nancy, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 octobre 1685, exerça pendant trente ans à la cour souveraine de sa ville natale et fut anobli par le duc Léopold de Lorraine.

Armes: *D'azur à deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules, rampant sur un arbre d'or terrassé de même, les queues des lions passées en sautoir, fourchues et nouées.* (Dom Pelletier.)

GILBERT (Jacques-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 février 1690.

GILBERT (Louis-Charles), conseiller au grand conseil, devenu en 1690, président en la chambre des comptes de Paris, était le fils d'un marchand de toiles, à l'enseigne des Rats, ce qui fit dire que les papiers de la chambre des comptes étaient perdus, *si l'on mettait les rats dedans.* Louis-Charles Gilbert fut le père de celui qui suit:

Joseph-Jean-Baptiste Gilbert de Saint-Lubin, né le 23 février 1700, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 juin 1723. Il devint président en la chambre des comptes de Paris, le 18 août 1724, et mourut au mois de juillet 1768. Il eut pour successeur au parlement de Metz, Jean de Boullongne.

Louis-Joseph-Jean-Baptiste Gilbert de Nonancourt, fils du précédent Gilbert de Saint-Lubin, naquit le 15 juin 1727, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 juillet 1751. Il décéda le 21 juillet 1759, et sa charge de conseiller au parlement passa à François de Montholon.

Armes des Gilbert de Saint Lubin et de Nonancourt : *D'or au chevron de gueules, un oiseau de sable tenant en son bec un rameau de sinople, perché sur la pointe du chevron ; à la pointe de l'écu, une levrette de sable, assise sur une terrasse de sinople.*

Les Nonancourt, d'une autre famille que les précédents, portaient : *D'argent à trois merlettes de sable, posées 2 et 1, environnées de quatre étoiles de gueules, à un croissant montant de même mis en pointe.*

GILBERT de Servigny (Jean-Baptiste), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 février 1733.

GILBRIN (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu, le 16 avril 1768, avocat au parlement de Metz, auprès duquel il a exercé. Il vivait encore en 1779.

GILLET (Jean), écuyer, était conseiller du roi et lieutenant de monseigneur le président de Selve, en la justice royale de Verdun, qui cessa d'exister lors de l'établissement des bailliages en 1642. Il fut en 1634, chargé par cette cour souveraine de se rendre à Vic, d'y compulser les archives de la chancellerie de l'évêché de Metz, et d'y rechercher les titres qui pouvaient faire connaître les anciens domaines des Trois-Évêchés.

Jean Gillet a publié et dédié à M. de Selve un ouvrage ayant pour titre : *L'Azile ou défense des pupils*, imprimé à Saint-Mihiel en 1613, à Toul en 1618, et à Paris en 1666. A cette dernière époque un Jean Gillet était lieutenant général au bailliage de Verdun.

Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Gillet. (Voir Dom Pelletier.)

GILLET (Nicolas), ancien substitut du procureur général du roi, en l'hôtel commun de Carignan, vivait en 1719. Il était l'époux de Marie de La Haut.

GILLET de Vaucourt (Charles-Joseph), seigneur d'Arracourt, né le 21 septembre 1684, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fut reçu second président du bureau des finances de la généralité de Metz, le 4 décembre 1732. Il décéda à l'âge de soixante ans environ, le 19 août 1745, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Victor. Il avait épousé en 1708, Marguerite-Thérèse de Parisot, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 18 octobre 1744, à l'âge de soixante-douze ans.

Armes : *Coupé, le chef de gueules et la pointe d'azur, à la fasce d'argent brochante sur le tout, sommée d'un lion naissant d'or et accompagnée en pointe d'une croix pattée de même.* (Dom Pelletier.)

GILLOT (Louis), sieur de Taillancourt, lieutenant en la justice royale de Toul, jusqu'à l'établissement du bailliage dans cette ville, en 1642, fut un homme entreprenant et décidé. En 1631, il se fit une mauvaise affaire, en faisant emprisonner Didier Viry, qui était substitut près le même siége, et en 1634, il fut, avec Jean Gillet, chargé par le parlement de Metz, de compulser, à Vic, les archives de l'ancienne chancellerie de l'évêché de Metz. Il mit tant de zèle dans ses recherches qu'il obtint du roi, pour récompense, une pension de huit cents livres. Il avait un frère, François Gillot, écuyer, qui le remplaça quelquefois dans ses fonctions de lieutenant en la justice royale de Toul. Louis Gillot avait épousé Marie Collot ; de ce mariage est né celui qui suit :

Charles-François Gillot, écuyer, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 15 octobre 1634, fut reçu avocat au parlement de Metz. Il épousa dans l'église Saint-Simplice de cette ville, le 23 juillet 1669, damoiselle Élisabeth Turgis, âgée de dix-huit ans, fille de Lucas Turgis, receveur des gages et consignations du parlement de Metz. Il devint conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes de cette cour et mourut vers 1680.

Louis Gillot de Taillancourt portait dans son cachet, un écu déchiqueté, chargé de trois bouquets d'œillets, et surmonté des lettres L. G.

Armes : *De gueules à trois bouquets d'œillets d'or, posés 2 et 1.*

GILLOT (Jean-Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mai 1692. Il devint conseiller au bailliage, fonctions qu'il exerçait encore en 1699. (Voir premier volume, p. 251.) Il avait épousé Catherine Jacquet, dont est né celui qui suit :

Benoît Gillot, fils de Jean-Charles Gillot et de Catherine Jacquet, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 20 février 1699. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 juin 1724, et fut reçu lieutenant criminel au bailliage et siége présidial de cette ville, le 25 mars 1735. Il devint ensuite conseiller honoraire et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 août 1771, à l'âge de soixante-douze ans. Messire Jean de la Condamine, ancien capitaine au régiment de Piémont, M. Claude de Brye, secrétaire greffier de l'hôtel de ville, et M. Nicolas Rodolphe, conseiller à la table de marbre, tous trois ses beaux-frères, assistèrent à son enterrement, ainsi qu'un de ses parents qui signa : *Gillot de Sainte-Église*. Benoît Gillot avait épousé Marie de Brye, laquelle épousa en troisièmes noces, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 13 octobre 1772, messire Jacques Fleurteau, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

Deux filles de M. Gillot de Sainte-Église ont épousé l'une, M. Achille du Raget; l'autre, M. François de Beausire, propriétaire à Jussy.

Armes : *D'azur au chef d'or; l'azur chargé d'une tour d'argent, maçonnée de sable, de laquelle sort un lion naissant de gueules, brochant sur le chef.*

Armes des Du Raget : *D'azur au lion d'argent accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'une rose le tout d'argent.*

Nicolas-Louis Gillot, écuyer, époux de Marie-Catherine Forêt ou Soret, vivant à Metz, vers 1710, greffier en chef de la table de marbre, était probablement de la famille des précédents.

Claude-Étienne Gillot, écuyer, fils de Nicolas-Louis-Gillot et de Marie-Catherine Forêt ou Soret, épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 15 février 1735, mademoiselle Nicolle Prigny, fille de feu George Prigny, médecin ordinaire du roi en cette ville et de feue dame Élisabeth Jeoffroy.

GIMEL (Nicolas), fils d'Estienne Gimel, bourgeois de Metz, et de Barbe Mathieu, fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 septembre 1708, et devint procureur du roi de la monnaie de Metz, fonctions qu'il exerçait encore en 1736. Il avait épousé dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 14 décembre 1713, Marie-Anne Masson, fille de M. Masson, conseiller du roi, receveur des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville de Toul, et de Marthe Gomé.

En 1775, un des greffiers du parlement de Metz s'appelait Gimel.

GINOT ou Génot (Ignace), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 avril 1691.

GIRARD (.....), receveur et payeur des gages du bailliage de Metz, en 1724, était le père du curé de l'église Saint-Gengoult.

GIRARD de La Roche (Jean-François) de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 décembre 1704.

C'est peut-être Gyrault de La Roche, nom d'une famille qui habitait à cette époque Thionville.

GIRARDIN (Jean-Louis), avait été pourvu de la charge de conseiller au parlement de Metz, laissée vacante en 1687, par Joseph-Guillaume de La Vieuville, mais il ne fut pas admis.

GIRAUD (le cardinal Bernardin), archevêque de Ferrare, ministre du pape, fut conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, en sa qualité d'abbé de Gorze. Il avait été nommé à cette abbaye en 1771 et l'était encore en 1776. (Voir premier volume, p. 500.)

GIRONVAL (Mathias), s'était pourvu, vers 1650, de la charge de conseiller au parlement de Metz, possédée auparavant par Alexandre Pajot, mais il ne fut pas reçu.

GIROUST (Antoine), seigneur du Vivier, fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 30 juin 1777.

GISSET (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 août 1683, et conseiller au bailliage de Sarrelouis, le 8 août 1687.

Deux chanoines de la cathédrale de Metz, nommés Gissey, décédés, l'un en 1723, l'autre en 1738, avaient pour armes : *D'azur à la fasce d'or, chargée d'une rose de gueules accostée de deux coquilles de sable et accompagnée de trois*

besans d'or. (Histoire de la Cathédrale de Metz, T. II, p. 131.)

GOBEL (François-Antoine-Joseph), né le 15 juillet 1689, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 10 décembre 1728; il était remplacé en 1757.

GOBELIN (.....), conseiller d'état, maître des requêtes, intendant de justice à l'armée de Lorraine, fut l'un des présidents du conseil souverain établi en 1634 à Nancy. (Voir *Charpentier Michel*.) On trouve dans le second volume de factums de la bibliothèque de Metz, une pièce constatant la manière violente avec laquelle cet intendant pressura la ville de Saint-Nicolas-de-Port, en 1635. Il était peut-être le père de Gobelin Du Quesnoy, dont l'article est ci-après.

GOBELIN du Quesnoy (Thomas), né le 6 décembre 1631, était fils de Pierre Gobelin, conseiller d'état et maître des requêtes, et de dame Marguerite Lebret. Après avoir suivi le barreau de Paris, Thomas Gobelin fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 janvier 1661. Il devint conseiller au parlement de Paris, le 18 mai 1663, maître des requêtes en 1673, mourut sans alliance en mars 1693, et fut inhumé à Paris dans l'église Saint-Paul.

Les Gobelin, originaires de la Picardie, descendaient des fameux teinturiers de Paris qui ont donné leur nom aux *Gobelins*, et avaient pour armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles en chef et d'un demi vol en pointe de même.*

GOBINEAU de Montluisant (Esprit), gentilhomme chartrain, amateur de science hermétique, dit Sainte-Foix, a expliqué d'une manière fort singulière les figures qui ornent le portail de Notre-Dame de Paris. Il vint se fixer à Metz et publia dans cette ville, en 1632, 1633 et 1634, trois poèmes que les bibliographes ont laissés dans l'oubli ou ont jugés sévèrement. L'un de ces poèmes était la glorification du parlement tout fraîchement établi à Metz, et il avait pour titre : « La *Royale Thémis*, qui contient les effets » de la justice divine, humaine et morale : l'es- » tablissement de la cour de parlement à Metz ; » et les acrostiches sur les noms de nos seigneurs » de la dite cour, par Esprit Gobineau, sieur de » Montluisant, chartrain. » Imprimé à Metz, in-4°, chez Claude Félix, 1634. Malgré notre indulgence pour le poète qui, le premier, a chanté le parlement de Metz, et nous a conservé sur les magistrats qui composaient cette cour, lors de sa création, quelques renseignements qui, sans lui, auraient péri, nous devons reconnaître que Gobineau de Montluisant a cédé complètement au mauvais goût de son époque. Nous citerons cependant les derniers vers du morceau assez long dans lequel il décrit l'établissement du parlement :

« Juste législateur, juge de l'univers,
» Qui guerdonne les bons et punis les pervers,
» Je te prie humblement d'illuminer sans cesse
» Ces graves sénateurs, augmenter leur sagesse,
» Conserver leurs santez, et sur leurs actions
» Respandre abondamment tes bénédictions,
» Affin que chascun d'eux exerce la justice
» A ton honneur et gloire : et qu'en cest exercice
» Ils puissent contenter le plus juste des Roys,
» Maintenir son Estat, la police et les loix,
» Protéger l'orphelin, la vefve et l'innocence,
» Et faire chastier des inicques l'offence :
» Après cela, grand Dieu, fais qu'en leur dernier jour
» Ils soient tous sénateurs dans ta céleste cour. »

Esprit Gobineau de Montluisant épousa à Metz, en 1641, Catherine N., veuve de Dominique Tout-le-Monde, dont il eut un fils nommé Estienne, qui suit. L'époque de la mort du poète nous est restée inconnue.

Estienne Gobineau de Montluisant fut reçu procureur au parlement de Metz, en 1667. Il jouissait de l'estime particulière des membres de la cour auprès de laquelle il exerçait son ministère. De son union avec Marie de Foigny naquirent trois fils et une fille. Marie de Foigny décéda à Metz, le 9 février 1678, à l'âge de trente-trois ans. Le surlendemain, l'un de ses fils, nommé Estienne, mourut à l'âge de neuf ans. La mère et le fils furent enterrés dans l'église Saint-Martin. Estienne Gobineau de Montluisant ne survécut pas longtemps à cette double et cruelle perte. Il mourut aussi à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 14 août 1680; il n'était pas encore âgé de quarante ans. Nicolas de Montluisant, son fils, âgé de douze ans, assista à son convoi.

Les descendants de Gobineau de Montluisant existent encore sous le nom de Montluisant.

Réné Tout-le-Monde, maître poudrier du roi et de la ville de Metz, ingénieur des feux artificiels pour le service de Sa Majesté et de ladite

ville, décéda à Metz, le 13 décembre 1666. Il avait pour armes : *Écartelé au 1, de gueules au pot d'artifice d'or; au 2, d'azur à la comète d'or; au 3, d'azur au tonneau flambant d'or ; au 4 de gueules au pot d'artifice d'or, éclatant de six étoiles de même; à un écu de gueules chargé en chef de deux étoiles d'or, en cœur d'un monde de même et en pointe d'un bouquet de roses aussi d'or ; l'écu brochant sur l'écartelé.* En 1675, un Louis Tout-le-Monde était fermier du moulin de la Porte-aux-Chevaux à Metz.

Dans la cathédrale de Metz, on voyait autrefois l'épitaphe de Jean de Foigny, chanoine de cette église, décédé en 1694, à l'âge de cinquante-deux ans. (*Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 159.)

GODEAU (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 juillet 1700.

GODEFRIN (.....), avocat au bailliage de Toul, en 1671, était l'époux de Madeleine Dupasquier.

GODEFROY (Jean), avocat au parlement de Metz, secrétaire de messieurs du chapitre de la cathédrale de cette ville, mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 juin 1695. Il eut pour fils : 1° Michel Godefroy, qui suit; 2° Nicolas Godefroy, receveur des finances à Metz.

Michel Godefroy, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 juin 1679, et devint comme son père, secrétaire du chapitre de la cathédrale.

Ils étaient probablement de la famille d'Alexandre Godefroy, beau-père de Nicolas Dilange, conseiller au parlement de Metz. Alexandre Godefroy avait pour armes: *D'azur à la bande d'argent chargée de trois croix de gueules.*

Henry Godefroy de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 juin 1699. Nous n'avons pu vérifier si Henry Godefroy était de la famille de ceux qui précèdent, où s'il était de la famille de Pierre Godefroy, dont l'article va suivre.

GODEFROY (Pierre), écuyer, était fils de Nicolas-Pierre Godefroy, écuyer, conseiller du roi et son procureur au bailliage d'Etain, et de demoiselle Ursule Herbe. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 mai 1688. Il épousa dans l'église Saint-Martin, de cette ville, le 17 octobre 1695, Marie-Anne Cannetel, fille de M. Nicolas Cannetel, conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, et de demoiselle Anne Grosmangin. Marie-Anne Cannetel décéda en 1705, à l'âge de vingt-cinq ans. De ce mariage sont nés plusieurs enfants.

Armes: *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux molettes d'or et en pointe d'un casque ouvert de même.*

GODFRIN (Jean-Baptiste), né vers 1728, était fils de Sébastien Godfrin ou Godefrin, marchand de bois, à Metz, et de Catherine Marc. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 janvier 1750, et substitut du procureur général en cette cour le 20 décembre 1753. Il épousa dans l'église Saint-Victor de Metz, le 10 juin 1755, Élisabeth Lorette, âgée de dix-neuf ans, fille de Pierre Lorette, seigneur de Marange, ancien juge consul, et de dame Barbe Gérard. (Voir *Lorette.*) De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Jean-Baptiste Godfrin mit du désordre dans ses affaires, dût se démettre de ses fonctions de substitut du procureur général, et par une décision du conseil de l'ordre des avocats, en date du 20 novembre 1760, il fut à l'unanimité rayé du tableau. Le parlement approuva cette décision. L'ancien substitut voulut alors s'expatrier, et en 1765, il fut arrêté à Liége. En vertu de la déclaration du 18 mai 1682, et de l'édit du mois d'octobre 1685, qui défendaient non seulement aux religionnaires protestants, mais encore à tous sujets du roi de quitter la France, il fut accusé devant le parlement de Metz d'avoir voulu émigrer en Russie, pour occuper des fonctions publiques à Astrakan. Son beau-père, Pierre Lorette de Marange, fut inculpé d'avoir favorisé cette émigration.

GODIN (Pierre), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1698.

GOECKLIN (Mathias-Meinrad), né le 29 mars 1737, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général en cette cour, le 20 octobre 1765.

GOETZMANN DE THURN (LOUIS-VALENTIN), né le 16 septembre 1729, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général en cette cour le 2 juillet 1755, et conseiller au même siége, le 30 novembre 1757. Il avait cessé ces fonctions en 1766, et l'année suivante cet ancien magistrat fut couronné par l'académie royale de Metz, pour un mémoire sur cette question : « Comment la ville de Metz » est-elle passée sous la puissance des empe» reurs d'Allemagne? » (Voir une note du *Siége de Metz en 1444*, par MM. Huguenin et de Saulcy, p. 23.) Le mémoire de M. Gœtzmann de Thurn a été imprimé avec cette indication : *Metz, se vend à Paris, chez Edme*, 1769. Il formait un cahier de soixante-deux pages d'impression in-8°.

Armes : *De gueules à une bande d'argent chargée de trois trèfles de sinople.*

GOEURY (HUMBERT), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 avril 1691.

Une famille lorraine du nom de Gœury, a été anoblie en 1707. (Voir Dom Pelletier.)

En 1690, Jean Gœury, l'un des administrateurs de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, conseiller au bailliage de Metz, avait les armes suivantes : *De sable à une gerbe d'or liée de même et accostée de deux étoiles d'argent, posées en bande l'une au premier canton, l'autre au quatrième.*

GOFFIN (PAUL) l'aîné, et PAUL GOFFIN le jeune, furent reçus en même temps avocats au parlement de Metz, le 6 février 1634. Tous deux avaient travaillé à la rédaction des *Coutumes de Metz*, dont une édition a paru en 1632.

CHARLES GOFFIN, fils de Charles Goffin, changeur des monnaies à Metz et beau-frère de Gédéon Le Bachelé, conseiller au bailliage de cette ville, était avocat au parlement de Metz en 1659 et 1675.

PAUL GOFFIN, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1672.

Un Goffin, vivant à Metz vers 1640, portait sur son cachet : *Un écu parti. Le 1 était chargé d'une femme; le 2 était coupé, et chargé en chef d'une aigle et en pointe d'une anille de moulin.*

GOLBÉRY (LOUIS-CHARLES), avocat au conseil d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général en cette cour, le 17 avril 1730.

Jean-André Golbéry, né le 23 juin 1707, greffier en chef au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 21 juin 1737.

Georges-André Golbéry, né le 15 mars 1741, fut reçu conseiller au même conseil, le 7 mars 1770, en remplacement de Jean-André Golbéry.

Jean-Claude Golbéry, né le 10 septembre 173., avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 26 juin 1756.

Le savant M. de Golbéry, ancien procureur général à Colmar, vivant de nos jours, doit être de la famille de ceux qui précèdent.

Armes : *D'or à un œillet de gueules tigé de sinople.*

GOMÉ (CLAUDE-FRANÇOIS), né vers 1662, était fils de Sébastien Gomé et de Marguerite Claude. Il fut d'abord procureur au bailliage de Toul et devint ensuite contrôleur ordinaire des guerres. En 1719, il se qualifiait écuyer et demeurait à Toul. Il n'était encore que procureur au bailliage de cette ville quand il épousa, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 26 avril 1688, Claire Després, âgée de vingt-cinq ans, fille de Pierre Després et de Judith Coffetier. Claire Després survécut à son mari et décéda à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 19 mars 1749, à l'âge de quatre-vingt-six ans environ.

CLAUDE GOMÉ DE MAGNIÈRES, né vers 1641, fut d'abord huissier au parlement de Metz et devint ensuite greffier en chef des présentations en cette cour, le 13 mai 1671. Il se pourvut d'une charge de conseiller auditeur en la chambre des comptes du même parlement en 1682, mais il fut refusé. Il possédait à cette époque la charge lucrative de receveur des domaines de la généralité de Metz, du duché de Luxembourg, et du comté de Chiny. Il mourut à Metz, le 18 mars 1728, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il avait épousé, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 3 juillet 1679, Anne Turgis, fille de feu Lucas Turgis, receveur des gages, amendes et consignations du parlement. De ce mariage sont nés plusieurs enfants.

BRICE GOMÉ DE LA GRANGE, frère du précédent, fut reçu avocat au parlement de Metz en 1674. Après avoir été maire royal de la ville de Toul, il fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 12 mai

1704. Il devint aussi receveur des finances et il mourut subitement le 17 mai 1725.

CHRISTOPHE GOMÉ, seigneur de La Grange, Manom et autres lieux, était fils de Brice Gomé de La Grange. Après avoir suivi le barreau de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 décembre 1721. Brice Gomé, son père, avait pris le nom de La Grange, du château de La Grange près de Thionville. Ce château, construit au XII[e] siècle, avait longtemps appartenu à une puissante famille d'ancienne chevalerie. Le baron Christophe-Albert d'Argenteau en était possesseur et l'habitait en 1683. Celui-ci étant mort sans postérité en 1699, le château de La Grange passa par succession au comte Florimond de Mercy, qui le vendit le 30 juin 1701 à M. Brice Gomé, qui était alors maire royal à Toul. Son fils Christophe Gomé, conseiller au parlement de Metz, trancha du grand seigneur, fit rebâtir sur de vastes plans le vieux château féodal et se ruina complètement par ses folles dépenses. Il tomba dans un tel état de déconfiture que par contrat passé à Metz le 22 septembre 1751, il céda à ses créanciers sa charge de conseiller au parlement, qui fut achetée par Jean-Joseph Simonin. Le château et la terre de La Grange furent vendus par expropriation forcée le 13 décembre de l'année suivante, et acquis avec le domaine utile et seigneurial, au prix de trois cent quatre mille livres, par le lieutenant général, comte de Foucquet, aïeul de madame la vicomtesse Berthier de Sauvigny, propriétaire actuelle de ce magnifique domaine. (Voir une *Notice historique sur le château de La Grange*, par M. le baron Emmanuel d'Huart; *Revue d'Austrasie*, année 1843, p. 85 et suivantes.) Il avait épousé Anne-Catherine Marneau.

JEAN-BAPTISTE GOMÉ, de la même famille que les précédents, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mars 1691, et conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1707.

Claude Gomé de Magnières prétendait descendre, par les femmes, de la famille de Hugues Des Hasards, évêque de Toul au XVI[e] siècle, et avait pris les armes de ce prélat, mais en changeant les couleurs de l'écu. Il blasonnait ainsi ses armes : *D'azur à la croix d'or, cantonnée de quatre dés d'argent, marqués de sable.* Ce sont comme on le voit, des armes parlantes; les dés font allusion au nom de Des Hasards.

GONDRECOURT (JOSEPH-IGNACE), seigneur de Mandres, était fils de Philippe de Gondrecourt, de la branche des comtes de Gondrecourt, seigneurs de Sémonville et de Maizey. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 décembre 1697, et devint prévôt de Saint-Mihiel.

Armes : *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux éperviers d'or et en pointe d'une étoile de même.* (Dom Pelletier.)

La ville de Gondrecourt-le-Château, dans le duché de Lorraine, avait pour armes : *D'or à la croix dentelée de sable.*

GONDREVILLE (FRANÇOIS-CLAUDE DE) était avocat au parlement de Metz, en 1789.

GONIL (FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1699.

GONZELET (JEAN-BAPTISTE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mai 1690.

GORDON DE BADENOTH (GILBERT-MICHEL), né le 11 février 1725, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 26 juillet 1747; il était remplacé en 1750.

GORGE D'ANTRAIGUES (PIERRE), seigneur d'Antraigues dans le Berry et de La Chapelle, baron de Roise, était d'une famille nantaise qui avait fait fortune sous le surintendant Foucquet. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 juillet 1681, et fut remplacé en 1701, par Michel de Saint-Blaise. Il avait épousé, le 12 février 1685, Marie d'Etampes, fille de Dominique d'Etampes, marquis de Valençay. Marie d'Etampes mourut le 23 décembre 1705. De ce mariage sont nés plusieurs enfants: l'une des filles épousa le duc de Béthune-Charost, et l'un des fils après avoir épousé en premières noces mademoiselle de Nangis, épousa en secondes noces une demoiselle d'Haraucourt. Ce dernier, dans un voyage qu'il fit à Rome en 1715, obtint du pape le titre de duc de Phalaris, en considération de la maison de Valençay, qui était chère au Saint-Siége, car la mémoire du cardinal de Valençay était précieuse à toute la ville de Rome.

Armes : *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.*

GORLIDOT (Charles), fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 27 septembre 1647; il était remplacé en 1653.

GOSSIN (Pierre), né vers 1671, fut nommé procureur du roi au bailliage de Verdun, en 1698, et remplit ces fonctions pendant plus de trente-cinq ans.

Armes: *D'azur plein surmonté de la devise donec meliùs*; en attendant mieux.

GOTTIN (Nicolas-François-Sigisbert), de l'université de Pont-à-Mousson, fut, le 21 mars 1768, reçu avocat au parlement de Metz où il a exercé. En 1771, il fut nommé juge gruyer de la terre et seigneurie d'Hannoncelles. (Voir *Gérard d'Hannoncelles.*)

GOUAULT (Gilles), prêtre, docteur en Sorbonne, fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 26 avril 1720. Il fut pourvu le 2 mai, 1730, d'un canonicat à la cathédrale de cette ville, et mourut en 1746.

Vers 1737, un Dominique-François Gouault, écuyer, sieur de Montaran et de Saint-Boin, était capitaine aide-major au régiment des gardes du duc de Lorraine. (Dom Pelletier, p. 586.)

GOUBAULT (Paul), sieur de La Jallas ou de Vallas, écuyer, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 3 avril 1753, et ne cessa ses fonctions qu'à la suppression de cette cour en 1771.

GOUJON (Arnauld du), sieur de la Messelière ou de la Mélinière, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 17 août 1699. Il fut remplacé en 1722.

GOUJON (....), avocat au conseil souverain d'Alsace, devint général provincial des monnaies à Strasbourg, et entra dans les ordres sacrés vers 1756. (Voir *Rumpler de Rohrbach.*)

GOULET de Montlibert (Alexandre-Pierre), écuyer, seigneur de Secourt, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 14 juin 1710. Il était fils de Maximilien Goulet de Montlibert, chevalier, seigneur de Secourt, brigadier ingénieur des armées du roi, et de dame Marie-Marguerite Lefebvre de Vulmont, fille de Pierre-François Lefebvre, chevalier, seigneur de Vulmont et de Luttange, conseiller au parlement de Metz.

Alexandre-Pierre Goulet de Montlibert fut reçu, à l'âge de vingt ans, conseiller en cette cour souveraine, le 22 juin 1730, en remplacement de Pierre-François Lefebvre, son grand-père maternel, et il mourut le 20 juin 1740. Il fut inhumé le lendemain dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Sainte-Ségolène. Il avait épousé Marie-Anne Dilange, qui lui survécut et vivait encore en 1768.

Le conseiller Goulet de Montlibert, occupait déjà en 1735, sur la paroisse de Sainte-Ségolène, un hôtel dont il était le propriétaire et qui est maintenant le n° 2 de la rue Marchant. C'est là que naquit, le 26 novembre 1736, Anne Goulet de Montlibert, fille du conseiller, et de Marie Dilange. Elle épousa Jacques-François de Candale, ancien officier au service de France et chevalier de Saint-Louis. Madame de Candale a vécu longtemps. Elle possédait une grande fortune dont elle fit toujours l'usage le plus noble et le plus généreux. Elle mourut à Metz, le 10 mars 1814. Sa mort causa un deuil général, et l'armée russe qui occupait alors les environs de Metz, se joignit à la population tout entière pour rendre hommage à la mémoire de madame de Candale. Il faut lire à cet égard la *Biographie de la Moselle*, au mot *Candale.*

Les Goulet de Montlibert étaient d'une ancienne famille établie depuis longtemps dans les Trois-Évêchés, qui comptait parmi ses membres, Jean Goulet dit *le capitaine balafré*, à cause d'une blessure qu'il avait reçue en combattant à la tête d'une compagnie de gendarmes, sous Henri IV.

Armes: *De gueules à trois fasces d'or surmontées en chef de trois étoiles d'or.*

GOULLET de Rugy (Philippe-Auguste), né à Metz, le 20 janvier 1724, était fils de Pierre-Philippe Goullet de Rugy, président des traites foraines dans la généralité de Metz, et descendait de Drouin Goullet, aman à Metz, au commencement du XVI[e] siècle.

Après avoir, pendant vingt-deux ans, exercé avec distinction la profession d'avocat au parlement de Metz, Philippe-Auguste Goullet de Rugy fut reçu conseiller en cette cour le 14 mars 1765, et le 22 novembre 1770, il fut l'un des deux conseillers commis pour présider la chambre des requêtes.

Le parlement ayant été supprimé l'année suivante, Philippe-Auguste Goullet de Rugy vint reprendre, en 1775, sa place de conseiller en

cette cour et continua à l'exercer jusqu'à la suppression définitive du parlement en 1790. Il mourut à Metz, le 10 mai 1810, à l'âge de quatre-vingt-six ans, avec la réputation d'avoir été un magistrat aussi intègre que laborieux et éclairé. Il n'a pas été marié.

Quatre de ses frères avaient servi avec une haute distinction dans l'artillerie, en qualité d'officiers généraux et supérieurs. L'un d'eux, Jean-Melchior Goullet de Rugy, maréchal de camp, commandait l'école et le corps des mineurs qu'il avait créé; il est mort en 1812. Il n'avait laissé qu'un fils, Jean-Baptiste-Albert-Thomas Goullet de Rugy, ancien colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, mort en 1844, qui, de son mariage avec mademoiselle Tardif de Petiville, a laissé quatre enfants:

1° Jean-Melchior Goulet de Rugy, ancien officier aux hussards de la garde royale, marié en 1830, à mademoiselle Armandine de Caulaincourt; 2° Philippe-Auguste Goullet de Rugy, élève de l'école polytechnique et ancien capitaine du génie, chevalier de la Légion d'Honneur, marié en 1835 à mademoiselle Amélie de Beaufort; 3° Anne-Françoise Goullet de Rugy, mariée en 1821 à M. Marchal de Corny; 4° enfin Marie-Élisabeth Goullet de Rugy, mariée en 1838 à M. Coustant d'Yanville, conseiller à la cour des comptes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Armes des Goullet de Rugy: *D'azur à un lion d'or grimpant à une fontaine d'argent.*

Armes des Caulaincourt: *De sable au chef d'or.*

Armes des Beaufort: *De sable à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, et accostée de deux étoiles du second émail.*

GOURCY (Antoine-Nicolas de), chevalier, seigneur d'Alamont, Fresnes et Aulnois, né à Verdun le 28 décembre 1675, était fils de Paul de Gourcy, chevalier, seigneur de Viller, d'une ancienne famille du Barrois. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 septembre 1698, et fut remplacé en 1715, par Pierre-Thomas Évrard.

Armes: *D'argent à la bordure de pourpre, à trois fasces de gueules, accompagnées de neuf mouchetures d'hermines, posées 4, 3 et 2; au chef de gueules, chargé de trois annelets d'or, mis en fasce.*

Jacques-Philippe de Gourcy, seigneur d'Afflé-ville, demeurant à Metz, en 1697, avait les armes suivantes: *D'argent à deux bâtons de sable posés en fasce, accompagnés de six mouchetures d'hermines, posées 3, 2 et 1; au chef de gueules chargé de trois annelets d'or.*

M. Jean Cayon, dans son *Ancienne Chevalerie de Lorraine*, donne aux Gourcy les armes qui suivent: *D'argent à neuf hermines de sable, posées 4, 3 et 2; au chef de gueules chargé de trois annelets d'or, mis en fasce.* Et suivant lui, les cadets brisaient *de trois fasces de gueules posées entre les hermines.*

GOURDIN (François), avocat au parlement de Metz, seigneur de Peltre, d'Helfedange et autres lieux, mourut d'apoplexie, au château d'Helfedange, le 16 novembre 1732, laissant quatre enfants et une fortune de huit cent mille livres. Il avait épousé Jeanne Caignard qui survécut longtemps à son mari. Elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 20 novembre 1760, à l'âge de quatre-vingt-seize ans environ. Des quatre enfants provenus de ce mariage, deux ont fait partie du parlement, une fille a épousé Philippe Muzac, qui fut président aux requêtes de cette cour, et le quatrième fut un enfant prodigue qui devint fou furieux. Le chevalier de Belchamps nous apprend dans ses *Mémoires manuscrits* que ce dernier fut envoyé et enfermé à Château-Thierry, et que d'un coup de fusil il cassa la mâchoire à un des archers chargés de l'arrêter.

Jean-François Gourdin, écuyer, seigneur de Peltre, fils de François Gourdin et de Jeanne Caignard, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 août 1716, et conseiller contrôleur en la chancellerie de cette cour, le 14 août 1722. Il obtint des lettres d'honneur, le 29 décembre 1742, et décéda à Metz, le 27 décembre 1750. Il fut inhumé le lendemain dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Eucaire.

Nicolas-François Gourdin, écuyer, seigneur d'Helfedange, de la Châtellenie, de Guinglange et autres lieux, frère du précédent, naquit à Metz, le 14 avril 1695. Il fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 30 mars 1716, et conseiller en cette cour, le 26 janvier 1719. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 29 mars 1762, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église Saint-Maximin, sa paroisse. Il avait épousé Élisabeth Duclos, de la famille de M. Duclos, commissaire des guerres à Vic, décédé vers 1750.

GOURNAY est l'une des plus illustres maisons qui aient tiré leur origine de la ville de Metz. Si jamais nous publions *Les Soldoyeurs messins*, nous passerons en revue dans une immense galerie ces milliers de chevaliers et d'hommes d'armes qui ont eu leur berceau à Metz ou qui sont venus des quatre coins de l'Europe, combattre pour la cité impériale messine, pendant les cinq cents ans qu'elle a été constituée en république, et nous aurons à parler des anciens Gournay. Ici nous ne mentionnerons que les membres de cette famille qui ont fait partie du parlement de Metz.

Charles-Chrétien de Gournay, 82e évêque de Toul, fut nommé à ce siége par brevet du 1er mars 1634, fit enregistrer ses provisions au parlement de Metz, le 10 février 1637, et prit possession de son évêché le 14 du même mois. Il mourut à Nancy, le 14 septembre de la même année. Comme évêque de Toul, il était conseiller d'honneur ecclésiastique né du parlement de Metz. Charles-Chrétien de Gournay était un homme de grand mérite qui avait été employé par Charles IV, duc de Lorraine, et par le cardinal François son frère, dans d'importantes négociations.

Jean-Christophe, comte de Gournay, était maréchal des camps et armées du roi, quand il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 30 juillet 1685. Ce vaillant capitaine, devenu lieutenant général après de nombreuses actions d'éclat, commandait la seconde ligne de l'armée française à la bataille de Fleurus, le 1er juillet 1690. Il fut chargé d'attaquer l'aile droite du prince de Waldeck, et dans cette attaque vigoureuse qui décida en partie de la victoire, le brave Gournay reçut sept blessures mortelles. Il n'était âgé que de cinquante-huit ans.

Joseph, comte de Gournay, fils du précédent, fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 21 mai 1691, en remplacement de son père. Il devait, comme lui, trouver la mort au champ d'honneur; il fut tué à la bataille de Nerwinde, en Flandre, le 29 juillet 1693.

La maison de Gournay est aujourd'hui éteinte.

Armes : *De gueules à trois tours d'argent, maçonnées de sable, mises en bande.*

GOUSSAUD (Antoine), écuyer, seigneur de Buchy et de Mailly, né vers 1653, était originaire de Boucquenom et devint conseiller du roi, commissaire ordonnateur des guerres au département de Sarrelouis. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Simplice, le 24 février 1686, Sébastienne Lajeunesse, fille de Nicolas Lajeunesse et d'Anne Darras. Sébastienne Lajeunesse survécut à son mari; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 octobre 1729, à l'âge de soixante-sept ans. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, entre autres : 1° Mathurin-Antoine Goussaud, qui suit; 2° Philibert Goussaud, dont il sera parlé; 3° Élisabeth Goussaud, mariée à messire Georges-Guillaume de Carles, chevalier, seigneur de Buchy, Flévy et autres lieux, colonel au service de Sa Majesté impériale, morte à Metz le 7 décembre 1775.

Mathurin-Antoine Goussaud, écuyer, seigneur de Villers-Laquenexy et Montigny-lès-Metz, né le 8 octobre 1692, était fils d'Antoine Goussaud et de Sébastienne Lajeunesse. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 13 février 1715. Ayant résigné ses fonctions à Louis-Marie Maclot de Pierrevillers, il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement, le 2 mars 1741. Il vivait encore en 1744. Il avait épousé Barbe Samson qui lui survécut; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 25 décembre 1762, à l'âge de soixante-cinq ans environ. De ce mariage sont nés deux fils qui ont fait partie du parlement de Metz, et dont il va être parlé, et une fille, Barbe-Lucie Goussaud, mariée en premières noces à Louis de Chazelles, conseiller au parlement de Metz, et en secondes noces, en 1752, à Antoine-René Millet de Wallicourt, écuyer, conseiller du roi, prévôt général des monnaies, gendarmerie et maréchaussée de France, dont la fille unique a épousé, à Amanvillers, le 4 aout 1772, messire Jean-Paul Georgin de Mardigny, écuyer, seigneur de Mardigny, capitaine au régiment de Salm-Salm.

Antoine Goussaud, écuyer, seigneur d'Antilly, né à Metz, le 28 août 1717, était fils du conseiller Mathurin-Antoine Goussaud et de Barbe Samson. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 août 1740, en remplacement d'Alexandre-Pierre Goulet de Montlibert. Il mourut à Metz dans l'exercice de ses fonctions, le 6 juillet 1763, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la chapelle de la Sainte-Vierge, en l'église Saint-Martin. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 28 janvier 1744,

damoiselle Anne-Marie-Joseph de Chazelles, fille de M. Laurent de Chazelles, conseiller du roi et receveur de ses finances, seigneur de Lorry. Madame Anne-Marie-Joseph de Chazelles, veuve du conseiller Antoine Goussaud, épousa en secondes noces, dans l'église d'Antilly, annexe d'Argancy, le 3 mars 1772, messire Jean-Baptiste-Claude-Arnould d'Argent, chevalier, seigneur de Deux-Fontaines, Fulaine-Saint-Quentin et Chevigny, capitaine au corps du génie, en résidence à Metz.

Du mariage du conseiller Antoine Goussaud et d'Anne-Marie-Joseph de Chazelles, sont nés plusieurs enfants, entre autres: 1° messire Jean-François Goussaud de Montigny, écuyer, capitaine au régiment de Languedoc, dragons, né à Metz le 15 décembre 1753, qui fut maire de la ville de Metz, et auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*. Il mourut le 23 août 1807, sans avoir contracté d'alliance; 2° Anne-Antoinette Goussaud, mariée à Marie-Claude-Sébastien de Beausire, conseiller au parlement de Metz; 3° Élisabeth Goussaud, mariée à Claude-Joseph de Turmel, maréchal de camp, père de l'ancien député de la Moselle, maire de Metz sous la Restauration.

Gabriel-Joseph Goussaud de Montigny, né à Metz, le 25 mars 1739, était comme le conseiller Antoine Goussaud d'Antilly qui précède, fils du conseiller Mathurin-Antoine Goussaud et de Barbe Samson. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juillet 1759, fut enlevé à ces fonctions en 1771 par la suppression du parlement, les reprit en 1776 et continua à faire partie de cette cour jusqu'à sa suppression définitive en 1790. C'est de ce magistrat que le docteur Bégin a dit qu'il pétillait d'esprit et savait allier une amabilité rare aux affaires les plus sérieuses, aux études les plus abstraites. Le conseiller Goussaud de Montigny dut s'expatrier à l'époque de la Révolution, et le 20 avril 1793, il fut condamné par contumace, par le tribunal criminel de la Moselle, à la peine de mort comme coupable d'avoir, avec d'autres individus, favorisé l'introduction des ennemis dans l'arrondissement de Briey. Il n'avait que vingt ans et était déjà pourvu d'une charge de conseiller au parlement, mais non encore reçu, quand il épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 21 mars 1759, Suzanne-Charlotte Huyn, fille de messire François-Louis-Paul Huyn, chevalier, seigneur de Vernéville, Montigny-la-Grange et autres lieux, ancien capitaine d'infanterie, et de dame Charlotte de Jobal; de ce mariage est née une fille mariée en 1780, à messire Pierre-Élisabeth Chesnard de Layé, baron de Vinzelles, capitaine de dragons.

Philibert Goussaud, fils de Antoine Goussaud, écuyer, commissaire ordonnateur des guerres, et de dame Sébastienne Lajeunesse, devint comme son père commissaire ordonnateur des guerres. Il épousa, en 1729, Marguerite-Pétronille Du Buat et mourut d'apoplexie, à Nancy, le 7 septembre 1730. Sa veuve mourut le 13 septembre 1762. Philibert Goussaud ne laissa qu'un fils:

Étienne-Philibert Goussaud, né le 27 octobre 1730, eut pour parrain son oncle maternel, Étienne Du Buat, doyen des conseillers au parlement de Metz. Il fut reçu premier avocat général en cette cour, le 19 juin 1758, et fut nommé membre titulaire de l'académie royale de Metz, en 1761. Il fut reçu président à mortier au parlement, le 19 juin 1780, et obtint une pension du roi en 1782. Etienne-Philibert Goussaud fut l'une des plus grandes lumières du parlement de Metz, et mourut dans un âge avancé. Il donna en 1769, de savantes conclusions dans une question de dévolut qui intéressait les religieux de Sainte-Barbe, près Metz. Ces conclusions qui renferment toute l'histoire de cette célèbre église, se trouvent dans le *Recueil périodique des arrêts du parlement de Metz*; petites affiches de Metz, année 1769; vingt-deux pages d'impression. La *Revue d'Austrasie* a publié aussi une notice historique sur cette église. Il avait épousé à Metz, le 16 janvier 1776, madame Barbe Doré, veuve et douairière de messire Nicolas-François-Xavier d'Auburtin, écuyer, seigneur de La Grange-le-Mercier. Madame Barbe Doré mourut à Metz, le 27 janvier 1790, sans avoir eu d'enfants d'Étienne-Philibert Goussaud.

La famille Goussaud est aujourd'hui éteinte.

Antoine Goussaud, écuyer, commissaire des guerres en 1685, portait: *D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses de sinople et en pointe d'un croissant d'azur, surmonté d'une moucheture d'hermines.*

Les Goussaud d'Antilly portaient: *Écartelé aux 1 et 4, d'azur à la palme d'argent; au 2, de gueules à trois annelets entrelacés d'or; et au 3, de gueules au chevron d'or, accompagné de deux croissants d'argent en chef et d'une étoile de même en pointe.*

Armes des Samson : ***Parti d'azur au chevron d'argent, surmonté en chef d'un croissant d'or et accompagné de trois boucs de même, posés 2 et 1, et d'azur à trois bourses d'or 2 et 1.***

Armes des Turmel : ***D'azur à la tour d'argent entre deux épées d'argent qui se touchent en haut par les pointes; et en chef trois abeilles d'or.***

GOUVION (Jean-François), d'une famille touloise, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1745, et lieutenant général au bailliage de Toul, le 13 mars 1752. Jean-François Gouvion, fut le père de deux hommes distingués : 1° de Louis Gouvion, commandant de la garde nationale de Toul, tué le 31 août 1790, en combattant sous les ordres du marquis de Bouillé, contre la garnison de Nancy révoltée; M. de Pinteville, général retraité à Toul, a épousé une de ses filles; 2° du général de division Jean-Baptiste Gouvion, tué d'un coup de canon devant Maubeuge, le 11 juin 1792.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, né aussi à Toul comme les précédents, n'appartenait pas à leur honorable famille.

GRAFFE (Jean-Pierre), concierge garde des meubles et concierge des prisons du parlement de Metz, fit enregistrer ses provisions et prêta serment devant cette cour, le 26 novembre 1776. Il exerça ces fonctions jusqu'à la suppression de la cour, en 1790. De son mariage avec Barbe Hainzelin est né Pierre Graffe, prêtre recommandable qui fut condamné à la déportation pendant la Terreur, passa à la Guadeloupe et devint chapelain de madame de Tascher, mère de l'impératrice Joséphine, qui le protégea. Pierre Graffe, comme fils d'un concierge du parlement de Metz, se recommandait naturellement à madame de Tascher, dont un parent, M. Athanase de Tascher, avait été président en cette cour souveraine. M. Pierre Graffe remplissait les fonctions de préfet apostolique à la Guadeloupe, lorsqu'il fut une des victimes du fameux ouragan de 1825.

GRANDEMANGE (Joseph), né le 30 avril 1682, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mars 1706, et devint conseiller en cette cour, le 14 mai de la même année. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 4 octobre 1708, et laissa un fils qui devint conseiller à la cour souveraine de Nancy. Il eut pour successeur au parlement Jean-François Dubois.

Armes : ***D'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent.*** (Dom Pelletier.)

GRANDJAMBE, ancienne famille messine qui a été alliée aux Rissan et aux Le Duchat.

Jérémie Grandjambe était aman de Saint-Marcel à Metz, en 1623. Jean Grandjambe son fils, et Paul Grandjambe, son petit-fils, furent avocats au parlement de cette ville. Ce dernier mourut doyen des avocats de cette cour, sur la paroisse Sainte-Croix de Metz, le 7 juin 1689.

GRANDJEAN (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1696.

Henri Grandjean, bourgeois de Metz, en 1709, portait : ***De sable au chevron d'argent chargé d'un annelet de sinople.***

GRANDJEAN (Pierre), architecte et admodiateur de l'abbaye de Saint-Simphorien de Metz, épousa en premières noces Christine Barbenay, et en secondes noces Élisabeth Durlot. De ce dernier mariage naquirent plusieurs enfants; l'un d'eux fut celui qui suit :

François Grandjean, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 mars 1693, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg; il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1719, et conseiller du roi, juge garde de la monnaie de cette ville, le 9 novembre 1732. Sa sœur Madeleine avait épousé Jean Roussel, notaire royal à Metz. Il mourut en cette ville, le 5 juin 1742, à l'âge de quarante-sept ans.

Armes : ***D'azur à une gerbe d'argent surmontée d'un soleil d'or.***

GRANDJEAN (Nicolas-François), fils de François Grandjean, collecteur des amendes des eaux et forêts et d'Élisabeth Nichil, fut avocat au parlement de Metz et devint procureur du roi au bailliage de Sarrelouis, fonctions qu'il exerça pendant plus de vingt ans. Il épousa dans l'église Saint-Martin de Metz, le 26 novembre 1748, Catherine Tiercet, fille de M. Louis Tiercet, bourgeois de Metz, et de Madeleine Bricard, et sœur de M. Gilles Tiercet, greffier en chef des présentations du parlement de Metz. De ce mariage naquirent plusieurs enfants; l'un d'eux fut celui qui suit :

Louis Grandjean, né le 28 décembre 1749, avocat au parlement de Metz, fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes de cette cour, le 17 février 1777. Il avait épousé Anne-Marguerite Liabé, fille de messire Dominique Liabé, conseiller au parlement de Metz, dont il eut un fils aujourd'hui capitaine en retraite qui habite Ars-sur-Moselle.

Messire Jean-Pierre Grandjean, curé de Saint-Eucaire de Metz, pendant cinquante-neuf ans, décéda à Metz, le 2 septembre 1768, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait pour armes: *D'azur au livre d'or tranché de gueules.*

Nous ignorons si le curé de Saint-Eucaire était le parent de l'un des Grandjean qui précèdent.

GRANISSET ou Granissey (Nicolas-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1686, et procureur du roi en la prévôté de Saint-Nicolas, le 30 mars 1692, fonctions qu'il exerçait encore en 1700.

Armes: *De sinople à une gerbe d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même.*

GRASSET (Jean), d'une famille originaire de Metz, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 6 février 1634.

Jean Grasset, seigneur de Failly et autres lieux, fils probablement du précédent, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1672. Il abjura le protestantisme, en 1686, dans l'église Saint-Simplice. Il vivait encore en 1720 et était à cette époque prévôt de la compagnie et société de l'hôtel de Villefranche. (On peut consulter sur cette compagnie gastronomique l'*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, T. IV, p. 766, etc.)

Jean Grasset, seigneur de Failly, avait épousé Anne Collin, fille de Pierre Collin, avocat, et d'Anne Grandjambe.

Jean Grasset de Failly avait pour armes: *D'azur à une fasce d'or, chargée de trois roses de gueules.*

GRASSETEAU (Nicolas), né en 1617, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 avril 1645; il fut remplacé en 1656 par M. Vannel.

Il descendait peut-être de Denis Grasseteau, procureur au parlement de Paris, en 1567.

GRASSIN (Laurent), vicomte de Sens, seigneur de Trémont, Malay-le-Roi et Denisot, était d'une famille originaire de Sens en Bourgogne, et l'une des plus anciennes et des plus considérables de cette ville. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 mai 1635. En 1640, il fut chargé par le roi d'informer sur les malversations commises par les gouverneurs et capitaines des villes et châteaux de la Lorraine et du Barrois. Cette mission de confiance indique assez la haute considération dont jouissait ce magistrat. Il décéda en 1652, laissant des enfants mineurs dont Claude de Moncourt, sa femme, obtint la garde noble. La descendance masculine du conseiller Laurent Grassin s'est éteinte dans la personne de Joseph Grassin, seigneur des Granges, décédé vers le milieu du XVIIIe siècle.

Armes: *De gueules à trois lys de jardin d'argent, tigés et feuillés de sinople.*

GRAVELOTTE (Toussaint), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 juillet 1686. Il fut anobli en 1724 par le duc de Lorraine, « en considération des services » qu'il avait rendus à Son Altesse Royale, et de » l'établissement qu'il s'était formé dans l'ancien » château de Saulny. » (Voir *Rœderer*.)

Armes: *D'argent à un saule au naturel, terrassé de même.* Le saule fait allusion au nom du village de Saulny.

GRAVIÈRE de Rolois (Antoine-Gabriel), né à Paris sur la paroisse Saint-Eustache, le 10 avril 1718, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 9 janvier 1764, après avoir été dispensé de l'examen, « attendu qu'il » avait, pendant vingt-quatre ans, exercé la » profession d'avocat au parlement de Paris, » avec distinction, éloge et honneur. » Il devint conseiller honoraire et vivait encore en 1775.

GRÉGEOIS (Jean-Baptiste-François-Antoine) naquit à Toul, vers 1747, de parents honorables qui se firent un devoir essentiel de surveiller son éducation. Quoique fils unique et d'une santé faible, il répondit à leurs soins. Il fit son droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1767. Il se fixa à Toul où il devint officier de l'hôtel commun de cette ville, et receveur de cette cité. Il épousa jeune encore une femme d'une

beauté remarquable, et mourut de la petite vérole au commencement de 1786, à l'âge de quarante ans environ. Il laissa deux enfants, un fils qui n'eut point de postérité et une fille qui épousa M. de Lépinau, colonel de gendarmerie, décédé en 1846. Grégeois fut à Toul l'un des fondateurs de la loge maçonnique des Neuf-Sœurs. Son éloge fut prononcé par un de ses frères maçons, F.-N. Michelet, né dans le midi. Cet éloge, imprimé à Toul en 1786, chez Joseph Carez, forme une brochure de vingt-sept pages.

GRENET (Charles) fut l'un des procureurs du parlement de Metz, à sa création en 1633. Il avait épousé Élisabeth N. De ce mariage sont nés à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan: 1° Claude, au mois de mai 1649; 2° Catherine, au mois d'octobre 1652.

GRINSART (Joseph), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1713, et maître particulier des eaux et forêts de cette ville, le 12 novembre 1715.

Le 13 octobre 1740, le parlement jugea un grand procès entre l'évêque de Metz, Rouvroy de Saint-Simon et les adjudicataires des bois de l'évêché. Ces adjudicataires furent condamnés à cent vingt mille livres d'amende, à pareille somme pour dommages-intérêts envers l'évêque, et à tous les dépens qui se montaient à plus de cent mille livres. Joseph Grinsart, qui avait publié des mémoires dans cette affaire fut condamné à quatre cent cinquante livres d'amende et à cent livres d'aumône, et ses factums furent lacérés et biffés par l'huissier de service.

Armes: *D'argent à une bande de sable, chargé d'un annelet d'argent.*

GRIPPON (François), avocat renommé du bailliage de Toul, mourut en cette ville au mois d'août 1667.

GROSTÉSTE de Montmorin de Plichancourt (Laurent), né le 30 juillet 1729, fut d'abord avocat au parlement de Paris et fut reçu ensuite conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 10 mai 1759, fonctions qu'il remplit jusqu'à la suppression de cette cour en 1770. Lorsque le parlement de Metz fut rétabli, cet ancien magistrat obtint le titre de conseiller honoraire. Il signait: *Grosteste de Plichancourt.*

M. Gaspard Grosteste, conseiller au bailliage de Châlons-sur-Marne, en 1701, portait: *D'azur à trois gerbes d'or.*

Les Grosteste, en Champagne, portaient aussi: *D'azur à deux gerbes d'or, surmontées d'une étoile d'argent appointée et soutenue d'un croissant de même.*

GROUT (Pierre), sieur de la Ville-Jacquin, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 15 mai 1679, et obtint après vingt années de services, des lettres d'honneur qui furent enregistrées à l'audience de France, le 14 août 1699.

Jean-Baptiste Grout, seigneur de Fourneaux et de Saint-Paer, était de la même famille que le précédent. Il naquit à Saint-Malô, le 23 janvier 1673, de Bernard Grout, seigneur de La Cordrys et de Mathurine Gefard. Après avoir été avocat au parlement de Bretagne, il fut nommé conseiller au parlement de Metz, le 17 juillet 1695, puis conseiller au grand conseil, le 19 juin 1697, et conseiller honoraire le 16 février 1720. Il mourut le 26 décembre 1765, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il avait été remplacé au parlement de Metz, en 1698, par Jean-Mathieu Jeoffroy.

Les Grout descendaient du célèbre Grotius, en hollandais Groot, le grand; Groot se prononce en français Grout.

Armes: *De sable à trois têtes de léopard d'or.* Jean-Baptiste Grout, sieur de Fourneaux, écartelait: *D'or à trois fusées de gueules, posées en fasce.*

GROUZELIER (Laurent) était en 1696, commissaire aux revues à Toul, et fut pourvu en 1706, des fonctions de maire royal héréditaire et de colonel de la bourgeoisie de cette ville. Les maires héréditaires, nommés par le roi, avaient remplacé les maîtres-échevins, nommés par le peuple avec le concours des évêques. Laurent Grouzelier fut le père de celui qui suit.

Adrian Grouzelier fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 septembre 1708. Sa vie fut agitée par de nombreuses contestations. En 1713, il porta plainte au parlement contre messire Louis-Ignace de La Vallée de Pimodan, lieutenant de roi de la ville de Toul, et conseiller chevalier d'honneur en cette cour, et contre le sieur de La Bretonnière, capitaine au régiment de Boussolles en garnison à Toul. Deux conseillers se transportèrent en cette ville pour

informer, et un arrêt du parlement ajourna MM. de Pimodan et de La Bretonnière, pour être confrontés avec les témoins. En 1720, le sieur Charles Humbert, receveur des octrois de la ville de Toul fit un procès au conseiller Adrian Grouzelier, devant le parlement de Metz, et se plaignit d'avoir été injurié par ce magistrat, dans une assemblée des notables de la ville de Toul. Le parlement fit assigner Adrian Grouzelier pour qu'il eut à avouer ou dénier les faits. Celui-ci, ayant perdu son père en 1719, se fit pourvoir de l'office de maire royal héréditaire de la ville de Toul. Le parlement voulut s'opposer à ce qu'il cumulât les fonctions de maire et celles de conseiller. On recourût au chancelier et au conseil d'état, qui successivement autorisèrent Adrian Grouzelier à cumuler ces deux fonctions pendant une année, et le 13 juin 1722 il fut installé comme maire de Toul, en remplacement de son père. Le 9 mars 1724, le parlement de Metz enregistra de nouvelles lettres de compatibilité accordées pour un an à Adrian Grouzelier. La cour chargea alors son premier président Bénigne Chasot d'écrire au garde-des-sceaux, pour le prier de ne plus accorder de nouveaux délais. Pendant ce temps le conseiller Grouzelier était en procès avec Dominique Royer, notaire royal à Toul et échevin de cette ville. La plainte adressée au parlement était du 13 mars 1723. Au mois de février 1725, il fut dressé procès-verbal constatant des insultes adressées à M. Adrian Grouzelier par M. Biaudos de Castéja, gouverneur de Toul, et ce même jour les magistrats de l'hôtel de ville de cette cité ordonnèrent que les notables seraient convoqués pour statuer sur la plainte de leur maire.

Adrian Grouzelier mourut dans l'exercice de ses fonctions de conseiller, le 23 mars 1737. Il eut pour successeur au parlement Michel Begon. Adrian Grouzelier ne laissa point d'enfants; il légua à sa sœur une guinguette et sept cents livres de rente et il donna le reste de son bien à l'hospice de sa ville natale.

Les Grouzelier portaient, comme les Gomé de Toul : *D'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre dés de même, marqués de sable.*

Il ne faut pas confondre les Grouzelier de Toul avec les Grozelier dont parle Dom Pelletier; ces derniers avaient des armes toutes différentes.

GROUZIER ou Grozier (Barthelemy), clerc du palais, fils de Barthelemy Grouzier et de Catherine Roland, qui habitaient Cumnières, pays clermontois, diocèse de Verdun, eut l'insigne honneur d'être chancelier garde-des-sceaux de la basoche du parlement de Metz, lorsqu'elle fut établie par l'arrêt de cette cour du 21 janvier 1783. Grouzier fut installé dans ses fonctions au mois de mars suivant, mais il ne jouit pas longtemps de cette haute dignité; il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 septembre de la même année. Les statuts de la basoche furent révisés et homologués par un arrêt du parlement du 23 août de l'année suivante. A cette occasion, on trouve, dans les *Affiches des Trois-Évêchés*, numéro du 28 octobre suivant, un passage ainsi conçu : « Les » nouveaux statuts que la cour vient d'homolo- » guer attestent que le zèle ne s'est pas ralenti » dans cette institution si propre à devenir le » séminaire des jeunes gens qui se destinent à » exercer un jour de plus importantes fonc- » tions. » Ces statuts ont été imprimés à Metz en 1784, *chez Joseph Antoine, imprimeur du Roi et de Nos Seigneurs du parlement.* Dix-neuf pages d'impression in-4°. Dans le numéro des mêmes affiches du 28 septembre 1786, on trouve une lettre écrite de Sierck et signée L. A., au sujet de la basoche. Dans cette lettre on rappelle certains usages qui avaient encore lieu à cette époque dans les environs de Sierck et qui paraissaient à l'auteur de cette communication, avoir beaucoup d'analogie avec les sentences rendues par les anciennes basoches.

GRUCHY de Robertot (Thomas de), écuyer, né à Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 juillet 1641. Après avoir rempli les devoirs de sa charge pendant deux ans, il cessa de paraître au parlement, sans toutefois résigner son office. Il fut pendant dix ans attaché aux personnes de la reine régente et du roi, et fut chargé de plusieurs missions importantes. En 1644, il était secrétaire interprète de la reine-mère qui lui portait de l'intérêt, car, sous la date du 9 mai de cette année, elle écrivit au parlement de Metz pour qu'il permît à Gruchy de Robertot de toucher ses gages et ses émoluments de conseiller, comme s'il eût été présent. Louis XIV l'employa dans diverses négociations et lui donna des témoignages particuliers de satisfaction. Il avait eu notamment la commission d'établir à Dieppe un bailliage et siége présidial composé de vingt conseillers. Ce bailliage, dont

la création avait soulevé une continuelle opposition, fut supprimé en 1648, faute de vérification de l'édit qui le constituait. Depuis cette époque, Gruchy de Robertot demeura près de la personne du roi qui, au mois d'août 1652, l'envoya en mission pour des affaires concernant son service et notamment pour les affaires du cardinal Mazarin, que Sa Majesté avait gratifié depuis huit mois de l'évêché de Metz. On sait que toutes ces négociations n'aboutirent pas et que le cardinal Mazarin ne put obtenir l'agrément du pape. Gruchy de Robertot revint en 1653 reprendre son service au parlement de Metz qui siégeait encore à Toul, et après avoir rempli ces fonctions pendant trois ans environ, il se retira à Metz. Louis XIV lui avait accordé des lettres de conseiller honoraire, avec dispenses de cinq ans; car ces lettres ne s'accordaient, d'après les ordonnances, qu'après vingt années de services, et Gruchy de Robertot, en lui comptant même ses dix années d'absence, n'avait été que pendant quinze ans membre de la compagnie. Le parlement de Metz refusa d'enregistrer ces lettres d'honneur, et Gruchy de Robertot en conçut un ressentiment qui l'engagea à faire une mauvaise niche à la cour. Le 19 février 1657, l'avocat général Mignon ayant été introduit dans la chambre du conseil, exposa au nom du procureur général absent, les faits suivants :

Les officiers du parlement, demeurant à Metz, avaient été avertis que l'ancien conseiller avait formé le projet de donner un bal dans les grandes salles du palais de justice, où la cour tenait ses audiences publiques, lorsqu'elle siégeait à Metz, et que de son autorité privée, il avait fait enlever les siéges et les bancs pour que les salles pussent servir aux divertissements du carnaval. Ces membres du parlement furent d'autant plus choqués de ces préparatifs que la cour, en quittant Metz en 1637, avait enjoint au maître-échevin et aux échevins de la ville, de veiller à ce qu'il ne fut rien dérangé dans les salles d'audience, et que cette recommandation avait été respectée par tous les gouverneurs et commandants qui s'étaient succédés dans la ville de Metz. Ils allèrent donc trouver Gruchy de Robertot et lui représentèrent qu'il ne pouvait ni ne devait se servir, pour des réunions de carnaval, d'un lieu destiné à rendre la justice et qui jusqu'alors avait été en telle vénération que jamais personne ne s'était avisé d'y commettre un pareil scandale. Gruchy de Robertot ne tint pas plus compte des observations de ses anciens collègues que de la sommation qu'ils lui firent signifier, le 10 février, au nom du parlement. Il y répondit par des discours injurieux pour la cour, et le lendemain il donna un bal dans les salles d'audience, » où par un excès d'insolence, » dit l'avocat général Mignon, il fit représenter » une mascarade par des juifs. » La compagnie toute entière vivement indignée de la conduite de Gruchy de Robertot, ordonna qu'il serait informé des faits dénoncés par l'avocat général et fit défenses à toutes personnes de quelles qualités et condition qu'elles fussent, de tenir des assemblées indécentes dans les salles du palais de justice et au maître-échevin et aux échevins de la ville de Metz, de donner les clefs de ces salles, sous peine de mille livres d'amende en leur propre et privé nom. La cour ordonna en outre que son arrêt serait enregistré au greffe de l'hôtel de ville de Metz, et qu'il serait lu, publié et affiché par les carrefours de la cité. Gruchy de Robertot, effrayé des suites que pourrait avoir contre lui l'information ordonnée, écrivit non seulement au parlement une lettre d'excuses, mais il se rendit à Toul pour expliquer sa conduite, et à cet effet, il fit des visites à tous les membres du parlement. Le vendredi 6 avril, le parlement mit fin à cette affaire en acceptant les excuses présentées par Gruchy de Robertot, et en ordonnant que l'information et les lettres d'excuses adressées à la compagnie, seraient déposées au greffe de la cour. C'était une mesure que les cours souveraines ordonnaient pour suspendre une poursuite, sans cependant l'annuler.

Gruchy ou Grouchy de Robertot, selon d'Hozier, avait les armes suivantes : ***D'or fretté de six pièces d'azur, et sur le tout d'un écusson d'argent chargé de trois trèfles de sinople, posés* 2 *et* 1.**

GRYFFON (Jean-François), substitut du procureur général en la cour de Bresse, fut reçu en la même qualité au parlement de Metz, le 16 avril 1663. Il était décédé en 1675.

Une ancienne famille originaire du Poitou, s'appelait Gryffon et s'était distinguée dans la robe et l'épée ; elle portait : ***D'azur au griffon d'argent.***

GUÉRARD (Durand), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 avril 1655.

Jean-Baptiste Guérard fut aussi reçu avocat en cette cour, le 16 novembre 1778.

Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Guérard. (Voir Dom Pelletier.)

GUÉRIN (Pierre), né à Vienne, en Dauphiné, était fils de François Guérin, conseiller à la cour des aides, puis à la cour souveraine de Bresse, où il était devenu doyen de sa compagnie. Pierre Guérin, après avoir été conseiller en cette cour de Bresse, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 février 1662. Il fut remplacé en 1681 par Charles de Taillefumyr.

François Guérin de Villembour, frère du précédent, avait en 1661, remplacé son père dans les fonctions de conseiller à la cour souveraine de Bresse; il fut ensuite reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 février 1662. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 26 janvier 1675, et il eut pour successeur au parlement Claude-Nicolas d'Auburtin de Chesny. Guérin de Villembour était beau-frère du conseiller David, sieur d'Aillon.

GUÉRIN (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 novembre 1706.

GUERIOT (Jacques), prévôt de la châtellenie d'Attigny, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 mai 1729. Il décéda en 1732.

GUERRE (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1685, et lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au bailliage d'Épinal, le 11 juin 1694.

Jean Guerre, bourgeois de Metz en 1709, portait : *D'argent à une fasce de gueules, chargée d'un trèfle d'argent.*

GUERRIER (Germain), issu d'une famille distinguée de Vitry-le-Français, où il était né, avait pris le parti des armes dans sa jeunesse. Il avait été lieutenant dans le régiment de Nettancourt et avait assisté à la bataille de Rethel. Il vint s'établir dans le Barrois, à la Tour de Chaumont-sur-Aire, et fut anobli par Charles IV, duc de Lorraine, par lettres patentes du 13 février 1663. Il décéda à Courcelles-sur-Aire, le 28 juin 1701. Il avait épousé Anne Vyart, d'une famille noble. De ce mariage est né celui qui suit :

François Guerrier, né à Chaumont-sur-Aire, vers 1660, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et s'établit à Metz, où il fut reçu avocat au parlement, le 7 janvier 1687. Il fut pourvu en 1693 de l'office de maître particulier des eaux et forêts à Metz, et fut reçu en cette qualité le 25 février de cette année. Le 23 décembre 1699, il fut nommé avocat du roi au bailliage, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1732. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 2 juillet 1741, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 15 novembre 1701, Marguerite Desprès, fille d'Antoine Desprès, trésorier de France et de Jeanne Belquienne. Marguerite Desprès est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 12 septembre 1754, à l'âge de soixante-quinze ans. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-Baptiste Guerrier, après avoir été avocat au parlement de Metz, fut, le 3 juillet 1738, reçu avocat du roi au bailliage de cette ville, fonctions qu'il exerça jusqu'au 31 janvier 1769, et il obtint alors des lettres d'honneur. Il avait épousé Madeleine Pacquin de Pomcourt, fille de François Pacquin de Pomcourt, écuyer, procureur général du roi à la table de marbre du palais. De ce mariage est né celui qui suit :

François Guerrier, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 mars 1753, prit d'abord la carrière militaire ; il servit dans les troupes du roi, par brevet de l'année 1772. Il fit ensuite son droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 janvier 1778. Il plaida plusieurs fois avec distinction, et le 18 juin 1781, il fut reçu conseiller au parlement, fonctions que la révolution de 1790 lui enleva. François Guerrier rentra dans la magistrature sous l'Empire, et il était juge au tribunal de première instance de Metz lorsqu'il fut nommé conseiller à la cour de Liége, par un décret impérial du 24 avril 1811. Après les évènements de 1814, il rentra en France, se fixa à La Fère, département de l'Aisne, et le 28 juin 1816 il obtint une pension de retraite. Il avait épousé Louise-Pulchérie Choné, fille de Jean-Pierre Choné, trésorier de France au bureau des finances de Metz. Une de leurs filles a épousé M. Bernardin Moisson, ancien lieutenant-colonel d'artillerie, père de M. Moisson, capitaine d'artillerie et de M. Moisson, procureur de la république à Metz. Une autre fille de l'ancien conseiller au

parlement François Guerrier, a épousé en 1815, M. Louis-Antoine-Marie Boudart, alors chef de bataillon d'artillerie.

Armes des Guerrier : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un cor de chasse de même, liée et enguichée de gueules et en pointe d'un levrier passant d'argent.* Timbré d'un heaume de guerre taré de front. Cimier : *Un pélican au naturel supporté d'un bourlet avec feuillages et lambrequins mi-partis également des métaux et couleurs de l'écu.*

Armes des Vyart : *D'azur à trois croix potencées d'or, au chef d'argent.*

François Guerrier, maître particulier des eaux et forêts vers 1700, avait les armes suivantes : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un cor de même, enguiché de gueules et en pointe d'un levrier passant d'argent.*

GUÉRY (Joseph-Dominique) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mai 1777.

GUICHARD (Antoine), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, remplit les fonctions de maître-échevin de cette ville après la mort d'Abraham Fabert, en 1638. Une fille d'Antoine Guichard épousa Jean de Mercy, troisième du nom. (Voir Dom Pelletier, p. 566.)

Charles Guichard, reçu avocat au parlement de Metz, le même jour que le précédent Antoine Guichard, fut conseiller échevin de cette ville et fut chargé en 1664, conjointement avec Luc de Craye, de surveiller la rédaction de l'inventaire des archives de la ville de Metz.

Louis-Bernard Guichard était le petit-fils d'Antoine Guichard qui précède. Il devint conseiller échevin et notaire royal à Metz. Il était l'oncle de Me Nicolas Mangetaire, décédé en 1732, doyen des procureurs du parlement, et il avait épousé Charlotte Clément. Celle-ci décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 septembre 1733, à l'âge de soixante-sept ans environ. Louis-Bernard Guichard décéda sur la même paroisse, le 21 novembre 1748, à l'âge de quatre-vingt-douze ans environ. Pierre-Paul Ganot et Étienne-Joseph d'Arancy, tous deux ses petits-fils et tous deux avocats alors au parlement de Metz, assistèrent à son enterrement.

Les Guichard de Metz portaient : *De sable à l'arbre d'or, terrassé de même.*

Une Suzanne Guichard était femme d'un Simon Abraham. Celui-ci portait : *De sable à une gerbe d'or mise en cœur et à deux étoiles aussi d'or au chef; à une montagne d'argent mouvante de la pointe de l'écu.*

Il ne faut pas confondre les Guichard de Metz avec les Guichard de Lorraine. Ceux-ci avaient des armes différentes. (Dom Pelletier, au mot *Cuny*.)

GUIGNARD (Jean), né à Lyon d'une famille noble et considérée, fut d'abord échevin et contrôleur-répartiteur des tailles, puis prévôt des marchands de sa ville natale, ensuite président à mortier en la cour des aides de Vienne et en la chambre souveraine de Bresse. Jean Guignard qui s'était acquis une grande réputation dans l'exercice de ces différents offices, fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 17 février 1662, et mourut dans l'exercice de ces fonctions, au mois d'avril 1663. Il fut remplacé au parlement par Antoine de Bretagne, fils. Son fils Jacques Guignard acheta, en 1645, la terre de Saint-Priest, à deux lieues de Lyon, qui fut érigée en vicomté quatre ans plus tard.

Armes : *Ecartelé 1 et 4 d'argent à trois merlettes de sable; 2 et 3 d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux tours d'or.* Devise : *Fort et ferme.*

GUILLART de Damars (Claude) était fils de Claude Guillard, reçu conseiller au parlement de Paris, le 7 juin 1649. En considération des services de son père, Guillart de Damars fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz, et obtint des dispenses d'âge. Il fut reçu conseiller en cette cour, le 5 mars 1686, à l'âge de vingt-trois ans, et il fut remplacé en 1690 par Étienne Du Buat.

Armes : *De gueules à deux bourdons d'argent posés en chevron et accompagnés de deux rochers de même en chef et d'un rocher aussi d'argent en pointe.* (Chevillart.)

GUILLAUME (Louis-Dominique), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 janvier 1703, et lieutenant particulier au bailliage de Toul le 15 novembre 1711. Il avait acquis en 1707, l'office de receveur et payeur des gages du bailliage de Toul. Il commença à remplir cet office en 1708 et mourut dans l'exercice de ces fonctions au mois d'octobre 1736. Il était mort insolvable et sa succession fut abandonnée.

Un chanoine de la cathédrale de Metz, nommé Annibal Guillaume et décédé en 1612, avait les armes suivantes : *D'argent au lion de sable, tenant entre ses pattes un souci de gueules arraché*. (Histoire de la Cathédrale de Metz, T. II, p. 23.)

GUILLAUME DE LA VIEUXVILLE (JOSEPH) fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 mai 1673, devint maître des requêtes en 1687, et mourut en 1700. Il eut pour successeur au parlement Claude-Antoine Le Boistel.

Armes : *De gueules au lion rampant et couronné d'argent.*

GUILLEMIN DE COURCHAMPS (JEAN) était d'une famille de Bretagne. Après avoir été substitut du procureur général au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 mai 1673. Il eut pour successeur, en 1679, Geoffroy-Dominique de Bragelongne. En 1810, Cécile-Adèle Guillemin de Courchamps épousait André-Adolphe-François Bataille de Mandelot.

Armes : *Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un lion de même ; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de sable, chargée de trois coquilles d'argent.*

GUILLEMY (ANTOINE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 octobre 1673.

GUILLERMIN (CHARLES), seigneur de Corny, décéda à l'âge de quarante-deux ans, le 21 mai 1636.

Jacques Guillermin, seigneur de Corny, vivant en 1666, était l'époux de damoiselle Louise Marsal. Leur fille, nommée Marguerite, épousa en 1705, Charles-Henri Dattel. (Voir Dom Pelletier, au mot *Dattel.*)

ANDRÉ GUILLERMIN DE CORNY, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mai 1679, et conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1694. Il fut remplacé dans ces fonctions en 1728, et décéda le 22 mars 1732. Son fils, ancien officier, épousa au mois de juin 1731, mademoiselle d'Arbach.

En 1705, Jacques Guillermin, seigneur de Jouy, était l'époux de Louise Marchant.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une piété dans son aire de même.*

GUILLET DE LA MESNARDIÈRE (JOSEPH DU) était, en 1666, conseiller du roi, président et lieutenant général au bailliage royal et présidial de Sedan.

GUILLON (CHARLES DE), seigneur de Marmousse et de Vaucomtois, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er octobre 1633, et conseiller au parlement de Paris, le 13 février 1636. Son office au parlement de Metz passa à Pierre Gaulmyn. Gobineau de Montluisant avait dédié à Charles de Guillon, le vingt-deuxième acrostiche de sa *Royale Thémis.*

Armes : *D'azur au sautoir d'or.*

CHARLES DE GUILLON était avocat général au parlement de Metz, en 1638. (Premier volume, p. 118.) Nous n'avons pas trouvé l'acte de réception de cet avocat général et les Genuit du parlement ne le citent pas.

En 1644, un sieur Daniel de Guillon, écuyer, seigneur de Réal, était conseiller et préséant au conseil souverain de Sedan.

JEAN-BAPTISTE-MARIE DE GUILLON, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 2 mai 1782. Il avait prêté serment entre les mains de M. Viard de Sercy, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Mâcon.

GUILLOT (JEAN-CHARLES), conseiller au bailliage de Metz, en 1699, portait : *D'azur à un chef d'or ; l'azur chargé d'une tour d'argent maçonnée de sable, de laquelle sort un lion naissant de gueules, brochant sur le chef.*

En 1709, un Jean Guillot était conseiller du roi, receveur et payeur des gages du bureau des finances de Metz.

GUILLOT (JEAN-BAPTISTE-NICOLAS) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1775.

GUILLOT DE VILLE (JEAN-FRANÇOIS), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 avril 1715.

GURY (JEAN), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 décembre 1678.

GUSMAN (CLAUDE-LOUIS-EMMANUEL) fut reçu

avocat au conseil souverain de Colmar, le 20 janvier 1767, et au parlement de Metz, le 25 mars 1778.

GUY d'Épenoux (Pierre-Amable) fut reçu greffier en chef criminel au parlement de Metz, le 15 juillet 1779.

GUYET de La Fontenelle (Joseph), écuyer, né vers 1651, était en 1701 avocat au parlement de Metz. Il devint grand prévôt de la province de la Sarre et mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 avril 1731, à l'âge de quatre-vingts ans environ.

Thomas Guyet de La Fontenelle, capitaine réformé au régiment de Tallard, était sans doute le fils du précédent. De son mariage avec Claudine Suquet, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 juillet 1733, un fils nommé Pierre.

GUYOT (.....), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 mai 1671.

Charles Guyot, de l'université de Leyde, reçu avocat au parlement de Metz, le 17 novembre 1695, et vivant en cette ville vers 1710, avait les armes suivantes : *De sinople à une fasce d'argent, chargée d'une billette de sinople.*

Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Guyot, et au commencement du XVIII[e] siècle, vivait à Metz un médecin distingué, nommé Charles Guyot, lequel portait : *D'or à la barre de gueules, chargée d'un croissant d'argent; deux étoiles d'azur en chef et un arbre de sinople en pointe.*

GUYOT (Jean-Baptiste), fils de M. Jean-Baptiste Guyot, seigneur de Villy, conseiller de son altesse sérénissime le prince de Condé, lieutenant des prévôté et maîtrise particulière des eaux et forêts de Stenay, et de dame Marguerite Petit, devint lieutenant général civil et criminel du bailliage de Mouzon, dans le ressort du parlement de Metz. Jean-Baptiste Guyot fils épousa, dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 7 octobre 1744, Marguerite Cabouilly, fille de Claude Cabouilly, avocat au parlement et seigneur du fief de Maizières, et de dame Jeanne Bâlon.

H

HABERT (Étienne-Ignace), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1673, et conseiller au bailliage de Verdun, le 18 mars 1678.

En 1674, un Habert fut reconnu noble de la généralité de Metz. Une famille lorraine a porté le nom de Habert. (Voir Dom Pelletier.)

Armes d'Étienne-Ignace Habert : *D'argent à une bande de sinople, chargée d'une billette d'argent.* (Enregistrement de 1709.)

HABLOT (Jean), avocat au conseil provincial de Luxembourg, en 1699, portait : *D'argent à un pampre de vigne entrelacé et arrondi en forme de couronne avec ses feuilles et chargé de trois grappes de raisin de gueules, deux en chef et l'autre en pointe.*

HACQUART (Jean-François), de l'université de Besançon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 mars 1705.

HAILLECOURT (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 avril 1691. Il exerça avec distinction au barreau, et en 1691 il délibéra à Metz, une consultation avec Mes Olmyet, Fagnier et Béguin, pour la famille Le Duchat. Françoise Haillecourt, fille de François Haillecourt, épousa Nicolas-Pascal Marcol, seigneur du fief de Prédeville. (Voir Dom Pelletier, au mot *Marcol.*)

HALA (Simon), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juin 1673.

HALDAT (Estienne), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1678, et nommé conseiller clerc au bailliage de Toul, le 23 avril 1687. Il devint chanoine de la cathédrale de cette ville.

La famille Haldat du Lys existe encore à Nancy ; elle descend d'un frère de Jeanne d'Arc, dont elle a conservé les armes : *D'azur à une épée d'argent mise en pal, la pointe levée, ayant la croisée et la pomme d'or, soutenant une couronne de même et accompagnée de deux fleurs de lis d'or.* (Dom Pelletier.)

HALLOT, famille de robe de la ville de Verdun.

Jean Hallot, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz le 2 octobre 1687, et substitut du procureur du roi au bailliage de Verdun, le 30 novembre 1699.

Gabriel Hallot, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 octobre 1692.

Charles-Henry Hallot, né le 11 février 1678, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 novembre 1702, et conseiller en cette cour, le 9 mars 1705. Il décéda à Verdun, le 1er février 1733, et il fut remplacé au parlement par Louis-Claude Lescure de Sainte-Croix. Charles-Henry Hallot laissa plusieurs enfants. Catherine, sa fille, épousa en 1736, le baron Joseph de Fériet, chevalier, seigneur de Dordal et de Crévic, conseiller à la cour souveraine de Nancy, puis conseiller d'état de Stanislas, roi de Pologne. Une autre de ses filles épousa Joseph Faure de Fayolle. (Voir *Faure de Fayolle.*) M. Desandrouins de Dombasle, conseiller au parlement de Metz, avait aussi épousé une demoiselle Hallot.

Un membre de la famille Hallot était, en 1725, notaire royal à Verdun et secrétaire du chapitre de la cathédrale de cette ville. C'était l'homme le plus riche de Verdun, il fut ruiné par un terrible incendie qui éclata chez lui le 20 janvier 1725, et consuma tous ses titres et papiers. « Son protocole fut entièrement brûlé, » selon les expressions de l'époque.

Les Hallot n'existent plus à Verdun.

Armes : *D'azur à trois poissons dits hallotes*

d'argent, posés en fasce l'un sur l'autre; au chef d'or chargé de trois têtes de nègres.

HALUS (Charles de), d'une fort bonne famille, était fils de M. Halus, secrétaire du roi et de dame Florence Hervé. Il naquit à Paris vers 1629, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 juillet 1654. Il résigna ses fonctions de conseiller en 1661, en faveur de Claude-Noël Amat, et se pourvut de la charge de président à mortier précédemment occupée par Louis Gallichon de Courchamps, mais il ne put s'y faire recevoir.

HAM (Jean-Bernard), ancien avocat au bailliage de Thionville, devint juge au tribunal de district de cette ville et fut nommé le 13 avril 1795, commissaire du gouvernement près ce siége. En 1828, il était juge d'instruction au tribunal de première instance de Thionville.

HAMPONNIER (Claude-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 novembre 1696.

HANNEQUIN (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 juillet 1659.

Pierre Hannequin, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juillet 1669, et conseiller au bailliage et siége de Verdun, le 13 août 1676.

HANOT (Jean-Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mars 1691.

HANUS (Nicolas-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 septembre 1687.

Plusieurs familles lorraines ont porté ce nom. (Voir Dom Pelletier.)

HARAUCOURT (Jean), de l'université de Bourges, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 septembre 1648. Il était peut-être de la famille Haraucourt, dont parle Dom Pelletier, p. 350.

Vers 1700, vivait à Metz Jean de La Bruyère, écuyer, seigneur d'Haraucourt. Il avait pour armes : *D'azur à un lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermines d'argent, deux en chef et une en pointe.*

HARAUCOURT (Ferry de), chevalier, baron de Chambley et de Bioncourt, vicomte de Dombasle, bailli de Nancy, avait été nommé conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, par l'édit du 12 juillet 1637, qui portait union du conseil souverain de Nancy au parlement de Metz. Il fut reçu en cette qualité en cette cour, le 1er juin 1643. On peut voir dans le premier volume, p. 28, que messire Henry de Haraucourt de Chambley, doyen du chapitre de la cathédrale de Metz, complimenta le premier président Anthoine de Bretagne, lors de l'installation de cette cour souveraine. L'illustre famille lorraine des Haraucourt était à cette époque dévouée aux intérêts de la France.

Armes : *D'or à la croix de gueules; au franc quartier d'argent paré d'un lion de sable.*

HARDONCOURT (Henri de), seigneur de Rozières, était fils de Daniel de Hardoncourt et d'Anne de Pas, sœur du marquis Manassès de Pas de Feuquières. Il dut à la recommandation de son oncle maternel, le marquis de Feuquières, d'être nommé en 1637, gouverneur de la ville de Toul. Dans une lettre datée de Verdun du 13 janvier 1637, et adressée au secrétaire de son oncle, Henry de Hardoncourt, exprima la crainte qu'il éprouvait d'avoir des démêlés avec le parlement de Metz, si celui-ci venait à Toul. Le parlement fut transféré peu de temps après en cette ville, mais le gouverneur sut rester dans de bons rapports avec cette cour souveraine, si fière et si exigeante habituellement avec l'autorité militaire. (Voir les *Lettres des Feuquières*, publiées par M. Étienne Gallois, T. I, p. 172, et l'*Histoire du parlement de Metz*, p. 92.)

HARDY (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1698.

Des Hardy de Vidambourg, en Lorraine, portaient : *De gueules à trois marguerites d'or.* (Dom Pelletier.)

HARLAY de Cély (Louis-Auguste-Achille), chevalier, comte de Cély, maître des requêtes, fut intendant au département de Metz, frontières de Champagne, de Luxembourg et de la Sarre, de 1716 à 1720. En cette qualité, il avait droit de siéger au parlement de Metz, ce qu'il fit quelques fois. Il devint intendant de Paris et

mourut en cette ville, au mois de décembre 1739.

Armes : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent à deux pals de sable ; aux 2 et 3, d'azur à un coq d'or.*

HARQUEL (Nicolas), écuyer, prêta serment, le 26 avril 1647, entre les mains du chancelier Séguier, en qualité de conseiller, secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz. Il décéda en cette ville au mois d'août 1667, et fut enterré dans l'église des Prêcheresses. Il avait épousé Jeanne Brouart qui lui survécut. Elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 mars 1678, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et fut comme son mari enterrée dans l'église des Prêcheresses.

Dominique Harquel, fils de Nicolas Harquel qui précède, et de Jeanne Brouart, fut d'abord garde des petits sceaux au bailliage de Metz, et fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement, le 20 décembre 1668, en remplacement de son père décédé. Dominique Harquel mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 février 1679, à l'âge de cinquante ans environ. Il avait épousé Marguerite Simon, dont il eut plusieurs enfants.

Philbert Harquel, écuyer, seigneur de Retonfey, était fils de Dominique Harquel qui précède. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 mai 1679, et conseiller du roi, garde-des-sceaux au bailliage de cette ville, le 19 juin 1679. Il avait épousé Marie Jacquesson, dont il eut plusieurs enfants.

La famille Harquel a fourni ensuite des chanoines et plusieurs officiers distingués.

Armes des Harquel : *Coupé d'argent et de sable, l'argent chargé de deux masses de gueules posées en sautoir ; et le sable chargé d'une licorne passante d'argent.*

Armes des Brouart : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois grenades d'or, fruitées de gueules.*

HARQUEMA, famille originaire de Toul.

Nicolas Harquema, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Christophe Harquema, fils du précédent Nicolas Harquema et de Jeanne N., naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, au mois de juillet 1649, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 février 1672. En 1687, il était secrétaire du gouverneur de Toul.

HARVIER (Jean-François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 octobre 1725. Il parcourut une longue et honorable carrière au barreau. Il était en 1780, le doyen des avocats messins et son nom se retrouve encore sur la liste de 1785. Il obtint dans la plaidoierie de grands succès et il donna de nombreuses consultations délibérées conjointement avec les aigles du barreau messin, Dumont, Gabriel, Olry et Rœderer. Nous citerons comme pouvant donner une idée de ses vastes connaissances, deux mémoires dont il est l'auteur : 1° *Mémoire pour le sieur Matherot, seigneur de Desnes, chanoine de Besançon*, cinquante-deux pages in-4°, imprimé à Metz chez Joseph Antoine ; 2° *Mémoire pour le Curé de Carignan contre les Chanoines de cette église*, trente-cinq pages de l'imprimerie de Jean Antoine. Il s'agissait de savoir si les chanoines de l'église collégiale de Carignan, autrefois Ivoy, étaient obligés de se faire promouvoir à l'ordre de la prêtrise, aussitôt qu'ils avaient atteint l'âge compétent. Les renseignements historiques donnés par Me Harvier sur l'ancienne église d'Ivoy, les preuves qu'il fournit que l'abus qu'il s'était chargé de combattre, s'était introduit contrairement aux prescriptions de l'église, rendent ce mémoire intéressant.

Jean-François Harvier avait épousé Marguerite Gilbert, qui décéda à l'âge de vingt-quatre ans, quelques jours après avoir donné naissance à celui qui suit :

Jean-François Harvier, deuxième du nom, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 1er novembre 1743. Il eut pour marraine sa grand'mère Madeleine Toussaint, veuve de M. Antoine Dubouchet, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment royal. Harvier fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1762, et avocat du roi au bailliage de cette ville en 1766. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 février 1769, à l'âge de vingt-cinq ans. Il avait épousé dame Anne Conigliano, sœur de messire François Conigliano, avocat général à la table de marbre. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 février 1767, un fils nommé Pierre-Antoine. Ils

eurent aussi une fille qui épousa le comte de La Tournelle, de la Martinique.

HATZEL (Jean-Gaspard), né le 1er février 1669, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 14 août 1698. Il devint lieutenant du grand bailli de la préfecture provinciale de Haguenau, et fut pendant vingt-cinq ans, l'homme de confiance de M. le duc de Châtillon, grand bailli de la même préfecture.

HAUSEN de Veidesheim (Dominique-Ignace-Charles de), né le 16 novembre 1758, à Sarinsming, village dépendant aujourd'hui de l'arrondissement de Sarreguemines (Moselle), était fils de Pierre de Hausen, seigneur de Remelfing, et de dame Caroline Richard de Saint-Diez. Après avoir été avocat au parlement de Metz, il fut reçu conseiller en cette cour, le 22 mai 1783, et ne cessa ses fonctions qu'à la suppression du parlement en 1790.

Cette famille existe encore et habite Nancy.

Armes: *D'azur à l'ancre d'argent mise en pal, accostée de deux étoiles de même.* (Dom Pelletier.)

HAUTOY (Jean-Paul du), seigneur de Gussainville, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 septembre 1682, et bailli au bailliage et siége présidial de Longwy, le 11 mars 1686. Il devint gouverneur du Charolois et mourut en 1703.

Jean-Paul du Hautoy était de la branche de Russicourt, de l'ancienne famille des du Hautoy, qui s'est éteinte de nos jours.

Les du Hautoy descendaient d'un puîné de la maison de Luxembourg, et avaient pour armes: *D'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or.*

Éléonore du Hautoy, dame de Manonville, vivant à Metz en 1697, avait pour armes: *D'or à un arbre de sable.*

HAVARD de Ronzières (Louis), maréchal des camps et armées du roi, fut nommé gouverneur de Toul le 1er novembre 1640, sous les ordres du maréchal du Plessis-Praslin, gouverneur général du pays toulois. Il donna sa démission en 1651, et fut tué à Chartres, le 23 août de la même année. M. de Ronzières eut de graves démêlés avec le parlement de Metz, qui siégeait à cette époque à Toul (voir le premier volume, p. 92), et on trouve de ses lettres dans les *Lettres des Feuquières*, publiées par M. Étienne Gallois.

Les Havard de Ronzières, originaires d'Angleterre, portaient: *De gueules à la bande d'or, frettée de sable et accompagnée de six coquilles d'argent posées en orle, trois en chef et trois en pointe.*

HAZARD (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 avril 1679, et exerça au bailliage de Longwy.

HECTOR de Marle (Jacques), seigneur de Beaubourg, président au grand conseil, fut intendant de justice, police et finances en Lorraine, Barrois, évêchés de Metz, Toul et Verdun, camps et armées du roi, de 1646 à 1651. Comme président au grand conseil, il avait entrée au parlement de Metz, avec voix délibérative et séance au-dessus des conseillers à côté des présidents à mortier. C'est ce qui fut jugé par un arrêt du 10 novembre 1650, rapporté par M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, T. II, p. 297.

Louis Hector de Marle, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 9 février 1649, était probablement le fils de l'intendant Hector de Marle.

Les Hector de Marle descendaient par les femmes de messire Henri de Marle, premier président au parlement de Paris, puis chancelier de France, tué dans cette ville avec le connétable d'Armagnac, par les Bourguignons, en 1418, et ils avaient pour auteur, selon Courcelles, Robert Hector, avocat au parlement de Paris, mort en 1551.

Armes: *Écartelé, aux 1 et 4, d'azur à trois tours d'or*, qui est Hector; *aux 2 et 3 d'argent à la bande de sable, chargée de trois molettes d'argent*, qui est de Marle.

HÉBERT (François), directeur des fourrages de Metz et de Thionville, de 1740 à 1750, eut de Nicolle Baudrillard, son épouse, plusieurs enfants. Nous n'avons pu vérifier si les Hébert qui suivent étaient de la même famille.

François Hébert, écuyer, greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Metz, décéda en cette ville, le 21 décembre 1787.

Jean-François Hébert de Guerpont, de l'uni-

versité de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1776, et exerçait encore au barreau en 1785.

Un Michel Hébert fut anobli en 1571, et un Didier Urbain dit Guerpont fut anobli en 1555. (Voir Dom Pelletier.)

HELLOUIN DE SAINT-MICHEL (JEAN), baron du Mesnil-Büe, avocat au conseil privé, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 juin 1634, et fut remplacé en 1645. Gobineau de Montluisant lui a dédié le cinquante-unième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

En 1846, M. Hellouin de Cénival-Brisson était juge suppléant au tribunal civil de Pithiviers.

HELLUY (JOSEPH), né vers 1725, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 août 1750. Il a exercé au barreau et se trouvait encore en 1760 sur la liste des avocats du parlement de Metz.

HEMARD (FRANÇOIS), né le 20 novembre 1676, avocat au parlement de Metz, fut reçu trésorier de France au bureau des finances de cette ville, le 26 mai 1704.

Jean Hemard, né le 14 avril 1687, fut reçu trésorier de France à Metz, le 22 août 1713, en remplacement de François Hemard. Il avait épousé Jeanne-Marguerite Desprès, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 août 1714.

Claude-Louis Hemard, l'aîné, naquit le 26 mars 1716, et fut reçu trésorier de France à Metz, le 10 janvier 1743, en remplacement de Jean Hemard qui précède. Il obtint des lettres d'honneur, le 19 juin 1764; il vivait encore à Verdun en 1768.

Armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose tigée et feuillée de même.*

HÉNART (DOMINIQUE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1655, et procureur du roi au bailliage de Toul, le 12 septembre 1656, en remplacement de Christophe Hénart, son père. Il fut en 1667, nommé maitre-échevin de sa ville natale et décéda en 1688.

AFFRICAIN HÉNART, seigneur de Vallois, né à Toul vers 1664, était le fils unique de Dominique Hénart qui précède. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1687, et procureur du roi au bailliage et siége présidial de Toul, au mois de décembre 1688, en remplacement de son père décédé. Il obtint à cette occasion des dispenses qui furent enregistrées au parlement de Metz. Plus tard il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 13 décembre 1692, et il fut remplacé en 1698 par Charles Hervé de La Vallée de Pimodan. Affricain Hénart laissa un fils qui mourut sans postérité.

La famille Hénart originaire de Toul, a fourni plusieurs maîtres-échevins à cette ville. Elle avait en outre le privilége de posséder héréditairement la dignité de senéchal de l'évêché. Elle fut anoblie en 1588 et avait pour armes : *D'azur à la fasce d'argent chargée d'une aiglette de gueules et accompagnée de trois étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

HÉNART (CHRISTOPHE), âgé de soixante-quatre ans, était en 1684, substitut du procureur général au parlement de Metz. Nous n'avons pu vérifier s'il était de la famille de ceux qui précèdent. Il était peut-être Christophe Hénart, né à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 22 août 1618, fils de Christophe Hénart et de Marie Bouhot.

HÉNART (NICOLAS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mai 1691, et devint lieutenant général civil et criminel au bailliage et siége de Sedan, fonctions qu'il exerçait encore en 1714.

Armes : *Écartelé aux 1 et 4, de .... au chevron accompagné de deux pommes de pin en chef et d'un coq en pointe; aux 2 et 3, de .... à la croix de Lorraine accompagnée de huit besans ou tourteaux posés en orle.*

HENNEQUIN (PIERRE), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 29 octobre 1671, fut nommé conseiller au bailliage de Verdun, le 13 août 1676.

Armes : *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et d'une rose de même en pointe.*

HENNEQUIN (NICOLAS-GÉRARD), né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 11 février 1661, était fils de Gérard Hennequin, l'un des bienfaiteurs de l'église Saint-Victor, lequel mourut à Metz, le 6 octobre 1699. Nicolas-Gérard Hennequin, après avoir étudié le droit à l'université

de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 juin 1690, et conseiller en cette cour, le 12 mai 1691. Il mourut à Metz, le 23 mars 1714, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la chapelle de la Vierge de l'église Sainte-Croix. Il avait épousé Anne Geoffroy ou Jeoffroy, dont il eut plusieurs enfants, entre autres: 1° Louise-Élisabeth, née à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 1er novembre 1691, qui épousa en 1717, François Feydeau, écuyer, seigneur de Lesparre, capitaine de cavalerie au régiment du colonel général, admis dans l'ordre de la noblesse de Metz, en 1730 (voir *Feydeau*); 2° Pierre-Gérard Hennequin, qui suit :

Pierre-Gérard Hennequin, fils du précédent, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 20 mai 1685, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 14 juin 1714, en remplacement de son père. Il décéda à Metz, le 27 mars 1722, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle Notre-Dame des Carmes anciens. Il avait épousé Marie-Agnès Putz, et eut pour successeur au parlement Jean-François-Louis Durand.

Armes des conseillers Hennequin : *De sable à une bande d'argent, chargée d'un croissant de sable.*

Armes d'Anne Geoffroy ou Jeoffroy : *D'or à une barre de sable, chargée d'un trèfle d'or.* (Enregistrement de 1709.)

HENNEQUIN (Dominique), notaire royal à Metz, fut reçu substitut du procureur du roi au bureau des finances de cette ville, le 11 février 1701, office créé par l'édit d'avril 1696. Il vendit sa charge de notaire en 1730, et décéda à Metz, le 16 juin 1741. Il fut inhumé dans le collatéral de Sainte-Reine de l'église Sainte-Ségolène.

HENNEQUIN (Jean-François), reçu avocat au conseil souverain de Nancy, le 9 mai 1766, prit rang au barreau du parlement de Metz, le 13 février 1778.

HENRION (Nicolas), procureur du roi en la prévôté d'Arancy, en 1699, portait : *D'azur à une harpe d'argent.*

HENRIOT (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 avril 1679.

HENRY est le nom de famille de plusieurs avocats du parlement de Metz :

1° Claude, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu le 18 mai 1673;

2° Hubert, de la même université, reçu le 9 mars 1693;

3° Nicolas, de l'université de Strasbourg, reçu le 16 novembre 1716.

HENRY est le nom d'une famille de Toul qui a fourni plusieurs magistrats au bailliage de cette ville. Pendant deux cents ans, elle y a exercé des fonctions de judicature.

François Henry, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz le 9 décembre 1704, devint conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage de Toul, fonctions qu'il exerçait encore en 1724.

Joseph Henry, de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1717, fut nommé conseiller au bailliage de Toul, le 23 février 1720.

Claude Henry était, en 1721, conseiller d'honneur au bailliage de Toul.

Un membre de cette famille était procureur du roi au bailliage de Toul depuis dix-huit ans, lorsque l'évêque de Toul Des Michels de Champorcin consentit au démembrement de son diocèse et à l'érection de son chapitre en chapitre noble. Ces projets soulevèrent une forte opposition qui agita la ville de Toul pendant les années 1774, 1775 et suivantes.

Henry, procureur du roi au bailliage, se distingua par son opposition et fut député par sa ville natale à Metz et à Versailles. Un arrêt du conseil, du 17 janvier 1777, le condamna à faire satisfaction à l'évêque et à tout le chapitre. Dans cette affaire les premiers avocats de la ville de Metz, Mes Emmery, Pasquin, Laroche, Beaudesson, Sequer et Vaultrin, avaient vainement rédigé de longs mémoires en faveur de la ville de Toul opposante; le démembrement du diocèse fut accompli.

HENRY d'Aulnois (Nicolas) fut reçu conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 16 mars 1752. Il décéda le 30 septembre 1759.

HENRY d'Harville (Pierre), né le 28 mars 1717, fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 20 mai

1743, et fit enregistrer en cette cour, le 25 mai 1765, les lettres d'honneur qui lui avaient été accordées. Il eut pour successeur au parlement, Nicolas-Bernard Le Geay.

Dieudonné-Pierre Henry d'Harville, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 janvier 1753. Il suivait encore le barreau en 1785.

HENRY (Jean-Joseph), seigneur de Reinange, né à Longwy en 1687, fils d'un officier d'infanterie tué en 1693 dans les guerres d'Italie, était en 1700 subdélégué de l'intendant et receveur des finances à Thionville. Il avait résigné depuis longtemps ces fonctions, quand il mourut à Thionville le 7 avril 1754, à l'âge de soixante-sept ans.

Jean-Philippe-Joseph Henry de Reinange, né à Thionville en 1734, était fils du précédent. D'abord garde-du-corps du roi Stanislas, duc de Lorraine, puis brigadier dans les gardes-du-corps du comte d'Artois, il était maréchal-des-logis en chef de cette compagnie, avec rang de capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'elle fut supprimée en 1789. Il se retira à Corny, près de Metz, où il mourut en 1814, à l'âge de quatre-vingts ans, ne laissant qu'une fille, Marguerite-Élisabeth Henry de Reinange, mariée à M. Félix de Tinseau.

HENRYON (Pierre-Paul-François), écuyer, fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 18 novembre 1752. Il était remplacé en 1773.

HENTZ (Nicolas), reçu avocat au parlement de Metz, le 31 janvier 1780, était encore sur la liste des avocats en 1785.

Nous ignorons s'il était le parent du farouche proconsul révolutionnaire Charles Hentz, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans sa *Biographie de la Moselle*.

HÉRAULT de Gourville (François), conseiller au Châtelet de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 août 1678, à l'âge de vingt-trois ans. Il fut remplacé en 1691, par Jean Le Duchat d'Ouderne.

Armes : *D'argent au chevron d'azur, coupé par la cime, accompagné de trois hermines de sable, posées 2 et 1.*

HERBÉ (.....) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 janvier 1644.

HERBELET (Pierre-François), seigneur d'Adaincourt, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 août 1634, et décéda en cette ville, le 5 septembre 1666, à l'âge de cinquante-cinq ans ; il fut enterré dans l'église de Saint-Arnould. On voyait autrefois dans cette église l'épitaphe de Pierre-François Herbelet et l'écu de ses armes :

Il portait : *D'azur à trois canards d'argent, nageant sur des ondes de même.*

En 1726, Charles-André d'Herbelet était commissaire d'artillerie au département de Metz, et en 1741, André d'Herbelet y remplissait les mêmes fonctions.

HERBELOT (Joseph), avocat en parlement, exerçait au baillage de Thionville, de 1730 à 1741.

La famille Herbelot existe encore à Metz et descend d'un frère de Joseph Herbelot, l'avocat qui ne laissa point d'enfants de son mariage avec Louise Henry de Reinange.

HERBIN (Jacques d'), écuyer, sieur de La Bresle, né vers 1620, était fils de Daniel d'Herbin, seigneur de Décourt, conseiller au conseil souverain de Sedan, sous les ducs de Bouillon, et de demoiselle Esther de Villers. Après avoir exercé pendant cinq ans la profession d'avocat et avoir été conseiller maître d'hôtel ordinaire du roi, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juillet 1659, et devint le doyen de sa compagnie. Il était de la religion protestante, mais il rentra dans le sein de l'église catholique à la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Metz, le 14 mars 1697, à l'âge de soixante-dix-huit ans, et fut enterré dans la chapelle à droite de l'église Saint-Martin. Il avait épousé en premières noces, à Metz en 1650, Anne de Villers, fille de Charles de Villers d'Adaincourt, conseiller au parlement de Metz. Il épousa en secondes noces Marthe Le Goullon. Celle-ci mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 30 août 1713.

Armes : *De gueules à un ange d'or, tenant de sa main droite un rateau de même.*

Charles Herbin, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 avril 1671. Nous ignorons s'il était parent de Jacques d'Herbin qui précède.

HÉRISSON (René), sieur des Chesnois, fut pourvu le 18 mai 1704, de l'office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz.

Une famille du nom de Hérisson, en Champagne, portait : *D'azur à trois roses d'argent.*

HERMAN (François-Antoine), fut reçu procureur général au conseil souverain d'Alsace, en 1771.

HERNY (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 septembre 1687.

HERRE (Claude de), seigneur de la Haye-Dieu, était d'une ancienne famille bourgeoise de Paris. Reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 novembre 1633, il se trouvait le doyen des conseillers de cette cour en 1669, et obtenait en 1679 des lettres de conseiller vétéran honoraire. Il avait été chanté par Gobineau de Montluisant, dans le quarante-unième acrostiche de la *Royale Thémis*. Claude de Herre mourut à Sezanne, en Champagne, le 31 mars 1686. Marie Tourtier, sa femme était décédée à Metz, le 8 mai 1675. De ce mariage était né à Toul, en 1652, un fils nommé Claude Jean.

Armes : *D'argent au chevron de sable, accompagné en chef de deux coquilles de même et en pointe d'une étoile de gueules.*

HEYBLOT (Pierre-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1685.

Nicolas Heyblot, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 juillet 1730.

Heyblot, famille originaire de Commercy, a été alliée aux Pays de Bouillé, aux Compère, comtes de Lafond, et aux comtes de Gaucourt; elle s'est éteinte il y a quelques années à Bar-le-Duc.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux lions affrontés d'argent.* (Dom Pelletier, et l'*Histoire de Commercy,* par M. Dumont, T. III, p. 335.)

HILDT, famille qui habitait autrefois Thionville et descendait de Lambert Hildt, anobli le 27 septembre 1592, étant colonel d'un régiment d'infanterie aux Pays-Bas, par Philippe II, roi de Castille.

Jean Hildt, fils de Jean Hildt, échevin de Thionville, naquit vers 1687, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 décembre 1710. Il devint lieutenant particulier au bailliage de Thionville, fonctions qu'il exerçait encore en 1728.

Jean-Valentin Hildt, écuyer, fils de Jean Hildt qui précède, était en 1744, lieutenant particulier du bailliage de Thionville et trésorier de France. Il était cousin du conseiller au parlement de Metz, Jean-Nicolas Brazy.

Armes : *Aux 1er et 4e quartiers, de gueules à deux poutres cartelets d'argent et aux 2e et 3e quartiers d'azur à la licorne d'argent; lesdits quatre quartiers séparés par un écu d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois huîtres de sable, deux en chef et une en pointe.*

HILLAIRE (Pierre), écuyer, seigneur de la Grange-aux-Ormes, avait en 1729, acquis l'office de commissaire des guerres moyennant quarante mille livres. Il vivait encore en 1744.

Jacques-Étienne Hillaire, fils de J.-E. Hillaire, maître apothicaire à Metz, et l'un des conseillers échevins de l'hôtel de ville, fut reçu avocat au parlement de Metz, vers 1748, et devint conseiller au bailliage de cette ville, fonctions qu'il remplissait encore en 1778. Il avait épousé vers 1762, Françoise Lombard, dont il eut plusieurs enfants.

En 1766, Nicolas-Marie-Jean-Baptiste Hillaire de Corvisart, seigneur de Fleury, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment Royal infanterie, était l'époux de dame Anne Vignon, parente de Pierre Vignon, lieutenant particulier au bailliage de Metz. (Voir *Pierre Le Goullon de Hauconcourt.*)

César Hillaire, chirurgien à Metz en 1709, portait : *D'argent à une fasce de sable, chargée d'un croissant d'argent.*

HOCQUART (Jacquemin), enquerreur de la cité de Toul, vers 1600, avait les armes parlantes qui suivent : *D'or au tronc d'arbre au naturel, sur une terrasse de même mouvant de la pointe, le tronc d'arbre enflammé de gueules et accompagné en chef de deux étoiles d'azur.* (Cartulaire des Archives de la mairie de Toul.) *Hoc ard*, bois qui brûle.

Sébastien Hocquart, de l'université de Bourges, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 avril 1655. Nous n'avons pu vérifier s'il était de la famille de Jacquemin Hocquart, qui précède ou de celle des Hocquart de Champagne, dont il va être parlé.

HOCQUART, ancienne famille qui s'est distinguée dans la robe et l'épée, était originaire du Rhételois et s'est répandue successivement en Champagne, à Paris, en Bretagne et en Bourgogne. Elle remontait par filiation à Philippe Hocart ou Hocquart, et son nom a continué à s'écrire de ces différentes manières.

Louis-François-Mémy Hocart, était fils de Louis Hocart, chevalier de Saint-Louis, officier au régiment royal des carabiniers et petit-neveu d'un doyen des conseillers à la cour des aides de Paris. Il était le cousin de Louis-Claude-François Hocquart de Mony, qui devint premier président au parlement de Metz et dont il sera parlé ci-après. Louis-François-Mémy Hocart fut reçu conseiller en cette cour, le 13 septembre 1764, fonctions qu'il exerça jusqu'à la suppression du parlement en 1771. Lors du rétablissement de cette cour, il y reparut et fut reçu président à mortier, le 17 janvier 1776. La révolution de 1790 lui enleva ces dernières fonctions. Il signait *Hocart*, quoiqu'il fut de la même famille que le premier président Hocquart, qui suit :

Louis-Claude-François Hocquart de Mony, chevalier, né le 18 août 1741, était fils de Louis-Jacques-Charles Hocquart. Il était conseiller en la grande chambre du parlement de Paris, quand il fut nommé premier président au parlement de Metz, en remplacement de M. Chifflet d'Orchamps, décédé. Ses lettres de provisions donnent sur sa famille des renseignements que nous consignerons ici en partie : « Parmi les » sujets distingués que sa famille s'honore » d'avoir produits, elle compte Jean-Hyacinthe » Hocquart, intendant de notre marine à Toulon » et au Havre-de-Grâce, aïeul du sieur de » Mony; Toussaint Hocquart, chevalier de » notre ordre royal et militaire de Saint-Louis, » chef d'escadre de nos armées navales, et Gilles » Hocquart, conseiller en notre conseil d'état, » intendant général de notre marine, ses oncles; » Louis-Mémy Hocquart, président à mortier en » notre cour de parlement de Metz et Jean-» Hyacinthe-Emmanuel Hocquart, successi-» vement conseiller en notre parlement de » Paris, président en la seconde chambre des » requêtes du palais de cette cour et conseiller » d'honneur au même tribunal, ses cousins; » Antoine-Louis-Hyacinthe Hocquart, notre pro-» cureur général en notre cour des aides de » Paris, Mathieu-Louis Hocquart de Trémilly, » conseiller en la même compagnie, Louis-Hya-» cinthe Hocquart, chevalier de notre ordre » royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant » au régiment de nos gardes françaises et Tous-» saint-Thérèse Hocquart, capitaine au régi-» ment Royal-Cravattes, ses frères. »

C'est le 18 mars 1783 que M. Hocquart fit son entrée à Metz. Le parlement alla l'attendre à Longeville, et M. le président Dutertre ayant été averti par un courrier que M. le premier président allait arriver, se rendit au-devant de lui, jusqu'au village de Moulins, dans un carosse à six chevaux. A la porte de la ville, le corps des carabiniers était en bataille, et lorsque la voiture où se trouvait le premier président traversa le premier pont, douze canons déchargèrent leur volée les uns après les autres. Le lendemain, il fit des visites aux membres du parlement, et le 20 il fut avec une grande cérémonie installé sur le fauteuil de la première présidence. Son installation a été racontée avec détails dans les *Affiches des Évêchés et de la Lorraine*, numéros des 27 mars et 3 avril 1783. A peine était-il arrivé à Metz, que M. Hocquart fut frappé d'un malheur domestique. Le 24 mars, trois jours après son installation, il apprit *par l'ordinaire de Paris*, la mort de son père. Le parlement se réunit aussitôt et le fit complimenter par une députation composée d'un président à mortier et de trois conseillers. Les députés de la cour se rendirent dans leurs carrosses et en robes noires chez M. le premier président, qui les reçut aussi en robe.

C'est « à monseigneur Hocquart, chevalier, » conseiller du roi en tous ses conseils, premier » président du parlement de Metz » que les membres de la société typographique de Bouillon dédièrent les *Observations sur les Coutumes de Metz, par l'avocat Gabriel*, ouvrage remarquable qu'ils firent imprimer en 1787.

La Révolution avançait à grands pas. Les parlements ne pouvaient rester étrangers au grand mouvement politique qui se préparait. M. le premier président Hocquart, qui est cité dans les prétendus mémoires de la marquise de Créquy, comme *un bel esprit des plus agréables et des plus droitement judicieux*, s'occupa activement des intérêts publics. Il chercha à donner à la compagnie qu'il présidait une direction raisonnable au milieu des graves circonstances dans lesquelles la France se trouvait. Il chercha surtout à faire prévaloir pour la manifestation de l'opinion

publique des formes qui fussent tout à la fois des garanties de sa sagesse et de sa liberté. Nous ne pouvons mieux faire à cet égard que de transcrire la fin d'une très-longue lettre écrite par M. Hocquart et retrouvée dans des papiers provenant du conseiller Goussaud de Montigny. Les premiers feuillets de cette lettre portaient sans doute une date; nous ne les avons pas : » .... Qu'il faut bien faire sentir que » l'intérêt est le même pour les trois ordres. Que » si l'un est plus fort en nombre, les autres » sont bien plus forts en propriétés, et par » conséquent aussi intéressés à défendre ses » grands biens que le tiers à défendre sa petite » portion. Que les ordonnances de 1355 et » 1356, l'ordonnance d'Orléans, art. 136, » mettent le tiers bien à couvert, etc. Enfin » tout ce que vous savés et entendés, à ce que » je crois, aussi bien que moy et peut-être » mieux.

» J'ajoute pour dernière observation que si » tous les états provinciaux étoient composés » comme le Dauphiné, je ne sais pas si lors de » la convocation des Etats généraux, on aurait » de bonnes raisons à alléguer, pour ne pas y » députer dans la même proportion que la » composition existante des provinciaux; j'en » doute. Enfin en dernière analyse, vous êtes » surs de faire grand plaisir au ministère en les » demandant. — La province vous en saura » gré, en voilà bien assés. Vous les aurés tout » de suite et peut-être avant l'époque indiquée » pour les États généraux, qui ne peuvent avoir » lieu avant trois mois.

» Au surplus nous avons lieu de croire icy que » le ministère ne tient plus à la formation du » Dauphiné, c'est le dernier apperçu que nous » avons de l'état des choses. Il vous faut encore » savoir que M. le prince de Condé à la tête des » princes du sang a présenté hyer au roi un mé» moire à ce sujet qu'on dit fait par lui-même » et très-bien. M. le comte d'Artois, M. le prince » de Condé, le prince de Bourbon, le duc » d'Enghien, le prince de Conty l'ont signé. » Il a été lu à Monsieur (depuis Louis XVIII) » qui a dit qu'il pensoit de même, qu'il auroit » changé d'avis lors de la tenue des bureaux, » s'il avoit eu connoissance du mémoire. Néant» moins par honnêteté pour ceux qui avoient » suivi ses avis et pour ne pas paraître inconsé» quent, il s'est refusé de le signer. Mais il s'est » avoué converti. M. le prince de Condé l'a » donc porté au roy, accompagné des autres » princes. Le roy en a été touché, a dit à cette » occasion au prince des choses charmantes et » attendrissantes. Le prince de Condé a assemblé » ce matin à son hôtel à Paris la moitié de son » bureau, leur a lu son mémoire et leur a fait » le récit de ce qui s'étoit passé hyer à Ver» sailles chez le roy. Je tiens ces détails d'un » des appelés à la conférence. Après la lecture, » le mémoire s'est trouvé *égaré;* d'où il faut » conclure qu'il sera imprimé et bientôt; mais » vous sentés qu'il y aura des fautes, que le » prince n'avouera pas que ce mémoire im» primé soit le sien; de tout cela je concluds, » Monsieur, que M. Necker lui-même est converti. » Je crois de même qu'il ne pense plus comme » en 1778, tout ce qu'il disoit sur les états pro» vinciaux, qu'il veut le bien et ne cherche » point à nous tromper. Il doit être convenu » qu'avec la nation française, on gagne tout » par la franchise et la droiture.

» En voilà bien long, Monsieur, pour vous » dire que je ne vois nul inconvénient à la dé» marche que vous proposés et que je m'en » rapporteray avec bien de la confiance à ce » que la compagnie fera. J'ai cru devoir vous » faire connaître l'esprit des choses et quelques » faits propres à vous diriger mieux. Du reste » tous les résultats que vous m'indiqués pa» roissent fort justes et fort sages. Vous vous » en entendrés avec M. le président de Chazelles » et tout ira bien.

» Pour achever de vous mettre au fait, les » lettres de convocation doivent partir du 20 au » 25, et dans la forme qui sera adoptée par le » conseil qui doit se tenir jeudy prochain, 17, » où tous nos arrêtés seront examinés. Naturel» lement nous devons avoir des députés pour » Metz, Toul, Verdun, Sedan, Thionville et » Sarrelouis, c'est-à-dire que chacun de ces » bailliages doit députer; plus les tiers-ordres de » la ville et pays messin, si l'on s'en tient au » résultat que nous avons donné et qu'on nous » a demandé.

» Les états de Bretagne s'assemblent le 29 de » ce mois. L'on a renvoyé les députés du tiers » de Besançon, en leur disant qu'ils devaient » s'assembler suivant les anciennes formes, » sauf à eux à changer lorsqu'ils seront as» semblés. Vous ferés votre profit, Monsieur, » de toutes ces nouvelles et je finis par vous » assurer du sincère et inviolable attachement

» avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur,
» votre très-humble et très-obeyssant serviteur.

» Signé Hocquart. »

P. S. » Mon frère vient d'être nommé à la » place de premier président de la cour des » aydes : je vous invite à lire les observations » que j'ay envoyées à M. le président de Cha- » zelles sur la lettre des états du Dauphiné au » roy. Et les réflexions sur les pouvoirs et » instructions à donner aux députés aux États » généraux. Je n'ay pas lu ce dernier ouvrage » dont on m'a dit du bien.

» J'ay fait cette longue lettre à la hâte. Je » souhaite que vous m'entendiés assez et vous » voudrés bien aussi suppléer à ce qu'il y man- » quera.

» Vous sentés, Monsieur, que je dois désirer » que vous communiquiés à M. le président de » Chazelles. Il mérite trop votre confiance et » la mienne pour que nous luy cachions rien de ce » qui peut déterminer la marche du parlement » à la gloire duquel il est aussi attaché que » vous. » Cette lettre, par les faits qu'elle indique est nécessairement de l'année 1788.

La Révolution devait bientôt emporter tous les parlements et faire tomber sur un échafaud la tête du premier président du parlement de Metz. Un frère de M. Hocquart périt aussi victime des fureurs révolutionnaires. Un autre de ses frères n'est mort qu'en 1843, dans l'exercice de ses fonctions de premier président à la cour royale de Toulouse.

Le portrait du premier président Hocquart de Mony se trouve encore aujourd'hui dans la chambre du conseil de la cour d'appel de Metz.

Armes : *De gueules à trois roses d'argent.*

HODANGER (Henry) était en 1719, lieutenant général au bailliage de Mouzon.

Armes : *De gueules à une croix d'argent, cantonnée en chef de deux molettes d'éperon d'or.*

HOEUFST de Choisival (Godefroy), d'une famille protestante de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 janvier 1648, et décéda le 23 décembre 1665. Il résidait ordinairement aux Pins. Il eut pour successeur au parlement Annibal de Farcy.

HOFFELIZE (Claude de), avocat au parlement de Metz, fut reçu conseiller en cette cour, le 27 août 1695. Il céda son office en 1698 à M. Antoine de Gourcy d'Alamont, et devint maître des requêtes du duc Léopold de Lorraine.

Les comtes d'Hoffelize, dont l'un a été nommé député en 1824, et dont l'autre fut créé pair de France en 1827, sont de la famille du conseiller au parlement de Metz.

Cette famille qui existe encore à Nancy, a pour armes : *D'azur gironné d'or de douze pièces ; à l'écu d'argent mis en cœur et chargé d'une rose de gueules et sur le tout un perroquet d'or.* (Dom Pelletier et J. Cayon.)

Si nous publions un jour les *Soldoyeurs Messins* (voir *Gournay*), nous aurons à parler de l'ancienne maison de Hoffelize.

HOLDT (François-Richard), reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694, fut remplacé en 1747, par celui qui suit :

Valentin-Michel-Antoine Holdt, né le 29 juillet 1722, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour le 24 avril 1747.

Armes : *D'azur au chicot de chêne d'or posé en fasce, feuillé de deux feuilles et fruité d'un gland de même ; coupé d'or à deux couleuvres affrontées de sable, aiguillonnées de gueules, nouées et tortillées en cercle.*

HOLLANDE (Christophe), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mai 1692. Il était frère de Jean Hollande, seigneur de la Grange-aux-Dames, qui laissa de son mariage avec Anne Lançon, une fille mariée le 26 février 1726, à messire Antoine Évrard, conseiller au parlement de Metz, fils de Pierre-Thomas Évrard, également conseiller au parlement, et de Claire Georgin de Mardigny. Leur autre fille a épousé M. de Sainthillier.

Hubert Hollande, de l'université de Pont-à-Mousson, frère de Christophe et de Jean Hollande, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 novembre 1685, et conseiller au bailliage de cette ville, le 12 septembre 1689. Il était fils de Charles Hollande et de Françoise Darras, et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, dans l'exercice de ses fonctions, le 20 janvier 1728. Françoise Jeoffroy, sa veuve, décéda sur la même paroisse, le 29 mai 1734, à l'âge de soixante-seize ans. De ce mariage sont nés : 1° Nicolas Hollande qui suit ; 2° Jean-Charles-Hollande de Colmy, dont il sera aussi parlé ; 3° Hubert Hollande, jésuite ; 4° Marguerite Hollande, qui

épousa Jacques-Louis Perrin des Almons, écuyer, syndic de la ville de Metz, colonel de la bourgeoisie lors du passage de Louis XV, père du lieutenant-général d'artillerie Joseph Perrin des Almons, et du maréchal de camp Perrin de Saint-Marcel.

Nicolas Hollande, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 septembre 1716, et nommé le 6 mai 1728 conseiller au bailliage de Metz, en remplacement d'Hubert Hollande, son père. Nicolas Hollande décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 18 février 1742; il avait épousé Catherine, fille de Gabriel Dedon, conseiller au bailliage, et d'Anne Lajeunesse, dont il ne laissa pas d'enfants.

Jean-Charles Hollande de Colmy, né le 25 juin 1695, était comme le précédent, fils de Hubert Hollande et de Françoise Jeoffroy. Il fut d'abord lieutenant au régiment de Dauphin dragons, puis conseiller du roi, correcteur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 12 février 1737; obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées au parlement, le 5 août 1758, et décéda le 30 mai 1759. Il fut inhumé le 1er juin suivant, dans le cimetière de l'église Sainte-Croix. Il eut pour successeur au parlement Jean-Nicolas Potot. Jean-Charles Hollande de Colmy avait épousé en premières noces Marie-Anne Liégeault, dont il eut plusieurs enfants: 1° Charles-Nicolas Hollande de Colmy, qui suit; 2° Charles-Joseph, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 février 1740. Marie-Anne Liégeault mourut des suites de ses couches, le 15 mars suivant. Le conseiller Jean-Charles Hollande de Colmy épousa en secondes noces, le 7 avril 1742, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, mademoiselle Françoise-Ursule Martinet de Nibouville, fille aînée de M. Martinet de Nibouville, ancien trésorier de France, et de dame Jeanne Lecomte. De cette seconde union sont nés: 1° Claude, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 novembre 1743; 2° Louis-Antoine, dont il sera parlé ci-après.

Charles-Nicolas Hollande de Colmy, fils de Jean-Charles Hollande de Colmy, conseiller correcteur au parlement, et de Marie-Anne Liégeault, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 février 1739. Il fut pendant plus de vingt ans conseiller au bailliage de Metz. Ses longs services lui firent obtenir la faveur d'être reçu sans examen, conseiller au parlement de cette ville, le 6 mars 1780. A l'époque de la révolution de 1790, il fut conservé à la chambre des vacations qui cessa bientôt elle-même. Il est mort le 6 décembre 1819, laissant, de son mariage avec Claude-Anne de Lescure, Louis Hollande de Colmy, qui fut conseiller à la cour royale de Metz.

Louis-Antoine Hollande de Colmy, frère consanguin de Charles-Nicolas Hollande de Colmy, était fils de Jean-Charles Hollande de Colmy et de Françoise-Ursule Martinet de Nibouville; il était né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 18 octobre 1745. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 novembre 1765; il mourut à Ancy-sur-Moselle, le 3 août 1784, ayant épousé, le 28 avril 1767, Anne de Lescure dont il n'a pas laissé d'enfants. Il a exercé au barreau.

Le nom des Hollande de Colmy est éteint; cette famille a été alliée aux Pyrot et aux Joffrenot.

Armes: *D'azur au chevron d'or, chargé en cœur d'un écu de gueules à la croix à huit pointes d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles d'argent, en pointe d'un croissant montant de même.*

Jean-Baptiste Hollande, bourgeois de Metz en 1709, portait: *D'argent au chevron de gueules, chargé d'un croissant d'argent.*

HONAT (Jean-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1686.

HORDAL du Lys, famille lorraine qui descendait de Pierre d'Arc, troisième frère de Jeanne d'Arc. Charles VII, sacré à Rheims, le 14 juillet 1429, voulut témoigner à la célèbre Pucelle d'Orléans sa reconnaissance, et par des lettres patentes octroyées au mois de décembre suivant, il anoblit non seulement l'héroïne qui lui avait mis la couronne sur la tête, mais encore son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, ainsi que toute sa parenté masculine et féminine. Cet anoblissement aurait fini par couvrir la terre de nobles à la Jeanne d'Arc, si en 1614, Louis XIII n'y avait mis bon ordre, en déclarant qu'à l'avenir les femmes descendues des frères ou sœurs de la célèbre héroïne ne communiqueraient plus à leurs enfants les priviléges qui leur avaient été jusqu'alors accordés. Parmi ceux qui avaient été reconnus comme faisant partie de la famille de Jeanne d'Arc, on trouve les Hordal du Lys,

dont la filiation et la noblesse furent constatées par les lettres patentes du duc Charles de Lorraine, en date du 10 juillet 1695.

François Hordal du Lys, écuyer, seigneur de Vannecourt, né à Pont-à-Mousson, vers 1654, fit ses études de droit à l'université de cette ville et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1677. Après avoir été professeur en droit dans sa ville natale et exercé les fonctions de conseiller au bailliage du marquisat de Nomeny, il fut installé lieutenant particulier au bailliage de Metz, le 5 décembre 1686. Il fut ensuite reçu conseiller au parlement de cette ville, le 2 mai 1698, et fut dispensé de l'examen, portent les registres secrets, pour avoir servi pendant vingt-un ans dans plusieurs juridictions en qualité de juge. Il décéda à Metz le 29 avril 1732, et fut inhumé le lendemain au bas de l'escalier de la chapelle Notre-Dame, dans l'église Saint-Gorgon. Il eut pour successeur au parlement Christophe Gomé de La Grange. François Hordal du Lys avait épousé en premières noces Dieudonnée de Flavigny, fille de Pierre de Flavigny, écuyer, sieur de Mancourt. De ce mariage sont nés à Metz : 1° Pierre-François, le 1er juillet 1689; 2° François, le 9 février 1691; 3° Antoinette, qui épousa Frédéric Le Duchat, conseiller au parlement. Dieudonnée de Flavigny décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 12 avril 1703, à l'âge de trente-trois ans. Le conseiller Hordal du Lys épousa en secondes noces, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 26 avril 1718, Marie-Anne-Marguerite de Taillefumyr, fille de feu Charles de Taillefumyr, conseiller honoraire au parlement de Metz, et de dame Henriette de Mageron. Marie-Anne-Marguerite de Taillefumyr survécut à son mari; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 septembre 1749, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Armes : *D'azur à la couronne d'or en chef, soutenue d'une épée d'argent, mise en pal, croisée d'or et côtoyée de deux fleurs de lis de même.* (Dom Pelletier.)

HORRER (Georges-Joseph), né le 15 septembre 1716, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 24 mars 1746. Il fut remplacé en 1747, et devint prêteur de la ville d'Oberrenheim. Il est, pensons-nous, le père de Joseph-André Horrer, né le 11 octobre 1746. Celui-ci était procureur général impérial près la cour de justice criminelle du Bas-Rhin, lorsque le 25 prairial an XII, il fut créé membre de la Légion-d'Honneur. En 1806, il fut nommé membre du conseil de l'école de droit de Strasbourg, et il mourut dans cette ville, le 1er juillet 1807.

HOUDAN (Louis), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 décembre 1638.

HOUILLON (Étienne), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1700, et nommé conseiller au bailliage de Toul, le 19 février 1702.

Pierre Houillon, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 avril 1704, devint procureur du roi au bailliage de Toul.

Jean-François Houillon, né vers 1700, était en 1736 juge gruyer du comté de Roussy et procureur d'office de Rodemack.

Jean Houillon, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 avril 1759, fut mis sur le tableau de l'ordre, le 11 novembre suivant.

Une famille lorraine portait le nom de Houillon. (Voir Dom Pelletier.)

HOURD (Charles-François d'), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 décembre 1691.

HOUSSELS (Louis), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 avril 1724.

HUBERT (Pierre), reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 12 août 1662, devint substitut du procureur général en la chambre des comptes de Paris, et mourut en 1687, dans l'exercice de ces dernières fonctions. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Hubert, sieur de Rignéville, décédé en 1699, dont parle Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, p. 387.

HUCHER (Bernard), de l'université d'Aix, reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1693, devint avocat à la cour souveraine de Nancy et prévôt d'Arches.

Armes : *D'azur à trois fasces d'or, surmontées de trois étoiles de même, posées de rang.* (Dom Pelletier.)

HUE DE SAINT-REMY (HANNIBAL), écuyer, sieur de Gras, reçu avocat au parlement de Metz, le 31 août 1634, fut un des membres du barreau les plus occupés à cette époque. Le *Recueil des Édits*, par M. Emmery, rapporte plusieurs sentences sur des procès où Hue de Saint-Remy a figuré comme avocat. Ce fut lui qui, le 3 janvier 1637, vers sept heures du matin, eut sa maison envahie par des soldats de la garnison de Metz, fut saisi au corps et chassé de la ville avec plusieurs procureurs du parlement. (Voir le premier volume, p. 69.) Après un long et honorable exercice au barreau, il fut reçu lieutenant général au bailliage de Thionville, le 4 juin 1662, lors de l'établissement de cette juridiction. Il mourut à Thionville, le 6 septembre 1669. Il avait épousé Barbe Chomnel qui lui survécut et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 8 juin 1671. Deux de ses fils assistèrent à son enterrement : 1° François Hue de Saint-Remy, écuyer, sieur de Gras; 2° Claude-Hue de Saint-Remy, dont il sera parlé plus loin; un troisième fils, Claude-François Hue de Saint-Remy, baptisé à Metz, dans l'église Saint-Simplice, le 28 juillet 1658, eut pour parrain M. l'abbé Bruillard de Coursan, princier de la cathédrale et abbé de Saint-Symphorien, et pour marraine madame Françoise de Lenoncourt, ancienne abbesse de Sainte-Glossinde de Metz.

CLAUDE HUE DE SAINT-REMY, fils d'Hannibal de Saint-Remy et de Barbe Chomnel, fit ses études de droit à l'université de Caen et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 septembre 1661. Il succéda à son père comme lieutenant général au bailliage de Thionville et prêta serment en cette qualité devant le parlement de Metz, le 5 janvier 1670. Il fut remplacé dans ces fonctions en 1681, par François de Clémery.

ÉTIENNE HUE DE SAINT-REMY, né vers 1671, probablement fils du précédent Claude Hue de Saint-Remy, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1692, et lieutenant général au bailliage de Thionville, le 10 septembre 1702, en remplacement de François-Georges de Clémery. Il remplissait encore ces fonctions en 1728.

Ceux qui suivent étaient sans doute de la famille des précédents, mais nous ignorons leur degré de parenté.

En 1666, Chrestien de Saint-Remy, époux de Catherine Friche, était avocat au bailliage de Thionville.

Le 22 janvier 1670, dans l'église de Saint-Simplice de Metz, Claude-François Hue de Saint-Remy, écuyer, avocat en parlement, âgé de trente ans, autre par conséquent que Claude-François Hue de Saint-Remy, né en 1658, dont il a été parlé plus haut, épousa Marie-Thérèse de La Cour, âgée de vingt-cinq ans.

Enfin le 8 décembre 1686, dans l'église Saint-Martin de Metz, et non à Thionville, comme l'a dit M. Teissier (*Histoire de Thionville*, p. 189), messire de Blanchard, seigneur d'Argelé, lieutenant pour le roi au gouvernement de Thionville, épousa mademoiselle Jeanne-Élisabeth Hue de Saint-Remy, fille de Charles Hue de Saint-Remy, écuyer, seigneur de Gras et de Volkrange en partie, et de dame Marie-Julienne Gobelius. Un Corneille Gobelius, conseiller de l'évêque de Bamberg, a eu l'honneur d'assister en cette qualité aux conférences qui ont préparé le fameux traité de Westphalie, en 1648, et a été l'un des signataires de ce traité.

Armes des Hue de Saint-Remy : *D'azur à trois fasces d'or et une bande de gueules, brochant sur le tout, chargée d'une coquille d'argent, accostée de deux étoiles de même.*

Armes des Blanchard d'Argelé : *De gueules à cinq flèches d'argent, posées 1 en pal et 4 en sautoir; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

HUG (JEAN-THIBAUD), né le 3 avril 1660, avocat au conseil d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, en 1698. Il était remplacé en 1716.

Hug en allemand se prononce *Houg*. Une famille du nom de Houg, à Strasbourg, portait : *D'argent à deux fleurs de lis en chef et à une roue en pointe, le tout de sable.*

HUGALI (JEAN), directeur général des domaines d'Auvergne, fut reçu le 10 juillet 1782, conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz; il avait prêté serment entre les mains de M. Hue de Miroménil, garde-des-sceaux de France. Il fut remplacé en 1784.

La maison Hugali, originaire de Lyon, portait : *D'azur à un coq d'argent et à un lion d'or affrontés; au chef de gueules plein.*

HUGO (NICOLAS-IGNACE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement

de Metz, le 16 août 1686, et fut nommé procureur du roi en la maitrise particulière des eaux et forêts de Longwy, le 18 juin 1696; il devint conseiller en la chambre des comptes de Lorraine. Il était de la famille Hugo dont parle Dom Pelletier, et dont la généalogie a été dressée par d'Hozier, dans le quatrième registre de l'*Armorial de France*.

Cette famille portait : *D'azur, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.*

L'intrépide général Joseph-Léopold-Sigisbert, comte Hugo, qui défendit Thionville en 1814 et 1815, et mourut à Paris en 1828, était de cette famille. Son second fils est le célèbre écrivain Victor Hugo dont les *Orientales* et *Notre-Dame de Paris* n'ont pas fait tache au blason de leur maison. Un membre de la même famille, Claude Hugo, était chanoine à Metz, vers 1640 (voir Dom Pelletier, p. 388), et l'on voyait encore en 1770, dans les vitraux du cul-de-lampe du chœur de la cathédrale de Metz, les armes d'un chanoine Hugo, le même sans doute que Claude Hugo, indiqué ci-dessus. Le docteur Bégin a blasonné ainsi ces armes, qui ne diffèrent que par leurs dispositions des armes données plus haut : *D'azur à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée d'une étoile d'or en chef à senestre.* (Histoire de la Cathédrale de Metz, T. II, p. 160.)

On rencontre le nom de Hugo dans les registres des paroisses de Metz pendant le XVII[e] siècle, mais rien ne nous a indiqué que ceux qui y étaient mentionnés fussent de la famille Hugo qui précède.

En 1617, François Hugot était avocat ès cours de Metz. En 1639, Pierre Hugo épousa dans l'église Sainte-Ségolène, Barbe, veuve de Jean Le Chevalier. En 1642, vivait à Metz, François Hugo, époux de Poinsotte N..., et en 1688, François Hugo, de la paroisse Saint-Simplice, était l'époux de Marie Bouc.

HUGO (Jean-Charles), d'une autre famille que les précédents, officier et bailli de Villemont et de Sainte-Marie, domicilié à Bellefontaine, au pays de Luxembourg, fut anobli par lettres du 2 mai 1733. Il avait pour armes : *Parti d'azur et de gueules, au lion d'argent couronné d'or, brochant sur le tout.* (Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, T. II, p. 741 et 742.)

HUGON (Pierre-Philippe), sieur d'Arraincourt, né le 15 mai 1689, était fils de Jean Hugon, seigneur d'Arraincourt et d'Anne Rambert. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Paris, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 septembre 1714, et fut nommé procureur du roi au bureau des finances de cette ville, le 29 mai 1721. Il contribua, dans l'exercice de ses fonctions, aux embellissements faits à la ville de Metz, par le maréchal de Belle-Isle. (Voir premier volume, p. 344.) Il décéda à Metz, le 9 avril 1749, et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Marcel. Sa femme était décédée le 30 décembre 1724.

Michel Hugon d'Arraincourt, écuyer, fils de Pierre-Philippe Hugon qui précède, était né vers 1722. Il était conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, quand il mourut à l'âge de cinquante-un ans, en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 3 juillet 1773. Madeleine Collesson, sa femme, était décédée le 1[er] août 1766, à l'âge de quarante-deux ans environ. Michel Hugon d'Arraincourt laissa plusieurs enfants : 1° Pierre-Philippe Hugon d'Arraincourt, écuyer; 2° Étienne Hugon d'Arraincourt de Harange, écuyer, tous deux lieutenants au régiment de Champagne, infanterie.

Christophe Hugon, né le 25 octobre 1695, était aussi fils de Jean Hugon, seigneur d'Arraincourt et d'Anne Rambert. Il fut d'abord avocat à la cour souveraine de Lorraine et ensuite au parlement de Metz, où il fut reçu, le 23 décembre 1723. Trois années plus tard, il fut nommé lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Metz. Pendant l'exercice de ces fonctions, il eut à soutenir un terrible procès contre M. Georges-Vassard, seigneur du ban de la Rothe, conseiller au parlement, qui avait porté plainte que ses propriétés avaient été incendiées par le lieutenant particulier des eaux et forêts. Christophe Hugon avait été condamné en première instance à tous les dépens qui s'élevaient à plus de cinq mille livres et à être admonesté pour avoir menacé d'incendier les domaines du conseiller Georges-Vassard, mais il forma appel de la sentence et demanda trente mille livres de dommages et intérêts. L'affaire fut jugée définitivement, le 23 décembre 1727; Christophe Hugon gagna son procès et obtint deux mille livres de dommages et intérêts. Georges-Vassard fut condamné aux dépens et cette

poursuite lui coûta huit mille livres environ. Le 10 mai 1730, Christophe Hugon fut nommé procureur du roi à la table de marbre de Metz, fonctions qu'il résigna vers 1735, et il décéda en cette ville, le 28 février 1775, à l'âge de quatre-vingts ans environ. Il fut inhumé le 2 mars suivant, dans la nef de l'église Sainte-Ségolène.

HUGUIN (François-Joseph), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1678.

Jean-Barthélemy Huguin, avocat au conseil d'Alsace et bailli de Marcolzheim, en 1698, portait : *D'argent au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople.*

HULLIN (Thomas-Noel) était, en 1721, receveur des consignations du parlement de Metz.

HUMBERT (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1650.

HUMBERT (Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 septembre 1693.

Nicolas Humbert, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1708.

HUMBERT (Jean-François), chevalier, baron de Girecourt, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 avril 1684, et conseiller au bailliage d'Epinal, le 3 décembre 1685. Il devint grand maître des eaux et forêts au département des Vosges et conseiller d'état des ducs de Lorraine Léopold Ier et François III.

La famille des Humbert de Girecourt s'est fondue dans celle des Bourcier de Girecourt, qui existe encore aujourd'hui.

Armes : *D'or au chevron d'azur, accompagné de trois pattes de lion coupées de sable, armées de même, deux en chef affrontées et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

HUMBERT (Philippe-François) était fils d'Abraham Humbert, aman de Metz, et de Suzanne Séchehaye. Il devint conseiller au bailliage et échevin de l'hôtel commun de cette ville. Il avait épousé, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 31 août 1745, Catherine-Rose Vaillant, fille de défunt Claude-Barthélemy Vaillant, procureur du roi au bailliage, et de dame Françoise-Thérèse Lefebvre.

Claude-Étienne Humbert-Pommecourt (il signait ainsi), né en 1764, était fils de Philippe-François Humbert et de Catherine-Rose Vaillant. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1784, et a exercé au barreau. Il est mort à Metz, président de chambre à la cour royale, le 12 décembre 1843, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, laissant de son mariage avec Barbe-Françoise Ourié, un fils, Philippe-Charles, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion-d'Honneur, qui n'est pas marié.

HUMBERT-TONNOY (Joseph), seigneur de Maconcourt, prêta serment en qualité de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 13 septembre 1691, et après vingt-trois années de services, il obtint des lettres d'honneur, le 30 juin 1714.

La famille Humbert-Tonnoy habite encore Nancy; elle est alliée aux Martin de Julvécourt de Saulny.

Armes : *D'or à une fasce d'azur, chargée d'un pignon d'or et accompagnée de trois tourteaux d'azur.* (Dom Pelletier, au mot *Tonnoy*.)

HUMBERT (Joseph), fils de César Humbert, riche bourgeois de Metz et de Françoise Bertrand, naquit le 4 juillet 1700. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 juin 1721, et trésorier de France au bureau des finances de cette ville, le 21 août suivant. Joseph Humbert, fils unique et fruit d'une couche tardive, était idolâtré par sa mère qui fit tous ses efforts pour le marier noblement. En 1726, on avait parlé de son mariage avec une demoiselle distinguée de la ville de Rheims ou une fille de M. Jeannot de Gustal. Sa mère aurait voulu lui donner soit une demoiselle de Navarre, soit une demoiselle de Dommartin, soit une demoiselle de Mamiel, des grandes familles du parlement. Ces prétentions étaient bien élevées, mais on en rabattit peu à peu. Enfin le choix du jeune trésorier de France et celui de sa famille se fixèrent sur mademoiselle Françoise Radelet, fille de l'admodiateur Arnouldt Radelet. (Voir *Radelet*.) Elle n'avait alors que vingt-un ans. Le mariage était décidé et le jeune Humbert

venait depuis quelques jours seulement de faire cadeau d'une bague à sa fiancée, quand il tomba malade. Il ne fut que quarante-huit heures souffrant, et il mourut à Metz, le 1er février 1727, à l'âge de vingt-sept ans. Mademoiselle Françoise Radelet fut vivement affectée de cette mort et parut inconsolable, ce qui ne l'empêcha pas d'épouser quelques années plus tard un jeune avocat du parlement, Jean-Nicolas Plicard. La mère du jeune trésorier de France ne supporta pas aussi facilement cette perte douloureuse, et deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de son fils, lorsque Françoise Bertrand, épouse de César Humbert, décéda à Metz, le 4 avril 1727, à l'âge de soixante-trois ans. César Humbert profondément affligé de la perte de son fils et de celle de sa femme, eut l'intention, nous dit le chevalier de Belchamps, à qui nous avons déjà emprunté quelques détails, de faire une distribution d'une partie de sa fortune. Il voulait, assure-t-on, abandonner quarante mille livres à sa famille, donner deux mille livres à une de ses nièces mariée et établie à Bazoncourt, et sept mille livres à une autre, et fonder pour un de ses neveux un vicariat à l'église Saint-Eucaire de Metz, et en donner la nomination et la suite aux sœurs de la Charité. Il voulait en outre, dit-on toujours, donner une métairie à un autre neveu et assurer à sa belle-sœur une pension et la maison qu'il occupait. Nous ignorons si ces projets ont été exécutés. Ce que nous savons de certain, c'est que César Humbert survécut longtemps à la perte de sa femme et de son fils unique. Il mourut à Metz, le 4 août 1751, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

On avait gravé sur la tombe de Joseph Humbert, le trésorier de France, les armoiries suivantes : *D'or à deux cœurs de couleur naturelle, unis par un nœud d'amour de soie verte.* L'écu était timbré d'une couronne de comte. Si la couronne de comte indique sérieusement les hautes prétentions que les trésoriers de France ont toujours eues à l'égard de leur noblesse, les armoiries me paraissent de simple fantaisie et indiquer seulement les espérances d'amour et de bonheur dont se berçaient le jeune trésorier de France et sa fiancée, lorsque la mort vint couper court à leur projet d'hymen.

HUMBERT (Jean-Louis), fils d'Ernest Humbert et de Nicolle Ancillon, était principal commis du greffe du parlement de Metz, quand il épousa dans l'église Saint-Gorgon de cette ville, le 13 février 1748, Françoise Mangienne, fille du concierge garde-meuble du parlement.

HUMBERT (Charles), écuyer, lieutenant particulier au bailliage de Toul et ancien receveur des deniers communaux, patrimoniaux et d'octroi de cette ville, mourut vers 1750. De son mariage avec Marie Perin, il n'eut qu'une fille nommée Marie-Christine, laquelle avait épousé le sieur Desnoyers de Brochainville. De ce mariage sont nés : 1° Christine Desnoyers ; 2° Élisabeth-Thérèse Desnoyers ; 3° Anastasie Desnoyers, qui épousa Nicolas-François Courtois du Vaillier ; 4° Marie Desnoyers, qui épousa Hyacinthe de Curel ; 5° Jean-Chrysostôme Desnoyers de Brochainville, prêtre et curé d'Epicé ; 6° Charles Desnoyers ; 7° Geneviève Desnoyers.

HUMBERT (Joseph), né vers 1752, était fils de Joseph Humbert, entrepreneur de bâtiments et de Louise Huibratte. Il devint géomètre arpenteur royal au siége de la maîtrise des eaux et forêts de Metz, et épousa à l'âge de vingt-trois ans, dans l'église Saint-Victor de cette ville, le 26 septembre 1775, Anne-Marie Louis, âgée de vingt-trois ans, fille de Jean Louis, architecte, bourgeois de Metz, et d'Anne-Élisabeth Coellen.

HUOT de Grandcour (Jean), fils de Pierre Huot de Grandcour et de Jeanne Barrat, fut reçu procureur au parlement de Metz, vers 1725, et cessa ses fonctions vers 1741. Il avait épousé au mois d'août 1726, Françoise de Levy, fille de Louis de Levy, procureur au bailliage de Metz, et de Françoise Hugueny.

HURAULT (Charles) était avocat à Toul, vers 1633.

Jean Callot, hérault d'armes du duc de Lorraine, avait adressé en 1627, à Monsieur le maréchal du Barrois, un rapport pour prouver l'extraction de noblesse de l'avocat Charles Hurault.

HURDT (Bernard), seigneur de Corny, docteur en droit de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 janvier 1687, et devint professeur de droit civil et canonique à l'université de Pont-à-Mousson, à la suite d'un concours tenu à Paris en 1689. Il décéda en 1711.

Armes : *De gueules au chevron d'or accom-*

pagné de trois têtes de licorne d'argent. (Dom Pelletier.)

HURDT (Mathieu-Félicien de), seigneur de Thimonville et d'Agneville, était en 1788, conseiller à la chambre des comptes de Nancy.

Une fille du conseiller de Hurdt a épousé M. François Pécheur, conseiller à la cour royale de Metz.

La famille de Hurdt, originaire de Westphalie et de Trèves, portait : *D'argent à trois feuilles de sable.* (Lettres patentes de Stanislas, roi de Pologne, du 10 septembre 1756.)

HURTAULT (Nicolas) fut l'un des procureurs du parlement de Metz, à l'époque de la création de cette cour souveraine en 1633.

HURTEVIN de Montauban (Stanislas-Hubert), fut reçu avocat au parlement de Nancy, le 23 décembre 1784, et au parlement de Metz, le 15 décembre 1785.

HUSSENOT (Nicolas), ancien doyen des procureurs du parlement de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 novembre 1733, à l'âge de soixante-quatorze ans environ. Il avait épousé en premières noces Sara Lecocq. De cette union est née une fille qui épousa Étienne Milet, avocat au parlement de Metz. Il épousa en secondes noces Marie Vallée, qui était aussi décédée sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 16 février 1729, à l'âge de cinquante-huit ans.

Nicolas Hussenot, fils du précédent, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1710. Il exerça au barreau et mourut en 1733. Il avait épousé vers 1712, Madeleine Clerginet, sœur de Michel Clerginet, avocat. Celle-ci était décédée au mois de décembre 1720, ne laissant qu'un fils qui fit profession dans une maison religieuse.

Armes : *De gueules au pal d'argent, chargé d'un trèfle de gueules.* (Enregistrement de 1709.)

HUSSON de La Tour (.....), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 novembre 1658.

Plusieurs familles lorraines portaient le nom de Husson. (Voir Dom Pelletier.)

François-Nicolas Husson, chanoine de l'église collégiale de Saint-Sauveur de Metz, en 1709, portait ; *De sable à une fasce d'argent, chargée d'un cœur de sable.*

HUSSON (.....) était en 1666, conseiller au bailliage de Verdun.

Daniel Husson, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mai 1691, et devint conseiller au bailliage de Verdun.

François-Ignace Husson, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1692 et conseiller au bailliage de Verdun, le 25 juin 1695.

L'un des deux qui précèdent avait épousé Barbe Talon, vivant encore en 1709.

Armes de Husson, le jeune, conseiller au bailliage : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile à six rais de même.*

HUSSON (Joseph) fut le 9 novembre 1699, pourvu de l'office de conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie du présidial de Toul, en remplacement de feu Louis Odam.

Estienne Husson, autrefois chanoine de la cathédrale de Metz et le chef d'escadron Husson de Prailly, attaché longtemps à l'état-major de la 3e division militaire à Metz et blessé mortellement aux journées de juin 1848, étaient de la famille de celui qui précède. Cette famille qui existe encore a pour armes : *D'argent au lion de sable, marqué sur l'épaule gauche d'une croix de Jérusalem d'or ; à la bordure engrêlée de gueules chargée de treize billettes d'argent.* (Dom Pelletier et Dictionnaire universel de la Noblesse, par Courcelles, T. VI, p. 406.)

HUSSON (Nicolas), président des traites foraines à Metz, en 1697, portait *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe.*

Jacques Husson, chanoine de la cathédrale de Metz, décédé en 1762, portait : *D'argent à un lion de sable, gravissant une montagne de sinople.* (Histoire de la Cathédrale de Metz, T. II, p. 81.)

HUSSON-L'ÉCOSSOIS (Mathieu), né à Verdun le 19 février 1599, était fils de Jacques Husson, écuyer, et de Nicole L'Écossois, fille de Jean L'Écossois, écuyer, capitaine, prévôt de l'évêché de Mangiennes, puis échevin du palais de la cité de Verdun, et de Claudon de Rosne.

Mathieu Husson, après avoir passé ses pre-

mières années au collége des Jésuites à Verdun, alla faire sa rhétorique à Paris et sa philosophie à Pont-à-Mousson. Marié le 10 septembre 1621, à Catherine Cognon, fille de Jean Cognon, écuyer, il fut successivement nommé le 26 février 1636 à la charge de conseiller en la salle épiscopale et, au mois de mai de la même année, grand mayeur de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun à la place du feu sieur d'Hannoncelle. Il fut ensuite successivement pourvu des charges de conseiller de la cité le 11 mai 1639, de garde-des-sceaux du bailliage de Verdun, le 8 octobre 1641, et de commis de messieurs les conseillers secrétaires et intendants des chartes de Sa Majesté. Enfin en 1658 il fut nommé conseiller au siége présidial de Verdun.

Catherine Cognon étant morte le 11 janvier 1659, laissant trois enfants: Jacques Husson, bernardin, Marguerite et Françoise Husson, religieuses, Mathieu Husson se remaria le 26 juillet 1659 à Marguerite-Agnès Chabraux, fille de François Chabraux, écuyer, conseiller du duc Nicolas-François de Lorraine à Saint-Mihiel et de Élisabeth Marionnel.

Mathieu Husson mourut le 30 avril 1677; il eut de son second mariage quatre enfants; l'un d'eux, N... Husson, né le 26 décembre 1670, mourut le 11 juillet 1745, après avoir exercé cinquante-deux ans une place de conseiller au présidial et bailliage de Verdun, et a laissé plusieurs enfants qui ont continué sa postérité.

Mathieu Husson a beaucoup écrit, notamment sur la ville et les abbayes de Verdun; la plupart de ses écrits sont restés à l'état de manuscrits; il a fait imprimer en 1674, *Le simple Crayon de la noblesse des duchez de Lorraine et de Bar, des Évêchez de Metz, Toul et Verdun.* Ce petit in-folio est devenu rare et fort recherché par les bibliophiles lorrains et messins.

Armes des Husson : *D'azur à six annelets d'argent traversés de flèches aiguisées et empennées de même métal*, 3, 2, *et* 1.

Armes de Fiacre-Didier, dit l'Escossois : *D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile de même.* (Dom Pelletier.)

Armes des de Rosne : *Coupé d'une rivière ondée d'argent; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent.*

HUYN, famille qui remonte suivant La Chesnaye des Bois (*Dictionnaire de la Noblesse*), au XIVe siècle, et suivant Dom Pelletier (*Nobiliaire de Lorraine*), à Claude Huyn, pannetier de Nicolas de Vaudémont, et anobli par lettres du 3 septembre 1556.

Selon le premier de ces deux auteurs, Guillaume Huyn, chanoine et archidiacre des cathédrales de Metz et de Verdun, élu procureur général du concile de Basle et créé cardinal en 1444, était de cette famille; Guillaume Huyn fit construire l'église d'Étain, lieu de sa naissance, mourut à Rome en 1456, et fut inhumé dans l'église de Ste-Sabine qui était son titre de cardinal.

Huyn François, deuxième du nom, seigneur de Jarville en partie, descendait de Claude Huyn, anobli en 1556, et de Germaine de Bourgongne sa femme; né le 20 septembre 1621, il était fils de Nicolas Huyn, deuxième du nom, et de Françoise Malcuit. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juin 1645, et devint conseiller d'état du duc de Lorraine et son procureur général en sa cour souveraine de Lorraine et Barrois. Il mourut à Nancy le 17 avril 1690, et avait épousé, le 1er avril 1663, Louise Bricart, morte le 21 juillet 1679, dont il eut :

Baltazard Huyn, né le 25 février 1688, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mai 1689. Il fut nommé procureur du roi en la prévôté de Moncel, le 19 mars 1691, et remplaça ensuite son père en la charge de procureur général de Lorraine; mais ayant quitté la magistrature pour prendre le parti des armes, il alla en Allemagne où il devint capitaine au régiment d'Einsberg, dont son beau-frère Réné de Wilmin de Heldenfelds, baron du Saint-Empire, était colonel.

Jean-Joseph Huyn, né à Besançon le 6 février 1637, le cinquième fils de Nicolas Huyn et de Françoise Malcuit, fut en Lorraine, lieutenant des gardes-du-corps de la garde de Charles IV et gouverneur de Rosières; il passa ensuite en Allemagne, où il devint colonel de cavalerie et gouverneur de Ségodin. Ayant par sa valeur emporté la forteresse de Gioula, il fut fait comte par diplôme de l'an 1696, puis général-lieutenant de maréchal de camp des armées impériales.

La famille Huyn existe toujours en Allemagne.

César Huyn, seigneur de Pettoncourt, chancelier de l'évêché de Metz, fils de Jean Huyn, troisième du nom, et de Catherine Lançon, descendait comme François Huyn, dont il vient

d'être parlé, de Claude Huyn anobli en 1556. Il était lieutenant général au bailliage de Vic, quand il épousa dans l'église Saint-Martin de Metz, le 17 juin 1657, Marguerite Rulland, fille de Gilles Rulland (voir *Rulland*), et de N. Dilange.

François Huyn, né à Metz le 20 août 1674, était fils du précédent César Huyn et de Marguerite Rulland. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 septembre 1696, et conseiller à la même cour, le 27 août 1698. Il mourut à Metz, le 21 décembre 1718, et fut inhumé le lendemain dans l'église de Saint-Simplice. Le conseiller Huyn a laissé de son mariage avec Marguerite Renault plusieurs enfants, et notamment :

Paul-Louis Huyn, seigneur de Vernéville, Montigny-la-Grange et Chantrenne, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Languedoc, épousa en 1735 Françoise-Charlotte de Jobal, fille de Étienne-Louis de Jobal, président à mortier au parlement de Metz, et d'Anne d'Arros; elle apporta la terre de Vernéville dans la famille Huyn qui l'a conservée jusqu'à nos jours.

Paul Huyn, seigneur de Vernéville, officier au régiment de Conti dragons, était fils de Paul-Louis Huyn et de Françoise-Charlotte de Jobal. Il épousa, en 1771, Charlotte Lamy, fille de N. Lamy, brigadier des armées du roi, colonel commandant l'école d'artillerie à Metz, et de N. Le Duchat de Rurange; il en eut deux enfants:

Suzanne Huyn, née en 1775, morte en 1850, sans postérité, veuve du comte de Bourcier.

Louis Huyn de Vernéville, né en 1780, officier de cavalerie, colonel de la garde nationale de Metz, membre du conseil général de la Moselle, mort en 1823; il avait épousé à Metz, le 7 janvier 1811, demoiselle Monique Durand de Sorbey, dont il a eu quatre fils qui représentent aujourd'hui la famille Huyn de Vernéville en France; ce sont : MM. Paul Huyn de Vernéville, Joseph Huyn de Vernéville, marié à Verdun en 1844, à demoiselle Caroline de Watronville, Charles et Henry Huyn de Vernéville, officiers de cavalerie. Une sœur, Clémence Huyn de Vernéville est morte en 1843, laissant de son mariage avec M. Ernest de Lardemelle une fille unique.

Armes des Huyn : *Écartelé au premier et dernier d'or à trois fasces ondées d'azur; au second et troisième de sable, à six billettes d'or, trois et trois, au chef de même.* (Dom Pelletier.)

La branche établie en Allemagne porte sur le tout : *Un écusson de gueules, à une porte de ville d'or, surmontée d'une couronne de marquis, de laquelle sort une tour de mosquée aussi d'or.*

Armes des Bricart : *D'argent à la croix fleuronnée de gueules, au chef d'azur, chargé de trois grenades d'or.* (Dom Pelletier.)

Armes des Watronville : *Parti de gueules à trois tours d'argent maçonnées, crénelées et ajourées de sable, l'écu semé de croisettes recroisettées d'or; parti d'or au lion grimpant de gueules.*

HUZ, famille distinguée de la ville de Toul, a fourni des maîtres échevins à cette cité, en 1668, 1671, 1689 et 1703.

Théodore de Huz, de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1657, et assesseur civil et criminel au bailliage de Toul, le 8 avril 1662. Il fut maître échevin de cette ville en 1668 et en 1671. De son mariage avec demoiselle Françoise de Maxey, fille de Louis de Maxey, secrétaire de la maison de ville de Toul, en 1658, il eut plusieurs enfants, entre autres: 1° Jean-Baptiste de Huz, né vers 1664; 2° Nicolas de Huz, né vers 1666.

Dans l'abrégé de la vie du bienheureux Pierre Fourrier, curé de Mataincourt, ouvrage imprimé à Nancy en 1731, on trouve le passage suivant : « L'an 1670, le 19 octobre, environ quatre » heures de l'après-midi, dans la ville de Toul, » Jean-Baptiste de Huz et Nicolas de Huz, son » frère, fils de M. Théodore de Huz, assesseur » du roy ès causes civiles et criminelles; l'un » âgé de six ans et l'autre de quatre ans, jouant » autour d'une voiture chargée d'un tonneau » de vin de huit mesures, l'agitèrent de telle » manière que le derrière de la charette avec le » tonneau roula sur leurs testes et sur le reste » du corps. »

« Ces enfants restèrent trois heures sous ce » pesant fardeau. Ils furent retirés morts, mais » ils furent ramenés à la vie par l'intercession » du bienheureux Pierre Fourrier auquel la » mère désolée s'adressa. »

L'un de ces enfants sauvés miraculeusement, Nicolas de Huz, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mai 1687 et président au bailliage et présidial de Toul, le 11 juillet 1720.

Armes : *De sinople à trois roses d'argent.*

I - J

INGENHEIM (Claude d'), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1672, et l'on voit dans les registres de la paroisse Saint-Simplice de cette ville, qu'en 1686, Jean d'Ingenheim, avocat au parlement, abjura la religion protestante.

Cette famille qui a joué un rôle important dans les guerres de la république messine, avait les armes suivantes : *De sable à la croix échiquetée d'or et de gueules.*

JABIN (Charles) reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juillet 1650, décéda en 1664. Il avait été remplacé au parlement en 1661, par Pierre Caillet.

Cette famille, originaire de l'Ile-de-France, remonte à Philippe Jabin, sieur de La Couarde, reçu conseiller au parlement de Paris, le 4 février 1567.

Armes : *D'or à trois lions d'azur.* (Courcelles.)

JACOB (Dominique), avocat au parlement de Metz, se trouva encore sur la liste de l'ordre, pour l'année 1768. Il avait épousé Louise Perolle. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 janvier 1759, un fils nommé Pierre-François-Réné.

Jean Jacob, né à Aumetz, le 30 mars 1743, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1766. Il a exercé au barreau et fut nommé juge gruyer de la terre et seigneurie de Neuville, en Verdunois, le 11 décembre 1775, et lieutenant général à la table de marbre de Metz, le 12 mai 1777. Jean Jacob vivait encore à Metz en 1819. Sa femme, Marie-Thérèse Bertin, étant décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 mars 1782, à l'âge de vingt-deux ans, il épousa en secondes noces, en 1789, Marie-Josèphe-Emilie Saget. De ce dernier mariage sont nés deux fils et une fille : Émile Jacob, l'aîné, a épousé en premières noces demoiselle Humbert-Pommecourt, fille du président de chambre Claude-Étienne Humbert-Pommecourt, dont il a eu un fils et une fille, et en secondes noces une demoiselle Bresson, dont il a deux filles; Léopold Jacob, le cadet, ne s'est point marié; mademoiselle Jacob a épousé M. de Bouteiller, lieutenant-général d'artillerie.

JACOBÉ (....), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 octobre 1642. C'est probablement le même que Jean-François Jacobé, sieur de Frémont, qui présida les grands jours de Commercy en 1661. (*Histoire de Commercy*, par M. Dumont, T. III, p. 158.)

Louis-François Jacobé de Frémont, écuyer, né à Vitry-le-Français, le 26 septembre 1756, était fils de Louis-François Jacobé de Frémont, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Noailles, et de Marie-Anne de Saint-Genis de Salligny, d'une famille de Normandie. D'abord officier au régiment de Beauvoisis, il fut ensuite reçu, le 16 août 1781, conseiller au parlement de Metz et remplissait encore ces fonctions en 1787. Il retourna à Vitry à l'époque de la Révolution et mourut dans sa propriété de Couvrot. Il avait épousé, le 9 septembre 1781, Marie-Anne de Salligny, sa cousine germaine, dont il eut :

1° Louis Roch Jacobé de Frémont, capitaine de grenadiers dans la garde royale d'Espagne, marié à demoiselle Élisabeth Jacobé de Goncourt; 2° Antoine-Louis Jacobé de Frémont, prêtre; 3° Anne-Julie Jacobé de Frémont, mariée à M. Paraclet Michelet, lieutenant-colonel d'artillerie; 4° Marie-Caroline Jacobé de Frémont, mariée à M. Louis Normandie, chef d'escadron de carabiniers.

Les Jacobé de Frémont, de Monvaux, de Goncourt et de Nauroy, famille très-nombreuse de Vitry-le-Français, ont été alliés à plusieurs familles de Metz et ont eu souvent des relations avec cette ville. En 1697, Charles Jacobé de Monvaux, ancien lieutenant-colonel au régiment

de Turenne, habitait Metz, où sa fille épousa Michel de Saint-Blaise, conseiller au parlement. Dame Sara Le Goullon, veuve de messire Jérémie Jacobé, écuyer, seigneur d'Ablancourt, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 septembre 1725, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans environ.

Armes : *D'azur à l'anille de moulin d'or entre deux épis de blé dont les tiges se recourbent et se croisent par le bas, et en chef un lambel d'argent à trois pendants.*

JACONNEL (Charles), chevalier, seigneur de Bienassise, lieutenant pour le roi et commandant à Thionville, mourut le 7 mars 1742, au château de Floremberg. Sa veuve, Marie Le Duchat, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 novembre 1754, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Georges-Charles Jaconnel de Bienassise, fils des précédents, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 novembre 1730. Il épousa, en 1735, une demoiselle Fauveau.

Armes : *D'argent à trois feuilles de vigne de sinople, posées 2 et 1 ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

JACQUEMIN (Pierre-Paul), né à Verdun, le 29 décembre 1680, était fils d'un marchand qui acquit la noblesse comme maire alternatif et triennal de cette ville, lorsque Louis XIV, pressé par des besoins d'argent, mit en vente les charges municipales. Pierre-Paul Jacquemin était avocat au parlement de Paris, quand il fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Metz, qu'occupait auparavant Charles Fevret de Saint-Mémy. Il joignit à la requête par laquelle il demandait sa réception dans cette cour, un acte par lequel son père renonçait au négoce et prenait l'engagement de se défaire de ses marchandises dans l'année. Cette susceptibilité des cours souveraines qui ne voulaient pas recevoir dans leur sein des fils de marchands engagés encore dans le commerce, choque violemment nos idées d'aujourd'hui. Elles étaient bien différentes autrefois; on trouvait alors fort simple et fort juste que des familles enrichies par le négoce, fissent place à d'autres et cessassent de courir la carrière de la fortune, en entrant dans la carrière des honneurs. Maintenant on poursuit à la fois l'argent et les titres. Quoiqu'il en soit, le fils du marchand fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juin 1704, et mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 16 août 1730, sans laisser de postérité et partageant également entre tous ses neveux les quatre-vingt mille livres qui composaient sa fortune.

Armes : *Parti au 1er d'argent à trois chevrons de gueules ; au 2e de gueules à une haute montagne ou rocher d'argent ; au chef d'azur brochant sur la partition, chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles de même.*

En 1743, Louis-Damien de Jacquemin était avocat au parlement de Metz. Nous n'avons pu vérifier si c'est le même que le baron de Jacquemin qui s'était pourvu en 1750, de la charge de conseiller au parlement de Metz, occupée précédemment par Michel-Jean Le Vayer, ne fut pas reçu et dut céder sa charge à M. François de Cabouilly.

JACQUEMOT (Dominique), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 mai 1739. Il exerça au barreau et fut commis par cette cour, pour remplir les fonctions de procureur du roi au bailliage de cette ville. Il mourut sur la paroisse St-Martin, le 12 février 1765, à l'âge de soixante-huit ans environ. Il était, pensons-nous, d'une famille originaire d'Ancy-sur-Moselle.

JACQUES (Charles) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1634.

JACQUESSON (Albert), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 octobre 1648.

Jean Jacquesson était, en 1666, lieutenant particulier au bailliage de Sedan. Il devint probablement lieutenant général de ce bailliage et fut l'auteur du mémoire rapporté par M. Emmery dans son *Recueil des Édits*, T. III, p. 443 ; voir aussi T. V, p. 120.

Nicolas Jacquesson, né le 8 février 1665, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1691, et avocat du roi au bureau des finances de cette ville, le 30 mars 1699. Il mourut le 2 mai 1750 et fut inhumé le lendemain, dans l'église Sainte-Croix.

JACQUIN (Gérard), avocat à Toul vers 1695, avait les armes suivantes : *D'azur à une voile étendue d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or accostée de deux fleurs de souci de même, feuillées de sinople.*

JACQUINOT (Nicolas-Bernard), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1730. Il a exercé longtemps au barreau de cette cour. Lors de l'établissement de la bibliothèque des avocats en 1761, un contingent fut imposé à chacun des membres de l'ordre. Me Jacquinot s'opposa à cette mesure si éminemment utile et fut traduit devant l'assemblée de l'ordre des avocats, pour avoir, dans cette occasion, *tenu une conduite indécente envers le bâtonnier et le corps entier*. Il vivait encore en 1765, mais il ne prenait plus à cette époque que le titre d'avocat en parlement. Sa sœur, Louise Jacquinot, avait épousé M. Louis Valette, contrôleur des payeurs de gages du parlement de Metz.

René-François Jacquinot, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juillet 1764, et fut nommé juge gruyer de la seigneurie de Lorry, le 29 novembre 1769. Il était encore sur la liste des avocats en 1785. Il appartenait, ainsi que les suivants, à la famille de Nicolas Bernard Jacquinot, dont il a été d'abord parlé.

Nicolas-Louis Jacquinot et Jean-Charles Jacquinot, tous deux demeurant à Metz, rue Mazelle, n° 1696, furent reçus avocats au parlement de Metz, le 2 août 1770. Nicolas-Louis n'est plus sur la liste des avocats en 1780, et Jean-Charles s'y trouve encore en 1785.

François Jacquinot, conseiller au bailliage de Pont-à-Mousson, épousa en 1765 Apolline Valette, fille de Louis Valette, contrôleur des payeurs de gages du parlement; leur fils, marié à demoiselle Pougeard du Limbert, a été longtemps conseiller de préfecture du département de la Moselle, et secrétaire général. Son fils a épousé, il y a quelques années, une demoiselle Simon, fille du notaire de ce nom.

JANNART (Jacques), de l'ancienne et noble famille des Jannart de Château-Thierry, naquit en cette ville. Il était fils de Pierre Jannart, avocat et neveu de Jacques Jannart, substitut du procureur général au parlement de Paris. Reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 janvier 1660, il décéda en 1673, et eut pour successeur au parlement Louis Rose.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois cors de chasse de même.*

JANNOT (François-Thimothée), écuyer, né le 25 mars 1751, à Saint-Mihiel, était le fils d'un avocat célèbre du bailliage de cette ville. Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Mihiel*, citent cet avocat comme ayant composé l'un des discours placés à la tête de cet ouvrage. François-Thimothée Jannot, après avoir été avocat au parlement de Nancy, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 janvier 1778, et ne cessa ses fonctions qu'à la suppression de cette cour, en 1790. Il se retira alors à Nancy où il décéda le 27 septembre 1797. Il avait épousé, en 1777, mademoiselle Catherine Simonin, fille d'un conseiller au parlement de Nancy. Elle est décédée en cette ville, le 5 décembre 1833, laissant un fils unique, Jean-Pierre Jannot, né à Metz, le 27 février 1787; il devint conseiller à la cour royale de Nancy. En vertu d'une ordonnance du roi du 4 août 1819, et d'un jugement du tribunal de première instance de Metz, du 22 août 1820, il fut autorisé à ajouter à son nom de famille celui de *de Morey* et à s'appeler dorénavant Jannot de Morey.

Armes : *D'azur à la bande d'argent, chargée d'une croix pattée de gueules.* Cimier : *Une étoile.*

JANSON (Benjamin), procureur au parlement de Metz, lors de la création de cette cour, en 1633, jouissait d'une grande considération. Il fut chargé par ses concitoyens de plusieurs missions importantes avec M. Benjamin d'Ozanne, substitut du procureur général au parlement, et fut notamment en 1646, député à Paris, par la ville de Metz.

L'écu de ses armes était chargé *de trois bandes, à un croissant accosté de deux étoiles entre la première bande du chef et la seconde, et à une étoile, posée entre la seconde et la troisième bande.*

JAQUIER (Gérard), avocat au bailliage de Toul, en 1699, portait : *D'azur à une étoile étendue d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or, accostée de deux fleurs de souci de même, feuillés de sinople.*

JARDON (Jean), conseiller au siége de la maîtrise des eaux et forêts de Sedan, décéda vers 1761, laissant une veuve, Thérèse Jardon, âgée seulement de trente-trois ans.

JARNY (Jacques de), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mai 1640. Un avocat de ce nom à la cour

souveraine de Nancy, fut anobli par le duc de Lorraine, en 1723. (Voir Dom Pelletier.)

JASLON (Jean), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Une demoiselle Anne Jalong, vivant à Metz en 1709, portait : *D'azur à une fasce d'argent chargée d'un tourteau d'azur.*

JASSAUD (Nicolas de), marquis d'Arquinvilliers, seigneur de Richebourg et de La Lande, vicomte de La Borde, fut reçu avocat au parlement de Paris et ensuite conseiller au parlement de Metz, le 17 octobre 1633. Gobineau de Montluisant lui a consacré le trente-troisième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il céda sa charge de conseiller à Thomas de Gruchy de Robertot et fut reçu maître des requêtes, le 20 juin 1640. Il fut investi de la dignité de secrétaire d'état du 28 août 1670 au 16 mai 1674. Il était conseiller d'état, quand il mourut à Paris, le 16 décembre 1689, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Cette ancienne famille, qui a fourni des magistrats distingués au parlement de Paris et à la chambre des comptes de cette ville, avait pour armes : *D'azur au croissant montant d'argent; au chef cousu de gueules, paré de trois étoiles d'or.*

Des Jassaud existant aujourd'hui ont apporté un changement aux armes primitives de leur maison; ils portent : *De gueules au croissant montant d'argent; au chef cousu d'azur, paré d'une seule étoile aussi d'argent.* L'écu est timbré d'une couronne de baron et surmonté d'une légende avec ces mots : *Lux et virtus mea.*

JAYR (Hiérosme), fils de Sibuez Jayr, avocat à Bourg en Bresse, était conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de la cour souveraine de cette ville, lorsque cette cour fut supprimée en 1662. Plusieurs membres de cette compagnie furent envoyés au parlement de Metz. Hiérosme Jayr fut de ce nombre, et au mois de juin 1662 il prêta serment en qualité de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz. On sait que les charges de secrétaires du roi, dans les chancelleries de la cour souveraine de Bresse et du parlement de Metz, conservaient ou donnaient les priviléges de la noblesse. (De la Roque, *Traité de la Noblesse.*) Hiérosme Jayr est mort en 1684, laissant pour fils unique Claude-Philibert Jayr, avocat à Bourg. Celui-ci faisait des démarches pour succéder à l'office de secrétaire du roi possédé au parlement de Metz par son père, quand la mort vint le frapper, le 14 septembre 1684. Il laissa un fils du prénom de Jérôme, qui fut aussi avocat à Bourg. De ce Jérôme Jayr, deuxième du nom, est issu Édouard Gaspard Jayr, receveur de la province de Bresse et de la ville de Bourg, marié à Françoise Colliod, fille de Claude-François Colliod, syndic du Tiers. De ce mariage naquit Laurent-Modeste Jayr, avocat et juge seigneurial à Bourg. Benoît-Marie Jayr, avocat et juge suppléant à Bourg, est le fils de Laurent-Modeste Jayr. Il a épousé une fille de M. Roussel, ancien conseiller au conseil supérieur de Corse, mort conseiller à la cour royale de Lyon. C'est de ce mariage qu'est né M. H. Jayr, nommé ministre des travaux publics en 1847, et enlevé à sa carrière administrative par les événements de 1848. M. H. Jayr a été d'abord avocat à Bourg, comme on l'était dans sa famille depuis plusieurs siècles. Entré dans l'administration en 1830, comme conseiller de préfecture à Bourg, il est devenu successivement en 1834, préfet de l'Ain, en 1837, préfet de la Loire, et à la fin de 1838, préfet de la Moselle. Il n'a fait que paraître pour ainsi dire, dans la ville de Metz, où cent soixante-six ans auparavant un de ses aïeux était venu occuper des fonctions; M. Jayr fut nommé préfet du Rhône, au mois de mai 1839. C'est de ce poste qu'il a été appelé au ministère des travaux publics.

Armes : *D'or à trois geais d'azur passants.*

La famille Jayr a eu une alliance avec celle des Montgrillet de Palamin, qui portait : *De gueules à trois macles d'or.* Devise : *Ad æthera virtus.*

JEANDELIZE (François), était greffier au bailliage de Metz, en 1718.

JEANDER (Henry), fils de Christophe Jeander, bourgeois de Metz, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 septembre 1704. Il acheta en 1729, moyennant six mille livres, l'office de conseiller au bailliage de cette ville, qui avait été rempli auparavant par Jacques Roussel. Henry Jeander était encore conseiller au bailliage en 1741.

Armes de Christophe Jeander : *D'azur à un C*

et à un D *entrelacés d'or, accompagnés de trois roses de même, une en chef accostée de deux étoiles aussi d'or et deux en flanc.*

JEANMAIRE (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 avril 1738. Une famille lorraine portait ce nom. (Voir Dom Pelletier.) En 1728, un Jeanmaire, prieur du couvent des Capucins, était décédé à Metz.

JEANNIN de Castille (Nicolas), marquis de Montjeu, conseiller d'état, commandeur secrétaire des ordres du roi, était trésorier de son épargne. En cette dernière qualité, il donna le 28 février 1659, quittance au parlement de Metz, du versement d'une somme de deux cent mille livres que cette cour s'était engagée à payer pour obtenir son rétablissement à Metz, après avoir été pendant vingt-deux ans reléguée à Toul. Cette quittance fut renregistrée au contrôle général des finances, le 9 janvier 1660. (Voir premier volume, p. 133 et suivantes.)

Gaspard Jeannin de Castille, fils du précédent ayant acquis la charge de Jean Collot, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juillet 1659, et fut remplacé en 1674 par Gilles Jeoffroy de Hauconcourt.

L'ancien conseiller au parlement de Metz épousa, en 1678, Louise-Diane Dauvet-des-Marets. De ce mariage naquit une fille qui fut la mère des duchesses de Bouillon et de Richelieu.

Armes : *Écartelé aux 1 et 4, d'azur au château sommé de trois tours d'or; aux 2 et 3, d'azur au croissant surmonté d'une flamme d'or.*

JEANOT (Laurent), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er mars 1691.

JEAUGON-LAVAUX (Jacques-Henri), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 septembre 1689 et conseiller au bailliage d'Epinal, le 29 mars 1691. Il fut le père de Pierre-Henri et de Léopold-François Jeaugon-Lavaux, anoblis en 1712 par Léopold, duc de Lorraine.

Armes : *D'azur au chevron d'or accompagné de trois besans d'argent, l'écu bordé d'or.* (Dom Pelletier.)

JENNY (Valentin), avocat au conseil souverain d'Alsace en 1698, bailli d'Isenheim et receveur de la célèbre abbaye de Murbach, portait : *D'or à un homme nu de carnation, les bras et les jambes écartés en sautoir et liés avec des chaînes de sable mouvantes des quatre angles de l'écu, et accosté de deux chiens passants et affrontés de gueules.*

JENOT (Nicolas-Joseph) prit rang parmi les avocats du parlement de Metz, à dater du 21 mai 1772, et en 1775 il était sous-bibliothécaire de la bibliothèque de l'ordre. Il avait épousé dame Luce Neveux.

JENTOT (Nicolas), greffier du bailliage de Pont-à-Mousson, vers 1695, portait : *De gueules à une fleur de lis d'or, chargée d'une étoile d'azur.*

JEOFFROY, famille originaire de Metz, est celle qui a fourni le plus de magistrats au parlement de cette ville.

Bernard Jeoffroy, né en 1616, reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 juillet 1655, avait été dispensé de l'examen, *attendu qu'il avait exercé la profession d'avocat au parlement de Paris et plaidé actuellement au barreau pendant vingt années.* Il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées le 28 novembre 1688, et eut pour successeur au parlement M. Daniel d'Ozanne. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 février 1694, à l'âge de soixante-dix-huit ans, et fut inhumé le lendemain dans l'église des Sœurs-Colettes ou de l'*Ave Maria*, où sa tombe se trouvait dans la nef. Il avait épousé Marie Rulland, et de ce mariage est né celui qui suit.

Charles Jeoffroy, né le 1er décembre 1655, sur la paroisse Saint-Gorgon, était fils du conseiller Bernard Jeoffroy et de dame Marie Rulland. Il fut aussi avocat au parlement de Metz, mais il n'exerça point, et le 6 août 1686 il fut reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz. Charles Jeoffroy avait épousé, dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 10 août 1678, Alexise de Jobal, fille de M. François Jobal de Pagny, conseiller au parlement de Metz. De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Il épousa en secondes noces, au mois de mai 1709, dame Louise Fériet, sœur de dame Anne Fériet qui avait épousé Paul de Couët, écuyer, sieur de Lorry, lieutenant-colonel au régiment de Miroménil.

Charles Jeoffroy qui par ses fonctions de trésorier de France, la haute position de plusieurs membres de sa famille et par ses alliances avec des maisons distinguées, tenait un rang des plus honorables à Metz et était arrivé à un âge où les passions doivent se calmer, se rendit coupable d'un crime épouvantable. Nous en trouvons le récit dans une lettre que M. Jean Teinturier, second avocat général au parlement de Metz, adressait, le 13 juillet 1711, à son collègue M. François Rouyer, premier avocat général en cette cour, qui se trouvait à cette époque à Verdun. Nous la transcrirons textuellement en faisant remarquer seulement que M. Teinturier écrit toujours Geoffroy pour Jeoffroy. » Je reçois, Monsieur, dans ce moment » votre lettre du 9e de ce mois, pour satisfaire » à l'empressement que vous me paraissez avoir » d'apprendre le détail de l'affaire de Jeoffroy. » Voicy comme elle s'est passée. Il s'étoit mis » en tête que s'il étoit veuf, il pourroit épouser » mademoiselle de Chaudion (en 1709, vivait à » Metz, Louise Morel, veuve de M. Largentier, » chevalier, seigneur de Chaudion), qui comme » vous scavés, est jeune et belle, et parconsé» quent n'étoit pas pour luy; mais quelques » fausses que fussent les idées de Jeoffroy, il » résolut de se défaire de sa femme; ayant tenté » inutilement de l'étouffer et de l'empoisonner, » il se détermina à la tuer. Il crut que le genre » de mort qui lui convenoit le mieux pour dé» guiser son crime, était de l'étrangler. Pour » exécuter son dessein, il attendit sa femme au » retour de la messe paroissiale, le dimanche, » 28 du mois dernier, veille de la saint Pierre » et saint Paul. Il envoya le petit Duval, son » valet, à la messe, ferma ses portes, défendit » à sa servante et à son fils de venir quelques » bruits que l'on entendit dans la chambre de » sa femme, et environ sur les onze heures un » quart, il feignit, autant que l'on en peut » présumer, de vouloir embrasser sa femme, il » lui jetta sa jarretière qui était de soie tricottée » au col et fit longtemps d'inutiles efforts pour » l'étrangler. On entendit cette pauvre femme » crier : M. Jeoffroy, quel mal vous ai-je fait? » ne me tuez pas, je me mettray dans quel » couvent vous voudrés. Madame Guerrier, » femme de l'un des avocats du roy du bail» liage voulut aller à son secours, mais M. Guer» rier, qui crut qu'il la battait à l'ordinaire, » empêcha sa femme de sortir. Pendant ce » temps, Jeoffroy terrassa sa femme, lui donna » des coups de pieds dans le ventre, des coups » de poings dans le visage, lui dégagea les » poulces et les mains qu'elle avait mis entre » son col et la jarretière pour deffendre sa vie et » après avoir eu sa cravatte déchirée, il acheva de » l'étrangler. Cet assassinat consommé, il s'ima» gina qu'il pouvait faire accroire aux parents » de la défunte qu'elle étoit morte de vapeurs, » ou qu'elle s'était étranglée elle-même ; il ap» pela sa femme de chambre, l'engagea à des» habiller avec lui sa femme, à lui changer de » linge, chemise et cornette et ils la mirent » dans son lit. Duval étant revenu un moment » après, il donna ordre si sa femme ne s'éveillait » pas de la laisser reposer et de lui préparer » des pigeonnaux pour le soir. Ensuitte dequoy » ayant ordonné à son laquais d'aller à vespres » et au sermon, il lui dit de le venir servir le » soir à table chez madame Bonnet, mère de » mademoiselle Chaudion où il devait souper. » Jeoffroy parut chagrin devant et pendant le » repas, — en se promenant un peu à l'écart » avant le souper, on l'entendit dire qu'elle » étoit diablement forte, et sur ce qu'on l'inter» rogea de quoi il vouloit parler, il dit que c'é» toit de sa femme qu'il avoit voulu embrasser. » — Quelques momens après sa jarretière s'é» tant détachée, il dit en la remettant : Voylà » une jarretière qui me fera bien du mal; et » enfin l'heure du souper étant arrivée, il parut » plus rêveur. On lui demanda ce qu'il avoit; » à quoy il répondit qu'il croyoit qu'il lui ar» riveroit quelque chose de fâcheux et lâcha » deux ou trois mots latins qu'il avoit entendu » quelques jours auparavant au sermon : *Qui* » *spernit minima, decidet* (celui qui méprise » les petites choses tombera petit à petit; cela » est tiré de Syrach), disant que cela était bien » vray. Un moment après la femme de chambre » vint luy dire à l'oreille que madame étoit » morte; il lui répondit de parler haut ce qu'elle » fit, et sur le champ plusieurs personnes de » la compagnie sortirent avec lui pour aller » voir ce qu'avoit madame Jeoffroy, et M. Fa» gnier, le substitut (Claude-Étienne Fagnier, » substitut du procureur général au parlement), » entre autres. Ils furent surpris de la trouver » dans un pitoyable état et sur ce que le sieur » Destouches, hôte de Jeoffroy, vint à dire » qu'il sembloit qu'elle eut un coup de couteau » à la gorge, Jeoffroy répondit qu'il gagerait

» cent pistoles qu'elle n'en avoit point eu; vous » me demanderés comment on scût la mort de » madame Jeoffroy? je vais vous le dire, l'ordre » étoit de l'avertir pour souper à huit heures. » La servante qui étoit aussy femme de chambre, » qui la scavoit morte appela madame Des- » touches, pour venyr voir pourquoy elle ne » répondoit pas et elles enfoncèrent la porte » dont Jeoffroy avait détaché les cloux du cham- » branle pour qu'elle tomba au premier effort » que l'on feroit. Madame de Lorry et M. de » Saint-Blaise avoient été avertys de cette mort » par le bruit public, se transportèrent dans la » maison de la morte; Dumoulin le médecin fut » appelé; il visita le cadavre et ayant reconnu » le genre de mort de la défunte, il se retira en » haussant les épaules; M. Fagnier exhorta » Jeoffroy à se remettre à la miséricorde de » madame de Lorry, sœur de l'étranglée, et à » celle de M. de Saint-Blaise, beau-frère. Il ré- » pondit que c'étoit elle qui s'était étranglée; » qu'il la fallait faire enterrer sans bruit pour » éviter le déshonneur de la famille et la confis- » cation. M. le président Fériet, cousin de la » morte (Louis de Fériet, président à mortier » au parlement), étant arrivé peu à près et la » trouvant dans le cercueil dit que l'on s'étoit » trop pressé, puisqu'il n'y avait pas plus de » deux heures qu'elle était morte, surquoy » Jeoffroy répondit qu'il y en avait plus de huit; » on garda le corps, on avertit le procureur du » roi du bailliage, les parents de Jeoffroy l'a- » vertirent de se retirer. Le lendemain il partyt, » on visita le corps, on reconnut ce que je vous » ay marqué, on informa. MM. de Lorry et de » Saint-Blaise se sont rendus partyes civiles; » l'assassinat a été avéré; Jeoffroy décreté de » prise de corps; son procès instruit par contu- » mace et lorsque les délais seront expirés, on » le condamnera et il sera exécuté par effigie; » il s'était d'abord réfugié en Lorraine, mais » les parens de la défunte aiant obtenu un pa- » reatis pour l'arrêter, on prétend qu'il s'est » retiré en Suisse. Voyla, Monsieur, au juste » le récit de l'assassinat commis par Jeoffroy et » l'état où est son procès. On doit dans quel- » ques jours le sommer par cry public de se » représenter, ce que je ne crois pas qu'il soit » assés sot de faire. J'ay l'honneur d'estre tou- » jours plus que personne, Monsieur, votre » très humble et très obéissant serviteur, signé » Teinturier. »

La sentence annoncée par l'avocat général Teinturier fut rendue par le bailliage, le 14 août 1711; elle est ainsi conçue: « Nous avons dé- » claré Charles Jeoffroy, vray contumace, et » suffisamment atteint et convaincu d'avoir le » 28 juin dernier, entre onze heures et midy, » battu et excédé de plusieurs coups et ensuite » étranglé et homicidé Louise Feriet, sa femme: » pour réparation de quoy, ordonné que ledit » Jeoffroy sera délivré ès mains de l'exécuteur » de la haute justice, pour avoir la tête tranchée » sur un echaffaut, qui pour cet effet sera » dressé dans la place de Champ-à-Seille (où la » caserne Coislin existe aujourd'hui), ses biens » acquis et confisquez au roy, sur iceux préala- » blement pris les frais du procès et une somme » de six mille livres, dont la rente sera employée » à faire célébrer une messe basse par chacun » jour à perpétuité, dans l'église et paroisse de » Saint-Gengoulf de cette ville de Metz, où » ladite Feriet est inhumée. Ordonné que Mar- » guerite Pasquin servante audit Jeoffroy, sera » appliquée à la question ordinaire et extraor- » dinaire; pour au détroit d'icelle être ouye et » interrogée sur les charges résultantes des in- » formations et autrement. Renvoyé Philippe » Duval de l'accusation et ordonné que les » prisons luy seront ouvertes. »

Le bailliage avait, en considération de sa famille, modéré la peine portée contre Charles Jeoffroy, car les ordonnances de Henri II en 1557, et de Henri III, aux états de Blois, article 194, disposaient formellement que tout meurtre et homicide de guet-à-pens devait être puni de mort sur la roue, sans distinction des conditions ou personnes. Paul de Couët, seigneur de Lorry, lieutenant-colonel du régiment de Miroménil, à cause de dame Anne Fériet son épouse, et Michel de Saint-Blaise, seigneur de Landonvillers, conseiller au parlement de Metz, à cause de dame Jeanne Jacobé de Montvaux son épouse, s'étaient constitués parties civiles, au nom de la famille de l'épouse homicidée. Ils interjetèrent appel de la sentence du bailliage, à l'égard de Marguerite Pasquin la servante, afin de la faire condamner à des dommages-intérêts. Cet appel fut porté devant le parlement, et M. Regnier, conseiller, fut nommé rapporteur. Ils firent imprimer et publier leur requête au parlement. Elle forme huit pages d'impression in-folio, et n'indique point le nom de l'imprimeur.

Mathieu Jeoffroy, frère de Bernard Jeoffroy, dont il a été d'abord parlé, fut nommé lieutenant criminel au bailliage de Metz, lors de son établissement en 1642, et fut remplacé en 1683 par Bertrand Jeoffroy, son fils. Il avait épousé en premières noces Anna Rulland, fille de Gilles Rulland, receveur de la bulette de Metz; elle vivait encore en 1645. De ce mariage est né Gilles Jeoffroy de Hauconcourt, dont il sera parlé ci-après. Mathieu Jeoffroy épousa en secondes noces Susanne Darbamont, dont la sœur Marthe Darbamont était mariée au conseiller Bertrand Foës de Xellaincourt. De cette union naquirent Bertrand et Louis Jeoffroy dont il sera aussi parlé plus loin.

Gilles Jeoffroy de Hauconcourt, né à Metz le 1er septembre 1642, jour de saint Gilles, était fils de Mathieu Jeoffroy, lieutenant criminel au bailliage et d'Anna Rulland. Il eut pour parrain Gilles Rulland, son grand-père maternel. Jeoffroy de Hauconcourt fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 mars 1674, et décéda doyen des conseillers de la cour, le 24 septembre 1705; il fut enterré dans l'église des religieuses de l'*Ave Maria* ou Sœurs-Colettes. Sa tombe en marbre noir se trouvait dans le sanctuaire à droite. Il eut pour successeur au parlement M. Louis Masson. Gilles Jeoffroy de Hauconcourt avait épousé Jeanne Gallavaux. Leur fille Susanne épousa M. Charles Le Goullon de Champel, procureur général au parlement de Metz, et le nom de Hauconcourt passa ainsi dans la maison Le Goullon.

Bertrand Jeoffroy, né à Metz, le 3 septembre 1652, frère consanguin du précédent, était fils du lieutenant criminel Mathieu Jeoffroy et de Susanne Darbamont. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mai 1674, et lieutenant criminel au bailliage de cette ville, le 2 décembre 1683, en remplacement de son père. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 4 février 1728, à l'âge de soixante-seize ans environ, et fut enterré aux Sœurs-Colettes. Il avait épousé, lorsqu'il n'était encore qu'avocat, Anne Le Moleur, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 août 1733, à l'âge de quatre-vingt-deux ans environ. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° Bertrand, en 1679; 2° Antoine, en 1684; 3° Laurent, en 1686.

Louis Jeoffroy, né à Metz, le 23 mars 1655, était comme le précédent fils du lieutenant criminel Mathieu Jeoffroy et de Susanne Darbamont. Il fit ses études de droit à l'université d'Aix et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mai 1674, en même temps que son frère Bertrand. Il mourut peu de temps après, à l'âge de vingt-un ans, sur la paroisse Sainte-Ségolène de Metz.

Charles Jeoffroy de Servigny était fils de Fleury Jeoffroy, ancien officier d'artillerie, lequel décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 janvier 1703, à l'âge de soixante-dix-huit ans environ. Charles Jeoffroy, après avoir été commissaire provincial d'artillerie, fut reçu conseiller correcteur à la chambre des comptes du parlement de Metz, le 1er juillet 1691. Cette charge avait été créée par l'édit du mois de mai de cette année et il l'avait acquise moyennant une finance de quinze mille livres. Il ne vivait plus en 1737 et fut remplacé à cette époque au parlement par Charles Hollande de Colmy. Il avait épousé Marie-Élisabeth de Vian ou Vianse. De ce mariage est né, vers 1708, Louis Jeoffroy de Bonnevise, lequel épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 3 décembre 1738, Magdeleine Antoine, fille de défunt Pierre Antoine, bourgeois de Moyeuvre, et de défunte Marie Babin. A ce mariage assistèrent Pierre Jeoffroy de Morinil, frère de l'époux, et François Besser, avocat au parlement de Metz, beau-frère de l'époux.

Louis-François Jeoffroy, né en 1641, était fils de ..... Jeoffroy et de Marguerite Stoflin. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 août 1664, conseiller assesseur civil et criminel au bailliage de cette ville, le 5 avril 1674, et fut investi de la dignité de maître-échevin de 1690 à 1692. Le 2 mai de cette année, il fut nommé conseiller au parlement et obtint plus tard des lettres de conseiller honoraire. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 24 mars 1733, à l'âge de quatre-vingt-douze ans environ, et il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Victor. Sa tombe en marbre noir était à gauche du pupitre. Louis-François Jeoffroy avait épousé dame Marie-Marguerite Turgis, que l'on surnommait, dit le chevalier de Belchamps, *madame Jeoffroy la Ténébreuse.* Elle était décédée avant son mari, sur la paroisse Saint-Victor de Metz, le 20 décembre 1731, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. De ce mariage sont nés plusieurs enfants; deux d'entre eux ont été conseillers au parlement.

Jean-Mathieu Jeoffroy, écuyer, né à Metz,

sur la paroisse Saint-Victor, le 4 février 1677, était fils du conseiller Louis-François Jeoffroy et de Marie-Marguerite Turgis. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 août 1698, et mourut le doyen des conseillers, le 14 septembre 1751. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 20 octobre 1699, Françoise Moucenot, née dans la ville de Mons. Françoise Moucenot décéda à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 3 avril 1752, à l'âge de soixante-dix ans environ. De ce mariage est né celui qui suit.

Jean-Mathieu Jeoffroy, écuyer, né le 3 septembre 1701, était fils du conseiller Jean-Mathieu Jeoffroy et de Marie-Françoise Moucenot. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 mars 1722, et il mourut en cette ville, le 26 septembre 1762. Sa sœur avait épousé le procureur général au parlement de Metz, Charles-François Le Goullon de Champel.

Louis Jeoffroy, écuyer, seigneur de Mey et de Nouilly, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 26 juin 1681, était l'oncle du précédent et le fils de Louis-François Jeoffroy, ancien conseiller et maître-échevin, et de Marie-Marguerite Turgis. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 5 juillet 1707, et décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 30 juillet 1756; il fut inhumé le lendemain dans la grande allée de l'église Saint-Maximin. Louis Jeoffroy de Mey avait épousé, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 17 novembre 1712, Judith de Montigny, fille de M. Paul de Montigny et de dame Elisabeth Goffin. Judith de Montigny survécut à son mari et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 19 août 1760, à l'âge de quatre-vingt-deux ans sans laisser de postérité, à ce qu'il paraît. (Voir Gabriel, *Observations sur les Coutumes*, T. II, p. 265.)

Jean Jeoffroy de Hellecourt prêta serment en qualité de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 23 avril 1712. C'est peut-être le même que Jean Jeoffroy, reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1690.

Un Jean Jeoffroy, seigneur de Han-sur-Seille, fut aussi secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, de 1729 à 1733.

Gilles Jeoffroy de Hauconcourt, reçu conseiller en 1674, portait : *D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et d'un coq de même en pointe.*

Charles Jeoffroy, contrôleur d'artillerie en 1695, portait : *D'azur à un coq d'argent la patte droite levée, à un chef abaissé d'or, surmonté de trois étoiles d'argent.*

Charles Jeoffroy, le trésorier de France, portait : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un coq de même, crêté de gueules.*

Charles Jeoffroy de Servigny, le conseiller correcteur des comptes, portait les mêmes armes que Gilles Jeoffroy de Hauconcourt.

Enfin dans l'écu de Louis-François Jeoffroy, l'ancien conseiller et maître-échevin, le coq d'argent tenait dans sa patte droite levée un glaçon, ce qui donnerait des armes parlantes en patois messin. *Jô froid* veut dire *coq froid.*

Armes des Moucenot : *Coupé d'azur à la pointe d'argent; l'azur chargé de deux étoiles d'or mises en chef; à la pointe d'argent chargée d'une tierce feuille, tigée de sinople et d'or, à la rose double de gueules.* (Nobiliaire manuscrit.)

JOB de Pauïlly (Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 août 1750. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur la liste des avocats de 1785.

Jean-Sébastien-Nicolas Job, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1779, et devint le 22 janvier 1780, juge gruyer des seigneurie et prieuré de Bazoncourt. Il exerçait au barreau et se trouvait encore sur la liste des avocats de 1785.

JOBAL, famille qui, selon Dom Pelletier, est originaire de Gerbécourt, dans le marquisat d'Haroué, comté de Vaudemont, et a été anoblie le 25 mars 1600, en la personne de Gilles Jobal, conseiller auditeur des comptes de Lorraine; elle remonte, toujours suivant Dom Pelletier, à honorable Clément Jobal, décédé en 1569. La famille Jobal était fixée à Toul dès cette époque, et y jouissait de la considération publique. Dans le cartulaire n° 1, au verso du feuillet 36, qui se trouve dans les archives de la mairie de cette ville, on voit que Jean Jobal fut l'un des cinq enquerreurs de la cité pour l'année 1579. La note en vers qui rend compte de la nomination des enquerreurs, officiers de justice chargés de la poursuite des procès criminels, est assez curieuse pour être transcrite en entier. Les chro-

niques rimées ont été fort communes autrefois. Voici un passage de celles de Toul :

« En l'an mil cinq cens septante-neuf
» Furent nommés pour les cinq enquerreurs
» Jean Jobal, le clerc et premier nommé
» Qui ne demande qu'à travailler;
» Pour le deuxième Me Jean Beaupreys
» A ce métier assez expers;
» Pour le troisième, Nicolas Florentin
» Qui désire toujours du bon vin ;
» Et après Nicolas Sartoris
» Qui feist bien payer les espices;
» Puis après Michel Marbache
» Qu'à boire du bon vin jamais ne fust las.
» Bref, pour toutes conclusions,
» Ils sont tous bons compaignons;
» Ils boivent volontiers soir et matin
» Pour resjouyrs les pélérins.
» This Cams, leur sergent
» A ce mestier fort diligent:
» Il boit volontiers le matin
» Comme au semblable font les cousins. »

La cité impériale de Toul faisait jadis partie de l'empire germanique et en avait un peu conservé les mœurs et les habitudes. Le vin souvent rappelé dans les lignes rimées que nous venons de citer, joue toujours un grand rôle dans les anciennes poésies allemandes.

François Jobal, seigneur de Pagny-les-Goin, Villé et autres lieux, fils de Gilles Jobal et d'Anne Baillivy, d'une famille distinguée de la Lorraine, fut d'abord lieutenant général au bailliage de Toul, lorsque cette juridiction y fut établie en 1642. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 juin 1648, lorsque cette cour siégeait à Toul; devint le doyen de sa compagnie et fit enregistrer, le 1er décembre 1671, les lettres patentes qui lui donnaient le titre de conseiller vétéran honoraire. Il eut pour successeur au parlement Jean-Sigisbert de Rennel de Lescut. François Jobal décéda à Metz, le 20 octobre 1690 et fut enterré dans le chœur de l'église Saint-Martin, après que son service funèbre eut été célébré, en présence de la cour à laquelle il avait longtemps appartenu. Il avait épousé en 1642, dame Barbe Philbert, d'une ancienne famille de la Lorraine. De ce mariage naquirent neuf enfants; deux d'entre eux ont, comme leur digne père, suivi la carrière de la magistrature.

Claude-François Jobal de Pagny, seigneur de Villé, était le fils aîné de François Jobal de Pagny, qui précède, et de dame Barbe Philbert. Après avoir été conseiller au conseil souverain d'Alsace, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 juin 1686 et devint conseiller honoraire, le 20 août 1709. Il fut remplacé au parlement par son fils, dont il sera parlé. Le conseiller Claude-François Jobal de Villé mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans environ, le 16 mai 1724, au château de Vernéville, près de Metz, et fut enterré dans ce village. Sa famille fit placer son épitaphe dans l'église Saint-Martin de Metz. Il avait épousé, en 1683, Anne Martin de Julvécourt, fille d'un trésorier de France en la généralité de cette ville. Elle était décédée quatre ans avant son mari, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 17 août 1716, à l'âge de cinquante ans.

Étienne-Louis Jobal de Villé, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 juin 1687, chevalier, seigneur de Vernéville, était fils de Claude-François Jobal de Villé qui précède et d'Anne Martin de Julvécourt. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, en remplacement de son père, le 22 août 1709. Sa réception eut lieu avec solemnité; le vénérable M. de La Porte, premier président du parlement adressa au jeune récipiendaire une harangue en latin, qui n'a pas sans doute l'élégance du style de Cicéron ou de Papinien, mais que beaucoup de magistrats d'aujourd'hui, malgré les longues et fortes études de latinité dans nos colléges universitaires, seraient fort embarrassés de composer. Nous la transcrirons non pas à cause de l'éclat de son style, mais à cause des renseignements qu'elle fournit sur des magistrats honorables, éloges d'autant moins suspects qu'ils étaient donnés par un homme éminent, en présence des anciens collègues de ceux à qui il rendait témoignage.

« Quorum patres aut majores aliquâ gloriâ prestiterunt, eorum plerique in hoc genere laudis student excellere. Tu, filius, nepos et pronepos senatorum in administratione justiciæ majores æmulari cupis. Proavum non vidi, sed mira de illo audivi. Avum hujus curiæ decanum meritissimum sæpe sæpiùs vidi et audivi. Urbanus maximé erat, eruditissimus et humaniore litteraturâ ornatissimus. Patrem tuum omnes amamus et propter mansuetudinem et propter suam ergà nos benevolentiam, litteris etiam ornatus verus patris æmulator in pari casu, cum Virgilio, Ovidio, Horatio cœteris quæ poëtis semper loquitur. Patruum quotidié videmus in ecclesiâ et in senatu vigilanter fungi officiis. Alterum patruum in diocœsi et urbe Tullensi virtute et doctrinâ singulari eminere. Tertium patruum in hac civitate maximé dilectum propter morum suavitatem et in exercitu magni nominis propter prudentiam et animi fortitudinem.

» *Quartum in claustris invitâ humilitate suâ ad primas*
» *ordinis dignitates erectum. Insere itàque te nobis,*
» *cum patrum, patruorum, avunculorum et consobri-*
» *norum virtutibus. Et antéquam consensu parentum*
» *nubas, de interdicto matrimonio alloquamur.* »

Nous traduisons cette pièce, afin de pouvoir indiquer ceux qu'elle mentionne. « On cherche » ordinairement à se distinguer dans la carrière » où ses ancêtres ont acquis quelque gloire. Vous » qui êtes fils, petit-fils et arrière-petit-fils de » magistrats, vous désirez marcher sur leurs » traces. Je n'ai pas vu votre bisaïeul (Gilles de » Jobal) mais j'ai entendu raconter de lui des » choses admirables. Votre aïeul (François Jobal » de Pagny) le très-digne doyen des conseillers » de cette cour, je l'ai souvent et très-souvent » vu et entendu. Il se distinguait par son urba- » nité, par sa vaste érudition et par l'ornement » de son esprit. Votre père (Claude-François » Jobal de Villé), nous l'aimons tous à cause de » sa douceur et de sa bienveillance. Il est aussi » versé dans les lettres, et à l'exemple de son » père, il s'entretient toujours avec Virgile, avec » Ovide, avec Horace et avec les autres poëtes. » Nous voyons chaque jour votre oncle paternel » (Louis Jobal de Pagny, conseiller clerc au » parlement et chanoine de la cathédrale) rem- » plir avec assiduité ses devoirs dans le sénat et » dans l'église. Un autre de vos oncles paternels » (Antoine Jobal, grand doyen de la cathédrale » de Toul) brille dans le diocèse et dans la ville » de Toul, par sa science et par ses vertus. Le » troisième de vos oncles paternels (Joseph » Jobal de Pagny, commandant du bataillon de » Toulouse) s'est fait chérir dans cette ville par » la douceur de son caractère et s'est acquis un » grand nom dans l'armée par sa prudence et » sa fermeté d'âme. Enfin le quatrième de vos » oncles paternels, religieux modeste (Dom » François Jobal, prieur de Saint-Arnoult) s'est » vu, malgré son humilité, élever aux premières » dignités de son monastère. Arrivez donc parmi » nous avec le cortége des vertus de votre » famille. Mais avant que vous-même vous for- » miez, du consentement de vos parents, une » honorable alliance, parlons de l'interdiction » du mariage. » En terminant, M. le premier président faisait allusion à l'union que le jeune conseiller allait contracter avec une demoiselle d'Arros, et par une transition plus ou moins heureuse, il arrivait au sujet de droit romain sur lequel le récipiendaire devait être examiné. (Voir premier volume, p. 268 et suivantes.) M. Étienne-Louis Jobal de Villé devint président à mortier au parlement de Metz, le 19 août 1716; il mourut à Paris, le 24 septembre 1755, et fut enterré dans le cimetière de l'église Saint-Eustache de cette ville. Il avait épousé en premières noces, en 1709, Anne d'Arros de La Mothe, fille de Jean d'Arros, conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, dont il eut plusieurs enfants; en secondes noces Marie Renault, mère de l'un de ses gendres; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 15 septembre 1744, à l'âge de soixante-dix ans environ, et en troisièmes noces dame Claude-Françoise Masson, qui lui survécut. De ce dernier mariage naquirent plusieurs enfants, et notamment le C[te] Joseph-François-Louis Jobal de Lue, né à Metz le 26 mars 1746, lieutenant-général des armées du roi, officier d'une grande distinction auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la ***Biographie de la Moselle***; il avait épousé Françoise-Henriette-Louise de Couët, fille d'un colonel d'infanterie, dont il a laissé M. Gonzalve de Jobal qui a épousé une demoiselle Bloquel de Wismes, et une fille mariée à M. le comte de Lambertye.

Deux autres enfants d'Étienne-Louis Jobal de Villé et de dame Claude-Françoise Masson furent membres du parlement de Metz :

1° Antoine Jobal, né le 13 mai 1747. Il suivit avec éclat la carrière des armes, fut nommé chevalier de Saint-Louis, et devint colonel d'infanterie et commandant particulier pour le roi dans l'île de Tabago. Il était beau-frère du conseiller au parlement Charles Durand d'Aunoux, et fut reçu conseiller, chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 6 février 1786, en remplacement de Jean-Charles Le Vayer de Sailly.

2° François Jobal, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 4 septembre 1748. Il était avocat en parlement, prêtre chanoine du noble chapitre de l'église cathédrale de Metz, et vicaire général d'Angers, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 22 mai 1783.

Louis Jobal de Pagny, né le 9 avril 1664, était fils de François Jobal de Pagny, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1648, et de dame Barbe Philbert. Louis Jobal de Pagny fut reçu conseiller laïc au parlement de Metz, le 30 août 1693. Il devint chanoine de l'église cathédrale de Metz, céda en 1707 sa charge de conseiller

laïc à Claude-François Bertrand, moyennant vingt-huit mille livres, et fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 28 mars de la même année. Il mourut au château de Vernéville, le 21 septembre 1745, et fut inhumé dans la cathédrale de Metz, dans la chapelle de la Vierge où l'on voyait autrefois son tombeau. (*Histoire de la Cathédrale de Metz*, T. II, p. 121 et 122.)

Joseph Jobal de Pagny, frère du précédent, était le sixième enfant du conseiller François Jobal et de dame Barbe Philbert; il suivit la carrière des armes et avait épousé Marguerite Lamy, dont il a eu Jean-François Jobal de Pagny, capitaine au régiment de Penthièvre; ce dernier a laissé de son mariage avec Marie-Anne Poutet de Malleroy un grand nombre d'enfants, et entr'autres:

1° Jean-François Jobal de Pagny, né le 10 novembre 1720, était diacre chanoine de l'église cathédrale de Metz et avocat, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 22 novembre 1756, en remplacement de Joseph Joly de Morey. Il exerçait encore ces fonctions en 1787.

2° Joseph-Pierre Jobal, commandant de la citadelle, marié à Gabrielle Ferrand, dont il a eu un fils qui, ayant épousé en secondes noces demoiselle Louise de Courten, fut le père de MM. Charles de Jobal, Ernest de Jobal, officier d'infanterie, et de deux filles dont l'aînée décédée en 1849, avait épousé M. de Richard, capitaine d'artillerie.

3° Théodore Jobal de Pagny, brigadier d'infanterie qui, mariée à une demoiselle Dinteville, d'une famille de Valenciennes, a formé la tige des Jobal de Paris.

Armes des Jobal: *D'azur à un rocher d'argent sur lequel montent deux lions affrontés d'or qui regardent une croisette de même, accostée de deux étoiles d'argent rangées en chef* (Armorial général manuscrit de la bibliothèque nationale.) Cimier: *Un lion naissant d'azur tenant à dextre une croisette d'or.* (Dom Pelletier.)

Armes des Lambertye, famille de la chevalerie de Lorraine: *D'azur à deux chevrons d'or.* (Husson l'Écossais.)

Armes des Bloquel de Wismes: *D'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.*

JOFFRENOT (Jean-François), seigneur de Montlebert et de Juvigny, né à Mohon, diocèse de Rheims, le 28 décembre 1754, était fils de Henry Joffrenot, inspecteur général des vivres, et de dame Louise-Françoise Dieuset. Après avoir été gendarme de la garde du roi, il fut reçu conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, le 11 août 1780. De son mariage avec dame Catherine-Christine Pyrot naquirent à Metz trois enfants qui suivent :

1° Philippe-Marie-Joseph Joffrenot de Montlebert, né à Metz le 30 mars 1781, sur la paroisse Saint-Martin, est mort, le 30 janvier 1813, à Kœnigsberg (Prusse), capitaine commandant d'artillerie dans la garde impériale, laissant de son mariage avec Adelaïde-Jeanne-Antoinette de Tarlé, une fille, Hector-Félicie Joffrenot de Montlebert, veuve de M. Roux, intendant militaire de la 3e division;

2° Joseph-François-Marie Joffrenot de Montlebert, capitaine du génie, tué devant Sarragosse en 1808;

3° Enfin une fille, Anne-Marie-Christine-Joséphine, mariée à Louis Hollande de Colmy, conseiller à la cour royale de Metz.

Armes: *D'argent au chevron d'azur, à la fasce abaissée d'azur brochant sur le tout, accompagnés en chef de deux étoiles de.... et en pointe d'une merlette de....*

JOLLY (Robert), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 avril 1697.

En 1719, François Jolly, avocat, demeurait à Billy. Il y a Billy-sous-les-Côtes, près d'Hattonchâtel (Meuse), et Billy-sous-Mangiennes.

JOLLY (Nicolas), sieur de Saint-Marc, était fils d'Urbain Jolly, maître d'hôtel ordinaire du roi, et d'Élisabeth Dournel. Reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 décembre 1654, il fut remplacé en 1682 par Denis Marsollier, et devint trésorier général de France en la généralité de Poitiers.

Gervais Jolly de Saint-Marc, fils de Pierre Jolly, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de dame Catherine Savary, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 juillet 1656, et remplacé en 1660 par François de Lattaignant.

JOLY (Pierre), seigneur de Bionville, est un des plus illustres messins nés dans le XVIe siècle.

Henri IV ayant établi, par lettres patentes données au camp de Châlons, le 16 juillet 1592, une charge de procureur général ès ville de Metz et Pays-Messin, la confia à Pierre Joly. Dans l'introduction de l'*Histoire du parlement de Metz*, nous avons fait voir comment la création des présidents royaux et d'un procureur général en cette ville, avait préparé les voies pour l'établissement de cette cour souveraine en 1633. Nous ne répéterons pas ce que les biographies, et surtout celle du département de la Moselle, par le docteur Bégin, ont dit de Pierre Joly. Nous ajouterons seulement qu'il avait épousé Sara Busselot, probablement de la même famille que les Busselot dont parle Dom Pelletier, quoique celui-ci ne dise rien d'une Sara Busselot. Pierre Joly mourut en 1622, onze ans avant l'établissement du parlement de Metz.

Paul Joly, écuyer, seigneur de Bionville, était le fils de Pierre Joly qui précède. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, et conseiller au bailliage et siége présidial de Metz en 1642. Il vivait encore en 1695. Il avait épousé dame Judith de Lorette, de laquelle est né Paul Joly, écuyer, seigneur de Maizeroy. Celui-ci épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 22 janvier 1718, Susanne Allion, fille des défunts Gédéon Allion, docteur en médecine et d'Esther Le Duchat. C'est de ce mariage que naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 janvier 1719, Paul-Gédéon Joly de Maizeroy, célèbre tacticien, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans sa *Biographie de la Moselle*.

Pierre Joly avait fait construire au village de Bionville, à six lieues de Metz, un château qui subsistait encore avant la révolution de 1790.

Les Joly de Maizeroy n'existent plus à Metz; vers 1780 les deux fils de M. Joly de Maizeroy furent appelés à Berlin, où ils se sont fixés, par un parent de leur nom descendant d'un Joly, réfugié en Prusse, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Armes : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une aigle d'argent et d'une rose de même en pointe*, ou *d'or à la fasce d'azur accompagnée d'une aigle de sable issant en chef et d'une rose de gueules en pointe.*

Nous n'avons pu vérifier si quelques-uns des Joly qui suivent étaient de la famille des Joly de Bionville et de Maizeroy.

François Joly, de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 décembre 1649.

Charles Joly, de l'université d'Angers, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juillet 1669.

Nicolas Joly avait été pourvu vers 1680, de la charge de conseiller au parlement de Metz, occupé précédemment par Claude Froment, mais il fut noyé par accident et ne put être reçu.

François Joly, de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1683, et conseiller au bailliage de Verdun, le 13 décembre 1685. Il avait épousé Antoinette Laurent.

François Joly, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1693.

Frédéric Joly, reçu avocat au parlement de Metz, vers 1742, était encore sur le tableau en 1748, mais il ne suivait plus le palais à cette époque.

Jean-Baptiste Joly, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 juillet 1765. Il a exercé au barreau.

Réné-François Joly, né le 7 juin 1720, préta serment comme garde-des-sceaux en la chancellerie du parlement de Metz, le 25 février 1779.

Au milieu du XVIIe siècle, un médecin et un maître apothicaire du nom de Joly, vivaient à Metz.

JOLY de Fleury (François), avocat à Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 octobre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le vingt-huitième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il fut remplacé en 1652 par Jacques de Lannel de Pazzy, et obtint des lettres de conseiller vétéran honoraire qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 22 juin 1660.

Jean-François Joly de Fleury, né à Paris le 9 octobre 1634, était fils de messire Joly, conseiller au grand conseil, magistrat très-recommandable, et de dame Charlotte Bourlon. Après avoir plaidé avec succès au parlement de Paris, il fut reçu deuxième avocat général au parlement de Metz, le 6 juillet 1660. Il céda sa charge en 1663 à Michel Langlois et devint conseiller au parlement de Paris, le 9 février 1664. Il mourut conseiller clerc de la grande chambre, le 11 octobre 1702. Il fut probablement le grand-père de Louis-François Joly de Fleury, le célèbre

procureur général reçu au parlement de Paris en 1740.

La famille des Joly de Fleury était originaire de Bourgogne et s'était établie à Paris. Elle avait pour armes : *D'azur au lis d'argent; au chef d'or chargé d'une croix pattée de sable.*

JOLY DE MOREY (JEAN), avocat au parlement de Metz, fut d'abord prévôt en la prévôté de Châtel-sur-Moselle, et reçu ensuite conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 16 janvier 1699. Il fut anobli en 1707 par Léopold, duc de Lorraine, et fut le père de M. Joly de Morey, curé de Lièvre, dont le chanoine Rumpler a fait un grand éloge dans son *Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore*, 2 volumes in-8°, imprimés à Paris, en 1788.

JOSEPH JOLY DE MOREY DE L'ESTANG, de la famille du précédent, naquit le 19 avril 1705. Il était prêtre et avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 12 mars 1742. Il décéda le 13 juillet 1755.

Armes : *D'or au chevron d'azur environné de trois hures de sanglier au naturel, deux en chef affrontées et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

JOLYOT (EDME-NICOLAS-FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1692, a exercé au barreau. Nous pensons qu'il appartenait à une famille originaire des Vosges et non point à celle du célèbre poète tragique, Prosper Jolyot de Crébillon, né à Dijon en 1674, fils de Melchior Jolyot, greffier en chef de la chambre des comptes de cette ville.

JOMARD (JACQUES), conseiller contrôleur alternatif des fortifications de Bourgogne, fut reçu conseiller notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 13 novembre 1687 ; il décéda le 25 avril 1692.

JOSSE (NICOLAS), conseiller du roi, receveur et contrôleur des épices et vacations du parlement de Metz, chambre des comptes et autres juridictions, maître clerc des audiences civiles et criminelles de la même cour, mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 août 1715, et fut inhumé dans cette église. Il avait épousé dans cette même église, le 21 février 1686, Nicolle Fagnier, qui lui survécut et vivait encore en 1721. De ce mariage provinrent plusieurs enfants : 1° Antoine Josse, dont il va être parlé ; 2° François-Nicolas Josse, né le 9 décembre 1688, commis au greffe du parlement en 1715 ; 3° Étienne Josse, né le 6 novembre 1690.

ANTOINE JOSSE, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 28 juin 1687, était le fils aîné de Nicolas Josse et de Nicolle Fagnier. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 mars 1713 et substitut du procureur général en cette cour, le 17 août suivant. Antoine Josse était un magistrat instruit. Un arrêt du parlement de Metz, chambre des comptes, en date du 29 juillet 1759, fit défenses de recevoir et exposer les espèces d'or de Prusse, nommées *Frédérics* et celles d'or de Saxe nommées *Augustes*. Cet arrêt qui n'est pas motivé se justifie par les savantes conclusions du substitut Antoine Josse, qui y sont retenues. Ce réquisitoire est important pour connaître et apprécier la valeur des espèces monétaires de Prusse et de Saxe à cette époque. L'arrêt précédé des conclusions d'Antoine Josse, a été imprimé à Metz, chez Joseph Collignon, quatre pages d'impression in-4°. Devenu le doyen des substituts du procureur général, Antoine Josse décéda à Metz, le 10 octobre 1766, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Sainte-Croix. Il avait épousé dame Catherine-Joséphine Roussel, fille de M. Jacques Roussel, conseiller au bailliage et siége présidial de Metz. De ce mariage est né sur la paroisse Saint-Martin de cette ville, le 29 novembre 1721, un fils qui fut nommé Jacques-Nicolas.

Armes : *De sinople à une barre d'or, chargée d'un annelet de sinople.*

JOSSELIN (JEAN), greffier en chef du bailliage de Verdun, en 1697, avait pour armes : *D'or à trois tourteaux de gueules.*

JOST (JEAN-GEORGES), reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1694, décéda en 1695. Marie-Élisabeth Schiffmacher, sa veuve, avait les armes suivantes : *D'azur à une fasce ondée d'argent.*

JOSTEN (PHILIPPE DE), gentilhomme allemand, avait été chancelier et président au conseil de régence de Strasbourg. Cette ville n'était que depuis quelques années sous la domination de la France, quand Louis XIV, pour récompenser Philippe de Josten de ses services, lui accorda

des lettres de naturalité et des dispenses du titre de bachelier ès droits dans l'une des universités du royaume et de l'exercice du barreau. C'est après avoir enregistré ces lettres de naturalité et ces dispenses que le parlement de Metz reçut Philippe de Josten dans les fonctions de conseiller, le 1er octobre 1685. La cour ajouta même aux grâces accordées à cet étranger, en le dispensant de l'examen exigé avant toute réception et *ce pour bonnes considérations et sans tirer à conséquence*. Ce magistrat qui avait épousé Catherine de Huntein, native de Cologne, décéda en 1692 et fut remplacé au parlement par M. Balthasard de Belchamps.

JOUER (Jean-Joseph), avocat au conseil souverain d'Alsace, en 1701, était bailli du comté de Chanan.

Armes : *Écartelé aux 1 et 4, d'azur à une corne de cerf d'or, couché en fasce ; coupé d'or, au chevron d'azur ; aux 2 et 3, de sable à une licorne naissante d'argent.*

JOURDAIN (Michel), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 septembre 1673. En 1731, un M. Jourdain, avocat à Verdun, mourut à Metz, chez madame de Béon.

Michel Jourdain de Maugarey, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 février 1691 et conseiller au bailliage de Verdun, le 26 avril 1696.

Armes de Michel Jourdain de Maugarey : *D'azur à un chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et en pointe d'un poisson d'or, posé en pal.*

JOURDAIN (Armand) fut, le 19 octobre 1703, pourvu d'un office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du conseil souverain d'Alsace. (Tessereau.)

JOYEUSE (Jean-Armand, marquis de), né en 1631, créé maréchal de France en 1696, fut fait gouverneur de Metz, Toul et Verdun, en 1703. Ses lettres de provisions furent, le 5 novembre de cette année, enregistrées au parlement de Metz, dont il devint conseiller d'honneur né. Le maréchal de Joyeuse mourut à Paris, le 1er juillet 1710, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, sans laisser de postérité. Le 22 janvier 1704, le ministre Chamillard avait écrit à la ville de Metz, pour qu'elle eut à payer au nouveau gouverneur militaire la somme de dix mille huit cents livres pour son joyeux avénement, comme il avait été payé à ses prédécesseurs. On trouve, dans les archives municipales, les pièces qui constatent que cette somme de dix mille huit cents livres fut payée à M. le maréchal de Joyeuse en 1704, et que pareille somme fut payée à ses successeurs; au duc de Villars en 1710, au comte de Saillans d'Estaing en 1715, au maréchal d'Alègre, en 1724, au comte de Belle-Isle en 1733, au comte de Gisors en 1753, au maréchal d'Estrées en 1760, et au maréchal de Broglie en 1771. Ainsi dans un espace de soixante-sept ans, il en a coûté à la ville de Metz pour le joyeux avénement de ses gouverneurs militaires, une somme de quatre-vingt-six mille quatre cents livres, qu'elle a souvent été obligée d'emprunter. Les autres dépenses pour leur logement, ameublement, ustensiles, entretien des bâtiments ont de beaucoup excédé cette somme.

Armes des Joyeuse : *Pallé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or.*

JULLIARD (Louis), d'une des meilleures familles de Bourg, en Bresse, et parent de M. de Montjas, conseiller au parlement de Dijon, était né vers 1611, dans la première de ces villes. Après avoir été conseiller en la cour souveraine de Bourg, il fut reçu conseiller auditeur à la chambre des comptes, aides et finances du parlement de Metz, le 12 mars 1662 et fut remplacé en 1674, par M. Nicolas Baignault.

JUYS de Moricq (Isaac de), maître des requêtes, avait été nommé le 27 décembre 1630, intendant des finances et justice de Champagne, villes et pays de Metz, Toul et Verdun. Lorsque le parlement fut établi à Metz, en 1633, la qualité de maître des requêtes et d'intendant, donna à M. de Moricq droit de séance dans la nouvelle cour souveraine. Ses fonctions d'intendant des Trois-Évêchés cessèrent, par la nomination de M. Chantereau-Lefebvre, en 1633. (Voir premier volume, p. 536.) M. Juys de Moricq fut un administrateur éclairé et ensuite un membre distingué du conseil d'état. En 1635, il fut, avec le conseiller d'état Lanyer, envoyé en Guyenne pour informer sur les séditions qui y avaient éclaté et en 1641, il fut l'un des deux rapporteurs dans le procès intenté au duc de Vendôme. Ses anciens administrés dans les Trois-Évêchés n'avaient pas oublié ses services; en 1639 et 1644,

les gens composant les Trois-Ordres de la ville de Metz lui adressèrent des lettres pour l'intéresser en faveur de la cité. Comme conseiller d'état il eut aussi à prononcer dans des affaires concernant le parlement de Metz. (Voir *Mémoires de Richelieu*, édition Michaud et Poujoulat, p. 672; *Histoire du Cardinal Mazarin*, par Aubry, T. I, p. 308 et suivantes; *Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. I, p. 577, etc.; T. II, p. 98 et 275.)

JUZAN DE LA TOUR (NICOLAS), né à Metz au commencement du XVIII[e] siècle, fit profession chez les Minimes de Rheims, en 1720, devint un prédicateur distingué et mourut à Rethel-Mazarin, en 1766. Le docteur Bégin lui a consacré dans la *Biographie de la Moselle* un article qui se termine ainsi : « Un avocat au parlement de » Metz, nommé Juzan de La Tour, sans doute » de la même famille que le P. Juzan, a joui » dans le siècle dernier d'une haute réputa- » tion. » C'est de cet avocat que nous avons à nous occuper ici.

JEAN-BAPTISTE JUZAN DE LA TOUR fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1[er] décembre 1758 et fut nommé juge gruyer de la seigneurie de Villers-au-Bois, le 25 avril 1769. Dom Pierron, son contemporain lui a consacré dans le *Temple des Messins*, les vers suivants :

« *Juzanii multo conditus sermo lepore*
» *Pectora pellexit. Meminit vix gallica sese*
» *Effudisse magis dites Polyhmnia voces.*
» *Argutis qualis rivus modò gramina lymphis*
» *Irrigat; infrœnis torrens modò lata per arva.*
» *Fertur, cumque satis involvit vortice silvas.* »

« Juzan charmait tous les cœurs par ses dis- » cours. La France a produit peu d'orateurs qui » aient parlé avec plus de grâce et de majesté. » Ici, il ressemble à un ruisseau qui arrose une » belle prairie et dont les eaux forment un » agréable murmure ; là c'est un torrent impé- » tueux qui se répand dans les campagnes et » qui entraîne dans ses flots les maisons et les » forêts. » Cet éloge, à la forme poétique près, n'était point exagéré. Juzan de La Tour eut un immense succès par sa plaidoirie et par son mémoire dans le fameux procès du Serin, porté au parlement de Metz, en 1784. (Voir le premier volume, p. 525 et suivantes.) Et nous citerons plusieurs mémoires dont il fut l'auteur et qui justifient par l'élégance du style et la profondeur de ses connaissances la réputation dont il jouissait : 1° Dans le procès en séparation de biens porté devant la cour souveraine de Nancy, par la comtesse de Lœvenhaupt, contre son mari, Juzan de La Tour fit une réponse à un factum du comte de Lœvenhaupt. Elle a été imprimée à Nancy, en 1773, chez Sébastien Bachot, quatre-vingt-quatre pages in-4°. Ce procès qui avait été agité d'abord au conseil souverain d'Alsace, puis au parlement de Metz, et, après la suppression de cette cour en 1771, avait été porté à la cour souveraine de Nancy, fut terminé par un arrêt de cette dernière cour, le 19 juin 1773. La comtesse de Lœvenhaupt obtint complètement gain de cause. 2° Il publia des mémoires pour le chapitre et les chanoinesses de Poussay contre le comte de Rouvroy. Un supplément à ces mémoires fut imprimé à Nancy, chez Sébastien Bachot, en 1774. Vingt-cinq pages in-4°. 3° Il est l'auteur d'un mémoire à consulter pour Roussel et consors contre Henri-Antoine Regnard de Gironcourt. Ce factum curieux et très-bien écrit, fut imprimé à Nancy, en 1775. Soixante-six pages in-4°. 4° En 1776, il plaida et composa des mémoires pour le comte et la comtesse de Faletans qui étaient en procès devant la cour souveraine de Nancy, avec M. de Klinglin, baron d'Habstat. Cette cause importante fut plaidée pendant huit grandes audiences et fut terminée par un arrêt, le 12 août 1776. Le factum de Juzan de La Tour dans cette affaire, fut imprimé à Nancy chez Sébastien Bachot en 1776. Trente-trois pages in-4°. On trouve dans les *Affiches de Metz*, janvier 1779, un discours que cet avocat distingué prononça et dans un *Recueil de lettres* imprimé à Francfort en 1788, et faisant suite à l'*Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore*, on trouve une lettre pleine de goût de M[e] Juzan de La Tour. Cette lettre datée de Metz du 8 mars 1787, était adressée au fameux chanoine prétendument ressuscité Rumpler de Rohrbach. Cet avocat de mérite était d'une faible santé, ce qui ne l'empêchait pas d'être très-laborieux. On trouve dans les archives de l'ancienne académie de Metz un projet qu'il présenta à cette société en 1789, pour l'enlèvement des immondices. Nous ignorons l'époque de sa mort et nous n'avons recueilli aucun document sur sa famille. Dans le registre de la paroisse de Saint-Victor de Metz, pour 1684, un acte est signé Juzan; et en 1730 vivait en cette ville Claude Juzan de La Tour.

K

KELLER (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 septembre 1671.

KEMPFER (Nicolas), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 30 août 1698. Il était remplacé en 1724.

KERENGAR (Jean-Louis), nommé conseiller notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 novembre 1781, prêta serment le 4 janvier 1782, entre les mains de M. Tuault de La Bouverie, sénéchal de Ploërmel.

Kerengar en Bretagne, portait: *D'azur au croissant d'argent.*

KLEIN (Dominique), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 novembre 1743, était peut-être le fils de Jean-Nicolas Klein, dont parle Dom Pelletier, p. 423.

KLINGLIN, famille considérable de l'Alsace, a donné plusieurs magistrats distingués au conseil souverain de cette province.

François-Romain de Klinglin, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 18 mars 1675, fut nommé conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1694, office créé par l'édit du mois d'avril de la même année, et deuxième président au même conseil, le 20 octobre 1696. Il fut remplacé en 1719, par son neveu, qui suit:

Christophe de Klinglin, baron d'Habstat, neveu du précédent, naquit le 2 septembre 1690 et devint avocat au parlement de Metz. Il fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 1er septembre 1715 et deuxième président au même conseil, le 7 juin 1719, en remplacement de François-Romain de Klinglin, son oncle. Il fut installé premier président en la même cour, le 8 juillet 1747, en remplacement de M. Nicolas Corberon.

François-Joseph de Klinglin, né le 22 octobre 1686, écuyer, immatriculé au corps de la noblesse, sénateur et préteur royal de Strasbourg, gentilhomme au grand sénat de cette ville, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 12 avril 1710.

Philippe-Xavier de Klinglin, sieur de Habstat, né le 13 janvier 1731, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 5 mars 1754, et décéda le 12 avril 1756.

La famille Klinglin est représentée en Alsace, par M. de Klinglin, marié à une demoiselle Masson, fille du baron Masson d'Esclan de Franche-Comté, dont il a deux filles: l'aînée a épousé M. le vicomte de Berthier de Sauvigny; la cadette M. Bernard de Neuthon.

Les Klinglin à Strasbourg, portaient: *Diapré d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois fleurs de lis d'or.*

Les Klinglin à Brisack, portaient: *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lis de même.*

KOELER de Valdevrange (François-Ernest), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1683, et conseiller au bailliage et siége présidial de Sarrelouis, le 28 octobre 1688.

Jean-Nicolas Koeler, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1687.

Ils étaient les fils ou petits-fils de François-Ernest Kœler, anobli en 1664, et ayant pour armes: *D'azur à trois pals d'argent à l'écu d'or en abyme sur le tout, chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.* (Dom Pelletier.)

La famille de Kœler est aujourd'hui éteinte; les derniers de ce nom sont morts à Bar-le-Duc.

KRAUFS (Georges-Jacques), né le 12 mai 1733, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 23 août 1755.

KUHN (Jean-Albert), né le 11 avril 1695, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général au même siége, le 8 août 1722.

L

LA BACHELLERIE (Jacques-Joseph de), seigneur de La Neuville, reçu conseiller notaire, secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 9 novembre 1748, décéda le 27 octobre 1765.

Le 12 mai 1731, était décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, à l'âge de cinquante-deux ans, messire Gabriel de Loyac, chevalier de La Bachellerie, capitaine au régiment royal artillerie.

Les Loyac de La Bachellerie portaient : *D'argent à un chevron d'azur chargé d'un croissant d'or; accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une oie de même.*

LA BALME (André de), avocat en parlement, conseiller secrétaire du roi, en la cour souveraine de Bourg, fut reçu en cette dernière qualité au parlement de Metz, le 7 juillet 1663 et obtint des lettres d'honneur, le 1er juin 1680.

Claude de La Balme, ancien conseiller à la cour des aides de Vienne, et à la cour souveraine de Bourg, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 juin 1663 et fut remplacé en 1676, par Gabriel de La Balme qui suit.

Gabriel de La Balme, avocat en parlement, devint conseiller au parlement de Metz, le 25 septembre 1676 et fut remplacé en 1684, par André Le Camus.

La famille de La Balme, originaire de la Bresse s'est divisée en plusieurs branches. L'une d'elles portait : *D'azur à trois besans d'or.* Une autre portait : *De gueules à la bande d'argent, bordée d'un filet d'or et accompagnée de six besans aussi d'argent posés en orle.* Cimier : *Un hérisson de sable.* Les de La Balme-Andrenat, portaient : *Pallé d'or et de gueules de six pièces, à la bande de sable brochant sur le tout.*

LABBÉ (Charles-François), baron de Beaufremont et de Vrécourt, né à Nancy, le 21 novembre 1663, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 avril 1691, et fut remplacé en 1699, par M. Louis-Marie Maclot. Il fut l'un de ces bons patriotes lorrains qui se retirèrent du parlement de Metz, lorsque le traité de Riswick, en 1697, rendit la Lorraine au duc Léopold. Il devint premier président de la chambre des comptes de Lorraine, en 1698, et en exerça les fonctions jusqu'en 1720.

Simon-Melchior Labbé, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 avril 1691, fut nommé président au présidial de Toul, le 25 janvier 1692. Il devint comte de Coussey et secrétaire d'état de Léopold, duc de Lorraine. Il mourut en 1755, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Armes des Labbé de Beaufremont : *Parti au 1er de gueules à deux bourdons de pélérin d'or, posés en sautoir; au 2e, écartelé aux 1 et 4 de gueules à une croix ancrée d'argent et aux 2 et 3, d'azur à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules et accompagnée de deux autres roses d'argent.* (Dom Pelletier.)

Les Beaufremont, de l'ancienne chevalerie de Lorraine, étaient d'une autre maison que les précédents ; ils portaient : *Vairé d'or et de gueules.*

LABEL (Jean), reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 avril 1771, fut remplacé en 1781.

LA BICHE (François-Ulfrand), payeur des gages de la cour du parlement de Metz, vers 1760, fut remplacé par M. Jean-Didier Bouchotte.

LA BUSSIÈRE (François de), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 juin 1709.

En 1681, un François de La Bussière était conseiller du roi, enquêteur à l'hôtel de ville de Toul.

LAC (Laurent-Marie du), chevalier, seigneur de Montereau, d'une famille originaire de Provence et remontant au XIIIe siècle, fut capitaine

au régiment des gardes du duc de Lorraine. Il avait épousé à Nancy, le 15 février 1688, Louise-Françoise Michelet. De ce mariage est né celui qui suit :

Louis-Laurent du Lac, chevalier, seigneur de Montereau, devint conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Metz et il exerçait ces fonctions, lorsque le 18 février 1727, il épousa dans l'église Saint-Martin de cette ville, mademoiselle Marie-Anne Dumoulin, fille de M[e] Jean-François Dumoulin, ancien avocat au parlement de Metz, et de dame Anne Geissen. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° Jean-François, né à Metz, le 15 novembre 1727 ; 2° Charles, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 octobre 1732 ; 3° Abraham-Joseph, né sur la même paroisse, le 1[er] août 1734. Marie-Anne Dumoulin mourut des suites de cette couche, à l'âge de trente-quatre ans, le 7 du même mois.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une fleur de lis au pied nourri de même.*

LA CALMETTE (Louis-Mathieu de), fils de Jean-Louis-Mathieu de La Calmette, appartenait à une famille qui s'est distinguée dans la robe et l'épée. Après avoir été conseiller de sénéchaussée en remplacement de Louis Fabre, son aïeul maternel, il fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 1[er] octobre 1750. Lors des mouvements qui s'élevèrent en 1754, il fut employé avec succès pour rétablir la tranquillité dans le bas Languedoc et dans les montagnes des Cévennes. Son office de président à mortier ayant été supprimé par la déclaration du roi du 6 février 1770, donnée en exécution de l'édit de désemestrement (voir le premier volume, p. 474), Louis-Mathieu de La Calmette cessa d'être attaché à la cour de Metz ; mais le 19 février 1778, il fit enregistrer les lettres patentes qui lui accordaient les titres de conseiller honoraire du roi en ses conseils, et de président honoraire au parlement.

L'ancien registre secret du parlement pour les années 1777, 1778 et 1779, feuillet 72, énumère tous les titres de la famille des La Calmette. (Archives de la cour d'appel de Metz.)

LA CHASSE (Nicolas de), de l'université d'Aix, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juin 1685.

Une famille de Champagne portait le nom de La Chasse. En 1697, Gabriel de La Chasse, avocat du roi au bailliage de Troyes, avait les armes suivantes : *D'azur à une chasse d'or.*

LA CONGERIE de Fez (Joseph), écuyer, chevalier de Saint-Louis, commandant de la citadelle de Metz, mourut en cette ville, le 22 mars 1732. Son testament est du 10 février 1731, et il laissa pour héritiers : 1° son neveu, Joseph Faure de Fayole, commissaire provincial d'artillerie, qui fut le père de deux magistrats distingués du parlement de Metz ; 2° Élie Faure, écuyer, sieur de Jaux, demeurant à la Martinique au fort Saint-Pierre ; 3° dame Marie Faure, veuve du sieur René de Bardy, seigneur de Courton, demeurant audit Courton, dans le Périgord ; 4° le sieur Gautiez, seigneur du Pont-la-Baronne, demeurant audit lieu dans le Périgord, aux droits de dame Christine Faure, son épouse ; 5° le sieur de Beaulieu, demeurant à Beaumont dans le Périgord, à cause de dame Louise Faure, son épouse ; 6° le sieur Gautiez de La Battu en Périgord, aux droits de dame Marie Faure, son épouse. La succcession de M. de la Congerie de Fez, donna lieu à un procès entre les nombreux légataires qu'il avait institués et les héritiers naturels qu'il avait laissés. Selon le chevalier de Belchamps, le testament de M. de Fez était *biscornu et extravagant* ; il avait déshérité son neveu, Joseph Faure de Fayole. (Voir *Faure de Fayole.*)

LA COUR (Nicolas de), de l'université d'Angers, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 juillet 1640.

Antoine de La Cour, avocat au parlement, fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 4 décembre 1705. Il décéda en cette ville, le 1[er] mai 1707, et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Simplice.

Nicolas de La Cour, né en 1756, était fils de M. Jacques-Adrien de La Cour, procureur du roi à Sainte-Ménehould, et de dame Henriette Dubant. Il fut reçu avocat au conseil souverain de Nancy, le 12 janvier 1775, et au parlement de Metz, le 14 octobre 1777. Il se trouve encore sur la liste des avocats pour l'année 1780. Il avait épousé dans l'église Saint-Victor de Metz, le 26 mai 1778, demoiselle Marie-Joseph Saget, âgée de dix-huit ans, fille des défunts M. Léopold Saget, chirurgien-major de l'hôpital royal

et militaire de Metz, et de Jeanne Regnier. Cette dernière était la sœur de : 1° Nicolas Regnier d'Arraincourt, entrepreneur des fortifications ; 2° Jean-André Regnier, conseiller auditeur au parlement de Metz ; 3° Simon Regnier, substitut du procureur général en la même cour.

Le nom de La Cour est très-commun et a été porté par plusieurs maisons nobles des Trois-Évêchés et de la Lorraine. Nous ne pouvons dire à quelles familles appartiennent ceux dont il a été précédemment parlé.

Dans l'évêché de Verdun, on connaissait deux familles de La Cour. La première est celle de laquelle sortit Dom Didier de La Cour, fondateur de la savante et célèbre Congrégation des Bénédictins de Saint-Vanne, dont le chef-lieu était l'abbaye de ce nom à Verdun.

Cette famille portait : *D'argent à cinq annelets d'azur, 2 et 1, cantonnés de quatre hermines de même.* Cimier : *Une hermine de l'écu.* Cet écu fut modifié lorsque la famille acquit la seigneurie de Monthairon, petit village près de Verdun (le *h* dans ce mot est aspiré). La maison de La Cour blasonna alors ses armes de la manière suivante : *D'azur au héron d'argent, armé, allumé et membré d'or, accompagné de trois annelets d'or, 2 et 1.* Cimier : *Tête et col de héron naissant d'argent.*

Cette famille existe encore. Un de ses membres habite Verdun et un autre, Nicolas de La Cour, ancien maître des requêtes et sous-directeur au ministère des cultes, marié à Saint-Mihiel à demoiselle Anne-Louise de Faillonnet, habite Vigneulles (village de la Meuse). Elle a fourni un des officiers les plus distingués du corps des ingénieurs militaires de France, Nicolas de La Cour, maréchal des camps et armées du roi, ingénieur général des places et fortifications de la Guyenne, mort en 1713. Celui-ci était, en 1684, seigneur de Warise, village de la Lorraine allemande, à six lieues de Metz, et ingénieur du roi à Verdun. Il était l'époux de dame Julienne de Berthon, qui le 7 février de cette année, donna le jour, sur la paroisse Saint-Victor de Metz, à une fille qui fut nommée Nicole Julienne. M. Jean Cayon, dans son *Ancienne Chevalerie de Lorraine*, fait remonter cette famille à Hugues de La Cour, maître-échevin de Metz en 1280, lequel portait : *D'argent à l'aigle éployée de gueules ;* et donne à la maison subsistante aujourd'hui les armes suivantes : *D'argent à la fleur de lis de gueules, accostée à dextre d'une étoile d'azur, et à senestre d'un croissant de même, le tout surmonté d'un lambel à trois pendants de gueules.* Ce sont les armes que Charles de La Cour, écuyer, demeurant à Longwy fit enregistrer en 1698, à l'armorial général de France. Nous avons dans notre ouvrage manuscrit sur les *Soldoyeurs messins*, consacré une belle page à la famille de Hugues de La Cour, maître-échevin de Metz, en 1280.

La seconde famille noble, habitant Verdun, et portant le nom de La Cour, avait les armes suivantes : *D'azur à deux épées d'argent garnies d'or en sautoir, la pointe en haut, surmontées d'une étoile d'or.*

Armes des Faillonnet : *D'azur à une rose d'argent, au chef d'or chargé de trois fleurs de lis d'azur posées en fasce.* (Dom Pelletier.)

LACRETELLE (Sébastien), docteur en droit de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 avril 1751, et acquit bientôt de la célébrité au barreau de cette cour auprès de laquelle il exerça pendant vingt ans environ. Me Lacretelle avait obtenu l'estime des magistrats comme le prouve un fait consigné dans les registres secrets du parlement. Le 8 février 1768, la cour avait autorisé les avocats à s'assembler pour délibérer à l'égard d'un confrère qui avait, disait-on dans la requête, manqué à la délicatesse de sa profession, mais dont on avait tu le nom. Quand la cour sut qu'il s'agissait de Me Lacretelle et qu'on ne lui reprochait que d'avoir refusé des honoraires qu'il trouvait trop modiques, elle fit venir le bâtonnier de l'ordre et retira la permission qu'elle avait accordée. Peu de temps après cependant, il fut suspendu de ses fonctions d'avocat, à l'occasion d'un procès en bigamie intenté par madame de Montlibert dont il était le défenseur et dont il avait fait triompher les prétentions. Sébastien Lacretelle se fixa alors à Nancy où il reprit une place distinguée au barreau. De son mariage avec Anne-Marie Michel, il laissa deux fils qui ont acquis de la célébrité : 1° Pierre-Louis Lacretelle, né à Metz en 1751, et décédé à Paris en 1824 ; 2° Charles-Joseph Lacretelle, dit Lacretelle jeune, né à Metz, le 27 août 1763, et décédé en ..... En 1775, on a imprimé à Bruxelles sous ce titre : *Plaidoyers*, in-12 de 169 pages d'impression, plusieurs mémoires curieux et importants, parmi lesquels nous citerons celui délibéré par Sébastien La-

cretelle et Pierre-Louis Lacretelle, son fils. Il s'agissait des juifs de Thionville, auxquels on contestait le droit de lever des brevets dans un des corps de métiers, en vertu d'un édit de 1767, qui donnait cette permission même aux étrangers.

LACROIX (Pierre de) fut reçu greffier en chef civil et criminel du parlement de Metz, le 19 août 1695. Il exerça ces fonctions pendant trente-six ans et mourut à Metz, le 21 mai 1731. Il avait, en 1696, fait enregistrer à l'Armorial général de France les armes suivantes : *D'azur à une croix d'or.*

Jean de Lacroix, neveu du précédent, était fils de M. Jacques de Lacroix, conseiller du roi, et de dame Marguerite Lalande. Il fut reçu en remplacement de son oncle, greffier en chef du parlement de Metz, le 16 octobre 1731, et cessa ses fonctions vers 1755. Il avait épousé, au mois d'août 1734, N.... Philippe.

Jacques-Dominique de Lacroix, frère de Jean de Lacroix, qui précède, était né le 28 janvier 1696. Après avoir fait son droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 septembre 1717, et procureur du roi, avec dispenses d'âge, à la table de marbre de Metz, le 24 septembre 1722. Il résigna ces dernières fonctions au mois de décembre 1729, en faveur de M. Hugon. Vers cette époque il acquit les seigneuries de Sancy, de Tronville et de Mars-la-Tour, qui provenaient des comtesses de Zœtern. Il fut pourvu, quelques années plus tard, de la charge d'avocat du roi au bureau des finances de Metz, et fut installé en cette qualité le 25 juin 1736. Jacques-Dominique de Lacroix, seigneur de Sancy, Tronville et Mars-la-Tour, devint ensuite lieutenant général de police et décéda à Metz, le 14 décembre 1772. Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Sainte-Ségolène. Il avait épousé, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 1er décembre 1722, damoiselle Anne de Belchamps, fille de défunt M. Balthasard de Belchamps, écuyer, conseiller au parlement de Metz, et de défunte Béatrix d'Auburtin.

Jean de Lacroix, fils de Jacques Dominique de Lacroix et de Anne de Belchamps, a été capitaine de milice provinciale; il avait épousé demoiselle Anne Georges, dont il a laissé plusieurs enfants, et entr'autres: François de Lacroix d'Hanonstadt, qui a épousé demoiselle Henriette de Marion, et en a eu une fille mariée au colonel Larchey ; N... de Lacroix de Crusnes, marié à une demoiselle d'Huart; et demoiselle Marie-Christine de Lacroix, qui existe aujourd'hui à Metz.

Étienne de Lacroix, de la famille de ceux qui précèdent, était en 1697, commis greffier du parlement. Il avait épousé Susanne Vals, et de ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 6 janvier de cette année, un fils à qui l'on donna les prénoms de Pierre Gaspard. Ce dernier est peut-être le père de Gaspard de Lacroix, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 janvier 1769.

Les de Lacroix dont il vient d'être parlé étaient d'une branche cadette de la maison ducale des Lacroix de Castries, originaire de Montpellier. Elle portait : *D'azur à la croix alaisée d'argent.*

Jean de Lacroix, directeur des vivres à Metz, en 1696, était d'une autre famille que ceux qui précèdent. Il portait : *D'azur à une bande d'or chargée de trois molettes d'éperon de sable.*

Armes des d'Huart : *D'argent à un rameau de cinq feuilles de houx de sinople, fruité de gueules, mis en pal sur un tertre flamboyant de gueules.* (Dom Pelletier.)

LACROIX d'Evry (Arnould-Pierre), dit le chevalier de La Croix, était fils d'un secrétaire du roi. Il avait le grade de capitaine, lorsqu'il épousa à Metz, au mois de juin 1725, damoiselle Catherine Georges de Schelaincourt, fille du conseiller au parlement Nicolas Georges de Schelaincourt. De ce mariage est né celui qui suit. Le chevalier de La Croix fut admis aux Trois-Ordres le 17 janvier 1727, et prouva sa noblesse depuis l'année 1640.

Arnould-Nicolas Lacroix d'Evry, fils du chevalier de La Croix, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 février 1752 et conseiller des requêtes du palais en cette cour, le 10 septembre 1754, en remplacement de son grand-père maternel Nicolas Georges de Schelaincourt. Il remplit ses fonctions de conseiller jusqu'à la suppression du parlement en 1770. Lors du rétablissement de cette cour souveraine en 1775, il obtint le titre de conseiller honoraire.

Armes : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à la croix pattée et alaisée d'or; aux 2 et 3 de gueules au coq d'or; sur le tout un écusson d'or plein.*

LACROIX de Pisançon (Jean-Bernard), fils d'un président à mortier du parlement de Gre-

noble, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 novembre 1682, et fut remplacé en 1686, par M. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville.

Cette maison, issue d'ancienne chevalerie s'est illustrée dans la robe et l'épée; elle avait les armes suivantes: *D'azur à un buste de cheval d'or, animé de sable; au chef cousu de gueules chargé de trois croisettes d'argent.* Cimier et supports: *Trois chevaux d'or.* Cri de guerre et devise: *indomitum domuere cruces. Victricia signa secutus.*

LACUISSE (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1691. Il devint président au présidial de Verdun, fonctions qu'il exerçait encore en 1698.

Armes: *De gueules à cinq besans d'or, posés en sautoir et surmontés d'une étoile de même.*

LADRAGUE (Louis-Estienne), né vers 1730, était fils de Jean Ladrague qui commandait en 1767, un des bataillons de la milice bourgeoise de Metz, et de dame Barbe Michelet. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1751. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1789. Il avait épousé à l'âge de vingt-neuf ans, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 24 avril 1759, Élisabeth-Marguerite Boudat, fille de défunt Jacob Boudat, seigneur d'Avancy, et de dame Marie-Charlotte Friard. Marguerite Boudat d'Avancy étant décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 1er janvier 1766, à l'âge de trente-six ans, Louis-Estienne Ladrague épousa en secondes noces Barbe Dorvaux, et mourut à Metz vers 1810.

Jean-Pierre Ladrague, frère de Louis-Estienne Ladrague qui précède, fut reçu en 1761 conseiller du roi, greffier en chef de la chambre des requêtes du palais au parlement de Metz et secrétaire de cette cour. Il avait épousé une demoiselle Dorvaux, sœur de Barbe Dorvaux, sa belle-sœur.

François Ladrague, de la même famille que les précédents, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1784; il a épousé Marie-Josèphe Hennequin dont il a eu deux fils officiers d'infanterie; une de ses filles a épousé M. Dufresne, conseiller de préfecture de la Moselle.

Une ancienne famille messine, du nom de Ladrague, a été anoblie le 15 décembre 1472, par Réné II, duc de Lorraine; elle avait embrassé le protestantisme et était rentrée dans le giron de l'église au commencement du siècle dernier; Dom Pelletier lui donne les armes suivantes: *D'azur à trois croissants de gueules.*

Armes des Boudat d'Avancy: *D'azur à deux bandes d'argent, accompagnées de trois perdreaux et de six roses de même, le tout posé en bande, les perdreaux au milieu; parti d'argent coupé au 1 d'une aigle mi-partie de sable et au 2 de deux chiens courants posés l'un sur l'autre de gueules.*

LA FERTÉ-SENECTERRE (Henri de), né à Paris en 1600, était le petit-fils de François de Senecterre ou Saint-Nectaire, l'un des gentilshommes français qui vinrent à Metz, lorsque Charles-Quint en fit le siége en 1552, mais sur lequel le duc de Guise fit le couplet suivant:

Senecterre
Fut en guerre.
Il porta sa lance à Mets
Mais
Il ne la tira jamais.

Henri de La Ferté-Senecterre ne fut point un hableur comme son grand-père. Il se distingua aux siéges de La Rochelle en 1628, de Moyenvic et de Trèves et à la bataille d'Avesnes, et il fit des prodiges de valeur à la bataille de Rocroi en 1642. Ce fut en récompense de ses hauts faits militaires que Henri de La Ferté-Senecterre, qui n'avait encore que vingt-neuf ans et était déjà conseiller du roi en son conseil d'état et maréchal des camps et armées, obtint des lettres de provisions qui le nommaient gouverneur de Lorraine et du Barrois et de la citadelle de Nancy. Le 11 septembre 1643, il présenta requête au parlement de Metz, aux fins d'enregistrement de ces lettres de provisions. Elles furent enregistrées le même jour et sur sa demande, il fut admis à prendre séance à la cour comme conseiller d'honneur. Il battit en 1650, le comte de Ligniville au combat de Saint-Nicolas, fut nommé lieutenant-général la même année et reçut l'année suivante, le bâton de maréchal de France. En 1655, il assista aux siéges de Landrecies et de Saint-Guislain, fut fait prisonnier à celui de Valenciennes et racheté par le roi; il prit Montmédy

en 1657 et Gravelines en 1658. Trois ans plus tard, le maréchal de La Ferté fut investi du gouvernement des Trois-Évêchés en remplacement du maréchal de Schonberg. Le 11 avril 1661, le parlement de Metz fit donner lecture d'une lettre de cachet du roi, datée de Paris du 30 mars précédent, qui annonçait à la cour que Sa Majesté avait nommé le maréchal de La Ferté, gouverneur de la province et ordonnait l'enregistrement de ses lettres de provisions, ce qui fut exécuté. La cour ordonna en outre, que le maréchal de La Ferté en sa qualité de gouverneur de la province et de conseiller d'honneur, serait à son arrivée salué en son hôtel, au nom de la compagnie, par deux présidents à mortier et six conseillers. Il se démit volontairement de son gouvernement en 1674, en faveur de son fils qui suit et il mourut en 1681, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le maréchal de La Ferté aimait beaucoup l'argent; on rapporte que lorsqu'il prit possession du gouvernement de la Lorraine, on lui annonça une députation de juifs, chargés de le saluer au nom de leur communauté. » Je ne puis, répondit-il, les voir » sans horreur, ils ont trahi Jésus, mon maître. » Mais quand on lui apprit que ces juifs lui apportaient un présent de quatre mille pistoles, plus de quarante mille francs d'aujourd'hui, il ordonna qu'on les fit entrer, en disant: » Hélas, » lorsqu'ils ont trahi mon maître, ils ne le » connaissaient pas. » Il trafiquait surtout des exemptions de logements militaires qu'il accordait facilement, moyennant finances. Voici textuellement celle qu'il accorda aux ménétriers de la ville de Metz. » Le mareschal de La Ferté- » Senecterre, chevalier des ordres du roi, com- » mandant en chef son armée de Lorraine, » gouverneur des ville et citadelle de Metz, » evesché de Verdun, Pays-Messin, Vic et » Moyenvic, etc. Nous, pour bonnes considé- » rations, avons exempté et exemptons par ces » présentes François Greneteau, roy et maître » des violons et à danser, Mangin Humbert, » Cæsar Michon, François Cornillot, Charles » Du Pré, Gabriel Lhuillier, Nicolas Lajeunesse, » Bernard Randos et Pierre Cornillot, tous » maîtres joueurs d'instruments et à danser, » demeurant en ceste ville de Metz, de tous » logemens de gens de guerre, fourniture, » gardes et corvées. Deffendons à tous mares- » chaux-des-logis, et au chef qu'il appartiendra, » de les troubler ny inquietter en la jouissance » de la dite exemption à peine de désobéissance. » Faict à Metz, ce vingt-cinquiesme septembre » mil six cent soixante-trois. » L'acte était signé » *Le M. de La Ferté-Senectere.* » Et au bas de sa signature, il avait écrit de sa propre main » sur peine de désobéissance. » L'acte était en outre ainsi contresigné: » par Monseigneur Dour- » lens » et il était scellé d'un cachet aux armes du maréchal. (Nous possédons la copie authentique de cet acte; elle a été faite par des notaires de Metz, deux jours après et porte aussi le cachet du maréchal.)

On dit que les ménétriers reconnaissants résolurent de donner une fête à M. le maréchal de La Ferté, dans les salons de l'hôtel de ville, et qu'après avoir obtenu l'autorisation de M. le maître-échevin, trois cents billets à la main furent dans les quarante-huit heures disposés et adressés aux personnes les plus notables de Metz. Ces billets étaient ainsi conçus: » M. la corpo- » ration des menestriers et des maistres à danser » de la ville de Metz, désirant dignement célé- » brer et reconnoistre les immunités, franchises » et priviléges que Monsieur le mareschal de » La Ferté a daigné luy octroyer, a résolu de » donner, le 10 octobre prochain, un bal à » grand orchestre qu'elle vous supplie d'honorer » de vostre présence. Les maistres de la corpo- » ration exécuteront les nouveaux quadrilles et » ballets que M. Lulli a récemment composés » pour les divertissements de Sa Majesté. » Ce bal fut très-brillant, dit-on; le maréchal y assista avec toute l'élite de la population messine et procès-verbal de cette soirée fut transcrit sur le registre de la corporation. L'exemption des logements militaires était un grand privilége qui fut même quelquefois contesté aux membres des cours souveraines. (Voir le premier volume, p. 42 et 43.) Cependant nous devons dire que le roi des violons, à cette époque, était un personnage important et que des princes mêmes en ont porté le titre. Mais ce n'est point ici que nous devons écrire l'histoire de ces majestés dansantes.

Henri-François de La Ferté-Senecterre, né en 1657, fils aîné du maréchal, était colonel d'un régiment d'infanterie, quand il fut nommé gouverneur et lieutenant général des Pays-Messin et évêchés de Metz et Verdun, en remplacement de son père. Les lettres patentes qui le nommaient à ce poste éminent et lui conféraient le titre et les prérogatives de conseiller d'honneur

au parlement de Metz, étaient datées du 29 mars 1674. Elles furent enregistrées en cette cour, le 30 avril suivant. Il avait fait la campagne de Hollande en 1672, et fut blessé au siége de Fribourg en 1677. Nommé maréchal des camps et armées du roi, il fit les campagnes d'Allemagne et d'Italie, fut nommé lieutenant-général en 1696, obtint le titre de duc de La Ferté et mourut en 1702.

Armes : *D'azur à cinq fusées d'argent, mises en fasce.*

LAFFEMAS (Barthélemy de), contrôleur général du commerce sous Henri IV, fut l'un des serviteurs les plus éclairés de ce prince. Son fils Isaac de Laffemas, lieutenant civil de Paris en 1638 et maître des requêtes vers 1650, s'est distingué par l'inflexibilité avec laquelle il exécuta les ordres du cardinal de Richelieu. Il fut envoyé par ce ministre dans la Champagne et dans les Trois-Évêchés, pour faire le procès à ceux qui s'opposaient à l'autorité du gouvernement. Il fit exécuter plusieurs rebelles par effigie, et fit démolir leurs maisons et couper leurs bois. On lui donna la qualification de *Bourreau du cardinal de Richelieu.* De braves soldats combattant de nos jours une insurrection terrible ont aussi été appelés les bourreaux du général qui les commandait. Isaac de Laffemas avait épousé la fille d'un riche notaire. De ce mariage naquirent beaucoup d'enfants; l'un d'entre eux est celui qui suit :

Guichard de Laffemas, fils aîné d'Isaac de Laffemas, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 octobre 1640, et fut remplacé en 1657 par M. François Ollier de Nointel. Pendant l'époque où Guichard de Laffemas siégea au parlement de Metz, cette cour souveraine eut à déployer une grande fermeté et surtout une grande sévérité, pour maintenir la Lorraine et les Trois-Évêchés sous l'autorité de la France. Le conseiller de Laffemas, suivant les traditions de son père, dut s'associer de cœur à toutes les mesures rigoureuses ordonnées par la compagnie à laquelle il appartenait. (Voir les *Biographies universelles*; les *Mémoires de madame de Motteville*, T. I, p. 66, et Tallemant des Réaux, T. VI, p. 188, etc., et T. IX, p. 217.)

Armes : *D'or à un chêne de sinople sur une terrasse de même mouvante de la pointe.*

LAFONS (François de), chevalier, seigneur de Gibercourt et de Commanchon, était, pensons-nous, le fils de messire Étienne de Lafons, seigneur de Ranty, Gibercourt et autres lieux, bailli de Vermandois, qui fut en 1665, chargé de la procuration du cardinal de Retz pour la vente de la principauté de Commercy au prince et à la princesse de Lillebonne. (*Histoire de Commercy*, par M. Dumont, T. II, p. 211, etc.) François de Lafons fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 mars 1679; fut remplacé en 1696 par M. Jean-Baptiste Grout des Fourneaux, et devint procureur général en la cour des monnaies de Paris; il mourut en 1715.

Armes : *D'argent à trois hures de sanglier de sable, arrachées et lampassées de gueules.* Devise : *Aut mors aut vita decora.*

LA FOREST (Nicolas de), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 octobre 1734.

En 1709, un Mathieu Causse de la Forest était receveur des finances à Metz, et portait : *De sinople à une bande d'or chargée d'une billette de sinople.* (Enregistrement de 1709.)

LAGARDE (Jacques de), né à Paris, le 2 juin 1630, était fils de noble Gilbert de Lagarde, conseiller du roi et intendant de son argenterie et de dame Claude Lesecq. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er octobre 1655. Se trouvant à Aix pour ses affaires particulières, il fut admis à siéger dans le parlement de Provence, immédiatement après le doyen des conseillers de cette cour. Le parlement de Metz, sensible à cette marque de distinction, accordée à l'un de ses membres, arrêta le 20 octobre 1666, que les conseillers du parlement de Provence qui viendraient à Metz, auraient en siégeant avec la cour, la première place après le doyen des conseillers : on n'accordait ordinairement aux conseillers des autres parlements que la troisième place. Jacques de Lagarde cessa ses fonctions vers 1668 et fut remplacé par Henry Prevost.

Une famille de La Garde avait pour armes : *De gueules à trois croix cléchées d'or;* et Jean-Baptiste de La Garde, reçu conseiller au parlement de Paris, le 9 mai 1696, portait : *D'azur à la tour d'argent maçonnée de sable.*

LA GARDE (Jean de), conseiller au bailliage de Verdun et garde-des-sceaux de la chancellerie de ce bailliage, en 1697, et Nicolas de

La Garde, écuyer, contrôleur général des finances de la généralité de Metz, demeurant à cette époque à Verdun, avaient les armes suivantes : ***D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois gardes d'épée d'or.***

LAGRANGE (Jean de), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juillet 1639, et fut remplacé en 1645 par Louis Le Boultz.

Plusieurs magistrats appartenant à différentes familles et portant le nom de La Grange, ont fait partie des anciens parlements.

Louis de Lagrange, reçu conseiller au parlement de Paris, le 28 juin 1640, portait : ***D'azur au chevron d'argent, chargé d'un autre chevron vivré de sable et accompagné de trois croissants d'or.*** (Lhermite et Blanchard.) Charles de Lagrange, reçu conseiller au parlement de Paris le 13 mars 1682, avait les mêmes armes que Louis de Lagrange, et un conseiller du parlement de Dijon, nommé Antoine de Lagrange, avait pour armes : ***D'azur au chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose d'argent.*** Devise : ***In spe et consilio.***

LAGRANGE (Dom Louis de), abbé de Munster, au val de Saint-Grégoire, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au conseil souverain d'Alsace, en 1694, et vivait encore en 1703.

Armes : ***De gueules au chevron d'argent, surmonté d'un croissant de même et accompagné de trois gerbes d'or.***

Nous ignorons si Jacques de La Grange, intendant de justice, police et finances de l'Alsace et du Brisgau, de 1683 à 1695, était de la famille de Dom Louis de Lagrange, qui précède.

LAGRANGE (François-Georges de), écuyer, seigneur de Meilbourg, était en 1719 lieutenant général d'épée et maire perpétuel de Thionville.

En 1736, Pierre-Philippe de Lagrange, écuyer, seigneur d'Ilange, âgé de 27 ans, demeurait à Thionville. Sa fille est morte dans cette ville en 1819, veuve de M. du Perthuys, ancien officier supérieur; elle était la dernière de sa famille.

LA GUETTE DE CHAZAY (Jean de), avocat au parlement de Paris, était fils unique de Henri de La Guette de Chazay, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et de dame Lyée Bochart. Il était par sa mère petit-fils de M. de Champigny, ancien surintendant des finances et premier président du parlement de Paris. Jean de La Guette fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 juillet 1647, et mourut sans alliance en 1654. Il eut pour successeur au parlement Nicolas Jolly.

Armes : ***D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois pommes de pin de même.***

LA HAUT (Charles-Joseph de), fils de maître Jean de La Haut, prévôt de Jametz et de demoiselle Anne Martinsa, fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juillet 1702, et alla exercer dans la ville de Carignan, où il vivait en 1719.

Charles-Joseph de La Haut, fils sans doute du précédent, fut nommé juge gruyer des terres et seigneuries de Lambut, Messaincourt et Pourru-aux-Bois, le 17 avril 1758, et procureur du roi au bailliage de Carignan, le 9 décembre 1767.

Nous n'avons pu vérifier si ceux dont il vient d'être parlé étaient de la famille d'Antoine de La Hault, anobli en 1659. (*Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*, T. I, p. 376.)

LAJEUNESSE est une ancienne famille de la bourgeoisie messine.

Humbert-Nicolas Lajeunesse, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 3 avril 1677, fut remplacé en 1687, et devint conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville.

Charles Lajeunesse, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mars 1691.

Romain Lajeunesse, était fils d'Honoré Lajeunesse, ancien capitaine de la bourgeoisie de Metz et de Barbe Bonneau. Celle-ci décéda en cette ville sur la paroisse Saint-Martin, le 24 mai 1744, à l'âge de soixante-douze ans environ. Romain Lajeunesse fut pourvu d'une charge de conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, prêta serment à l'audience de la grande chancellerie, le 8 août 1722, et devint plus tard conseiller du roi, trésorier, receveur et payeur des gages des officiers

de la chancellerie du parlement de Metz. Il obtint le 28 juin 1743, des lettres de secrétaire du roi honoraire, et il décéda à Metz le 19 avril 1755; il fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Martin. Il avait épousé dans cette même église, le 22 septembre 1722, Anne-Lucie Dumoulin, fille de Me Jean-François Dumoulin, avocat au parlement de Metz, et de dame Anne Gueissem ou Geissen. Anne-Lucie Dumoulin survécut à son mari; elle décéda à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 11 janvier 1779, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Assistèrent à son enterrement : 1° M. Pierre-François-Romain Lajeunesse, procureur du roi au bailliage de Metz; 2° M. Philippe-Joseph Lajeunesse, garçon majeur, tous deux, porte l'acte, cousins-germains de la défunte; 3° M. Charles-Nicolas Lajeunesse de Varennes, capitaine d'artillerie, cousin issu germain de la défunte.

Marie-Joseph Lajeunesse du Tailly, de l'université de Nancy, était de la même famille que les précédents. Fils de Pierre-François-Romain Lajeunesse sus-nommé, et petit-fils de Pierre-François Lajeunesse, notaire à Metz, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1776, et devint procureur du roi au bailliage de Metz en remplacement de son père; il est mort sans laisser de postérité.

Charles-Nicolas Lajeunesse de Varennes, frère du précédent, lieutenant-colonel d'artillerie, épousa N... de Vraine; il est le père de mesdames Peschard de Maizey, Cantrez et Boulian.

Dans les armoiries enregistrées à l'Armorial général de France en 1709, on trouve les suivantes :

Jean Lajeunesse, bourgeois de Metz : *D'argent à une barre de sinople, chargée d'une macle d'argent.*

Honoré Lajeunesse, bourgeois de Metz; c'est le père de Romain Lajeunesse reçu conseiller secrétaire du roi en 1722 : *De sinople au pal d'or, chargé d'une billette de sinople.*

Armes des Peschard de Maizey : *Coupé d'argent et de sable avec un lion de l'un dans l'autre.* (Dom Pelletier.)

LAJEUNESSE (Claude-François), né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 20 juillet 1720, était fils d'Étienne Lajeunesse, marchand, bourgeois de Metz, et d'Anne-Françoise Vignon. Il devint procureur au bailliage et siége présidial de cette ville, et mourut sur la paroisse Saint-Victor, le 19 février 1782, à l'âge de soixante-deux ans environ. Il avait épousé, pensons-nous, Louise Gautier, et de ce mariage sont nés les deux qui suivent :

Pierre-François Lajeunesse, fils de Claude-François Lajeunesse, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mars 1768. Il exerçait au barreau, quand en 1783, il devint secrétaire greffier en chef de l'hôtel de ville de Metz, et prévôt des bandes. Il mourut subitement au mois de juin 1788. Il avait épousé Marie-Anne Lamarle. De ce mariage est née Louise Lajeunesse, qui, le 16 juillet 1788, épousa Jean-César Fenouil. (Voir *Fenouil.*)

Pierre-Charles Lajeunesse était, comme le précédent, fils de Claude-François Lajeunesse. Il était en 1782, procureur au bailliage et siége présidial de Metz, et devint de 1792 à 1800, secrétaire de l'administration centrale du département. Il avait épousé Élisabeth Boudas, laquelle est décédée à Gorze, le 9 avril 1847, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Du mariage de Charles Lajeunesse, et d'Élisabeth Boudas sont nés plusieurs enfants :

1° Joseph-Victor Lajeunesse, propriétaire à Remeldorff, dont la fille a épousé M. Blandin, notaire à Bouzonville.

2° Louise Lajeunesse qui, mariée à M. Leneveux, juge de paix du canton de Gorze, est la mère de M. Leneveux, aujourd'hui avocat et conseiller de préfecture de la Moselle.

LAJOUSSE (Nicolas), né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 30 octobre 1735, était fils de Nicolas Lajousse, faïencier et potier en cette ville, et de dame Marguerite Lahaire. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1760, et il exerçait encore au barreau en 1785. Il avait épousé Barbe Valette, dont il eut Antoine-Dominique Lajousse, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 août 1771. Barbe Valette décéda sur la même paroisse, le 23 avril 1777, à l'âge de trente-huit ans environ.

LALANCE (Michel), fils du sieur Gaspard Lalance, ancien procureur fiscal du village de Corny et de Barbe Le Payen, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1728. Il a exercé au parlement avec quelque

distinction. Il était en 1752, bâtonnier de l'ordre des avocats, lorsque sur ses poursuites et celles de Mᵉ Harvier, la radiation du tableau fut prononcée contre Mᵉ Charles-Louis Bardou-Duhamel. Michel Lalance fut lui-même soumis à la même mesure et, le 17 février 1761, le parlement homologua la décision qui ordonnait la radiation de Mᵉ Michel Lalance, du tableau des avocats. Il vivait encore en 1773 et avait à cette époque un frère qui s'appelait Louis Lalance, seigneur de Gondreville. Michel Lalance avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 29 janvier 1737, Jeanne Basselin, fille du sieur Pierre Basselin, marchand bijoutier, et d'Anne-Marguerite Grenier. Jeanne Basselin était la cousine de Henri Chautant, substitut du procureur général. Du mariage de Michel Lalance et de Jeanne Basselin sont nés plusieurs enfants; 1° Gaspard-Michel Lalance, qui suit : 2° Pierre-Michel Lalance, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 8 octobre 1738.

Gaspard-Michel Lalance, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 novembre 1737, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 août 1764, mais il ne fit que paraître au barreau. On ne retrouve plus son nom sur la liste des avocats de 1766.

Le général Lalance, général de l'empire, appartenait à cette famille. (Voir *Fastes de la Légion-d'Honneur*, IV, 299, et V, 523.)

LALANDE (André de), de l'université de Cahors, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 septembre 1697.

Devait être d'une autre famille Michel Lalande, maire royal de Jouy-aux-Arches, près de Metz, qui avait les armes suivantes : *De sinople au chef d'or, chargé d'un annelet de sinople.* (Enregistrement de 1709.)

LALEMENT (Pierre) fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 novembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a adressé le quarante-deuxième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Par une délibération du 13 juin 1635, le parlement de Metz déclara Pierre Lalement indigne du titre d'officier en la cour, pour s'être fait recevoir au parlement de Paris, comme lieutenant général des eaux et forêts, et avoir volontairement acquiescé à subir une information et un examen avant sa réception. Il était d'usage que les officiers reçus dans les parlements n'étaient plus soumis à des informations et à des examens, quand ils se faisaient recevoir dans d'autres offices. Les actes de la réception de Pierre Lalement comme conseiller au parlement de Metz, furent biffés et rayés sur les registres de la compagnie.

La famille de Pierre Lalement était originaire de Paris et remontait à Philippe Lalement, élu échevin de cette ville, en 1445. On sait que l'échevinat conférait la noblesse à Paris.

Armes : *D'argent au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

LALIVE (François-Christophe de), d'une famille noble de Paris, fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 4 septembre 1720. En 1738, il avait été pourvu d'un office de receveur général des finances dans la généralité de Poitiers.

Le parlement de Metz, informé de ce fait et pensant « qu'aucun de Messieurs ne devait être » exposé à la contrainte par corps » déclara par sa délibération du 19 mai 1738, que le conseiller de Lalive était « indigne de tenir jamais aucun » office en la cour » et ordonna que sa réception fut biffée sur les registres. Le 1ᵉʳ août 1739, M. de Lalive forma opposition à l'arrêt prononcé contre lui et prit l'engagement de résigner son office de receveur général. Le parlement, moyennant cette promesse, rapporta l'arrêt qui prononçait l'indignité de M. de Lalive et ce conseiller mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1757. Il eut pour successeur au parlement Alexandre-Charles-Louis Dangé de Dorsay.

François-Christophe Lalive était de la famille de madame Lalive de Bellegarde et d'Épinay, que les *Mémoires* de Jean-Jacques Rousseau ont rendue si célèbre dans le XVIIIᵉ siècle.

Cette famille existe encore à Paris; elle a fourni plusieurs introducteurs des ambassadeurs à la cour de France sous Louis XVI, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe; elle a eu des alliances avec les familles d'Houdetot, de Sales et Passerat de La Chapelle; la comtesse d'Houdetot était sœur de M. Lalive d'Épinay; saint François de Sales était fils d'une Lalive; enfin la mère du général d'artillerie Louis-François Passerat de La Chapelle était une Lalive. Le général Passerat de La Chapelle, fils de Honoré Passerat de La Chapelle, prévôt des maréchaux de France à Lyon, et de Marie-Thérèse Lalive, avait ajouté à son nom celui de Bellegarde, des Lalive de

Bellegarde ; il s'est établi à Metz où sa famille existe encore aujourd'hui.

Armes : *D'argent au pin de sinople, accosté de deux étoiles de gueules*. (Chevillard.)

LALLEMAND (Maurice-François), de l'université d'Aix, reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1687, fut nommé conseiller garde scel au bailliage d'Épinal, le 28 avril 1693.

Dominique Lallemand, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mars 1692.

Plusieurs familles lorraines ont porté le nom de Lallemand. (Voir Dom Pelletier.)

LALLEMAND (Christophe-Albert), né vers 1686, était en 1718, procureur au parlement de Metz et greffier des traites foraines de cette ville. Il se démit de ces fonctions en 1736 et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 1er février 1739, à l'âge de cinquante-trois ans environ. Il laissa plusieurs fils dont l'un se nommait Nicolas Lallemand.

Plusieurs familles messines ont porté le nom de Lallemand. L'une d'elles a fourni deux officiers généraux distingués ; et l'autre a fourni le célèbre docteur Lallemand. (Voir la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin.)

LALLOUETTE du Bac (Charles de), seigneur de la Grange-aux-Bois, est une de ces grandes figures de magistrat que la France a seule le privilége de posséder, parce que seule elle a eu ces grands corps de magistrature, où, bien des siècles avant la révolution française, se sont agitées toutes les grandes questions administratives, financières ou politiques. Il était d'une ancienne famille qui s'était alliée en 1420 à l'illustre maison de Melun, et il avait dès 1624 rempli les fonctions de conseiller en la justice de Metz. Il fut l'un de ceux qui comprirent la nécessité de placer définitivement la province des Trois-Évêchés sous le pouvoir de la France et fut l'un des premiers magistrats du pays qui, suivant l'exemple donné par Michel Charpentier et Nicolas Maguin, firent partie du parlement installé à Metz, le 26 août 1633. Le 13 septembre suivant, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine.

Les actes de sa réception portent formellement que par considération pour les commissions dont il avait été chargé pour le service du roi, il fut dispensé d'être interrogé sur la loi ; il fut seulement examiné sur la pratique.

Charles de Lallouette était protestant et nous n'avons pu vérifier s'il était le fils ou le parent du président François de Lallouette, auteur du livre intitulé : *Des Affaires d'État, de Finance, du Prince, de la Noblesse*, imprimé à Metz, en 1597, chez l'imprimeur protestant Jean Darras, in-8°, deuxième édition.

Lallouette du Bac fit partie du parlement de Metz pendant les premières années de l'établissement de cette cour, époque pleine de luttes et de dangers pour les magistrats eux-mêmes et il prit part à tous ses travaux. Il fut en 1646, chargé par sa compagnie d'une mission qui présentait des difficultés. La déclaration du roi du 7 juillet 1643, rapportée par M. Emmery dans son *Recueil des Édits*, etc., T. I, p. 616, portant réduction des rentes et intérêts avait soulevé une grande opposition dans le pays. Des ecclésiastiques, des gentilshommes, des bourgeois et d'autres habitants de la ville de Metz et du Pays-Messin, s'étaient réunis et s'étaient pourvus tant au parlement de Metz qu'au conseil du roi, afin d'obtenir la révocation ou la modification de cette déclaration. Ces oppositions avaient entraîné des frais considérables qui s'élevèrent à six mille trente-deux livres tournois. Le conseiller Lallouette du Bac fut chargé de cette répartition par arrêt du parlement de Metz, du 4 juillet 1646. Une ordonnance rendue par le conseiller commissaire, le 18 décembre suivant, termina cette affaire. Les juifs avaient été au nombre des opposants et leur cote-part fut fixée à deux cent livres tournois. Lallouette du Bac zélé protestant, vécut assez pour voir commencer les mesures rigoureuses prises contre ses co-religionnaires. En 1653, il était devenu le doyen des conseillers du parlement et il eut la douleur d'être frappé dans ses prérogatives du décanat. Un arrêt du 1er avril de cette année les lui enleva, à cause de sa religion. (Voir premier volume, p. 194.) Il jouissait cependant d'une grande estime dans le sein de sa compagnie qui distinguait le magistrat du protestant. Elle frappait celui-ci mais elle honorait le premier. Deux années plus tard, quand Lallouette du Bac, après plus de vingt-deux années de services et arrivé à un grand âge, céda sa charge de conseiller à son neveu Frédéric de Lallouette de Vernicourt, elle lui donna une marque éclatante de

l'estime qu'elle lui portait. Par un arrêté du 3 décembre 1655, la cour lui accorda le titre de conseiller vétéran honoraire et lui conserva les droits, prérogatives et priviléges attribués aux conseillers titulaires, en lui réservant la faculté de prendre place aux audiences et à la chambre du conseil, après le douzième conseiller catholique. Nous ignorons à quelle époque mourut ce vénérable magistrat qui était le beau-frère du conseiller Paul de Chenevix, protestant comme lui.

Voici l'acrostiche que Gobineau de Montluisant lui avait adressé dans sa *Royale Thémis*, en 1634 :

Ces vertus que l'on void avec tant d'abondance
Heureusement briller parmy tes actions
Apprennent aux humains que la toute puissance
Refleschit son esclat sur tes perfections.
La raison est formelle, et l'homme docte et sage,
Exempt de passion, le cognoist clairement :
Si donc tu es parfaict d'effect et de langage,
Doibt-on pas t'honorer? oui, certainement.
Entre les sénateurs de ce sénat sublime
L'on sçait que ton sçavoir est fort considéré :
Aussi Minerve veult que partout l'on t'estime,
L'équité a désir que tu sois révéré.
Obligeant tout chascun dans l'ordre de justice,
Un chascun est tenu par un tel bénéfice
Espandre ton renom par le vaste univers :
Ton mérite excellent convie à telle chose,
Tellement que poussé de mon debvoir, je t'ose,
En toute humilité te présenter ces vers.

Frédéric de Lallouette de Vernicourt, neveu du précédent et protestant comme lui, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1643, et conseiller en cette cour, le 29 décembre 1655. Il fut l'un des magistrats atteints par la révocation de l'édit de Nantes. Sa charge fut supprimée par des lettres patentes du mois d'avril 1688, enregistrées à l'audience publique du parlement de Metz, le 8 mai suivant. Il fut sans doute obligé de s'expatrier, car ses biens furent confisqués et le roi en fit don à sa fille Marie Lallouette, femme du conseiller au parlement Gédéon Le Duchat, et à six autres de ses filles. Les lettres de don furent enregistrées au parlement de Metz, le 31 janvier 1689.

Gaspard de Lallouette, seigneur de Bionville et de Plappecourt, était de la même famille que les précédents et professait comme eux la religion prétendue réformée. Il devint avocat au parlement de Metz et fit, d'une manière éclatante, abjuration dans la cathédrale de Toul, où le parlement siégeait alors. Jean Dupasquier, dans ses *Mémoires manuscrits*, en rapporte les circonstances dans les termes suivants :

» Je mestray icy quoy que ce soit une chose » qui ne concerne point les affaires de la ville, » ce qui s'est passé pour la conversion à nostre » religion de M. Gaspard de Lallouette, très » fameux et excellent advocat en ce parlement » et auparavant l'un des premiers et plus cé- » lèbres d'entre les calvinistes. Ceste action » étant si remarquable et ne s'en estant jamais » eue une semblable dans ceste ville ; à cause » de ce ; il m'a semblé que je ne la debvois » passer sous silence.

» Donc le 27 dudit mois d'avril 1653, qui » estoit un dimanche, après que ledit Lallouette » eust fait publier par les paroisses, que le » mesme jour il feroit dans l'église cathédrale » de ceste ville, l'abjuration de son hérésie » haultement et publicquement, sur les trois » heures de relevée, ledit sieur de Lallouette se » seroit porté en la dicte église en la dicte heure, » où après que l'on eust chanté entre les vespres » et complies un *Veni Creator*, et conduict du » chœur au milieu de la nef, devant une table » préparée à ce subject, sur laquelle estoit la » vraie croix et deux aultres croix de part et » d'aultre et deux cierges allumés et devant la- » quelle table, il y avoit un priant sur lequel il » estoit à genoux et M. le chantre mon frère, » au milieu des sieurs Odet et Braconnier, cha- » noines, tous trois assis et revestus d'habits sa- » cerdotaux, avec les bastons et cérémonies en » mains, M. de Bossuet, archidiacre et chanoine » de l'église de Metz, qui avoit grandement coo- » péré à la conversion du sieur de Lallouette, feist » une très-docte et éloquente exhortation sur » le faict de nostre religion, par laquelle il feist » voir que c'estoit la vraie religion dans laquelle » seule l'on se pouvoit saulver ; et ce faict, » iceluy sieur de Lallouette feist abjuration de » la religion, dans laquelle il avoit esté aupara- » vant, de son hérésie, et ce haultement et pu- » blicquement et devant toutes les personnes » qui estoient pour lors en grand nombre dans la » dicte église ; après laquelle abjuration mondit » sieur le chantre luy donna l'absolution, et » après laquelle ledict sieur de Lallouette feist » la profession de foi et de nostre religion en » tel cas accoustumé, et comme elle est escripte » dans un livre qu'il avoit devant soy et qu'il » leut entièrement et haultement. Mondit sieur

» le chantre lui ayant faict en après une exhortation fort succincte mais très-belle et très-pathétique portante que puisque ce bonheur luy estoit arrivé d'avoir choisi leur ville et leur église pour sa conversion, il prioit Dieu qu'il luy face la grâce de demeurer toujours ferme et stable dans nostre religion, ce qu'estant faict il l'avoit assisté comme dessus et tous messieurs les aultres chanoines le conduisirent dans le chœur de leur dicte église, chantant le *Te Deum* et y ayant un aultre priant soubs la couronne, sur lequel le sieur de Lallouette se meist à genoulx et entendit le reste du *Te Deum*; et ce faict les complies ayant esté chantées, tout le monde qui avoit esté présent à toutes ces cérémonies fort belles, fort dévotes et fort remarquables, se retira et sortist de la dicte église. »

Cette conversion préparée par le grand Bossuet et consommée sous ses propres yeux, dans la magnifique cathédrale de Toul, ne paraît pas avoir produit longtemps des fruits. En 1659, Gaspard de Lallouette se proposa de traiter d'une charge d'avocat général au parlement de Metz. Par son arrêté du 3 octobre de cette année, la cour lui refusa son agrément et décida qu'il ne serait admis sous quelque prétexte que ce fut. Cet arrêté n'indique pas les motifs, mais il est bien probable que le retour de Gaspard de Lallouette à ses anciennes idées protestantes était la seule cause de ce refus. Sa conduite subséquente le prouve; il devint aussitôt après conseiller garde-des-sceaux au bailliage et siége présidial de Sedan, ville qui était à cette époque l'un des foyers les plus ardents du protestantisme français. Quelques années plus tard, vers 1664, il devint procureur et avocat du roi au conseil provincial d'Alsace. C'est dans l'exercice de ces fonctions, qu'au mois de juin 1672, il adressa au parlement une requête et un mémoire que nous transcrirons en partie. Ces documents fournissent quelques renseignements curieux sur les premiers établissements des cours souveraines françaises dans l'Alsace; ils font connaître les rapports qui existèrent entre ces juridictions et le parlement de Metz; ils justifient en outre la marche que nous avons suivie en comprenant dans la présente biographie, des magistrats qui ont appartenu aux conseils de l'Alsace. On ne doit pas oublier d'ailleurs que Metz et l'Alsace n'ont formé longtemps qu'une seule et même généralité dont le chef-lieu était Metz.

Voici textuellement le commencement de la requête présentée par Gaspard de Lallouette :

« A Nosseigneurs de parlement,

» Supplie humblement Gaspar de Lallouette, procureur et advocat de Sa Majesté au conseil souverain d'Alsace, disant qu'en l'année 1661, le conseil souverain d'Alsace fut supprimé et le conseil provincial establi.

» Par l'esdit il doit estre composé d'un président françois de nation, de six conseillers aussi françois, de trois conseillers allemans originaires d'Alsace, d'un procureur et advocat du roy, d'un greffier, de quatre secrétaires interprêtes et de trois huissiers.

» Il y a aussi une création de quatre notaires et de quatre sergens royaux.

» Ce conseil peut juger de ce que tous les présidiaux cognoissent sauf l'appel au parlement, mais ne peut rien prononcer non pas mesme sur les interlocutoires, qu'au nombre de sept conseillers, lesquels défaillants, des gradués doivent être pris en leur place.

» Il est à remarquer que Sa Majesté charge la conscience de ses officiers de la justice qui se rendra audit conseil, ce qui montre que l'intention du roy n'est pas qu'il despende d'un intendant, aussy n'estre pas son fait que la justice ordinaire; ny que le conseil despende d'un président, parce que cela osteroit la liberté des suffrages et ruineroit la justice qui doit attirer l'obéissance et l'affection des peuples envers leur souverain. Cependant il est nécessaire de la rendre en Alsace avec exactitude d'autant que la maison d'Autriche avoit accoustumé de traiter ses sujets avec beaucoup d'ordre et de circonspection, ce qui s'observe encore présentement à Fribourg, qui n'est qu'à quatre lieues de Brisack, où les sujets de l'archiduché d'Inspruck sont sous une justice bien réglée au lieu que les peuples qui sont nouvellement soumis à l'obéissance du roy sont privés de cette douceur, ce qui porte un notable préjudice au service de Sa Majesté.

» La raison de ce désordre est que le conseil provincial n'est pas en l'estat où il doit estre, et qu'il n'y a pas une forme de conseil, les officiers abandonnant les fonctions de leurs charges pour ne pas succomber sous l'esclavage où on les veut réduire. »

Gaspard de Lallouette après avoir exposé l'état fâcheux où se trouvait le conseil provincial d'Al-

sace, termine sa requête par ces conclusions. » Ce considéré, nosseigneurs, il vous plaise » maintenir et garder le suppliant en l'exercice » et fonctions de ses deux charges de procureur » et d'advocat du roy audit conseil provincial, » avec défense au trésorier de vuider ses mains » des gages des dites charges, qu'entre les mains » du suppliant sauf à la cour de prononcer ce » qu'elle trouvera à propos sur le déréglement » qui se trouve en la justice dudit conseil et » vous ferez bien. » Sur les réquisitions du substitut du procureur général Mainhulle, le parlement de Metz maintint Gaspard de Lallouette dans les prérogatives de sa charge et ordonna que sa requête et le mémoire y annexé, seraient envoyés au roi.

L'époque de la mort de Gaspard de Lallouette, seigneur de Bionville et de Plappecourt, nous est restée inconnue et nous ignorons s'il a laissé des enfants de dame Jeanne de Vigneulles, dont il était l'époux en 1661. Nous avons seulement trouvé qu'un M. Pierre de Lallouette, seigneur de Plappecourt, était l'un des héritiers d'un riche chanoine de Saint-Sauveur de Metz, décédé en cette ville, le 7 janvier 1728, et qu'une nièce de ce chanoine était madame *d'Oschevillers*, peut-être *Bexon d'Ormeswillers*.

Les Lallouette portaient : *D'or au lion de sable.*

Charles Lallouette du Bac, lorsqu'il était treize de la justice de Metz, en 1625, portait dans son cachet : *Un écu parti, le 1er du parti était coupé, chargé en chef d'un lion naissant et en pointe de sept annelets posés* 3, 3 *et* 1 ; qui était probablement de Villers, nom de sa femme. *Le second du parti était d'or au lion de sable*, qui était Lallouette.

LALLOUETTE (Jacques) que rien ne nous a indiqué être de la famille de ceux qui précèdent fut reçu avocat au parlement de Metz, au mois de février 1760 et se trouvait encore sur la liste des avocats en 1762. Il quitta le barreau pour se livrer au commerce et devint échevin de la paroisse Saint-Victor de Metz. Il avait épousé Charlotte Mangeot. De ce mariage est né sur cette paroisse, le 15 avril 1774, Nicolas-Xavier-Loyola Lallouette.

LA MARINE (Jean-Nicolas de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 octobre 1695, devint procureur du roi de la monnaie de Sa Majesté à Strasbourg et bailli de la seigneurie de la Petite-Pierre.

Armes : *De sinople à un vaisseau d'or flottant à toutes voiles.* Supports : *Deux chevaux marins.*

LAMARRE (Jean-Nicolas de), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 14 novembre 1745, était peut-être de la famille de Lamarre, dont parle Dom Pelletier, p. 441.

Cette famille portait : *D'azur à la fasce d'argent, chargée d'une rose de gueules, entre deux étoiles de même et accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'or, et en pointe d'un croissant montant de même.*

En 1699, un Jean-Alexandre de Lamarre, écuyer, demeurant à Toul, avait les armes suivantes : *De sable au chevron d'argent, coupé d'or.*

LAMBERT (Pierre), procureur au bailliage de Metz, avait épousé Françoise Lhuilier, dont il eut plusieurs enfants : 1° Brice Lambert, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, vers 1660 ; 2° Claude Lambert, né en 1662, dont il va être parlé ; 3° Jean-Baptiste Lambert, né sur la même paroisse, le 1er octobre 1663 ; 4° Pierre Lambert né sur la paroisse Saint-Martin, le 4 janvier 1667. Pierre Lambert était encore procureur au bailliage, quand il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 30 mars 1673, à l'âge de trente-trois ans.

Claude Lambert, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 29 octobre 1662, était fils de Pierre Lambert qui précède et de Françoise Lhuilier. Il épousa à l'âge de vingt-six ans, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 28 juillet 1688, Claire Marchand, fille de Pierre Marchand, perruquier. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 5 novembre 1690, un fils nommé Philippe. Claude Lambert fut, peu de temps après son mariage, reçu procureur au parlement de Metz, et se trouve encore sur la liste des procureurs en 1696, mais plus sur celle de 1701.

LAMBERT (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1694.

LAMBERT (Jacques), de l'université de Pont-

à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 août 1690, ou le 16 juin 1695, fut nommé conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 1er août 1698, et était remplacé en 1711.

LAMBERT (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1697, exerça longtemps au bailliage de Pont-à-Mousson et fut anobli en 1714, par le duc de Lorraine.

Armes : *D'argent à la fasce d'azur, chargée d'une mouche à miel d'or et accompagnée de trois étoiles d'azur.* (Dom Pelletier.)

LAMBERT (Étienne) fut reçu conseiller, notaire, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 14 juillet 1718.

LAMBERT (Pierre), né vers 1670, était en 1721, avocat et procureur au bailliage et siége présidial de Sedan.

LAMBERT (Marc-Antoine) exerçait en 1723, les fonctions d'avocat à Briey.

LAMBERT (Louis), fils de Philippe Lambert, huissier audiencier au bailliage de Sarrelouis, et de Catherine de Morale, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 novembre 1719. Il épousa le 16 novembre 1723, dans l'église Saint-Victor de Metz, Jeanne Sauvage, fille de Jacques Sauvage, procureur au parlement de cette ville, et de Jeanne Hugon. De ce mariage sont nés à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, 1° Jean-Louis, Lambert, le 17 mars 1728; 2° Louis Lambert, le 23 juillet 1730; 3° Laurent Lambert, vivant en 1742. Louis Lambert était encore avocat et interprète à la cour du parlement de Metz, quand il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 26 juin 1742, à l'âge de quarante-trois ans.

LAMBERT (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 janvier 1749 et il a exercé avec talent au barreau. Il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 mai 1763, à l'âge de quarante-deux ans. Il avait épousé Anne Volmerange dont il eut plusieurs enfants : 1° Jean-Charles-Gabriel Lambert, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 janvier 1753; 2° Jean-Charles Lambert, né en 1754, dont il va être parlé; 3° Claude Lambert, né sur la paroisse Saint-Martin, le 12 juin 1755; 4° Abraham-François-Lambert, né sur la même paroisse, le 12 février 1759. Sur la liste des avocats de l'année 1758, on trouve deux François Lambert. L'un, le trentième sur la liste, demeurait rue du Lancieu; l'autre, le cinquante-sixième sur cette liste, demeurait rue de la Chèvre. Sur la liste de 1760, on ne retrouve plus que celui qui demeurait rue du Lancieu.

Jean-Charles Lambert, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 février 1754, était fils de Me François Lambert, qui précède, et de dame Anne Volmerange. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 décembre 1778 et tint un rang distingué au barreau. Il devint conseiller à la cour royale de Metz et décéda le 8 avril 1818. Il avait épousé mademoiselle Jeanne Le Secq de Crépy dont il eut plusieurs enfants: l'un d'eux, Jean-Anne-Claude Lambert, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 7 mai 1788, est aujourd'hui le doyen des conseillers de la cour d'appel de Metz. Cette famille est alliée aux Sequer. (Voir *Sequer.*)

LAMBERT (Jean-Philippe), de la famille de ceux qui précèdent, avait été reçu avocat à la cour souveraine de Lorraine, le 10 juin 1743, et procureur au parlement de Metz, le 17 janvier 1748, fonctions qu'il exerça jusqu'à la suppression de cette cour, en 1771. Il rentra alors au barreau et prit rang parmi les avocats du parlement de Metz, à la date du 5 janvier 1774, lorsque cette cour fut rétablie en 1775. Il était encore sur la liste des avocats, en 1785.

LAMBERT (Jean de), baron de Chatry, maréchal des camps et armées du roi, fut capitaine gouverneur des ville et citadelle de Metz, de 1639 à 1644; il avait succédé au cardinal de La Valette. En cette qualité, il était conseiller d'honneur au parlement de Metz, mais il ne s'y fit pas recevoir, ce qui eut été bien inutile, puisque pendant le temps de son gouvernement, le parlement tenait ses séances à Toul où le baron Jean de Lambert n'exerçait aucune autorité militaire. On peut d'ailleurs voir dans le premier volume, p. 79 et 80, qu'il n'était guères en bonnes relations avec cette cour souveraine. On cite comme preuve de son désintéressement le refus d'une somme de cent mille livres qui lui

avait été offerte par les juifs de Metz, en sa qualité de gouverneur. Le maréchal de La Ferté qui fut un de ses successeurs ne montra point un semblable désintéressement. Jean de Lambert se démit de sa charge de gouverneur, le 25 avril 1644. Il avait épousé Anne de Marquenat, l'acte porte de Tantil, et de ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 août 1641, un fils qui fut nommé Lambert.

Cette famille existe encore aujourd'hui et une de ses branches fixée en Russie a fourni à l'armée russe un officier général qui s'est distingué pendant les guerres de la République et de l'Empire.

Armes: *Coupé et emmanché de gueules de trois pièces sur deux et deux demi-pièces d'argent.*

LAMBERT D'HERBIGNY (PIERRE-CHARLES), avocat au parlement de Grenoble, fut, avant l'âge de vingt-cinq ans, reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 mars 1683. Il fut remplacé en 1688, par Charles d'Aligre de Boislandry.

Cette famille qui a fourni plusieurs maîtres des requêtes portait: *D'azur au lion rampant d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles à six rais d'or.*

LAMBIN (SÉBASTIEN), né le 29 juin 1665, fut nommé le 21 février 1692, gruyer de la gruerie de Montmédy et conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 3 juin 1709.

Cet office créé par l'édit du mois d'avril 1707, fut supprimé par l'édit du mois de juin 1715.

Armes: *D'argent à deux chevrons d'azur.* (Enregistrement de 1709.)

LA MORLETTE (PONCE), né vers 1642, était en 1721, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts et procureur du roi au siége de la police de Sedan. Il avait à cette époque soixante-dix-neuf ans.

Armes: *D'azur à une main de carnation, mouvante d'une nuée d'argent du côté de la partition, tenant une épée d'argent, les garde et poignée d'or; parti d'azur à trois étoiles d'or posées en pal l'une sur l'autre; à un chef aussi d'azur chargé d'une étoile d'or, accostée de deux colombes affrontées d'argent.*

LAMOTHE DE MONTBÉRARD (JEAN-PROSPER), chevalier, d'une ancienne famille de robe, était fils d'un conseiller au parlement de Paris. Après avoir été conseiller au Châtelet de cette ville, il fut chargé de remplir par commission les fonctions de conseiller au conseil souverain établi à Nancy, par les édits de septembre 1634. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, il fut chargé de rechercher les titres de la souveraineté de la France sur la Lorraine et le Barrois. Il devint ensuite président à mortier au parlement de Metz, où il fut reçu le 16 juillet 1640. Ce magistrat distingué fut désigné quelques années plus tard, pour remplir une mission bien importante. Par un arrêt du conseil d'état du 12 novembre 1642, il fut envoyé à Dijon, pour présider une commission qui devait juger un des présidents à mortier du parlement de cette ville et ses complices, accusés de plusieurs crimes. Par suite de récusations exercées contre les membres du parlement de Bourgogne, il ne restait que treize juges et point de président pour connaître de cette affaire. Le 20 novembre 1642, la cour accorda un congé au président de Lamothe, afin qu'il se rendit à Dijon.

Ce digne magistrat fit partie du parlement de Metz jusqu'en 1651 et, le 23 mars de cette année, il prit « congé de la compagnie et la » remercia de l'honneur qu'il en avoit reçu. » Le 24 mai suivant, des lettres patentes lui accordèrent le titre de président honoraire. Il eut pour successeur au parlement, Philippe de Loynes.

Il avait épousé Marie Proust ou Le Proust. De ce mariage sont provenus plusieurs enfants: 1° Marguerite, née en 1641 et baptisée à Toul, dans l'église Saint-Aman, le 16 novembre 1643; 2° un fils né sur la paroisse Saint-Jean de cette ville, au mois de juin 1648.

LAMOTTE (FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 11 septembre 1766, a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau des avocats, en 1780.

LA MOUCHE (THOMAS DE), fut le 31 janvier 1634, pourvu d'une charge de conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, charge créée par l'édit de janvier 1633. (Tessereau.) Ce fut à sa requête que fut rendu le 30 décembre 1642, l'arrêt du parlement de Metz, portant réglement concer-

nant la chancellerie établie près de cette cour. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, I, 572; V, 500.)

Thomas de La Mouche obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées à l'audience de France, le 6 juillet 1670 (Tessereau), et il décéda le 11 janvier 1687.

Pendant que le parlement siégeait à Toul, Thomas de La Mouche eut un fils qui naquit en cette ville, sur la paroisse Saint-Jean, le 18 septembre 1642. Nous pensons que ce fils pouvait bien être *dominus* Thomas de La Mouche, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 21 mars 1676. La qualification *dominus* semble indiquer un prêtre ou un gradué. Thomas de La Mouche laissa pour héritiers M. de La Mouche, curé de Vitoncourt, et une fille nommée Marthe, vivant encore en 1714.

Pierre-Antoine de La Mouche, de la même famille que le précédent, naquit vers 1653. Il était seigneur de Beauregard (près de Thionville probablement), et fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 4 juillet 1681. Il devint conseiller honoraire en cette cour et mourut en 1722, à l'âge de soixante-neuf ans. De Françoise Pichon, sa femme, il eut : 1° Pierre-Antoine de La Mouche, seigneur de Beauregard, *conseiller au parlement de Metz*, dit le *Mercure de France*, de janvier 1736, p. 177. Nous n'avons trouvé ce prétendu conseiller sur aucun genuit, ni dans les registres de l'ancien parlement; 2° Jacques-Denis de La Mouche, dont il sera parlé plus loin.

Anne-Claude de La Mouche, frère de Pierre-Antoine de La Mouche, seigneur de Beauregard, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1687. Il devint conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris. Il avait épousé Élisabeth Rousseau.

Jacques-Denis de La Mouche, né en 1694, était fils de Pierre-Antoine de La Mouche, seigneur de Beauregard et de Françoise Pichon. Il succéda en 1722, à son oncle Anne-Claude de La Mouche, dans la charge de conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris, et il mourut le 16 janvier 1736, à l'âge de quarante-deux ans.

Armes des La Mouche qui étaient originaires de Metz : *De gueules à la bande d'argent, chargée de trois mouches de sable.* (Chevillart.)

Armes d'Élisabeth Rousseau : *D'or à une fasce d'azur, chargée de trois tourteaux de sable.*

LAMY (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 juin 1673. Il était probablement le frère de celui qui suit :

Henry-François Lamy, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 mars 1673, et devint conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour. Il était le doyen des conseillers référendaires, quand il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 9 septembre 1692. Il laissa plusieurs enfants de son mariage avec Gabrielle Harquel : 1° Etienne Lamy, seigneur de Fontoy; 2° Charles Lamy, dont il sera parlé plus loin.

Jean-François Lamy, né le 4 janvier 1664, fit ses études de droit à Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1689. Il fut d'abord trésorier de France, vérificateur des étapes, ensuite conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour souveraine, à la date du 21 février 1693, en remplacement de Henri-François Lamy, décédé. Jean-François Lamy fut nommé conseiller du roi, commissaire général et trésorier de France, le 21 mars 1697, et mourut à Metz le 21 janvier 1735.

Charles Lamy de Bézanges, seigneur de Châtel-Saint-Germain, né le 14 mai 1671, était fils de Henri-François Lamy, décédé doyen des conseillers référendaires de la chancellerie du parlement de Metz, et de Gabrielle Harquel. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais, en cette cour souveraine, le 5 juin 1696, résigna cet office en 1708, en faveur de M. Louis Mamiel, et obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées le 9 juin de cette année. Il avait épousé en premières noces Marie-Anne Bennelle, dont il eut plusieurs enfants : 1° Jean-François-Dieudonné-Paul Lamy, mort en bas-âge ; 2° Joseph-Charles-Xavier-Dieudonné Lamy. Marie-Anne Bennelle est décédée le 22 avril 1733. On trouve dans les mémoires manuscrits du chevalier de Belchamps qu'au mois de mars 1727, il naquit un petit-fils à Charles Lamy de Bézanges, seigneur de Châtel-Saint-Germain. Voici le passage textuel de ces mémoires : « Mars 1727. — On fait des » gausseries sur l'extrait baptistaire du petit-fils » de M. Lamy de Chaté. C'est le curé de Chaté » qui l'a fait voir à M. l'évêque qui a permis » aux officiers qui étaient là d'en faire des copies. » Il s'est donné une légende de qualité de deux » pages. » Charles Lamy de Bezanges se qualifiant *baron ès états de Bar et de Lorraine*,

seigneur de Scy, Lessy et Châtel-Saint-Germain, conseiller honoraire au parlement de Metz, lieutenant général de police de la même ville, épousa en secondes noces, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 26 septembre 1734, Jeanne Masson, veuve de Jean-Michel Mangin, greffier en chef, garde minutes en la chancellerie du parlement de Metz, ancien procureur à la même cour. Ce mariage parût une mésalliance, car le chevalier de Belchamps dit à ce sujet : » M. Charpentier n'a pas voulu signer son contrat » de mariage. » Ce M. Charpentier était sans doute Louis-François Charpentier, grand maître des eaux et forêts de Lorraine, ou son fils Pierre Charpentier, baron de Neuvron, qui fut plus tard conseiller au parlement de Metz. Charles Lamy de Bezanges épousa en troisièmes noces, au mois de juin 1740, Anne-Sophie de Trusté, de la ville de Strasbourg, fille d'un lieutenant-colonel du régiment d'Alsace. Celle-ci décéda au mois de février 1741. Le conseiller honoraire Lamy de Bezanges décéda à Metz, le 2 septembre 1747, et fut inhumé le surlendemain dans le cimetière de l'église Saint-Marcel.

Les lettres de baron accordées à Charles Lamy de Bezanges, par Léopold, duc de Lorraine, le 4 juin 1726, furent enregistrées à Nancy, en conséquence des lettres de surannation accordées le 4 avril 1752, par le roi de Pologne, à Jean-François-Paul-Lazare Lamy de Bezanges et Pierre-Bernard Lamy de Châtel, qui étaient tous deux à cette époque, chevaliers de Saint-Louis, et commissaires provinciaux d'artillerie au service du roi de France. Les lettres accordées en 1726 à Charles Lamy de Bezanges, rappelaient que plusieurs de ses ancêtres avaient possédé des charges considérables sous les ducs de Lorraine, et que François Lamy de Guerpont et François Lamy, son fils, avaient été attachés au service du prince Charles, cardinal de Lorraine, en qualité de chambellan et de secrétaire.

Louis Lamy, né vers 1688, intéressé dans les affaires du roi, mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 avril 1765, à l'âge de soixante-dix-sept ans environ. Assistèrent à son enterrement ses deux fils : 1° Nicolas Lamy, dont il va être parlé ; 2° Claude-Louis Lamy de La Graverie, capitaine au régiment de Metz.

Nicolas Lamy, fils de Louis Lamy qui précède, était déjà en 1759, conseiller du roi, greffier en chef civil et criminel au bailliage de Metz. Il avait épousé Anne Modéré, fille de Philippe Modéré, seigneur en partie de Noisseville, et de dame Jeanne Lalance. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 27 juillet 1765, un fils qui fut nommé Louis-Philippe.

La famille des Lamy de Bezanges s'est éteinte dans le Pays-Messin en la personne du baron Lamy, brigadier des armées du roi, colonel commandant l'école d'artillerie à Metz, qui n'a laissé de son mariage avec demoiselle Le Duchat de Ruranges, qu'une fille mariée à messire Huyn, seigneur de Vernéville, officier au régiment de Conti dragons.

La Chesnaye des Bois a dit que les armes des Lamy de Bezanges se trouvaient gravées sur l'une des plus anciennes portes de Metz. Ces armes ne pourraient être que celles des Besanges de Montigny, ancienne famille des paraiges de cette ville, vivant encore dans la première moitié du XVe siècle. Les Lamy dont il vient d'être parlé, ne paraissent pas avoir eu des armoiries bien fixées avant les lettres de baron accordées à Charles Lamy de Bezanges, en 1726. Jean-François Lamy, conseiller référendaire à la chancellerie du parlement eut ses armes ainsi blasonnées à l'Armorial général de France, en 1709 : *D'argent au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent*. Nous devons, il est vrai, faire remarquer que les enregistrements faits à l'Armorial général de France, pour la Lorraine et les Trois-Évêchés en 1709, ne prouvent pas grand chose.

Les armes des Lamy de Bezanges étaient : *D'azur à deux épées d'argent en sautoir, entortillées de deux serpents d'or.*

LANCELOT (.....), avocat au bailliage de Toul et procureur fiscal du chapitre de la cathédrale de cette ville, décéda en l'année 1659, le jour de Saint-Simon et Saint-Jude. Sébastienne Marion, sa femme ne décéda qu'en 1664 et fut enterrée dans l'église des Cordeliers. Elle fit plusieurs legs pieux ; elle donna 1° neuf cents francs à l'église de Saint-Gengoult, pour un obit et une messe par mois, un samedi à perpétuité, en l'honneur de l'immaculée conception de la Sainte-Vierge ; 2° cent francs pour être distribués à cent pauvres veuves de Toul ; 3° deux cents francs à mettre en rente pour soulager les pauvres frères et sœurs du tiers-ordre de Saint-François.

LANÇON (Pierre), premier du nom, fut reçu

avocat au bailliage de l'évêché de Metz, en 1583 et procureur général au marquisat de Nomény, en 1596. Il se démit de ces dernières fonctions en 1609, fut remplacé par son neveu Adam Rollin, et devint en 1626, conseiller de la princesse de Lorraine en son marquisat de Nomény. Il laissa deux fils: 1° Picar Lançon; 2° Pierre Lançon, qui suit:

Pierre Lançon, deuxième du nom, décédé à Metz, le 3 février 1680, fut le père de Pierre Lançon, troisième du nom, qui suit:

Pierre Lançon, troisième du nom, né vers 1627, devint avocat au parlement de Metz, vers 1655 et fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour, au mois de juillet 1664. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 décembre 1687.

Il avait épousé en premières noces Marie Lajeunesse; de ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 21 septembre 1655, Louis Lançon qui suit. Il épousa en secondes noces, le 24 février 1659, dans l'église Saint-Martin de Metz, Anne Bague, fille de feu Claude Bague, en son vivant l'un des amans de Metz et conseiller de Messieurs les échevins, laquelle survécut à son mari. Elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 avril 1702, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Louis Lançon, fils du conseiller référendaire Pierre Lançon, troisième du nom, et de Marie Lajeunesse était né comme il a été dit plus haut en 1655. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juin 1676. Il était en 1684, substitut du procureur général de la fameuse chambre de Réunion (voir premier volume, p. 205), et l'année suivante, le 30 novembre, il fut reçu conseiller au bailliage et siége présidial de Metz, fonctions qu'il occupait encore en 1694. Il devint maître-échevin de sa ville natale et il y décéda sur la paroisse Saint-Martin, le 3 avril 1736, à l'âge de quatre-vingt-un ans. M. Antoine de Saint-Hillier, commissaire d'artillerie à la résidence de Metz, signa l'acte mortuaire en qualité de neveu.

Messire Louis Lançon, chevalier, seigneur de Sainte-Catherine, avait épousé dans l'église Saint-Victor de Metz, le 22 mai 1684, Claire-Louise Rollet, fille de Jean Rollet, conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, et de Marie de Viserny. Claire-Louise Rollet était nièce de Louis Foës, chanoine de la cathédrale. C'est elle qui apporta à son mari le fief de Sainte-Catherine, dont il prit le nom. Ce domaine important, situé près de Gorze, est resté dans la famille jusqu'au dix-neuvième siècle. Claire-Louise Rollet était décédée avant son mari, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 7 février 1721, à l'âge de cinquante-six ans environ. De ce mariage sont issus: 1° Nicolas-François Lançon, qui suit: 2° Jean-Georges Lançon, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 4 mars 1703.

Nicolas-François Lançon, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 mars 1694, était fils du maître-échevin Louis Lançon et de Claire-Louise Rollet. Son père dirigea lui-même son éducation. *Il regardait les instituteurs domestiques comme des esclaves et les professeurs publics comme des charlatans*; tels sont les termes que l'on trouve dans un éloge manuscrit de la bibliothèque de Metz. Nicolas-François Lançon fit cependant ses études au collége des jésuites; *cette société*, dit encore le même panégyrique, *qui donna comme les anciens romains le grand spectacle de l'ambition, tandis que les particuliers n'offraient que l'exemple du dévouement*. Il suivit quelque temps la carrière du barreau au parlement de Metz où brillaient alors de célèbres avocats, Claude-Nicolas Vannier, Regnault Thorel, Pierre-François Dumoulin, Claude Rulland, Jean-Baptiste Saillet et Louis-Claude Gabriel. Il fut ensuite reçu conseiller en cette cour souveraine, le 24 janvier 1722, et y acquit bientôt la réputation d'un magistrat intègre et profondément instruit.

Une déclaration du roi, en date du 20 août 1742, ordonna aux juifs de Metz de recueillir et traduire en langue française leurs coutumes et leurs usages en matière civile. (Voir pour les juifs, le premier volume, p. 160 et 511.) Le travail fourni par la communauté nombreuse des juifs, était prolixe et rempli de choses inutiles. Le conseiller Nicolas-François Lançon se donna la peine d'en faire un extrait qui fut déposé au greffe du parlement, le 11 mars 1743. Il n'a été imprimé qu'en 1786, chez la veuve Antoine, à Metz. Ce magistrat avait été chargé un peu auparavant d'un travail bien plus important. Depuis que la province des Trois-Évêchés, avait été complètement et définitivement incorporée à la France, par le traité de Vestphalie, en 1648, on sentait la nécessité de réformer les coutumes qui régissaient encore le pays et dont l'origine remontait à une époque très-ancienne. Il fallait

faire disparaitre tout ce qui n'était plus en harmonie avec le droit général de la France et introduire surtout dans la législation nouvelle les améliorations que les progrès dans les études de droit lavaient amenées. Par une déclaration du roi du 24 février 1741, la réforme des coutumes de Verdun avait été ordonnée. Le conseiller Lançon fut chargé de diriger ce difficile travail qui fut terminé en 1747. Il a été imprimé à Metz chez François Antoine, format in-12, sous le titre suivant : *Coutumes générales de la ville de Verdun et pays Verdunois rédigées et réformées, etc.* Le conseiller Lançon fut chargé de la même mission pour la réforme des coutumes de Toul. Ce travail a aussi été imprimé à Metz, chez François Antoine, format in-12, et a pour titre : *Usages locaux de la ville de Toul et pays toulois, homologués et autorisés par lettres patentes du* 30 *septembre* 1746, *ensemble le procès-verbal de rédaction.* Ce magistrat infatigable a en outre publié une *Table chronologique des édits, déclarations, etc., enregistrés au parlement de Metz, depuis sa création jusqu'en* 1740. Ce recueil, formant un petit in-4° de trois-cent-trente-neuf pages, a été imprimé la même année à Metz, chez François Antoine, imprimeur du roi et de nosseigneurs du parlement. Les procès dont il fut le rapporteur lui fournirent aussi très-souvent l'occasion de faire paraître ses vastes connaissances en droit, son esprit judicieux et son caractère intègre. Il fut notamment le rapporteur du procès important que le marquis Louis-Bénigne de Bauffremont, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant-général des armées du roi, vint soutenir au parlement de Metz ; ce procès avait été évoqué du parlement de Besançon par des lettres patentes qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 8 mars 1746.

C'est dans les vives et longues querelles qui s'élevèrent entre cette cour souveraine et l'évêque de Metz, Claude Rouvroy de Saint-Simon, que le conseiller Nicolas-François Lançon montra que les études historiques lui étaient aussi familières que celles du droit. Il fit paraître un *Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques, avant l'heureux retour des Trois-Évêchés sous la domination de nos Rois*, in-folio de quatorze pages, imprimé à Metz, chez François Antoine 1737. (Voir premier volume, p. 413.)

En 1757, Nicolas-François Lançon résigna ses fonctions de conseiller en faveur de son fils, Pierre-Philippe-Clément Lançon. Ses longs et l'on peut dire ses glorieux services, le rendaient digne d'une distinction toute particulière. Elle lui fut accordée, et le 12 septembre de la même année il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement. Il se dévoua alors tout entier aux intérêts de sa ville natale. Au mois d'avril 1758, il fut nommé maître-échevin, et deux ans plus tard, il fut l'un des membres fondateurs de l'académie royale établie à Metz par le maréchal de Belle-Isle. Ce savant magistrat mourut à Metz, le 6 mars 1768, à l'âge de soixante-treize ans environ, revêtu de la dignité de maître-échevin dans laquelle il venait d'être maintenu pour la quatrième fois. Il fut inhumé dans la chapelle de la Vierge, devant la porte de la sacristie, dans l'église Saint-Martin.

Dom Pierron dans son *Temple des Messins*, Bardou-Duhamel le fils, dans un *Mémoire historique*, lu à l'ancienne académie royale de Metz, Dom Cajot, dans ses *Antiquités de Metz*, dédiées à ce magistrat et le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, ont rendu hommage aux vertus, au savoir et au dévouement du conseiller et maître-échevin Nicolas-François Lançon. Nous ne reproduirons pas les justes éloges qu'ils ont donnés à ce vénérable magistrat, mais nous consignerons ici ce qu'en a pensé le parlement lui-même. Ce sera le plus éclatant et en même temps le moins suspect de tous les éloges. C'est un passage que nous empruntons à une remontrance adressée par le parlement de Metz à M. de Broglie, gouverneur militaire de la province, pour la conservation du jardin de Boufflers, menacé d'être bouleversé et enlevé à l'usage du public. Ce jardin fait encore aujourd'hui partie de la magnifique promenade de Metz. Le passage de ces remontrances fera connaître en outre un petit ouvrage publié par M. Lançon et imprimé à Metz, et qui n'a pas été cité par le docteur Bégin.

« Feu M. Lançon, père de M. le procureur » général était un magistrat du parlement très- » distingué ; il s'y était concilié l'estime de la » compagnie, le respect de la province et la » confiance du roi par son intégrité, son appli- » cation et ses lumières. Il avait fait de bonne » heure une étude particulière du droit public » et de l'histoire de la province pour défendre » les droits du roi contre la prétention de feu » M. de Saint-Simon, évêque de Metz, qui s'ar- » rogeait le titre de prince régalien de cette

» ville. Étant conseiller, il a été choisi commissaire par le roi pour la réformation des coutumes de Verdun et de Toul, a ensuite été nommé conseiller d'honneur, élu maître-échevin, place qu'il a remplie avec la plus grande réputation depuis 1758 jusqu'en 1768, époque de sa mort. Devenu le chef de la municipalité, il se livra tout entier à cet objet important. Il entreprit de débrouiller le cahos où l'administration d'un maître-échevin militaire (M. Claude-Joseph Mamiel de Marieulles, lieutenant de roi, commandant de la citadelle de Metz), pendant vingt-trois ans, avait plongé les affaires de la ville. Il y parvint avant sa mort par le travail le plus assidu et il eut la satisfaction de rétablir l'ordre dans la gestion du bureau de la ville et de l'hôpital, où il n'avait trouvé que désordre et confusion. Pour maintenir son ouvrage après lui, il forma un *Recueil des réglements concernant l'administration du bureau de la ville de Metz.* » Tel est le titre d'un cahier imprimé à Metz, en 1761.

Nicolas-François Lançon avait épousé en 1725, au mois de juin, Anne-Marguerite Dilange, fille du savant Nicolas Dilange, conseiller au parlement de Metz. De ce mariage sont nés les deux magistrats dont il va être parlé.

Charles-Joseph-Louis-Bernard Lançon, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 15 mai 1731, était fils de Nicolas-François Lançon et d'Anne-Marguerite Dilange. Il n'avait pas encore vingt ans quand il fut reçu conseiller au parlement, le 6 septembre 1751. Il périt malheureusement à l'âge de trente ans. Le 23 janvier 1762, ce jeune magistrat fut trouvé mort dans une rue de la ville de Metz et le lendemain 24 janvier, il fut avec la permission de l'autorité judiciaire, inhumé au milieu de la grande allée de l'église Saint-Marcel. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, dit : « Son père ne permit pas qu'on recherchât les auteurs de sa mort. » Quelque grande qu'ait été la considération dont jouissait le conseiller chevalier d'honneur Lançon ; quelque respectable qu'ait été le désir de ce père malheureux de ne pas voir rechercher les causes et les auteurs de la mort de son fils lâchement assassiné, il n'était pas en son pouvoir d'empêcher les investigations de la justice ; il en adoucit peut-être les rigueurs. Une information criminelle eut lieu ; elle constata d'abord que le cadavre du jeune conseiller au parlement, avait été trouvé le 23 janvier 1762, *sur le pavé, sous le porche de la grange de la ville, rue et paroisse Saint-Marcel.* C'est aujourd'hui la remise d'une maison de cette rue ; cette remise appartient encore à la ville. Un employé des vivres et sa femme furent accusés d'avoir assassiné le jeune conseiller Lançon et leur domestique, nommée Marguerite, fut accusée de complicité de ce crime. L'information dura plus d'une année, et par un arrêt du 4 mars 1763, le parlement de Metz, chambre de la tournelle, renvoya les deux premiers accusés des poursuites intentées contre eux. Quant à leur domestique, le même arrêt la déclara convaincue *d'avoir dans des conversations avec aucuns domestiques, annoncé et hazardé des faits injurieux à ses maîtres.* En conséquence elle fut condamnée pour calomnie à être sévèrement reprise et blâmée et à trois livres d'amende. Il fut en outre permis à l'employé des vivres et à sa femme, injustement accusés, de faire publier et imprimer l'arrêt qui prononçait leur innocence et déclarait leur domestique calomniatrice.

Pierre-Philippe-Clément Lançon, écuyer, sieur de Volkrange, et de Metzange, frère du précédent, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 octobre 1732. Il fut comme il a été dit plus haut, le successeur de son père Nicolas-François Lançon dans la charge de conseiller au parlement de Metz. Il fut reçu en cette qualité, le 17 février 1757. Il fut installé procureur général en cette cour, le 6 mars 1770, et il obtint un brevet de retenue qui fut enregistré, le 5 avril suivant. Les places de procureur général n'étaient pas vénales, elles étaient entièrement à la disposition du roi. Mais on accordait quelquefois aux titulaires un acte de faveur qui les rendait presque propriétaires de leurs charges. On leur accordait ce que l'on appelait un brevet de retenue. Ainsi M. Pierre-Philippe-Clément Lançon obtint des lettres du roi qui lui faisaient don de soixante mille livres, payables par son successeur, à lui-même en cas de résignation volontaire de son office ou à ses héritiers en cas de mort. Ce brevet de retenue ne produisit aucun effet, car Pierre-Philippe-Clément Lançon fut le dernier des procureurs généraux du parlement de Metz. Cette cour ayant été supprimée en 1771, M. Lançon passa à la cour souveraine de Lorraine en qualité de président, et quand le parlement fut rétabli en 1775, il vint reprendre ses fonctions de procureur général, qu'il continua à exercer jusqu'à la

suppression définitive des cours souveraines par la révolution de 1790. On raconte de lui un fait qui tout en témoignant de son respect pour les agents de l'autorité, peut donner une idée de ce que pouvait être la susceptibilité parlementaire d'un procureur général de cette époque. Des employés des gabelles s'étaient présentés pour faire une visite dans le greffe de la cour où ils supposaient se trouver des marchandises de fraude. Un commis greffier vint demander au procureur général Lançon s'il fallait les laisser entrer. Oui, répondit le procureur général, mais qu'on aille quérir de suite des maçons, et quand les employés des gabelles seront entrés au greffe, que l'on mure les portes et les fenêtres. Les employés en apprenant cette réponse jugèrent prudent de se retirer.

Le procureur général Lançon n'était pas seulement un magistrat plein d'énergie, mais il était en outre un savant qui avait réuni des documents précieux; plusieurs pièces importantes tirées de de son cabinet ont été insérées dans les *Preuves de l'Histoire de Metz*, par les Bénédictins, et on trouve à la bibliothèque de cette ville, dans le deuxième volume des *Mémoires* de Dom Tabouillot, un recueil de pièces manuscrites concernant la ville de Metz et provenant de son cabinet.

L'ancien procureur général Lançon mourut le 8 août 1799, dans sa terre de Sainte-Catherine où il s'était retiré, et il fut enterré à Gorze où l'on voit son épitaphe scellée dans le mur extérieur de l'église. Elle y fut placée après le rétablissement du culte, par les soins de M. François-Benoît-Pantaléon Durand, ancien avocat général au parlement, son gendre et par sa fille. Cette épitaphe est ainsi conçue :

« In medio hujus coemeterii
» Jacet
» Petrus-Philippus-Clemens LANÇON
» In suprema curia metensi
» Procurator generalis,
» Nicolai Lançon metarum præfecti
» Hominis virtuti simillimi
» Scriptis et factis de patria egregié meriti
» Haud degener filius
» Et dotum præstantium hæres,
» Qui
» Conjux, parens civis optimus
» Religiosæ vitæ integritate
» Blanda morum gravitate
» Diuturna in adversis constantia
» Conspicuus,
» Sedulus legum custos et assertor
» Tutor innocentiæ
» Vitii censor non odiosus,
» Principi, ordini senatorio, civibus
» Peræqué charus,
» Delatam sibi dignitatem
» Ad annos XX splendidé gessit.
» Obiit VIII idas Augusti MDCCLXXXXIX.
» Annos 67 natus.
» R. I. P.
» Restituta eclesiæ pace
» Gener et filia adhuc lugentes posuère. »

Le procureur général Lançon avait épousé dans l'église Saint-Maximin de Metz, le 6 juillet 1762, mademoiselle Catherine-Marie Besnard de Boulenne, fille de messire Jean-Joseph-Charles Besnard de Boulenne, écuyer, seigneur de Charly et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, et de dame Marie-Anne Emery de Boislogé. Messire Pierre-Philippe-Clément Besser, écuyer, conseiller au parlement de Metz, oncle de l'époux, et messire Louis Besnard de Boulenne, écuyer, sieur d'Augny en partie, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, oncle de l'épouse, assistèrent à la célébration du mariage. Catherine-Marie Besnard de Boulenne décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 janvier 1774, à l'âge de trente-six ans. De ce mariage étaient nés plusieurs enfants; l'un d'eux est celui qui suit :

Nicolas Lançon, fils du procureur général Lançon et de dame Besnard de Boulenne, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 mai 1764. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 avril 1782, et conseiller en cette cour, le 29 décembre 1783. Il n'avait que vingt ans, quand il fut tué accidentellement à la chasse par un M. de Beausire, sur le territoire de Magny. Son corps fut ramené le même jour à Metz, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Martin. Ce jeune magistrat ne laissa point de postérité et fut le dernier descendant mâle de sa famille, dont un autre rameau avait été aussi vingt ans auparavant coupé par un événement terrible. Sa sœur Anne-Charlotte Lançon avait épousé M. François-Benoît-Pantaléon Durand, avocat général au parlement.

Le nom de Lançon est porté maintenant par M. Pierre-Philippe-Clément Durand de Lançon, fils de Anne-Charlotte Lançon et de François-Benoît-Pantaléon Durand et petit-fils du procureur général Pierre-Philippe-Clément Lançon. (Voir *Durand*.)

M. Durand de Lançon est l'un des membres

fondateurs de la ***Société des bibliophiles français***, créée en 1820.

Armes des Lançon: ***De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois lions rampants d'or, les deux du chef affrontés.***

LANÇON d'Auracour (François), avocat à la cour souveraine de Lorraine et Barrois, conseiller au bailliage de Nancy, fut reçu ***sans examen, à cause de ses services***, conseiller au parlement de Metz, le 25 février 1694, et fut remplacé en 1699, par Henry Poutet de Malleroy; il était propriétaire de vignes à Crouy, à trois lieues de Nancy.

Armes: ***D'azur à deux lances ferrées d'argent, passées en sautoir, accompagnées de deux fleurs de lis d'or, une en chef et une en pointe, et accostées de deux besans d'argent aux flancs.*** (Erneuerte deutsche Wappenbuch. Nuremberg, 1657.—IV, 113.)

LANDENBERG (Sébastien de), né le 14 juin 1689, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 27 décembre 1711, et fut remplacé en 1738.

Louis-François-Antoine-Sébastien-Ferdinand de Landenberg d'Illsach, né le 25 novembre 1725, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 9 juin 1747, et conseiller chevalier d'honneur d'épée au même siége, le 17 février 1758; il fut remplacé en 1765.

Jean-Baptiste Eusèbe, baron de Landenberg de Wagenbourg, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, en 1775.

Des Landenberg, originaires de la Suisse, portaient: ***De gueules à trois annelets d'argent.***

LANDRIAN (Jean-Baptiste de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 12 juillet 1674, est le père de Nicolas et d'Erard de Landrian. Cette famille, d'une haute distinction, existe encore à Nancy, où elle est représentée par M. Réné de Landrian du Montet qui a plusieurs enfants de son mariage avec une demoiselle de Ville-Vieille.

Armes: ***D'or à un château de sinople maçonné de sable, flanqué de deux tours crénelées au sommet de même et en chef une aigle de sable au vol éployé, becquée et diadémée de gueules, tenant les serres étendues sur l'une et l'autre tour.*** (Dom Pelletier.)

LANGE (Nicolas), procureur au bailliage de Metz, en 1740, est le même, pensons nous, que celui qui suit:

Nicolas Lange, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 29 avril 1751, a exercé au barreau de cette cour. Il fut député de la paroisse Saint-Jacques aux trois ordres de la ville de Metz, en 1761 et 1762. Il avait épousé Marie Cherier, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 14 février 1762, à l'âge de soixante-cinq ans.

LANGHANS (Georges-Léonard), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1777, a exercé au barreau de cette cour. (Voir ***Fischer***.)

LANGLOIS (Michel), avocat au parlement de Paris, fut reçu second avocat général au parlement de Metz, le 15 janvier 1664, et mourut dans l'exercice de ses fonctions en l'année 1672. Son office, tombé aux parties casuelles, fut repris par M. Jean-Louis Bergeret.

LANGLOIS (Pierre), neveu de Jacques Richer, conseiller clerc au parlement de Metz, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 avril 1674. Il était en même temps chanoine et diacre en l'église cathédrale de cette ville. Il fut reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, le 11 mai de la même année 1674. Par arrêt du 26 juin 1679, il lui fut permis de prendre possession du décanat de la cathédrale de Metz, pour lequel il avait obtenu des bulles, en date du 15 avril précédent. Pierre Langlois décéda le 3 novembre 1704, laissant ses frères pour héritiers; il ne fut remplacé au parlement qu'en 1714, par M. Nicolas-Joseph Le Juge.

Armes: ***D'or à une aigle de sable; au chef d'azur, chargé de trois croissants d'argent, posés de rang.***

LANIO (Jean-Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 19 février 1688, a exercé au bailliage de Thionville.

LANNEL de Pazzi (Jacques), chevalier, seigneur de Chambord, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 novembre 1652. Il mourut en cette ville dans l'exercice de ses fonctions, et fut enterré le 24 avril 1662, dans

le chœur de l'église des Récollets. Il avait épousé madame Marie Morits, et le 18 novembre 1660 il leur était né un fils, sur la paroisse Saint-Martin de Metz.

Jacques Lannel de Pazzi eut pour successeur au parlement M. Réné de Savonnières.

LANTY (Jean), maître chirurgien à Toul, avait épousé Marie Perrot. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Nicolas Lanty, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 18 octobre 1656; 2° Jean Lanty, né sur la même paroisse, le 1er décembre 1658; 3° Christophe-François Lanty, qui suit:

Christophe-François Lanty, fils de Jean Lanty et de Marie Perrot, devint conseiller au bailliage et siége présidial de Toul, fut maitre-échevin de cette ville et subdélégué de l'intendant; il vivait encore en 1744. Il avait épousé Françoise Marguerite de Maxey, dont il eut deux fils: Christophe-François-Nicolas Lanty et Claude-François-Joseph Lanty dont il sera parlé tous deux.

Christophe-François-Nicolas Lanty, né le 1er mars 1705, était fils de Christophe-François Lanty et de Françoise Marguerite de Maxey, et fut la souche des Lanty, de Toul. Il devint président au présidial de Toul, le 15 mars 1732, et de son mariage avec Jeanne de Hig, née à Toul en 1708 et morte en cette ville en 1784, il eut dix enfants. Cinq d'entre eux servirent avec distinction dans les armées du roi et un seul laissa postérité; ce fut Michel-Charles Lanty, né à Toul, le 23 décembre 1744. Il devint capitaine au régiment d'Aunis et mourut à Constance en Souabe, le 20 juin 1795. De son mariage avec Magdeleine-Agnès Vaultier, de Bar-le-Duc, il laissa un fils et une fille. Ce fils nommé Louis-Stanislas-Xavier Lanty, naquit à Bar-le-Duc, le 6 octobre 1785, et mourut à Toul le 7 février 1832. De son mariage avec Anne-Catherine Ruset, sont issus trois enfants; 1° Jean-Joseph Hector-Lanty, né à Toul, le 6 avril 1824; 2° Charles-François Lanty, né dans la même ville, le 10 novembre 1826; 3° Jean-Baptiste-Eugène Lanty, né aussi à Toul, le 21 avril 1828.

Claude-François-Joseph Lanty, fils de Christophe-François Lanty et de Françoise-Marguerite de Maxey, fut la souche des Lanty de Metz. Il devint conseiller du roi au présidial de Toul et épousa Marguerite-Suzanne Poirot, fille de messire François Poirot, conseiller, secrétaire intime de madame la duchesse de Lorraine et de dame Sébastienne Dorion. De ce mariage est né celui qui suit:

Christophe-François-Sébastien Lanty, né à Toul, sur la paroisse de Saint-Jean-du-Cloître, le 18 août 1744, était fils de Claude-François-Joseph Lanty et de dame Marguerite-Suzanne Poirot. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 mars 1780, et exerça ces fonctions jusqu'à la suppression des cours souveraines en 1790. Il avait épousé le 8 août 1780, dans la chapelle du château de Ville, au val de Sainte-Marie, diocèse de Metz, bailliage de Pont-à-Mousson, demoiselle Marie-Joseph-Jeanne Dosquet, fille mineure de M. Antoine-Dominique-Jacques-Joseph Dosquet, seigneur de Tichémont, secrétaire du roi, et de dame Claude Antoinette de Martinfort. De ce mariage sont issus plusieurs enfants et petits-enfants qui forment la branche des Lanty de Metz, représentée au-aujourd'hui: 1° par M. Eugène Lanty, receveur des finances à Briey, marié à mademoiselle du Theil, fille de M. du Theil, ancien administrateur général des forêts, député de la Moselle, dont il a trois fils et une fille: M. Albert Lanty, officier d'artillerie; M. Ernest Lanty, officier du génie et M. Xavier Lanty, élève à l'école polytechnique; 2° par M. Charles Lanty, vérificateur des domaines à Metz, marié à demoiselle de la Hausse; 3° par demoiselle Charlotte Lanty, non mariée; 4° enfin par dame Madeleine-Emilie Lanty, veuve de M. Georges de Lemud et mère de M. Ferdinand Georges de Lemud, officier d'infanterie.

Un membre de cette famille, Jean-Baptiste Lanty, a aussi été reçu avocat au parlement de Metz, le 12 décembre 1768.

Armes des Lanty: *D'or à la fasce de gueules, chargée d'un sautoir d'argent et de deux coquilles de même et accompagnée de trois besans de gueules.* La branche des Lanty de Metz, a modifié un peu ces armes.

LA PANNE (....de) était, en 1709, greffier de la table de marbre et de la maitrise particulière des eaux et forêts de Metz.

Armes: *De sinople au chevron d'azur, chargé d'une billette de sinople.* (Enregistrement de 1709.)

LA PIERRE (Robert de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juillet 1658.

LA PIERRE (Louis de), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 avril 1702.

LA PIERRE de Saint-Hylaire (Antoine de), fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 17 janvier 1686. Il était remplacé en 1687.

LA PORTE (Joseph de), né vers 1632, était d'une ancienne famille du dauphiné; ses ancêtres avaient occupé avec honneur les premiers postes dans la magistrature et dans l'armée. Il fut d'abord conseiller à la cour des aides de Vienne, puis conseiller à la chambre de Bresse. Quand cette dernière cour fut supprimée, il fut du nombre des vingt magistrats bressans qui, par l'édit de novembre 1661, furent réunis au parlement de Metz. Joseph de La Porte y fut reçu conseiller, le 20 février 1662, et fut remplacé en 1676, par M. Mathieu Andry; il devint alors président en la chambre des comptes de Grenoble.

Après la conquête de Nice, Louis XIV y établit en 1692, un sénat ou cour souveraine dont M. de La Porte fut nommé premier président. Le traité de paix du 4 juillet 1696, auquel ce magistrat influent avait singulièrement coopéré, rendit Nice au duc de Savoie et laissa M. de La Porte sans emploi. C'est alors que pour le récompenser de ses services, Louis XIV le nomma premier président au parlement de Metz, en remplacement de M. Guillaume de Sève, décédé l'année précédente. Le 11 août 1696, M. de La Porte écrivit de Nice à Messieurs du parlement de Metz, qu'il venait de recevoir l'ordre d'aller incessamment prêter serment entre les mains du roi et de se rendre à son nouveau poste. Sous la date du 4 septembre suivant, le parlement lui répondit et lui témoigna le plaisir qu'il éprouvait d'avoir pour chef un magistrat dont il connaissait particulièrement le mérite. Le 12 novembre de la même année, M. de Barbésieux, secrétaire d'état, écrivit de Versailles à Messieurs du parlement pour leur annoncer l'arrivée prochaine de M. de La Porte à Metz, et dans cette lettre, il donna le témoignage de la haute estime qu'il avait pour cet éminent magistrat. Nous avons dans le premier volume, pages 315 et 335, fait connaître avec quelle solennité les premiers présidents de Chasot et de Montholon furent reçus à Metz. La réception de M. de La Porte n'avait pas eu lieu avec moins d'éclat. Il arriva à Metz, le samedi 24 novembre 1696. La maréchaussée et les huissiers du parlement étaient allés au devant de lui jusqu'à Verdun, et les procureurs avaient envoyé des députés qui l'attendirent à Mars-la-Tour, à six lieues de Metz. M. Pellart de Givry, gouverneur de la place, M. de Belloy, lieutenant de roi, M. l'intendant et madame l'intendante allèrent au devant de lui jusqu'à Longeville, où les membres du parlement étaient réunis.

M. de La Porte fut reçu à la descente de son carosse par cette assemblée, et lorsque le cortége s'étant remis en marche, arriva aux portes de la ville, la citadelle salua M. le premier président par douze volées de canon. Le surlendemain lundi 26 novembre, M. de La Porte fut installé premier président à l'audience publique de la cour et il prononça le discours suivant : « Messieurs, je suis bien different du philosophe » romain qui après une longue absence s'aperceut de sa viellesse par la ruyne des maisons » qu'il avait vu bastir, par la chutte des arbres » qu'il avoit vu planter et par la caducité des » hommes qu'il avoit vu naistre.

» Pour moy, messieurs, bien loing de rencontrer icy quelque chose de triste, je n'y » vois que des objects agréables et des sujets de » consolation. Il y a trente-cinq ans que j'eus » l'honneur d'entrer en cette compagnie. J'en » trouve la séance toujours auguste, et je remarque sur le front de ceux qui la composent » le mesme air de grandeur et cette mesme » majesté qui attire le respect et qui mérite la » vénération des peuples.

» La situation de mes affaires, un établissement honorable et avantageux (son mariage » avec mademoiselle de Servien) m'obligerent » de sortir de cet illustre corps; cependant » quelque agréement que j'aye trouvé dans mes » autres employs, combien de fois ay-je souhaité » de me raprocher de vous. Oui, messieurs, » l'honneur que je viens de recevoir, a esté » l'object de mes vœux pendant vingt-cinq ans » et feroit aujourd'hui le comble de ma joye, si » ce mouvement n'estoit combattu par la crainte » que j'ay de ne remplir pas assez dignement » une place que chacun de vous, messieurs, » meritoit beaucoup mieux que moy.

» Cette place qui conserve encore l'éclat » qu'elle a reçue de ceux qui l'ont occupée, qui » est encore ornée pour ainsy dire du mérite

» et du scavoir du grand homme qu'une mort » impreveue vient de vous enlever, dont les » intentions estoient si pures, qui avoit toutes » les lumières nécessaires pour trouver ce qui » devoit déterminer l'esprit et qui dans la mul- » titude des affaires scavoit si bien partager ses » veilles entre les besoings de l'estat et la né- » cessité des peuples.

» Cette place demandoit un successeur qui luy » ressemblast, je ne trouve rien en moy qui » responde à cette idée, tout y est foible, tout » y est imparfaict, je cherche en vain quelque » trait pour former cette ressemblance ; ce mo- » dèle surpasse mes efforts, il est au-dessus de » ma portée, mais c'est un droit reservé au » maistre du monde de disposer comme il lui » plait de la destinée des autres hommes. Beau- » coup de zèle et d'application pendant que » j'ay administré la justice à des peuples nou- » vellement conquis, quarante ans de services » en différentes compagnies souveraines, et » pour mieux dire des tesmoignages avantageux » et de puissantes protections ont déterminé » S. M. en ma faveur.

» Ce qui acheve mon bonheur c'est la ma- » nière obligeante avec laquelle vous venez de » me mettre en possession de ma charge, cet » accueil favorable pourroit me donner bonne » opinion de moy mesme si je ne le regardais » comme un effect de votre complaisance pour » un ancien confrère qui a toujours estimé cette » qualité, et qui la reprend avec tant de plaisir.

» Je dois aussi l'agréement que vous me » donnez au respect que vous avez pour le choix » de notre grand monarque.

» Vous avez cru sans doute que puisqu'un » prince qui ne se conduit que par la prudence, » dont les lumières sont infaillibles, dont les » conseils ont toujours un heureux succès, dont » le discernement est si juste et qui connoit si » bien le talent de ses subjects pour les emplois » auxquels il les destine, vous avez cru dis-je » que puisque ce grand prince m'avait voulu » mettre dans cette place, je n'estois pas tout à » fait indigne de la posséder.

» Cette raison que mon amour propre ne m'a » pas empeché d'apercevoir, ne diminue point » ma reconnaissance et je ressens encore plus » vivement ce que vous faictes pour le prince » qui me donne à vous, que ce que vous feriez » pour moy mesme ; je ne scaurois vous expri- » mer le plaisir avec lequel je voy que vous » suivez toujours ses intentions, et que son » esprit regne aussy souverainement parmy vous » qu'au milieu de ses conseils.

» Voila les réflexions avec lesquelles j'entre » dans ce temple auguste ; j'y viens partager » avec vous l'authorité que ce sage roy vous a » confiée ; je souhaite d'y mériter comme vous » l'amour des peuples à qui vous rendez la justice » et cette réputation que votre intégrité vous a » acquise et qui vous rend si célèbres par tout le » royaume.

» Je ne scaurois y réussir si je ne suis aidé de » vos conseils, je vous les demande, messieurs ; » de mon costé je m'instruirai avec soing de vos » réglemens, je marcheray autant qu'il me sera » possible sur les traces de ceux qui m'ont de- » vancé, et si je n'aporte pas icy comme ces » hommes du premier ordre que Dieu a créés » pour la gloire de leurs roys et pour le salut de » leur patrie, si je n'aporte pas icy comme eux » une parfaite intelligence, un profond scavoir » et une habileté consommée, j'y aporte du » moins un esprit docile, appliqué à ses devoirs, » zélé pour la justice et plein du désir de vous » plaire.

» Heureux si je puis vous persuader par ma » conduite que vous n'avez aucun particulier » dans vostre ressort qui vous honore plus véri- » tablement que je fais, ny aucun officier parmy » vous qui s'intéresse plus à la gloire et aux » avantages de cette auguste compagnie. »

Le 5 décembre suivant, le doyen de la faculté de droit de l'université de Pont-à-Mousson, étant à la tête de sa compagnie, vint à Metz, complimenter M. le premier président de La Porte et lui adressa une harangue qui a été imprimée et forme six pages d'impression, petit in-4°. Dans cette harangue, M. le doyen de la faculté de droit rappela avec bonheur ces paroles adressées par le cardinal Mazarin à M. de Lamoignon : *Si le Roy avait connu un plus honnête homme que vous, vous ne seriez pas premier président.*

M. de La Porte avait l'habitude de prononcer à l'ouverture des semestres du parlement, des discours où il aimait à retracer les devoirs du magistrat dont il offrait un parfait modèle. Depuis dix ans, il n'avait pas manqué à cette obligation qu'il s'était imposée, quand des infirmités vinrent arrêter son zèle et lors de la rentrée de la cour au mois de février 1707, il dut charger M. le président à mortier Henri Poutet de Vitrange de prononcer la harangue accoutumée. Cependant

sa santé raffermie lui permit de prononcer des discours à l'ouverture du semestre, le 1er août 1714, et à celle du 1er février 1715. La *Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*, dans ses numéros de novembre 1714 et de mars 1715, a rapporté ces discours en partie.

En 1708, le roi avait accordé à M. de La Porte, un brevet de retenue de vingt mille écus. (Voir pour les brevets de retenue, article *Lançon*, p. 275.) Le premier président était alors à Paris; sa compagnie prit une délibération pour le complimenter sur une faveur aussi bien méritée. Le crédit dont il jouissait ne tournait pas seulement à son avantage personnel, il l'employait surtout dans l'intérêt de la compagnie dont il était le chef et ses sollicitations furent souvent couronnées de succès.

Il avait été député à Paris par le parlement pour les affaires de la compagnie et il s'en occupait activement, quand il mourut en cette ville, le jeudi 16 juillet 1716. Il comptait soixante années de services dans la magistrature et plus de quatre-vingt-quatre ans d'âge.

Le parlement n'eût pas plutôt appris sa mort qu'il s'empressa d'écrire une lettre de condoléance à madame la première présidente, qui avait accompagné son mari à Paris, et lorsqu'elle fut de retour à Metz, elle fut complimentée au nom du parlement par les plus anciens magistrats de la grande chambre et de la tournelle. Le 3 septembre suivant, le parlement assista en corps au service célébré dans l'église Saint-Gorgon, pour le repos de l'âme du défunt. L'oraison funèbre fut prononcée par M. Jacquemin, curé de cette paroisse.

M. Joseph de La Porte avait épousé en 1669, demoiselle Charlotte-Christine de Servien, fille de l'ambassadeur de France à la cour de Turin. Celle-ci est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 3 août 1727, à l'âge de soixante-dix-sept ans environ. Elle fut inhumée dans le caveau proche de l'autel de l'église Saint-Gorgon.

Le portrait de M. le premier président de La Porte se trouve dans la chambre du conseil de la cour d'appel de Metz. Il a été gravé en 1698, par Etienne Gantrel.

Armes des La Porte : *De gueules à la croix d'or.*

Armes des Servien : *D'azur à trois bandes d'or; au chef cousu d'azur chargé d'un lion regardant d'or.*

LA POYPE DE SAINT-JULLIN ET DE GRAMMONT (ARTHUR JOSEPH DE), né vers 1656, d'une ancienne et illustre famille du Dauphiné, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 mars 1677, et fut remplacé dans ces fonctions en 1683, par Hugues-Charles Cochet. Il devint premier président du parlement de Grenoble et mourut dans l'exercice de cette charge, en 1740, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Armes : *De gueules à la fasce d'argent.*

LAQUIANTE (JEAN), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mai 1717, était peut-être le père de Jean-Thomas-d'Acquin Laquiante, qui en 1765, exerçait les fonctions de conseiller du roi et son juge ès citadelle et fortifications de la ville de Strasbourg.

LARCHER (NICOLAS), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 19 mai 1695, fut nommé le 4 mars de l'année suivante, lieutenant gruyer en la prévôté de Kœurs, village du diocèse de Verdun.

François-Xavier Larcher, né le 5 janvier 1729, après avoir été avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 25 janvier 1751.

Nous ignorons si les Larcher qui précèdent, étaient de la famille de Michel Larcher, intendant de la province de Champagne en 1697, ou de J. Chrisostôme Larcher, comte de La Touraille, qui en 1788 était propriétaire à Guénetrange, près Thionville, et académicien honoraire de la société royale de Metz.

Une famille bourgeoise de Toul portait aussi le nom de Larcher, en 1643. (*Recueil des Edits*, par M. Emmery, II, 100.)

Les Larcher de La Touraille, famille de Bretagne, portaient: *De gueules à trois flèches empennées d'argent, la pointe en bas.* (La Chesnaye des Bois.)

LA RIVIÈRE (FRANÇOIS DE), né vers 1625, était fils de M. de La Rivière, conseiller du roi, trésorier général de l'extraordinaire des guerres. Il était avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1648. Après vingt-quatre années de services, il obtint des lettres de conseiller honoraire, qui furent enregistrées le 11 avril 1672. Il eut pour successeur au parlement, Réné de Ragareu.

LA RIVIÈRE (NICOLAS DE), fils de François de La Rivière et de demoiselle Catherine Didier, était en 1752, receveur de la chancellerie de Metz.

En 1682, un Thomas de La Rivière, écuyer, sieur de Fleury, était intendant de l'abbaye royale de Sainte-Glossinde de Metz, sous l'administration de madame Catherine Texier d'Hautefeuille, coadjutrice de cette abbaye. Il mourut au mois de décembre 1731, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Une de ses filles avait épousé M. Crespin. Il avait pour armes: *D'azur à cinq têtes de dauphin d'argent, posées en sautoir.*

LARMINAT (JEAN-FRANÇOIS), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1684. Après avoir exercé au bailliage de Thionville, il devint subdélégué de l'intendant en cette ville et il mourut dans l'exercice de ces fonctions, le 1er novembre 1709. Il avait épousé Marie Helminger, dont il eut le fils qui suit:

LOUIS LARMINAT, né vers 1686, fit son droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 août 1709, et succéda bientôt après à son père comme subdélégué de l'intendant. Il devint conseiller au bailliage de Thionville, le 5 septembre 1714. Une de ses sœurs, Elisabeth Larminat épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 3 juillet 1715, M. Jean de L'Espinasse, écuyer, seigneur de L'Espinasse, fils de défunt Gabriel de L'Espinasse, écuyer, seigneur de Poujol, et de dame Elisabeth Garigual.

En 1752, Humbert Larminat était inspecteur des domaines de l'évêché de Metz.

Son fils ou son petit-fils, mort commissaire des guerres à Metz en 1813, avait épousé demoiselle Brazy de Montoy, fille et sœur des conseillers au parlement de Metz de ce nom, et en a eu trois enfans: 1° Charles de Larminat conservateur des eaux et forêts à Fontainebleau, qui a laissé une nombreuse postérité: 2° Alexandre de Larminat, capitaine du génie, mort sans avoir contracté d'alliance; 3° Adèle de Larminat, mariée à M. Louis-Durand d'Aunoux, lieutenant-colonel de cavalerie.

Jean-François Larminat portait, suivant l'enregistrement de 1709: *D'azur au pal d'argent, chargé d'un tourteau d'azur.*

Cette famille porte aujourd'hui: *Tout d'hermines.*

LAROCHE (LAURENT), de l'université de Dijon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1725. Il exerça avec distinction au barreau, fut quelquefois appelé en consultation avec Pacquin et Gabriel, et plaida contre Me François Lambert et Me Harviet, père, dans une affaire curieuse qui intéressait la communauté des juifs. L'arrêt que le parlement rendit dans cette affaire, sur les conclusions conformes de M. Jean-Pierre Marchal, substitut du procureur général, est du 30 janvier 1759. Il fit au rabin des juifs de nouvelles défenses de prononcer la peine d'excommunication contre les israëlites qui déclinaient sa juridiction, et aux israëlites eux-mêmes de stipuler une clause d'excommunication dans leurs compromis et autres actes. Cet arrêt a été imprimé à Metz, chez Joseph Collignon, en 1759. Treize pages d'impression, petit in-4°.

Me Laurent Laroche fut l'exécuteur testamentaire de madame Marguerite de Martinet, douairière de messire Joseph de Saint-Jure, seigneur de Mercy et autres lieux, chambellan de son altesse électorale de Bavière et lieutenant-général de ses armées. Il était encore, en 1780, sur la liste des avocats, dont il était devenu le sous-doyen. Il avait épousé au mois de février 1731, Anne Pontoy, fille d'un jardinier de Metz, et de ce mariage était né sur la paroisse Saint-Martin de cette ville, le 4 février 1734, un fils qui fut nommé Nicolas.

LA ROCHE (CLAUDE DE), seigneur de Poncié, avocat au bailliage de Villefranche, en Beaujolais, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 16 juin 1673.

DAVID DE LA ROCHE-PONCIÉ, fils du précédent, était né à Villefranche. Il fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, en remplacement de son père, le 20 septembre 1677. Il habitait Villefranche et comptait encore au parlement en 1709.

Le titre de comte a été, en 1787, accordé à la branche aînée de cette famille, qui était noble et ancienne, tirait son origine de la Bourgogne et s'était établie dans le Beaujolais depuis trois siècles.

Armes: *Ecartelé aux 1 et 4, d'argent à trois fasces de gueules; aux 2 et 3, d'or au chevron d'azur, accompagné de trois croisettes de même.*

Devise: ***Sublimi feriam sidera vertice.*** (Histoire généalogique des Pairs de France, par Courcelles, IV, au mot de ***La Roche.***)

LA RUE (Jean de) était en 1709, prévôt royal de Norroy-le-Veneur, à deux lieues de Metz.

Armes: ***D'azur au chevron d'argent, chargé d'une macle d'azur.*** (Enregistrement de 1709.)

LASALLE est le nom d'une famille originaire de Castelnaudary. Un de ses membres, Jean Lasalle, officier dans un régiment d'infanterie, ayant été grièvement blessé dans les guerres d'Italie du XVIIe siècle et par suite hors d'état de continuer son service activement, fut envoyé à Sarrelouis que l'on bâtissait alors, et fut chargé des approvisionnements de cette forteresse. Il s'y maria avec Élisabeth Dimmer et en eut deux fils: Laurent qui suit, et Georges Lasalle, directeur des vivres à Sarrelouis, qui, marié à Catherine Tiercet a été la souche des Lasalle de Louisenthal, de Berweiller, de Merten et d'Illingen.

Laurent Lassalle, substitut du procureur général en l'hôtel commun de Sarrelouis en 1726, devint garde-des-sceaux du bailliage de cette ville, où il décéda le 19 janvier 1771. Il avait épousé Anne-Marie Fisné dont il eut entre autres enfants: François Lasalle, qui suit; Pierre-Nicolas Lasalle d'Augny, dont il sera aussi parlé; Marie-Antoinette Lasalle, mariée à Jean-Mathieu Dubalay, conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement, et Louise Lasalle, mariée à Nicolas Laurent, lieutenant général au bailliage de Sarrelouis.

François Lasalle, seigneur de Vaudrevange et Villeauval, né le 12 mars 1719, fit ses études de droit à l'université d'Aix. Après avoir été munitionnaire des vivres, il se fit recevoir le 8 janvier 1753, avocat au parlement de Metz, et fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du même parlement, le 16 mars 1754. Le parlement fut supprimé en 1770, mais lors de son rétablissement en 1775, François Lasalle reprit ses fonctions à la chancellerie; il mourut le 18 novembre 1801. Il avait épousé Marie-Thérèse Durand, fille de François-Benoît Durand de Distroff, conseiller au parlement; celle-ci décéda au ban Saint-Martin, le 28 décembre 1767, à l'âge de quarante ans, et fut inhumée dans l'église Saint-Simon de Metz.

Laurent-Marie de Lasalle d'Ancerville, né le 16 mars 1753, était le fils de François Lasalle et de Marie-Thérèse Durand. Après avoir été avocat au parlement de Metz, il fut admis en cette cour en qualité de conseiller, le 4 juillet 1776, et devint président à mortier le 19 juin 1780. Il mourut sans postérité.

Le président Laurent-Marie de Lasalle d'Ancerville avait pour sœur Charlotte-Eugénie de Lasalle née en 1764, qui avait épousé le baron Jean-Baptiste Gilles du Coëtlosquet, mestre de camp, commandant du régiment de Bretagne; elle est morte en 1832 et a été inhumée à côté de son père, à Longeville-lès-Metz. Le baron Jean-Baptiste Gilles du Coëtlosquet a laissé trois fils et deux filles: M. Charles comte du Coëtlosquet, chevalier de la Légion-d'Honneur, sous-préfet sous la Restauration et représentant du département de la Moselle en 1849; M. Léon vicomte du Coëtlosquet, ancien officier de cavalerie, qui a épousé demoiselle Batilde Durand; M. Maurice baron du Coëtlosquet, marié en premières noces à demoiselle de Wendel, et en secondes noces à demoiselle de Maillier; les deux filles ont épousé, l'aînée M. de Foblant; la cadette M. le comte Charles de La Tournelle.

Pierre-Nicolas Lasalle d'Augny, second fils de Laurent Lasalle et de Marie Fisné, était chevalier de Saint-Louis, commissaire ordonnateur des guerres au département des Trois-Évêchés. Il avait épousé Suzanne Dupuy de La Garde, fille de messire Antoine Dupuy de La Garde, écuyer, ancien commissaire des guerres, et de dame Marie-Thérèse Robin; c'est de ce mariage qu'est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 mai 1775, Charles-Louis Lasalle, le célèbre colonel-général de hussards, tué à la bataille de Wagram. Le général Lasalle a eu de son mariage avec demoiselle Déguillon, une fille mariée au général russe Jermoloff.

Nicolas-Théodore-Antoine-Adolphe Lasalle, seigneur de Berwiller, conseiller du roi, président et lieutenant général au bailliage et siége présidial de Sarrelouis, était petit-fils de Georges Lasalle et de Catherine Tiercet, et fils de Albert Lasalle et de Louise-Charlotte Dosquet. Il fut en 1789, nommé par le Tiers-État du bailliage de Sarrelouis, député aux États généraux. Après la session il revint dans ses foyers à Sarreguemines et vivait dans la retraite, lorsqu'on le désigna au mois de décembre 1799, pour se rendre à l'armée d'Égypte en qualité d'administrateur général des finances; il n'accepta point cette mission.

De son mariage avec Émilie Proa, il eut entre autres enfants : 1° M. Casimir de Lasalle, directeur des contributions indirectes, marié à demoiselle Catherine-Thérèse Georges ; 2° demoiselle Georgette de Lasalle, qui a épousé le lieutenant-général comte Grenier ; 3° M. Louis de Lasalle, ancien député de la Gironde et officier d'ordonnance de Louis-Philippe, décédé sans postérité ; 4° M. Adolphe de Lasalle, employé des contributions indirectes à Verdun.

Anne-Marie-Louise Lasalle, sœur du précédent, avait épousé François Coulon, père du président de chambre à la cour d'appel de Metz.

Albert-François Lasalle de Louisenthal, ancien capitaine, cousin-germain de Nicolas-Théodore-Antoine-Adolphe Lasalle, dont il a été parlé, a eu de demoiselle Élisabeth Galhau, deux filles qui ont épousé l'une M. Thiéry, habitant Vaudrevanges ; l'autre M. de Maillier, conseiller à la cour d'appel de Metz, ancien chef de division au ministère de la justice. La sœur d'Albert-François Lasalle a épousé M. de Bourdelois.

Armes des Lasalle : *D'argent à la bande d'azur liserée d'or, chargée de trois têtes de lions issants.*

Armes des du Coëtlosquet : *De sable semé de billettes d'argent, au lion morné de même, brochant sur le tout.* Devise : *Franc et loyal.*

LATOUCHE (Robert), né vers 1698, était avocat du roi au bailliage de Thionville, en 1736.

La famille de Robert Latouche existe encore.

Charles Latouche de Terville, a laissé de son mariage avec Marthe-Philippine de Saint-Blaise, quatre fils, MM. Adrien, Léopold, Ernest et Charles de Latouche ; et trois filles, mesdames Chatillon, Jules Ancillon et de Nonancourt.

LA TOUR (Nicolas-Claude de), seigneur du Mesnil, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mai 1685, et devint conseiller au bailliage de Lunéville.

Armes : *D'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable.* (Dom Pelletier.)

LATTAIGNANT de Baiville (François de), né vers 1635, en la paroisse de Baiville-le-Comte, près d'Étampes, était fils de Louis de Lattaignant, reçu conseiller au parlement de Paris, le 13 mai 1639, et de Jeanne de Montescot. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 décembre 1660, et n'avait pu pour sa réception, rapporter son acte de naissance, les gens de guerre ayant en 1652, saccagé les environs d'Étampes, lors du siége de cette ville. François de Lattaignant, fut remplacé au parlement de Metz en 1663, par M. Antoine Monet de Lasalle.

Cette famille s'est fait dans les lettres, un nom, mais pas un nom illustre.

L'abbé de Lattaignant décédé à Paris en 1779, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, fut un bel esprit, dont les vers ont été imprimés sous le titre de *Poésies*, et François-Louis de Lattaignant de Baiville, reçu conseiller au parlement de Paris, le 28 février 1741, a fait jouer en 1751, une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Le Fat*.

Armes : *D'azur à trois coqs d'or.*

LAUBRUSSEL est le nom d'une famille originaire du pays Verdunois et n'existant plus aujourd'hui.

Antoine de Laubrussel, écuyer, était fils de François de Laubrussel, écuyer, et de Marie de Courtelance. Il avait épousé le 30 mars 1570, noble damoiselle Marguerite de Chappey, fille du sieur de Chappey, écuyer, seigneur de Tailly et de Luzy, et de noble damoiselle Jeanne du Hautoy. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean de Laubrussel, écuyer, fils d'Antoine de Laubrussel épousa le 27 juillet 1605, noble damoiselle Jeanne de Xivry, fille d'honoré seigneur Gilles de Xivry, écuyer, seigneur de Villers-la-Chèvre. De ce mariage est né celui qui suit :

Antoine de Laubrussel, écuyer, fils de Jean de Laubrussel, fut prévôt royal de Fresne-en-Voivre. Il épousa le 25 janvier 1625, Catherine de Mageron, fille de Paul de Mageron, écuyer, et de dame Catherine Le Braconnier. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-Baptiste de Laubrussel, seigneur de Chazelles, fils d'Antoine de Laubrussel et de Catherine de Mageron, était né à Verdun, le 14 juin 1661, et fut d'abord procureur du roi au bailliage et siége présidial de cette ville. Quand l'édit du mois de mars 1691 créa au parlement de Metz, quatre charges de conseiller, moyennant vingt huit mille livres de finance, Jean-Baptiste de Laubrussel acquit un de ces offices et il fut reçu conseiller en cette cour, le 26 juillet 1691. Il obtint, après vingt années de services, le titre de conseiller honoraire, et il mourut à Metz, le

22 août 1730. Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Simplice, près du Crucifix. Il avait épousé Suzanne de Vigneulles, dont il eut plusieurs enfants : 1° Jean-Baptiste de Laubrussel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 28 mars 1699 ; 2° Suzanne Catherine de Laubrussel, née à Metz en 1702, qui épousa Louis-Charles Christophe de Leurye du Proy, écuyer, lieutenant-colonel au régiment de Marsan, infanterie. Leur fils a été conseiller au parlement de Metz. (Voir *Leurye*); 3° Jean-Baptiste-Dominique Hyacinthe de Laubrussel, qui suit :

Jean-Baptiste-Dominique Hyacinthe de Laubrussel, chevalier, seigneur de Chazelles, né le 25 décembre 1708, était fils du conseiller au parlement, Jean-Baptiste de Laubrussel et de Suzanne de Vigneulles. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 décembre 1730, en remplacement de son père décédé. Ses lettres de conseiller honoraire furent enregistrées en cette cour, le 24 février 1759, et il mourut à Metz, le 28 décembre 1788. Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Gengoulf. Il avait épousé dans l'église Saint-Martin de Metz, le 13 mars 1736, Marie-Marguerite-Françoise Martin de Julvécourt, fille de messire François-Joseph Martin de Julvécourt, chevalier seigneur de Béring, conseiller honoraire au parlement de cette ville, chevalier des ordres royaux militaires et hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et du Mont-Carmel et de madame Marguerite-Françoise Causse de la Forest. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° Jean-Baptiste-François Joseph de Laubrussel, qui suit ; 2° le chevalier de Laubrussel, capitaine du génie, marié à demoiselle Suzanne de Leurye du Proy. (Voir *Leurye du Proy.*) De ce mariage est issue une fille, Charlotte de Laubrussel, qui épousa Jean-Marie Warel de Beauvoir et mourut sans postérité ; 3° l'abbé de Laubrussel, chanoine de la cathédrale de Metz ; le 23 mai 1766, il prononça dans cette église l'oraison funèbre du dauphin. Elle a été imprimée à Metz, chez Joseph Collignon, 1766, grand in-4°, quarante-trois pages d'impression.

Jean-Baptiste-François-Joseph de Laubrussel, chevalier seigneur de Montrichard et de Procheville, né le 15 mai 1737, était fils comme nous venons de le dire, du conseiller au parlement, Jean-Baptiste-Dominique Hyacinthe de Laubrussel et de dame Marie-Marguerite-Françoise Martin de Julvécourt. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 septembre 1758, en remplacement de son père, résignataire en sa faveur. Ses fonctions de conseiller suspendues en 1771 par la suppression du parlement, furent reprises par lui lors du rétablissement de cette cour en 1775. M. Teissier, dans son *Histoire de Thionville*, nous apprend que le conseiller Jean-Baptiste-François Joseph de Laubrussel présida l'assemblée des administrateurs de l'hôpital de cette ville, le 13 mai 1786, pour la rédaction des deux réglements concernant cet établissement. Ils furent rédigés à Thionville et approuvés ensuite par le parlement de Metz, le 24 du même mois. Lors de la convocation des Etats généraux, le conseiller de Laubrussel fut élu député pour la noblesse, à l'assemblée provinciale des Trois-Evêchés et du Clermontois. Il n'a jamais été président à mortier au parlement de Metz. Seulement conformément à l'article 14 de l'édit qui a rétabli le parlement en 1775, il fut chargé de présider la chambre des requêtes.

Le conseiller J.-B.-F.-J. de Laubrussel, associé libre de l'académie royale de Metz, dès l'année 1784, a lu plusieurs mémoires dans les séances de cette société. Ils n'ont pas été imprimés et les originaux manuscrits sont égarés : « L'un de « ces écrits, dit le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, au mot *Laubrussel*, « avait pour but de réfuter l'opinion qui attribue « l'origine de la noblesse à la possession des « fiefs. » On trouve une analyse de ce mémoire dans les *Petites Affiches de Metz*, n° du 26 avril 1787.

Il avait eu deux femmes ; il a laissé de la première, une fille qui a épousé en premières noces M. le comte de Bey, et en secondes noces le marquis de Choisy. La marquise de Choisy, qui habite Nancy, n'a jamais eu d'enfants. Il eut de sa seconde femme, N.... Bailly, fille d'un médecin de Pont-à-Mousson, une autre fille qui a épousé M. François Durand (voir *Durand*), et un fils, Paul-Marie Joseph de Laubrussel de Montrichard, reçu avocat à la cour royale de Metz en 1817, décédé le dernier de son nom, sans avoir contracté d'alliance.

Cette famille a fourni un prêtre distingué. Ignace de Laubrussel, né à Verdun en 1663, fut admis chez les jésuites en 1679. Il se fit remarquer par ses talents et ses mérites et fut appelé à Madrid pour être le précepteur du prince des Asturies, devenu Louis I[er] roi d'Es-

pagne. Le père Ignace de Laubrussel, qui faisait partie de l'université épiscopale de Strasbourg, mourut au port de Sainte-Marie, le 9 octobre 1730, à l'âge de soixante-sept ans environ. Il était sans doute le frère de Jean-Baptiste de Laubrussel, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1691.

Armes : *D'azur à une perdrix d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent.* (Armorial général de France, manuscrit.) Et selon d'autres : *D'azur au cygne d'argent, accompagné de trois étoiles de même.*

LAUCHET de Vaudedon (Jean-Nicolas), écuyer, conseiller secrétaire du roi à la cour de Montauban, fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, en vertu de lettres patentes datées du 7 septembre 1756. Il était remplacé en 1771.

LAURENT (Philippe), *conseiller de ville, jadis par divers fois treize de la justice à Metz, échevin de l'église Saint-Martin*, décéda le 6 mai 1645, et fut inhumé dans cette église où reposaient déjà son père, sa mère et son frère.

LAURENT (Philippe), licencié en droit, fils de Jean Laurent et de damoiselle Anne Mangeot, fut reçu avocat d'abord au parlement de Paris, ensuite au parlement de Metz, le 6 février 1634. Il avait épousé, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 15 février 1626, damoiselle Salomé Drouart, fille de feu Nicolas Drouart et de Françoise de Saint-Jure. De ce mariage est né à Metz, le 11 août 1632, un fils qui fut nommé Jacques et eut pour parrain le chanoine Jacques Rulland.

Nous n'avons pu vérifier si Salomé Drouart était de la même famille que Jean Drouart, conseiller au bailliage de l'évêché de Metz à Vic. Celui-ci vivant en 1696 avait pour armes : *D'or à une fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands de sinople posés de rang et en pointe de trois billettes d'azur aussi posées de rang.*

LAURENT de Moranvillé (Claude), né le 27 septembre 1638, était peut-être de la famille des Laurent dont les articles précèdent. Il fut nommé trésorier du bureau des finances de Metz, le 6 août 1686, office créé par l'édit du 11 mai de la même année. Il obtint ensuite la charge de premier président du bureau des finances, office créé par l'édit du mois de mars 1691. Il fut anobli par lettres patentes du 16 janvier 1707, et en 1721 il était décédé et remplacé dans ses fonctions de premier président du bureau des finances.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile aussi d'or ; parti de gueules, semé de croix recroisetées au pied fiché d'or, à trois tours de même brochantes sur le tout.*

Le 29 juillet 1682 naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, Jean-Antoine Laurent, fils de Claude Laurent et de Marguerite Collinet. Nous n'avons pu découvrir si ce Claude Laurent est le même que Claude Laurent de Moranvillé.

LAURENT (François), *avocat à la cour* du parlement de Metz peut-être, mais plus vraisemblablement de la cour de Lorraine et Barrois, procureur d'office de l'abbaye d'Étival, prononça en 1677, un réquisitoire de treize pages in-folio, contre une espèce de brute qui était accusée de crimes horribles. On peut en voir les détails dans la *Justice criminelle de Lorraine et des Trois-Évêchés*, publiée en 1848, par M. Dumont, T. II, p. 181.

LAURENT (Jean-Baptiste), avocat en parlement, âgé de trente ans environ, fils de feu Mengin Laurent, marchand bourgeois de Vaucouleurs, et de feue Claude de La Masséréné, épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 19 juin 1688, Claude-Louise Lartigue, fille de Claude Lartigue et de Françoise Milquin.

LAURENT du Quarrel (Ignace), écuyer, seigneur de Charly, était, en 1696, prévôt provincial de la maréchaussée dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun.

Armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un arbre de même.*

LAURENT (Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 janvier 1693.

LAURENT (Martin), fermier général des Gabelles de Lorraine, fut reçu le 26 mars 1701, conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz. Il décéda le 24 février 1711, et fut inhumé le surlen-

demain dans l'église Saint-Marcel, près de l'autel de Saint-Sébastien, où l'on voyait son épitaphe et ses armes. Il eut plusieurs enfants : 1° Trois fils, Philippe, Humbert et François, dont il sera parlé ci-après ; 2° Louis Laurent qui devint chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel de cavalerie ; 3° Gabriel Laurent, écuyer ; 4° une fille, Françoise Charlotte, née à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 26 février 1684.

Philippe Laurent, fils de Martin Laurent, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 août 1698, et nommé conseiller en la cour des aides de Paris en 1704. Il mourut en cette ville, au mois d'août 1723.

Humbert Laurent, né le 27 novembre 1679, était le frère du précédent et lui succéda dans les fonctions de conseiller au parlement de Metz, où il fut reçu avant l'âge de vingt-cinq ans, le 6 décembre 1704. Messire Humbert Laurent décéda à Metz, le 29 août 1739, à l'âge de soixante-un ans, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Victor de cette ville. Il eut pour successeur au parlement, M. Auguste-Charles-Louis Ancillon.

Claude-François Laurent, né vers 1692, frère de Philippe Laurent et de Humbert Laurent dont il vient d'être parlé, fit ses études de droit à l'université de Paris et fut admis comme avocat au parlement de Metz, le 16 septembre 1717. Il fut reçu avec des dispenses de parenté, conseiller en cette cour souveraine, le 24 décembre de la même année. Il décéda à l'âge de quarante-cinq ans, le 31 mai 1737, et le lendemain, il fut suivant ses dernières volontés, inhumé près de son père et de sa mère, dans le collatéral Saint-Sébastien de l'église Saint-Marcel de Metz. Il laissa pour ses légataires universels ses trois frères : 1° Louis Laurent, ancien lieutenant-colonel de cavalerie ; 2° Gabriel Laurent, écuyer ; 3° Humbert Laurent, conseiller au parlement. Claude-François Laurent eut pour successeur au parlement de Metz, M. Claude-George Barbarat de Mazirot.

Armes : *Ecu chargé de deux lions affrontés.*

LAURENT (Nicolas) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er octobre 1714, et substitut du procureur général en cette cour, le 29 janvier 1739. Il fut nommé vers 1748, président lieutenant général au bailliage et siége présidial de Sarrelouis. Il avait épousé au mois de juillet 1740, Louise Lasalle, fille de Laurent Lasalle, garde-des-sceaux du bailliage de Sarrelouis, et d'Anne-Marie Fisné. Tous deux vivaient encore en 1775.

LAVAL (Joseph de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 juin 1679. Nous ignorons s'il était de la famille de celui qui suit :

Othon de Laval, seigneur du Mesnil en partie, était, en 1727, lieutenant prévôt et contrôleur du comté de Chiny, dépendant de la généralité de Metz, et résidait à Izel, au pays de Luxembourg. Par des lettres du 30 octobre de cette année, il obtint réhabilitation et confirmation de noblesse. Voici ses armes : *Parti d'or, à une demi-aigle de l'empire de sable mouvante de la partition à dextre et de sable au croissant d'argent tourné à senestre ; au chef d'azur brochant sur le parti, chargé de deux étoiles à six rais d'or ; sur le tout un écusson haussé d'or, chargé de quatre fasces de sable.* (Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne, II, 717.)

LA VALLÉE (Christophe de), neveu de Christophe de La Vallée, évêque de Toul, de 1589 à 1607, fut d'abord major et ensuite lieutenant de roi au gouvernement de cette ville en 1636, et il mourut à Toul, le 6 juin 1656. (Voir premier volume, p. 92, 120, 129 et 132.)

Demange Bussy, dans ses *Mémoires manuscrits*, a raconté avec détail les circonstances de l'arrestation du major Christophe de La Vallée le 24 avril 1633, par suite des ordres des gens de la justice royale de Toul, Gillot et Compagnot. Le major avait fait fermer les portes de la ville et voulu empêcher de rendre les honneurs accoutumés au maître-échevin nouvellement élu. Le récit de cette arrestation, marquée par des incidents assez dramatiques, nous écarterait trop de notre sujet.

Christophe de La Vallée eut deux femmes : 1° Louise de Comitin d'Auglebert ; 2° Catherine de Chérisey, fille de Jean de Chérisey, seigneur du Mesnil, La Tour, Neuville, Salmagne et Tillombois, capitaine au service de Savoie, l'un des vingt-sept gentilshommes du Verdunois, etc., et de Bonne de Saint-Astier ; Catherine de Chérisey épousa en secondes noces le baron de Vigneulle, seigneur de Mars-la-Tour.

Charles-Christophe de La Vallée de Pimodan, né à Toul, sur la paroisse Saint-Aman, le 6 février 1640, était fils de Christophe de La Vallée qui précède, et de dame Louise de Comitin ; il

fut comme l'avait été son père, lieutenant au gouvernement de Toul et du pays Toulois, et grand bailli de cette ville. Il mourut vers 1718. Il avait épousé Jeanne-Catherine Midot, fille de Jean-Réné Midot, conseiller au parlement de Metz. Messire Charles-Christophe de La Vallée de Pimodan n'a pas appartenu à cette cour souveraine, mais trois de ses fils en ont été membres.

Le chevalier Charles Hervé de La Vallée de Pimodan, né le 14 février 1671, fils de Charles-Christophe de La Vallée et de Jeanne-Catherine Midot, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 février 1698, et président à mortier en la même cour, le 10 décembre 1701. Il fut nommé grand bailli de la ville de Toul, par lettres patentes du 28 mai 1719, en remplacement de son père, et il décéda en 1736. Il avait épousé dans l'église Saint-Martin de Metz, le 14 juillet 1699, Jeanne Jeoffroy, veuve de Jean Morel de Richemont, conseiller au parlement de Metz. Le président de La Vallée de Pimodan, devenu par sa femme seigneur de Richemont et d'Uckange, près de Thionville, occupait le château de Richemont. En 1710, il obtint de M. de Coulon de la Grange-aux-Bois, grand maître des eaux et forêts de France, au département de la généralité de Metz et d'Alsace, l'autorisation de faire couper dans les bois communaux de Guenange et d'Uckange, vingt arbres pour être employés aux réparations du château de Richemont. Cette autorisation donna lieu à un grand procès de la part des communes.

Nicolas-François de La Vallée de Pimodan, baron d'Echenay, né le 15 novembre 1672, était le frère du président de La Vallée de Pimodan qui précède. Il avait commandé le deuxième bataillon du régiment de Miroménil, et fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 4 février 1701. Il décéda le 30 janvier 1705 et fut remplacé par son frère, qui suit :

Messire Louis Ignace de La Vallée de Pimodan, chevalier, lieutenant de roi de la ville de Toul, lieutenant des maréchaux de France et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 8 août 1705 et ne vivait plus en 1762. Il avait épousé le 21 mai 1707, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, damoiselle Christine Bollioud, fille de feu Nicolas Bollioud, seigneur de Berlize, conseiller du roi, secrétaire greffier en chef civil et criminel au parlement de Metz, et de dame Barbe-Philippe Sergent. De cette union naquirent deux filles.

Les La Vallée de Pimodan, originaires de l'Argonne, se sont continués jusqu'à nos jours. Charles-Joseph de Rarécourt de La Vallée de Pimodan, fils du président Charles-Hervé de La Vallée de Pimodan et de Jeanne Jeoffroy, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 18 octobre 1702. Il était chevalier, comte des Chenêts, lieutenant commandant pour le roi au gouvernement de Toul, et fut en 1736, nommé grand bailli de cette ville en remplacement de son père décédé.

Charles-Louis-Honoré Rarécourt de La Vallée, comte de Pimodan, fils de Charles-Joseph de Rarécourt de La Vallée de Pimodan, qui précède, naquit à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice, le 26 février 1763. Il était gentilhomme d'honneur du comte de Provence, devenu plus tard Louis XVIII, et major en second du régiment de Barrois, quand il fut reçu grand bailli d'épée de la ville de Toul, le 30 juillet 1790. Le comte de Pimodan avait le titre de lieutenant-général des armées du roi et était âgé de quatre-vingt-cinq ans, quand il mourut à Fontainebleau, le 27 mars 1847. Son fils unique, le marquis Camille-Louis-Charles de Pimodan avait à cette époque deux fils, les comtes Réné et Georges de Pimodan, et une fille nommée Gabrielle de Pimodan.

Cette famille possède encore aujourd'hui la terre d'Echenay dans la Haute-Marne, terre dont Nicolas-François de La Vallée de Pimodan, conseiller chevalier d'honneur était baron.

Armes : *D'argent à cinq annelets de gueules, posés en sautoir et accompagnés de quatre mouchetures d'hermines de sable.*

Armes des Chérisey, famille de l'ancienne chevalerie de Lorraine : *Coupé d'or et d'azur ; le chef chargé d'un lion naissant, armé, lampassé, couronné de gueules.*

LAVAUX (Jacques-Henri), avocat au parlement de Metz, en 1689, portait : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent, l'écu bordé d'or.* (Dom Pelletier.)

LA VERGNE (Louis-Elisabeth de), comte de Tressan, maréchal des camps et armées du roi, fut en 1750, nommé gouverneur du pays Toulois et de la Lorraine française. Le comte de Tressan ne fut investi que peu de temps de ce gouverne-

ment et ne parait pas avoir réclamé le droit que ce titre aurait pu lui donner de siéger au parlement de Metz. En 1760, il était gouverneur de Bitche et membre honoraire de l'académie royale de Metz. Cet officier général qui s'est fait un nom dans la littérature, est le père du jeune abbé de Tressan, dont nous avons parlé. (Premier volume, p. 440.)

Armes: *D'azur à une croix recroisettée d'or, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

Antoine de La Vergne, princier de la cathédrale de Metz, décédé en 1748, devait appartenir à une autre famille que celle du comte de Tressan. Il avait pour armes: *D'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois croissants de même en chef et d'un chêne de sinople en pointe.* (Histoire de la Cathédrale de Metz, II, 122.)

LE BACHELÉ est une ancienne famille de Metz, dont Courcelles a donné la généalogie. Nous nous contenterons d'indiquer ici l'origine de cette famille et de faire connaître ceux de ses membres qui ont appartenu au parlement de Metz.

Mangin Le Bachelé, aman et conseiller au grand conseil du maître-échevin de Metz, signa en 1556, la ratification du traité concédant le protectorat de cette ville au roi Henri II.

Jean Le Bachelé, fils du précédent Mangin Le Bachelé, fut aussi aman et receveur général de la cité de Metz, en 1643. (*Recueil des Edits* par M. Emmery, I, p. 634, à la note.)

Jacques Le Bachelé, fils du précédent Jean Le Bachelé fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, et fut comme son père et son grand père, l'un des amans ou notaires de cette ville. Il était protestant et jouissait d'une grande considération. Ce fut lui qui en 1643, fut député avec messire de Royer, grand archidiacre de la cathédrale et messire de Gournay, maître-échevin, pour complimenter, au nom de la ville de Metz, Louis XIV sur son avènement au trône. Cette députation donna lieu à un incident remarquable. Ceux qui étaient admis à présenter leurs hommages au roi étaient tenus de se mettre à genoux. Messire de Gournay, maître-échevin, faisant valoir avec fermeté un privilége attaché à ses fonctions, resta debout en prononçant sa harangue. Jacques Le Bachelé, qui mourut vers 1646, avait fait en 1635, un testament vraiment curieux par le ton mystique qui y règne et qu'il avait fait précéder de cette espèce d'épigraphe :

« Fay seigneur qu'il me souvienne
» De mes tracas vicieux,
» D'enfer, du monde, et des cieux
» De ta mort et de la mienne. »

Ce testament se trouve dans les cartons généalogiques de la bibliothèque de Metz.

Son fils, Paul Le Bachelé, fut aussi avocat au parlement de Metz et aman de cette ville.

Gédéon Le Bachelé était conseiller au bailliage de Metz, en 1643. (*Recueil des Edits* par M. Emmery, I, 633.) Il avait épousé Marie Goffin, fille de Charles Goffin, changeur des monnaies à Metz et sœur de Charles Goffin, avocat au parlement de cette ville. Il vivait encore en 1659.

Gédéon Le Bachelé, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1672.

Paul Le Bachelé, écuyer, seigneur de Charly, fut pourvu le 6 septembre 1691, de l'office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, sur la résignation de Jean-Dominique Crespin (Tessereau) et il fut reçu en cette qualité, le 15 avril 1692. Il mourut à Metz, le 14 août 1729. Il avait épousé Marie Ancillon, dont il eut plusieurs enfants. Le chevalier de Belchamps appelait ce Paul Le Bachelé, *Le Bachelé Boileau.*

Jean Le Bachelé était en 1696, conseiller au bailliage de Metz.

Alexandre Le Bachelé, né vers 1684, ancien avocat au parlement de Metz et bachelier de Sorbonne, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 26 mai 1762, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il fut inhumé dans la nef de l'église de ce nom.

Henri Le Bachelé, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1707.

Jacques Le Bachelé, écuyer, seigneur de Malleroy, Vigny et autres lieux, né en 1661, était fils de Paul Le Bachelé, avocat en parlement, autre que Paul Le Bachelé, seigneur de Charly, dont il a été parlé plus haut, et de damoiselle Esther de Fériet. Il devint lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Bressey, et chevalier de Saint-Louis. Il obtint en 1732, des lettres patentes du roi, confirmatives de sa noblesse, et il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 janvier 1733, à l'âge de soixante-treize ans. Messire Armand d'Arros, chevalier, seigneur

de Marly et autres lieux, colonel au régiment de Languedoc, chevalier de Saint-Louis, neveu du défunt, assista à son enterrement. Jacques Le Bachelé de Malleroy avait épousé à Metz, le 30 décembre 1715, demoiselle Jeanne-Madeleine d'Auburtin, fille de M. François d'Auburtin de Charly, conseiller au parlement de Metz, et de dame Catherine de Mahuet. Jeanne-Madeleine d'Auburtin décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 18 octobre 1753, à l'âge de soixante-six ans environ. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, entre autres : 1° Marie Marguerite Le Bachelé, née sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 24 août 1725; 2° un fils qui servait dans le régiment de Penthièvre et mourut au mois d'août 1740; 3° un autre fils qui suit :

André-Charles Le Bachelé, écuyer, seigneur de Malleroy, Vigny et autres lieux, né le 18 juillet 1719, était fils de Jacques Le Bachelé, lieutenant-colonel d'infanterie, et de Jeanne-Madeleine d'Auburtin. Après avoir été avocat au parlement de Metz, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 21 décembre 1744. Il avait épousé Thérèse-Marquise Jobal de Pagny, qui lui survécut, et dont il avait eu plusieurs enfants et entr'autres : 1° Marie-Anne-Marquise Le Bachelé, née à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 25 mars 1751, qui épousa M. de Maud'huy; 2° Etienne-Louis Le Bachelé, né sur la même paroisse, le 24 juin 1753, qui a continué la famille Le Bachelé et a laissé de son mariage avec demoiselle de Lalance, trois fils et trois filles : M. Antoine Le Bachelé, percepteur à Fresne, marié à demoiselle de Vassart; M. Joseph Le Bachelé, marié à demoiselle Martin de Julvécourt; M. Charles Le Bachelé, maître de forges à Dommartin-le-Franc, dans la Haute-Marne, marié à demoiselle de Château-Vieux; les trois filles sont : Mesdames Leblanc, de Vatronville et de Malvoisin.

Armes des Le Bachelé : *D'azur à une fasce d'argent chevronnée de deux pièces et accompagnée de deux étoiles d'or en pointe.*

Armes de Gédéon Le Bachelé, avocat en 1696 : *D'azur à une fasce vivrée d'or, accompagnée de deux étoiles de même en chef.*

Armes de Jean Le Bachelé, conseiller au bailliage de Metz, en 1696 : *D'azur à une fasce vivrée abaissée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même.*

Paul Le Bachelé, secrétaire du roi en 1691, portait : *D'azur à deux étoiles d'or, surmontées d'un lambel d'argent et soutenues d'une burelle vidée d'or.*

Armes d'Isaac Le Baume, capitaine au régiment du roi dragons, marié à Elisabeth Le Bachelé, qui lui survécut, et vivait encore en 1696. *Coticé d'argent et de gueules de dix pièces.*

Armes des Maud'huy : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un chien courant d'argent, colleté d'or.*

Armes des Lalance : *D'azur à trois annelets d'or, posés 2 et 1.* (Dom Pelletier.)

Armes des Vassart : *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lis d'argent.* (Dom Pelletier.)

Armes des Malvoisin : *D'argent à une croix potencée de gueules.* (Dom Pelletier.)

LE BEHUGNON (Didier), receveur des gages du parlement de Metz, dès l'année 1641, fit ensuite ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 octobre 1655. Sa fille Marie épousa M. Lucas de Turgis. (Voir *Turgis.*)

LE BERCHE de Matigny (Jacques), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1686.

LE BLANC (Claude), avocat aux requêtes du palais du parlement de Paris, fut, avant l'âge de vingt-cinq ans, reçu conseiller des requêtes au parlement de Metz, le 24 décembre 1694, et fut remplacé en 1698, par Antoine Chartrair. Il devint maître des requêtes et intendant d'Auvergne, et fut en 1707 nommé intendant du département de Dunkerque, où il rendit d'importants services. (*Hist. de Dunkerque*, par Fauconnier, pages 177, 192 et 198.) Claude Le Blanc fut en 1726, appelé au poste difficile de secrétaire d'état de la guerre. En répondant au parlement de Metz, qui lui avait adressé ses félicitations, il commença sa lettre par ces mots : « Je dois trop aux lumières de votre compagnie « et aux instructions que j'y ai reçues pour « n'en avoir pas toujours l'obligation présente. » Il mourut en 1728 et fut remplacé au ministère par M. d'Angevilliers. Il laissa une riche bibliothèque contenant beaucoup de livres curieux, provenant de la bibliothèque de feu l'abbé Bignon, conseiller d'état et ancien bibliothécaire du roi.

Armes : *D'or à l'aigle au vol éployé de gueules.*

LE BLEF (Joseph) était, en 1700, greffier civil et criminel du bailliage de Thionville. Il mourut le 24 septembre 1708.

LE BOISTEL (Claude-Antoine), né à La Capelle, le 30 octobre 1661, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 septembre 1688, et fut remplacé en 1692 par M. Louis-François Jeoffroy. Il fut reçu au mois d'août de la même année, conseiller au parlement de Paris.

Cette famille, qui a produit des administrateurs et des magistrats distingués, portait : *D'azur à la bande d'or, chargée de trois merlettes de sable et accompagnée en pointe et en chef d'un lion rampant d'argent.*

LE BONHOMME (Alexandre), sieur de Léovillé, fils de Daniel Le Bonhomme, aman de Metz, était licencié en droit et avocat en cette ville, de 1653 à 1664.

Armes : *Écu chargé d'une fasce diamantée et de trois glands tigés, feuillés et renversés, deux posés en chef et l'autre en pointe.*

LE BOULTZ (Louis), reçu conseiller au parlement de Metz, le 4 juillet 1645, était remplacé en 1650, par Charles Jabin.

François Le Boultz, avocat, sous-diacre du diocèse de Paris, fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 13 septembre 1687; il mourut dans l'exercice de ses fonctions en l'année 1717.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné d'une étoile de même en pointe; au chef de gueules, chargé de trois pals d'or.*

LE BOURGEOIS (Nicolas) licencié ès lois, avocat demeurant à Nancy, ancien prévôt de Rosières-aux-Salines, fonctions que son père avait exercées avec distinction, fut anobli par Charles III, duc de Lorraine, le 22 juin 1580. Il avait épousé damoiselle Marguerite Regnault dont est né celui qui suit :

Nicolas Le Bourgeois, docteur en médecine, fils de Nicolas Le Bourgeois et de Marguerite Regnault quitta Nancy et vint se fixer à Mouzon où il épousa en 1600, damoiselle Agnès Charlet. De ce mariage est né celui qui suit :

Estienne Le Bourgeois, écuyer, seigneur du Cherray et de Mairy, dépendant du bailliage de Mouzon, né en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 avril 1601, était fils de Nicolas Le Bourgeois et d'Agnès Charlet. Il fut nommé procureur du roi au bailliage de Mouzon en 1640, et par des lettres de provisions du 4 janvier 1670, il fut pourvu de l'office de maître des requêtes de la reine, et sa réception en cette qualité eut lieu le 26 janvier 1671. Il mourut en 1679. Il avait épousé Marie Bechet, sœur de Jean Bechet, procureur du roi au bailliage de Mouzon. Celui-ci eut pour fils Jean Bechet qui, en 1674, était conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et procureur du roi au bailliage de Mouzon. De ce mariage est né Jean-Baptiste Le Bourgeois, qui suit :

Jean-Baptiste Le Bourgeois, seigneur du Cherray et de Mairy, né à Mouzon et baptisé en l'église Saint-Martin de cette ville, le 16 septembre 1637, était fils d'Etienne Le Bourgeois et de Marie Bechet. Jean-Baptiste Le Bourgeois du Cherray fut revêtu de plusieurs charges importantes. Le 29 septembre 1668, il fut pourvu de l'office de gouverneur ordinaire des pages de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Le 8 janvier 1676, il fut nommé lieutenant général civil et criminel du bailliage de Verdun, et le 27 septembre 1685, il fut pourvu de l'office de président au présidial de cette ville. Par une distinction particulière, il fut chargé par Louis XIV, d'installer le bailliage et siége présidial de Sarrelouis, en vertu de l'arrêt du conseil du 21 juin 1687, et le 14 janvier 1688, il fut nommé président lieutenant général de ce siége en remplacement de M. Koeler de Vaudrevange, qui avait été obligé par une démission forcée de remettre son office entre les mains de M. Le Pelletier, contrôleur général des finances. Par un nouvel arrêt du conseil d'état du roi, en date du 23 novembre de la même année, il devint garde-des-sceaux de ce bailliage. Jean-Baptiste Le Bourgeois du Cherray avait épousé dame Marguerite Langlois, laquelle était la cousine de Jean-Claude Langlois, avocat au parlement de Paris, décédé vers 1737. De ce mariage est né celui qui suit :

Estienne-François Le Bourgeois, seigneur du Cherray et de Mairy, né le 31 août 1683, à Verdun, sur la paroisse de Saint-Pierre l'Angelé, était fils de Jean-Baptiste Le Bourgeois, seigneur du Cherray et de Mairy et de Marguerite Langlois. Le 16 mai 1720, il fut nommé président au présidial de Verdun, fonctions que son père avait précédemment remplies. Il épousa dame Laurette-Béatrix de Belchamps, fille de M. Balthasar de Belchamps, conseiller au parlement de Metz, et de dame Béatrix d'Auburtin ; celle-ci était fille

de Charles d'Auburtin, écuyer, conseiller au bailliage de Metz et de Nicole Conrard. Du mamariage d'Estienne-François Le Bourgeois du Cherray et de dame Laurette Béatrix de Belchamps, sont nés trois fils et une fille, décédée sans avoir contracté d'alliance :

1° Louis-Etienne Le Bourgeois du Cherray, qui suit :

2° Jacques-Dominique-Laurent Le Bourgeois du Cherray, seigneur de Mairy, chevalier de Saint-Louis, garde du corps du roi et ancien capitaine de cavalerie, né le 10 février 1725, et mort le 19 juin 1802; il avait épousé Marie-Barbe-Françoise Desandrouins fille de Benoit-Nicolas Desandrouins, conseiller au parlement de Metz, et de Marie-Scolastique Hallot, et en eut deux filles : Agnès Henriette, mariée à Jacques de Tardif, capitaine au corps royal des mineurs, et Anne-Hyacinthe Jeanne, mariée à Alexis-Claude d'Ivory, chef de bataillon au corps royal des mineurs ;

3° Jean-Baptiste-Laurent Le Bourgeois du Cherray, garde-du-corps du roi, capitaine de cavalerie, puis gouverneur des pages de Monsieur, né le 12 mars 1726, mort le 18 février 1777; il avait épousé en premières noces, Marguerite-Ursule Desandrouins, sœur de la précédente, et en secondes, Marie-Charlotte-Charbonières de La Chapelle. Il eut de sa première femme: Jean-Joseph Le Bourgeois du Cherray, officier au régiment de Monsieur et Jacques Le Bourgeois du Cherray, capitaine d'infanterie, qui a été député de l'arrondissement de Thionville sous la restauration; il est mort le 25 décembre 1827.

Louis-Étienne Le Bourgeois du Cherray, fils d'Étienne-François Le Bourgeois du Cherray et de Laurette-Béatrix de Belchamps, né le 16 novembre 1722, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 septembre 1742. Il embrassa ensuite la carrière militaire et devint commandant de bataillon au régiment de La Marck et chevalier de Saint-Louis. Il est décédé le 29 mars 1806. Il avait épousé Jeanne de Luc, dont il eut entr'autres enfants : 1° Jean-Louis-Marie-Hyacinthe Le Bourgeois du Cherray, lieutenant-colonel du régiment de Dauphin dragons, qui a laissé de son mariage avec Louise-Jeanne de Marion, un fils qui représente aujourd'hui cette famille à Metz : Louis Le Bourgeois du Cherray, ancien avocat, marié à demoiselle Gondouin; 2° Laurent-François Le Bourgeois du Cherray, chanoine de la cathédrale de Metz, en 1787, et mort chanoine au même chapître, le 2 octobre 1836.

Armes: ***De sable au chevron d'or renversé et surmonté d'un lionceau d'argent.*** (Dom Pelletier.)

LE BRACONNIER, de Braconnier et Braconnier sont les noms d'une famille établie à Metz et à Toul.

Théodore Braconnier, de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, siégeant à cette époque à Toul, le 26 novembre 1641.

François Braconnier, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 18 juin 1632, était fils de Nicolas Braconnier, directeur de la poste et de Barbe Drouin. Celle-ci est décédée sur la même paroisse, le 2 avril 1671. François Braconnier ou Le Braconnier, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mars 1651. Après avoir été conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie de la cour souveraine de Bourg, il fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 22 octobre 1657. Il était remplacé en 1684.

En 1674, vivait à Metz Anne de Braconnier. Elle a signé ainsi un acte de la paroisse Saint-Martin.

En 1712, le 28 mai, dame Yolande Couët du Vivier, veuve de défunt M. Louis de Braconnier, écuyer, sieur de La Tour, décéda à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sur la paroisse Saint-Martin de Metz.

En 1719 Jean Braconnier, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, était l'époux d'Elisabeth Antoine. Il leur naquit un fils sur la paroisse Saint-Victor de cette ville, le 27 mars de cette année. Ce fils reçut le prénom de son père.

Les Braconnier de Metz et de Toul, selon dom Pelletier, portaient : ***D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un huchet lié de même***; et selon un nobiliaire manuscrit : ***D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cor de chasse d'argent, lié et virolé de même.***

Charles Braconnier, seigneur en partie de Scy, ne vivant plus en 1696, et Théodore Bra-

connier, écuyer, seigneur de Mont, vivant à Metz, à cette époque, avaient selon l'Armorial général manuscrit de France, les armes suivantes : *D'azur à un cor de chasse d'or enguiché et virolé de même et une fasce d'argent brochant sur l'enguichure.* Charles Braconnier, seigneur de Scy, était sans doute Charles Braconnier, docteur en médecine décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 6 juin 1688, à l'âge de soixante-huit ans. Avaient assisté à son enterrement : 1° Charles Braconnier, écuyer, capitaine d'infanterie, fils du défunt ; 2° Théodore Braconnier, sieur de Mont, écuyer. Le degré de parenté de ce dernier n'est pas indiqué dans l'acte.

On voit dans Dom Pelletier, page 461, au mot *Nicolas Lefebvre,* que Jean Le Braconnier, écuyer, seigneur d'Ancy, maître-échevin de Metz, était l'époux de Claude d'Ars, fille de Klanskin d'Ars.

En 1561, vivait aussi à Metz, Jean Braconnier, protestant. Il signait Bracqueniez. (Meurisse, *Histoire de l'Hérésie*, page 157.) Ce Jean Bracqueniez descendait peut-être de ces anciens Braconnier de Metz, dont on voit les armes gravées dans les clefs de voûte de la vieille église de Lessy, près Metz. Leur écu portait un cor de chasse.

Une famille lorraine portant le nom de *Le Braconnier* était autre que celle des Braconnier de Metz et de Toul. Elle portait, selon Dom Pelletier, page 457 : *De gueules au chef d'argent chargé de deux coquilles de sable.* Cette famille lorraine a été alliée à celle des Roget de Nicéville, habitant Metz aujourd'hui, et qui remonte à Jean de Nixeiville ou Nicéville, originaire du Barrois et ayant pour armes : *Ecartelé au 1, de gueules au lion rampant d'or ; au 2, d'azur à la croix potencée d'or ; au 3, pallé d'or et de gueules de dix pièces ; au 4, d'azur à la bande d'or.* (Certificat délivré par Denis-Louis d'Hozier, président en la chambre des comptes de Normandie, juge de la noblesse de France, le 28 novembre 1778.)

LEBRET (Cardin), né en 1558, à Paris, et décédé en cette ville en 1655, doyen des conseillers d'état, est l'auteur du *Traité sur la souveraineté du Roi, dans la province des Trois-Évêchés*, dont il avait été l'intendant, ouvrage imprimé à Paris en 1632. Ce sont les travaux de Cardin Lebret qui ont préparé la possession définitive de cette belle province et l'établissement du parlement de Metz. A ce titre il méritait une mention dans la biographie de cette cour souveraine. On trouve dans les *Mémoires manuscrits* de Demange Bussy, bourgeois de Toul, le passage suivant, concernant Cardin Lebret.

» Sur la fin d'avril 1625, M. Lebret, conseiller
» d'état vint avec sa femme et quelques-uns de
» ses enfants, suivy d'un beau train en ceste
» ville (Toul) et y fut environ un mois. Il logea
» chez l'archidiacre Jubainville (Roder de Ju-
» bainville) en Michatel et estait pour mettre
» ordre à toutes les affaires de la ville. »

Aux archives nationales se trouve l'original d'une ordonnance qui n'est ni datée ni signée et qui fut rendue sur les remontrances du procureur du roi en la ville et gouvernement de Toul. Elle commence ainsi : » Veu par nous Cardin
» Lebret, seigneur de Flacourt, conseiller du
» Roy en ses conseils d'état et privé, intendant
» de la justice et villes et pays de Metz, Toul et
» Verdun, Jehan Delon, sieur de Gornas de
» Baye, conseiller du roi en tous ses conseils,
» président des trésoriers de France en la géné-
» ralité de Champagne, et Pierre Dupuy aussy
» conseiller du Roy en ses conseils, commis-
» saires députés par Sa Majesté esdits villes et
» pays, etc. »

Cardin Lebret avait pour armes : *D'or à un sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de sable, chargé en cœur d'un écu d'argent surchargé d'un lion de sable.*

LEBRET (Jacques), nommé 84e évêque de Toul, en 1645, mourut en 1653 sans avoir pris possession du siége épiscopal. Cette dignité lui donnait le titre et les prérogatives de conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz.

Armes : *D'azur à la tour d'argent ; au chef d'argent paré de trois hermines de sable.*

LE BRETON (Georges) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Plusieurs familles lorraines, citées par Dom Pelletier, portaient le nom de Breton ou Le Breton.

LEBRUN (Jacques) fut reçu au parlement de Metz, avocat, le 8 juin 1711, substitut du procureur général le 30 mai 1714, et substitut honoraire, le 13 juillet 1754. Jacques Lebrun déjà doyen des avocats du parlement en 1764, fut

échevin de l'hôtel commun de la ville de Metz et décéda à Vallières, le 20 octobre 1768. Son corps fut ramené à Metz, où il fut enterré dans le cimetière de l'église Saint-Simplice. Il était le beau-père de Me Plessis avocat à Nancy.

LE CAMUS (Anthoine), conseiller du roi en ses conseils, président honoraire en la chambre des comptes de Paris, maître des requêtes honoraire et ancien contrôleur général des finances, était propriétaire de deux charges de conseillers clercs, créées au parlement de Metz en 1633, mais restées sans titulaires, par suite des oppositions de cette cour. On voit en effet figurer deux Le Camus, dans la liste des membres du parlement, arrêtée en 1662 et rapportée par M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, tome IV, page 57. Messire Anthoine Le Camus transigea avec le parlement de Metz et consentit à lui abandonner une de ces charges, à la condition que la cour agréerait son fils Denis Le Camus, comme conseiller clerc. Par suite de cette transaction, l'une de ces charges fut vendue au profit du parlement à M. Jacques Richer, qui la paya trente-quatre mille livres, et cette somme fut employée à l'extinction des rentes les plus onéreuses qui étaient dues par la compagnie. (Voir pour les dettes du parlement, le premier volume, p. 303.)

En vertu également de cet accord, Denis Le Camus chevalier, seigneur de Coursevin, né vers 1639, fils de messire Anthoine Le Camus et de dame Elisabeth Feydeau, fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 22 mars 1664, et fut remplacé en 1684 par Louis de Rochereau. Il devint à cette époque président de la cour des aides de Paris et il mourut sans alliance, le 11 janvier 1688.

André Le Camus d'Esmery, seigneur de Mérainville, frère du précédent, après avoir été avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 septembre 1684, et fut remplacé en 1692, par Jean Dufresne.

Cette famille remonte à Nicolas Le Camus, marchand et bourgeois de Paris, anobli au mois d'août 1603, en même temps que Pierre Saintot, Jean-André Lumagne, Claude Parfait et Oudart Colbert, pour avoir établi à Paris des manufactures de tissus d'or, d'argent et de soie. Elle portait : *De gueules au pélican avec sa piété d'argent ; au chef cousu d'azur chargé d'une fleur de lis d'or.*

Moréry dit que Nicolas Camus ou Le Camus troisième du nom, seigneur de Pontcarré, reçu conseiller au parlement de Paris au mois de mai 1661, devint conseiller d'honneur *en tous les parlements du royaume*, et mourut le 6 février 1705, à l'âge de soixante-six ans. Nous n'avons rien trouvé qui établisse que ce Nicolas Le Camus ait été reconnu conseiller d'honneur au parlement de Metz.

LE CHARTREUX de Neuville (Nicolas), seigneur d'Anglemont, était le troisième fils de François-Joseph Le Chartreux, anobli en 1719, par le duc de Lorraine. Il fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 10 janvier 1714, obtint des lettres d'honneur, le 27 août 1735, et décéda en 1753. Il avait épousé dame Claudette de La Caure. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas Le Chartreux, écuyer, fils du précédent, était né le 2 septembre 1706. Il fut avocat au parlement de Metz et devint substitut du procureur général en cette cour, le 12 juin 1728. Dix années plus tard, s'étant pourvu d'une place de conseiller, il fut reçu en cette qualité le 1er avril 1738. Le conseiller Nicolas Le Chartreux eut à raison de l'exercice de ses fonctions, à souffrir de longues tribulations, dont nous avons rendu compte dans le premier volume, page 474. Son office de conseiller fut supprimé en 1770, lors du désémestrement de la cour. Il avait épousé à Metz, dans l'église des Carmes déchaussés, le 22 septembre 1733, dame Marie-Thérèse François, veuve de M. Dominique Belquienne, conseiller auditeur au parlement, et sœur de M. Étienne François, substitut du procureur général en cette cour. Marie-Thérèse François décéda en 1757. Déjà à l'époque de la mort de sa femme, le conseiller Nicolas Le Chartreux était au-dessous de ses affaires et devait une somme de cent mille livres. Cependant ce ne fut qu'au commencement de 1769, que le mauvais état de sa fortune fut rendu public. Ses créanciers lui firent un procès qui fut porté devant la cour souveraine de Nancy. Me Lacretelle l'aîné, pour les créanciers, et Me Colchen, avocat du barreau de Metz, pour M. Nicolas Lechartreux, firent paraître des mémoires qui ont été imprimés à Nancy, en 1774, chez Pierre Antoine et Pierre Barbier.

Armes : *D'azur à la fasce d'argent, chargée en cœur d'une croix ancrée de gueules et accom-*

pagnée de trois étoiles d'argent. Cimier : *Une étoile de l'écu*. (Dom Pelletier.)

LECLERC (Bernard), procureur au parlement de Metz, décéda en cette ville, le 18 octobre 1667, et fut enterré dans la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Martin.

LECLERC (Jacques), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 février 1662.

LECLERC (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 mars 1758. Il a exercé au barreau, fut nommé, le 13 juin 1766, juge gruyer des quatre mairies du val de Metz et se trouvait encore sur la liste des avocats en 1780.

Il avait épousé dame Marie-Élisabeth Catta, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 27 février 1777, à l'âge de soixante ans.

Nicolas-Joseph Leclerc, neveu de François Leclerc qui précède, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juin 1772, et se trouvait encore sur la liste des avocats en 1785.

Nous pensons que Me Pierre-François Leclerc, avocat au parlement de Metz, résidant à Saint-Mihiel, en 1780, était de la même famille que les précédents.

LECLERC (Michel), né le 9 septembre 1708, fut reçu garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement de Metz, le 9 mars 1778, et décéda au mois de novembre suivant.

Plusieurs familles anoblies de la Lorraine ont porté le nom de Leclerc. (Voir Dom Pelletier.) Ce nom a aussi été porté par une famille noble d'orfèvres messins qui a produit le célèbre graveur et ingénieur Sébastien Leclerc. A la fin du XVIIe siècle, ce nom devenu illustre dans les arts, était encore porté par un orfèvre de Metz, Pierre Leclerc, qui faisait enregistrer en 1696 à l'armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur aux lettres* P. L. *et* C. *d'or, accompagnées en chef de trois étoiles mal ordonnées de même et en pointe de trois roses aussi d'or, posées* 2 *et* 1.

LECLERC de Chateau-du-Bois (Jacques), originaire d'Auxerre, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 mai 1635. Il avait acheté en 1644, la charge de conseiller au parlement de Paris, vacante par la mort de M. Pierre de Bullion. Au mois d'avril 1645, il n'avait pu encore s'y faire recevoir, parce que cette charge était une création de 1637, qui était contestée. Il dut soutenir pour cet office un procès contre M. Éléonor de la Roche-Chouart, marquis de Montpépane, gendre de défunt le conseiller Pierre de Bullion. Il ne fut remplacé au parlement de Metz qu'en 1649, par M. Roland Ravaulx.

Claude Leclerc de Boisrideau, frère du précédent, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 mars 1639. En 1642, il était en procès avec M. de Lenoncourt pour le prieuré de Lay, près Nancy, dont il était pourvu. Le conseiller Leclerc de Boisrideau passa au parlement de Paris, en 1647.

Les deux conseillers Leclerc se distinguèrent par leur fermeté, lorsque la ville de Toul, où le parlement tenait ses séances, fut menacée d'un siége en 1642. (Voir le premier volume, page 84.)

Leclerc de Château-du-Bois et Leclerc de Boisrideau avaient pour trisaïeul Philbert Leclerc, originaire du Nivernais et ayant pour armes : *D'azur au lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois têtes de femmes de carnation, coeffées d'or et posées de rang.*

LECLERC de Lesseville (Pierre) était de cette riche et nombreuse famille de Normandie, qui a fourni à presque toutes les cours souveraines de France, les magistrats les plus honorables, et à laquelle cependant La Bruyère et Tallemant des Réaux n'ont pas ménagé les sarcasmes. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 octobre 1633 et occupait en 1634 l'un des beaux hôtels de la rue Chaplerue de cette ville. Gobineau de Montluisant lui a dédié le vingt-troisième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il fut remplacé au parlement en 1651, par Jean-Julien-Phelippe de Billy. Il avait été reçu conseiller au parlement de Paris le 18 mai de la même année.

Anne Leclerc de Lesseville, parente et peut-être fille du conseiller au parlement Pierre Leclerc de Lesseville, épousa M. Guillaume de Sève, qui devint premier président au parlement de Metz.

La maison Leclerc de Lesseville, qui existe encore aujourd'hui, porte : *D'azur à trois croissants d'or.*

La branche cadette à laquelle appartenait le

conseiller au parlement de Metz, brisait ses armes d'un lambel d'argent.

LECOCQ (Jean), marquis de La Goupillière, était d'une ancienne famille parlementaire ; un de ses aïeux était avocat au parlement de Paris, sous le règne de Charles VI, au commencement du XVe siècle. Jean Lecocq de La Goupillière, né le 19 février 1663, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 février 1689, et fut remplacé en 1689 par M. Tassinot de Fresnay.

Armes: *D'azur à trois coqs d'or, crêtés, becqués, barbés et membrés de gueules.*

LECOMTE (Henry), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1720, ne parait plus sur la liste des avocats imprimée en 1723.

Nous n'avons pu vérifier s'il était de la famille des Lecomte de Grosyeux et d'Humbepaire, dont l'article suit.

LECOMTE (Pierre), conseiller du roi, receveur des finances au bureau de Vic, décéda vers 1721, laissant trois fils dont il va être parlé et une fille nommée Jeanne, qui fut la mère de Louis-Pierre-Henry Martinet de Nibouville, conseiller au parlement de Metz.

Pierre Lecomte, seigneur de Grosyeux, fils de Pierre Lecomte, receveur des finances à Vic, fit ses études de droit à l'université de Paris et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 janvier 1711. Il fut nommé substitut du procureur général en cette cour, le 7 mars de la même année. Il était substitut honoraire, quand il mourut à Metz, le 6 novembre 1748 et il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Victor, près du petit portail. Il avait épousé Agnès Bouchard de Mignéville, laquelle décéda à Metz, à la suite de couches, le 20 juillet 1727.

Pierre Lecomte de Grosyeux était fort riche, car nous trouvons dans les *mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, qu'en 1727, M. le prince de Craon lui offrit deux cent mille livres de la terre d'Herbévillers qu'il possédait en Lorraine et qui provenait du chef de sa femme.

Pierre Lecomte de Grosyeux, qui avait trois enfants de son mariage avec Agnès Bouchard de Mignéville, pensa à se remarier, dit encore le chevalier de Belchamps, et au mois de juin 1728, le bruit courait qu'il allait épouser la fille aînée de M. Louis Mamiel, conseiller des requêtes au parlement de Metz, qui donnait trente mille livres de dot à sa fille. Nous n'avons pas trouvé que ce second mariage ait eu lieu.

Louis Lecomte de Grosyeux, fils de Pierre Lecomte de Grosyeux et d'Agnès Bouchard de Mignéville, était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 20 décembre 1713. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 11 juillet 1737 et exerçait encore ces fonctions en 1767.

François Lecomte, né le 11 octobre 1687, était fils de Pierre Lecomte, receveur des finances à Vic. Il fit comme son frère Pierre Lecomte de Grosyeux, ses études de droit à l'université de Paris, et fut reçu le même jour que lui, le 12 janvier 1711, avocat au parlement de Metz. Il fut reçu conseiller en cette cour le 2 avril de l'année suivante, et mourut à Metz, le 19 octobre 1758 ; il fut inhumé le surlendemain dans l'église Saint-Gorgon.

François Lecomte avait épousé Marie-Elisabeth de Pidolle, fille de M. François de Pidolle, seigneur de La Quinte, chevalier de l'Empire, et de dame Hélène de Thiere. Marie-Elisabeth de Pidolle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 mai 1735, à l'âge de trente-sept ans. Du mariage de François Lecomte et de Marie-Elisabeth de Pidolle, étaient provenus plusieurs enfants : 1° François Lecomte, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 février 1725 ; 2° Claude-Antoine Lecomte, né sur la même paroisse, le 11 décembre 1727 ; 3° Louis-Charles Lecomte, qui suit ; 4° Charles-François Lecomte dont il sera aussi parlé.

Louis-Charles Lecomte, né sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 4 novembre 1732, fut receveur des finances d'abord à Thionville, puis à Toul. Il avait épousé le 8 février 1763, Marie-Philippine-Louise de Lescure, fille du conseiller au parlement Claude de Lescure, et laissa entre autres enfants :

Charles-François-Henri Lecomte, chevalier de Saint-Louis, marié le 4 décembre 1804, à Marie Catherine de Cueüllet, fille de Joseph Valentin de Cueüllet et de Jeanne-Nicole Picard de Donjeux ; et Marie-Catherine Lecomte, mariée à Benjamin Malherbe, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Royal Roussillon.

Charles-François Lecomte, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 février 1734, était fils de François Lecomte et de Marie-Elisabeth de Pidolle. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 mars 1758, en remplacement de son

père qui lui avait résigné ses fonctions. Il obtint en 1784 des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées, le 20 mars de cette année.

Claude-Antoine Lecomte d'Humbepaire, né en 1699, était fils de Pierre Lecomte, receveur des finances à Vic. Il devint conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz et receveur des finances en cette ville, où il décéda sur la paroisse Saint-Martin, le 18 août 1774, à l'âge de soixante-quinze ans environ. Assistèrent à son enterrement : 1° Ses deux fils Laurent Lecomte d'Humbepaire et Louis Lecomte d'Humbepaire; 2° messire Nicolas-Christophe Georges de Schelaincourt, ancien conseiller au parlement de Metz, son gendre; 3° messire Laurent de Chazelles, ancien président à mortier en cette cour, son beau-frère. Il avait épousé Jeanne de Chazelles, fille de M. Laurent de Chazelles, seigneur de Lorry, receveur des finances à Metz, qui donna à sa fille quarante-six mille livres de dot. De ce mariage provinrent plusieurs enfants : 1° Laurent Lecomte d'Humbepaire, dont il va être parlé; 2° Louis Lecomte d'Humbepaire, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 5 août 1736, devenu receveur des finances à Metz; 3° Pierre Lecomte d'Humbepaire, né sur la même paroisse le 2 décembre 1737; 4° Henri-Joseph Lecomte d'Humbepaire, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 mai 1743.

Dame Jeanne de Chazelles, veuve de messire Claude Lecomte d'Humbepaire, décéda à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 28 octobre 1780, à l'âge de soixante-huit ans environ.

Laurent Lecomte d'Humbepaire, fils de Claude Lecomte d'Humbepaire et de dame Jeanne de Chazelles, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 24 février 1734. Après avoir été admis avocat au parlement de Metz, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine en 1756, et remplissait encore ces fonctions en 1768. Il devint ensuite receveur des finances à Metz.

Le château de Montigny-lès-Metz appartenant aujourd'hui à M. de Courcelles, et dont les jardins ont été dessinés par André Lenôtre, le célèbre dessinateur des jardins de Louis XIV, appartenait autrefois à la famille Lecomte d'Humbepaire.

Armes : *D'azur au chevron engrelé d'or, chargé d'un tourteau d'azur sur la pointe et accompagné en chef de deux besans d'or.* (Dom Pelletier.) On y ajoute selon quelques-uns : *Un lion d'argent couronné d'or, posé en pointe.*

LECOQ (Jean), procureur au parlement de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 14 mars 1719, à l'âge de quarante-neuf ans. Il était oncle de Paul Lecoq et cousin de Jean-Louis-Thiersaut, qui assistèrent à son enterrement.

Nous ignorons s'il était de la famille de Pierre Lecoq, conseiller du roi, assesseur en l'hôtel de ville de Metz, qui faisait enregistrer en 1697, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'argent au chevron de gueules, accompagné de deux lions adossés, posés en chef de même; à un coq d'azur posé à la pointe, armé et crêté de gueules.*

Anne Lecoq, femme de Jacob Besser, seigneur de Montigny-lès-Metz, décédée en cette ville, le 21 août 1701, portait d'autres armes; on les blasonnait ainsi : *D'argent à une fasce d'azur, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur, et en pointe de trois étoiles de gueules posées 2 et 1.*

LE DOSSU d'Hébécourt (Philippe), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 29 avril 1688, fut nommé lieutenant général au bailliage de la Mothe et de Bassigny, le 13 septembre 1688.

LE DUCHAT, famille établie à Metz depuis près de trois cents ans, était originaire de Pont-sur-Seine, en Champagne, où elle était connue dès le XVe siècle. Elle a fourni beaucoup de magistrats au parlement de Metz.

Abraham Le Duchat, seigneur de Mardigny, fils de Gédéon Le Duchat, seigneur de Charly et de la Hautonnerie, et de Marie Lecocq, naquit à Metz, le 3 novembre 1604; il était petit-fils de Thomas Le Duchat, seigneur de Landonvillers, Treize en la justice de Metz, qui avait épousé en 1555 étant encore à Troyes, Anne d'Autruy, et qui vint s'établir à Metz le premier de sa famille. En 1631, Abraham Le Duchat exerçait les fonctions d'avocat dans sa ville natale et était l'un des hommes influents du Pays Messin, attachés à la cause de la France. Il fut l'un des conseillers de la fondation du parlement de Metz, et il fut reçu en cette qualité, le 22 octobre 1633. Il était protestant et l'un des six membres

de la religion réformée, tolérés dans cette cour souveraine. Son père lui avait avancé pour l'achat de sa charge 30833 francs messins. Gobineau de Montluisant, dans sa *Royale Thémis*, lui a consacré le trente-sixième acrostiche. Abraham Le Duchat fit son testament le 23 avril 1669, et mourut à Metz, le 14 mai 1673, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait épousé Catherine de Mussy, dont il ne laissa point d'enfants.

Gédéon Le Duchat, seigneur de Rurange, de Hayes et autres lieux était le neveu du précédent et protestant comme lui. Il était fils de Jacob Le Duchat, seigneur de Domangeville, commissaire ordinaire des guerres, mort en 1668 et d'Elisabeth Allion; il était né à Metz, le 23 juin 1649. Après avoir paru au barreau de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 avril 1674; il succéda à son oncle Abraham Le Duchat, qui lui avait légué sa charge. Il épousa le 23 juin 1680, à l'âge de trente-un ans, Marie de Lallouette, fille de Frédéric de Lallouette, seigneur de Vernicourt, conseiller au parlement de Metz » pour terminer de grands » différends existant depuis longtemps entre leurs » maisons. » Gédéon Le Duchat évita le coup frappé par la révocation de l'édit de Nantes, en rentrant dans le giron de l'église catholique, et il continua ses fonctions au parlement. Ce magistrat d'un grand mérite auquel toute sa compagnie rendait hommage, devint le doyen des conseillers et en cette qualité, il fut d'après les réglements de la cour, admis à servir à la grande chambre. Il mourut le 6 novembre 1720, à l'âge de soixante-douze ans, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin.

Charles Le Duchat, seigneur de Rurange, de Hayes et autres lieux, fils aîné de Gédéon Le Duchat et de Marie de Lalouette de Vernicourt a été la souche des Le Duchat de Rurange qui se qualifiaient comtes de Rurange et dont la branche est aujourd'hui représentée par dame Jeanne-Barbe-Aglaée Le Duchat de Rurange, veuve de Joseph Gaspard, comte d'Hoffelize, pair de France, maréchal de camp, qui possède les forges de Longuyon.

Frédéric Le Duchat, né le 16 octobre 1683, était le second fils du conseiller Gédéon Le Duchat, seigneur de Rurange, et de Marie de Lalouette de Vernicourt. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 décembre 1709 et obtint, après plus de vingt années de services, des lettres de conseiller honoraire. Il se qualifiait écuyer, seigneur de Mancourt, de la Grange-aux-Bois, Adaincourt et Vannecourt. Il avait épousé Antoinette Hordal du Lys, fille de François Hordal du Lys, sieur de Vannecourt, conseiller au parlement de Metz. Frédéric Le Duchat décéda en cette ville, le 5 avril 1746 et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Gorgon. Antoinette Hordal du Lys, sa veuve décéda en 1757, à l'âge de soixante-huit ans. Du mariage de Frédéric Le Duchat et de Antoinette Hordal du Lys sont nés plusieurs enfants, et entre autres :

1° Gédéon Le Duchat de Mancourt, seigneur d'Aubigny et de Flanville, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 juin 1712, succéda à son père dans la charge de conseiller au parlement et fut reçu en cette qualité, le 8 février 1735. Il épousa à Metz, dans l'église des dames de Clairvaux, le 18 mai 1745, Anne-Marie Baignault, fille de messire Daniel-Nicolas Baignault, écuyer, capitaine de dragons, et de dame Anne Couët du Vivier de Lorry; il en eut plusieurs enfans et notamment : 1° Paul Le Duchat de Flanville, né sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 28 août 1749, qui fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 9 février 1771; il avait épousé demoiselle Féron et a été le père de M. Gédéon Le Duchat mort à Nancy en 1851, laissant un fils marié à demoiselle Clément Allier; 2° Antoinette Le Duchat mariée à messire Durand, colonel au régiment de Rouergue (voir *Durand*); 3° Suzanne Le Duchat mariée à messire Dubalay, lieutenant-colonel du régiment de Dauphiné. (Voir *Dubalay*.)

2° Messire Le Duchat de Chaüry, fils de Frédéric Le Duchat et de Antoinette Hordal du Lys a laissé plusieurs enfants; une fille avait épousé messire Roger de Chesny, officier au régiment d'Aunis; un fils, marié à demoiselle Evrard, la dernière de cette famille, n'en a eu qu'une fille qui a épousé M. Vandenbrouck et habite aujourd'hui Chaüry, près de Châtel-Saint-Germain.

3° Messire Le Duchat de Mancourt frère des deux précédents, a laissé de son mariage avec demoiselle de Pradmiral, un fils M. Le Duchat de Gorze; celui-ci marié à demoiselle de Marionnelz, n'a eu qu'un fils, M. Le Duchat aujourd'hui chef d'escadron d'état-major.

Jacob Le Duchat, frère germain du conseiller Gédéon Le Duchat, né à Metz, le 23 février 1658, était fils de Jacob Le Duchat seigneur de Domangeville, commissaire ordinaire des guerres.

Après avoir étudié le droit à Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 août 1677 et exerça jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Il quitta à cette époque la carrière du barreau pour se livrer en entier à ses études favorites et il se fit un nom par ses travaux philologiques. On ne peut que renvoyer à cet égard aux différentes biographies et notamment à celle du département de la Moselle. Resté attaché aux doctrines du protestantisme, il se retira en 1700, à Berlin, et il y mourut en 1735, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

David Le Duchat, baptisé à l'église réformée de Metz, le 17 mai 1624, était fils de David Le Duchat, premier du nom, sieur d'Ouderne, et de Marie Coullet ; il était petit-fils de Gédéon Le Duchat, seigneur de Charly, et de Marie Lecoq. David Le Duchat, deuxième du nom fut seigneur de Bévoy et de la Basse-Buchy, avocat au parlement de Metz et receveur des consignations du bailliage de cette ville. Il avait épousé Marie Ferriet.

Benjamin Le Duchat, frère du précédent, fut aussi avocat au parlement de Metz et receveur des consignations du bailliage de cette ville. Il avait épousé Elisabeth Le Goulon.

Enfin Abraham Le Duchat, seigneur de Maizeroi, frère des deux qui précèdent, épousa sa cousine germaine Elisabeth Le Duchat. Une de leurs filles, Elisabeth Le Duchat, s'étant mariée en 1703, à Philippe baron de Landres et de Briey, de l'ancienne maison de ce nom, eut entre autres enfans: Anne-Elisabeth, baronne de Landres et de Briey, qui épousa en 1726 Nicolas Humbert, comte de La Tour en Voivre, et fut mère de Claire-Françoise de La Tour en Voivre, si connue par le célèbre procès qu'elle eut à soutenir contre les dames de Bouxières pour son admission à leur chapitre.

Jean Le Duchat d'Ouderne, né à Metz, le 21 septembre 1653, était le fils de Charles Le Duchat, ancien magistrat de l'hôtel de ville, décédé sur la paroisse Sainte-Croix en 1700. Jean Le Duchat d'Ouderne fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1676, et conseiller en cette cour souveraine, le 19 septembre 1691. Il fut chargé en 1715, d'informer sur le terrible duel qui avait eu lieu à Verdun, entre deux officiers du régiment de Touraine. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 254 et 255.) Il mourut à Metz, le 15 mai 1733 et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la chapelle de la Vierge, dans l'église Sainte-Croix. Il s'était marié plusieurs fois.

Jean Le Duchat d'Ouderne, deuxième du nom, était le fils du précédent et était né le 28 octobre 1708. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juin 1734 et devint après la suppression du parlement, en 1771, conseiller à la cour souveraine de Nancy. Son office au parlement de Metz fut supprimé par l'édit de 1776, après le rétablissement de cette cour. Il mourut à Metz, le 4 septembre 1786, et fut inhumé au cimetière de la paroisse Sainte-Croix.

Cette famille qui existe encore aujourd'hui comme nous l'avons dit dans les personnes de M. Le Duchat de Nancy et de M. Le Duchat, chef d'escadron d'état-major, avait obtenu en 1721, des lettres de confirmation de noblesse.

Armes: *D'argent à cinq fusées de gueules accolées en fasce.*

Armes des Allion : *De sable au lion d'or.*

Armes des de Briey : *D'or à trois pals alaisés et fichés de gueules.*

Armes des La Tour en Voivre : *De gueules à cinq lions léopardés d'or, l'un sur l'autre, ceux du milieu contournés.*

LEDURE (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1752, fut un des membres distingués du barreau messin, dont il faisait encore partie en 1785. Il avait épousé une fille de M. Claude-Barthélemy Vaillant, avocat du roi au bailliage de Metz, et de Françoise-Thérèse Lefebvre.

LEFEBVRE (Nicolas-Joseph), issu d'une famille noble, originaire du Barrois, naquit à Epinal, le 11 juillet 1663, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1685, et devint président de la cour souveraine de Lorraine.

M. Salmon, procureur du roi à Toul a publié une notice sur ce magistrat d'un grand mérite. Elle a été imprimée en cette ville, sous le titre d'étude, en 1842, chez la veuve Bastien.

Armes : *D'azur à trois pals d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

LEFEBVRE (Nicolas), né vers 1651, exerça longtemps les fonctions de procureur au parlement de Metz et devint ensuite receveur et

payeur des gages des officiers de cette cour. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 31 mars 1728, à l'âge de soixante-dix-sept ans environ. Il avait épousé dame Françoise-Thérèse Lebrun, laquelle était décédée sur la même paroisse, le 2 janvier 1726, à l'âge de soixante-cinq ans. De ce mariage sont nés: 1° Jacques Lefebvre, docteur de Sorbonne, chanoine de Gorze, décédé le 22 mars 1715, à l'âge de trente-un ans; 2° François Lefebvre, qui suit; 3° Claude-Etienne Lefebvre, né le 12 janvier 1694, docteur en théologie, curé de Saint-Marcel de Metz, en 1721, mort à Paris dans un âge avancé; 4° Nicolas-Joseph Lefebvre, rapporté ci-après; 5° Madelaine Lefebvre, mariée à Nicolas Michelet receveur et payeur des gages du parlement; 6° Marguerite Lefebvre, née le 13 mai 1689, mariée le 16 novembre 1712 à Claude-François Picard, conseiller secrétaire du roi; 7° Marie-Cécile Lefebvre, née le 19 janvier 1692, mariée le 3 août 1719, à Jean Pacquin, aussi conseiller secrétaire du roi. Elle mourut à quatre-vingt-six ans, le 16 août 1778; 8° Françoise-Thérèse Lefebvre, née le 11 décembre 1692, mariée le 5 septembre 1722 à Claude-Barthélemy Vaillant, procureur du roi au bailliage, morte le 3 novembre 1759.

François Lefebvre, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 1er octobre 1685, fils de Nicolas Lefebvre et de Françoise-Thérèse Lebrun, fut reçu substitut du procureur général près le parlement de cette ville, le 25 juin 1707. Il nous est resté un monument de son savoir et de son indépendance. Un curé doyen de Mouzon avait été decrété de prise de corps et suspendu des fonctions de ses ordres, par sentence de l'official de Rheims, au sujet de la constitution *unigenitus*. Le curé condamné appela comme d'abus devant le parlement de Metz et fit assigner François de Mailly, archevêque de Rheims, pair de France, comme ayant pris fait et cause pour son vice-promoteur en l'officialité. Le curé de Mouzon gagna son procès; le parlement de Metz décida qu'il avait été mal, nullement et abusivement ordonné, informé, décrété et jugé. Il condamna l'archevêque de Rheims à quatre cents livres de dommages-intérêts. Cet arrêt rendu à l'audience publique du 28 juin 1717 est brièvement rédigé, mais il est précédé des conclusions du substitut François Lefebvre, qui lui servent de motifs. Le tout a été imprimé *chez Brice Antoine, imprimeur du roi, sous les arcades de la place d'Armes, au signe de la Croix*, 1717, sept pages in-4°.

François Lefebvre devint, en 1726, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Metz, et pendant l'exercice de ces fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, il fut maître-échevin de cette ville de 1738 à 1740. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 9 octobre 1741, à l'âge de cinquante-six ans environ, sans avoir été marié.

Nicolas-Joseph Lefebvre, frère du précédent, fut reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, le 29 septembre 1720 et devint ensuite receveur et payeur des gages de cette cour. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 février 1745, à l'âge de cinquante ans environ. Il avait épousé en 1724, à Paris, damoiselle Jeanne-Françoise Neret, *fille d'un secrétaire du roi à la petite chancellerie*, dit le chevalier de Belchamps. (Voir *Neret*.) De ce mariage sont nés plusieurs enfants.

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un croissant montant d'argent en pointe.*

LEFEBVRE (Pierre), seigneur de Ladonchamps, Petites-Tappes, Luttange et autres lieux, naquit en 1608; ayant acquis vers 1670, la seigneurie et le château de Ladonchamps, il prit dès cette époque, le nom de Ladonchamps et le nom et la propriété se sont conservés dans sa famille jusqu'à nos jours. Pierre Lefebvre était attaché au barreau du parlement de Metz, siégeant alors à Toul, quand il fut reçu substitut du procureur général en cette cour, le 14 juillet 1640. Lorsque le jeune chanoine Jacques-Bénigne Bossuet, fut reçu archidiacre de l'église cathédrale de Metz, ce fut le substitut Pierre Lefebvre, qui donna des conclusions favorables à sa réception. En 1645, le parlement et tous ses officiers étaient en lutte avec les échevins de Toul, qui voulaient leur imposer des taxes inaccoutumées. Pierre Lefebvre avait été taxé à trois cent cinquante livres, mais ayant refusé de payer, on saisit ses meubles parmi lesquels se trouvaient deux flambeaux d'argent. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, II, 100.) Le traité de paix signé entre la France et l'Espagne en 1659, ne fut pas enregistré sans observations, par le parlement de Metz. Les magistrats pensaient que dans cet acte, on n'avait pas suffisamment garanti les droits de la France. On trouve en effet sous la date du 17 juin 1660, le passage suivant dans les registres secrets du parlement: » Ce jour, Me Pierre

» Lefebvre, substitut de M. le procureur général, » étant entré en la chambre, a dit qu'il avait » reçu le traité de paix fait aux Pyrennées entre » le roi et le roi catholique, avec ordre exprès » d'en poursuivre la vérification et enregistre- » ment sans modifications; mais ayant reconnu » par la lecture qu'on a donné atteinte aux » droits de Sa Majesté et de sa couronne qui » sont inaliénables, en ce qu'on y a fait distinc- » tion du duché de Barrois en Barrois mouvant » et non mouvant, et qu'on a donné au duc de » Lorraine ce qu'il a usurpé sur les évêchés de » Metz, Toul et Verdun à divers temps et occa- » sions, dont il a composé la meilleure partie » de son duché, par la connivence de ceux de » sa maison qui ont possédé lesdits évêchés; il » a demandé acte de ce qu'il protestait de nul- » lité de tout ce qui est porté audit traité au » préjudice des droits du roi et de poursuivre » en temps et lieux la réparation des usurpa- » tions faites par ledit duc de Lorraine. » On poursuivit si bien cette réparation que le parlement de Metz aidant, la Lorraine fut enfin incorporée à la France.

Pierre Lefebvre fut ensuite pourvu d'une charge de conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz. Il était le doyen des avocats, des conseillers secrétaires du roi et des substituts de cette cour souveraine, quand il mourut à Metz, le 2 janvier 1687, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il fut enterré dans l'église Saint-Livier, dans le sanctuaire à gauche, au pied de l'autel de l'Enfant-Jésus.

Il avait épousé, le 27 mai 1636, Marquise Brouart, d'une ancienne famille messine. Nicolas Brouart avait succédé à son frère Alexandre, dans les fonctions d'essayeur contrôleur des monnaies. Il était revêtu de cette charge depuis trente ans, lorsqu'il décéda à Metz, le 29 mars 1617, et fut remplacé par Nicolas Brouart, son fils. Marquise Brouart décéda le 22 avril 1700, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et fut enterrée auprès de son mari dans l'église Saint-Livier.

Du mariage de Pierre Lefebvre de Ladonchamps et de Marquise Brouart, sont issus plusieurs enfants, entre autres: 1° Henri Lefebvre, qui devint promoteur général de l'évêché de Metz et curé de la paroisse Saint-Livier de cette ville; 2° Pierre-François Lefebvre dont il va être parlé; 3° Jean-Nicolas Lefebvre, dont il sera aussi parlé; 4° Anne Lefebvre, qui épousa à Metz le 14 juin 1682, Henry de Mellin, chevalier, seigneur de Francelien, Besasse et autres lieux.

Pierre-François Lefebvre, seigneur de Vulmont et de Luttange, fils de Pierre Lefebvre de Ladonchamps et de Marquise Brouart, naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Jean. Il fit ses études de droit à l'université d'Orléans et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 octobre 1669, substitut du procureur général en cette cour peu de temps après, conseiller au bailliage de Metz, le 10 mars 1679, et enfin conseiller au parlement de cette ville, le 7 juin 1682. Il mourut doyen des conseillers, le 16 décembre 1727, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et fut remplacé par Alexandre-Pierre Goulet de Montlibert, son petit-fils.

Pierre-François Lefebvre de Vulmont avait épousé à Metz, le 15 janvier 1678, Françoise-Marthe Pichot, dont il eut plusieurs enfants: 1° Christophe Lefebvre, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 8 avril 1683; 2° Jean Lefebvre, né sur la même paroisse, le 18 avril 1684; 3° Thomas-Joseph Lefebvre, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 décembre 1685; 4° Marie-Marguerite Lefebvre qui épousa en 1710, M. Maximilien Goulet de Montlibert, brigadier des armées du roi; 5° Anne-Madelaine Lefebvre qui épousa le 3 février 1728, François Fabert, chevalier, seigneur de Moulins, officier dans le régiment de la reine dragons, petit-neveu du maréchal Fabert.

Jean-Nicolas Lefebvre, seigneur de Ladonchamps, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, était fils de Pierre Lefebvre de Ladonchamps et de marquise Brouart. Il fut d'abord capitaine d'une compagnie franche et devint ensuite conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz; il fut reçu en cette qualité, le 28 janvier 1687, et il fut remplacé en 1721 par son fils. Jean-Nicolas Lefebvre de Ladonchamps avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 8 décembre 1692, Jeanne-Marie Archangély, fille de Louis Archangély, mort doyen des procureurs au parlement, et de Marguerite Cailly ou Caillier. Jeanne-Marie Archangély est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 4 décembre 1745, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entre autres 1° Jean-Henri Lefebvre de Ladonchamps, qui suit; 2° Louis-François Lefebvre, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 août 1696.

Jean-Henri Lefebvre, seigneur de Ladonchamps, Saulny et autres lieux né à Metz, sur

la paroisse Saint-Martin, le 5 octobre 1693, était fils de Jean-Nicolas Lefebvre de Ladonchamps et de Jeanne-Marie Archangély. Il fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 29 décembre 1721, en remplacement de son père. Il devint conseiller en titre, le 13 mars 1730, et mourut doyen de sa compagnie, le 12 septembre 1766. Il fut enterré dans l'église Saint-Victor, près du pilier du chœur à droite. Il avait épousé en premières noces, le 6 avril 1724, dame Marie-Jeanne Poutet, fille de Henri-Jean Poutet, et en secondes noces le 8 novembre 1738, Barbe Thérèse de Médrano. Il eut de sa première union plusieurs enfants, entre autres : 1° Marie-Marthe Lefebvre, qui épousa Joseph-Etienne d'Arancy, conseiller au parlement de Metz ; 2° Jean-Henry Lefebvre qui suit ; 3° Charles-Alexandre-Pierre Lefebvre, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 29 novembre 1730. Il devint capitaine au corps royal d'artillerie, et épousa le 11 mai 1772, Christine Antoinette de Choiseul-Beaupré, veuve de Nicolas-François - Charles de Bertin. Thérèse de Médrano décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 22 octobre 1764, à l'âge de cinquante-six ans. Du second mariage de Jean-Henry Lefebvre, sont nés à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 septembre 1742, un fils nommé Simon-Jude-Jean-Claude Lefebvre de Ladonchamps, qui est mort jeune et une fille qui a épousé M. de Médrano, son parent, seigneur de Montbaussan, capitaine au régiment d'Aquitaine.

Jean-Henry Lefebvre de Ladonchamps, fils du conseiller Jean-Henry Lefebvre et de Marie-Jeanne Poutet, devint colonel d'artillerie ; il avait épousé demoiselle Amelin de Beaurepaire dont il a eu deux fils et deux filles mariées à MM. Aubelin et Turlure de Vellecour.

M. Amédé Lefebvre de Ladonchamps, fils aîné de Jean-Henry Lefebvre et de demoiselle Amelin de Beaurepaire, a épousé demoiselle Thérèse de Salse. Il est le père : 1° de M. Arthur Lefebvre de Ladonchamps, marié en premières noces à demoiselle Adrienne de Redon et en secondes noces à demoiselle Sidonie Pacotte ; 2° de demoiselle Edwige Lefebvre de Ladonchamps, mariée à M. de Richard, ancien capitaine d'artillerie.

M. Auguste Lefebvre de Ladonchamps frère du précédent, et le fils Cadet de Jean-Henry Lefebvre et de demoiselle Amelin de Beaurepaire, a épousé demoiselle Irma Bréheret de Montalard dont il a deux fils : M. Edmond Lefebvre de Ladonchamps, garde général des eaux et forêts et M. Gustave Lefebvre de Ladonchamps, également attaché à l'administration forestière.

La famille des Lefebvre de Ladonchamps, est originaire d'Abbeville, en Picardie, et remonte à Kayen-Léon Lefebvre, dont le fils Antoine vint s'établir à Châlons-sur-Marne, au commencement du XVI[e] siècle et était le trisaïeul de Pierre Lefebvre de Ladonchamps, reçu substitut du procureur général au parlement de Metz, en 1640.

Cette famille qui a été confirmée dans sa noblesse par lettres du 30 décembre 1680, porte les armes suivantes : *D'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux aiglettes au vol éployé de sable, becquées et onglées de gueules et en pointe d'un arbre de sinople.* Supports : *Deux aigles.* Devise : *Volabunt et non deficient.*

Armes des Brouart : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois grenades d'argent.*

Armes des Médrano : *D'argent à treize tours d'azur autour d'un écu d'azur à la fasce d'argent chargée de trois bandes de gueules, surmontée d'une colombe tenant à son bec une légende d'Ave Maria et accompagnée en pointe d'une croix pattée d'or.*

Armes des Amelin de Beaurepaire : *D'azur à trois croissants d'argent.*

Armes des de Salse : *D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules, couronné d'or.*

Armes des Aubelin : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de cerf de même.* (Caumartin.)

Armes des Redon : *D'azur à deux tours d'argent rangées en fasce.*

Armes des Richard : *D'azur au lion d'argent, à une fasce de gueules, brochant sur le tout et une étoile d'argent posée au canton dextre de l'écu.* (Dom Pelletier.)

Armes des Bréheret de Montalard : *Ecartelé, 1 et 4, d'argent à la croix potencée, cousue d'or, accompagnée de quatre croisettes de même, deux au-dessus et deux au-dessous de la travée ; 2 et 3 d'argent à l'écu de gueules, chargé d'une feuille de houx d'argent, surmontée d'un chef d'azur.*

Armes des Turlure de Vellecour : *D'azur au chevron d'argent, accompagné à dextre et à senestre, de deux canettes et en pointe d'une*

quinte-feuille, le tout d'argent; au chef d'argent chargé d'une aigle éployée de gueules.

LEFEBVRE (Henri-Joseph), né le 18 octobre 1664, fut reçu avocat au parlement de Metz le 29 avril 1686, substitut du procureur général, le 5 juillet 1690, et conseiller correcteur en la chambre des comptes, le 13 mars 1700. Il fut remplacé dans ces dernières fonctions en 1726, par Pierre Salomon, son gendre. Henri-Joseph Lefebvre était décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 août de cette année, et son frère messire Joseph Lefebvre, prêtre curé de Vitoncourt, assista à son enterrement. Il avait épousé Anne Desprez, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 avril 1754, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 6 avril 1691, un fils qui fut nommé Marc-Antoine-Joseph.

Nous ignorons si Henri-Joseph Lefebvre, et Louis Lefebvre qui suit, étaient de la famille Lefebvre de Ladonchamps.

LEFEBVRE (Louis ou Lucien), fut reçu conseiller secrétaire du roi audiencier, en la chancellerie du parlement de Metz, le 31 décembre 1784, fonctions qu'il exerçait encore en 1787.

LEFEBVRE de Caumartin (Jacques), maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, fut l'un des commissaires nommés par Louis XIII, pour l'établissement du parlement de Metz, en vertu de l'édit du 7 juillet 1633, et pour y remplir par commission la charge de président. En 1634, il était trésorier de France et intendant des finances en Lorraine, quand il fut par les édits du 16 septembre de cette année, nommé conseiller par commission au conseil souverain établi à Nancy. (Voir *Charpentier*.)

Jacques-Lefebvre de Caumartin était le second fils de Louis-Lefebvre de Caumartin, garde-des-sceaux de France. Il devint conseiller d'état et ambassadeur en Suisse. Il mourut d'apoplexie, le 11 décembre 1667.

Louis-François-Lefebvre de Caumartin, neveu du précédent Jacques-Lefebvre de Caumartin, était le fils de Louis-Lefebvre de Caumartin et de Madelaine de Choisi. Il était né le 16 juillet 1624 et devint intendant de Champagne en 1667. Cette même année, il avait été chargé avec le maréchal de Schulenberg, de faire enregistrer au parlement de Metz, l'ordonnance du mois d'avril 1667, sur la procédure. Cet enregistrement eut lieu le 27 octobre et ce jour, le maréchal de Schulenberg et l'intendant de Champagne prirent séance au parlement. M. de Caumartin mourut aussi d'apoplexie, le 3 mars 1687.

Antoine-Louis-François Lefebvre de Caumartin, marquis de Saint-Ange, baron de Moret, arrière-petit-fils du précédent, était fils de Louis-François Lefebvre de Caumartin et de Charlotte Bernard. Il fut nommé intendant au département de Metz, frontières de Champagne, du Luxembourg et de la Sarre, le 29 mars 1754, en remplacement de M. de Creil. A l'occasion de sa nomination, il fut félicité par le bureau de la ville de Metz, dans une lettre datée du 23 avril suivant et contenant le passage suivant : « Une » province voisine (la Champagne) se souviendra » toujours avec reconnaissance de l'administra- » tion pleine de justice et de sagesse de l'un de » vos aïeux, (Louis-François Lefebvre de Cau- » martin), dans les mêmes fonctions que vous » allez remplir. » Cette lettre était signée : Fromentin, Maujean, Guerrier et Rœderer. Les autres membres de la municipalité lui avaient déjà écrit une lettre de félicitation, à l'insçu de leurs quatre collègues ci-dessus dénommés. Cet intendant justifia les espérances que sa nomination avait fait naître. Il reçut des messins des marques nombreuses et touchantes de leur affection et c'est accompagné des regrets et de l'estime de ses administrés, qu'il quitta au mois de mars 1756, l'intendance de la généralité de Metz, pour passer à celle de Lille. Son portrait a été gravé par Pierre Van Schuppen, célèbre artiste, d'après une peinture de de Troy.

Armes : *D'azur à cinq trangles ou fasces d'argent.*

LE FÉRON (Jean-Baptiste), deuxième du nom, né le 13 février 1684, était fils de M. Le Féron, lieutenant criminel au Chatelet de Paris et petit-fils d'un conseiller à la cour des aides de la même ville. Il était avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu avant l'âge de vingt-cinq ans, conseiller au parlement de Metz, le 12 décembre 1707. Ce magistrat qui passait pour l'un des beaux génies de son siècle, fut remplacé au parlement de Metz en 1713, par M. Jean Teinturier et devint grand maître des eaux et forêts du Poitou.

La famille Le Féron, qui s'est distinguée dans la magistrature et au barreau, existe encore au-

jourd'hui. Un de ses membres habite près de Compiègne.

Armes : *De gueules au sautoir d'or, accompagné en chef et en pointe de deux molettes d'éperon d'or et de chaque côté d'une aiglette d'or au vol abaissé.* (Chevillart.)

LE FUZELIER (François) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

LEGAUX (Pierre), reçu avocat à la cour souveraine de Nancy, le 23 avril 1767 et au parlement de Metz, le 6 mars 1770, était encore sur la liste des avocats de cette dernière cour, en 1780.

LEGEAY (René-François), né vers 1705, fils de M. Jean Legeay, conseiller du roi, notaire royal à Metz, et de Jeanne Maintient, succéda à son père en 1733, dans les fonctions du notariat. Il avait épousé le 19 février 1732, dans l'église Saint-Victor de Metz, Marguerite Leinelle, fille du sieur Claude Leinelle et de demoiselle Françoise Louis. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas-Bernard Legeay, né le 2 mai 1739, fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 3 janvier 1765, et remplit ces fonctions jusqu'à la suppression de cette cour en 1770, par le chancelier Meaupeou. Il avait épousé Julie Le Quesne, et de ce mariage est née sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 22 septembre 1767, une fille qui fut nommée Marie-Elisabeth-Julie.

On trouve sur la liste des gentilhommes du bailliage de Nancy, dressée en 1789, pour la convocation des États généraux : *Legeay, chevalier, conseiller de la chambre des comptes.* Nous présumons que c'est le même que Nicolas-Bernard Legeay, conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz.

Armes : *D'argent à trois geais de sable.*

Michault Legay ou Legeay, confirmé dans sa noblesse, par lettres patentes d'Antoine, duc de Lorraine, en date du 18 novembre 1564, était d'une autre famille que les Legeay, de Metz. Il portait : *D'azur à trois mannequins d'or.*

LEGENDRE de Lormoy (Paul), né à Paris, était fils de M. Legendre, conseiller général des gabelles. Il avait été intendant de police et finances aux armées de Champagne et de Luxembourg, commandées par le maréchal Henri de La Ferté-Senectere, dans les campagnes de 1646 et 1647, et s'était acquitté de ces fonctions difficiles avec une grande distinction. Il fut attaché plus tard à la personne même du jeune roi Louis XIV, en qualité de secrétaire du cabinet de Sa Majesté et fut reçu procureur général au parlement de Metz, le 29 décembre 1654.

Cette cour était encore sous le coup qui l'avait frappée en 1637 ; elle était reléguée à Toul et faisait de vives démarches pour obtenir son rétablissement dans la ville de Metz. Le procureur général Legendre prit à cœur les intérêts de la compagnie à laquelle il venait d'être attaché ; il déploya une grande activité dans les négociations qui eurent enfin pour résultat la rentrée du parlement à Metz. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 133 et suivantes.) Il fut remplacé comme procureur général, en 1663, par M. Christophe Cadeau. (Voir *Durey.*)

La famille Legendre, originaire de Paris, avait les armes suivantes : *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de filles chevelées d'or.* Ces armes faisaient allusion à ce vieux dicton : *Qui a des filles, aura des gendres.*

LE GOULLON, famille originaire du Pays-Messin, dont le nom est éteint aujourd'hui, mérite un souvenir par les services que plusieurs de ses membres ont rendus à la France et par l'éclat avec lequel ils ont rempli les hautes fonctions dont ils ont été revêtus.

Vers l'an 1500, vivait Mangin Le Goullon, gouverneur, maître-échevin et seigneur de Retonfey, village peu distant de Metz. Son fils aîné portant aussi le prénom de Mangin, prit le parti de la France, lorsque Henri II se présenta devant la ville de Metz, en 1552. Mangin Le Goullon, deuxième du nom, employa le crédit dont il jouissait auprès du peuple de cette ville, pour obtenir qu'il se mit sous la protection de la France. Il fut ensuite chargé d'engager le cardinal de Lorraine, à remettre dans les mains de Henri II, les droits de souveraineté, qu'en sa qualité de seigneur temporel de l'évêché, il possédait dans la ville de Metz. Cette mission réussit complètement. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 105.) Enfin il fut l'un des quatre députés de la ville de Metz, qui allèrent en 1556 ratifier et signer au conseil du roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye, l'acceptation définitive du protectorat de la France. Ces quatre députés

étaient Mangin Le Goullon, deuxième du nom, Praillon, Le Bachelé et des Armoises. En récompense de son dévouement aux intérêts français, il fut nommé secrétaire et greffier de la ville de Metz. Cette charge qui, du temps de la république messine et avant 1552, équivalait à une secrétairerie d'état, conserva une certaine importance sous le protectorat de la France, qui laissait à la cité une ombre de liberté et de souveraineté. Cette ombre de puissance disparut elle-même, lorsque le parlement de Metz fut établi en 1633. Mangin Le Goullon avait en outre par une faveur toute particulière, obtenu le titre de secrétaire des commandements de la reine Catherine de Médicis.

Il avait épousé Simone Le Bachelé, fille de Jean Le Bachelé, receveur général de la ville. De ce mariage sont nés trois fils qui sont les souches des Le Goullon de Coin, des Le Goullon de Hauconcourt et des Le Goullon de Champel.

Jérémie Le Goullon, fils de Mangin Le Goullon, deuxième du nom, et de Simone Le Bachelé, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634. Il succéda à son père dans les fonctions de greffier et secrétaire de la ville de Metz. Il avait obtenu et justifié la confiance du roi Henri IV, qui le chargea d'une mission importante et qui l'en récompensa par le don d'un magnifique vase en vermeil.

Jérémie Le Goullon avait épousé en premières noces Barbe Rollin, fille de Didier Rollin, qui fut employé pour le service de la France à des négociations importantes et d'Anne de Rodemack. Jérémie Le Goullon épousa en secondes noces Elisabeth Lespingal, dont il eut deux fils, Auguste, qui épousa Marthe Gauvain, et Charles, qui suit :

Charles Le Goullon de Hauconcourt, fils de Jérémie Le Goullon, lui succéda dans les fonctions de secrétaire et greffier de la ville de Metz, lorsque le parlement fut établi en 1633. Par un arrêt du conseil d'état du 24 décembre de cette année, il fut maintenu, moyennant une finance de vingt mille livres, comme greffier en chef civil et criminel de la juridiction des Treize de la ville de Metz, *place*, est-il dit dans les lettres de provisions, *qui avait été occupée depuis quatre-vingts ans par son père Jérémie et par son grand-père Mangin Le Goullon*; il fut aussi gentilhomme de la chambre du roi.

Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, parle d'un Le Goullon, sans indication de prénom qui serait né à Metz vers le milieu du XVIIe siècle, serait passé en Prusse à la révocation de l'édit de Nantes, serait devenu ingénieur en chef au service de cette puissance et serait mort à Berlin au commencement du XVIIIe siècle. Nous ignorons duquel des trois enfants de Mangin Le Goullon, deuxième du nom, il était fils. Nous présumons que c'est le même que celui qui avant la révocation de l'édit de Nantes, commandait une compagnie de cent hommes d'armes, au service de France.

Charles Le Goullon de Champel était fils de Benoît Le Goullon, écuyer, sieur de Regnier, de Noisseville, de Coin et autres lieux, et de dame Elisabeth de Villers. Il était le petit-fils de Mangin Le Goullon, deuxième du nom. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 juillet 1681. A la révocation de l'édit de Nantes, il abjura la religion prétendue réformée qui était celle de sa famille et fit son abjuration au grand regret de son père et de sa mère. Il devint procureur général au parlement, le 14 décembre 1700 et mourut à Plombières, le 10 juin 1717. Le parlement assista en corps le 22 juillet suivant au service funèbre qui fut célébré à Metz, dans l'église Sainte-Croix, paroisse du défunt. Charles Le Goullon de Champel avait épousé, le 1er mai 1685, Suzanne Jeoffroy, fille de Gilles Jeoffroy, conseiller au parlement et de Jeanne de Gallavaux. De ce mariage est né celui qui suit :

Charles François Le Goullon, chevalier, seigneur de Champel et de la Horgne, né le 8 octobre 1691, était fils du procureur général Charles Le Goullon de Champel et de Susanne Jeoffroy. Il fit ses études de droit à l'université de Paris et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 novembre 1712. Le 24 janvier 1714, il devint avocat général en cette cour, et le 19 juillet 1717, il fut installé dans les fonctions de procureur général, en remplacement de son père décédé. Sa carrière fut laborieuse et nous n'avons qu'à renvoyer aux chapitres XIII, XIV, XV, XVI, XVII et XVIII de l'*Histoire du Parlement de Metz*; on verra les événements importants auxquels il a pris part. Lors de l'établissement de l'académie royale de Metz, en 1760, il fut nommé membre honoraire de cette société.

La suppression du parlement de Metz, en 1771, mit fin aux fonctions de Charles François Le Goullon de Champel, comme procureur général, et il n'eut pas la joie de voir rétablir une compagnie dont il avait été l'un des membres

les plus actifs pendant cinquante-sept ans. Il mourut à Metz, le 3 mars 1774, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Victor. Messire Louis Le Goullon d'Hauconcourt, chambellan de feu le roi de Pologne, neveu du défunt, assista à son enterrement. La mort de cet ancien magistrat excita de vifs regrets et les *Petites-Affiches de Metz*, du 10 mars 1774, s'exprimèrent ainsi : « Ses » vertus, ses talents et sa fermeté lui ont acquis » l'estime universelle ; son éloge est dans la » bouche de tout le monde et c'est une belle » oraison funèbre. »

Il avait épousé le 1er août 1724, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, mademoiselle Marguerite Jeoffroy, fille de M. Jean-Mathieu Jeoffroy, conseiller au parlement de cette ville et de dame Marie-Françoise Moucenot. Marguerite Jeoffroy mourut avant son mari. Elle était décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 20 septembre 1773, à l'âge de soixante-onze ans environ.

Charles-François Le Goullon de Champel, s'est fait remarquer lors de l'expulsion des jésuites. Nous signalerons quelques-uns de ses réquisitoires : 1° Réquisitoire suivi de l'arrêt rendu le 28 mai 1762, *imprimé à Metz chez Joseph Collignon, imprimeur ordinaire du roi et de Nosseigneurs du parlement, à la Bible d'or*, in-4°. Le réquisitoire comprend onze pages et l'arrêt dix seulement ; 2° demandes en profit de défaut, etc. In-4° de vingt-six pages, imprimé aussi en 1762, chez le même imprimeur ; 3° conclusions prises après l'arrêt du parlement de Metz du 28 mai 1762 et arrêt du 20 septembre. In-4° de vingt-six pages, sans nom d'imprimeur.

On voit aux archives nationales, section historique, K. 1175, que le 2 avril 1766, le procureur général Charles-François de Champel adressa à M. de Beaumont, un long mémoire contenant 1° l'histoire de l'administration de la justice dans les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, avant l'établissement du parlement en 1633 ; 2° l'histoire de l'établissement de cette cour, ses différens accroissements, son ressort lors des conquêtes de Louis XIII et de Louis XIV et les démembrements qu'elle a soufferts ; 3° les raisons qui devaient déterminer le gouvernement du roi à supprimer le conseil souverain d'Alsace et la cour souveraine de Nancy, à la mort de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et à réunir leur ressort à celui du parlement de Metz. Ce travail avait été entrepris par M. Le Goullon de Champel, d'après les désirs exprimés à l'auteur par feu le maréchal de Belle-Isle.

Pierre Le Goullon, chevalier, seigneur de Hauconcourt, Fresnoy et autres lieux, né le 13 janvier 1702, était comme le précédent, fils du procureur général Charles Le Goullon de Champel et de Susanne Jeoffroy. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 février 1723, et après avoir résigné sa charge de conseiller en faveur de M. Charles-Nicolas Thierry de Saint-Baussant, il devint président à mortier, le 16 avril 1733, en remplacement de M. Daniel d'Ozanne, son oncle par alliance. Il mourut à Metz, le 9 mars 1756, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Sainte-Croix.

Pierre Le Goullon de Hauconcourt avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 5 février 1726, Madeleine Hillaire, fille de M. Pierre-Alexandre Hillaire, écuyer, seigneur d'Harboucy, commissaire des guerres, et de dame Anne-Joseph Sauterize. Madeleine Hillaire était décédée à Metz, le 9 septembre 1752, à l'âge de quarante-deux ans, et avait été enterrée dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église de Sainte-Croix, où quatre ans plus tard son mari vint reposer aussi.

Du mariage de Charles-François Le Goullon de Champel et de Madeleine Hillaire, sont issues plusieurs filles : 1° l'aînée, Jeanne Le Goullon, décédée en 1754, à l'âge de vingt-sept ans, avait épousé le comte Joseph-Henri de Bombelles, et fut la mère du comte Marc-Marie de Bombelles, ancien maréchal de camp, mort évêque d'Amiens ; 2° Marguerite-Charlotte Le Goullon de Hauconcourt avait épousé Didier, comte d'Ourches ; 3° Madeleine-Marguerite Le Goullon de Hauconcourt avait épousé Pierre, chevalier d'Ourches. Ce n'était point les premières alliances de la maison Le Goullon avec la maison d'Ourches. Charles d'Ourches, deuxième du nom, seigneur de Cercueil avait épousé Anne Le Goullon, fille du procureur général Charles Le Goullon de Champel et de Suzanne Jeoffroy. Le petit-fils de Charles d'Ourches, deuxième du nom, était le comte Léon d'Ourches, décédé dans un âge avancé, en son château de la Grange-aux-Ormes, près de Metz, le 18 décembre 1843. En rappelant le nom du comte d'Ourches, qu'il nous soit permis de dire que nous avons été honoré de la confiance et de l'amitié de ce savant

vieillard dont l'érudition était immense et dont la bonté de cœur était sans bornes.

L'ancienne famille Le Goullon est aujourd'hui éteinte. Charles-François Le Goullon, connu à Metz sous le titre du chevalier Le Goullon, est mort le 8 août 1833. Il avait été sous la Restauration adjoint au maire de Metz et était fils d'Antoine-Balthasar Le Goullon, ancien capitaine de grenadiers, et de Marie-Anne de Münck de Monchenstein de Lowenburg; il descendait d'Auguste Le Goullon, fils aîné de Jérémie Le Goullon et de Elisabeth Lespingal.

Joseph Le Goullon, frère aîné du chevalier Le Goullon avait épousé demoiselle Marie-Scholastique de Salse. Il est décédé le 14 octobre 1836, sans laisser de postérité.

Dom Pelletier donne à François Le Goullon, originaire de Metz, qui fit vérifier sa noblesse, en la chambre des comptes de Lorraine, en 1722, les armes suivantes : *D'azur à une bande d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même et de trois ondes d'argent en pointe.*

Charles Le Goullon de Champel, procureur général en 1700, portait d'après son cachet : *D'azur au lion rampant d'or, surmonté de trois étoiles de même ; à trois fasces de gueules brochant sur le lion.* Supports : *Deux lions.*

Charles-François Le Goullon de Champel fils du précédent, portait d'après son cachet : *D'azur à trois ondes ou fasces ondées d'argent ; au chef d'or abaissé et surmonté de trois étoiles aussi d'or, mises de rang.* Ce sont les mêmes armes que celles que David Le Goullon, capitaine au régiment de Lenoncourt, fit enregistrer à l'Armorial général de France en 1696.

Armes de Madeleine Hillaire : *Une flèche mise en pal la pointe en bas, soutenue par une étoile et accostée en chef de deux autres étoiles.*

Armes des d'Ourches : *D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.* (Ancienne chevalerie de Lorraine, par M. J. Cayon.)

Armes des l'Espingal : *D'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux crêtes d'azur et en pointe d'une mélusine ou siréne de gueules.*

Une consultation délibérée à Metz, le 8 mars 1783, par Mes Pacquin de Rupigny, Juzan de La Tour, Emmery et Le Dure, avocats distingués du parlement de cette ville, approuva un mémoire établissant la noblesse de la famille Le Goullon. Le mémoire et la consultation ont été imprimés ensemble, *à Metz, chez J.-B. Collignon, imprimeur libraire à la Bible d'Or,* 1783. Vingt-six pages in-4°.

LE GOUX de La Berchère (Urbain), fils de messire Pierre Le Goux de La Berchère, conseiller du roi en ses conseils, premier président au parlement de Bourgogne, fut d'abord avocat au parlement de Paris et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 septembre 1661. Après avoir rempli ces fonctions pendant treize ans, il devint maître des requêtes, le 8 janvier 1674, puis intendant dans plusieurs provinces. Il mourut le 31 août 1721. Il eut pour successeur au parlement de Metz, M. François Brunet de Montforand.

Cette famille, originaire de Dijon, a donné plusieurs premiers présidents au parlement de Grenoble et un archevêque de Narbonne, Charles Le Goux, mort en 1719. Celui-ci était frère peut-être d'Urbain Le Goux de La Berchère, ancien conseiller au parlement de Metz.

Armes : *D'argent à une tête de maure de sable, bandée d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de gueules.* Cimier : *Une tête de maure de sable, bandée d'argent.* Supports : *Deux maures de sable, les têtes de front.*

Paillot, dans son *Histoire du Parlement de Bourgogne*, parle d'un Bénigne Le Goux, conseiller en cette cour souveraine, devenu président à mortier au parlement de Metz. Nous n'en avons pas trouvé de traces.

LE GOUX de Neuvry (Louis-François-Michel), seigneur de Neuvry, Hadonville et Jonville, né le 13 novembre 1723, était disent ses lettres de provisions, d'une famille distinguée dans la robe et dans l'épée. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er mars 1753, et à la suppression de cette cour en 1771, il alla se fixer à Nancy et devint conseiller à la cour souveraine de cette ville. Il avait épousé Marie-Françoise Duclos, dame de Plappecourt, et de ce mariage sont issus : 1° Frédéric-Louis-Charles Le Goux, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 décembre 1756, mort jeune ; 2° Louis-Nicolas Le Goux, qui suit ; 3° Louis-Victor Le Goux, né sur la paroisse Saint-Victor, le 6 janvier 1768, mort jeune.

Louis-Nicolas Le Goux de Neuvry, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 décembre 1764, avait épousé dame Caroline Durand d'Aunoux, dont il a eu un fils seul représentant aujourd'hui

de cette famille, et deux filles, madame de Lambertye, qui habite Clouange, et madame Maillard, qui habite Corny.

Armes des Le Goux de Neuvry : *D'azur à la croix tréflée d'argent.*

LEGRAND (François-Alexandre), seigneur de Berlize, était né a Ligny, le 24 juin 1663, de messire Nicolas Legrand, procureur général de monseigneur le duc de Luxembourg, et de dame Jeanne de Nay. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 août 1691. Il mourut dans cette ville, dans l'exercice de ses fonctions, le 14 janvier 1705, à l'âge de quarante-deux ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Gorgon. Il eut pour successeur au parlement M. Jean-François Dodot de Troïon.

Le conseiller François-Alexandre Legrand avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 5 juillet 1692, Françoise-Madeleine Bollioud, fille de messire Nicolas Bollioud, greffier en chef du parlement, et de dame Barbe Sergent ; plusieurs enfants sont nés de ce mariage. Une fille mineure en 1719, avait pour tuteur le président au parlement Louis Feriet, à qui sa mère s'était mariée en secondes noces.

Armes : *D'or à un lion naissant de sable ; coupé d'azur à une rose d'argent.*

LEGRAND de Maizy (Pierre), sieur du Fresne et de Vantonneux, avocat en parlement, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 2 septembre 1730. Il est décédé le 17 décembre 1733.

LEGRANT (Alexandre), né à Paris, le 25 janvier 1619, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 mars 1644, et quitta cette cour en 1651 pour devenir conseiller au parlement de Paris. Il eut pour successeur au parlement de Metz, Jean-Baptiste Arnollet de Lochefontaine.

LEGRAS (Charles), d'une famille ancienne que l'on croit originaire de la Champagne et qui s'est établie dans le Maine depuis trois siècles, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 février 1680 et conseiller honoraire en cette cour, le 13 novembre 1700. Il eut pour successeur M. Pierre Fournel.

Charles Legras avait épousé Marie-Anne Dalmas, qui lui survécut et vivait encore en 1767.

Armes de Charles Legras : *D'argent à trois massacres de cerf d'or* ou *d'azur à trois rencontres de cerf d'or.* Supports : *Deux chiens.*

Armes de Marie-Anne Dalmas : *D'azur à un navire d'or, équipé d'argent, flottant sur une mer de même ; à un chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent.*

Nous ignorons si le conseiller au parlement de Metz, Charles Legras était de la famille du maître des requêtes de ce nom, qui dans les troubles de la Fronde, fut massacré avec trois conseillers du parlement de Paris. Ils étaient tous ennemis déclarés du cardinal Mazarin, dit Guy-Joly, I, 310.

Nous ignorons aussi à quelle famille appartenait M. Philippe Legras, seigneur de La Ronce, décédé à Toul dans les fonctions de major de cette place, au mois de septembre 1668. Il fut inhumé dans la cathédrale de cette ville, devant l'autel de Saint-Joseph. Demange Bussy dans ses *Mémoires manuscrits*, a fait un grand éloge de cet officier.

LEJAY (Charles), chevalier, baron de Tilly, Maison-Rouge, Saint-Fargeau, etc., conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'état et privé, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, fut intendant de justice, police et finances en Lorraine, Barrois, évêchés de Metz, Toul et Verdun, camps et armées de Sa Majesté, depuis 1651 jusqu'en 1657. La qualité d'intendant lui donnait le titre et les prérogatives de conseiller d'honneur né au parlement de Metz. Il mourut à Paris, en 1671.

Cette famille, originaire de Paris, remontait à des échevins de cette ville anoblis par leurs fonctions, à la fin du XV[e] siècle. Elle portait d'abord ; *D'or à trois geais de sable.* La branche de la Maison-Rouge prit ensuite les armes suivantes : *D'azur à une aigle cantonnée de quatre aiglons, regardant un soleil placé au canton dextre du chef, le tout d'or.*

LEJEUNE (Regnault), doyen des avocats du parlement de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 septembre 1715, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Louis Lejeune, frère du défunt, assista à son enterrement. Regnault Lejeune avait épousé Claude Frambourg, qui était décédée sur la même paroisse, le 17 octobre 1700, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. (Voir la *Revue d'Austrasie*, 1839 ; 4[e] volume,

p. 223 et 224. *Le Guide dans Metz*, par le docteur Bégin, 1841, p. 179.)

Armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cygne, le tout d'argent.*

LEJEUNE (Claude), avocat, fut député par le tiers-état de Longwy, pour la nomination des députés aux États généraux, faite à Metz, le 15 avril 1789.

LEJUGE (Nicolas-Joseph), docteur en théologie de la faculté de Paris, maison et société de Navarre, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1714. Il fut reçu sans examen, conseiller clerc en cette cour souveraine, le 17 décembre suivant.

Le 6 mai 1751, il fit enregistrer des bulles de création de pension, obtenues en cour de Rome. Mais le parlement de Metz tout en les enregistrant déclara nulle la clause qui frappait d'excommunication, le débiteur refusant ou différant le le paiement, sauf au sieur Lejuge, à se pourvoir devant les juges compétents.

Il décéda le 23 janvier 1760 et fut remplacé par M. Nicolas-Michel Crevon de Méricourt.

Armes : *Parti d'or à une fasce d'azur, et d'azur à un olivier de trois branches d'argent sur un tertre alesé de sinople, le fût de l'arbre adextré d'un croissant d'or, et senestré d'une étoile de même.* Cet écu est posé sur un autre écu écartelé 1 *et* 4 *d'argent à une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, au* 2 *et* 3 *de sinople, à un écusson de gueules chargé d'une feuille de houx d'argent et d'une bordure d'or.* (Chevillart et Dubuisson).

LE LABOUREUR (Claude-Louis-René) fut reçu premier avocat général au conseil souverain d'Alsace, en 1694, fonctions qu'il remplissait encore en 1698.

Nicolas Le Laboureur, prévôt de l'église collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique, au conseil souverain d'Alsace en 1703.

Jean Le Laboureur, né le 22 mai 1667, chantre et chanoine en l'église collégiale de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu premier avocat général en cette cour en 1705.

Claude Le Laboureur, chevalier, seigneur de Grauenstein (en français Verte-Pierre), château et seigneurie de Stotzem, après avoir été avocat au parlement de Paris, fut reçu premier avocat général au parlement de Metz, le 29 août 1673, fonctions qu'il exerça avec une grande distinction jusqu'en 1688. A cette époque, il fut remplacé au parlement de Metz par Claude Bousital de Chanay. Gabriel, dans ses *Observations sur les Coutumes de Metz*, tome II, pages 3 et 4, a rappelé une affaire dans laquelle Claude Le Laboureur de Verte-Pierre donna des conclusions remarquables.

Ce magistrat ne quitta le parlement de Metz, que pour passer au conseil souverain d'Alsace en qualité de premier président. Le 26 mars de la même année 1688, il fit enregistrer au parlement de Metz, les lettres qui lui accordaient le titre de conseiller honoraire.

Claude Le Laboureur fut remplacé au conseil souverain d'Alsace en 1700, par M. Nicolas Corberon, ancien procureur général à Metz. Il vint alors se fixer en cette ville, et le 14 août 1714, il prêta serment devant le parlement en qualité de lieutenant général alternatif et mitriennal de police.

Jean-Augustin-Claude Le Laboureur, écuyer, seigneur de Verte-Pierre, Fossieux et autres lieux, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, après avoir été avocat général au conseil souverain d'Alsace pendant quatre ans, fut reçu au parlement de Metz, conseiller le 28 septembre 1697, garde-des-sceaux en la chancellerie de cette cour, en 1701, et conseiller honoraire, le 29 mars 1714. Il eut pour successeur M. Nicolas-Louis Dilange. Il est décédé en 1728.

Jean-Augustin-Claude Le Laboureur de Verte-Pierre avait épousé en 1690, Françoise Heilotz, dame de Fossieux, Taizey et Flin en partie. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Philippe Le Laboureur, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix ; le 23 novembre 1698 ; 2° une fille mariée à M. Louis-Pierre de Martiny.

Armes des Le Laboureur : *D'azur à une molette d'éperon à huit rais d'or ; au chef denteló aussi d'or.*

Armes des Heilotz : *D'azur à trois hallotes ou poissons d'argent, posés en fasce l'un sur l'autre; au chef d'or chargé de trois têtes de nègres de sable.* (Dom Pelletier.)

Armes des Martiny : *D'or, au sautoir de gueules, chargé en cœur d'un aigle d'or, ac-*

compagné en chef et en pointe d'une tête de lion de sable, et en flancs d'une tête de léopard de même. (Dom Pelletier.)

LE LABRIET (François), seigneur de la Petite-Thury, reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, devint conseiller au bailliage de cette ville, le 22 mars 1641, lors de l'établissement de cette juridiction. Après trente années passées dans l'exercice de cette charge, il obtint des lettres d'honneur, datées de Saint-Germain-en-Laye du 28 juillet 1671. Il fit son testament le 2 février 1676, et bien éloigné de cet esprit d'orgueil qui veut se survivre à lui-même, il ordonna qu'on fit ses funérailles *avec peu de bruit et beaucoup de prières pour le repos de sa pauvre âme qui en a plus besoin*, disait-il, *que de parade*. Il décéda à Metz, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 4 mars 1676. Il avait épousé Marguerite Thiercelin. De ce mariage sont issus probablement : 1° François Le Labriet qui suit ; 2° Louis Le Labriet, écuyer, seigneur de Thury en partie ; celui-ci avait épousé dame Pauline Joly qui lui survécut et vivait encore en 1737 ; leur fille Marie Le Labriet a épousé le conseiller Gabriel-Louis de Marion. 3° Étienne Le Labriet de Sainte-Croix, écuyer, seigneur de Thury en partie, vivant en 1696.

François Le Labriet, écuyer, seigneur de Thury en partie, était conseiller au bailliage de Metz dès l'année 1690, et en 1699 il était conseiller d'honneur au même siége. Il avait épousé Gabrielle Richard, fille de Jean-Charles Richard, bourgeois de Metz et d'Anne Le Bouton. François Le Labriet ne laissa point de postérité, et sa veuve Gabrielle Richard institua pour son légataire universel Antoine-Nicolas Marien, conseiller des requêtes au parlement de Metz. Ce legs lui fut contesté et donna lieu à un grand procès.

Les Le Labriet de Thury remontaient à Christophe Le Labriet, demeurant à Ars-sur-Moselle. Il fut anobli le 6 novembre 1596, par le cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg et de Metz, en récompense des services qu'il avait rendus à Charles III, duc de Lorraine, père du cardinal. Christophe Le Labriet avait servi pendant cinq ans environ, dans une compagnie de chevau-légers, sous les ordres de M. de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel et d'autres capitaines.

Armes des Le Labriet : *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant d'or, accostée de deux étoiles de même et en pointe d'une coquille d'or.* Timbre : *Un armet morné avec un tortis aux métaux de l'écu.* Cimier : *Un lion naissant d'or entre deux pennes ou panaches semblables à l'écu, moins le lion naissant.*

Armes de Marguerite Thiercelin : *De gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux fleurs de lis tigées et feuillées d'argent, et en pointe d'un rameau d'argent surmonté d'un oiseau d'or.*

Une famille lorraine originaire de Saint-Marcel, village du ressort de Conflans-en-Jarnisy, portait aussi le nom de Le Labriet. Elle fut anoblie en 1581 et portait les armes suivantes : *D'or à deux croix pattées de sable, écartelé en sautoir d'azur à une tête de lion, arrachée d'or, lampassé d'argent et sur le tout brisé en cœur, d'un croissant montant de même.* (Dom Pelletier.)

LELIEPVRE (Jean-François), de l'université de Besançon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 janvier 1708.

Une famille honorable portait au XVIIe siècle le nom de Leliepvre, dans la ville de Toul, et un Jean Leliepvre d'Assincourt, anobli en 1532, avait les armes suivantes : *De sable au chevron d'or, accompagné de trois huchets d'argent liés de même.* Cimier : *Un nègre vêtu d'or, sonnant du cor.* (Dom Pelletier.)

LE LORRAIN (Charles), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 juillet 1700.

LEMAIRE (Etienne), avocat au parlement de Metz, vers 1675, avait épousé Claude Soucellier. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Charles Lemaire, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 24 mars 1674. Il eut pour parrain M. Charles Colbert, président au parlement, et pour marraine Marie Bossuet, femme du conseiller Isaac Chasot ; 2° Jean-François Lemaire, vivant à Metz, en 1677.

Nous n'avons pu vérifier si Etienne Lemaire, avocat au parlement de Metz, était le même qu'Etienne Lemaire, avocat en la cour souveraine de Lorraine, en 1666, anobli par Charles IV duc de Lorraine. Ce dernier Lemaire portait : *D'azur à l'ancre d'argent ayant une trabe d'or ; à un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

LEMAIRE (Hubert), né à Cheminot (Moselle)

vers 1750, était fils du sieur Henri Lemaire, tabellion de ce village, et de demoiselle Elisabeth Renault. Entré fort jeune, en qualité de clerc chez un procureur de Metz, il devint lui-même en 1777, procureur au parlement de cette ville. Il fit ensuite ses études de droit à l'université de Nancy et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1789. Dès-lors il se voua à l'exercice du barreau et donna des consultations jusqu'à l'époque de sa mort. Ce bon citoyen auquel le docteur Bégin a consacré un article dans sa *Biographie de la Moselle*, est décédé à Metz, le 19 août 1825.

Hubert Lemaire avait, à l'âge de vingt-neuf ans, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 22 juin 1779, épousé demoiselle Catherine Lauzemant, fille de défunt Simon Lauzemant, huissier au parlement de Metz et de demoiselle Catherine Malaisé.

LEMOINE (Jean) était, en 1653, avocat au parlement et procureur fiscal de l'évêché de Toul. (Registre de la paroisse Saint-Aman de Toul.)

LE MOLE (Nicolas) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

LE MOLLEUR (Dominique-François-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mars 1691. Il était probablement le fils de François Le Molleur à qui Dom Pelletier donne les armes suivantes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe levée, la garde chargée d'un livre de sable enrichi d'argent.*

LE MONTIGNON (Ignace), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 septembre 1688, fut nommé maître-échevin en la juridiction de Saint-Nicolas en Lorraine, le 13 juillet 1690.

Armes : *Bandé d'argent et d'azur de six pièces, la première bande d'azur chargée de trois étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

LE MOYNE (Louis), écuyer, habitant la ville de Saint-Dizier, était conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, dans les années 1688 et 1689, et il mourut vers 1690. Il avait épousé Marie Dubois.

Nicolas Le Moyne, écuyer, seigneur de Cousance, Delme, Puixieux et Raucourt, naquit le 16 mars 1657. Il habitait comme le précédent la ville de Saint-Dizier. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 avril 1684, céda sa charge à Albert du Plessis et devint président à mortier en la même cour, le 16 juillet 1691.

Le 1er février 1704, le parlement de Metz, chambres et semestres assemblés donna au président Le Moyne une grande preuve de sa satisfaction. Par décision de ce jour, la cour prenant en considération qu'il y avait eu peu de sûreté à se rendre à Metz, avant que l'armée du roi eût mis le siége devant Landau et que la chambre à laquelle était attaché le président Le Moyne, *était si reconnaissante de son travail,* ordonna qu'il serait payé de ses gages, quoiqu'il n'eût pas fait ses quatre mois de service pendant le semestre. Ce magistrat laborieux et intègre décéda en 1711 et fut remplacé au parlement par M. Godefroy Piere. Il avait épousé dame Marianne de Dommartin. Celle-ci n'était pas de la famille des Dupasquier de Dommartin, elle était peut-être une Saulxures de Dommartin dont le nom primitif était Schonel et qui portait : *Parti en bande, bandé et contre bandé d'or et de sable de six ou de huit pièces*; ou peut-être encore une Perrin de Dommartin qui avait pour armes : *D'argent à une croix ancrée de gueules.*

Du mariage du président Nicolas Le Moyne et de Marianne de Dommartin sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Louise-Marie Le Moyne, née à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 5 décembre 1698; 2° Charles-Etienne Le Moyne; 3° Jacques-Louis Le Moyne, né aussi à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 juillet 1707.

Louis Le Moyne, de la même famille que les précédents, fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 13 mars 1697.

Armes : *D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois mouchetures d'hermines.*

LEMPACH (Michel), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juin 1667.

LE MULIER (Jacob-Charles), reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 25 novembre 1776, décéda le 23 décembre 1777.

LE MUSNIER (Pierre), seigneur de Rubelles,

de Saint-Prix et du fief de la Trémoille, ancien conseiller à la cour des aides de Paris, fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 28 septembre 1656, résigna ses fonctions en 1661, en faveur de M. Louis de Gallichon de Courchamps, et rentra au parlement de Metz comme président à mortier, le 15 juillet 1666, en remplacement de M. Louis de Vignier de Ricey.

Le président Pierre Le Musnier avait épousé Élisabeth Morot. Leur fille Louise Le Musnier, épousa, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève à Paris, le 19 mars 1668, Charles de Laval, baron de la Faigne, seigneur de Tartigny.

Cette famille, dont le nom est tantôt écrit Le Musnier, Le Meusnier et même Meusnier, a donné plusieurs magistrats au parlement de Paris. Elle portait: *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois meuniers ou poissons d'argent.*

LENAIN (Jean) avait été pourvu, vers 1652, de la charge de conseiller au parlement de Metz que possédait M. Jean de La Guette; mais il ne fut pas reçu.

Nous ignorons si ce récipiendaire malheureux est le même que M. Jean Lenain qui, en 1698, était conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes honoraire. Celui-ci portait: *Échiqueté d'or et d'azur.*

LE NOBLE (Eustache), seigneur de Fénelière et de Laubrussel, baron garde noble de Saint-George, né à Troyes, le 27 décembre 1643, était fils de M. Eustache Le Noble, lieutenant général au bailliage et siége présidial de cette ville, et de dame Françoise Amyot. Il s'est fait un nom comme procureur général au parlement de Metz et comme écrivain extrêmement abondant. C'est du magistrat principalement que nous nous occuperons.

Le Noble joignait à une figure prévenante, des manières distinguées, une imagination vive, une grande connaissance des lois et une facilité remarquable de parler et d'écrire. La fortune l'avait favorisé de ses dons les plus précieux, et il n'avait encore que vingt-neuf ans, quand il fut reçu procureur général au parlement de Metz, le 15 juillet 1672, en remplacement d'un digne magistrat, M. Christophe Cadeau. Eustache Le Noble avait tout ce que l'on peut désirer pour vivre avec éclat dans le monde. Des passions effrénées et la pétulante mobilité de son caractère le jetèrent dans un affreux désordre. Les premières années de l'exercice de ses fonctions se passèrent assez tranquillement. Il obtint même d'abord l'estime de sa compagnie et M. le premier président Thomas de Bragelongne, commençait ainsi une lettre qu'il lui adressait à Paris, et qui était datée de Metz, du 1er janvier 1678.

« Monsieur, je n'avois pas moins attendu de » vostre vigueur que ce qui me paroist par » vostre lettre, nous avons vous et moy à rendre » compte de notre conduite au roy et à Mes» sieurs ses ministres, auxquels la lâche com» plaisance déplait et qui n'estiment les gens » qu'en faisant leur devoir et portant leurs in» tentions au bien de la Couronne et de l'État, » je feray toujours le mien sans m'éloigner de » vos maximes que j'aprouve, etc. » Lorsque le traité de paix de Nimègue, fut publié au parlement de Metz, le jeudi 18 mai 1679, le jeune procureur général prononça une harangue qui obtint les approbations de la cour. Dans ce discours qui a été imprimé *à Metz, chez Jean Antoine,* quatre pages petit in-4°, on remarque le passage suivant: « Quoyque toute paix soit désirable » aux peuples, toute paix n'est pas glorieuse » aux roys qui la leur donnent, elle ne peut » avoir ce haut caractère de gloire qui élève le » monarque pacifique au-dessus du roy conqué» rant, qu'elle n'ayt trois qualités principales: » elle doit estre volontaire et c'est l'ouvrage de » son amour; elle doit estre avantageuse et c'est » l'effet de sa puissance; elle doit estre solide et » c'est le chef-d'œuvre de sa sagesse. »

Mais bientôt la fermeté du jeune procureur général devint de l'emportement et son zèle se changea en fureur. Il se prit de querelle avec sa compagnie, avec les Trois-Ordres de la ville de Metz et ne put vivre en bons rapports avec personne. Il attaqua même le digne et modeste évêque de Toul, M. de Fieux, et voulut lui enlever le titre bien inoffensif de comte de Toul que jusques-là le parlement de Metz, si susceptible d'ailleurs, n'avait jamais contesté aux prélats de ce diocèse. (*Histoire de Toul*, par le père Benoît, p. 706.)

Ses formes despotiques, son peu d'application à ses devoirs lui avaient déjà attiré les observations du parlement. En 1675, il avait promis de s'y conformer et l'harmonie avait reparu entre la cour et le chef du parquet. Par un arrêté du parlement du 22 juillet 1679, il avait même été interdit de ses fonctions de procureur général.

Tout cela n'était que des orages passagers, mais sa conduite publique et privée devint tellement scandaleuse que l'assemblée des Trois-Ordres de la ville de Metz, envoya contre lui un mémoire au roi. Il lutta quelque temps contre les accusations portées contre lui et employa pour sa défense toute l'habileté de son esprit et les ressources de son éloquence. Il dut céder enfin, et par une lettre datée de Paris du 28 mai 1682, il annonça sa retraite aux membres du parlement de Metz. Eustache Le Noble avait plus de légèreté dans le caractère que de méchanceté dans le cœur, et ses adieux à ses collègues étaient ainsi conçus : » Mes honorés seigneurs et frères, » ayant plu à Sa Majesté d'agréer et pourvoir » M. de Corberon, sur la démission que j'ai » faite en sa faveur de la charge de son procu- » reur général en vostre très illustre compagnie, » j'ai cru, mes honorés seigneurs et frères, » qu'avant qu'il se présente pour occuper ma » place, il estait de mon devoir et vous serait » agréable que je vous demande en général et » en particulier l'honneur de vos bonnes grâces, » vous suppliant, mes honorés seigneurs et » frères, d'estre persuadés que si quelque chose » n'a pas respondu de ma part à tout ce que » vous pouviez désirer de moi, ce que j'ai fait » n'a esté que par un pur zèle de remplir mes » fonctions avec attachement à mon serment. »

François Ier a été cruellement puni d'avoir aimé la belle féronnière. Raphaël a abrégé sa vie par son trop vif attachement pour la belle boulangère. Il en a coûté cher au riche Gervais de s'être épris de la belle tourneuse, Gertrude Boon, et la belle cordière a fait, au milieu du XVIe siècle, bien des ravages dans les têtes lyonnaises. Eustache Le Noble connaissait ces tristes exemples, cependant il s'est perdu tout-à-fait par sa passion pour la belle épicière, Gabrielle Perreau, femme de Louis Semite et il donna un éclatant démenti à cette maxime qu'il avait posée si téméraireument dans sa *Conjuration des Pazzi contre les Médicis* : » On ne » peut pas empêcher la pente d'un cœur, mais » on peut bien empêcher que cette pente ne » nous jette dans le précipice. » Quant à lui, les penchants du cœur l'ont poussé dans l'abîme. Sa plume si féconde et si lucrative n'avait pu subvenir à ses folles dépenses ; il fut accusé d'avoir fabriqué un faux testament. Condamné au Châtelet, il appela de la sentence au parlement de Paris. Pour attendrir ses juges, il leur adressa le 24 mars 1695, l'allocution suivante : » Mes- » seigneurs, il n'y a point de justice qui ne » tremble devant la majesté de Dieu ; point » d'innocent qui aux pieds des ministres souve- » rains de la justice qui sont les images vivantes » de la divinité, ne doive trembler.

» Je tremble donc, Messeigneurs, mais c'est » avec beaucoup plus de respect que d'appréhen- » sion, lorsque je refleschis sur les lumières, sur » l'équité et sur la bonté des juges qui composent » ce sénat auguste et qui sont incapables des » préventions sous lesquelles je me suis vu » accablé.

» En effect, Messeigneurs, quelle confiance » mon innocence opprimée ne doit-elle point » prendre dans la probité inviolable et dans » l'exactitude scrupuleuse avec laquelle je suis » persuadé que Monsieur le rapporteur a fait » son rapport.

» (A M. de Bailleul, président) Que ne dois- » je point espérer, monseigneur de cette bonté » qui, jointe à cette droiture, vous rend par une » espèce de succession, l'amour et les délices » de la robe.

» (A M. Talon) De vous, monseigneur, dont » on ne peut rien penser qui ne soit au-dessous » de vostre mérite et de vostre réputation. »

» (A M. de Mesnard) De vous, monseigneur, » dont les veilles ne peuvent jamais estre ré- » compensées par la fortune, quelle que pro- » digue qu'elle pût estre en votre faveur. »

» (A M. de Menevillette) De vous aussy » enfin, monseigneur, qui, choisy par un chan- » celier de France pour estre l'une des fermes » colonnes de sa maison, vous montrez desja » digne d'atteindre un jour aux plus hautes élé- » vations. »

» Et de vous, Messeigneurs, de votre équité » et de ce discernement sage qui conduit la » certitude de vos suffrages, que n'en dois-je » point attendre et que n'en devrois-je point » dire, si je ne craignois d'abuser de la patience » de la cour : oui, Messeigneurs, après avoir eu » l'honneur de respondre devant vous dans cet » estat humilié et vous avoir fait connaître » comme je crois l'avoir fait, et comme je puis » l'assurer en présence de Dieu qui préside aux » jugements des hommes, que non seulement » je suis innocent, mais que je suis incapable » de l'action, dont les apparences ont provoqué » contre moy cette accusation, et insinué les » préventions malheureuses qui ont trompé mes

» premiers juges. J'espère, Messeigneurs, que » vos lumières qui scavent dissiper toutes les » fausses ombres, que votre équité qui n'est » pas moins l'asile des infortunés que la terreur » des scélérats, et que vostre bonté dont les » effects sont si connus, finiront enfin une pri- » son dans laquelle je suis depuis cinq ans, que » cassant une procédure la plus nulle qui fut » jamais et infirmant une sentence qui n'a esté » que l'effect de la prévention et peut estre de » la passion, vous effacerez autant qu'il est » possible une tache plus sensible à mon hon- » neur que la perte de ma vie, et que vous » prononcerez un arrest d'absolution qui sera » de vostre justice, je l'attribuerai toute ma » vie à une faveur singulière pour en redoubler » ma reconnaissance. » Il fut ensuite reconduit en prison.

Eustache Le Noble, par ces flatteries, espérait captiver ses juges; il faisait comme le chat dont parle Cats, le célèbre poète hollandais, qui léchait le pied du chandelier pour tâcher d'attraper la chandelle. Messieurs de la tournelle criminelle furent si charmés de son discours qu'ils lui en demandèrent une copie, ce qui n'empêcha pas toutefois que le samedi matin, 26 mars 1695, ils le condamnèrent à un bannissement de neuf années hors du ressort du parlement de Paris, à payer trois mille livres de dommages-intérêts, à garder prison jusqu'au paiement de cette somme et à faire en audience publique, amende honorable sèche. On appelait sèche, l'amende honorable qui se faisait sans la présence du bourreau.

L'ancien procureur général du parlement de Metz avait insulté ses premiers juges et lancé contre eux la fable et la diatribe suivantes :

« LE BOUC ET LE MOUTON.

» Au tribunal d'un bouc, vieux juge à gris menton,
» Le chien fit assigner un innocent mouton.
» Le juge aymoit l'argent, juges de bas office,
» Que tous ceux qui sont vieux, font de l'argent grand cas?
» Mais le mouton ne sçavoit pas
» Qu'à ce bas tribunal on vendit la justice,
» Comptant sur son intégrité
» L'animal se croyait en pleine sureté.
» Quand du pays expert en faux tesmoings fertile
» Le chien produisyt au barreau
» Un vautour né normand, un milan né manceau,
» L'un et l autre à jurer habile.
» Ces tesmoings imposteurs donnent leur faux rapport,
» Lors le bouc au mouton dit tout bas tête à tête,
» Je te puis à mon tour, donner ou droit ou tort,
» Compte moy mille escus, la somme est-elle preste,
» Et tu gagneras ton procès,
» Sinon ma foy point de succès,
» Et faute de payer tu seras une beste.
» Moy, répond le mouton, si je suis innocent,
» Pourquoy vieux bouc, pourquoy te donner de l'argent.
» Sans argent, dit le bouc, nargue de l'innocence :
» Et donnant aussi tost son inique sentence
» Condamne le mouton
» A vuider ce canton.
» De quoy n'estes vous pas capables
» Juges intéressés et tesmoings scélérats
» Mais ce seroit bien pis de tomber sous vos bras
» Si des juges plus équitables
» Ne vous reformoyent pas.
» De ce petit conte d'Esope
» Amy lecteur, veux-tu sçavoir le fin,
» Cet énigme de soy trop bien se développe
» Le mouton est L. (Le Noble) et le vieux bouc B. (Bélin). »

Belin était le respectable doyen des conseillers du Châtelet de Paris.

« *A Messieurs du Chastelet sur le jugement* » *de M. L.* (*Le Noble.*)

» Vils esclaves rampants d un idole orgueilleux
» Ennemis déclarés de l'honneur de la France
» Vous avez donc remply de *Camus* tous les vœux
» C'est par là qu'on parvient à sa reconnaissance.
» Estes vous bien contents de ce coup merveilleux,
» De ce beau coup à qui *Nassau* doit récompense,
» Lâches et faux françois que croyés vous qu'on pense
» Quand un tel jugement ira chez nos neveux.
» Subalternes, allez en quittant cette terre
» Et formant à l'envy de tyranniques loix
» Estre membres pourris des chambres d'Angleterre
» Et non pas conseillers du plus juste des roys. »

Camus était M. Le Camus lieutenant général du Châtelet, l'un des plus dignes magistrats qui aient occupé cette charge.

Nassau, était Guillaume III de Nassau, prince d'Orange, devenu plus tard roi d'Angleterre. Le Noble pendant sa détention avait gagné beaucoup d'argent en publiant des satyres contre ce prince.

Ni les flatteries ni les insultes n'avaient pu détourner de sa tête le coup qui l'avait frappé justement, pour avoir altéré ou fabriqué un testament. En faisant amende honorable, il poussa même l'hypocrisie jusqu'à s'assimiler au plus juste des hommes, dont il tenait l'évangile à la main.

A la même époque, le parlement de Paris avait aussi condamné à l'amende honorable un notaire nommé Raymon. Un abbé gascon fit sur les deux coupables une épigramme que l'on trouve dans *Le Poète sans fard*.

« A tort on prétend que Raymon
» Et Le Noble, maître fripon,
» Ont ces jours cy, pour cas semblable,
» Fait tous deux amende honorable;
» Bien différent est leur forfait;
» Le Noble est châtié d'une peine exemplaire,
» Pour avoir fait vingt fois le devoir de notaire
» Et Raymon est puni pour ne l'avoir pas fait. »

Eustache Le Noble a publié de nombreux ouvrages, il n'entre pas dans notre plan de les analyser. Nous renvoyons à cet égard à M. Titon du Tillet, dans son *Parnasse Français*, in-folio, p. 530, chap. 196. Mais nous devons signaler un *Petit traité sur les Monnaies de Metz*, qu'il a fait imprimer à Paris. Les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*, T. III, p. 309 en font l'éloge. M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, T. I, p. 330, n'en porte pas un jugement aussi favorable. Selon lui, *M. Le Noble connaissait fort peu la matière dont il a traité.* C'est ce que l'on peut dire du reste de beaucoup d'écrivains trop féconds, qui s'avisent de parler de tout.

Il a publié un *Recueil de Fables*. Nous en citerons une, parce qu'elle renferme un avis sage qui ne pouvait sortir plus convenablement que de la bouche d'un ancien procureur général.

« LE VAUTOUR PROCUREUR.

» Ne plaide point et suis l'avis que je te donne,
» Laisse là le procès, crois moi.
» - Mais mon procureur dit que mon affaire est bonne.
» - Oui, pour lui, mais non pas pour toi.
» Plaider! oh, la plaisante chose!
» Quel fruit prétends-tu donc, plaideur, de tes lauriers?
» Il ne t'en reviendra qu'une métamorphose
» De tes sacs pleins d'écus en sacs pleins de papiers. »

On sait qu'à cette époque, les pièces de procédure étaient mises dans des sacs. Sur chacun d'eux, on plaçait cette inscription: *est hic quæstio*, d'où est venu estiquette, étiquette.

Après avoir dissipé son patrimoine, avoir touché des sommes considérables comme auteur et avoir fait gagner à ses libraires plus de deux cent mille livres, l'ancien procureur général au parlement de Metz, termina misérablement sa carrière à Paris, en 1711, à l'âge de soixante-huit ans, et il fut enterré aux frais de la paroisse Saint-Séverin.

Eustache Le Noble avait épousé dame Pierrette Michelin. De ce mariage sont nés à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, deux enfants: 1° une fille, le 8 mai 1676; 2° un fils nommé Pierre-Jacques, le 25 juin 1677.

Le portrait de cet ancien magistrat a été gravé plusieurs fois, notamment par Ertinger et par Trouvain, en 1691.

Les armes qu'il avait reçues de sa famille et qu'il a souillées par ses turpitudes, se blasonnaient ainsi: *D'azur à la croix d'or, cantonnée de quatorze étoiles de même, huit en chef et six en pointe.*

LE NOIR (Alexandre-Charles), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 avril 1674 et fut porté sur le rôle des nobles de cette ville, arrêté le 8 mars 1698, par M. Turgot, intendant de la généralité. Il fut en 1706, nommé président à la cour des aides de Paris et obtint des lettres de conseiller honoraire au parlement de Metz, qui furent enregistrées en cette cour, le 4 décembre de cette année.

Isaac-Louis Le Noir, fils du précédent, était né à Valgrand, diocèse de Paris, le 27 octobre 1681. Après avoir été comme son père, avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 septembre 1706. Il fut remplacé en 1720.

Armes: *D'argent à trois têtes de maure de sable.*

LE NORMANT (Guillaume-Ernest ou Hervé), né à Paris, le 24 septembre 1673, après avoir été avocat en cette ville, fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 26 mai 1696, et fut remplacé en 1708, par Jean-Baptiste Durey de Vieux-Court.

Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4, de gueules au roc d'échiquier d'or ; et aux 2 et 3, d'or au roc d'échiquier de gueules.*

LÉONARD (François) était sur la liste des avocats du parlement de Metz, en 1743.

LEPAGE (François), sieur de Thorel, procureur au parlement de Metz, à sa création en 1633, eut de son mariage avec damoiselle Catherine de Rochefort: 1° François Lepage, né à Toul, au mois de juillet 1638; 2° Charles Lepage, qui suit:

Charles Lepage, né à Toul, vers 1653, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le

16 février 1673. Il ne suivit pas longtemps le barreau et si l'on trouve son nom sur la liste des avocats en 1679, c'était par suite d'une erreur, car ses confrères lui avaient contesté le titre d'ancien, pour défaut d'assiduité.

Charles Lepage avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 20 juin 1677, Madeleine Sallerin, fille de feu Etienne Sallerin et de Jeanne Evrard.

LEPAIGE (Charles-Erhard), né le 12 février 1703, descendait de Claude Lepaige, anobli en 1585. Il fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1727.

Armes: *D'azur à deux pigeons affrontés d'argent, membrés et becqués de gueules, posés sur un montjoye d'or et surmontés d'une croisette de même.* Cimier: *Un lion naissant d'argent, tenant de sa patte droite une épée d'armes emmanchée d'or.* (Dom Pelletier.)

LE PAYEN (Gaspard), fils de François Le Payen, ancien juge consul et maître des marchands de la ville de Metz, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1722 et cessa de paraître au barreau en 1739. Il avait épousé Marie-Jeanne Dorvaux, dont il eut plusieurs enfants.

François Le Payen, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mai 1697 et conseiller au bailliage de cette ville, le 23 mai 1700. Il exerçait encore ses fonctions en 1730.

Jean-Baptiste Le Payen, né vers 1714, était avocat au parlement de Metz, en 1738 et devint vers 1743, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts au siége royal du département de Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 novembre 1781, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait épousé Marie-Anne Jacquemaire.

Charles-Bruno Le Payen, né à Metz, le 2 octobre 1715, fit ses études de droit à l'université de Rheims. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1740 et trésorier au bureau des finances de cette ville, le 17 janvier 1746. Charles-Bruno Le Payen était un savant agronome qui a fait honneur par ses travaux à l'ancienne académie royale. Il a composé différents ouvrages dont le docteur Bégin a donné l'énumération dans sa *Biographie de la Moselle*, au mot *Payen*.

Charles-Bruno Le Payen est décédé à Metz le 11 novembre 1782, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Maximin. Il avait épousé une sœur de M. Jean-Nicolas Cointin, conseiller correcteur en la chambre des comptes du parlement. De ce mariage est né celui qui suit:

Daniel-Charles Le Payen, né le 5 janvier 1743, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1761. En 1775, il était juge de la marque des fers, membre titulaire de l'académie royale de Metz et premier secrétaire adjoint de l'intendance de cette généralité. Le 18 mars 1783, il fut reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, et dès cette époque son nom ne parut plus sur la liste des avocats du parlement. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, IV, 444, lui a consacré un article, mais il a commis une erreur en lui donnant le prénom de Jean.

Selon le docteur Bégin, M. Le Payen de Flacourt, qui a publié à Paris, en 1829 et 1830, le poëme d'*Irène*, serait de la famille de ceux qui précèdent et peut-être le fils de Daniel-Charles Le Payen.

C'est à cette famille qu'appartenait M. Le Payen, de Jouy-aux-Arches, près de Metz, qui sous la Restauration, adressa à la chambre des députés, tant de pétitions pour obtenir qu'on élevât dans chacune des rues de Paris des statues à Voltaire et à Rousseau.

LE PELLETIER (Michel-Robert), seigneur des Forts et de Saint-Fargeau, né à Paris, le 24 avril 1675, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 29 avril 1695, et conseiller au parlement de Paris, le 5 février 1696. Il devint successivement maître des requêtes, intendant des finances, contrôleur général des finances et enfin ministre d'état en 1729. Il mourut le 11 juillet 1740.

La famille Le Pelletier des Forts était originaire de Mantes et avait pour armes: *D'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules et en pointe d'une rose de même boutonnée d'or; le chevron accosté de deux molettes d'éperon de sable sur la traverse de la croix.*

LE PELLETIER (Nicolas), deuxième du nom, chevalier, seigneur de la Houssaye, était comme

Michel-Robert Le Pelletier, dont l'article précède, originaire de Mantes. Il naquit à Paris et était fils d'un maître des comptes et neveu de l'évêque de Châlons.

Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 novembre 1652, et fut remplacé en 1656, par Jean-Baptiste de Loynes. Il était devenu à cette époque conseiller au parlement de Paris et il arriva plus tard au poste de maître des requêtes. Il mourut le 10 janvier 1674.

Nicolas Le Pelletier de la Houssaye était selon Guy-Joli, entièrement dévoué aux intérêts du cardinal de Retz et mêlé dans toutes ses intrigues. Il était en 1665, à la tête des créanciers de ce turbulent prélat, dans l'acte de cession faite par celui-ci de la seigneurie de Commercy, à la princesse de Lillebonne. (Voir ***Histoire de Commercy***, par M. Dumont, T. II, p. 211.)

Armes : ***D'argent au chêne arraché de sinople, accompagné de trois roses de gueules, deux aux côtés et la troisième en pointe.***

LEPRINCE (Jean-Baptiste Jacques), reçu conseiller, notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, en 1763, décéda le 17 septembre 1781.

Nous ignorons s'il était de la famille du célèbre peintre d'Histoire, Jean-Baptiste Leprince, fils d'un sculpteur, né à Metz en 1734, décédé le 30 septembre 1781.

LE RAGOIS de Bretonvilliers (Claude), fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 décembre 1633 et remplacé en 1637, par Jacques Maugis. Gobineau de Montluisant lui a adressé le quarante - troisième acrostiche de sa ***Royale Thémis***.

Les Le Ragois, originaires d'Orléans, portaient : ***D'azur à l'aigle d'argent tenant en sa serre droite un rameau d'or ; au chef d'argent chargé de trois faucilles de gueules mises en pal.***

LEROY (Claude), chevalier, seigneur de la Potherie, né à Paris, était fils de M. Leroy de la Potherie, conseiller du roi en ses conseils.

Claude Leroy de la Potherie fut successivement pourvu de plusieurs offices importants. Le 5 août 1638, il fut reçu président en la cour des aides de Vienne, en Dauphiné, et obtint le titre de conseiller d'état par brevet du 23 février 1652. Il était devenu président de la cour souveraine de Bourg en Bresse, quant à la suppression de cette cour, il fut reçu au parlement de Metz, le 16 février 1662, en qualité de président à mortier. Ce magistrat distingué mourut à Paris, le 18 décembre 1673, ne laissant pas de postérité. Il eut pour successeur au parlement M. Jean-Baptiste Boucher, magistrat de grand mérite.

Armes : ***D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois ombres de soleil de même, à huit rayons ondés, posés deux en chef et un en pointe.***

LEROY (François), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 mars 1676, et fut remplacé en 1700 par M. Réné Thumery de Boissise. Le 10 septembre de la même année, il fit enregistrer au parlement ses lettres de conseiller honoraire. Il avait épousé Esther de Villevault.

Armes de François Leroy : ***D'azur au chevron d'argent, accompagné de deux boucles d'or en chef et d'une écrevisse d'argent en pointe.***

Armes d'Esther de Villevault : ***De gueules au lion d'or, ayant la patte posée sur un serpent de même ; écartelé d'or à trois chabots ou poissons de gueules ; et sur le tout, d'azur à trois croissants d'argent.***

LEROY (Etienne-Honoré), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1697 et devint secrétaire de M. Turgot, intendant de la généralité. Il avait épousé Madeleine Ricard et de ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, un fils qui fut prénommé Jacques Etienne.

Etienne-Honoré Leroy se qualifiait écuyer, et des cachets apposés à des lettres signées Leroy, nous font présumer qu'il portait, soit : ***Un écu d'argent fretté et semé de mouchetures d'hermines*** ; soit : ***Un écu écartelé aux 1 et 4 d'azur à l'aigle à deux têtes couronnées ; aux 2 et 3, de..... à trois lézards posés en pal 2 et 1.***

Réné Leroy, chevalier, seigneur de Ricarville, commissaire ordinaire des guerres, vivant à Metz, à la même époque, portait : ***D'argent à trois merlettes de sable.***

Anne-Jean Leroy du Gué, commissaire provincial d'artillerie, commandant les écoles de Metz, vers 1750, était sans doute le fils de Réné Leroy qui précède, car il portait les mêmes armes.

LEROY (Jean), de l'université de Rheims,

fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 avril 1701 et devint procureur du Roi au bailliage de Sedan et au siége de la maîtrise des eaux et forêts de cette ville. Il avait épousé Jeanne Winandy, dont il eut les deux fils qui suivent :

Jean-François Leroy était en 1766, procureur du roi au bailliage de Sedan.

Jean-Baptiste Leroy, frère du précédent, était à la même époque, procureur du roi honoraire de la maîtrise des eaux et forêts de la même ville.

LEROY DE LA ROUSSELLERIE (FRANÇOIS-SIMÉON), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 avril 1738.

LE ROYER (DENIS) fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 mars 1634, et fut choisi la même année pour servir par commission au conseil souverain établi à Nancy, après l'expulsion du duc de Lorraine, par Louis XIII. Il devint conseiller au parlement de Paris, en 1639, et fut remplacé au parlement de Metz, par Jean de La Grange.

Gobineau de Montluisant lui a adressé le quarante-sixième acrostiche de sa *Royale Thémis* et écrit son nom *Le Royer*. Ce magistrat cependant signait simplement *Royer*.

Vers 1770, un Le Royer, official général de l'évêché de Metz, pour le district de Vic, portait dans son écu : *Un chevron accompagné de trois ancres posées en pal.*

LE ROYER (.....), sieur de La Motte, conseiller secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, fut nommé en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 8 août 1782. Il prêta serment entre les mains de M. Guchery, lieutenant particulier de la sénéchaussée et siége présidial de la Flèche, le 19 du même mois.

LE SCELLIER DE CHEZELLES (NICOLAS-FRANÇOIS), né le 14 septembre 1702, était selon le chevalier de Belchamps, originaire de la Picardie. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut pourvu de la charge de conseiller des requêtes au parlement de Metz, que possédait auparavant M. Denis Boutin et qu'il avait achetée dix-huit mille livres. Il fut reçu en cette charge, le 28 juin 1729.

Ce magistrat qui jouissait de trente mille livres de rente, obtint après trente-trois années de services, des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 20 octobre 1762. De son mariage avec Marie-Madeleine-Françoise Doré, il eut deux fils qui firent partie du parlement de Metz.

CHARLES-HENRI-FRANÇOIS LE SCELLIER DE CHEZELLES DE VAUXMESNIL, né le 8 décembre 1735, était fils du précédent et de Marie-Madeleine-Françoise Doré. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller des requêtes au parlement de Metz, le 19 juillet 1762, en remplacement de son père nommé conseiller honoraire. Il devint président à mortier en la même cour, le 19 juillet 1763.

En 1766, il demeurait à Lille, où il fut inquiété pour le paiement de certains droits qui frappaient les habitants de cette ville. M. Charles-Henri-François Le Scellier de Chezelles représenta au magistrat que Messieurs du parlement de Douay étant exempts de payer ces droits, on ne pouvait en sa qualité de président au parlement de Metz, lui contester le même privilége. Le magistrat de Lille exigea la preuve qu'un membre du parlement de Douay qui habiterait Metz, jouirait des mêmes priviléges que les officiers du parlement de cette ville. Le parlement de Metz, par délibération du 24 avril 1766, fit délivrer à M. le président Le Scellier de Chezelles, le certificat demandé.

Il exerça ses fonctions de président jusqu'à la suppression du parlement en 1771 et lorsque cette cour fut rétablie en 1775, il ne remonta pas sur son siége, et sa charge fut supprimée par la déclaration du 6 février 1776.

JEAN-BAPTISTE-PIERRE-ALEXANDRE LE SCELLIER DE CHEZELLES, né le 1er juillet 1748, était le frère du précédent. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 juillet 1777. Un arrêté du conseil d'état du 25 mai 1781, le déchargea de l'obligation de payer le marc d'or. Le marc d'or, devait être payé par les récipiendaires pour leur assurer à l'avenir les droits et priviléges de la noblesse. Ceux qui étaient déjà reconnus nobles en étaient dispensés. (Voir *Histoire du Parlement de Metz*, p. 297.)

LESCURE (ABRAHAM-LOUIS DE), lieutenant général du bailliage de l'évêché de Metz, à la résidence de Vic, décéda au mois de septembre 1729. Il avait épousé Claude Le Liepvre et avait été anobli par lettres du duc Léopold, du 24 juin 1725. Le chevalier de Belchamps, dans

ses *Mémoires manuscrits*, nous donne les détails suivants sur les compétiteurs et l'importance de la charge d'Abraham-Louis de Lescure : « Il » y a quarante-deux personnes qui se sont pré- » sentées à l'évêque pour l'avoir, entre autres » un président au parlement, un autre qui donne » vingt mil livres, le troisième douze cents livres » de pension à la veuve. Cette charge rapporte » douze mil livres de rente. Le défunt y as gagné » trois cent mille livres. Il y a des prétendans de » Paris, de Metz, de Nancy et de Bar-le-Duc. »

Louis-Claude Lescure de Sainte-Croix, né le 3 juillet 1712, était le fils de l'ancien lieutenant général de Vic. Il fut, avant l'âge de vingt-cinq ans, reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 août 1735. Après la suppression de cette cour en 1771, il devint conseiller à la cour souveraine de Nancy. Il avait épousé Anne Bertrand, sœur du conseiller au parlement, Louis-Pierre Bertrand.

Laurent-Nicolas de Lescure, fils du précédent, né le 13 février 1740, fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mars 1765, et exerça au barreau. Il épousa en 1766, Marguerite-Charlotte Huyn de Vernéville, dont il a eu une fille mariée au baron de Bourcier, capitaine de cavalerie. Ils étaient de la famille de François Lescure, chirurgien à Metz.

Armes : *D'or, au chef d'azur, chargé d'un écureuil naissant d'or*. Cimier : *L'écureuil de l'écu*. (Dom Pelletier.)

LE SEMELIER (Jean), avocat, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 29 mai 1739 et décéda en 1759.

Il était peut-être le fils de Thomas Le Semelier, notaire au Châtelet de Paris, en 1700. Celui-ci portait : *D'argent à une fasce de gueules, accompagnée en chef d'un lion passant de sable et en pointe de deux étoiles et d'un croissant de même, posés 2 et 1*.

LESEUR (André), écuyer, né le 20 janvier 1682, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mars 1706 et trésorier de France au bureau des finances de cette ville, le 8 mai 1710. Il était en même temps auditeur rapporteur des comptes de la fourniture des étapes de la généralité.

Il décéda au ban Saint-Martin, près Metz, le 23 août 1736, et suivant une disposition de ses dernières volontés, il fut inhumé dans le caveau de l'église Saint-Gorgon, à Metz.

Il avait épousé dame Marie-Anne Duportail, laquelle était décédée à Metz, le 6 janvier 1727. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Charles Leseur, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 mai 1713 ; 2° André Leseur, né sur la même paroisse, le 15 mai 1714 ; 3° Marie-Anne Leseur, née au mois de mai 1715 ; 4° Étienne-Dominique Leseur, né le 8 décembre 1717 ; 5° André-Laurent Leseur, né aussi sur la paroisse Saint-Martin, le 30 mars 1719.

Un membre de cette famille, M. Mathieu Leseur, ancien commissaire d'artillerie à Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, à l'âge de quatre-vingt-un ans environ, le 23 octobre 1767. Assista à son enterrement, M. Pierre Leseur de Sainte-Agathe, chevalier de Saint-Louis, premier aide-major de la ville de Metz, neveu du défunt.

Le 27 janvier 1764, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, Marie-Philippe-Auguste Leseur, fils de M. Jean-Louis Leseur, écuyer, officier au bataillon de Verdun, et de dame Nicole de Gillot.

Armes d'André Leseur, trésorier de France : *De gueules au rocher d'or mouvant de la pointe senestre de l'écu, surmonté d'un coq de même à senestre, et à un levreau d'argent mis en pal à dextre ; le coq touchant le levreau avec une espèce de masse d'armes.*

LE SINCER, *avocat au parlement de Metz, rue Nexirue*. C'est ainsi qu'était signée une lettre qui parût dans le *Journal politique de Deux-Ponts*, du lundi 23 février 1778. Cette lettre sous le voile du pseudonyme était injurieuse pour l'ordre des avocats du parlement de Metz, outrageante pour M. l'avocat général Goussaud et même contraire au respect dû au parlement. L'ordre des avocats se réunit le 28 du même mois de février, sous la présidence de Me Deschamps de Villers, bâtonnier ; il déclara qu'aucun avocat du barreau messin ne s'appelait *Le Sincer*, et qu'il désavouait le libelle publié par le *Journal politique de Deux-Ponts* ; il envoya en outre une députation aux présidents et avocats généraux du parlement.

Cette délibération a été imprimée en placard moyen in-folio, *à Metz, chez Joseph Antoine*,

imprimeur du roi et de Nosseigneurs du parlement.

LESPAGNOL (Jean-Baptiste), d'une famille de Rheims, naquit le 19 mars 1662. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 mars 1697, et il mourut dans l'exercice de ses fonctions le 3 octobre 1726. Il eut pour successeur au parlement M. Henry-Jean Poutet. Jean-Baptiste Lespagnol avait épousé dame Charlotte Rogier de Ludes qui lui survécut, et de ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas-Simon Lespagnol, né le 1er janvier 1710, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juillet 1734, et fut nommé conseiller honoraire, le 11 avril 1768. Il eut pour successeur au parlement M. Maurice-Joseph Regnault d'Yrval.

Armes : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes d'épagneuls d'argent, posées de front et en pointe d'une tour de même.*

Sur la liste des gentilshommes de Rheims, dressée en 1789, pour la convocation des États généraux, on trouve : 1° Lespagnol de Bezannes, grand bailli ; 2° Lespagnol de Chanteloup ; 3° Lespagnol de Vilette.

LESTRE (Louis), docteur en médecine, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 14 février 1778.

LE TELLIER (François-Michel), devenu le célèbre marquis de Louvois, a fait partie du parlement de Metz. Les biographies ayant indiqué inexactement la date de sa naissance, nous transcrirons ici son acte de baptême, tel qu'il était inscrit sur le registre de l'église paroissiale de Saint-Benoît, à Paris. « François, fils de Me Michel Le Tellier, conseiller du roi en son conseil d'état, maitre des requêtes ordinaire de son hostel et d'Élisabeth Turpin, sa femme, fut baptisé le 18 janvier 1639. Et fut parrain Me François Turpin, estudiant, et dame Marie Chauvelin, veufve de feu Me Jacques Bossan, advocat en parlement. »

On remarquera que le marquis de Louvois, dans son acte de baptême n'a que le seul prénom de François et que cependant il est connu généralement sous les prénoms de François-Michel. Le prénom de Michel lui aura été donné à la confirmation, comme il était d'habitude à cette époque et comme cela se pratique encore dans les pays catholiques de l'Allemagne.

François-Michel Le Tellier fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 novembre 1658, et ne fut remplacé en cettte cour qu'au mois de juin 1663, par M. Jean de Morillon. Il continua à entretenir avec le parlement de Metz des relations d'estime et d'attachement. Nous avons déjà, dans le premier volume, p. 174, parlé de l'accueil que lui fit cette cour souveraine en 1672. Le marquis de Louvois vint encore à Metz au mois d'août 1680, et le 26 de ce mois, il fut complimenté par une députation du parlement. Dans la harangue qui lui fut adressée par M. le président Guillaume Fremyn, comte de Moras, on trouve le passage suivant : « Si nous avons l'avantage de lire votre nom dans nos registres, nous y voyons en même temps les marques d'honneur que vous avez obtenues du roi pour tout le parlement. »

Saint-Simon dans ses *Mémoires*, et Anquetil dans son ouvrage intitulé *Louis XIV et sa Cour*, expliquent la conduite du marquis de Louvois conseillant la guerre à Louis XIV, par le dépit qu'il aurait éprouvé d'une observation faite par ce prince au sujet d'une fenêtre du château de Trianon. « Je suis perdu, se serait-il écrié, pour quelques pouces de méprise dans un bâtiment, le roi oublie tous mes services. Mais j'y mettrai ordre et je lui donnerai des occupations qui lui feront oublier la truelle. » Saint-Simon ajoute : « Il ne tarda pas à tenir parole et provoqua le commencement de la guerre..... Il rendit ensuite cette guerre cruelle et opiniâtre, en mettant tout à feu et à sang dans le Palatinat...... »

Que des esprits enclins à la malignité et cherchant à rabaisser tout, attribuent à de grands effets de petites causes et se complaisent à trouver le bouleversement d'un empire dans un verre d'eau, la mort de Cromwel dans un grain de sable et les terribles guerres entreprises en Allemagne par Louis XIV, dans la maladresse d'un maçon, soit ; mais des écrivains sérieux ne doivent pas adopter de puériles explications.

François-Michel Le Tellier n'avait que dix-neuf ans quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz. Cette cour souveraine siégeait encore à Toul où elle a été reléguée pendant vingt-deux ans et ce ne fut que quelques jours après la réception de ce jeune magistrat qu'elle revint prendre ses séances à Metz. François-Michel

Le Tellier avait trouvé encore dans cette compagnie, l'énergique premier président Claude de Bretagne et plusieurs des magistrats qui en 1642, avaient bravement mis la ville de Toul en état de défense contre les entreprises du duc de Lorraine. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 80.) Il comptait surtout parmi ses collègues ces hommes dévoués qui étaient nourris de sentiments hostiles contre les princes lorrains, et avaient traversé cette triste époque de l'an 1652, quand le parlement tout entier avait été obligé d'abandonner Toul. (*Idem*, p. 108.) En un mot, il avait respiré l'air de cette cour souveraine qui depuis vingt-cinq ans n'avait fait que combattre les prétentions germaniques et cherché à abattre la puissance lorraine. Devenu marquis de Louvois et ministre de Louis XIV, il n'eût plus qu'à suivre les inspirations qu'il avait puisées au parlement de Metz. Elles semblent lui avoir dicté ce que l'on appelle l'envahissement cruel du duché de Lorraine en 1670, les incendies du Palatinat et les persécutions contre les calvinistes. (Voir l'*Histoire du Parlement de Metz*, et notamment le chap. VII tout entier.) L'inflexible ministre avait appris dès ses jeunes années à lutter contre l'Allemagne et à ne reculer devant aucun acte de rigueur commandé par la sécurité ou l'agrandissement du royaume. Sous sa direction, la France arriva à un point de gloire qui alla toujours en s'effaçant après lui. La forteresse de Mont-Royal, qui dominait le Hünsruck et l'Eifel, a été renversée; le drapeau français ne flotte plus sur les murs de Luxembourg, et la belle province de la Sarre s'est soustraite à notre pouvoir. Cet habile homme d'état qui, devinant les besoins nouveaux de la société moderne, se plaisait à favoriser les plébéïens recommandables par leur mérite et à gourmander les gentilshommes qui voulaient tout devoir à la faveur, mourut peut-être empoisonné. On oublia ses grands talents, on méconnut la gloire qu'il avait répandue à pleines mains sur la France et on ne rappela que les actes rigoureux qu'une politique inébranlable et les intérêts de la patrie lui imposaient. Il est plus d'une rectification à faire dans notre histoire nationale.

Madame Anne de Souvré, veuve du marquis de Louvois, mourut à Paris, le 2 décembre 1715, à l'âge de soixante-neuf ans, et cent ans plus tard, le 7 août 1815, un de ses descendants, Auguste Michel Le Tellier de Souvré, marquis de Louvois, était créé pair de France.

Le portrait de François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, a été gravé par le célèbre artiste Gérard Edelinck.

Le dernier marquis de Louvois est décédé, il y a quelques années, sans laisser de postérité.

Armes : *D'azur à trois lézards rangés d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* (Lainé.)

LE TELLIER (Louis-César), duc d'Estrées, né à Paris, en 1695, descendait par sa mère de la famille de Jean d'Estrées, grand maître de l'artillerie de France, sous François Ier et Henri II, et grand-père de la belle Gabrielle d'Estrées.

Le duc d'Estrées devint ministre d'état, chevalier des ordres du roi et maréchal de France. Il fut nommé gouverneur et lieutenant général ès villes, pays et évêchés de Metz et de Verdun par provisions datées du 30 janvier 1761 et enregistrées au parlement de Metz, le 2 avril suivant. Elles furent imprimées en cette ville, *chez Joseph Collignon*, sept pages petit in-4°. Comme gouverneur de la province, il était conseiller d'honneur du parlement.

Lorsque le maréchal d'Estrées traversa Metz, pour aller commander l'armée du Bas-Rhin, le parlement le fit complimenter par une députation qui fut reçue par lui, le 3 mai 1761, à l'hôtel de la Haute-Pierre, appelée *la maison du Roi*. Il reste de cet hôtel quelques bâtiments servant aujourd'hui d'écuries à l'école d'application. Le corps principal a été démoli pour faire place au monument qui sert maintenant de palais de justice.

Le maréchal d'Estrées entretint toujours avec le parlement et les magistrats municipaux, les rapports les plus agréables. Dans une réponse qu'il adressait au parlement, le 23 février 1765, il disait : « Vous ne pouvez douter de tout l'intérêt que je prends aux événements qui touchent un corps dont je me fais honneur d'être membre. » A la suite d'une lettre datée de Forges, du 10 juin 1769, il disait au maître-échevin et aux échevins de la ville de Metz, dans un post-scriptum écrit en entier de sa main : « J'ay vu avec satisfaction que vous etiés contens de mon zèle et de mon activité, c'est me rendre une justice que je mérite et dont je sens le prix. »

Le maréchal d'Estrées mourut en 1771, l'année même où le parlement de Metz fut supprimé par le chancelier Maupeou.

Armes : *D'argent fretté de sable ; au chef d'or chargé de trois merlettes de sable.*

LE TENNEUR (CHARLES), originaire de Paris, était sous-diacre et chanoine de la cathédrale de Toul. S'étant marié, il perdit son canonicat qui fut dévolu à Jacques Le Tenneur, son frère. Charles Le Tenneur devint alors membre du parlement de Metz, qui siégeait alors à Toul et fut reçu conseiller laïc en cette cour, le 20 avril 1641. Il était remplacé en 1644, par M. Alexandre Legrant.

Jacobus-Alexander Tennevrius, *Sive* : Le Tenneur a fait imprimer en 1652, un traité latin intitulé : *De sacrâ ampullâ remensi.* Il était conseiller du roi à la chambre des comptes de Bordeaux.

Un Claude Le Tenneur, écuyer, seigneur de la Gommeres, vivant à Paris en 1698, portait : *D'azur à trois maillets d'argent.* Ce Claude Le Tenneur était de la famille du même nom qui a beaucoup ajouté à ses armes primitives. Elle blasonnait ainsi : *D'azur à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée en chef d'une étoile d'or, accostée de deux maillets d'argent et en pointe d'un maillet de même accosté de deux étoiles d'or ; sur le tout, d'azur à la fasce d'or, surmontée de trois mollettes d'argent.*

LE TILLIER (JACQUES), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 30 mai 1634, et fut remplacé en 1645, par M. Balthazar de Chaponay. Il devint maître des requêtes ordinaire de l'hôtel et intendant des finances.

Gobineau de Montluisant a chanté ses mérites dans le cinquantième acrostische de sa *Royale Thémis*. Les mérites du conseiller Jacques Le Tillier n'étaient pas grands, si l'on en croit l'indiscret Tallemant des Réaux. Il prétend que Le Tillier se faisait entretenir par madame Marie de La Barre, veuve de Nicolas Le Camus, procureur général de la cour des aides, mort en 1637. Le Tillier finit par l'épouser et devint par son mariage, seigneur de La Chapelle, entre Lagny et Coulommiers, maison de campagne où du temps de la veuve, il se passait de fort gaillardes choses, si l'on en croit encore Tallemant des Réaux.

Le conseiller au parlement signait Le Tillier et M. de Montmerqué, dans ses notes sur Tallemant, a fait remarquer avec raison que Moréry s'était trompé en l'appelant Jacques *Le Tellier*. La Chesnaye des Bois a commis la même erreur au mot *Camus*.

LE TONNELIER (PIERRE-ÉTIENNE) ancien substitut du procureur général à la chambre royale établie à l'arsenal, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 1er septembre 1685. Il fut remplacé en 1691, par M. Nicolas-Gérard Hennequin et mourut en 1732, à l'âge de soixante-douze ans.

Armes : *D'azur à l'épervier essorant d'or. Deux éperviers essorants d'or.* Devise : *Nec spe nec metu.*

LEURYE DU PROY est une ancienne famille originaire de Beuvraines, près de Roye, en Picardie ; le nom en est éteint aujourd'hui.

Charles de Leurye, écuyer, sieur du Proy, homme d'armes des ordonnances du roi, attaché à Monseigneur le duc d'Alençon, Monsieur, frère du Roi, vivait en 1585. Il avait épousé Nicole de Saillart. Tous deux furent inhumés dans le chœur de l'église de Beuvraines.

Claude de Leurye, écuyer, sieur du Proy et de La Motte, fils du précédent et de Nicole de Saillart, était aussi homme d'armes des ordonnances du roi. Il avait épousé Marie Havard de Popincourt, fille de Sixte Havard de Popincourt et d'Elisabeth Rioland.

Charles de Leurye, deuxième du nom, écuyer, sieur du Proy, fils de Claude de Leurye et de Marie Havard, fut comme son père et son grand-père, homme d'armes des ordonnances du roi. Il mourut en 1662, à l'âge de soixante-quinze ans et fut inhumé dans la nef de l'église de Beuvraines. Il avait épousé demoiselle Marguerite Prévost.

Louis de Leurye, écuyer, sieur du Proy, né à Beuvraines, le 9 juillet 1638, était fils de Charles de Leurye, deuxième du nom et de Marguerite Prévost. Il devint chevalier de Saint-Louis et commandant de la citadelle de Verdun. Il avait épousé en 1676, demoiselle Anne d'Auburtin, fille de Nicolas d'Auburtin, écuyer, seigneur de Rupigny, lieutenant du maître-échevin de la ville de Metz.

Louis-Charles-Christophe de Leurye du Proy, écuyer, était fils de Louis de Leurye et de dame Anne d'Auburtin. Il devint lieutenant-colonel du régiment de Marsan infanterie, et avait épousé en 1717, demoiselle Suzanne-Catherine de Laubrussel. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-Baptiste-Louis-Henry de Leurye du Proy, écuyer, seigneur de Landonvillers, naquit à Metz, le 3 avril 1724. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 octobre 1745, et mourut en cette ville, le 29 août 1780, à l'âge de cinquante-six ans. Il fut inhumé le lendemain, dans le cimetière de l'église Saint-Martin.

Il avait épousé dans cette même église, le 14 mai 1748, demoiselle Anne-Suzanne Thiébault de Menonville, née le 9 octobre 1726, de Jean-Baptiste Thiébault de Menonville, seigneur de Landonvillers, mort doyen des conseillers du parlement et de dame Suzanne de Saint-Blaise. Anne-Suzanne Thiébault de Menonville survécut à son mari et décéda le 1er août 1805.

Du mariage du conseiller Leurye du Proy et de demoiselle de Menonville, il n'est resté que deux filles. L'aînée, Suzanne de Leurye du Proy, a épousé en premières noces M. de Laubrussel, capitaine du génie, et en secondes noces M. de Saint-Blaise, chevalier de Saint-Louis, colonel d'artillerie. Elle a eu de son second mariage trois filles: l'aînée était madame de La Touche de Terville; la seconde n'a pas été mariée; la troisième est aujourd'hui veuve de M. Jean-Marie Warel de Beauvoir, dont elle a été la seconde femme.

La cadette des filles du conseiller Leurye du Proy, avait épousé Claude-Philippe-Alexandre de Tinseau, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant au régiment de Noailles dragons, puis lieutenant-colonel au régiment du maréchal de Turenne, infanterie. Leur postérité subsiste à Metz où ils ont laissé quatre enfants :

1° M. Eugène de Tinseau, chevalier de la Légion-d'Honneur, sous-préfet de Sarreguemines sous la Restauration, qui a eu de son mariage avec demoiselle Séraphine de Lauzières Thémines, entre autres enfants : M. Gaston de Tinseau, marié à Toul à demoiselle Amélie d'Archambaut; M. Hugues de Tinseau, capitaine de cuirassiers, marié à demoiselle Caroline de Cacheleux; M. Alberic de Tinseau, capitaine aux chasseurs d'Afrique, et M. l'abbé Armand de Tinseau.

2° M. Félix de Tinseau, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien officier de cavalerie, qui n'a laissé de son mariage avec demoiselle Élise Henry de Reinange qu'un fils, M. Lyonel de Tinseau, officier d'artillerie.

3° Demoiselle Anne-Hortense de Tinseau, mariée à M. Charles Durand, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, lieutenant-colonel de cavalerie; leur fille unique a épousé M. Paul Georgin de Mardigny, ingénieur des ponts-et-chaussées à Metz.

4° M. Charles de Tinseau, ancien officier d'infanterie, qui a épousé demoiselle Eugénie de Belchamps, dont il a eu deux fils, MM. Valéri et Félix de Tinseau.

Armes des Leurye du Proy : *De gueules à un chevron brisé d'argent, à un bélier de même en pointe; au chef d'azur, chargé de trois roses d'argent.*

Armes des Tinseau, originaires de Franche-Comté : *De gueules au dextrochère d'or, tenant à la main un rameau à trois branches, de même.*

Armes des Warel de Beauvoir: *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, rangées en chef, et d'un lion d'or posé en pointe.*

Armes des Lauzières Thémines : *Ecartelé au 1 d'argent, au buisson ou ozier de sinople, au 2 de gueules à deux chèvres passantes d'argent, posées l'une sur l'autre, au 3 de gueules au lion d'argent à l'orle de huit besans de même* (qui est Cardaillac) *et au 4 d'or, à trois fasces de sable, au chef d'hermines* (qui est Clermont-Lodève).

Armes des d'Archambaut: *D'azur à trois lions d'or, 2 et 1, chargé en abîme d'un écu d'argent au pal de gueules, chargé de trois sautoirs d'argent.*

Armes des Cacheleux, originaires de Picardie : *D'azur à trois pattes de loups d'or, mises en pal, 2 et 1.*

LE VACHER de Longvilliers (Pierre), né à Paris, le 22 mars 1664, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1701; le 22 septembre suivant, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine. Il décéda à Metz le 7 décembre 1716, à l'âge de quarante-deux ans, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin. Le jeudi 10 du même mois, le parlement assista en corps au service célébré dans cette église, pour le repos de l'âme de ce magistrat. La cour fut reçue à l'entrée du sanctuaire, par MM. Étienne-Louis de Jobal de Villé, président à mortier; Claude-François de Jobal de Villé, conseiller honoraire; Joseph-Remy Mareschal de Vezet et François-Joseph Martin de Julvécourt, conseillers au parlement, tous parents du défunt.

Pierre Le Vacher de Longvilliers avait épousé Claude-Françoise Martin de Julvécourt, sœur du conseiller François-Joseph Martin de Julvécourt. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 septembre 1712, un fils qui fut prénommé Pierre.

Une famille Le Vacher existant en 1660, portait : *D'azur à trois bandes d'argent*.

LE VASSEUR (Etienne), avait été pourvu, vers 1655, de la charge de conseiller au parlement de Metz, occupée précédemment par Michel Bouvart de Fourqueux, mais il ne fut pas reçu.

Nicolas Le Vasseur, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juin 1679, et fut remplacé en 1682, par Jean-Joseph de Rosselange.

Le conseiller au parlement de Metz est peut-être le même que Nicolas Le Vasseur, directeur général des fermes du roi, à Dijon, en 1698. Celui-ci portait : *De gueules à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un soleil de même et en pointe de deux croissants d'argent*. Charlotte de Trevet, sa femme, portait : *De gueules à une croix engrêlée d'argent, chargée d'une aigle de sable au vol abaissé.*

LE VAYER est une famille originaire du Mans, dont une branche s'est fixée dans le Pays-Messin sous le nom de Le Vayer de Sailly, et a donné quatre magistrats au parlement de Metz.

Charles Le Vayer, seigneur de la Fontaine, né le 9 février 1620, fut reçu premier avocat général au parlement de Metz, le 17 mars 1646 et président à mortier en cette cour, le 15 septembre 1654. Il mourut à Metz, au mois de mai 1681 à l'âge de soixante-un ans, et le 27 de ce mois, le parlement assista en corps, dans l'église Sainte-Croix, à un service pour le repos de son âme. Il avait épousé Catherine Jobal, sœur de François Jobal de Pagny, lieutenant général au bailliage de Toul, devenu plus tard conseiller au parlement. De ce mariage est né Philippe-Charles Le Vayer de Sailly, dont il sera parlé plus loin.

Le président Charles Le Vayer avait eu une vie bien agitée. Il aimait autant à faire des procès pour son compte qu'à les juger. Il était d'un caractère tracassier et querelleur. Il eut maille à partir avec les laboureurs de ses terres, avec les échevins de la cité de Toul et les fermiers de la gabelle de cette ville, avec le parlement tout entier pour les prérogatives de sa charge et souvent il échangea des paroles d'aigreur avec ses collègues qu'il récusait en masse dans le jugement de ses nombreux procès.

Il eut surtout avec le lieutenant de roi de Toul et plusieurs officiers de cette garnison une affaire très-désagréable, lorsque le parlement siégeait encore en cette ville. Pendant l'hiver de 1658, il avait *noué une société pour se divertir pendant le carnaval*, avec MM. Charles du Closier, cornette au régiment de Turenne, Pierre Prévost du Barrail, lieutenant de roi au gouvernement de Toul, de Montholieu, capitaine de cavalerie, et de Brezel, capitaine d'infanterie au régiment du maréchal de La Ferté. On devait se traiter et se donner le bal alternativement.

Quand vinrent les jours gras, le jeune cornette du Closier resta fidèle à M. le président et à madame la présidente Le Vayer. Prévost du Barrail, Montholieu et Brezel allèrent passer le dimanche et le lundi gras à Nancy. Revenus à Toul le mardi, ils soupèrent ensemble et voulurent ensuite aller au bal que le président Le Vayer donnait cette soirée-là. Ils s'y rendirent accompagnés de plusieurs soldats et porte-épées. Ayant rencontré les cuisiniers qui portaient le souper chez M. le président, ils bousculèrent les marmitons, renversèrent les plats et jetèrent les viandes à leurs laquais. Lorsqu'après ce bel exploit, ils se présentèrent chez le président, la porte leur fut fermée. Cependant ils parvinrent à pénétrer dans la salle de bal. Là ils se mirent à maltraiter le maitre et la maitresse de la maison ; ils brisèrent les violons et battirent les musiciens. Ils poussèrent même l'audace jusqu'à arracher la perruque de M. le président au parlement. Le lieutenant de roi et ses acolytes ne se retirèrent que pour faire cerner la maison de M. Le Vayer par une cinquantaine de soldats et réclamer le cornette du Closier à qui ils voulaient faire un mauvais parti.

Voilà comment le président Le Vayer raconta les faits, dans une plainte qu'il adressa dès le lendemain au parlement. Il demanda qu'il fut informé *des actions fripones, insolentes et violentes, et des excès, voyes de faict et assassinat* commis dans son hôtel, et il réclama comme d'habitude de gros dommages-intérêts.

Prévost du Barrail, Montholieu et Brezel adressèrent également au parlement une requête dans laquelle les faits étaient présentés sous une autre

couleur. Selon leurs dires, le président Le Vayer, après avoir promis de les accompagner avec sa femme, à Nancy, leur avait manqué de parole. Il avait embauché la bande des violons (notez qu'il n'y en avait que trois à Toul), et il avait donné le bal, le mardi gras, jour réservé au lieutenant de roi. Enfin du Barrail et ses amis prétendaient s'être présentés poliment et convenablement chez M. le président qui les aurait reçus, en s'écriant : *Qui sont ces coquins et ces marots?* et en donnant un soufflet à M. de Montholieu.

Le président Le Vayer avait pour procureur Me François Beausire; MM. du Barrail, Montholieu et Brezel avaient pour procureur Me Saint-Didier. Nous n'avons pas eu le bonheur de découvrir comment cette affaire s'était terminée et nous ignorons s'il a été fait réparation à la perruque de M. le président Le Vayer.

La veuve de ce magistrat, Catherine de Jobal, avait hérité des procès de son mari. En 1691, le parlement de Metz enregistra une transaction passée entre elle et les habitants du village de Blénod, près de Toul.

Philippe-Charles Le Vayer, chevalier, seigneur de Sailly, Achatel, Solgne et Vartouil, fils du président Charles Le Vayer et de Catherine de Jobal, naquit le 15 mars 1663. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 juillet 1688, et mourut en cette ville, le 8 juillet 1724. Il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Maximin.

Michel-Jean Le Vayer, seigneur de Solgne, né le 8 juin 1701, était fils du précédent Philippe-Charles Le Vayer et de dame Marie-Anne-Pierrette Beaudesson. Après avoir été avocat au parlement de Metz, il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 24 août 1724, en remplacement de son père décédé.

Marie-Anne-Pierrette Beaudesson, sa mère, lui intenta en 1739, un singulier procès. Le 3 février de cette année, elle présenta requête au parlement pour qu'il fût informé de l'état de démence de son fils, le conseiller Michel-Jean Le Vayer. Par arrêt du même jour, MM. les conseillers Joachim Descartes et Gabriel-Louis de Marion, furent chargés d'interroger leur collègue. Le 20 du même mois, ils firent leur rapport à la cour, qui avant faire droit, ordonna un plus ample informé pendant trois mois et ordonna la remise du conseiller Le Vayer entre les mains d'une personne capable, avec permission à la mère de faire interroger de nouveau son fils par les conseillers commissaires. Michel-Jean Le Vayer forma opposition aux arrêts des 3 et 20 février, et le parlement de Metz, par sentence définitive du 26 novembre 1739, rapporta ses deux premiers arrêts et débouta la mère des fins de sa requête, *sans dépens néanmoins*. Le conseiller continua ses fonctions au parlement et ne les résigna qu'en 1750, en faveur de M. François de Cabouilly. Il mourut à Metz, le 22 novembre 1780, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Maximin.

Jean-Charles Le Vayer, chevalier, seigneur de Sailly et de Moncheux, né en 1700, était comme le précédent, fils du conseiller Philippe-Charles Le Vayer et de dame Marie-Anne-Pierrette Beaudesson. Il acheta moyennant vingt-huit mille livres la charge de conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, que possédait M. Jean d'Arros de La Mothe; cette charge ne rapportait que sept cents livres de gages. Il fut reçu avec distinction en cette qualité, le 8 juillet 1728, et il conserva cette haute dignité jusqu'à la suppression du parlement en 1771, par le chancelier Maupeou. Il mourut à Metz, le 11 mai 1783, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et cinq mois, et fut inhumé le lendemain, sous le porche de l'église Saint-Victor.

Le conseiller chevalier d'honneur Le Vayer, avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 22 juin 1733, damoiselle Anne de Jobal, fille aînée de messire Estienne-Louis Jobal de Pagny, chevalier seigneur de Chantraine, président à mortier au parlement et de défunte dame Anne d'Arros. La jeune épouse eut pour dot quatre-vingt mille livres. Celle-ci est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin le 28 août 1740, à l'âge de trente ans.

Jeanne-Charlotte Le Vayer, fille du conseiller chevalier d'honneur et d'Anne de Jobal, épousa en 1756, le vicomte de La Tournelle, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Cambis. Ce vicomte de La Tournelle est le grand-père du comte de La Tournelle, vivant à Metz aujourd'hui.

Armes des Le Vayer, telles qu'elles étaient gravées au siècle dernier, sur le portail de leur hôtel, situé rue de la Grand-Maison, à Metz : *De gueules à la croix d'argent, chargée de cinq tourteaux de gueules.*

Armes des La Tournelle : *De gueules à trois tours d'or.* Supports : *Deux lions.*

LEVÉCHO (Jean-Nicolas), né vers 1704, était en 1750, greffier en chef aux requêtes du palais du parlement de Metz.

LEVÊQUE de Vandière (Jean-François), né le 27 novembre 1704, de Jean-Baptiste Levêque de Vandière, lieutenant particulier au présidial de Rheims, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 juin 1740, et devint conseiller honoraire de cette cour, le 15 janvier 1770.

Simon-Jean-Baptiste Levêque de Vandière, né en 1744, était fils du précédent. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 mai 1770. Cette cour fut supprimée peu de temps après et lorsqu'elle fut rétablie en 1775, Simon-Jean-Baptiste Levêque de Vandière y reprit ses fonctions.

Sur la liste des nobles de Rheims, dressée en 1789, pour la convocation des États généraux, on trouve: *Levêque de Vandière, secrétaire.*

Levêque de Vandière portait: *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cœur aussi d'or.*

LÉVY (de), juif de Metz, père de cinq garçons et de deux filles, abjura avec sa famille la religion judaïque et eût l'honneur d'avoir pour parrain Louis XIV, qui lui fit cadeau de douze cents livres. Louis-Anne de Lévy, car c'est ainsi qu'il était appelé depuis son abjuration, obtint en outre de la munificence de son royal parrain, une charge de procureur au parlement de Metz. La communauté des procureurs s'opposa à sa réception, sur le motif que Louis-Anne de Lévy n'avait pas travaillé pendant trois ans, en qualité de clerc dans l'étude d'un de ses futurs confrères.

La contestation fut portée devant le parlement qui accorda au filleul et au protégé de Louis XIV, la même grâce qu'il avait précédemment faite à Me Claude Viterne, en l'admettant à un office de procureur, quoiqu'il n'eut point fait un stage de trois ans dans une étude. Louis-Anne de Lévy fut donc reçu procureur vers 1690; fonctions qu'il exerça pendant dix ans environ. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 2 juillet 1726. Il avait épousé Agathe Nicolas, laquelle était décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, en 1715. De ce mariage sont nés: 1° Hubert de Lévy, qui fut d'abord prêtre, chanoine prébendier au couvent de Sainte-Marie, et qui était en 1726, prêtre chanoine de Notre-Dame-de-la-Ronde, à la cathédrale de Metz; 2° Louis de Lévy, qui suit:

Louis de Lévy, fils de Louis-Anne de Lévy et d'Agathe Nicolas, devint procureur au bailliage de Metz. Il avait épousé Françoise Hugueny. De ce mariage est née Françoise de Lévy, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 3 septembre 1726, Jean Huot de Grandcour, procureur au parlement de cette ville, fils de Pierre Huot de Grandcour et de Jeanne Barrat.

LEZEURRE (Louis de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1692, et lieutenant général civil et criminel au bailliage de l'évêché de Metz, à Vic, le 1er avril 1698. Le 13 août suivant, il fut nommé garde-marteau contrôleur de la gruerie de Vic.

L'HOPITAL (François de), sieur du Hallier, lieutenant-général des armées du roi, fut gouverneur de la Lorraine de 1639 à 1643. En cette qualité, il avait été reçu conseiller d'honneur au parlement de Metz, le 28 avril 1639. C'est à son énergie que l'on doit principalement la conservation du duché de Lorraine sous l'autorité de la France à cette époque. Nous avons, dans le premier volume, pages 80 et suivantes, retracé un des épisodes de la lutte entre la France et le duc de Lorraine et montré les dangers qui, en 1642, ont menacé le parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Les mesures vigoureuses prises par François de L'Hopital, firent échouer les projets et les plans du duc de Lorraine, Charles IV. François de L'Hopital fut fait maréchal de France, en 1643, et il mourut en 1660. Son portrait gravé plusieurs fois, fait notamment partie de ceux édités par B. Moncornet.

Armes: *Écartelé aux 1 et 4, de gueules au coq d'argent, crêté, membré, et becqué d'or, ayant la patte droite posée sur un écu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or; aux 2 et 3, d'azur à six besans d'or, posés 3, 2 et 1.*

LIABÉ (Dominique), né le 30 mai 1716, de Christophe Liabé, premier médecin de la duchesse de Lorraine, et d'Anne-Marguerite Thouron, fit ses études de droit à l'université d'Aix, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er septembre 1738 et substitut du procureur général en cette cour, le 27 août de l'année suivante.

A cette époque, Élisabeth-Charlotte d'Orléans, veuve de Léopold, duc de Lorraine et mère de François Ier, empereur d'Autriche, était duchesse douairière de Lorraine et vivait en souveraine dans la principauté de Commercy. Elle avait établi en cette ville, un conseil d'état chargé de décider les grandes affaires d'administration publique. Dominique Liabé fut en 1743, nommé membre de ce conseil d'état; il n'avait alors que vingt-sept ans. Il n'eut pas à remplir longtemps ces honorables fonctions. La princesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans mourut le 23 décembre 1744 et les administrations particulières qu'elle avait créées furent supprimées. (*Histoire de Commercy*, par M. Dumont, T. II, p. 305 et suivantes.) Dominique Liabé revint alors à Metz, et le 14 décembre 1745, il fut reçu conseiller au parlement de cette ville, fonctions qu'il a remplies jusqu'en 1790 et qui avaient été interrompues de 1771 à 1775, pendant la suppression momentanée de cette cour. Pendant la Terreur, il fut jeté en prison et accusé avec l'ancien conseiller au bailliage de Metz, Charles-François Baltus, d'avoir fait passer à des émigrés, cent trois louis d'or. Cet ancien magistrat, âgé de soixante-dix-huit ans et accablé d'infirmités, fut traité avec des égards. Le 3 juin 1793, le tribunal criminel de la Moselle l'autorisa à se faire transporter chez lui et ordonna qu'il serait gardé par un gendarme national. Le 27 du même mois, il fut acquitté par ce tribunal.

Dominique Liabé avait épousé Françoise Vautrin, dont sont nés plusieurs enfants: 1° François-Dominique Liabé, qui suit; 2° Anne-Marguerite Liabé, née à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 mars 1748, mariée à M. Grandjean, conseiller à la chambre des comptes; 3° Christophe-Louis Liabé, dont il sera aussi parlé; 4° Jean-François-Xavier Liabé, qui a épousé Anne-Josèphe Robert-Duchâteau.

François-Dominique Liabé, fils aîné de Dominique Liabé et de Françoise Vautrin, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er septembre 1766, et a exercé au barreau jusqu'en 1768. Il fut sous l'Empire conseiller de préfecture à Châlons-sur-Marne, et sous-préfet de Rheims. Il a eu de son mariage avec demoiselle Harpillon, fille d'un médecin de Rheims, deux filles: l'une n'est pas mariée, l'autre est madame Durantières.

Christophe-Louis Liabé était comme le précédent, fils du conseiller au parlement Dominique Liabé et de Françoise Vautrin; il avait épousé demoiselle Catherine Ourié, dont il a laissé deux fils qui représentent aujourd'hui la famille Liabé, à Metz: M. Félix Liabé, capitaine d'infanterie, et M. Eugène Liabé, directeur des domaines à Metz, qui a épousé Émilie de Rouyer, fille de Pierre de Rouyer et de Delphine de Curel.

Armes: *D'azur à une ruche d'or, soutenue par une devise d'argent et accompagnée de six abeilles de même.* Ce sont des armes parlantes, l'anagramme de *Liabé* donne *Abeil.*

Armes des Rouyer: *Parti de gueules et d'azur, le premier chargé d'une voile d'or; le deuxième chargé de trois pavillons ouverts d'or posés 2 et 1; le champ semé de croix au pied fiché d'or; sur le tout au centre une rose d'or mise en fasce.* (Dom Pelletier.)

Armes des Curel: *D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules, adextré d'un bras de carnation tenant une balance d'argent et sortant d'une nue au naturel, chargée d'une étoile d'argent.*

LIÉGEOIS (Jacques), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 novembre 1694, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Toul, au mois de janvier 1698.

LIEGEAULT ou Liegeot (Louis-Mathias), de l'université de Pont-à-Mousson, fils de Jean-Baptiste-François Liegeault, avocat du roi au bailliage de Metz, et de Madeleine Asse, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1694, à l'âge de vingt-six ans. Il devint conseiller du roi, assesseur civil et criminel au bailliage et siége présidial de Metz, et mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 décembre 1756, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait épousé: 1° Françoise d'Auburtin de Bionville; 2° Françoise Faure, laquelle était la tante de M. Africain Faure, conseiller au parlement et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 23 mars 1761, à l'âge de soixante-seize ans. Il eut de la première femme:

1° François-César Liegeault, commissaire d'artillerie, qui au mois de mai 1740, épousa demoiselle Ursule L'Huilier de Spilsemberg. (Voir Dom Pelletier, p. 492.) Il mourut hydropique auprès d'Ulm, en revenant de l'armée de Bavière, au mois de novembre 1741;

2° Louis-César Liegeault, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Antoine, puis chanoine de

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et commandeur de Gelncourt ;

3° Madeleine Liegeault, mariée à Jacques-Pascal Viriet, seigneur de Remicourt, conseiller à la cour souveraine de Lorraine et de Bar ;

4° Marie-Anne Liegeault, mariée le 3 mai 1735 à Jean-Charles Hellande de Colmy, depuis conseiller correcteur à la chambre des comptes, morte à trente ans, le 15 mars 1740.

LIÉTARD (Claude-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1697, fut nommé conseiller du roi, maire perpétuel de Pont-à-Mousson, le 17 juin 1697.

LIGNEYROU de Marquigny-aux-Bois (Pierre de) fut nommé conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 31 janvier 1787. Il prêta serment le 23 février suivant, entre les mains de M. Maudon de La Bastille, lieutenant général en la sénéchaussée et siége présidial du bas Limousin.

L'ISLE (Charles de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1680.

Une famille Lorraine s'appelait de Lisle. (Voir Dom Pelletier, p. 494.)

LITAIRE (François), fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 24 septembre 1780 ou 1788.

LIVRY. (Voir *Sanguin de Livry.*)

LIXIER (Hardouin de) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Benoît de Lixier, avocat au parlement de Metz, fut reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de cette ville, le 30 mars 1676, et remplissait encore ces fonctions en 1696. Il décéda à Metz, le 18 octobre 1719 et fut inhumé le lendemain, dans l'église Saint-Simplice. Il avait épousé Marguerite Charlotte de Gay. De ce mariage est né celui qui suit :

Étienne de Lixier, fils de Benoît de Lixier et de dame Marguerite Charlotte de Gay, était conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances de Metz, en 1717. Il avait épousé Hélène de Pidolle, fille, pensons-nous, de M. François de Pidolle, seigneur et maître des forges de La Quinte. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 août 1717, un fils auquel en donna les prénoms de Claude-Étienne.

M. Benoît de Lixier, trésorier de France à Metz et M. Antoine de Lixier, chanoine de l'église collégiale de cette ville, firent enregistrer en 1696, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *De gueules à une fasce d'argent, accompagnée de trois besans de même.*

LOCHON est le nom d'une ancienne famille de Metz.

Pierre Lochon, âgé de vingt-huit ans, *enfant de famille*, fils de François Lochon, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 juin 1682, et de Marie Nicolas, épousa dans l'église Saint-Simplice de cette ville, le 10 juin 1671, Madeleine Grosmangin, âgée de vingt-cinq ans, fille d'Antoine Grosmangin. Pierre Lochon devint procureur au parlement de Metz et conseiller échevin de l'hôtel de ville. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 8 juillet 1710, à l'âge de soixante-neuf ans. M. Nicolas Cannetel, conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement, beau-frère du défunt, assista à son enterrement. Du mariage de Pierre Lochon et de Madeleine Grosmangin sont issus plusieurs enfants : 1° Antoine-François-Xavier Lochon, qui suit ; 2° Denis-Rose Lochon, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 13 novembre 1675.

Antoine-François-Xavier Lochon, né le 3 décembre 1673, de Pierre Lochon et de Madeleine Grosmangin, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1693. Reçu conseiller des requêtes du palais en cette cour, le 26 septembre 1713, il résigna sa charge en 1735, en faveur de M. Étienne Silhouette et il mourut à Metz, le 1er mars 1739. Il fut enterré dans la nef de l'église Saint-Victor.

LOEWENSTEIN-WERTHEIM (Philippe-Ebrard, comte de), prince de Murbach, né le 23 août 1657, était fils de Ferdinand-Charles, comte de Lœwenstein-Wertheim et de dame Anne-Marie, comtesse de Furstemberg. Celle-ci était sœur de Guillaume Egon de Furstemberg, qui fut cardinal évêque de Strasbourg et abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Fécamps.

Philippe Eberard de Lœwenstein fut élu prince abbé des abbayes réunies de Murbach en Alsace et de Lure en Franche-Comté, le 5 mars 1680. Vers 1689, il devint abbé de Gorze, ce qui lui donna le titre de conseiller d'honneur écclésiastique au parlement de Metz et ce qui valait encore mieux, un revenu de trente à quarante mille livres. Il occupait à Metz l'ancien hôtel des Baudoche, dont une vieille tourelle se mire encore dans les eaux de la Moselle, derrière la salle de spectacle; et dans un acte du registre de la paroisse Saint-Simplice de cette ville, pour l'année 1693, il a signé ainsi: *Philip prince de Murbach*. Le comte de Lœwenstein, prince de Murbach qui était aussi grand doyen du chapitre de la cathédrale de Strasbourg, mourut le 19 janvier 1720, dans son abbaye de Murbach.

La maison de Lœwenstein-Wertheim, princière dans l'une de ses branches depuis 1711, descend du mariage inégal ou morganatique de Frédéric, électeur palatin, avec une jeune fille d'Augsbourg, nommée Clara Tettingen. Ce mariage se fit selon toutes les règles de l'église, de sorte que les princes de Lœwenstein-Wertheim existant aujourd'hui, peuvent prétendre à succéder à la couronne de Bavière, si la maison régnante venait à s'éteindre. Du moins il est certain qu'ils se trouvent exactement dans le même cas que les grands-ducs de Bade, qui sont aussi sortis d'un mariage morganatique.

Armes: *De gueules à un lion couronné d'argent marchant sur des pointes de rocher de même*. Ce sont des armes parlantes: Lœwenstein signifie en allemand *la pierre ou le rocher du lion*. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le prince de Murbach entourait l'écu primitif de sa maison des armoiries de ses alliances et des principales seigneuries qu'il possédait.

LOGNON (Godefroy) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 août 1634.

LOISON (Jacques), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 1er mars 1691, devint premier avocat du roi au bailliage de Toul.

Cette famille, qui a fourni un maître-échevin à cette ville en 1685, portait: *De sable à un oison d'argent*. (Voir *Loison*.)

LOISON (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 août 1699.

LOISON (François), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1771, fut nommé prévôt de la prévôté royale de Damvillers, au mois de mai suivant, et juge gruyer de la terre et seigneurie de Delut, le 15 août 1782.

François Loison est le père du général de division Jean-Baptiste-Louis-Maurice Loison, né à Damvillers, le 21 janvier 1773.

LOMBARD (Christophe), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1690.

Une famille lorraine portait le nom de Lombart. (Voir Dom Pelletier.)

LOMBARD (Jean-Louis), porté sur la liste des avocats du parlement de Metz, en 1748, ne suivait pas le palais.

LOMBARD de Saint-Pierre (Pierre), écuyer, seigneur d'Angevillers, était né le 18 mai 1663. Il fut nommé conseiller chevalier d'honneur au bureau des finances de Metz, office créé par l'édit de juillet 1702, et il prêta serment en cette qualité, le 1er juin 1704, entre les mains de M. Phelippeaux de Pontchartrain, chancelier de France. Il décéda à Metz, le 17 mai 1747, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de Saint-Simplice.

Pierre Lombard de Saint-Pierre avait épousé mademoiselle Catherine-Antoinette Lecomte, fille de Jacques-Antoine Lecomte, seigneur d'Angevillers.

LOMBILLON (Charles-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mars 1691, devint en 1746, président à mortier en la cour souveraine de Nancy.

Armes: *D'azur à une épée d'argent munie d'or, posée en pal, brochant sur le tout d'une fasce de gueules, chargée de trois têtes de léopard d'or*. (Dom Pelletier.)

LONGUEVAL (Anthoine de), abbé commendataire, de Nôtre-Dame de Nogent-sous-Coucy,

fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 13 juillet 1635 et garde-des-sceaux en la chancellerie de cette cour, le 31 mars 1643, par la résignation de Claude Pérou. (Tessereau.) Il fut remplacé en 1645, dans les fonctions de conseiller clerc et de garde-des-sceaux de la chancellerie, par M. André Blondeau.

Vers la fin du XVIIe siècle, une famille portant le nom de Longueval habitait la ville de Metz.

Messire Charles de Longueval, écuyer, seigneur de Saint-Pancré (canton de Longuyon, Moselle) fut en 1683, témoin du mariage célébré à Metz, entre M. Nicolas Dilange, conseiller à la table de marbre et mademoiselle Anne-Adrianne de Rouelles.

Le 3 janvier 1694, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, Marguerite de Longueval, fille de Jean-Claude de Longueval et de Clémence de La Rue.

Cette famille était peut-être celle des Lefebvre de Longueval, qui portait : *D'azur à trois lis de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople posés* 2 *et* 1.

LORETTE (Pierre), né à Marange-Sylvange, village dépendant aujourd'hui de l'arrondissement de Metz, était juge consul et marchand bourgeois de cette ville. Il devint seigneur de son village natal, et de son mariage avec dame Barbe Bérard, il eut plusieurs enfants, entre autres : 1° Pierre-Joseph Lorette, qui suit ; 2° Élisabeth Lorette, qui épousa M. Jean-Baptiste Godefrin, substitut du procureur général au parlement de Metz.

Pierre-Joseph Lorette de Marange, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 24 octobre 1745, fit ses études de droit à l'université de Nancy et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 avril 1769. Il devint substitut du procureur général en cette cour, le 23 mars 1778. En l'an XI, il exerçait comme jurisconsulte, près les tribunaux de Metz.

Il avait épousé Anne-Barbe Collesson. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 février 1783, François-Xavier Lorette.

M. Lorette, libraire à Metz, est de cette famille.

LORICHON (Jean-Baptiste de), écuyer, fils de Claude de Lorichon, ancien conseiller en la cour des aides de Vienne, fit ses études de droit à l'université de Valence. Après avoir été conseiller en la cour des aides du Dauphiné et à la cour souveraine de Bresse, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 novembre 1662, et devint conseiller honoraire, le 27 avril 1686. Il fut remplacé au parlement par M. Gabriel-François d'Armur de Gerbévillé.

Le conseiller Jean-Baptiste de Lorichon avait épousé dame Marie de Levisson. Leur fils Pierre de Lorichon, écuyer, capitaine aide-major au régiment des dragons de la reine, épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 27 décembre 1704, demoiselle Marie Jacobé, fille de défunt Pierre Jacobé, seigneur de Preyel et de défunte Sara Blanbois-du-Bois.

Les Lorichon, originaires du Dauphiné, habitaient encore Metz en 1727. Ils avaient les armes suivantes : *D'or à trois branches de laurier de sinople.*

LORRAINE (Nicolas-François de), cardinal, était le 81e évêque de Toul et occupait ce siége dès 1624, quand le parlement fut établi à Metz, en 1633.

Charles de Lorraine de Vaudémont fut abbé de Gorze. Le 21 janvier 1644, on présenta à l'enregistrement du parlement de Metz, siégeant alors à Toul, les lettres patentes qui le réintégraient dans son abbaye.

Le duc François de Lorraine fut remis en la possession de l'évêché de Verdun, par le traité de Westphalie, en 1648. Nous avons, dans le premier volume, page 112, fait connaître les efforts qu'il fit en 1654, pour le rétablissement de ses juridictions épiscopales.

Ces princes lorrains, comme évêques de Toul et de Verdun ou abbés de Gorze, avaient le titre de conseillers d'honneur au parlement de Metz, mais toujours en lutte avec cette cour souveraine, ils ne s'y firent pas recevoir.

Armes de Lorraine : *D'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.*

LORSON (Étienne), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1654, devint avocat du roi au bailliage et siége présidial de Toul. Il faut peut-être lire *Loison*, voir ce mot.

LOTH (Louis), fils de Joseph Loth, maire d'Ars-sur-Moselle, était conseiller au bailliage

de Metz, lorsqu'il épousa dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 5 février 1727, jour du mardi gras, Anne-Marguerite de Fache, fille de défunt le sieur Abraham de Fache, marchand orfèvre à Metz, et de demoiselle Catherine de Boisdelsinne. Marguerite de Fache avait apporté en dot une somme de cinquante mille livres. Elle mourut avant son mari, le 29 février 1728, à Metz sur la paroisse Saint-Martin, à l'âge de trente-deux ans environ.

LOTIN (Nicolas-Louis-François), comte de Charny, seigneur de Saint-Peravy, Vayres et Arcy, vicomte de Vaux, était d'une ancienne famille de robe originaire de la Beauce et établie à Paris. Après avoir été avocat au parlement de cette ville, M. Lotin de Charny fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 janvier 1666.

Ce magistrat ayant été gravement insulté par un officier du régiment de La Ferté, M. le premier président Ravot d'Ompreval, fit connaître à la cour, le 30 avril 1668, qu'il avait reçu la visite de M. de Mornac, commandant de ce régiment et de plusieurs des capitaines et officiers sous ses ordres, pour demander pardon au parlement tout entier de l'insulte faite à M. le conseiller Lotin de Charny. Le régiment s'engageait en outre à faire toutes les réparations que le parlement exigerait. Cette cour se trouva satisfaite de la démarche du colonel et des officiers du régiment de La Ferté, et l'affaire n'eut pas d'autres suites.

Le conseiller Lotin de Charny devint président en la cour des aides de Paris, le 31 mars 1675 et ne fut remplacé au parlement de Metz, qu'en 1683, par M. Pierre-Charles Lambert d'Herbigny. Il avait épousé Louise Larcher, et de ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 mai 1669, une fille qui fut prénommée Françoise.

Les Lotin de Charny, dont la généalogie a été dressée par les Aguennins-Duc, avaient les armes suivantes : *Echiqueté d'argent et d'azur*.

LOTTINGER (Henry-Ignace), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mai 1698.

LOUIS (Jean) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 septembre 1634.

LOUIS (Daniel), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 mai 1675.

LOUIS (Claude), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mai 1706, fut nommé prévôt général de la maréchaussée de Toul, le 19 mai 1708.

LOUIS (Gabriel), né vers 1683, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1708. Après avoir exercé au bailliage de Thionville, il fut nommé procureur du roi, près la juridiction de police de cette ville, le 27 juin 1711 et substitut du procureur général, en la maitrise des eaux et forêts de Sarrelouis, le 8 juillet suivant. En 1728, il occupait encore ces fonctions.

LOUIS (François-Hyacinthe), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 août 1763, était en 1768, sous-bibliothécaire de la bibliothèque des avocats. Il fut nommé, le 10 mai 1771, capitaine prévôt des terres et seigneuries de l'évêché de Toul, sous l'épiscopat de M. Desmichels de Champorcin.

LOUIS (Réné-Laurent), avocat à la cour souveraine de Nancy, dès le 16 mars 1772, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 février 1777. Il faisait encore partie du barreau messin, en 1785.

LOUVIOT (.....), avocat et échevin de la ville de Toul, mourut en cette ville, en 1632. (Cartulaire de Toul, n° 1, 84e feuillet, au verso.)

LOYNES (Philippe de), sieur d'Ivry, fut reçu conseiller au Châtelet de Paris, le 11 août 1637; conseiller au grand conseil, le 4 septembre 1642; conseiller au parlement de Paris, le 15 février 1644, et président à mortier au parlement de Metz, le 27 mars 1651.

Peu de temps après la réception de M. de Loynes, la majorité de Louis XIV fut déclarée. (Voir premier volume, p. 106.) Le parlement de Metz chargea ses présidents Faure, Briçonnet et de Loynes ainsi que les autres membres de la compagnie qui se trouvaient à Paris, de former

en son nom une députation et d'aller adresser ses compliments au jeune roi devenu majeur. L'état de maladie de M. Faure et les affaires de M. Briçonnet ne leur permirent pas de se rendre à Fontainebleau, où Louis XIV tenait alors sa cour. M. le président de Loynes fut donc chargé de conduire la députation et de porter la parole. Cette députation fut reçue à Fontainebleau par Louis XIV, le 1er octobre 1651, à six heures du soir; le roi était assis dans un fauteuil, ayant à sa droite la reine mère et à sa gauche M. le duc d'Anjou, tête nue, tous deux assis sur des tabourets. Près de la reine, se tenaient M. le garde-des-sceaux, la princesse de Lorraine et des dames de la cour. De l'autre côté, se trouvaient les maréchaux du Plessis et de Villeroy, les secrétaires d'état, des ducs et pairs et grand nombre d'officiers. Le président de Loynes adressa au roi la harangue suivante: « Sire, la » joye qui se remarque dans les yeux de tous les » François, de voir Vostre Majesté dans l'âge de » prendre elle-mesme la conduitte de son estat » et de restablir par ce moyen son auctorité que » des factions populaires essayoient de traverser, » soubs le prétexte indiscret d'une minorité, — » et touttes les acclamations publicques qui re- » tentissent à présent jusqu'aux lieux les plus » esloignés de cette monarchie, resveillent nos » esprits accablés de langueur dans l'impatience » que nous avions de voir ce jour d'aulfant plus » désiré, que vos parlements se fortifiants de » ceste souveraine puissance, seront en estat de » ramener en l'obéissance de Vostre Majesté » ceux qui depuis quelques années ont refusé de » s'y soubmettre.

» Chascun sçait que la justice est le plus ferme » appuy des estats, mais elle tombe dans le » mespris, lorsqu'elle est impuissante dans l'e- » xecution de ses projects, si bien que pour la » restablir en sa première vigueur, elle avoit » besoing de ceste glorieuse majorité dans la- » quelle on ne doubtera plus désormais du pou- » voir absolu de Vostre Majesté.

» Ce qui obligera les ennemis à demander la » paix qu'ils ont tant de fois rejettée, sur l'es- » pérance qu'ils avoient de quelque révolution, » mais ils commencent à la perdre dans la » cognoissance qu'ils ont, sire, de vostre poli- » tique admirable par le choix qu'elle a faict » d'un conseil approuvé de tous les peuples et » qui par ses soings portera si haultement l'hon- » neur de la France, qu'elle donnera des loix à » tous les potentats de la terre, dont vos subjects » sont tellement persuadés, prévoyants les ef- » fects de ce ministère, qu'ils se flattent desja des » douceurs de la paix et rendent grâces à Dieu » de se voir enfin parvenus à ce comble de féli- » cités par les sages conseils de la reyne que » nous cognoissons tous estre la cause de ceste » merveille.

» Mais d'aultant qu'ils ne peuvent eux-mesmes » tesmoigner les ressentiments qu'ils en ont, nous » avons esté depputés vers Vostre Majesté pour » luy protester de leur part leur entière obéis- » sance, laquelle sera d'aultant plus inesbran- » lable qu'elle aura pour exemple celle que luy » rendront tousjours, sire, vos très-humbles, » très-obéissants et très-fidèles subjects et ser- » viteurs les officiers tenants vostre cour de » parlement de Metz. »

Le président de Loynes fut l'un des bienfaiteurs du couvent des Ursulines de Metz. Par contrat du 30 juillet 1663, il donna à titre de fondation à ces religieuses, la maison qu'elles occupèrent dès 1665. Ce contrat fut homologué et enregistré au parlement. Dans un mémoire signé par la supérieure de ce monastère et par Me Audoin Deschamps de Villers, cent ans plus tard environ, on rappelait en ces termes la fondation faite par M. le président de Loynes: « Ce » magistrat a été le bienfaiteur du monastère. » Nous pouvons même le regarder comme le » fondateur en partie et nous en conserverons » un précieux souvenir. Mais c'est de 1663 à » 1664 seulement que nous avons commencé à » recevoir les secours de sa protection et les » dons de sa libéralité. »

Sa charge de président fut supprimée par l'édit du mois de décembre 1669, et le trésor royal lui paya quarante mille livres; il cessa alors de faire partie du parlement de Metz. Mais en 1673, il obtint moyennant une finance de vingt-deux mille livres, la charge du président Le Musnier, qui était tombée aux parties casuelles et il se fit recevoir en cette qualité, le 20 septembre 1673. Le parlement voulant témoigner au président de Loynes, toute la considération due à son caractère et à ses anciens services, ordonna qu'il reprendrait rang, à dater de sa première réception en 1651.

Le président de Loynes décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Marcel, le 27 septembre 1690 et le samedi 30 du même mois, le parlement, sur l'invitation de la veuve de cet ancien et digne

magistrat, assista en corps au service funèbre et à l'enterrement du défunt, dans l'église des religieuses Ursulines.

Le président de Loynes avait épousé Élisabeth Languet, fille de M. Guillaume Languet, seigneur de Saint-Cosme, secrétaire du roi. De ce mariage est née Élisabeth de Loynes, qui épousa en 1683, M. Jean Molé, seigneur de Charonne, conseiller au parlement de Paris. Le président de Loynes laissa aussi une autre fille, qui est ainsi indiquée dans le catalogue des nobles de Metz et du Pays-Messin, dressé en 1698: *Mademoiselle de Loynes, paroisse Saint-Marcel.* Celle-ci s'est fait connaître par des poésies pleines de goût et d'esprit et a adressé des sonnets à Louis XIV et au duc de Saint-Aignan. La famille de Loynes avait à ce qu'il paraît le privilége de fournir des femmes poètes. A la fin du XVIe siècle, une Antoinette de Loynes, femme en secondes noces de Jean Morel de Grigny, disciple et ami fidèle d'Erasme, faisait des vers grecs et latins, et ses trois filles Camille, Lucrèce et Diane furent poètes comme leur mère. Camille surtout fut un prodige d'érudition. (Voir La Croix du Maine et Scévole de Sainte-Marthe.)

Jean-Baptiste de Loynes, fils de M. de Loynes, secrétaire général de la marine et de dame Jeanne Regnier, fut en 1652, attaché au bailli de Valençay (Henri d'Estampes), nommé ambassadeur extraordinaire à Rome. Il fut ensuite reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 juin 1656, et fut remplacé en 1691 par M. Louis Raulin Rouillié.

La famille de Loynes, originaire de Beaugency-sur-Loire, remonte au XIVe siècle. Un de Loynes fut président des enquêtes au parlement de Paris, sous Louis XII. Cette famille, qui existe encore aujourd'hui, porte: *Coupé de gueules et d'azur; le gueules chargé d'une fasce gironnée d'or et d'azur de six pièces, et accompagnée de deux vivres d'argent, posés en fasce; et l'azur chargé de sept besans d'or, posés 4 et 3.*

Armes des Languet de Saint-Cosme: *D'azur au triangle cléché et renversé d'or, chargé de trois molettes de gueules, posées une à chaque extrémité du triangle.* (Voir Courcelles, Histoire généalogique des Pairs de France, T. VI, au mot *Loynes.*)

LOYSON (Chrétien), né le 30 avril 1695, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 février 1716. Il devint substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace, puis premier avocat général du roi au même siége. Des lettres d'honneur lui furent accordées le 12 août 1759.

Armand-Gaston-François-Xavier Loyson, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu premier avocat général du roi au même siége, en remplacement du précédent Chrétien Loyson.

LOZANNE (Louis-Africain de), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 6 octobre 1653, exerça au bailliage de Mirecourt et vivait encore en 1685.

Armes: *D'argent au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une croix fleuronnée d'or, accompagnée en chef de deux aiglettes de sable et en pointe d'un lion de gueules, armé, lampassé et allumé d'or.* (Dom Pelletier.)

LUILLIER (François), d'une bonne famille, était fils d'un maître des requêtes. Il fut d'abord conseiller au Châtelet, puis trésorier de France, en la généralité de Paris et maître en la chambre des comptes de cette ville. Il avait vendu sa charge de trésorier de France pour venir au secours de son ami Des Barreaux, conseiller au parlement de Paris, connu par son amour de la bonne chère, son scrupule généreux envers des plaideurs dont il avait oublié de rapporter le procès, surtout par un sonnet qui a joui d'une vogue immense et dont il n'était pas l'auteur, assure Voltaire. Quand François Luillier eut dissipé une bonne partie de sa charge de trésorier, il lui prit fantaisie d'acheter un office de conseiller au parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Il en parla à Messieurs du Puy qui se moquèrent de son projet et lui dirent qu'il courait le danger d'être pris tous les ans par quelque parti ennemi et qu'il lui en couterait dix mille écus pour sa rançon. François Luillier, peu touché de ces observations qui ne manquaient pas de vérité, et obéissant à son originalité habituelle, ne quitta les frères du Puy que pour aller signer le contrat d'acquisition de cet office. Il avait aussi parlé de son projet à Chapelain, l'auteur de *la Pucelle*, que Boileau a tant martyrisé dans ses satyres. Chapelain avait cherché à le détourner de se faire conseiller au parlement; François Luillier répondit: « Je vous ai laissé faire de méchants vers toute votre vie, sans en rien dire

» et vous ne me laisserez pas changer de charge » à ma fantaisie. »

Luillier fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 septembre 1643, et vint dès lors habiter Toul, du moins pendant le temps du service de son semestre. Il était lié avec tous les beaux esprits de France, et en arrivant à Toul, il retrouva un ami dans la personne du savant Rigault, devenu son collègue. Il entretenait une correspondance avec le célèbre académicien Balzac, qui a mérité le titre de restaurateur de la langue française. On trouve dans les œuvres de Balzac, deux lettres adressées à Luillier, pendant son séjour à Toul. Ces lettres portent la date du 18 janvier 1642. Cette date est évidemment erronée, puisque Luillier ne vint à Toul qu'au mois de septembre 1643. Quoiqu'il en soit, nous les transcrirons en entier. Elles feront connaitre les relations et le caractère du nouveau conseiller au parlement de Metz.

Première lettre, sur la mort de M. D'Aligre.— » Je ne doute point que le deuil n'ait esté général au lieu où vous estes et que vous n'ayez » fait pleurer le parlement, la garnison et le » peuple. Vostre éloquence rend vostre douleur » contagieuse et quelle glace, je ne dis pas de » Lorraine, mais de Norwège et de Moscovie, » ne fondroit à la chaleur de vos belles larmes. »

Deuxième lettre. — » Monsieur, je vous » félicite d'avoir M. de Roncières (Louis de » Havard, sieur de Roncières) pour gouverneur, » M. Rigault (le savant doyen des conseillers » du parlement), pour confrère et mademoiselle » Caliste pour maistresse ou pour escholière. Si » le mot de féliciter n'est pas encore françois, » il le sera l'année qui vient, et M. de Vaugelas » m'a promis de ne lui pas estre contraire, » quand nous solliciterons sa réception. Je vous » félicite donc de vos bonnes fortunes de Lorraine et vous advoue que vous avez de quoy » mespriser les trois villes dont vous me parlez » quoique Venise soit reine de la mer ; quoique » Rome soit métropolitaine de la terre et qu'on » accuse Madrid d'aspirer à la monarchie universelle. Si l'homme de Bilbilis a dit autrefois » à une caliste de moindre mérite que la vostre : » *Romam tu mihi sola facis.* Que n'eust-il dit, » s'il eust eu avec sa maistresse deux tels amis » que vous avez ? Quel mespris n'eust-il fait des » pères conscripts et de l'ordre des chevaliers, » du palais et de la milice palatine ? Tout se » trouve en trois personnes différemment excellentes. Un petit monde si parfait me plairoit » bien davantage que le grand monde si corrompu. Et en conscience je vous estime plus » heureux d'estre à la table du vénérable viellard (le conseiller Rigault était à cette époque » âgé d'au moins 67 ans) que si vous estiez à » l'ordinaire de Jupiter, que si ce père des dieux » et ce roy des hommes vous menoit avec luy » aux festins qu'il fait chez l'Océan, bien qu'on » y verse le nectar a seaux et que les muses y » disent graces. Vostre lettre me promest son » *minutius* que je n'ay point veu, je parle du » *minutius* de monsieur vostre hoste. (L'édition » annotée de *Minutius Fælix*.) Mais à vous dire » le vray, je verrois bien plus volontiers ses » propres et naturelles productions que les ouvrages d'autruy qu'il a rhabilles. Surtout, » Monsieur, j'aurois grande envie de voir *le* » *charactère de l'ancien chrestien*, qu'il me » fist espérer de sa façon, la dernière fois que » j'eus l'honneur de l'entretenir. Qu'un tel escrit » viendroit à propos, en ce commencement de » guerre civile, allumée entre les orthodoxes ; » et qu'une peinture de l'esprit et de la douceur » de nos premiers pères, serait efficace pour » persuader la paix à leurs enfans querelleux ; » aux jésuites et aux jansénistes.

» *Exoriare liber, priscæ virtutis imago*, *et* » *dubiæ tandem propera succurrere Romæ.*

» Aimez-moy tousjours, je vous en supplie, » puisque vostre amitié est une des plus douces » consolations de ma triste vie et que je suis » plus que personne du monde, Monsieur, » vostre, etc. »

Luillier, ce magistrat d'un caractère en apparence si léger et au fond si original, ne manquait pas cependant de bonnes qualités. Sa correspondance avec Balzac et son intimité avec Rigault témoignent de son instruction et de son amour pour les lettres, et comme magistrat, il s'était acquis la confiance et l'estime de sa compagnie, car en 1649, le parlement le députa à Paris pour solliciter auprès des ministres, son rétablissement à Metz. Il est vrai, si l'on en croit Tallemant des Réaux, que son parlement de Toul et ses amis l'occupaient trop à solliciter leurs affaires. Pour éviter ces embarras, il se mit un beau jour en route, sans avertir personne. Ses gens disaient qu'il était allé se promener pour quatre ans. Il ne revint pas de cette promenade. Il fut bien malade à Toulon ; de là il passa en Italie, fut encore malade à Gênes et enfin mourut à

Pise, en l'année 1652, encore revêtu de ses fonctions de conseiller au parlement de Metz. Il eut pour successeur en cette cour M. Le Pelletier de la Houssaye et laissa pour héritières de sa fortune, qui s'élevait à dix-huit mille livres de rente environ, ses deux sœurs : 1° Élisabeth Luillier, veuve de messire Michel Moreau, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant civil, puis prévôt des marchands de la ville de Paris ; 2° Madeleine Luillier, femme de messire François Bochart, chevalier, seigneur de Sarron, conseiller du roi en ses conseils.

François Luillier étant maître des comptes, avait eu un fils naturel qu'il fit élever avec soin et à qui du consentement de ses sœurs, il avait assuré de quoi vivre. Cet enfant illégitime, Claude-Emmanuel Luillier s'est fait connaître dans les lettres sous le nom de La Chapelle, comme le spirituel et gai compagnon de voyage de Bachaumont.

La famille Luillier, qui a fourni beaucoup de magistrats recommandables, était issue de la plus ancienne bourgeoisie de Paris.

Armes : *D'azur à trois coquilles d'or.*

M

MA de Fontenille (Jean-Nicolas du), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juin 1685. Il devint assesseur à l'hôtel de ville de Nancy, en 1693.

MACHAULT (Louis de), né au village de Saint-Martin-Lymeix en Brie, le 8 décembre 1634, était fils de M. Jean de Machault et de dame Françoise Descartes, et petit-fils de M. Louis de Machault, conseiller du roi en ses conseils. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 décembre 1660 et conseiller au parlement de Paris, le 18 mai 1663. Il décéda en 1695. Il avait été remplacé au parlement de Metz, par M. Henry Balthasard.

Un membre de cette famille, illustre dans la robe, M. Machault d'Arnouville, fut créé comte et pair de France, par ordonnance du roi, du 17 août 1815.

Armes : *D'argent à trois têtes de corbeaux de sable.*

MACLOT (Louis-Marie), écuyer, fils d'un secrétaire du roi du bailliage de Verdun, naquit le 15 juillet 1677. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juin 1699, résigna ses fonctions en 1701, en faveur de M. Onézime Radelet, et devint grand maître des eaux et forêts du département de Champagne et de Luxembourg. Il prêta serment en cette dernière qualité pardevant le parlement de Metz, le 29 octobre 1701. Il fut reçu conseiller d'honneur laïc en cette cour souveraine, le 8 avril 1728. Deux passages des *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps nous font connaître les causes de cette élévation à une dignité qui ne fut accordée que très-rarement, à des personnes qui n'avaient pas été pendant vingt ans au moins magistrats de cour souveraine ou qui n'occupaient pas les premières charges militaires de la province. Voici ces passages : » Septembre 1726. — Le 27, on » disait que M. Maclot, grand maistre des eaux » et forests de Champagne, avait esteint le feu » de la forest de Fontainebleau, à la teste de » six mille hommes; que le roy lui avait de- » mandé ce qu'il voulait pour récompense. Il a » eu un entretien d'une demi-heure avec le roy » et M. de Fréjus. »

» Avril 1728. — M. Maclot a refusé dix mille » livres de pension pour cette commission de » conseiller d'honneur qui lui donne rang au- » dessus des (conseillers) chevaliers d'honneur. »

M. Louis-Marie Maclot fit son testament le 15 septembre 1737, et mourut peu de temps après.

Il a laissé trois héritiers : 1° messire Jean-Nicolas Maclot de Pierrevillé, ancien capitaine d'infanterie au régiment d'Orléans, son frère ; 2° Élisabeth-Marguerite Maclot, sa sœur, veuve de messire Jean-Nicolas Thiébault, président au parlement de Metz ; 3° Louis-Bénigne Chasot, son neveu, président au même parlement. Il y eut un grand procès entre les héritiers pour l'exécution du testament. Ce procès fut jugé à Paris en 1739.

Louis-Marie Maclot de Pierrevillé, neveu du précédent, était né le 12 décembre 1719. Ayant été pourvu, moyennant trente mille livres, de la charge de conseiller au parlement de Metz, qu'occupait auparavant M. Anne-Mathurin Goussaud, il fut installé le 19 janvier 1741, et il exerça ces fonctions jusqu'à la suppression de cette cour en 1771.

C'est sur le rapport de ce conseiller, que le parlement de Metz, cour des monnaies, rendit le 15 juin 1756, un arrêt qui fit défenses aux officiers des hôtels des monnaies de Metz et de Strasbourg : 1° d'entrer en fonctions avant de prêter serment devant le parlement de Metz ; 2° de reconnaître d'autre juridiction supérieure que celle de cette cour souveraine. Cet arrêt a été imprimé *à Metz, chez Joseph Collignon, imprimeur du roi et de Nosseigneurs du parlement, à la Bible d'Or*. Sept pages, petit in-4°.

Le 4 avril 1772, est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, à l'âge de quatre-vingts

ans, dame Catherine-Antoinette Maclot, veuve de messire Georgin, en son vivant, écuyer, procureur du roi au bailliage de Pont-à-Mousson. (Voir *Georgin de Mardigny.*) Elle demeurait chez messire Jean Maclot de Colligny, chevalier, ancien capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis.

Catherine Maclot était fille de Dagobert Maclot, écuyer, seigneur de Barlon, l'un des conseillers de la noblesse en l'hôtel de ville de Pont-à-Mousson; elle s'était mariée à la paroisse Saint-Laurent de cette ville, le 6 avril 1717, et appartenait à la famille Maclot, dont il vient d'être parlé.

La noblesse de la famille Maclot, qui n'existe plus aujourd'hui à Metz, avait été reconnue par des lettres du duc Antoine de Lorraine, du 15 janvier 1530; Dagobert Maclot avait été maintenu dans les prérogatives de la noblesse par arrêt du conseil du 28 juillet 1708.

Armes : *D'or au pélican de gueules dans son aire de sable becqué et membré d'or ; au chef d'azur chargé de trois molettes d'or.* Timbre : *Un casque d'argent de profil à droite, bordé d'or, doublé de gueules entre les cinq grilles ;* les lambrequins des mêmes émaux que l'écu.

MACHETAY (Nicolas) était procureur au parlement de Metz, en 1709.

Armes : *D'azur au chevron d'or, chargé d'un tourteau d'azur.* (Enregistrement de 1709.)

MACHON (Louis), exerçait depuis longtemps la profession d'avocat à Toul, et remplissait les fonctions de greffier au conseil temporel de l'évêché de cette ville, lorsque le parlement de Metz vint y tenir ses séances, en 1637. Louis Machon se fit alors inscrire au barreau de cette cour.

Louis Machon, fils du précédent, était archidiacre de Saint-Nicolas et chanoine de la cathédrale de Toul, quand par des lettres patentes du 20 octobre 1638, il fut nommé greffier du conseil temporel de l'évêché, en remplacement de Louis Machon, son père. Louis Machon fils fut par d'autres lettres patentes, en forme d'édit de création, en date du mois de mai 1641, nommé greffier des insinuations ecclésiastiques et séculières dans les bailliages de Metz et de Toul. Il fut installé en ces fonctions au mois de juillet suivant, et un arrêt de réglement du parlement de Metz, en date du 30 juillet 1643, fixa les droits à percevoir pour les insinuations. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, I, 624.)

Claude Machon, de la même famille que les précédents, après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1652.

Armes : *D'argent au croissant d'azur; au chef de même chargé de deux étoiles d'argent.* (Dom Pelletier.)

MADAMÉ (Joseph-Antoine), fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1714.

François-Joseph Madamé, fils du précédent, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en ce siége, en 1762, en remplacement de son père. Il décéda le 19 mars 1763.

MAGNY (Simon-Marc de), né le 9 mai 1723, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 août 1759. Lors de la suppression de cette cour en 1771, il fut placé à la chambre des comptes de Nancy, où il s'est fixé.

MAGOT (.....), fils d'un marchand de Bar-le-Duc, avait acheté vers 1753, moyennant vingt-cinq mille cinq cents livres, la charge de conseiller au parlement de Metz, que possédait M. Nicolas-Anne Robin, comte de Saint-Challier. Mais il ne se fit pas recevoir, car la charge passa à M. Dominique-Hyacinthe-Nicolas Fériet de Mondelange.

MAGOT (Pierre) fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 15 juin 1751. Il était remplacé en 1771.

MAGUIN (Nicolas), avocat en cour de parlement, l'un des Treize de la justice de Metz, en 1600, jouissait en cette ville d'une grande considération. Il était fils de Perrin-Jean Maguin, lieutenant au gouvernement de Hattonchastel, par provision du 21 septembre 1566, et de Lucie Watelot. Nicolas Maguin doit être compté parmi les magistrats intègres et courageux qui ont administré cette cité, dont il fut trois fois maître-échevin. Lorsque le duc d'Epernon fut envoyé par Henri IV, pour réconcilier les Messins avec les deux Soboles, dont la tyrannie avait irrité tous les esprits, il crut ne pouvoir mieux faire que de créer maître-échevin Nicolas Maguin, recommandé par ses mérites et soutenu par l'estime

que les Trois-Ordres lui portaient à cause de ses services précédents. « *A peine Maguin fut-il* « *entré en fonctions*, dit le docteur Bégin, « dans la Biographie de la Moselle, *qu'il soutint* « *vivement les intérêts de ses concitoyens*, « *sollicita l'expulsion des Soboles et pourvut à* « *un meilleur état de choses.* » Henry IV dut lui-même, en 1603, venir à Metz pour y rétablir la tranquillité, et il fut harangué ainsi que la reine par le maître-échevin Nicolas Maguin. Les fêtes données à cette occasion au roi ont été racontées par Abraham Fabert dans l'ouvrage qu'il a imprimé sous ce titre : *Voyage du Roy à Metz*, *etc.* Nicolas Maguin obtint des lettres d'anoblissement au mois de septembre 1610, en considération de ses bons et agréables services ; ces lettres furent enregistrées au greffe de la justice de Metz le 8 novembre suivant. Il fut en 1609, élu aman de la paroisse Saint-Jean et Saint-Vit, et par des lettres patentes données la même année par Henri IV et confirmées en 1611, par Louis XIII, il fut nommé l'un des commissaires chargés de la rédaction des *Coutumes de Metz*. En 1615, il fut nommé pour la troisième fois maître-échevin et il prit sur ses jetons cette belle devise : *Crain Dieu et fay justice.* « On « ignore, dit *la Biographie de la Moselle*, « l'époque à laquelle mourut Nicolas Maguin. » Il avait pour épouse damoiselle Claudon de La Vallée. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas Maguin, fils du maître-échevin Nicolas Maguin, naquit vers 1594. Lors du voyage du roi Henri IV à Metz, en 1603, Nicolas Maguin fils commandait, dans cette circonstance, une compagnie de cent vingt jeunes enfants au-dessous de dix ans. Il fit manœuvrer sa troupe devant le duc d'Epernon et lui adressa le discours suivant : « Monseigneur, tout ce petit peuple « que vous voyez et que les pères élèvent en « l'amour, respect, obeyssance et fidélité qu'ils « ont envers le roy, n'est point empesché par « la foyblesse de son aage de recognoistre que « vous représentés en ce lieu la personne de sa « majesté en pouvoir, en autorité et en gran- « deur d'affection envers le pays : c'est pour- « quoy il vient par moy vous supplier très hum- « blement, monseigneur, vouloir avoir mesme « soing d'eux que vous avez de leurs chers « parents et vous persuader que de ce nombre « il s'en pourra former à l'advenir quelque bel « esprit aux lettres, ou quelque si grand cœur « aux armes, que par dignes et signalez services « qu'ils rendront un jour au roy, à Monseigneur « le dauphin, à vous mesme, Monseigneur, et « au publicque, ils acquitteront en quelque sorte « l'obligation que toute la compagnie vous aura, « si vous tesmoingnez avoir agréable l'offre que « je vous en fay, daignant m'asseurer que vous « nous ferez ceste faveur de nous présenter à sa « majesté. » Le duc d'Epernon déféra à ce vœu ; la troupe enfantine fut présentée à Henri IV, auquel Nicolas Maguin adressa une harangue qu'il termina ainsi : « De petites gens que nous « sommes ne peuvent estre attendues choses « grandes. Et néantmoins, sire, vos faveurs et « nos affections prévaudront sur notre foyblesse, « et feront que vous mesurerez nos actions à la « grandeur du désir que nous avons de bien « faire, lequel est infiny, comme vos royales « vertus. »

En 1609, Nicolas Maguin fils fut adjoint à son père comme aman de la paroisse Saint-Jean et Saint-Vit. Suivant les exemples de dévouement à la France que son père lui avait donnés, il sut mériter aussi la confiance du roi Louis XIII, qui l'employa pour préparer et former l'établissement du parlement à Metz, en 1633. Le roi lui donna la mission particulière de faire connaître ses volontés aux bourgeois et habitants de cette ville. Nicolas Maguin fit lui même partie de cette cour, où il fut reçu conseiller le 12 septembre 1633, quinze jours après son établissement. La compagnie prenant en considération la manière distinguée avec laquelle il avait rempli les missions dont il avait été chargé pour le service du roi, le dispensa de tout examen. Ce digne magistrat mourut à Toul, le 1er décembre 1638, laissant de son mariage avec dame Mahault Rutant : 1° Louis, qui suit ; 2° Pepin Maguin, capitaine au régiment de Lorraine et sergent de batailles par brevets des 23 janvier 1643 et 27 mai 1652.

Louis Maguin, fils de Nicolas Maguin et de Mahault Rutant, succéda à son père dans la charge de conseiller au parlement de Metz et fut reçu en cette qualité, le 22 mars 1639. Il se rendait à Metz, à la fin du mois de juin 1653 et il était accompagné de sa femme. Il fut attaqué dans son carrosse par un parti de cravattes qui le tuèrent sur place. Ce n'est pas le seul membre du parlement de Metz qui ait perdu la vie sous des coups ennemis, pendant les vingt-cinq premières années de son établissement.

Le conseiller Louis Maguin avait épousé Louise

de Broux, fille d'honoré seigneur François de Broux, chevalier, seigneur dudit lieu; elle échappa à l'attaque dans laquelle son mari succomba, et épousa en secondes noces messire François de Wart.

Du mariage du conseiller Louis Maguin et de dame Louise de Broux, provinrent à notre connaissance deux enfants: 1° Louis Maguin, seigneur de Vreny, devenu cornette dans le régiment de Gournay et mort à Metz, le 23 avril 1675; 2° Marie-Thérèse Maguin, née en 1652 et mariée à Metz, le 27 mai 1675, à messire Georges de Gestas de l'Espéroux, chevalier, qui devint gouverneur de Thionville.

Jean Maguin, fils, pensons-nous, du maître-échevin Nicolas Maguin, fut d'abord receveur de l'hôpital de Metz, et devint en 1639 aman de la paroisse Saint-Jean et Saint-Vit. Il mourut vers 1664, et de son mariage avec Claude N., est né celui qui suit:

François Maguin, fils de Jean Maguin, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, en 1629. Après avoir fait ses études de droit à l'université d'Orléans, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juillet 1658, et devint en 1664, en remplacement de son père, aman de la paroisse Saint-Jean et Saint-Vit. Il fut ensuite conseiller du maître-échevin. De son mariage avec Catherine Huyn, fille de Jean Huyn, écuyer, lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, demeurant à Vic, et de Catherine Lançon, sont issus: 1° Jean-François Maguin, qui suit; 2° une fille née sur la paroisse Saint-Simplice de Metz, le 29 octobre 1674.

Jean-François Maguin, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 30 octobre 1671, de François Maguin et de Catherine Huyn, fit ses études de droit à l'université de Toulouse et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1693, et conseiller en cette cour souveraine, le 9 mars 1696. M. Jean-François Maguin, se qualifiant écuyer et seigneur du comté de Roussy, devint le doyen des conseillers du parlement et mourut à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, le 11 août 1751. Il fut inhumé le lendemain dans la chapelle des Gournay dans l'église Saint-Maximin.

Il avait épousé une fille de M. Jean Wolter, conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement. De ce mariage est née Anne-Marguerite Maguin, qui fut la dernière du nom.

Anne-Marguerite Maguin épousa le 27 mars 1732, Philippe-François-Joseph, comte de Custine, seigneur de Guermange et autres lieux. La jeune épouse apporta en dot: 1° six mille livres de rentes; 2° soixante mille livres argent comptant; 3° douze mille livres pour sa garde-robe et ses bijoux. Son grand père Jean Wolter lui donna en outre deux mille livres de rente. Anne-Marguerite Maguin était l'unique héritière de son père, dont toute la fortune s'élevait à vingt mille livres de rente environ. De son côté, le jeune époux jouissait de quinze mille livres de rente.

Le comte Philippe-François-Joseph de Custine devint, par son mariage, seigneur du comté de Roussy et habita le château de Roussy-le-Bourg, dépendant aujourd'hui de l'arrondissement de Thionville (Moselle.) C'est là qu'il mourut le 29 octobre 1759. Son épitaphe existe encore dans une chapelle latérale de l'église de Roussy-le-Village, dont Roussy-le-Bourg est une annexe. Le quatrième de leur fils fut le célèbre et malheureux général, Adam-Philippe, comte de Custine, immolé le 29 août 1793, sur l'échafaud révolutionnaire, où l'un de ses jeunes fils porta aussi la tête l'année suivante.

Armes des Maguin: *D'azur à six molettes d'éperons d'or, posées 3, 2 et 1*, ou *de gueules à six étoiles d'argent posées 3, 2 et 1*, suivant les armes accordées à Nicolas Maguin par lettres d'anoblissement du 18 novembres 1610.

Armes des Gestas de l'Espéroux: *D'azur à la tour ouverte, ajourée et crénelée d'argent, maçonnée de sable*; ou *d'azur semé de fleurs de lis d'argent, à la tour de même mise en cœur*.

Armes des Custine: *Ecartelé aux 1 et 4, d'argent à la bande de sable, cotoyée de deux filets de sable*, qui est Custine; *et aux 2 et 3, de sable semé de fleurs de lis d'argent*, qui est Lombut.

MAGUIN (Antoine), né vers 1608, à Tossiat, près de Bourg, en Bresse, était issu d'une bonne famille de robe, dont plusieurs membres possédaient des charges aux présidiaux de Macon et de Bourg. Après avoir été syndic échevin et même consul de cette dernière ville, il devint substitut du procureur général en la cour souveraine de Bresse, puis il fut reçu en la même qualité au parlement de Metz, le 1er mars 1662. Il décéda en 1668.

Guillaume Maguin, fils du précédent, après

avoir été avocat au parlement de Bourgogne, succéda à son père dans les fonctions de substitut du procureur général au parlement de Metz, et fut reçu en cette qualité le 24 août 1668. Il obtint des lettres de substitut honoraire, qui furent enregistrées au parlement, le 28 juin 1689.

MAHUET (Jean-Baptiste de), fils de Jean de Mahuet et de Jeanne d'Hoffelize, avait été lieutenant civil et criminel à Nancy en 1676, et président au présidial de Toul en 1686. Il fallait avoir servi dix ans dans une cour souveraine pour être pourvu d'une place de président à mortier dans un parlement. Jean-Baptiste de Mahuet, homme d'un grand mérite obtint des dispenses de service et fut reçu président au parlement de Metz, le 19 juillet 1691. Quand la Lorraine fut rendue en 1697 au duc Léopold, Jean-Baptiste de Mahuet fit comme le conseiller Rennel de Lescut et comme les avocats Bourcier et Drouville, il quitta le parlement de Metz, pour s'attacher au nouveau duc de Lorraine et il résigna sa charge de président, en faveur de M. Dominique Hyacinthe de Taillefumyr.

Le baron de Mahuet devint conseiller d'état et premier président de la cour souveraine de Lorraine et de Barrois, le 8 avril 1699. Il fut quatre fois envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du duc Léopold, près de Louis XIV et de Louis XV, et il mourut à Paris en 1721, dans le cours des négociations dont il était chargé. Il n'a point été marié.

Catherine-Françoise de Mahuet, sœur du baron Jean-Baptiste de Mahuet, avait épousé en 1684, François d'Auburtin de Charly, conseiller au parlement de Metz.

Cette ancienne famille Lorraine, qui a été anoblie par Charles III, le 26 janvier 1599, habite encore Nancy; elle a droit au souvenir des amateurs des arts; c'est un de ses membres qui a encouragé les talents de François Spierre, le Raphaël de la gravure française.

Armes: *D'azur à trois besans d'argent, posés 2 et 1; au chef d'argent, chargé d'un léopard de gueules, armé, lampassé et allumé de sable.* (Dom Pelletier.)

MAHUS (Jean), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

MAILLARD (François), de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, le 3 juin 1669, fut nommé assesseur civil et criminel au bailliage de Sedan, le 30 mai 1675. Il était en 1697, lieutenant particulier au bailliage du duché-pairie de Mazarin, ci-devant Rethel.

Armes: *D'argent à un chevron de sable, surmonté d'une croisette de sinople et accompagné en chef de deux flammes de gueules et en pointe d'un maillet de sable.*

MAILLARD de La Martinière (Georges-François-Alexandre-Xavier de), chevalier, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Longwy, seigneur de Brandenbourg, Gorcy et Cussigny, fut élu suppléant de M. Wolter de Neubourg, nommé député de Metz aux États généraux, le 15 avril 1789.

MAILLEFERT (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1676. Il devint, pensons-nous, lieutenant général au bailliage de Toul et c'est à lui que s'appliquerait un petit imprimé ayant pour titre: *Histoire de l'extraordinaire vexation faite par les officiers du bailliage de Toul à maître N. Mailfer, ci-devant lieutenant général, etc.* (Catalogue du cabinet du comte Emmery, octobre 1849, n° 634.)

Une famille lorraine portait le nom de Maillefert. (Voir Dom Pelletier.)

MAILLIER (Charles-Pierre de), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mars 1757. Il était né à Lunéville et a remplacé son père comme garde-marteau à la maîtrise des eaux et forêts de Saint-Dié.

La famille de Maillier est aujourd'hui représentée par les trois neveux de Charles-Pierre de Maillier: M. de Maillier, qui habite Épinal et a un fils, inspecteur des eaux et forêts, marié à sa cousine-germaine demoiselle Nathalie de Maillier; M. Eugène de Maillier, conseiller à la cour d'appel de Metz, qui a épousé demoiselle Élise de Lasalle; M. François-Justin de Maillier, ancien officier supérieur d'artillerie qui est marié à demoiselle Abram de Zincourt.

Armes de la famille de Maillier, originaire du Luxembourg: *De sinople à trois pals d'argent, surmonté d'un chef d'or.*

MAILOY (Jean), de l'université de Toulouse, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 décembre 1672.

MAINHULLE (Fiacre), receveur de M. de Flavigny, seigneur de Mancourt, décéda à Metz, le 9 juin 1626. Sa veuve décéda le 13 janvier 1654. De ce mariage étaient issues deux filles dont l'une fut religieuse de la congrégation de Notre-Dame de Metz et un fils dont il va être parlé.

Pierre Mainhulle, né en 1615, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 octobre 1639. Après vingt-quatre années d'exercice au barreau, il fut reçu substitut du procureur général en cette cour, le 16 octobre 1663. Un arrêt du conseil d'état du 29 septembre 1682, le suspendit pendant deux mois des fonctions de sa charge, pour avoir montré un peu de condescendance pour les protestants. (Premier volume, p. 195.) Il mourut à Metz, le 3 mai 1685, et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Simplice, *près de ses ancêtres*, porte l'acte de décès.

Pierre Mainhulle avait épousé, le 28 juin 1664, à l'âge de quarante-neuf ans, dans l'église Saint-Martin de Metz, Françoise de Boissin, âgée de trente-huit ans, fille de Louis de Boissin, l'un des seigneurs Treize de la justice de Metz, et de dame Marie de Saint-Jure. Françoise de Boissin mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 4 août 1688, à l'âge de soixante-deux ans.

Armes des Mainhulle : *Écu chargé d'une fasce, accompagnée de trois glands au naturel, posés deux en chef et un en pointe.*

Armes de Louis de Boissin : *Écu parti, au 1, de .... à un oiseau essorant; au chef paré de trois étoiles de rang, surmontées d'un soleil mouvant de l'angle dextre; au 2, de .... à un lion rampant.*

MAIRE (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 11 juillet 1672, a exercé au bailliage de Vic.

Louis-Joseph Maire, de l'université d'Aix, reçu avocat au parlement de Metz, le 7 juin 1691, fut nommé procureur du roi de l'hôtel de ville de Vic, le 29 octobre 1701.

François Maire, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mai 1698, exerça au bailliage de Vic, et fut nommé juge gruyer en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 23 janvier 1730.

Louis-Mathias Maire est sur une liste des avocats du parlement de Metz, imprimée en 1743, mais il ne fit que prêter serment en cette cour. Sur cette liste nous avons trouvé l'annotation suivante : *absent avant et depuis la liste sans avoir reparu.*

Une famille Lorraine portait le nom de Maire. (Voir Dom Pelletier.)

MAIRESSE (Georges-François), ancien conseiller au bailliage de Boulay, était maire de cette ville au commencement de la Révolution. Il sut par sa fermeté empêcher le pillage de la maison de M. Fould, israélite qui faisait le commerce de grains et qui est le père de M. Fould, ancien ministre des finances et aujourd'hui sénateur. Il avait épousé demoiselle Duchière de Ponteau.

Ernest-Ferdinand Mairesse, fils du précédent, a été longtemps juge à Thionville; de son mariage avec Marie-Anne Turlure de Vellecourt, il a eu plusieurs enfants qui représentent aujourd'hui cette famille.

Armes des Mairesse, anoblis par Henry, duc de Lorraine, le 8 novembre 1620 : *D'azur à une croix d'or remplie de gueules, chargée en cœur d'un cygne d'argent, membré et becqué de gueules, cantonnée de deux fleurs de lis d'or, et de deux étoiles d'argent.* (Dom Pelletier.)

MAISONCELLE (Louis-François de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 juin 1738.

MALCHARD, est le nom d'une ancienne famille de riches banquiers messins. Déjà en 1632, les frères Jean et Étienne Malchard, fils d'Étienne, faisaient la banque à Metz.

Étienne Malchard, deuxième du nom, avait épousé Marie Jassoy. Il était décédé avant 1675 ; Marie Jassoy, sa veuve vivait encore en 1709. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Marie Malchard, qui à l'âge de vingt-huit ans, épousa à Metz, le 15 avril 1675, Gédéon Le Duchat, âgé de trente-trois ans, capitaine au régiment de Turenne. Il fut blessé mortellement la même année, au siége de Bitche; 2° Étienne Malchard, qui suit :

Étienne Malchard, troisième du nom, épousa Marguerite Fériet. De ce mariage sont issus : 1° Antoinette Malchard, qui en 1715, dans l'église Saint-Martin de Metz, épousa M. Charles Le Duchat de Rurange, capitaine de cavalerie, fils de M. Gédéon Le Duchat, doyen des conseillers au parlement de Metz ; 2° David Malchard, qui suit :

David Malchard, seigneur de Borny et de

Vigny, fils d'Étienne Malchard, troisième du nom, banquier à Metz, et de Marguerite Fériet, ne suivit pas la carrière de la finance et il devint docteur en médecine. De son mariage avec Judith Goffin est issu celui qui suit :

Charles Malchard, seigneur de Borny, fils de David Malchard et de Judith Goffin, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 mai 1693. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juin 1717 et il mourut à Ars-sur-Moselle, le 2 septembre 1753, à l'âge de soixante ans. Il fut inhumé dans le chœur de l'église de ce village.

Charles Malchard avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 13 décembre 1718, Marie-Anne-Françoise d'Hauteval, fille de messire Pierre-François d'Hauteval, écuyer, chevalier de Saint-Louis, commissaire ordinaire des guerres à la résidence de Metz, seigneur de Cheny, et de défunte dame Victoire-Antoine Yolante de Mitry. Marie-Anne-Françoise d'Hauteval survécut à son mari ; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 juillet 1754, à l'âge de cinquante-cinq ans environ. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Pierre-François Malchard, qui suit ; 2° Charles-Antoine Malchard, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 janvier 1729.

Pierre-François Malchard, né à Metz, le 14 janvier 1720, de Charles Malchard et de Marie-Anne-Françoise d'Hauteval, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 juillet 1742 et conseiller en cette cour souveraine, le 9 septembre 1754, en remplacement de son père. Il eut pour successeur au parlement en 1760, M. Tascher de la Pagerie.

Pierre-François Malchard avait épousé dame Anne-Françoise-Rosine Brunck, fille de messire François-Gervais Brunck de Frundler, écuyer, conseiller du roi, receveur des finances d'Alsace. De ce mariage est née à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 avril 1756, Marie-Françoise-Élisabeth Malchard. Nous ignorons si celle-ci est la même que mademoiselle Malchard qui en 1776, donna une fête magnifique dans son château de Mey, en l'honneur du rétablissement du parlement. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 497.)

Les Malchard ont été anoblis par leurs charges au parlement de Metz. (Gabriel, *Observations sur les Coutumes*, I. p. 151.)

David Malchard, docteur en médecine à Metz, portait : *D'argent, à un chef de sinople chargé d'une billette d'argent*. (Enregistrement de 1709.)

Étienne Malchard, banquier, bourgeois de la ville de Metz, portait : *D'azur à une bande d'argent, chargée d'un annelet d'azur* ; et Jean Malchard, également bourgeois de Metz : *De gueules à une bande d'or, chargée d'un croissant de gueules*. (Enregistrement de 1709.)

Armes des Mitry : *D'or à trois tourteaux de gueules*.

MALCUIT (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 janvier 1686.

Humbert Malcuit, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juin 1722.

Armes : *D'azur coupé d'or, à deux léopards de l'un en l'autre, celui de la pointe contourné ; à la bordure engrêlée de même*. (Dom Pelletier.)

MALET de Noizielles (Louis), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 août 1663, fut remplacé en cette cour en 1673, par M. Jacques Raudot, et devint conseiller au parlement de Paris.

Il avait épousé Anne Fabert, fille de François Fabert, frère aîné du maréchal Fabert.

MALHEAN (Claude), de l'université d'Avignon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 novembre 1649. Une famille du nom de Mall'han portait : *Parti au 1 d'azur à trois chevrons d'argent, et au 2 de gueules au lion d'or*.

MALHERBE (François), fut pourvu de l'office perpétuel et héréditaire de premier échevin de l'hôtel de ville de Metz, créé en 1704. Il avait épousé Nicole Platine, sœur de Benjamin Platine, médecin distingué. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-François Malherbe, né à Metz, le 12 septembre 1683, de François Malherbe et de Nicole Platine, devint avocat au parlement de Metz, et fut reçu premier échevin de l'hôtel de ville de Metz, le 11 avril 1708, et conseiller référendaire en la chancellerie du parlement, le 11 décembre 1720. Il acquit en 1727, moyennant vingt-huit mille livres, la terre et seigneurie de Marainbois et Damvitoux, village dépendant aujourd'hui du canton de Gorze (Moselle). Cette terre appartenait en 1707 à Jean-Baptiste, comte de Lamezan.

Jean-François Malherbe de Marainbois décéda à Metz, le 20 août 1743, et fut inhumé dans le collatéral de Sainte-Reyne, de l'église Sainte-Ségolène. Il avait épousé Marguerite Brandebourg, dont est né celui qui suit :

Pierre-Charles Malherbe de Marainbois, fils de Jean-François Malherbe de Marainbois et de Marguerite Brandebourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 septembre 1735, conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville, le 7 juin 1743, et conseiller échevin en 1763. Il mourut le 8 novembre 1781. Il avait, en 1743, épousé Marguerite Lallemand, dont il a eu un grand nombre d'enfants et notamment : Pierre-Joseph Malherbe qui suit, et Benjamin Malherbe, ancien capitaine au régiment de royal Roussillon, marié à Marie-Catherine Lecomte. (Voir *Lecomte*.) De ce dernier mariage sont nés : 1° M. Charles Malherbe, ancien officier de marine marchande ; 2° demoiselle Caroline Malherbe ; 3° demoiselle Henriette Malherbe, née en 1794, mariée en 1822 à M. Jacques-Philippe-Charles Roger de Chesny, officier d'infanterie ; 4° demoiselle Philippine Malherbe, née en 1797, qui a épousé le 25 août 1830, M. Lambert, doyen des conseillers à la cour d'appel de Metz, dont elle est la seconde femme.

Pierre-Joseph Malherbe de Marainbois, fils de Pierre-Charles Malherbe et de Marguerite Lallemand, fut reçu avocat au parlement de Metz le 26 juillet 1768, devint assesseur au conseil supérieur de l'île de France et mourut le 28 mars 1785. Il avait épousé Françoise Laval-Beaulieu dont il a eu deux fils :

1° Jacques-Louis-Joseph Malherbe, né le 7 avril 1779, ancien banquier à Metz, a épousé demoiselle Chauvet ; il est le père de MM. Ernest Malherbe, attaché à la préfecture de la Moselle ; Gaspard Malherbe ; Charles Malherbe, officier de dragons, Eugène Malherbe et Jules Malherbe.

2° Pierre-Marie-François Malherbe ; il épousa demoiselle Lemusnier de Moulineuf, sa cousine germaine, et a laissé trois fils : M. Adolphe Malherbe, ancien officier d'état-major, bibliothécaire adjoint de la ville de Metz ; M. Alfred Malherbe, vice-président du tribunal civil de Metz, et M. Charles Malherbe, chef d'escadron d'artillerie.

Armes des Malherbe : *D'azur au pommier d'or, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.* (Bibliothèque de Metz.)

Armes des Roger de Chesny : *D'azur à deux chevrons d'argent opposés par le sommet et formant macle en se joignant, celui de la pointe brochant sur l'autre, accompagnés d'un croissant en chef et de trois étoiles dont deux aux flancs de l'écu et une en pointe, le tout d'argent.*

Armes des Lemusnier de Moulineuf : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois chabots de même.*

MALJEAN (Charles-Louis-Joseph), de l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mars 1691.

MALO (Jean), né à Paris, vers 1633, d'une famille de robe de cette ville, était fils de Pierre Malo, conseiller du roi en ses conseils, et de dame Marie Goulas. Un de ses parents avait été reçu conseiller au parlement de Paris, le 18 juillet 1643.

Jean Malo fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 novembre 1658 et fut remplacé en 1673, par Pierre Collin.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un croissant montant de même.*

MALON de Bercy (Anne-Louis-Jules de), né vers 1646, avait eu pour marraine la reine Anne d'Autriche, et pour parrain Louis XIV, représenté par le cardinal Mazarin. Après avoir été conseiller à la cour souveraine de Bresse, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 octobre 1662, et fut remplacé en cette cour par M. Jean-Baptiste-Élie-Pierre de Villemur. Il avait été installé conseiller au parlement de Paris, le 27 août 1667, et maître des requêtes, le 3 mars 1674. Ce magistrat distingué devint ensuite successivement intendant de l'Auvergne, du Bourbonnais et de la généralité de Lyon ; il mourut le 5 octobre 1706. M. de Malon de Bercy avait épousé Marie-Angélique Le Ragois de Bretonvilliers, de la famille du conseiller de ce nom au parlement de Metz.

Armes : *De gueules à trois merlettes d'or.*

MAMIEL (Georges) fut le quatrième procureur reçu au parlement de Metz, lors de sa création en 1633. Il devint conseiller du roi, receveur et payeur des gages du bailliage de Metz, fonctions qu'il exerçait encore en 1664 et qui avaient été réglées par des arrêts du parlement de cette ville, en date des 15 juin 1658 et 20 juin 1664.

(*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. II, p. 599; T. IV, p. 314.) Georges Mamiel, de son mariage avec Anne François, laissa plusieurs enfants, entre autres: 1° Eléonor Mamiel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 décembre 1648; 2° Vincent Mamiel, dont il va être parlé; 3° Nicolas Mamiel, dont il sera aussi parlé.

Vincent Mamiel, fils de Georges Mamiel et d'Anne François, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 avril 1663 et conseiller clerc au bailliage de cette ville, le 14 janvier 1668.

Nicolas Mamiel, frère aîné du précédent, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1662, succéda à son père Georges Mamiel dans les fonctions de receveur et payeur des gages du bailliage de cette ville. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 22 juillet 1669, Madeleine Bertrand, fille de Louis Bertrand, assesseur à la maréchaussée de France, dont il eut de nombreux enfants.

Georges Mamiel, né le 5 décembre 1673, fils probablement du précédent, fut reçu avocat au parlement de Metz le 4 mai 1693, et conseiller en cette cour, le 27 avril 1698. Il obtint en 1720, des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement le 12 mars de cette année, et il eut pour successeur en cette cour M. Panier d'Orgeville. Georges Mamiel mourut d'apoplexie à Metz, le 30 mai 1742, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle Sainte-Catherine de l'église Sainte-Croix.

Il avait épousé en 1698, mademoiselle Françoise Gomé, fille de M. Claude Gomé de Magnières. Françoise Gomé vivait encore en 1767; elle est portée pour cette année sur le tableau de répartion du franc-salé, comme veuve d'un conseiller au parlement.

Du mariage de Georges Mamiel et de Françoise Gomé sont nés sept garçons et deux filles. Le second des fils fut M. Mamiel de Marieulles, ancien officier, qui a été maître-échevin de Metz, de 1745 à 1758.

Louis Mamiel, fils de Nicolas Mamiel et de Madeleine Bertrand, était né à Metz, le 6 octobre 1683. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais, au parlement de Metz, le 9 mai 1708 et décéda subitement en cette ville, le 5 janvier 1751, à l'âge de soixante-huit ans environ. Il fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Maximin. Il eut pour successeur au parlement M. François Evrard.

Louis Mamiel avait épousé le 20 mai 1708, dans l'église Saint-Martin de Metz, demoiselle Marie de Saint-Didier, fille de M. Joseph de Saint-Didier, doyen des substituts du procureur général, et de dame Anne Jeoffroy. Marie de Saint-Didier décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 février 1710, à l'âge de vingt-huit ans. Leur fille épousa vers 1730, M. Daulnoy, président à mortier au parlement.

Le conseiller aux requêtes Louis Mamiel a convolé en secondes noces.

Armes: *D'azur au lion d'or, tenant une palme de même.*

MANDAT (Galliot), troisième du nom, n'avait pas encore vingt-cinq ans, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 janvier 1639, et le 24 novembre suivant, il fut reçu en la même qualité au parlement de Paris. Il eut pour successeur à Metz, M. François Luillier.

Anthoine Mandat, seigneur de La Chassière, était le neveu du précédent. Il était avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 octobre 1646. Il ne remplit ces fonctions que pendant trois années, et le 14 juillet 1649, il était reçu conseiller au parlement de Paris. Il eut pour successeur au parlement de Metz, M. Mathieu Garnier de Montereau. Antoine Mandat mourut sans alliance, au mois de mars 1697.

Les Mandat, d'une ancienne famille du Limousin, ont été alliés aux Limi, de Florence. Un Mandat, descendant peut-être du conseiller au parlement de Metz, Galliot Mandat, a péri au 10 août 1792, en défendant Louis XVI. Madame de Sévigné a parlé des Mandat dans ses lettres.

Armes: *D'azur au lion d'or; au chef d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable, accostée de deux roses de gueules.* (Lainé.)

MANESY (Nicolas-François de), de l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1690.

Armes: *D'azur à un palmier de sinople, ayant à son pied un turc abattu et à senestre un athlète nud, ceint de feuillages, tenant une masse d'argent renversée et sur sa tête trois étoiles posées deux et une.* (Dom Pelletier.)

Un M. de Manesy était en 1815, conseiller à la cour royale de Metz.

MANGEOT (Gengoulf) fut l'un des procureurs du parlement de Metz, à l'époque de sa création, en 1633.

MANGEOT (Nicolas), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 4 janvier 1694, fut nommé conseiller du roi, maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 5 octobre 1699.

Deux notables bourgeois de Metz eurent en 1709, leurs armoiries enregistrées à l'Armorial général de France.

On donna à Nicolas Mangeot les armes suivantes : *De sable au chevron d'argent, chargé d'une macle de sable*, et à Pierre Mangeot, marchand drapier, celles-ci : *D'azur au chevron d'argent, chargé d'un tourteau d'azur.*

MANGETAIRE (Nicolas), né vers 1661, fut reçu procureur au parlement de Metz, vers 1688, devint doyen de sa communauté et mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 février 1733, à l'âge de soixante-douze ans environ. Une de ses filles avait épousé Me Claude Nancy, procureur au parlement, et une de ses nièces Louise Mangetaire avait épousé M. Jacques Venant de La Font, commissaire d'artillerie. (Voir *Martinet de Nibouville.*)

MANGIENNE (Antoine-François), reçu avocat au parlement de Metz, en 1732, devint lieutenant particulier des eaux et forêts et épousa, en 1742, une fille de M. Roussel, notaire en cette ville.

MANGIN (....), procureur au parlement de Metz, mourut subitement, le 6 décembre 1728.

MANGIN (Jean-François), avocat au parlement de Metz, en 1743, devint conseiller au bailliage de Metz. Anne-Barbe Hainzeling, sa seconde femme, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 novembre 1779, à l'âge de soixante-quatre ans.

Paul-Alexis Mangin, fils d'un premier mariage de Jean-François Mangin qui précède, fut aussi avocat au parlement et assista en 1779, à l'enterrement de dame Anne-Barbe Hainzeling, sa belle-mère.

MANGIN (Jean), reçu avocat au parlement de Metz, le 7 janvier 1763, quitta le barreau vers 1767.

MANGIN (Jean), prévôt de Remich et de Greven-Macheren, puis secrétaire et greffier en chef du conseil de Luxembourg, fut anobli en 1730.

Armes : *D'azur au rencontre de buffle d'argent, accorné et bouclé d'or, accompagné de trois trèfles de même, deux en chef et un en pointe.* (Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, II, 730.)

MANGOT (Anne), sieur de Villarceaux, maître des requêtes, intendant de la province des Trois-Évêchés, en remplacement de M. Chantereau-Lefebvre, en 1636, était en cette qualité, conseiller d'honneur du parlement de Metz.

Armes : *D'azur à trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés et longés de même.*

MANGUAY (Philippe), seigneur de Betting et d'Hellering, né le 12 juin 1731, était fils de M. Maurice Manguay, ancien marchand à Sarrelouis, maire et échevin de cette ville, seigneur d'Hellering, Betting et autres lieux, et de dame Élisabeth Mazure. Il fut reçu conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 13 février 1759, et obtint des lettres d'honneur en 1780. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 24 août 1768, Marie-Françoise Maujean, fille de feu M. Henry Maujean, ancien juge garde de la monnaie de Metz, et de dame Françoise Cabouilly. Il en a eu un fils, encore vivant aujourd'hui. L'avocat Louis-Philippe Manguay, marié à Françoise-Marie Thirion, sœur du général de ce nom et père de Louise-Alma Manguay, qui a épousé M. Huot, conseiller à la cour d'appel de Metz, était neveu du conseiller en la chambre des comptes, Philippe Manguay.

Armes des Manguay : *Aux 1er et 4e quartiers.... au lion....; aux 2e et 3e quartiers.... à trois fusées....*

MANSUY (Dominique), de l'université de Pont à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mai 1689.

MANTEAU (Pierre), écuyer, valet de chambre ordinaire et porte-écritoire du roi, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 9 août 1707. Cet office paraît avoir été supprimé par l'édit du mois de janvier 1715.

MAQUARD (Louis-Florent) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 juin 1765.

Une famille lorraine portait le nom de Macquart. (Voir Dom Pelletier.)

MARAS (François de) était avocat au parlement de Metz, vers 1640. Il avait épousé Barbe Triplot, fille de Jacques Triplot et d'Anne Lombard.

Armes : *D'or à la bande d'azur, chargée de trois roses d'argent.*

MARAIS (François du), né au Mans en 1631, était fils de M. René du Marais, procureur du roi en la sénéchaussée de cette ville, et de Marguerite Portail. Il était avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 avril 1655. Il fut remplacé en 1658, par M. François-Michel Le Tellier de Louvois.

MARC (Paul), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1716. Un procureur du nom de Marc mourut dans un âge avancé, au mois de mars 1730.

MARC (Guillaume), reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 6 février 1732, décéda le 20 avril 1758.

MARC (Louis), ancien procureur au bailliage de Metz, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 mars 1767. Il était veuf de Catherine Arnoult et laissa : 1° le fils qui suit; 2° une fille, Jeanne, qui épousa Me Claude Emmery, procureur au bailliage.

Jean-Louis Marc, fils de Louis Marc et de Catherine Arnoult, devint procureur au parlement de Metz. Il avait épousé Marie-Cécile Blaise, laquelle mourut de suite de couches, à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 mai 1754, à l'âge de trente-deux ans.

Jean-Louis Marc décéda à Metz, sur la même paroisse, le 8 février 1773, à l'âge de cinquante-quatre ans.

MARC (Christophe), reçu avocat au parlement de Metz, le 28 janvier 1764, suivait encore le barreau en 1785.

MARCEL de Bouqueval (Jean), né à Paris, le 20 juin 1617, était d'une famille de robe, qui a donné plusieurs maîtres des comptes, des conseillers au grand conseil et un intendant des finances. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 septembre 1643, et deux années plus tard, il fut ainsi que plusieurs autres magistrats de cette cour, enlevé par des partis ennemis. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 86 et 87.) M. Marcel de Bouqueval fut remplacé dans ses fonctions de conseiller, en 1654, par M. de Halus.

Armes: *Ecartelé aux 1 et 4, d'argent à la croix de Lorraine de sable ; aux 2 et 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or.*

MARCELOT (Nicolas), juge gruyer de l'évêché de Metz et officier de la chancellerie du parlement de cette ville, y décéda, sur la paroisse Saint-Victor, le 28 février 1763, à l'âge de cinquante-huit ans. Il avait épousé Gabrielle Girardin ou Gérardin.

MARCHAL (Pierre), né en 1687, décéda à Metz, le 26 mars 1762, à l'âge de soixante-quinze ans. Il fut inhumé sous le porche de l'église Saint-Victor. Jeanne Vernier, sa veuve, mourut à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 20 avril 1775, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Du mariage de Pierre Marchal et de Jeanne Vernier, est né celui qui suit :

Jean-Pierre Marchal, après avoir étudié le droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 avril 1750. Pourvu d'une charge de substitut du procureur général en cette cour souveraine, il s'y fit recevoir le 16 juillet 1757, et fut élu conseiller échevin de la ville, en 1765 ; il l'était encore en 1768.

Comme substitut du procureur général, Jean-Pierre Marchal a porté la parole dans plusieurs affaires importantes soumises au parlement de Metz. C'est sur ses conclusions que fut rendu l'arrêt du 30 janvier 1759, qui fit de nouvelles défenses au rabbin des juifs de prononcer la peine d'excommunication contre les israélites qui déclinaient sa juridiction religieuse et se soumettaient aux juridictions civiles. Cet arrêt a été imprimé à Metz en 1759, chez Joseph Collignon. Treize pages d'impression, petit in-4°. Le substitut Jean-Pierre Marchal donna aussi les conclusions qui précédèrent et motivèrent l'arrêt du 9 février 1762, rendu au profit des boulangers contre les meuniers de la ville de Metz. Cet arrêt, publié sans nom d'imprimeur, contient huit pages d'impression, petit in-4°.

Après trente années de magistrature, Jean-Pierre Marchal résigna, le 1er janvier 1787, ses fonctions de substitut du procureur général et obtint des lettres de substitut honoraire avec clause d'anoblissement, qui furent enregistrées au parlement de Metz, sous la date du 8 avril 1789. Il avait épousé Élisabeth Legeay, fille de René-François Legeay, conseiller du roi, notaire royal à Metz, et sœur de Nicolas-Bernard Legeay, d'abord conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, puis conseiller à la cour des comptes de Lorraine. (Voir *Legeay*.) De ce mariage naquirent plusieurs enfants :

1° René-François Marchal, qui suit ;

2° Jean-Pierre Marchal, né à Metz, le 2 novembre 1766, chef de bataillon au 45e régiment de ligne, chevalier de la Légion-d'Honneur à la création de l'ordre, tué à Friedland en 1807, à la tête d'un des bataillons de grenadiers réunis du corps d'Oudinot;

3° Marie-Sophie Marchal, née à Metz, le 14 février 1768, mariée le 24 février 1794 à Jean-Baptiste-Nicolas Breton, morte le 26 décembre 1824.

René-François Marchal, né à Metz le 27 juin 1761, sur la paroisse Saint-Victor, fut reçu avocat au parlement de Metz le 27 mars 1779. On voit sur les listes imprimées de l'ordre des avocats de 1780 à 1789, qu'il s'appelait Marchal de Grignan. (Grignan était un domaine formant fief près de Moulins-lès-Metz, et qui appartient aujourd'hui à madame Failly.)

René-François Marchal de Grignan fut nommé commissaire des guerres par le roi Louis XVI en 1792, et chevalier de Saint-Louis en 1819. Suspendu de ses fonctions comme royaliste en 1793, il fut transféré à Verdun et incarcéré dans la même prison que demoiselle Claire-Louise de Tabouillot, qui avait, avec d'autres jeunes filles de Verdun, été accusée faussement d'avoir offert des dragées au roi de Prusse, lors de la prise de la ville par l'armée prussienne. Ses compagnes furent guillotinées. Claire-Louise de Tabouillot, était l'une des deux jeunes filles dont la peine capitale avait été, graces à leur âge, commuée en vingt années de détention. Mis en liberté à la fin de 1794, René-François Marchal obtint la révision, puis l'annulation du jugement qui frappait Claire-Louise de Tabouillot, et l'épousa le 1er février 1795. Il est mort à Corny le 31 juin 1841, à l'âge de quatre-vingts ans. Sa femme était morte en 1820, âgée de quarante-trois ans.

René-François Marchal et Claire-Louise de Tabouillot, eurent un fils unique :

Aimé-François Marchal de Corny, né à Verdun le 1er décembre 1795, a épousé le 15 mai 1821, Anne-Françoise Goullet de Rugy, fille de Jean-Baptiste-Albert-Thomas Goullet de Rugy, ancien colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de Marie-Anne Tardif de Petiville. De ce mariage est né un fils : M. Germain-François Marchal de Corny, né à Metz le 19 janvier 1832.

Armes : *D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois croix ancrées d'argent, deux en chef et une en pointe.* (Archives du parlement.)

MARCHAND ou Marchant (Jacob), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 février 1635.

MARCHAND (Mathieu), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 avril 1671.

MARCHAND (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mars 1694. Il alla se fixer à Longwy où il vivait encore en 1722.

MARCHAND (Jean-Nicolas), de l'université d'Aix, reçu avocat au parlement de Metz, alla exercer au bailliage de l'évêché à Vic. Le 7 décembre 1741, le conseil des avocats du parlement de Metz résolut de ne point consulter avec Me Marchand et de ne point plaider contre lui. A cette époque, le parlement de Metz était en vive querelle avec M. de Saint-Simon, évêque de cette ville. Me Jean-Nicolas Marchand, qui exerçait à Vic au bailliage de l'évêque, avait sans doute pris parti pour lui. D'un autre côté, les avocats messins avaient sans doute épousé les inimitiés de leur parlement. Nous ne pouvons nous expliquer que de cette manière l'espèce d'ostracisme prononcé contre Me Marchand.

Me Jean-Nicolas Marchand avait épousé demoiselle Marguerite Lescrinier.

MARCHAND (Nicolas) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 juin 1778.

MARCHAND (François) fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 1er décembre 1785.

MARCHANT (Jean-Bertrand), seigneur du

Mès ou du May, fut reçu conseiller au parlement de Metz, lors de son établissement, le 15 octobre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le trente-deuxième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Ce magistrat, estimé de sa compagnie, décéda à Paris, en 1640, et fut remplacé par son frère Joachim, qui suit :

Joachim Marchant, sieur du Mès ou du May, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 septembre 1640, et fut remplacé en 1657 par M. Jacques d'Alibert.

Les conseillers Marchant étaient d'une famille parisienne. Joachim Marchant avait obtenu du parlement, au mois d'octobre 1643, un congé pour aller à Paris visiter sa mère qui était gravement malade.

MARCHIS (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 avril 1697.

Armes : *De sable à la fasce d'or, chargée d'un croissant montant de sable.* Cimier : *Le croissant de l'écu.* (Dom Pelletier.)

MARCOL (Nicolas-Pascal), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mai 1691, devint en 1718, conseiller d'état de Léopold, duc de Lorraine. Il avait épousé en secondes noces Françoise Haillecourt, fille de François Haillecourt, avocat au parlement de Metz.

François-Pascal Marcol fit comme son frère qui précède, ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1696. Il devint conseiller d'état ordinaire de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine.

En 1767, François-Pascal-Marc-Antoine de Marcol était conseiller clerc à la cour souveraine de Nancy, et messire Philippe de Marcol, chevalier, seigneur de Manoncourt, était en 1773 conseiller à la même cour. Il signait : *Le chevalier de Marcol.*

Cette famille, anoblie en 1673, portait : *D'azur au lion passant d'or, lampassé de gueules ; au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants montants d'argent.* (Dom Pelletier.)

MARCUS (François de) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

MARDIGNY. (Voir *Georgin de Mardigny.*)

MAREL (Nicolas) était en 1629 l'un des enquerreurs de la cité de Toul. Son écu portait : *Un chevron accompagné en chef de deux grappes de raisin tigées, feuillées et renversées, et en pointe d'un bouquet de cinq épis de blé.* (Cartulaire de Toul, n° 1, feuillets 60 et 82 au verso.)

Ce nom est maintenant inconnu à Toul.

MARESCHAL (Denis-Jérôme) était fils de messire Denis Mareschal, conseiller à la cour des aides de Paris, et de dame Clémence Briçonnet. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 août 1686, et obtint en 1720 des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées en cette cour, le 27 août de la même année. Il fut remplacé au parlement par M. Louis-Simon Daniel.

Denis-Jérôme Mareschal avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 25 avril 1702, Antoine-Françoise Foës, veuve du conseiller au parlement François Chaffaut.

Armes : *Ecartelé au 1er, d'azur à une bande componée d'or et de gueules de cinq pièces, le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or : la bande accompagnée en chef d'une autre étoile de même*, qui est Briçonnet ; *au 2e, d'azur à trois porc-épics d'or ; au 3e, d'azur à un mouton d'or surmonté de trois roses de même rangées en chef ; et au 4e d'azur à une main d'argent couchée en fasce, soutenue d'une flamme d'or et accompagnée de trois étoiles d'argent ; et sur le tout d'or à un chevron brisé de sable.*

MARESCHAL (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 28 décembre 1677, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 15 juillet 1680. Il avait épousé Bonne Thouveny, dont il eut celui qui suit :

Remy-Joseph Mareschal de Vezet, écuyer, était né le 13 juillet 1678 de Pierre Mareschal, qui précède, et de dame Bonne Thouveny. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 juillet 1699, devint conseiller honoraire, fut remplacé en 1739 par M. Pierre Charpentier de Neuvron et vivait encore en 1742.

Le conseiller Mareschal de Vezet avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 23 février 1700, Marie-Françoise Martin de Julvécourt, fille de M. Paul Martin de Julvécourt, trésorier

de France. Madame Marie-Françoise Martin de Julvécourt décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 septembre 1742. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° Paul-Joseph Mareschal, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 janvier 1701 ; 2° Jean-Joseph Mareschal, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 21 juillet 1703.

Remy-Joseph Mareschal de Vezet était allié à la maison Pompone de Refuge. (Voir *Pompone de Refuge.*)

Les Mareschal de Vezet, en Franche-Comté, remontaient à Luc Mareschal, commerçant millionnaire, anobli le 28 janvier 1642.

Armes : *D'argent à la bande de gueules, accompagnée de deux raisins de pourpre, tigés de sinople.* (Lainé.)

MARESCOT (Michel de), chevalier, ancien conseiller au parlement de Rouen, fut reçu en la même qualité au parlement de Metz, le 5 septembre 1633. Il avait été l'un des commissaires chargés de procéder à l'établissement de cette cour.

Michel de Marescot fut envoyé à Verdun avec le jeune conseiller Nicolas Foucquet pour faire publier en cette ville l'édit de création du Parlement. Il fit aussi partie du conseil souverain établi à Nancy, en 1634. Il fut remplacé au parlement de Metz, en 1640, par M. Louis Chevalier de Roussel.

Un membre de sa famille avait en 1619, été chargé d'une mission importante qui avait laissé de profonds souvenirs dans la ville de Metz. Lorsque le duc d'Epernon voulut soulever cette ville contre Louis XII, Claude de Marescot, maître des requêtes, fut envoyé pour procéder au désarmement des bourgeois. Il accomplit cette mission avec fermeté. (*Histoire du Parlement de Metz*, p. 536.)

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même, deux en chef et un en pointe.*

MARIDAT de Servières (Pierre de), reçu conseiller au grand conseil, le 3 mai 1640, mourut conseiller honoraire, le 7 mai 1689. Le grand Bossuet, dans un écrit de sa main, appelait Pierre de Maridat, son cousin.

Jean-Pierre de Maridat, fils du précédent et de dame Anne de Cuigy, après avoir été avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 novembre 1683. Il fut remplacé en cette cour en 1717, par M. Jean-François Wolter.

Un membre de cette famille était chanoine et archidiacre de la cathédrale de Metz, dans les dernières années du XVIIe siècle.

Les Maridat, originaires du Lyonnais, portaient : *D'azur à la croix d'argent.*

MARIE (François) était, en 1709, procureur au parlement de Metz.

Armes : *D'azur au chef d'or, chargé d'un annelet d'azur.* (Enregistrement de 1709.)

MARIEN (Antoine) était, en 1696, premier capitaine de la bourgeoisie de Metz.

Nicolas Marien, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 novembre 1662, était fils d'Antoine Marien, qui précède. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 avril 1689, et conseiller au bailliage de cette ville, le 23 mai suivant. Il devint conseiller des requêtes du palais au parlement, le 26 janvier 1697, et mourut dans l'exercice de ses fonctions le 15 août 1714. Il fut inhumé dans le chœur de la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Sainte-Croix de Metz, et le 17 août, le parlement en corps assista au service funèbre célébré pour le défunt.

Nicolas Marien, conseiller, avait épousé Henriette-Éléonore Racle, fille de Jean Racle, écuyer, seigneur de Saint-Marcel et sœur de Charles-Philippe Racle, écuyer, seigneur de Saint-Marcel, qui succéda à son beau-frère dans les fonctions de conseiller des requêtes au parlement. Elle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 1er mars 1730. Jean et Nicolas, ses fils, assistèrent à son enterrement.

Antoine-Nicolas Marien, sieur de Betting, né vers 1706, était fils du précédent Nicolas Marien et d'Henriette-Éléonore Racle. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 22 mai 1738, en remplacement de Charles-Philippe Racle, son oncle maternel. En 1749, il eut à soutenir un grand procès à l'occasion de l'acquisition qu'il avait faite de la seigneurie de Betting et de la ferme de Linsville. (Gabriel, *Observations sur les Coutumes de Metz*, II, 694.)

Le conseiller Antoine-Nicolas Marien décéda à Metz, le 29 mars 1760, à l'âge de cinquante-

quatre ans, et fut inhumé le lendemain dans le collatéral de la chapelle de la Sainte-Vierge, dans l'église Sainte-Croix. Il fut remplacé au parlement par M. Jean-Antoine Rigoley de Juvigny.

Il avait épousé Apoline-Marthe Hennequin, petite-fille de M. Jost Hennequin, assesseur en la prévôté de Freistroff. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 8 juillet 1746, Jean-Nicolas-Joseph Marien.

En 1843, la cour royale de Metz a confirmé une adoption faite par M. Marien de Betting, demeurant à Betting, près de Sarreguemines.

Armes : *D'or à un marien ou ceps de vigne de sinople entrelacé autour d'un échalas de même et fruité de trois grappes de raisins de gueules.*

Une ancienne famille lorraine porte aussi le nom de Marien. Ses armes sont différentes et se blasonnent ainsi : *D'or au sautoir de gueules, chargé de cinq roses compassées d'argent, aux boutons d'or.* (Dom Pelletier.)

Cette dernière famille, qui a été anoblie par lettres du 19 mars 1567, existe encore à Bar-le-Duc. M. de Marien a eu, de son mariage avec une demoiselle de Beurges, deux filles dont l'aînée a épousé M. de Longeaux, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Rédon (Ile-et-Vilaine.)

Armes de la famille de Beurges ou Burges, anoblie en 1464: *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'un cygne de même.* (Dom Pelletier.)

Armes des Longeaux, anoblis en 1698 : *De gueules à un cor de chasse d'argent lié de même, surmonté en chef de deux trèfles de sable.* (Dom Pelletier.)

MARIET (Nicolas), avocat en parlement, était fils de M. Gabriel Mariet, greffier en chef du bailliage et siége présidial de Verdun. Il devint procureur sindic de l'hôtel commun de cette ville, et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 mai 1727, à l'âge de cinquante ans environ.

MARIN (Arnould) était fils de M. Marin, conseiller du roi en ses conseils, intendant de ses finances, que madame de Sévigné appelait *le bon homme Marin.* Il n'avait pas vingt-cinq ans quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 août 1652. Au mois de novembre suivant, il fut député par sa compagnie auprès de Louis XIV, afin de solliciter des secours pour la ville de Toul, menacée par le duc de Lorraine. M. Arnould Marin devint premier président du parlement de Provence et fut remplacé au parlement de Metz, en 1658, par M. Gabriel Boylesve.

Une famille Marin, originaire du Dauphiné, portait : *D'argent à trois fasces ondées de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* (Courcelles.)

Le 27 août 1652, Pierre Marin, sieur de la Trousserie, fut reçu conseiller secrétaire du roi, intendant de ses finances, par la résignation de Denis Marin, son père, conseiller du roi en ses conseils et intendant de ses finances, qui obtint des lettres d'honneur en ladite qualité de conseiller secrétaire du roi, le même jour. (Tessereau.)

MARION (Louis de), seigneur de Glatigny (Moselle), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, obtint des lettres de noblesse qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 25 février 1713, et fut nommé le 22 décembre de la même année, conseiller d'honneur au bailliage et siége présidial de cette ville, dignité dont il se démit en 1729. Louis de Marion était fils de Daniel Marion, commandant à Valdrevanges, et de Marie Duclos, et neveu de Samuel Marion, major au régiment d'Alsace, tué au siége de Palamos en 1694. Il appartenait à une famille protestante de Metz, et était rentré dans le giron de l'église catholique en 1698. Il avait épousé le 8 janvier 1701, Louise Fériet, qui était aussi protestante et s'était convertie à l'époque de son mariage. De cette union est né celui qui suit :

Gabriel-Louis de Marion, seigneur de Glatigny, né à Metz, le 20 novembre 1701, de Louis de Marion et de Louise Fériet, n'avait que vingt-un ans, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 janvier 1722. Après plus de quarante années de services et après avoir été honoré en différentes occasions de la confiance et des marques d'estime de sa compagnie, il obtint des lettres de conseiller honoraire. Ce digne magistrat mourut à Metz, le 8 décembre 1780, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Maximin. Il avait épousé, le 18 février 1727, demoiselle Marie Le Labriet, très-riche héritière, fille de messire Louis Le Labriet, écuyer, seigneur de Thury, et de dame Pauline Joly ; il en eut un grand nombre d'enfants (voir les articles de *Cheppe*, *Fleutot de Domgermain*, *Poutet*) et entre autres Louis-

Philippe-Paul de Marion et Hyacinthe-Antoine de Marion, dont il sera parlé. Le conseiller Gabriel-Louis de Marion avait épousé en secondes noces Anne-Marguerite Couët de Lorry, dont il a eu Jacqueline-Louise de Marion, mariée au comte de La Tournelle.

Louis-Philippe-Paul de Marion, seigneur de Chanteraine, fils de Gabriel-Louis de Marion et de Marie Le Labriet, épousa en premières noces Marthe-Henriette Poutet, décédée sans laisser d'enfants, et en secondes noces, demoiselle Thibault de Ménonville, dont il n'eut que des filles : Mesdames Le Bourgeois du Cherray, et de Salse.

Hyacinthe-Antoine de Marion, fils comme le précédent de Gabriel-Louis de Marion et de Marie Le Labriet, devint lieutenant-colonel au régiment d'Alsace, et était chevalier de Saint-Louis à vingt-sept ans. Il avait épousé Louise-Pauline Poutet, dont il eut deux fils qui suivent et deux filles mariées à MM. de Vandale, officier aux hussards de Bercheny, et Lacroix d'Hanonstadt.

Louis-Gabriel de Marion de Glatigny, fils de Hyacinthe-Antoine de Marion, d'abord capitaine d'infanterie, fut ensuite nommé juge de paix de Vigy. Il fut créé baron, le 6 juillet 1816, comme neveu du baron Pierre-Marie-Étienne-Louis Poutet, lieutenant général des armées du roi, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*.

Maximilien de Marion, frère du précédent, épousa demoiselle Charuel, dont il n'eut qu'une fille, Thérèse de Marion, mariée à M. Raymond Des Robert, conseiller à la cour d'appel de Metz.

La famille de Marion existe encore ; elle est aujourd'hui représentée par le baron Charles de Marion, fils de Louis-Gabriel de Marion de Glatigny ; il a épousé demoiselle Louise Aved de Magnac et habite Gudmont, dans le département de la Haute-Marne.

Armes de Louis de Marion, anobli en 1713 : *Parti d'argent et de sinople à un lion rampant de l'un en l'autre.* L'écu timbré d'un casque orné de lambrequins d'argent et de sinople.

Armes de Louis-Gabriel de Marion, créé baron en 1816 : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à un mont d'or, accosté de deux renards rampants d'argent et surmonté de deux étoiles aussi d'or*, qui est Poutet ; *aux 2 et 3, d'argent et de sinople à un lion en pied de l'un dans l'autre*, qui est Marion.

Ce sont les armes blasonnées dans les lettres de baron, de 1816.

Armes des Vandale, anoblis en 1598 : *D'azur à une tête de lion arrachée d'argent, entourée d'un serpent d'or posé en rond, en forme de bague, ayant l'extrémité de sa queue en sa gueule, chargé sur son chef d'un diamant brillant en pointe au naturel, et accompagné en chef de deux autres têtes de lion de même.* (Dom Pelletier.)

Armes des Des Robert : *D'argent à la fasce de gueules, écimant un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de sinople et en pointe de trois grenades de même.*

MARIONNELZ (Jean-François de), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 août 1721 ; il résidait à Gorze.

Jean-Louis de Marionnelz, écuyer, fils du précédent, fut aussi avocat au parlement de Metz et devint conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de cette ville, fonctions qu'il exerçait en 1763.

Cette famille existe encore aujourd'hui.

M. Pichon, propriétaire à Bayonville, et M. Navier, ancien sous-intendant militaire à Metz, avaient épousé des demoiselles de Marionnelz. M. Édouard de Marionnelz est géomètre en chef du cadastre à Ajaccio, et M. de Marionnelz, ancien officier supérieur d'artillerie, habite Metz.

Armes des Marionnelz, anoblis en 1598 : *Coupé le dessus d'azur, à une croix fleuronnée d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent ; le dessous bandé d'argent et d'azur de six pièces.* (Dom Pelletier.)

MARIUS (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 décembre 1710.

Une famille lorraine portait le nom de Marius.

Claude Marius, ancien greffier et tabellion général à Neufchâteau, dans les Vosges, fut anobli en 1708 et eut les armes suivantes : *D'azur, parti d'argent, à la croix alaisée de l'un en l'autre.* (Dom Pelletier.)

MARLE (Guillaume), avocat en parlement, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 mars 1662, et fut remplacé en 1678.

MARLIER (François-Benoit), écuyer, né le 28 juin 1709, fut reçu conseiller auditeur de la chambre des comptes au parlement de Metz, le 26 juillet 1734, et devint conseiller honoraire par lettres du 28 mars 1759. Il fut remplacé au parlement par M. Philippe Manguay.

M. François-Benoît Marlier, qui était fils d'un riche aman de Metz, avait épousé demoiselle Lucie-Gabrielle Chenal, fille de Nicolas Chenal, lieutenant contrôleur en la prévôté et gruerie de Briey, et lieutenant de police en la même ville. De ce mariage sont nés de nombreux enfants. L'un d'eux épousa Mademoiselle Beuvelot, tante de Jean-Baptiste Beuvelot, ingénieur géographe distingué, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*. Le fils du conseiller auditeur Marlier n'a eu de son mariage avec Mademoiselle Beuvelot, qu'une fille restée seule héritière des biens de sa famille.

MARLOIS (Jean-François), avocat au conseil souverain d'Alsace, en 1703, portait : *D'azur à deux fasces d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or mises en pal.*

MARLY (Mathias-François), avocat au parlement, était conseiller du roi, greffier en chef civil et criminel et des présentations au bailliage de Metz, lors de la suppression de cette juridiction en 1790. Il avait épousé Anne-Adelaïde Lamy.

MAROLLES (Charles de) fut l'un des procureurs du parlement de Metz, lors de la création de cette cour, en 1633.

MARSAL (André), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, fut nommé premier conseiller assesseur civil et criminel au bailliage et siége présidial de Metz, le 22 mars 1641, fonctions qu'il exerçait encore en 1646.

En 1675, un membre de cette famille était seigneur de Grosyeux, ferme et château dépendant de la commune d'Augny, près Metz.

Armes : *Coupé d'azur à deux étoiles d'or ; et d'or à la fasce d'argent chargée d'une croix alaisée de gueules brochant sur le coupé.*

Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, parle d'un Didier Marsal avocat à Metz, et bachelier en théologie, qui se serait fait connaître avantageusement par ses poésies et vivait au commencement du XVIIe siècle.

MARSOLLIER (Denis), d'une famille originaire de Paris, était parent du savant chanoine Jacques Marsollier, né en cette ville en 1647, et décédé en 1724. Denis Marsollier, après avoir été avocat au grand conseil, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 juillet 1682, devint conseiller au grand conseil, le 23 janvier 1686, et fut remplacé au parlement de Metz par M. Philippe Patu. Il mourut le 12 décembre 1708.

Messire Benoît Marsollier des Vinctierest, écuyer, conseiller secrétaire du roi et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, assista à un mariage célébré dans l'église Saint-Martin de Metz, le 3 juillet 1753.

Armes : *D'argent à la bande fuselée de gueules.*

MARTIGNY (Charles de), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Marcel, le 21 octobre 1656. On voyait son épitaphe dans l'église de ce nom.

Nicolas de Martigny était conseiller au bailliage et siége présidial de Metz en 1643.

Jean-Baptiste de Martigny, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 août 1692.

Un membre de cette famille, Nicolas de Martigny, vicaire général de la cathédrale de Metz, était décédé en 1662.

Armes : *De gueules à deux cottices d'or, chargées d'une pie d'argent brochant sur les cottices* (Recueil d'épitaphes, par Dom Dieudonné, manuscrit de la bibliothèque de Metz), ou *de gueules à la bande d'or, chargée d'une devise de gueules ; et sur le tout une grue volante de sable.* (Histoire de la Cathédrale de Metz, II, 154. Dom Pelletier, 541.)

MARTIN est un nom qui a été porté par plusieurs familles lorraines, dont il est fait mention dans le nobiliaire de Dom Pelletier. Nous n'avons pu vérifier si ceux qui suivent, ont appartenu à l'une de ces familles.

Nicolas Martin, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 juin 1639.

Nicolas Martin, aussi de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 septembre 1690. C'est peut-être le même que Nicolas Martin qui en 1696, était doyen de l'église collégiale de Gorze. Ce dernier

était de la famille des Martin de Julvécourt dont il sera parlé dans l'article suivant.

François-Laurent Martin, conseiller du roi, receveur des consignations au présidial de Verdun, en 1697, avait les armes suivantes: *D'azur à une épée d'argent mise en pal et entourée de dix besans d'or, posés en orle.*

Jean-Nicolas Martin était sur la liste des avocats du parlement de Metz, en 1743.

Louis-Jean-Baptiste Martin fut reçu avocat au parlement de Paris, le 9 décembre 1777, et avocat au parlement de Metz, le 18 juin 1781. Il était encore sur la liste des avocats de cette cour en 1785.

MARTIN de Julvécourt (Paul), trésorier de France, au bureau des finances de la généralité de Metz, dès l'année 1696, ne vivait plus en 1713. Il descendait de Jacques Martin qui, étant conseiller, secrétaire et trésorier du marquis de Moy, fut anobli par lettres de Charles duc de Lorraine, du 6 juin 1641. Du mariage de Paul Martin de Julvécourt avec Marguerite Gervaise, sont nés: François-Joseph Martin de Julvécourt, quit suit; Anne Martin de Julvécourt, mariée en 1683, à Claude Jobal, seigneur de Villers, conseiller au parlement de Metz, et Marie-Françoise Martin de Julvécourt, mariée le 23 février 1700, à Remy-Joseph Mareschal de Vezet, conseiller au parlement de Metz. Cette dernière est morte à Metz, paroisse Saint-Martin, le 2 septembre 1742, à l'âge de soixante ans.

François-Joseph Martin de Julvécourt, seigneur de Bening, Bévoye et autres lieux, était né le 15 février 1682 et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 décembre 1705. Ce jeune conseiller et M. de Beausire, officier d'artillerie, se trouvant au village de Corny, le jour de la fête de Saint-Martin, le 11 novembre 1725, s'avisèrent dans un moment de gaîté, de passer au travers du jeu de quilles des paysans. Ceux-ci se fâchèrent; le conseiller au parlement et l'officier d'artillerie mirent alors l'épée à la main. Sans l'intervention de M. Guillermin, seigneur de Corny, les deux insolents auraient été massacrés par les paysans, nous apprend le chevalier de Belchamps dans ses *Mémoires manuscrits*.

François-Joseph Martin de Julvécourt fut reçu chevalier des ordres militaires et hospitaliers de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans la magnifique église des Grands-Carmes à Metz, le 2 mars 1727. M. Étienne Du Buat de Jeandelaincourt, conseiller au parlement de Metz, procéda à cette réception, qui avait attiré beaucoup de monde. Les deux chevaliers de Saint-Lazare étaient vêtus de noir et portaient l'épée au côté et le collier de l'ordre en écharpe. François-Joseph Martin de Julvécourt devint conseiller honoraire en 1733 et décéda à Metz, le 8 mai 1771, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il fut inhumé dans l'église Saint-Martin.

Il avait épousé Marguerite Causse de La Forest, fille de Claude Causse de La Forest, seigneur de Bening, conseiller du roi, banquier expéditionnaire en cour de Rome. Marguerite Causse de La Forest, décéda à Metz, à l'âge de quatre-vingt-deux ans environ, le 31 mai 1766, et fut enterrée dans l'église Saint-Martin. De son mariage avec François-Joseph Martin de Julvécourt, sont nés: Paul-François Martin de Julvécourt, qui suit, et Claude-François-Antoine Martin de Julvécourt, dont il sera aussi parlé.

Paul-François Martin de Julvécourt, fils de François-Joseph Martin de Julvécourt, était né le 18 mai 1711. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 juillet 1733, en remplacement de son père. Par des lettres patentes du 21 novembre 1765, il fut nommé membre de la commission établie à Rheims pour juger les contrebandiers. Elle se composait d'un conseiller du parlement de Metz, de deux conseillers de la cour des aides de Paris et d'un président. Ces lettres patentes furent enregistrées au parlement de Metz, le 13 février 1766. Il était devenu le président de cette commission, lorsqu'il décéda le 21 mars 1789. Il avait épousé Marguerite-Élisabeth Richard, dont il eut celui qui suit:

Paul Martin de Julvécourt, né à Metz le 24 septembre 1754, fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 13 décembre 1781. Des lettres patentes du 24 février 1787, lui avaient accordé la survivance des fonctions de président de la commission de Rheims, que son père occupait à cette époque. Mais lors du décès de ce dernier, de nouvelles lettres patentes, en date du 18 avril 1789, accordèrent la présidence à M. Leduc, conseiller à la cour des aides de Paris, qui était le plus ancien des membres de cette commission. Les lettres patentes du 21 novembre 1765, qui avaient établi cette commission, disaient formellement qu'elle serait présidée par le plus ancien de ses membres.

Paul Martin de Julvécourt cessa ses fonctions

à la suppression du parlement en 1790, rentra plus tard dans la magistrature et mourut conseiller honoraire à la cour royale de Metz, le 5 novembre 1838, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait épousé, le 26 avril 1791, dans l'église Saint-Victor de Metz,, Marie-Anne de Cheppe, dont il a eu une fille, Pauline Martin de Julvécourt, mariée à M. Humbert de Tonnoy.

Claude-François-Antoine Martin de Julvécourt, était comme le conseiller Paul-François Martin de Julvécourt, fils de François-Joseph Martin de Julvécourt et de Marguerite Causse de La Forest. Il suivit la carrière des armes et devint capitaine au régiment de Vatan. Il épousa à trente-neuf ans, dans l'église Sainte-Ségolène de Metz, le 18 janvier 1752, Louise-Marguerite Maclot, et en secondes noces, Thérèse-Marguerite de Jobal. Il est mort à Metz le 31 mai 1768, laissant de son second mariage deux fils :

1° Jean-Baptiste-Charles Martin de Julvécourt, né à Metz sur la paroisse Saint-Martin le 30 janvier 1767, devint président à la cour royale de Metz. Il avait épousé Anne-Caroline-Eugénie-Rosalie de Villers, et est mort à Metz, le 8 janvier 1828. Il a laissé deux fils : M. Alexandre Martin de Julvécourt, qui habite aujourd'hui Paris et n'a que des filles, et M. Jean-Marie-Paul Martin de Julvécourt, né à Metz le 30 décembre 1808, décédé à Paris, laissant une fille unique. Une fille de Jean-Baptiste-Charles Martin de Julvécourt avait épousé M. Joseph Le Bachelé ;

2° Daniel-Paul-Benjamin Martin de Julvécourt, né à Metz, le 12 juillet 1768. Il s'est marié à Moscou, le 4 avril 1809, à demoiselle Isabelle Mortemanus, et a laissé un fils : M. Serge-Jean Martin de Julvécourt, né à Moscou, le 25 janvier 1810.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

MARTIN DE LAMECOURT (FRANÇOIS-LAURENT) fut à l'âge de vingt-neuf ans, nommé lieutenant criminel au bailliage et siége présidial de Verdun, au mois de septembre 1732. Comme lieutenant criminel, il était chargé de recevoir les déclarations des filles enceintes, conformément à l'édit de Henri II, qui les punissait de mort, dans le cas où leur enfant viendrait à périr. Martin de Lamecourt fut poursuivi à cette occasion devant le parlement de Metz en 1733. Au lieu de faciliter ces déclarations par sa discrétion et son désintéressement, il divulguait les confidences à lui faites et exigeait trente ou quarante livres des filles enceintes. (Archives du parlement de Metz.)

MARTINET (LOUIS-PHILIPPE), sieur de Nibouville, né vers 1678, était fils de Jean Martinet et de Marie d'Espagne. Après avoir été intendant de M. de Coislin, évêque de Metz, il devint, le 18 janvier 1714, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz. Au mois de juin 1728, il acheta moyennant vingt mille livres, le fief de Donjeux, près de Vic, relevant de madame la princesse de Lillebonne. Il mourut le 2 juillet 1757, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il avait épousé en premières noces, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 2 janvier 1708, Marie-Anne Venant de La Fond, fille de défunt Jacques Venant de La Fond, commissaire d'artillerie, et de demoiselle Mangetaire, nièce de Nicolas Mangetaire, procureur au parlement de Metz. Marie-Anne Venant de La Fond étant décédée à Metz, le 6 avril 1711, à l'âge de vingt ans, Louis-Philippe Martinet de Nibouville épousa en secondes noces, en 1713, Jeanne Lecomte, fille de Pierre Lecomte, receveur des finances au bureau de Vic, morte à cinquante-trois ans, le 7 juin 1747. (Voir *Lecomte de Grosyeux* et *d'Humbepaire*.)

De ce dernier mariage sont issus plusieurs enfants :

1° Louis-Pierre-Henry Martinet de Nibouville, qui suit ;

2° Françoise-Ursule Martinet de Nibouville, mariée le 3 avril 1742, à Jean-Charles Hollande de Colmy, conseiller correcteur des comptes au parlement de Metz, dont elle a été la seconde femme ; elle mourut à l'âge de quarante-deux ans, le 14 mai 1758 ;

3° Charlotte Martinet de Nibouville, qui épousa, le 11 septembre 1742, Étienne-François Picard, seigneur de Donjeux, conseiller au bailliage puis au parlement de Metz ;

4° Marie-Anne Martinet de Nibouville, mariée le 10 février 1750, à Jacques de Bournon, seigneur de Gras et de Retonféy. Elle fut la mère du comte de Bournon, né à Metz, le 21 janvier 1751, savant minéralogiste et écrivain distingué, et de Charlotte de Bournon, née à Metz, le 14 février 1753, qui épousa Jean-Étienne Mallarme et se fit un nom dans la carrière des lettres. (Voir la *Biographie de la Moselle*, par le doc-

teur Bégin, au mot *Bournon*, et la *Revue d'Austrasie*, T. IV, p. 129, etc.)

Louis-Pierre-Henry Martinet de Nibouville, né le 23 juin 1714, fils de Louis-Philippe Martinet de Nibouville et de Jeanne Lecomte, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 novembre 1740. Il décéda le 11 octobre 1743 sans avoir été marié, et fut remplacé par Étienne-François Picard de Donjeux, son beau-frère.

Les Martinet, d'après un nobiliaire manuscrit, portaient : *De gueules à trois martinets d'azur, becqués et armés d'or.*

Martinet de Gumont, allié aux Perrin des Almonts, portait : *D'azur à trois chevrons d'or, accompagnés de trois martinets ou hirondelles d'argent.*

MARTINIER (Jean-Baptiste de) fut reçu conseiller du roi, garde-des-sceaux en la chancellerie du parlement de Metz, le 13 février 1708. Sa charge ayant été saisie réellement, passa en 1729 à M. Charles de Persod.

MARTINPREY (Joseph de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1686.

Armes : *D'azur à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules.* (Dom Pelletier.)

En 1697, messire Claude François de Martinprey de la même famille habitait Metz.

MASSIN (Charles-François), reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1753, suivait encore le palais en 1770. Il était allié aux Machetay et Dessanty, de Metz.

MASSON (Louis), écuyer, était fils de C. Masson et de Françoise d'Haussonville, d'une famille noble de Lorraine. Cette dernière, devenue veuve, habitait encore Toul en 1708.

Louis Masson n'avait pas encore vingt-cinq ans, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 décembre 1705. Il mourut à Metz dans l'exercice de ses fonctions, le 27 mars 1742, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Simplice, près de la croix du côté du séminaire. Il fut remplacé au parlement par M. André-Charles Le Bachelé.

Il avait épousé Claude-Françoise Anthoine, dont il n'eut que deux filles. L'une d'elles nommée Anne épousa en 1728, le conseiller chevalier d'honneur François-Armand Dupasquier de Dommartin. L'autre, nommée Claude-Françoise, épousa le président à mortier Louis de Jobal.

Le conseiller Louis Masson n'était d'aucune des familles du même nom qui figurent dans le *Nobiliaire de Lorraine* de Dom Pelletier ; il portait : *De gueules à deux massues d'argent, posées en sautoir.*

Les Masson de Franche-Comté, plus connus sous le nom de Masson d'Ésclans et les Masson de Vassy (Haute-Marne), descendent de Charles Masson, anobli en 1512 par Antoine, duc de Lorraine, ils portent : *De gueules, à trois chaînes d'argent, mouvantes du chef de l'écu, et alaisées par le bas, posées en pal, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* (Dom Pelletier.)

MASSON (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1766. Il exerça au barreau et fut nommé procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Metz, le 1er juin 1768.

MASSY (Jacques-Sébastien) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 mai 1763.

MATHIAS (Abraham) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 juin 1662.

MATHIEU de Moulon (Dominique), né à Vandières en 1662, était l'ornement du barreau de Metz, lorsque le traité de Riswick restitua, en 1697, la Lorraine au duc Léopold. Il quitta Metz à cette époque et devint procureur général de la cour souveraine de Nancy. Il mourut en 1724, emportant l'estime générale et l'affection particulière de son souverain. Il eut un fils qui fut un célèbre avocat et que l'on répute être l'auteur d'une comédie intitulée : *l'Amour du Diable.*

Armes : *D'azur, à la sirène d'argent, tenant à la main dextre une lampe antique d'or allumée de gueules.* (Dom Pelletier.)

MATHIEU (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1691.

MATHIEU (François-Gabriel), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1692.

MATHIEU (Alexandre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1693.

MATHIEU (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1714.

MATHIEU (Dominique), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 février 1750. Il a exercé au barreau.

MATHIEU (Antoine), procureur au bailliage de Metz, avait épousé demoiselle Anne Valette. De ce mariage est né en cette ville, sur la paroisse Saint-Maximin, le 24 août 1762, François-Timothée Mathieu.

MATHIEU (Jean-Louis), de l'université de Nancy, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 décembre 1789.

MATHIEU (Charles), né vers 1679, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1708. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 28 août 1771, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il avait épousé noble dame Suzanne de Souchay de Mainvilliers. La sœur de celle-ci, Marie de Souchay de Mainvillers, dame de Fourcheux, était décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 février 1761, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Du mariage de Charles Mathieu et de dame Suzanne de Souchay de Mainvilliers sont issus: 1° Pierre-Charles Mathieu, dont il va être parlé; 2° Anne-Madeleine Mathieu, dame de la baronnie de Fourcheux et Rouvrois, décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 21 avril 1784, à l'âge de soixante-six ans.

Pierre-Charles Mathieu, fils de Charles Mathieu et de dame Suzanne de Souchay de Mainvilliers, se qualifiait seigneur de la baronnie de Fourcheux et Rouvrois, et signait: *Mathieu de Fourcheux*. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 juillet 1748, fut élu bâtonnier de l'ordre, le 7 décembre 1786, et c'est en cette qualité qu'il complimenta en 1787, au nom du barreau, M. le premier président Hocquart et M. le procureur général Lançon, à leur retour de l'assemblée des notables. (*Petites-Affiches de Metz*, 14 juin 1787.)

MATHIEU (Jean-Baptiste), procureur au parlement de Metz, vendit sa charge en 1750. Il avait épousé demoiselle Catherine Pottier du Mesnil. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 26 juillet 1747, un fils qui fut prénommé Louis-Marie.

François Mathieu de Rondeville, né le 12 août 1728, était le frère de Jean-Baptiste Mathieu, qui précède, et fut aussi procureur au parlement. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, le 19 janvier 1758, et vint prendre place au barreau de Metz, en 1766. Mathieu de Rondeville, était un avocat de beaucoup d'instruction, mais il était prolixe et diffus. Ses confrères l'appelaient *l'âne chargé de science*. Il devint garde des archives du roi et juge des traites foraines au département de Metz, et fut député de cette ville à l'Assemblée nationale, le 15 avril 1789.

Il avait épousé Marie-Rose Michel. De ce mariage sont issus: 1° Élisabeth-Charlotte Mathieu de Rondeville, qui épousa à Metz, dans l'église de Saint-Victor, à l'âge de vingt-trois ans, le 1er février 1780, M. Nicolas-Pierre-Christophe Bertrand, avocat en parlement, fils des défunts Pierre Bertrand, procureur au bailliage de Saint-Mihiel, et de Véronique Colson; 2° Louis Mathieu, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 21 avril 1755; 3° François Mathieu qui suit:

François Mathieu de Rondeville, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 18 décembre 1761, de François Mathieu de Rondeville, et de dame Marie-Rose Michel, fit ses études de droit à l'université de Nancy et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 avril 1786. Il a exercé au barreau.

M. Mathieu de Rondeville père, était seigneur du ban Bécal à Ancy-sur-Moselle. Son portrait a été gravé par Coqueret, et se trouve dans la collection des portraits des membres de l'Assemblée nationale. Au-dessous de son portrait, se trouvent les armes suivantes: *Lion léopardé et contourné en chef et quatre lionceaux passants posés 2 et 2 en pointe.*

MATHIS (Charles), d'une ancienne famille de la bourgeoisie messine, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz en 1663, devint conseiller échevin de cette ville et mourut le 9 août 1719. Il fut inhumé le lendemain, près de la chapelle Saint-Sébastien de l'église Saint-Eucaire. Il eut un fils qui portait aussi le prénom de Charles.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'or, celles-ci surmontées d'un lion d'argent et soutenues d'un croissant de même.*

MATHIS (Dominique), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1694.

MATHIS (Nicolas-Joseph), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1703, fut nommé lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 10 juillet 1715. Il avait épousé Simonne Moreau, dont est né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 avril 1717, un fils qui fut prénommé Nicolas.

Nous ignorons si M. Mathis, né à Metz et couronné par l'académie de cette ville, en 1769, était de la famille de l'un des Mathis qui précèdent. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, a consacré un article à cet homme de lettres messin.

MATRY de Goussaincourt (François) fut reçu greffier en chef criminel et secrétaire du parlement de Metz, le 31 juillet 1755. Il exerçait encore ces fonctions en 1762.

Un membre de cette famille, Louis-François Matry de Goussaincourt, né à Toul, devint sous-inspecteur des eaux et forêts, et décéda à Metz, le 10 juillet 1832, à l'âge de quarante-trois ans.

MATTAL (Louis), sieur de La Bertinière, greffier en chef en l'élection de Saint-Jean-d'Angély, et conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de la cour des aides de Montauban, fut transféré en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, par arrêt du conseil du 7 septembre 1776. Il décéda le 6 avril 1781.

MAUCOLIN (Antoine), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 27 août 1685, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun. Il exerçait encore ces fonctions en 1697.

Armes : *D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable, accompagnée de cinq trèfles d'or, deux en chef et une en pointe.*

MAUCOMBLE (Jean) fut nommé conseiller du roi, contrôleur général des domaines et bois de Sa Majesté dans la généralité de Metz, par lettres de provisions du 15 juillet 1728, enregistrées au parlement de cette ville, le 14 août suivant. Il avait succédé à M. Martin Olry, résignataire en sa faveur.

Jean Maucomble décéda le 2 novembre 1741. Il avait épousé en secondes noces le 22 septembre 1734, demoiselle Françoise-Dieudonnée Cyran, et il jouissait à cette époque d'une fortune de cent-cinquante mille livres. De ce mariage est né à Metz, le 18 décembre 1735, Jean-François-Dieudonné Maucomble, homme de lettres, décédé à l'âge de trente-trois ans, le 20 novembre 1768. Le docteur Bégin lui a consacré un article dans sa *Biographie de la Moselle.*

Un membre de cette famille, Jean-François Maucomble, entrepreneur des fortifications de Sedan, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 15 décembre 1766, et fut remplacé en 1786.

MAUGIS (Jacques), reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 décembre 1637, se fit recevoir en cette qualité au parlement de Paris, le 21 janvier 1638. Il ne fut remplacé au parlement de Metz qu'en 1642, par M. Jean-Octavien Garrault, sieur de Montesquiou.

Armes : *D'azur à l'arbre d'or.*

MAUJEAN (Henry), conseiller du roi, garde de la monnaie de Metz, épousa en secondes noces, le 5 mai 1711, dans l'église Saint-Martin de Metz, demoiselle Françoise Cabouilly, fille de M. Daniel Cabouilly, conseiller du roi, receveur et payeur des gages de la chambre des requêtes du parlement de Metz et de dame Marguerite Thirion. De ce mariage est né celui qui suit :

Pierre Maujean, né le 25 décembre 1725, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1746 et devint juge garde de la monnaie. Il fut nommé conseiller au bailliage de Metz le 31 décembre 1754, et lieutenant général de la table de marbre, le 27 août 1768. Il cessa ces fonctions en 1777.

Pierre Maujean, qui se qualifiait chevalier et seigneur de Labry, fut nommé maître-échevin de Metz, en 1783, et se voua dès lors à l'administration municipale. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, a consacré à M. Pierre Maujean un long article dans lequel on rend compte des services qu'il a rendus. Nous renvoyons à cet article.

Cet homme de bien, après avoir parcouru une longue et honorable carrière et avoir été décoré de l'ordre de la Réunion, mourut à Metz en 1816, laissant une fille qui a épousé M. François Ardant, maréchal de camp du génie, et une autre qui avait épousé M. François-Nicolas Olry, conseiller au bailliage de Metz.

Armes des Maujean : *D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cygne de même.*

MAULRY (François), né vers 1620, était déjà avocat au parlement de Metz, en 1643. Il mourut en cette ville à l'âge de cinquante-six ans et ses obsèques ayant été terminées le 25 octobre 1676, il fut enterré dans le chœur de l'église Saint-Martin. Il avait épousé vers 1640, Lucie Susonne, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 décembre 1680. De ce mariage sont issus : 1° Marie Maulry, mariée à M. Charles Fetiq, substitut du procureur général ; 2° Jean-Claude Maulry, qui suit :

Jean-Claude Maulry, né à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 24 décembre 1651, était déjà avocat au parlement de Metz, en 1676. Il fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694 et fut remplacé dans ces fonctions en 1719.

Armes : *De gueules à deux fasces d'or, la seconde accompagnée de trois molettes à huit pointes d'argent.*

MAUPASSANT (Nicolas), de l'université d'Avignon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mars 1661.

Claude Maupassant, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1674.

Pierre Maupassant, fut greffier en chef du bailliage et siége présidial de Verdun. Il laissa une veuve, Catherine Joli, qui vivait en 1698 et avait les armes suivantes : *Coupé de gueules et d'azur, ondé d'argent, à une main renversée d'argent mouvante d'une nuée du chef, accostée de deux étoiles d'or et soutenante par l'anneau une ancre de même brochante en pal sur le coupé.*

MAUPEOU (Pierre de), troisième du nom, seigneur de Monceaux, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 11 octobre 1633, quinze jours après la réception de Nicolas Foucquet, dont il était le parent. Gobineau de Montluisant lui a dédié le vingt-septième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il céda sa charge en 1640 à M. Jean Midot et au mois de juillet de cette année, il fut reçu conseiller au parlement de Paris. Il devint en 1670, président de cette cour, cinquième chambre des enquêtes et ensuite avocat général au grand conseil. Ce magistrat intègre mourut en 1679.

Guillaume de Maupeou fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 18 novembre 1662. Ce fut sous sa présidence que fut rendu le 22 août 1665, l'arrêt du parlement de Metz, qui entre autres dispositions, cassa un arrêt de la cour souveraine de l'aventureux Charles IV, duc de Lorraine, par lequel défenses avaient été faites aux supérieurs de la congrégation de Saint-Vannes, ordre de Saint-Benoît, d'obéir aux arrêts rendus par le parlement de Metz, le 10 juin et le 24 juin 1665, concernant les abbayes de Saint-Evre et de Saint-Mansuy de Toul. C'était la continuation de cette guerre que le parlement de Metz et les cours souveraines instituées par le duc de Lorraine, se faisaient depuis longtemps à grands coups d'arrêts. Ce fut le président Guillaume de Maupeou qui le 26 août 1665, prononça dans la chambre du conseil, l'arrêt rendu le 22, au père Anselme, prieur de l'abbaye de Saint-Evre, qui promit d'y satisfaire. (Voir le 1er volume, p. 116 et 158, et le *Recueil des Édits* par M. Emmery, IV, 610.) Lorsque le Clermontois fut distrait du ressort du parlement de Metz, cette cour, par un arrêt du 2 décembre 1665, députa le président de Maupeou et plusieurs conseillers pour faire des remontrances au roi. (*Recueil des Édits*, IV, 651.)

M. Guillaume de Maupeou avait épousé Marie de la Forest, dont il eut un fils qui naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 août 1664. Madame la présidente de Maupeou mourut en cette ville à l'âge de trente-cinq ans, et fut inhumée dans l'église des Prêcheresses. Le 19 janvier 1669, le parlement en corps avait assisté au service célébré pour la défunte.

La charge du président Guillaume de Maupeou était une charge *bressane*, c'est-à-dire une de celles créées au parlement de Metz, lors de la réunion de la cour de Bresse. Le Président de Maupeou s'était ruiné ; sa charge fut adjugée aux requêtes de l'hôtel, le 14 novembre 1669, pour trente-sept mille livres. Par arrêt du conseil du 25 du même mois, le roi fut subrogé aux droits de l'adjudicataire, en payant les trente-

sept mille livres qui furent distribuées aux créanciers de l'ancien président.

La suppression des parlements en 1771 par le chancelier Maupeou, excita contre cet homme d'état une opposition violente et souleva contre lui et contre sa famille les récriminations les plus vives. Beaucoup d'écrits furent publiés à cette époque. Nous citerons principalement : 1° *Recueil des réclamations, remontrances, etc*, deux volumes in-octavo imprimés à Londres en 1773; 2° *Les efforts de la liberté et du patriotisme, contre le despotisme du sieur ddMaupeou, chancelier de France*, six volumes in-octavo, imprimés à Londres, en 1775; 3° *L'histoire du procès du chancelier Poyet, suivie de plusieurs manifestes*, un volume in-octavo, imprimé à Londres, en 1776.

La mémoire de Guillaume de Maupeou, cent ans auparavant président à mortier au parlement de Metz, fut exhumée et l'on jeta à la face du chancelier Maupeou, un procès terrible intenté autrefois à ce membre de sa famille. (Voir le second volume des *Efforts de la liberté et du patriotisme*, p. 201 et suivantes.) C'est à cette source que nous puiserons pour continuer la biographie de Guillaume de Maupeou. Il avait épousé en secondes noces, le 17 juillet 1669, quelques mois après la mort de sa première femme, Marie d'Hautefort de Lestranges, veuve d'un frère du maréchal de la Ferté-Senectère, et ayant retenu de sa première union plusieurs enfants entre autres le marquis de Senectère, comte de Lestranges. Guillaume de Maupeou s'était fait souscrire par sa femme, trois obligations simulées montant à cent-cinq mille livres. Le fils aîné du premier lit attaqua ces obligations, et par arrêt du parlement de Grenoble du 17 juin 1671, Guillaume de Maupeou et sa femme, bien loin d'être reconnus créanciers des cent cinq mille livres, furent déclarés débiteurs de plus de cinquante mille livres et le comte de Lestranges resta en possession des biens paternels, qui se composaient principalement des terres de Boulogne, Boursatiers et Privas.

Le marquis de Senectère, comte de Lestranges, partit de Grenoble au mois d'août de ladite année 1671, et vint s'établir à Privas avec sa famille, afin d'y terminer ses affaires. Il occupait une maison située sur la place, non loin de celle habitée par Guillaume de Maupeou, par Marie d'Hautefort sa femme et par le chevalier de Senectère, l'un des enfants de cette dernière.

Le mardi 13 octobre 1671, vers quatre heures du soir, le marquis de Senectère revenant des Récollets de Privas, traversait la place en se dirigeant vers son logis. Des assassins postés dans une maison voisine firent sur lui une décharge de coups de fusils ; il reçut six balles dans le corps et une dans la cuisse et il succomba à ses blessures.

Louis XIV informé de cet assassinat, ordonna à M. de Bezons, intendant, et au présidial de Nismes de diriger des poursuites contre les auteurs de cet infâme guet-à-pens. Il fut procédé extraordinairement contre un frère de Guillaume de Maupeou, contre Guillaume de Maupeou, lui-même et contre plusieurs autres. Guillaume de Maupeou qui avait pris la fuite, fut condamné par une première sentence à avoir la tête tranchée et à payer une amende de trois mille livres. Plusieurs de ses complices furent aussi condamnés par contumace, les uns à être roués vifs et les autres à être pendus.

Le chevalier de Senectère, accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de son frère, obtint le 31 janvier 1673, des lettres d'abolition. Mais Guillaume de Maupeou ayant été arrêté à Paris, son procès lui fut fait contradictoirement par M. Daguesseau, intendant qui avait succédé à M. de Bezons, et par le présidial de Nismes. Le 12 janvier 1675, l'ancien président du parlement de Metz fut condamné à être banni à perpétuité du royaume, et à la confiscation de ses biens.

La maison de Maupeou portait : *D'argent au porc-épic de sable*. Ces armes rappelaient un usage de l'antiquité grecque. Les juges d'Athènes se servaient de vases, dont le pourtour était armé de longs aiguillons, imitant ceux du porc-épic, pour faire entendre qu'ils étaient inflexibles et qu'on ne pouvait les corrompre dans l'administration de la justice.

MAURICE (Henry), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mars 1688.

MAURICE (Jacques) fut pourvu, le 22 novembre 1691, de l'office de secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du présidial de Verdun, office créé par l'édit du mois de mai précédent. (Tessereau)

MAURICE (François-Didier), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de

Metz, le 13 juin 1689. Il était seigneur de Sarreinsming, village dépendant aujourd'hui du canton de Sarreguemines (Moselle), et il devint chevalier, conseiller d'état de S. A. R. le duc de Lorraine. Il fut anobli en 1708 et vivait encore en 1726. Nous avons eu occasion de le signaler dans un document historique qui a été publié dans la *Revue d'Austrasie*, 1843, 4ᵉ série, 2ᵉ volume, page 316.

Armes: *D'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.* Cimier: *La tête de maure de l'écu.* (Dom Pelletier.)

MAURY (Nicolas), né vers 1647, était substitut du procureur du roi, à Bar-le-Duc en 1685. Il demeurait à Rambercourt-aux-Pots.

MAXEY est le nom d'une ancienne et respectable famille de Toul.

Nicolas de Maxey, né à Toul le 28 septembre 1638, était fils du sieur Estienne de Maxey, orfèvre et échevin en cette ville, et de Françoise Jossemin. Il fut reçu avocat au parlement de Metz et devint avocat du roi au bailliage de Toul, fonctions qu'il exerçait en 1680.

Nicolas de Maxey, fils du précédent, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 mai 1698 et devint, comme son père, avocat du roi au bailliage de Toul.

MAZARINI (Jules), né en 1602, à Rome selon quelques-uns, et suivant d'autres, à Piscina, ville de l'Abruzze, devint le célèbre cardinal Mazarin. Il doit être signalé dans cette biographie, non seulement pour avoir, en 1658, quand il était premier ministre de Louis XIV, rétabli à Metz le parlement de cette ville, relégué à Toul depuis vingt-deux ans (voir *Histoire du Parlement de Metz*, p. 133 et suivantes), mais encore pour avoir fait partie de cette cour comme conseiller d'honneur ecclésiastique, en sa qualité d'abbé de Saint-Arnould de Metz, depuis 1648.

On sait que le cardinal Mazarin avait été nommé évêque de Metz, en 1652, par la résignation de Henry de Bourbon, fils naturel de Henri IV, mais qu'il ne fut pas accepté par la cour de Rome. Comme évêque de ce siége, il aurait eu aussi la qualité de conseiller d'honneur au parlement de cette ville. Pour ces négociations, il avait employé M. Gruchy de Robertot, conseiller en cette cour.

Le cardinal Mazarin mourut en 1661, laissant des biens immenses qui donnèrent lieu à des contestations, dans l'une desquelles le parlement de Metz, appelé à se prononcer et emporté sans doute par un sentiment trop vif de reconnaissance, fut excessivement favorable à ses héritiers. Un arrêt du conseil d'état du 22 janvier 1678, dut casser un arrêt du parlement de Metz. « Si cet arrêt eut été exécuté, dit le » conseil d'état, il aurait attribué au duc Mazarin » un droit de ressort qui est purement royal et » que les empereurs d'Allemagne qui étaient » souverains de l'Alsace, n'avaient abandonné » aux archiducs d'Autriche qui possédaient les » comtés de Ferrette et de Belford, avec les » baronnies de Thann et d'Altkirch, les sei- » gneuries d'Isenheim et autres, que parcequ'ils » étaient leurs proches parents et pour donner » quelque éclat de dignité aux dites terres. » (*Ordonnances d'Alsace*, par M. de Boug, I, 54.)

Armes: *D'azur à la hache d'armes d'argent dans un faisceau d'armes d'or, lié d'argent, posé en pal; à une fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'or et brochant sur le tout.*

MAZIROT. (Voir *Barbarat de Mazirot.*)

Mazirot est un village près de Mirecourt, qui a donné son nom à une ancienne famille de Lorraine qu'il ne faut pas confondre avec celle des Barbarat.

Les anciens seigneurs de Mazirot portaient: *De gueules à l'écu d'argent, mis en abyme.*

MEFFET (François), reçu avocat au parlement de Metz, vers 1730, et conseiller au bailliage de cette ville vers 1745, avait épousé Françoise-Madeleine Chabot, dont il eut plusieurs enfants.

MÉLARD (Joseph), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1723, fut nommé en cette ville procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts, le 25 février 1729, et juge garde de la monnaie, le 12 septembre 1744.

MELHION (Gabriel), fut pourvu au mois de mars 1661, de l'office de conseiller secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie de Metz et remplacé en 1666. (Tessereau.)

MENARD (....) était procureur du roi en la prévôté de Sierck, en 1709.

Armes : *De sable au chevron d'argent, chargé d'un cœur de sable.* (Enregistrement de 1709.)

MENGIN (Nicolas), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 22 octobre 1674, devint greffier en chef civil de cette cour le 30 juin 1718, et décéda dans l'exercice de ses fonctions, au mois de juillet 1737. Il avait épousé dame Claude-Antoine Anthoine.

MENGIN (Jean-François), fils de Me Sébastien Mengin, procureur fiscal des quatre mairies du Val de Metz, et d'Anne-Marie Noël, était avocat au parlement de Metz, en 1735. Il fut reçu conseiller au bailliage de cette ville en 1747, et il exerçait encore ces fonctions en 1768. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 9 août 1735, Marguerite Mouzin, fille de Jean Mouzin, marchand bourgeois, et d'Élisabeth Gravelotte. De ce mariage est né celui qui suit :

Paul-Alexis Mengin, fils du précédent Jean-François Mengin et de Marguerite Mouzin, vint prendre rang parmi les avocats du parlement de Metz, lorsque cette cour fut rétablie en 1775 et vivait encore en 1782. Il avait épousé Marie-Anne Lambert, fille de François Lambert, avocat au parlement de Metz et de dame Anne Volmerange. (Voir *Pattée.*)

MENGIN (Jacques-François) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 janvier 1763.

Nous ignorons si Dom-Ambroise Mengin, né à Metz, savant bénédictin de l'abbaye de Saint-Arnould, mort en cette ville le 16 avril 1714, était de la famille de l'un des Mengin qui précèdent.

MENIN (Nicolas), né à Paris, le 31 août 1684, était fils d'Edme Menin, marchand gantier parfumeur. Il était avocat au parlement de Paris, quand il devint le 9 février 1713, lieutenant particulier des eaux et forêts à la table de marbre de cette ville. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 août 1720.

Comme écrivain et comme magistrat, Nicolas Menin a attiré sur lui l'attention publique. Il a composé un ouvrage intitulé : *Traité historique et chronologique du sacre et couronnement des rois et reines de France depuis Clovis et de tous les princes souverains de l'Empire.* Un volume in-12, imprimé à Paris en 1723. « Cet » ouvrage rempli de recherches savantes a joui » d'une grande réputation et forme le principal » titre littéraire de Menin, » dit la *Biographie universelle* au mot *Weiss.* Le docteur Bégin, dans son excellente *Histoire des Sciences et des Arts dans le Pays-Messin*, page 493, a confirmé cette opinion qui est aussi celle exprimée par Dom Pierron dans le *Temple des Messins.*

Cependant on a reproché à Nicolas Menin d'avoir loué comme une remarque judicieuse l'assertion de l'abbé Décamps ; que Louis VII, en demandant lors de son sacre, l'avis et le consentement de la nation, n'avait agi que *par compliment et sans nécessité.* On lui a reproché aussi d'avoir à la page 255 de son *traité sur le sacre des rois*, réduit *à un respectueux silence,* le consentement de la nation, quand les rois de France recevaient leur couronne.

Ces maximes absolutistes pouvaient flatter les rois qui n'étant que des hommes, aimaient mieux qu'on leur parlât de l'étendue et de l'inviolabilité de leurs droits que de l'origine nationale et sacrée de leurs obligations et de leurs devoirs. Ces préceptes dangereux ont fini par perdre les monarchies. L'hérédité du pouvoir n'avait pas été établie dans l'ancien monde, par la sagesse et le consentement des nations, dans l'intérêt purement personnel de quelques races privilégiées, mais pour l'avantage général des peuples eux-mêmes. C'est ainsi que l'hérédité des biens dans les familles, n'avait pas été créée dans l'intérêt particulier des propriétaires et de leurs enfants, mais seulement dans un intérêt public. Une haute intelligence des besoins de l'ancienne société avait fait comprendre qu'il fallait mieux laisser à la règle invariable de l'hérédité, la transmission du pouvoir suprême et des propriétés particulières, que d'ouvrir la porte à toutes les ambitions et à toutes les intrigues.

C'est donc avec une grande profondeur de raison qne M. de Bonald disait que l'hérédité du pouvoir était la meilleure garantie de l'hérédité des biens dans les familles. Il est évident en effet que lorsque le principe de l'hérédité du pouvoir suprême aura disparu de la vieille Europe, le principe de l'hérédité des biens dans les familles devra disparaître aussi.

Le conseiller Menin dont les ouvrages nous ont fait connaître le caractère, devait sympathi-

ser avec l'ambitieux évêque de Metz, Rouvroy de Saint-Simon. Il lui fut entièrement dévoué et dans le premier volume, pages 413 et suivantes, nous avons fait connaître le rôle que Nicolas Menin a joué dans les nombreuses et vives discussions que le prélat messin eut avec le parlement.

Nicolas Menin devint conseiller honoraire au parlement de Metz, le 17 février 1746; il fut remplacé en cette cour par M. Pierre-Jean Michelet de Vatimont et il mourut en 1770.

On trouve dans les mémoires manuscrits du chevalier de Belchamps le passage suivant: « Janvier 1737. — M. Menin condamné en 3,000 » livres d'amende pour avoir joué au pharaon. » On a affiché sa condamnation et on l'a publiée à son de trompe. Il a déclaré 12 maisons » où on y jouait. » Nous ne pouvons pas assurer qu'il s'agisse du conseiller Nicolas Menin.

MENTION DE CHARDONNELLE (ANDRÉ), né le 13 décembre 1674, fut reçu greffier des présentations au parlement de Metz, en 1711. Cet officier portait aussi la robe rouge.

MENU (LOUIS) de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 juillet 1710.

MENUISIER (PIERRE-REMY), né le 3 mai 1747, était fils de M. Philippe Menuisier, seigneur du fief de Marcheville et de dame Anne Bertin. Il fut reçu conseiller correcteur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 8 janvier 1771, peu de temps avant la suppression de cette cour souveraine, par le chancelier Maupeou. Quelques jours après sa réception, le 22 du même mois, il épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, demoiselle Anne Pantaléon, âgée de dix-huit ans, fille de M. Dominique Pantaléon, essayeur pour le roi en l'hôtel de la monnaie de Metz et officier dudit hôtel, et de dame Marie-Anne Valette. (Voir *Pantaléon.*) De ce mariage est né à Metz, le 6 juin 1783, Jean-Pierre Menuisier, sur lequel le docteur Bégin s'est exprimé en ces termes: « Des dispositions naissantes ayant » porté Jean-Pierre Menuisier vers l'étude de la » peinture, il se rendit à Paris, devint un des » meilleurs élèves d'Aubry et d'Isabey qui ont » formé tant d'artistes distingués, et composa » jusqu'à l'époque de sa mort, une grande » quantité de miniatures où l'on remarque une » touche facile et gracieuse. Il donnait beaucoup » d'esprit à ses airs de tête. Menuisier a travaillé » différentes fois à Metz; plusieurs maisons » de cette ville possèdent quelques uns de ses » ouvrages. » (*Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin.)

MENWEG (JEAN-PHILIPPE) doyen du chapître de Landau, fut reçu conseiller clerc au conseil souverain d'Alsace en 1694. Il fut remplacé en 1703.

Joseph-Jacques-Balthasard Menweg, né le 6 janvier 1686, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 23 octobre 1715. Il décéda le 16 mars 1764.

Jean-Philippe Menweg portait: *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même et en pointe de deux dards d'or posés en sautoir.*

Des Menweg, en Alsace avaient des armes différentes.

MÉRAULT (JEAN), seigneur de Villiers-le-Bacle et d'Immonville, était originaire de Paris. Après avoir été avocat au parlement de cette ville, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 septembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le dix-huitième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il fut membre du conseil souverain établi à Nancy, par les édits de 1634, devint intendant de Verdun en 1642, et résigna son office de conseiller au parlement de Metz, en 1646, en faveur de M. Gaillot Gallard de Poinville. Il mourut à Paris, le 17 janvier 1681.

PIERRE MÉRAULT de la même famille que le précédent, était né à Paris, le 10 janvier 1637, de Jean Mérault, en son vivant conseiller du roi, auditeur ordinaire en la chambre des comptes de Paris, et de dame Marthe Gourry. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juillet 1666, et mourut sans alliance dans l'exercice de ses fonctions, le 3 mars 1697. Il fut remplacé au parlement par M. Henri-Guillaume d'Engelgen.

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même.*

On voit dans Paillot que Hiérosme Mérault, conseiller au parlement de Bourgogne, portait à peu près les mêmes armes que les conseillers au parlement de Metz, dont il vient d'être parlé. Dans les armes de Hiérosme Mérault, *une mer-*

lette d'argent surmontait une molette d'éperon d'or.

MERCIER (FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 novembre 1695.

MERGEY (HENRI), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1698, fut nommé conseiller au bailliage de cette ville, le 21 janvier 1701.

MERLE (GUILLAUME) fut pourvu de l'office de conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 8 mars 1662, office créé par l'édit de 1661. (Tessereau.)

Un Jean Merle, anobli en 1556 par le duc Charles III de Lorraine, portait: *D'azur à un massacre de cerf d'or; au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable, posées de rang.* (Dom Pelletier.)

MERLIN (ANTOINE), né à Thionville, le 13 septembre 1762, était fils d'un huissier. Il étudiait en théologie au séminaire de Metz et n'était pas encore engagé dans les ordres, mais il portait déjà l'habit ecclésiastique, lorsqu'il s'enflamma d'une belle passion pour une jeune personne qui faisait son éducation au couvent de la Madeleine, bâtiment maintenant occupé par la gendarmerie. Antoine Merlin ne pouvant lui parler, lui écrivit une lettre qui fut interceptée et remise ensuite au supérieur du séminaire. Le jeune théologien se vit forcé de renoncer à l'état ecclésiastique, et alla faire ses études de droit à l'université de Nancy, pour entrer dans la carrière du barreau ; il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 février 1788.

Antoine Merlin est connu dans les fastes révolutionnaires sous le nom de Merlin de Thionville. Nous renvoyons pour sa vie politique aux biographies universelles et à celle de la Moselle par le docteur Bégin.

MERSIGNY (JEAN-FRANÇOIS DE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 février 1752.

MESGNIEN (CHARLES-DIEUDONNÉ), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 décembre 1695, devint conseiller au bailliage des Vosges et prévôt de la ville de Mirecourt. Il fut anobli en 1704, par Léopold, duc de Lorraine.

Armes: *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un cigne d'argent.* Cimier: *Le cigne de l'écu.* (Dom Pelletier.)

MESOYER-DIT-CONFLANS (JOSEPH), fils et petit-fils de maîtres cordonniers messins, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1768. Il fit partie de la cour impériale de Metz, en 1811.

Joseph Mesoyer-dit-Conflans était un bibliomane fanatique. Son frère Joseph-Adrien Mésoyer-dit-Conflans était notaire à Metz, en 1790.

METRICH. (Voir *Creitte de Metrich.*)

MEUNIER. (Voir *Le Musnier.*)

MEURISSE (MARTIN), né à Roye en Picardie, avait été religieux cordelier et recteur. Il était évêque de Madaure *in partibus* et coadjuteur de Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, évêque de Metz, lorsque le parlement fut établi en cette ville au mois d'août 1633. L'évêque de Madaure se distingua par l'accueil qu'il fit à cette cour souveraine. (Voir le premier volume, p. 27 et suivantes; le *Recueil des Edits*, par M. Emmery, I, 18.)

L'édit d'institution ne conférait le titre de conseiller d'honneur qu'à l'évêque même. Mais le révérend Martin Meurisse obtint des lettres patentes particulières qui lui donnèrent droit de séance en cette cour, juste récompense du zèle qu'il avait déployé pour son installation, et le 2 avril 1635, il fut reçu conseiller d'honneur au parlement de Metz, avec voix délibérative.

Martin Meurisse a publié divers ouvrages: 1° *Rerum metaphysicarum libri tres*, Paris, 1623, in-4°; 2° *Tractatus de sanctâ trinitate*, Paris, 1631, in-8°; 3° *Histoire des Évêques de Metz*, 1634, in-folio; 4° *Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'Hérésie dans la ville de Metz*, Paris, 1642, in-4°; 1670, in-4°. « On trouve dans ces ouvrages plus de zèle que de saine érudition, » a dit M. Teissier, dans son *Essai philologique sur la Typographie à Metz*, pages 89 et suivantes. Nous devons dire qu'on a même accusé l'évêque de Madaure d'avoir simulé une charte de l'évêque Bertram. Cependant cette

charte a été retrouvée depuis à la préfecture de la Moselle, dans les riches archives des quatre grandes abbayes bénédictines de Metz. Martin Meurisse est mort en cette ville le 22 août 1644. Après avoir reçu l'extrême-onction et ne pouvant plus prononcer qu'avec difficulté, le prélat mourant fit une profession de foi que M. Urbain, curé de Sainte-Ségolène, vers 1670, a consigné sur les tables alphabétiques qu'il a dressées des registres de sa paroisse. Ce bon prêtre a ajouté: « Il expira environ les onze heures et un quart » avant midi allant jouir au ciel de cette cou- » ronne de gloire qu'il avait tissue dans les » souffrances de sa longue et fascheuse maladie » pendant laquelle il fit imprimer un petit dis- » cours pour sa consolation et profitable pour » un affligé. »

Nous recommandons aux bibliophiles messins la recherche de cet opuscule.

Armes: *D'azur à trois croix ancrées d'or.*

METZINGER (Jean-Antoine), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 3 février 1722, fut nommé conseiller au bailliage de Thionville, le 9 janvier 1723. Il exerçait encore ces fonctions en 1733.

MEY de Valhombre (Antoine), lieutenant général d'épée au bailliage de Metz, office créé par l'édit d'octobre 1703, décéda le 27 septembre 1716. Il fut vivement regretté.

Antoine-François Mey de Valhombre, écuyer, capitaine au régiment de Nice, fils unique d'Antoine Mey de Valhombre qui précède, était né le 13 novembre 1711. Il succéda à son père dans la dignité de lieutenant général d'épée au bailliage de Metz. Ses provisions furent enregistrées au parlement de cette ville, le 22 décembre 1738.

MICHAULT des Près (Claude), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 juillet 1763.

MICHEA (Pierre), né le 7 juillet 1678, fut reçu conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 7 juillet 1713. Il fut remplacé en 1718 par M. François Thirion.

MICHEL (François), de l'université de Paris, reçu avocat au parlement de Metz, le 27 mai 1700, devint procureur fiscal en la prévôté et maîtrise particulière des eaux et forêts de Jametz, fonctions qu'il exerçait encore en 1719. Il avait épousé Florence de La Haut.

MICHEL (Claude), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mars 1721.

MICHEL (Charles), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 15 mai 1721, fut nommé trésorier de France, le 16 juin 1725.

MICHELET (Abraham), seigneur de Colombey et de Vercly, avocat au parlement de Metz, était en 1664, admodiateur des rentes et revenus de l'abbaye de Saint-Vincent. Il était devenu receveur général de la cité de Metz et il mourut sur la paroisse Saint-Victor de cette ville, le 8 février 1684. Il avait épousé Françoise Edouin. Nous ignorons si des enfants sont nés de ce mariage, mais nous savons qu'Abraham Michelet était l'oncle des trois Michelet qui suivent.

Abraham Michelet, neveu du précédent était déjà en 1697, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Metz. Il décéda en cette ville, le 1er juin 1726. Il avait épousé Madeleine Fourier, petite nièce du bienheureux Pierre Fourier, curé de Mataincourt. (*Revue d'Austrasie*, T. IV, p. 272 et 276 à la note.) On voyait autrefois les épitaphes et les armes d'Abraham Michelet et de Madeleine Fourier sa femme, dans l'église des religieux minimes de Metz.

François Michelet, né vers 1648, était le frère d'Abraham Michelet qui précède. Il devint trésorier receveur général de la cité de Metz et mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 31 août 1735, à l'âge de quatre-vingt-sept ans environ. Sa femme Anne Berguet était décédée sur la même paroisse, le 27 décembre 1716, à l'âge de soixante-sept ans.

Dominique Michelet, seigneur en partie d'Haulacourt, frère d'Abraham et de François Michelet qui précèdent, était né vers 1634. Il était en 1679, l'admodiateur de la terre de Vatimont, dont son fils devint plus tard le seigneur. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 septembre 1720, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il avait épousé dans cette église, le 9 juillet 1679, Madeleine Petitjean, dont il eut plusieurs enfants: 1° Nicolas Michelet qui suit;

2° messire Dominique Michelet, chanoine de l'église collégiale de Saint-Thiébault de Metz, en 1720; 3° Claude Michelet, né à Metz sur la paroisse Sainte-Croix, le 21 septembre 1690.

Nicolas Michelet, fils de Dominique Michelet et de Madeleine Petitjean, était en 1726, conseiller du roi, receveur et payeur des gages du parlement de Metz. Il prenait le titre de seigneur de Vatimont, dont son père était autrefois l'admodiateur. Il mourut à Vatimont, le 21 décembre 1731. Il avait épousé Madeleine Lefebvre, fille de M. Nicolas Lefebvre, payeur des gages du parlement et de Françoise Thérèse Lebrun. Madeleine Lefebvre devenue veuve, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 janvier 1762 à l'âge de quatre-vingts ans. De ce mariage sont issus de nombreux enfants: 1° François-Antoine Michelet, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 4 juin 1710; 2° François-Nicolas Michelet, né à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 2 juillet 1713; 3° Nicolas Michelet, né sur la même paroisse, le 19 novembre 1721; 4° Enfin quatre autres fils dont il va être parlé successivement.

Abraham-Joseph Michelet d'Ennery, connu dans le monde savant sous le nom d'Ennery, fils de Nicolas Michelet, seigneur de Vatimont et de Madeleine Lefebvre, naquit à Metz en 1709. Après avoir étudié en droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 septembre 1730, et le 30 décembre de l'année suivante, il devint conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie de cette cour souveraine. Il obtint des lettres d'honneur, le 5 juin 1765.

Michelet d'Ennery fut l'un des membres titulaires de l'académie royale de Metz, lors de sa fondation en 1760. Il s'est fait un nom par la magnifique collection de médailles qu'il avait rassemblées et par ses connaissances étendues en numismatique. On peut consulter à cet égard la *Biographie universelle* et celle de la Moselle par le docteur Bégin. Il mourut à Paris en 1786, à l'âge soixante-dix-sept ans.

Jacques Michelet de Vatimont, né à Metz sur la paroisse Saint-Gorgon, le 1er juin 1711, était comme le précédent, fils de Nicolas Michelet, seigneur de Vatimont et de Madeleine Lefebvre. Après avoir été avocat au parlement de Metz, il fut reçu le 29 octobre 1738, procureur du roi au bailliage et siége présidial de cette ville et devint plus tard, lieutenant général au même siége. Pendant qu'il exerçait ces dernières fonctions, il eut une grave difficulté avec les avocats du parlement. Dans un procès où plaidait Me Pierre-Louis Rœderer, le lieutenant général du bailliage avait refusé *de rétablir une sentence dans l'état où elle avait été prononcée*. Le conseil des avocats du parlement décida que les membres de l'ordre s'abstiendraient *de se trouver à aucunes des audiences où le lieutenant général présiderait*. (Délibérations des 9 et 16 août 1742.) Jacques Michelet de Vatimont, ayant fait satisfaction à Mes Benoît-Claude Vaillant, Louis de Bouteiller et Pierre-Louis Rœderer, en l'hôtel de M. Charles-François Le Goullon de Champel, procureur général au parlement, le conseil de l'ordre décida le 23 août 1742, que les avocats retourneraient plaider au bailliage.

Jacques Michelet de Vatimont fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 novembre 1760, en remplacement de son frère cadet Pierre-Jean Michelet de Vatimont, dont il sera parlé plus loin. Jacques Michelet de Vatimont était un homme instruit. Il fut l'un des membres titulaires de l'académie royale de Metz, fondée en cette même année 1760 et il joua dans sa compagnie l'un des rôles les plus importants, lors de l'expulsion prononcée contre les jésuites par cette cour souveraine. (Voir le premier volume, p. 453 et suivantes.) Il fut le rédacteur du *Compte-rendu de la doctrine des soi-disans jésuites*, lu aux chambres et semestres assemblés du parlement de Metz, les 25 et 26 mai 1762. Ce compte-rendu de la doctrine des jésuites, a été imprimé à la suite du compte-rendu de leurs constitutions, par le conseiller Nicolas-Louis-François Bertrand. Ils ont été imprimés conjointement. Il y en a une édition in-4° et une édition in-12. Dans cette dernière édition, le travail du conseiller Jacques Michelet de Vatimont comprend cent-quatre-vingt-quatre pages. Ce travail considérable témoigne de la vaste érudition de son auteur et pour en faire connaître l'esprit, il nous suffira de transcrire le paragraphe qui le termine. « Que nos malheurs passés nous » instruisent; combien de foibles élèves ont » déjà reçu de leurs mains une doctrine perni- » cieuse et opposée à nos principes; combien » de forts séduits par les honneurs, la gloire et » les richesses du monde, qui leur ont été pré- » sentés du faite du temple, ont fléchi le genou » devant leurs maximes. N'attendons pas que la » contagion soit universelle et que frappée d'é-

» tonnement la France entière gémisse de se » voir ultramontaine. »

Le parlement de Metz ayant été supprimé en 1771, par le chancelier Maupeou, Jacques Michelet de Vatimont se retira à Nancy et devint conseiller à la cour souveraine de cette ville. Il mourut le 2 août 1790; il avait épousé Marie-Anne Ursule du Pillart de Requin, dont il eut un fils unique Mathieu-Sébastien-Louis Michelet de Vatimont, mort sans avoir été marié, le 5 octobre 1834.

Antoine-Michelet de Malvoisin, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 8 juillet 1718, était comme les précédents Michelet d'Ennery et Michelet de Vatimont, fils de Nicolas Michelet, seigneur de Vatimont et de Madeleine Lefebvre. Après avoir été reçu avocat au parlement de Metz, vers 1740, il devint président du bailliage et siége présidial de Sarrelouis, fonctions qu'il exerçait encore en 1781.

Pierre-Jean Michelet de Vatimont, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 8 avril 1725, était comme les trois qui précèdent, fils de Nicolas Michelet, seigneur de Vatimont et de Madeleine Lefebvre. A l'âge de vingt ans, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 août 1745. Il mourut en cette ville, le 1er septembre 1760, à l'âge de trente-cinq ans et fut inhumé le lendemain dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette de l'église Saint-Martin. Comme on l'a vu plus haut, il fut remplacé au parlement de Metz six semaines après sa mort, par son frère aîné Jacques Michelet de Vatimont.

Armes des Michelet : *D'or à un Saint-Michel de gueules terrassant un dragon de sable et tenant de la main senestre une balance aussi de gueules; à une bordure de même chargée en chef d'une coquille d'argent accostée de deux croissants de même et en pointe d'une tour aussi d'argent et sur les flancs de six autres coquilles de même, trois de chaque côté.*

Armes des Fourier de Bacourt, dont la famille anoblie en 1591, existe encore à Nancy : *D'azur à trois bandes d'or; au chef d'argent décoré d'une tête de lion de gueules, arrachée, lampassée de même et accostée de deux roses aussi de gueules, pointées d'or.* (Dom Pelletier.)

Armes des Pillart de Requin, anoblis en 1642 : *D'azur, à une colonne d'argent avec son chapiteau et son piedestal d'argent, à trois flammes de gueules fouettées d'or, et issantes de ladite colonne.* (Dom Pelletier.)

MICHELET (Jacques-Michel), né le 21 février 1741, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 19 juin 1764.

Nous ignorons si Jacques-Michel Michelet était de la famille des Michelet de Vatimont, dont l'article précède. D'autres familles du nom de Michelet existaient à Metz.

Estienne Michelet, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 14 décembre 1631, était fils de Me Jean Michelet et de Marguerite Wirion. Il devint doyen de l'église collégiale de Saint-Sauveur de Metz et mourut en cette ville, le 28 juillet 1707, à l'âge de soixante-seize ans.

Le doyen de Saint-Sauveur avait les armes suivantes : *D'azur à un lion couronné d'or, tenant de sa patte dextre une palme de même et appuyant la patte dextre de derrière sur un globe d'or croisé de gueules.*

Pierre Michelet, seigneur de Chieulles, capitaine commandant d'infanterie, décédé à Metz, le 12 janvier 1728, avait d'autres armes, il portait : *D'argent au chevron d'azur, accompagné de trois pommes de pin renversées de sinople.*

MIDART (Laurent), était d'une famille distinguée de médecins, qui ont exercé à Metz, pendant le XVIIIe siècle. Il devint premier huissier du parlement de Metz, fonctions qui avaient quelque importance en cette cour. D'après un arrêt du 6 juin 1643, le premier huissier marchait après les avocats, mais avant les procureurs dans toutes les cérémonies publiques ou particulières et son costume avait beaucoup de magnificence. (Voir le premier volume, p. 372 et 524.) Laurent Midard possédait le journal manuscrit de Jean Bauchert, greffier du village de Plappeville, près Metz, journal dont les bénédictins ont parlé dans l'introduction de leur histoire de cette ville. Il était honoré de l'affection et de l'estime particulières du vénérable président du parlement Jean-François Piere de Jouy, qui par son testament du 8 mai 1780, le nomma son exécuteur testamentaire, lui laissa le soin de ses funérailles et lui légua une bague de mille écus ou pareille somme en argent comptant à son choix. Il fit enregistrer au parlement de Metz, le 3 mai 1781, des lettres d'honneur en qualité de premier huissier de

la cour. Il avait épousé Barbe Bertrand, dont il eut des enfants.

ANTOINE MIDARD, né le 9 décembre 1728, était de la même famille que le précédent. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er décembre 1750, avocat du roi à la table de marbre de la même ville, le 20 novembre 1754 et procureur général au même siége, le 17 août 1768. Il avait épousé dame Thérèse Willaume, épouse en premières noces de M. François Mary, conseiller échevin de l'hôtel commun de la ville de Metz.

MIDOT (JEAN), né vers 1565, était originaire de Rembervillers. Il fut le condisciple du bienheureux Pierre Fourier, curé de Mataincourt, et devint docteur en théologie, licencié en droit civil et canonique, archidiacre de la cathédrale de Toul et prévôt du chapitre de Saint-Gengoult de cette ville. Cet ecclésiastique d'une profonde instruction et d'une haute intelligence, a publié un grand nombre d'ouvrages estimés.

Jean Midot était grand vicaire de l'évêché de Toul, pendant la vacance du siége, quand il fut reçu conseiller laïc au parlement de Metz, siégeant alors à Toul, le 11 septembre 1640. Pour les difficultés qui se sont élevées pendant cette longue vacance du siége épiscopal de Toul, voir le premier volume, pages 119 et suivantes. Jean Midot avait été reçu sans examen, *attendu la charge de juge qu'il avait exercée pendant longtemps*, et sous la condition qu'il ne pourrait plus exercer la charge de grand vicaire, quand l'évêque de Toul aurait prêté serment de fidélité au roi. Cette condition ne se réalisa point pendant que Jean Midot appartint au parlement, et il remplit en même temps ses fonctions de conseiller et celles d'administrateur de l'évêché de Toul. Le 7 décembre 1648, il fit ses adieux au parlement en le remerciant de l'honneur qu'il en avait reçu, et en lui annonçant qu'il s'était démis de sa charge en faveur de son neveu, Jean-René Midot. Il décéda en 1652, avant qu'il eut été pourvu au siége épiscopal de Toul.

JEAN-RENÉ MIDOT DE VILLERS, né en 1621, était fils de Pierre Midot et d'Anne N, et frère de Charles Midot, devenu chanoine de la cathédrale de Toul en 1652, par le décès de son oncle Jean Midot.

Jean-René Midot de Villers avait été maître-échevin de Toul en 1642, 1646 et 1647 et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 mars 1649, en remplacement de son oncle Jean Midot. La même année, il fut chargé par Louis XIV de vérifier les revenus temporels de l'évêché de Toul, *sede vacante*. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 juin 1678, et son corps fut transporté à Toul. Il fut remplacé au parlement par M. Jean-Étienne Bouchu de Lessart.

Jean-René Midot ne laissa que deux filles dont l'une avait épousé M. Jean Biodos de Castéja, chevalier, gouverneur de Toul, et l'autre M. Charles-Christophe de La Vallée de Pimodan, lieutenant de roi de la même ville.

Armes : *Tranché, à un bouquet de cinq épis en pointe et à une hure de sanglier en chef.* Cimier : *La hure de sanglier de l'écu.*

MIDROUET (PIERRE), conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Sedan, en 1721, était alors âgé de soixante-dix ans.

Armes : *D'azur à un lion au naturel, posé en pal à dextre d'une tour d'argent maçonnée de sable et senestrée d'un lion d'or.*

MIGEOT DE FRANCHECOURT (ALBERT), né vers 1681, était fils de Jean Migeot, contrôleur des deniers communs et octrois de Sedan. Il fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juin 1706. Il alla se fixer à Sedan où il suivait encore le barreau en 1721.

Armes : *D'argent à un lion de sable, accompagné de trois étoiles de gueules.*

MIGETTE (ANTOINE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1689.

Nous ignorons s'il était de la famille de Jean-Étienne Migette, natif de Virton, au pays de Luxembourg, qui obtint des lettres confirmatives de noblesse, le 26 février 1728 et avait les armes suivantes : *De sable à trois lions d'argent, couronnés d'or.* (Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne.)

MIGNON (JACQUES), avocat au parlement de Paris, fut reçu deuxième avocat général au parlement de Metz, le 2 mai 1656, lorsque cette cour siégeait à Toul. Il fut mêlé personnellement dans les discussions du parlement avec les échevins et le lieutenant de roi de la ville de

Toul. (Voir le premier volume, p. 125 et 132.) Jacques Mignon fut remplacé en 1660, par François Joly de Fleury.

Nous ignorons si cet avocat général était de la famille de Jean Mignon, archidiacre de Blois et maître des comptes à Paris, qui fonda en cette ville, en 1343, un collége qui porta d'abord le nom de Mignon et ensuite celui de Grandmont.

MILET (Estienne), fils de Jean Milet, conseiller du roi, receveur des Gabelles à Metz et de Jeanne Cranier, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 juin 1713. Il a exercé avec distinction au barreau. Vers 1726, il a rédigé et signé un factum de trente-six pages in-folio en faveur de M. Christophe Hugon, conseiller du roi, lieutenant particulier au siége de la maîtrise des eaux et forêts de Metz, que M. Georges Vassart, seigneur du ban de la Rothe, conseiller au parlement de cette ville avait fait decréter de prise de corps, pour crime d'incendie. Ce factum a été imprimé *à Metz*, *chez Jean Antoine, imprimeur au coin de la place.*

A la grande audience du parlement, présidée le 4 juillet 1729, par le président à mortier Dominique Hyacinthe de Taillefumyr, Me Estienne Milet fut interrompu dans sa plaidoierie par ce magistrat, qui prétendit que les avocats devaient se découvrir lorsqu'ils citaient une autorité et qu'ils lisaient un auteur. Les avocats qui ont toujours eu la tête près du bonnet, s'émurent de cette prétention; ils reclamèrent auprès du chancelier et décidèrent qu'ils ne se présenteraient pas à la grande audience présidée par M. de Taillefumyr. Par suite de cette résolution, la cour ne put tenir sa séance le 19 juillet, aucun avocat ne s'étant présenté au barreau. Les conseillers de la grande chambre désapprouvèrent les exigences de leur président et le procureur général Charles-François Le Goullon de Champel qui se trouvait alors à Paris, écrivit à Me Claude-Nicolas Vannier, l'un des avocats les plus distingués du parlement, que M. le chancelier était surpris que le président de Taillefumyr eut fait cet incident aux avocats. D'après d'anciens usages, les maîtres du barreau ne se découvraient qu'en lisant des jugements ou des pièces de procédure.

Estienne Milet, qui était *tombé dans un catarre*, au mois de juillet 1740, dit le chevalier de Belchamps, dans ses *mémoires manuscrits*, mourut au mois d'avril 1742. Il avait épousé le 3 novembre 1718, dans l'église Saint-Martin de Metz, Marie-Anne Hussenot, fille de Nicolas Hussenot, procureur au parlement et de défunte Sara Lecocq. De ce mariage était née en 1725, Marguerite Milet, qui décéda célibataire, sur la paroisse Saint-Victor de Metz, le 21 juillet 1789, à l'âge de soixante-quatre ans.

Gabriel Milet était comme Estienne Milet qui précède, fils de Jean Milet et de Jeanne Cranier. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Paris, il avait été reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mai 1712, et avocat du roi au bailliage et siége présidial de cette ville, le 8 mars 1715.

Le chevalier de Belchamps nous a conservé quelques particularités de la vie de ce magistrat. Celui-ci eut au mois de décembre 1726, une collision avec un officier de service, au sujet d'un paysan qu'on avait fait mettre au corps de garde. *Il a été savonné par M. le premier président du parlement*, dit le chevalier de Belchamps. Gabriel Milet au mois d'octobre 1727, s'attira encore sur les bras une affaire tout autrement grave, pour avoir poussé beaucoup trop loin l'esprit d'économie et la simplicité des mœurs messines. Le chevalier de Belchamps la rapporte en ces termes. « Milet, l'avocat du roi » a été vendre au camp de la Meuse de l'eau- » de-vie et du vin sous une barraque. Le bail- » liage en est indigné. On ne sait s'il en sera » bon marchand. »

Cet avocat du roi au bailliage de Metz avait épousé Marguerite Thirion, fille de Me Pierre Thirion, notaire royal à Metz et de demoiselle Françoise Auburtin. De ce mariage sont issus : 1° Jean Milet, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 mai 1714; 2° Étienne Milet, né sur la même paroisse, le 29 décembre 1717; 3° Nicolas Milet qui suit:

Nicolas Milet, né à Metz, le 29 février 1720, était fils de l'avocat du roi Gabriel Milet et de Marguerite Thirion. Il fut reçu avocat au parlement de Metz en 1739 et était déjà en 1742, avocat du roi au bailliage de cette ville en remplacement de son père. Nicolas Milet qualifié dans son acte de décès : *Ancien gentilhomme servant du roi, avocat du roi honoraire au bailliage de Metz et directeur général du mont-de-piété de cette ville*, y mourut sur la paroisse Saint-Victor, le 24 avril 1785, à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait épousé à Metz, dans l'église

Saint-Victor, le 1er octobre 1742, Henriette Guerrier, fille de défunt François Guerrier, ancien avocat du roi au bailliage de cette ville et de dame Marguerite Duprez. Dans cet acte de mariage, Gabriel Milet, père de l'époux se qualifiait : *écuyer, gentilhomme servant ordinaire du roi*. Du mariage de Nicolas Milet et de Henriette Guerrier est né celui qui suit :

Louis-Pierre Nicolas Milet, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 janvier 1771. Il a exercé au barreau et se trouve encore sur la liste des avocats de l'année 1785. Il était en outre à cette époque directeur général du mont-de-piété. Dans un acte du 21 juillet 1789, il se qualifie : avocat en parlement, conseiller échevin de l'hôtel de ville de Metz. Louis-Pierre-Nicolas Milet avait épousé Anne-Françoise Brussaux.

MILLET (Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 juin 1679, et conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun, le 8 mai 1681. Il exerçait encore ces fonctions en 1696.

Armes : *Tiercé en pal, au 1 d'azur à trois faucilles d'argent, les deux du chef confrontées et accostant une étoile d'or ; au 2, de sable à deux aigles d'or, posées l'une sur l'autre ; au 3, de gueules à deux fleurs de lis aussi d'or, posées pareillement l'une sur l'autre.*

MILLET (Claude-Dagobert), seigneur d'Igney, Maidière et autres lieux, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1684. Il devint en 1708, conseiller en la chambre des comptes de Nancy, et en 1722, conseiller d'état de Léopold, duc de Lorraine.

Cette famille distinguée portait : *De gueules à une licorne passante d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de trois épis de Millet d'or.* Elle descendait de Pierre Millet, anobli en 1521, qui avait les armes suivantes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois grenades de même.* (Dom Pelletier.)

MILLOTET (Marc-Antoine), fils d'un avocat général au parlement de Dijon, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 décembre 1666. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 22 décembre 1704, et fut remplacé au parlement par M. Jacques Soyrot.

Sur la liste des gentilshommes admis aux états de Bourgogne en 1682, on trouve : Millotet, seigneur de Changey.

Armes : *D'azur au sautoir d'or, surmonté d'une croix raccourcie d'argent.* Cimier : *La croix de l'écu.* Devise : *Invitat mellitus honos.*

MILON (François), né à Longwy, le 8 septembre 1647, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1682 et substitut du procureur général en cette cour, le 3 octobre 1691. Il mourut à Metz le 17 décembre de la même année et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Sainte-Ségolène.

En 1689, un sieur Milon, lieutenant prévôt à Saint-Avold, portait dans son cachet les armes suivantes : *Écu losangé, chargé de deux chevrons superposés.*

En 1709, un sieur Milon, procureur du roi au bailliage de Verdun, était l'époux d'Anne Barlereau.

MIOGODUN (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 janvier 1645.

MIOTTE de Ravanne (Louis), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 juillet 1756.

Un Claude Miotte, sieur de Lochepierre, vivant à Paris en 1697, portait : *D'azur à trois trèfles d'or.*

MIQUE (Richard), écuyer, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 juillet 1759. Il descendait de Pierre Mique ou Müg de Boffsherm, auquel l'empereur Frédéric III, avait concédé par lettres patentes de 1472, les armoiries suivantes : *Coupé d'or, à un lion de gueules passant et d'azur à deux étoiles d'or posées en fasce.* Devise : *Virtus et honor.*

Joseph Mique, avocat au parlement de Nancy, ancien préfet de la Meurthe, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres de Saint-Michel et de Sainte-Anne de Russie, était de la même famille que Richard Mique. Il fut fait comte par Louis XVIII en 1814, en récompense de services rendus à la famille de Bourbon. Sa fille a épousé M. Paul Mennessier, fils de M. Mennessier, ancien directeur des contributions directes et député de la Moselle en 1815.

MIRGOU (Jean), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 novembre 1708.

MIRON (Pierre), sieur du Coudray, conseiller secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, fut reçu en la même qualité en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 août 1776.

Une ancienne famille du nom de Miron portait: *De gueules au miroir arrondi d'argent, cerclé et pommeté d'or.*

MITTOLOT (Jean-Baptiste de), écuyer, sieur de Mirecourt, né le 2 mars 1668, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 février 1692. Nommé conseiller à la table de marbre de cette ville, le 8 juin 1693, il fut installé dans ces fonctions, le 8 juillet suivant. Il ne vivait plus en 1732.

Armes: *D'or à la fasce de gueules, chargée de trois mufles de Léopard d'argent, armés et lampassés d'azur.* Cimier: *Un mufle de l'écu entre deux pennes palées et contrepalées d'or et d'azur, d'argent et de gueules.* (Dom Pelletier.)

MODERA (Louis-François de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juin 1679, devint garde des magasins du roi en cette ville. Il avait épousé Marguerite de Pouilly, laquelle vivait encore en 1697.

Gaspard de Modera frère peut-être ou du moins parent du précédent, était à cet époque aide de camp du maréchal de Boufflers.

Armes des Modera: *D'argent à une tête d'éthiopien de sinople; au chef d'azur chargé de trois flèches d'argent posées en pal et en sautoir, les pointes en haut et accostées de deux quintefeuilles de même.*

Armes de Marguerite de Pouilly: *D'argent à trois annelets de gueules, un au premier canton du chef et les deux autres en pointe; au franc quartier senestre de gueules, chargé de trois billettes d'argent.*

MOISANT de Brieux (Jacques), né à Caen en 1614, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 novembre 1633, fut remplacé en 1636, par M. de Villers d'Adaincourt, et mourut en 1674, à l'âge de soixante ans.

La protection du célèbre surintendant des finances Foucquet, dont il avait été le collégue au parlement de Metz, et celle de l'illustre Montausier, qu'il comptait au nombre de ses amis, ne lui auraient pas manqué, s'il eut tenu à parcourir la carrière des emplois publics. Mais des goûts plus modestes le rappelèrent dans son pays natal, où il consacra à la culture des lettres les loisirs qu'il devait à une fortune indépendante.

Moisant de Brieux a été chanté par Gobineau de Montluisant, qui lui a dédié le quarante-cinquième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Bayle l'a considéré comme le plus grand poète latin qui fut à cette époque en France, et le docteur Bégin, dans son *Histoire des Sciences et des Arts dans le Pays-Messin*, l'a placé parmi les meilleurs poètes latins de son siècle. Le temps ne paraît pas avoir confirmé tous ces éloges. (Voir *Notices biographiques littéraires et critiques sur les hommes du Calvados*, par M. Boisard, Caen, 1848.) Moisant de Brieux, par son amour des lettres et sa vaste érudition, et par la part qu'il a prise à la fondation de l'académie de sa ville natale, doit cependant être mis au rang des écrivains et des hommes distingués du XVIIe siècle.

Armes: *D'azur à trois croix d'or.*

MOLERAT (Nicolas), reçu conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 janvier 1752, décéda le 12 juin de la même année.

MONCHAMP, seigneur en partie du village d'Ancy-les-Solgne, était en 1661, avocat à Metz.

MONCHY d'Hocquincourt (Armand de), né en 1637, était le second fils de Charles de Monchy, maréchal d'Hocquincourt et d'Éléonore d'Étampes. Nommé en 1665 par Louis XIV, à l'évêché de Verdun, resté vacant depuis la mort du prince François de Lorraine, arrivée le 11 juillet 1661, Armand de Monchy d'Hocquincourt ne reçut ses bulles de Rome qu'en 1667. Le parlement de Metz enregistra le 29 novembre 1668, l'acte du serment de fidélité que ce prélat avait prêté au roi, le 14 mai précédent. Mais ce ne fut qu'en 1677 qu'Armand de Monchy d'Hocquincourt, en sa qualité d'évêque de Verdun, se fit recevoir conseiller d'honneur au parlement

de Metz. Cette réception se fit avec une grande solennité, le 30 décembre de cette année. Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun, évêque de Metz, conseiller d'honneur en cette cour, assista à cette cérémonie. Lorsqu'elle fut terminée dans la chambre du conseil, la cour monta à la salle de l'audience publique, et les évêques de Metz et de Verdun s'y rendirent aussi en marchant après les présidents à mortier.

Armes: *De gueules à trois maillets d'or.*

MONDELOT (Jean), avocat en parlement, bailli de Coulomiers, en Brye, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 31 janvier 1724.

MONET de la Salle (Antoine), seigneur de Beaurepaire, né le 11 décembre 1636, fut d'abord conseiller au parlement de Paris. Il fut reçu en la même qualité au parlement de Metz, le 12 janvier 1662, et fut remplacé en 1674, par Philbert Pajot.

Les Monet de La Salle, alliés aux Lefebvre de Caumartin et aux Lattaignant, portaient: *D'azur au pal d'argent chargé d'une étoile de gueules et d'un croissant de même en pointe, soutenu de deux lions d'or.*

MONICART (Jean-Baptiste de), né à Metz, le 21 septembre 1657, devint trésorier de France, puis président au bureau des finances de cette ville. Etant détenu à la Bastille, probablement à cause du désordre de ses affaires, il se mit à composer un poème d'une conception gigantesque, ayant pour titre: *Versailles immortalisé* et devant se composer de douze volumes de dix milles vers chacun. Les deux premiers volumes ont été publiés et attestent la grande facilité et la prodigieuse érudition de l'auteur. Jean-Baptiste de Monicart mourut à Paris en 1722, sans avoir pu terminer cet immense travail.

Il avait épousé dame Marguerite d'Harquel, dame de Lorry, Maizery et du ban de Châtel à Ancy-sur-Moselle, qui lui survécut et dont il eut une fille qui épousa le sieur Amelin de Beaurepaire. Celui-ci vendit en 1731, à M. Laurent de Chazelles, la seigneurie de Lorry-devant-le-Pont. (Voir *Chazelles.*)

Armes: *D'azur à une tour d'argent, surmontée d'un lion issant d'or, lampassé et armé de gueules.*

MONTCOURT (Pierre de) fut pourvu, en 1652, de la charge de conseiller au parlement de Metz, que possédait M. Laurent Grassin, dont il était le beau-frère peut-être. (Voir *Grassin.*) Mais il ne fut pas reçu.

Un M. de Montcourt, directeur des affaires du roi à Metz, en 1709, avait les armes suivantes: *De gueules à une fasce d'argent, chargée d'un tourteau de gueules.* (Enregistrement de 1709.)

MONTHOLON. Ce nom, qui rappelle une famille illustre dans la robe, a été porté par six membres du parlement de Metz.

Joseph-Henri de Montholon a été reçu conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie de cette cour, le 26 octobre 1680.

Mathieu de Montholon, deuxième du nom, chevalier, né le 14 août 1684, était fils de Mathieu de Montholon, mort en 1720, doyen des conseillers au Châtelet de Paris. Le jeune Mathieu de Montholon fut reçu en 1707, à l'âge de vingt-trois ans, conseiller au grand conseil, et le 1er avril 1724, il devint premier président du parlement de Pau. Le 29 novembre de l'année suivante, il obtint le titre de conseiller d'honneur au grand conseil.

Ayant été nommé premier président du parlement de Metz, en remplacement de M. de Chasot, il écrivit à cette cour pour lui annoncer sa promotion. Dans sa lettre il ne donna à ses nouveaux confrères que le titre de *Messieurs;* ceux-ci habitués à ne s'entendre appeler que *Messeigneurs* se plaignirent d'avoir été si simplement appelés. Cependant ils durent faire un accueil splendide à leur chef, et le 3 mai 1729, M. Mathieu de Montholon fut installé comme premier président du parlement de Metz. Sa réception se fit avec une solennité que nous avons décrite aux pages 335 et 336 du premier volume. La ville de Toul lui envoya une députation pour le complimenter, et un poète dont le nom nous est inconnu lui dédia une ode qui est rapportée en entier dans la *Clef du cabinet des Princes de l'Europe*, juin 1729, page 393. On y trouve aussi de nombreux détails sur sa famille et sur sa réception au parlement de Metz.

Ce vénérable magistrat fut membre de droit de l'académie royale de Metz, lors de sa fondation en 1760. Après avoir longtemps porté le fardeau de la première présidence et traversé des temps difficiles (voir le premier volume, chap. XIII, XV, XVI et XVII), il ne se retira qu'à l'âge de quatre-

vingts ans, en 1765, en résignant sa charge à son neveu Nicolas de Montholon, dont il sera parlé plus loin. Sa retraite fut l'occasion d'une correspondance entre lui et le parlement de Metz, et cette correspondance témoigne de l'estime que cet ancien magistrat accordait à la compagnie qu'il quittait et des regrets vifs et touchants qu'il sut lui inspirer. Il mourut à Paris, le 15 juin de la même année 1765.

Le portrait de ce digne magistrat se trouve dans la chambre du conseil de la cour d'appel de Metz. Cette œuvre est due au pinceau d'un artiste habile dont le nom nous est inconnu.

Il avait épousé, en 1714, Catherine Marguerite Le Doux de Melleville, fille de M. Claude Le Doux de Melleville, sous-doyen des conseillers de la grande chambre du parlement de Paris. Madame la première présidente avait un grand train de maison à Metz. Elle recevait non seulement les magistrats, mais encore les officiers de la garnison, et elle se distinguait par son affabilité et par ses manières gracieuses. Ses salons étaient même plus fréquentés que ceux de madame la Maréchale de Belle-Isle. Elle mourut à Metz, le 3 février 1755, vers onze heures du matin, en l'hôtel abbatial de Saint-Arnould. Sa mort inspira des regrets universels. Le parlement surtout témoigna hautement sa douleur. Aussitôt que sa mort fut connue, les membres du parlement se réunirent aussitôt et députèrent un président à mortier et six conseillers pour témoigner à M. le premier président la part que sa compagnie prenait à la perte cruelle qu'il venait de faire. Les députés, précédés de deux huissiers et accompagnés du greffier, maître clerc de la chambre du conseil, se rendirent en carrosses à l'hôtel abbatial de Saint-Arnould qu'occupait M. Mathieu de Montholon, lui firent leurs compliments de condoléance et vinrent ensuite rendre compte à la cour de la mission dont ils avaient été chargés. Le parlement ordonna aux huissiers d'aller dans tous les chapitres, couvents et monastères, avertir de faire sonner leurs cloches pendant les trois services, et de prier pour le repos de l'âme de madame la première présidente.

De son mariage avec mademoiselle Le Doux de Melleville, le premier président Mathieu de Montholon laissa deux enfants : 1° un fils dont il va être parlé ; 2° une fille qui épousa messire Louis-Bénigne de Chasot, seigneur de Congy, président au parlement de Metz.

Mathieu de Montholon, troisième du nom, fils du premier président Mathieu de Montholon, deuxième du nom et de dame Catherine-Marguerite Le Doux de Melleville, naquit le 12 août 1715. Il n'avait que dix-neuf ans, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 décembre 1734, et marchant sur les traces de son père, il s'acquit bientôt l'estime générale. En 1763, M. le premier président ayant annoncé à sa compagnie *que son fils se trouvoit dans le cas par des arrangements qui lui étaient personnels, de vendre son office de conseiller*, elle témoigna un grand regret de l'éloignement de ce magistrat, et le 14 avril de cette année, la cour du parlement de Metz arrêta que pour conserver au nombre de ses membres un digne héritier du nom et des vertus de son père, elle consentait à déroger à l'usage suivi jusqu'alors de n'avoir qu'un seul conseiller d'honneur laïc ; à cette époque, M. Nicolas-François Lançon de Sainte-Catherine était investi de cette dignité. Elle invita en conséquence M. le premier président à solliciter pour son fils une charge de conseiller d'honneur. Cette charge fut créée par le roi, en faveur de M. de Montholon fils, et il fut reçu en cette qualité, le 17 juin 1765. Le parlement de Metz fut supprimé en 1771 et rétabli en 1775. Le nom de M. Mathieu de Montholon fils reparut alors au nombre des membres de cette cour.

Nicolas de Montholon, neveu du premier président au parlement de Metz, Mathieu de Montholon, fut d'abord conseiller en la première chambre des enquêtes du parlement de Paris, et il se trouvait à Rennes en 1765, quand de cette ville il annonça au parlement de Metz, qu'il venait d'être nommé premier président de cette cour.

L'entrée du nouveau premier président dans la ville de Metz, se fit le 8 avril 1765, avec tous les honneurs accoutumés. Le plus grand nombre des membres du parlement, en manteaux et collets, allèrent dans leurs carrosses l'attendre à Longeville-lès-Metz. M. le président à mortier Piere d'Augny alla à sa rencontre jusqu'à Moulins. Les hussards et la cavalerie qui étaient en bataille sur la route de Longeville à Metz tinrent le sabre haut et les étendards déployés, au moment du passage du premier président. Les trompettes sonnèrent, les timballes battirent et les officiers saluèrent de leur épée, et lorsqu'il fit son entrée dans les murs de la cité, on entendit une décharge de douze volées de canon.

L'infanterie de la garnison les armes hautes et les tambours rappelant, formait la haye depuis la porte de France jusqu'a son hôtel, où il reçut les félicitations des autorités de la ville.

Ce fut le 10 juin suivant qu'il fut installé au parlement avec la solennité ordinaire et peu de jours après, il reçut aussi comme son oncle, une députation de la ville de Toul. L'envoi de cette députation est consigné dans les registres de cette ville.

Le 10 novembre de l'année suivante, le premier président Nicolas de Montholon écrivit au parlement pour lui annoncer son mariage avec mademoiselle Fournier de La Chapelle, fille de l'ancien procureur général du conseil supérieur du Cap. Louis XV et la famille royale avaient signé son contrat de mariage le matin même.

Sous la date du 22 mars 1765, il avait obtenu un brevet de retenue de soixante mille livres. Par un nouveau brevet du 3 novembre 1770, il obtint en récompense de son dévouement au service du roi, une nouvelle retenue de vingt mille livres.

Nicolas de Montholon, cessa ses fonctions de premier président lors de la suppression du parlement en 1771. Nous avons, dans le premier volume, pages 475 et 481, fait connaître les circonstances douloureuses qui précédèrent cette suppression et les tribulations particulières éprouvées par ce premier magistrat. Quand les parlements furent rétablis en 1775, il ne revint pas à Metz et fut nommé premier président du parlement de Rouen.

François de Montholon, né le 18 juin 1738, était le frère du premier président, Nicolas de Montholon qui précède. Après avoir fait ses études de droit à l'université d'Orléans, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 décembre 1765, et conseiller en cette cour, le 3 mars 1766. Il devint en 1770, procureur général à la cour des comptes de Paris.

François de Montholon, de la même famille que les précédents, était né le 30 décembre 1735. Licencié en droit de l'université de Paris, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juin 1767, et le 27 juillet de la même année, il fut reçu conseiller d'honneur en cette cour, en remplacement de Nicolas-François Lançon de Sainte-Catherine.

Dès l'année 1766, François de Montholon était chanoine de la cathédrale de Metz, vicaire général du diocèse de Marseille et archidiacre de Sarrebourg. Il demeurait cour Saint-Arnould avec le premier président Nicolas de Montholon. A la fin de l'année 1767, le parlement enregistra des bulles de provisions qui accordaient au conseiller d'honneur François de Montholon, la dignité de grand doyen de la cathédrale de Metz.

Le nom de Montholon a acquis une célébrité contemporaine et militaire dans la personne de Charles Tristan, comte de Montholon, né en 1783, général de brigade, ancien aide de camp de l'empereur Napoléon et son compagnon d'exil à Sainte-Hélène.

Armes: *D'azur à un mouton d'or, surmonté de trois roses de même.* Quelques membres de cette famille ont porté le bélier d'argent. (Lainé.)

MONTIGNY (Louis de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 juin 1695. A cette époque vivaient à Metz : 1° Charles de Montigny, capitaine au régiment d'Alsace; 2° Auguste de Montigny, seigneur de Mey ; 3° Paul de Montigny, ancien capitaine au régiment de Picardie.

Le premier portait: *D'azur à une bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée en chef d'un croissant d'argent.*

Les deux derniers portaient : *D'azur à une bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, et accompagnée d'un croissant d'argent en chef et en pointe d'un sautoir de même, lequel est aussi accompagné de quatre besans d'or.*

La famille Montigny, ancienne famille messine, est aujourd'hui représentée par le baron Charles de Montigny qui n'a pas de postérité.

Le baron Charles de Montigny a légèrement modifié les armes de Charles de Montigny, capitaine au régiment d'Alsace. (Voir l'article *Foucquet*.)

MONTLUISANT. (Voir *Gobineau de Montluisant*.)

MONTMERQUÉ (Gabriel de), était secrétaire de la ville de Metz, dès l'année 1696. Sa veuve, Françoise Pernet décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 14 mai 1741, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. (Voir l'article *Brye*.)

Armes : *D'azur au rocher de sable accosté de deux étoiles d'argent et surmonté d'un soleil d'or.*

MONTMORENCY-LAVAL (Louis-Joseph de), né en 1724, à Bayers, diocèse d'Angoulême, sacré évêque d'Orléans en 1754 et de Condom en 1757, fut nommé évêque de Metz en 1760. Il fut reçu conseiller d'honneur au parlement de cette ville, avec toute la solennité accoutumée, le 16 août 1762.

La suppression de cette cour souveraine en 1771, lui donna l'occasion de témoigner à la ville de Metz tout l'intérêt qu'elle lui inspirait et il contribua puissamment au rétablissement du parlement en 1775. (Voir le premier volume, p. 485, etc.) Nous laisserons ce prélat donner lui-même la mesure des sentiments de dévouement et d'affection qu'il portait à la cité messine, en transcrivant une lettre qu'il écrivait de Paris à Messieurs les magistrats municipaux de la ville de Metz, le 6 mars 1775.

« J'ay toujours regardé, messieurs, comme » un devoir de mon état et de ma place d'em- » ployer avec autant de zèle que d'activité le » peu de crédit que je peux avoir pour procurer » à la ville de Metz, à ses habitants et à ceux » de la province tous les avantages qu'ils peuvent » désirer; le rétablissement du parlement étoit » un objet trop essentiel pour eux, pour que je » ne fisse pas les démarches les plus vives et les » plus suivies pour l'obtenir; je ne vous porterai » point de paroles positives de M. le garde-des- » sceaux; il ne s'expliquera sans doute d'une » manière claire et précise, que lorsque la chose » sera absolument faite, mais je crois pouvoir » vous dire que vous devez avoir les plus grandes » espérances que le parlement sera rétabli avant » Pâques et vous devez être assurés que, puis- » que je me détermine à partir mercredi prochain » pour retourner à Metz, il faut que je sois bien » certain que toutes démarches et sollicitations » ultérieures sont devenues inutiles. D'ailleurs » je laisse à Paris M. le maréchal de Broglie et » M. de Calonne, qui ont l'un et l'autre autant » de zèle que moi pour les intérêts de votre » ville et vous pouvez vous reposer sur leurs » soins. J'aurois fort désiré, messieurs, pouvoir » vous porter quelque chose de plus positif, » mais je vous le répète, vous devez être fort » tranquilles; vous avez été écoutés, vos rai- » sons ont été examinées et elles sont trop » bonnes pour que vous ne deviez pas compter » infiniment sur la bonté du roi et sur la justice » et les lumières de ses ministres; j'espère d'ail- » leurs que peu de temps après mon arrivée à » Metz, nous recevrons des nouvelles qui dissi- » peront le peu d'incertitude qui doit vous rester » sur le rétablissement de notre parlement; j'au- » rois un grand plaisir à vous en annoncer la » nouvelle. »

» J'ay l'honneur d'être avec un parfait at- » tachement messieurs, votre très-humble et » très-obéissant serviteur. »

Signé: « † L. Jos. ev. de Metz. »

La mesure de réparation si impatiemment attendue par la ville de Metz et si vivement sollicitée par Monseigneur de Montmorency-Laval, ne fut accomplie que plusieurs mois plus tard, le 26 septembre 1775.

L'évêque de Montmorency-Laval fut en 1792, chassé de la ville de Metz où deux siècles et demi auparavant un membre de sa famille, le connétable Anne de Montmorency, faisait son entrée à la tête des troupes françaises, le 10 avril 1552. Il mourut sur la terre étrangère en 1808.

Armes: *D'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur.*

MORANVILLÉ (Jacques de), fils de Simon de Moranvillé, bourgeois de Sedan, était en 1636, procureur général du duc de Bouillon en ses principautés de Sedan et de Raulcourt. Il avait épousé Rachel Le Duchat, fille de Gédéon Le Duchat, bourgeois de Metz, et de Marie Lecocq.

Nous ignorons si celui qui suit était de la famille de Jacques de Moranvillé.

Nicolas Moranvillé, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1705.

MOREAU (Nicolas), greffier en chef du bailliage et siége présidial de Metz, en 1699, avait les armes suivantes: *D'or au sautoir denteld de sinople, chargé de cinq lionceaux d'argent, les quatre des extrémités affrontés.*

MOREAU de Séchelles (Jean), né à Paris, le 10 mai 1690, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 septembre 1719, mais il ne fit partie de cette compagnie que fort peu de temps, et fut remplacé en 1720 par Pierre-Alexis Dubois.

Jean Moreau de Séchelles devint maître des requêtes et intendant de plusieurs provinces et

armées. Quand il fut, en 1754, nommé contrôleur général des finances, le parlement de Metz, dans la lettre de félicitation qu'il lui adressait, s'exprimait en ces termes : « Notre compagnie « se souviendra toujours d'avoir recueilli les « premiers fruits de vos lumières et de vos « talents. » Il mourut à Paris le 31 décembre 1760, dans sa soixante et onzième année. « La « France perd en lui un magistrat intègre aussi « chéri qu'estimé des peuples » a dit *la Clef des Princes de l'Europe*, février 1761, page 155. Son portrait a été gravé par Lempereur, graveur distingué.

Jean Moreau de Séchelles avait épousé, en 1710, Marie-Anne-Catherine d'Amoressan, fille de Timoléon d'Amoressan, conseiller au parlement de Metz, et de Marie-Élisabeth d'Alègre.

Armes : *D'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, feuillées de sinople et en pointe d'une tête de maure de sable, bandée d'argent.*

MOREL est un nom désespérant pour les biographes, lorsqu'il n'est pas accompagné de quelque qualification ou d'armoiries qui permettent de reconnaître les familles auxquelles appartiennent ceux qui le portent. Le plus ancien nom de Morel que nous ayons trouvé à Metz est celui de Rasvon Morel, décédé en cette ville en 1295, et enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Arnould. Les armes gravées sur son tombeau étaient blasonnées ainsi : *D'azur à cinq tours d'argent posées 2, 2 et 1 ; à un écu d'argent mis en cœur et chargé de trois besans de sable.*

Nous allons indiquer plusieurs Morel qui ont fait partie du barreau du parlement de Metz, sans pouvoir faire connaître quelles sont leurs familles.

Claude Morel fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Pierre Morel, avocat en cette cour souveraine dès l'année 1644, était avocat du roi au bailliage de Toul, en 1651. Il avait épousé Catherine Pucelle, dont il eut : 1° Jean Morel, né à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 16 février 1644 ; 2° Pierre Morel, né dans la même ville, sur la paroisse Saint-Aman, en 1651.

Martin Morel, né vers 1646, procureur au parlement de Metz, avait épousé le 30 mai 1669, dans l'église Saint-Victor de cette ville, Françoise Martelot. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 août 1672, un fils qui fut prénommé Jean. Martin Morel ne se trouve plus sur la liste des procureurs du parlement en 1688.

Jean Morel, seigneur en partie de Vaux, avocat en parlement, était en 1733, l'époux de dame Anne d'Arros ou d'Arousse.

Didier Morel était déjà en 1729, avocat en parlement et exerçait à Toul. En 1733, il succéda à M. Charles-François Bicquilley, dans les fonctions de lieutenant général de police de la ville de Toul. Didier Morel était probablement de la famille de Pierre Morel, dont il a été parlé plus haut.

Didier et Pierre Morel étaient peut-être de la famille d'Estienne Morel, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres à Toul, en 1696.

Estienne Morel avait les armes suivantes : *D'or à un chevron d'azur, accompagné de trois morelles ou poissons nageants de sable, becqués et membrés de gueules.*

MOREL (Philbert), fils de Daniel Morel, bourgeois de Vitry-le-Français, épousa à Metz, le 15 février 1615, Judith Le Duchat, fille de Thomas Le Duchat, deuxième du nom. De ce mariage est né celui qui suit :

Barthélémy Morel, seigneur de Villers-l'Orme, est né vers 1618, de Philbert Morel et de Judith Le Duchat. Il devint conseiller au bailliage de Metz et il mourut dans cette ville, le 18 septembre 1668. Il avait épousé Marie Le Duchat, dont est né celui qui suit :

Pierre Morel, seigneur de Villers-l'Orme et de Distroff, naquit à Metz, le 29 juillet 1667 et il épousa le 23 janvier 1689, à l'âge de vingt-deux ans, dans l'église Sainte-Croix de Metz, Marie-Bonne de Ruzier ou Rouzier. De ce mariage est né celui qui suit :

Nicolas Morel de Fristot, écuyer, né le 13 février 1690, était fils de Pierre Morel de Villers-l'Orme et de Marie-Bonne de Rouzier. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juin 1718, et conseiller des requêtes du palais en cette cour, le 13 novembre 1724. Il est décédé dans l'exercice de ses fonctions, le 18 novembre 1768 et fut inhumé le lendemain dans le grand chœur de l'église Saint-Maximin de Metz. Il a laissé une fille qui est morte en 1798.

Armes : *D'or à la tête de maure de sable avec bandeau et cravate d'argent, soutenue d'un cor de chasse lié d'azur.*

MOREL (Jean), seigneur de Chevillon, maître particulier des eaux et forêts en la maîtrise de Sedan, fut pourvu moyennant une finance de huit mille huit cents livres de la charge de conseiller au parlement de Metz, tombée aux parties casuelles, et restée vacante pendant plus de douze ans après la mort du célèbre Nicolas Rigault qui l'occupait auparavant. Il fut reçu en cette qualité, le 24 décembre 1666, et devint le doyen des conseillers de la cour. Jean Morel de Chevillon mourut à Metz, le 18 septembre 1693 et fut enterré dans l'église Saint-Martin où sa famille lui fit élever un mausolée en marbre gypseux. Sur son tombeau on voyait ses armes surmontées d'une couronne de comte et l'épitaphe suivante :

« D. O. M.

» *A la mémoire de messire Jean Morel, seigneur de* » *Chevillon, conseiller du roi en sa cour du parlement* » *de Metz, décédé le* 18 *septembre* 1693, *après avoir* » *exercé dignement cette charge pendant l'espace de* » *vingt-sept ans. Son corps repose en cette chapelle.* » *Priez Dieu pour son âme.* »

Jean Morel de Chevillon avait épousé en premières noces Barbe Foës, fille du conseiller Bertrand Foës, sieur de Xellaincourt. Il paraît, d'après un recueil d'épitaphes qui se trouve à la bibliothèque de Metz, qu'il eut ensuite pour épouse Barbe Lacarrière. Enfin il épousa en dernier lieu, le 30 novembre 1692, Jeanne Jeoffroy. Celle-ci accoucha au mois de janvier 1694, après la mort de son mari, de Daniel-Jean-Antoine-François Morel, dont il sera parlé plus loin.

Antoine Morel, issu peut-être de l'un des premiers mariages de Jean Morel de Chevillon, qui précède, fut en 1693 nommé prévôt royal en la prévôté de Bar-le-Duc, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 avril de l'année suivante, en remplacement du susdit Jean Morel de Chevillon. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1724 et eut pour successeur au parlement M. Jean-Christophe d'Aulnoy.

Daniel-Jean-Antoine-François Morel de Richemont, seigneur de Pépinville, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 30 janvier 1694 était fils de Jean Morel de Chevillon, et de dame Jeanne Jeoffroy. Il eut pour parrain messire Daniel Morel, conseiller du roi en ses conseils, maître de la chambre aux deniers de sa majesté, représenté par Antoine Morel, écuyer, conseiller du roi, prévôt de Bar et pour marraine, Marguerite Jeoffroy, femme de M. François Raffy. (Voir *Raffy.*) Il était avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 mars 1716. Il fut chargé, en 1728, de se rendre à Toul pour procéder à une information, car les archives de cette cité mentionnent que le 7 mars de cette année, messieurs de l'hôtel commun de cette ville allèrent en corps lui présenter le vin d'honneur. Il est devenu le doyen de sa compagnie et fut nommé conseiller honoraire, le 10 septembre 1768. Il avait été remplacé au parlement l'année précédente, par M. Fournier de La Chapelle.

Daniel-Jean-Antoine-François Morel de Richemont avait épousé damoiselle Nicole-Françoise Desrioux de Messimy. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Nicolas-Antoine Morel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 9 avril 1724. Il eut pour parrain son bisaïeul maternel messire Nicolas de Malézieu, chevalier, chancelier de Dombes ; 2° Antoine-François Morel, né sur la même paroisse, le 11 avril 1730; 3° Jean Morel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 octobre 1732 ; 4° Jean-Nicolas Morel, né aussi sur la paroisse Saint-Victor, le 8 novembre 1735.

Jean Morel, reçu conseiller au parlement de Paris, le 16 février 1674, était de la famille de ceux qui précèdent, car il portait, d'après Chevillart, les mêmes armes. Nous n'osons point cependant affirmer qu'il soit le même que Jean Morel, qui suit :

Jean Morel, que l'on croit être fils de Jean Morel de Chevillon, fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz et prit possession le 26 avril 1673. Il était abbé de Saint-Arnould et conseiller clerc en la grande chambre du parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 11 décembre 1679. Louis XIV, juste appréciateur des talents de Jean Morel, le chargea de plusieurs missions importantes. Il l'envoya en cette année 1679, vers l'électeur de Bavière pour négocier le mariage du dauphin de France. Le président Hénault dit que ce fut Colbert de Croissy, frère du contrôleur général, qui fut chargé de ces négociations. Charles Colbert de Croissy a été président au parlement de Metz, il devait connaître Jean Morel. Ils ont peut-être été chargés conjointement de cette haute mission. Ce fut aussi le conseiller d'honneur Jean Morel qui conclut, en 1681, avec le

duc de Mantoue, le traité de Casal. Il fut remplacé à l'abbaye de Saint-Arnould et au parlement de Metz, par M. Bénigne de Chasot.

Les armes qui se trouvaient sur le tombeau de Jean Morel de Chevillon, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1666, celles données par Chevillart à Jean Morel, reçu conseiller au parlement de Paris en 1674, et celles enregistrées à l'Armorial général de France en 1696, pour Antoine Morel, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1694, sont semblables. Elles se blasonnaient ainsi: *D'or à une tête de maure de sable liée et perlée d'argent, soutenue d'un cor de chasse au naturel, enguiché et virolé d'or et suspendu au col de la tête par un lien de gueules.*

Judith Morel, veuve de Paul de Chenevis, conseiller au parlement de Metz et vivant encore en 1697, faisait enregistrer les mêmes armes à l'Armorial général.

Cependant un recueil d'épitaphes de la bibliothèque de Metz donne à Jean Morel de Chevillon des armes qui se blasonneraient ainsi: *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe de deux bourdons croisés, accostés de trois étoiles d'or, le tout soutenu par une coquille d'or.* Ne serait-ce pas plutôt les armes de Jean Morel, l'abbé de Saint-Arnould ?

Jeanne Jeoffroy, veuve du conseiller Jean Morel de Chevillon, vivait encore en 1697 et faisait enregistrer, à l'Armorial général de France, les armes suivantes: *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un coq de même, crêté de gueules.* (Voir *Jeoffroy.*)

MORELLE (Alexandre), reçu procureur au parlement de Metz, le 6 mars 1724, en remplacement de Me François Marc, était déjà le doyen de sa compagnie, en 1763. Il remplissait encore ce ministère, quand il décéda subitement à Metz, le 27 août 1770, à l'âge de soixante-seize ans. Son fils Nicolas-Joseph Morelle, qui assista à son enterrement, était un ancien capitaine au corps royal d'artillerie.

C'est le procureur Alexandre Morelle qui est signalé dans ce passage des *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps: « Le 26 octobre 1731, on a battu Morel, procureur au parlement. C'est M. de Saligna, lieutenant dans Provence, qui l'a fait battre. »

MORET (....) fut nommé lieutenant particulier au bailliage de Thionville, lors de sa création en 1661. Il était étranger à cette ville, mais sa postérité s'y fixa. (*Histoire de Thionville*, par M. Teissier, p. 142.) Voir *Mouret.*

MORGUE ou Morque (Antoine), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juin 1712. Il était en 1731, conseiller d'honneur au bailliage et siége présidial de cette ville.

Antoine Morgue, fils ou petit-fils probablement du précédent, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1778, et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre, en 1785.

MORHANGE (Samuel), juif de Metz, converti à la religion catholique, était un savant hébraïsant, très-versé dans la connaissance de la bible. Il ne doit pas être oublié dans cette biographie. Lorsque le parlement de Metz fut rétabli en 1775, toute la cité témoigna sa joie par des fêtes que nous avons décrites dans le premier volume, pages 485 et suivantes. La communauté juive ne resta point étrangère à l'allégresse publique et voulut, dans le magnifique transparent qu'elle fit élever, transcrire en hébreu un verset de la sainte écriture, qui fut analogue à la circonstance. Mais trouver le verset convenable n'était pas chose facile; le grand rabbin lui-même ne réussit point à en indiquer un. Les syndics de la communauté s'adressèrent alors à leur ancien coreligionnaire Samuël Morhange, qui leur donna le treizième verset du chapitre premier d'Esaïe de la bible hébraïque. C'est le vingt-sixième verset de notre bible catholique, qui est conçu ainsi en latin: « *Et restituam judices tuos ut fuerunt priùs et consiliarios tuos sicut antiquitùs: post hæc, vocaberis civitas justi, urbs fidelis.* » et que nous traduirons en ces termes: « Je rétablirai tes juges tels qu'ils furent auparavant et tes conseillers tels qu'ils furent anciennement: après cela, on t'appellera cité de justice, ville fidèle. »

MORILLON (Jean de), seigneur de Reims-la-Brûlée, était beau-frère d'un M. Legras. La reine Anne d'Autriche, traversant Metz au mois de septembre 1633 (voir le premier volume, p. 42, etc.), avait recommandé au parlement de cette ville, M. Jean de Morillon, qui avait été pourvu

d'une charge de conseiller en cette cour et sollicitait alors sa réception. Il fut installé dans ces fonctions, le 8 octobre suivant, et Gobineau de Montluisant, dans le vingt-cinquième acrostiche de sa *Royale Thémis*, a préconisé les mérites de ce magistrat. Jean de Morillon justifiait sans doute cet éloge, car il fut choisi pour être l'un des conseillers par commission du conseil souverain de Nancy, établi par les édits de septembre 1634, tribunal extraordinaire dont nous avons esquissé les travaux à l'article de *Michel Charpentier*.

Ce magistrat si royalement recommandé et vraiment recommandable, mourut en 1641 et fut remplacé par Jacques Doumengin fils. Il avait épousé Antoinette de Rochereau, fille de Denis de Rochereau, dont il eut celui qui suit :

Jean de Morillon, deuxième du nom, fils du conseiller Jean de Morillon qui précède, et d'Antoinette de Rochereau, était né à Châlons-sur-Marne. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 juin 1663, et fut remplacé en cette cour en 1668, par Jean-Baptiste-Gaston de Terrat. Il avait été reçu conseiller au parlement de Paris, le 27 mai de l'année précédente. (Chevillart.)

Les Morillon ont été alliés à la famille des Viesse de Marmont, dont est sorti Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise, le 3 mars 1852.

Armes des Morillon : *D'or à la fasce de gueules, chargée de deux filets ondés d'argent et accompagnée de trois trèfles de sable.*

MORIN (Gabriel), seigneur de Villars, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 octobre 1633, et fut remplacé en 1640, par M. Michel de Bonnart. Gobineau de Montluisant lui a dédié le trente-cinquième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Roland Morin, seigneur du Trest, frère peut-être du précédent, fut reçu conseiller au parlement de Metz, peu de jours après lui, le 26 octobre 1633, et comme lui, il quitta le parlement en 1640; il fut remplacé par M. René d'Espinoy.

Roland Morin du Trest était un de ces jeunes magistrats qui firent partie du parlement de Metz, lors de sa création, et dont Tallemant des Réaux s'est égayé dans ses historiettes. Les loix somptuaires qui défendaient alors de chamarrer ses habits de galons et de broderies, ne pouvaient convenir à un magistrat de cet âge, et le 7 mars 1634, le conseiller Morin du Trest, fut mandé devant le parlement pour avoir, contrairement à la déclaration du roi, du 18 novembre 1633, porté un collet sur lequel il y avait du passement. Le parlement de Metz n'avait fait qu'une exception galante à la rigueur de l'édit, en faveur des demoiselles de la cité. (Voir le premier volume, p. 55.) Une lettre que l'un de ses jeunes collègues et cousins, Jacques Barrin de La Galissonnière (voir ce mot), lui écrivait de Paris, le 7 décembre 1634, complétera le portrait de ces deux conseillers. Cette lettre était ainsi conçue :

« Monsieur mon cousin,

« A peine ay-je pu me résoudre à vous escrire » ce mot tant j'aye eu d'appréhension de vous » divertir un moment par la lecture de ma lettre, » de vos amours et de la contemplation conti» nuelle de vos maîtresses, car je m'assure qu'il » n'y a fille ny profane ny sacrée qui ne vous » aient donné des preuves et des marques » qu'elles font des rares qualités que vous pos» sédez, comme le microscome de toutes per» fections, néantmoins je n'ai pu desnier à » M. du Vivet de joindre mes prières à celles » qu'il vous fait, ainsy que je m'imagine en » faveur du seigneur Du Puis, garde sacqs, » lequel a procès contre le sieur Fillotte. Je vous » recommande particulièrement ceste affaire et » je voiray bien par l'issue si vous faites état de » mes sollicitations, c'est pourquoi si vous vou» lez que je sçasche que vous n'avez pas crédit » seulement parmi les dames, mais aussy dans » la compagnie, je vous conjure de faire en » sorte tant par les solides raisons que vous » apporterez à la deffense du bon droit de ce » pauvre Du Puis, comme par le crédit de vos » amis que j'aye subjet de croire que vous » faictes estat des recommandations que vous » fait,

» Monsieur mon cousin,
» Votre très-humble et très-obéissant......
» et cousin, Barrin. »

Ces conseillers si galants étaient cependant des magistrats intègres, et Gobineau de Montluisant, dans sa *Royale Thémis*, a dédié à Roland Morin du Trest, le trente-huitième acrostiche, qui est ainsi conçu :

Remply d'intégrité, de doctrine et prudence,
On te void illustrer cest insigne senat;
La justice par toy se maintient en estat
Aussy bien que les loix, le droict et l'innocence.
Ne voulant escouter la prière illicite
De ceux dont tu cognois clairement les mesfaicts;
Magnanime tu juge, et tes justes décrets
Obligent l'univers de louer ton mérite.
Riche de tant de dons qui te font admirable
Je voudrois de bon cœur les dire élégamment;
N'ayant pas le pouvoir, je diray seulement
Qu'entre tous les mortels tu n'as pas ton semblable.

MORTAIGNE (Ernest-Louis, comte de), lieutenant général des armées du roi, commandait en 1755 la province des Trois-Evêchés en l'absence du maréchal de Belle-Isle. Il ne fut pas reçu conseiller d'honneur au parlement de Metz, mais il fut en discussion avec cette cour souveraine pour le droit de préséance, lors du *Te Deum* qui fut chanté dans la cathédrale de cette ville, pour la naissance du comte de Provence, devenu Louis XVIII, roi de France. (Voir le premier volume, p. 379.) Il épousa le 5 août 1756, Françoise Félicité de Montmorillon, ci-devant chanoinesse du chapitre Sainte-Marie de Metz.

Mortaigne, famille originaire de la Hongrie où elle portait le nom de Mortani, avait les armes suivantes : *D'or à la croix écartelée de sable et de gueules.*

MORTAL (André) était, en 1666, lieutenant assesseur civil et criminel au bailliage et siége présidial de Metz. Il avait épousé Marguerite La Hière, veuve de Pierre Mercier, dont parle Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, page 564.

En 1718, un sieur Antoine-Augustin Mortal fut anobli par le duc de Lorraine et prit les armes suivantes: *De sable à trois têtes de mort d'argent, posées 2 et 1; au chef cousu d'azur chargé d'un cheval cabré naissant d'argent.* Cimier : *Le cheval naissant de l'écu.* (Dom Pelletier.)

MORY (Toussaint de), deuxième du nom, reçu avocat au parlement de Metz, le 5 mai 1664, exerçait près le conseil de Luxembourg, en 1666, et devint avocat général à la table de marbre de Metz, le 11 mai 1690.

Cette famille, anoblie en 1555, portait : *De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois sphères d'or.* Cimier : *Une tête de nègre au naturel, panaché des métaux et couleur de l'écu.*

MORY (Didier), né à Metz, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 7 décembre 1789. La carrière du barreau venait à peine de s'ouvrir pour lui qu'elle lui fut fermée par la suppression des parlements en 1790.

Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, a consacré un long article à Didier Mory, qui a publié différents ouvrages parmi lesquels plusieurs poèmes en patois messin ont acquis et conservé de la popularité. Il était juge suppléant au tribunal civil de Metz, quand il mourut en cette ville dans un âge avancé. Il avait épousé Jeanne-Catherine Camus qui lui survécut, et décéda à Metz, le 11 mars 1850, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Elle fut inhumée à Lorry-lès-Metz. Leur fille avait épousé M. Simon, notaire à Metz.

MOTTE (François), conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, eut de son mariage avec dame Catherine Poncin, celui qui suit:

Pierre-François Motte, seigneur d'Alteveiler, devint comme son père trésorier de France à Metz et épousa, dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 8 janvier 1771, demoiselle Monique Laroche, fille de Mᵉ Laurent Laroche, avocat au parlement de Metz, et de dame Anne Pontoy.

Une famille des plus honorables, habitant aujourd'hui Sarrelouis, porte le nom de Motte. Un membre de cette famille, correspondant de l'académie de Metz, est un archéologue distingué.

MOUCENOT (Étienne), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 29 octobre 1668, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville, le 30 novembre suivant.

Armes : *D'azur à la pointe d'argent; l'azur chargé de deux étoiles d'or mises en chef, et la pointe chargée d'une tierce feuille tigée de sinople; coupé d'or à la rose double de gueules.*

MOUCY (Claude de), chevalier, seigneur des Rochettes, avocat au parlement de Paris, était le petit-fils de M. Savarre, conseiller en cette cour souveraine. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 juin 1647. Il devint le doyen des conseillers de cette cour et mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 19 janvier 1712, à l'âge de cent ans. Le président Charles de Colbert

mourut aussi centenaire. Claude de Moucy fut remplacé en 1713, par M. Philbert Orry.

Armes : *D'or à un pin arraché de sinople, fruité du champ ; à un chef d'azur paré de trois étoiles d'or.*

Il ne faut pas confondre les de Moucy avec les Moussy de la Contour, dont l'un commandait à Metz, de 1647 à 1658. Ces derniers portaient : *D'or au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé et passant d'argent.*

MOULIN (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juillet 1691.

MOULNORRY (Louis-Marie de), né à Nevers, le 17 septembre 1634, était fils de M. Léonard de Moulnorry, premier président de la chambre des comptes de cette ville, et de demoiselle Marguerite Desprès. Il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz le 1er avril 1661, et à la grande chambre du parlement de Paris, le 19 février 1671. Il ne fut remplacé au parlement de Metz que deux années plus tard par Marc-Sigisbert Anthoine.

Armes : *D'argent à trois têtes de loup, arrachées de sable.*

MOURET (Jean de), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 12 juin 1664, devint lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Thionville.

MOURET (Jean), docteur en droit, avocat au parlement de Metz, avait été pourvu par des lettres de provisions du Roi, en date du 17 décembre 1691, du titre de professeur ès droits en l'université de Pont-à-Mousson. Il fut reçu et prêta serment en cette qualité pardevant le parlement de Metz, le 7 janvier 1692.

A peine Jean Mouret fut-il admis comme professeur à l'université de Pont-à-Mousson, que faisant cause commune avec l'un de ses collègues, maître Jean-Hyacinthe Husson, sieur de Loceville, il voulut porter atteinte aux prérogatives de Me Antoine-Charles Pillement, sieur de Russange, doyen de cette université. Les deux professeurs récalcitrants entendaient retrancher à Me Pillement de Russange, les droits honoriques et les émoluments qui lui étaient attribués en qualité de doyen. La contestation fut portée devant le parlement de Metz, et dans cette circonstance, le doyen de l'université de Pont-à-Mousson publia contre Me Jean Mouret et Me Husson de Loceville, un factum assez curieux, en ce qu'il fait connaître les constitutions de cette université à cette époque.

Jean Mouret avait épousé Anne Bauquet de Saint-Amant. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 22 août 1673, Jean-Baptiste Mouret.

MOUTIER de Cléon (Antoine), né à Châtillon, dans le diocèse de Die en Dauphiné, le 8 décembre 1748, était fils de Pierre Moutier et de dame Hélène Arragon. Cette ancienne famille de bourgeoisie était alliée aux familles les plus honorables de la province. Le mémoire présenté par Antoine Moutier de Cléon au parlement de Metz, afin d'obtenir son agrément pour traiter d'une charge de conseiller en cette cour, se trouve à la bibliothèque de Metz et fournit beaucoup de détails sur sa famille. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 décembre 1781, et cessa seulement ses fonctions, à la suppression de cette cour en 1790.

MOUZIN (Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1705.

Nicolas Mouzin, fils peut-être du précédent, devint procureur au bailliage de Metz. Il avait épousé demoiselle Françoise Demange, dont est né en cette ville sur la paroisse Saint-Victor, le 22 juin 1755, Henri-Vincent Mouzin.

Martin-Nicolas-Victor Mouzin, de l'université de Nancy, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 janvier 1790.

MOUZIN de Romécourt (Alexandre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 août 1688. Il devint conseiller d'état des ducs Léopold et François III de Lorraine, et acquit à la cour de ces princes une haute estime. A l'âge de quatre-vingts ans, il fut fait premier président de la chambre des comptes de Bar-le-Duc, où il est décédé dans l'exercice de ses fonctions, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Son portrait se voit encore aujourd'hui au musée de Bar-le-Duc. Il était le bisaïeul de M. le baron Mouzin de Romécourt, doyen d'âge des conseillers à la cour d'appel de Metz, en 1852.

Armes de Pierre Mouzin, conseiller auditeur

au conseil et en la chambre des comptes de Bar, et de Jean Mouzin, conseiller et médecin ordinaire du duc Henri de Lorraine, anoblis par lettres du 8 novembre 1608: *D'argent à la bande d'azur chargée de trois roues d'or, clouées de gueules*. Cimier: *Une roue de l'écu entre deux pennes palées d'argent et d'azur*. (Dom Pelletier.)

Il ne faut pas confondre les Mouzin de Romécourt, de Bar-le-Duc, avec la maison de Romécourt, en Champagne, qui portait: *D'or à l'ours en pied de sable, allumé d'argent*.

MUCEY (Joseph de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 septembre 1692. (Voir *Mussey*.)

MUEG de Botzheim (Henry-André), avocat au conseil souverain d'Alsace et greffier en chef de la ville de Selestadt en 1698, portait: *Diapré d'or à un lion passant de gueules; coupé d'azur à deux étoiles à sept rais d'or*. Cimier: *Un double vol coupé d'or et d'azur; l'azur chargé d'une des étoiles de l'écu*. (Erneuerte deutsche *Wappenbuch*, — Nuremberg, 1657, IV, 130.)

MUGNIER (Louis-Claude), né à Châlons, le 21 octobre 1663, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 12 mai 1705.

MULLER (François-Mathias), né le 21 janvier 1669, préteur royal de Colmar, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 4 novembre 1703, et fut remplacé en 1755.

François-Antoine-Joseph Muller, né le 19 avril 1700, avocat au conseil souverain d'Alsace, préteur royal de Colmar, fut reçu conseiller en cette cour, le 1er juillet 1723.

Joseph-Antoine-Jean-Chrysostôme-François-Xavier Muller, né le 28 février 1728, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller à ce siége le 10 janvier 1752, en remplacement de François-Antoine-Joseph Muller, qui précède.

Georges-Ignace Muller, né le 25 janvier 1702, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu second avocat général au même siége, le 23 décembre 1728 et décéda le 19 août 1768.

François-Joseph-Xavier Muller, né le 15 janvier 1749, fut reçu second avocat général au même siège le 25 avril 1770, en remplacement de Georges-Ignace Muller, qui précède.

Des Muller de Strasbourg portaient: *D'argent à un lion rampant, à la queue fourchue de gueules*. Cimier: *Un panache d'argent et de gueules*. (Erneuerte deutsche *Wappenbuch*,— Nuremberg, 1657, IV, 132.)

Un Jean Muller, anobli en 1661, portait selon Dom Pelletier: *D'argent au trèfle de sinople, soutenu d'une anille de moulin de sable*.

MUNCK (François-Ignace-Joseph), né le 12 avril 1695, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller au même siége, le 1er mars 1719, et décéda le 9 octobre 1754. Il fut remplacé par celui qui suit:

Joseph-Antoine Munck, né le 19 octobre 1733, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller au même siége, le 12 juin 1755.

MURARD de Belligeux (François de), né à Paris, le 3 mars 1669, était fils de Jérôme de Murard, conseiller au parlement de cette ville. Reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 mars 1691, il quitta cette cour pour passer au parlement de Paris où il fut installé conseiller en remplacement de son père, le 6 mai 1695. François de Murard de Belligeux mourut à l'âge de soixante-deux ans, conseiller de la grande chambre, le 11 août 1730. Il avait eu pour successeur au parlement de Metz, M. Coquebert de Montfort.

Alexandre François de Murard, reçu conseiller au parlement de Paris, le 5 décembre 1738, était peut-être le fils de l'ancien conseiller au parlement de Metz, François de Murard.

Armes: *D'or à la fasce crénelée d'azur, surmontée de trois têtes d'aigles, arrachées de sable*. Supports: *Deux aigles*.

MUROTTE (.....), était procureur au parlement de Metz, en 1635.

MURY-SCHARFF (Jean de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 mai 1691, devint conseiller garde-scel au bailliage de Thionville.

MUSINO (Claude de), d'une très-noble famille originaire de Vienne en Dauphiné, fut reçu conseiller en la cour souveraine de Bresse, en 1659, en remplacement de Louis de Musino, son père. Cette cour étant supprimée, Claude de Musino fut reçu conseiller au parlement de Metz,

le 21 février 1662. Des lettres de conseiller honoraire lui furent accordées après vingt-deux ans de services; elles furent enregistrées au parlement de Metz, le 29 mai 1684. M. Claude de Musino fut remplacé par Nicolas d'Auburtin de Rupigny.

Armes: *D'azur à une fasce d'or, accompagnée de cinq besans d'argent, trois en chef et deux en pointe.*

MUSSEY (Jean-François), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 mai 1701, fut nommé conseiller au bailliage de Longwy, le 3 juillet suivant. En 1723, Jean-François Mussey, était encore conseiller à ce siége et était en même temps prêtre titulaire de la chapelle Saint-Jean, érigée en l'église paroissiale de cette ville.

Nous ignorons si Jean-François Mussey était de la famille de Dominique de Mussey, gouverneur et bailli d'Aspremont, vers 1650 (voir Dom Pelletier, p. 804, au mot *Nicolas Vallée*), ou s'il était de la famille de Dominique Mussey, de Saint-Mihiel, décédé en 1662, chanoine de la cathédrale de Metz. Ce dernier avait les armes suivantes: *D'azur à sept losanges d'or, posés* 2, 3 *et* 2.

MUSY (Pierre de), né à Grenoble, était fils de M. Georges de Musy, procureur général au parlement de cette ville et ensuite premier président en la cour des aides de Vienne. Pierre de Musy, qui était conseiller en cette cour, succéda à son père, décédé dans la charge de premier président, fonctions qu'il exerça d'abord dans la ville de Vienne et puis en celle de Bourg en Bresse.

Lorsque la cour souveraine de Bresse fut supprimée, M. Pierre de Musy obtint l'une des quatre charges de président à mortier, créées au au parlement de Metz, en faveur des officiers bressans restés sans emploi, et il fut installé en cette qualité, le 18 février 1662. Il fut remplacé en 1683, par M. Alexandre de Blair.

MUZAC (Jean), fils d'Antoine Muzac, bourgeois de Chabanné, du diocèse de Cahors, et d'Esther Frozat, était né à Chabanné. Il était directeur de l'hôpital du roi dans la ville de Metz, lorsqu'il épousa, en mars 1675, Gabrielle Grosmangin, fille d'Antoine Grosmangin, ancien commissaire général des vivres, et de Marguerite Harquel. (Voir *Cannetel.*) Jean Muzac était, en 1691, conseiller échevin de la ville; il eut, de son mariage avec Gabrielle Grosmangin: 1° Jean-Antoine Muzac et Philippe Muzac, dont il va être parlé; 2° Catherine Muzac, qui épousa François Brossor de Brossonnet du Pogey, commandant à la Rochelle.

Jean-Antoine Muzac, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 août 1695, et conseiller au conseil supérieur d'Alsace, le 14 août 1698. Il fut remplacé dans ces fonctions en 1705, par son frère qui suit:

Philippe Muzac, seigneur d'Uny en Saulnoy et de Tragny, né le 15 février 1679, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1698, et substitut du procureur général en cette cour, le 11 décembre 1700. Il devint le 7 mars 1705, conseiller au conseil supérieur d'Alsace, en remplacement de son frère Jean-Antoine Muzac.

Philippe Muzac revint au parlement de Metz en 1714 et s'y fit recevoir le 14 juin de cette année, comme président de la chambre des requêtes. Il résigna sa charge à son fils en 1738 et mourut à Metz, le 20 février 1747. Il fut inhumé dans le chœur de la chapelle Saint-Jean de l'église Saint-Maximin. Il avait épousé Louise Gourdin, fille de François Gourdin, seigneur de Peltre, avocat au parlement, et de Jeanne Caignard. Louise Gourdin était sœur du conseiller au parlement de Metz, Nicolas-Louis Gourdin d'Helfedange. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Nicolas Muzac, qui suit; 2° Jeanne-Louise Muzac qui épousa le 20 septembre 1740, Antoine Mertrus de Saint-Ouën, d'une famille de la Champagne, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Rochechouard; 3° Jeanne-Catherine-Agathe Muzac qui avait épousé au mois de juin précédent, Charles Lacour de Grainville, aide-major au régiment de Rohan infanterie.

Nicolas Muzac, seigneur de Tragny, Mercy-le-Haut et autres lieux, était né le 16 mars 1712, du président Philippe Muzac et de Louise Gourdin. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg et avoir été avocat au parlement de Metz, il fut reçu avocat du roi au bailliage et siége présidial de cette ville, le 3 mars 1732, en remplacement de M. Guerrier, et enfin président des requêtes au parlement, le 24 avril 1738, en remplacement de son père.

Nicolas Muzac était un homme instruit et la-

borieux. Il fut même poète, dit-on. Il fut nommé membre titulaire de l'académie royale de Metz, en 1762, et devint directeur de cette société, en 1767. L'année même de son admission, il lut à l'académie, un mémoire sur la question de savoir s'il est utile de supprimer les vaines patûres et les patûres communes. Quelques années plus tard, il lut à l'académie un mémoire sur l'usage de la faulx dans l'agriculture. Il est aussi l'auteur d'un *Projet d'association pour maintenir l'ordre et réprimer le crime dans les campagnes*. Imprimé à Metz, chez Joseph Antoine, 1768. Format in-12, cinquante-six pages d'impression.

Dès l'année 1764, Nicolas Muzac avait sollicité des lettres de président honoraire. Elles lui furent accordées en 1770 et furent enregistrées au parlement de Metz, le 18 août de cette année. Il mourut en cette ville, le 19 juillet 1782, à l'âge de soixante-dix ans et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Maximin.

Le président Nicolas Muzac avait épousé, en 1748, Jeanne Bourdelois, tante du conseiller de ce nom. De ce mariage sont nés :

1° Claire-Nicole Muzac, décédée à Metz, paroisse Saint-Maximin, le 28 août 1776. Elle avait épousé François-Gabriel Boudet, chevalier, seigneur de Puymaigre, mestre de camp, lieutenant-colonel du régiment de Condé ;

2° Thérèse Muzac décédée à Metz, paroisse Saint-Maximin, le 4 novembre 1778 ; elle avait épousé son beau-frère François-Gabriel Boudet ;

3° Charles-Frédéric Muzac, né à Metz, le 16 septembre 1763 ; il est mort sans postérité, le dernier de son nom.

Du mariage de François-Gabriel Boudet et de Thérèse Muzac est né à Metz le 5 octobre 1778, Jean-François-Alexandre Boudet de Puymaigre, qui, après avoir été employé de 1802 à 1820, dans les droits réunis, fut nommé le 19 juillet 1820, préfet du Haut-Rhin, et le 3 mars 1828, préfet de Saône-et-Loire. Il avait obtenu sous la Restauration le titre de comte et se fixa après 1830 à Inglange, près de Thionville, où son fils habite aujourd'hui.

Armes des Muzac : *D'argent à une bonne foi de carnation, vêtue d'azur et posée en face.*

Armes des Mertrus de Saint-Ouën : *D'azur au lion d'or.*

Armes des Boudet de Puymaigre : (Voir l'article *Bock*).

MYNETTE (Daniel), fut le deuxième procureur reçu au parlement de Metz, lors de la création de cette cour en 1633. Il éprouva de grandes tribulations. En 1640, un sieur Charles Eudes fut accusé d'avoir commis un assassinat sur sa personne (*Recueil des Edits*, par M. Emmery, I, 418), et en 1646, le lundi soir 27 novembre, il fut attaqué et maltraité par le sieur Partoy, huissier à la cour. (Voir *Partoy*.) Il fut même à cette occasion autorisé par le bailliage de Toul, où le parlement tenait alors ses séances, à porter ainsi que ses gens, des armes pour sa défense.

N

NAGU (Joseph-Alexandre de), marquis de Varennes, lieutenant-général des armées du roi, commandant de la province des Trois-Évêchés en 1703, ne fut pas reçu conseiller d'honneur au parlement de Metz, mais il eut avec cette cour souveraine de vives discussions dont nous avons rendu compte dans le premier volume, pages 257 et suivantes. Il fut remplacé dans son commandement en 1704, par M. Pompone de Refuge.

Les Nagu de Varennes, d'une ancienne noblesse de Bourgogne, portaient : *D'azur à trois losanges d'argent posés en fasce.*

NANCY (Claude), né vers 1675, était déjà procureur au parlement de Metz, en 1701. Il exerçait encore ce ministère en 1735 et remplissait en même temps les fonctions de trésorier de la maréchaussée des Trois-Évêchés.

NANCY (Louis), de l'université d'Angers, reçu avocat au parlement de Metz, le 15 février 1717, fut nommé bailli de l'abbaye de Saint-Epvre de Toul, le 10 juillet 1733, et lieutenant criminel au bailliage de cette ville, le 2 juin 1742.

NAU (Jean), seigneur des Arpentis, après avoir exercé pendant longtemps, avec beaucoup de distinction, la profession d'avocat au parlement de Paris et avoir été intendant de Mademoiselle d'Orléans, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 août 1650. Il ne faisait plus partie de cette cour en 1658. Il est à cette époque indiqué dans une quittance de la manière suivante : *Noble homme Jean Nau, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, demeurant à Paris, rue Poupée, paroisse Saint-Séverin.*

Cette famille, issue d'un lieutenant général au présidial de Tours, a fourni aussi des conseillers au parlement de Paris : 1° Charles-Pierre Nau, reçu le 22 juin 1701, et Charles-Jean Nau, reçu le 23 mars 1740.

Armes : *D'azur à cinq trangles d'or et à une flamme aussi d'or en chef.*

NAU (Dominique-Remy-Théophile), premier clerc de Me Gondreville, procureur au bailliage de Metz, était fils de Me François Nau, avocat en parlement, et de dame Angélique Evrard. Il épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 14 août 1787, à l'âge de vingt-huit ans, mademoiselle Marie-Catherine Didricq, âgée de vingt-sept ans, fille du sieur Nicolas-Joseph Didricq, ancien premier huissier à la chambre des requêtes du parlement de Metz, et de feue dame Lelaquier.

NAVARRE (Thomas de), reçu président premier du bureau des finances de Metz, le 21 avril 1665, mourut en cette ville, le 25 mars 1698, et fut inhumé dans l'église Sainte-Croix. De son mariage avec dame Anne Le Vacher de Beaulieu est né celui qui suit :

Jean-Baptiste-Thomas de Navarre, chevalier, seigneur de la Grange-le-Mercier, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 février 1666. Il fut reçu avant l'âge de vingt-quatre ans, conseiller au parlement de Metz, le 24 mai 1690, céda cette charge à M. Charles-Joseph Besser, et devint président à mortier en cette cour, le 24 septembre 1700.

En 1741, il vendit à M. Charpentier de Neuvron, sa charge de président, pour une somme de soixante-quatre mille livres, et il mourut à Metz, le 1er septembre 1744. Il fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Sainte-Croix.

Jean-Baptiste-Thomas de Navarre avait épousé Catherine-Angélique Gérard, sœur du conseiller Louis-Ignace Gérard. Celle-ci décéda le 24 février 1750 et fut comme son mari, enterrée dans l'église Sainte-Croix de Metz. De ce mariage étaient issus plusieurs enfants, entre autres : 1° François de Navarre, dont il va être parlé ; 2° Marie-Anne-Élisabeth-Louise de Navarre, qui épousa Nicolas-Louis Piere d'Augny, président à mortier au parlement ; 3° Claire-Thérèse de

Navarre qui épousa le 9 septembre 1733, messire Théodore de Tschudy, chevalier, seigneur de Colombey, grand bailli de Metz.

François de Navarre, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 18 février 1694, était fils du président Jean-Baptiste-Thomas de Navarre et de Catherine-Angélique Gérard. Après avoir été avocat au parlement de Metz, il fut reçu conseiller laïc en cette cour, le 27 octobre 1718, à l'âge de vingt-deux ans. Il se fit prêtre, devint chanoine de l'insigne église cathédrale de Metz, céda sa charge de conseiller laïc à M. Gilbert de Saint-Lubin et devint conseiller clerc au parlement, le 25 février 1723.

Le chanoine François de Navarre mourut à Metz, le 15 octobre 1754 et fut enterré dans la cathédrale où l'on voyait son tombeau. Le docteur Bégin, dans l'*Histoire de la Cathédrale*, tome II, pages 122 et suivantes, a rapporté l'épitaphe qui se trouvait sur sa tombe. C'est par inadvertance qu'il a dit que François de Navarre était *conseiller clerc de l'hôtel de ville*. Il était conseiller clerc au parlement, comme le dit du reste l'épitaphe elle-même : *supremæ hujus urbis curiæ senator clericus*, conseiller clerc de la cour suprême de cette ville.

Armes : *D'azur à un lion d'or, lampassé de gueules ; à un chef cousu de même, chargé de trois croissants d'argent.*

Le 13 octobre 1698, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, M. Jean-Baptiste de Navarre, âgé de trente-six ans environ, ingénieur du roi à Sarrelouis, fils de M. François de Navarre et de Marie Pepin, épousa Catherine Lescur, fille de Mansuy Lescur, commissaire des guerres et de Marie Mathis.

NAY (Charles de), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 septembre 1704, et nommé procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Vic, le 29 mai 1721.

Charles-Ignace de Nay, seigneur de Pont-sur-Meuse, baron de Richecourt, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1682. Après avoir été conseiller assesseur au bailliage de Saint-Mihiel, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 août 1691.

Charles-Ignace de Nay fut l'un de ces lorrains dévoués qui après le traité de Riswick, en 1697, quittèrent le parlement de Metz. Il céda sa charge de conseiller à M. Philippe Laurent et se mit au service du duc Léopold, qui reprenait la souveraineté de la Lorraine. Il devint conseiller à la cour souveraine de Nancy, puis président en cette même cour, au mois de septembre 1726.

Il avait épousé en 1689, Barbe-Catherine de Taillefumyr, sœur de Dominique-Hyacinthe de Taillefumyr, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1691. De ce mariage est issu Dieudonné-Emmanuël de Nay, comte de Richecourt, né à Nancy en 1694 et décédé en 1768. Le comte de Richecourt, qui fut conseiller d'état de Lorraine, était un homme de grand mérite. La famille des Nay de Richecourt est maintenant éteinte.

Armes : *D'azur à deux masses d'argent, posées en sautoir, la poignée et le pommeau d'or.* (Dom Pelletier.)

NEEF (Valentin), né le 29 mars 1676, bailli de la baronnie de Montjoie, en 1697, fut reçu procureur général au conseil souverain d'Alsace, le 26 avril 1715 et fut remplacé en 1754, par son fils qui suit.

Jean-Baptiste-François-Ignace Neef, né le 27 novembre 1709, fut reçu procureur général au conseil souverain d'Alsace, le 12 août 1754, en remplacement de Valentin Neef, son père, et il ne remplissait plus ces fonctions en 1774.

Armes : *Écartelé au 1 et 4, d'argent à un crampon croisé et recroisetté de gueules, accosté de deux étoiles de même ; aux 2 et 3, d'or à deux serpents de sinople affrontés et enlacés en sautoir par les queues ; à un chef d'azur à l'estoc ou tronc estoqué d'or posé en fasce ; sur le tout d'azur à un triangle d'argent, la pointe en haut.*

NERET (Jean-Louis), écuyer, seigneur de Plappecourt, fief dépendant de la commune de Vaudoncourt (Moselle), fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 7 septembre 1720. Après vingt années de service, il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées au parlement, le 23 décembre 1740. Il mourut à Metz, le 25 août 1752, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Sainte-Croix. Il avait épousé dame Marie-Nicolle Toupet ; de ce mariage est né celui qui suit :

Daniel-Bon Neret, écuyer, naquit à Paris, le 17 octobre 1713, et fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de Metz, le 7 octobre 1741. Il décéda vers 1760 et fut

remplacé au parlement en 1763, par M. Regnier d'Araincourt.

Daniel-Bon Neret avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Maximin, le 11 décembre 1753, demoiselle Nicolle Duclos, fille majeure de feu M. Duclos, seigneur de Magny, trésorier de France et commissaire des guerres à Vic, et de défunte Madeleine Gabriel.

Les Neret du parlement de Metz prenaient les armes suivantes : *D'azur au lion d'or ; au chef de gueules, chargé d'un épi de blé.* L'épi de blé dans ces armoiries rappelait un fait mémorable. Denis Neret, premier du nom, chef de la famille et maître-échevin de Paris en 1592, traitant avec Henri IV de la reddition de cette ville, avait obtenu de ce prince pendant le siége, l'entrée d'un grand convoi de vivres.

Un conseiller au parlement de Paris, François Neret, reçu en 1706, avait d'autres armes ; il portait : *Coupé d'azur au soleil d'or mouvant du coin dextre supérieur et à la nue d'argent issante du coin senestre inférieur ; et d'argent à la tête de maure de sable, bandée, colletée et bouclée d'argent.*

Noël Neret, trésorier de France à Châlons-sur-Marne, en 1700, portait : *D'or à un lion de sable ; au chef de gueules, chargé à dextre d'un soleil rayonnant d'or.*

NETTANCOURT DE HAUSSONVILLE (NICOLAS DE), comte de Vaubécourt, lieutenant-général des armées du roi, était né le 27 juillet 1603. Des lettres patentes en date du 17 septembre 1646, le nommèrent au gouvernement de Metz et du Pays-Messin, en remplacement de Henri du Plessy, comte de La Roche-Guyon, et furent enregistrées au parlement de cette ville le 6 octobre suivant. Ces lettres patentes sont rapportées en entier dans le *Recueil des Édits*, de M. Emmery, tome II, page 150. Il mourut à Paris, le 11 mars 1678. Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, tome II, chapitre XXXIII, a beaucoup maltraité ce gouverneur de Metz.

LOUIS DE NETTANCOURT DE HAUSSONVILLE, seigneur et comte de Vaubécourt, baron d'Orne, Choiseul, et autres lieux, était fils de Nicolas de Haussonville qui précède. Il était gouverneur de Châlons et colonel d'un régiment entretenu pour le service du roi, quand par lettres patentes données à Saint-Cloud, le 1er janvier 1673, il fut nommé à la charge de lieutenant général au gouvernement des ville et évêché de Metz et Pays-Messin, en survivance de son père Nicolas de Haussonville. Il fut reçu conseiller d'honneur au parlement de Metz, le 3 juillet 1679, et fut tué au mois de mai 1705, en poursuivant un parti savoyard. Il fut remplacé dans son gouvernement militaire par le comte de Sallians d'Estaing, son beau-frère.

Nicolas de Nettancourt, décédé en 1678, fut dit de Haussonville en 1605, par adoption de son grand-oncle maternel, Jean, baron de Haussonville.

Les Haussonville et les Nettancourt étaient de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Haussonville portait : *D'or à la croix de gueules, frettée d'argent.* Nettancourt a pour armes : *De gueules au chevron d'or.* Supports : *Deux griffons.* Cimier : *Un chien issant d'or, colleté de gueules.*

NICOLAS (JEAN), procureur au parlement de Metz, en 1676, n'était plus sur la liste des procureurs en 1688. Il avait épousé Catherine-Soucellier, fille d'Étienne Soucellier, procureur en la même cour, et de Huguette Provin.

NICOLAS (JEAN), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 avril 1678, et substitut du procureur général de cette cour, chambre des comptes, le 5 avril 1691. Cet office avait été créé par l'édit de novembre 1690. Il avait épousé Marguerite Nauroy, dont est né à Metz, le 30 juin 1697, Abraham-François Nicolas.

Armes : *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef à dextre d'une étoile de même et à senestre d'un flacon d'or, et en pointe, d'un coq d'argent perché sur un bâton de même.*

NICOLAS (CHRISTOPHE), lieutenant particulier au bailliage et présidial de Metz, en 1696, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 juillet 1719, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Martin, au devant de l'autel de Saint-Nicolas. Messire Claude-Étienne Fagnier, conseiller au parlement, beau-frère du décédé, assista à son enterrement.

Armes : *De sable à deux étoiles d'argent en chef et à un lion naissant de même de la pointe.*

NICOLAS (JACQUES), né vers 1669, avocat au parlement, était en 1718, procureur général fiscal du bailliage général de l'évêché de Metz, à Vic, où il demeurait ordinairement. Sa fille

Anne avait épousé François Bonneau, marchand bourgeois de Metz, et fut la mère de l'avocat général au parlement de cette ville Sébastien-François Bonneau, et du conseiller à la même cour, Jacques-Antoine Bonneau.

Jacques Nicolas décéda à Vic, le 4 novembre 1731, dans l'exercice de ses fonctions de procureur général fiscal, et fut remplacé dans cette charge par M. Dubois. Il avait institué pour son légataire universel le conseiller au parlement Jacques-Antoine Bonneau, son petit-fils.

NICOLAS (Jean), avocat au parlement, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 19 avril 1695. Cet office fut supprimé par un édit de 1715, et Jean Nicolas obtint des lettres d'honneur. Il avait épousé Hugues Moller, qui lui survécut et vivait encore en 1767.

NICOLAS (Jacques), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 21 février 1697, fut nommé procureur du roi en la monnaie de Metz, le 26 avril 1720.

NICOLAS (Louis-François-Xavier), reçu avocat au parlement de Metz, le 20 mai 1778, devint assesseur civil et criminel au bailliage et présidial de cette ville. Il avait épousé dame Marie-Rose-Julie Gérardin, dont il eut, en 1781, un enfant qui eut pour parrain, *noble François Husson, bâtonnier de l'ordre des avocats du parlement de Nancy, conseiller intime du prince régnant de Salmes.*

NICOLAS (Mathieu), nommé président du tribunal de district de Thionville, le 28 mars 1794, était probablement de l'une des familles des Nicolas, qui précèdent.

NICOLAY (Aymard-Chrétien-François-Michel de), évêque et comte de Verdun, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 25 novembre 1754. Sa réception eut lieu avec beaucoup de solennité, et après la cérémonie, il siégea à l'audience publique de la grande chambre. Il avait pris place au-dessus du doyen des conseillers, du côté droit de MM. les présidents à mortier.

Armes : *D'azur au levrier courant d'argent, colleté d'un collier de gueules, bouclé et cloué d'or.*

NICOLLE (François), pourvu le 28 novembre 1686 de l'office de conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, par la résignation de M. Pierre Lefebvre, prêta serment en cette qualité devant M. le chancelier Boucherat, le 19 décembre suivant; il décéda le 22 avril 1705, et fut remplacé par celui qui suit :

Jean-Baptiste Nicolle, fils probablement du précédent, était subdélégué de l'intendant de Bourgogne, maire et bailli de Darney. Il fut nommé, le 15 juin 1705, conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, et prêta serment entre les mains de M. Bouchard, premier président du parlement de Bourgogne, le 4 août suivant.

Armes : *Coupé d'azur sur argent au phénix couronné, parti d'argent sur azur et d'azur sur argent, appuyé sur un brasier de gueules et regardant un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre du chef.*

NICQUEL (Estienne), de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, le 25 mai 1674, vivait encore en cette ville en 1696.

Armes : *D'azur au lion passant d'or, tenant de la patte dextre une croix de même et posé sur une terrasse d'or.*

NIOCHE (Jean-François), avocat au parlement de Paris, dès le 29 juillet 1756, prit rang au parlement de Metz en 1766; il quitta le barreau et devint chanoine de la cathédrale de cette ville, en 1781. L'abbé Nioche se posa dès-lors comme homme politique; à l'affut de toutes les nouvelles et grand faiseur de compliments, il avait une correspondance très-active avec tous les gens distingués de la province, le marquis de Cherisey, commandant en chef de la garde nationale de Metz, M. de Pont, intendant de la généralité, et le conseiller au parlement Pierre-Louis Rœderer. L'abbé Nioche devint en 1789, officier municipal et premier aumônier de la garde nationale de Metz. Lors de la fédération de la ville de Metz, le 4 mars 1790, l'abbé Nioche ayant béni le drapeau de Puttelange, entonna le *Veni Creator*. La messe fut chantée en musique, et l'élévation fut annoncée et saluée par douze coups de canon. Dans cette solennité patriotique, il prononça un discours *plein de patriotisme et de religion*, dit

la relation de cette fête. (Un volume in-octavo, imprimé chez Lamort, quarante-cinq pages d'impression.) Ce discours patriotique a aussi été imprimé et adressé à toutes les gardes nationales confédérées.

Il avait envoyé un exemplaire de ce discours à son ami politique M. Pierre-Louis Rœderer, conseiller au parlement de Metz et député à l'Assemblée nationale. Celui-ci lui adressa, sous la date du 14 mai 1790, une réponse qui commence ainsi : « Honneurs et bénédictions vous » soient rendus, monsieur le brave et digne » aumônier de la garde nationale, etc., » et dans laquelle on trouve le passage suivant : « Mais n'importe, nous devons accueillir tout » ce qui se range au bon parti et hâter par » nos efforts, le moment où il ne restera plus » rien de cette engeance stupide qu'on appelle » aristocratie. »

Une lettre que le conseiller Rœderer écrivait à l'abbé Nioche dans la soirée du 13 juillet 1790, mérite quelque attention; elle commençait ainsi : « *Mon très cher grand aumônier* » *et futur évêque de Metz*, si vous voulez » demain matin à six heures et demie, vous » rendre chez M. l'évêque d'Autun, rue de » l'Université, hôtel Périgord, vous l'aiderez » à officier à l'autel de la liberté. Il est pré- » venu ; il agrée votre assistance, annoncez » vous de ma part ; vous serez le bien venu, etc. »

Le député Rœderer qui voulait anéantir *cette engeance stupide qu'on appelle aristocratie*, est devenu comte de l'Empire. Quant à l'abbé Nioche, *le futur évêque de Metz*, il est rentré dans l'obscurité dont il n'aurait jamais dû sortir.

Nous ignorons si ce fameux abbé Nioche était de la famille du riche brasseur de Paris, Pierre Nioche, qui faisait enregistrer en 1698, à l'Armorial général de France, les armoiries suivantes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux merlettes de même et en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.*

NITHARD (Joseph), procureur au conseil souverain d'Alsace, en 1697, avait les armes suivantes : *D'argent à une fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules rangées en chef et d'un compas ouvert de sable, posé en pointe.*

NIVOY (Nicolas), épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 25 juin 1666, Catherine Charlier. De ce mariage sont issus probablement ceux dont il va être parlé.

Dominique Nivoy, procureur au parlement de Metz, en 1745, exerçait ce ministère depuis plus de dix ans. Il avait épousé Élisabeth Poirier, dont sont issus : 1° Claude-Nicolas-François Nivoy ; 2° François-Ferdinand Nivoy, qui suivent :

Claude-Nicolas-François Nivoy, né vers 1710, était déjà procureur au parlement de Metz en 1740. Il épousa à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 18 mai 1745, Marie-Barbe Gobet, agée de vingt ans environ.

François-Ferdinand Nivoy, né vers 1714, licencié en droit de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 janvier 1736, et a exercé au barreau. Il était le neveu de Jean-Thévenin Desjardins, procureur au parlement de Metz.

En 1771, un membre de cette famille, Nicolas Nivoy, était receveur des émoluments de la chancellerie du parlement de Metz.

NOBLAT (François-Xavier), reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1762, fut remplacé en 1774.

Armes : *De gueules à trois grenades d'or, tigées et feuillées de sinople.*

NOGARET de La Valette (Jean-Louis de), duc d'Epernon, pair de France, colonel général de l'infanterie française, chevalier des ordres du roi, fut en 1583, nommé gouverneur et lieutenant général des villes et citadelles de Metz, Verdun, Toul et Marsal, des pays messin et verdunois. Il avait épousé Marguerite de Foix, comtesse de Candale et d'Astarac, qui fut reçue à Metz en 1624, avec une grande solennité. Une relation des fêtes qui eurent lieu dans cette occasion a été imprimée. De ce mariage sont nés les deux qui suivent:

Bernard, duc de La Valette, pair et colonel général de France, avait été en 1613, nommé gouverneur militaire des Trois-Évêchés en survivance du duc d'Epernon, son père. Il commandait à Metz, lorsque le parlement y fut institué en 1633. Bientôt après il céda le gouvernement de la province au cardinal de La Valette, son frère ; celui-ci le conserva jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1639.

Bernard, duc de La Valette et le cardinal de La Valette, étaient de droit conseillers d'honneur au parlement de Metz. Ils ne se firent

pas recevoir en cette qualité, et nous avons dans les deux premiers chapitres de l'*Histoire du parlement de Metz*, fait connaître les rapports qu'ils ont eus avec cette cour souveraine.

Les descendants du duc d'Épernon ont fini à la seconde génération.

Armes : *D'argent au lion de sinople ; au chef de gueules chargé d'une croisette d'argent* dans l'écu primitif, et *d'une croisette potencée d'argent*, depuis le milieu du XVI[e] siècle.

NOIREL (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, recu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1688, devint conseiller au bailliage et présidial de Toul, fonctions qu'il exerçait encore en 1696.

Armes : *D'azur à trois estocs ou bâtons noueux, alaisés et fichés d'or, posés en pal.* Cimier : *Un estoc de l'écu entre deux pennes d'or et d'azur.* (Dom Pelletier.)

NORROY (Jean-Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 septembre 1687. Il devint trésorier des troupes du duc Léopold et lieutenant de la maréchaussée de Lorraine ; il fut anobli en 1713.

Armes : *D'azur au lion d'argent, tenant entre ses pattes une palme de même.* Cimier : *Une levrette d'argent colletée de gueules.* (Dom Pelletier.)

NOUVEAU (Hiérosme de) aurait été reçu conseiller laïc au parlement de Metz, le 6 octobre 1633, si l'on s'en rapporte au registre secret de cette époque. Il paraît cependant qu'il ne prit jamais possession de son siége et que ses lettres de provisions furent rejetées par un arrêt du 21 avril 1634. Si Hiérosme de Nouveau eut été reçu conseiller au parlement, au mois d'octobre 1633, il aurait sans doute eu l'honneur d'être cité par Gobineau de Montluisant, dans sa *Royale Thémis.* Cependant son nom ne s'y trouve pas. Nous ne l'avons pas rencontré non plus sur les genuit de cette cour.

On voit dans Tessereau que Hiérosme de Nouveau, seigneur de Fromont, grand maître des courriers et surintendant général des postes et relais de France, fut reçu conseiller secrétaire du roi, le 19 mars 1653.

NOYAL (Charles-Dominique), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 mai 1699.

Une famille d'orfèvres et de merciers du nom de Noyal existait à Metz, à cette époque. François Noyal, marchand mercier à Metz, en 1709, portait : *D'azur à une barre d'or, chargée d'un croissant d'azur.* (Enregistrement de 1709.)

Dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, on trouve le passage suivant : « *Mai* 1732. — *Le fils de Noyal portant le petit* » *collet a pris parti dans la Couronne.* » Le régiment de la Couronne était alors en garnison à Metz.

O

OBELLIANNE (Pierre-Philippe), né en 1701, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mars 1721. Il avait en 1725, acheté six mille livres la charge de président premier au présidial de Metz, occupée par M. Tarsy. Mais cela n'eut pas de suite et M. Tarsy conserva sa charge. On parlait aussi à cette époque du mariage de Pierre-Philippe Obellianne avec une demoiselle Guichard ; ce mariage n'eut pas lieu. Il quitta le barreau en 1730 et manisfesta l'intention de se faire bénédictin ou chartreux. Il mourut à l'âge de quarante-six ans, le 21 avril 1747, » charitable » envers les pauvres, dur à lui-même, exténué » par les austérités d'une longue pénitence, » accablé d'infirmités et de douleurs. »

ODAM (Claude) fut plusieurs fois revêtu de la dignité de maître-échevin de la ville de Toul. Il remplissait ces hautes fonctions municipales en 1602, quand il fut jeté en prison par François de Lorraine, comte de Vaudémont, gouverneur militaire de cette ville, pour s'être permis de juger un soldat qui, d'un coup de dague, avait é un bourgeois. (Chronique en vers du Cartulaire de Toul.) Il fut encore maître-échevin en 1621, (*Recueil des Jugements de la justice de Toul*, de 1524 à 1627.) Lorsque l'on procéda, en 1634, pardevant le conseiller au parlement de Metz Guillaume Fremyn, sieur des Couronnes, au régalement ou réglement de la contribution que les villes, bourgs et villages du ressort de cette cour devaient payer pour les gages de ses officiers, par suite de l'impôt mis sur le sel, Claude Odam, maître-échevin, et Jean Dupasquier, syndic de la ville de Toul, furent députés à Metz.

Claude Odam avait épousé en secondes noces, Anne Leliepvre, qui lui survécut. Elle mourut à Metz et fut enterrée dans l'église des Récollets, le 5 novembre 1676.

Louis Odam, né en 1620, était fils de Claude Odam, qui précède, et de Catherine N. Après avoir fait ses études de droit à l'université d'Angers, il fut reçu avocat au parlement de Metz, siégeant à Toul, le 3 janvier 1639, et lieutenant particulier au bailliage de cette ville, le 13 novembre 1645. Il fut comme son père, revêtu plusieurs fois de la dignité de maître-échevin de Toul, dans les années 1651, 1652 et 1653. Dans un acte de cette dernière année, sa qualité de maître-échevin est exprimée par le mot : *Proto-Scabinus*. Quelques années plus tard, il fut encore mis à la tête de l'administration municipale, car on trouve dans les annales manuscrites de Demange Bussy, les deux articles suivants : 1° » En vertu d'un ordre du roy du » 5 juin (1664) les sieurs Louis Odam, Nicolas » Aubertin, Pierre Cardon et Jean Lemoine, » cy-devant maistre eschevin et eschevins de » Toul, partent pour Chaalons, en Champagne » et y demeurent jusques à nouvel ordre, estant » accusés de mauvaise administration. »
2° » 2 juillet (1664) retour de MM. Odam, Au- » bertin, Cardon et Lemoine, de Chaalons où » le roy les avoit relégués. »

Louis Odam, malgré ses charges municipales, n'avait pas cessé de remplir les fonctions de lieutenant particulier au bailliage de Toul, et en 1692, il y ajouta de nouvelles fonctions. Il fut le 20 novembre de cette année, pourvu de l'office de conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du présidial de Toul, office créé par un édit du mois de mai précédent. Il mourut en 1699.

Louis Odam avait épousé, dans l'église Saint-Agnan de Toul, au mois de novembre 1644, Marguerite Mathiot, dont il eut plusieurs enfants.

Armes des Odam : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles de même et en pointe d'une moucheture d'hermines d'argent.*

Anne Leliepvre, veuve de Claude Odam, père, portait les armes de la famille de Jeanne d'Arc. Les Leliepvre ont été alliés aux Chazelles. (Voir *Chazelles*.)

Bonne-Catherine Odam, sœur de Louis Odam, était en 1696, veuve de Jean d'Engelgen, écuyer, seigneur d'Acy, Tremery et Châtel-Saint-Blaise. (Voir *Engelgen*.)

OLIER (Charles-François), fils de M. Édouard Olier, seigneur de Nointel, conseiller du roi en sa cour de parlement de Paris, et de dame Catherine de Malon, était né le 25 avril 1632, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 juillet 1657. Ce fut sur son rapport que cette cour souveraine homologua, par son arrêt du 2 octobre 1659, les statuts et les atours des tanneurs de Metz, qui formaient à cette époque l'une des plus importantes branches de l'industrie messine. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, II, p. 684.)

Charles-François Olier, pendant les quelques années qu'il fit partie du parlement de Metz, eut pour collègue en cette cour François Le Tellier, devenu plus tard le fameux marquis de Louvois, et ces premiers rapports noués au parlement de Metz, ne furent pas sans influence sur la carrière brillante que Charles-François Olier devait bientôt parcourir lui-même. Ayant cédé sa charge de conseiller au parlement de Metz à M. Le Goux de La Berchère, il fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 26 août 1661. Au mois d'octobre suivant, se trouvant à Metz, il fit demander au parlement la permission de siéger à son audience publique. Cette grâce lui fut accordée, et il fut décidé qu'il prendrait la troisième place du côté de Monsieur le doyen des conseillers.

Charles-François Olier, devenu marquis de Nointel fut, quelques années plus tard, envoyé en ambassade à Constantinople avec la mission de renouveler les anciennes capitulations entre la France et la Turquie. Il réussit dans ses négociations et de nouvelles capitulations furent signées le 6 juin 1673. Pour en assurer l'exécution, il parcourut toutes les échelles du Levant, et dans ces courses, il fut à la fois homme de politique et de science. Il visita la grotte d'Antiparos et y fit célébrer la messe de minuit, le jour de Noël 1673 : « A la fin du siècle dernier (XVIIe siècle) » on y voyait encore, dit Valmont de Bomare, » la fameuse pyramide appelée autel, ou l'on » lisait : *Hic ipse Christus adfuit, ejus natali* » *die mediâ nocte celebrato*, 1673. »

Le marquis de Nointel fut rappelé de son ambassade en 1678, et il mourut sans alliance à Paris, le 31 mars 1685.

Armes : *D'or au chevron de gueules chargé en pointe d'un croissant d'or, surmonté d'un besan de même, et accompagné de trois grappes de raisin au naturel, à la bordure semée de France.*

Philibert Olier, seigneur de Fontenelle, frère de Nicolas-Édouard Olier, conseiller au grand conseil, et de Jean-Jacques Olier, conseiller à la cour des aides de Paris, était officier d'infanterie, quand il décéda à Metz, à l'âge de trente-sept ans, au mois d'octobre 1682. On voyait autrefois son épitaphe et ses armes dans l'église Sainte-Croix. L'écu était : *Écartelé aux 1 et 4, des armes des Olier de Nointel, moins la bordure semée de France; et aux 2 et 3, de gueules à trois étoiles d'or rangées de fasce en chef.*

OLIVIER (Christophe), licencié de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 septembre 1647.

OLIVIER de Hadonvillers (Charles-Joseph), écuyer, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mars 1685. Il devint conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au bailliage et siége présidial de Longwy, fonctions qu'il exerçait encore en 1698.

Armes : *D'argent à un olivier au naturel; au chef d'azur chargé d'un léopard passant d'or.*

OLMYET est le nom d'un avocat qui délibérait en 1691, une consultation avec trois avocats distingués du parlement de Metz, Mes Haillecourt, Fagnier et Beguin. Nous n'avons pu découvrir si Me Olmyet faisait partie du barreau de cette cour.

OLRY est un nom qui a été porté par plusieurs avocats du parlement de Metz. Nous allons les indiquer par ordre chronologique.

Jean Olry, de l'université d'Orléans fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 novembre 1645 et nommé procureur du roi au bailliage de Pont-à-Mousson, le 30 octobre 1681. Ces deux dates 1645 et 1681, sont si éloignées, que l'une d'elles pourrait bien être inexacte.

Nicolas Olry, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 octobre 1675.

Jean Olry, de l'université de Rheims, fut

reçu avocat au parlement de Metz, le 3 février 1705.

Dieudonné Olry, né le 15 mai 1702, licencié en droit de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 juillet 1723, et conseiller à la table de marbre de cette ville, le 9 février 1724. Il obtint des lettres d'honneur, le 27 avril 1759. Il avait épousé Anne-Louise Recouvreur.

Pierre Olry, *licencié ès droits*, était en 1723, l'époux d'Élisabeth Luxembourg, d'une famille de médecins messins. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 9 décembre de cette année, un enfant qui fut prénommé Nicolas. A cette époque, M. Martin Olry était conseiller du roi, contrôleur général des domaines et bois de Sa Majesté, dans la généralité de Metz.

Joseph-Nicolas Olry, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 novembre 1734, et devint en 1737, capitaine, prévôt, gruyer, chef de police en la prévôté de Conflans-en-Jarnisy. Il fut l'un des avocats distingués du barreau messin, et plusieurs fois, il eut l'honneur de délibérer des consultations avec Mes Harvier et Gabriel. Ce fut avec ces deux célèbres avocats qu'il délibéra au mois de juin 1769, une consultation sur la validité du testament de M. Durand, major du régiment de la marine. Cet acte de dernière volonté avait été fait dans l'île de Corse, la veille de la mort de cet officier, au mois de décembre 1768.

François Olry, né le 3 mai 1717, licencié de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mars 1742, et devint lieutenant général à la table de marbre de cette ville, le 29 mars 1743. Il fut remplacé dans ses fonctions à la table de marbre en 1767; il était décédé à cette époque.

Paul Olry, reçu avocat au parlement de Metz, le 15 août 1760, disparut de la liste des membres du barreau en 1764.

François Olry, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1776.

Étienne-Dieudonné Olry, reçu avocat au conseil souverain de Nancy, le 8 mai 1775, prit rang au barreau du parlement de Metz, à dater du 26 mars 1778. Il se trouvait encore sur la liste des avocats, en 1785.

Les armes de la famille Olry, qui habite Metz aujourd'hui, sont celles données par Dom Pelletier à Nicolas Olry, maître-échevin en la justice souveraine et ordinaire de Nancy: *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion passant d'or, armé et lampassé de gueules, et en pointe d'une quintefeuille d'or, percée du champ.* Cimier: *Un lion naissant tenant un O d'or.* (Dom Pelletier.)

Cette famille est alliée aux Faillonnet de Saint-Mihiel, aux Georges des Aulnois, et aux Robinet de Cléry.

Armes des Robinet de Cléry: *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose tigée d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

ORRY (Jean), seigneur de Vignory, la Chapelle-Godefroy, Fulvy et autres lieux, naquit à Paris, le 4 septembre 1652. Il fut d'abord conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et fut ensuite chargé de missions importantes en Espagne où il occupa des fonctions considérables auprès du roi, petit-fils de Louis XIV. Des intrigues dont Voltaire a rendu compte le firent rentrer en France.

Les services rendus par Jean Orry lui valurent la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Michel et des lettres de dispenses de fréquentation du barreau et d'emploi dans une cour souveraine, afin d'être reçu président à mortier au parlement de Metz. Il fut installé en cette qualité le 29 décembre 1706 et il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 30 septembre 1719. M. Augustin de Fériet le remplaça au parlement. Il laissa plusieurs enfants, entre autres une fille Louise-Élisabeth Orry, qui épousa en 1724, le conseiller au parlement de Metz, Antoine-Martin Chaumont de La Galaisière, et un fils qui suit:

Philbert Orry, fils du président Jean Orry, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 décembre 1713, et remplacé en 1716, par M. Morel de Richemont. Philbert Orry parcourut bientôt une carrière brillante. En 1730, il devint contrôleur général des finances, et à cette occasion, le parlement de Metz lui ayant adressé des félicitations dans lesquelles on lui rappelait que lui même et son père avaient fait partie de la cour, il répondit que ce souvenir lui était cher. Élevé successivement à la dignité de ministre d'état, de commandeur et grand trésorier des ordres du roi, Philbert Orry mourut sans postérité, le 9 novembre 1747, en son

château de La Chapelle, près de Nogent-sur-Seine. Son portrait a été gravé par Bernard Lépicié, d'après Hyacinthe Rigaud.

Louis-Philbert Orry de Fulvy, neveu du précédent Philbert Orry, naquit le 4 avril 1736, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 février 1757. Il faisait encore partie de cette cour en 1767.

Armes : *De pourpre à un lion d'or rampant et grimpant sur un rocher d'argent, mouvant du côté droit de l'écu.*

ORTHE. (Voir *Pas de Feuquières.*)

ORY (.....), conseiller à la table de marbre de Metz, en 1725, était fils d'un maître de forges de Moyeuvre. Il épousa au mois d'avril de cette année la fille d'un gentilhomme de campagne, demeurant en lorraine, à huit lieues de Metz. Ory n'apportait en mariage que sa charge valant cinq à six mille livres; tandis que sa femme jouissait déjà d'une fortune de quarante mille écus.

ORYOT de Jubainville (Charles-François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1683, prêta serment devant cette cour, le mardi 18 décembre 1685, en qualité de conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun. S'étant pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz, il fut installé dans ces fonctions, le 30 janvier 1691. Après le traité de Risvick en 1697, il céda sa charge de conseiller à M. Rehé d'Issoncourt, son beau-frère (voir *Rehé*), et il entra au service de Léopold, duc de Lorraine. Il devint lieutenant général du bailliage de Saint-Mihiel et mourut en 1731. Sa sœur, Henriette Oryot de Jubainville, avait épousé Louis-Ignace Rehé d'Issoncourt, qui devint conseiller au parlement de Metz. Une autre de ses sœurs avait épousé M. Armur de Gerbévillé qui fut aussi conseiller en cette cour.

Le nom des Oryot est éteint. Le comte Oryot d'Aspremont, devenu chef de cette maison, avait épousé en 1790, la sœur du comte Léon d'Ourches. De ce mariage sont issus deux enfants : 1° un fils tué fatalement dans un duel; 2° une fille qui a épousé M. de Nettancourt, propriétaire de la belle terre de Tillombois, dans le département de la Meuse.

Armes : *De gueules à trois croissants montants d'or, posés* 2 *et* 1. Cimier : *Un lion naissant d'or, tenant un croissant de l'écu.* (Dom Pelletier.)

OUDART (Jacques), avocat au parlement de Metz, fut en 1679, investi des fonctions de greffier de la fameuse chambre de réunion établie en cette ville. (Voir le premier volume, p. 210.)

OUDET (Jean-Louis), procureur au parlement de Metz dès l'année 1688, exerça les fonctions de ce ministère pendant vingt-cinq ans environ. Sa fille épousa l'ingénieur Jean-Baptiste Molina, qui en 1696, grava et publia le plan de la ville de Metz. Jean-Baptiste Molina fut le père de Joseph-Louis Molina, seigneur de la Basse-Bevoy et d'Auconville, vivant en 1743. Ce dernier avait épousé une allemande nommée Maria-Anna Suttor.

Armes de Jean-Louis Oudet : *D'argent à une barre de gueules, chargée d'une billette d'argent.* (Enregistrement de 1709.)

Armes de Joseph-Louis Molina : *Écartelé aux* 1 *et* 4, *une massue et une épée posées en sautoir et cantonnées de quatre fleurs de lis; au* 2, *parti au* 1, *chargé de quatre bandes, à une aigle à deux têtes brochant sur le tout, au* 2, *deux pals chargés chacun de trois besans ou tourteaux; au* 3, *partition semblable au* 2, *à l'exception que les pals sont à dextre et l'aigle à senestre. Un écusson chargé d'une roue et brochant sur l'écartelé.* Cimier : *Un mannequin couronné tenant de chaque main une épée et une massue.*

Armes de Maria-Anna Suttor : *Un turc tenant de la dextre une masse d'argent et portant à la ceinture une épée et issant d'un tertre mouvant de la pointe de l'écu.* Cimier : *Le turc de l'écu entre deux cordonnets et houpes, tournés en forme de trompe.*

OUDET (Jacques), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mai 1717, alla se fixer à Carignan, où il exerçait encore en 1731.

OUDINOT (Claude), procureur au parlement de Metz et greffier en la chancellerie de cette cour, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 29 avril 1743, à l'âge de soixante-douze ans. Il était le quinzième sur la liste des procureurs du parlement en 1723; il y avait alors trente procureurs en exercice.

OURIÉ (Louis), né en 1672, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 septembre 1729, et obtint lors de sa retraite vers 1750, des lettres de secrétaire du roi honoraire. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 octobre 1752, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait épousé dame Françoise Gibaut, qui décéda sur la même paroisse, le 12 octobre 1761, à l'âge de 76 ans.

De ce mariage étaient issus plusieurs enfants: 1° messire Louis Ourié qui, en 1752, était directeur général des postes du département de Metz; 2° messire Jacques Ourié, qui à la même époque, était chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Limousin; il décéda à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le jeudi 19 décembre 1776; il avait épousé Jeanne Antoinette de Chazelles, fille de Jean de Chazelles, secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, et de Marie Goguille; 3° une fille qui épousa messire Joseph Claude de Pagny, conseiller au parlement de Metz.

Jacques Ourié a laissé plusieurs enfants et notamment le colonel Louis-Lucien Ourié, décédé sans avoir contracté d'alliance, et mesdames Humbert-Pomcourt et Liabé.

Armes: *D'argent à un chêne de sinople sur une terrasse de même mouvant de la pointe de l'écu et accompagné de deux tourterelles affrontées; au chef de gueules paré d'un croissant montant d'argent entre deux étoiles de même.*

Nous ignorons si Françoise Gibaut était de la famille de M. Domange Gibaut, de Metz, qui fut l'entrepreneur chargé par Louis XIV de la construction de la ville de Sarrelouis, sur les plans du maréchal de Vauban, vers 1683.

OURY (Jacques), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mai 1656.

François Oury, procureur du roi au bailliage et siége présidial de Verdun, était en 1709, l'époux de Nicole Raulin.

Armes: *D'argent au pal de gueules, chargé d'une macle d'argent.* (Enregistrement de 1709.)

OZANNE, famille protestante qui a été confirmée dans sa noblesse par un arrêt du conseil du 17 mai 1667.

Benjamin d'Ozanne, avocat à Metz, lors de la création du parlement en cette ville, en 1633, fut reçu l'année suivante premier substitut du procureur général en cette cour. Par une délibération du 4 février 1638, les Maître-échevin Conseil et Treize de la ville de Metz le nommèrent avocat de la cité, aux appointements de cent-cinquante livres par an, et par la même délibération, on lui accorda une gratification de même somme, pour les soins qu'il avait antérieurement donnés aux intérêts de la ville. Il avait en effet rempli plusieurs missions, conjointement avec M. Janson, procureur au parlement. (Voir *Janson.*) Benjamin d'Ozanne mourut en 1675.

Daniel d'Ozanne premier du nom, écuyer, sieur de la Hammardière, était sans doute le fils de Benjamin d'Ozanne qui précède. Après avoir résidé dans la ville de Metz, il alla se fixer à Sedan, où il fut installé le 28 avril 1644, en qualité de lieutenant général au bailliage et siége présidial de cette ville. Il avait épousé Susanne Le Bachelé, sœur de Gédéon Le Bachelé, conseiller au bailliage de Metz. De ce mariage est né celui qui suit:

Daniel d'Ozanne, deuxième du nom, écuyer, seigneur de Domangeville et de Marsilly, était fils de Daniel d'Ozanne, qui précède, et de Susanne Le Bachelé. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 août 1671. Il était l'un des six conseillers protestants tolérés dans la compagnie, conformément à l'édit d'institution, car il appartenait par son père comme par la famille de sa mère, à la religion prétendue réformée. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1684, et fut remplacé au parlement par François d'Auburtin de Charly. Il avait épousé dame Marie Morel, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 16 août 1711. De ce mariage est né celui qui suit:

Daniel d'Ozanne, troisième du nom, chevalier, seigneur de Breklange, Raville, Voimhaut et autres lieux, était fils du conseiller au parlement Daniel d'Ozanne, deuxième du nom, et de dame Marie Morel. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 octobre 1688, et ayant cédé cette charge à M. François Boutier, il fut reçu président à mortier en cette cour, le 15 décembre 1703. Il céda sa charge de président en 1733 à M. Pierre Le Goullon d'Hauconcourt, et il mourut à Metz, le 13 octobre de l'année suivante. Il fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Martin. Il avait épousé en 1695, damoiselle Anne Joseph de Sauterize de Campetz, sœur de Louis de Sauterize, devenu plus tard conseiller au parlement

de Metz; elle est décédée en cette ville en 1743. Ce mariage n'a pas laissé de postérité masculine.

Le président Daniel d'Ozanne, troisième du nom, et Marie d'Ozanne, sa sœur, avaient abjuré la religion protestante, et ils sauvèrent ainsi une partie des biens de leur famille. En 1707, Louis XIV fit don à Daniel d'Ozanne des biens confisqués sur Gédéon Le Bachelé, son grand-oncle, et en 1712, Marie d'Ozanne obtint la permission de vendre des immeubles qui provenaient aussi de confiscation. Daniel d'Ozanne et sa sœur n'étaient pas rentrés dans tous les biens confisqués sur leur grand oncle; en 1709, les sœurs de la charité de la ville de Metz, avaient obtenu une maison et une grange confisquées sur Gédéon Le Bachelé.

Benjamin d'Ozanne avait pour armes : *Un écu coupé et chargé d'un annelet en pointe.*

Les Ozanne de la Franche-Comté, maison aussi éteinte aujourd'hui, portaient : *D'azur à trois colonnes d'argent.*

P

PACQUIN (Jean), fils du sieur Jean Pacquin, marchand bourgeois de Metz, et de demoiselle Elisabeth Beaudesson, fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 15 juillet 1719. Il décéda en cette ville, le 13 octobre 1734 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Simplice.

Il avait épousé, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 8 août 1719, demoiselle Marie Cécile Lefebvre, fille de M. Nicolas Lefebvre, receveur et payeur des gages du parlement, et de dame Françoise Thérèse Lebrun. Marie-Cécile Lefebvre mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, et fut inhumée le samedi 15 août 1778. De ce mariage sont nés plusieurs enfants : 1° Jean-Nicolas Pacquin de Rupigny; 2° François Pacquin de Pomecourt, dont il sera parlé ci-après; 3° Claude-Etienne Pacquin de Vauzlemont, chevalier de St-Louis, d'abord officier au régiment de Picardie, puis au corps du génie, qui devint maréchal de camp en 1791. Il est mort le 18 mars 1799, ayant épousé, Marie-Ursule-Joseph de Colomé, dont il a laissé deux enfants; 4° Madelaine Pacquin, mariée en 1747 à Jean-Baptiste Guerrier, avocat du roi au bailliage de Metz, et morte le 22 novembre 1805; 5° Françoise-Thérèse Pacquin, née le 7 février 1732, morte à Metz le 21 décembre 1809, ayant épousé le 22 avril 1755, Jean-Baptiste-Gilbert Gérard d'Hannoncelles, conseiller au parlement de Metz.

Jean-Nicolas Pacquin de Rupigny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 janvier 1721, de Jean Pacquin, secrétaire du roi, et de Marie-Cécile Lefebvre, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 décembre 1740.

Pacquin de Rupigny a parcouru une longue et honorable carrière qui s'est partagée en deux phases, celle d'avocat et celle d'administrateur. Dans toutes les deux, il a déployé de grandes vertus et de grands talents. Il fut l'un des ornements du barreau messin dont il devint le bâtonnier en 1767. Il porta la parole dans une infinité d'affaires importantes et entre autres en 1771, dans le célèbre procès entre le marquis de Monnier d'une part, et sa fille et M. Le Bœuf de Valdahon, accusé de séduction et de rapt. Me Pacquin de Rupigny plaida pour mademoiselle de Monnier et obtint un succès éclatant. (Voir la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, au mot *Boucheporn*, I, 119). Il donna de nombreuses consultations, toutes empreintes de science et des sentiments les plus élevés. Il est l'auteur d'un précis en faveur des religieux des abbayes bénédictines de Saint-Epvre et de Saint-Mansuy de Toul, qui en 1780, étaient en procès devant le parlement de Metz, pour un droit de préséance, avec M. Desmichels de Champorcin, évêque du diocèse de Toul. Ce précis, curieux par les détails historiques qu'il renferme sur ces célèbres abbayes, a été imprimé *à Metz chez Jean-Baptiste Collignon, imprimeur libraire, à la Bible d'Or*. Vingt-cinq pages d'impression. Ce précis se termine ainsi : « Les corps sont dans l'église ce que » sont les compagnies dans la société civile. Chaque communauté, chaque corporation a ses » prérogatives plus ou moins élevées, suivant la » dignité et la noblesse de ses fonctions. Tous les » membres y participent; le souverain qui les » distribue a seul le pouvoir de les étendre, de » les restreindre ou de les abolir; il n'appartient » point aux compagnies de partager, de céder ou » de communiquer à d'autres corps ou à des » particuliers, les honneurs qui leur sont affectés. » Il en est de même dans l'église; il n'est pas plus » donné à M. l'évêque qu'au chapitre de Toul, » d'associer au corps de la cathédrale, des séminaristes et des étudiants qui n'ayant jamais été » agrégés, ne tiennent ni au clergé séculier ni » régulier et qui, lorsqu'ils sont convoqués aux » cérémonies, ne peuvent aspirer à d'autre rang » que celui qui est désigné pour les supérieurs » qui les dirigent et sous la croix desquels il leur » est seulement permis de se rassembler.

» Quoique les religieux de Saint-Benoît aient » proposé leurs moyens avec la retenue et la

» circonspection qui conviennent à leur état, ils » n'ont pu se garantir des sarcasmes que le cha- » pitre a lancés sur l'ordre monacal, ni du long » sermon que M. l'évêque leur avait fait préparer » sur l'humilité. Ils ne méritaient point les uns et ils » tâcheront de profiter de l'autre; ils se borne- » ront à rappeler les réflexions judicieuses d'un » souverain pontife, qui par la sainteté de sa vie, » la profondeur de sa science et la sagesse avec » laquelle il a gouverné l'église, s'est rendu digne » du surnom glorieux de Grand.

» Un évêque d'Italie avait voulu placer dans » sa cathédrale, de jeunes ecclésiastiques au-dessus » des anciens; un prêtre nommé Paul, s'opposa » à cette injuste préférence et en porta sa plainte » au pape.

» Loin de la rebuter, Saint-Léon la reçut favora- » blement et loua ce prêtre comme un coura- » geux défenseur de la discipline canonique.

» Les superbes, disait cet illustre pontife, sont » sans doute en abomination devant Dieu. Mais » il ne faut pas confondre l'humilité chrétienne » avec cette nonchalance lâche et stupide qui » néglige tout, qui laisse tout à l'abandon et qui » n'est guères moins répréhensible que l'amour » propre. » Il y avait du tact et du bon goût à rappeler au prélat toulois les paroles de Saint-Léon, qui avant de monter sur le trône de Saint-Pierre, avait pendant plus de vingt ans, sous le nom de Brunon, occupé au onzième siècle, le siége épiscopal de Toul.

Pacquin de Rupigny portait depuis cinquante ans un nom célèbre au barreau, lorsqu'il fut appelé en 1790, par le vœu presque unanime de ses concitoyens, à la place de maire de la ville de Metz, fonctions qu'il occupa encore en 1791; mais il se retira l'année suivante et ne prit aucune part aux troubles de la révolution. Il avait épousé Françoise-Louise Sellier de Moranville. Cet homme de bien est mort à Metz, le 3 juin 1806, à l'âge de quatre-vingt cinq ans. Le docteur Bégin lui a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*.

François Pacquin de Pomecourt (il signait ainsi), né à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 5 février 1722, était le frère de Pacquin de Rupigny, qui précède. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 décembre 1740, procureur du roi à la table de marbre de cette ville, le 12 octobre 1747 et lieutenant général au même siége, le 2 mai 1767. Il mourut dans sa ville natale, le 31 mars 1768 et fut inhumé le lendemain dans l'église Sainte-Croix.

Armes: *De gueules à trois billettes d'or, posées 2 et 1.*

Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, III, 433, cite un Pacquin, grand écuyer de Joseph-Napoléon, mort à Madrid des suites d'un duel, fils d'un ancien avocat de Briey. Nous n'avons aucun autre renseignement sur ce membre du barreau.

PAGEL (Pierre), de la ville de Toul, épousa vers 1640, Mengeon Hordal du Lys, fille d'Evrard Hordal du Lys et de Claudon Fremy; de ce mariage est né celui qui suit:

Claude Pagel, seigneur de Vantoux, avocat au parlement de Metz, fut l'un des membres les plus distingués de ce barreau. Gabriel, dans ses *observations sur les coutumes de Metz*, tome I, page 218, cite un arrêt de cette cour rendu le 19 septembre 1732, sur les plaidoieries de Mes Pagel et de Bouteiller. En 1741, au mois de janvier, le parlement de Metz rendit un arrêt dans un procès qui était pendant entre les héritiers d'un sieur de Menu et le chapitre de la cathédrale de Verdun. Ce procès donnait à résoudre cette question vraiment curieuse: la succession d'un gentilhomme mort au service du roi, doit-elle appartenir au chapitre de la cathédrale de Verdun, comme celle d'un serf, homme de corps et attaché à la glèbe? Me Claude Pagel plaidait pour les héritiers de l'officier et gagna complétement son procès sur le rapport du conseiller Gourdin d'Helfedange. Il publia dans cette affaire un sommaire qui a été imprimé *à Metz, chez les veuve et fils de Brice Antoine, imprimeur du roi.* Trente-une pages d'impression, petit in-folio. Il est aussi l'auteur d'un mémoire pour M. Matherot de Desnes, chanoine de Besançon, plaidant contre M. Olivet de Chamoles chanoine de Gray, mémoire imprimé *à Metz, chez François Antoine, imprimeur du roi*, 1742. Trente-cinq pages in-folio. Un arrêt du parlement de Metz, du 13 septembre de cette année, donna gain de cause au client de Me Pagel. Ce fut à cette époque qu'il fut nommé maître-échevin de la ville de Metz, et il fut installé dans ces hautes fonctions municipales, le 12 mai 1742. Il mourut, pensons-nous, le 2 janvier 1744. Il avait épousé Anne Fromantin, laquelle était décédée le 18 mai 1740. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Pierre-Nicolas Pagel;

2° un second fils qui devint chanoine de Toul; 3° un troisième fils qui fut aussi prêtre. Nous parlerons des deux premiers.

Pierre-Nicolas Pagel de Sainte-Croix, écuyer, capitaine d'infanterie était né en 1737, de Me Claude Pagel de Vantoux et d'Anne Fromantin. Il épousa à Metz, le 21 décembre 1762, Françoise Fromantin, âgée de trente-cinq ans, fille de M. François Fromantin, ancien conseiller échevin de cette ville. Pierre-Nicolas Pagel de Sainte-Croix, devint chevalier de Saint-Louis et vivait encore en 1789. Il est porté sur la liste des nobles du bailliage de Toul, dressée cette année pour la convocation des Etats-Généraux.

M. Pagel de Vantoux, fils de Me Claude Pagel de Vantoux, avait reçu la tonsure en 1742, de M. de Saint-Simon, évêque de Metz, et obtint bientôt après un canonicat à la cathédrale de Toul. Il était devenu le doyen de ce chapitre, lorsqu'en 1776 il fut établi chapitre noble, ce qui souleva une grande opposition dans le pays et enflamma la verve poëtique d'un échevin toulois nommé Thouvenin, qui produisit un grand poème resté manuscrit. (Voir *Thouvenin*.)

Pierre Pagel, père de Me Claude Pagel de Vantoux, maître-échevin de la ville de Metz, est cité par dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, comme descendant d'un Pagel de Toul, anobli en 1556, et ayant pour armes: *d'azur à une grue d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules*. Cimier: *la grue de l'écu*. Il existait en effet, au XVIe siècle une famille du nom de Pagel et tenant dans la ville de Toul un rang distingué. En 1567, Nicolas Pagel était l'un des enquerreurs de cette cité et l'on fit sur lui et sur l'un de ses confrères, le distique suivant:

« Nicolas Pagel veut toujours trinquer
» Et Bastien Royaulmey veut toujours disner. »

(*cartulaire de Toul*, I, feuillet 6 au verso, et feuillet 80.) En 1593, un Jean Pagel était l'un des cinq enquerreurs de cette ville (*cartulaire* n° 3 de Toul).

Thouvenin, l'auteur du poème satyrique, ne partageait pas l'opinion de Dom Pelletier sur l'origine nobiliaire des Pagel de Vantoux. Il ne ménagea point dans ses vers le doyen des chanoines, l'abbé de Vantoux et il fit suivre le deuxième chant de son poème, intitulé la *croisade*, 3e volume de son manuscrit, pages 65 et 66, d'une note ainsi conçue:

« M. l'abbé de Vantoux, doyen du chapitre » noble, quoyque petit-fils d'un huissier exploitant au bailliage de Toul, (en 1638) et bédaud » de cette même cathédrale, nommé Claude » Pagel, quoyque descendant d'ayeux moins » considérables, est néanmoins fils d'un père » très-estimable, habile avocat, devenu maître-» échevin de Metz, par son mérite personnel et » qui a acquis par cette dignité la qualité de » noble qu'il a transmise à M. de Vantoux. Mais » celui-cy n'ayant pas jugé cette noblesse assez » antique, daigna il y a quelques années admettre » l'illustre pucelle d'orléans au rang de ses » ayeules; il en fit peindre les armes sur son » cabriolet parce qu'il n'avait pas encore de » berline. Il aurait fait à Charlemagne le même » honneur qu'à Jeanne d'Arc que personne n'eût » demandé à voir ses preuves; mais la hauteur » dont il accompagna ses prétentions, les termes » de manans, de gens de rien, de pieds plats, » de gredins, etc, le profond mépris dont il fut » prodigue envers les gens qu'il estimait moins » nobles que lui, la roideur de ses décisions sur » toutes choses; tout cela produisit des recher-» ches sur les fondemens de tant de prétentions: » on publia les circonstances de sa renonciation » à l'état militaire, celles de son agrandissement » dans l'église, chacun alla prendre au greffe » copie des provisions de M. son grand père, » dont les chansonniers célébrèrent les exploits: » on aurait poussé même les découvertes plus » loin sans la considération de plusieurs gens de » bien qu'elles auraient mortifiés, et qui ne » pouvoient mais des griefs du public contre » notre héros. »

Maintenant que nous avons exposé les pièces de procès, nous ne nous permettrons pas de décider si Me Claude Pagel, seigneur de Vantoux, ancien avocat au parlement de Metz, et maître-échevin de cette ville, descendait ou ne descendait pas de la famille Pagel, anoblie en 1556. Ce qui est certain, c'est que Me Claude Pagel ne prenait pas les armes de cette famille, et qu'il avait adopté celles de sa mère Mengeon Hordal, qui étaient les armes de Jeanne d'Arc (voir *Hordal*), et qui se blasonnaient ainsi: *D'azur à la couronne d'or en chef, soutenue d'une épée d'argent mise en pal, croisée d'or et cotoyée de deux fleurs de lis de même.*

PAGNY (Claude de), écuyer, fils de Claude de Pagny, chatelain de Fribourg, et de Jeanne Regnier, fit ses études de droit à l'université de Paris

et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 décembre 1719, et conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de cette cour souveraine, le 14 juin 1721. Il mourut à Metz, le 17 août 1740, et fut inhumé dans la nef de l'église Saint-Victor, sa paroisse, au haut de l'allée de Sainte-Barbe. Il avait épousé dans cette église, le 18 novembre 1721, Marguerite Dubois, fille de défunt Jacques Dubois, marchand à Metz, et de Marguerite Jacquart. Marguerite Dubois était la belle-sœur de M. Jean-Nicolas Vaillant, trésorier de France (voir *Vaillant*), et elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 8 mai 1748, à l'âge de quarante-cinq ans environ. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres : 1° Joseph-Claude de Pagny, qui suit ; 2° Jean-Étienne de Pagny, dont il sera ensuite parlé.

Joseph-Claude de Pagny, écuyer, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 22 mars 1726, de Claude de Pagny, secrétaire du roi, et de Marguerite Dubois, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 mai 1751. A la suppression de cette cour en 1771, il alla se fixer à Nancy, en qualité de conseiller à la cour souveraine de Lorraine et Barrois. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 27 juillet 1751, demoiselle Catherine Ourié, fille de M. Louis Ourié, secrétaire du roi honoraire, et de dame Françoise Gibaut.

Jean-Étienne de Pagny, écuyer, frère de Joseph-Claude de Pagny, qui précède, était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 3 août 1731. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 août 1754. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1762. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 17 janvier 1758, demoiselle Françoise-Thérèse-Bonne Lefebvre, âgée de vingt-un ans, fille des défunts Nicolas-Joseph Lefebvre, conseiller du roi, receveur et payeur des gages du parlement de Metz, et de dame Jeanne-Françoise Neret. Furent témoins de la célébration : 1° messire Joseph-Claude de Pagny, conseiller au parlement, frère de l'époux ; 2° messire Daniel-Bon Neret, écuyer, conseiller auditeur des comptes à la même cour.

Joseph de Pagny, fils de celui qui précède, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1779, et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1785. Il est mort en 1804, ayant épousé Nicole Lefebvre et laissant deux enfants parmi lesquels, Marie de Pagny, mariée à M. de Lannoy, ancien garde du corps du roi.

François de Pagny, l'un des fils probablement de Claude de Pagny, chatelain de Fribourg, et de Jeanne Regnier, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juin 1712. Il fut nommé trilleur en la saline de Moyenvic, le 20 septembre 1719.

Armes : *Coupé, le 1 chargé d'un lion naissant ; le 2 chargé de trois bandes ; à une fasce chargée de trois pointes d'hermines et brochant sur le coupé*. Supports : *deux lions*.

PAJOT, ancienne famille dont la généalogie a été traitée par d'Hozier dans son *histoire généalogique* de la maison de Combault.

Charles Pajot avait été pourvu de la charge de président à mortier au parlement de Metz, qu'occupait M. Michel Charpentier, décédé en 1637 ; mais il ne se fit pas recevoir.

Depuis plusieurs années, un membre de cette famille, Jean Pajot faisait partie de cette cour souveraine. Il avait été reçu conseiller le 28 septembre 1633. Gobineau de Montluisant lui avait, dans sa *Royale Thémis*, dédié le vingtième acrostiche qui est ainsi conçu :

Illustrant ce sénat avec ton équité
Est l'esclat gracieux de ta jurisprudence ;
Au plus juste des Roys plaist ton intégrité,
Nos Messins sont contans de ta sage prudence.
Poussé de cet esprit qui regist l'univers,
Aigrement tu condamne et punis les pervers,
Iustement tu soustiens celuy que l'on moleste :
O grand jurisconsulte ! ô grave sénateur !
Tes sincères effects font bien voir que ton cœur
Veult estre citoyen de la voûte céleste.

Jean Pajot mourut victime de son attachement à ses devoirs. En se rendant à Toul où siégeait alors le parlement de Metz, pour prendre le service de son semestre, il fut tué par un parti ennemi en 1645. (Voir le premier volume, p. 87.) Jean Pajot ne laissa point de postérité et fut remplacé au parlement de Metz par Alexandre Pajot, son frère.

Alexandre Pajot fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 juillet 1647. Après avoir rempli ces fonctions plusieurs années, il céda sa charge à Mathias Gironval qui ne fut pas reçu, et cette charge passa à M. Jean Nau des Arpentis.

Les conseillers Jean et Alexandre Pajot étaient

fils d'Antoine Pajot, chevalier, seigneur de La Chapelle et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et de dame Marie du Chasteau.

Plus tard un membre de cette famille fit encore partie du parlement de Metz. Pierre-Philibert Pajot, écuyer, sieur de La Fosse, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 août 1674, à l'âge de vingt-trois ans et demi, et ne fut remplacé dans sa charge qu'en 1685, par M. Louis Charpentier.

La famille Pajot n'est pas éteinte : elle est représentée aujourd'hui par les Pajot de Villers et les Pajot de Juvisy.

Armes : *D'argent au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigle de sable, becquées et arrachées de gueules.*

PALLAS (Bernardin), né à Vincennes, était en 1713, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Toul. Il fut un écrivain distingué et couronné par l'académie française. (Voir la *Biographie lorraine* par Michel.)

Armes d'après son cachet : *D'azur au bouclier chargé d'une tête de méduse ; au chef chargé de deux hiboux affrontés et séparés par une branche de laurier, mise en pal.* Supports : *Deux Minerves ; celle de dextre tenant une massue levée et celle de senestre tenant un bouclier.*

PALLUAU (Hierosme de), né à Paris le 14 mars 1636 ou 1646, était fils de M. Denis de Palluau, conseiller du roi en ses conseils et en la grande chambre du parlement de Paris. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 mars 1664, et fut remplacé en cette cour par M. Charles Legras, en 1680.

Armes : *Fascé d'argent et de sable de dix pièces.* (*Le Père Anselme*, T. VII, p. 582.)

Des Palluau en Champagne avaient des armes différentes qui se blasonnaient ainsi : *D'or au chevron de gueules, accompagné de trois aubifoings d'azur, la queue de sinople.*

PALTEAU, premier commis du bureau des vivres de la généralité de Metz, a été l'objet de l'annonce suivante dans *la Clef du Cabinet des Princes de l'Europe ;* au mois de février 1757 : « Nouvelle construction de ruches de bois avec « la façon d'y gouverner les abeilles, inventée « par M. Palteau, etc. Le tout arrangé et mis « en ordre par M.*** »

Nous n'avons pu vérifier si ce Palteau était de la famille de celui qui suit :

Gabriel Palteau de Veymerange, né le premier juillet 1738, était fils, est-il dit, d'un commissaire ordinaire des guerres. Il fut reçu avocat, au parlement de Paris le 24 avril 1775, et au parlement de Metz le 13 novembre de la même année. Il fut installé conseiller en cette dernière cour, le 14 février 1776. Le 20 novembre 1785, il fut présenté au roi en qualité d'intendant des postes aux chevaux, relais et messageries de France. Il fut probablement redevable de cette position à M. de Calonne, qui pendant longtemps avait été intendant de la généralité de Metz. Lorsque ce ministre du malheureux roi Louis XVI, reçut le premier choc de l'ouragan révolutionnaire et fut brûlé en effigie sur la place Dauphine à Paris, le premier octobre 1787, le prétendu jugement populaire portait l'un de ces considérants : « Pour avoir été le principal moteur de « l'agiotage, comme il est prouvé par la justifi- « cation du sieur de Vemeranges. » Ce *sieur de Vemeranges* devait être M. Palteau de Veymerange, conseiller au parlement Metz et intendant général des postes.

PANGE. (Voir *Thomas de Pange.*)

PANIER d'Orgeville (Jacques), né le 9 octobre 1680, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 février 1720, et remplacé six mois plus tard par M. Nicolas Menin.

Nous ne pouvons pas assurer que ce soit le même que celui qui, en 1722, était maître des requêtes et avait été nommé pour aller résider à la cour de Cologne, en qualité d'envoyé. Ce diplomate avait acquis de grands biens dans le commerce des actions de la banque de Law, fortune qu'il conserva par le crédit de M. de La Vrillière, secrétaire d'état, son beau-frère. (*La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*, mars 1722.)

Armes : *D'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une rose de même en pointe.* (Chevillard.)

PANOT (Nicolas), avait été reçu le 13 février 1734, procureur au parlement de Metz, en remplacement de Mᵉ Abraham Laurent Cellier. Lors de la radiation de Mᵉ Michel Lalance du tableau

de l'ordre des avocats en 1761, Me Panot avait en sa qualité de procureur au parlement, signé une requête contenant des expressions offensantes pour Me Rœderer, bâtonnier de l'ordre. Le parlement ordonna que cette requête serait lacérée à l'audience publique par un des huissiers de service et que Me Panot se rendrait à l'assemblée des avocats et ferait en leur présence des excuses au bâtonnier.

Nicolas Panot exerçait encore ses fonctions de procureur au parlement de Metz, lorsque cette cour souveraine fut supprimée en 1771, par le chancelier Maupeou. Il les reprit lors de son rétablissement en 1775 et fut dès lors le doyen de sa communauté. Il exerçait encore son ministère en 1778.

PANTALÉON (Claude) exerçait, dès l'année 1632, les fonctions d'avocat dans la ville de Toul. Lorsqu'un bailliage et siége présidial y fut installé le 28 août 1641, Claude Pantaléon fit partie de cette nouvelle juridiction, en qualité de lieutenant criminel.

PANTALÉON (Pierre-Philippe), écuyer, seigneur d'Antilly, Solgne et Moncheux, était, pensons-nous, de la famille de Claude Pantaléon, dont l'article précède ; il avait un de ses oncles Charles Pantaléon qui était chanoine de la cathédrale de Metz.

Pierre-Philippe Pantaléon fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 octobre 1669. Après avoir été conseiller au bailliage de Metz, il fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 21 juillet 1681. Il céda cette charge en 1686 à M. Philippe de Josten et fut installé le 28 août de cette année, dans les fonctions de lieutenant général civil, commissaire enquêteur et examinateur au bailliage et siège présidial de Metz, en remplacement de M. Armand de Blair. Il fut maître-échevin de la cité messine de 1688 à 1690, dignité qui lui donna les priviléges de la noblesse et l'année suivante, il devint président au présidial. Il faisait encore partie du bailliage de Metz, en 1696.

Il avait épousé Marie-Anne Leurye du Proy, dont il eut plusieurs enfants, et entre autres : Charles Pantaléon, mort à Arnaville, le 3 novembre 1691, et Charles-Dominique Pantaléon, qui suit.

Charles-Dominique Pantaléon, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 13 avril 1693, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 décembre 1713. Il est le même, pensons-nous, que Dominique Pantaléon, qui en 1754, était conseiller du roi, prévot des monnayeurs de Metz et l'époux de dame Marie-Anne Valette.

Armes : *Coupé d'azur sur gueules ; l'azur chargé d'un lion naissant d'or, lampassé et armé de gueules.*

PAPIGNY (Balthazard de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1697, devint procureur du roi au bailliage de Sarrelouis et mourut vers 1724. Il avait épousé en premières noces Marie-Corneille Dupont, dont il laissa plusieurs enfants, et en secondes noces dame Charlotte Guyot, dont naquit Charles-Nicolas de Papigny.

Armes : *D'or à deux chats affrontés la queue passée en sautoir, grimpants à un pal de gueules.* Cimier : *Un chat d'argent ailé d'ailes de chauve-souris de gueules.* (Dom Pelletier.)

PARIGOT de Santenay (Gérard-François-Henri), né le 15 juillet 1732, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 avril 1758, et obtint le titre de conseiller honoraire, le 20 juin 1780.

Un Parigault, marchand bourgeois à Châlons-sur-Marne, en 1700, portait : *De pourpre au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même et en pointe d'une cigogne d'argent.*

PARIS (Anne de), né vers 1608, avocat en parlement, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 octobre 1633. Gobineau de Montluisant lui dédia le trentième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il devint en 1643 conseiller au parlement de Paris. Il était conseiller en la grande chambre de cette cour, lorsqu'il mourut le 13 mai 1678, à l'âge de soixante-dix ans. Il avait épousé Nicole du Val de Beauregard, laquelle mourut au mois d'octobre 1691. De ce mariage sont nés plusieurs enfants ; 1° Pierre de Paris, mort doyen du parlement de Paris en 1735, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans avoir été marié ; 2° Louis-François de Paris, seigneur de Songy, mort sans postérité en 1710, à l'âge de cinquante-quatre ans ; 3° Françoise de Paris, morte en 1720, à l'âge

de soixante-douze ans, veuve de M. François du Gué, président en la chambre des comptes de Paris. (Voir le *Mercure de France*, avril 1735, p. 829.)

François de Paris de La Brosse, né à Paris le 14 février 1618, était le frère d'Anne de Paris, qui précède, et lui succéda au parlement de Metz, où il fut reçu conseiller le 14 juillet 1643. Par un arrêt du conseil d'état du 31 décembre 1644, il fut chargé avec son savant collègue Nicolas Rigault de procéder à la vérification et liquidation des dettes de la ville de Toul. (*Recueil des Arrêts*, par M. Emmery, II, 72.) François de Paris fut remplacé au parlement de Metz, en 1655, par M. Henry Rozey, et devint président en la chambre des comptes de Paris. Il mourut le 15 février 1695, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Anne-François de Paris, seigneur de La Brosse, Monceau et autres lieux, était fils de François de Paris de La Brosse qui précède. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 avril 1686, et président en la chambre des comptes de Paris, le 5 mai 1689. François-Antoine Phélypeaux de Loisel fut en 1691, son successeur au parlement de Metz. Anne-François de Paris se démit de ses fonctions de président de la chambre des comptes en 1739, après cinquante trois années de services dans la magistrature, et obtint le titre de président honoraire. Il mourut en son château de La Brosse, près Montereau-faut-Yonne, au mois de décembre 1741, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait épousé madame Thérèse-Angélique Collin. De ce mariage est né Anne-César de Paris de La Brosse, marquis de Monceau, conseiller au parlement de Paris.

Armes des Paris de La Brosse: *D'azur à une fasce en devise d'or, accompagnée en chef de trois roses de même et en pointe d'une tour aussi d'or.*

Armes de Thérèse-Angélique Collin: *Coupé de sinople et de sable à une fasce en devise d'argent, accompagnée en chef d'une aigle à deux têtes, le vol abaissé d'or, soutenu d'un croissant de même et en pointe d'un lion passant aussi d'or.*

PARIS (Claude de), fut le premier des procureurs généraux du parlement de Metz. Le soin que l'on avait mis à choisir des magistrats instruits et dévoués pour former le personnel de cette cour, lors de son établissement en 1633, ne permet pas de douter du mérite et des talents de celui auquel on confiait les importantes fonctions de procureur général du roi. Claude de Paris avait d'ailleurs parcouru déjà avec distinction une longue carrière. Depuis vingt-sept ans, il exerçait des fonctions publiques; il avait été conseiller au Châtelet de Paris, puis conseiller au parlement de cette ville, et enfin procureur du roi au Châtelet. Il avait en outre comme intendant en plusieurs provinces, rempli des missions importantes. Il n'assista pas à l'installation du parlement de Metz, le 27 août 1633. Il ne fut reçu en cette cour en la qualité de procureur général que le 3 septembre suivant. Il prenait les titres de conseiller du roi en ses conseils, de maître des requêtes ordinaire de son hôtel et d'intendant de justice, police et finances en l'armée et province de Picardie.

Gobineau de Montluisant lui a dédié le cinquante-septième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Claude de Paris ne remplit les fonctions de procureur général au parlement de Metz que pendant cinq ans environ et fut remplacé en 1638, par Christophe Foucquet. On a eu occasion de parler de lui aux pages 61 et 70 du premier volume.

Claude de Paris était, pense-t-on, de la famille de Guillaume de Paris, reçu conseiller au parlement de Paris en 1634 et avait pour armes: *D'argent à une fasce d'azur, chargée d'une étoile d'or et accompagnée de trois merlettes de sable.*

PARIS (Nicolas de), seigneur de Muire, Branscourt et autres lieux, né le 20 juin 1618, était fils de Jacques de Paris, d'une des plus anciennes familles de la Champagne. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 juillet 1644, et mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1678. Il fut remplacé au parlement l'année suivante, par Pierre Cogney. Il a été parlé de Nicolas de Paris aux pages 183 et 184 du premier volume.

Remy de Paris du Pasquy, né à Rheims, était fils d'Édouard de Paris, seigneur de Branscourt, de la famille de Nicolas de Paris qui précède et de dame Marie Moët. Après avoir occupé pendant huit ans les fonctions de conseiller au présidial de Rheims, Remy de Paris du Pasquy fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 décembre

1656 et fut remplacé en 1682 par M. Lambert Bourgoin. Il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées, le 7 août 1683.

Armes : *De gueules au sautoir dentelé d'or, accompagné de deux quintefeuilles, l'une en chef et l'autre en pointe et cotoyé de deux besans de même.*

PARISOT (Pierre), était en 1637 substitut du procureur général, au siége royal de Toul. Il avait épousé Claude Belprey. Il appartenait peut-être à la famille de Jean Parisot, de Toul, à qui Dom Pelletier donne les armes suivantes : *D'azur à une bande en devise, accompagnée en chef d'un léopard d'or et en pointe d'un pin de même, ombragé de gueules.* Cimier : *un lion naissant de gueules, tenant en ses pattes le pin de l'écu.*

Pierre Parisot pouvait aussi appartenir à la famille Touloise des Parisot, dont l'article suit.

PARISOT (Jean), huissier de la chambre du roi, fut reçu conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 février 1686, et décéda le 27 décembre 1704.

Jean-Michel Parisot, écuyer, fils sans doute du précédent, était né vers 1664. Il était déjà en 1692, lieutenant général au bailliage et présidial de Toul, fonctions qu'il exerçait encore en 1722. Il était en même temps secrétaire du roi à la chancellerie du parlement. Il avait épousé, à l'âge de vingt-huit ans, le 26 juillet 1692, dans l'église Sainte-Croix de Metz, demoiselle Françoise d'Engelgen, fille de défunt Jean d'Engelgen, seigneur de Ay, Trémery et Chatel-Saint-Blaise, et de dame Bonne-Catherine Odam. (Voir *Engelgen.)*

Jean Parisot et Jean-Michel Parisot firent enregistrer, à l'armorial général de France, en 1696 et 1699, les armes suivantes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes affrontées de même, et en pointe d'un lion aussi d'or, lampassé et armé de gueules.*

Dom Pelletier, présumant que Jean-Michel Parisot descendait d'un Jean Parisot, lui avait attribué les armes décrites à l'article de Pierre Parisot.

PARISOT (Nicolas-François), né le 23 octobre 1661, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1683, et conseiller au bailliage de Verdun, le 26 mars 1688. Il remplissait encore ces fonctions en 1697 et devint ensuite président à la cour souveraine de Lorraine.

Armes : *D'argent à trois pals d'azur ; au chef de gueules chargé de trois roses d'or.* Cimier : *deux pals de l'écu.*

Cette famille Parisot était, selon Dom Pelletier, originaire de Ligny, et ceux qui suivent lui appartenaient peut-être.

Gabriel Parisot était encore conseiller au bailliage de Verdun, en 1771. Il était frère de Claude Parisot, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie et ancien major des gardes du roi de Pologne. Sa fille Jeanne-Christine Parisot avait épousé Benoit-Claude Vaillant, qui fut conseiller au parlement de Metz. (Voir *Vaillant.*)

PARISOT (François-Xavier), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 octobre 1767. Il a exercé au barreau de cette cour.

PARNAJON (Claude), avocat à Paris, avait été pourvu en 1638, de la charge de premier avocat général au parlement de Metz, en remplacement de M. de Rémefort de la Grélière. Il avait présenté requête à la cour le 22 septembre de cette année pour être reçu, mais il ne poursuivit pas sa réception et résigna sa charge à M. Louis Frémyn.

Plus tard, un Yves Parnajon, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz.

PARSEVAL de Failreuse (Charles-René), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juin 1778. La famille Parseval existe aujourd'hui en Autriche et aux environs de Lyon. Demoiselle Anne-Victoire-Louise-Henriette-Delphine de Parseval a épousé M. le comte d'Arros, ancien préfet de la Meuse ; un de ses neveux est capitaine au septième régiment d'infanterie.

Armes : *D'argent, au pal de sable, chargé de trois étoiles d'or.*

PARTOY (Pierre), né vers 1616, était en 1646, huissier au parlement de Metz, qui siégeait alors dans la ville de Toul.

Nous avons, à l'article Bossuet, page 45, première colonne, parlé d'un bal que le conseiller Bénigne Bossuet avait donné le 27 novembre 1646, dans la belle galerie de l'hôtel qu'il occupait à Toul. Pierre Partoy, et l'un de ses

confrères Adam Meusnier, assistaient à ce bal, ainsi que Jeanne Barrat, femme de ce dernier, et se trouvaient confondus dans les salons du vénérable magistrat, avec les membres du parlement, les échevins et les officiers des chevau-légers de Vatimont, en un mot avec l'élite de la population touloise. A cette époque aristocratique et parlementaire, où les rangs et les différentes classes de la société étaient bien distincts, où les positions étaient franchement acceptées par chacun, le subordonné ne se sentait point humilié d'avoir du respect pour son supérieur, et le roturier ne rougissait pas d'avoir de la déférence pour le gentilhomme. D'un autre côté, ceux qui étaient favorisés par la richesse ou par la naissance, s'étudiaient à avoir de la courtoisie pour tout le monde. Gens d'épée ou gens de robe, gens de noblesse ou gens de roture, gens d'église ou gens du monde, gens de haut rang ou gens de médiocre fortune, pouvaient se rencontrer dans le même salon sans envie et sans froissement. On ne s'étonnera donc point que dans sa galerie, messire Bénigne de Bossuet ait réuni non seulement les dignitaires de la ville et les membres du parlement, mais encore les avocats, les procureurs et même les huissiers ainsi que leurs femmes. On ne pourrait plus sans doute former aujourd'hui de semblables réunions; en vertu des droits de l'égalité, chacun voudrait monter sur les épaules de son voisin.

Pierre Partoy, qui n'avait que trente ans et avait porté le mousquet avec honneur, faisait avec ses habits gris de perle, très-bonne figure au milieu de tout le beau monde qui remplissait les salons du conseiller au parlement, et Jeanne Barrat, femme de l'huissier Adam Meusnier, par sa jeunesse et sa beauté, ne déparait pas le cercle brillant dans lequel elle se trouvait. Vers dix heures du soir, Pierre Partoy, sortant du bal, rencontra le procureur au parlement Daniel Mynette, qui après avoir bien soupé chez l'avocat Charles Viry, se dirigeait vers son logis. Daniel Mynette, vieillard curieux et médisant, avait attribué à l'huissier Partoy des propos peu flatteurs pour l'honneur de la jeune et belle huissière, madame Meusnier. Cette rencontre fortuite réveilla l'esprit malin du vieux procureur et la susceptibilité galante du jeune huissier, et des paroles on passa bientôt à des actes; une lutte sérieuse s'engagea, et quelques moments après un jeune chanoine de la cathédrale de Toul trouvait gisant dans la boue le vieux procureur maltraité. Celui-ci, du reste, s'était défendu de son mieux. L'huissier Partoy n'avait lâché prise qu'après avoir reçu dans le bras droit un coup de couteau qui avait fait une blessure assez grave et il alla aussitôt se faire panser chez le chirurgien Dubourg, qui était en même temps barbier étuviste de son état. Dès le lendemain, Pierre Partoy porta plainte au lieutenant criminel du bailliage et accusa Daniel Mynette *de diffamation, guet-à-pens et assassinat*. Celui-ci dénonça à son tour Pierre Partoy, et sur ces deux plaintes, le lieutenant criminel procéda à une information, qui après de nombreux incidents, fut continuée par M. Jacques Angran, conseiller au parlement. Cette longue procédure alimenta pendant près d'une année, les sources des cancans toulois et se termina par une ordonnance qui mit les parties hors de cour.

Pierre-Joseph Partoy, licencié de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 22 juin 1676, était peut-être le fils de l'huissier au parlement Pierre Partoy.

PAS (Manassès de), marquis de Feuquières, gouverneur de Toul dès l'année 1631, et l'un des plus grands hommes de guerre du XVII[e] siècle, fut reçu conseiller d'honneur au parlement de Metz, le 2 décembre 1638. Le 7 juin de l'année suivante, il fut grièvement blessé à la déroute de Thionville, et il mourut en 1640; deux de ses fils furent aussi membres du parlement de Metz.

Isaac, comte de Pas, marquis de Feuquières, fils aîné de Manassès de Pas, était lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville et citadelle de Verdun, quand le 11 janvier 1648, il fit enregistrer au parlement de Metz ses lettres de provisions en qualité : 1° de conseiller et bailli de robe courte au bailliage de Verdun; 2° de gouverneur des ville, pays et comté de Toul. Le même jour, le parlement le reçut comme conseiller chevalier d'honneur. Isaac, comte de Pas parcourut avec éclat la carrière de la diplomatie et mourut ambassadeur extraordinaire du roi en Espagne, le 6 mars 1688. De son mariage avec Anne-Louise de Grammont, fille d'Antoine, duc de Grammont, et de Claude de Montmorency-Bouteville, il eut sept fils, dont l'aîné fut celui qui suit :

Antoine de Pas, marquis de Feuquières, fils aîné d'Isaac, comte de Pas, et d'Anne-Louise de Grammont, était né à Verdun, le 26 août 1652.

Il succéda à son père comme gouverneur et bailli de Verdun et comme conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz. Il fut reçu en cette qualité dans cette cour souveraine, le 18 mai 1692. Il fut le dernier bailli de Verdun, auquel ces fonctions donnèrent quelque pouvoir. Ce ne fut après lui qu'un simple titre : « Ce nom » de bailli jadis révéré par la noblesse des fonc» tions n'est plus qu'un attribut sans caractère, » a dit le savant bénédictin Dom Cajot, dans son *Almanach historique de Verdun*, pour l'année 1775.

Antoine de Pas, homme d'un très-grand mérite comme militaire et comme écrivain, mourut en 1711.

Henri, comte de Pas de Feuquières, fils aussi du célèbre Manassès de Pas, était lieutenant général des armées du roi, gouverneur et bailli des ville et pays de Toul, quand il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 28 septembre 1654. Il eut avec cette cour souveraine de graves discussions dont nous avons parlé aux pages 128 et suivantes du premier volume. Il mourut vers 1681.

La maison de Pas, d'ancienne chevalerie, était originaire du comté de Saint-Pol, en Artois, et avait les armes suivantes : *De gueules au lion d'argent.*

Les *Lettres des Feuquières* ont été publiées par M. Et. Gallois.

Madeleine de Pas, fille du comte Manassès de Pas, avait épousé un baron d'Orthe, établi à Metz. De ce mariage est sans doute né celui qui suit :

Mathias d'Orthe, chevalier, seigneur de Courcelles, Grimont, Chatillon et autres lieux, était en 1717, lieutenant des maréchaux de France du Pays-Messin. Il avait épousé dame Marie Morel. De ce mariage est née à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 27 mai 1690, Marie-Adrianne d'Orthe, qui eut pour parrain, messire François du Hautoy, et pour marraine madame Adrianne de Pas de Feuquières, chanoinesse de Sainte-Marie de Metz.

PASQUET (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1660.

PASQUIER d'Estrées (François) était en 1754, conseiller du roi, payeur des gages du parlement de Metz, fonctions qu'il remplissait encore en 1768. Il était neveu par alliance de dame Anne Lefebvre, femme de M. Pierre Salomon, conseiller correcteur en la chambre des comptes de cette cour souveraine. François Pasquier d'Estrées avai[t é]pousé Anne-Françoise Bachelard, qui survécut à son mari et vivait encore en 1781. Une de leurs filles, Barbe-Marthe Pasquier d'Estrées épousa messire Jacques-Hubert de Gournay Gallois, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel d'infanterie au régiment de La Fère. Deux autres filles ont épousé MM. Hangrave et Vautrin. La famille Pasquier d'Estrées n'existe plus à Metz.

Armes : *D'azur à trois soucis d'argent posés 2 et 1.*

PASQUIN (Jean-Baptiste) fut reçu avocat à la cour souveraine de Lorraine, le 7 septembre 1769, et au parlement de Metz, le 1er juin 1778. Il avait le 31 octobre 1776, rédigé avec Mes Emmery et Laroche, avocats du barreau messin, une consultation pour s'opposer à l'enregistrement du brevet qui constituait les chanoines de la cathédrale de Toul en chapitre noble.

PASQUIN (Pontian du), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1717.

PATON de Villé (François), né le 29 septembre 1674, licencié en droit de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 août 1694, et conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 11 juillet 1705. Il fut remplacé en ce siége en l'année 1714.

Il était peut-être de la famille lorraine à laquelle Dom Pelletier donne les armes suivantes: *D'argent à une rose de gueules, boutonnée d'or ; au chef de gueules chargé de deux pattes et cuisses naissantes de lion contre-onglées d'or.*

PATTÉE (Jean-Baptiste), procureur au parlement de Metz, au commencement du siècle dernier, mourut d'apoplexie au mois de mars 1728. Il avait épousé Marie Masson, sœur d'Anne Masson, femme de Nicolas Gimel, avocat au parlement de Metz. Marie Masson décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 15 octobre 1734, à l'âge de soixante-trois ans. Assistèrent à son enterrement : 1° Africain Pattée ; 2° Jean-Baptiste-Léger Pattée ; 3° Jean-François Pattée.

Africain Pattée, né vers 1693, était sans

doute le fils de Jean-Baptiste Pattée et de Marie Masson. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 mars 1715. Il mourut subitement à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 septembre 1759, à l'âge de soixante-six ans. Assistèrent à son enterrement trois de ses neveux par alliance : 1° Jacques-François Gallois, secrétaire du roi à la chancellerie du parlement ; 2° François-Benoît Marlier, conseiller auditeur en la chambre des comptes de cette cour ; 3° Jean-François Mengin, conseiller au bailliage de Metz.

Dame Louise Noël, veuve de M. Africain Pattée, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 août 1774, à l'âge de soixante-dix-sept ans environ. Elle était sœur de dame Anne-Marie Noël, mère du conseiller au bailliage Jean-François Mengin.

Jean-François Pattée, avocat au parlement de Metz, en 1734, était sans doute comme Africain Pattée qui précède, l'un des fils du procureur au parlement Jean-Baptiste Pattée et de Marie Masson.

Jean-Baptiste-Pierre-Dieudonnée Pattée, contrôleur des hôpitaux militaires, était peut-être le frère d'Africain Pattée et de Jean-François Pattée, dont il vient d'être parlé. Sa veuve, dame Yolande-Thècle Noël mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 avril 1776, à l'âge de quatre-vingts ans environ. Son fils Jean Pattée était à cette époque, trésorier des maréchaussées de la généralité de Metz.

PATU (Philippe), écuyer, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 mai 1686. Il fut remplacé en 1691 par M. Charles-Ignace de Nay, et devint conseiller au parlement de Paris.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même ; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée d'azur.*

En 1737, un Louis Patu, natif de Gênes, prêtre, fit enregistrer au parlement de Metz, des lettres de naturalité. Nous ignorons si ce Louis Patu était de la famille du conseiller Philippe Patu.

PAUCHERON (Laurent), maître particulier à la maîtrise des eaux et forêts de Metz, fut reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de cette ville, le 28 mars 1680, et fut remplacé en 1701.

Les Paucheron ont été alliés à la famille des Cueüllet. (Voir *Cueüllet*.)

Armes : *D'azur à un agneau pascal d'argent, à la banderole de gueules, surmontée de trois étoiles d'or rangées en chef.*

PAUGNON (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 août 1687.

Il résulte d'une lettre écrite en 1758, par M. de Vaux, conseiller au parlement de Metz, qu'un avocat du nom de Paugnon était retiré à la campagne près de Verdun. Nous ignorons s'il était le même que Jean-François Paugnon. Dans ce cas, ce dernier aurait à cette époque atteint environ sa quatre-vingtième année.

PAULHAC (.... de), conseiller d'état, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Metz, en 1645 et 1646, était l'intendant de la maison du maréchal de Schomberg.

PAULO (Jean de), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634 et lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Metz, le 18 juin 1641.

Mathias de Paulo, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, et lieutenant particulier au bailliage de Metz, le 1er septembre 1653.

Alexandre de Paulo, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juin 1671.

Nous ne pensons pas que ces Paulo de Metz, soient de l'ancienne famille des Paulo, originaires de Gênes et établis dans le Languedoc, dès le XVe siècle.

Alexandre de Paule, peut-être Paulo, chanoine de Saint-Sauveur de Metz, décéda en cette ville, le 8 février 1724, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses armes se blasonnaient ainsi : *D'argent à six pains de gueules mouvants de la pointe de l'écu et posés l'un sur l'autre en pyramide, 1, 2 et 3 ; le tout surmonté d'une étoile aussi de gueules.*

PAVILLON (Étienne), l'un des avocats généraux les plus distingués du parlement de Metz, était d'une bonne et ancienne famille de Paris. Il était petit-fils de Nicolas Pavillon, célèbre avocat du parlement de cette ville et neveu de l'évêque d'Alet.

Les biographes ont répété qu'Étienne Pavillon était né en 1632 ; c'est une erreur. Il est né sur la paroisse Saint-Médéric de Paris, le jeudi quatre

novembre 1627, entre quatre et cinq heures du soir. Il était fils de noble homme Estienne Pavillon conseiller secrétaire du roi et de damoiselle Géneviève Riotte.

Étienne Pavillon, doué d'un extérieur agréable, n'avait que vingt-sept ans, quand il fut reçu premier avocat général au parlement de Metz, le 30 octobre 1654. Ce fut lui qui prononça une longue harangue à l'occasion de la rentrée du parlement à Metz en 1658. (Voir le premier volume, p. 139.) Son élocution facile et ses connaissances profondes dans la science du droit, lui avaient acquis une grande réputation dans les fonctions du ministère public. Mais la faiblesse de sa santé lui rendant trop pénibles les devoirs de sa charge, il la céda en 1673, à M. Claude Le Laboureur de Vertepierre et il se retira à Paris pour s'y occuper exclusivement de littérature et de poésie. Il fut reçu en 1691 à l'académie française et en 1699 à l'académie des inscriptions et belles lettres. Voltaire lui a fait l'honneur de le comprendre dans son catalogue des écrivains distingués du siècle de Louis XIV. Étienne Pavillon mourut en 1705.

Le parlement de Metz peut s'enorgueillir à juste titre, d'avoir pendant près de vingt ans, possédé un premier avocat général d'un aussi grand mérite.

Armes : *D'azur au chevron d'argent, surmonté d'un croissant de même, et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un soleil aussi d'or.*

PAYEN DU BOIS (JOSEPH-THOMAS), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 juin 1717.

A cette époque vivait à Metz Joseph Payen, marchand libraire, fils de Joseph Payen, porte-étendard des gendarmes de la reine, et de Marguerite Flambert.

PAYEN DE MONTMOR (FRANÇOIS-ANTOINE), fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1765.

PAYEUR (JOSEPH), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mai 1689.

PEARRON (PHILIPPE), sieur de Serennes, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 26 mars 1732, et fut remplacé en 1753.

PEAUCELLIER (LOUIS), sieur du Pré-Saint-Remy, fut le 4 mai 1704, pourvu de l'office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz.

PÉCHELIN (ANTHOINE), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 juin 1675.

PECHENART (PIERRE), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mai 1721, fut installé avocat du roi au bailliage de Mouzon, le 25 novembre 1729.

Jacques Pechenart, curé de Cosse, en 1700, portait : *D'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois oiseaux, appelés vert-pescheurs d'azur ; celui de la pointe soutenu de deux branches de laurier de sinople, les tiges passées en sautoir.*

PÉCHEUR (JEAN-PIERRE), né en 1751, à Luppy (canton de Pange, Moselle), était procureur au bailliage de Metz en 1773, il se fit ensuite recevoir licencié en droit à l'université de Nancy et avocat au parlement de Metz le 7 décembre 1789.

Après le 9 thermidor, il fut nommé procureur général syndic du département de la Moselle et bientôt après, les vœux de ses concitoyens le portèrent au conseil des anciens, où il eut pour collègues et amis les Portalis, les Barbé-Marbois, les Reignier et les Lebrun. Il remplissait les fonctions de président de la cour d'appel de Metz, lorsqu'il mourut le 21 août 1808.

Le président Pécheur a légué à sa famille un nom honorable, une mémoire pure, l'exemple de l'homme de bien et le modèle d'un magistrat intégre et instruit. Voir la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin.

Le président Pécheur a laissé quatre fils : l'aîné, capitaine d'artillerie, est mort en 1819 ; le second, François-Victor Pécheur est décédé conseiller à la cour royale de Metz ; le troisième, Charles Pécheur, est aujourd'hui le doyen des présidents de chambre de la cour d'appel de Metz ; et le quatrième, Michel Pécheur, est maintenant président du tribunal de première instance de Briey.

Jean-Pierre Pécheur a été membre de la Légion-d'Honneur, lors de l'institution de cet ordre. Ses quatre fils ont été appelés comme leur père, à faire partie de la légion.

PELET DE BONNEVILLE (LOUIS-HENRY), écuyer, né à Nancy, le 28 novembre 1734, était prêtre du diocèse de la Rochelle, docteur en théologie de la maison et société royale de Navarre, et avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 6 mai 1765. Il devint chanoine de l'église cathédrale de Saint-Etienne de Toul, en 1766, et vicaire général de ce diocèse, en 1768. Après la suppression du parlement de Metz en 1771, il alla se fixer à Nancy et fit plus tard partie en qualité de conseiller clerc, du parlement qui fut établi dans cette ville. Le 7 janvier 1783, il prêta serment devant le parlement de Metz, comme grand chantre de la cathédrale de Toul.

M. Pelet de Bonneville fut un littérateur distingué. Il était en 1805, chanoine honoraire de la cathédrale de Nancy, quand il publia le premier volume de sa traduction des *œuvres de Sénèque*. Il mourut peu de temps après.

En 1810, M. de Haldat, secrétaire de la société des lettres de Nancy, a lu une notice biographique sur M. Pelet de Bonneville, qui était aussi membre de cette compagnie savante. On y trouve le passage suivant: « Juge intègre et éclairé, » homme modeste, sa vie privée offre peu de » détails que l'histoire puisse recueillir. Mais ses » travaux littéraires et ses recherches sur la phi- » losophie ancienne lui donnent des droits à notre » souvenir. » (*Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, pendant l'année 1810 p. 45 et 46.)

PELLART DE GIVRY (BERNARD), chevalier, seigneur de Servigny, naquit à Metz, vers 1622. (*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, tome III, p. 336.) En 1657, il était le lieutenant et l'ami intime du comte de Grand-Pré, gouverneur de Mouzon. (Registres de la paroisse Saint-Simplice de Metz. — Tallemant des Réaux, T. X, p. 153, édition de 1840.) Il devint maître-échevin de la ville de Metz, de 1667 à 1668, et était maréchal des camps et armées du roi et mestre de camp d'un régiment de cavalerie, quand il fut nommé lieutenant de roi au gouvernement de Metz; il commanda la province des Trois-Évêchés, en l'absence du duc de La Ferté-Senecterre, lorsque celui-ci fut nommé gouverneur en 1674, en remplacement de son père.

D'après l'édit d'institution du parlement, les lieutenants au gouvernement de Metz, n'étaient pas de droit conseillers d'honneur de cette cour souveraine. Bernard Pellart de Givry obtint des lettres du roi qui lui conférèrent cette dignité. Elles furent enregistrées par le parlement de Metz, le 4 juillet 1678, et il fut reçu conseiller d'honneur par les chambres et semestres assemblés, *suivant la volonté du roi*, est-il dit dans l'arrêt de réception, *tant qu'il commanderait à Metz et sans tirer à conséquence pour d'autres*. La réception des conseillers d'honneur se faisait toujours avec solennité, et l'on voit que lors de sa réception et pour la prestation de son serment, M. Pellard de Givry avait remis son épée à un huissier, et qu'après l'avoir reprise, il alla prendre place sur le banc à main droite du premier président Thomas de Bragelongne, au-dessus du doyen des conseillers. Le 30 août suivant, on lui contesta le droit d'assister à la réception d'un conseiller titulaire. La cour cependant autorisa sa présence: *son assistance en tel cas n'estant que par honneur*.

M. Pellard de Givry était accoutumé à recevoir des faveurs. Le 12 mars de la même année, le parlement de Metz avait enregistré des lettres patentes du roi en date du mois de juillet précédent, qui lui faisaient don de tous les biens meubles et immeubles appartenant au feu sieur Billot, médecin, décédé à Vienne, en Autriche, où il avait été habiter sans la permission de sa majesté.

Selon le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, au mot *Fontaines*, M. Pellard de Givry s'était constitué le protecteur des juifs messins. Quoiqu'il en soit, il en fut récompensé par la pension annuelle que les juifs de Metz durent payer à la comtesse de Fontaines, sa fille. (Voir le premier volume, p. 514. — Voltaire, T. XIII, p. 5. — *Archives israélites de France*, numéro du mois d'août 1844.)

M. Pellard de Givry fut remplacé en 1690, par M. de Belloy, comme lieutenant au gouvernement de Metz et comme conseiller d'honneur au parlement de cette ville. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 17 août 1697, à l'âge de soixante-quinze ans. Il fut inhumé le lendemain dans la cathédrale de cette ville. Les chanoines de cette église firent les frais de cet enterrement, des services gratuits furent célébrés dans toutes les églises de la ville; enfin les *manuscrits* de Dom Tabouillot, tome I, page 177, bibliothèque de la ville de Metz, offrent le passage suivant: « Les sergents et caporaux » des bourgeois lui ont fait faire un beau service » à leurs frais. »

M. Pellard de Givry a été chanté de son vivant par un poète dont nous ignorons le nom et dont l'œuvre imprimée ne nous est connue que par un fragment que nous avons retrouvé.

Le registre des actes de la paroisse Saint-Simplice de Metz, année 1670, a pour couverture deux feuilles d'un ouvrage imprimé petit in-4°. La première feuille porte au recto le numéro de la page 9, et on trouve sur cette page, les vers suivants :

« II.

» SONNET.

» Il en est, de Givry, qui fondent ta puissance,
» Sur l'amour qu'a pour toy le plus grand de nos Roys,
» Lorsque de ta personne, il fait un juste choix,
» Pour maintenir son peuple en son obéissance.

» Un autre l'establit sur la grande alliance
» Du noble Seguier, l'oracle de nos loix,
» Et pour joindre la robe et l'épée à la fois
» T'allie à Montigny, grand Mareschal de France.

» Quelqu'un pour l'assurer encore avec plus d'art
» Ajoute Brichanteau, Courtin, d'Avaux, Brulart,
» Dont tous les noms sont grands, et le cœur intrépide.
» Mais moy pour la fonder, je chercherois en vain,
» Un autre fondement que ta teste et ta main,
» Puisqu'il est sur tout autre et profond et solide. »

Le verso de cette première feuille forme la p. 10, et contient ce qui suit :

« ÉPIGRAMMES.

» Cet aigle, de Givry, que tu portes pour armes
» Est un aigle qui force et ravit par ses charmes.
» Il ravit autrefois la gloire aux ennemis
» Lorsque vers Sillery ton bras les a soumis ;
» Il ravit aux François la crainte que l'Espagne
» N'establit sa puissance au cœur de la Champagne;
» Il a ravy Stenay des mains des factieux
» Et dans tous les combats il a triomphé d'eux.
» Mais si tous ces beaux faits méritent qu'on l'honore
» Je n'en dis pas assés ; il a plus fait encore :
» Puisque par ses attraits qui tirent tout à soy
» Il a tout fraischement ravy le cœur du Roy. »

« II.

» *Sur le mesme.*

» Jupiter autrefois trouva l'aigle fidèle,
» Et donna récompense à sa fidélité :
» Le tien a pour ton Roy de la force et du zèle
» Et si le roy l'honore, il l'a bien mérité. »

La seconde feuille, servant de couverture forme au recto la onzième page, et offre la petite pièce suivante :

« *Au mesme.*

» REQUESTE CIVILE.

» Monsieur que le roi fait le maître de la ville,
» Je viens vous présenter ma requeste civile
» Au nom de nos estudiants.
» Vous pouvez par un coup de grâce
» Fermer les portes du parnasse
» Et nous ouvrir celles des champs. »

Cette demande de congé, faite en style d'écolier, avait sans doute été adressée à M. Pellard de Givry, lorsqu'il était maître échevin de Metz, en 1667. Le reste de cette page était rempli par un cul-de-lampe.

Le verso de la seconde feuille forme la douzième page, et contient deux autres petites pièces de vers.

« DEVISES SUR L'AIGLE

» DES ARMES DE MONSIEUR DE GIVRY. »

« I.

» *Securè solem aspicio.*

» Quand je regarde mon soleil,
» Ma paupière n'est pas timide ;
» Je fixe tellement mon œil,
» Que mon cœur en est intrépide.
» Aussi ne suis-je pas de ces aigles bastards
» Qui n'ont pu supporter l'esclat de ses regards ;
» Qui le voyant monter dessus nostre hémisphère
» Ont détourné les yeux du costé de l'ibère. »

« II.

» *Regis quò jussa, feror.*

» Je suis un ministre fidèle,
» Tout plein de cœur et plein de zèle ;
» Je ne prends pas ce titre en vain :
» Monstrés moy seulement l'ordre du souverain. »

Sans trop craindre le reproche de ridicule attaché au prétendu docteur Mathanasius pour ses commentaires sur *le chef-d'œuvre d'un inconnu*, nous nous permettrons encore de faire deux remarques. Ce vers : *Ont détourné les yeux du costé de l'Ibère*, paraît au premier aperçu, n'être qu'une véritable cheville commandée par la rime. Mais nous pensons que le poète faisait allusion à ce que Pellard de Givry n'imitant point le triste exemple des Condé et des Turenne, n'avait point abandonné Louis XIV, représenté par le soleil, pour se tourner *du costé de l'Ibère*, c'est-à-dire du côté des Espagnols. Enfin, la devise *regis quò jussa feror* est de l'avocat Estienne Robert.

En rapportant les vers faits en l'honneur de M. Pellard de Givry, nous n'entendons pas les offrir comme des modèles de poésie, mais ils nous ont paru dignes d'être consignés dans cet article biographique, comme donnant des renseignements sur les faits militaires, sur les alliances et sur les armes de cet ancien conseiller

d'honneur au parlement de Metz. Nous avons voulu en outre signaler aux bibliophiles messins un opuscule qui doit avoir au moins le mérite de la rareté.

M. Bernard Pellard de Givry avait épousé Marie-Henriette Lecomte d'Hermay. Elle signait: *M. d'Hermay Givry*. C'est de ce mariage qu'est née Marie-Louise-Charlotte de Pellard de Givry, mariée au comte de Fontaines. La comtesse de Fontaines s'est fait un nom dans les lettres comme auteur de plusieurs romans et comme amie du jeune Voltaire. (Voir la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, au mot *Fontaines*.)

Armes de Bernard Pellard de Givry: *D'argent à une aigle éployée de sable*.

Armes de Marie-Henriette Lecomte d'Hermay: *D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent*.

Le 10 juillet 1710, messire Jean de Vassinhac d'Imécourt, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Montmédy, obtint au parlement de Metz, l'enregistrement de lettres patentes du roi, portant confirmation d'une donation à lui faite de la terre d'Emblemont, par madame Claude de Pouilly, veuve de messire Antoine de Givry, maréchal des camps et armées du roi. Nous ignorons si Antoine de Givry et Bernard Pellard de Givry étaient de la même famille.

Le nom de Givry a été porté par un évêque de Metz. Le cardinal de Givry, de la maison d'Escars, fut nommé à ce siége épiscopal en 1608, ne l'occupa que pendant trois ans et mourut en 1614. Un magnifique tombeau lui avait été élevé dans la cathédrale de Metz. On y voyait ses armes qui se blasonnaient ainsi: *Écartelé aux 1 et 4, de gueules, au pal de vair*, qui est d'Escars; *aux 2 et 3, d'azur à la bande d'or*. (Histoire de la Cathédrale de Metz, II, 53.)

PELLÉ (Jean) fut pourvu, vers 1660, de la charge de conseiller au parlement de Metz, qu'occupait M. Charles Jabin; mais il ne fut pas reçu.

PELTIER (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1690.

François-Louis Peltier, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1706.

PENART (Jean-Baptiste), était premier président au présidial de Sedan, lieutenant général civil, criminel et de police de la dite ville, en 1698. Il fut remplacé quelques années plus tard par celui qui suit:

Nicolas Penart, fils peut-être de Jean-Baptiste Penart qui précède, était né vers 1669. Il fit pendant plus de vingt ans, partie du bailliage et siége présidial de Sedan. En 1721, il cumulait les fonctions de président du présidial, de chef de la justice consulaire et de maire de Sedan.

Armes: *De gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux grenades de même tigées de sinople, et en pointe d'un coq passant d'argent, crêté et barbé d'azur*.

PERAIN (Nicolas-Charles), après avoir été reçu avocat au parlement de Paris, vint se fixer à Metz, où il remplissait les fonctions de commissaire des vivres, quand il mourut sur la paroisse Saint-Martin, le 10 mars 1736, à l'âge de soixante-six ans environ.

Son fils, Claude-Nicolas Perain de Buy, né vers 1714, remplissait à Metz, en 1752, les fonctions de trésorier provincial des fortifications et de l'artillerie au département de Metz.

PERCHERON (Adrien-Louis), sieur de Monchy, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 7 avril 1779.

PÉRICARD est une ancienne famille bourgeoise de la ville de Troyes, où elle s'était alliée à la famille Le Duchat. Jacques Péricard, marchand bourgeois, comparut parmi ceux du Tiers-État à la réformation des coutumes du bailliage de cette ville, dans le procès-verbal dressé le 24 octobre 1509. (*Coutumes générales et particulières de France et des Gaules*, par Gabriel Dumoulin, in-folio, 1604, T. I, p. 426.)

Jacques Péricard, de la même famille que Jacques Péricard, vivant en 1509, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 novembre 1641. C'était un magistrat profondément instruit. Il fut chargé en 1658, de rédiger les remontrances adressées au roi par le parlement et qui tendaient à ce que la ville de Metz ne fût autorisée que provisoirement à battre monnaie. Ces remontrances renferment des détails intéressants sur l'ancienne constitution des Trois-Ordres de la ville de Metz et sur les droits dont jouissait autrefois cette cité. Le conseiller Péricard est

entré à ce sujet dans des considérations fort développées. (Voir le premier volume, p. 154 et 155, et le 23e registre secret du parlement, feuillets 16, 37, etc. Archives de la cour d'appel de Metz.) En 1661, il fut chargé par sa compagnie d'examiner le traité passé au mois de février précédent, entre Louis XIV et Charles IV, duc de Lorraine, et c'est sur son rapport, que furent adressées des remontrances que M. Emmery a rapportées dans son *Recueil des Édits*, tome III, pages 328 et 357. Enfin, lorsqu'en 1665, Louis XIV écrivit à ses parlements pour leur demander des renseignements et des avis sur les abus des procédures civiles et criminelles, le conseiller Péricard fut avec plusieurs de ses collègues, chargé de la rédaction des mémoires à envoyer au roi.

Jacques Péricard cultivait aussi les lettres latines. Les conquêtes de Louis XIV lui inspirèrent deux distiques qu'il fit imprimer sous ce titre : *Epinicia ad Ludovicum Gall. et nav. regem invinctissimum.*

Le premier avait pour objet la prise de possession de Strasbourg, de Casal et de Luxembourg: *Argentoratum, Cazalium, Luxemburgium in formam provinciæ redacta.*

« *Vicisti Italicos, Germanos, Celtiberosque*:
» *Jussu urbes, armis vix cecidere tuis.* »

Le second avait rapport à Strasbourg: *Argentoratum felicibus regis auspiciis recuperatum.*

« *Strasburgum, vallo et muris urbs cincta superbis*
» *Non marte, at nutu, Rex, tremefacta ruit.* »

Lors de la retraite du conseiller Claude de Herre, en 1679, Jacques Péricard devint le doyen de la cour. Il ressentait déjà à cette époque les infirmités de la vieillesse et il mourut à Metz, le 31 décembre 1688, après avoir, pendant quarante-sept ans, rempli avec distinction les fonctions de conseiller au parlement de Metz. M. Charles Poutet, seigneur de Malleroy, son beau-frère, et M. Nicolas Ruzier, procureur du roi au bailliage de cette ville, son neveu, assistèrent à son enterrement dans l'église des Carmes anciens. Le 3 janvier suivant, le parlement en corps se rendit dans cette église où l'on célébra un service funèbre pour ce digne magistrat.

Jacques Péricard avait épousé en premières noces Bonne-Catherine Du Mesnil, laquelle décéda le 2 décembre 1676, et le 2 septembre de l'année suivante, il épousa en secondes noces, Louise Poutet, d'une famille distinguée qui a fourni plusieurs magistrats au parlement de Metz.

Les armes de la famille Péricard se voyaient autrefois dans le cloître des Cordeliers de Troyes. Elles se blasonnaient ainsi: *D'or au chevron d'azur, à une ancre de sable en pointe; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Timbre: *Casque doré avec lambrequins d'or et d'azur.* Cimier: *Trois pennes, celle du milieu d'or, surmontée d'une aigrette de même; les deux autres d'azur.* Supports: *deux lévriers.*

Jacques Péricard portait ces armes qu'il écartelait avec un écu: *chargé de deux jumelles posées en fasce et portant entre elles trois besans ou tourteaux, et accompagnées de trois molettes, posées deux en chef et une en pointe*, qui était peut-être Du Mesnil.

PÉRIGNON (Jean), fut l'un des procureurs du parlement de Metz, à l'époque de sa création en 1633.

PERIN (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1692, a exercé au bailliage de Verdun.

Barthélémy Périn, fils peut-être du précédent fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 décembre 1719, et fut nommé lieutenant général de police à Verdun, le 7 octobre 1725.

Armes: *D'azur à une gerbe d'or, accompagnée de trois étoiles de même.*

PERIN (Pierre-Ambroise), reçu avocat au parlement de Paris en 1777, prit rang au parlement de Metz, le 1er décembre 1778.

PERIN (Jean-Louis), l'aîné, fils du sieur Claude Perin, rentier, demeurant à Bettincourt, dans le Clermontois, était en 1777, procureur au parlement de Metz. Il avait épousé Marguerite Thirion.

PERIN (Nicolas), habitant de Bettincourt dans le Clermontois, eut de son mariage avec Marie Melinet: 1° Jean Perin, qui fut greffier et tabellion au village de Pontoy; 2° Louis Perin, qui suit:

Louis Perin, fils de Nicolas Perin et de Marie Melinet, naquit vers 1715, et devint procureur au parlement de Metz en 1741. Il cessa ces fonctions vers 1670, et mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Sauveur, le 6 juin 1781, à l'âge de soixante-six ans.

Louis Perin avait épousé en premières noces dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 17 juin 1744, Marguerite Bertrand, âgée de vingt ans, fille de feu Bertrand, huissier en la chancellerie du parlement de Metz et de Barbe Remy. Il épousa en secondes noces demoiselle Marie-Jeanne Voyart, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 15 octobre 1789, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Perin (Claude-François), né à Metz, le 22 novembre 1750, du procureur au parlement Louis Périn et de Marguerite Bertrand, fut reçu avocat le 29 avril 1773, et prit rang en cette qualité au parlement de Metz, lorsque cette cour souveraine fut rétablie en 1775. Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, a consacré un article à Claude-François Périn, qui après avoir été un avocat distingué du barreau du parlement, devint baron de l'Empire, procureur général à la cour royale de Metz et chevalier des ordres de la Légion-d'Honneur et du Mérite civil de Bavière. Il mourut à Metz le 17 décembre 1821 à l'âge de soixante-onze ans, et fut enterré dans le cimetière du village d'Augny. On a gravé au-dessous de son épitaphe les armes suivantes : *Coupé, au 1er parti d'argent à la bande de gueules chargée d'une croix et accompagnée en pointe de trois demi barres d'or et au 2 de gueules à la toque de sable retroussée d'or herminée ; au 2e du coupé, d'azur à trois éperviers posés de rang.*

Le baron Claude-François Périn, dit Périn d'Augny avait épousé Marie Emmery, sœur du comte Emmery. De ce mariage est né vers 1785, Marie-Jeanne-Sophie-Dominique Périn, qui a été longtemps conseiller à la cour royale de Metz et est décédé à Marienthal, dans le duché de Luxembourg, le 30 janvier 1850, à l'âge de soixante-cinq ans.

Dominique Périn, dit le jeune, était le frère du baron Claude-François Périn d'Augny. Il était, en 1783, procureur au parlement de Metz, et devint conseiller à la cour royale de Metz. Il vivait encore en 1822 et prenait alors le titre de conseiller honoraire. M. Périn de Vaux, qui s'appelait ainsi parce qu'il possédait une campagne dans ce village, était connu au palais sous le sobriquet de Périn-Dandin. Il se ressentait de ses anciennes fonctions de procureur au parlement et il fut souvent chargé de la taxe des officiers ministériels. Il avait coutume de dire : « La conscience des avoués est dans le tarif. » Il avait épousé demoiselle Élisabeth Collignon ; de ce mariage sont issus : 1° Claude-Victor Périn, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 24 juillet 1783 ; 2° Jean-Baptiste Périn, né le 14 août 1784 ; 3° Marie-Pierre Périn, né le 17 mars 1786.

PÉRIOT (....) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 novembre 1642.

PERNAY (Mathieu), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mars 1695, et conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun, le 25 mai 1704.

PERNET (Gabriel), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juin 1711.

Jean-François Pernet, de la même université, fut reçu avocat en cette cour, le 14 décembre 1722.

Une famille lorraine portait le nom de Pernet. (Dom Pelletier.)

PÉROLLE (Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juin 1693, fut installé procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de cette ville, le 14 février 1697, fonctions qu'il exerçait encore en 1709.

Nicolas Pérolle, procureur au parlement de Metz, décéda le 1er novembre 1745. Il avait épousé demoiselle Anne Guératte dont était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 avril 1742, un fils qui fut prénommé Claude-Joseph.

Un Pérolle, demeurant à Metz, sur la place Sainte-Croix, avait été reçu trésorier de France au bureau des finances de cette ville, en 1758. Il remplissait encore ces fonctions en 1768.

PÉROU (Claude), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 décembre 1639, et garde-des-sceaux en la chancellerie de cette cour, le 15 du même mois, en remplacement de M. Jean de Bullion, démissionnaire. Il fut remplacé en 1643, dans ses fonctions de conseiller et de garde-des-sceaux par M. Anthoine de Longueval. En 1641, le conseiller Pérou logeait chez M. Antoine Asse, premier huissier du parlement, dont la femme était sa parente.

M. Jean de Creil, conseiller au parlement de Metz, avait pour mère une Élisabeth Pérou. (Voir *Creil*.)

PERRACHON (....), pourvu en 1662 d'un office de substitut du procureur général au parlement de Metz, ne fut pas admis.

Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, tome VI, page 214, édition de 1840, parle d'un partisan huguenot qui s'appelait Perrachon.

En 1697, un Marc Perrachon, avocat à Lyon, avait les armes suivantes : *De gueules à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.*

PERRIER (Nicolas), conseiller au siége de la table de marbre de Dijon, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 15 novembre 1687. Il décéda le 19 novembre 1694.

Bénigne Tribollet, veuve de M. Nicolas Perrier, faisait, en 1699, enregistrer à l'Armorial général de France les armes suivantes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un rocher de même.* (Voir *Triboulet.*)

PERRIN (Georges), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 juin 1657.

PERRIN (Pierre), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 mai 1700.

PERRIN (Pierre-Augustin), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 3 juillet 1724, était fils de Prudent Perrin, receveur des finances d'Alsace, et d'Élisabeth Aymier, fille d'un commissaire des guerres. Il remplaça son père dans les fonctions de receveur des finances d'Alsace. Il est le même que Pierre-Augustin Perrin, admis dans le corps de la noblesse de Metz par arrêt du parlement de cette ville, chambre des comptes, du 1er décembre 1746 ; la famille Perrin ayant été anoblie par lettres patentes du duc de Lorraine, du 20 février 1531, dans la personne de Gérardin Perrin, gouverneur des salines de Château-Salins, trisaïeul de Prudent Perrin. (Dom Pelletier.)

Prudent Perrin était cousin-germain de Jacques-Louis Perrin des Almons, écuyer, seigneur de Saint-Marcel, procureur-syndic de la ville de Metz et colonel de la bourgeoisie messine lors du séjour de Louis XV en cette ville, en 1744. (Voir *Hollande.*) Jacques-Louis Perrin a été le père de deux officiers généraux très-distingués auxquels le docteur Bégin a consacré des articles dans la *Biographie de la Moselle.* Une des filles du lieutenant-général d'artillerie Perrin des Almons a épousé le maréchal de camp Passerat de La Chapelle.

Armes des Perrin : *De sable à un lion en pal d'or, soutenu d'un chevron renversé de même.* (Dom Pelletier.)

PERRIN DE BRICHAMBEAU (François-Joseph), écuyer, reçu avocat au parlement de Paris, le 4 décembre 1674, prit rang au parlement de Metz, le 29 février 1696.

Les actes de générosité paraissent ordinaires dans cette famille qui a fourni des conseillers d'état aux ducs de Lorraine et un premier président au parlement de Nancy.

Deux jésuites, Joseph et Claude-Antoine Perrin de Brichambeau, firent en 1720, pendant qu'ils étaient encore novices, des testaments par lesquels ils léguèrent à la maison du noviciat de leur société à Nancy, une somme de seize mille livres, pour être employée à la construction d'une maison de retraite.

De nos jours, le baron Perrin de Brichambeau, maréchal de camp honoraire a légué au corps du génie une rente annuelle de trois mille francs, pour que le produit en fut réparti de la manière suivante : 1° douze cents francs par an entre les veuves des capitaines et lieutenants qui ont le plus besoin de secours ; 2° dix-huit cents francs divisés en deux semestres, entre les quatre plus anciens sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats de chacun des trois régiments du génie présents sous les drapeaux, au 1er avril et au 1er octobre de chaque année. Ce legs a été autorisé par une ordonnance royale du 25 juin 1842.

Armes : *D'or au chevron d'azur, chargé d'un alérion d'argent.* (Dom Pelletier.)

PERRIN DE DOMMARTIN (Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 septembre 1685.

Cette famille anoblie en 1597, portait : *D'azur à la fasce d'or, surmontée en chef d'une aigle naissant d'argent ; au premier quartier dextre, rayé d'argent sans nombre, chargé d'une croix pattée de gueules.* Cimier : *La croix pattée de l'écu entre deux pennes d'or, d'argent et d'azur.* (Dom Pelletier.)

PERSODE (Charles), de l'université d'Orléans fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mars 1645.

André Persode, conseiller au bailliage de Metz, en 1643, était, pensons-nous, le grand-père de Charles de Persode qui suit.

Charles de Persode, écuyer, seigneur de la Haultonnerie, Hauconcourt, Ay et Trémery, était fils d'André Persode, conseiller au bailliage de Metz, et de Rachel Morel, et petit-fils d'André Persode. Il fut reçu conseiller du roi, garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement de Metz, le 29 décembre 1729. Il décéda en cette ville le 29 mars 1757, et fut inhumé dans l'église des Carmes déchaussés. Il avait vendu en 1728, à madame Le Goullon de Champel, moyennant quarante mille livres, la terre de Hauconcourt qui ne rapportait que six cents livres de rente. Par suite de cet achat, des Le Goullon ont pris le nom de Hauconcourt. (Voir *Le Goullon.*)

Le Garde-des-Sceaux Charles de Persode avait épousé Marguerite de Blair, fille du président au parlement Armand de Blair.

Pierre Persode, né à Metz, fit un long séjour à Francfort, comme résident pour le roi de France. La glorieuse et infructueuse campagne de 1672, ayant occasionné la guerre entre Louis XIV et l'Empire, Pierre Persode fut forcé de quitter Francfort et de revenir à Metz. Il avait épousé en 1653, en premières noces, une demoiselle Jeanne Legrand, qui mourut le 23 juin 1657. (*Observations sur les Coutumes de Metz*, par Gabriel, II, 107 et 127.)

Michel Persode, capitaine major de la villle de Verdun, fut anobli par des lettres patentes enregistrées au parlement de Metz, le 21 mars 1663.

Mademoiselle Louise Persode vivant à Metz en 1696, avait les armes suivantes: *D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même et d'un mouton d'argent en pointe.*

Les Persode étaient originaires du Piémont.

PETIN (Joseph-Michel), fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 13 septembre 1697, en remplacement de M. Pierre Rabyot, décédé, et il prêta serment entre les mains de M. Turgot, intendant de la généralité de Metz. Par sentence du bailliage de cette ville, en date du 27 février 1704, il fut condamné à remettre à la veuve de Pierre Rabyot, sa procuration *ad resignandum.*

Il avait épousé Catherine Diane de La Tour, laquelle survécut à son mari; elle mourut subitement à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 27 décembre 1750, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans environ.

PETIN (Claude-Étienne), fils du sieur Philippe Petin, bourgeois de Metz, était en 1738 conseiller du roi, garde-livres en la chambre des comptes du parlement de Metz. Sa mère ou belle-mère Anne Luillier, veuve en secondes noces du sieur Philippe Petin, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 13 janvier 1738, à l'âge de quatre-vingt-douze ans environ.

PETIT (Anthoine), seigneur de Passy, Serilly et Ébercourt, naquit à Paris, le 25 décembre 1628, de François Petit, seigneur de Passy, Ville-neufve-sous-Dommartin et Tavanne, conseiller du roi en ses conseils et secrétaire de Sa Majesté, maison et couronne de France et de ses finances, et de dame Madeleine de Louvencourt. Après avoir pendant quatre ans fréquenté le barreau du parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 décembre 1654 et mourut doyen des conseillers de cette cour en l'année 1703. Il fut remplacé au parlement par M. Armand-Jean de Blair. Il avait épousé Anne de La Forest.

Un Antoine Petit, reçu conseiller au parlement de Paris, le 1er avril 1689, avait, selon Chevillart, les armes suivantes: *Pallé d'argent et d'azur; au chevron d'or chargé en pointe d'un écu d'azur orné d'une fleur de lis.*

PETIT est un nom qui a été porté par plusieurs familles lorraines indiquées par Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire*. M. Dumont, dans son ouvrage intitulé: *Justice criminelle de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, I, 279, dit que les archives du parlement ont conservé le souvenir d'un procès d'injure intenté par messire Emmanuel-Bernard Petit, écuyer, seigneur de Roincourt et de Marquelong, conseiller du roi et lieutenant général au bailliage de Darney, contre Sébastien Hazard, son barbier. Nous renvoyons les curieux à l'ouvrage même.

Nous citerons maintenant ceux du nom de Petit qui ont appartenu au parlement de Metz.

Laurent Petit, de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1637.

André Petit, avocat au parlement de Metz, exerçait en 1742, au bailliage de Pont-à-Mousson.

François Petit, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1742 et alla exercer près le bailliage de Thionville. Le 10 janvier 1755, il fut nommé juge gruyer des terre et seigneurie de Hombourg. Nous présumons que c'est le même que François Petit, avocat en parlement, maire de Thionville par élection, mort en cette ville, le 20 octobre 1793. (*Histoire de Thionville*, par M. Teissier, p. 331.)

Nicolas Petit, sieur de Moranvillé, licencié de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 avril 1755 et conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie de cette cour, le 20 avril 1763. Ces dernières fonctions furent interrompues par la suppression du parlement en 1771. M. Petit de Moranvillé les reprit en 1775, lorsque le parlement fut rétabli, et il fut remplacé en 1783.

PETITDIDIER (Nicolas-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mai 1679.

Charles Petitdidier, de la même université fut reçu avocat en cette cour souveraine, le 22 juin 1693.

Le parlement de Metz eut en 1724 à s'occuper d'un livre qui avait été publié par un religieux du nom de ceux dont il vient d'être parlé. Le révérend père Dom Mathieu Petitdidier, abbé de Saint-Pierre de Senonnes, ordre de Saint-Benoît, et président de la congrégation de Saint-Vannes et Saint-Hydulphe, né vers 1660, fit imprimer à Luxembourg en 1724, chez André Chevalier, Imprimeur de S. M. I. et C., un *Traité théologique sur l'autorité et l'infaillibilité des Papes*. Par un arrêt du parlement de Metz du 8 juin de cette année, ce livre fut condamné et cette cour fit défenses de l'imprimer, de le colporter ou de le débiter, etc.

Des Petitdier en Lorraine portaient : *D'azur au lion d'or; au chef empêché d'une fasce en devise d'argent, surmontée d'une étoile d'or, posée au canton dextre de l'écu*. Cimier : *le lion de l'écu tenant en ses pattes une croix pattée d'or*. (Dom Pelletier.)

PETIZON (Pierre) était en 1666, conseiller avocat du roi au bailliage et siége présidial de Sedan.

PETRE (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 février 1691.

PETREMENT (Jean-Baptiste), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 avril 1724.

PEYRENC de Moras, né à Paris au commencement de l'année 1684, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 avril 1720. Il fut remplacé en 1734 par M. Mathieu de Montholon, neveu du premier président de ce nom et il devint ensuite contrôleur général des finances.

Armes : *De gueules semé de cailloux d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout*.

PEYRÈRE (Pierre-Louis), reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 17 juin 1734, fut remplacé en 1745.

PHELIPPE de Billy (Jean-Julien), d'une famille parisienne, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 juillet 1651. Ce fut ce conseiller dont la réception fut retardée, parce qu'il n'avait pas fait de visites à tous les membres de la cour. (Premier volume, p. 271.) Phelippe de Billy ne fit que pendant trois ans, partie du parlement de Metz, et le 14 mai 1654, il fut reçu conseiller au parlement de Paris. Il eut pour successeur au parlement de Metz, Jean Bouguier.

Armes d'après Chevillart : *De gueules à la croix engrelée d'argent*. Et selon d'autres : *D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands et de trois olives, tigés de sinople; un gland et une olive couplés, passés en sautoir et liés de gueules*.

PHELYPEAUX-LOISEL (Antoine-François), naquit à Paris, rue du Foing, paroisse Saint-Paul, le 21 février 1663. Il était fils de François Phelypeaux, seigneur d'Herbault, conseiller au parlement de Paris et d'Anne Loisel, de la famille du savant jurisconsulte de ce nom. A raison de l'illustration du nom de sa mère, Antoine-François Phelypeaux avait joint au sien celui de Loisel, et après la mort de son père, il prit le titre de seigneur d'Herbault.

Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 mars 1691, et sans cesser de faire partie de cette cour, il devint intendant général de la marine. Il promettait à la France un administrateur du plus grand mérite, que ses talents devaient pousser à une haute position; mais

la mort vint l'enlever encore jeune. Il n'avait que 41 ans, quand il mourut à Malaga, le 10 octobre 1704, de la blessure qu'il avait reçue sur le bâtiment amiral, où son frère capitaine de vaisseau, avait été tué. Il ne fut remplacé au parlement de Metz, qu'en 1705, par M. François-Joseph Martin de Julvécourt.

Phelypeaux-Loisel avait épousé le 5 mai 1695, Jeanne Gallon, laquelle est décédée, le 7 mai 1734. De ce mariage sont issus deux enfants; 1° Georges Phelypeaux, seigneur d'Herbault, reçu conseiller au parlement de Paris en 1719. 2° Marie-Anne Phelypeaux, mariée en 1725, à Gabriel-Bertrand Duguesclin, seigneur de Beaucé,

Armes: ***D'azur semé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermines; écartelé d'argent à trois lézards de sinople.***

PHILBERT (Étienne), reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, fut nommé conseiller au bailliage et siégé présidial de cette ville, le 26 mars 1641.

Nicolas Philbert, de l'université d'Angers, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 mai 1654.

Nicolas Philbert de Gérardcourt, de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 novembre 1683. (Voir *Jobal.*)

Armes: ***D'azur à trois festons ou couronnes de fleurs d'or, posés 2 et 1.*** (Dom Pelletier.)

PHULPIN (Louis-René), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 août 1684.

PIANT (Claude), d'une famille touloise, était en 1641 avocat au parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Il devint maître-échevin de cette cité en 1647, et plus tard lieutenant criminel au bailliage de la même ville. Il fut une seconde fois revêtu de la dignité de maître-échevin et il en remplissait les fonctions ainsi que celles de lieutenant criminel, quand le 3 février 1664, il fut attaqué près de la ville de Toul, par cinq ou six soldats qui voulaient le prendre pour guide. Claude Piant, pour leur échapper, piqua son cheval des deux, mais l'un d'eux lui tira un coup de fusil et le blessa à la tête. Le prévôt de la maréchaussée, averti de cette attaque, se mit avec ses archers, à la poursuite de ces soldats, parvint à les atteindre et les ramena à Toul. On ne retint prisonnier que celui qui avait tiré le coup de fusil, et il fut sans doute puni d'une peine exemplaire.

Claude Piant mourut le 10 février 1665. Il avait épousé Idatte Henry. De ce mariage sont issus: 1° François Piant, né à Toul, le 22 mars 1640, qui n'a pas vécu; 2° François Piant, né dans la même ville, le 6 septembre 1641.

Claude Piant était probablement le fils de Nicolas Piant, l'un des cinq enquerreurs de la cité de Toul, en 1610. Celui-ci avait les armes suivantes: ***D'or au sapin de sinople sur une terrasse de même mouvante de la pointe de l'écu.*** (Cartulaire de Toul, n° 3.)

PICARD (Claude-François), fils de Nicolas Picard, bourgeois de Metz, et de demoiselle Christine Alix, fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 juin 1713, et il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 13 février 1725, à l'âge de trente-trois ans, le jour anniversaire de sa naissance. Le chevalier de Belchamps, dans ses ***Mémoires manuscrits***, raconte ainsi la mort de Claude-François Picard: « 1725. » — Le 13e février est mort M. Picard, secrétaire » du roi, d'une pleurésie qu'il avait gagnée » en allant voir un de ses enfants qui était en » pension chez un oncle curé. Voilà une femme » qui est bientôt veuve. Il avait, dit-on, prédit » qu'il mourrait le jour de sa naissance en » sa 33e année. Il s'est fait raser. »

Claude-François Picard avait épousé en premières noces, dans l'église Saint-Martin de Metz, le 16 novembre 1712, demoiselle Marguerite Lefebvre, fille de M. Nicolas Lefebvre, conseiller du roi, receveur et payeur des gages des officiers du parlement, et de demoiselle Françoise-Thérèse Lebrun. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres: 1° Étienne-François Picard, dont il va être parlé; 2° Nicolas-Joseph Picard qui en 1742, se qualifiait écuyer, avocat en parlement. Il avait épousé en secondes noces, cinq semaines avant sa mort, dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 8 janvier 1725, Marie-Cécile Dubreuil, fille de défunt Me Pierre Dubreuil, conseiller du roi, receveur des épices et vacations des officiers du parlement de Metz.

Étienne-François Picard, seigneur de Donjeux, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 27 novembre 1718, était fils de Claude-François Picard et de Marguerite Lefebvre. Il fut reçu

conseiller au bailliage de Metz, le 13 juin 1742, et conseiller au parlement de cette ville, le 19 mars 1744. Il conserva ces dernières fonctions jusqu'à la suppression de cette cour, par le chancelier Maupeou, en 1771. Il devint alors conseiller à la cour souveraine de Nancy, où il mourut peu de temps après.

M. Picard de Donjeux avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 11 septembre 1742, quelques mois après sa réception au parlement de Metz, mademoiselle Charlotte Martinet de Nibouville, fille de M. Louis-Philippe Martinet de Nibouville, seigneur du fief de Donjeux, et de dame Jeanne Lecomte. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° un fils; 2° Jeanne-Nicole Picard de Donjeux, mariée en 1763 à M. Joseph Valentin de Cueüllet. De ce dernier mariage est née Marie-Catherine de Cueüllet, qui a épousé M. Henri Lecomte, dit Melqué-Lecomte, demeurant aujourd'hui à Borny près de Metz.

Armes: *Chevron accompagné en chef de deux étoiles et d'un lion grimpant en pointe.*

PICHOT (Antoine), commis greffier au parlement de Metz, avait obtenu en 1644, des lettres de provisions de greffier en chef de cette cour souveraine. Elle s'opposa à sa réception, parce qu'il était déjà secrétaire de M. le premier président Claude de Bretagne. Il avait épousé Marie Hocquard, dont il eut plusieurs enfants: 1° Claude-François Pichot, qui suit; 2° Jean-Joseph Pichot, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 5 mars 1656; 3° Françoise-Marthe Pichot, qui épousa en 1678, Pierre-François Lefebvre, chevalier seigneur de Vulmont, mort doyen des conseillers du parlement.

Claude-François Pichot, né à Toul, sur la paroisse Saint-Agnan, le 18 décembre 1653, d'Antoine Pichot et de Marie Hocquard, eut pour parrain M. le premier président Claude de Bretagne. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er juin 1671.

PICQUART (Mathias-Étienne), reçu avocat au parlement de Metz, le 10 août 1775, était encore sur le tableau de l'ordre, en 1785.

PIDANCET (Jean-Christophe), seigneur de Coincy, reçu avocat au parlement de Paris en 1767, devint conseiller du roi, président juge des traites et fermes, à Metz. Il avait épousé Marie-Élisabeth de Renouard, fille de messire Martin de Renouard de la Neuvais, seigneur de Billy, écuyer du roi, officier d'artillerie. (Voir *Renouard.*)

Jean Pidancet, fils de Jean-Christophe Pidancet et de Marie-Élisabeth de Renouard a eu de son mariage avec demoiselle Galand: 1° Jean-François Pidancet, conseiller à la cour d'appel de Metz, ancien député; 2° M. Jean-Victor Pidancet, ancien secrétaire de la mairie de Metz; 3° M. Charles Pidancet, propriétaire à Montoy.

Armes de Jean-Christophe Pidancet: *D'or au lion de sable, au chef de gueules chargé de trois molettes d'argent.*

PIERE est une famille qui a fourni au parlement de Metz, des magistrats distingués. Dom Pelletier la fait descendre de Michel Piere, originaire de Brocourt, dans le Clermontois, qui fut archer des gardes du grand duc Charles de Lorraine, et anobli le 2 mai 1605. Il avait épousé Jeanne Gillet.

Me Ledure, avocat au parlement de Metz, a dans un factum qu'il a publié, établi de la manière suivante la filiation de cette famille.

Nicolas Piere, écuyer, fils de Piere, anobli en 1605, épousa en 1626, Marie Dognon; de ce mariage est né celui qui suit:

Nicolas Piere, deuxième du nom, écuyer, épousa le 7 septembre 1662, Ursule Herbé. De ce mariage est né celui qui suit:

Godefroy Piere, écuyer, était avocat au parlement de Metz, quand il fut admis en 1696, dans le corps de la noblesse de cette ville. Il suivit avec éclat la carrière du barreau et fut élu bâtonnier de l'ordre, le 9 décembre 1707, dignité qu'il conserva jusqu'à l'époque où il entra dans la magistrature. Il fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 28 septembre 1711. Godefroy Piere était un homme de grand mérite, et dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, on trouve le passage suivant: « Septembre 1727. — On dit que M. le » duc de Lorraine a envoyé trois courriers au » président Piere pour lui offrir la place de » premier président de Lorraine, ce qu'il a » refusé sur ses infirmités, estant trop vieux et » sa famille establie icy. »

Le président Godefroy Piere mourut à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, le 9 septembre 1732, et fut inhumé le lendemain dans l'église

de Saint-Gorgon. Il avait épousé le 16 octobre 1695, Anne-Marie Cannetel, fille de Nicolas Cannetel, conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz; de ce mariage sont nés: 1° Nicolas-Louis Piere d'Augny, qui suit; 2° Antoine Piere de Châtel, qui devint capitaine au régiment d'Etampes et mourut d'une fièvre chaude à Dunkerque, au mois de juin 1730; 3° Jean-François Piere de Jouy, dont il sera aussi parlé.

Nicolas-Louis Piere d'Augny, fils du président Godefroy Piere, naquit le 22 août 1696. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 12 décembre 1718, et président à mortier en cette cour, le 21 février 1729. Le chevalier de Belchamps dit à ce sujet; « Janvier 1729. M. d'Augny a achepté la charge de président de M. Fériol cinquante-neuf mille livres, et le fils de M. Fériol a achepté celle de M. d'Augny trente-trois mille livres. »

Le président Piere d'Augny mourut le 22 juin 1765, sans laisser d'enfants du mariage qu'il avait contracté vers 1725, avec Marie-Anne-Élisabeth-Louise de Navarre, fille du président à mortier Jean-Baptiste-Thomas de Navarre. Celle-ci était morte d'apoplexie, le 20 mars 1742.

Jean-François Piere de Jouy, chevalier, frère du précédent, naquit à Metz, le 10 janvier 1701, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 24 février 1721. N'ayant alors que vingt ans, il avait obtenu des dispenses d'âge. Ces dispenses autorisaient la réception mais ne permettaient pas d'opiner avant les vingt-cinq ans révolus. Piere de Jouy obtint bientôt la grande faveur d'avoir voix délibérative, et le 1er août 1721, quatre mois après sa réception comme conseiller, il fit enregistrer au parlement les lettres du roi qui lui donnaient le droit de délibérer. Il fut reçu président à mortier, le 22 décembre 1732, en remplacement de son père le président Godefroy Piere.

M. le président Piere de Jouy fut l'un des magistrats les plus recommandables qui aient honoré le parlement de Metz, et dans plusieurs circonstances, il reçut de hauts témoignages de l'estime générale qu'il inspirait.

Par décision du 27 avril 1770, le parlement, en considération des services rendus depuis cinquante ans par le président Piere de Jouy, doyen des présidents à mortier, déclara par une faveur toute spéciale, qu'il serait toujours tenu pour présent, comme l'exigeait l'article 8 de la déclaration du roi du 6 février précédent.

La suppression des parlements en 1771 par le chancelier Maupeou, vint arrêter la carrière de ce vénérable magistrat. Malgré son grand âge, il eut la consolation d'assister au rétablissement de cette cour souveraine en 1775 et d'y reprendre ses fonctions. Nous avons, dans le premier volume, pages 485 et suivantes, rappelé les circonstances de ce rétablissement et nous avons notamment à la page 493, rapporté l'allocution touchante du président Piere de Jouy.

Bientôt après, M. Piere de Jouy par sa bienveillante intervention, obtint du parlement qu'il revint sur un arrêté qu'il avait pris le 24 avril 1770. La cour ayant trouvé que le clergé ne lui adressait pas des invitations convenables, avait décidé que désormais, elle n'assisterait plus aux processions générales. Le président Piere de Jouy fit connaitre à la cour que Mgr de Montmorency-Laval, évêque de Metz, était extrêmement peiné de ne plus voir le parlement aux processions générales et qu'il s'engageait à faire inviter dorénavant la cour par un de ses grands vicaires. Le parlement, qui devait d'ailleurs de la reconnaissance à M. de Montmorency-Laval, rapporta son arrêté de 1770, et par un nouvel arrêté du 20 avril 1776, il décida qu'il assisterait en corps à l'avenir aux processions de la saint Marc, de la Fête-Dieu et de l'Assomption, comme cela s'était toujours pratiqué depuis la création du parlement.

Le président Piere de Jouy a construit le château et créé la belle propriété de Jouy-aux-Arches, appartenant aujourd'hui à madame Valette. On trouve encore sur les murs du château les vestiges des armes de l'ancien président du parlement.

Ce digne magistrat mourut dans l'exercice de ses fonctions, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 17 novembre 1780, après avoir pendant cinquante-cinq années fait partie du parlement de Metz. Il fut enterré dans l'église des Carmes déchaussés.

M. Piere de Jouy avait épousé en 1726, demoiselle Anne-Marie Dupasquier de Dommartin, fille de messire Nicolas Dupasquier de Dommartin, conseiller chevalier d'honneur au parlement. De ce mariage sont issus: 1° Nicolas-Jean Godefroy Piere, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 mars 1730; 2° Nicolas-Louis-Marie Piere de Châtel, qui suit:

Nicolas-Louis-Marie Piere de Chatel, naquit à Metz, le 8 février 1734 et fut reçu conseiller

au parlement de Metz, le 14 novembre 1754. En 1760, lors de la création de l'académie royale de Metz, il fit partie de cette société savante en qualité de membre titulaire, et le 12 décembre 1765, il fut reçu président à mortier, en remplacement de son oncle Nicolas-Louis Piere d'Augny. Il remplissait encore ces fonctions, lorsque le parlement fut supprimé en 1771. Le président Piere de Châtel mourut quelques années plus tard, et son père eut la douleur de lui survivre. Dom Pierron, dans le *Temple des Messins*, page 184, avait fait allusion à une grave maladie qui avait déjà menacé le président Piere de Jouy de lui enlever le fils qui marchait noblement sur ses traces :

« *Vel facilem superis æquat clementia Petrum,*
» *Cùm properum nato minitarent omnia letum;*
» *Jamque tuam, peteret claudenda ad lumina dextram,*
» *Morbo cùmque fuit (monstrum!) recreatus acerbo,*
» *Qui tibi, care parens, nostris quoque civibus unus*
» *Sensus erat. Nostri gemitus, pia vota senatûs,*
» *Atque paternus amor prætiosæ stamina vitæ*
» *Compressere manum parcæ resecare parentis.* »

« La douceur et la bonté égalent Piere aux » dieux mêmes. Tendre père, lorsque tout an- » nonçait la mort prochaine de votre fils, lors- » qu'il attendait déjà le triste secours de votre » main, pour lui fermer les yeux; lorsqu'enfin, » par un heureux retour, il recouvra une santé » que l'on n'osait plus espérer; vous le savez: » les citoyens partagèrent vos craintes et votre » allégresse. Votre tendresse, leurs soupirs, les » vœux du sénat, arrêtèrent la Parque qui allait » trancher le fil d'une vie si précieuse. »

La famille Piere portait: *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'argent et d'un casque de chevalier de même en pointe.* (Dom Pelletier.)

Le président Nicolas-Louis Piere signait *Piere d'Augny*, et son frère le président Jean-François signait: *Pierre de Jouy.*

PIERRA (Charles), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1634.

PIERRARD de Saint-Arnould (Georges), était déjà, en 1666, prévôt provincial de la maréchaussée de France, pour une grande partie du ressort du parlement de Metz. Ses fonctions s'étendaient sur les villes, pays et évêchés de Metz, Toul et Verdun, sur Thionville, Damvillers, Montmédy, Sierck et leurs dépendances. Il mourut à Metz le 31 mars 1673. Il avait épousé en premières noces damoiselle Françoise Marcant, décédée le 7 juin 1669, et en secondes noces Anne François, qui survécut à son mari.

Sur sa tombe, on voyait les armes suivantes: *L'écu était chargé d'une fasce, accompagnée en chef d'un lion passant et en pointe d'un croissant montant.* Il était timbré d'un casque grillé vu de profil, avec lambrequins.

PIERRARD (Nicolas-Ignace), sieur de Maujouy, né le 16 décembre 1732, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 août 1759, et conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour, le 3 janvier 1764.

PIERRE est le nom de plusieurs avocats du parlement de Metz. Nous n'avons pu vérifier s'ils étaient de la famille des Piere d'Augny, de Jouy et de Châtel auxquels nous avons consacré un article particulier, ou s'ils étaient de l'une des autres familles du nom de Pierre que l'on trouve dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier.

Jean Pierre fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Nicolas Pierre, de l'université de Rheims, fut reçu avocat en la même cour, le 2 janvier 1645.

Jean Pierre, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au même parlement, le 13 décembre 1685.

Louis-François Pierre, avocat au parlement de Metz, fut nommé conseiller au bailliage de cette ville, en 1749, et remplissait encore ces fonctions en 1781.

Jean-Nicolas Pierre, frère de Louis-François Pierre, qui précède, devint receveur des domaines du roi à Metz et mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 26 mai 1778, à l'âge de soixante ans. Il avait épousé Barbe Benequin, dont il eut: 1° Jean-Nicolas Pierre, qui devint chanoine de l'église collégiale de Saint-Thiébault de Metz; 2° Jean-Louis-Auguste Pierre, qui suit; 3° Jean-François Pierre, dont il sera ensuite parlé.

Jean-Louis-Auguste Pierre, né le 27 février 1751, était fils de Jean-Nicolas Pierre qui précède, et de dame Barbe Benequin. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 décembre 1775, et procureur du roi à la table de marbre de cette ville, en 1779. Il épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 1er mai

1781, Anne-Marie Dumaine, fille de Marie-Pierre Dumaine de La Josserie, directeur et receveur général des domaines du roi en la ville de Metz, et de Marie-Anne Picard. Il eut pour fils Jean-Nicolas Pierre, ancien lieutenant de vaisseau et conseiller de préfecture de la Moselle, qui a épousé mademoiselle Thérèse Gentil, dont il a eu demoiselle Jeanne-Louise Pierre, aujourd'hui mariée à M. Alfred de Faultrier, ancien représentant de la Moselle.

Jean-François Pierre, frère de Jean-Louis-Auguste Pierre qui précède, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 août 1776. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1785. Il est le père de madame Gabriel Lepicard, qui habite Hagondange.

Armes des Faultrier: *D'argent au lion de gueules, à la fasce de sable brochant sur le lion, chargée d'une étoile du champ posée à sénestre; à la bordure componée de gueules et d'or.*

PIERRON (Dieudonné), seigneur de Bettainvillers, Moyeuvre, Armeneville, Clouange, etc., était en 1678, capitaine, gruyer, prévot et chef de police dans la ville de Briey. Il avait épousé sa cousine germaine Élisabeth Le Begue de Germiny.

Armes: *D'or à une rose de gueules, écartelé en sautoir de même à un mufle de léopard d'or.* Cimier: *Un mufle de l'écu entre deux pennes écartelées en sautoir d'or et de gueules.*

Cette famille n'est pas la même que celle de ce nom qui habite aujourd'hui Briey et qui est originaire de Saint-Laurent près de Saint-Mihiel.

PIERRON (Pierre), conseiller du roi, contrôleur général des restes et garde des archives du parlement de Metz, chambre des comptes, en 1699, occupait encore ces fonctions en 1723. Il avait épousé Marie Hoffman.

Armes: *D'argent au chevron de sable, chargé d'un besan d'argent.* (Enregistrement de 1709.)

PIERROT (Nicolas), de l'université de Nancy, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 22 mai 1781 et au parlement de Metz, le 3 décembre de la même année. Ce jeune avocat publia en 1784 dans le journal intitulé: *Les Affiches des Trois-Évêchés de la Lorraine*, de petites pièces de vers, parmi lesquelles on distingue une jolie et gracieuse fable ayant pour titre: *La Tulipe et le Réséda.* Plus tard Me Nicolas Pierrot alla exercer la profession d'avocat au bailliage et siége présidial de Toul.

M. Persil, ancien garde-des-sceaux sous Louis-Philippe, a épousé une demoiselle Pierrot de Toul.

Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, cite deux familles qui ont porté le nom de Pierrot.

Selon cet auteur, Humbert Pierrot, receveur général de Lorraine, anobli le 28 avril 1541, avait les armes suivantes: *D'argent à une bande d'azur, chargée de trois besans d'or.* Cimier: *Un vol aux armes de l'écu.* Un nobiliaire manuscrit donne à cet Humbert Pierrot, qui n'aurait été anobli que le 23 août 1542, les armes suivantes: *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de sable.*

Selon Dom Pelletier, la seconde famille aurait été anoblie en 1736, par le duc de Lorraine, en la personne de Pierre Pierrot, et porterait: *D'argent à deux palmes adossées de sinople, posées en sautoir; à la fasce d'azur chargée de deux étoiles d'argent, brochant sur le tout.*

PIERSON (Didier), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 mars 1638.

Gaspard-Nicolas Pierson, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1654, fut nommé conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour, le 17 mars 1657 et décéda en 1664.

Jean-Michel Pierson, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 avril 1671.

Chemy ou Remy Pierson de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 juin 1695.

Jean Pierson, avocat en parlement, remplissait, en 1781, les fonctions de conseiller du roi au bailliage et siége présidial de Thionville, pour l'empêchement et l'absence des officiers de ce siége.

PIGNÈRE (René-Claude), reçu conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 14 août 1756, cessa ses fonctions à la suppression de cette cour

en 1771, et les reprit lors de son rétablissement en 1775. Il fut remplacé en 1777.

PILIN (Michel), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 novembre 1667.

PILLEMENT est le nom d'une ancienne famille touloise. Thouvenin, de Toul dans une note de son poëme manuscrit, intitulé *La Croisade*, écrivait en 1776: « Les Pillements sont depuis » deux cents ans sous la cuirasse, au barreau, » dans l'église, considérés et fort honnêtes gens. » Nous n'avons à indiquer ici que ceux des membres de cette famille qui ont appartenu au parlement de Metz.

Claude Pillement, de l'université de Vienne, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1637, quelques mois après la translation de cette cour dans la ville de Toul. Il devint maitre-échevin de cette ville en 1656.

François Pillement, fils de Claude Pillement qui précède et d'Anne N., naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 6 mars 1646. Il fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1668, et devint maître-échevin de Toul en 1687 et en 1695.

Nicolas Pillement, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mai 1673.

Antoine-Charles Pillement, seigneur de Russange, Marly, etc., né à Pont-à-Mousson en 1658, était en 1691, doyen de l'université de Pont-à-Mousson. Il était fils de Christophe Pillement et de Marie de Sénent; il mourut à Nancy en 1729, laissant de son mariage avec N. Redoubté, une fille qui a épousé Jean d'Arros de La Mothe, chevalier d'honneur au parlement de Metz.

Nicolas Pillement, de l'université de Besançon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er décembre 1713 et nommé conseiller assesseur civil et criminel au bailliage de Toul, le 15 février 1732.

Charles Pillement, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mars 1718.

La famille Pillement habitant encore aujourd'hui Nancy, et anoblie par lettres données à Nancy le 11 mars 1666, porte : *D'azur à trois colombes d'argent tenant dans leur bec un rameau d'olivier de même.* (Dom Pelletier.)

PILLIARD (Jacques-Remy du) écuyer, sieur de Requin, né vers 1666, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 mars 1688. Il fut nommé le 25 janvier 1692, conseiller du roi, président lieutenant général civil et criminel au bailliage et siége présidial de Sarrelouis, fonctions dans lesquelles il fut remplacé en 1738, par son fils qui suit :

Mathieu-Sébastien du Pilliard de Requin, né vers 1704, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1725. Il fut nommé le 7 mars 1738, président et lieutenant général du bailliage et siége présidial de Sarrelouis.

Cette famille, anoblie en 1642, est aujourd'hui représentée par MM. de Requin, tenant l'un des meilleurs hôtels de la ville de Trèves.

Armes : *D'azur à une colonne avec son chapiteau et son piedestal d'argent, à trois flammes de gueules fouettées d'or et issantes de la colonne.* (Dom Pelletier.)

PINGUET (Laurent), seigneur de Suzémont épousa Françoise Mercklin, fille de Hansel Mercklin, archer des gardes du duc Antoine de Lorraine, anobli en 1544 (voir Dom Pelletier, au mot *Mercklin*), et de Françoise de Sancy, dite de Haut de Sancy. De ce mariage est né celui qui suit :

Godefroy Pinguet, seigneur de Suzémont, fils de Laurent Pinguet et de Françoise Mercklin, épousa le 7 janvier 1715, Barbe Raulet. (Voir Dom Pelletier, au mot *Raulet*, p. 680.) De ce mariage sont issus: 1° Théodore Pinguet, qui suit; 2° Jeanne Pinguet, mariée à Jacques de la Barre.

Théodore Pinguet, écuyer, seigneur de Suzémont, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 avril 1655. Il mourut à Briey, le 21 juin 1684. Il avait épousé Catherine de Mageron. (Voir Dom Pelletier, au mot *Mageron*, p. 504.) De ce mariage sont issus: 1° François Pinguet, qui suit; 2° Barbe Pinguet mariée à Nicolas de Mageron, seigneur de Rombas; 3° Anne Pinguet, dite mademoiselle de Suzémont.

François Pinguet de Suzémont, chevalier, baron de Fontoy, fils de Théodore Pinguet de Suzémont et de Catherine de Mageron, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le

12 septembre 1672. Il fut d'abord procureur du roi au siége bailliager de Longwy, puis reçu conseiller au bailliage de Verdun, et enfin lieutenant général à ce bailliage en 1688. Deux années plus tard, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 décembre 1690 et s'établit en cette ville dans un hôtel de la rue des Hauts-Prêcheurs. En 1703, il se démit de sa charge de conseiller en faveur de M. Charles Henri Hallot, et en 1709, il occupait les fonctions de conseiller de son Altesse Royale, le duc de Lorraine, en son conseil des finances et des bois et en sa cour souveraine de Nancy.

D'après un extrait de l'arbre de ligne de la maison de Haut de Sancy, il paraîtrait que François Pinguet de Suzémont aurait épousé une Fériet, dont il aurait eu un fils. Dom Pelletier, dans la généalogie de la famille Fériet, ne parle pas de cette alliance; mais il est certain que le 11 novembre 1687, François Pinguet de Suzémont épousa dans l'église Saint-Victor de Metz, Jeanne Grenon de Chantilly, veuve de M. Gœury Jeannot, seigneur de Fontoy en partie, prévôt, gruyer et receveur de Norroy-le-Sec, maître des forges de Gustal, de Moyeuvre et de Fontoy. De ce mariage est née à Metz, le 29 novembre 1693, Marguerite-Hyacinthe Pinguet de Suzémont. Une Suzanne Pinguet de Suzémont avait épousé Joseph Humbert, baron de Bourcier et de Villers-en-Haye, qui devint conseiller d'état puis garde des Sceaux de Lorraine. (Voir *Bourcier*.)

Les Pinguet de Suzémont ont pour auteur Nadin Pinguet, originaire de Tours, anobli le 17 avril 1515, par le duc Antoine de Lorraine.

Armes : *De sable à l'aigle d'or au vol abaissé.*

PINON (Jean), chevalier, seigneur d'Oncy et de Choconin, était conseiller au parlement de Paris, quand il fut choisi pour être l'un des commissaires nommés pour l'établissement du parlement de Metz. Cette mission étant terminée, Jean Pinon fut le premier septembre 1633, reçu président à mortier en cette cour souveraine. Gobineau de Montluisant a exalté les vertus du président Pinon dans le quatrième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Jean Pinon, doué d'une instruction profonde dans la procédure civile, fut l'un des rédacteurs du style publié en 1634, par le parlement de Metz, pour le réglement des procès. (Voir le premier volume, p. 54, et le *Recueil des Édits*, par M. Emmery, I, 138.)

Le lundi 2 octobre 1645, une députation du parlement alla complimenter le duc d'Enghien, le grand Condé, qui était arrivé à Toul et était descendu chez le gouverneur militaire, M. Louis de Havard, seigneur de Ronsières. M. le président Pinon lui adressa une harangue qui est transcrite en entier dans les registres secrets du parlement, 10e registre, 78e feuillet au verso. La députation s'était rendue en carrosses chez le gouverneur, et le prince fit reconduire ensuite les magistrats jusqu'à leurs carrosses par M. de Tourville, son premier gentilhomme. Il n'y avait à cette époque à Toul que des carrosses appartenant aux particuliers. Il n'y avait pas même encore de *carrosses publics* allant périodiquement de Toul à d'autres villes. Ceux-ci ne furent établis qu'en 1648.

Après avoir pendant quinze ans, partagé les travaux et les dangers de la cour du parlement de Metz, M. Jean Pinon obtint des lettres de président honoraire qui furent enregistrées, le 27 octobre 1648, et il fut remplacé par M. Étienne Bonneau.

M. le président Jean Pinon avait épousé Marie de Creil, fille de M. Jacques de Creil et de dame Marguerite de Sainctot. Une fille issue de ce mariage épousa M. Anthoine de Ricouart, conseiller au parlement de Metz.

La famille Pinon, qu'on croit originaire du Berry, s'est illustrée dans la robe. Elle n'est pas éteinte et elle est représentée aujourd'hui par MM. Pinon de Saint-Georges.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin renversées de même.*

PINOT (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1695.

PIVIT (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1719.

PIZES (François de), reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 21 juin 1686, décéda le 29 août 1702.

Armes : *D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même.*

PLAISANT (François), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 avril 1770. Il est devenu avocat du roi au bailliage de Metz, fonctions qu'il a exercées jusqu'en 1790.

PLASSIARD (Cl.-Fr.), était en 1785, conseiller du roi, receveur des émoluments de la chancellerie du parlement de Metz. Il avait épousé une demoiselle Sequer.

PLATEL (Lucas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mai 1646.

Remy Platel, de la même université, fut reçu avocat en cette cour, le 21 novembre 1686.

Les Platel des Platteaux étaient une famille Lorraine. (Voir Dom Pelletier.)

PLATINE (Jean) était en 1643, conseiller assesseur civil et criminel au bailliage et siége présidial de Metz. Il était peut-être le frère de Jacques Platine, procureur et munitionnaire pour le roi des villes et pays de Trèves et de Metz, décédé en cette dernière ville, le 10 octobre 1638, à l'âge de quarante-huit ans.

Un membre de cette famille, Benjamin Platine, décédé à Metz, le 8 mars 1708, à l'âge de cinquante-quatre ans, fut un médecin distingué. Sa fille Nicolle épousa M. François Malherbe. (Voir *Malherbe*.)

Le 10 janvier 1730, dans l'église Saint-Martin de Metz, messire Yves de Guymerty, écuyer, seigneur de La Perrière et de Le Kadeur, capitaine au régiment irlandais de Clare, infanterie, veuf de dame Louise Platine, épousa en secondes noces mademoiselle Catherine Titeux, veuve de M. Pierre Le Goullon.

Armes des Platine: ..... *à une bande chargée de trois besans ou tourteaux et accompagnée en chef de trois étoiles posées en orle, 2 et 1, et en chef d'un souci tigé et feuillé.* Jacques Platine décédé en 1638, avait son écu surmonté d'une piété dans son aire.

Une ancienne famille originaire de l'Italie portait le nom de Platine. Nous n'en connaissons pas les armes.

PLESSIS (Albert du), écuyer, seigneur de Creux, Noiseville et Nouilly, naquit à Réoville en Verdunois, le 3 juin 1650. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 septembre 1691. S'étant pourvu de la charge de conseiller en ce siége, délaissée par M. Nicolas Lemoine, il répondit mal à son examen et fut ajourné par un arrêt du 11 décembre de cette année. (Voir le premier volume, p. 272 et 273.) Il se pourvut alors d'un office de conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie de cette cour, et il fut admis en cette qualité, le 1[er] août 1692. (Tessereau.) Il se démit de cet office en 1738, et il décéda à Metz, le 29 avril de l'année suivante; il fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Marcel. (Voir *Duplessis*.)

PLESSIS (Henri-Roger du), comte de La Roche-Guyon, était fils de Royer du Plessis de Liancourt, duc de la Roche-Guyon, et de dame Jeanne de Schomberg. Il avait été nommé en 1636, lieutenant général au gouvernement des ville et évêché de Metz et Pays-Messin, ce qui lui donnait le titre et les prérogatives de conseiller d'honneur au parlement de cette ville. Ses lettres de provisions ne furent enregistrées en cette cour que le 6 octobre 1645, en vertu d'une lettre de cachet du roi en date du 28 juillet précédent. A cette époque, le comte de La Roche-Guyon servait dans les armées de Flandre et il ne prit jamais possession de son gouvernement. Il portait cependant de l'intérêt à la ville de Metz; on voit dans une lettre écrite de Paris, le 17 novembre 1645, par Bancelin, député de la cité, que ses démarches étaient appuyées par le comte de La Roche-Guyon et que la duchesse du Plessis, sa mère engageait instamment son fils *à servir messieurs de Metz*. Henri-Roger du Plessis fut tué au second siége de Mardick, le 6 août 1646. Madame de Motteville s'exprime ainsi sur lui dans une de ses lettres: « Le jeune comte de La Roche- » Guyon eut le même malheur (sa mort). Il » était le fils du duc de Liancourt, seul héritier » de ses grands biens et de son oncle naturel » le maréchal de Schomberg. Il avait épousé » l'héritière de la maison de Lannoi, qui de- » meura grosse d'une fille dont elle accoucha » quelque temps après la mort de son mari. Ce » jeune seigneur fut vivement regretté. » La riche héritière était Anne-Elisabeth de Lannoi et la jeune fille posthume fut Charlotte du Plessis Liancourt, mariée en 1659, à François VII, duc de La Roche-Foucauld.

Armes: *D'argent à la croix engrêlée de gueules.* (Voir *Richelieu*.)

PLESSY (Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 17 novembre 1692, fut nommé procureur du roi en la prévôté de Sarrebourg, le 24 avril 1696.

PLICARD (Jean), né vers 1684, conseiller du roi, ancien échevin de l'hôtel commun de Metz, et notaire royal au bailliage et siége présidial de cette ville, décéda sur la paroisse Saint-Victor, le 25 mai 1744, à l'âge de soixante ans environ. Il avait épousé Anne-Catherine Boury, laquelle mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 avril 1765, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Assistèrent à son enterrement : 1° Jean-François Ruzier, ancien conseiller au bailliage de Metz, son gendre ; 2° Pierre Varin, procureur au parlement. De ce mariage est né celui qui suit :

Jean-Nicolas Plicard, fils de Jean Plicard, et de dame Anne-Catherine Boury, était avocat au parlement de Metz, quand il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, au mois de novembre 1743, à l'âge de trente-deux ans. Il avait épousé Françoise Radelet, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 14 décembre 1754, à l'âge de quarante-six ans. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 6 septembre 1733, un fils qui fut prénommé Jean-Charles-Nicolas. (Voir *Joseph Humbert* et *Radelet*.)

PLONTZ (Jean-Laurent) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mai 1651.

PLUMESIN (Valentin-Guillaume), de l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1683.

PLUSBAL (Henri), deuxième du nom, seigneur de Saulles et de Grenant, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1710. Il mourut en 1760, conseiller au bailliage et siége présidial de Langres.

Plusbal de Saulles, famille noble de Langres, a possédé pendant plus de trois siècles, la terre de Saulles.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois marguerites feuillées et tigées d'argent, deux en chef et une en pointe.*

POIGNAND. (Voir *Foës*.)

POILLY (Sébastien), seigneur de Millebourg, reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 6 août 1740, décéda le 29 octobre de l'année suivante.

Il faut peut-être lire *Pouilly, seigneur de Milbourg* ou *Meilbourg*, nom de l'ancien château du village de Richemont, près de Thionville.

En 1697, Jean de Pouilly, écuyer, seigneur de Volkrange, canton de Thionville, portait : *D'argent au lion d'azur, lampassé et armé de gueules.*

POILSTREAU de Vellard (François-Guillaume), reçu conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 août 1766, décéda en cette ville, le 24 décembre 1779.

POINCELOT (Jean-Baptiste), était en 1720, inspecteur de la ferme des domaines de la généralité de Metz, et en 1731, receveur et contrôleur des actes des notaires et des exploits au bureau de Toul. Il avait épousé demoiselle Lucie Mengenot.

POINSIGNON (Jacques), né le 16 avril 1684, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu : 1° avocat au parlement de Metz, le 15 juillet 1709 ; 2° conseiller à la table de marbre de cette ville, le 4 mai 1717 ; 3° lieutenant général au même siége, le 3 mars 1721. Il obtint des lettres d'honneur le 7 juin 1743.

Nicolas Poinsignon, frère de celui qui précède, était en 1713, qualifié seigneur de Samply, conseiller du roi, receveur des amendes du parlement de Metz. Il avait épousé Anne Jacquet. De ce mariage est né celui qui suit.

Jean-Baptiste Poinsignon, fils de Nicolas Poinsignon et de dame Anne Jacquet, était en 1720, receveur des amendes du parlement de Metz. Il avait épousé, le 5 février de cette année, dans l'église Saint-Martin de Metz, demoiselle Anne Hilaire, fille de défunt Jacques Hilaire, chirurgien à Metz, et de défunte demoiselle Anne Ladrague.

Dominique Poinsignon, écuyer, né vers 1716, était en 1752, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz. Il avait épousé Madeleine Beaudesson, sœur de Louis-Humbert Beaudesson de Chanville, avocat au parlement de Metz. Madeleine Beaudesson décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 24 octobre 1780, à l'âge de soixante-trois ans environ. Assista à son enterrement messire Louis-Claude de Brazy, conseiller au parlement de Metz, gendre de la défunte.

En 1768, un M. Poinsignon de Klang était receveur des amendes de la table de marbre de Metz.

POINTE DE GEVIGNY (JEAN-FRANÇOIS DE), chevalier, seigneur de Meilbourg et autres lieux, était grand bailli d'épée au bailliage de Thionville en 1724. Il décéda en cette ville, le 24 mars 1727, laissant un fils nommé Joseph-François-Alexandre de Gevigny.

POIROT est un nom qui a été porté par plusieurs familles de la Lorraine et des Trois-Évêchés. (Dom Pelletier.) N'ayant pas la prétention de dresser des tables généalogiques, nous nous contenterons d'indiquer ici ceux de ce nom qui ont appartenu au conseil souverain d'Alsace et aux autres juridictions de l'ancien ressort du parlement de Metz.

Jean-Baptiste Poirot, reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694, fut remplacé en 1713.

Henri-Charles Poirot, reçu conseiller au même siége, le 11 juillet 1732, fut remplacé en 1767. François-Joseph Poirot, né le 8 avril 1736, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 31 mars 1767.

Philippe-Jacques-Ignace Poirot, né le 31 juillet 1740, avocat au même conseil, fut aussi reçu conseiller en ce siége, le 14 septembre 1768.

Ceux qui précèdent étaient probablement de la même famille, et l'un d'eux avait épousé une femme de beaucoup d'esprit. Le chanoine Rumpler dans son ouvrage intitulé: *Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore*, tome II, *in-fine*, cite une lettre d'elle, sous ce titre: *Épître d'une parente qui écrit comme un ange*. Cette lettre, datée de Metz du 27 février 1787, est signée: De Poirot, née de Schwilgué. (Voir *Rumpler de Rorbach* et *Schwilgué*.)

Claude Poirot, conseiller du roi, receveur et contrôleur général des saisies réelles et criées du bailliage et siége présidial de Toul, ne vivait plus en 1731. Sa veuve, Françoise Lance était à cette époque âgée de soixante-deux ans.

En 1769, vivait à Metz, Joseph-François Poirot de Valcourt, écuyer, seigneur de la Bergerie, commissaire ordinaire des guerres au département de Metz. Il avait épousé dame Anne-Françoise-Dieudonnée Tabouillot, fille de M. Maurice Tabouillot, conseiller du roi, receveur des consignations du bailliage de Metz. De ce mariage naquit en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 mai 1769, Maurice-Joseph Poirot. (Voir *Tabouillot*.)

Armes de Jean-Baptiste Poirot, reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694: *D'argent à un poirier de sinople, fruité d'or et posé sur une terrasse aussi de sinople*. Sa femme portait: *D'azur à un lion d'argent couronné d'or*.

POIRSON (CLAUDE), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

VALENTIN POIRSON, de l'université d'Aix, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 décembre 1714, a exercé au bailliage de l'évêché de Metz, à Vic, et devint juge civil et criminel et gruyer du ban Le Moyen.

Quatre familles Lorraines ont porté le nom de Poiresson. (Dom Pelletier.)

POISSON (ANTOINE DE), de l'université d'Aix, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mars 1689.

A cette époque existaient à Paris plusieurs familles portant le nom de Poisson et portant des armes différentes. (Voir l'*Armorial général de France*, manuscrit de la bibliothèque nationale.)

POITEVIN DE VILLIERS (CLAUDE-JACQUES), né le 28 mars 1674, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 6 août 1695. Il devint conseiller des requêtes au parlement de Paris, le 14 février 1697, après avoir cédé sa charge de Metz, à M. Michel Begon.

Armes: *D'azur à six besans d'or, posés 3, 2 et 1.*

POMPEY (JOSEPH-FRANÇOIS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 septembre 1759, et mis sur le tableau de l'ordre, le 26 mars 1764. Il a exercé au barreau et il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 2 mai 1790, à l'âge de cinquante-un ans. Il avait épousé demoiselle Thérèse-Nicole Thomas.

PONCET DE LA RIVIÈRE (.....), chevalier, comte d'Ablis, conseiller d'état, maître des requêtes, succéda en 1673 à M. Jean-Paul de Choisy en qualité d'intendant de justice, police et finances de la généralité de Metz, Luxembourg

et frontière de Champagne. Il n'exerça ces fonctions que pendant une année et ne se fit pas recevoir conseiller d'honneur au parlement de Metz, comme son titre lui en donnait le droit.

Armes d'après Chevillart : *D'azur à la gerbe d'or, surmontée d'une étoile de même ;* et d'après La Chesnaye des Bois : *D'azur à la gerbe d'or, chargée de deux tourterelles de même, affrontées et surmontées d'une étoile d'or.*

PONT (Jean de), d'une famille de La Rochelle qui a donné à cette ville des gouverneurs et des présidents de chambre de commerce, a été le dernier des intendants de la généralité de Metz. Il avait succédé à M. de Calonne en 1779. Voici les titres qu'il prenait dans une ordonnance du 13 août de cette année : « Jean » de Pont, chevalier, seigneur de Manderoux, » Forges, Puidelouard et autres lieux, conseiller » du roi en tous ses conseils, conseiller honoraire en sa cour du parlement de Paris, maître » des requêtes honoraire de son hôtel, intendant » de justice, police et finances au département » de Metz, frontières de Champagne, de Luxembourg et de la Sarre. » En cette qualité, il avait droit de siéger au parlement de Metz ; il ne paraît pas qu'il ait usé de cette prérogative.

L'intendant Jean de Pont laissa un fils qui fit partie de cette cour souveraine et fut remarquable sous beaucoup de rapports.

Charles-François de Pont, né à Paris, le 6 septembre 1767, obtint à l'âge de quatorze ans des dispenses pour étudier le droit. Il fut ensuite dispensé de cinq inscriptions, de manière que ce petit prodige put prêter le serment d'avocat au mois de mai 1783, lorsqu'il n'avait pas encore accompli sa seizième année. Il obtint aussi des dispenses d'âge pour entrer dans la magistrature et il fut reçu avocat général au parlement de Metz, le 12 janvier 1784, à l'âge de seize ans et quelques mois. Ce jeune magistrat plein de mérite sut acquérir dans l'exercice de ses fonctions l'estime générale. Vers 1789, il devint conseiller au parlement de Paris, mais il ne rompit pas entièrement avec le parlement et la ville de Metz, et peu de temps après, il les représenta à l'Assemblée nationale dans une circonstance des plus importantes.

Nous avons, dans le premier volume, pages 530 et suivantes, fait connaître la résistance du parlement de Metz au décret de l'Assemblée nationale du 3 novembre 1789, qui en attendant une nouvelle organisation, mettait toutes les cours souveraines en vacances. Cette levée de boucliers contre la Révolution, avait été provoquée à Metz par le marquis de Bouillé, gouverneur militaire, M. de Pont, intendant de la généralité, M. de Montmorency-Laval, évêque du diocèse, et par M. Le Bègue de Majainville chanoine de la cathédrale ; tous ont souffert plus tard des troubles civils qu'ils pressentaient et voulaient éviter. Cet acte d'opposition échoua ; le parlement rétracta son arrêt et supplia le conseil municipal d'intervenir en sa faveur. M. Charles-François de Pont, malgré sa jeunesse, il n'avait alors que vingt-deux ans, fut chargé des intérêts collectifs du parlement et de la commune de Metz, et fut introduit à la barre de l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1789, pour la remercier de ce que la veille, *déférant au vœu de la commune de Metz, elle dispensait le parlement de se rendre à sa barre.* Il prononça alors le discours suivant : « Nosseigneurs, » lorsque j'ai osé solliciter la grâce d'être entendu au nom de la commune de Metz, je ne » me flattais pas qu'après l'avoir obtenue, je » n'aurais plus que des remerciements à vous » présenter de sa part.

» Chargé de réclamer votre indulgence en » faveur de mes anciens confrères, je me fusse » acquitté de ce devoir en homme sensible aux » bontés qu'ils m'ont marquées, mais en citoyen » qui se fera gloire de désavouer de faux et » dangereux principes.

» Votre sagesse, nosseigneurs, devait s'armer d'une juste sévérité pour prévenir les » suites d'un écart qu'on pouvait croire réfléchi. » Dès que vous avez connu que les magistrats » du parlement de Metz n'avaient été qu'égarés ; » qu'ils s'étaient pressés d'abjurer leurs erreurs ; » qu'elles n'avaient aucune influence sur l'opinion publique ; qu'elles ne pouvaient suspendre » les heureux effets d'une révolution à laquelle » tout bon français rougira bientôt d'avoir voulu » opposer quelques vains obstacles, alors vous » n'avez plus écouté que votre clémence.

» Les décrets que vous avez rendus dans cette » assemblée honoreront dans toute l'Europe » votre justice et votre modération.

» Qu'il me soit permis d'ajouter qu'en cédant » aux vœux de citoyens recommandables par » leur patriotisme et par leur courage, vous » assurez imperturbablement la tranquillité » d'une ville importante, au sort de laquelle

» est lié celui de la frontière et peut-être du » royaume entier. Cette ville reconnaissante sera » désormais plus glorieuse de l'intérêt qu'elle a » eu le bonheur de vous inspirer, que de tous » les monuments et les souvenirs de son antique » splendeur.

» Depuis plusieurs mois, nosseigneurs, vous » avez fait naître dans nos cœurs des sentiments » nouveaux qu'il nous est impossible d'expri- » mer. Permettez qu'ils se manifestent par notre » profond respect pour cette auguste assemblée, » par notre soumission à ses décrets et notre » zèle pour en procurer l'entière et parfaite » exécution. »

Des applaudissements nombreux accueillirent ce discours. Le président répondit que l'Assemblée nationale avait ressenti une grande satisfaction d'accéder à la demande de la commune de Metz et d'accorder, sur ses représentations, une grâce qui devait contribuer au rétablissement de la paix.

M. de Pont fut ensuite invité d'assister à la séance.

Le docteur Bégin, après avoir dans son grand ouvrage intitulé *Metz* et resté inachevé, rendu compte de l'arrêt du parlement de cette ville du 12 novembre 1789, qui protestait contre le décret de l'Assemblée nationale, de la séance de cette assemblée où sur la notion de Barnave, le parlement de Metz fut cité à la barre, et des séances des 25 et 26 novembre, a présenté l'observation suivante.

» Ainsi se termina une affaire qui eut certai- » nement entravé la marche de la Révolution, » si la cour de Metz avait montré plus de cou- » rage, et si les autres cours s'étaient unies pour » protester dans le même sens. Leur résistance » inhabile les perdit, et la ruine du pouvoir » judiciaire fit grandir d'autant les munici- palités. »

Armes : *D'azur au pont d'or.*

PONT DE VESLE. (Voir *Ferriol.*)

PONTHON (CHARLES), né le 20 mars 1667, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller des requêtes au parlement de Metz, le 24 août 1711. Il décéda en 1713, laissant sa sœur pour légataire universelle, et il fut remplacé par Antoine-François Lochon.

Un Charles Ponthon, intéressé dans les fermes du roi, en 1697, portait : *De sable à une mer et fasce ondée d'argent.* C'est peut-être le même que le conseiller au parlement de Metz.

PORCHER DE CONDÉ (CLAUDE), après avoir été pendant huit ans, conseiller à la cour des aides de Paris, fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 22 mai 1720, et fut remplacé en 1730, par Charles-François Dieudonné de Taillefumyr de Cussigny.

Les Porcher, d'une ancienne famille de robe, alliée aux meilleures maisons du parlement de Paris, avaient les armes suivantes : *De gueules à l'aigle d'argent becquée et armée d'or.*

PORTAIL (GABRIEL), d'une famille qui s'est distinguée par le grand nombre de magistrats illustres qu'elle a fournis, naquit le 6 mars 1649, et fut d'abord conseiller au châtelet de Paris. Il ne fit que paraître au parlement de Metz ; reçu conseiller en cette cour, le 29 novembre 1680, il fut le 15 janvier de l'année suivante, installé conseiller au parlement de Paris, et il fut remplacé au parlement de Metz par M. Pierre-Philippe Pantaléon. Il mourut en 1693.

Gabriel Portail avait épousé Élisabeth-Marguerite Leclerc de Lesseville, fille de Pierre Leclerc de Lesseville, seigneur de Thun, conseiller au parlement de Metz.

Armes : *D'azur semé de fleurs de lis d'or à la vache d'argent, couronnée à l'antique, accornée et clarinée, le tout de gueules.*

Ces armes furent concédées en 1550 à un Portail, mari de la nourrice du roi Charles IX.

Un du Portail a été ingénieur du roi à Metz, vers 1725. Il était probablement de la famille d'Antoine du Portail, ingénieur ordinaire du roi à Belfort, en 1698. Ce dernier avait les armes suivantes : *D'azur à un portail d'or et une lance d'argent posée en pal qui traverse le ceintre du portail.*

PORTIER (MICHEL), reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 mai 1751, fut remplacé en 1789.

POSSÉLIUS (JEAN-WALTER), fils de François Possélius, marchand bourgeois de Thionville et de Marie Coëx, fut reçu avocat au parlement de Paris le 30 mai 1740, et au parlement de Metz en 1747. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1768.

En 1800, M. Pierre Possélius, *homme de bien et professeur zélé*, dit M. Teissier, était attaché au petit collége de Thionville.

POTIER (Pierre), dit du Mény, était fils de François Potier, dit du Mény, marchand de bois, lequel décéda à Metz sur la paroisse Saint-Victor, en 1759, à l'âge de soixante-dix ans. Pierre Potier du Mény, après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1731 et exerça au barreau qu'il suivait encore en 1768.

POTOT (Jean-Étienne), conseiller du roi, receveur des finances à Thionville, fils de défunt Me Nicolas Potot, notaire et arpenteur royal à Bourgaltroff, et de défunte Françoise Baré, épousa à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 10 février 1735, Élisabeth Guerrier, fille de M. François Guerrier, ancien avocat du roi au bailliage de Metz et de dame Marguerite Desprès.

POTOT (Jean-Nicolas-François), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 décembre 1749. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1768. Il devint vers cette époque procureur du roi à la marque des fers. Il avait épousé Marie-Joseph Auburtin, fille de Dominique Auburtin, bourgeois de Metz et de demoiselle Anne Gravelotte. De ce mariage sont issus : 1° Jean-Nicolas-Eustache Potot, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 février 1761 ; 2° Nicolas-Marie-Dieudonné Potot, né sur la même paroisse, le 12 juillet 1771. Ce dernier eut pour parrain M. Nicolas Potot, géomètre et arpenteur royal-ès-maitrise et gruerie des eaux et forêts de Vic, et pour marraine dame Marie-Marguerite de Nay, épouse de M. Jean-Eustache Potot, conseiller correcteur au parlement.

Nicolas-Marie-Dieudonné Potot, de l'université de Strasbourg, fut reçu le 6 août 1789, avocat au parlement de Metz, où il plaida plusieurs fois, et notamment pour faire autoriser l'exécuteur des hautes œuvres à porter le titre de citoyen; il obtint gain de cause dans cette affaire. S'étant ensuite engagé, il devint chef de bataillon dans la seizième demi-brigade, fut blessé dangereusement à Manheim, le 25 août 1799, et demanda sa retraite. Revenu alors à des idées religieuses, il entra dans les ordres, en 1818, fut nommé chanoine honoraire, chargé de diriger les communautés du Sacré-Cœur, de la Visitation, et de la maison des orphelines des Récollets et était, en 1825, supérieur des missions diocésaines qui furent dissoutes en 1830. Il entra en 1833 dans la compagnie de Jésus, dont il avait déjà établi une maison à Metz ; il est décédé dans cette ville le 2 mai 1837. L'abbé Potot a établi à Metz plusieurs œuvres de charité qui feront toujours bénir sa mémoire par ses compatriotes.

Jean-Eustache Potot, naquit le 2 avril 1734, à Fribourg, village considérable, chef-lieu de la châtellenie du même nom, faisant partie du bailliage de Vic, gouvernement de l'évêché de Metz. Il était le fils aîné de M. Jean-Nicolas Potot et de madame veuve Simon. Après avoir suivi le barreau du parlement de Metz, il fut reçu le 19 juin 1758, conseiller du roi correcteur en la chambre des comptes de cette cour souveraine. Il exerçait ces fonctions depuis vingt ans, quand il fut forcé pour cause de santé de résigner son office, mais il obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 26 février 1780 et qui lui conférèrent la noblesse. En 1789, la noblesse du bailliage de Vic le nomma son syndic. Ce magistrat, qui s'était attiré l'estime générale par une réputation de haute probité, mourut à Fribourg, son lieu natal, au mois de février 1795. Il avait épousé Marie-Marguerite de Nay, fille de M. de Nay, procureur du roi au bailliage de Vic. De ce mariage il n'est resté qu'une fille qui est décédée à Marimont, le 24 mai 1834.

Armes : *Chevron accompagné en chef de deux aulx et d'un pot en pointe.*

POTTIER d'Ennery, de Fresnoy, de Mancourt et de Maizeroy, famille originaire de Paris, qui est venue se fixer à Metz, après la chute du système de Law.

Michel Pottier d'Ennery, seigneur de Maizeroy et autres lieux, commissaire du roi pour l'inspection des hôpitaux militaires du royaume, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 juin 1765. Il décéda à Metz, le 12 avril 1788, fut présenté à l'église Saint-Gengoulph, sa paroisse, et ensuite transporté dans sa terre de Maizeroy où il fut inhumé.

Il avait épousé en premières noces dame Marie-Cécile-Ronce de Pivol. De ce mariage est

né messire Pierre-Michel Pottier de Fresnoy, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 21 novembre 1780, Louise-Charlotte de Faultrier, fille de messire Jean-Claude-Joachim de Faultrier, seigneur de Bagneux et de Chieulles, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Metz, artillerie.

Michel Pottier avait épousé en secondes noces dame Catherine Amat du Lauza, dont sont issus : 1° Gabriel-Éléonore Pottier, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 31 décemdre 1761; 2° Antoine-François-Fortunat Pottier, qui suit :

Antoine-François-Fortunat Pottier de Mancourt né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 février 1764, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 janvier 1783. Il serait, nous a-t-on dit, le grand-père maternel du général Athalin.

Il existe un capitaine d'infanterie du nom de Pottier de Maizeroy.

Armes : *D'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'une coupe antique et anse de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Cette famille a été alliée aux Dupasquier de Dommartin et aux de Blair.

POUJOL (Pierre), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 5 novembre 1750.

POULAIN (Étienne-Louis), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 janvier 1786, fut installé conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie de cette cour, le 19 avril 1787.

POURCIN ou Poursin (Jacques), sieur des Arcis, écuyer, avocat en parlement, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 13 décembre 1745 et fut remplacé en 1768.

POUTET. « La famille Poutet, a dit le docteur Bégin dans la *Biographie de la Moselle*, une des plus anciennes de la province, n'a point cessé d'être illustrée par quelques-uns de ses membres. Elle a donné des maitres-échevins à notre ville, des magistrats célèbres au parlement et compte quelques illustrations militaires et beaucoup d'hommes de bien. » Nous n'aurons qu'à confirmer cet éloge en nous occupant particulièrement des membres de cette famille qui ont fait partie de la magistrature ou du barreau.

Jean Poutet, treize de la justice de Metz, fils de Jean Poutet, fut reçu avocat au parlement de cette ville, le 6 février 1634. Lorsqu'en 1649, il s'agit de nommer des députés aux États généraux, le bailliage de Metz s'avisa de procéder seul à leur nomination, et dans l'assemblée tenue sous ses auspices, furent élus députés : 1° Nicolas Conrard, procureur du roi au bailliage ; 2° Philibert Estienne, conseiller garde-scel au dit siége ; 3° Jean Poutet, *advocat en parlement*. Le bailliage ordonna en outre que les frais de députation seraient pris sur les deniers municipaux. L'assemblée des Trois-Ordres de la ville de Metz vit, dans cette nomination, un acte d'usurpation de la part du bailliage, et le 27 janvier 1649, elle fit signifier aux prétendus députés une longue requête dans laquelle on combattit leur nomination tant en la forme qu'au fond. L'assemblée des Trois-Ordres reprochait surtout à Messieurs du bailliage *d'avoir affecté de faire nommer trois personnes entièrement à leur dévotion, et toutes trois du tiers-état, dont il y en a deux de leur corps et l'autre advocat de profession.* Enfin on reprochait aux députés de n'être pas *de la qualité requise*, puisque, d'après les ordres du roi, la noblesse et le clergé devaient être représentés aussi bien que le tiers-état. (Dix-septième registre des délibérations des Trois-Ordres et de la municipalité de Metz, archives de l'hôtel-de-ville de Metz. — A. 28.) Ce conflit n'eut pas de suite. Les Etats généraux convoqués d'abord pour le 15 mars 1649, furent renvoyés au mois d'octobre suivant, et leur réunion n'eut pas lieu.

Jean Poutet devint plus tard procureur du roi au bailliage de Metz. Il avait acquis, en 1639, de Madame Anne Sibille, née comtesse de Nassau, la terre de Vitrange, moyennant vingt mille livres; mais il ne fut mis en possession de cette terre qu'en 1658; elle était encore possédée, en 1781, par ses descendants. Il avait épousé Philippe Marchal dont il eut huit enfans, quatre fils et quatre filles, qui se marièrent tous. Ses filles ont épousé MM. Bruillard, Péricard, Rozières et Le Duchat de Montigny. (Voir ces différents articles.) Jean Poutet partagea ses biens entre ses enfants par un acte du 8 décembre 1668.

Jean Poutet, fils aîné de Jean Poutet et de Philippe Marchal, receveur des finances, épousa Anne Vigneron, dont il eut un fils prénommé Jean, et une fille Apolline Poutet, qui se maria à M. Damon de Saint-Pé.

Jean-Louis Poutet dit de Jussy, frère du précédent, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 avril 1655, et devint avocat du roi au bailliage. Il avait épousé une demoiselle de Rocheflavant, dont il n'a point laissé d'enfants.

Henri-François Poutet de Vitrange, le plus jeune fils de Jean Poutet et de Philippe Marchal, fut pendant dix-huit ans, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Metz. Il était en même temps subdélégué de l'intendant et fut élu, au mois de mai 1683, maître-échevin de Metz, fonction où il fut continué jusqu'au 8 février 1688. Il défendit avec énergie les droits de la ville contre le fisc, et fit casser par le conseil du roi plusieurs arrêts du parlement qui étaient contraires à ces droits. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 juillet 1691, en remplacement de Jacques Péricard, son beau-frère, qui venait de décéder. Ayant résigné ses fonctions de conseiller à M. Emmanuel Chartrair, il devint président à mortier dans la même cour, le 20 juin 1702, et fit enregistrer ses lettres de président honoraire, le 24 août 1720; sa charge de président passa à M. Porcher de Condé.

Henri-François Poutet de Vitrange fut un savant et éloquent magistrat. Il mourut à Metz, le 28 janvier 1726, et fut inhumé dans le chœur de la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Sainte-Croix. Il avait épousé en premières noces Marie-Thérèse de La Cloche, dont il n'eut point d'enfant, et, en secondes noces, le 28 décembre 1692, Marie Cueullet de Villers, sœur de la présidente d'Hofflize. De ce dernier mariage sont nés: 1° Henri Jean, qui suit; 2° Louise, première femme de Jacques Couët de Lorry, capitaine au régiment de Piémont; 3° Marie-Jeanne, mariée au conseiller Jean-Henri Lefebvre de Ladonchamp.

Henri-Jean Poutet, seigneur de Prayel, Burtoncourt et Gravelotte, fils du président Poutet de Vitrange et de Marie Cueullet de Villers, naquit à Metz, le 30 juillet 1702. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 mars 1727, et président à mortier en cette cour, le 22 janvier 1748. Il avait obtenu, pour ces dernières fonctions, des dispenses d'alliance, comme beau-frère du conseiller auditeur des comptes, Henri Lefebvre de Ladonchamp. En 1764, il résigna ses fonctions de président en faveur de M. Barbarat de Mazirot, et obtint des lettres de président honoraire qui furent enregistrées au parlement, le 28 mars 1765. Il décéda à Metz, le 27 avril 1781 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église Saint-Martin. Il mourut au moment même où le roi Louis XVI, voulant reconnaître les services de sa famille et récompenser ceux qu'il avait rendus dans sa longue carrière de magistrat, venait de lui accorder le titre de baron. Les lettres qui constituaient ce titre étaient datées de Versailles, du mois d'avril 1781; elles furent enregistrées au parlement, le 30 juin suivant. Il avait épousé Elisabeth-Charlotte Allix-Duval, qui lui a survécu et n'est décédée qu'en 1785. Ils eurent trois fils qui suivent, et trois filles mariées à MM. Louis-Philippe de Marion; Hiacinthe-Antoine de Marion et François-Méderic Folyot de Crenneville.

Henri-Jacques, baron de Poutet, né à Metz, le 19 avril 1738, fils aîné de Henry-Jean Poutet et d'Allix-Duval, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 décembre 1761, et conseiller en cette cour, le 19 mars 1764. Il fut nommé successivement maître-échevin de Metz de 1780 à 1783, et député de la noblesse de la ville de Metz aux États généraux en 1789. (Cette élection fut annulée par l'assemblée, parce que le bailliage entier et non la ville, avait le droit d'élire des députés.) Il fut ensuite maire, élu par le peuple, en 1790, et enfin procureur général syndic près le conseil général du département. Ce magistrat, qui s'était dévoué tout entier aux intérêts de son pays, fut une des victimes de la Révolution; il fut guillotiné à Paris, le 9 mai 1793. Il avait épousé Marie-Gabrielle de Marion, fille du conseiller de ce nom, dont il a eu deux fils morts en bas-âge, et quatre filles:

1° Louise Poutet, mariée à Antoine Rumpler, capitaine au régiment de Salm-Salm, neveu du célèbre chanoine de Strasbourg (voir *Rumpler*);

2° Louise-Pauline Poutet, mariée à Marie-Joseph-Honoré Passerat de La Chapelle, capitaine d'artillerie, fils du général de ce nom et de demoiselle Perrin des Almons; de ce mariage sont nés: M. Henry Passerat de La Chapelle, inspecteur des forêts à Bourg en Bresse, marié à Delphine de Rouyer; M. Charles Passerat de La Chapelle, avocat à Metz; M. Louis-Honoré-Jules Passerat de La Chapelle; demoiselle Marie-Vic-

toire-Isabelle, non mariée, et demoiselle Louise-Félicité de La Chapelle, veuve de M. Ferdinand de Mairesse;

3° Joséphine Poutet, mariée à M. Honoré Bertrand de Bouchepor n;

4° Charlotte Poutet, mariée à M. Louis de Marion.

Étienne-Pierre-Marie Poutet de Burtoncourt, second fils de Henry-Jean Poutet, né à Metz le 14 août 1742, entra très-jeune au service militaire, et fit les campagnes de la guerre de sept ans, puis celles de l'Inde. Successivement lieutenant-colonel du régiment de la marine où il sut distinguer Bernadotte, qu'il prit pour son secrétaire, puis colonel du régiment de Bourbonnais, il émigra en 1792; il fit les campagnes du corps du prince de Condé, fut promu maréchal de camp le 5 janvier 1797, et obtint, le 22 février 1815, le brevet honorifique de lieutenant général. Il est décédé à Metz en 1825.

François-Charles Poutet, troisième fils de Henry-Jean Poutet, entra au service d'Autriche et devint major du régiment d'Emmeric-Esterhazy. Il se distingua à Weidnau et à Romald en 1779, contre les Prussiens, et fut promu chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. Il est mort à Strasbourg en 1790. Il avait épousé sa nièce Marie-Victoire Folyot de Crenneville, qui devenue veuve, épousa en secondes noces, le comte de Colloredo-Waldsée, ministre de la guerre d'Autriche, et en troisièmes noces le prince de Lambesc-Lorraine, grand écuyer de France. Sa fille Judith-Charlotte Poutet a épousé, en 1810, son oncle Charles Folyot de Crenneville lieutenant-général et gouverneur de Milan.

Henri Poutet de Malleroy, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 27 décembre 1677, était fils de Charles Poutet, seigneur de Malleroy, conseiller échevin de l'hôtel-de-ville de Metz, et de Judith de Flavigny. Il était le petit-fils de l'avocat Jean Poutet, dont il a été parlé au commencement de cet article. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 février 1699, décéda en cette ville le 16 août 1709, et fut inhumé dans le cimetière de l'église Sainte-Croix. Le 21 du même mois, le parlement assista en corps à son service funèbre dans cette église. Henri Poutet de Malleroy eut pour successeur au parlement, M. François Lecomte. De Catherine Jacquemin, son épouse, qui se maria en seconde noces à M. de Tschudy, il eut un fils mort sans avoir contracté d'alliance, et une fille, Marie-Anne Poutet, qui a épousé M. François Jobal de Pagny.

Les lettres royales du mois d'avril 1781, accordant à Henry-Jean Poutet, président au parlement de Metz, le titre de baron, rappellent que sa famille, alliée aux principales du Pays-Messin, était regardée comme l'une des plus considérables de cette province où elle était établie depuis 1552; que son aïeul Jean Poutet, celui qui fut reçu avocat au parlement de Metz en 1634, avait été procureur du roi au bailliage de Metz et député de cette ville en 1649; que son père Henri-François Poutet, après avoir été nommé maître-échevin de Metz, *charge qui donne la qualité de chevalier*, avait été longtemps président au parlement.

La famille Poutet est aujourd'hui éteinte.

Armes des Poutet : *D'azur à une montagne d'or de six rochers, accolée de deux écureuils grimpants et affrontés d'argent, surmontée de deux étoiles d'or.*

Armes des Marchal : *De gueules à la croix d'argent et au franc-quartier de sable.*

Armes des Allix-Duval : *D'argent à la fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de sable.*

Armes des Passerat de La Chapelle, famille originaire du Bugey : *D'azur à la fasce d'or, chargée d'un lion léopardé passant de gueules, terminée en pointe par deux vols d'or.*

PRAILLON (Philippe), seigneur de Tragny et de Sorbey, ancien maître-échevin de la ville de Metz, fut reçu avocat au parlement de cette ville le 6 février 1634, et conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Metz, en 1641. Martin Meurisse, dans son *Histoire de l'Hérésie*, a dit de lui : « Le lieutenant général Philippe Praillon, » homme de mérite et de considération, est issu » d'une des plus anciennes et des plus catholiques » familles de Metz. » On trouve dans les *Annales de Baltus*, page 42, le passage suivant : « En » 1642, les jésuites ont acquis la maison de » M. Philippe Praillon, lieutenant général du » bailliage, rue de Chaplirue qui fait actuellement » l'emplacement des classes, et celle de dame » Madeleine Praillon, sa sœur, veuve de M. Antoine de Lénage, sieur de Noisay, rue de la » Tête-d'Or. Ces deux maisons qui aboutissent » l'une à l'autre, forment la plus grande » partie de l'emplacement actuel des pères » jésuites qui par acquisition, y ont fait quelques » réunions. »

On cite souvent dans l'histoire messine les grandes chroniques de Praillon, comme si un Praillon eut été le rédacteur de ce travail. Ce qui est certain c'est que Philippe Praillon a été le possesseur de ces chroniques, comme il résulte du passage suivant, extrait des *Observations séculaires* de Paul Ferry : « A l'an 1323 commen- » cent jusques à l'an 1497 inclus, où finissent les » grandes chroniques de Metz, qui appartenaient » à feu M. Praillon, lieutenant général au bailliage » et siége royal de Metz ; et depuis sa mort sont » à M. Kolb de Wartemberg, gentilhomme du » Palatinat qui a acheté sa bibliothèque de son » héritier. »

Philippe Praillon, qui fut sept fois maître-échevin de Metz, mourut du pourpre en cette ville, le 11 octobre 1645, et fut enterré dans l'église Saint-Martin où étaient déjà enterrés ses père, mère, grand-père et grand-mère, dit l'acte mortuaire.

Le docteur Bégin a, dans sa *Biographie de la Moselle*, consacré un article à la famille des Praillon. Il a aussi rapporté dans son *Histoire de la Cathédrale*, tome II, page 95, l'épitaphe de deux chanoines de la même famille décédés en 1594 et 1627. (Voir *Selve*.)

Armes : *De gueules à la bande d'argent, chargée d'une coquille de sable entre deux roses de gueules.*

PRAILLY (Louis), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1700.

PRALIN ou Praslin (Jacques), huissier au parlement de Metz, eut de son mariage avec demoiselle Claudine Sauvage : 1° Christophe Pralin, lieutenant au régiment de Salians, décédé à Metz, en 1729, à l'âge de quarante-trois ans ; il avait épousé Anne Leglise, fille d'Antoine Leglise, entrepreneur, et de Marguerite Regnier ; 2° Charles Pralin, qui était procureur au parlement de Metz en 1727, et mourut le 28 juin 1742 ; 3° Thomas Pralin, qui en 1729, était officier au régiment de Saillans.

Un Antoine Praslin, échevin de la ville de Metz, fit enregistrer en 1698, à l'Armorial général de France les armes suivantes : *D'argent à une fasce de sable, chargée d'une macle d'argent.*

PREVOST (Henry), né à Paris, le 17 mai 1638, était fils *de discrète et honorable personne* Claude Prévost, marchand bourgeois de Paris, ancien échevin de cette ville, et d'Elisabeth Legendre. Après avoir suivi le barreau à Paris, Henry Prévost fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 9 juin 1668, et il mourut dans l'exercice de ses fonctions, le 6 août 1689. Il fut remplacé en 1691, par M. Charles Sarrazin.

PRÉVOST (Nicolas), conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles du bailliage de Metz, en 1704, portait : *D'or à un chevron de sinople chargé d'une macle de sable.*

PRÉVOT (Pierre-Philippe), greffier en chef du bailliage et siége présidial de Metz, fut remplacé en 1729, par M. Michel Dobet.

PROBST (Charles), né en 1685, licencié de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 mai 1717. Il devint notaire à Thionville et exerçait encore ces fonctions en 1749.

PROCHEVILLE. (Voir *Estienne de Procheville.*)

PROQUET (.....), demeurant à Nancy, avait été reçu en 1764, trésorier de France au bureau des finances de Metz, fonctions dont il était encore revêtu en 1768.

PROUST (Jean-Baptiste), sieur de Houilles et du Martray, était en 1697, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant particulier et civil, de police et criminel de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Il fut nommé garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement de Metz, le 13 février 1708 et fut reçu en cette qualité, le 29 avril 1710. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1727 et fut remplacé en 1729 par M. Charles de Persode.

Armes de Jean-Baptiste Proust : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes d'argent et en pointe d'un lion d'or.*

A la fin du XVIIe siècle, une famille de Paris portait aussi le nom de Proust. Me Marin Proust, avocat au parlement de cette ville en 1697, a fait enregistrer à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un levrier courant de même, accolé d'or.*

(Voir *Lamothe de Montberard.*)

PRUDHOUY (Charles), né vers 1676, fut reçu prévôt de Château-Renault, le 4 novembre 1715, et maître particulier de la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, dépendante alors du ressort du parlement de Metz, le 3 septembre 1723. Il possédait encore ces charges en 1725.

PRUDSOI (François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 février 1639.

PRUM (Claude), était en 1659, lieutenant assesseur au bailliage de Toul. (Voir le premier volume, p. 153.)

PYROT (Christophe ou Philippe), de l'université de Besançon, reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juillet 1706, devint conseiller au bailliage et siége présidial de Toul.

PYROT (Thomas), avocat au parlement de Metz, en 1722, demeurait à Punerot, bailliage de Toul.

PYROT (Hubert), né le 12 février 1758, à Ligniville, diocèse de Saint-Dié, était fils de Joseph-Antoine Pyrot, avocat au parlement de Nancy, et d'Anne-Marie Voirin. Reçu avocat au parlement de Nancy, le 22 mars 1781 et au parlement de Metz, le 3 décembre suivant, il fut nommé substitut du procureur général en cette cour souveraine, le 23 août 1784. Il fut député à l'Assemblée législative de 1791 et à la chambre de 1815, et devint président de chambre à la cour royale de Metz; il est mort en cette ville dans l'exercice de ses fonctions, le 13 août 1834, à l'âge de soixante-seize ans. Il avait épousé demoiselle Marguerite Regnier d'Arraincourt, dont il a eu:

1° Un fils, né à Metz sur la paroisse Saint-Victor, le 19 novembre 1789, qui fut nommé Nicolas. Il devint avocat général à la cour royale de Metz, puis conseiller à la même cour. Il avait épousé Anne Hollande de Colmy, dont il a eu un fils et deux filles;

2° Une fille nommée Elisabeth, mariée à Charles-Hyacinthe-Victor de Bonnaire, officier supérieur. Elle est morte sans postérité.

Louis Pyrot de Crépy, petit-fils du président Hubert Pyrot, était avocat à la cour royale de Metz lorsqu'il est décédé à Paris, le 7 juin 1849, à l'âge de vingt-sept ans; sa sœur aînée a épousé M. François-Jules Gérard d'Hannoncelles, substitut au tribunal de Metz.

Armes: *D'azur à trois comètes d'or.*

Q

QUANTIN (Charles), sieur de Richebourg, né à Paris, le 5 février 1618, fut d'abord avocat au parlement de cette ville. Il fut ensuite reçu conseiller au parlement de Metz, le 13 octobre 1643. Il céda sa charge en 1648 à son frère Jean, et devint conseiller au parlement de Paris. Il prit le titre de baron de Saint-Ange et fut reçu maître des requêtes en 1657.

Jean Quantin de Richebourg, frère et successeur du précédent, naquit vers 1623, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 juin 1648, et passa en cette qualité au parlement de Paris, à la fin de l'année 1654. Il eut pour successeur au parlement de Metz, M. Claude Bonneau. Jean Quantin de Richebourg obtint le titre de marquis de Sancergues en Berry.

Cette famille, originaire de la Bretagne, était, dit La Chesnaye des Bois, *distinguée par ses possessions et ses alliances*. Elle a fourni plusieurs magistrats au parlement de Paris.

Armes : *D'azur à trois pommes de pin d'or.*

QUEFFEMME (François-Antoine), né le 17 mars 1747, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en ce siége, le 24 octobre 1770.

QUESNEL (Nicolas-Charles), écuyer, receveur particulier des finances à Vic, généralité de Metz, fut reçu conseiller secrétaire du roi contrôleur en la chancellerie du parlement de cette ville, le 21 janvier 1767 et obtint des lettres d'honneur, le 23 mars 1787.

Il eut à soutenir devant le parlement de Metz, un procès qui donna lieu à l'impression de nombreux mémoires. Il plaidait contre le sieur Jean-Pierre Morel, commis à la recette des tailles pour l'exercice du sieur de Bertrichamps, ancien receveur particulier des finances de la ville de Vic.

QUINSON (Louis), né à Vienne, en Dauphiné, vers 1612, fut d'abord conseiller à la cour des aides de cette ville, puis à la cour souveraine de Bresse et enfin reçu conseiller au parlement de Metz, le 20 février 1662. Il fut remplacé en 1681 par M. Nicolas Baignault.

Armes : *D'argent semé d'hermines*. Devise : *Suavis suavi.*

R

RABUAT (Louis-Anne), né vers 1679, licencié de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 août 1699, et conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville, le 20 mars 1706. Il remplissait encore ces fonctions en 1727. Il avait épousé dame Élisabeth de Monberry, laquelle survécut à son mari et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 27 mars 1753, à l'âge de soixante-dix ans et un mois. De ce mariage est né celui qui suit :

François-Pierre Rabuat, seigneur de Saulcy et de Trouville en partie, devint vers 1749, président au présidial et lieutenant général au bailliage de Metz, fonctions qu'il remplissait encore en 1768. Il avait épousé Anne Gravelotte, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 24 mai 1763, à l'âge de quarante-six ans. M. Louis-Pierre Rœderer, substitut du procureur général, beau-frère de la défunte, assista à son enterrement. De ce mariage sont issus : 1° Louis-Philippe Rabuat, décédé à Metz, le 23 juillet 1758, à l'âge de vingt-un ans; 2° Marthe Rabuat, décédée le 1er août suivant.

RABYOT (Pierre), sieur de Vaux, fut le 27 septembre 1680, nommé conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, en remplacement de défunt Zacharie Bizouard (Tessereau), et prêta serment en cette qualité, entre les mains du chancelier de France, le 2 janvier 1681. Il décéda le 12 février 1697, et sa charge passa à Joseph-Michel Petin.

François Rabyot du Seuil, fils de Pierre Rabyot, sieur de Vaux, reprit la charge qui avait appartenu à son père et fut reçu le 17 juin 1704, conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz.

Armes : *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.*

RACLE (Jean), célèbre graveur de la monnaie des ducs de Lorraine fut anobli en 1653, et ne vivait plus en 1672. Il prenait le titre de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, et avait épousé Jeanne Cheminot, dont il eut neuf enfants, nous en citerons deux : 1° Jean Racle, qui suit; 2° Jeanne Racle, mariée à François Estienne d'Augny, qui devint doyen des conseillers au parlement de Metz.

Jean Racle, écuyer, seigneur de Saint-Marcel, était fils de Jean Racle et de Jeanne Cheminot. Il épousa à Metz, dans l'église Sainte-Ségolène, au mois de juillet 1675, Catherine-Françoise de Bonnefoy, fille de M. Bernard de Bonnefoy, chevalier, seigneur de Saint-Marcel et autres lieux, et de dame Anne de Clevant. (Voir *Bonnefoy*.) De ce mariage sont nés plusieurs enfants, entre autres : 1° Charles-Philippe Racle, qui suit; 2° Pierre Racle, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 18 avril 1685; 3° Jean-François Racle, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Ségolène, le 16 novembre 1686.

Charles-Philippe Racle, écuyer, seigneur de Saint-Marcel, né le 11 mars 1683, était fils de Jean Racle de Saint-Marcel et de Catherine-Françoise de Bonnefoy. Il prêta serment en qualité d'avocat au parlement de Metz, le 2 août 1706, et fut reçu conseiller des requêtes du palais en cette cour souveraine, le 10 janvier 1715. Il fut remplacé au mois de mars 1738, par M. Antoine-Nicolas Marien, et le 23 juin suivant, il fit enregistrer les lettres du roi qui lui accordaient le titre et les prérogatives de conseiller des requêtes honoraire.

Étienne Racle, grand-oncle du conseiller des requêtes Charles-Philippe Racle de Saint-Marcel, était aussi graveur des monnaies de Lorraine et avait succédé dans cet emploi à son frère Jean. Après l'expulsion de Charles IV, duc de Lorraine, par le maréchal de Créquy, en 1670, Étienne Racle vint se fixer à Metz, en qualité de graveur de la monnaie de cette ville. Les Lorrains ont toujours été dévoués à leurs ducs. Le célèbre Callot jura de se couper le poing plutôt que de graver l'entrée de Louis XIII à

Nancy. Étienne Racle, qui ne pouvait plus employer ses talents au profit de ses souverains, éprouva une peine extrême, lorsqu'en sa qualité de graveur des monnaies de la ville de Metz, il fut obligé de prêter serment au roi de France. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 22 août 1690, à l'âge de soixante ans.

Armes : *D'or à une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople.* (Dom Pelletier.)

RACLOT (Jean), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1672.

Deux bourgeois de Paris, Jacques et Pierre Raclot, vivants en 1698, avaient les armes suivantes : *D'or à un chevron d'azur, accompagné de trois œillets de gueules, tigés et feuillés de sinople, deux en chef et un en pointe ; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent.*

RACYNE (Charles) fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 mai 1638 et fut remplacé en 1641, par M. Jacques Péricard. Le 24 janvier de cette année, il avait pris congé de la cour pour se rendre à Paris et poursuivre sa réception comme conseiller au parlement de cette ville.

Ce magistrat n'était pas, selon Tallemant des Réaux, *un grand personnage.* Il avait chargé un maquignon de lui chercher un cheval pour remplacer un des siens qu'il avait perdu. Un jour qu'il donnait à dîner à beaucoup de monde, un petit laquais fit sourire toute la compagnie, en venant crier aux oreilles de son maître : *Monsieur, ce marchand de chevaux est là bas qui dit comme cela, qu'il vous a trouvé un pareil.*

Le conseiller Falconis de Cavaillon, reçu en 1659, avait pour mère Charlotte Racyne.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef et d'un lion en pointe, le tout d'or.*

Le célèbre Racine, l'un des plus beaux génies du siècle de Louis XIV, n'avait de commun que le nom avec l'ancien conseiller au parlement de Metz. Racine avait pour armes : *D'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable.*

RADELET (Arnould), entrepreneur des fortifications de la ville de Metz, en 1680, était originaire de Sedan. Il laissa un fils Arnould Radelet, qui en 1733, était aussi entrepreneur des fortifications de Metz. Celui-ci avait épousé Françoise de La Cour, dont il eut deux filles : 1° Françoise Radelet qui épousa Jean Nicolas Plicard, avocat au parlement de Metz ; 2° Anne Radelet, qui épousa François Dartenay, caissier et tabellion général de l'évêché de Metz, demeurant à Vic. (Voir *Dartenay* et *Plicard.*)

Onésime Radelet des Molevriers, né le 15 octobre 1676, était peut-être le fils d'Arnould Radelet, premier du nom. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 avril 1702, et devint conseiller honoraire, le 27 août 1740. Il eut pour successeur en cette cour M. Jean-François Levêque de Vandières.

RAFFY (François), conseiller du roi, receveur général des domaines dans la généralité de Metz, fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de cette ville, le 10 septembre 1695. C'était un des cinquante offices, créés par l'édit de février 1694. (Tessereau.) Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Martin le 20 octobre 1687, Marguerite Jeoffroy, fille de Bernard Jeoffroy, conseiller au parlement de Metz et de Marie Rulland. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Antoine-Alexis Raffy, qui suit ; 2° François-Nicolas Raffy, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 avril 1689 ; 3° Georges Raffy, né sur la même paroisse, le 13 août 1692. Il eut pour parrain M. d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, et pour marraine madame de Sève, femme du premier président du parlement.

Antoine-Alexis Raffy de Montchavert, né le 20 juin 1696, était fils de François Raffy et de Marguerite Jeoffroy. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 mai 1719 et décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 10 février 1755. Il fut remplacé au parlement en 1758, par M. Gérard d'Hannoncelles.

Le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits* parle deux fois de la famille Raffy.

« Février 1725. — Le 10e, on dit que M. Rafi
» de Paris est mort âgé de quatre-vingt-neuf ans. »
» 1725. — Le 27e M. de Montchavaire a envoyé
» ici une procuration pour vendre sa charge de
» conseiller. Il a acheté une charge à la cour. »
Ce projet est resté sans exécution.

Armes *D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules et d'un croissant de même en pointe.*

RAGAREU (René de), avocat en parlement,

fut reçu conseiller secrétaire du roi et grand audiencier de France, le 7 juillet 1670, et conseiller au parlement de Metz, le 28 janvier 1673. Il fut remplacé en 1683 par M. Deya de Germinon et devint maître des requêtes. René de Ragareu, dont le nom se prononçait Ragaru, était sans doute le parent de M. Ragareu, fermier des droits sur les vins, dans la ville de Troyes, en 1658. Ces droits appartenaient à M. Jean-Baptiste Ravot, premier avocat général à la cour des aides, qui devint premier président au parlement de Metz, en 1672, une année précisément avant la réception de René de Ragareu, en qualité de conseiller en cette cour souveraine. Ce dernier signait *De Ragareu*.

Armes: *De sinople à la fasce ondée d'argent*. (Chevillard.)

RAGOT (Humbert-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 juin 1695.

RAGUET de Bavière (Jean-Valentin), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1768, a exercé au bailliage de Thionville.

RAGUIN (Louis), conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace, décéda en 1703.

Armes: *D'azur au cœur d'or, produisant une fleur de pensée au naturel, accosté de deux étoiles d'or et soutenu d'un croissant d'argent*.

RAILLARD de Granvelle (Benoit-George), né à Vesoul, le 14 mai 1746, était fils de M. Jean-François Raillard, avocat en parlement, et de dame Denise Balay. Il fut reçu conseiller au parlement de Flandre, le 26 février 1777, et président à mortier au parlement de Metz, le 25 juin 1781. Il résigna ces fonctions le 11 octobre 1786, et devint conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et intendant au département de la régie générale de ses droits d'aides et autres y joints. C'est ce que sous l'empire, on rebaptisa sous le nom de *Droits réunis*. Raillard de Granvelle, chevalier, obtint le titre de président honoraire au parlement de Metz. Ses lettres d'honneur furent enregistrées en cette cour, le 22 février 1787. Il avait épousé Françoise-Eugénie de Vaticourt. De ce mariage est née à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 27 octobre 1782, Marie-Françoise-Pauline Raillard de Granvelle. Elle eut pour parrain M. Jean-François Raillard de Granvelle, conseiller honoraire en la chambre des comptes de la Franche-Comté, son grand-père, et pour marraine, madame Marie-Madeleine-Joseph de Calonne, épouse de messire Maximilien-Marie, comte de Vaticourt, sa grand-mère.

RAINVILLE (Charles-François de), avocat en parlement et économe de la propagation des garçons de la ville de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 avril 1722, à l'âge de cinquante-six ans environ.

RAMPONT (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 23 avril 1691, devint prévôt royal de la ville d'Etain et laissait enregistrer à l'Armorial général de France, en 1709, les armes suivantes: *D'or au chevron de sinople, chargé d'un annelet d'or*. Il fut anobli en 1724, par le duc de Lorraine et prit alors les armes que Dom Pelletier a blasonnées ainsi dans son *Nobiliaire de Lorraine*: *D'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, à la fasce de sable, chargée d'une étoile d'argent, brochant sur le tout*. Cimier: *Le lion de l'écu*.

RAUDOT (Jacques), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 mars 1673, et fut remplacé en 1678, par M. Hérault de Gourville. Il était en 1697, conseiller à la cour des aides de Paris.

Nous ignorons si Jacques Raudot était de la famille de M. Raudot, qui en 1726, était intendant des classes de la marine et fit venir de Saint-Pétersbourg une collection de curiosités naturelles de la mer Caspienne.

Armes de Jacques Raudot: *Écartelé aux 1 et 4, de gueules au chevron d'argent chargé de trois trèfles de sinople et accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe; aux 2 et 3, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, soutenus chacun d'un épi d'or*.

RAULIN (Nicolas-Bernard de), écuyer, fils de Claude de Raulin, auditeur des comptes de Lorraine et de Marie-Anne Pescheur, fit ses études de droit à l'université de Toulouse et fut

reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1689. Lorsque la Lorraine fut restituée au duc Léopold, en 1697, il se mit au service de ce prince et devint second président de la chambre des comptes de Lorraine.

Cette famille, anoblie en 1610, portait: *D'azur à une croix pattée d'argent, cantonnée de quatre besans d'or*. Cimier: *La croix de l'écu entre un vol*. (Dom-Pelletier.)

Les registres de la paroisse Saint-Victor de Metz prouvent qu'en 1695, M. Nicolas-Bernard de Raulin exerçait la profession d'avocat au parlement de cette ville, ce qui nous fait penser que c'est bien lui qui fut l'objet de l'infâme guet-à-pens dont nous allons parler.

Dans l'hiver de 1695, on placarda sur le pilier royal de la place d'Armes de Metz, une affiche faite à la main et écrite en lettres majuscules. Ce placard était ainsi conçu:

» ADVIS AU PUBLIC.

» On fait à scavoir que Me Rolin advocat au
» parlement receut une volée de coups de baston
» hier à cinq heures et demie du soir. Il estait
» précédé d'un flambeau et couvert de son
» manteau d'escarlate.

» La scène s'est passée dans la rue des Ré-
» collets. »

L'avocat battu porta plainte pour réparation d'assassinat et de libelles diffamatoires et il accusa de ces attentats un de ses confrères Me Philippe Laurent.

Le bailliage de Metz procéda à une information qui n'était pas encore terminée au mois d'avril 1695, et un mauvais plaisant ou peut-être bien l'auteur lui-même des voies de faits, écrivit au procureur du roi de ce siége, dans une lettre datée de Paris du 7 avril 1695, qu'il se déclarait le coupable auteur de la bastonnade. La lettre était un modèle d'écriture, mais la signature était illisible. Nous n'avons pas découvert comment cette affaire s'était terminée.

RAUQUIL (André-François), était conseiller d'honneur au bailliage et siége présidial de Metz, depuis 1765. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, dans l'auberge de la Croix-d'Or, le 17 août 1774, à l'âge de soixante-deux ans environ.

RAUX (Pierre-Nicolas), seigneur de Tonne-les-Prés, était fils de M. Pierre Raux, seigneur de Tonne-les-Prés, conseiller du roi assesseur et garde marteau en la prévôté et gruerie royale d'Arancy, et de dame Françoise Olry. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 novembre 1767, et devint lieutenant criminel au bailliage et siége présidial de cette ville. Il avait épousé dans l'église Saint-Martin de Metz, le 23 février 1769, mademoiselle Louise-Thérèse Mary, sœur de M. François Mary, officier au régiment d'Anhalt et de madame Thérèse Mary, épouse de M. Desbussens, seigneur d'Igny et autres lieux.

De ce mariage sont issus plusieurs enfans, entre autres: 1° Antoine Raux, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 novembre 1769; 2° Pierre Raux, né sur la même paroisse, le 19 décembre 1770; 3° François Raux, né aussi sur la même paroisse, le 23 mai 1778.

RAVAULX (Roland), écuyer, seigneur de Launoy, était d'une famille originaire de la Thiérache. Le 3 avril 1647, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, qui tenait alors ses séances à Toul. Le jeune conseiller, doué d'un caractère remuant, d'un esprit de recherche et de chicane et surtout d'une grande activité politique, arrivait dans une compagnie habituée à soutenir des luttes terribles et composée de magistrats animés de cette ardeur d'envahissement et de conquête qui s'accordait si bien avec les vues ambitieuses de Louis XIV. L'intrépide premier président Claude de Bretagne était à la tête du parlement. Les présidents à mortier Pinon et Cauchon, qui avaient vu établir cette cour souveraine et avaient souffert tant de vicissitudes, étaient toujours sur leurs siéges. Des membres de la cour étaient dans les prisons ennemies, et la mémoire du président Michel Charpentier, des conseillers Fremyn et Rigault, et du conseiller Pajot, tué en venant faire son service, était encore toute vivante dans la compagnie. Plus tard en 1670, Roland Ravaulx fut témoin de l'envahissement et de la spoliation de la Lorraine par le maréchal de Créquy. De quelle joie ne dut-il pas être transporté, en voyant arriver à la citadelle de Metz, vingt chariots chargés des archives de la ville de Bar et dix-huit chariots chargés du trésor des chartes, qui avait été enlevé de la tour octogone du palais ducal à Nancy? De quelles espérances ne dut pas battre le cœur du futur procureur général de la chambre de réunion, en voyant transporter à Paris non seulement le fameux cheval de bronze, mais encore parmi les dépouilles de l'arsenal de

Nancy, cette grande couleuvrine longue de vingt-deux pieds, la plus belle pièce d'artillerie de toute l'Europe, le chef-d'œuvre du célèbre fondeur Jean Chaligny, le palladium de la souveraineté des ducs de Lorraine. L'enlèvement de cette énorme couleuvrine présenta de grandes difficultés, à cause de sa pesanteur, et Demange Bussy, dans ses annales restées inédites, raconte qu'un Lorrain ayant donné le conseil de la placer sur des roues plus hautes, le maréchal de Créquy le récompensa d'une pistole, en lui disant qu'il méritait plutôt la corde, pour avoir donné un conseil contraire à sa patrie. Toutes ces circonstances enflammèrent sans doute l'esprit aventureux et hardi du conseiller Roland Ravaulx et le conduisirent au poste de procureur général de la chambre de réunion. C'est de ce poste élevé qu'il lança sur l'Europe ces singuliers et terribles réquisitoires qui jetèrent la confusion et l'émoi dans toutes les chancelleries des puissances étrangères. (Voir le premier volume, p. 205, etc.)

Roland Ravaulx avait puisé à son aise dans ces immenses archives Lorraines qui restèrent à la citadelle de Metz depuis l'année 1670 jusqu'en 1697, époque à laquelle elles furent restituées au duc de Lorraine, en vertu du traité de Riswick. Honoré Caille, sieur du Fourny, conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris fut chargé de rédiger un inventaire des archives de la Lorraine. Ce travail, commencé au mois de février 1697, fut achevé au mois de décembre 1698. Il a pour titre: *Inventaire des titres, papiers, actes et enseignements des duchés de Lorraine et de Bar qui se sont trouvés déposés en la citadelle de Metz, en la garde de M. de Corberon, procureur général au parlement de Metz*. On trouve des copies de cet immense travail aux archives nationales à Paris et à la bibliothèque de la ville de Metz.

La chambre de réunion ayant été supprimée en 1686, Roland Ravaulx quitta ses fonctions de procureur général, obtint l'année suivante des lettres de conseiller honoraire au parlement de Metz et fut remplacé par son fils, qui suit. Il mourut vers 1690.

Roland Ravaulx, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Launoy, Signy-le-Petit et la Grange-au-Bois, né vers 1663, était fils de Roland Ravaulx qui précède, et de dame N. de Guibourat. Il fut reçu au parlement de Metz, avocat le 1er février 1684, et conseiller le 11 décembre 1687. Il mourut le 14 juillet 1721 et fut remplacé au parlement par M. Gabriel-Louis de Marion. Il avait épousé dans l'église Saint-Simplice de Metz, le 24 octobre 1692, à l'âge de vingt-neuf ans, Marie Boudier, âgée de vingt-sept ans, veuve de M. Louis de Flavigny, écuyer, sieur de Malleroy, capitaine au régiment du Maine, fille de M. Benjamin Boudier, écuyer, sieur de la Grange-d'Envie, conseiller secrétaire du roi, et de dame Marie Bennelle. Marie Boudier survécut à son mari; elle mourut le 25 mai 1742. De ce mariage était née une fille, le 20 novembre 1694.

Armes : *D'argent au cheval de sable passant, au chef de sable paré de trois molettes d'éperon d'argent.*

RAVINEL (Remy), seigneur de Domjulien et Girauviller, licencié en droit de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1688.

Il descendait de Cuny Ravinel, anobli par lettres du duc Charles IV, du 24 décembre 1663.

La famille Ravinel existe encore aujourd'hui dans la Meurthe et dans les Vosges. M. le baron de Ravinel est député de ce dernier département.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une gerbe d'or, liée de gueules; au chef d'argent chargé d'un lionceau de sable.* (Dom Pelletier.)

RAVOT (Jean-Baptiste), sieur d'Ombreval, avait été pendant longtemps, premier avocat général en la cour des aides de Paris, avant d'être premier président du parlement de Metz. Il prêta serment en cette qualité entre les mains de Louis XIV, le 17 mai 1672, et il fut installé à Metz, le 30 juillet suivant. Il fut bientôt enlevé à ses fonctions et il mourut à Metz, le 23 septembre 1673, entre sept et huit heures du matin. Le parlement se réunit aussitôt et ordonna que les conseillers Bertrand Foës et François Estienne d'Augny feraient apposer les scellés dans l'hôtel de M. Ravot, et qu'en l'absence des membres de la famille, ils veilleraient à ce que la pompe funèbre eût lieu avec toute la solennité qu'exigeait la haute dignité du défunt. La cour prit en outre des mesures pour qu'on dit des prières et qu'on célébrât des messes pour le repos de l'âme du premier président.

Louis XIV était à cette époque à Nancy et avait auprès de lui ses ministres. Le parlement de Metz chargea en même temps M. le président

de Loynes d'avertir M. Arnauld de Pompone, ministre et secrétaire d'état, de la mort inopinée du premier président Ravot. Me Brice Fagnier, commis du greffe, fut chargé de porter la lettre à M. de Pompone et revint sans rapporter de réponse. Mais deux jours après, ce ministre écrivit de Nancy à M. le président de Loynes que le roi avait appris avec peine la mort de M. Ravot, dont il appréciait le mérite.

La cour avait aussi ordonné aux huissiers d'inviter les ecclésiastiques et les personnes de qualité à assister à l'inhumation qui devait avoir lieu le lendemain, à cinq heures du soir dans la cathédrale.

Le même jour, la cour en corps, portant robes noires et chapeaux, sortit du palais de justice vers deux heures de l'après-midi, et se rendit à pied par la rue des Clercs et par les glacis de la Citadelle, en la maison abbatiale de Sainte-Glossinde, qui servait d'hôtel au premier président; les bâtiments actuels de l'évêché remplacent cette maison. Le premier huissier et les autres huissiers, le greffier en chef et les commis du greffe marchaient en tête de la cour.

Les membres du parlement furent introduits dans la maison abbatiale, montèrent dans le second appartement, traversèrent la galerie tapissée de deuil et entrèrent dans la chambre qui se trouvait au bout de cette galerie. Cette chambre était aussi tendue en noir.

Le corps du premier président, revêtu de son manteau doublé d'hermine, ayant son bonnet et son mortier sur la tête, était sur un lit de parade. Tous les membres du parlement donnèrent l'eau bénite, se mirent à genoux et prièrent pour le repos de son âme. A la sortie de l'abbaye, les membres du parlement se séparèrent.

Le dimanche, 24 septembre 1673, vers cinq heures du soir, le parlement, en corps de cour, se rendit à pied comme le jour précédent, à la maison abbatiale de Sainte-Glossinde. La galerie était tendue de deuil et décorée des armes du premier président. C'était là que son corps reposait dans un cercueil recouvert d'un poêle de velours noir, croisé de satin blanc. Au-dessus étaient attachés la robe d'écarlate, le manteau fourré d'hermine et le mortier de l'ancien magistrat. Le cercueil était entouré de flambeaux de cire blanche allumés et décorés des armes de la famille. Les membres du parlement s'approchèrent l'un après l'autre du cercueil, donnèrent l'eau bénite et firent les prières accoutumées.

Quand ces devoirs furent accomplis, le corps fut descendu dans la cour, présenté à l'église abbatiale et accompagné par les dames religieuses jusqu'à la porte de l'abbaye.

Le convoi funèbre se mit alors en marche. Les religieux mendiants et autres qui assistaient ordinairement aux processions générales, étaient en avant. Venaient ensuite en psalmodiant tous les curés et les prêtres des paroisses. Les coins du poêle étaient tenus par quatre conseillers, et le corps était entouré de vingt pauvres vêtus de deuil et portant chacun une torche de cire blanche allumée et ornée d'armoiries.

A la suite du corps, M. Ravot, neveu du défunt et les domestiques de sa maison composaient le deuil. Venaient ensuite les membres du parlement en corps de cour; après eux les officiers du bailliage et de l'hôtel de ville; enfin plusieurs personnes et dames de qualité et une grande affluence de peuple.

Le corps du premier président Ravot fut reçu à la porte de la cathédrale par tout le chapitre et fut porté au milieu de la nef sur un reposoir environné de flambeaux allumés et armoriés.

Les membres du parlement donnèrent de nouveau l'eau bénite et allèrent s'asseoir sur des siéges placés à main droite. Après avoir entendu les prières d'usage, ils accompagnèrent le corps jusqu'à la chapelle Saint-Nicolas, où il fut inhumé. Les membres du parlement récitèrent encore des prières pour le repos de l'âme du défunt et se retirèrent ensuite.

On éleva dans cette chapelle une tombe en marbre, sur laquelle on grava l'épitaphe suivante:

« AN 1673.
» CY GIST
» MESSIRE JEAN-BAPTISTE RAVOT,
» CHEVALIER, SEIGNEUR DOMPREVAL,
» ET AUTRES LIEUX,
» CONSEILLER DU ROI EN
» TOUS SES CONSEILS,
» SON PREMIER PRÉSIDENT
» A LA COUR DE PARLEMENT,
» QUI MOURUT LE 23 SEPTEMBRE 1673.
» PRIEZ DIEU POUR SON AME. »

Cette épitaphe était surmontée des armes du défunt couronnées d'un mortier et supportées par deux lévriers.

Le premier président Ravot avait épousé Gene-

viève Berthelot, dont le neveu Louis-Henri Berthelot de Saint-Laurent fut reçu conseiller au parlement de Metz, en 1721.

Armes : *De gueules à un pal d'argent, chargé d'un losange de sable et accompagné de deux étoiles d'argent en chef.*

RAYBER (Jean-Baptiste), avocat au conseil souverain d'Alsace et bailli de la baronie de Morimont, en 1697, portait : *D'or au bouc saillant contourné et naissant de sable.*

RAYMOND (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 août 1684, et procureur du roi à la prévôté de Virton, dans le Duché de Luxembourg, le 14 juillet 1686.

REBOUCHER (François), second fils de M. David Reboucher, trésorier général de l'évêché de Verdun, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 avril 1650.

Les Reboucher anoblis en 1604, portaient : *D'or à une tête d'ours de sable arrachée, allumée d'argent et lampassée de gueules; au chef de sable chargé de trois croisettes d'or.* (Dom Pelletier.)

Cette famille a fourni Claude-François Reboucher, né à Nancy en 1687. Il devint conseiller à la cour souveraine de cette ville et mourut en 1748. Claude-François Reboucher était un homme d'esprit qui faisait agréablement les vers. En offrant une violette à une dame, il y joignit le quatrain suivant :

« Modeste en ma couleur, humble dans mon séjour,
» Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
» Mais si sur votre front, je puis me voir un jour,
» La plus humble des fleurs sera la plus superbe. »

REDELER (André), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 février 1768. Il exerça au barreau de cette cour souveraine et n'était plus inscrit sur le tableau de l'ordre en 1771.

Le nom de Redeler a été porté par un officier général distingué. Jacques Redeler, né à Sarrelouis, colonel d'artillerie de la marine, baron de l'empire, fut retraité avec le grade de maréchal-de-camp.

REDOUER (Charles-Honoré), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mai 1687.

REDOUBTÉ (François-Joseph), né le 1er avril 1677, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 21 septembre 1705, et fut remplacé en 1723.

Il était probablement le frère de Charles-Honoré Redoubté, anobli en 1702, qui avait les armes suivantes : *D'azur à la croix d'or cantonnée de quatre étoiles d'argent.* Cimier : *Un sauvage au naturel, tenant en sa dextre une masse de même.* (Dom Pelletier.)

REFUGE (Pompone, marquis de) chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roi, fut nommé en 1704, commandant en chef dans les Trois-Évêchés et *pays adjacens*, en remplacement de M. Joseph Nagu, marquis de Varennes. Ce commandement lui donnait le titre de conseiller d'honneur au parlement de Metz.

Dans les premiers jours du mois de septembre 1712, le marquis Pompone de Refuge fut frappé d'une attaque d'apoplexie, *ce qui lui donna*, disent les registres secrets du parlement, *le loisir de mourir très-chrétiennement, après avoir reçu tous les sacrements.* Il rendit le dernier soupir, sur la paroisse Saint-Victor de Metz, le 26 septembre 1712, à l'âge de soixante-dix ans environ.

Le lendemain mardi, 27 septembre, on fit l'ouverture et l'embaumement du corps qui le jour suivant fut exposé sur un lit de parade, et une foule nombreuse vint y jeter de l'eau bénite. M. de Coislin, évêque de Metz, par une grâce spéciale, avait permis qu'on élevât dans la chambre du défunt, un autel où l'on célébra des messes.

Le marquis de Pressy, frère de l'ancien gouverneur militaire étant arrivé, on procéda le vendredi 30 septembre, à l'inhumation, qui eut lieu avec beaucoup de solennité dans la cathédrale, dans la branche droite de la Croix. M. de La Porte, premier président du parlement avait été invité à conduire le deuil.

Le lendemain, samedi, on fit dans la cathédrale le service que l'on appelait messe d'enterrement. Ce même jour, M. Joseph-Remy Mareschal de Vezet, conseiller au parlement, allié à la maison de Refuge, et le chevalier Desnain, gentilhomme du défunt, furent introduits avec la permission de la cour, dans la chambre du conseil. M. Mareschal de Vezet était en robe noire et le chevalier Desnain, vêtu de deuil, portait un habit noir, un manteau noir traînant

et un crêpe. Ils invitèrent le parlement au nom de M. le marquis de Pressy et de mademoiselle de Refuge, à assister au service qui serait célébré dans la cathédrale, le lundi 3 octobre, à neuf heures du matin. M. le premier président de La Porte, après avoir consulté la compagnie, répondit que la cour ne manquerait pas d'y assister.

En effet le lundi, 3 octobre, M. le premier président, cinq présidents à mortier, deux conseillers chevaliers d'honneur, neuf conseillers et le procureur général, tous en robes noires et en chapeaux, sortirent du palais, précédés de quatre huissiers et d'un commis du greffe. MM. de Pressy et Mareschal de Vezet vinrent recevoir le parlement à la porte de la cathédrale. Lorsque le service funèbre fut terminé, Messieurs du parlement sortirent du chœur en donnant la droite au deuil. Au bas de la cathédrale, le deuil se sépara et s'en alla par la porte donnant sur la place de Chambre, et Messieurs du parlement se retirèrent par la porte donnant sur la place d'Armes.

On éleva dans la cathédrale de Metz, un monument à la mémoire du marquis de Refuge. Un marbre noir enchassé dans un cadre de pierre blanche, était surmonté d'une pyramide tronquée, au pied de laquelle deux vierges voilées pleuraient au-dessus d'une urne. Deux dragons ailés supportaient les armes du défunt, timbrées d'une couronne de marquis. Sur le marbre noir, était gravée en lettres d'or l'épitaphe suivante :

» HIC JACET
» VIR ILLUSTRISSIMUS POMPONIUS DE REFFUGE,
» CUI LUDOVICUS MAGNUS
» ŒQUUS VIRTUTUM OESTIMATOR,
» OLIM COMMISERAT
» CAROLOMONTUM GUBERNANDUM ;
» DUCENDOS, VICE REGIA, EXERCITUS ;
» NOBILEM AD ARMA JUVENTUTEM INSTITUENDAM ;
» IN COMITATU BURGUNDIÆ, INTRA TRIUM EPISCOPATUM
» FINES MILITARE IMPERIUM.
» HÆC DIGNA RECEPIT VIRTUTIS BELLICÆ PROEMIA.
» VIR INTER BELLI DUCES EXPERTISSIMUS,
» INTEMERATA PROBITATE EXCELLENS,
» DEO ET REGI
» SINE FUCO, SINE FASTU
» ADDICTISSIMUS.
» OBIIT METIS, DIE 26 SEPTEMBRIS, ANNO
» 1712.
» ABI, VIATOR
» ET LAUDES QUAS ULTRA MERUIT ET HOC MARMOR SILET
» PIIS PRO ILLO PRECIBUS COMPENSA. »

Le marquis de Refuge avait épousé Anne-Françoise d'Elbenne.

La maison de Refuge, originaire de Bretagne, portait d'après La Chesnaye des Bois : *D'argent à deux fasces de gueules ; deux serpents d'azur mis en pal, affrontés et lampassés de gueules, brochants sur le tout.*

REGEMORTE (JEAN-BAPTISTE-DENIS DE), né le 7 novembre 1692, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, fut reçu conseiller clerc au conseil souverain d'Alsace, le 25 février 1725, et fut remplacé en 1743, par celui qui suit. Il devint conseiller honoraire, puis conseiller d'Etat, préteur royal de Strasbourg. Il vivait encore en 1764.

François-Joseph de Regemorte, frère du précédent, était né le 22 février 1712 et fut aussi prévôt de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune. Il fut reçu conseiller clerc au conseil souverain d'Alsace, le 11 avril 1743 et fut remplacé en 1765.

Armes : *D'azur à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois croissants d'argent.*

REGNARD DE GIRONCOURT (HENRY-ANTOINE), seigneur de Vomécourt, né à Nancy, le 13 juin 1719, était en 1751, conseiller chevalier d'honneur au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace. Il avait professé la réthorique et la philosophie chez les jésuites ; mais une ode qu'il publia sur la naissance de Joseph II, le brouilla avec la société. Il a publié cette ode en 1742. Il a publié aussi : 1° *Mémoires sur le droit de vente à Epinal*, in-folio, 1749-1751 ; 2° *Relation mêlée de vers des fêtes données à mesdames de France, en Lorraine, en 1762 ;* 3° *Traité historique de l'état des trésoriers de France et généraux des finances*, un volume in-4°, 1776. Il a laissé en outre manuscrits une *Histoire de Lorraine* et divers extraits des archives de Remiremont et d'Epinal, recueil d'autant plus précieux que la plupart des originaux ont été détruits pendant la révolution. Il mourut à Varangéville, près de Saint-Nicolas, en 1786, et laissa, pensons-nous, sa charge de conseiller chevalier d'honneur à M. Alexis-Léopold Regnard de Gironcourt, son fils.

L'un de ses petits-fils était en 1850, capitaine du génie à Metz. Celui-ci a épousé une demoiselle Léonard de cette ville.

Armes : *Ecartelé aux 1 et 4, de gueules à l'épée mise en bande; au chef d'argent chargé de deux couronnes; au 2, d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux glands d'or et en pointe d'un gland de même; au 3, d'or à trois coqs de...* Supports : *Un levrier et un lion.*

REGNAULDIN (François-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juin 1679.

Une Marie-Cécile Regnauldin, née vers 1665, avait épousé Jean-Baptiste Blaise, procureur au parlement de Metz. Des familles de Lorraine ont aussi porté le nom de Regnauldin. (Dom Pelletier.)

REGNAULT (Mathieu), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

REGNAULT (Jacques), fut reçu conseiller secrétaire du roi référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, vers 1663.

En 1697, un Nicolas Regnault, conseiller du roi, receveur particulier des finances à Metz, avait les armes suivantes : *D'azur à trois fasces ondées d'argent; et un chef abaissé de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même.*

En 1701, un Jean Regnault, conseiller procureur du roi en la maréchaussée d'Alsace, portait : *D'azur à une fasce accompagnée de trois lozanges de même.*

REGNAULT d'Yrval (Maurice-Joseph), né le 13 septembre 1743, était d'une famille noble qui avait bien servi dans la robe et dans l'épée. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 février 1768, trois ans avant la suppression de cette cour par le chancelier Maupeou. Il avait épousé Marie-Antoinette de Cormontaigne. De ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 30 janvier 1771, Etienne Regnault. Cet enfant eut pour parrain messire Claude-Etienne Regnault, chevalier demeurant à Mazarin, représenté par Louis-Charles-Joseph de Cormontaigne, et pour marraine, mademoiselle Marie-Nicole-Antoinette Regnault de Houssaye de Beaurepaire.

Le nom de Cormontaigne a été rendu illustre par le célèbre ingénieur Cormontaigne, qui poursuivant l'œuvre de Vauban, a construit les grands ouvrages ajoutés sous le règne de Louis XV, aux places de Metz et de Thionville.

REGNIER (Jean), receveur du bailliage de Toul, ne vivait plus en 1654. Il avait épousé Jeanne Fetizen qui lui survécut. (*Mémoires de Jean Dupasquier*, manuscrit de la bibliothèque nationale. S. E, 1914, p. 353.)

Nicolas Regnier, né à Toul, le 8 septembre 1640, fils de Jean Regnier, qui précède, fut d'abord procureur au parlement de Metz. Le 31 mars 1696, il fut reçu greffier en chef civil de cette cour souveraine et fut remplacé en 1718, par M. Nicolas Mangin. Il avait épousé Catherine Le Lorrain. De ce mariage est issu celui qui suit :

Jacques Regnier, seigneur de la Chatellenie, Teintru et Arry, né le 12 septembre 1669, était fils de Nicolas Regnier, qui précède, et de dame Catherine Le Lorrain. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1690. Il devint conseiller en cette cour souveraine, le 14 avril 1696 et il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 1er mai 1741. Il fut inhumé le lendemain dans l'église Sainte-Croix de Metz. Son successeur au parlement fut M. Africain Faure. Il avait épousé le 30 avril 1696, Marie-Elisabeth Cogney, fille de défunt le conseiller Pierre Cogney.

Armes de Nicolas et Jacques Regnier : *D'azur à un croissant d'argent, supportant une tige de rosier feuillée et fleurie de cinq roses de même.*

REGNIER (François), seigneur du Mesnil, né le 1er juillet 1679, ancien officier au service du roi, alla faire ses études de droit à l'université de Strasbourg et revint à Metz se faire recevoir avocat au parlement, le 7 novembre 1737. Il fut nommé conseiller à la table de marbre de cette ville, le 20 décembre suivant. Il mourut à Metz, le 30 mars 1752 ou 1753, et fut inhumé dans l'église Saint-Gengoult.

M. François Regnier du Mesnil avait épousé demoiselle Marguerite Dilange. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, un fils qui fut prénommé François Hubert. Il eut pour parrain M. Hubert de Chaux, ancien officier, et pour marraine dame Anne Marie, veuve de M. Jean-Baptiste du Verger, officier au régiment de Pas.

REGNIER (Jacques-Henri de), écuyer, était en 1721, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Sarrelouis.

REGNIER d'Arraincourt. En 1778, vivaient à Metz trois frères : 1° Nicolas Regnier d'Arraincourt, entrepreneur pour le roi des fortifications de Metz et de Thionville ; 2° Jean-André Regnier d'Arraincourt, conseiller auditeur au parlement de Metz ; 3° Simon Regnier, substitut du procureur-général en la même cour. Il va être parlé des deux derniers.

Jean-André Regnier d'Arraincourt, né le 8 septembre 1734, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz le 19 novembre 1759, et conseiller auditeur en la chambre des comptes de cette cour, le 30 juin 1763. Il devint conseiller auditeur honoraire, le 16 février 1785 et vivait encore au mois de novembre 1789. Il avait épousé en premières noces Marie-Françoise Thirion, fille de M. François Thirion, conseiller auditeur au parlement de Metz, et en secondes noces demoiselle Elisabeth Grandjean. Celle-ci était déjà l'épouse de messire Jean-André Regnier d'Arraincourt en 1766, et vivait encore en 1789. Du mariage de Jean-André Regnier d'Arraincourt et d'Elisabeth Grandjean est née une fille, Marguerite Regnier d'Arraincourt, mariée à Hubert Pyrot, alors substitut du procureur général au parlement.

Simon Regnier, frère de Jean-André Regnier d'Arraincourt, qui précède, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 novembre 1745 et substitut du procureur général en cette cour, le 22 mars 1749. Il fut élu bâtonnier de l'ordre des avocats en 1785 et était devenu le doyen des substituts du procureur général. En cette dernière qualité, il accompagna le 2 janvier 1789, les conseillers Moutier de Cléon et d'Hausen de Veidesheim dans leur visite des prisons du parlement, et le 22 février suivant, il requit devant la cour la transcription du décret du 30 janvier, pour le recouvrement des impositions. Ce décret a été imprimé en placard chez la veuve Antoine et fils. Quelques mois plus tard les parlements furent supprimés et des tribunaux de district furent établis par l'assemblée nationale. On retrouve M. Simon Regnier procédant en qualité de juge suppléant du district de Metz, le 3 septembre 1790, à une visite des prisons.

Armes : *D'azur au soleil d'or en chef, surmontant une gerbe de même.*

REHÉ d'Issoncourt (Louis-Ignace), né le 31 mai 1671, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 août 1693, et conseiller en cette cour, le 20 mai 1699. Il fut remplacé en 1708, par M. Grouzelier.

Brice Rehé, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 janvier 1708.

Ceux qui précédent étaient, pensons nous, de la famille de M. Rehé, prévôt de Saint-Mihiel, qui faisait enregistrer en 1699, à l'Armorial général de France les armes suivantes : *D'azur à un sautoir d'argent, coupé d'or.*

Une ancienne famille du nom d'Issoncourt portait : *De gueules à la croix d'argent.*

REINACH de Hirtzbach (Franck-Casimir-Hermann), né le 31 janvier 1708, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 20 avril 1731. Cette dignité passa successivement : 1° à François-Guillaume-Ignace, baron de Reinach de Werth, né le 5 juillet 1701 et installé le 6 janvier 1738 ; 2° à Guillaume-Jacques-Maximilien-Antoine, baron de Reinach de Werth-Uttenheim, né le 24 octobre 1737 et installé le 22 mars 1765.

Armes des Reinach, de l'ancienne chevalerie de Lorraine : *D'or au lion de gueules, à la tête d'azur.* (Husson l'Écossois.)

REMBERVILLERS (Alphonse de), écuyer, seigneur de Derlem, Vaucourt en partie et autres lieux, remplissait depuis longues années les fonctions de lieutenant général au bailliage de l'évêché de Metz, siégeant à Vic, lorsqu'il fit imprimer en cette ville, en 1624, petit in-4°, *Les actes admirables et prospérités, etc. de Saint-Livier*, d'origine messine. Ce livre témoigne de la piété profonde de son auteur. Alphonse de Rembervillers était un savant jurisconsulte. Il était en outre poète, peintre et graveur. Il a laissé à sa famille une émeraude enchassée en or, sur laquelle il avait gravé ses armes qui se blasonnaient ainsi : *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois glands de même.* Supports : *Deux lions.*

RÉMEFORT de la Grelière (Léonor de), était le frère de l'abbé L. de Rémefort de la Grelière, premier commis et parent de M. Claude Bouthillier, qui en qualité de secrétaire d'état et de surintendant des finances, contresigna l'édit d'institution du parlement de Metz. Il était pre-

mier avocat général au grand conseil, quand il fut nommé l'un des commissaires pour l'établissement du parlement à Metz, afin d'y remplir par commission la charge de premier avocat général. Lors de l'installation de cette cour souveraine, le 26 août 1633, M. de Rémefort de la Grelière prononça une longue harangue que M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, tome I, page 19, nous a conservée. Sans pouvoir adopter toutes les appréciations historiques de l'orateur, nous citerons quelques passages de son discours: « Il est constant, dit-il, par les écrits » de plusieurs bons auteurs, nommément de » Grégoire de Tours, livre IV, chapitre 7; d'Ai- » monius monachus, au livre III, chapitre 1; les » annales de Flandres de Meierus, les écrits plus » récens de Molanus, aussi auteur flamand; » plusieurs chroniques manuscrites et imprimées » de ces pays et par plusieurs titres particuliers, » que cette ville de Metz, après avoir éprouvé, » par toutes sortes de misères, de saccagemens » et désolations, la violence et la fureur de » plusieurs nations barbares, comme des Huns » ou Vandales, étant venue sous l'heureuse et » légitime puissance de nos rois, fut rendue en » peu de temps abondante et florissante en » honneurs et en biens. C'était la ville capitale » d'un noble royaume, le lieu où se faisaient le » plus souvent les sacres et couronnemens des » rois et les autres assemblées les plus solemnelles » et importantes.

» Elle demeura par plusieurs siècles en cet » état et heureuse possession, jusqu'à ce que, » par l'injure et révolution des temps, elle » tomba en un état et une condition fort incer- » taine et déplorable, étant devenue l'objet » perpétuel des armes de plusieurs princes voi- » sins et éloignés, possédée sous divers titres » de duc, de comte et autres dignités. Enfin la » puissance des évêques ayant prévalu, sa » condition n'en fut pas plus assurée, étant » continuellement troublée et agitée par elle- » même, ou par la noblesse, ou par les autres » habitans, ou par les ducs de Bar et autres » princes voisins. En sorte qu'on voit, dans les » histoires du temps, qu'elle souffrit en peu » d'années des pertes notables des siens, par » plusieurs combats et rencontres funestes. Et » après toutes ces peines, elle ne trouva point » de remède plus présent, plus naturel et plus » légitime qu'en l'autorité de nos rois, qui l'ont » toujours facilement garantie de toutes injures » et oppressions et à la confusion même de cette » puissance (l'empire germanique), qui s'étant » toujours vantée d'être victorieuse, avait des- » tiné d'en faire un dernier sacrifice à sa colère » et ambition. (Siége de Metz en 1552, par » l'empereur Charles-Quint.)

» Pour les villes de Toul et Verdun, il paroit, » par les mêmes histoires et par plusieurs titres » particuliers, que, par le même espace de » temps, elles furent heureuses et paisibles » sous la puissance de nos rois; et qu'après » la mutation générale avenue en tous ces lieux, » elles souffrirent de très grandes misères et » calamités par les guerres publiques et intes- » tines, dont elles étoient toujours travaillées; » et qu'après avoir imploré souvent les armes » et les autorités de nos rois, comme il en » apparoit par les lettres patentes du roi Louis X » de l'an 1315, du roi Philippe-le-Long de l'an » 1318, et des rois Charles V, VI, VII, Louis XI, » Louis XII et François Ier, elles vinrent en- » core plus particulièrement en leur puissance » en l'an 1552 et 1556, comme il est notoire.

» . . . .

» Et ainsi il est fort évident et aisé à juger, » qu'il n'y a rien qui leur puisse rendre leur » première clarté, leur premier état et dignité que » cette lumière vive et salutaire, que cette splen- » deur auguste de la justice et majesté royale. »

» *Lucem redde tuæ, rex bone, patriæ.*
» *Instar veris enim vultus ubi tuus affulsit*
» *populo, gratior it dies, et soles meliùs nitent.*

» . . . .

» Sur ces considérations, et sous ces heureux » auspices, et cette puissance et autorité si » légitime, cette illustre compagnie est venue » en ce lieu y fonder et bâtir un temple qui » soit dédié à l'honneur et protection des bons, » qui soit toujours ouvert pour le bien et repos » des familles, pour en repousser la violence, » l'oppression et la calomnie, et pour conserver » et entretenir en tous les ordres la paix, la » tranquillité et la justice. »

M. de Rémefort de la Grelière fut reçu premier avocat général en titre, le 13 septembre 1633 et il mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1638. Il avait épousé Jeanne Dupont, dont il eut une fille nommé Marie.

Gobineau de Montluisant lui avait dédié le cinquante-sixième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Armes: *D'azur à trois couronnes antiques d'argent.*

REMIGEAU de Montoy (Marc), conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de Toulouse, résigna cet office en 1691. (Tessereau.) Il se pourvut près de trente années plus tard d'une charge de conseiller au parlement de Metz, fonctions dans lesquelles il fut installé le 18 mai 1720. Il mourut vers 1727 et fut remplacé en cette cour par M. Cochet de Magny.

REMY (François), greffier du lieutenant criminel à Metz, en 1671, était l'époux de Marguerite Gérard. De ce mariage naquit cette année 1671, sur la paroisse Sainte-Ségolène, un fils qui fut prénommé Nicolas.

REMY (Joseph), se qualifiant *écuyer, conseiller du roi*, vivait à Metz, en 1715. Il avait épousé dame Marie-Françoise Martin de Julvécourt, et de ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 janvier de cette année, Pierre-Alexandre-Louis Remy.

Des familles considérées de la Lorraine ont porté le nom de Remy. (Dom Pelletier.)

REMY (Nicolas), fut reçu greffier des présentations au parlement de Metz, le 17 mars 1732. Il avait épousé Marthe Bacquin, fille d'Isaac Bacquin, le vieux, protestant, demeurant à Phalsbourg. Celle-ci survécut à son mari et décéda vers 1770, laissant pour son unique héritier, son neveu Jacques Schmitz, négociant à Strasbourg.

REMY (Charles), greffier des présentations au parlement de Metz, était décédé avant 1762. Il était fils peut-être de Nicolas Remy, dont l'article précède.

RENARD (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 juillet 1658. Cette cour souveraine siégeait encore à Toul à cette époque.

En 1610, un Claude Renard était l'un des cinq enquerreurs de cette cité de Toul. Il avait pour armes : *D'or au renard passant de gueules sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe de l'écu et enveloppée d'un filet de sable posé en bande ; le renard accompagné en chef à senestre d'une étoile d'azur.* (Archives de la mairie de Toul, cartulaire n° 1, feuillet 60.) Cette famille Renard est maintenant inconnue à Toul.

RENARDY (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1685.

Marguerite Renardy, née vers 1698, fille peut-être de François Renardy, épousa Jean-François Ruzier, conseiller au bailliage de Metz.

RENNEL de Lescut (Jean-Sigisbert de), comte du Saint-Empire, né le 9 avril 1663, était fils de Baltasar de Rennel de Lescut, troisième du nom, et d'Élisabeth de Vittou, dame de Valfroicourt, et petit-fils de Baltazar de Rennel, deuxième du nom, et de Claude Guerin du Montet. Il appartenait à une famille connue par son dévouement aux ducs de Lorraine. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 décembre 1685, et conseiller en cette cour souveraine, le 29 mai 1688. Le traité de Riswick en 1697, ayant restitué la Lorraine au duc Léopold, Rennel de l'Escut céda sa charge à M. François Huyn et s'attacha au service de son nouveau souverain, qui le nomma conseiller d'état. Il mourut à Nancy, le 29 juillet 1707. Il avait épousé Catherine Huyn, dame de Bettoncourt, dont il a eu une nombreuse postérité.

Claude de Rennel, de l'université de Toulouse, reçu avocat au parlement de Metz, le 23 août 1694, était de la même famille que celui qui précède.

La famille Rennel de Lescut, de l'ancienne chevalerie lorraine, est aujourd'hui éteinte. Madame Thouvenel, mère de madame la vicomtesse Gabriel Molitor, a été la dernière de ce nom. (Voir le premier volume, p. 190.)

Armes : *Écartelé aux 1 et 4, d'azur à la croix ancrée d'Or, chargée en cœur d'une boule de gueules*, qui est de Rennel ; *et aux 2 et 3, d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, chargé sur l'épaule senestre d'un écusson d'argent*, qui est de Lescut. Devise : *Domine, ut scuto bonæ volontatis tuæ coronastis nos.*

Ce fut devant la maison Marque ou Marqueiz, devenue plus tard l'hôtel de la famille de Rennel, que fut placé le pavé noir indiquant l'endroit où le corps de Charles-le-Téméraire, tué à la bataille de Nancy, en 1477, fut rapporté. Ce pavé noir se voit encore aujourd'hui.

RENOL (Claude), bourgeois de Paris, nommé conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 7 novembre

1667, prêta serment entre les mains de M. le chancelier Séguier et fut remplacé en 1686.

C'est probablement le même que Claude Revol, conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, qui selon Tessereau, fut reçu le 23 janvier 1686, conseiller secrétaire du roi à Paris. (Voir *Revol.*)

RENOUARD (Jean-Jacques de), premier du nom, ancien conseiller au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz le 2 avril 1635. Il résigna ces fonctions en 1637 à René ou Renauld de Renouard qui suit, et devint conseiller du roi en ses conseils et maitre des requêtes ordinaire de son hôtel. Il avait épousé dame Marthe de Neubourg, dont il eut un fils qui fut aussi conseiller au parlement de Metz.

René ou Renault de Renouard, frère peut-être de Jean-Jacques de Renouard qui précède, était avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 janvier 1638, en remplacement de Jean-Jacques de Renouard. Il eut pour successeur en cette cour, en 1643, M. Jacques Angran.

Jean-Jacques de Renouard, deuxième du nom, né à Paris, le 11 octobre 1637, était fils de Jean-Jacques de Renouard, premier du nom, et de dame Marthe de Neubourg. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 8 novembre 1658 et fut remplacé en 1661, par M. Balthasard de Chaponay.

Jean-Jacques de Renouard, troisième du nom, écuyer sieur de la Nevais, fils de Jean-Jacques de Renouard, deuxième du nom, naquit vers 1674. Il prêta serment le 24 octobre 1720, entre les mains du chancelier Daguesseau, en qualité de conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz. Après avoir obtenu des lettres de secrétaire du roi honoraire, il mourut à Metz, le 17 septembre 1741, à l'âge d'environ soixante-sept ans et fut inhumé dans l'église Saint-Marcel, au bas de la marche de la chapelle Saint-Sébastien, en présence de MM. Jean-Claude et Martin de Renouard de la Nevais, tous deux ses fils d'un premier lit. Il avait épousé en secondes noces au mois de février 1731, madame d'Hauteval. Jean-Jacques de Renouard de la Nevais, troisième du nom, jouissait d'une grande fortune. Il laissa à chacun de ses enfants cent mille livres.

Jean-Claude de Renouard de la Nevais, seigneur de Billy, fils de Jean-Jacques de Renouard, troisième du nom, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 février 1734 et succéda à son père dans la charge de conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie de cette cour souveraine le 23 août 1742. Il avait épousé damoiselle Barbe Géhot d'Aix, fille de M. Géhot d'Aix, de la ville de Verdun, prévôt de la connétablie et maréchaussée de France.

Martin de Renouard de la Nevais, seigneur de Billy, frère du précédent, servit dans le corps royal de l'artillerie, devint écuyer du roi et décéda le 13 août 1788, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il a laissé quatre filles :

1° Marie-Élisabeth de Renouard, mariée à Jean-Christophe Pidancet, seigneur de Coincy, conseiller du roi, président juge des traites et fermes de France, à Metz ;

2° Marie-Catherine de Renouard, mariée à Pierre Mangin, administrateur du mont-de-piété et de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, propriétaire de la Belle-Tanche, annexe de Borny. Leur fille Marie-Catherine-Rose Mangin a épousé M. Nicolas-Victor Clercx d'Aigremont-Waroux au pays de Liége, et de ce mariage sont nés MM. Charles Clercx, établi en Belgique, Joseph Clercx, conservateur de la bibliothèque de Metz et Victor Clercx ;

3° N.... de Renouard de la Nevais, mariée à Claude-Saintin Talbot, conseiller au siége présidial de Verdun. Leur fils Claude-Édouard-Saintin Talbot, ancien officier d'artillerie, mourut à Novéant-sur-Moselle, en 1843 ;

4° Marie-Catherine de Renouard de la Nevais, mariée à Antoine Diesche, capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, et en secondes noces à M. de Coulange, général d'infanterie. Du premier mariage est né Jean-Louis-Félix Diesche, officier supérieur d'infanterie.

La famille de Renouard était originaire de la Bretagne ; un Michel de Renouard était secrétaire du roi en 1596. Une branche de cette famille s'était fixée à Metz.

Armes des Renouard de Villagers, en Bretagne et des Renouard de la Nevais, de Metz : *D'argent à la quintefeuille de gueules.*

Armes de Charles-François de Renouard, conseiller au parlement de Paris, en 1693 : *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de sinople ; au chef*

d'azur chargé de trois étoiles d'or. (Chevillart.)

Armes des Clercx, originaires du pays de Liège: *D'argent à l'aigle au vol éployé de sable, armée, allumée et lampassée de gueules, aux pattes et au bec d'or.*

RENSONNET (Sylvestre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 mars 1691.

REVOL (Pierre de), était de l'une des plus anciennes familles de Grenoble, qui a donné des présidents et des conseillers au parlement de cette ville et a compté parmi ses membres un secrétaire d'état. Après avoir été pendant trois ans procureur général à la cour des aides de Vienne et à la cour souveraine de Bourg, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 21 février 1662. A cette époque, il était aussi propriétaire de l'office de greffier des requêtes du palais en cette cour. Il fut remplacé en 1682 par M. Lacroix de Pisançon et obtint des lettres d'honneur qui furent enregistrées au parlement de Metz, le 6 mars 1683.

François de Revol, né le 4 février 1677, était le petit fils du précédent. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 28 septembre 1696 et fut remplacé en 1700, par M. Chamillart de Vilatte. Il avait été reçu conseiller au parlement de Paris le 20 juin 1698 et il mourut dans l'exercice de ces fonctions. Il fut le grand père de M. Charles-François-Henri de Revol, reçu conseiller au parlement de Paris, le 11 août 1733.

Des comtes de Revol firent partie en 1789 des gentilshommes du Dauphiné, pour l'élection aux États généraux. (Courcelles. *Dictionnaire universel de la noblesse*, I, 185.)

Armes: *D'argent à trois trèfles de sinople.*

REVOLLE (Georges), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 juin 1638.

RHEYNE (Claude-Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 novembre 1690, fut nommé lieutenant du prévôt de Pont-à-Mousson, le 19 février 1696.

RIBIER (Jacques), né à Paris, le 6 octobre 1609, fut avocat au parlement de cette ville et devint conseiller au parlement de Metz, le 4 janvier 1639. Il ne fit que se montrer dans cette cour, car le 31 mars suivant, il se fit recevoir conseiller au parlement de Paris.

Un Louis Ribier fut aussi reçu conseiller au parlement de Paris, le 4 mai 1646.

Les Ribier descendaient d'un capitaine commandant le château de Blois, anobli en 1515.

Armes: *De gueules à une fasce ondée d'argent, accompagnée en pointe d'une licorne de même.* (Courcelles.)

RICHARD (Louis), fut l'un des procureurs du parlement de Metz, lors de sa création en 1633. De son mariage avec Salomée N., naquit à Toul au mois de juin 1640, un fils qui reçut le prénom de son père.

RICHARD (Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1663, et lieutenant général au bailliage d'Étain, le 25 septembre 1682.

RICHARD (.....) était procureur du roi au bailliage de Thionville, en 1669.

RICHARD (Antoine), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1690, et Jean-Nicolas Richard, aussi de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au même parlement, le 4 mai 1693, ont tous deux exercé au bailliage de Verdun.

L'un des précédents devint président du présidial de Verdun, en 1727, et épousa le 25 juillet 1730, mademoiselle de Montblainville. Chacun des époux apporta en mariage trente mille livres.

RICHARD (Romaric), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 2 avril 1693, devint conseiller au bailliage des Vosges. Son fils fut anobli en 1736, et prit les armes suivantes: *D'argent à la fasce ondée d'azur, au lion d'or tenant entre ses griffes une étoile d'azur et brochant sur le tout.* Cimier: *Le lion de l'écu.* (Dom Pelletier.)

RICHARD (Gérard), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juin 1694, était en 1697, trésorier de France au bureau des finances de la généralité

de cette ville. Il céda en 1725 ces fonctions à M. Claude-Nicolas Samson, son gendre. (Voir *Samson.*)

Armes : *D'or à un chevron renversé d'azur; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

RICHARD (Jean-Charles), bourgeois de Metz, eut d'Anne Le Bouton, sa femme, quatre enfants :

1° Philippe-Guillaume Richard, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1681, et devint bailli de Bitche;

2° Jean Richard, fut aussi avocat au parlement de Metz;

3° François Richard, fut doyen de Hombourg;

4° Gabrielle Richard, épousa en 1690, François Le Labriet, conseiller au bailliage de Metz. (Voir *Le Labriet.*) Elle survécut à son mari dont elle n'avait pas eu d'enfants, resta en viduité et réunit en sa personne tous les biens de ses trois frères.

RICHARD (Jean-Pierre), receveur général des aides et finances de la généralité de Toul, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 1er octobre 1736 et fut remplacé en 1741.

RICHARD (Jean-François), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mars 1768.

RICHECOURT. (Voir *Nay de Richecourt.*)

RICHELIEU (Armand-Jean du Plessis, cardinal de), naquit à Paris en 1585 et mourut le 4 décembre 1642.

Le cardinal de Richelieu « l'un des plus grands » hommes d'Etat des temps modernes, un mi- » nistre dont l'immense ambition n'eut jamais » d'autre but que la puissance et l'élévation de » la France, » comme l'a dit M. le comte Molé dans la séance de l'académie française du 30 janvier 1846, fut en 1633 le fondateur du parlement de Metz, qui avait *été établi par ses sages et généreux conseils, pour affermir l'autorité du roi et la gloire de la France, tant envers les peuples de cette frontière qu'envers les princes des états circonvoisins.* (Lettre du parlement de Metz, du 31 décembre 1636; *Recueil des Édits*, par M. Emmery, t. I, p. 319.) La création de cette cour souveraine n'est pas un des moindres titres de ce célèbre ministre à l'admiration et à la reconnaissance de la France. Par cet acte d'une politique hardie, il éleva une barrière formidable contre les prétentions ambitieuses de la maison d'Autriche et contre l'envahissement du protestantisme allemand.

Bolingbroke, après avoir parlé des vastes desseins qu'avait Henri IV et que sa mort interrompit, ajoute : « His general design of abasing the house » of Austria, and establishing the superior power » in that of Bourbon, was taken up, about » twenty years after his death, by Richelieu and » was pursued by him and by Mazarin, with so » much ability and success, that it was effected » by the treaties of Westphalia and by the Pyrenean treaty. » (*Letters on the study and use of history, by Heury Saint-John, lord viscount Bolingbrock*, London 1779.)

Nous avons dans le premier volume fait connaître avec quelle ardeur et avec quel succès, le parlement de Metz servit la politique du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, dans leur dessein d'abattre la maison d'Autriche et d'établir la suprématie de la maison de Bourbon. Nous avons montré surtout comment par ses mesures vigoureuses, cette cour souveraine prépara et ménagea pour ainsi dire les traités de Westphalie et des Pyrénées, qui au dire de Bolingbroke lui-même, ont été le triomphe de la politique des deux cardinaux ministres.

Nous avons aussi montré avec quel zèle le parlement de Metz, poursuivant la politique du cardinal de Richelieu, travailla à l'extinction du protestantisme et nous ne craignons pas de répéter que par ses mesures rigoureuses, il coopéra à un grand acte de politique nationale. L'admirable défense de Metz par le duc de Guise contre l'armée assiégeante de Charles-Quint en 1552, n'aurait pas suffi à elle seule pour assurer à la France la possession de cette cité importante et de la belle province des Trois-Évêchés. Les protestants messins envoyèrent en 1559, des députés à la diète impériale d'Augsbourg pour demander qu'on enlevât Metz à la France et pendant longtemps on rêva le projet de faire de cette ville une république protestante. En 1590, le prince Casimir, fils de l'électeur palatin, n'avait pas encore renoncé à son projet de se rendre maître de la ville de Metz. Ce ne fut que quinze ans après l'établissement du parlement de Metz et après des luttes dans lesquelles cette cour sou-

veraine déploya la plus grande énergie que le traité de Westphalie en 1648, assura enfin à la France la possession de la riche province des Trois-Évêchés. Il restait encore au parlement de Metz à combattre à l'intérieur le protestantisme comme nos armées le combattaient à l'extérieur. Voltaire nous apprend qu'à la sanglante bataille de Nerwinde en 1693, le régiment de Ruvigny, composé de gentilshommes français protestants combattit sous le drapeau ennemi, et au XVIII[e] siècle même, le fâmeux partisan Mentzel n'a-t-il point lancé dans l'ancienne province des Trois-Évêchés des manifestes incendiaires pour provoquer les populations à secouer le joug de la France et à se mettre sous la domination germanique?

Le parlement de Metz, en s'associant à la politique du cardinal de Richelieu, a bien mérité de la patrie et peut se glorifier d'avoir eu pour fondateur cet illustre homme d'Etat.

Montgaillard, qui ne put pardonner au cardinal de Richelieu d'avoir détruit la féodalité, d'avoir abaissé une noblesse arrogante et factieuse et d'avoir constitué l'unité du pouvoir, n'a pas épargné cet homme d'État qui n'est à ses yeux que *le Robespierre du droit divin, le plus atroce des hommes politiques.* Pierre-le-Grand avait rendu un autre hommage à la mémoire du premier ministre de Louis XIII. Il avait embrassé avec transport la statue du cardinal de Richelieu et s'était écrié dans son enthousiasme: « O » grand homme, si tu eusses vécu de mon temps, » je t'aurais donné la moitié de mon empire » pour apprendre de toi le secret merveilleux » de gouverner l'autre. » Cet hommage était bien dû au cardinal ministre « dont l'œuvre im- » mortelle, selon les expressions de M. le comte » Molé, fut de nous doter de l'unité nationale, » tout en constituant l'autorité royale sur des » bases inébranlables; qui oublia trop sans » doute que la clémence est souvent le meilleur » conseiller des rois, comme la bonté est tou- » jours l'habileté de leur justice, mais qui en » détruisant toutes ces grandes existences rivales » du trône, fit le premier de l'espace pour les » petits et travailla pour les desseins de la pro- » vidence, déjà écrits au-dessus de sa tête dans » des régions inaccessibles à ses regards. » Dieu protège la France; il sait au besoin susciter des mains vigoureuses pour rétablir sur leurs fondements, la société ébranlée par les discordes civiles.

Le cardinal de Richelieu était d'une ancienne famille noble déjà connue au commencement du XIII[e] siècle et portant les armes suivantes: ***D'argent à la croix de gueules, chargé en cœur d'un écusson d'argent à trois chevrons de gueules.***

RICHER (Jacques), était avocat en parlement, licencié en théologie de la faculté de Paris, et chanoine de l'église cathédrale de Chartres, quand le 28 novembre 1663, il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, charge qu'il avait achetée trente-quatre mille livres. Il devint ensuite chanoine de l'insigne cathédrale de Metz.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire du conseiller clerc Jacques Richer, c'est qu'il fut lié d'une étroite amitié avec le vénérable premier président du parlement de Metz, Guillaume de Sève. Il eut la douleur de survivre à ce digne magistrat, et lors des obsèques pompeuses de M. de Sève en 1696, Jacques Richer fit partie du deuil et suivit douloureusement le convoi. Il était le sous-doyen des conseillers du parlement, quand il mourut le 29 décembre 1701.

Suivant ses dernières volontés, il fut inhumé dans la cathédrale de Metz auprès du premier président Guillaume de Sève. Un marbre noir surmonté d'un ange à mi-corps, portait gravés en lettres et en traits d'or, les armes et l'épitaphe du conseiller Richer. Ils nous ont été conservés par le docteur Bégin, dans son ***Histoire de la Cathédrale de Metz***, tome II, pages 67 et 460. Cette épitaphe simple et touchante était ainsi conçue:

« An. 1701.
» Hic Jacet
» D. D. nobilis Jacobus RICHER
» Licentiatus theologus Almæ
» Facultatis parisiensis, supremæ
» Curiæ Metensis subdecanus, venerabilis
» Hujusce cathedralis ecclesiæ canonicus, qui
» Dum viveret, cum benevolentia D. D. illustrissimi
» primi
» Præsidis de Seve fuerit honoratus, propè ejus
» tumulum
» Desideravit inhumari. obiit 29
» X[bris] 1701.
» Requiescat in pace.
» Ludovicus Richer eques frater
» Ejus mærens posuit. »

Louis Richer, seigneur de Lisle et de Vrigny, qui avait fait élever un tombeau à son frère, était conseiller auditeur à la chambre des comptes de Paris. Il avait été institué par le défunt son

légataire universel, et il eut à soutenir un procès contre les neveux et héritiers naturels du conseiller clerc Jacques Richer. Ceux-ci étaient: 1° Pierre Langlois, conseiller au parlement de Metz; 2° N.... Richer; 3° N.... du Moulin; 4° N.... Longuet et 5° mademoiselle Cruau. Ils prétendirent que d'après la coutume de Metz, la charge de conseiller dépendante de la succession, devait être considérée comme immeuble et n'était pas comprise dans le legs universel.

Le docteur Bégin a blasonné ainsi les armes de Jacques Richer: *Écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'or; aux 2 et 3, d'azur à trois hures de sanglier d'argent*. Celles que Jacques Richer fit enregistrer à l'Armorial général de France, en 1699, différaient un peu. Les voici: *De sinople au lion d'or, écartelé d'azur à trois hures de sanglier d'argent.*

RICHER (Jean-Christophe), conseiller à Fribourg, ancienne Alsace, en 1693, portait: *De gueules à un taureau effaré et contourné d'or.*

RICOUART (Anthoine de), chevalier, seigneur de Villeroy, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 octobre 1633, et devint maître des requêtes en 1640. Il fut nommé conseiller d'état en 1651 et créé comte d'Hérouville par des lettres du mois de décembre 1654. Il eut pour successeur au parlement de Metz M. de Laffemas.

Il avait épousé le 18 février 1642, Marie Pinon, fille de Jean Pinon, président à mortier au parlement de Metz. Plusieurs enfants sont nés de ce mariage. L'un d'eux fut conseiller au parlement de Metz. Comme l'un des conseillers de la fondation de cette cour souveraine, Anthoine de Ricouart a eu l'honneur d'être chanté par Gobineau de Montluisant dans sa *Royale Thémis*. (29e acrostiche.)

Jacques de Ricouart, chevalier, seigneur d'Hérouville, était le frère d'Anthoine de Ricouart qui précède. Il était né le 24 mai 1622, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 septembre 1645, devint maître d'hôtel ordinaire du roi en 1654 et mourut en 1690, à l'âge de soixante-huit ans. Il fut remplacé au parlement de Metz, par M. Petit de Passy.

Louis-Balthasard de Ricouart, quatrième fils du conseiller Anthoine de Ricouart et de Marie Pinon, était chevalier, seigneur d'Hérouville et de Villeroy, avocat en parlement et commissaire ordonnateur de la marine et des galères, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 juillet 1709. Il était l'intendant de l'escadre commandée par Duguay-Trouyn à la prise de Rio-Janeiro en 1711, et devint ensuite intendant de la Martinique, de Dunkerque, etc. Il ne fut remplacé au parlement qu'en 1751, par M. Gilbert de Nonancourt.

Les Ricouart, originaires de la Flandre, portaient: *D'azur à l'ombre de soleil d'or; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé, armé et lampassé de gueules.*

RIGAULT (Nicolas), célèbre philologue, l'un des hommes les plus savants du XVIIe siècle, naquit en 1577. Sous la protection du président de Thou, il obtint d'abord la place de garde de la bibliothèque du roi, en remplacement du fameux Casaubon. On lui doit les éditions de Phèdre, de Martial, de Juvénal, de Tertullien et d'autres auteurs latins. Son portrait gravé par Gérard Edelinck se trouve avec une notice de Perrault, dans le tome des hommes illustres qui ont paru en France dans le XVIIe siècle.

Ce n'est pas comme érudit qu'il sera présenté dans cet article. Nous dirons seulement que dans une de ses notes sur Tertullien, il prétendit prouver contre l'opinion générale, que Jésus-Christ était d'une figure commune, parce que n'ayant voulu ni honneurs ni richesses, il avait dû aussi renoncer aux avantages de la beauté. Ce fut pour réfuter ce paradoxe, que le père Vavasseur, jésuite très-instruit, a composé sa dissertation *de pulchritudine Christi*. Nicolas Rigault trouva aussi un contradicteur dans M. Machon, archidiacre de la cathédrale de Toul et appartenant à la famille de Claude Machon, reçu avocat au parlement de Metz en 1652.

C'est comme magistrat que nous devons principalement le faire connaître.

Nicolas Rigault avait le titre d'avocat au parlement de Paris, quand il fit partie de ces hommes d'élite désignés par le cardinal de Richelieu, pour venir fonder un parlement à Metz. Les lettres patentes du 7 juillet 1633, lui donnèrent la mission de coopérer à l'établissement de cette cour souveraine. Celle-ci ayant été installée le 26 août de la même année, Nicolas Rigault se présenta comme pourvu de l'un des offices de conseiller en titre et il fut reçu le second conseiller de cette cour souveraine, le 6 septembre

1633. Gobineau de Montluisant lui dédia le dixième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Qui était plus digne et plus capable que Nicolas Rigault, d'être membre de cette cour, appelée à consolider le pouvoir de la France dans la belle province des Trois-Évêchés ? Il était l'ami intime du savant Pierre Du Puy, qui fut employé en 1627, avec MM. Lebret et Delorme, à rechercher les droits du roi de France, sur les diocèses de Metz, Toul et Verdun et qui est l'auteur du *Traité des droits du roi* sur ces pays. On sait que Rigault a publié plus tard l'éloge de son érudit ami.

A peine le parlement était-il installé à Metz que Louis XIII envahit la Lorraine et en chassa le duc régnant. On pensa aussitôt à créer à Nancy un conseil souverain et pour le composer, on fit choix de beaucoup de magistrats du parlement de Metz. (Voir le premier volume, p. 73, et l'article *Michel Charpentier*.) Nicolas Rigault fut chargé d'aller surveiller et diriger les travaux de cette juridiction extraordinaire, et il y fut reconnu le 16 septembre 1634, en qualité de procureur général du roi.

Le conseil souverain de Nancy ayant été supprimé en 1637, Nicolas Rigault fut investi de grands pouvoirs qui donnèrent lieu à de graves conflits entre lui et le parlement dont il était l'un des membres. On détacha l'évêché de Metz de l'intendance de la Lorraine et des Trois-Évêchés, et Nicolas Rigault fut nommé intendant à Metz, fonctions qu'il conserva jusques en 1641. (Voir le *Recueil des Édits, etc.*, par M. Emmery, t. I, p. 337 et 368.)

A cette époque, le parlement de Metz tenait ses séances à Toul. Rigault vint se fixer en cette ville avec sa famille et il se consacra plus particulièrement aux devoirs de sa charge de conseiller, tout en continuant de se livrer à ses savantes études.

Il avait obtenu dès l'année 1638, par la retraite du conseiller Jean de Bullion, le titre et les prérogatives de doyen des conseillers de la cour. Il reçut dans plusieurs circonstances des preuves de la haute estime dont il jouissait dans sa compagnie et dans les conseils du roi. Un arrêt du conseil d'état en date du 31 décembre 1644, le chargea de procéder de concert avec son collègue M. François de Paris, à la vérification et à la liquidation des dettes de la ville de Toul, et en 1650, il fut député à Metz pour faire des démarches auprès du gouverneur militaire de la province, M. le maréchal de Schomberg, afin de le rendre favorable au rétablissement de la cour dans la ville de Metz.

Nicolas Rigault savait ouvrir sa bourse, quand il s'agissait de venir au secours de ses concitoyens. Nous avons, dans le premier volume, page 126, fait connaître les vexations que la ville de Toul eut à subir en 1650, du régiment irlandais, commandé par le colonel Duval. Il eut la générosité de prêter à cette malheureuse cité, une somme de huit mille livres, pour payer le quartier d'hiver, exigé par cette troupe indisciplinée et furieuse.

Ce savant magistrat mourut à Toul, le 23 février 1653, à l'âge de soixante-seize ans. Sa veuve avait fait annoncer la mort de son mari, au premier président Claude de Bretagne, par M. Offroy, chanoine de la cathédrale de Toul, neveu du défunt. L'enterrement eut lieu le lendemain, 24 février. Les membres du parlement en robes noires et le chapeau sur la tête, se rendirent en corps à l'hôtel du défunt, en se faisant précéder des greffiers et des huissiers. De là le convoi se mit en marche pour se rendre dans l'église cathédrale. Les coins du drap mortuaire étaient portés par quatre conseillers, MM. de Herre, Péricard, Antoine de Bretagne et Lannel de Pazzi. Ce fut dans cette magnifique cathédrale que le célèbre Nicolas Rigault fut inhumé. Nous y avons vainement cherché des traces de la tombe de cet homme illustre.

Nicolas Rigault avait épousé dans l'église Saint-Amand de Toul, le 14 février 16.., Marie Le Prudhomme, de l'une des familles les plus considérées de la Lorraine. (Voir Dom Pelletier.) Cette famille n'est pas éteinte ; les Le Prudhomme de Fontenoy habitent aujourd'hui Paris. De ce mariage est né celui qui suit :

Antoine Rigault, fils du doyen des conseillers Nicolas Rigault et de dame Marie Le Prudhomme, fut reçu avocat au parlement de Metz, en 1634 et quoique laïc, il fut reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, le 19 octobre 1641. Il résigna ces fonctions à la fin de l'année 1645, en faveur de M. Charles Colombet. Il entra alors dans les ordres sacrés et devint chanoine de la cathédrale de Toul. Il mourut en cette ville en 1649, et Demange Bussy, dans ses annales manuscrites mentionne ainsi sa mort : « Le sieur Rigaut, » prebtre chanoine de la cathédrale, mort le » samedy, 26 juin, en se baignant proche la » croix des Grands Moulins de Toul, et feust

» enterré solemnellement en la chapelle des » Roches, proche la sépulture du colonel » Eilbron. » Ce colonel Eilbron tué devant Saverne, le 12 août 1636, avait été ramené à Toul et enterré dans la cathédrale.

Le savant Nicolas Rigault parait ne pas avoir eu d'autre enfant que celui dont il vient d'être parlé, car au mois de mai 1653, peu de temps après la mort de ce savant magistrat, sa veuve Marie Le Prudhomme était à raison de la succession, en procès devant le lieutenant général du bailliage de Toul avec *Charles-François Rigault et Consors soi disant héritiers dudit sieur deffunt.*

Armes des Rigault : *D'azur à un chevron d'or, accompagné de deux grenades et d'une étoile d'or en chef et d'une grenade de même en pointe.* Devise : *Donec optata veniat rigabo.*

Armes des Prudhomme : *De gueules à trois chevrons d'or, au chef d'azur chargé d'un lévrier d'argent, colleté de gueules.*

RIGOLEY DE JUVIGNY (JEAN-ANTOINE), naquit à Paris, sur la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, le 9 avril 1715. Sa famille originaire de la Bourgogne a fourni plusieurs premiers présidents à la chambre des comptes de Dijon.

Pendant dix-neuf ans, il fut avocat au parlement de Paris et il se fit connaître dans la carrière du barreau et dans le monde littéraire, en prenant la défense de Travenol, violon de l'opéra, que Voltaire poursuivait pour avoir colporté des libelles contre lui. Il fut ensuite reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 12 août 1760; mais lors du désemestrement de cette cour souveraine en 1770 (voir le premier volume, p. 474), l'office de M. Rigoley de Juvigny fut supprimé, et la finance lui en fut remboursée par le trésor de l'État. L'année suivante, le parlement de Metz fut dissous par le chancelier Maupeou. Quand en 1775, cette cour souveraine fut rétablie, M Rigoley de Juvigny reparut au nombre des membres de cette compagnie, en qualité de conseiller honoraire.

M. Rigoley de Juvigny a beaucoup fait parler de lui comme littérateur. Ennemi de Voltaire et des philosophes, il s'était attiré la haine du parti encyclopédique et les éloges exagérés de ceux qui combattaient avec lui les idées philosophiques. *Il fut loué et décrié au-delà de toute mesure*, a dit avec raison la *Biographie universelle*, que l'on peut consulter d'ailleurs pour connaître les différents ouvrages sortis de sa plume. Il mourut à Paris à l'âge de soixante-treize ans, en 1788, assez à temps pour ne pas être témoin des excès révolutionnaires que son esprit élevé avait pressentis.

Son portrait a été gravé en 1765, par Simon-Charles Miger, d'après Cochin, avec ces quatre vers ampoulés de Dareau :

« De nos vieux écrivains il ranima la cendre,
» Il rappela leurs noms à la postérité.
» Par ses doctes travaux, il a droit de prétendre
» Comme eux à l'immortalité. »

Son portrait a aussi été gravé par Augustin de Saint-Aubin, artiste fécond et estimé.

Claude Rigoley, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances en 1697, avait les armes suivantes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un faucon d'or en pointe.*

Thérèse Languet, femme de Claude Rigoley, portait : *D'azur au triangle d'or, chargé de trois molettes de gueules.*

RINCK DE BALDENSTEIN (RENAUD-AMARIN), né le 12 mars 1665, doyen de Murbach, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique, au conseil souverain d'Alsace, le 12 février 1699.

RINGUIER (CHARLES), sieur de Douy, conseiller du roi, président en l'élection de Crespy-en-Valois, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 20 avril 1776, et décéda le 5 octobre 1781.

Un Nicolas-Ignace Ringuier, avocat à Lille, en 1697, portait : *D'or à une aigle s'essorant de sable, becquée et membrée de gueules, ayant son pied dextre levé et l'autre appuyé sur une terrasse de sinople.*

RISSAN (LE CHEVALIER DE), ingénieur et premier capitaine du régiment Dauphin infanterie, naquit en 1655. Il était maître échevin et grand bailli de Metz, quand il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de cette ville. Cette faveur était justifiée par les qualités personnelles du chevalier de Rissan, par ses services militaires et encore par l'illustration de sa famille. Quatre de ses ancêtres avaient été tués au champ d'honneur; son oncle paternel Bertrand de Rissan était mort maréchal des camps et armées, et lieutenant de roi de la citadelle de Pignerol, et Guy de Rissan, son père avait été capitaine dans

le régiment de Bigorre. Des renseignements détaillés sur la famille du chevalier de Rissan, sont consignés dans ses lettres de provisions de conseiller chevalier d'honneur. Elles sont transcrites en entier dans les registres du parlement. (Archives de la cour d'appel de Metz.)

Jean-Baptiste Molina lui a dédié le plan de la ville de Metz. Ce plan gravé en 1696 indique qu'à cette époque, le chevalier de Rissan occupait un ancien hôtel, situé sur la place Sainte-Croix, et appartenant aujourd'hui aux héritiers Choné.

Ce fut sous l'administration échevinale de M. de Rissan, qu'un arrêt du conseil d'état, en date du 9 novembre 1706, régla l'habillement et la marche du maître échevin, des échevins et des officiers subalternes de la ville de Metz. Il mourut en cette ville le 5 novembre 1709, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il avait épousé en 1692 Élisabeth Grandjambe, d'une honorable famille messine. Sa veuve épousa en secondes noces Nicolas Esticnne d'Augny, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment d'infanterie d'Alsace, d'une famille aussi de Metz. (Voir *Grandjambe* et *Estienne d'Augny*.)

Sur le jeton frappé en 1700, en l'honneur du chevalier de Rissan, comme maître échevin, on trouve les armes suivantes : *De gueules au lion d'or couronné de même ; au chef d'azur à trois fers de lance d'argent* et non *à trois grenades allumées d'argent*, comme on les blasonne quelquefois. Supports : *Deux lions*.

ROBERT (Jacques) était en 1652, procureur au parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Il avait épousé Barbara N. et de ce mariage naquit en cette dernière ville, au mois d'octobre 1652, un fils qui fut prénommé Georges.

ROBERT (Henry), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 mars 1700, fut nommé Prévot de Sierck, le 4 juillet 1709.

ROBERT (Jean), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 8 janvier 1714, fut nommé prévot d'Angevillers, le 8 juin 1715, et juge gruyer de l'abbaye de Villers-Brettnach, le 19 mai 1721.

ROBERT (Claude-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 août 1694.

ROBERT (Christophe) était procureur au bailliage de Metz, en 1680. Il avait épousé Anne Potier ; De ce mariage sont issus : 1° Henri Robert, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Ségolène, le 17 juin 1680 ; 2° François Robert, né sur la paroisse Saint-Martin, le 16 novembre 1684.

ROBERT (Ignace), procureur au parlement de Metz, avait épousé Madeleine Martinot. De ce mariage est né en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 15 juin 1733, un fils qui fut prénommé Nicolas. Ignace Robert fut en 1741 remplacé au parlement par M. Louis Perrin.

ROBERT (Nicolas), l'un des six anciens procureurs du parlement de Metz, décéda en cette ville sur la paroisse Saint-Gorgon, le 5 octobre 1743, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Son frère, messire François-Joseph Robert, curé de Saint-Victor, était décédé à Metz, sur cette paroisse, le 6 avril 1737, à l'âge de soixante-seize ans. Nicolas Robert laissa deux fils dont il va être parlé.

Nicolas Robert-Doncourt, né vers 1696, était fils de Nicolas Robert, procureur au parlement de Metz et devint procureur au même siége. Il mourut dans l'exercice de ces fonctions, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 9 décembre 1756, à l'âge de soixante ans environ.

François Robert, frère aîné du précédent Nicolas Robert-Doncourt, fut aussi procureur au parlement de Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 30 avril 1761, à l'âge de soixante-dix-sept ans environ. Il avait épousé en premières noces, Marguerite Morel, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 mai 1714, à l'âge de vingt-deux ans, en couches de son second enfant. Il se remaria à demoiselle Anne Dieudonnée Le Masson. Celle-ci mourut à l'âge de quarante-cinq ans. De ce mariage sont issus de nombreux enfans ; l'un d'eux est celui qui suit :

Claude Robert, seigneur de Fercaumoulin, né vers 1721, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 septembre 1738. Il a exercé au barreau de cette cour et il n'a laissé trace de sa carrière que par les peines disciplinaires qu'il a encourues. Par une décision du conseil des avocats, en date du 8 août 1740, il reçut une *monition* pour avoir à l'audience présidiale, lu dans une enquête, ce qui seulement lui était

favorable. La même année, il fut interdit pendant un mois, pour s'être fait délivrer un billet de soixante et onze livres par un de ses clients, pour une remontrance qu'il avait faite. On appelait autrefois comme aujourd'hui, *Remontrance*, une simple demande verbale adressée à un tribunal par un membre du barreau ou un officier ministériel. Claude Robert fut nommé juge gruyer des terres et seigneuries de Marange et de Mercy, le 25 avril 1747 et mourut à Metz, le 23 avril 1762, à l'âge de quarante ans. Il avait épousé Elisabeth Poincelet, fille de Claude Poincelet, laquelle vivait encore en 1764.

ROBERT DU CHATEAU (JEAN-MATHIAS), avocat du roi au bailliage de Thionville et subdélégué de l'intendant en cette ville, depuis 1779, fut en 1790, nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de district de la même ville.

Anne-Josephe Robert, fille de Jean-Mathias Robert du Château, a épousé Jean-François-Xavier Liabé, le plus jeune des fils du conseiller au parlement de ce nom.

Armes : *D'argent à un bras mouvant du flanc gauche de l'écu et armé d'un glaive de justice.*

ROBIN (JEAN-BAPTISTE), né à Romans, en Dauphiné, vers 1665, était fils de M. Jean Robin, marchand banquier à Metz, et de Claudine Trouillet. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 août 1693, et devint ensuite conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de cette cour, commissaire provincial des guerres au département des Trois-Évêchés et subdélégué général de l'intendance de Metz, en l'absence de l'intendant M. Barberie de Saint-Contest, ambassadeur à Bade. Jean-Baptiste Robin obtint le titre de comte de Castille et de chevalier de Saint-Michel, et il mourut d'apoplexie, au mois de juin 1732, à l'âge de soixante-sept ans environ. Il avait épousé demoiselle Barbe Renault, fille de M. Nicolas Renault, receveur des finances à Metz et de Barbe Larcher. De ce mariage sont issus les deux qui suivent.

NICOLAS-ANNE ROBIN, comte de Saint-Chaliez, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 24 avril 1698, était fils de Jean-Baptiste Robin et de Barbe Renault. Il était commissaire ordonnateur des guerres, quand au mois de janvier 1727, il acheta moyennant trente mille huit cents livres, la charge de conseiller au parlement de Metz, appartenant à M. Sébastien-François Bonneau, et il obtint des lettres de compatibilité, c'est-à-dire l'autorisation de cumuler lés fonctions de commissaire ordonnateur avec celles de conseiller. Mais il ne se fit pas recevoir en cette charge qu'il retrocéda à M. Jean-Gabriel-Georges de Lesseville. Bientôt après, il acquit la charge de M. Durey de Noinville et il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 juin 1727 ; il fut remplacé en 1733 par M. Dominique-Hyacinthe Nicolas de Fériet de Mondelange.

JEAN-BAPTISTE ROBIN, comte de Saint-Chaliez, seigneur de Tilloy, né le 7 avril 1701, était le frère de Nicolas-Anne Robin, qui précède. Il acheta moyennant trente mille livres et une bague de deux cents livres, la charge de conseiller vacante au parlement de Metz, par le décès de M. Sauterize de Campetz, et il fut installé dans ces fonctions, le 20 août 1728. Il résigna son office le 30 avril 1733, en faveur de M. Dominique Charuel.

Jean-Baptiste Robin, devenu plus tard comte de Castille, était avocat au parlement de Metz et demeurait à Luxembourg, quand il fit enregistrer en 1696, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.*

Nous n'avons pu vérifier si ceux qui suivent étaient de la famille des Robin, comtes de Castille et de Saint-Chaliez.

EDMOND-ROBERT ROBIN DE MONTIGNY fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 mai 1687.

PHILIPPE ROBIN DE LA COTARDIÈRE fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 2 mai 1776.

ROCHECHOUART (GABRIEL DE), marquis de Mortemar, fut sous Louis XIII, nommé gouverneur, lieutenant général des évêchés de Metz et de Verdun. En cette qualité, il était conseiller d'honneur né du parlement de Metz. C'est sur sa démission que le maréchal de Schomberg fut nommé gouverneur des mêmes évêchés par lettres de provisions du 5 juin 1644. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. II, p. 56.)

Armes : *Nébulé fascé d'argent et de gueules.*

ROCHEREAU (LOUIS DE), écuyer, seigneur de Hauteville, de Blaize et du fief de Stainville, était originaire de Châlons-sur-Marne. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 5 octobre 1646, se démit de ses fonctions en 1658, en

faveur de M. Jean-Jacques de Renouard et il se retira dans sa ville natale. Il avait épousé en 1640, Agnès Horquelin, dont il eut trois enfants : 1° Louis de Rochereau, qui suit ; 2° Denis de Rochereau de Hauteville, qui devint conseiller honoraire au grand conseil ; 3° Jacquette de Rochereau.

LOUIS DE ROCHEREAU DE HAUTEVILLE, né vers 1644, était avocat dès l'année 1670, et fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 7 février 1684. Il était le doyen des chanoines de la cathédrale de cette ville, quand il mourut le 14 février 1715, laissant pour héritiers Denis et Jacquette de Rochereau, ses frère et sœur.

Le corps du conseiller clerc Louis de Rochereau, après avoir été présenté à l'église Saint-Victor, sa paroisse, fut inhumé dans la cathédrale de Metz. Derrière les stalles du chœur, dans la croisée de Notre-Dame-la-Tierce, près de la porte des souterrains, à l'angle droit de l'escalier, on lisait l'épitaphe suivante :

« AN 1715.
» D. O. M.
» CY GIST MESSIRE LOUIS DE ROCHEREAU,
» CHANOINE DOYEN DE CETTE ÉGLISE,
» CONSEILLER CLERC AU PARLEMENT, SEIGNEUR D'HAU-
» TEVILLE
» QUI DÉCÉDA LE XIV FÉVRIER
» M. D. C. C. X. V., AGÉ DE LXXI ANS, REGRETTÉ
» DE SA FAMILLE, DES PAUVRES ET DE TOUS
LES GENS DE BIEN. IL A FONDÉ EN LA
» CHAPELLE DE LA VIERGE DE CETTE ÉGLISE
» UNE MESSE QUOTIDIENNE, ET OUTRE CE,
» A LÉGUÉ PAR SON TESTAMENT A CETTE
» MESME ÉGLISE UN DEVANT D'AUTEL
» D'ARGENT DORÉ
» POUR LE MAISTRE-AUTEL.
» PRIÈS DIEU POUR LUY. »

Les armoiries qui surmontaient l'épitaphe étaient supportées par des lions et couronnées d'une couronne de comte. Le docteur Bégin, dans son ***Histoire de la Cathédrale de Metz***, tome II, page 462, a blasonné ainsi les armes : ***D'argent à une herse de sable.*** Dans les Recherches sur la noblesse de Champagne, les armes des Rochereau sont blasonnées autrement : ***D'azur à un rateau ou porte-coulisse d'or.***

Nous ferons remarquer à l'occasion de la couronne de comte, qui surmontait les armoiries du conseiller clerc et chanoine Louis de Rochereau, que les ecclésiastiques prenaient ordinairement les timbres d'un grade supérieur à celui qui leur appartenait. Le chevalier prenait la couronne de baron, le baron prenait la couronne de comte, etc. D'ailleurs par un abus devenu presque général, on timbrait fort souvent ses armoiries d'une couronne de comte.

Le conseiller clerc Louis de Rochereau, fut remplacé au parlement de Metz par M. Pierre Thévenin.

RODE DE BAUTERRE (DENIS SÉRAPHIN-HYACINTHE VAN OU DE), était né à Tournay, le 1er octobre 1747, et avait été reçu conseiller au parlement de Douai, le 27 février 1777. Il devint président à mortier au parlement de Metz, le 22 novembre 1786, et remplit ces fonctions jusqu'à la suppression de cette cour en 1790.

Le président de Rode, en flamand Van Rode, n'a laissé que quatre filles : 1° madame de Bonyol de Breau ; 2° madame André ; 3° et 4° mesdames Tirant, qui avaient épousé deux frères. En 1844, madame André habitait Esquermes, près de Lille, et ses sœurs habitaient Lille et Tournay.

En 1758, un M. Van Rode, était conseiller honoraire au bailliage de Lille.

Armes : ***D'argent à trois roses de gueules, une en chef et deux en pointe.***

RODER DE JUBAINVILLE (HONORÉ-CHRISTOPHE DE) était en 1639, lieutenant général au bailliage de l'évêché de Toul. Il était fils de M. Roder de Jubainville qui avait été élu maître-échevin de cette ville en 1620. Celui-ci avait été le premier de la création du peuple, comme M. de Baillivy son prédécesseur avait été le dernier de la création des évêques. Ce digne maître-échevin aimait à répéter ces paroles de M. Jean Dupasquier, procureur général de la cité : ***Soyons bons pères de famille pour les affaires publicques.***

Armes : ***D'azur à la fasce d'or accompagnée de deux roses d'argent en chef, et d'un dé à jouer de même en pointe.*** (Dom Pelletier.)

RODOLPHE (NICOLAS), né le 14 mai 1725, licencié en droit de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juin 1753, lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 16 août suivant et conseiller à la table de marbre de la même ville, le 1er mars 1769. Il exerçait encore ces dernières fonctions en 1782. (Registres de la paroisse Saint-Victor.) Il avait épousé demoiselle Marie-Françoise de Brye, et de ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 6 octobre 1757, un fils qui fut prénommé Joseph-Jacques.

ROEDERER (Jean-Georges), reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1703, devint greffier de la maitrise particulière des eaux et forêts de Vic, le 7 novembre 1706. Nous ignorons s'il était le père ou de la famille de ceux qui font l'objet de l'article suivant.

ROEDERER (Pierre-Louis), seigneur d'Escouvier, Sancy, Trouville, Brunville et Avillers, était né au commencement du siècle dernier. Après avoir fait ses études de droit à Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 mai 1731, et devint substitut du procureur général en cette cour souveraine, le 22 septembre 1740. Il se fit une grande réputation au barreau et fut élu plusieurs fois bâtonnier de l'ordre. Il était investi de cette dignité lorsqu'en 1761, il contribua par son zèle et avec le concours de Me Gabriel, doyen de l'ordre, à l'établissement de la chambre des consultations des avocats et à la fondation de leur bibliothèque, qui au bout de trente ans était riche de vingt mille volumes et fut dispersée à l'époque de la révolution. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, t. I, p. 26.) On imprima cette même année à Metz, chez Joseph Collignon : *Les réglements concernant la bibliothèque, les conférences et les exercices relatifs à la profession d'avocat, approuvés par le parlement de Metz, le 1er juin* 1761. In-folio de quatorze pages d'impression. Ces anciens usages du barreau messin sont remarquables par leur solennité et pourraient être consultés encore avec fruit aujourd'hui. Ce fut pendant la même année 1761, que Louis-Pierre Rœderer, en qualité de bâtonnier des avocats, prit part au conflit qui s'était élevé entre les jésuites de Nancy et un avocat de cette ville. Dans un procès porté à la cour souveraine de Lorraine, entre les habitants du village de Maron et le Père recteur des jésuites du noviciat de Nancy, un factum publié par le Père recteur parut offensant pour l'honneur de maître de Nicéville, avocat distingué de cette ville. Le barreau de Nancy prit fait et cause pour l'un de ses membres insultés. Le barreau du parlement de Metz et celui du parlement de Paris se joignirent aux avocats lorrains. Les avocats de la capitale publièrent un mémoire qui fut imprimé à Paris chez J. Lamesle, 1761, vingt-huit pages d'impression, in-4°. Les avocats messins publièrent deux consultations. L'une fut imprimée à Metz, chez Joseph Anthoine, 1761. L'autre fut imprimée à Paris, chez J. Lamesle, 1761, vingt-deux pages d'impression in-4°. Ces consultations furent signées par Pierre-Louis Rœderer, bâtonnier de l'ordre, et par Mes Gabriel, Olry, Nivoy, Roucour, Cabouilly, Harvier, Laroche et Pacquin.

Cette levée de boucliers des avocats de Nancy, de Metz et de Paris, contre les jésuites, fut le prélude de l'assaut terrible que les parlements eux-mêmes allaient leur livrer. L'année suivante, le parlement de Metz expulsa les révérends pères de son ressort. Pierre-Louis Rœderer se montra encore dans cette circonstance et s'occupa avec beaucoup d'activité de la création des colléges qui devaient à Metz, à Verdun et à Sedan, remplacer les établissements d'éducation dirigés par les Jésuites. (Voir le premier volume, p. 453 et suivantes.)

A la suppression des parlements par le chancelier Maupeou en 1771, Pierre-Louis Rœderer devenu le doyen des substituts du procureur général, déploya toutes les ressources de son esprit et la persévérance de son caractère. Ses actives démarches et ses nombreuses sollicitations réussirent et cette cour souveraine fut rétablie en 1775. Le succès qu'il avait obtenu fut récompensé par des ovations populaires dont on voit rarement de semblables exemples et pour lesquelles on peut consulter le premier volume, pages 485, etc., et la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin. Les Trois-Ordres de la ville de Metz lui avaient offert pour son fils une charge d'avocat général vacante au parlement et dont la finance était de trente-six mille livres. M. Rœderer crut devoir la refuser, mais les Trois-Ordres, dans leur assemblée du 6 septembre 1776, décidèrent qu'on lui ferait un présent de vaisselle d'argent d'une valeur de six mille livres et que cette argenterie gravée aux armes de la ville, porterait une inscription rappelant la reconnaissance des habitants pour les services éminents qu'il leur avait rendus.

Pierre-Louis Rœderer fut aussi l'un des membres de l'académie royale de Metz, et, ayant résigné le 22 février 1783, ses fonctions de substitut du procureur général en faveur de M. Hubert Pyrot, il obtint des lettres de substitut honoraire qui furent enregistrées, le 15 mars 1785.

Ce magistrat distingué mourut à Metz, le 3 mars 1789, dans un âge avancé. Il avait

épousé Marguerite Gravelotte, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 juin 1768. De ce mariage est issu celui qui suit:

Pierre-Louis Rœderer, qui s'est élevé aux plus hautes dignités et aux plus grands honneurs, a donné lieu dans les biographies et surtout dans la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, à des notices auxquelles nous renvoyons. Nous parlerons seulement de lui comme membre du parlement de Metz et nous ferons connaître quelques particularités de sa vie.

Pierre-Louis Rœderer naquit à Metz, le 15 février 1754, dans une maison de la rue de Chèvremont, vis-à-vis le grenier de la ville, sur l'emplacement où le célèbre peintre verrier Valentin Bousch avait autrefois ses fourneaux. Après avoir fait de brillantes études au collége de Metz, le jeune Rœderer se rendit à Paris pour y étudier le droit et revint ensuite se faire recevoir avocat au parlement de sa ville natale. Bientôt il acquit une charge de conseiller en cette cour souveraine et il fut installé dans ces fonctions, le 9 mars 1780. Le nouveau magistrat se fit bientôt remarquer dans sa compagnie par l'étendue de ses connaissances et par la vivacité de son esprit. A cette époque, les parlements s'occupaient beaucoup de politique et le conseiller Rœderer devint l'un des principaux orateurs du parlement de Metz. En 1781, il rédigea un mémoire sur l'édit du mois d'août de cette année, qui augmentait l'impôt du sel. Ce mémoire fut adressé au roi au nom du parlement. Il fut aussi le rédacteur du mémoire contenant des observations sur un arrêt du conseil du 9 août de la même année. (Voir le 1er volume, page 506.) Par ces travaux, Rœderer fils s'habituait à ces discussions politiques qui devaient plus tard le faire briller sur le grand théâtre que la révolution de 1789 ouvrit à tous les esprits ardents.

En 1789, il fut député à l'Assemblée nationale par la province des Trois-Évêchés et bientôt il eut occasion d'y prendre la défense de la compagnie à laquelle il appartenait, dans la fameuse séance de l'Assemblée nationale du 25 novembre 1789. (Voir *Pont.*) Dans cette circonstance, il employa avec une rare habileté l'éloquence *serpentiforme*, *entortillée* que Chénier lui reprochait, et il parvint à détourner le coup qui avait frappé les membres du parlement de Metz. L'Assemblée nationale leur fit grâce et les dispensa de venir à sa barre rendre compte de leur arrêt du 10 du même mois de novembre.

Le conseiller Rœderer était membre de l'ancienne académie royale de Metz, et il donna de ses propres deniers une somme de quatre cents livres pour la médaille d'or qui fut accordée à Robespierre par cette société savante, lors du concours ouvert en 1782, sur la question de l'infamie qui rejaillit sur les parents des condamnés. (Voir les *Mémoires de l'Académie royale de Metz*, année 1838-1839, où le mémoire tout entier de Robespierre est imprimé.) C'est à cette époque de 1782 que remontent les rapports qui ont existé entre Rœderer et le fameux Robespierre, et l'on s'explique alors que Rœderer après la révolte du 17 juillet 1791, fut avec Robespierre l'un des six membres de l'Assemblée nationale qui continuèrent à paraître aux séances des Jacobins.

Rœderer resta pur de tout excès pendant la période révolutionnaire et arriva sous l'empire aux plus hautes dignités. Successivement nommé sénateur, grand officier de la Légion-d'Honneur et créé comte, il est mort à Paris, au mois de décembre 1836. Il avait épousé en premières noces, mademoiselle Goëtha, fille d'un riche banquier de Francfort. Il en eut deux fils; celle-ci ayant divorcé, s'unit au général Deperrière. Rœderer épousa en secondes noces une jeune veuve, fille de M. Decrétot, manufacturier de Normandie. Cette seconde femme avait une fille mariée au général Gourgaud et n'eut de son union avec M. Rœderer qu'une autre fille qui épousa M. Laurent de Villarceau, ancien préfet.

Le fils aîné du comte Rœderer devint colonel de la garde du roi Joseph, en Espagne, et quitta le service en 1815. Il épousa une fille de M. de Corcelles, ancien député sous la Restauration.

Le fils puiné, préfet sous l'empire, est rentré dans la vie privée en 1815.

Les armes du comte Rœderer rappelaient les faits principaux de sa carrière politique: *Écartelé au 1, d'azur au miroir d'or, entrelacé d'un serpent au naturel*, signe des comtes sénateurs de l'empire; *au 2, de gueules à la tête de lion arrachée et lampassée d'or*, signe des ministres sous l'empire; *au 3, d'argent au saule de sinople arrraché*, qui est Gravelotte, famille de sa mère; *au 4 d'azur échiqueté d'or*, signes des comtes conseillers d'état de l'empire.

Son fils, vivant encore aujourd'hui, a apporté quelques changements aux armes de son père. (Voir *Gravelotte.*)

Une ancienne famille de l'Alsace, les Rœderer de Thiersperg, avait les armes suivantes: *De gueules à l'aigle d'or au vol éployé et posé en fasce.* Cimier: *La tête et le col de l'aigle de l'écu.* (Das erneuerte Deutsche Wappenbuch, erste theil. Nürnberg, 1657.)

Deux médecins très-distingués, nés à Strasbourg pendant le XVIII[e] siècle, appartenaient probablement à la famille dont il vient d'être parlé. Nous pensons que cette maison d'Alsace n'a de commun que le nom avec les Rœderer de Metz. (Voir *Nioche.*)

ROGER (Gérard), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1692.

Il descendait peut-être de Gérard Roger, anobli en 1615, à qui Dom Pelletier donne les armes suivantes: *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose de même.*

ROGUIER (Alexis-Étienne de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz le 24 novembre 1682, et procureur du roi en la prévôté d'Epinal, le 30 mars 1692. Il devint conseiller à la cour souveraine de Lorraine, et fut anobli en 1708.

François-Ignace de Roguier, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 mai 1697. Il devint conseiller au bailliage de Mirecourt, puis prévôt de cette ville, et il mourut vers 1724.

Nicolas-Romaric de Roguier, né le 6 juin 1688, après avoir été avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 23 février 1710. Il fut remplacé en 1751.

La famille de Roguier est représentée aujourd'hui par M. de Roguier, conseiller à la cour d'appel de Nancy, qui a épousé une demoiselle de Chazelles, de Metz. (Voir *Chazelles.*)

Armes: *De sable au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, l'écu bordé d'or.* (Dom Pelletier.)

ROHAN (Armand-Jules, prince de), archevêque de Rheims, pair de France, légat né du Saint-Siége, primat de la Gaule-Belgique, doyen et comte de Strasbourg, abbé des abbayes de Notre-Dame-de-la-Garde et de Gorze, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, le 14 janvier 1721. C'est en qualité d'abbé de Gorze, qu'il fut reçu conseiller d'honneur. Il avait été nommé à cette abbaye par brevet du roi du 12 décembre 1720. Elle était devenue vacante par la mort de Philippe-Eberard de Lœwenstein, prince de Murbach, et elle valait quarante mille livres de rentes. Sa réception au parlement de Metz se fit avec la solennité accoutumée. Il était revêtu d'un rochet, et prêta son serment de conseiller en mettant la main sur la poitrine, comme cela se pratiquait pour les ecclésiastiques. Il prit place ensuite au-dessus du doyen des conseillers de la cour. L'édit d'institution du parlement donnait aux conseillers d'honneur ecclésiastiques droit de séance avec voix délibérative.

C'est sur la requête du prince de Rohan, que le 5 juillet 1760, fut enregistrée au parlement de Metz, l'ordonnance qu'il avait rendue comme archevêque de Rheims, concernant une suppression de fêtes dans son diocèse. Beaucoup de paroisses de l'évêché de Rheims, dépendaient du ressort de cette cour souveraine.

Le prince de Rohan décéda le 28 août 1762.

Armes: *De gueules à neuf macles d'or, posées 3, 3, et 3.*

René, premier du nom, vicomte de Rohan, prince de Léon, comte de Porhoët, fut tué dans un combat près de Metz, le 20 octobre 1552, contre le marquis Albert de Brandebourg, pendant le fameux siége de cette ville.

ROLAND (Charles), né à Rheims, le 12 décembre 1635, était fils de Gérard Roland et de demoiselle Roberte Maillefert. Sa famille était considérée dans cette ville. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 décembre 1660 et il mourut dans l'exercice de ses fonctions, en 1683. Il eut pour successeur au parlement M. Pierre-Étienne Le Tonnellier.

Le conseiller Charles Roland fut l'un des magistrats chargés de l'information dans l'affaire du juif brûlé vif à Metz, en 1670. (Premier volume, p. 165 et suivantes.)

ROLLAND (Germain) était en 1641, grand-maître des eaux et forêts du ressort du parlement de Metz.

Un M. Regnauld Rolland était, en 1675, commissaire des vivres en cette ville.

ROLLAND (Joseph), tabellion à Remilly, village situé sur la Nied française, à six lieues de Metz, avait épousé demoiselle Anne Gillet. De ce mariage sont issus: 1° Jean-Baptiste-Dominique Rolland, qui suit; 2° Joseph-Dominique Rolland, qui en 1783, était notaire royal au bailliage de Château-Salins et résidait à Vatimont, commune dépendante aujourd'hui du canton de Faulquemont (Moselle); 3° Jean-François Rolland, et 4° Dominique Rolland, ces deux derniers clercs du palais à Metz, en 1783.

Jean-Baptiste-Dominique Rolland, né à Remilly, le 31 juillet 1753, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 novembre 1776, et prit bientôt un rang distingué au barreau. La révolution de 1789 ouvrit pour lui la carrière politique, et l'on peut consulter à cet égard la *Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin. Sous l'Empire, il fut nommé conseiller de la cour impériale de Metz, et devint ensuite conseiller à la cour royale de cette ville. Il remplissait encore ces fonctions et était membre de la chambre des députés, lorsqu'il mourut le 29 novembre 1821, à l'âge de soixante-neuf ans. Ses concitoyens lui ont fait élever dans le cimetière de Belle-Croix à Metz, un tombeau sur lequel on lit l'inscription suivante :

» A la mémoire de J. B. D. ROLLAND,
» intègre mandataire du peuple français,
» défenseur zélé de ses droits,
» de son indépendance et de sa liberté,
» ses concitoyens reconnaissants.

» Ici repose
» J. B. D. ROLLAND, conseiller a la cour royale
» de Metz, membre de l'assemblée législative,
» du conseil des cinq cents,
» de la chambre des représentants et de celle
» des députés,
» né le 31 Juillet 1753.
» Il fut aussi bon époux et bon père
» que magistrat vertueux et éclairé.

» O toi qui fus notre ami,
» notre protecteur sur la terre, daigne
» du haut des Cieux,
» agréer la triste offrande des larmes
» et des regrets de ton épouse,
» de tes deux filles inconsolables. »

M. Jean-Baptiste-Dominique Rolland avait épousé à l'âge de vingt-neuf ans, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 29 avril 1783, demoiselle Marie-Anne-Cécile Loiseau de Persuis, âgée de vingt-un ans, fille de M. Jean-Nicolas Loiseau de Persuis, chef de musique en l'église cathédrale de Metz, et de défunte demoiselle Marie-Anne Liouville.

M. Jean-Nicolas Loiseau de Persuis fut le père de M. Louis-Luc Loiseau de Persuis, célèbre musicien, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*, au mot *Persuis*.

ROLLARD (François), de l'université de P[...]-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mai 1696.

ROLLET (Jean), fils d'un marchand chaussetier de la place Saint-Louis à Metz, était en 1664, conseiller du roi, receveur particulier de la généralité de Metz. Il fut reçu conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement de cette ville, le 12 juillet 1675, et il mourut le 22 octobre 1679. Il fut inhumé dans l'église Saint-Simplice de Metz. Sa charge de conseiller auditeur avait été acquise par M. Claude Go[...], qui fut refusé (voir *Gomé*); elle passa ensuite à M. Jean Dufresne. (Voir *Dufresne*.)

M. Jean Rollet s'est marié cinq fois, mais nous ne connaissons que trois de ses alliances. Étant receveur particulier de la généralité de Metz, il avait épousé le 21 septembre 1664, dans l'église Saint-Victor de cette ville, demoiselle Marie de Vizerny, fille de défunt Saint-Pierre du Mez et de Vizerny, lieutenant colonel au régiment de Lenoncourt. De ce mariage sont issus: 1° Louis-Ignace Rollet, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 7 janvier 1668; 2° Claire-Louise Rollet, mariée en 1684, à messire Louis-Lan[ç]on de Sainte-Catherine. (Voir *Lançon*.) Il épousa, lorsqu'il était conseiller auditeur des comptes, le 13 juillet 1678, dans l'église Saint-Simplice de Metz, demoiselle Marie de Rochas, veuve de messire François N., gouverneur de Bassigny. Elle signait: *M. de Rochas*. A l'époque de sa mort, il avait pour femme Élisabeth-Collignon de Monton, fille de Louis Collignon de Monton. Celle-ci vivait encore en 1687.

ROLLET (Jean-Baptiste), fils peut-être de M. Jean Rollet, dont l'article précède, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694, et fut remplacé en 1707. Il avait fait enregistrer en 1698, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à un cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent et une bordure d'or.*

Il aurait peut-être contracté deux mariages. La première épouse vivant en 1701, aurait porté : *D'azur à un sautoir d'or*. La seconde aurait eu les armes suivantes : *D'or à un trèfle de sinople mouvant d'un mont de même.*

ROLLIN (Adam), seigneur de Wannetour, avocat au parlement de Metz, fut reçu lieutenant général au bailliage du marquisat de Nomény, le 8 janvier 1639. Il exerçait encore ces fonctions en 1654.

Armes : *D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de douze oreilles d'argent, vidées de gueules, huit en chef et quatre en pointe.* (Dom Pelletier.)

Un membre de cette famille, François Rollin, chanoine de la cathédrale de Metz, mourut en cette ville, le 19 juillet 1744, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Trois autres avocats du parlement de Metz ont porté le nom de Rollin. Nous ignorons s'ils étaient de la famille de ceux dont il vient d'être parlé. Tous trois avaient fait leurs études de droit à l'université de Pont-à-Mousson.

1° Jean Rollin fut reçu le 22 décembre 1656;

2° Nicolas-Louis Rollin, le premier septembre 1687 ;

3° François Rollin, le 3 mai 1691.

Aucun d'eux ne parait avoir suivi le barreau.

ROLLY (Jacques), avocat au bailliage de Thionville, lorsque la révolution de 1790 éclata, devint successivement maire de cette ville, commissaire du gouvernement près le tribunal de district, et en 1819, président du tribunal civil.

Nous ignorons si Jacques Rolly était de la famille de Joseph de Rolly, écuyer vivant à Longwy, en 1698, lequel portait : *D'or à un lion de sable couronné d'azur et armé de gueules; écartelé, cousu aussi d'or à trois fers de cheval de sable cloués d'argent.*

ROMAGNY (Jean-Baptiste), était vers 1746, avocat du roi au bailliage de Verdun.

RONCOURT (Charles-François de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 février 1689.

En 1647, un Henri de Roncourt était conseiller d'état du duc Charles de Lorraine. (Voir le premier volume, p. 116.)

ROSE (Toussaint), secrétaire ordinaire de la chambre du roi et président à la chambre des comptes de Paris, mourut en 1701, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, *avec toute sa tête et dans une santé parfaite*, dit Saint-Simon dans ses mémoires. Pendant cinquante ans, il fut le secrétaire particulier *ayant la main du roi*, c'est-à-dire écrivant les lettres qui passaient pour être de la main de Louis XIV. Il eut un fils qui fut aussi secrétaire particulier du roi et devint membre du parlement de Metz.

Louis Rose, seigneur de Coye et de Vaudreuil, fils de Toussaint Rose, naquit à Paris le dernier jour du mois d'août 1642. Il était avocat au parlement de cette ville et secrétaire particulier de la chambre et du cabinet du roi, quand il obtint moyennant une finance de treize mille deux cents livres, la charge de conseiller au parlement de Metz, précédemment occupée par M. Jacques Jannart, office qui était tombé aux parties casuelles. Il fut installé dans ces fonctions, le 25 septembre 1673, et il fut remplacé en 1689, par M. Lecoq de La Goupillière.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

Le conseiller Louis Rose signait : *Rose de Coye.* Il avait épousé au mois de mars 1681 Madeleine-Louise de Bailleul qui avait les armes suivantes : *Parti d'hermines et de gueules.*

ROSQUES (Nicolas de), né le 11 février 1711, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 13 mai 1740 et fut remplacé en 1751.

ROSSELANGE (Mathieu de), procureur au parlement de Metz en 1642, exerçait encore ces fonctions en 1646. Il devint ensuite conseiller d'état de Charles IV, duc de Lorraine et son procureur général en la chambre des comptes du Barrois. Lorsque le maréchal de Créquy s'empara de la Lorraine en 1670, le conseiller d'état Mathieu de Rosselange, entièrement dévoué à son souverain dont il avait obtenu la confiance, fut arrêté et envoyé à Metz où il arriva le 22 novembre de cette année. Il fut constitué prisonnier à la citadelle, *comme cause de tous les malheurs dont la Lorraine était accablée, en donnant de mauvais conseils à son prince*, disent les bénédictins dans leur *Histoire de Metz*. Il ne fut relâché que l'année suivante. Il avait épousé Marguerite Lieger; de ce mariage étaient issus plusieurs enfans, entre autres :

1° Claudine de Rosselange, née à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 5 octobre 1642. Le parlement de Metz tenait à cette époque ses séances à Toul; 2° Jean-Joseph de Rosselange, qui suit:

Jean-Joseph de Rosselange fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 juin 1680, et conseiller en cette cour souveraine, le 9 juin 1682. Il fut remplacé dans cette charge en 1690 par M. Pinguet de Suzémont; il était devenu capitaine prévot, gruyer et receveur de la chaussée en Lorraine et était décédé le 10 août 1690.

Armes: *D'argent au chevron d'azur, chargé de cinq larmes d'or et accompagné de trois plateaux de gueules, deux en chef et un en pointe.* Cimier: *Un vol d'azur.* (Dom Pelletier.)

Dans les *Mémoires manuscrits*, du chevalier de Belchamps, on trouve l'annotation suivante: « Décembre 1751. — Une vielle demoiselle de « Thiaucourt, nommée Rosselange a légué aux « carmelites (de Metz) huit mille livres. »

ROTTEMBOURG (Jean ou Nicolas-Frédéric de) seigneur de Masmunster, maréchal des camps et armées du roi, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace en 1694, et fut remplacé en 1717. Il avait épousé demoiselle Anne-Jeanne de Roze; de ce mariage est issu celui qui suit:

Conrard-Alexandre, comte de Rottembourg, né le 26 février 1684, chevalier du Saint-Esprit, ambassadeur extraordinaire en Espagne, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 11 mai 1717, en remplacement de son père. Dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, on trouve le passage suivant: « Octobre 1728.— « On a fait un vol chez M. le comte de Rotten- « bourg en Alsace de quatre douzaines d'assiettes « d'argent, deux douzaines de plats et seize « couverts d'argent. »

Armes des Rottembourg: *D'argent au lion de sable, lampassé de gueules; parti de gueules et d'argent de six pièces.*

Armes d'Anne-Jeanne de Roze: *D'or à trois roses de gueules, boutonnées du champ.*

ROTTON (Jean), était en 1697, lieutenant particulier au bailliage de Verdun. Après avoir cessé de remplir ces fonctions, il se retira au village de Souilly près de Bar-le-Duc, et fut anobli en 1724. Au mois de décembre 1726, il vint à Verdun et trouva un gîte chez un tailleur de cette ville. S'étant réveillé pendant la nuit, il vit deux hommes pendus dans sa chambre. Jean Rotton courut aussitôt faire sa dénonciation au lieutenant général du bailliage. La justice se transporta chez le tailleur, fouilla la maison et après perquisitions et informations, il fut reconnu que M. Jean Rotton avait pris deux habits pour deux cadavres. Il fut obligé de faire des excuses au tailleur.

Jean Rotton avait, en 1697, fait enregistrer à l'Armorial général de France les armes suivantes: *D'azur à trois bandes d'argent et trois coquilles de même posées en chef.*

Ces armes sont autrement blasonnées par Dom Pelletier: *D'azur à deux cottices d'argent, accompagnées en chef de trois coquilles de même, posées une, une et une.* Cimier: *Un lion de gueules.*

La famille Rotton a été alliée aux Boncourt. Marie-Agnès Rotton, vivante en 1697, était veuve de Jacob de Boncourt, écuyer.

ROUBIS (Jean), né vers 1708, fut reçu vers 1733, substitut du procureur du roi au bailliage de Metz. Il exerçait encore ces fonctions en 1771.

ROUBRE (Charles-Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1697.

ROUCOUR (Jean), secrétaire particulier de M. Charles-François Le Goullon de Champel, procureur général au parlement de Metz, décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 5 octobre 1734, à l'âge de soixante-un ans. Il avait épousé en premières noces Françoise Modera, dont il eut deux fils: 1° Charles Roucour, qui fut prêtre; 2° Jean-Pierre Roucour, qui suit. Il épousa en secondes noces Marie Baucour, qui lui survécut.

Jean-Pierre Roucour, né vers 1712, fils de Jean Roucour et de Françoise Modera, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 juillet 1738. Il se livra avec application et succès aux travaux du barreau et devint bâtonnier de l'ordre des avocats. Il succéda à M. Perrin des Almons dans les fonctions de syndic royal, procureur du roi de l'hôtel commun de Metz et il déploya beaucoup d'activité dans l'exercice de ses fonctions. Il fut en 1754, chargé de la direction du théâtre de Metz, et en 1760

il fut appelé à faire partie de l'académie royale fondée en cette ville. Il fut même chargé de la représenter à Paris. Jean-Pierre Roucour, homme de mérite, mourut à un âge peu avancé. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 3 décembre 1764, à l'âge de cinquante-deux ans. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 5 février 1737, Madeleine Arnoult, fille de Jean Arnoult, marchand fourbisseur.

ROUGEON (Hilaire), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 juillet 1662.

ROUILLÉ (Louis-Raulin), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 mars 1685, et devint maître des requêtes en 1689. Il eut pour successeur au parlement M. François de Murard.

Cette famille, qui a porté pendant plusieurs générations les titres de marquis de Marville et de baron d'Orfeuil, a obtenu sous l'Empire le titre de baron.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux pensées d'argent, et en pointe d'un croissant de même.* (Chevillard.) D'après Lainé, tome II, page 373, les armes portent au lieu de pensées *deux roses tigées d'argent.*

ROUILLON (François-Estienne de), né à Saint-Mihiel, le 10 septembre 1760, était fils de Jean-Baptiste de Rouillon, receveur des finances en cette ville, et de demoiselle Jeanne Le Rosle. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 6 juillet 1785 et paraît n'avoir cessé ses fonctions qu'avec la suppression du parlement en 1790. Il avait épousé une demoiselle Sthême qui se maria en secondes noces à M. Girod-Martigny.

Armes : *D'azur à un cerf d'or élancé; au chef cousu de gueules, chargé de trois perdrix d'or.* Cimier : *Un cor de chasse.* (Dom Pelletier.)

ROULHAC de Thias (Joseph-Grégoire), lieutenant général civil et de police en la sénéchaussée et siége présidial de Limoges, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 26 avril 1766. Il fut remplacé en 1782.

Armes : *D'azur à une fasce en devise haussée d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent et en pointe de trois étoiles posées deux et une.*

ROUOT (François), écuyer, licencié de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1685. Il devint docteur et professeur en droit en cette université, et il mourut vers 1720.

Armes : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux croix ancrées d'or en chef, et en pointe d'un alérion de même.* (Dom Pelletier.)

ROUSSEAU (François), avocat au parlement de Metz, était en 1698, receveur général des domaines et bois du roi en la généralité de cette ville, et il mourut vers 1721. Il avait épousé Élisabeth Houbault, qui survécut à son mari et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 28 décembre 1724, à l'âge de soixante-cinq ans environ.

M. François Rousseau n'ayant pas d'enfants de son mariage, avait institué sa femme, sa légataire universelle et celle-ci laissa pour héritière sa sœur, Suzanne Houbault. Cette dernière eut à soutenir un grand procès devant le parlement de Metz, à raison de la succession délaissée par sa sœur. Elle attaqua comme usuraire une obligation de trente mille livres souscrite, le 10 octobre 1720, par le sieur Rousseau et sa femme au profit de Moyse Schwabe, banquier juif de Metz. Ce billet qui ne devait être payé qu'après le décès des époux Rousseau, portait des intérêts à dix-huit pour cent et autres conditions plus rigoureuses. Les époux Rousseau avaient avant de mourir protesté plusieurs fois contre les exactions usuraires du banquier juif.

ROUSSEAU (Jerosme), était en 1728 et 1729, commissaire aux saisies réelles du parlement de Metz.

ROUSSEAU de Montfrand, à Laval, reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, en 1764, exerçait encore ces fonctions en 1768. (Journal de Metz. 1768. P. 108.)

ROUSSEAU (Jean-François), né le 15 mars 1742, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 mars 1768. Il devint conseiller en cette cour, le 18 juin 1770. Le parlement fut supprimé l'année suivante et M. Jean-François Rousseau mourut avant que cette cour fut rétablie en 1775.

ROUSSEL (Jacques), procureur au parlement de Metz, à l'époque de sa création en 1633, suivit cette cour à Toul, lorsqu'elle y fut transférée en 1637. Il revint ensuite à Metz et il était le doyen des procureurs, lorsqu'il mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 février 1682. Il avait épousé demoiselle Barbe Gillet; de ce mariage sont issus : 1° François Roussel, né à Toul, le 8 septembre 1640; 2° Jeanne Roussel, née en cette ville, sur la paroisse Saint-Jean, le 27 août 1642; 3° Jacques Roussel, qui suit; 4° Charles-François Roussel, vivant encore en 1695.

Jacques Roussel, fils de Jacques Roussel, doyen des procureurs du parlement et de dame Barbe Gillet, naquit à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 26 août 1644. Il fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1668. Il devint vers 1680, conseiller au bailliage et siége présidial de Metz et il remplissait encore ces fonctions, en 1692. Il avait épousé en premières noces le 14 juin 1672, dans l'église Saint-Victor, demoiselle Marguerite Bruillard, fille de François Bruillard, avocat au parlement, et de dame Anne Poutet. (Voir *Bruillard.*) Il épousa en secondes noces, dans la même église, le 8 février 1683, demoiselle Marie Godefroy. De ce dernier mariage sont issus : 1° Jean-Baptiste Roussel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor le 1er octobre 1684; 2° Michel Roussel, né sur la même paroisse, le 16 novembre 1692.

Nous ignorons si les Roussel qui suivent étaient de la même famille que ceux dont il vient d'être parlé.

Jean ou Jacques Roussel, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juillet 1675.

Ponce Roussel, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1712.

Jean Roussel était en 1740, l'un des anciens avocats du parlement de Metz. Il était inscrit le cinquième sur la liste de l'ordre qui en comprenait 58. C'est peut-être le même que celui qui suit.

Jean Roussel, né vers 1695, ancien conseiller échevin de l'hôtel de ville de Metz et doyen des conseillers du roi, notaires royaux de cette ville, décéda sur la paroisse Saint-Victor, le 14 janvier 1768, à l'âge de soixante-treize ans. Son neveu, Jean-André Regnier, conseiller auditeur en la chambre des comptes du parlement, assista à son enterrement. Il avait épousé demoiselle Madeleine Grandjean, sœur de François Grandjean, avocat au parlement de Metz; celle-ci était décédée, le 18 avril 1736. De ce mariage étaient issus : 1° François-Abraham Roussel, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 9 février 1728; 2° Marie Roussel, née sur la même paroisse, en 1733.

ROUSSEL (Humbert), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 juin 1676, et conseiller au bailliage d'Épinal, le 9 août 1685. Il devint intendant de la maison de Salm et fut anobli en 1702.

Armes : *Parti de trois, coupé de deux; au premier de la partition.* (Dom Pelletier.)

ROUVRE (Jean-Nicolas de), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 30 juin 1695, fut nommé maître particulier des eaux et forêts en la maîtrise de cette ville, le 22 février 1712.

ROUVROY de Saint-Simon (Claude de), fut nommé évêque de Metz, au mois d'août 1733, en remplacement de M. de Cambout, duc de Coislin. Le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits*, s'exprime ainsi : « Octobre 1733. Le roi a fait présent à notre évêque « de l'économat qui monte à cent-cinquante « mille livres. Il aura ses bulles *gratis*, parce « qu'il a été conclaviste de M. de Bissy. (Voir « *Thiard de Bissy*, dit le cardinal de Bissy.) « S'il arrive la veille de Noël aux premières « vespres, messieurs de la cathédrale lui doivent « un présent de douze mille livres. » M. de Saint-Simon ne fit son entrée à Metz que le 16 juin 1734, à six heures du soir, et il fut salué par les volées de cinq pièces de canon.

Ce prélat ne s'est jamais fait recevoir conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement de Metz, comme son titre d'évêque lui en donnait le droit, et comme tant de ses prédécesseurs avaient tenu à honneur de le faire, et il eut avec cette cour souveraine de vives discussions dont nous avons rendu compte dans le premier volume, pages 413 et suivantes. Il se montra dans ces luttes, le digne frère du duc de Saint-Simon, qui combattit toute sa vie contre les parlements. (Voir les *Mémoires du duc de Saint-Simon* et notamment la page 11 du premier volume, édition de Gide, 1818.)

Ce qui avait offensé principalement le parlement de Metz, c'est que M. de Saint-Simon avait obtenu en 1736, des lettres patentes du roi, qui avaient attribué au conseil souverain d'Alsace, *toutes les causes et procès de M. l'évêque de Metz*. Ces lettres patentes sont rapportées par M. de Boug, dans les *Ordonnances d'Alsace*, tome II, pages 133 et 150. Nous devons dire en passant que ces lettres d'évocation n'ont été rendues que sur le faux exposé des prétendus droits des évêques de Metz. Cependant en 1746, pour remplir les intentions du roi, et grâce à l'intervention de M. Drosmenil d'Hallancourt, évêque de Verdun, le parlement de Metz ayant fait la paix avec l'évêque de Saint-Simon, reçut du chancelier Daguesseau la lettre suivante :

« Messieurs, quoyque je fusse déjà instruit » de la disposition où vous estiés de vivre à » l'avenir dans une parfaite intelligence avec » M. l'évêque de Metz, qui ne le désirait pas » moins de son costé, j'ay esté fort aise d'en » trouver des assurances encore plus fortes dans » les termes de la lettre que vous m'avés escrite » en corps sur ce sujet.

» Il n'est plus question d'une prétendue qua- » lité de députés, qui avait esté donnée par » inadvertance à quelques uns des membres de » vostre compagnie qui avaient esté voir ce » prélat ; la délibération que vous avés prise à » son égard n'avait pas besoin d'estre précédée » d'une pareille démarche, et elle renferme » tout ce qui estait essentiel pour faire cesser » une division, dont j'estais véritablement affligé » et dont j'ay veu avec plaisir que l'on souhaitait » également la fin des deux costés.

» Personne ne peut trouver estrange que » vostre compagnie se soit réservée la liberté » de faire des instances respectueuses auprès du » roi sur les abus que les officiers de M. l'évesque » de Metz pourraient faire de l'évocation qui » luy a esté accordée, et je suis persuadé qu'il » sera toujours disposé à prévenir de luy mesme » ces abus.

» Son union avec le parlement est le moien » le plus seur de les empescher, et des le mo- » ment que vos démarches n'auront rien, comme » vous m'en assurez, qui puisse causer quelque » altération dans les esprits, j'espère qu'une » paix sans laquelle on ne peut faire aucun bien » solide, sera aussy durable, qu'elle vient d'estre » heureusement retablie.

» J'y contribueray tousjours avec joye, et je » ne saurais vous donner une plus grande marque » de la considération avec laquelle je suis,

» Messieurs

» Vostre très affectionné serviteur.

» A Paris, ce 19 7bre 1746.

» Signé Daguesseau. »

Les torts que M. de Saint-Simon eut envers le parlement de Metz, ne nous empêcheront pas de rendre justice à la bonté de son cœur et à la générosité de son caractère. Nous avons dans le premier volume, page 381, parlé de la famine qui désola le pays messin en 1741. Dans cette calamiteuse circonstance, M. l'évêque de Saint-Simon ouvrit les trésors de sa bienfaisance. On trouve à cet égard dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, le passage suivant : « Juillet 1741. M. l'évêque nourrit tous les jours » icy sept cents pauvres de riz. Il vend son blé » icy à onze livres dix sols la quarte et à huit » livres dix sols pour les pauvres de la campa- » gne. » En 1754, la ville de Metz, menacée encore de famine, résolut d'acheter des blés à l'étranger; M. de Saint-Simon mit à sa disposition pour cet achat, la somme de trente mille livres. Ce qui en outre honorera toujours la mémoire de M. de Saint-Simon, c'est l'établissement du grand séminaire qui devrait porter son nom écrit en lettres d'or, sur la principale façade. Il employa cinq ans à le construire, et il y mit la dernière main en 1748. Ce vaste bâtiment, dont on avait fait un hôpital militaire en 1793 et une caserne pour les prisonniers russes en 1798, a été rendu à sa destination primitive, par un décret de l'empereur Napoléon du 20 juillet 1807, et forme encore aujourd'hui l'une des larges constructions qui décorent la ville de Metz.

M. de Saint-Simon mourut en 1760. Ses querelles ambitieuses avec le parlement de Metz, et ses bienfaits eux-mêmes envers les malheureux de son diocèse ne sont plus répétés que par les échos de l'histoire, mais le séminaire qu'il a construit atteste encore et attestera longtemps sa généreuse munificence pour l'accroissement de la religion.

La maison de Rouvroy de Saint-Simon, qui prétendait descendre des anciens comtes de Vermandois, avait les armes suivantes : *De sable à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable.*

M. Claude de Rouvroy de Saint-Simon, évêque de Metz, portait : *Écartelé aux* 1 *et* 4, *échiqueté d'or et d'azur ; au chef d'azur chargé de trois*

croix ; aux 2 et 3, de sable à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable. Timbre : *Un bonnet de prince régalien du Saint-Empire, entre une épée et une crosse, placées en sautoir derrière l'écu.* Le tout était posé sur le fond d'un manteau ducal aux armes du prélat et surmonté d'un chapeau d'évêque à cinq rangs de houppes.

Ce sont ces armoiries princières qui avaient éveillé la susceptibilité du parlement. (Voir le premier volume, p. 417 et suivantes.)

ROUXEL (Jacques) troisième du nom, comte de Medavi et de Grancey, naquit en 1603. Il se distingua comme maréchal de camp, à la déroute de Thionville en 1639, et fut créé maréchal de France en 1651. Il fut nommé gouverneur de Thionville en 1656 et conserva ce titre jusqu'à sa mort en 1680. Il était alors âgé de soixante-dix-huit ans environ.

Il avait acheté son gouvernement cent mille livres, et en vertu de sa charge, il jouissait de tous les domaines du roi, contributions, subventions et autres émoluments, qui rapportaient, dit-on, plus de sept cent mille livres par an. Au moyen de ces droits et priviléges, il était chargé de payer la garnison et de faire travailler aux fortifications, *mais le tout assez légèrement, puisque c'était à ses dépens*, a dit l'intendant Turgot.

Le maréchal de Grancey était connu pour ses exactions et il eut à ce sujet affaire avec le parlement de Metz, comme on peut le voir à l'article *Cadeau*. La vénalité des charges de gouverneurs militaires donnait lieu à de grands abus, qui avaient frappé même Louis XIV; il les déplorait sans pouvoir y mettre un terme.

Comme gouverneur, le maréchal de Grancey était prévôt et juge royal de Thionville. En cette qualité, il jugeait sauf le recours au parlement de Metz, les sentences des échevins de Thionville et celles des maires et des gens de justice des seigneurs hauts-justiciers. Il conserva ces attributions judiciaires jusqu'à l'érection du bailliage de Thionville, en 1661.

Armes : *D'argent à trois coqs de gueules, membrés, becqués et crettés d'or.*

ROUYER (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1681, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Longwy, le 17 avril 1686.

Il était peut-être le fils de Jean-François Rouyer anobli en 1717, à l'âge de soixante-quatorze ans. Celui-ci avait un fils avocat et une fille mariée à M. Antoine Maimbourg, et il avait les armes suivantes : *D'azur à la fasce d'or, chargée de deux épées de gueules en sautoir, accompagnée de deux levrettes d'argent, colletées d'or, une en chef et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

ROUYER (Gabriel), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1689.

ROUYER (François), né à Bar-le-Duc, le 24 avril 1668, était fils unique de M. François Rouyer, avocat du roi au bailliage de Verdun et de demoiselle Élisabeth Garaudé, sœur de M. François Garaudé.

François Rouyer, fils avait fait ses vœux chez les jésuites, au mois de décembre 1685, mais il s'était bientôt après, séparé des révérends Pères, sans avoir fait profession et sans être entré dans les ordres. Son oncle qui était en même temps son tuteur, refusa de lui délivrer son héritage, comme ayant fait profession chez les jésuites. Le procès fut porté devant le parlement de Metz. François Rouyer qui était avocat au parlement de Paris, fit paraître un factum qu'il signa comme *avocat en sa cause*. Ce factum a été imprimé, mais il ne porte ni date ni nom d'imprimeur. Il se compose de vingt pages in-folio. L'ex-novice jésuite gagna son procès et le 3 mai 1706, il fut installé au parlement de Metz, en qualité de premier avocat général, fonctions difficiles et importantes qui n'étaient jamais confiées qu'à des hommes de grand mérite.

Le 29 octobre 1715, on fit lecture à l'audience publique du parlement, des lettres patentes du roi, datées du 24 septembre précédent et de l'arrêt du parlement de Paris qui déclara le duc d'Orléans, régent du royaume. L'avocat général François Rouyer prononça dans cette circonstance un discours qui a été conservé dans l'enregistrement de ces lettres patentes et de cet arrêt. Le premier président de La Porte prononça aussi une allocution. Le tout a été imprimé à Metz, *chez Brice Antoine imprimeur du roi et de nosseigneurs du parlement*, quatorze pages petit in-4°. (Bibliothèque de la ville de Metz, O, 487.) Gabriel, dans

ses *Observations sur les Coutumes* a cité plusieurs fois ce savant avocat général, tome I, page 58; tome II, pages 730 et 783. M. François Rouyer fut remplacé au parlement en 1731, par un magistrat qui fut aussi un avocat général de grand talent, M. Joseph Faure de Fayole. Il avait été marié; sa femme est décédée au mois de février 1726.

Jean-François Rouyer, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Verdun, prêta serment en qualité de garde des sceaux de la chancellerie du parlement de Metz, le 6 septembre 1738. Il décéda vers 1746 et fut remplacé dans cette dernière charge par M. Benoit Garaudé.

Les Rouyer de Verdun et de Bar, anoblis en 1477, avaient les armes suivantes: *D'or au chef d'azur, chargé d'un levrier d'argent, colleté de gueules.* (Dom Pelletier, page 716.)

En 1737, un Alexis Rouyer était doyen des avocats et substitut du procureur général de la cour souveraine de Nancy. (Voir la *Clef du Cabinet des princes de l'Europe*, Novembre 1737.) Nous ignorons si cet Alexis Rouyer était de la famille des Rouyer de Verdun et de Bar.

ROUYER (Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1749. Il a exercé au barreau et se trouvait l'un des anciens avocats sur le tableau de l'ordre dressé en 1785.

ROUYER (.....) nommé en 1756, greffier de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Metz, remplissait encore ces fonctions en 1768.

ROUYER (François), avocat du roi au bailliage de Pont-à-Mousson en 1784, avait épousé dame Anne Dubreuil. Celle-ci était sœur de Magdeleine Dubreuil, femme de M. Louis-François Beaudesson de Chanville, avocat au parlement de Metz.

ROUYN (François-Nicolas de), seigneur de Rombas, demeurant à Buxières, était fils de Jean-François de Rouyn et de Marie Heillette. Il fit ses études de droit à l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 décembre 1677, et fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Toul, le 30 août 1685.

Armes: *Tiercé en fasce, au premier de gueules à une jambe humaine d'argent mise en chevron couché; au second d'or à trois chevrons d'azur; au troisième d'argent à la bande de gueules, chargée de trois besans d'or.* (Dom Pelletier.)

Nous n'avons pu vérifier si ceux qui suivent étaient de la famille de François-Nicolas de Rouyn de Rombas, dont le nom s'écrivait Drouin ou de Rouyn.

Nicolas Drouin de Sonnem, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 juin 1682.

Maurice-François Drouin, né vers 1687, était en 1732, notaire royal et greffier du bailliage de Sarrelouis.

ROYER (Charles), de l'université de Cahors, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 janvier 1691.

ROYER (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er décembre 1692.

ROYER (Dominique), écuyer, était notaire royal à Toul en 1723; le 25 mai 1726, il fut installé maire de cette ville pour l'espace de trois ans, fonctions dans lesquelles il fut continué jusqu'en 1738. Le 13 décembre de cette année, il prêta serment en qualité de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, et obtint des lettres d'honneur, le 13 décembre 1759.

François-Hyacinthe Royer, écuyer, sieur de la Centaine et Vouerie de Beuvron et du fief du poids de la ville de Toul, naquit le 10 février 1718 et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 2 mars 1747. Il fut chargé par cette cour en 1765, de se rendre à Toul, pour installer M. Pillement, comme lieutenant général du bailliage. Dans cette occasion, il reçut les visites: 1° des officiers du bailliage de Toul en corps; 2° des officiers de l'hôtel de ville qui lui présentèrent les vins d'honneur (voir le premier volume, page 380); 3° des députés du chapitre de la cathédrale et de la collégiale de Saint-Gengoult; 4° des députés de plusieurs maisons religieuses; 5° des avocats, des notaires et des procureurs.

François-Hyacinthe Royer cessa ses fonctions à la suppression du parlement en 1770, les reprit en 1775 et continua de les exercer jusqu'en 1790.

ROZEY (Henry), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 29 décembre 1655. Il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées en cette cour, le 5 décembre 1680, et il décéda le 27 mars 1688. Il eut pour successeur au parlement M. Gabriel Portail.

ROZIÈRES (Nicolas de), sixième du nom, écuyer, reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Metz, le 22 mars 1641, fonctions qu'il exerça pendant plusieurs années. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. I, p. 633.) Il avait épousé, le 1er octobre 1634, Pauline Poutet dont il eut Nicolas de Rozières qui suit :

Nicolas de Rozières, septième du nom, fils du précédent, fit ses études de droit à l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1665 et fut nommé procureur du roi au bailliage et siége présidial de Metz, le 19 septembre 1683. Il ne vivait plus en 1697. Il avait épousé le 29 juillet 1674, Thérèse Maillet, laquelle décéda le 24 avril 1740, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. De ce mariage est né M. Thomas-Nicolas de Rozières, chevalier, directeur en chef du génie dans les places des Trois-Évêchés et de la Lorraine. Ce dernier qui avait sa résidence à Metz, avait succédé à M. de La Vergne, au mois de juin 1728. Il fit enregistrer au parlement de Metz, le 25 mai 1731, des lettres de confirmation de noblesse et il fut en qualité de noble, admis à l'assemblée des Trois-Ordres de la ville de Metz, au mois de juin suivant.

Madame Thérèse Maillet, veuve de M. Nicolas de Rozières, septième du nom, fit enregistrer en 1697, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *Tiercé en fasce, au 1 de gueules à une aigle contournée d'argent ; au 2, d'azur à trois quinte-feuilles d'argent et au 3, d'argent à une grappe de raisin de gueules, feuillée de sinople.*

Dom Pelletier, qui fait remonter la famille de Rozières à 1446, et son anoblissement à 1486, a blasonné leurs armes de deux manières différentes :

1° *D'or à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses de même et en pointe d'une grappe de raisin pendante de gueules, tigée et feuillée de sinople.*

2° *Coupé d'or et d'argent par une fasce d'azur, chargée de trois roses d'or, accompagnée en chef d'une aigle au vol éployé de sable et en pointe d'une grappe de raisin pendante, tigée et feuillée de sinople.*

Cette famille n'est pas la même que celle du comte de Rosières, habitant Coin-sur-Seille près de Metz, et du comte Gaston de Rosières son frère, ancien sous-préfet de Toul, décédés à Metz il y a peu d'années. Cette famille d'ancienne extraction, alliée aux Raigecourt, Gournay, Gondrecourt et autres premières maisons de la Lorraine, était originaire de la Touraine et portait : *D'or à deux léopards d'azur armés et lampassés de gueules, celui de la pointe contourné, à la bordure endentée de gueules.*

Deux Messieurs de Rosières, les derniers rejetons de cette illustre maison, vivent encore à Bar-le-Duc ; l'un d'eux y est curé de Saint-Antoine.

RUELLAN (Gilles de), seigneur de Tressan ou Tiersant, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 10 octobre 1633, et fut remplacé en 1643 par M. Charles Quantin de Richebourg. Gobineau de Montluisant lui a dédié le vingt-sixième acrostiche de sa *Royale Thémis.*

Gilles de Ruellan, cousin des Barrin de la Galissonnière, était le fils de Gilles Ruellan, riche fermier général, connu sous le nom de Rocher Portail et auquel Tallemant des Réaux a consacré le 34e chapitre du tome deuxième de ses historiettes.

Claude de Ruellan de Tiersant vivant à la fin du VXIIe siècle, portait : *D'argent à un lion rampant de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules, surmonté d'un lambel de même, posé en chef.*

RULLAND, très-ancienne famille de Metz, dont on voyait autrefois les tombeaux dans l'église Saint-Martin de cette ville.

Gilles Rulland, né à Metz, vers 1593, était receveur de la Bulette, en 1633. Il était échevin de l'église Saint-Martin de cette ville, et avait fondé la messe du Saint-Sacrement qui s'y chantait chaque jeudi, quand il mourut le 6 février 1661, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait épousé en premières noces Françoise Laurent, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 novembre 1636. Il épousa en secondes noces, le 16 novembre 1637, Royne Dilange. De ce dernier mariage sont issus plu-

sieurs enfants, entre autres: 1° Marguerite Rulland, née en 1638, qui épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 17 juin 1657, messire César Huyn, écuyer, seigneur de Pettoncourt, lieutenant général et chancelier au bailliage épiscopal de Vic. Celui-ci était fils de Jean Huyn et de Catherine Lançon; 2° Jacques Rulland, qui suit.

Jacques Rulland, fils de Gilles Rulland et de Royne Dilange, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 22 avril 1640, et devint avocat au parlement de Metz. Il décéda en cette ville, sur la paroisse Sainte-Croix, le 3 décembre 1726, à l'âge de quatre-vingt-sept ans environ. Il avait épousé en premières noces, le 12 avril 1663, Jeanne Jeoffroy, fille de M. Nicolas Jeoffroy, garde provincial de l'artillerie. Jeanne Jeoffroy décéda à Metz en 1667. Jacques Rulland épousa en secondes noces demoiselle Anne Laurent, fille de M. Claude Laurent, conseiller échevin de l'hôtel-de-ville de Verdun. De ce mariage sont issus plusieurs enfants: 1° Claude Rulland, qui suit; 2° Antoine Rulland, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 septembre 1674; 3° Susanne Rulland, née sur la même paroisse, le 22 novembre 1675. Il épousa en troisièmes noces, dans l'église Sainte-Croix de Metz, le 26 avril 1683, demoiselle Agnès-Marescot de Villeneuve, laquelle décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 janvier 1716, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Claude Rulland, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 mars 1673, était fils de Jacques Rulland et de dame Anne Laurent. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1693.

Claude Rulland fut l'une des gloires du barreau messin. Laborieux, instruit, éloquent, il eut toutes les belles qualités qui constituent le véritable avocat. « Sa mémoire sera longtemps pré- » cieuse au barreau de Metz, qui lui doit une » bonne partie de sa réputation, » a dit son savant confrère Gabriel.

Les travaux de Claude Rulland ont été considérables. Tantôt il donna des consultations, avec de célèbres avocats, tels que Vannier et Gabriel. Tantôt il eut à rendre des sentences arbitrales conjointement avec eux, ou à lutter par la parole avec ces éloquents confrères. (*Observations sur les Coutumes de Metz*, par Gabriel, T. I, p. 339; T. II, p. 90, 264 et 610.) Il a laissé un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de la ville de Metz. D. 83. C'est un recueil de notes, de plaidoyers, de consultations et de dissertations sur des questions de droit.

Cet avocat si distingué de l'ancien barreau messin, mériterait de trouver un panégyriste qui fît ressortir ses talents et sa vaste érudition. Le cadre dans lequel nous devons nous renfermer, ne nous laisse ni le temps ni l'espace nécessaires pour nous livrer à un semblable travail de critique. Nous nous estimerions heureux de l'avoir provoqué, et d'avoir indiqué quelques-unes des sources auxquelles on pourrait recourir. Le barreau de Metz, si riche en jeunes et vives intelligences, ne pourrait-il pas mettre au concours parmi ses membres, l'éloge de ceux qui ont fait anciennement l'honneur de l'ordre? Solenniser les gloires des temps passés, ce serait préparer la consécration des gloires contemporaines.

Nous nous contenterons d'indiquer ici plusieurs factums qui ont été rédigés par Claude Rulland. Nous n'avons sans doute retrouvé qu'une faible partie des travaux de cet avocat distingué. Que de factums d'ailleurs se sont égarés, et il est bien à regretter que chaque barreau n'ait pas adopté un format uniforme et commode pour l'impression et la reliure des mémoires rédigés par leurs membres; on n'aurait pas à déplorer la destruction de tant de travaux, non seulement importants pour la gloire de leurs auteurs, mais encore pour l'histoire particulière des provinces.

1° Vers 1700, une contestation grave s'éleva entre le chapitre de la cathédrale de Verdun et le chapitre de l'église collégiale de Sainte-Marie-Madeleine de cette ville. La cathédrale prétendait avoir le droit de sonner ses cloches, le jour du samedi saint, avant celles de toutes les autres églises de la ville. Me Claude Rulland rédigea dans l'intérêt de la cathédrale, 1° un mémoire curieux qui fut imprimé *à Metz, chez les veuves de J. et P. Collignon fils*, trente-une pages d'impression in-4°; 2° un sommaire de huit pages.

2° Un arrêt du parlement de Metz, du 16 juin 1713, confirma les quatre abbayes bénédictines de cette ville, dans le droit et la possession de recevoir les honneurs dans leurs églises, par préférence au chapitre de la cathédrale de Metz, lorsque ce chapitre allait faire ses stations chez les bénédictins. Cet arrêt a été imprimé à Metz en 1713, avec *l'état de la question*, par Me Claude Rulland.

3° Factum de Mᵉ Claude Rulland pour madame de Montrichard contre ses frères Nicolas et Jean Gaspard de Visemal, imprimé *à Metz chez Jean Anthoine, au coin de la place d'Armes.* Cinquante pages d'impression in-4°. L'arrêt dans cette affaire a été rendu le 11 janvier 1718, sur le rapport du conseiller Collignon. Il a aussi été imprimé chez Jean Anthoine et forme douze pages d'impression.

4° Factum de quatre-vingt-quinze pages d'impression dans un procès important resté indécis à la cour souveraine de Lorraine, et concernant le marquis de Bulgnéville. Une réponse avait été faite par le marquis de **, sous la date du 22 juin 1725, à l'avocat de Metz, qui récapitulait dans une lettre du premier de ce mois, le factum qu'il avait précédemment rédigé. Cette réponse a été imprimée *à Nancy chez Jean-Baptiste Cusson.*

5° Les pères jacobins ou prêcheurs de la ville de Metz avaient adressé au roi une requête contre les religieux de l'abbaye de Saint-Arnould de cette ville. Ils prétendirent que les religieux de Saint-Arnould ayant eu leur abbaye détruite, lors du siége de Metz, en 1552, par Charles-Quint, avaient été placés provisoirement chez eux et avaient fini par les supplanter, et ils firent paraître un mémoire de sept pages d'impression in-4°. Mᵉ Claude Rulland rédigea un factum pour repousser les prétentions des pères jacobins. Il contient vingt-huit pages d'impression in-4° et ne porte pas de nom d'imprimeur. Deux autres mémoires furent aussi imprimés en faveur de l'abbaye de Saint-Arnould, pour réponses aux répliques des pères jacobins. Ils sont sans doute de Mᵉ Claude Rulland. (Bibliothèque de la ville de Metz, N. 513.) Un arrêt du conseil du 25 janvier 1727, donna gain de cause aux religieux de Saint-Arnould. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. II, p. 346 et 347 à la note.) Déjà auparavant les pères jacobins avaient élevé les mêmes prétentions contre l'abbaye de Saint-Arnould. Voir les arrêts du conseil des 26 octobre 1662 et 12 décembre 1679. (*id. id.*, p. 340 à la note, etc.)

6° Factum pour les religieux de Saint-Epvre de Toul, contre C.-Fᵒⁱˢ Chastenet de Puységur, abbé commendataire de cette abbaye: imprimé à Metz *chez Jean Anthoine, imprimeur et libraire sur la place d'Armes.* Vingt-une pages d'impression. Il s'agissait d'une demande en partage formée par les religieux contre leur abbé. Ce mémoire renferme des détails curieux sur l'administration intérieure de cette fameuse abbaye, sur le nombre de ses religieux, sur les prestations de blé et d'avoine à faire par l'abbé à ses moines, auxquels jusqu'en 1599, il avait été obligé de fournir le pain et le vin.

7° Plaidoyer de Mᵉ Claude Rulland pour le chapitre de l'église métropolitaine de Besançon, contre M. Jean-François Espiard, prêtre appelant comme d'abus; imprimé *à Metz chez Jean Anthoine, au coin de la place d'Armes,* Cinquante-deux pages petit in-folio.

8° Mémoire de Mᵉ Claude Rulland pour la veuve de messire P.-J. Mouret de Chatillon, président au parlement de Besançon contre dame Denise Willier, femme de Claude Macle; il s'agissait de droits de main-morte. Imprimé à Metz, en 1734, *chez la veuve Brice Antoine, imprimeur du roi.* Dans cette affaire Mᵉ Rulland avait pour adversaire Mᵉ Gabriel.

9° Mémoire pour messire Masson d'Autume, chanoine de Besançon contre le prieur de Saint-Désiré de Lons-le-Saulnier. On se disputait un bénéfice devenu vacant en 1729 et on s'opposait à l'exécution de l'ancien concordat germanique. Dans ce mémoire de trente-neuf pages, imprimé à Metz, *chez Jean Anthoine*, Mᵉ Rulland a montré une profonde connaissance du droit canonique, ce droit dont l'étude si négligée aujourd'hui, pourrait cependant être souvent utile aux législateurs et aux jurisconsultes.

10° Mémoire délibéré à Metz, le 16 mai 1742, par Mᵉˢ Claude Rulland, Vannier, Gabriel et Pagel, pour M. Louis-François Charpentier, écuyer, seigneur d'Arriance et de Monts, prévôt de Briey, contre l'abbaye de Justemont. Le procès était pendant à la cour souveraine de Nancy.

Nous devons faire remarquer que les nᵒˢ 4 et 5 pourraient être de M. Michel Rulland fils, dont il sera parlé ci-après.

Mᵉ Claude Rulland, seigneur de Jouy-aux-Arches, a parcouru une longue et glorieuse carrière au barreau du parlement de Metz. Il avait été élu bâtonnier de l'ordre en 1742; il le fut encore en 1762, et il mourut vers 1765, à un âge très-avancé. Il avait épousé dans l'église Saint-Victor de Metz, le 21 mars 1695, Catherine Jeoffroy, fille de M. Pierre Jeoffroy, commissaire provincial d'artillerie, et de Marguerite Godefroy. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres: 1° Michel Rulland, qui suit; 2° Catherine Agnès Rulland, décédée

sans alliance, sur la paroisse Saint-Victor de Metz, le 28 avril 1789, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; 3° Jacques-Claude Rulland, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 28 juillet 1713; 4° Nicole Rulland, qui épousa à l'âge de vingt-neuf ans, dans l'église Saint-Victor de Metz, le 7 mai 1747, messire Jean-Louis de Caubet de Sassedat, seigneur de Dampierre, chevalier de Saint-Louis, major au régiment de Royal-artillerie. Celui-ci mourut au mois de mars de l'année suivante; 5° Nicolas Rulland, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 1er juillet 1717.

Me Claude Rulland était le beau-frère de M. George Prigny, médecin ordinaire du roi, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 15 décembre 1732, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Michel Rulland, écuyer, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 avril 1707, était fils de M. Claude Rulland, qui précède, et de dame Catherine Jeoffroy. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 octobre 1728. Sans s'être élevé à la haute réputation de son père dans la carrière du barreau, il sut toutefois y tenir pendant trente ans un rang distingué. Il se pourvut ensuite d'une charge de conseiller au parlement de Metz, fonctions dans lesquelles il fut installé le 14 octobre 1758 et qu'il ne cessa de remplir qu'en 1771, époque de la suppression de cette cour, par le chancelier Maupeou. Il avait contribué généreusement en 1761, à la fondation de la bibliothèque des avocats.

En 1764, le conseiller Michel Rulland et dame Marguerite Jeoffroy, femme de M. le procureur général Charles-François Le Goullon de Champel étaient les héritiers testamentaires de messire Estienne François de Jussy.

Michel Rulland décéda à Metz, le 7 septembre 1774. Son corps fut d'abord présenté à l'église Saint-Victor, sa paroisse, et transporté ensuite en l'église Saint-Martin, où il fut inhumé *à côté de l'autel de la Sainte-Vierge, devant les épitaphes de la famille des messieurs Rulland*, porte l'acte mortuaire. Messire Benoit-Claude Vaillant écuyer, conseiller *en l'ancien parlement de Metz*, alors supprimé, beau-frère du défunt, assista à son enterrement.

Michel Rulland avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Victor, le 20 février 1759, demoiselle Jeanne-Marguerite Vaillant, âgée de trente-quatre ans, fille de feu Jean-Nicolas Vaillant, conseiller du roi, doyen des trésoriers de France au bureau des finances de la généralité de Metz, et de dame Laurette-Thérèse Dubois. (Voir *Vaillant*.) Madame Jeanne-Marguerite Vaillant, douairière de messire Michel Rulland, est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 5 décembre 1788, à l'âge de soixante-trois ans environ. Messire Claude-Benoit Vaillant, écuyer, avocat au parlement de Metz, neveu de la défunte, assista à son enterrement.

Armes: *D'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois croisettes d'azur, celle de la pointe rayonnée de gueules.*

RUMPLER de Rohrbach (François-Louis), est né vers 1732, à Ober-Ehnheim, vulgairement Obernay, petite ville située en Alsace, au pied de la montagne de Sainte-Odile et l'une de ces dix villes ci-devant impériales qui, par l'édit de 1661, avaient été attribuées au ressort du parlement de Metz. (Voir le premier volume, p. 149.) Il était fils de Nicolas Rumpler qui, pendant cinquante ans, exerça les fonctions de notaire royal et apostolique à Ober-Ehnheim, et de Jeanne-Madeleine Mader, sa quatrième femme. Le jeune Rumpler destiné à suivre la carrière paternelle, étudia le droit, fut reçu avocat au conseil souverain d'Alsace, et s'établit à Colmar où *comme tant d'autres*, selon ses propres expressions, *il suivit le barreau et les bals*. Il revint ensuite au pays natal où pendant quinze à dix-huit mois, *il barbouilla du papier dans l'étude de son vieux père*. Rumpler, malgré son caractère fougueux et remuant, voulait cependant prendre l'état ecclésiastique. Son père, sans s'opposer formellement à ce projet, crut éloigner cette idée de l'esprit du jeune avocat, en favorisant son goût pour les voyages. En 1753, il le pourvut d'une bonne voiture, d'une bourse bien garnie et d'un domestique fidèle. Le jeune Rumpler partit alors pour Paris, et de là pour Londres. Après avoir visité ces deux capitales, il parcourut une partie de la France. Ayant perdu son père en 1755, il se décida à prendre les ordres sacrés. Aussitôt qu'il eut marié convenablement une de ses sœurs, il entra au séminaire, sous les auspices de M. l'évêque d'Arath, suffragant de l'évêque de Strasbourg. « Ce respectable prélat, a-t-il dit dans ses mé- » moires, m'a ordonné prêtre au bout de l'an :

» et comme il s'était trouvé, en même temps » que moi, au séminaire deux autres anciens » avocats, même conseillers du roi, MM. de » Cointoux et Goujon, l'un préteur royal hono- » raire, l'autre général provincial des monnoies; » ils m'ont engagé à célébrer ma première messe » avec solemnité, afin qu'en m'y assistant, » comme diacre et sous-diacre, ils donnassent » à la ville le rare spectacle de trois déserteurs » du barreau ensemble à l'autel. »

Il fut mis au noviciat du sacré ministère chez un vieux gentilhomme, curé de Lièvre, M. Joly de Morey, homme plein de piété et de sentiments généreux, mais dont les vicaires ses prédécesseurs avaient cruellement déchiré la réputation; parce qu'eux-mêmes, sans éducation et sans vertus sociales, n'avaient pu vivre avec lui quinze jours en paix. Il y passa six mois, dit-il, *dans les délices d'une ferveur, dont la volupté ne peut-être conçue que par un cœur qui aime.* (Voir *Joly de Morey.*) Il obtint alors un vicariat à Phalsbourg, et fut ensuite nommé chanoine au chapitre d'Haguenau. Il obtint enfin un canonicat à l'église collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg. Au mois de janvier 1764, il avait traité avec M. François-Joseph de Regemorte, conseiller au conseil souverain d'Alsace, mandataire de M. Jean-Baptiste-Denis de Regemorte, son frère, pour la charge de conseiller en ce conseil, dont ce dernier était possesseur. Mais des difficultés qui lui furent suscitées, l'empêchèrent de se faire recevoir dans cet office. (Voir *Regemorte.*) Il était revêtu de la dignité de chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune, lorsqu'en 1765, il fut nommé aumônier du roi et vint se fixer à Versailles, auprès de la cour. Plus tard en 1773, il fut nommé chanoine honoraire de Warsovie et fut autorisé à porter la décoration de ce chapitre noble.

Ayant résigné son titre d'aumônier du roi, il vint se fixer à Strasbourg, où il fut bientôt assailli de plusieurs procès. Ses démêlés surtout avec le chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune dont il était chanoine, lui suscitèrent beaucoup d'embarras. Il fut interdit, relevé de son interdiction, et renvoyé enfin par devant le parlement de Metz pour le jugement du fond et la fixation des dommages intérêts. Il publia pour sa défense deux volumes grand in-12. Le premier intitulé : *Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore*, fut d'abord imprimé à Mayence et réimprimé à Paris, en 1788. Le second intitulé : *Dossier des pièces pour un chanoine ressuscité à demi, contre les auteurs de sa mort et leurs complices* avait été aussi imprimé en 1784 et 1788. Il avait présenté à Louis XVI un exemplaire de son ouvrage. Cet exemplaire richement relié avait ensuite été remis à l'auteur pour être communiqué au premier président et au procureur général du parlement de Metz, ainsi qu'à son avocat Me Juzan de La Tour. Celui-ci écrivit de Metz, sous la date du 8 mars 1787, au chanoine Rumpler la lettre suivante :

» Madame de Poirot, Monsieur, m'a remis, » il y a eu dimanche huit jours, votre histoire » dont la tranche dorée m'a d'abord un peu » déconcerté; mais la singularité du titre ayant » piqué ma curiosité, je n'ai pu me défendre » d'en commencer la lecture, et cela m'a suffi, » pour ne plus l'interrompre volontairement.

» Je vois, Monsieur, par les extraits joints à » votre lettre, que cet ouvrage est jugé; qu'il » l'est comme il a dû l'être et comme il le sera » toujours par des personnes de goût qui ne » seront pourtant ni doyens, ni promoteurs, etc.

» Cet écrit fera l'éternel désespoir de vos » détracteurs, moins encore par le *ridiculum* » *acri* dont il les chamarre, que parce que les » faits qu'il contient, prouvent contre eux » l'honnêteté, la sensibilité, la bienfaisance et » la fermeté de votre âme, sans compter que le » style en est trop piquant, pour ne pas vous » donner beaucoup de lecteurs et par consé- » quent beaucoup de partisans.

» Je ne vous cacherai pourtant pas que si » votre histoire était encore à publier, je pense- » rais assez comme M. Caperonnier, touchant » quelques longueurs; je proposerais même la » suppression de divers titres et le changement » de plusieurs autres. Ce serait en tous cas mon » avis que je ne donne pas comme le meilleur.

» L'arrêt du conseil de Colmar dont vous avez » triomphé si justement au conseil du roi, était » d'une sévérité outrée; mais vous avez dû le » présager d'après *le gain d'une porte* que vous » aviez obtenue avant la publication de votre » ouvrage.

» Au reste, Monsieur, si les *enfans* de » Saint-Pierre-le-Jeune entendent toujours assez » mal leurs intérêts pour ne pas se concilier dé- » sormais avec un confrère qui leur fait honneur, » tout en leur rendant justice, et si vous avez » des démêlés à faire régler avec eux au parle-

» ment de Metz, vous pouvez compter sur mon
» temps et sur mon zèle; c'est tout ce que je
» puis offrir à qui, comme vous, réunit plus qu'il
» ne faut de lumières et de talens pour se bien
» défendre. Agréez s'il vous plait l'hommage
» qne je leur rends.

» Signé Juzan de La Tour. »

L'histoire du chanoine Rumpler ne pouvait être appréciée par un juge plus compétent que ce célèbre avocat du parlement de Metz. L'auteur s'est, il est vrai, laissé entrainer à des longueurs; obligé de parler de lui-même, il en parle souvent avec trop de détails, et il aurait pu sans doute passer sous silence qu'il avait été autorisé par Louis XVI, à aller piper des oiseaux dans les bois de Buc, près de Versailles et qu'il avait acheté moyennant soixante-douze mille livres, la terre de Vantoux, près de Metz, marché qu'il avait été obligé de résilier. Cependant l'ouvrage dans son ensemble offre de l'intérêt soit par le piquant des faits, soit par le piquant du style. Ses adversaires lui avaient reproché d'avoir un père qui avait dérogé à la noblesse et qui s'était mésallié; ils lui avaient reproché surtout de s'être fait décorer de la croix de Warsovie. Voici comme il répondait à ces reproches: » Ah! la
» sotte vanité! un chanoine d'Oberné vouloir
» être distingué par un ruban! — Vous avez
» bien raison, mon cher Zoïle! ce serait aussi
» là mon avis, s'il n'y avoit pas de sots dans le
» monde, avec qui il fallut parfois passer son
» temps; et qui si vous n'aviez, comme eux,
» un ruban qui les charmât, vous prendroient
» pour ce qu'ils nomment *de la race*, et vous
» marcheroient sur le pied, sans seulement vous
» dire: *Gare*, bien loin de vous faire excuse.

» Eh! c'est précisément parce qu'on est
» d'*Oberné*, du voisinage de *Rosheim*, qu'il est
» bon d'être décoré. On n'a pas toujours son
» diplôme dans la poche. Quand on l'auroit! il
» y a bien des fats dédaigneux, qui même n'ont
» jamais sçu lire. Et puis quand on a un père,
» gentilhomme de 1400 et tant, qui sans ver-
» gogne, s'est mésallié en 1712, dut-il n'avoir
» jamais, comme il est de fait, consommé son
» mariage avec l'ignoble épouse, répudiée
» aussitôt que prise, on est toujours bien aise
» de faire détourner aux furets la vue de cette
» vilaine époque, par le prestige d'un cordon,
» qui peut en éblouir les trois quarts et demie,
» et les deux tiers du demi quart restant. Quand
» on s'est vu prendre au collet par un scribe,
» pour lui demander qu'il écrivît, on n'est pas
» fâché de garantir son col de pareils assauts,
» au moyen d'une médaille, qui tout au moins
» doit faire qu'on prenne garde à son saint; et
» que si l'on n'a pas d'égard pour l'animal qui
» le porte, on respecte son licou. »

Le chanoine Rumpler aimait beaucoup les voyages et tenait encore plus à montrer qu'il était en bonnes relations avec des princes et des rois. Il ne pouvait donc manquer de visiter le roi des philosophes du XVIII[e] siècle. Il rend compte en ces termes de son entrevue avec Voltaire en 1778.

» Enfin au moment de quitter Paris, je fus
» encore voir M. de Voltaire, pour m'acquitter
» de la commission d'un prince d'Allemagne
» qui lié avec l'auteur, m'avoit prié de lui
» donner des nouvelles de sa santé, alors très
» critique. Il y avoit dans le salon une trentaine
» de personnes qui désiroient d'être annoncées;
» le poète ne vouloit voir personne. Cependant
» je dis à madame Denis de faire part à M. son
» oncle du sujet de ma visite. Elle le fit, et elle
» m'introduisuit peu après dans son cabinet, où
» j'ai causé seul avec lui l'espace d'un bon quart
» d'heure, quoiqu'il fut déjà bien cassé et bien
» souffrant. Comme je cherchois à le consoler
» par les ressources qu'offre la religion, il se
» mit lui-même à en parler avec des démons-
» trations d'une foi si vive, que je doutois, pour
» ainsi dire, que je fusse chez M. de Voltaire. »
Voltaire mourut peu de temps après, le 30 mai 1778.

Nous avons déjà, dans le premier volume, page 248, fait remarquer avec quelle liberté grande, il était permis de s'exprimer dans les mémoires qui étaient produits comme pièces de procédure ou comme actes de défense. C'est un fait qui n'a peut-être pas assez fixé l'attention. Dans les procédures devant les anciens parlements qui par l'étendue et la souveraineté de leurs pouvoirs, connaissaient de toutes matières politiques, administratives, religieuses et particulières, chaque partie intéressée jouissait de la liberté de la presse et pouvait à ses risques et périls, se livrer à la discussion et à la critique des actes et de la personne de ses adversaires et même des sentences que ceux-ci avaient obtenues. Le chanoine Rumpler a usé largement de ce droit dans son histoire véritable. Mais cette liberté avait son contrepoids en ce que ces mémoires produits dans le cours des instances,

étaient jugés en fin de cause avec le procès lui-même, et le calomniateur, s'il y en avait, tombait toujours en définitive, sous la vindicte des lois. C'est à cette liberté laissée aux plaideurs, que l'on doit un genre particulier d'éloquence que l'on ne rencontre qu'en France, et qui se distingue surtout par les saillies brillantes de la plus fine plaisanterie ou de l'ironie la plus sanglante. Les mémoires de Beaumarchais contre Goetzmann sont les modèles du genre. Le mémoire pour le serin, dû à la plume élégante du célèbre avocat au parlement de Metz, Juzan de La Tour, dont nous avons cité plus haut une lettre, offre encore un charmant specimen. Nous croyons pouvoir ajouter qu'après avoir lu les mémoires de Beaumarchais et de Juzan de La Tour, on lirait encore avec intérêt l'histoire véritable du chanoine Rumpler.

Enfin pour faire connaître le caractère de ce chanoine avocat dont la vie fut pleine d'agitations et d'originalité, il nous suffira de citer une lettre que lui écrivait de Berlin, sous la date du 21 août 1786, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, qui venait de remplacer sur le trône son oncle Frédéric-le-Grand. Ce prince lui disait :

« Monsieur Rumpler de Rohrbach, votre lettre » et votre livre d'un mort vivant, adressés au » roi Frédéric second, mon oncle, l'ont trouvé » réellement mort, à leur arrivée ici. Néanmoins » j'ai jugé à propos de vous faire réponse, afin » de vous éviter une seconde métamorphose. » Votre livre écrit en jeux de mots, m'a laissé » entrevoir *combien il est facile, avec de l'es-* » *prit, de se tourmenter et d'être tourmenté.* » Je souhaite que votre résurrection vous pro- » cure toutes les douceurs que les bons chrétiens » se promettent de goûter dans l'autre vie. Sur » ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte » garde.

» Signé Frédéric Guillaume. »

Le chanoine Rumpler était le parent ou l'allié des Cointoux, des Poirot, des Schwilgué, des Laquiante et des Spon, dont il est parlé dans la présente biographie.

Un neveu du chanoine Rumpler, Antoine Rumpler, capitaine au régiment de Salm-Salm, avait épousé Louise Poutet. (Voir *Poutet.*)

Armes : *D'argent à un chevron rompu de pourpre, accompagné en pointe d'un monticule de trois coupeaux de sinople.*

RUPT. (Voir *Evrard de Rupt.*)

RUSTAING DE SAINT-JORRY (GUILLAUME), prêta serment en qualité de conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, le 23 juin 1666, en remplacement de M. Meilhon. Il avait épousé demoiselle Favonne de Layans ; de ce mariage sont issus 1° François Rustaing de Saint-Jorry, qui suit ; 2° Charles Rustaing de Saint-Jorry, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 7 août 1669, à l'âge de quinze ans.

FRANÇOIS RUSTAING DE SAINT-JORRY, fils de Guillaume Rustaing de Saint-Jorry et de dame Favonne de Layans, fit ses études de droit à l'université de Cahors et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 janvier 1671. Il fut installé conseiller en cette cour souveraine, le 30 juillet 1678 et devint conseiller honoraire le 8 août 1699. Il fut remplacé au parlement, la même année, par M. Joseph-Remy Mareschal de Vezet. Il avait épousé demoiselle Marguerite de Chabray. De ce mariage est issu celui qui suit :

LOUIS RUSTAING DE SAINT-JORRY, né à Metz sur la paroisse Saint-Victor, le 18 janvier 1684, était fils du conseiller François Rustaing de Saint-Jorry et de dame Marguerite de Chabray. Il fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 janvier 1716. Il s'est fait connaître par plusieurs mémoires. L'un d'eux, rédigé pour madame Anne-Christine Gomès, fut inséré dans le 4e volume des *Causes célèbres*, page 396. Un autre mémoire a été imprimé à Nancy, en 1736. Louis Rustaing de Saint-Jorry, qui était chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et membre de l'académie de Caen, a donné au théâtre : 1° *Le philosophe trompé par la nature* ; 2° *Arlequin camarade du diable*, et 3° *Arlequin en deuil de lui même.* On lui attribue encore *L'amour et la vérité*, en société avec Marivaux.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et d'une roue d'or en pointe.*

RUTANT (PIERRE DE), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 7 novembre 1657, fut nommé conseiller échevin de l'hôtel de ville de Nancy, le 28 novembre 1658.

Dom Gabriel de Rutant, né le 2 juillet 1682, prêtre, abbé régulier de Munster dans le Val

de Saint-Grégoire, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique au conseil souverain d'Alsace, le 18 octobre 1725.

L'ancienne famille lorraine des Rutant dont la généalogie a été donnée par Dom Pelletier, vient de s'éteindre à Nancy. (Dom Pelletier et Courcelles.)

Armes : *D'azur à la fasce d'argent chargée de trois têtes de lion arrachées de sable et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.*

Selon Jean Cayon (ancienne Chevalerie de Lorraine) l'écu primitif des Rutant était : *De gueules à deux palmes adossées d'or.*

RUZIER (Jean-François), né vers 1687, était fils de Jean Ruzier, conseiller du roi et inspecteur des domaines de madame la princesse d'Ost-Frise ; il avait pour mère dame Marguerite Condé. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Strasbourg, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juin 1723. En 1731, il remplissait les fonctions d'avocat du roi au bailliage et siége présidial de Sarrelouis et en 1743, il était conseiller au bailliage et siége présidial de Metz et secrétaire interprête du roi en cette ville. Il s'était démis de toutes ses charges vers 1760 et il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 12 septembre 1769, à l'âge de soixante-douze ans. Il avait épousé en premières noces vers 1730, Marguerite-Thérèse Plicard, fille de Jean Plicard, notaire royal à Metz ; elle vivait encore en 1743. Il épousa en secondes noces Marguerite Renardy, laquelle survécut à son mari et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 12 octobre 1771, à l'âge de soixante-treize ans. (Voir *Dupin*.)

S

SABLON (Jean), sieur de la Rippe, fut pourvu le 4 septembre 1703, de l'office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace. (Tessereau.) Il décéda peu de temps après.

Il y avait des Sablon en Auvergne et dans le Limousin.

SADOC de Prye (Anthoine), avocat au parlement de Paris, fut pourvu moyennant une finance de vingt-quatre mille livres de la charge de conseiller au parlement de Metz, précédemment occupée par M. Thomas d'Albertas. Cette charge, supprimée par un édit de 1669, avait été rétablie par un édit de l'année 1674. M. Sadoc de Prye fut installé dans ses fonctions de conseiller au parlement de Metz, le 19 octobre 1674, à l'âge de vingt-sept ans, et se retira en 1680. Il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1685. Il avait épousé Marie Martin, qui lui survécut : elle signait : *Martin Sadoc de Prye*. Sa charge de conseiller était passée à M. Jean Fleutot.

En 1698, M. Jacques Sadoc, chevalier, seigneur de Grandval, était colonel de dragons. Il portait : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même et en pointe d'un croissant d'argent*.

SAILLET, famille originaire de Verdun, à laquelle Dom Pelletier a consacré un article dans son *Nobiliaire de Lorraine*.

Charles Saillet, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er avril 1647.

Jean-Baptiste Saillet, fils de Jean-Baptiste Saillet, conseiller du roi et lieutenant général civil et criminel au bailliage de Clermont-en-Argonne et de dame Elisabeth Le Molleur, fut nommé lieutenant général à la table de marbre de Metz, le 26 février 1681. Il est décédé en 1720.

François Saillet, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 2 octobre 1687, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun, le 15 décembre 1692. Il mourut au mois d'août 1731.

Jean-Baptiste-François Saillet était fils de Ignace Saillet, avocat en parlement et de Marie ou Catherine Fourrier. Il était né le 4 novembre 1676, fit ses études de droit à l'université de Paris et vint se fixer à Metz, où il fut reçu avocat au parlement, le 11 avril 1701. Le 29 août de la même année, il fut installé en qualité de substitut du procureur général en cette cour. J.-B.-F. Saillet fut un célèbre avocat ; ses titres de noblesse ayant été reconnus, par arrêt du parlement en date du 6 mars 1714, il fut admis comme noble dans l'assemblée des Trois-Ordres de la ville de Metz. Un procès important avait été évoqué du parlement de Besançon et dévolu au parlement de Metz. Il s'agissait d'un appel comme d'abus, porté par un prêtre du diocèse de Besançon contre le chapitre de l'église métropolitaine et contre un chanoine de cette ville. Me Claude Rulland plaidait pour le chapitre de Besançon et Me J.-B.-F. Saillet plaidait pour le chanoine auquel on disputait son canonicat. Le plaidoyer de Me Saillet nous a été conservé. Il a été imprimé *à Metz, chez Collignon, à la place Saint-Jacques* 1721, cinquante pages petit in-folio. Ce plaidoyer remarquable peut donner une idée du talent et de l'éloquence de ce savant jurisconsulte et magistrat. Il quitta Metz en 1725 et se retira à Verdun, où il était dans l'intention d'acquérir la charge de lieutenant des maréchaux de France qu'avait possédée son père et même celle de lieutenant général au bailliage de Verdun. Il paraît être décédé peu de temps après. Il avait épousé Anne Garaudé. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 26 juillet 1713, un fils qui reçut le prénom d'Ignace. Cet enfant eut pour parrain M. Ignace Saillet, écuyer, procureur du roi de la ville de Verdun (probablement le grand-père du nouveau-né), et pour marraine, dame Ursule Jarsme, épouse de Me Garaudé, premier avocat du roi au présidial de Verdun (grand'mère probablement de l'enfant.)

Armes des Saillet, anoblis en 1591, dans la personne de Nicolas Saillet, lieutenant général au bailliage de Clermont : *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef de même et en pointe d'une gerbe aussi de même ; au chef d'argent chargé de trois croissants montants de gueules*. Cimier : *Un croissant de l'écu entre deux ailes dragonnées d'azur, d'argent et de gueules*. (Dom Pelletier.)

SAINT-AUBIN (Jacques de), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 octobre 1639.

Les Saint-Aubin, ancienne famille de Metz, tirent leur principale illustration de Jean de Saint-Aubin, célèbre médecin messin, décédé en 1597. Le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, lui a consacré un article au mot *Aubin* (*de Saint*).

Voici les autres renseignements que nous avons pu recueillir sur cette famille.

Le sieur de Saint-Aubin était en 1677, secrétaire interprète des langues, à Metz.

Marie de Saint-Aubin, fille, demeurant à Metz, en 1709, laissait enregistrer à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'argent à une fasce de gueules, chargée d'un cœur d'argent*.

Benjamin de Saint-Aubin, sieur de Vandreville, bourgeois de Metz, avait fait enregistrer au même Armorial, les armes suivantes : *D'or à un pal de sinople, chargé d'un annelet d'or*. C'est peut-être le père de MM. François-Philippe et Paul-Louis de Saint-Aubin, dont il sera parlé plus loin.

Paul de Saint-Aubin, seigneur de Cheminot, toujours suivant le même Armorial, portait : *De sable à une bande d'argent, chargée d'un trèfle de sinople*.

Marguerite de Saint-Aubin, fille de Paul de Saint-Aubin de Cheminot, épousa messire Jean-Louis Allegrain, chevalier, comte de Dian. Ceux-ci vivaient à Metz en 1730. Au mois de janvier de cette année, on mit en décret les biens du comte d'Allegrain pour payer ses dettes. Nous ignorons si ce comte d'Allegrain était de la famille Allegrin, vivante à la fin du XVI[e] siècle et portant, selon Courcelles : *Parti d'argent et de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre*. (Histoire généalogique des Pairs de France, t. III, p. 7, au mot *Budé*.)

Messire François-Philippe de Saint-Aubin, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Alsace, fils de feu M. Benjamin de Saint-Aubin, capitaine au régiment de Thiange, et de dame Marie Le Goullon, épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 29 avril 1749, demoiselle Marguerite-Louise Aubert, fille de M. Jacques Aubert, conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, et de dame Marie-Louise Desprès.

Messire Paul-Louis de Saint-Aubin, écuyer, commissaire d'artillerie, frère de François-Philippe de Saint-Aubin, qui précède, épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 8 juillet 1749, deux mois après la célébration du mariage de son frère, demoiselle Susanne Aubert, qui était aussi fille de M. Jacques Aubert, secrétaire du roi. De ce mariage sont issus : 1° Louis-Nicolas de Saint-Aubin, né à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 29 octobre 1764. Le père est qualifié dans l'acte de baptême : *Écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine au corps royal de l'artillerie* ; 2° Antoine-Louis-Henry de Saint-Aubin, né sur la même paroisse, le 17 décembre 1765.

SAINT-BLAISE, ancienne famille messine, avait la même origine que les Blaise de Rosérieulles. (Voir *Blaise*.)

D'après un titre de 1615, Pierre de Saint-Blaise, seigneur de Gravelotte, avait à cette époque la collation d'une chapelle fondée par ses ancêtres dans la paroisse Saint-Simplice de Metz. En 1789, Jean-François-Louis de Saint-Blaise, écuyer, chevalier de Saint-Louis, chef de brigade au corps royal d'artillerie du régiment de Toul, l'aîné de la famille nommait encore à cette chapelle. (Arrêt du parlement du 5 janvier 1789.)

Michel de Saint-Blaise, né le 7 septembre 1664, était fils d'Isaac de Saint-Blaise et de dame Susanne Le Goullon ; il était petit-fils d'Isaac de Saint-Blaise et de Susanne Persod, et arrière-petit-fils de Pierre de Saint-Blaise, dont il a été parlé au commencement de cet article. Après avoir été capitaine au régiment de Bresse, Michel de Saint-Blaise fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 novembre 1701. Il exerçait encore ces fonctions, lorsqu'il mourut dans sa ville natale, le 2 mars 1727, à l'âge de soixante-trois ans environ. Il fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Martin. Le conseiller de Saint-Blaise avait été frappé de mort subite, le 2 mars à

midi, après s'être fait raser et avoir été à la messe. Il avait épousé Jeanne Jacobé de Monvaux, qui décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 juin 1734. Il en eut plusieurs enfants : 1° Michel de Saint-Blaise dont il va être parlé ; 2° Charles de Saint-Blaise, clerc du diocèse de Metz en 1727 ; 3° Henry-François de Saint-Blaise, vivant aussi en 1727 ; 4° Susanne de Saint-Blaise qui épousa le conseiller au parlement Louis-Thibault de Menonville ; 5° Nicole de Saint-Blaise, mariée, le 19 avril 1735, à Jean-François-Louis Durand, conseiller au parlement de Metz.

Michel de Saint-Blaise, deuxième du nom, écuyer, seigneur de Franclongchamps et successeur de son père, naquit le 2 décembre 1702, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 juin 1727. Il fut, avec ses collègues de Blair, de Vaux, de Laubrussel, Crevon de Méricourt, Poutet et Rœderer, chargé de l'examen des lettres patentes du mois de septembre 1781, qui établissaient un mont-de-piété à Metz ; ces lettres furent enregistrées au parlement, le 21 mars 1782. Il mourut à Metz, le 11 décembre 1786. Il avait épousé le 3 mai 1735, dans l'église d'Ars-Laquenexy, demoiselle Marthe Le Duchat, fille de Gédéon Le Duchat, conseiller au parlement de Metz, et de demoiselle Hordal du Lys ; il en eut plusieurs enfants : 1° Jean-François-Louis de Saint-Blaise, né sur la paroisse Saint-Martin, le 26 mars 1739 ; 2° Louis-Charles de Saint-Blaise, né le 9 janvier 1743 ; 3° Benjamin de Saint-Blaise, né le 28 février 1748.

La famille de Saint-Blaise est aujourd'hui représentée par demoiselle Antoinette de Saint-Blaise et par dame Louise de Saint-Blaise, veuve de Jean-Marie Warel de Beauvoir. Elles sont toutes deux filles de messire de Saint-Blaise, colonel d'artillerie, et de demoiselle Susanne de Leury du Proy.

Il ne faut pas confondre les Saint-Blaise de Metz, avec la famille de ce nom, de l'ancienne chevalerie de Lorraine, qui portait : *D'azur au pied chaussé d'argent.*

Les Saint-Blaise de Metz ont sensiblement les mêmes armes que les Blaise : *D'azur au chevron écimé d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une ancre aussi d'argent, mise en barre.*

Une famille Saint-Blaise, originaire de Champagne, avait pour armes : *D'azur, à la pointe de giron d'argent.* (Caumartin.)

SAINT-DIDIER (Jean-Baptiste de), procureur au parlement de Metz, dès l'année 1640, cessa de remplir ces fonctions vers 1680. Il avait en 1665, fait partie de cette association qui fonda une maison de retraite pour les convertis. Cette association comptait parmi ses membres plusieurs conseillers du parlement de Metz, et notamment le père du grand Bossuet, le célèbre évêque de Meaux. (*Recueil des Édits*, etc., par M. Emmery, t. V, p. 652.) Jean-Baptiste de Saint-Didier avait épousé Catherine Fontaine. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Jean-Baptiste-Pétrus de Saint-Didier, né à Toul, au mois de février 1641 ; 2° Jean-Baptiste de Saint-Didier, né à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 7 janvier 1644 ; 3° Pierre-Alexandre de Saint-Didier, né sur la même paroisse, le 30 juillet 1648 ; 4° Joseph de Saint-Didier, qui suit ; 5° Jean de Saint-Didier, né à Toul en 1655. Il succéda à son père vers 1680, dans les fonctions de procureur au parlement de Metz.

Joseph de Saint-Didier, seigneur du Ban-Saint-Pierre, né à Toul, vers 1652, de Jean-Baptiste de Saint-Didier et de Catherine Fontaine, était avocat au parlement, quand il épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 26 novembre 1680, demoiselle Anne Jeoffroy, âgée de vingt-sept ans, fille de M. Fleury Jeoffroy, commissaire d'artillerie.

Joseph de Saint-Didier fut l'un des avocats les plus distingués du parlement de Metz ; Gabriel, dans ses *Observations sur les Coutumes*, s'est plu à rendre hommage à ses grands talents. Il fut reçu substitut du procureur général en cette cour souveraine, le 20 février 1685, et le parlement en qualité de cour des comptes lui accorda un témoignage particulier d'estime, en le nommant provisoirement, par arrêt du 18 juin 1690, garde de la monnaie de Metz. Cet avocat éminent était devenu le doyen des substituts du procureur général et était parvenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, lorsqu'il fut trouvé mort dans son lit, le 13 avril 1730. Il fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin de Metz. Messire Louis Mamiel, conseiller au parlement, qui avait épousé en 1708, Marie de Saint-Didier, fille du défunt, assista à son enterrement. Anne Jeoffroy, sa veuve, décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 mai 1747, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans environ. Du mariage de M. Joseph de Saint-Didier et de dame Anne Jeoffroy sont issus plusieurs enfants, entre autres : Claude-Alexandre de Saint-Didier, qui suit.

Claude-Alexandre de Saint-Didier, seigneur du Ban-Saint-Pierre, fils de M. Joseph de Saint-Didier et de dame Anne Jeoffroy, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 2 février 1687, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 11 avril 1712. Ayant résigné ses fonctions à M. Jean-François Anthoine, il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement, le 14 février 1750. Il décéda à Metz, à l'âge de soixante-dix ans environ, le 18 septembre 1756, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin. Il avait épousé la sœur de M. Sébastien-François Bonneau, conseiller au parlement.

M. Joseph de Saint-Didier, substitut du procureur général, fit enregistrer en 1696, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à un lion d'argent, couronné de même; à une bordure de gueules chargée de douze besans aussi d'argent.*

On blasonne aussi les armes des Saint-Didier de cette manière : *D'azur au lion d'argent, à la bordure de gueules chargée de huit fleurs de lis d'or posées en orle.*

M. Teissier, dans son *Histoire de Thionville*, page 207, cite un Saint-Didier parmi les avocats consultants du parlement de Metz, dans le grand procès qui s'éleva pour la reconstruction de l'église de cette ville, en 1755. Nous n'avons pu découvrir d'autre renseignement sur ce membre du barreau messin. C'est peut-être le même que M. Claude-Alexandre de Saint-Didier, qui n'exerçait plus à cette époque les fonctions de conseiller au parlement.

SAINTELETTE (Pierre-Paul), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 avril 1720, fut nommé conseiller au bailliage de cette ville, le 16 août 1722.

Joseph-Charles Saintelette fut reçu conseiller secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Metz, le 6 mai 1747. Il fut remplacé dans ces fonctions en 1752.

SAINT-HILLIER (Anthoine de), chanoine et official de la cathédrale de Verdun, conseiller clerc au bailliage de cette ville, fit son testament le 4 septembre 1722, et mourut peu de temps après. Sa sœur, Françoise de Saint-Hillier, avait épousé un M. Sauvage et fut la mère de M. Théodore Sauvage, docteur en médecine.

Théodore de Saint-Hillier, frère du chanoine Anthoine de Saint-Hillier, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 juin 1690. Il devint conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du bailliage et siége présidial de Verdun. Il ne vivait plus en 1729. Il avait épousé Marie-Anne Fournel; de ce mariage est né celui qui suit :

Antoine de Saint-Hillier, officier d'artillerie à la résidence de Metz, épousa dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 15 février 1729, demoiselle Marguerite Hollande, fille de défunt Jean Hollande, seigneur de la Grange-aux-Dames, et de dame Anne Lançon. De ce mariage sont nés entre autres enfants :

1° Antoine de Saint-Hillier, deuxième du nom, qui devint général du génie et a commandé l'école d'application du génie et de l'artillerie, lorsque les deux écoles furent réunies à Metz. Il est décédé vers 1810, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait épousé une demoiselle Gouvion, veuve de M. de La Barolière, dont il n'a pas eu d'enfants.

2° Pierre de Saint-Hillier, né à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 10 octobre 1738, était capitaine au régiment de Penthièvre. Il avait épousé demoiselle Adelaïde Savoye de Rheims, dont il eut trois enfants : Louis de Saint-Hillier, décédé en 1816, chef de bataillon; Marie-Antoinette de Saint-Hillier, aujourd'hui veuve du colonel d'artillerie de Lévis, et Victorine de Saint-Hillier, mariée à M. Auguste Gand, dont la famille habite Thionville.

Théodore de Saint-Hillier, frère de Antoine de Saint-Hillier, premier du nom, était également fils de l'avocat au parlement de Metz Théodore de Saint-Hillier et de Marie-Anne Fournel; il est devenu la souche des Saint-Hillier de Sommedieue. Son petit-fils, garde-du-corps avant la révolution, avait épousé une demoiselle Plaisant, sœur de l'avocat du roi au bailliage de Metz, de ce nom; il est père de M. de Saint-Hillier, capitaine instructeur au collége de la Flèche.

Armes : *D'azur au lion d'argent; sur le tout une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.* Et selon l'Armorial général de France, année 1698, manuscrit de la bibliothèque nationale : *D'azur au lion d'or, lampassé de gueules; à une bande aussi de gueules, chargée de trois roses d'argent et brochant sur le tout.*

Armes du colonel de Lévis : *D'azur à deux canons d'or en sautoir, accompagnés en chef d'une grenade d'or, et en pointe d'une pile*

de six boulets aussi d'or, placés au-dessus d'une épée d'argent posée sur une terrasse de sinople. (Armorial de l'Empire.)

SAINTIGNON (HENRI-INNOCENT DE), fils de Isaye-Louis de Saintignon, chevalier, seigneur de Grand-Failly, Cosne et autres lieux, et de Marie de Roussy, était chanoine de la cathédrale de Metz, lorsqu'il décéda en 1737, à l'âge de cinquante-sept ans. Son épitaphe était surmontée des armes suivantes : *De gueules à trois tours d'or, maçonnées de sable.* (Histoire de la Cathédrale de Metz, par le docteur Bégin, II, 82 et 461.) Le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits*, rapporte le fait suivant : « Un gentilhomme lorrain, neveu à M. l'abbé de » Saintignon, ayant eu peur dans l'affaire de » Parme, a fait vœu de se faire moine, s'il en » revenait. En effet il l'a exécuté. Il est de retour » et est entré chez les chanoines réguliers. » Ce gentilhomme lorrain était celui qui suit :

PAUL-FRANÇOIS, COMTE DE SAINTIGNON, né le 14 octobre 1715, fils de Anselme de Saintignon, chevalier, seigneur de Grand-Failly, Choppé, Boudressy, et autres lieux, conseiller intime d'état de S. M. I., et de Gabrielle de Gourdon, était chancelier de la cathédrale de Metz et avocat au parlement de cette ville, quand il fut reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, le 21 octobre 1755. Vingt-deux ans plus tard, en 1777, on le retrouve encore conseiller clerc au parlement, et revêtu de la dignité de vicaire général du diocèse de Metz et de prieur de Saint-Quirin.

Le 25 novembre 1691, Messire Joseph de Saintignon, chevalier, seigneur de Belleville, Puxe, Jeandelise, Brainville, Serrières, Vandelainville, âgé de quarante ans, a épousé dans l'église Sainte-Croix de Metz, demoiselle Apoline de Rosières, âgée de trente ans ; il était fils de Éric de Saintignon et d'Antoinette Gemellet.

« La maison de Saintignon ou des Sainctignons, » maison fort illustre et ancienne dans le Verdunois, chef et première de celles dites des » anciennes familles de la ville de Verdun, qui » estoient fort puissantes ; porte *de gueules à trois* » *tours d'or.* » (Husson l'Écossais.)

L'abbé Lionnois, qui a écrit l'histoire généalogique de cette maison, la fait remonter à Érard de La Porte, chevalier, citain de Verdun, qui était déjà décédé en 1254. Nous renvoyons à cet ouvrage pour plus amples détails.

Armes des Roussy : *De gueules, au chou frisé d'or.*

Armes des Gourdon : *Écartelé aux 1er et 4e d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois hures de sanglier arrachées d'or ; aux 2e et 3e d'or à trois croissants montants de gueules.*

Armes des Rosières : *D'argent à la fasce d'azur chargée de trois roses d'or, accompagnée d'un raisin de gueules, feuillé de sinople, au chef d'or, chargé d'une aigle aux ailes éployées de sable.*

Armes des Gemellet : *D'or à la fasce d'azur chargée d'une croix ancrée d'argent, accompagnée en chef d'un croissant, et en pointe d'une rose de gueules, entre deux étoiles d'argent.*

Une autre famille a porté le nom de Saintignon et paraît avoir eu les armes suivantes : *Parti au premier de gueules à une porte et demie porte d'or ; au second chargé d'une demi rencontre de cerf.*

SAINT-JURE (CHARLES DE) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Les Saint-Jure sont une ancienne famille messine dont nous n'entreprendrons pas de dresser ici la généalogie. Nous nous contenterons de consigner les renseignements que nous avons pu recueillir sur eux.

Ils avaient autrefois leurs tombeaux dans l'église Saint-Martin de Metz. (*Guide dans Metz*, par le docteur Bégin, 1841, p. 55.)

Jean-Baptiste de Saint-Jure, né à Metz en 1588, fut admis à l'âge de seize ans dans l'institut des jésuites, acquit une grande réputation par ses écrits et mourut à Paris le 30 avril 1657. Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, lui a consacré un article que l'on doit consulter. Il s'est exprimé ainsi sur cet écrivain ascétique. « On lui est redevable de plusieurs » ouvrages autrefois estimés, mais qu'on ne lit » plus, parce que le style en a vieilli et que les » discussions théologiques sont devenues ce » qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être, » indifférentes à la masse et inutiles pour les » personnes éclairées. » Ne connaissant, comme le docteur Bégin, les ouvrages de Jean-Baptiste de Saint-Jure que par les titres, nous ne nous permettrons pas d'accepter ou de formuler un jugement sur leur mérite. Nous attendrons qu'une personne vraiment éclairée veuille bien les lire et nous dise son sentiment sur l'auteur de *l'homme spirituel* qui a eu sept éditions, et

de *la vie de M. de Renty*, qui a eu de nombreuses éditions à Paris, à Rouen et à Cologne, et qui a été traduite en anglais et en italien.

Charles de Saint-Jure, né en 1598, le même peut-être que celui qui fut reçu avocat au parlement de Metz, en 1634, mourut en 1656, chanoine de la cathédrale de cette ville, et fut enterré dans cette basilique. On y voyait autrefois le buste de ce chanoine, sculpté en pierre blanche et posé au-dessus d'un marbre noir qui renfermait son épitaphe et ses armes. Cette épitaphe était ainsi conçue :

« An 1656.
» EXPECTANS RESURRECTIONEM
» HIC JACET NOBILIS ET VENERABILIS Dus CAROLUS DE
» SAINT JURE, HUJUS ECCLESIÆ CANONICUS ET Dus
» DE MERCY-LE-HAULT,
» QUI VIVENS CLERICUM ÆDIFICATIONE REPLEVIT, VITAM
» INNOCENTIA, DOMUM PRUDENTIA, ÆQUALES MODESTIA,
» AMICOS OFFICIIS, HUMANITATE INFIMOS, ET ULTIMO DEUM
» PIETATE DEMERUIT. MORIENS SUOS LACRYMIS, METENSES
» DESIDERIO, NOBILES EXEMPLO, PUBLICOS INTEGRITATE,
» CONSTERNATIONE PAUPERES, CLERICOS ORBITATE, BONOS
» DENIQUE LUCTU, MALOS QUE GAUDIO CUMULAVIT. COELUM
» PETIIT ÆTATIS SUÆ 58, ANNO SALUTIS 1656, AB EO DISCE
» VIVERE ET MORI, AT QUE BENE PRECARE. VALE.
» CARA SOROR DILECTIQUE NEPOTES HUNC
» ORANTES POSUERUNT TUMULUM. »

Dans la liste des amans de la ville de Metz, donnée par Dom Tabouillot, on trouve les indications suivantes :

« 1602. Jean Bertrand, dit Saint-Jure, aman de Saint-Simplice.

« 1603. Jean-Bertrand, de Saint-Jure, son fils, adjoint.

« 1628. Jean de Saint-Jure, le jeune. »

(Bibliothèque de Metz, *manuscrits de Dom Tabouillot*. t. II, p. 119.)

Lorsque Henri IV fit son entrée à Metz, en 1603, un Jean de Saint-Jure et un Charles de Saint-Jure faisaient partie de la compagnie des enfants de dix ans qui lui fut présentée. (*Voyage du Roi à Metz*, par Abraham Fabert, 1603. Ouvrage imprimé en 1610.)

Lorsque la duchesse de La Valette fit son entrée à Metz, en 1624, un Jean de Saint-Jure était lieutenant de l'une des quatre compagnies d'enfants de moins de douze à treize ans, qui furent organisées pour cette solennité. (*Combat d'honneur ou entrée de la duchesse de La Valette à Metz, en 1624, p. 42.*)

Jean-Bertrand de Saint-Jure, écuyer, seigneur de Mercy-le-Hault, *après avoir pendant vingt-sept ans exercé la judicature en la ville de Metz, et avoir été maistre échevin* (en 1602) *seigneur treize, aman et échevin de l'église Saint-Martin*, décéda en 1628. Le 8 mai de cette année, la cérémonie de son enterrement eut lieu dans cette église. Il avait épousé Marie Alexandre, qui fut aussi enterrée dans l'église Saint-Martin. Elle était décédée le 23 janvier 1633, et dans l'acte mortuaire, elle est qualifiée : *veuve de feu honoré seigneur Jean Bertrand dit Saint-Jure, jadis maître-échevin de Metz.* De ce mariage est probablement issu celui qui suit :

Jean de Saint-Jure fit construire à Mercy-le-Hault, village situé sur la route de Metz à Strasbourg, près d'Ars-Laquenexy, à six kilomètres de Metz, une chapelle qui existe encore. Cette construction, commencée en 1626, comme l'indique le millésime gravé au-dessus de la porte d'entrée, fût terminée en 1627. On trouve à cet égard dans les registres de la paroisse Saint-Martin de Metz, l'annotation suivante : « Au « mois de juin 1627, M. Jean de Saint-« Jure, maître-échevin de la ville de Metz, ayant « achevé une église dans sa seigneurie et maison « de Mercy-le-Hault, y fit chanter la première « messe. » Cette *maison de Mercy-le-Hault* remplaçait le vieux château qui existait déjà au XIV[e] siècle et qui est cité dans la chronique en vers du châtelain de la porte Saint-Thiébault.

« 1368. Dans ceste mesme année aussy
» Fust pris le chateau de Mercy,
» Par ceulx de Metz un beau matin
» Où ils gagnèrent un bon butin. »

En l'année 1632, une Marie de Saint-Jure était l'épouse de Louis de Boissin, aman et seigneur treize de la ville de Metz.

Une autre Marie de Saint-Jure, veuve du sieur Jean-Louis Damont, chevalier, sieur de Saint-Pé, seigneur de Mercy-le-Hault, commandant de la ville de Metz, décédait en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 19 juin 1671.

Charles de Saint-Jure, chevalier, seigneur de Mercy, décéda à Besançon, le 15 avril 1673. Son cœur fut déposé dans la chapelle de Mercy-le-Hault. Il avait épousé Anne Le Ragois, d'une famille qui a fourni un magistrat au parlement de Metz. Anne Le Ragois est décédée le 11 mars 1708. De ce mariage sont issus de nombreux enfants, entre autres :

1° Joseph de Saint-Jure, chevalier, seigneur de Mercy et de Marange, naquit à Metz, sur la

paroisse Sainte-Ségolène, le 11 mai 1663. Il devint chambellan de Son Altesse Électorale de Bavière et inspecteur général de ses armées. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 28 août 1721, et il fut enterré dans la chapelle de Mercy-le-Hault. Il avait épousé dame Marguerite Vicar de Martinet, laquelle est décédée à Metz sur la paroisse Saint-Gorgon, le 23 novembre 1748, à l'âge de soixante-trois ans. De ce mariage était né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 15 décembre 1712, un fils qui fut prénommé Jean-Baptiste ; ce dernier était officier au régiment des gardes françaises, quand il mourut sans postérité en 1744.

2° Antoine de Saint-Jure, né à Metz, sur la paroisse Sainte-Ségolène, le 19 juillet 1664, était comme celui qui précède, fils de Charles de Saint-Jure et de dame Anne Le Ragois.

3° Jean-Baptiste de Saint-Jure, chevalier, seigneur de Mercy et de Marange, frère des précédents, naquit à Metz, le 3 février 1666. Il devint chambellan de Son Altesse Électorale de Bavière, et colonel commandant le régiment de ses gardes. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 27 janvier 1723, et fut inhumé dans la chapelle de Mercy-le-Hault.

4° Louis de Mercy, frère des précédents, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 15 octobre 1667.

5° Claude de Saint-Jure, frère aussi des précédents, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 6 mars 1669, décéda le 2 décembre 1721, et fut enterré dans la chapelle de Mercy-le-Hault.

6° Alexandre de Saint-Jure, frère aussi des précédents, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 6 septembre 1671.

7° Enfin, Jean-François de Mercy, également fils de Charles de Saint-Jure et de dame Anne Le Ragois, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 22 septembre 1672.

Le docteur Bégin dit, dans sa *Biographie de la Moselle*, que M. Jean-Baptiste de Saint-Jure, officier des gardes françaises, décédé en 1744, sans postérité, fut le dernier de sa famille. S'il en est ainsi, n'appartenaient pas aux Saint-Jure de Metz ceux qui faisaient insérer, au mois de juillet 1750, dans la *Clef du Cabinet des princes de l'Europe*, l'annonce suivante : « Madame de » Mercy, épouse de M. de Mercy, écuyer, demeu- » rant en son hôtel à Pompeye, par Nancy, fait » avertir le public, non par intérêt, qu'elle a » un remède secret contre l'épilepsie. »

Pour obtenir plus de renseignements sur les Saint-Jure de Metz, on pourrait consulter les cartons généalogiques et les manuscrits de la bibliothèque de cette ville, notamment des mémoires manuscrits, tome IV, 93e feuillet au verso. On devrait surtout relever exactement toutes les épitaphes qui se trouvent dans la chapelle de Mercy-le-Hault.

Armes des Saint-Jure : *D'argent à la croix alaisée de gueules, coupé d'azur à deux flammes d'or en chevron; une devise de sable brochant sur le coupé.*

Armes des Vicar de Martinet : *D'azur à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de deux canettes de sable et d'une canette de même en pointe.*

Armes de Louis de Boissin, aman et seigneur treize de la justice de Metz, en 1632 : *Parti au 1 chargé d'une aigle s'essorant ; au chef paré de trois étoiles posées de rang et d'un soleil issant de l'angle dextre de l'écu ; au 2 chargé d'un lion rampant.*

Le château de Mercy appartient aujourd'hui à M. de Mandel d'Écosse.

Armes des Mandel, originaires de Valenciennes : *Écartelé d'azur et de gueules ; sur le tout une fasce d'argent chargée de trois molettes......*

Armes des d'Écosse, originaires de Savoie, aujourd'hui éteints : *Au 1er et 4e d'azur au cœur d'or surmonté d'un faucon d'argent et accompagné de trois larmes de même; au 2e et 3e d'azur à la face d'argent accompagnée en chef de deux éperviers d'or et en pointe d'une étoile de même*, qui est Gondrecourt. (Dom Pelletier.)

SAINT-LAURENT (Gabriel), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 mai 1690.

SAINT-SIMON. (Voir *Rouvroy de Saint-Simon.*)

SAINT-VANNE (Christophe de), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

SALIANS d'Estaing (Jean-Philippe, comte de), lieutenant général des armées du roi, avait été en 1705 nommé au commandement des Trois-Évêchés, en remplacement de M. Louis de Nettancourt, comte de Vaubecourt, son beau-frère. Il ne prit possession de son gouvernement

qu'en 1712, et il fut reçu avec beaucoup de solennité conseiller d'honneur au parlement de Metz, le 16 février 1715. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 2 août 1723, à l'âge de soixante-douze ans, et fut enterré dans la cathédrale de cette ville. On lui éleva dans cette église un mausolée qui était adossé au mur des stalles et qui consistait dans une pyramide en pierre blanche, à la base de laquelle était un marbre portant l'épitaphe du défunt. La pyramide posait sur un petit tombeau bombé et sculpté avec élégance. Au pied du tombeau, deux anges soutenaient un écusson aux armes du comte de Salians. L'épitaphe était ainsi conçue :

» An 1723.
» D. O. M.
» HIC SITUS EST
» VIR BELLO ET PACE INCLYTUS,
» JOHANNES PHILIPPUS DE SALIANS D'ESTAING,
» EQUES MILITARIS ORDINIS
» SANCTI LUDOVICI,
» REGIORUM EXERCITUUM LEGATUS PRÆTORIUS,
» URBIUM ET PROVINCIARUM
» METENSIS, TULLENSIS, VIRDUNENSIS,
» NEC NON REGNI FINIUM
» AD MOSELLAM ET SARAUM
« PRÆFECTUS.
» IN LEGIONE GALLICA PRÆTORIANORUM PEDITUM
» PRIMI PILUS,
» QUI NOBILISSIMA JUNTA ET ANTIQUISSIMA
» APUD RUTHENOS PROSAPIA ORTUS,
« LUDOVICO MAGNO INTER EXIMIOS CHARUS,
» FORTITUDINE BELLICA,
» RERUMQUE GESTARUM GLORIA
» CLARISSIMIS MAJORIBUS PAR,
» PROBITATE, MODESTIA, INTEGRITATE
» BENEFICIENTA IN OMNES PROFUSA,
» DUM SPIRITUM DUCERET,
» OMNIUM PRÆSIDIUM
» OMNIUM DELICIÆ,
» NUNC DESIDERIUM.
» VIXIT ANNOS LXXII NON SIBI, SED REGI,
» PATRIÆ, PROPINQUIS, AMICIS.
» OBIIT, SACRIS CHRISTIANIS RELIGIOSE
» SUSCEPTIS,
» ANNO SAL. M.D.CCXXIII, MENSIS AUGUSTI DIE 2a.
» MARIA HYACINTHA LE DANOIS DE CERNAY
» CONJUGI BENE MERENTI
» HOC MONUMENTUM PONENDUM CURAVIT.
» REQUIESCAT IN PACE. »

La veuve du comte de Salians d'Estaing, madame Marie Hyacinthe Le Danois de Cernay est décédée à Paris, le 20 mars 1731, à l'âge de quarante-huit ans.

Armes : *De France au chef diminué d'or.*

SALMON (Julien), avocat au parlement de Paris, était originaire de cette ville. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 juillet 1661, et fut remplacé en 1674 par M. Philippe Chertems.

Dom Pelletier cite deux familles de Lorraine portant le nom de Salmon.

SALMON (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 juin 1679.

SALMON (Jean), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général au même siége, le 24 mars 1696.

SALOMON (Étienne) était en 1695, procureur au bailliage et siége présidial de Metz. Il lui naquit le 9 juillet de cette année, sur la paroisse Saint-Victor de cette ville, un fils qui fut prénommé Étienne-Charles.

SALOMON (Jean), conseiller secrétaire du roi, contrôleur en la chancellerie du conseil souverain d'Alsace, en 1698, fit enregistrer à l'Armorial général de France les armes suivantes : *D'argent à un ours passant de sable sur une champagne de même ; à un chef d'azur chargé de trois molettes à huit pointes d'or.* Nous n'avons pu vérifier si c'était le même que Jean Salomon qui, en 1729, céda à Jean-Baptiste Salomon, dont il sera parlé plus loin, la charge de garde-des-sceaux à la chancellerie du conseil souverain d'Alsace, et si c'était le même que Jean Salomon qui suit :

Jean Salomon, avocat au parlement de Metz, fut reçu avocat du roi au bureau des finances de la généralité de cette ville, le 12 juillet 1725. Le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits*, rend ainsi compte de sa mort : « Octobre 1734. M. Salomon, avocat du roi du » bureau des finances a été noyé à Ancy (sur-» Moselle) le 25, dans un fossé où il n'y avait » que demi-pied d'eau et un pied de marais. » Son cheval s'est renversé sur lui. »

Sébastien Salomon, né le 28 janvier 1689, avocat, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 21 février 1711.

Nicolas Salomon, fils de Nicolas Salomon, et neveu de Dominique Salomon, était en 1691, concierge du Saulcy. (Acte du 1er janvier 1691, registre de la paroisse Saint-Victor de Metz.) Il

devint conseiller du roi, assesseur en l'hôtel commun de Metz et décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 8 mars 1728. Le chevalier de Belchamps relate ainsi sa mort : « Mars « 1728. Le 9 est mort M. Salomon en Chambre. » C'est-à-dire demeurant sur la place de Chambre. Il avait épousé dans l'église Saint-Martin de Metz, le 10 février 1676, Marguerite Maillefert, fille de Marc Maillefert, nièce d'Antoine Maillefert, et sœur d'Étienne Maillefert, chanoine de Gorze. Marguerite Maillefert survécut à son mari ; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 9 avril 1740, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Du mariage de Nicolas Salomon et de Marguerite Maillefert sont issus : 1° Charles Salomon, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 8 février 1686 ; 2° Nicolas Salomon, né sur la même paroisse, le 1er janvier 1691 ; 3° Pierre Salomon, né en 1692, dont il va être parlé ; 4° Pierre-Nicolas Salomon, né aussi sur la paroisse Saint-Victor de Metz, le 24 mars 1693.

Pierre Salomon, né à Metz, le 31 janvier 1692, de Nicolas Salomon et de Marguerite Maillefert, fit ses études de droit à l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 septembre 1714. Il devint conseiller correcteur en la chambre des comptes de cette cour souveraine, le 11 avril 1726, et il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, dans l'exercice de ses fonctions, le 3 mars 1747, à l'âge de cinquante-six ans. Assistèrent à son enterrement : 1° Louis-Pierre Bertrand de Chailly, conseiller au parlement de Metz, gendre du défunt ; 2° Nicolas-François Thomas, conseiller du roi à la table de marbre ; 3° François Pasquier d'Estrées, receveur payeur des gages du parlement ; 4° Jean-Baptiste Bonnard, aussi receveur des gages du parlement. Ces trois derniers, neveux par alliance du défunt.

M. Pierre Salomon était le cousin de messire Pierre de Salomon, décédé en 1740, avocat général au conseil souverain d'Alsace, dont il sera parlé plus loin, et il fut remplacé dans sa charge de conseiller correcteur des comptes au parlement de Metz, par M. Nicolas Cointin. Il avait épousé à Metz, dans l'église Saint-Nicolas, le 13 décembre 1715, demoiselle Anne Lefebvre, fille de M. Henri-Joseph Lefebvre, conseiller correcteur à la chambre des comptes du parlement de Metz, et de dame Anne Desprès. Madame Anne Lefebvre survécut à son mari ; elle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 11 mai 1754, à l'âge de cinquante-neuf ans. Du mariage de M. Pierre Salomon et de dame Anne Lefebvre sont issus : 1° une fille née à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, en 1717 ; elle eut pour parrain M. Henri-Joseph Lefebvre, conseiller correcteur au parlement ; 2° Claude-Nicolas Salomon, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 22 avril 1719 ; il eut pour parrain son oncle, Claude-François Gomé, écuyer, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres, demeurant à Toul.

Nicolas Salomon, écuyer, né vers 1695, fut reçu en 1725, premier avocat général au conseil souverain d'Alsace. Il décéda à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, le 22 novembre 1740, à l'âge de quarante-quatre ans, et il fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Martin. Messire Pierre Salomon, son cousin, conseiller correcteur au parlement, assista à son enterrement.

Messire Nicolas Salomon avait les armes suivantes : *D'azur à la fasce d'argent, chargée d'un ours de sable marchant ; et en chef de trois molettes d'éperon de......* (Bibliothèque de Metz, Mémoires manuscrits sur cette ville, T. IV, feuillet 87.)

Jean-Baptiste de Salomon, né le 1er mars 1715, fut en 1729, reçu garde-des-sceaux de la chancellerie du conseil souverain d'Alsace, en remplacement de M. Jean Salomon. Il était avocat en ce conseil et fut reçu conseiller au même siége, le 18 mai 1736. Il devint président en cette cour, le 26 août 1747, et il décéda vers 1767.

Etienne-Ignace de Salomon, né le 26 décembre 1741, était fils de messire Jean-Baptiste de Salomon, qui précède. Il était avocat au conseil souverain d'Alsace, quand il fut reçu conseiller au dit conseil, le 22 juin 1763. Il devint second président au même conseil, le 31 décembre 1767, en remplacement de son père.

Pierre-Nicolas de Salomon, né le 20 mars 1736, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 12 juin 1761.

Nous avons dit que M. Nicolas Salomon était en 1691, *concierge du Saulcy*. Il ne faut pas donner au mot *concierge* la signification qu'on lui donne aujourd'hui. Claude Guérin, arbalétrier du duc de Lorraine, anobli en 1504, était pourvu de l'office de concierge de Nancy. Charles Masselin, anobli en 1596, était concierge du château de Pont-à-Mousson. Claude Mengin, concierge du même château, fut anobli en 1613.

Lambert Adam, concierge de Lunéville, était allié à des familles nobles. Didier Duhan était concierge du château de Nancy. Christophe Mérigault, conseiller du duc de Lorraine, était concierge de l'arsenal de Nancy. Didier Philbert était concierge du palais et maison forte de Gondreville. (Voir Dom Pelletier, aux mots *Guérin*, *Masselin*, *Mengin*, *du Han*, *Mérigault*, *Philbert* et *Richard*, p. 695.) Enfin M. Jean-Baptiste Millet, décédé à Metz en 1746, était officier des gardes de M. le maréchal de Belle-Isle et concierge des casernes de Coislin.

SALVY DE CAMBEFORT. (Voir *Cambefort.*)

SAMSON (GÉRARD), échevin de la ville de Verdun, fit enregistrer en 1696, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à un Samson d'argent terrassant un lion d'or et armé de gueules, sur une terrasse de sinople, et à dextre une colonne d'argent mouvante du flanc.*

Un Samson, de Verdun, fit enregistrer au même Armorial en 1697, d'autres armes blasonnées ainsi : *D'azur à cinq besans d'or posés en sautoir.*

CLAUDE-NICOLAS SAMSON, originaire de Verdun, licencié de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 8 avril 1721, et trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, le 24 juillet 1725, en remplacement de son beau-père, M. Gérard Richard. Il devint trésorier général des finances et vérificateur des comptes et des étapes de cette généralité. Il décéda à Verdun, le 10 août 1731, des suites d'une esquinancie. Il avait épousé Anne Richard, fille de M. Richard, trésorier de France, qui apporta en mariage quarante mille livres de dot. Anne Richard survécut à son mari. Un membre de cette famille était en 1768 conseiller honoraire au bailliage de Verdun.

Les Samson de Verdun étaient, dit-on, originaires de Normandie, et on leur attribue les armes suivantes : *Parti au 1, d'azur au chevron d'argent surmonté en chef d'un croissant d'or et accompagné de trois boucs de même ; au 2, d'azur à trois bourses d'or.*

Des Samsom ont fait partie du parlement de Rennes.

Samson (....), reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, en 1752, résidait à Verdun. Il remplissait encore ces fonctions en 1768.

SAMUEL (JOSEPH), de l'université d'Orléans, fût reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1638.

SANET (CLAUDE), de l'université de Toulouse, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 octobre 1642.

SANGUIN DE LIVRY (L'ABBÉ DE), fils du premier maître-d'hôtel du roi, fut en 1729, nommé abbé de Saint-Arnould de Metz, ce qui lui donnait le titre de conseiller d'honneur au parlement de cette ville. Il mourut peu de temps après sa nomination. Le chevalier de Belchamps dit, à cette occasion, dans ses *Mémoires manuscrits :* « Voilà quatre abbés de Saint-Arnould » dans une année. »

Jacques Sanguin de Livry vivant en 1697, portait : *D'azur à une bande d'or, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés 2 et 1, et en pointe de deux pattes de griffon d'or accompagnées de trois demi-roses de même posées sur la coupe de l'écu depuis la pointe jusqu'au flanc.*

SANTORI, COMTE DE L'AVOGADRE, était lieutenant de roi de la ville de Metz en 1668, et avait eu la prétention de marcher dans les cérémonies publiques avant le parlement. Cette cour souveraine résista à cette prétention, et M. le comte de l'Avogadre, mieux avisé, chargea M. de Choisy, intendant de la généralité et conseiller d'honneur au parlement, de faire connaître qu'il se désistait de sa réclamation à des droits de préséance. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. V, p. 292.)

Les Santori de l'Avogadre étaient originaires du Piémont, et l'on trouve des renseignements sur l'ancien lieutenant de roi de Metz et sur sa famille, dans le *Mercure de France*, juin 1736, pages 1234 et 1235.

Armes : *Échiqueté de gueules et d'or, coupé de gueules à trois fasces ondées d'or.* (Caumartin.)

SARAZIN (CHARLES), écuyer, seigneur de Saint-Agnan, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 décembre 1685. Il fut installé conseiller en cette cour, le 7 mai

1691 et fut remplacé en 1698, par M. Jean-Nicolas Thiébault.

Armes : *D'argent au Léopard lionné de gueules ; coupé soutenu d'azur à une étoile d'or*. Cimier : *Un demi lion de gueules ; entre un vol d'argent et d'or*. (Dom Pelletier.)

SARDAIN (Joseph), sieur de la Soutière, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 avril 1768.

SARRE (.... de), était en 1657, lieutenant-colonel au régiment d'infanterie du comte de Grand-Pré. Il servait depuis vingt-cinq ans avec distinction, et s'était distingué au siége de Montmédy cette même année, dans les troupes commandées par le maréchal de La Ferté-Senecterre; il y avait été grièvement blessé. Le château de Sarre, sis auprès de Mouzon, dans le ressort du parlement de Metz, était un franc-alleu noble relevant du roi de France. Ce château avait été brulé vers 1639, et les matériaux en avaient été transportés à La Ferté, pour servir à la construction d'un fort qui y fut élevé par les ennemis. Les titres des seigneurs de Sarre avaient été détruits lors de l'incendie et de la destruction de leur château. Par des lettres patentes, datées du mois d'août 1657, Louis XIV maintint M. de Sarre dans la possession de la haute, moyenne et basse justice du village de ce nom. Ces lettres patentes furent enregistrées au parlement de Metz. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. V, p. 310.)

SARTORIUS est le nom d'une ancienne famille messine dont on trouve la généalogie dans les manuscrits de la bibliothèque de Metz. (Cartons généalogiques, I.) Ce nom vient peut-être du mot latin *Sartor* qui veut dire *fripier*, ce que l'on appelait à Metz, au moyen-âge un *viecier*. Au commencement du XVe siècle, il existait en cette ville de riches marchands fripiers, tels que *Perrin le viecier* et *Symonnat le viecier*. (*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, T. IV, p. 552.)

Charles Sartorius, maître-échevin de la ville de Metz, en 1606, prit part à la rédaction des coutumes du pays, dont la première édition parût en 1616. (Voir *Selve*.) Il mourut sans laisser de postérité.

Charles Sartorius, seigneur de Charly et de Loyville, est né vers 1594. Il était avocat à Metz quand le parlement y fut établi en 1633, et il prêta serment en cette qualité devant cette cour souveraine, le 6 février de l'année suivante. Il fut ensuite reçu conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville, le 22 mars 1641. Il mourut à Metz, le 15 décembre 1671, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il avait épousé Anne Le Bonhomme, d'une ancienne famille messine. Anne Le Bonhomme décéda le 29 décembre 1685, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Armes des Sartorius : *D'azur à la fasce d'or chargée d'un double vol de sable et accompagnée de trois besans d'argent, deux en chef et un en pointe.*

Armes des Le Bonhomme : *Écu chargé d'une fasce, à trois glands feuillés posés de rang en chef.*

SAUCE (Pierre), était en 1773, conseiller du roi, commissaire au siége de la police de Metz.

Un chanoine de la cathédrale de Metz, décédé il y a quelques années, s'appelait Sauce. Il était de Foville, (Moselle, canton de Verny.)

SAUGET (Claude), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 juin 1712. Il était peut-être de la famille Saulget dont parle Dom Pelletier dans son *nobiliaire de Lorraine.*

SAURET-DESCOMBES (Jean-Louis), nommé conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 12 décembre 1781, prêta serment le 22 du même mois, entre les mains de M. de Sampigny, lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne.

SAUSSAY (André du), né à Paris vers 1589, fut le quatre-vingt-huitième évêque de Toul. Il fit son entrée en cette ville et prit possession de son siége en 1657. En sa qualité d'évêque, il était de droit conseiller d'honneur ecclésiastique du parlement de Metz, qui à cette époque tenait encore ses séances à Toul. Le prélat ne se fit pas recevoir en cette cour souveraine avec laquelle il eut de vives discussions. (Voir le premier volume, p. 123 et 124.)

M. du Saussay mourut à Toul, le 9 septembre 1675, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il rétablit

la discipline dans le clergé et laissa de profondes et honorables traces de son administration épiscopale. Il avait une grande érudition et il a publié plus de trente volumes écrits en latin.

Armes : *d'Hermines, coupé d'argent à l'aigle éployée issante de sable.*

SAUTERIZE DE CAMPETZ (MATHIEU DE), écuyer, seigneur de Campetz et de La Motte-Bouhette, fit vérifier sa noblesse au parlement de Metz, par arrêt du 28 février 1681. Il vivait encore en 1696. Il avait épousé en cette ville, dans l'église Sainte-Croix, le 27 février 1680, damoiselle Madeleine Foës, âgée de trente-six ans environ. Celle-ci était la sœur : 1° de M. Foës de Fercomoulin, qui décéda le 21 octobre 1724, et l'institua sa légataire universelle ; 2° de dame Foës, religieuse de la Congrégation, décédée le 17 août 1725. Dame Madeleine Foës décéda à Metz, le 3 avril 1737, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

LOUIS-FRANÇOIS DE SAUTERIZE DE CAMPETZ, neveu peut-être du précédent, naquit le 26 mai 1691, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 mai 1717. Il était le neveu maternel du conseiller au parlement Louis Jeoffroy, et le beau-frère de M. Daniel d'Ozanne, président à mortier en cette cour. Il mourut du pourpre à Metz, le 24 août 1727, et fut inhumé le lendemain dans l'église paroissiale de Saint-Livier. Il eut pour successeur au parlement M. Jean-Baptiste Robin. Il avait épousé damoiselle Angélique de Blair, fille de M. Armand de Blair, président à mortier au parlement. Dame Angélique de Blair survécut à son mari, et le 31 juillet 1748, elle fit son testament par lequel elle institua pour sa légataire universelle sa nièce Thérèse-Jeanne-Marie-Pauline de Blair, veuve alors de messire Louis-Simon Daniel, en son vivant conseiller au parlement de Metz, et conseiller d'État de Sa Majesté polonaise, duc de Lorraine.

Du mariage du conseiller au parlement Louis-François de Sauterize de Campetz étaient nés : 1° un fils qui mourut le 29 août 1727, quatre jours après la mort de son père ; 2° une fille qui mourut à l'âge de quatorze ans, le premier octobre 1734. On la ramenait de la campagne à Metz, et la voiture traversait la plaine de Sainte-Barbe, quand cette jeune fille expira aux côtés de sa mère.

Armes : *De gueules à une maison d'argent flanquée de deux tours rondes de même, et cintrée d'argent au-dessus du toit.*

SAUVAGE (JACQUES), procureur au parlement de Metz, avait épousé demoiselle Jeanne Hugon. De ce mariage est issu celui qui suit :

JEAN-JACQUES SAUVAGE, fils de Jacques Sauvage et de Jeanne Hugon, naquit à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 12 février 1700. Il fut reçu avocat au parlement de Metz en 1737, fonctions qu'il exerçait encore en 1768. Il devint ensuite greffier des traites et fermes du roi, et il vivait encore en 1790, ayant le titre de greffier honoraire. Il avait épousé Marguerite Le Payen, laquelle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 15 juin 1790, à l'âge de soixante-onze ans environ. De ce mariage sont issus : 1° Jean-Louis Sauvage, qui suit ; 2° Louis Sauvage, né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 6 mars 1750.

JEAN-LOUIS SAUVAGE, fils de Jean-Jacques Sauvage et de Marguerite Le Payen, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 février 1747. Il eut pour parrain M. Louis Le Payen, seigneur en partie de Jouy, directeur de la poste, son grand-père maternel probablement. Il fut reçu avocat à la cour souveraine de Nancy en 1774, et au parlement de Metz au mois d'avril 1778. Il était encore sur les listes du barreau messin en 1785.

Jean-Louis Sauvage entra ensuite dans l'administration de la loterie ; il avait épousé une sœur de M. Barbé-Marbois, femme de beaucoup d'esprit, qui est morte à Metz à un âge très-avancé.

SAUVAGE (PIERRE-GABRIEL-DOMINIQUE), fut reçu avocat au parlement de Paris, le 4 janvier 1780, et au parlement de Metz, le 15 février 1781. Nous ignorons s'il était de la famille de ceux qui font l'objet de l'article précédent.

Une famille de Verdun portait aussi le nom de Sauvage.

SAUVEGET (JEAN-CLAUDE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 novembre 1698.

JOSEPH SAUVEGET, de la même université, fut aussi reçu avocat en cette cour, le 18 février 1737.

Sauveget, en Lorraine portait : *D'azur à un rocher d'argent, chargé de deux chamois de sable affrontés.* (Dom Pelletier.) Chamant avait les mêmes armes.

SAUVILLE (JOSEPH-NICOLAS), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 mars 1692. Il devint conseil-

ler d'état du duc de Lorraine en 1724, et fut le père de M. Claude de Sauville, qui était en 1752, lieutenant général du bailliage de Neufchâteau.

Armes: ***De gueules au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'un lièvre de même faisant le chandelier.*** Cimier: ***Le lièvre de l'écu.*** (Dom Pelletier.)

SAUZEY (Charles-Marie du), né le 23 juin 1698, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 18 septembre 1752, et mourut à ce qu'il parait dans l'exercice de ses fonctions vers 1766.

Il n'était pas d'extraction noble, mais il acquit comme conseiller au parlement de Metz, les priviléges de la noblesse. C'est ce qui fut décidé par un arrêt de la cour des aides de Paris, rendu le 24 février 1779, en faveur de dame Élisabeth de Vernas, veuve de Jacques-François-Marie du Sauzey, fils du conseiller au parlement de Metz.

SAVARY (Jean-François), d'une ancienne famille de la Touraine, était prêtre du diocèse de Paris et chanoine de la cathédrale de Metz depuis l'année 1661, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de cette ville, le 19 juillet 1673. L'un de ses frères fut évêque de Seez.

Le chanoine Savary devint le doyen des conseillers clercs et mourut à Metz, le 5 avril 1718, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut inhumé dans la cathédrale où l'on voyait autrefois du côté des stalles, son épitaphe ainsi conçue.

« An. 1718.
» Hic Jacet
» Ven. Dus Joannes Fran-
» ciscus Savary, presbyter Parisinus.
» hujus cathedralis ecclesiæ canoni-
» cus, nec non supremæ curiæ metensis
» decanus, qui anniversarium perpetuum
» in hac ecclesia pro se suisque cum
» honorario canonicis præsentibus
» distribuendo fundavit. Duo cubilia
» pro infirmis in ævum sublevandis
» apud nosocomium pii auxilii vulgò
» nuncupatum erigi sua pecunia
» jussit; atque in seminario pro-
» pagationis fidei in gratiam mu-
» lierum saluti suæ per spiritua-
» lem secessum studere cupi-
» entium stationes hebdomadarias
» annis singulis renovandas insti-
» tuit. plenus meritis et diebus,
» octogenarius, obdormivit in Dno
» Die 5a mensis aprilis, anno Dni
» M.V.CC.XVIII.
» Requiescat in Pace. »

Outre les legs pieux indiqués dans son épitaphe, le chanoine Savary fonda six *obit* avec messes chantées en musique. C'était la septième fondation faite en faveur de la musique et des musiciens de la cathédrale de Metz. La première fondation avait été faite par Charlemagne, avec donation d'un domaine considérable, ***le ban de Basail depuis le centre de la terre jusqu'au firmament***, telles sont les expressions de l'acte impérial de donation. Le ban de Bazailles commune dépendante aujourd'hui de l'arrondissement de Briey (Moselle), comprenait quatre villages du Pays-Messin. Réné d'Anjou, duc de Bar, accorda au chapitre de la cathédrale de Metz, sous la date du 25 novembre 1424, des lettres de confirmation de garde du ban de Bazailles.

Le portrait du chanoine Savary a été gravé dans le format in-folio, par Vallet, d'après une peinture de de Troy. Ce doyen des conseillers clercs fut remplacé au parlement par M. Marc-Sigisbert Anthoine.

Armes du chanoine Savary, telles qu'elles ont été enregistrées à l'Armorial général de France en 1696: ***D'or à une croix dentelée de gueules, contre écartelée d'argent et de sable, à un lambel de gueules en chef brochant sur le tout. Le grand écu bordé de sinople, à huit besans d'or.*** On les a blasonnées aussi: ***Écartelé aux 1 et 4, d'or à la croix engrelée de gueules; aux 2 et 3, écartelé aux 1 et 4 d'or et aux 2 et 3 de sable; un lambel d'argent brochant sur le tout.*** Timbre: ***couronne de comte, surmontée d'un chapeau d'évêque.***

Les armes primitives des Savary étaient: ***Écartelé d'argent et de sable.*** (La Chesnaye des Bois.)

SAVONNIÈRES (Réné de), seigneur de Linières, était, pensons-nous, fils de M. Réné de Savonnières, reçu conseiller au parlement de Paris, en 1624. Réné de Savonnières fils, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 septembre 1663, avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il devint conseiller au parlement de Paris, le 12 mars 1667, et fut remplacé au parlement de Metz, l'année suivante, par M. Chauvin de Pompierre.

Les Savonnières, ancienne famille de l'Anjou, avaient pour armes: ***De gueules à la croix pattée et alaisée d'or.*** Cri de guerre: ***Diex el volt.*** Dieu le veut, était le cri de guerre des croisés.

M. Réné de Savonnières, reçu conseiller au parlement de Paris, en 1624, avait les armes

suivantes : *Écartelé, au 1 d'argent à une fasce fuselée de gueules, accompagnée de sept croix bourdonnées de même, quatre en chef et trois en pointe*, qui est Beaupréau ; *au 2, d'argent à quatre fasces de sable, au lion de gueules brochant sur le tout*, qui est Brie-Serrant ; *au 3, de gueules à six écussons d'or*, qui est Mathelefou ; *au 4, d'argent, à quatre lions de gueules cantonnés, couronnés, lampassés et armés d'or, à l'étoile en cœur d'azur*, qui est Beauvau-Pimpan ; *et sur le tout, de gueules à la croix pattée et alaisée d'or*, qui est Savonnières.

En 1744 et 1745, se trouvait à Metz, messire Magdelon Timoléon de Savonnières, chevalier, seigneur du Val, fils de Magdelon Timoléon de Savonnières, seigneur d'Entre-deux-Bois, la cour Denet, demeurant audit Denet, commune de Vaux, pays du Maine. M. de Savonnières était l'époux de dame Marie-Barthe-Suzanne de Fauveau. De ce mariage sont issus plusieurs enfants nés à Metz. L'un d'eux, Henri-Réné-Marie de Savonnières, naquit en cette ville, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 27 octobre 1745.

SCAILLETTE (Henry), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juillet 1657.

SCARRON (André) était seigneur de Logne, près de Thionville, autrefois village important dont le château-fort existait encore à la fin du XVIe siècle, et fut le théâtre en 1578, du martyre que souffrit son gouverneur M. de Pirel, pour sa fidélité à la religion catholique et au roi de France. André Scarron fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 17 mai 1634, et comme membre de cette cour à l'époque de sa création, il eut l'honneur d'être chanté par Gobineau de Montluisant, dans le quarante-septième accrostiche de sa *Royale Thémis*. Le poète exalta les mérites du nouveau conseiller de la manière suivante :

Aussi tost que l'esclat de ta perfection
Noblement rayonna dans ce sénat suprême
Dès lors on recongneut que Minerve qui t'aime
Reçeut un grand plaisir en ta réception.
Estant sur ce beau throsne où brille l'équité,
Sincérement tu fais paroistre ta prudence :
Condamnant le pervers, maintenant l'innocence
A tous les gens de bien plaist fort ta probité.
Richement décoré de dons si précieux
On te void carressé des célestes charités ;
Nous debvons donc cherir et louer tes mérites
Puisqu'ils ont eu leur source dans la vouste des cieux.

En 1649, M. André Scarron fit partie de l'assemblée des Trois-Ordres de la ville de Metz et prit part aux délibérations relatives à la convocation des États généraux. (Voir *Poutet*). Lorsque le parlement de Metz, siégeant à Toul en 1650, fut obligé de se réfugier à Nancy, le conseiller Scarron faisait partie de la cour. Il avait été envoyé en cette ville, auprès du maréchal de La Ferté, commandant en chef de la Lorraine, afin d'obtenir une escorte pour assurer la retraite du parlement. Le danger étant passé, cette cour rentra à Toul et commença à expédier de nouveau les affaires, le 6 décembre 1650. (Premier volume, p. 110 et suivantes). Trois jours après, le conseiller Scarron exposa que ses intérêts l'obligeaient de se rendre à l'armée du roi, qui était aux environs de Ligny et qu'il suppliait la cour de trouver bon qu'il se retirât pour quelques jours. Le congé fut accordé et le conseiller Scarron fut prié d'assurer M. le cardinal Mazarin des serments de la cour et de lui dire que s'il entrait dans son ressort, la cour lui rendrait ses devoirs, par ses députés.

Ce magistrat de mérite obtint après vingt-trois années de services, des lettres de conseiller honoraire, qui furent enregistrées au parlement, le 25 septembre 1657. Il fut remplacé sur son siége par M. Léonard Dupont d'Aubenois.

Charles Scarron, fils de Jean Scarron, conseiller au parlement de Paris et prévôt des marchands de cette ville, fut en 1681, reçu chanoine chantre de l'église cathédrale de Toul.

La famille Scarron, ancienne à Paris, se disait originaire du Piémont. Elle rendit son nom célèbre par Paul Scarron, le fameux cul-de-jatte et le premier époux de la marquise de Maintenon. Cette famille paraît s'être éteinte au commencement du XVIIIe siècle.

Armes : *D'azur à la bande contrebressée d'or.*

On trouve une lettre du conseiller André Scarron, à la bibliothèque de Metz. Carton 34.

SCHARFF (.....), conseiller du roi, garde-scel au bailliage et siége présidial de Thionville en 1709, laissa enregistrer à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'argent au chef de gueules, chargé d'un besan d'argent.* Il est peut-être le père de celui qui suit :

Henry Scharf, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1724.

La famille Scharff était nombreuse à Thionville. En 1721, M. Dominique Scharff, seigneur d'Ottange habitait cette ville, et en 1727, défunt Mᵉ Jean-Michel Scharff, en son vivant, conseiller du roi, lieutenant général de police à Thionville et époux de dame Antoinette Dumont, avait laissé pour héritiers : 1° Anne Scharff, mariée à M. Alexandre de Tallange; 2° Marie-Claude Scharff; 3° Barbe Scharff; 4° Marie-Françoise Scharff.

SCHATZ (Jean-Jacques), licencié en droit, vivant en 1697, dans le ressort de la généralité de Metz et d'Alsace, avait les armes suivantes : *Parti d'azur et d'or à une fleur de lis de l'un en l'autre.*

SCHAUB (Joseph-Antoine-Barthélemy), reçu substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace, en 1732, fut remplacé en 1765.

Des Schaub, existant autrefois en Alsace, avaient les armes suivantes : *D'or à deux fasces de sable.* Cimier : *Un huchet fascé d'or et de sable et surmonté d'une queue de paon.* (*Das erneuerte deutsche Wappenbuch. Nürnberg*, 1657, II, 125.)

SCHAUENBOURG de Niederkerkeim (François-Melchior de), né le 26 juillet 1682, fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 30 janvier 1715, et fut remplacé en 1738, par celui qui suit :

François-Joseph-Guillaume-Antoine-Eusèbe, baron de Schauenbourg de Herlisheim, né le 18 mars 17.., fut reçu conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, le 6 janvier 1738.

Les Schauenbourg, en Alsace, portaient : *Nébulé d'argent et d'azur, à un écusson d'argent mis en cœur et à un sautoir de gueules brochant sur le tout.* (*Das Erneuerte deutsche Wappenbuch. Nürnberg*, 1657, I, 195.)

SCHEPPLIN (François-Michel), était en 1698, avocat au conseil souverain d'Alsace et bailli de la seigneurie de Hohenlandsberg.

François-Martin Schepplin fut reçu procureur général au conseil souverain d'Alsace, en 1694, et fut remplacé dans ses fonctions, en 1711 ou 1715.

Joseph-Jacques-Antoine Schepplin, né le 7 août 1716, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour, le 22 décembre 1742, et fut remplacé en 1763.

M. Jean-Louis de Schepplin, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment d'Alsace, tenait garnison à Metz, en 1730. Il avait épousé dame Julianne-Christine Cronne. De ce mariage naquit en cette ville, sur la paroisse Saint-Martin, le 10 avril 1730, un fils à qui l'on donna les prénoms de Laurent-Nicolas. Cet enfant qui ne vécut que trois jours, avait eu pour parrain, M. Laurent-Nicolas, baron de Moitrey.

Armes de François Michel et de François-Martin Schepplin : *D'or à une couronne composée de quatre roses, deux d'or et deux d'argent et entrelacées de feuilles de sinople; écartelé d'argent à un griffon de gueules.*

Jean-Nicolas Schepplin, bourguemestre de Brisack, en 1698, portait : *D'argent à une couronne composée de quatre roses de gueules, boutonnées, entrelacées de feuilles de sinople, laquelle était supportée par une colline de gueules.*

SCHÉRER (Antoine), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1678.

Valentin Schérer était en 1701, conseiller du roi et son bailli dans les villes de Vieux-Brisack et de Neuf-Brisack. Il fut probablement le père de celui qui suit :

Valentin Schérer, né le 10 juin 1695, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 12 mars 1728, et décéda en 1740.

Armes de Valentin Schérer, bailli de Vieux-Brisack et Neuf-Brisack : *D'azur à trois roses d'or, tigées de sinople, mouvantes d'une terrasse de trois monticules d'or.*

SCHIELÉ (Marc-Ignace), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller en cette cour en 1751. Il décéda le 20 juillet de la même année.

SCHLESINGER (François), conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du conseil supérieur d'Alsace, décéda en 1698. (Tessereau.)

SCHOFF (François-Antoine), avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu substitut du procureur général en cette cour, le 1ᵉʳ octobre 1766.

SCHONBERG (Charles, comte de), duc d'Halluin, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi et son seul lieutenant général en Languedoc, comte de Nanteuil et de Duretal, était né à Nanteuil, en 1601. Par des lettres de provisions en date du 5 juin 1644, enregistrées au parlement de Metz, le 23 juillet suivant, il fut nommé gouverneur et lieutenant général du roi dans l'évêché de Metz et Pays-Messin, et dans les comté et évêché de Verdun, bailliages, prévôtés, chatellenies qui en dépendaient, francs-aleux y enclavés et de toutes les places comprises dans l'étendue des dits pays. Il remplaçait dans ce gouvernement M. Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemart, qui s'était démis entre les mains du roi, de cette charge de gouverneur. Par d'autres lettres de provisions, datées du surlendemain 7 juin 1644, le maréchal de Schonberg fut nommé gouverneur des ville et citadelle de Metz et pays circonvoisins, en remplacement de M. de Lambert, qui avait donné sa démission le 23 avril précédent. Cette double qualité de gouverneur lui donnait le titre de conseiller d'honneur au parlement de Metz, et il entretint toujours avec cette cour souveraine, les relations les plus affectueuses et les plus honorables.

A peine venait-il d'être installé dans son gouvernement, que le maréchal de Schonberg dut quitter Metz, et par une lettre datée du premier septembre 1644, et adressée au parlement qui tenait alors ses séances à Toul, il lui exprima le regret d'être parti sans avoir pu saluer la compagnie. Il remercia la cour des témoignages de bonne volonté dont il lui avait plu de l'honorer par ses députés et par ses lettres, et il ajouta : « et comme les estats et les provinces ne se maintiennent pas moins par la vigueur des loix que » par la force des armes, vous et moy, messieurs, » à qui ces deux puissances souveraines sont » commises en cette frontière sy importante à » l'Estat et qui n'avons tous que même intention » pour le service du roy, sommes obligés de nous » unir d'une estroite correspondance pour son » advantage et pour ceulx qui despendent de » nous. » Il faut remarquer qu'à cette époque, la souveraineté de la France sur la province des Trois-Évêchés, n'était pas encore reconnue par les puissances étrangères, et qu'il n'était pas de trop de la bonne entente du parlement et du gouverneur militaire de Metz, pour maintenir ces pays sous l'obéissance du roi. Le maréchal de Schonberg terminait cette lettre par ces mots: » je considère infiniment le mérite particulier » d'un chacun de vous, aultant que je respecte » en général une sy célèbre compagnie. » Dans une autre lettre adressée à Messieurs du parlement de Metz, et datée de Nismes du 30 mai 1645, il exprimait encore son estime pour le parlement, et finissait sa missive en ces termes : » je ne manqueray pas de vous faire paroistre » en tous rencontres que je suis avec passion.

» Vostre très humble et très affectionné serviteur. » Signé Schonberg. »

Le maréchal de Schonberg ne se laissait pas ébranler dans son affection et dans son estime pour le parlement par les plaintes, les récriminations ou les flatteries du maître-échevin et des échevins de la ville de Metz, qui l'entouraient et l'obsédaient. On trouve à la bibliothèque de Metz, carton 35, une liasse de la correspondance des anciens gouverneurs militaires. Sous la date du sept octobre 1646, les maître-échevin et échevins adressèrent à M. le maréchal de Schonberg, une plainte très-vive contre le parlement ; elle commence ainsi : » La cognoissance que » nous avons des artifices que messieurs de la » cour de parlement employent pour establir » leurs gages à la ruyne et désolation de notre » pays, etc. » D'autres lettres adressées aussi en 1648, par la municipalité messine au gouverneur militaire, exhalent les mêmes plaintes, et sont assez curieuses par leur style excessivement ampoulé. Le maréchal de Schonberg se confiait davantage au parlement qu'aux bourgeois de Metz, qne le souvenir de leur antique indépendance rendait peu affectionnés à la France, et le 13 avril 1647, il mandait de Paris aux gens de l'hôtel de ville, de faire porter à la citadelle les mousquets dont la cité lui avait fait présent, lorsqu'il était venu prendre possession de son gouvernement. Ce qui reste de la correspondance du maréchal de Schonberg, prouve suffisamment combien dans ces années de misères et de troubles, de guerres et de discussions intestines, le gouvernement de la province des Trois-Évêchés était pénible et difficile.

Le maréchal de Schonberg portait une estime particulière au conseiller Bossuet (voir *Bossuet*), et le 10 août 1652, traversant la ville de Toul pour se rendre à Metz, siége de son gouvernement, il tint sur les fonts de baptême, dans l'église de saint Jean du Cloître, un fils du premier président du parlement, Claude de Bretagne.

Le maréchal de Schonberg était favorable au

rétablissement du parlement en la ville de Metz, mais il mourut à Paris en 1656, avant que cette grande réparation eut été accordée à cette cour souveraine. Le maréchal de Schonberg avait suivi glorieusement les traces de son illustre père le maréchal Henri de Schonberg, et il emporta en mourant les vifs regrets du parlement de Metz et de tous les gens de bien.

Il avait épousé en 1646, en secondes noces, Marie de Hautefort, qui avait excité l'admiration par sa beauté, lorsqu'elle parut à la cour de Louis XIII, à l'âge de quatorze ans. Restée veuve à l'âge de quarante ans, la duchesse de Schonberg conserva dans le monde une grande considération qu'elle méritait par sa conduite irréprochable, son esprit et ses belles manières. Elle consacra les dernières années de sa vie à des exercices de piété; elle mourut en 1691, au couvent de la Madeleine de Traisnel, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

Armes des Schonberg: *De sable à un écu d'argent; sur le tout une escarboucle d'or fleurdelisée; et sur le tout du tout, un écu d'argent à la licorne de sable.*

Armes des Hautefort: *D'or à trois forces de sable, posées en pal, deux et une.*

SCHOUART (Charles-Henry), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1684.

SCHOULLER (Claude-Élie), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 février 1766. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre, en 1771, lorsque cette cour souveraine fut supprimée par le chancelier Maupeou. Nous ignorons s'il est de la même famille que M. Joseph Schouller avocat à Deux-Ponts, qui a épousé une demoiselle Salmon, de Metz; ce dernier a été député à la diète de Francfort, en 1848, et a été nommé l'un des trois régents d'Allemagne après l'abdication de l'archiduc Jean en 1849. Il habite Metz aujourd'hui.

SCHULENBERG (Jean de), comte de Montdejeu, chevalier des ordres du roi, gouverneur et bailli de Berry, maréchal de France, a siégé au parlement de Metz, dans la circonstance qui va être rappelée.

L'édit du mois d'avril 1667, pour la réformation et l'abréviation de la procédure civile dans toutes les cours et justices du royaume, fut enregistré au parlement de Metz avec beaucoup de solennité. Le maréchal de Schulenberg et M. Louis-François Lefebvre de Caumartin, intendant de Champagne, avaient été chargés par Louis XIV de présenter cet édit au parlement de Metz et de le faire enregistrer et publier. A son arrivée en cette ville, le maréchal de Schulenberg reçut une députation de la cour, dans l'hôtel de la Haute-Pierre où il était logé. Cette députation se composait d'un président à mortier et de quatre conseillers. Le jeudi 27 octobre 1667, l'édit du mois d'avril précédent fut enregistré en présence des semestres et des chambres assemblés. Lorsque le maréchal de Schulenberg et M. Lefebvre de Caumartin arrivèrent au palais, quatre conseillers allèrent au-devant d'eux, jusque sur le perron qui était au bas du grand escalier du palais, et les accompagnèrent ensuite jusqu'à la chambre du conseil. Le maréchal prit la première place du côté du doyen des conseillers et M. de Caumartin se plaça immédiatement après lui. Le maréchal salua la compagnie et lui fit part de sa mission. M. de Caumartin se levant ensuite, fit un grave et éloquent discours. Cette harangue terminée, le célèbre procureur général Eustache Le Noble requit la publication de l'édit, ce qui fut ordonné. Aussitôt les membres du parlement et les commissaires du roi quittèrent leurs siéges et se rendirent à l'audience publique, où chacun se plaça selon le rang qu'il occupait à la chambre du conseil. Une cause fut appelée et commencée, mais bientôt interrompue. M. le premier président Claude de Bretagne enjoignit au greffier en chef de donner lecture de la nouvelle ordonnance. Quand cette lecture fut achevée, le procureur général fit une harangue en l'honneur du roi et la cérémonie fut terminée par l'arrêt qui ordonna l'enregistrement et la publication de l'édit.

Cette fameuse ordonnance sur la procédure civile blessait nécessairement les intérêts des praticiens de différents degrés et présenta des difficultés dans son exécution. Des lettres du roi, datées de Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1668, recommandèrent au parlement de Metz, d'exécuter ponctuellement l'édit et de veiller rigoureusement à ce qu'il fût suivi par les juges subalternes. La cour obtempérant à ces injonctions, rendit le 17 octobre 1668, un arrêt qui ordonna d'observer exactement l'ordonnance et prescrivit la manière dont la justice devait être administrée dans les terres des sei-

gneurs. (*Recueil des Édits*, etc., par M. Emmery, T. V, p. 195 et 334.)

La solennité avec laquelle l'édit sur la procédure civile fut promulgué et enregistré au parlement de Metz, était bien due à l'acte important qui en était l'objet. Le gouvernement de Louis XIV voulait par l'appareil qu'il déployait, donner de la force à ces importantes réformes qui s'opéraient alors dans toutes les branches de l'administration de la France. Nous citerons à cet égard un passage du président Hénault et on remarquera à la gloire du parlement de Metz, que parmi les magistrats qui travaillèrent à ces réformes, plusieurs portaient des noms qui ne sont pas étrangers à cette cour souveraine.

» 1667. Cette année est une époque fameuse » par tous les sages réglements du règne de Louis » XIV. M. Colbert qui avait rétabli les finances, » porta ses vues plus loin. Justice, commerce, » marine, police, tout se ressentit de l'esprit » d'ordre qui a fait le principal caractère de ce » ministre, et des vues supérieures dont il envi- » sageoit chaque partie du gouvernement; il » forma à ce sujet un conseil où toutes ces ma- » tières seroient discutées, et d'où l'on vit sortir » tant de réglemens et tant de belles ordonnances » qui font aujourd'hui les fondemens les plus » solides de notre gouvernement et dont on ne » s'est point écarté depuis. Les noms de ceux qui » composèrent ce conseil doivent être conser- » vés: c'étoit M. le chancelier Seguier, M. le » maréchal de Villeroi pour qui avait été créée » la place de chef du conseil, Messieurs *Colbert*, » *d'Aligre*, de Lezeau, *de Machault*, *de Seve*, » Menardeau de Morangis, *Poncet*, Boucherat, » de la Marguerie, Pussort, oncle de M. Colbert, » Voisin, Hotman et *Marin*. Les séances com- » mencèrent le jeudi 28 octobre 1666 et conti- » nuèrent toutes les semaines quelquefois tous » les jours, jusqu'au 10 février de cette année » (1667.) »

Le maréchal de Schulenberg qui vint à Metz faire enregister l'ordonnance sur la procédure civile, mourut sur la fin du mois de mars 1671, sans laisser d'enfants de son mariage avec madame Magdeleine de Roure de Forceville.

Armes: *D'azur au chef cousu de sable, chargé de quatre coutelas d'argent, les gardes d'or, posés en pal.*

SCHWARTZENHAUSEN (Jérôme-Louis-Joseph), écuyer, demeurait à Metz, à l'hôtel de la Monnaie, en 1752, et fut nommé en 1754, à l'âge de vingt-un ans, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace. Il remplissait encore ces fonctions en 1768.

SCHWEITZER (Joseph), né le 21 janvier 1669, chanoine de Neuviller, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller clerc en cette cour, le 29 juillet 1705. Il fut remplacé en 1714.

SCHWEITZER (Nicolas), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 16 avril 1768, et exerça au bailliage de Thionville. Il fut délégué par le tiers-état de Metz, pour la nomination des députés aux États généraux, au mois d'avril 1789. Il fut chargé provisoirement des fonctions du ministère public, près le tribunal du district de Thionville, en octobre 1792, fit ensuite partie du tribunal civil de Metz et mourut à Thionville, le 31 juillet 1820. (*Histoire de Thionville*, par M. Teissier, p. 333.)

SCHWILGUÉ (Michel-Bernard), greffier de la terre et seigneurie de Thann, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 21 décembre 1697, et fut remplacé dans ces fonctions en 1715, par celui qui suit:

François-Bernard Schwilgué, né le 12 novembre 1684, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 6 février 1715, et décéda le 4 février 1725.

La famille Schwilgué existe toujours en Alsace, où elle a fourni plusieurs savants distingués.

M. Schwilgué, l'un des membres de cette famille, est aujourd'hui commandeur de la Légion-d'Honneur et inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.

Armes: *De gueules à un bélier d'argent, mouvant d'un mont à trois coupeaux de même, tenant un pin de sinople.*

(Voir *Poirot* et *Rumpler de Rohrbach*.)

SECHEHAYE ou Seichehaye, ancienne famille de la bourgeoisie messine, qui avait embrassé le calvinisme et n'est rentrée dans le giron de l'église qu'à la fin du XVII[e] siècle.

Paul Sechehaye marchand, et Jacob Sechehaye teinturier, sont cités dans l'état général des habitants de la ville de Metz qui faisaient profession de la religion prétendue réformée en 1684;

nous ignorons si ce Paul Sechehaye est le même que Paul Sechehaye, riche teinturier et bourgeois de Metz, qui laissa enregistrer à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'or à la bande de gueules, chargée d'un cœur d'or*. Paul Sechehaye avait alors abjuré le calvinisme, il avait épousé successivement deux demoiselles Lecocq.

Paul Sechehaye, deuxième du nom, fils de Paul Sechehaye et d'une demoiselle Lecocq, était marchand drapier; il siégea à la justice consulaire.

Paul Sechehaye, troisième du nom, fils du précédent, était conseiller échevin de l'hôtel de ville de Metz et le vétéran de l'administration du bureau des pauvres; il avait épousé demoiselle Madeleine-Françoise Olry, dont il eut celui qui suit :

Jean-Joseph Sechehaye, né en 1746, reçu conseiller au bailliage et siége présidial de Metz en 1766, fut nommé en 1784, procureur-syndic de la ville de Metz, puis procureur du roi près le siége de la maréchaussée des Trois-Évêchés. Il cessa ces dernières fonctions en 1790 et fut nommé président du tribunal du district de Boulay. Ayant émigré en 1793, dans le Luxembourg, il obtint de rentrer en France après le 9 thermidor. Nommé depuis juge au tribunal civil de Metz, il est décédé en 1814. Il avait épousé en premières noces demoiselle Barbe Lambert, dont il n'eut qu'une fille, Marie-Éléonore Sechehaye, qui, mariée en 1791, au comte Tribout de Morambert, garde du corps de Louis XVI, est décédée sans laisser de postérité, et en secondes noces, demoiselle Marie-Barbe Barthelemy, dont il a eu les deux fils qui suivent :

1° Jean-Nicolas Sechehaye, ancien membre du conseil municipal de Metz et juge de paix du premier canton, qui a laissé, de son mariage avec demoiselle Françoise-Éléonore Olry : M. Eugène Sechehaye, aujourd'hui juge de paix du premier canton de Metz, marié à demoiselle Émilie de Mairesse ; M. Charles Sechehaye, décédé sans avoir contracté d'alliance ; et demoiselle Élisabeth Sechehaye, mariée en secondes noces à M. Lacroix, conseiller à la cour d'appel de Nancy.

2° Jean-Philippe Sechehaye, capitaine d'artillerie, marié à demoiselle Louise-Charlotte de Marisien ; il est mort à Erfurt sans laisser d'enfants.

Armes actuelles des Sechehaye, qui sont des armes parlantes : *D'azur à une fasce d'argent, chargée d'une haie sèche ; accompagnée en chef d'un belier et en pointe d'un sanglier contourné.*

M. Sechehaye qui habite Ancy-sur-Moselle, est de la famille des Sechehaye de Metz, mais il appartient à une branche qui était déjà séparée de celle de Metz, avant Paul Sechehaye qui commence cet article.

SÉGUIER (Louis-Anne), conseiller au parlement de Paris, fut sur les rangs pour la place de premier président du parlement de Metz, devenue vacante par la mort de M. Bénigne Chasot de Congy, décédé le 18 mai 1728. Voici ce que nous trouvons à cet égard dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps.

« Août 1728.

« Le 4 on a dit que M. de Séguier, conseiller « au parlement de Paris estoit premier président « icy. »

« Le 16, M. Séguier a presté serment entre « les mains du roi et il a esleu M. de Lalironde « pour son secrétaire. »

« M. Séguier n'est plus premier président. « Lorsqu'il a esté question de finir, le cardinal « lui a saigné au nez. On parle que ce sera « M. de Creil, à condition qu'on le fera conseiller « d'état. »

M. de Creil ne fut pas non plus nommé, et ce fut M. Mathieu de Montholon qui obtint la première présidence du parlement de Metz. La *Biographie universelle* dit cependant que le conseiller Louis-Anne Séguier avait refusé cette haute dignité.

Si le parlement de Metz n'a pas eu l'avantage de compter un Séguier parmi ses magistrats, il paraît probable, d'après les *mémoires* du chevalier de Belchamps, qu'un membre de cette famille si distinguée a sollicité l'honneur de lui appartenir.

En 1780, M. François-Claude de Séguier, chevalier, était lieutenant pour le roi au gouvernement de la ville de Metz.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un mouton passant d'argent.*

SELLIER (Jean-François), né à Nancy le premier avril 1665, était fils de François Sellier, premier chirurgien du duc Charles IV, anobli par lettres de ce prince, du 29 octobre 1661 ; il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de

Metz, le 8 juillet 1686. Il devint substitut du procureur général en cette cour, le 14 juin 1692, et mourut le 9 mai 1700. Il avait épousé Marguerite-Thérèse Parisot, née à Poursas en 1678.

Armes : *D'azur à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'un croissant montant de gueules et accompagné en chef de deux colombes d'argent, portant en leurs becs un rameau d'olivier de sinople, et en pointe d'un serpent d'or mis en pal.*

SELLIER (Christophe), né vers 1678, ancien avocat au parlement de Metz, et ancien échevin de l'hôtel commun de cette ville, demeurait à l'abbaye des dames de Sainte-Marie de la même ville, en 1735. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 février 1743, à l'âge de soixante-six ans. Il avait épousé demoiselle Nicolle Jennesson, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 8 juin 1751, à l'âge de soixante-seize ans environ. Assistèrent à son enterrement deux de ses petits-fils, M. Pierre-Nicolas Deprille, clerc du diocèse de Metz, et M. Louis-Nicolas Deprille.

SELTZER d'Elvange (Jean-Ernest), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 décembre 1692. Il appartenait à une famille lorraine anoblie en 1611, et ayant pour armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un baril d'or, relié de sable.* Cimier : *Une aigle au vol éployé d'or.* (Dom Pelletier.)

SELUZE de Clévy (Jean de), fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 août 1633. Quoique membre de cette cour à l'époque de sa création, il n'a pas été compris par Gobineau de Montluisant dans sa *Royale Thémis*. (Voir *Dupré de Cossigny*.) Le conseiller Jean de Seluze de Clévy signait : *Jean de Clévy*. Il fut remplacé au parlement de Metz, en 1645, par M. Nicolas Coynart.

En 1767, un M. de Clévy, né à La Marche, dans le duché de Bar, était grand doyen de l'église cathédrale de Toul.

SELVE (Lazare de), seigneur de Breuil et de Marignan, descendait de messire Jean de Selve, premier président au parlement de Paris. Il avait le titre de conseiller du roi en son conseil d'état et privé et président pour Sa Majesté ès villes, comtés et évêchés de Metz et Toul, et il avait pris possession, le 1er mars 1606, de ces importantes fonctions de président royal. Le président de Selve, nous dit l'évêque Meurisse, était *fort homme de bien et grand zélé à sa religion*. Il est l'auteur de *sonnets spirituels sur les évangiles du carême*, imprimés à Metz en 1607. M. de Selve rendit un grand service au pays en travaillant et en faisant travailler à la rédaction des *Coutumes de Metz*, dont la révision était commencée depuis 1578. C'est pendant le temps de sa présidence, en 1613, que parut la première édition des *Coutumes révisées de Metz*. Il avait cessé ses fonctions avant 1619. (Voir l'*Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet, 1re édition, T. III, p. 772; l'*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, III, 184 et 207.)

Le président royal de Selve avait épousé en premières noces dame Théodora Vignoy, veuve de M. Étienne Boylesve, seigneur d'Auvers. Elle était née à Angers et mourut à Metz, le 6 juillet 1612 ; celle-ci fut enterrée dans l'église Saint-Arnould, dans le collatéral gauche, près l'autel de la passion. Il épousa en secondes noces, le 8 février 1614, dans l'église Saint-Martin de Metz, damoiselle Françoise Praillon, fille de noble et honoré Jacques Praillon, aman, sieur de la maison forte de Sorbey, de Tragny, etc., et de Salomé Pierrot.

Une des filles de l'ancien président royal, dame Françoise de Selve était en 1663, l'épouse de M. Thomas Berrard, sieur de la Grillonnière, qui fut maître-échevin de Metz.

Armes : *D'azur à deux fasces ondées d'argent.*

SENNETON (Antoine de), fut président royal des villes, comtés et évêchés de Metz et de Toul, pendant l'espace de six ans, de 1562 à 1568. Le président de Senneton et sa femme étaient partisans zélés du protestantisme ; ils encourageaient et soutenaient ceux surtout qui abandonnant la religion de leurs pères, embrassaient les idées nouvelles. L'évêque Meurisse, dans son *Histoire de l'Hérésie*, après avoir fait connaître que six religieuses du couvent de Sainte-Madeleine de Metz, avaient quitté leur monastère pour se marier, ajoute : « Sœur Marie » de Pont-à-Mousson, n'ayant pu trouver per- » sonne qui voulust d'elle, parce qu'elle estoit » un peu vieille et de mauvaise grâce, fut » contrainte de demeurer au service de madame » la présidente de Senneton. »

Le président de Senneton eut son congé en

1568 et fut remplacé par M. Jacques Viart, catholique zélé.

En 1607, Charles de Senneton, seigneur de Vigy, était humble abbé de l'abbaye Saint-Arnould de Metz. Il mourut en 1611, et fut remplacé par André Valladier.

Dans une requête présentée au parlement de Metz en 1634, M. Charles de Senneton, écuyer, seigneur de La Rivière, bailli, capitaine et gouverneur de la ville et château de Sens, se disait fils de messire Philippe de Senneton, chevalier de l'ordre, gouverneur lieutenant général pour le roi en cette ville de Metz et pays messin.

On trouve à la bibliothèque de la ville de Metz, carton 34, une partie de la correspondance du président royal de Senneton.

Armes du président royal : *Écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion rampant d'or; aux 2 et 3, de gueules à un poisson d'argent mis en pal.*

SENOCQ, famille distinguée de la ville de Verdun, a eu plusieurs alliances avec des magistrats du parlement de Metz.

Jean Senocq était en 1634, adjudicataire pour douze années du bail de la ferme du sel de la ville de Verdun. L'impôt du sel était affecté au paiement des gages des officiers du parlement de Metz.

FRANÇOIS SENOCQ, avocat en parlement, fut nommé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz et prêta serment en cette qualité entre les mains du chancelier Séguier, le 10 mars 1662. Il était décédé et remplacé en 1666. Claire Geoffroy, veuve de François Senocq, trésorier de France à Metz, vivait en cette ville en 1709.

LOUIS SENOCQ, de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, le 18 septembre 1662 fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun, le 6 septembre 1674.

Jean Senocq, écuyer, vivait à Verdun en 1696.

Un Senocq était en 1709, avocat du roi au bailliage de Verdun. Il avait épousé Anne Gadremant, fille peut-être de M. Pierre Gadremant, prévôt royal de Montmédy, en 1697.

En 1709, vivait Charles Senocq, seigneur de Fleury-en-Woivre.

Enfin un Senocq, seigneur de Flévy et de Louvigny, a été capitaine du château d'Ennery, près Metz.

Armes de Jean Senocq, écuyer, en 1696 : *Parti, au 1 de gueules à deux fleurs de lis d'or, l'une en chef et l'autre en pointe, à deux et demie fleurs de lis de même en fasce, mouvantes des flancs; my-parti d'argent à deux aigles l'une sur l'autre de sable; au 2, de sable à cinq annelets posés en sautoir d'or, soutenus de deux mouchetures d'hermines d'argent.*

Suivant d'autres les Senocq portaient : *L'écu tiercé en pal, au 1er de gueules chargé de quatre fleurs de lis d'or posées en croix, les deux du milieu coupées de moitié; au 2e de sable chargé de deux aigles d'or; au 3e d'argent chargé de cinq annelets de gueules posés en sautoir, soutenus de deux mouchetures d'hermine posées en fasce.* Cimier: *Un sauvage nu issant d'une couronne de comte, tenant une massue.* Supports : *Deux sauvages.*

Armes de Pierre Gadremant, prévôt royal de Montmédy, en 1697 : *De gueules à un bouc sautant d'or.*

SEQUER (MATHIEU), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 novembre 1751, et se distingua au barreau. Nous connaissons de lui un précis qu'il rédigea pour le sieur Alexandre, contre le marquis de Mézières, dans un procès pendant à la cour souveraine de Nancy. Ce précis a été imprimé en cette ville en 1774. Vingt-trois pages d'impression in-4°.

Me Mathieu Sequer fit partie de la municipalité de Metz, en 1791. (*Histoire de la Cathédrale de Metz*, par le docteur Bégin, T. II, p. 421 et 422.) Il fut une des victimes de la révolution, avec le baron de Poutet. (*Biographie de la Moselle*, par le docteur Bégin, au mot *Collin.*)

SÉRAFFON (MATHIAS), né le 12 janvier 1667, avocat au parlement de Paris, fut reçu substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace, le 6 septembre 1688. Il fut reçu conseiller au même conseil, le 8 septembre 1719, et fut remplacé en 1736. Il décéda l'année suivante.

M. François Séraffon, premier bourguemestre de la ville de Colmar, en 1703, avait les armes suivantes : *D'argent à un arbre arraché de sinople; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent mal ordonnées.*

SERGENT (CLAUDE), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 novembre 1769, et suivait encore le barreau en 1771 ; il était de la famille de Jean Sergent qui suit :

Jean Sergent, greffier en chef des prévôté et gruerie de Conflans-en-Jarnisy, demeurait à Conflans. Il avait épousé demoiselle Marie Maréchal, dont il eut :

Blaise Sergent, d'abord maître des forges et fourneaux de Bayard en Champagne et l'un des fermiers généraux de l'abbaye de Gorze, puis conseiller du roi, président et juge des traites et fermes de la généralité de Metz ; il épousa à Pagny-sous-Preny, le 9 février 1745, demoiselle Barbe Georgin, née à Pagny-sous-Preny, le 19 octobre 1719, fille unique de François Georgin, écuyer, et de Catherine Mathieu ; de ce mariage sont nés :

1° George-Blaise Sergent de Lavanne, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, ancien garde-du-corps de Monsieur, comte de Provence, et de son Altesse Royale Monsieur, comte d'Artois. Sa veuve vit encore aujourd'hui à Metz ; 2° N... Sergent de Préxel, également garde-du-corps de Monsieur ; 3° une fille qui a épousé M. de Rouyn, gentilhomme, ancien officier.

La famille Sergent est aujourd'hui représentée à Metz par un fils et par les petits-fils de George-Blaise Sergent de Lavanne.

SERGNANT (Jean), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 novembre 1646.

SERRE (Charles-François de), de l'université de Pont-à-Mousson, fils puîné de Jean-Georges Serre, seigneur de Ventron, et de Marguerite de Sainte-Colombe, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 août 1691. Il devint conseiller d'état du duc de Lorraine, et forma la branche des seigneurs de Romécourt et de Ventron.

François de Serre, frère aîné du précédent, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 décembre 1696. Il devint abbé de Stavelot, célèbre abbaye située aux confins des pays de Liége, de Limbourg et de Luxembourg, et fut intendant du duc de Lorraine François.

Cette famille de Lorraine, pour la généalogie de laquelle nous renvoyons à Dom Pelletier, descendait de François Serre, bourgeois de Nancy, anobli en 1609 ; elle a produit de nos jours un homme distingué, M. le comte de Serre, décédé ambassadeur à Naples, en 1824. Il avait épousé une demoiselle d'Huart qui habite aujourd'hui Versailles.

Armes : *D'argent à la montagne ombrée de sinople, tranchée d'azur, au lion léopardé d'or.* Cimier : *Le lion de l'écu.*

Armes des d'Huart : *D'argent, à un rameau de cinq feuilles de houx de sinople, fruité de gueules, mis en pal sur un tertre flamboyant de gueules.*

SERRE de Roche-Colombe (Jean-Fortunat de), brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, fut pendant longtemps lieutenant commandant au gouvernement de Metz. Il n'aspira jamais à la prétention d'être conseiller d'honneur au parlement de cette ville, où il mourut sur la paroisse Saint-Gorgon, le 21 août 1751, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut enterré le lendemain dans cette église. M. de Roche-Colombe emporta les regrets des troupes et de toute la population messine.

Armes : *D'argent au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or et accompagné de trois trèfles de sinople, deux en chef et un en pointe.*

SERRIÈRES (Paul), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

Une famille lorraine, du nom de Serrières, avait les armes suivantes : *D'argent à un léopard d'azur, armé, lampassé d'or, portant une colonne de porphyre entortillée d'un serpent au naturel.* Cimier : *Le léopard de l'écu.* (Dom Pelletier.)

SERVIN (Michel) était déjà en 1706, conseiller du roi, receveur des consignations du parlement de Metz. Il avait épousé Catherine-Charlotte Domicile.

Michel Servin ayant prévariqué dans ses fonctions, fut condamné par arrêt de la cour à faire amende honorable et à d'autres peines. Le 23 décembre 1709, il fut tiré de prison, amené à l'audience publique de la grande chambre du parlement ; et la tête nue et à genoux, il demanda à haute voix pardon à Dieu, au roi et à la justice, des détournements qu'il avait faits, puis il fut reconduit en prison. (Registres secrets du parlement, 122e registre, 58e feuillet au verso.)

SÈVE (Guillaume de), chevalier, seigneur de Chatillon-le-Roi, d'Izy et autres lieux, était fils de M. Alexandre de Sève et de dame Marie-Marguerite de Rochechouart. Il avait été intendant de la généralité de Bordeaux, et portait les

titres de conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel, quand il fut installé dans les fonctions de premier président du parlement de Metz, le 11 juillet 1681.

Nous avons dans le premier volume, pages 237 et suivantes, fait connaître son entrée à Metz, et les nombreuses occupations qu'ajoutaient à ses devoirs de premier président du parlement, la présidence de la chambre de réunion et l'intendance de la généralité. Il mourut à l'âge de cinquante-huit ans, et nous avons fait connaître les circonstances de sa mort et de celle de sa femme Anne Leclerc de Lesseville, décédés tous deux en 1693, à trois jours d'intervalle. Leurs corps avaient été inhumés à la cathédrale de Metz, dans la chapelle Saint-Nicolas, à main droite du chœur, où l'on avait coutume d'enterrer les premiers présidents du parlement et les intendants de la province. Leurs épitaphes avaient été gravées en lettres d'or sur un marbre noir ovale. Deux génies en larmes tenaient chacun d'une main une torche renversée, et de l'autre les armoiries des défunts. Ces épitaphes sont rapportées en entier par le docteur Bégin, dans son *Histoire de la Cathédrale de Metz*, tome II, page 65.

Nous avons aussi dans le premier volume rapporté l'éloge que M. l'intendant Turgot, successeur de M. Guillaume de Sève, dans les fonctions d'intendant, a fait de ce digne magistrat et administrateur. Nous y ajouterons ce que M. Turgot a dit de son prédécesseur dans une autre partie de son mémoire au roi : « Il a laissé une » famille peu opulente après de longs employs. »

M. Guillaume de Sève était frère de M. Guy de Sève, évêque d'Arras, lequel est décédé dans son diocèse en 1725. Il laissa de son mariage avec dame Anne Leclerc de Lesseville quatre fils : 1° Nicolas-Claude de Sève, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église cathédrale d'Arras, lequel mourut en 1709 ; 2° Guillaume de Sève, capitaine de carabiniers ; 3° Guy de Sève d'Izy ; 4° Alexandre de Sève de Chatillon, qui suit.

Alexandre de Sève de Chatillon, né en 1665, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 31 janvier 1688 et fut remplacé en 1697, par M. Jean-Baptiste Lespagnol.

La maison de Sève qui rapportait son origine à celle de Ceva en Italie, a formé plusieurs branches. Celle des de Sève de Rochechouart qui a fourni deux magistrats au parlement de Metz, est éteinte aujourd'hui. Elle avait pour armes : ***Fascé d'or et de sable, à la bordure contrecomponée de même.***

La mort de M. le premier président Guillaume de Sève, excita de biens vifs regrets dans la province où il exerçait à la fois les plus hautes fonctions de la magistrature et de l'administration. Ces regrets inspirèrent les prosateurs et les poètes de la contrée ; des panégyriques et des portraits, des stances et des épitaphes furent publiés dans cette triste circonstance. Nous possédons plusieurs de ces pièces qui ont été imprimées et ne portent pas de nom d'imprimeur. La première se composant de quatre pages d'impression in-4°, contient : 1° une lettre adressée de Metz, le 24 avril 1696, à M. Guy de Sève de Rochechouart, frère du premier président et évêque d'Arras. La suscription de cette lettre écrite en latin, porte : « ***Illustrissimo Domino Guidoni de Seve » de Rochoir, atrebatum Præsuli dignissimo, » comitiorum in artesiâ regio Prævidi, ... » Fran. Jos. P..... advoc.*** » Nous ignorons quel est cet avocat ;

2° Une longue épitaphe en latin et autre que celle placée dans la cathédrale de Metz, elle commence ainsi :

« ***Siste viator.***
» ***et plangenti Patriæ planctum non denega.*** »

3° Des vers ayant pour titre : « Stances sur la » mort de Monsieur de Sève, premier président » au parlement de Metz et intendant, etc., en » avril 1696. »

Une seconde pièce formant une page d'impression in-folio, contient vingt-six vers coupés par strophes et ayant pour titre : « Sur la mort » de Monsieur de Sève, intendant et premier » président à Metz. » La dernière strophe est ainsi conçue :

« De ce siècle de vanité,
» Il s'appliquoit à se déprendre;
» Aussi le Seigneur sans attendre,
» Pour couroner sa piété,
» En nous l'ôtant, vient de reprendre
» Un bien qu'il nous avoit prêté. »

La troisième pièce, imprimée in-folio, a pour titre : « Portrait de feu Monsieur de Sève, pre- » mier président au parlement de Metz, inten- » dant en la même généralité. » C'est toujours de la poésie marchant singulièrement terre à terre. Voici les quatre derniers vers ; après avoir parlé des vertus et des talents du défunt, le poète dit :

« De Seve cependant, par un rare assemblage
» Jusqu'au plus haut degré, les eut tous en partage;
» Et personne jamais, ne nous a mieux appris,
» L'art de servir son Dieu, son prince et son pays. »

La quatrième pièce, imprimée aussi in-folio, contient trois épitaphes en vers français.

Nous avons cru devoir faire connaître ces opuscules que le temps n'a pas encore entièrement détruits. Ils doivent rester comme les monuments de la vivacité des regrets que la mort du premier président Guillaume de Sève avait excités dans la province confiée à son administration.

SEVRE (Jacques), de l'université d'Angers, et Charles Sevre, de l'université de Pont-à-Mousson, furent reçus avocats au parlement de Metz, le premier, le 6 avril 1656, et le second, le 11 juillet 1658.

SILHOUETTE (Étienne de), né à Limoges, le 25 juillet 1709, était fils de M. Arnaud de Silhouette, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France. Il se prépara de bonne heure à la carrière des emplois publics par de fortes études, par des voyages dans le midi de l'Europe et par une année de séjour à Londres. Il avait déjà publié le plus grand nombre des ouvrages dont il est l'auteur et dont on trouve l'énumération dans la *Biographie universelle*, lorsqu'il fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 28 juin 1742. Il devint ensuite maître des requêtes et quand il fut nommé contrôleur général des finances, le parlement de Metz lui adressa sous la date du 15 mars 1759, une lettre de félicitation dans laquelle on remarque le passage suivant: « Nous prenons d'autant plus » de part à la justice qui vient d'être rendue à » votre mérite, que la place que vous occupez » depuis longtemps parmi nous, a fait connaître » la supériorité de vos talents. »

Ce ministre dont Voltaire a dit: « M. de Sil- » houette est un médecin qui a voulu donner » trop d'émétique à ses malades » est décédé en 1767, à l'âge de cinquante-huit ans environ.

M. de Silhouette n'a été remplacé au parlement de Metz, qu'en 1764, par M. Gravière de Rolois.

Armes: *De sinople à un vaisseau d'argent, voguant sur une mer de même, mouvante de la pointe de l'écu; à un chef, parti au 1 de gueules à une croix ancrée d'or et au 2 d'or à un lion passant de gueules.*

SILVECANE (André de), né à Lyon, vers 1634, était fils d'un conseiller au présidial de cette ville. Après avoir été conseiller clerc à la cour souveraine de Bresse, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 25 février 1662; il fut remplacé en 1675, par M. Constant de Ferriol.

En 1697, M. Constant de Silvecane était président en la cour des monnaies de Paris. Il avait épousé Magdeleine Prost.

Les Silvecane ont été alliés aux Chaponay.

Armes des Silvecane: *D'or à trois palmes de sinople; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Armes des Prost: *De gueules à un chevron d'or; accompagné en pointe d'un croissant d'argent; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.*

SILVESTRE (Louis), fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

SIMON (Joseph-Jacques), et Jean-François Simon, tous deux de l'université de Pont-à-Mousson, furent reçus avocats au parlement de Metz, le premier le 10 septembre 1677, et le second, le 5 décembre 1689.

Deux familles anoblies de la Lorraine ont porté le nom de Simon. (Voir Dom Pelletier.)

SIMON de Fénestrange. (Voir *Fénestrange.*)

SIMONNET (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 30 septembre 1647.

SIMONNIN (Henry), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 mars 1694.

En 1721, un Henry Simonnin et un André Simonnin exerçaient la profession d'avocat à Étain, ville située entre Metz et Verdun.

SIMONNIN (Jean-Baptiste) était avocat. Sa veuve, Françoise Mauvoisin vivait à Metz, en 1724.

SIMONNIN (Jean-Joseph), né le 5 septembre 1718, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 23 juillet 1753. Il demeurait en cette ville, dans la rue Juifrue, maintenant Jurue. Lors de la suppression de cette cour en 1771, il alla se fixer à Nancy et devint conseiller à la cour souveraine de Lorraine et Barrois.

SIMONNIT (Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 août 1691.

SIMONY (Gabriel de), de l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1686.

Guillaume de Simony, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 Juin 1694.

Ils étaient probablement de la famille de M. Claude de Simony, qui fait l'objet de l'article suivant.

SIMONY (Claude de), quatrième du nom, sieur de Rouelles, naquit à Dijon. Il était fils de Claude de Simony, troisième du nom et de dame Marie Mochet et non *Mouchette*, comme l'écrit Dom Pelletier. Il était par sa mère, neveu par alliance de M. Bénigne Bossuet, conseiller au parlement de Metz, père du grand Bossuet. Claude de Simony, quatrième du nom avait été pendant vingt-cinq ans, employé dans des affaires importantes pour le service du roi à Paris, à Dijon, à Bordeaux, à Agen et à Toulouse. Il s'était fait particulièrement estimer comme intendant en Guyenne. Il était devenu auditeur général des bandes françaises et était décoré de l'ordre de Saint-Michel, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 avril 1668. Ayant résigné sa charge de conseiller en faveur de M. Fevret de Saint-Memy, il fut installé président à mortier au même parlement, le 14 novembre 1679. Après vingt-cinq années de services administratifs et après trente années de services judiciaires, le président Claude de Simony fut forcé par ses infirmités à se démettre de ses fonctions et il céda sa charge en 1697, à M. Guillaume Vallier. Il se retira à Langres dont sa famille était originaire et le 27 février 1698, le parlement de Metz enregistra les lettres patentes qui accordaient à ce vénérable magistrat, le titre et les prérogatives de président honoraire. Il avait épousé Jeanne de Pringle, dont il eut le fils qui suit :

Bernard de Simony de Saint-Michel, fils de messire Claude de Simony, quatrième du nom et de dame Jeanne de Pringle, fut d'abord président au présidial de Metz et fut ensuite reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de cette ville, le 1er août 1713. Dans un acte de cession passé en 1705, Bernard de Simony prenait les qualifications suivantes ; « Écuyer, seigneur de » Saint-Michel, Sainsaint, Barrault et Noyers, » gentilhomme ordinaire de la fauconnerie du » roi, demeurant à Langres. » Il fut remplacé au parlement de Metz en 1729, par M. Bertin du Fays. Madame Claire-Antoinette Le Vayer, sa veuve, vivait encore en 1767.

M. Claude de Simony, chevalier des ordres du roi, président à mortier au parlement de Metz, fit en 1696, enregistrer à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *Ecartelé au 1 d'or ; au 2 de gueules à une étoile d'or ; au 3 d'azur ; au 4 d'argent ; et une croix de sinople brochant sur le tout.*

Dom Pelletier donne aux Simony les mêmes armes ayant pour cimier : *Un perroquet de sinople membré et allumé d'or, entre deux cornets d'argent.*

SIMONY ou Simonny (Pierre), fils de M. Dominique Simony, rentier, et de demoiselle Marguerite Gustine, fut reçu avocat à la cour souveraine de Nancy, le 16 mars 1772, et prit rang à cette date sur la liste des avocats du parlement de Metz, lorsque cette cour souveraine fut rétablie en 1775. Il avait épousé demoiselle Françoise Gueden, et de ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 6 septembre 1772, un fils à qui l'on donna les prénoms de Marguerite-François-Joseph.

SOERPY (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 janvier 1655.

SOL (Jean-Pierre), seigneur de Buy, reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 29 août 1733, décéda en cette ville, le 17 avril 1764. Il fut présenté à l'église Sainte-Croix sa paroisse, et fut inhumé le surlendemain 19, dans l'église des sœurs colettes.

SOQUETTE (Jean-François), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 25 septembre 1690, fut nommé conseiller au bailliage d'Épinal, le 29 mai 1692.

SORET (......), écuyer, trésorier général à Metz, dès l'année 1727, décéda le 14 mai 1740.

SORLET (Claude), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 décembre 1650. Il est peut-être le père de Jean Sorlet, qui fait l'objet de l'article suivant.

SORLET (Jean) était en 1678, procureur du roi en la prévôté de Marville, dans le ressort du parlement de Metz. Il avait épousé Marie Du Crocq. Jean Sorlet et sa femme furent traduits devant cette cour souveraine pour des faits scandaleux, que les arrêts du parlement dont nous allons donner des extraits, feront connaître : « Louis par la grace de Dieu roy de France et » de Navarre, Au premier huissier de nostre » cour de parlement de Metz, autre huissier ou » sergent sur ce requis. Veu par nostre dite » cour le procez instruit extraordinairement » entre Jean Sorlet nostre procureur en la pre- » vosté de Marville et Marie Du Crocq, sa » femme, appelans de la sentence du neufième » décembre dernier rendue par nostre prévost » de Charancy commissaire à ce député par » arrest de nostre dite cour du 4 juillet dernier, » d'une part ; et frère Pierre de Liége, gardien » des capucins dudit Marville, Thérèse de Reu- » mond, supérieure des religieuses bénédictines, » Jean Darchanne curé dudit lieu, Nicolas » Drouët, prevost, Mathieu Bonneau, gruyer et » Nicolas Bon, greffier commis, intimez d'autre » part ; la dite sentence par laquelle lesdits » Sorlet et Du Crocq ont esté déclarez suffisam- » ment atteints et convaincus, scavoir ladite » Du Crocq d'avoir commis un grand scandale » dans l'église paroissiale dudit Marville le di- » manche du saint Rosaire, le saint sacrement » estant exposé et en présence de tout le peuple, » usé d'un terme si impudent que le curé fut » obligé de la reprendre publiquement et retar- » der le service divin ; d'avoir diffamé les dits » religieux capucins et proferé qu'ils recevoient » à leur table et dans leur maison des femmes » impudiques et mal famées ; d'avoir injurié » lesdites religieuses bénédictines en pleine rue, » proféré contre leur honneur et réputation des » discours infames, sales et calomnieux, comme » aussi contre leur chapelain et directeur de » leurs consciences et contre leur servante tou- » rière, au grand scandale de toute la ville ; » d'avoir diffamé le curé dudit Marville en qua- » lité de prestre et ses vicaires, mesme ceux qui » estoient décédez et iceux accusez calomnieu- » sement d'actions vilaines ; d'avoir pris un » bassin, sorty de sa maison, et au milieu de la » rue, assemblé au son d'iceluy le peuple, et » calomnié hautement et accusé les officiers de » la justice dudit lieu de concussion et leurs » femmes de prostitutions ; d'avoir injurié pu- » bliquement et tasché d'oster l'honneur et la » réputation aux filles d'un des principaux offi- » ciers qui sont à marier, pour leur nuire et » presjudicier en l'estat où elles sont, et d'avoir » proferé des injures atroces publiquement » contre plusieurs femmes de la dite ville et dit » qu'il y en avait plus de quarante qui estoient » sorcières et alloient au sabat, et parlé avec des » termes infames de plusieurs autres personnes » de la dite ville. Et le dit Sorlet d'avoir commis » plusieurs concussions et prévarications à sa » charge de nostre procureur et d'advocat ordi- » naire des parties ....

» Tout considéré, nostredite cour, sans s'ar- » rêter aux requêtes desdits Sorlet et Du Crocq. » ...... condamne la dite Du Crocq, à compa- » roir en l'auditoire de la justice de Marville.... » et là estant à genoux, desclarer que mécham- » ment, calomnieusement et contre vérité, elle » a proféré les injures et diffamations contre » lesdits religieux capucins, religieuses, prestres, » curés, vicaires, officiers, leurs femmes et filles ; » qu'elle s'en repent et en demande pardon à » Dieu, à nous, à justice et aux parties plai- » gnantes ; qu'elle n'a autre estime d'eux et » d'elles que des personnes d'honneur, de pro- » bité et de vertu, et les dits religieux et reli- » gieuses, prestres et officiers dignes de leurs » caractères et offices ; et cela fait ordonne que » la dite Du Croq s'absentera pendant six mois » de la dite ville et prevosté de Marville, l'a » condamné envers nous en l'amende de cin- » quante livres et aux dépens pour tous dommages » interêts ; ordonne en outre que le dit Sorlet » sera mandé en la chambre du conseil pour être » admonesté de ne plus faire conjointement la » fonction de nostre procureur et d'advocat ou » procureur des parties dans une mesme affaire. » ...... Fait à Metz en la chambre tournelle- » enqueste, le 23 janvier 1679. » Un arrêt du 8 mars suivant ordonna que Marie Du Crocq serait contrainte par corps à l'exécution de l'arrêt du 3 janvier. Ces arrêts ont été signifiés, exécutés et imprimés. Quatre pages d'impression petit in-4°.

SOUCAIN. (Voir *Desoucain*.)

SOUCANIER (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1685.

SOUCELLIER (Etienne), l'un des procureurs du parlement de Metz, à l'époque de sa création, avait été reçu le seizième de sa communauté en 1634; il exerça ce ministère pendant longtemps, il avait épousé Huguette Provin, laquelle est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 29 avril 1690, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. De ce mariage sont issus : 1° une fille mariée à Mᵉ Jean Nicolas, procureur au parlement de Metz; 2° François Soucellier, qui suit :

François Soucellier, né à Toul en 1638, fit ses études de droit à Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 janvier 1657 ou le 21 juin 1658. Lorsqu'un bailliage royal fut établi à Thionville, François Soucellier fut pourvu d'une charge d'avocat du roi en ce siége et il prêta serment en cette qualité, le 4 juin 1662. Sa postérité se fixa à Thionville, a dit M. Teissier dans son *Histoire de Thionville*, page 142.

Jean-Nicolas Soucellier, fils de François Soucellier, qui précède, fit ses études de droit en l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 mai 1688. Il fut nommé avocat du roi au bailliage de Thionville, le 7 mai 1702.

Joseph-Grégoire Soucellier, fils de Jean-Nicolas Soucellier, qui précède, naquit vers 1692. Il fit ses études de droit en l'université de Rheims et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 31 décembre 1716. Il fut nommé procureur du Roi au siége de la police de Thionville, le 14 décembre 1730, et il exerçait encore au barreau du bailliage de cette ville, en 1749. Une fille de Joseph-Grégoire Soucellier avait épousé M. des Robert, officier supérieur d'artillerie commandant de Sierck.

En 1786, messire Richard-Théophile de Soucellier était archiprêtre du val de Metz et curé du village d'Ancy-sur-Moselle. Il administra cette cure pendant de longues années. Il était déjà curé de cette paroisse en 1741. Dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, on trouve le passage suivant : « Décembre » 1741. Le deux décembre Madame Grave- » lotte a épousé M. Soucellier, frère du curé » d'Ancy, cy-devant lieutenant dans Pelegrin. » Il n'a que vingt-cinq ans, elle 48 ans. Elle » a deux filles mariées l'une à M. Rabuat con- » seiller au bailliage et l'autre à M. Rœderer » substitut. »

Madame Gravelotte était la veuve de M. Toussaint Gravelotte, seigneur de Saulcy ou Saulny, reçu avocat au parlement de Metz en 1686, et vivant encore en 1727. Il demeurait à cette époque à Saulcy ou Saulny.

SOUFFLET (Antoine-Gabriel), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 mars 1697.

François-Gabriel Soufflet-Dancol, fils sans doute d'Antoine-Gabriel Soufflet, qui précéde, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1715. Il fut nommé juge gruyer de Niederviller, le 20 juillet 1736, et juge gruyer de la seigneurie de Reinsting, le 15 novembre 1737.

SOUVREAU (Jean-Baptiste), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mars 1715.

SOYROT (Jacques), était fils et petit-fils de Jacques et de François Soyrot, grands maîtres enquêteurs généraux et réformateurs des eaux et forêts, dans les provinces de Bourgogne et de Bresse. Après avoir plaidé fréquemment au parlement de Dijon, pendant vingt-quatre ans, il fut reçu sans examen, conseiller au parlement de Metz, le 30 mai 1706. Il était décédé en 1711 et fut remplacé au parlement par M. Christophe Georges, dit Vassart.

M. Joseph-Bernard Soyrot, receveur général des finances de Bourgogne et de Bresse, en 1698, portait : *D'azur à un soleil rayonnant en chef d'or.*

Un Charles Soyrot vivant à la même époque, portait : *De sable au chevron d'or, accompagné de trois rochers d'argent deux en chef et un en pointe.*

SPECHT (Dom François-Joseph), né le 27 mars 1707, abbé de Neubourg, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique, au conseil souverain d'Alsace, le 17 novembre 1760, et fut remplacé en 1778.

SPON (François-Nicolas, baron de), conseiller chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, fut reçu premier président de ce conseil, en 1776.

Les Spon, d'une ancienne famille qui a possédé la dignité de bailli de la noblesse de la Basse-Alsace, avaient les armes suivantes : *D'argent à une fasce de gueules accompagnée en chef d'une rose d'azur et en pointe de trois étoiles de même posées 2 et 1 ; parti d'azur à un lion d'or.*

Madame la baronne de Spon habitait Brieux, commune de Maizières, et a laissé cette belle propriété à son neveu, M. Debonnaire de Gif.

STANDT de Limbourg (Jean-Pierre), écuyer, vivant en 1697, portait : *D'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile de même et en pointe de trois fèves d'argent rangées en bande.*

Cette famille a été alliée à des membres du parlement de Metz. (Voir *Collas.*)

STEICHEN ou Streitgen, prévot de Thionville, mourut le 2 mai 1658. (*Histoire de Thionville*, par M. Teissier, p. 136).

Michel Steichen, né vers 1675, de la famille de celui qui précède, était avocat au parlement de Metz et exerçait au barreau du bailliage de Thionville, en 1728. Il était à cette époque âgé de cinquante-trois ans.

STEINHEIL (Georges-Albert), avocat consultant de la noblesse de la Basse-Alsace en 1697 portait : *Diapré de gueules à deux marteaux confrontés d'argent, passés en sautoir et accompagnés de quatre étoiles d'or.*

STHÊME (Joseph), né le 4 Janvier 1688, fut reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, le 13 juillet 1752 ; il décéda le 22 décembre 1757. Il avait épousé damoiselle Marie-Magdeleine Deulneau, laquelle vivait encore en 1771. Celle-ci était peut-être la sœur de M. Deulneau, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la maréchaussée de France à Verdun, en 1768. De ce mariage sont issus : 1° Alexandre Sthême, qui suit; 2° Antoine Sthême, dont il sera aussi parlé.

Alexandre Sthême, fils de Joseph Sthême et de dame Marie-Magdeleine Deulneau, était né le 7 mai 1733. Il fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 décembre 1756. Il fut installé trésorier de France au bureau des finances de Metz, le 6 mai 1758, en remplacement de son père décédé. Il habitait ordinairement la ville de Verdun. Il obtint des lettres d'honneur, le 18 juin 1783.

Antoine Sthême, seigneur de Jubécourt, l'un des deux cents gendarmes de la garde ordinaire du roi, était le frère d'Alexandre Sthême qui précède. Il avait épousé Marie-Anne Le Payen ; de ce mariage est né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 4 janvier 1772, un fils qui fut prénommé Alexandre. Nous présumons que sont aussi issus de ce mariage : 1° Antoine Sthême de Jubécourt, qui suit ; 2° François Sthême, qui en 1790 était capitaine de cavalerie, garde-du-corps du roi. (Voir *Demange.*)

Antoine Sthême de Jubécourt, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 avril 1782, et devint maître de la maîtrise des eaux et forêts de cette ville, le 16 janvier de l'année suivante.

La famille Sthême est aujourd'hui représentée par M. Sthême, qui habite Vaudrevange.

STOUCH (Jean Laurent), de l'université d'Orléans, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1668.

STOURM (Jean-Charles), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 5 janvier 1713, fut nommé maître particulier des eaux et forêts de Vic, le 7 décembre 1731.

Nicolas-Paul Stourm, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 décembre 1775 et exerça avec talent au barreau.

Le nom de Stourm a été porté de nos jours par un magistrat distingué. Il était né à Vic, devint procureur général à la cour impériale de Trèves, puis président de chambre à la cour royale de Metz ; il s'était retiré avant 1830, à Saint-Avold (Moselle). Il avait épousé une fille de M. Nicolas-Dominique-Charles de Villers, reçu avocat au parlement de Metz, en 1763. De ce mariage est né un fils qui était en 1830, substitut du procureur du roi, près le tribunal de première instance de Paris et qui ayant été destitué pour avoir signé l'association nationale, reprit l'exercice du barreau ; il est maintenant conseiller d'état, après avoir été longtemps député de Troyes.

STOUTZ (Henry), était grand bailli de Sarrebruck, en 1727.

STRINQUER (MICHEL), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 janvier 1694.

STUYVZ-METZINGNER (ANTOINE), conseiller au bailliage de Thionville, fut reçu conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 13 février 1742. Il fut en 1751, remplacé à la chancellerie du parlement. (Voir *Metzingner.*)

SUBLET DES NOYERS (GUILLAUME), baron de Dangu, était fils de M. François Sublet des Noyers, qui devint conseiller d'état et intendant des finances. Il était avocat au parlement de Dijon, quand il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz (voir le premier volume, p. 23), il fut reçu en cette qualité, le 24 juillet 1634, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année. Il avait obtenu des dispenses d'âge, *en considération*, disent les lettres de provisions, *des services de M. de Champigny, son oncle, premier président au parlement de Paris, et de ceux de François Sublet des Noyers, son père, conseiller d'état et intendant des finances.*

Ayant perdu son père en 1648, il quitta le parlement de Metz, où il eut pour successeur M. François Jobal de Pagny, et il fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Paris, le 4 septembre de cette année 1648, en remplacement de son père. L'ancien conseiller au parlement de Metz ne manquait nullement d'esprit; mais il était fantasque et d'un caractère avare. Il vivait encore en 1672. (Tallemant des Reaux, T. II, p. 249.)

Les Sublet, famille de bourgeoisie, originaire de la ville de Blois, portaient: *D'azur, au pal bretessé d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette de même.* (Lainé, T. II, p. 414; Courcelles, T. II, p. 342.)

SYMON DE VILLIERS (PIERRE), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 mai 1634. Gobineau de Montluisant lui a dédié le quarante-neuvième acrostiche de sa *Royale Thémis*. Il fut remplacé en 1647, par M. Claude de Moucy.

T

TABERAC (François), fut pourvu, en 1680, de la charge de conseiller au parlement de Metz que possédait M. Constant de Ferriol, mais il ne fut pas reçu et cette charge passa à M. Jean-Baptiste Durand de Distroff.

TABOUILLOT (Maurice), seigneur d'Aube, était en 1768, conseiller du roi, receveur des consignations du bailliage de Metz. Il avait épousé dame Anne Marchand.

De ce mariage sont nées trois filles: 1° Anne-Françoise-Dieudonné Tabouillot, mariée à messire Christophe-Joseph-François Poirot de Valcourt, écuyer seigneur de la Bergerie, commissaire ordinaire des guerres au département de Metz; 2° N. Tabouillot, mariée à N. de Fribois, gentilhomme normand; 3° N. Tabouillot, mariée à N. de Mozetter, major d'un régiment suisse au service de France, chevalier de Saint-Louis.

Chrétien Tabouillot fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 janvier 1777.

Un membre de cette famille fut le savant bénédictin Dom Nicolas Tabouillot, de l'abbaye Saint-Symphorien de Metz, l'un des principaux collaborateurs de l'*Histoire de Metz*. La bibliothèque de cette ville posséde plusieurs manuscrits inédits de ce savant religieux.

François Tabouillot, d'une autre branche de la même famille, né à Verdun, fils de Pierre Tabouillot conseiller du roi et receveur des finances à Verdun et de Françoise de Bignicourt, fut successivement conseiller et procureur du roi au bailliage et siége présidial de Verdun. Il est mort le 4 octobre 1806. Il avait épousé en 1772, Anne de Grandfebvre fille de messire Antoine-Charles-Louis de Grandfebvre, ancien procureur du roi, et d'Anne Lechartreux. De ce mariage sont nés:

1° Antoine-Charles-Louis de Tabouillot, né en 1773, garde-du-corps du roi à l'armée des princes; il passa ensuite au service de Prusse où il est parvenu au grade de capitaine dans les fusiliers de Wedel; il est mort en 1813, ayant épousé en 1803 Jeanne de Bruming, dont il a eu:

Frantz de Tabouillot né en 1804, président du tribunal de Munster en Westphalie, marié en 1837 à Alexandrine de Scheibler, fille du premier président de la cour de Munster; de ce mariage est né en 1840 René-Ferdinand de Tabouillot.

2° Claire-Louise de Tabouillot née en 1775, mariée en 1795 à René-François Marchal, commissaire des guerres, et mère de M. Marchal de Corny.

Armes des Tabouillot: *D'argent à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef d'un cor de chasse, et en pointe d'une gerbe de blé de sable.*

TAFFELET (Georges-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 septembre 1688.

TAFFIN (Jean-François), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 septembre 1720.

TAILFUMYR, ancienne famille de Commercy, a donné plusieurs magistrats distingués au parlement de Metz.

Charles de Tailfumyr, écuyer, seigneur de Moranvillé, fils de Nicolas de Tailfumyr et de Marie Rouyer, est né à Commercy, et fut baptisé dans l'église Saint-Pantaléon de cette ville, le 22 mai 1629. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 avril 1654, conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour souveraine, le 10 juillet 1656, puis il devint procureur du roi au bailliage et prévôté de Saint-Mihiel; enfin il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 19 mai 1681. Il résigna ces fonctions en 1691, en faveur de son fils Dominique-Hyacinthe de Tailfumyr, et il obtint des lettres de conseiller honoraire qui furent enregistrées au parlement, le 21 mars 1691. Il mourut à Saint-Mihiel, le 25 mai 1704, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait épousé le 12 février 1654, Henriette de Mageron, d'une famille lorraine. (Voir Dom Pelletier, au mot *Mageron*.) Une fille née de ce

mariage, épousa le conseiller au parlement Hordal du Lys. Un autre enfant fut celui qui suit :

Dominique-Hyacinthe de Tailfumyr, écuyer, seigneur de Moranvillé, Rogéville et autres lieux, né à Saint-Mihiel, le 4 octobre 1664, fils de Charles de Tailfumyr et de Henriette de Mageron, était avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller en cette cour souveraine, le 30 janvier 1691, en remplacement de son père. Ayant résigné ses fonctions de conseiller à M. Jean-Jacques Beraud en 1698, il fut reçu président à mortier au même parlement, le 12 août de cette année. En 1718, le président de Tailfumyr fut député par sa compagnie, avec M. le premier président Chasot, afin de solliciter à Paris, la révocation des lettres patentes obtenues par les religieux de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe de Verdun, et portant attribution de leurs causes et procès au grand Conseil. (Voir le premier volume, p. 387.) Le président de Tailfumyr fut remplacé en 1741, par son fils Louis-Henry-Hyacinthe de Tailfumyr de Fresnel, et il mourut à Metz, le 17 mars 1753, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son corps fut présenté le 19 mars, à l'église Saint-Victor sa paroisse, et fut ensuite inhumé dans l'église Saint-Gorgon. Il avait épousé dans cette dernière église, le 24 avril 1696, Marie-Thérèse Bollioud, fille du greffier en chef du parlement. Celle-ci est morte en couches, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 11 mai 1713, à l'âge de trente-sept ans. De ce mariage sont issus plusieurs enfants : 1° Charles-François-Dieudonné de Tailfumyr, qui suit; 2° Louis-Henry-Hyacinthe de Tailfumyr, dont il sera aussi parlé.

Charles-François-Dieudonné de Tailfumyr, seigneur de Cussigny, né à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 5 octobre 1709, fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 8 avril 1728, et président à mortier en la même cour, le 10 septembre 1733. Son père lui avait acheté moyennant cinquante-cinq mille livres, la charge possédée par M. Porcher de Condé. Il devint président honoraire, le 10 novembre 1766. Il mourut peu de temps après. Il avait épousé Marie-Suzanne de Toustaint de Virey, fille de Claude-François, marquis de Toustaint de Virey, avocat général à la cour souveraine de Nancy. On donna en mariage à la jeune épouse une dot de cent mille livres.

Louis-Henry-Hyacinthe de Tailfumyr, seigneur de Fresnel, né à Metz, le 12 décembre 1707, était le frère du précédent. Il fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 19 septembre 1729, obtint par des lettres, en date du 12 décembre 1739, la survivance de la charge de président à mortier qu'occupait son père, et lui succéda définitivement le 28 août 1741. Il cessa ses fonctions vers 1761. M. de Tailfumyr de Fresnel n'avait pas beaucoup de goût pour le mariage. On avait au mois de décembre 1730, parlé de son union avec mademoiselle de Tailfumyr de Moranvillé, sa cousine germaine, fille unique, qui devait jouir un jour de huit cent mille livres de fortune. Ce mariage ne se fit pas, et en 1732, il paraît avoir eu avec une actrice de l'opéra de Metz, des relations qui inquiétèrent sa famille. Voici ce que nous trouvons dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps : « Janvier 1732. M. de Tailfumyr a obtenu une lettre de cachet pour faire sortir mademoiselle David de l'opéra, à cause de Fresnel, son fils, qui en est amoureux. » Le président de Tailfumyr de Fresnel mourut célibataire.

Les Tailfumyr dont il vient d'être parlé, descendaient, suivant M. Dumont, dans son *Histoire de Commercy*, tome III, page 323, d'un bourgeois de Commercy, Nicolas Taillefumyer, dit Godart, maître des forges de la Neuville. Selon Dom Pelletier, Nicolas Taillefumyer, dont le nom s'est ensuite écrit Tailfumyr, fut anobli le 18 juillet 1597, par Antoine de Silly, tant en son nom qu'en celui de François de Silly, son neveu, tous deux damoiseaux de Commercy. Le 7 octobre de la même année, Charles III, duc de Lorraine, lui confirma sa noblesse, et le 15 mars suivant, la cour des grands jours de Commercy en entérina les lettres. Nicolas Taillefumyer ou Tailfumyr, épousa Marie Rouyer, fille de Didier Rouyer, fabricant de drap écarlate à Saint-Mihiel, anobli pour l'importation de cette industrie. Marie Rouyer lui survécut et épousa, en 1640, Charles Oryot, prévôt de Commercy. Du mariage de Nicolas Tailfumyr et de Marie Rouyer sont issus : 1° Charles de Tailfumyr de Moranvillé, reçu conseiller au parlement de Metz, en 1681. On voit dans les mémoires de Guy-Joly, qu'il fut tout dévoué au cardinal de Retz, seigneur de Commercy; 2° Jean-Baptiste de Tailfumyr, écuyer, seigneur de Lahayville-en-Voëvré, dont une fille épousa Jean Malclerc, gouverneur de Commercy, et qui fut aussi selon Guy-Joly, l'un des agents les plus dévoués du fameux cardinal de Retz.

Des Tailfumyr de Saint-Maixent, représentés de nos jours par M. Fernand de Tailfumyr de Saint-Maixent, demeurant au château de Saint-Agile, près Montdoubleau (Loir-et-Cher), se disent appartenir à la branche aînée des Tailfumyr, remontant à Claude de Tailfumyr, marié à Catherine de Naviat, dans la première moitié du XV[e] siècle. Les Tailfumyr, qui ont été membres du parlement de Metz, et dont parle Dom Pelletier dans son *Nobiliaire de Lorraine*, auraient constitué une branche cadette. Nous ignorons si les Tailfumyr de Commercy et de Metz, prétendaient à une origine plus reculée que celle qui leur est assignée par Dom Pelletier. Nous ferons remarquer seulement que ce savant religieux, par la publication de son Nobiliaire, souleva de grandes irritations et de vives susceptibilités, en publiant les actes d'anoblissement de beaucoup de familles, qui se croyaient plus nobles même que les quatre grands chevaux de Lorraine, et qu'il fut, dit-on, assassiné par un anobli, dont nous tairons le nom, parce que ce nom est encore porté de nos jours. La plupart des écrivains héraldiques et généalogistes d'aujourd'hui, n'ont pas à craindre une fin aussi tragique. Ils se mettent bien en garde de blesser l'amour-propre, même le plus exagéré des familles.

Les Tailfumyr qui ont appartenu au parlement de Metz, ont été alliés aux familles les plus honorables de la province des Trois-Évêchés et de la Lorraine, aux Durand, aux Hugo, aux Choisy, aux Mageron, aux Malclerc, aux Hurault, aux Hordal du Lys, aux Bollioud, aux Toustaint de Virey, aux Gombervaux, aux Bousmard, aux Fériet, aux Gauvain, aux Lambertye, etc.

Armes : *De gueules à trois têtes de lion d'or, posées en bande, entre deux cottices d'argent.*

TAILLEUR (Jean-Baptiste), reçu avocat au parlement de Metz, le 22 mars 1770, était lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Thionville, lors de la supression de cette juridiction en 1791. Il fut nommé président du tribunal du district de Thionville, le 26 novembre 1792, et devint enfin juge au tribunal civil de Metz.

Le 10 septembre 1814, un M. Germain Tailleur, ancien avocat et juge, fut nommé maire de Thionville ; il donna sa démission en 1816.

C'est certainement à la famille de ceux qui précèdent qu'appartient Anne-Victoire Tailleur, née en 1763, à Distroff, près de Thionville. Elle était fille de M. Nicolas Tailleur, officier de la seigneurie de Distroff et de dame Jeanne Boisteau. Elle épousa le 28 août 1786, M. Alexis de Méjanès, quartier-maître-trésorier du régiment de Hainaut, infanterie, alors en garnison à Thionville. Son mari étant mort, elle devint la fondatrice et ensuite la supérieure générale des dames hospitalières de Sainte-Chrétienne de Metz. Cette congrégation compte de nombreux établissements dans les diocèses de Metz, de Rheims et de Châlons-sur-Marne. Cette pieuse et utile association est consacrée au soulagement des pauvres et à l'instruction gratuite des jeunes filles. (*Histoire de Thionville*, par M. Teissier.)

TAILLEVIN (Pierre), greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Metz, en 1697, portait : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux serpettes et en pointe d'une grappe de raisin, le tout d'or.*

TALBOT (Claude-Saintin), conseiller au siége présidial de Verdun, eut de son mariage avec une demoiselle Renouard de La Nevais, un fils, Claude-Édouard-Saintin Talbot, qui devint officier d'artillerie et mourut à Novéant-sur-Moselle, en 1843. (Voir *Renouard*.)

TALON (........), secrétaire de M. le cardinal de La Valette, gouverneur de la ville de Metz, en 1638, portait dans son cachet les armes suivantes : *Écartelé, aux 1 et 4, un chevron accompagné de trois épis deux en chef et un en pointe, chaque épi soutenu d'un croissant ; aux 2 et 3, un chevron accompagné en chef de deux croissants montants et en pointe d'une rencontre de cerf.* Ces armes indiquent qu'il était de la famille de ceux qui suivent.

Charles-François Talon, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1693. Il fut nommé procureur général fiscal de l'évêché de Verdun, le 30 mai 1699 et juge gruyer de la seigneurie de Baleycourt, le 2 avril 1730. Il avait épousé dame Anne Lemoyne ; de ce mariage est né M. Joseph Talon, lequel étant majeur, épousa à Metz, dans l'église Saint-Martin, le 27 avril 1747, demoiselle Jeanne Thissier, veuve de M. Jean-Baptiste Millet, lieutenant des gardes du gouverneur de Metz, et concierge des casernes de Coislin. (Pour le mot *concierge*, voir la fin de l'article *Salomon*.)

M. Jean Talon, assesseur en l'hôtel de ville

de Verdun, faisait enregistrer à l'Armorial général de France, en 1698, les armes suivantes : *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, supportant chacun un épi tigé et feuillé aussi d'or.* MM. Thomas Talon, conseiller au châtelet de Paris et Jean-François Talon, commissaire ordonnateur de la marine, faisaient aussi à la même époque, enregistrer les mêmes armes blasonnées un peu différemment : *D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois épis d'orge de même, deux en chef et un en pointe, chaque épi soutenu d'un croissant aussi d'or.*

Nous ignorons si les Talon dont il va être parlé, étaient de la famille de ceux qui précèdent.

Mathieu Talon, conseiller au châtelet de Paris, puis procureur général du roi, pour la vente et la revente des domaines de Sa Majesté, fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 27 Juin 1674. Il décéda le 7 janvier 1678, et fut remplacé au parlement par M. Claude Simonny.

Antoine Talon était directeur de la monnaie de Metz, vers 1693.

Mathieu Talon, sieur de la Cartherie, paraît avoir été conseiller notaire secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, vers 1700.

Jean-Baptiste Talon, prêtre du diocèse de Châlons-sur-Marne et chanoine des Andelys, diocèse de Rouen, prêta serment en 1752, devant le parlement de Metz, comme chanoine de la cathédrale de Toul.

TAMBONNEAU (François-Hiérosme), avocat au parlement de Paris et fils d'un président de la cour des comptes de cette ville, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 30 septembre 1633. Gobineau de Montluisant lui a dédié le vingt-unième acrostiche de sa *Royale Thémis.* Le conseiller Tambonneau fut chargé en 1635, de faire raser le château et les fortifications de Boulay, ville de la Lorraine allemande, située à six lieues environ de Metz. (Voir le premier volume, p. 53.) Il passa peu de temps après au parlement de Paris où il fut reçu conseiller, le 22 janvier 1636, et sa charge de conseiller au parlement de Metz, fut acquise par M. Jacques Ribier. M. François-Hiérosme Tambonneau était sans doute le conseiller au parlement de Paris, vivant en 1649 et l'un des amis de madame de Motteville. C'est de lui qu'elle avait appris que pendant les troubles de la Fronde, les conseillers du parlement de Paris portaient tous de petits poignards sous leurs robes. (*Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, par madame de Motteville, T. I, p. 327.)

Jean Tambonneau, président à la cour des comptes de Paris, était, pensons nous, le frère de M. François-Hiérosme Tambonneau, ancien conseiller au parlement de Metz. Il avait épousé Marie Boyer, fille de M. Antoine Boyer, seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois. Tallemant des Réaux a beaucoup parlé dans ses historiettes du président Tambonneau et de sa femme, auxquels il a consacré le 321e chapitre du tome IX de son ouvrage.

Le président Jean Tambonneau eut un fils qui entra d'abord dans la magistrature et prit ensuite du service dans la marine. Madame de Sévigné dans une lettre du 16 mars 1672, s'exprime ainsi : « M. Tambonneau le fils a quitté la robe » et a mis une sangle autour de son ventre et » de son derrière ; avec ce bel air, il veut aller » servir sur la mer : je ne sais ce que lui a fait » la terre. » Ce jeune homme connu sous le nom de chevalier de Tambonneau, servait sur l'escadre française, quand il fut tué dans le combat naval donné en 1676, dans le golfe de Catane, en Sicile, vis-à-vis la ville d'Agouste. Ce fut dans cette mémorable affaire que fut blessé mortellement le célèbre amiral hollandais Ruyter.

Un Michel-Antoine Tambonneau vivait en 1736. (Voir le *Mercure de France*, août 1736, p. 1929.)

Armes : *D'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois molettes à six rais de même et en pointe d'une aigle à deux têtes aussi d'or.*

TARSIS (.....), était président au présidial de Metz, en 1724. Il eut de nombreuses discussions avec les membres de sa compagnie et décéda le 30 juillet 1729. Une de ses filles s'était mariée dans l'église Saint-Victor de Metz, le 30 octobre 1724 et à l'occasion de ce mariage, il y eut un bal chez madame de Martigny. C'est dans les *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps, que nous avons trouvé sur ce magistrat ces renseignements tout incomplets.

TASCHER (Philippe-Athanase), né le 15 juin 1731, d'une famille originaire du pays des grisons, avait été reconnu par des lettres patentes

à lui accordées au mois d'octobre 1758, dans sa noblesse d'ancienne extraction, de nom et d'armes. Pendant treize années, il avait été procureur général au conseil royal des finances pour les prises maritimes. Il fut ensuite pendant neuf ans, intendant de justice, police, finance, guerre et marine dans les îles françaises du Vent. A son retour il fut nommé commissaire du roi pour la législation des colonies. C'est après avoir rempli ces diverses fonctions qu'il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz, et il fut reçu en cette cour souveraine, le 15 décembre 1760. Bientôt il obtint des lettres de provisions qui le nommèrent président à mortier en la même cour. Ces lettres portent cette mention honorable que cette dignité lui a été accordée *pour l'encourager à soutenir dignement les droits du Roi et ceux de la nation française.* Il fut installé président à mortier, le 27 juillet 1762. On voit par une délibération de l'année 1763, que le président Philippe-Athanase Tascher avait un accès très-facile près de M. le chancelier et du duc de Choiseul. Il cessa ses fonctions à la suppression du parlement en 1771. Cette cour ayant été rétablie en 1775, M. Philippe-Athanase Tascher reprit ses fonctions de président à mortier et obtint en 1780, des lettres de président honoraire qui furent enregistrées le 1er décembre de cette année.

Nous n'avons pu vérifier si le président Tascher, *d'une famille originaire du pays des Grisons*, origine allemande que le nom semble indiquer, est de la famille Tascher de La Pagerie *originaire de Dunois*, en France, selon Courcelles.

Les Tascher de La Pagerie portaient : *D'argent à trois bandes de gueules, chargées chacune de trois flanchis ou petits sautoirs d'argent.*

Une branche de cette famille avait les armes suivantes : *D'argent à trois fasces d'azur chargées chacune de trois flanchis d'argent et accompagnées en chef de deux soleils d'or.*

TASSINOT DE FRESNAY (JACQUES), né à Dijon, le 2 février 1654, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 15 mars 1692. Il devint conseiller honoraire, le 28 mai 1718, et fut remplacé la même année par M. Nicolas-Joachim Descartes. Madame Marie-Françoise Mailly, sa veuve, vivait encore en 1767.

Armes : *D'azur à un cygne s'essorant d'argent, becqué et membré d'or ; à un chef de même chargé de trois tourteaux de gueules.*

TEINTURIER (JEAN), né à Verdun, le 20 juin 1679, fut reçu avocat général au parlement de Metz, le 26 novembre 1701. Il résigna cette charge en faveur de M. Charles-François Le Goullon de Champel et fut reçu conseiller à la même cour, le 1er août 1713. Il obtint des lettres de conseiller honoraire, le 8 juin 1720, et eut pour successeur au parlement M. Raffy de Montchavert. Le conseiller Jean Teinturier avait épousé dame Louise de Montaigu. Un fils issu de ce mariage s'appelait Jean Teinturier de Montaigu et mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 novembre 1754, à l'âge de cinquante-trois ans. Son oncle, le conseiller clerc Charles Teinturier, dont il va être parlé, assista à son enterrement.

CHARLES TEINTURIER, frère du conseiller Jean Teinturier qui précède, était aussi né à Verdun. Il était prêtre chanoine archidiacre de cette ville, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 16 septembre 1717. Il céda cette charge en 1756 à M. François Mansuy Compagnot, et il mourut à Paris le 12 janvier 1760. Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque lorraine*, a parlé du conseiller clerc Charles Teinturier ; nous y renvoyons et nous terminons en citant textuellement le passage d'une lettre de M. l'abbé Clouet, de Verdun, à qui nous avions demandé des renseignements sur les Teinturier : » La famille Teinturier est éteinte. » Elle a fourni au parlement de Metz un conseiller » clerc qui était en même temps chanoine de la » cathédrale de Verdun. Il vivait il y a environ » un siècle, plaidait souvent avec le chapitre, se » mêlait de jansénisme et de physique. Il envoya » à l'académie des sciences un mémoire sur un » écho assez remarquable qui existait aux envi» rons de Verdun. J'ai encore vu dans son an» cienne maison canoniale une tourelle qui lui » servait d'observatoire pour ses études astro» nomiques. Parmi ses querelles avec le chapitre, » je remarque celle qu'il suscita en s'opposant » à la démolition des anciennes flèches de la » cathédrale, sur lesquelles le tonnerre était » tombé en 1738. Il soutint qu'on ne pouvait » les détruire, attendu que Louis XIV, lors de » l'enregistrement des armoiries, avait donné » au chapitre pour armes, les quatre flèches de » son église. L'opposition de Teinturier sauva » cette fois les quatre anciennes tours, mais elles

» périrent après avoir été foudroyées une nou-
» velle fois en 1755. » (Lettre de 1847.)

TERRAT (Jean-Baptiste-Gaston de), né vers 1641, était fils de M. Terrat, trésorier des maison et finances de S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans. Après avoir été membre du barreau de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 février 1668. Il résigna ses fonctions en 1677 à M. Charles de Terrat, son frère qui suit :

Charles de Terrat, frère du précédent, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 mars 1677. Il fut remplacé en 1681, par M. Gorge d'Antraigues.

Armes : *Fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

TESTERIÈDE (Jean-Baptiste), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 novembre 1699.

THAIS de La Tour (Michel), reçu conseiller au parlement de Metz, le 14 juillet 1674, était remplacé en 1685 par M. Louis Bossuet.

Sébastien Thais de La Tour, né le 28 mai 1645, avait été pendant dix-huit ans, conseiller au châtelet de Paris, quand il fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 31 mai 1687. Il cessa ses fonctions en 1698 et fut remplacé en 1702, par M. Henri Poutet de Vitrange.

Armes des Thais de La Tour d'après Chevillart: *D'azur à la tour surmontée de trois tourelles, toutes d'or.*

Armes du président Sébastien Thais de La Tour, telles qu'elles ont été enregistrées à l'Armorial général de France, en 1696 : *D'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable ; à une étoile d'or en chef.*

THEILLIER (Fiacre), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1685.

THÉSUT (Jean de), chevalier, seigneur de Ragy et de Simard, était d'une ancienne famille du Charolois. Après avoir été capitaine au régiment d'Enghien, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 septembre 1681 et fut remplacé en 1689, par M. François Carrel. Il devint secrétaire des commandements de S. A. R. Monsieur. Il avait épousé dame Jeanne-Charlotte de Gevalois. Une de leurs filles, Catherine de Thésut épousa en 1717, M. Jean-François-Antoine de Clermont, marquis de Montoison, et elle décéda à Paris en 1734, à l'âge de trente-sept ans; elle fut inhumée dans l'église Saint-Sulpice. Trois autres filles du conseiller Thésut épousèrent MM. de Berbis, le président Gagne de Perrigny et le chevalier d'honneur au parlement de Grenoble, de la Poype.

En 1824, madame la comtesse de Dormy, née de Thésut, était le dernier rejeton de la famille des Thésut de Ragy.

Armes : *D'or à la bande de gueules, chargée de trois flanchis ou petits sautoirs d'or.*

THÉVENIN (Pierre), né le 4 mai 1664, était prêtre docteur de Sorbonne, princier de l'église cathédrale de Metz et avocat au parlement de Paris, quand il fut reçu conseiller clerc au parlement de Metz, le 12 août 1715. Il décéda le 4 avril 1720, et fut remplacé au parlement par M. François de Navarre.

Nous ignorons si le conseiller clerc Pierre Thévenin était de la famille de M. Jean Thévenin, reçu conseiller au parlement de Paris, le 29 juillet 1699. Celui-ci avait pour armes, selon Chevillart : *De gueules au chevron d'argent, accompagné de deux lions affrontés d'or en chef et d'un lion rampant en pointe.*

THÉVENIN-DESJARDINS. (Voir *Desjardins*.)

THIARD de Bissy (Claude, comte de), baron de Pierre et de Vauvry, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, fut gouverneur de la Lorraine et de la province des Trois-Évêchés pendant plus de vingt ans, de 1672 à 1693. Ce commandement devait lui donner le titre de conseiller d'honneur au parlement de Metz, mais nous n'avons pas retrouvé les actes de sa réception. Il ne s'entendait pas du reste avec cette cour souveraine et en plusieurs circonstances il eut des démêlés avec elle. Voici à cet égard un procès-verbal que nous avons extrait des registres de cette cour : « L'an mil
» six cens quatre vingt douze, le dimanche
» vingt septiesme jour de juillet, le parlement
» en conséquence des ordres de Sa Majesté
» s'estant rendu sur les quatre heures de l'après
» midy en l'église cathédrale pour assister au
» *Te Deum* qui s'y devoit célébrer en actions
» de grâces de la conquête glorieuse que Sa

» Majesté vient de faire par la prise de Namur, » le sieur comte de Bissy, lieutenant général de » Sa Majesté en Lorraine et commandant dans les » Trois-Évêchés y entra suivy du sieur de Givry » (Pellard de Givry) commandant de la ville de » Metz, du sieur de Belloy, lieutenant du roy, » des autres officiers tant de la place que de la » garnison, et d'un grand nombre de gardes du » corps du roy d'Angleterre, lesquels occu- » poient tellement les degrés qui sont au delà » des stalles en tirant vers l'autel que les officiers » du parlement ne pouvoient le veoir. Le sieur » de Belloy s'estoit expliquer le mesme jour sur » le midy de la prétention extraordinaire dudit » sieur comte de Bissy, et la cérémonie n'estoit » pas encore achevée lorsqu'on vit le major » s'avancer sur lesdits degrés et envoyer son » ayde major à la principalle porte qui va du » chœur à la nef, donner ses ordres pour la » marche dudit sieur comte de Bissy, et en effect » à peine le sieur archevesque d'Embrun (Au- » busson de la Feuillade, évêque de Metz) offi- » ciant eust il donné sa bénédiction et monté le » degré, que le parlement accoustumé à passer » incontinent après luy, fut surpris contre l'usage » de tout le royaume et celuy que messieurs » de Créquy et de Rochefort, commandants » dans cette province avoient observé en sortant » par la porte du collatéral proche de leurs » places, de se veoir prévenir par ledit sieur » comte de Bissy et tout son cortège, qui passant » devant les stalles où les officiers de la compa- » gnie estaient placés, marcha droit à la grande » porte du chœur. Le parlement ne jugeant pas » à propos de se commettre, demeura dans ses » places jusqu'à ce que les trompettes, les tim- » bales et toute la suite fut sortie, non seule- » ment du chœur mais mesme de l'église. Après » quoi la compagnie se retira au palais se » réservant de demander justice à Sa Majesté de » cette entreprise et la supplier de pourveoir » par un réglement à celle que ledit sieur comte » de Bissy et les autres commandans abusans » de l'authorité qu'ils ont en main voudroient » faire. » Une autre fois le comte de Bissy avait fait jeter en prison un bourgeois de Metz, perruquier de son état, *qui avoit mal parlé des gens de considération*. Le parlement protesta contre cet acte arbitraire du gouverneur militaire et réclama la mise en liberté de *Surel*, le médisant.

Le comte de Bissy décéda dans un âge avancé, le 3 novembre 1701. Il avait épousé en 1648, Éléonore-Angélique de Neuchèze, dont il eut plusieurs enfants, entre autre celui qui suit :

Henri Pons de Thiard de Bissy, né le 25 mai 1657, à Pierre en Bourgogne, était le troisième fils du comte Claude de Thiard de Bissy et de dame Éléonore-Angélique de Neuchèze.

Il fut nommé évêque de Toul, en 1687 par Louis XIV, et en réponse à des félicitations que les magistrats de cette cité lui avaient adressées, il leur écrivit la lettre suivante :

» Messieurs les magistrats de Toul.

» A Paris, ce 20 avril 87.

» Messieurs,

» J'ay reçeu la lettre que vous m'avés faict » l'honneur de m'escrire avec des sentimens » très grands de reconnoissance. Je suis ravy » de vous veoir dans les bonnes volontés que » vous avés pour moy. Soiés persuadés messieurs » que je ne vous tromperay point dans tout ce » que vous pouvés attendre de moy et que je » mettray toute mon application à m'aquitter » de tous les devoirs que je vous dois et à tout le » diocèse espérant que vous continuerés à avoir » pour moy tous les bons sentimens dans lesquels » je vous void, afin que vivant de concert nous » puissions plus aisément corriger les défauts et » abus et mener une vie chrétienne. Je suis » avec toute la considération possible,

» Messieurs,

» Vostre très obéissant serviteur.

» Signé L'abbé de Bissy n. ev. et conte de Toul. »

M. le comte de Bissy père, adressa aussi aux magistrats de la cité de Toul, la lettre suivante :

» A Metz le 28e avril 1687.

» Messieurs,

» Je vous suis fort obligé des marques que » vous me donnés de vostre affection et de la » part que vous avez prise de ce que le roi a » bien voulu nommer mon fils l'abbé à l'evesché » de Toul où je suis persuadé qu'il fera tous les » devoirs qui dépendront de luy pour s'attirer » vostre estime et vostre amitié, je me feray » aussy toujours en mon particulier un plaisir » extrême de trouver les occasions de vous » rendre service et de vous faire connoistre » combien je suis messieurs,

» Vostre très humble serviteur.

» Signé Bissy. »

L'abbé de Bissy ne reçut ses bulles que six ans plus tard, par suite des différends survenus entre le pape Innocent XI et la cour de France ; il ne prit possession du siége épiscopal de Toul que

vers 1693. Comme évêque, il était de droit conseiller d'honneur au parlement de Metz ; il ne paraît pas qu'il s'y soit fait recevoir.

M. l'évêque de Toul écrivait en 1699 à madame l'abbesse de Sainte-Glossinde de Metz, la lettre suivante :

« Toul le 22 février 99.

» Pour répondre madame à la lettre que vous » m'avés fait l'honneur de m'écrire, toutes les » cures qui sont en Lorraine, pays d'obédience, » telle qu'est celle d'Agecourt (Agincourt, » village dépendant aujourd'hui du canton de » Nancy), sont pendant huit mois de l'année » au pape, et les patrons n'ont que quatre mois » à nommer, c'est la règle constante de mon » diocèse, si vous voulès en estre entièrement » informé, prenez la peine de prier M. de Rochereau, chanoine de la cathédrale et conseiller » au parlement de vous aller voir, il vous dira » que je n'ay consenty que le chapitre de Metz » usa de l'alternative de six mois pour la cure de » Belleville que parce qu'elle n'est pas en Lorraine. Si je pouvois en faire davantage je le » ferois pour vous plus que pour personne, » estant madame avec bien du respect vostre » très humble et très obéissant serviteur.

» Signé H. Evesque de Toul.

» Je vous supplie d'assurer madame vostre » niepce de mes obéissances. »

M. de Bissy eut pendant son épiscopat, de longues discussions à soutenir avec la cour de Lorraine, au sujet du code Léopold et de la juridiction ecclésiastique ; c'était un prélat d'un mérite éminent et d'une grande modestie. Le duc Léopold, dans l'espérance qu'un autre évêque serait moins ferme et moins clairvoyant, obtint son changement, et en 1704, Louis XIV nomma M. de Bissy au siége épiscopal de Meaux que venait d'illustrer Bossuet. Il fut nommé cardinal en 1715. Lors de l'élection du pape Clément XII, en 1730, il eut pour conclaviste M. Rouvroy de Saint-Simon, devenu plus tard évêque de Metz, et vers 1735, il écrivait à madame l'abbesse de Sainte-Glossinde de cette ville, la lettre suivante :

« Paris ce 20 août.

» Je reçois vostre lettre madame, en revenant » de Versailles, si je l'avois reçue ce matin, je » l'aurois lue à M. le cardinal de Fleury et je » vous aurois mandé sa réponse. J'auray l'honneur de vous la faire scavoir madame à mon » premier voyage à la cour. Rien ne presse si » fort pour vos foy et hommages. Quant à l'avis » que vous me mandés que M. de Creil (intendant à Metz) a donné à la cour, vous ne pouvez » trop dire et faire entendre à vos dames qu'il » leur est important d'en profiter, sans quoy je » prévois qu'elles pourroient ne pas conserver » longtemps leur état et leur liberté, elles doivent d'autant plus m'en croire que vous pouvez » les assurer madame qu'il y a longtemps que » j'ay toujours affectionné et considéré cette » maison et que je lui ay rendu tous les bons » offices que j'ay pu dans les occasions qui se » sont présentées. Je vous respecte toujours » madame parfaitement.

» Signé le cardinal de Bissy. »

M. le cardinal de Bissy est décédé en 1737, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à l'âge de quatre-vingts ans.

Armes des Thiard de Bissy : ***D'or à trois écrevisses de gueules, mises en pal 2 et 1.***

Armes du cardinal de Bissy : ***Écartelé aux 1 trois fleurs de lys ; au 2 fascé de six ou huit pièces ; au 3, chargé d'une fasce ; au 4 chargé de six besans ou tourteaux posés 3, 2 et 1 ; à un écu d'or chargé de trois écrevisses de gueules, brochant sur l'écartelé.***

THIBAULT DE MENONVILLE (LOUIS), commissaire ordinaire des guerres à Vic, chef-lieu de l'évêché de Metz, en 1696, avait épousé le 5 mai 1676, demoiselle Marguerite Huyn, fille de César Huyn, écuyer, seigneur de Bettoncourt, chancelier de l'évêché de Metz, lieutenant-général du bailliage de Vic et de demoiselle Marguerite de Rulland. (Voir ***Huyn*** et ***Rulland.***) De ce mariage sont issus plusieurs enfants. L'un d'eux, François-Louis Thibault de Menonville vivait encore en 1719. Un autre fut le membre du parlement de Metz qui suit :

JEAN-LOUIS THIBAULT DE MENONVILLE, écuyer, sieur de Landonvillers, né le 14 juin 1692, était fils de Louis Thibault de Menonville et de Marguerite Huyn. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 22 septembre 1717 et devint le doyen de sa compagnie. Il mourut en cette ville, le 25 avril 1776, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans environ et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Martin. Il avait épousé dans cette même église, le 1er décembre 1719, demoiselle Susanne de Saint-Blaise, fille de Michel de Saint-Blaise, conseiller au parlement de Metz et de Jeanne Jacobé de Monvaux. De cette union provinrent plusieurs enfants, mais il ne resta que

trois filles; l'aîné épousa en 1744 Jean-Paul Besser de Charly, conseiller au parlement de Metz; la seconde épousa Louis-Philippe de Marion, seigneur de Chanteraine; la troisième épousa Jean-Baptiste-Louis de Leurye du Proy, conseiller au parlement de Metz.

François-Louis Thibault de Menonville, né en 1740, au château de Ville, commune de Nossoncourt (Vosges), maréchal des camps et armées du roi en 1788, député aux États généraux, et décédé en 1816, dans sa terre de Denœuvre, était, pensons-nous, le fils de François-Louis Thibault de Menonville cité plus haut, et le petit-fils de Louis Thibault de Menonville, commissaire ordinaire des guerres à Vic, en 1696.

La mère de M. de Ravinel, aujourd'hui député des Vosges, était une demoiselle Thibault de Menonville.

Les Thibault de Menonville se disaient d'une famille originaire de l'Écosse. Armand Thibault, gentilhomme anglais vint s'établir en France, pour échapper à la tyrannie de Cromwell et à la persécution exercée contre les catholiques. Il suivit la carrière diplomatique sous le ministère de M. Sublet des Noyers. Son fils Jean Thibault fut aussi attaché à la carrière diplomatique et devint greffier en chef de la cour des comptes de Lorraine. Il demanda et obtint en 1659, des lettres de reconnaissance de noblesse et d'anoblissement au besoin, qui furent confirmées en 1705 et 1733. Celui-ci avait épousé Philippine Guesteux et fut le père de M. Louis Thibault de Menonville, dont il a été parlé au commencement de cet article et qui, après avoir été successivement enseigne, lieutenant et capitaine au régiment d'Artois, et après avoir reçu plusieurs blessures graves, devint commissaire ordinaire des guerres à Vic. Ce dernier fit enregistrer à l'Armorial général de France, en 1696, les armes suivantes : *D'or à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.*

Dans l'église des carmes anciens de Metz, on voyait autrefois l'épitaphe et les armes de M. Jean de Thibault, lieutenant d'une compagnie de gens de pied pour le service du roi, décédé en cette ville le 4 mai 1633, à l'âge de quarante-deux ans. L'écu était : *Parti au 1, chargé d'une barre accompagnée de deux étoiles, l'une à l'angle dextre du chef, l'autre à l'angle senestre de la pointe ; le 2, pallé de cinq pièces dont les première et troisième étaient chargées chacune d'un besan ou tourteau.*

THIBAULT (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 octobre 1695.

Nous n'avons pu vérifier si c'est le même que Claude Thibault, auquel Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, donne les armes suivantes : *D'azur au caducée d'or, mis en pal, couronné de même.*

THIÉBAULT (Jean-Nicolas), chevalier, né le 20 janvier 1676, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 27 août 1698. Ayant cédé cette charge à à M. Joseph Grandemange, il fut reçu président à mortier en la même cour, le 4 janvier 1706. Il fut député à Paris, par sa compagnie en 1713 ; 1° pour obtenir la révocation d'un édit du mois d'octobre 1711, qui créait deux places de conseiller au parlement de Metz. La création de nouveaux offices était une manière de battre monnaie, en faisant verser des finances au trésor royal, mais en diminuant les émoluments des officiers déjà existants ; 2° pour solliciter au conseil des dépêches, contre le chapitre de la cathédrale de Metz, avec lequel le parlement était en contestation ; 3° pour solliciter au conseil d'état contre les marguilliers des paroisses et touchant la prétention de M. le conseiller clerc Savary au décanat. Le président Thiébault fit aussi un voyage à Paris en 1725, mais on pensa qu'il n'avait d'autre objet que d'obtenir la charge de premier président au parlement de Metz, en remplacement de son beau-frère, M. Bénigne Chasot de Congy, qui était goutteux et voulait, dit-on se reposer. Ce projet ne se réalisa point. En 1731, on parla également que le président Thiébault allait acheter une charge de maître des requêtes et céder sa charge de président à mortier, à M. le conseiller Daulnoy de Gonthard ; cela ne se fit pas non plus. L'année suivante, il fut encore député à Paris, par sa compagnie, pour réclamer contre la lettre de cachet qui venait de frapper M. François, substitut du procureur général. (Voir *François*.) Il ne déposa son mortier de président qu'en 1735, en cédant sa charge à M. Claude-George Barbarat de Mazirot. Déjà au mois d'août 1727, pendant qu'il se trouvait au château de Frescaty, chez M. du Cambout de Coislin, évêque de Metz, il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. Sa santé s'était rétablie, mais dix ans plus tard, il éprouva de nouvelles attaques et il y succomba, le 6 juin 1737, à l'âge

de soixante-un ans. Il fut inhumé le lendemain dans l'église Sainte-Ségolène. Le président Thiébault avait épousé Élisabeth-Marguerite Maclot, sœur de madame la première présidente Chasot de Congy.

Voici quelques particularités que le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits*, nous a conservées sur la famille de cet ancien magistrat du parlement de Metz. « Octobre 1727. » Madame Thiébault fait venir de la soye de » Lyon qu'elle file et fait filer par ses gens. Elle » l'envoye ensuite à Paris à un manufacturier » qui la luy met en œuvre. Elle (a) des étoffes » qui ne lui reviennent (qu') à sept livres l'aune, » tous frais faits, tandis que la même (étoffe) se » vend douze livres à Lyon. Elle en a fait faire » quatre habits cette année à son mari. »

« Novembre 1727. M. le comte d'Ainain » (d'Hennin peut-être) gendre à M. le président » Thiébault épouse la nièce de l'évêque de » Verdun qui a douze mille livres de rente. » Ils doivent venir icy chez M. Thiébault. »

Le président Thiébault mourut sans laisser d'enfants.

THIÉBAULT (Louis), était huissier au parlement de Metz, en 1702. Le 22 août de cette année, il lui naquit un fils sur la paroisse Saint-Victor, de Marguerite Leclerc, sa femme. L'enfant fut prénommé François-Victor.

C'est peut-être de cet huissier Louis Thiébault que le chevalier de Belchamps entend parler dans ce court passage de ses *Mémoires manuscrits* :

« Septembre 1733. Le premier, le fils de » Thiébaut, huissier a donné un coup de cou- » teau à un garçon. »

THIÉBAULT (Barthélémy), reçu procureur au parlement de Metz, en 1729, ne cessa les fonctions de son ministère qu'en 1756. Il avait rempli en même temps la charge de greffier de la juridiction consulaire. De son mariage avec mademoiselle Barbe Conrard, il eut de nombreux enfants. L'un d'eux Joseph-Augustin Thiébault, beourgeois de Metz, mourut en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 16 avril 1789, à l'âge de cinquante-sept ans. Un autre fut Pierre Thiébault, qui suit :

Pierre Thiébault, fils de Barthélémy Thiébault et de Barbe Conrard, naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 16 mai 1748. Il devint avocat au parlement et conseiller échevin de l'hôtel de ville, et il avait succédé à son père dans la charge de greffier de la juridiction consulaire de Metz. Il fut, en l'an IV de la république, élu par ses concitoyens au conseil des Anciens, où il se distingua, dit le docteur Bégin, par la sagesse de ses vues. A l'établissement des cours d'appel, le premier consul nomma Pierre Thiébault greffier en chef de la cour d'appel de Metz. Il remplissait encore ces fonctions, lorsque le 28 décembre 1806, une maladie occasionnée par de longs travaux, l'enleva à ses nombreux amis.

Le docteur Bégin, dans la *Biographie de la Moselle*, a consacré à M. Pierre Thiébault un article qui mérite d'être consulté.

THIÉBAULT de La Cour (Jean-Baptiste), né le 4 décembre 1702, était le fils d'un officier de cavalerie. Sa famille avait fourni un maire et des échevins à la ville de Verdun. Il fut d'abord pendant douze ans, conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville, et devint conseiller au parlement de Metz, le 10 décembre 1750. Il mourut le 17 octobre 1781.

THIÉBAUT (Jacques-Toussaint), avocat en parlement, commença à exercer au bailliage et siége présidial de Verdun, en 1729. Il n'est connu que pour avoir eu, vers 1746, un procès avec Me Jean-Baptiste Romagny, avocat du roi près de ce siége, qui avait en pleine audience accusé Me Jacques-Toussaint Thiébaut d'indélicatesse.

En 1768, un Thiébaut, le jeune, était avocat au même siége et un Thiébaut, le jeune, y exerçait les fonctions de procureur.

THIERIAT d'Espagne (Charles de), chevalier, seigneur de La Motte et de Petitpré, gouverneur de Thionville en 1699, portait : *D'argent à une bande engrelée de gueules, chargée d'une molette d'éperon d'or et accompagnée en chef de mouchetures d'hermines sans nombre de sable et en pointe de deux trèfles de même posés en fasce.*

THIERIET (J.) était en 1670, procureur général fiscal de l'évêché de Metz, et substitut du procureur général au parlement de cette ville. Il demeurait à Vic et appartenait à la branche aînée de la famille de Jean Thieriet, anobli en 1540 et

ayant les armes suivantes : ***D'azur à trois roses d'argent pointées de gueules; au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules armé et lampassé de même.*** Cimier : ***Le lion naissant de l'écu.*** (Dom Pelletier.)

En 1825, un M. de Thieriet était avocat général à la cour royale de Nancy et membre de la société des sciences, arts et littérature de cette ville.

Dans le précis des travaux de cette société, imprimé en 1825, pages 14 et 237, on a dit de ce magistrat : « Fils d'un père dont l'absence est » regrettée par l'académie et distingué lui-même » par les talents de l'orateur du barreau et les » qualités du magistrat. » M. de Thieriet a quitté la carrière de la magistrature pour celle de l'enseignement. Il est depuis 1840, professeur de droit commercial à l'université de Strasbourg.

THIERRY (Charles-Nicolas), baron de Saint-Baussant, est né le 20 juillet 1707, de messire Jean-Baptiste Thierry, baron de Saint-Baussant, doyen des conseillers du bailliage de Saint-Mihiel, et de dame Jeanne de La Morre. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 3 septembre 1736 et fut remplacé en 1753, par M. Le Goux de Neuvry. Il avait épousé dans l'église Saint-Victor de Metz, le 5 mars 1737, demoiselle Catherine-Antoinette d'Arcicourt, âgée de vingt-deux ans, fille de messire Richard d'Arcicourt, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Cossé et de dame Marie-Rollin. De ce mariage sont nés à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, plusieurs enfants : 1° Jean-Baptiste-Charles Thierry de Saint-Baussant, le 15 janvier 1738; 2° Richard Thierry de Saint-Baussant, le 15 février 1739.

Dom Pelletier qui a dressé une généalogie de cette famille, donne les armes suivantes à Jean Thierry, avocat en la cour souveraine des Grands Jours de Saint-Mihiel, anobli ou plutôt confirmé noble, par lettres du 26 mars 1613 : ***D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un muffle de léopard de même.*** Cimier : ***Un chapeau triangulaire d'or et d'azur, damasquiné et semé de larmes.***

La famille de Saint-Baussant de l'ancienne chevalerie lorraine, famille aujourd'hui éteinte, portait : ***Tiercé en pal, au 1er de sable à trois besans d'or, 2 et 1; au 2e d'argent à trois bandes de gueules; au 3e d'azur à trois hermines d'argent.***

THIERSANT de Buy (Jean), né à Rochefort, le 12 septembre 1651, était fils de M. Louis Thiersant, avocat au parlement de Paris, et de dame Jeanne de Vassort. Il était lui-même avocat au parlement de Paris, lorsqu'en 1675, il vint se fixer à Metz, où il épousa dans l'église Saint-Simplice, le 28 avril de cette année, mademoiselle Marie Faron, fille de Jean Faron, marchand bourgeois de Metz, et de Sarah N. Jean Thiersant fut bientôt après pourvu d'une charge de procureur au parlement de Metz, et ayant perdu sa femme, il convola en secondes noces. Le 14 septembre 1681, il épousa dans l'église Saint-Victor de Metz, demoiselle Pétronnille Claussin, fille de Gigon Claussin et de Marguerite Cointré.

Jean Thiersant était un homme de mérite. Il quitta sa charge de procureur et reprit son rang d'avocat au parlement de Metz, le 22 mai 1693. Deux années plus tard, il fut nommé procureur général au conseil provincial de Luxembourg. Il succéda dans ces fonctions importantes au célèbre Léonard Bourcier, et il exerça cette charge jusqu'à l'évacuation de la place de Luxembourg par les troupes françaises, en exécution du traité de Riswick en 1697.

Un office de président de la chambre des requêtes du palais avait été créé au parlement de Metz, par l'édit du mois de mars 1694. Cet office n'ayant pas été levé, Jean Thiersant l'obtint moyennant une finance de vingt-cinq mille livres, et il fut installé dans cette charge, le 7 octobre 1698.

Le président Jean Thiersant de Buy mourut à Paris, le 17 novembre 1713; il venait d'atteindre sa soixante-deuxième année. Il fut remplacé au parlement par M. Philippe Muzac.

Jean Thiersant avait un frère M. Claude Thiersant, directeur des affaires du roi en Dauphiné qui lui survécut, et laissa de ses deux mariages plusieurs enfants. L'un d'eux messire Nicolas de Thiersant, chanoine de Saint-Pierre-aux-Images de Metz et ancien curé de Thionville, mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 5 septembre 1781, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Armes : ***D'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules et à trois croissants aussi d'or rangés en chef.***

THIRIET est un nom qui a été commun à plusieurs familles de la province des Trois-Évêchés et du duché de Lorraine. (Voir Dom Pelletier.)

Nicolas Thiriet, reçu avocat au parlement de

Metz, le 6 février 1634, avait épousé Antoinette Conrard. De ce mariage est né sur la paroisse Saint-Martin de cette ville, le 20 mai 1635, un fils qui fut prénommé Dieudonné.

Jean-Baptiste Thiriet, né le 9 mars 1661, avocat au bailliage des Vosges, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, le 29 août 1700. Il était remplacé en 1710.

Levy Thiriet, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 20 septembre 1691.

Joseph Thiriet, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 février 1697. Il a exercé au bailliage de Vic.

Adam Thiriet, de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 23 août 1708, fut nommé lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Vic, le 7 juillet 1709.

Claude-Joseph Thiriet, de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 mars 1713.

Le nom de Thiriet a pu être confondu quelquefois avec celui de Thieriet. (Voir *Thieriet.*)

THIRION (Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 Juillet 1695. Un avocat des mêmes nom, prénom et université fut aussi reçu au parlement le 21 fevrier 1697.

THIRION (Pierre), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 septembre 1700, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Metz, le 9 avril 1717.

THIRION (Nicolas), sieur de Henneté, né le 7 novembre 1687, fut reçu trésorier de France au bureau des finances de Metz, le 10 août 1729. Il mourut à Metz, le 25 avril 1745 et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Simplice. Sa veuve, Anne-Madeleine Mousin décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 12 février 1756, à l'âge de soixante-douze ans environ.

Gabriel Thirion, sieur de Henneté, né le 25 septembre 1721, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er août 1742. Il fut installé trésorier général de France et grand voyer au bureau des finances de la généralité de Metz, le 28 mai 1745, en remplacement de M. Nicolas Thirion, sieur de Henneté, qui précède.

M. Gabriel Thirion mourut à Metz le 6 février 1746, et fut inhumé le lendemain dans la nef de l'église Saint-Simplice, où déjà avait été enterré M. Nicolas Thirion de Henneté, son père probablement.

Les Thirion de Henneté doivent être de la famille de Thirion d'Adaincourt, qui suit.

THIRION (François), seigneur d'Adaincourt, né le 25 juillet 1693, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 septembre 1713. Il devint conseiller auditeur en la cour des comptes, aides et finances de ce parlement, le 13 août 1718, obtint des lettres de conseiller auditeur honoraire sous la date du 10 février 1742, et fut remplacé dans sa charge d'auditeur au parlement, par M. Neret. Il mourut à Metz, le 14 mars 1766, et il fut inhumé dans la nef de l'église Saint-Simplice, où ont aussi été enterrés les Thirion de Henneté.

François Thirion d'Adaincourt était d'une ancienne famille messine. Son bisayeul François Thirion a été la souche d'une famille nombreuse qui s'est divisée et subdivisée en plusieurs branches et a fourni, par la descendance des femmes, beaucoup de membres au parlement de Metz. Le substitut du procureur général, Nicolas-Joseph Lefebvre, les conseillers François Cabouilly, Simon Régnier d'Arraincourt, Étienne-François Picard de Donjeux, Pierre-Jean Michelet de Vatimont, Abraham-Joseph Michelet d'Ennery, François Guerrier et Gérard d'Hannoncelles, descendaient par les femmes de François Thirion, bisaïeul du conseiller auditeur des comptes du parlement.

De nos jours le comte Louis-Auguste de Gourcy, M. Pierre-Eugène Séchehaye, juge de paix à Metz, M. Joseph-Gabriel Olry, colonel d'artillerie, M. Paul-Joseph Ardant, colonel du génie, M. Philippe-Charles Humbert-Pommecourt, capitaine d'infanterie en retraite, et M. Jules Gérard d'Hannoncelles, substitut à Metz, remontent par leurs mères ou leurs grand'mères à François Thirion, dont il a été parlé plus haut.

Le général d'artillerie de marine Thirion, inhumé dans le cimetière de l'Est, était de la famille de ceux qui précèdent. Il descendait ainsi que madame Mangay sa sœur, d'un chef d'escadron d'artillerie.

THOLOZAN (Marie-Étienne de), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mars 1779. Il était le fils de M. Honoré de Tholozan qui à cette époque était directeur des vivres au département des Trois-Évêchés et avait épousé dame Marie-Anne de Salomon.

Armes : *D'azur au griffon d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille Tholozan est originaire de Lyon, où il existe encore des fabricants de ce nom. Madame de Tholozan, supérieure de la Visitation de Metz appartient à cette famille.

THOMAS fut un nom assez commun dans la ville de Metz au siècle dernier.

En 1709, un contrôleur des payeurs des gages du parlement, s'appelait Thomas.

Un procureur de ce nom, demeurant rue des Clercs, mourut subitement chez un de ses amis, M. Beaudesson, au mois de février 1726. A la même époque, vivait un procureur au bailliage de Metz, portant aussi le nom de Thomas. Celui-ci épousa une fille riche de Verdun, mademoiselle Sauvage.

Nicolas-François Thomas, né le 9 février 1702, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mai 1723 et conseiller à la table de marbre de cette ville, le 30 juin 1724. Il perdit sa mère le 25 juin 1741, et lui-même décéda à Metz, le 19 décembre 1788, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il fut inhumé le surlendemain dans le cimetière de l'église Saint-Martin. Il était neveu par alliance de M. Pierre Salomon, conseiller correcteur au parlement, décédé en 1747.

Jean-Michel Thomas, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 août 1723 et greffier des eaux et forêts de la table de marbre de cette ville, le 24 août 1742.

Sébastien Thomas, né le 5 mai 1715, reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 28 avril 1746, fut remplacé en 1749.

THOMAS de Pange (Jean-Baptiste) était fils de Jean-Baptiste-Louis-Benoît Thomas de Pange, seigneur de Pange, Mont, Colligny, Domangeville, Mareüil et autres lieux et de dame Françoise de Thumery. Il fut pourvu de l'office de grand bailli d'épée de la ville de Metz, par provisions du 23 février 1773, enregistrées au bureau des finances de cette ville, le 22 mars suivant. Il fut le père de celui qui suit :

Marie-Jacques Thomas de Pange, marquis de Pange, pair de France, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la Légion-d'Honneur, était fils de Jean-Baptiste Thomas de Pange et de Marie-Geneviève de Chambon; il avait épousé, en 1809, Élisabeth-Victoire-Charlotte-Henriette de Riquet de Caraman. Il est décédé en 1850, dans un âge avancé. Nous avons eu l'honneur de connaître ce vénérable vieillard comme notre confrère à l'académie de Metz. Le marquis de Pange était un modèle d'urbanité et de bienveillance pour tous et envers tous. C'était un de ces hommes rares que l'on ne peut connaître sans les aimer, que l'on ne peut oublier quand on les a connus et auxquels on ne peut penser, sans payer à leur mémoire un juste tribut de respect et de regret.

La famille Thomas de Pange, possède encore aujourd'hui la belle terre de Pange, qui est entrée dans cette famille au commencement du XVIII[e] siècle et qui a été depuis érigée en marquisat.

Les lettres d'anoblissement accordées à Pierre Thomas, lieutenant particulier du bailliage de Clermont, en date du 18 décembre 1626, relataient les services qu'avaient rendus les aïeux de Pierre Thomas, qui, depuis trois cents ans et plus demeuraient dans le comté de Clermont.

Armes des Thomas de Pange : *D'argent au chevron d'azur, chargé à dextre d'une épée d'or et à senestre d'un rameau également d'or, et à trois étoiles d'azur, deux en chef et une en pointe.* (Dom Pelletier.)

Armes des Riquet de Caraman : *D'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis de Florence, défaillante à droite de même et fleurie d'argent; en pointe de trois roses aussi d'argent, posées en bande.*

THOMASSIN (Pierre), de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mars 1656, devint avocat du roi au bailliage et siége présidial de Verdun.

THOMASSIN (Nicolas), lieutenant particulier du bailliage de Lunéville, fut anobli par le duc de Lorraine, Léopold I[er], le 30 mars 1700, après trente-trois années de services dans la magistrature. De son mariage avec N. Thiriet, fille de

Théodore Thiriet, sont nés Claude-Nicolas Thomassin, et Charles-Didier Thomassin qui suivent.

Claude-Nicolas Thomassin, écuyer, seigneur de Chazel, du Charmois et en partie de Bénaménil et de Bures, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 avril 1693. Il fut nommé procureur du roi en la prévôté d'Einville, le 12 juillet 1696, et devint procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Lunéville, le 17 janvier 1697, peu de temps avant le traité de Riswick qui rendit la Lorraine à ses anciens souverains. Il devint sous Léopold, lieutenant général civil et criminel du bailliage de Lunéville, puis conseiller d'état.

Charles-Didier Thomassin, frère du précédent, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 février 1695. Il devint en 1725, conseiller d'état du duc de Lorraine.

Armes: ***D'azur à un ours d'or posé en pal et tenant une fleur de lis entre les pattes.*** Cimier: ***Un demi ours tenant une masse d'argent.*** (Dom Pelletier.)

Les Thomassin de Montbel et de Jully, qui habitent Metz aujourd'hui, ne sont pas de la famille qui précède; ils sont originaires de Franche-Comté et portent: ***D'azur à l'arbre écoté d'or.***

THOREL (Renault), échevin de l'église Saint-Victor de Metz, mourut en cette ville, le 18 décembre 1687, à l'âge de soixante-treize ans. Dans son acte mortuaire, il est qualifié noble. Il avait épousé vers 1643, Charlotte Martignon qui lui survécut et décéda vers 1700. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres: 1° Nicolas Thorel, décédé à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 19 août 1668, à l'âge de vingt ans; 2° Renault Thorel, qui suit:

Renault Thorel, deuxième du nom, était né en 1652, de Renault Thorel et de Charlotte Martignon. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 juin 1674. Il occupa un rang distingué au barreau, et Gabriel, dans ses ***Observations sur les Coutumes***, II, 86, lui a rendu hommage. Il plaida pour la veuve Luc de Craye, dans un procès qui fit en 1685, une grande sensation à Metz. (Voir *Craye.*) Il plaida aussi pour les juifs de Metz, lorsqu'un arrêt du parlement, en date du 6 juin 1715, fixa les limites de leurs habitations et de leur commerce. Cet arrêt fut imprimé en placard ***à Metz chez Brice Antoine, imprimeur du roi et de nosseigneurs du parlement, etc.*** Nous connaissons aussi de cet avocat le sommaire qu'il rédigea dans un procès intenté par les jésuites de Dijon, contre messire Bernard Lenot, conseiller honoraire au parlement de cette ville. Ce sommaire de douze pages d'impression, in-folio, a été imprimé ***à Metz, chez Collignon à la place Saint-Jacques,*** et ne porte pas de date. Me Renault Thorel avait été plusieurs fois élu bâtonnier. Le 11 décembre 1695, il avait remontré au conseil des avocats que depuis trois ans, il était leur bâtonnier et il avait demandé à être remplacé. Il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 10 septembre 1729, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Jean Thorel, neveu de Renault Thorel, deuxième du nom, qui précède, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 juin 1686 et devint conseiller au bailliage de cette ville, le 24 décembre 1688. Il avait épousé Anne Barret ou Barrette, laquelle survécut à son mari et décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 3 septembre 1728. De ce mariage était né sur la même paroisse, le 28 septembre 1691, Regnault François Thorel. Il eut pour parrain, Me Renault Thorel, son grand oncle et pour marraine, madame Jeanne-Claude Lefort, femme de Me Charles-François Barret, avocat en parlement. (Voir *Barret* et *Charpy.*)

Me Renault Thorel, deuxième du nom, avocat au parlement de Metz, fit en 1696, enregistrer à l'Armorial général de France les armes suivantes: ***D'azur à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.*** Dans l'écu gravé sur la tombe de son père, le lion était contourné.

Armes de Charlotte Martignon: ***D'argent à trois merlettes de sable.***

Nous ignorons si les deux qui suivent étaient de la même famille que ceux dont il vient d'être parlé.

Claude-Louis Thorel, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 février 1693.

Joseph Thorel, de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1717.

THOUNENY (Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1687.

En 1714, Nicolas Thouneny, maître cordonnier, époux de Barbe Myon et Nicolas Laurent Thouneny, maître menuisier, époux de Barbe Mangin, habitaient Metz.

THOUVENIN (Nicolas) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634, jour où pour la première fois des avocats furent admis à prêter serment pardevant cette cour souveraine. Nicolas Thouvenin devait être le même que Nicolas Thouvenin, l'un des cinq enquerreurs de la cité de Toul, en 1629.

La famille Thouvenin de Toul remontait à Thouvenin, dit Prinset, élu le deuxième enquerreur de cette cité en 1499.

Antoine Thouvenin, maître-échevin de cette ville en 1773, a consigné sa généalogie dans le cartulaire n° 1, feuillets 100 et suivants, qui se trouve aux archives de la mairie de Toul.

Vers 1650, un procès fut porté à la grande audience du parlement de Metz, entre Me Antoine Thouvenin, sieur d'Armonville, père de Me Claude Thouvenin, son fils mineur, chanoine de la cathédrale de Toul, d'une part, et Me François de Vouton, sous-diacre du diocèse de la même ville.

M. Thouvenin, conseiller du roi, premier échevin de la ville de Toul, en 1776, a laissé à sa famille quatre volumes manuscrits, format in-12. Le premier volume a 275 pages, le second 199 pages, et le quatrième intitulé *Supplément*, 54 pages. Le troisième volume de ces manuscrits contient un poëme dont il est l'auteur et qui a pour titre : *La Croisade, poëme héroïque en huit chants*. Ce poëme qui se compose de trois mille vers était la satyre de l'érection du chapitre de la cathédrale de Toul en chapitre noble, avec autorisation aux chanoines de porter une décoration en forme de croix. Il porte la date de 1779 et fut dédié à l'évêque et au chapitre de la cathédrale de Verdun. La dédicace débute ainsi :

« Monseigneur et Messieurs, le contraste frappant de votre conduite avec celle de Messieurs les évêque (voir *Desmichels de Saint-Porcin*), doyen et chapitre de l'église cathédrale de Toul, est le titre qui m'authorise à vous faire hommage du poëme de la Croisade.

« Ces Messieurs ont recherché avidement des honneurs frivoles, etc. »

Nous ferons remarquer qu'à la même époque les chapitres des cathédrales de Metz et de Toul avaient été érigés en chapitres nobles. Celui de Verdun n'avait pas sollicité le même honneur.

Ce poëme est accompagné de notes souvent piquantes et quelquefois intéressantes par les anciens us et coutumes du pays qu'elles indiquent. Nous donnerons une idée du style poétique de M. Thouvenin et de l'esprit satyrique de ses notes en citant quelques vers et la note qui les accompagne.

En parlant des assesseurs qui accompagnaient dans les cérémonies le lieutenant de maire, le poète souffle les vers suivants ou plutôt les rimes suivantes :

« Deux assesseurs ont le beau privilège
» En manteaux noirs, en tocques, en rabat
» D'accompagner le grave magistrat.
» Deux gros valets font leur pompeux cortége,
» De manteaux bleus leur guenille couvrant;
» Portant bâtons et coiffés de chien dent. »

C'est-à-dire d'une laide perruque.

La note qui explique ce passage est ainsi conçue : « Le costume ancien des échevins qui fait aujourd'hui leur habit de cérémonie. Les sergents ou valets de ville les suivent une canne à la main, couverts de manteaux bleus à boutonnières blanches. Comme cette espèce de licteurs ne sont pas les premiers ni les plus aisés de la bourgeoisie, leur coiffure et le reste de leur ajustement ne sont pas d'une élégance bien recherchée. » (T. III des manuscrits de Thouvenin, p. 156.)

Armes des Thouvenin de Toul, d'après le cartulaire conservé aux archives de cette ville : *De gueules à un chêne feuillé d'or et terrassé de sinople, soutenu par deux levrettes d'argent, surmonté en chef de deux étoiles d'argent*.

D'autres familles portant le nom de Thouvenin ont existé en Lorraine. (Voir Dom Pelletier.)

THUMERY de Boissise (René de), né le 31 décembre 1674, était de la famille de M. de Thumery de Boissise, qui fut chargé d'une mission en Hollande, et fut accompagné par le savant Pierre Du Puy, l'auteur du *Traité des droits du roi sur la province des Trois-Évêchés*. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 13 septembre 1700, et fut remplacé en 1715, par M. Mathurin-Antoine Goussaud.

Les Thumery, d'une maison ancienne et distinguée, étaient originaires du Soissonnais. Ils

ont formé plusieurs branches dont quelques-unes sont éteintes aujourd'hui. Celle des Thumery de Boissise a fini en 1744. La branche des Villacourt et Soulacourt, comtes de Thumery, existe encore.

L'abbé de Thumery, chanoine de la cathédrale de Metz, depuis 1759, mourut en cette ville, le 18 octobre 1769. Le journal de Metz rapporte une circonstance de son enterrement : « à l'heure » qu'on enterrait M. l'abbé de Thumery, une » très-grosse pierre se détacha de la voûte de » la cathédrale et tomba dans la nef. Il n'y eut » personne heureusement de blessé. »

Les armes des Thumery étaient d'abord : *D'or à la croix engrelée de sable, accompagnée de quatre tulipes de gueules, tigées et feuillées de sinople.* Les couleurs et émaux furent ensuite changés, et les tulipes furent remplacées par des roses. M. François de Thumery vivant à Metz, en 1696, fit enregistrer à cette époque, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à la croix écartelée et engrelée d'or et d'argent, cantonnée de quatre boutons de roses d'or, fleuris de gueules.*

Courcelles, dans son *Dictionnaire universel de la Noblesse*, IV, 90, les blasonne ainsi : *D'azur à la croix écartelée d'or et d'argent, engrelée, cantonnée de quatre boutons de rose au naturel.* Tenants et cimier : *Trois pucelles de carnation.*

Le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits*, a deux passages qui se rapportent à un membre de la branche des Thumery de Boissise. Voici ces passages : « Novembre 1728. » M. La Boissise a fait son coup aux trois maures » au pont des Morts. Il a esté écroué et le pré- » sidial s'en est mêlé. Le 27, on a jugé au » bailliage l'affaire de M. La Boissise. Il a esté » renvoyé avec cinq cents livres de dommages » intérêts. Il y a appel de la part de M. Le » Prudhomme de Vexin. » Ce dernier était probablement M. Regnauld Le Prudhomme, seigneur de Vexin. (Voir Dom Pelletier, p. 666 et 667.)

Les Thumery ont été alliés à la famille de Pange. (Voir *Thomas de Pange.*)

Le comte Auguste de Gourcy, qui habite aujourd'hui Nancy, a épousé une demoiselle de Thumery.

TIBESSART (Henry), de l'université de Rheims, reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1703, fut nommé procureur du roi et garde-scel en la maîtrise des eaux et forêts de Longwy, le 19 juillet 1719.

TIERCET (Jean), de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 10 juillet 1720, fut installé procureur du roi au bailliage de Sarrelouis, le 28 septembre 1725. (Voir *Lasalle.*)

TIERCET (Gilles), né en 1702, était fils de M. Louis Tiercet, bourgeois de Metz, et de demoiselle Madeleine Bricard. Il remplissait, dès l'année 1748, les fonctions de greffier en chef des présentations au parlement de cette ville ; et en cette qualité il portait la robe rouge. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 23 juillet 1763, à l'âge de soixante-un ans. M. Louis Tiercet, intéressé dans les affaires du roi, frère du défunt, assista à son enterrement. Il avait épousé dame Marie Grandjean, veuve Chenu, laquelle était décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Maximin, le 3 mars 1757, à l'âge de cinquante-huit ans.

M. Louis Chenu, avocat au parlement de Metz, fils de la défunte, assista à son enterrement.

Jean-Pierre Tiercet, de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juin 1765. Il a exercé au barreau et se trouvait encore sur le tableau de l'ordre en 1771.

Madame Simon, belle-mère de M. Auguste Michel, caissier du mont-de-piété de Metz, était, pensons-nous, de la famille des Tiercet qui précèdent.

TINOT (Antoine-Henry), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 juillet 1761. Il a exercé au barreau de cette cour souveraine et en l'an XI, il plaidait encore comme jurisconsulte près les tribunaux de Metz. A cette époque, sa fille épousa M. René Bertrand de Boucheporn et devint gouvernante des enfants du roi Louis de Hollande et de la reine Hortense de Beauharnais. M. Tinot fut nommé receveur général des finances à Chaumont où sa postérité subsiste encore aujourd'hui. (Voir *Bertrand.*)

Au milieu du XVIIe siècle, plusieurs Tinot existaient à Metz. L'un d'eux César Tinot était en 1652, l'époux de Madeleine Doumary, de la famille sans doute du riche orfèvre Jean Doumary, qui en 1546, encourageait l'art de l'imprimerie à Metz. (Voir notre Notice sur l'Orfèvrerie messine. *Mémoires de l'académie de Metz*, année

1847-1848.) On trouve aussi qu'en 1655 un Claude Tinot était l'époux de Marie Barthélemy.

TIREL (Jacques), conseiller du roi, receveur des consignations du conseil souverain d'Alsace, en 1705, avait les armes suivantes : *D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croix pattées au pied fiché d'argent et en pointe de trois cannes de même mal ordonnées.*

TISSIER (Maurice), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 décembre 1692. Il était en 1698, lieutenant particulier, commissaire enquêteur et examinateur au siége royal de Longwy. Il avait les armes suivantes : *D'or à une bande de gueules, chargée de trois étoiles d'argent.*

Léonard Tissier, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mai 1695.

TOURMIN (Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le premier mars 1685; il a exercé au bailliage de Verdun.

TOURNAY (Étienne-Charles), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 mai 1672.

Jean-Joseph Tournay, de l'université d'Avignon, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 novembre 1687.

Claude-Antoine Tournay, fils de M. Jean-André Tournay, conseiller du roi, doyen professeur de la faculté de médecine de Nancy, et de dame Barbe-Mathieu Tournay, était en 1788, avocat au parlement de Metz. Il avait épousé dame Marie-Antoinette Voyart, sœur de M. Jacques-Victor Voyart de Sainte-Croix, écuyer, garde de la porte du roi et capitaine d'infanterie.

TOURNEAU (Jean-François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 janvier 1722.

TOURNOIS (Jean-Baptiste), qui se trouve sur les listes des avocats du parlement de Metz, en 1740 et 1743, quitta le barreau pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il était peut-être le fils de M. Gilles Tournois, qui était doyen des procureurs au parlement de Metz, et vendit sa charge en 1751.

TOUSSAINT (Ignace), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er septembre 1672.

Joseph Toussaint, de la même université, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 13 mars 1688.

Laurent-Charles Toussaint, de l'université de Paris, reçu avocat au parlement de Metz, le 26 novembre 1705, fut nommé avocat du roi au bailliage de Toul, le 18 janvier 1725.

Une famille lorraine portant le nom de Toussaint, avait les armes suivantes : *D'or coupé de sable à l'aigle au vol éployé de l'un en l'autre, couronnée de gueules et allumée d'argent ; l'écu bordé de gueules.* (Dom Pelletier.)

TRAIS (Nicolas du), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 mai 1695.

En 1768, un M. Dutrait était l'un des anciens avocats exerçant au bailliage de Toul.

TRESTANT de Scy (.....), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 juillet 1666. Un Trestant de Scy ou d'Issy, était en 1709, greffier garde des sacs du parlement de Metz.

TRIBOULET (Dom Jacques), né le 10 janvier 1667, abbé de Pairis, ordre de Citeaux, dans la Haute-Alsace, diocèse de Bâle, fut reçu conseiller chevalier d'honneur ecclésiastique au conseil souverain d'Alsace, le 5 décembre 1723.

Il est probablement le même que Jacques Tribollet, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Étienne en Bourgogne, en 1703. Celui-ci portait : *D'or à trois trèfles de sinople.*

TRIBOUX (Dom Toussaint-Mathieu), né le 12 décembre 1682, abbé de Pairis, fut reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au conseil souverain d'Alsace, le 7 décembre 1736. Il mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 16 janvier 1759.

TRIDANT (Nicolas-François), de l'université de Rheims, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 27 avril 1713.

TRIPLOT (Jacques), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 juin 1639.

Il était de la famille de noble Jacques Triplot, trésorier et seigneur Treize de la justice de la cité de Metz, en 1624. Celui-ci avait épousé Anne Lombard, fille de Dominique Lombard et d'Anne de Mondelange. Anne Lombard décéda à Metz, le 26 mars 1624, et fut enterrée dans l'église Saint-Martin de cette ville, où son mari lui fit faire une épitaphe.

Armes de Jacques Triplot : *D'azur à la fasce d'or, surmontée en chef d'une étoile à cinq rais de même.* Cimier : *L'étoile de l'écu, entre deux pennes, fascées d'or et d'azur, chacune de cinq pièces.* (Dom Pelletier.)

Armes d'Anne Lombard : *De sinople à une arbalète d'or, mise en pal, le cordage de sable.* (Dom Pelletier.)

TROMPETTE (François), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 septembre 1736.

Une famille lorraine du nom de Trompette, avait les armes suivantes : *D'argent à une fasce d'azur, chargée de trois besans d'or, accompagnée en chef de trois croix recroisettées, au pied fiché de sable et en pointe d'une tête de lion de même, lampassée et allumée de gueules.* Cimier : *Le lion naissant de l'écu.* (Dom Pelletier.)

TROTYANNE (Jean-François), né à Tressange (Moselle), le 19 février 1737, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 avril 1768, et alla se fixer à Thionville, où il devint receveur des consignations du bailliage. En 1787, il fut nommé député à l'assemblée provinciale des Trois-Évêchés. Il en devint immédiatement après procureur syndic et fut élu en 1797, membre du conseil des anciens. Mais il y parut à peine, son élection ayant été annullée par la loi du 19 fructidor, an V. Sous le Consulat, M. Trotyanne devint membre du conseil général du département de la Moselle. Il refusa au mois de décembre 1801, la place de président du tribunal de Thionville, devenue vacante par le décès de Jean-Étienne Bar, et il mourut lui-même peu de temps après au village d'Ottange.

M. Jean-François Trotyanne avait épousé Marguerite-Eve-Gabrielle de Chaux. De ce mariage sont issus : 1° François-Marie Trotyanne, né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 7 septembre 1769. Il eut pour parrain M. François-Hubert de Chaux, intéressé dans les affaires du roi, résidant à Thionville et représenté par M. Nicolas-Étienne-Sébastien de Chaux, lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de la même ville ; 2° Flavien-François-Théophile Trotyanne, né sur la même paroisse, le 15 octobre 1770 ; 3° Joseph-Hippolyte Trotyanne, maître de forges à Ottange, qui épousa demoiselle Éléonore de Mairesse, fille d'un juge au tribunal de Thionville. Jean-François Trotyanne a eu en outre, pour filles, mesdames Demailly et Cochard.

La famille Trotyanne existe encore aujourd'hui à Metz et dans le canton de Longuyon.

TRUSSON (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 avril 1692.

Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine,* mentionne deux familles qui ont porté le nom de Trusson ; mais il n'indique point leurs armes.

TSCHUDY est l'un des noms les plus anciens et les plus populaires de la Suisse. Cette famille, originaire du canton de Glaris, y a joui d'une belle illustration.

Jean Tschudy, premier du nom, était maire du canton de Glaris dès le X° siècle, fonctions qui ont été remplies sans interruption par un des membres de cette famille pendant quatre siècles.

Rodolphe Tschudy se croisa avec Frédéric II, empereur d'Allemagne en 1217.

Rodolphe Tschudy, surnommé le long, soutint vers 1270, une guerre au sujet de la succession de Burchard de Brüglen, son oncle maternel, contre Jean de Seedorf.

Henry Tschudy, troisième du nom, fut tué en 1386, à la bataille de Sempach.

Jean Tschudy, septième du nom, se signala dans la guerre des Suisses contre Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

Gilles Tschudy, le célèbre historien, était petit-fils de Jean VII.

Laurent Tschudy, arrière-petit-fils de Jean VII, vint en France à différentes reprises, et y prit du service. Il était né à Coire en 1582. Louis XIV lui octroya en 1660 des lettres de noblesse française aux armes suivantes : *D'or au lion de gueules armé d'une épée d'argent, couronnée d'or ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.* Il avait épousé une demoiselle de Planta, d'une illustre famille des Grisons.

Théodore de Tschudy, fils du précédent, né

à Coire en 1643, capitaine d'une compagnie franche suisse, avait épousé à Metz, demoiselle Élisabeth Grandjambe, fille d'un conseiller échevin. Il mourut dans cette ville, laissant deux fils : 1° Jean-Henry de Tschudy qui suit, et a été le chef de la branche aînée ; 2° Théodore de Tschudy dont il sera aussi parlé, et qui fut la souche des Tschudy de Colombey. Ces deux fils de Théodore de Tschudy abjurèrent le calvinisme.

Jean-Henry de Tschudy, seigneur d'Augny, né en 1674, était le fils aîné de Théodore de Tschudy et d'Élisabeth Grandjambe. Il devint chef de bataillon au régiment suisse de Villars, et était chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé demoiselle Anne-Marie Couët du Vivier, dont il eut :

Claude-Henry de Tschudy, seigneur d'Augny et de Vantoux, né à Metz en 1700, ancien capitaine au régiment de Languedoc infanterie; il fut reçu conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, le 12 avril 1728. On lit à cette occasion dans le manuscrit de M. de Belchamps.

« Mars 1728. M. le chancelier a écrit au parlement que le réglement qu'ils avaient fait de ne recevoir dans les charges d'honneur que des maréchaux de camp n'avoit point été agréé du roy et par conséquent nul ; qu'il n'était pas vray que ces charges avaient été créées pour ces sortes d'officiers, mais pour la première noblesse de la province ; d'ailleurs que M. Tschoudique (Tschudy) étoit des meilleures familles de Suisse, ce que M. le duc du Maine et l'ambassadeur des 13 cantons suisses avaient assuré à M. le chancelier, ce qui lui a fait écrire au parlement en sa faveur, qu'il ne comprenoit pas pourquoi il lui faisoit difficulté. »

Claude-Henry de Tschudy, avait épousé demoiselle Christine-Louise Rouhault d'Assy. Il mourut à Metz le premier mars 1774, et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église Saint-Maximin.

Théodore-Henry de Tschudy, fils aîné de Claude-Henry de Tschudy et de Christine-Louise Rouhault d'Assy, né à Metz le 21 août 1727, fut reçu conseiller au parlement de cette ville, le 25 janvier 1748. Il mourut célibataire, et fut remplacé au parlement par M. George-Antoine Barbarat de Mazirot.

Georges-Robert de Tschudy, né à Metz en 1737, était le frère cadet du précédent. Il fut successivement colonel du régiment de Royal-deux-Ponts, chevalier de Saint-Louis, gouverneur du prince Ernest de Hesse-Rothenbourg et conseiller privé de légation en Hesse-Cassel. Il avait épousé demoiselle Élisabeth-Françoise Fourier, petite nièce du bienheureux Pierre Fourier de Mattaincourt. De ce mariage sont nés deux fils : Pierre-Louis de Tschudy, aumônier du roi de Bavière, et Jean-Pierre-Louis de Tschudy, qui suit :

Jean-Pierre-Louis de Tschudy, capitaine au régiment de Royal-deux-Ponts, chevalier de Saint-Louis, épousa Anne-Louise-Charlotte de La Tournelle, dont il a eu Charles-Louis baron de Tschudy, marié à demoiselle Sidonie Parnajon, et qui représente aujourd'hui cette famille à Metz.

La branche cadette des Tschudy de Colombey a fourni deux grands baillis d'épée à la ville de Metz.

Théodore de Tschudy, né à Metz en 1681, fils de Théodore de Tschudy et d'Élisabeth Grandjambe, fut revêtu de cette dignité. Il avait épousé demoiselle Thérèse de Navarre. Leur fils aîné, Jean-Baptiste-Louis-Théodore de Tschudy, seigneur de Colombey, fut aussi comme son père grand bailli de la ville de Metz. Il se fit un nom comme littérateur et surtout comme horticulteur.

Claude-Henry-Joseph de Tschudy, né à Metz en 1735, frère du précédent, émigra en 1791, fit toutes les campagnes du corps du prince de Condé, et fut promu au grade de maréchal de camp par Louis XVIII en 1796.

Jean-Joseph-Charles-Richard de Tschudy, né à Metz en 1764, fils de Jean-Baptiste-Louis-Théodore de Tschudy, devint général au service de Naples, et fut également un horticulteur distingué. Marié à demoiselle Marie-Éléonore de Riancourt-Vauzelles, il en eut une fille unique qui a épousé le baron Adrien de Tricornot, ancien officier de cuirassiers, et habite aujourd'hui la terre de Colombey.

Une branche des Tschudy de Glaris s'est établie à Naples, à la même époque que la branche française se fixait à Metz.

Le titre de baron a été donné à un Tschudy-Glaris, par un empereur d'Allemagne.

Armes Suisses : *Écartelé aux premier et quatrième cantons, d'or à un sapin de sinople chargé de neuf pommes de gueules, aux deuxième et troisième cantons, d'or à un chamois contourné.*

TURGIS, famille originaire de la Normandie, a fourni à la chambre des comptes de Paris, un conseiller sur lequel Tallemant des Réaux s'est beaucoup égayé dans son chapitre des *Dames de Noyon*, tome II. Cette famille a fourni aussi au parlement de Metz quelques-uns de ses officiers.

Lucas Turgis était déjà en 1647, conseiller du roi, receveur des gages, amendes et consignations du parlement de Metz. Dans un acte de 1663, il est qualifié *noble Lucas Turgis*. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 8 mai 1673. Il avait épousé Anne-Marie Le Behugnon, fille de Didier Le Behugnon (voir *Le Behugnon*). De ce mariage sont issus: 1° Élisabeth Turgis, mariée en premières noces à Charles-François Gillot (voir *Gillot*), et en secondes noces, au mois de septembre 1683, dans l'église Sainte-Ségolène, de Metz, à M. Benoît de Lixier, intendant des finances en la généralité de cette ville; 2° Marie-Marguerite Turgis, mariée à M. Louis-François Jeoffroy, qui devint conseiller au parlement de Metz; 3° Anne Turgis, qui épousa en 1679, M. Claude Gomé de Magnières (voir *Gomé*); 4° Antoinette Turgis, qui étant encore mineure sous la tutelle de sa mère, épousa le 28 janvier 1680, M. Jean-Louis Foës, seigneur de Vremy, le même peut-être que Louis Foës, reçu avocat au parlement en 1674 (voir *Foës*); 5° Angélique Turgis, qui épousa le 2 février 1682, dans l'église de Saint-Simplice de Metz, M. Bertrand Fleutot (voir le *Nobiliaire de Lorraine*, par Dom Pelletier); 6° Didier Turgis, né à Toul, sur la paroisse Saint-Aman, le 3 septembre 1647; 7° Luc Turgis, né sur la même paroisse, le 15 août 1648; 8° Fiacre-François Turgis, qui suit:

Fiacre-François de Turgis, né à Metz, le 1er avril 1663, devint avocat au parlement de cette ville. En 1685, il était déjà conseiller du roi et receveur des gages, amendes et consignations de cette cour souveraine, et en 1699, il était devenu conseiller du roi, receveur général des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville de Metz. Il mourut en cette ville sur la paroisse Saint-Gorgon, le 30 avril 1714. Il avait épousé Marie-Appoline Boutier, sœur de M. Étienne Boutier, reçu conseiller auditeur des comptes au parlement de Metz, en 1692. Celle-ci est décédée à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 avril 1739, à l'âge de soixante-dix ans environ. Messire Charles-François Du Buat, conseiller au parlement de Metz, petit-fils de la défunte, assista à son enterrement. (Voir *Boutier* et *Du Buat*.) Du mariage de M. Fiacre-François de Turgis et de dame Marie-Appoline Boutier, est née Madeleine de Turgis, qui épousa M. Charles Willemin de Coin, conseiller au parlement de Metz. (Voir *Willemin*).

Les Turgis de Normandie portaient: *D'azur à la croix engrelée d'or, cantonnée de trois étoiles d'argent posées 2 et 1.*

M. Fiacre François de Turgis avait les mêmes armes, qu'il fit enregistrer en 1696, à l'Armorial général de France, où elles sont blasonnées ainsi: *D'azur à une croix dentelée d'or, cantonnée de douze étoiles d'argent, posées 2 et 1, à chaque canton.*

TURGOT (Jacques-Estienne), chevalier, seigneur de Sousmons, fut intendant de la généralité de Metz, duché de Luxembourg, comté de Chiny et frontières de Champagne, de 1696 à 1700. En cette qualité, il avait droit de séance au parlement de Metz. En 1699, il a adressé à Louis XIV, un rapport étendu sur l'administration de la généralité de Metz. Une copie manuscrite de ce rapport se trouve à la bibliothèque de cette ville, grand in-folio. M. de Boulainvilliers en a donné des extraits dans son *État de la France*. Ce travail avait été demandé par Louis XIV à tous les intendants des différentes provinces du royaume, et nous devons dire que le mémoire présenté par l'intendant de Metz laisse beaucoup à désirer.

M. Jacques-Estienne Turgot avait épousé Marie-Claude Le Pelletier, sœur de Michel-Robert Le Pelletier des Forts, qui fut d'abord conseiller au parlement de Metz et devint ensuite contrôleur général des finances. Il fut le père de M. Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands de Paris sous Louis XV, et grand-père du célèbre contrôleur général des finances Turgot.

Cette famille qui subsiste encore et n'a rien perdu de son ancienne illustration, a pour armes: *D'hermines, fretté de gueules de dix pièces.*

TURQUOY (Claude), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, siégeant à Toul, le 7 janvier 1656. Il était depuis peu de temps fixé en cette dernière ville, lorsqu'il fut jeté en prison, par les ordres vexatoires et arbitraires du gouverneur, le comte de Pas-Feuquières. (Premier volume, p. 130.)

U - V

ULRIC (Jean), né vers 1663, fut reçu avocat en parlement et se fixa à Sedan, où il exerçait encore au bailliage et siége présidial de cette ville, en 1721.

VAILLANT (François), conseiller du roi, échevin perpétuel de l'hôtel de ville de Verdun, avait eu de Catherine Grosjean, son épouse, deux fils dont il va être parlé.

Jean-Nicolas Vaillant, fils de François Vaillant et de Catherine Grosjean, était né à Verdun, le 25 juin 1686. Il était avocat en parlement, quand il fut reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, le 24 juillet 1713. Il prenait en 1721, la qualité de *conseiller du roi, trésorier général de France, intendant des finances et gabelles, grand voyer de la généralité de Metz*. Il était devenu le doyen des trésoriers de France au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, quand il décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 18 août 1749, à l'âge de soixante-trois ans et fut inhumé le lendemain dans le collatéral Sainte-Barbe de l'église Saint-Victor. Il avait épousé dans cette église, le 5 septembre 1721, Laurette-Thérèse Leroux, dite Dubois, fille de feu M. Jacques Leroux, dit Dubois, marchand à Metz. Celle-ci décéda en cette ville, sur la paroisse Saint-Victor, le 4 mars 1767, à l'âge de soixante-treize ans. Assistèrent à son enterrement : 1° messire Benoit-Claude Vaillant, écuyer, conseiller au parlement, fils de la défunte ; 2° messire Michel Rulland, conseiller au parlement, gendre de la défunte ; 3° messire Joseph-Claude de Pagny, écuyer, conseiller au parlement ; 4° messire Jean-Baptiste de Pagny, écuyer, avocat en parlement, ces deux derniers, neveux de la défunte.

Du mariage de Jean-Nicolas Vaillant et de Laurette-Thérèse Leroux, dite Dubois, sont nés : 1° Benoit-Claude Vaillant, dont il va être parlé ; 2° Gabriel-François Vaillant, chanoine de la collégiale de Sainte-Marie-Madeleine de Verdun, en 1749 ; 3° Jeanne-Marguerite Vaillant, mariée à M. Michel Rulland, conseiller au parlement de Metz. (Voir *Rulland*.)

Benoit-Claude Vaillant, écuyer, fils de Jean-Nicolas Vaillant et de Laurette-Thérèse Leroux, dite Dubois, était née à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 17 septembre 1721. Il avait eu pour parrain M. Claude de Pagny, conseiller secrétaire du roi, et pour marraine madame Marguerite Lefebvre, femme de M. Picard, aussi conseiller secrétaire du roi. Après avoir étudié le droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 5 décembre 1740, devint conseiller au bailliage et siége présidial de Metz, et fut admis conseiller au parlement de cette ville, le 27 avril 1750. Il résigna ses fonctions le 23 août 1779, et mourut à Metz, le 7 avril 1780, à l'âge de cinquante-neuf ans. Son corps fut présenté à l'église Saint-Victor, sa paroisse, et ensuite transporté en celle des religieux bénédictins de Saint-Arnould, où il a été inhumé le lendemain dans leur cloître, selon ses dernières volontés. Il avait épousé Jeanne-Christine Parisot, fille de M. Gabriel Parisot, conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun ; elle mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 4 mai 1771, à l'âge de trente-trois ans. Du mariage de Benoit-Claude Vaillant et de Jeanne-Christine Parisot sont nés :

1° Claude-Benoit Vaillant, écuyer, fils de Benoit-Claude Vaillant et de Jeanne-Christine Parisot, était né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 25 août 1760. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1781, et il exerça avec distinction au barreau. Lorsque le samedi, 9 avril 1785, l'ordre des avocats du barreau messin reprit le cours de ses exercices publics, Me Claude-Benoit Vaillant prononça un discours sur la nécessité de l'union de la philosophie à la profession d'avocat. On trouve une analyse de ce disconrs dans les *Affiches des Trois-Évêchés du 14 avril* 1785. Il devint juge de paix du premier canton de Metz et est mort à Fèves.

2° Marguerite-Christine Vaillant, née le 19 décembre 1761, épousa en 1786, Jacques-François-Henry de Hurdt, seigneur de Hargarten, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Colonel-général Hussard. Elle est morte le 12 décembre 1825, laissant une fille mariée à M. le commandant Lorquet ;

3° Marie-Elisabeth Vaillant, née à Metz, le 15 février 1765. Elle épousa à l'âge de vingt-quatre ans, dans l'église Saint-Victor de cette ville, le 8 juillet 1789, messire Jean-Augustin Dubousquet de Cambeyres, originaire du diocèse de Condom, chevalier, âgé de vingt-cinq ans, sous-lieutenant au régiment de Bretagne en garnison à Thionville ;

4° Gabriel-Nicolas-Victor Vaillant, né à Metz, le 3 mai 1771, a été juge de paix du canton de Pange. Il avait épousé une demoiselle Marc, dont il a eu N. Vaillant, secrétaire de la mairie de Metz, père de M. Vaillant, aujourd'hui rédacteur du *Vœu National*.

Claude-Barthélémy Vaillant, fils de François Vaillant et de Catherine Grosjean, était le frère de Jean-Nicolas Vaillant dont il a été parlé au commencement de cette notice ; il était né à Verdun vers 1691. Déjà en 1716, il était avocat au parlement de Metz, et plus tard, il devint avocat du roi au bailliage et siége présidial, police et maréchaussée de cette ville. En 1728, il cumulait les fonctions d'avocat du roi au bailliage de Metz avec celles de conseiller au bailliage et siége présidial de Verdun. Il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 26 septembre 1737, à l'âge de quarante-cinq ans. Il exerçait encore à l'époque de sa mort, les fonctions d'avocat du roi au bailliage. Il avait épousé Françoise-Thérèse Lefebvre, fille de M. Nicolas Lefebvre, payeur des gages du parlement de Metz et de Françoise-Thérèse Lebrun. Françoise-Thérèse Lefebvre survécut à son mari ; elle décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 3 septembre 1759, à l'âge de soixante-sept ans. Du mariage de Claude-Barthélémy Vaillant et de Françoise-Thérèse Lefebvre sont nés :

1° Nicolas-François Vaillant, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 11 février 1745, devint conseiller au bailliage et siége présidial de cette ville. Ce fut ce jeune magistrat qui enleva, en 1751, la fille de M. François, ancien substitut du procureur général au parlement de Metz (délibération des avocats du 1er Juillet 1752). Il fut le père du célèbre voyageur naturaliste Le Vaillant. (Voir *François*.)

2° Catherine-Rose Vaillant épousa, le 31 août 1745, Philippe-François Humbert, conseiller au bailliage ;

3° Françoise-Thérèse Vaillant, mariée à Nicolas Ledure, avocat au parlement de Metz ;

4° Laurette-Thérèse Vaillant, née le 24 septembre 1727, mariée à Jean-Baptiste Mauger.

Armes des Vaillant, originaires de Verdun : *Parti de gueules et d'argent ; le 1 chargé d'une tour et demi tour d'argent et semé de croisettes sans nombre ; le 2 chargé d'une demi fasce d'azur ; cette demi fasce chargée d'un chien passant d'argent et accompagnée de trois mouchetures d'hermines, posées 2 et 1.*

M. François Vaillant, conseiller du roi, assesseur en l'hôtel de ville de Verdun, avait fait enregistrer en 1697, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à trois tours d'or : parti d'argent à trois mouchetures d'hermines.*

Armes de Laurette-Thérèse Leroux, dite Dubois, femme de Nicolas Vaillant : *D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois arbres arrachés de sinople.*

L'épitaphe et les armes de Nicolas Vaillant et de sa femme se voyaient autrefois dans l'église Saint-Victor de Metz.

VALENTIN (Maximilien), écuyer, sieur de La Roche-Valentin et de Fristot aux Sablons, près de Metz, était fils de messire Claude Valentin, écuyer, conseiller secrétaire du roi. Il était pourvu d'un office de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, en 1659, lorsque par un arrêt du grand conseil en date du 13 février de cette année, il fut déclaré jouir des droits de la noblesse et être exempt des charges que les maître-échevin, échevins et syndic de la ville de Metz, voulaient lui faire supporter. Ces derniers furent condamnés aux dépens. (Tessereau). Il fut reçu le 4 décembre 1665, par les Trois-Ordres de la ville de Metz, au nombre des gentilshommes du Pays-Messin. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, T. V, p. 10 et 102.)

En 1697, M. Dominique de Valentin, écuyer, seigneur de Mondelange, dans la prévôté de Thionville, portait : *D'or à trois roses de gueules.*

VALETTE (Louis), était en 1750, conseiller

du roi, contrôleur des payeurs des gages du parlement de Metz, et remplissait encore ces fonctions en 1765. Il avait épousé demoiselle Louise-Élisabeth Jacquinot, laquelle est décédée en cette ville, sur la paroisse Saint-Maximin, le 20 novembre 1752, à l'âge de trente-huit ans. De ce mariage était né sur la même paroisse le 7 septembre 1750, un fils qui fut prénommé Estienne.

VALLADIER (André), né à Saint-Pol, petite ville dans le Forez, vers l'année 1565, s'éleva par son seul mérite à de hautes dignités ecclésiastiques. Il était docteur en théologie et avait fait d'abord profession chez les Jésuites; mais en 1608, avec l'agrément du pape, il sortit du rang des jésuites où il avait été en butte à des tracasseries. Il fut nommé à l'évêché de Toul par Henri IV; la mort de ce roi arrêta cette nomination. André Valladier était devenu vicaire général du diocèse de Metz et portait le titre de prédicateur ordinaire du roi, quand on dut faire violence à sa modestie, pour obtenir qu'il acceptât la dignité d'abbé de l'abbaye de Saint-Arnould. Il remplaça en 1611, l'abbé Charles de Senneton. L'un des principaux actes de son administration abbatiale fut la grande entreprise d'achever l'église de Sainte-Barbe, la patronne guerrière du Pays-Messin. (Voir le *Recueil des Édits*, par M. Emmery, I, 138; II, 336. La *Revue d'Austrasie*, année 1843, p. 383 et suivantes. La *Bibliothèque Lorraine*, par Dom Calmet, T. IV.)

André Valladier fut un des hommes influents de la province des Trois-Évêchés, qui furent favorables à l'établissement d'un parlement à Metz. Lorsque les commissaires chargés de l'installation de cette cour souveraine arrivèrent en cette ville, le vénérable abbé de Saint-Arnould alla les complimenter (premier volume, p. 26), et Dom Brocq nous apprend que quelques jours après, *le 2 octobre 1633, il traita magnifiquement le parlement*. En sa qualité d'abbé de Saint-Arnould, il avait été reçu conseiller d'honneur ecclésiastique au parlement, le 6 septembre précédent. Après avoir prêté serment, il prit place au-dessus du doyen des conseillers. Il prit alors la parole et il « rendit grâces à Dieu de ce » qu'il avait plu au roi de lui conférer l'honneur » de l'entrée en cette compagnie sur la fin de » ses vieux jours. » Il était âgé de soixante-dix ans.

André Valladier avait accepté sérieusement le titre de conseiller d'honneur, et plusieurs fois il vint siéger aux audiences ordinaires avec le parlement. Ce savant religieux, *le premier de son temps pour la prédication*, dit encore Dom Brocq, mourut *d'hydropisie, comme subitement*, dans sa maison abbatiale de Saint-Arnould, le 13 août 1637, à l'âge de soixante-quinze ans.

Son portrait a été gravé par Michel Lasne, célèbre graveur. In-folio, 1627.

Armes: *D'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses feuillées et tigées au naturel.* L'écu était surmonté à dextre d'une mitre et à sénestre d'une crosse d'abbé.

Dans les *Mémoires manuscrits*, de Dom Tabouillot, qui se trouvent à la bibliothèque de Metz, on rencontre de nombreuses et intéressantes lettres de l'abbé Valladier.

VALLET de Merville (François), écuyer, était en 1767, conseiller du roi, lieutenant de la maréchaussée du département de Metz. Il avait épousé demoiselle Marguerite Alexandre. De ce mariage est né en cette ville, le 1er novembre 1767, Stanislas-Michel-François Vallet de Merville, qui devint préfet de la Meurthe, après la révolution de juillet 1830, et fut ensuite nommé président de chambre à la cour royale de Nancy.

VALLIER (Guillaume), sieur du Saussay, ancien magistrat, conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances, fut reçu président à mortier au parlement de Metz, le 6 septembre 1689. Il remplissait ces fonctions, quand il perdit sa mère, madame Marie Lenormand, qui l'institua son légataire universel. (Tessereau, T. II, p. 396.) Le président Vallier résigna sa charge en 1706 à M. Jean Orry, et devint président à mortier au parlement de Paris, deuxième chambre des enquêtes.

Guillaume Vallier, fils peut-être du précédent, fut d'abord conseiller secrétaire du roi et secrétaire greffier du conseil d'état privé. Il fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 26 février 1697, et eut pour successeur en 1701, M. Augustin de Ferriol. Par un arrêté du 8 mars 1698, il avait été porté par M. l'intendant Turgot, sur le rôle des nobles de Metz.

Armes du président Vallier, d'après Chevillart: *Écartelé aux 1 et 4, d'azur à la fasce*

d'or ; aux 2 et 3, de gueules à la perdrix d'or ou d'argent.

VALLIN (Antoine), avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller du roi référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 9 mars 1678 ; il fut remplacé en 1689.

VANDRÉ de La Lande (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 23 mai 1689. (Voir *Lalande.*)

VANEL (Claude), né à Montpellier, le 24 janvier 1629, était fils de M. Claude Vanel, sieur de Recoules, conseiller secrétaire du roi, et de dame Marguerite de Ranchin. Claude Vanel, fils, avocat au parlement de Paris, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 juillet 1656, et fut remplacé au mois de juillet de l'année suivante par M. de Colanges.

Les Vanel étaient d'une maison ancienne et distinguée du Languedoc ; ils portaient : *Écartelé aux 1 et 4, d'azur à trois rocs d'échiquier*, qui est de Roque ; *aux 2 et 3, d'azur à la colombe essorante d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople*, qui est de Soyes ; *sur le tout, d'argent au chêne terrassé de sinople*, qui est de Vanel. (Courcelles, II, 427.)

VANNESSON (Antoine), de l'université de Strasbourg, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 24 août 1724. Nous ignorons à quelle famille il appartenait ; nous nous contenterons d'indiquer quelques individus ayant porté le nom de Vannesson.

Jean Vannesson, avocat, mourut à l'âge de vingt-cinq ans, en 1616, à Commercy. On voyait autrefois dans l'église de cette ville, son épitaphe en vers, qui nous a été conservée par M. Dumont, dans son *Histoire de Commercy*, tome III, page 222.

Pierre Vannesson, anobli en 1624, prit les armes suivantes, *Tiercé en fasce ; au 1 d'argent à deux merlettes de sable ; au 2 de gueules ; au 3 d'azur à une molette d'éperon d'or, percée du champ.* (Dom Pelletier.)

Au milieu du XVIIe siècle, des Vannesson habitaient la ville de Toul. Nicolas Vannesson vivait en 1636.

Sébastien Vannesson, fils de Sébastien Vannesson, épousa en 1637, dans l'église Saint-Aman de Toul, Marie Simonin. Il épousa en secondes noces en 1644, Marie Harquel, fille de défunt Jean Harquel. De cette seconde union sont issus plusieurs enfants.

En 1654, une Barbe Vannesson épousa Claude de La Lance, seigneur de Moranvillé (voir Dom Pelletier, p. 437), et en 1656, un Claude Vannesson, vivant à Toul, était l'époux de Françoise Masselin.

Nous avons aussi trouvé le nom de Vannesson en Franche-Comté. Jean-Claude Vannesson, greffier garde-sacs du parlement de Besançon, faisait en 1697, enregistrer à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *De sable au griffon d'argent.*

VANNIER (Claude-Nicolas), naquit à Vic, vers 1681. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Rheims, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 avril 1703. Il fut l'un des membres les plus distingués de ce barreau. Gabriel, célèbre avocat et bon juge en cette matière, a dit de lui et de Claude Rulland : « Leur mémoire sera longtemps précieuse au barreau de Metz qui leur doit une bonne partie de sa réputation. » (*Observations détachées sur les coutumes et les usages anciens et modernes du ressort du parlement de Metz*, par feu M. Gabriel, I, 339.)

Me Vannier se livra beaucoup à la plaidoirie et le fit avec talent. C'est sur son plaidoyer que fut rendu par la chambre de la Tournelle du parlement de Metz, l'arrêt du 26 juillet 1724, qui défendit « de faire aucunes assemblées scandaleuses ou tumultueuses, appelées *Charivary*, lors des secondes noces, à peine de vingt livres d'amende, dont les pères et mères seront garans du fait de leurs enfants et les maîtres et maîtresses du fait de leurs domestiques. » (Archives du parlement et bibliothèque de la ville de Metz, O, 488.) A la fin de l'année 1725, Me Vannier cessa de plaider à cause de la faiblesse de sa poitrine et il se livra dès lors exclusivement à la consultation. Il ne cessa point d'avoir une riche et généreuse clientelle, comme nous l'apprend ce passage des *Mémoires manuscrits* du chevalier de Belchamps : « Septembre 1727. Le prince de Hanau a envoyé à M. Vannier une cassette de vermeil, valant trois mil cinq cents livres. Il a dix-huit cent livres de pension, 600 livres par le comte de

» Hanau, 600 livres par le duc de Lorraine et le » surplus par plusieurs particuliers. » Me Vannier possédait une campagne au village de Jussy et y recevait quelquefois les personnages les plus distingués de la ville de Metz. Il jouissait d'ailleurs d'une si grande réputation de talent et d'intégrité, que le chevalier de Belchamps, en annonçant que Me Vannier serait nommé échevin de la ville, ajoutait : » M. l'intendant veut do- » resnavant remettre l'hôtel de ville sur l'ancien » pied de choisir d'honnêtes gens. »

Parmi les mémoires imprimés dont Me Vannier fut le rédacteur, nous pouvons citer : 1° *Mémoire en 14 pages pour le sieur Laurent de Belchamps et consors, au nombre de six enfants du premier lit de défunt Balthasard de Belchamps, écuyer, conseiller au parlement de Metz, appelants contre madame Élisabeth Le Bachelé seconde épouse dudit Balthasard de Belchamps*. Cette cause fut plaidée pendant quatre audiences, et le parlement de Metz, par arrêt du 28 juin 1728, donna gain de cause aux clients de Me Vannier; 2° *Mémoire pour Léopold-Philippe-Joseph, duc d'Aremberg, contre madame de Tenare de Montmain*. Soixante pages in-folio, imprimé à Metz, chez la veuve de Brice Antoine, imprimeur du roi. L'arrêt du parlement de Metz, en date du 22 décembre 1736, a été contraire aux prétentions du duc d'Aremberg; 3° *Mémoire délibéré à Metz, le 16 mars 1742, pour Louis-François Charpentier, écuyer, seigneur d'Arriance et de Mont, prévôt de Briey*. Ce mémoire, imprimé à Nancy pour un procès pendant à la cour souveraine de Lorraine, fut signé par Mes Vannier, Rulland, Gabriel, tous avocats au parlement de Metz.

Me Vannier avait en 1729, perdu sa mère, laquelle était décédée à Vic, le 23 avril de cette année, et il fonda en cette ville où il avait reçu le jour, un collége dont l'établissement a été autorisé par des lettres patentes du roi, datées du 14 juin 1747, et enregistrées au parlement de Metz, le 14 septembre suivant. Il fut aussi l'un des fondateurs et des bienfaiteurs de la bibliothèque des avocats de cette cour souveraine. Cette collection si utile comprenait déjà vingt mille volumes, quand la révolution de 1790 vint la disperser.

Cet avocat de grand talent avait été bâtonnier de son ordre et il était depuis longtemps le doyen de ses confrères au barreau, quand il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 16 février 1763, à l'âge de quatre-vingt-deux ans environ.

Les Vannier ont été alliés à la famille Marionnelz.

VARENNES. (Voir *Nagu de Varennes*.)

VARIN (Pierre), reçu procureur au parlement de Metz, en 1734, remplissait encore ce ministère en 1768. (Voir *Plicard*.)

VATIER (Louis), né en 1645, était conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et siége présidial de Toul, quand en 1680, le parlement de Metz lui infligea le châtiment exemplaire que nous avons rapporté à la page 181 du premier volume.

VAUCREMONT était une ancienne famille bourgeoise de Metz, dans laquelle on aimait à donner aux enfants le prénom de Jean. En 1624, on baptisait dans l'église Sainte-Ségolène Jean Vaucremont fils de Jean Vaucremont ; en 1636, Claude Vaucremont appelait aussi son fils Jean, et en 1670 Catherine Vaucremont, fille de Jean, épousait Charles de Germiny. Un membre de la famille Vaucremont, portant également le prénom de Jean, a fait partie du parlement de Metz.

Au milieu du XVIIe siècle vivait en cette ville Estienne Vaucremont, fils de Remy Vaucremont. Cet Estienne Vaucremont avait épousé Marguerite Mangeot, fille de Gengoult Mangeot, procureur au parlement. De ce mariage sont issus : 1° Jean Vaucremont, dont il sera parlé plus loin ; 2° Antoine Vaucremont, né à Metz sur la paroisse Saint-Simplice, le 14 avril 1661 ; 3° Etienne Vaucremont, qui devint docteur en médecine et épousa à Metz, dans l'église Saint-Gorgon, le 6 février 1682, Jeanne Catherine de Saint-Didier, fille de Jean-Baptiste de Saint-Didier, procureur au parlement. Il fut médecin stipendié de la ville de Metz et décéda le 15 juillet 1727.

Jean Vaucremont, né à Metz, sur la paroisse Saint-Simplice, le 7 mars 1664, était fils d'Estienne Vaucremont et de Marguerite Mangeot. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 mai 1685. Il débuta avec succès au barreau, et le 6 octobre 1688 il fut reçu substitut du procureur général en cette cour souveraine. Il n'avait que vingt-huit ans quand il mourut à Metz, sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 mai 1692. Il avait épousé dans l'église Sainte-Ségolène de Metz, le 19 février 1686, à l'âge

de vingt-un ans, Marie Le Payen, fille d'Isaac Le Payen.

En 1718, Anne-Françoise Vaucremont était l'épouse de M. François Becœur, apothicaire à Metz, et de ce mariage est issu Jean-Baptiste Becœur, naturaliste distingué, auquel le docteur Bégin a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*. En 1723, Louis Vaucremont, admodiateur de la terre et seigneurie de Solgne, était l'époux de Marguerite Talon.

VAULCHER (Jacques), né vers 1580, écuyer, seigneur de Blénod, était en 1629, l'un des cinq enquerreurs de la cité de Toul. Il devint en 1631 procureur du roi près le siége présidial de cette ville, et il était en 1639 conseiller et assesseur en ce siége. Il était âgé à cette dernière époque de cinquante-neuf ans.

Armes : *De .... à un chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur couronné et traversé d'une flèche posée en bande*. (Cartulaire n° 1, feuillets 60 et 82 au verso. Archives de la ville de Toul.)

Cette famille est maintenant inconnue à Toul.

Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, page 343, indique un Vaulcher, greffier du bailliage de Metz, comme ayant épousé une fille de Nicolas Habillon, devenu vers 1680 lieutenant général du bailliage de Nomény.

VAULTRIN (Joseph), avocat au parlement de Metz, exerçait au bailliage et siége présidial de Toul en 1745, et remplissait à cette époque les fonctions de bailli des terres et seigneuries de l'opulente abbaye de Saint-Epvre. Il était en 1753, receveur électif des deniers communaux et d'octroi de la ville de Toul, et il vivait encore en 1778.

Joseph Vaultrin, fils de celui qui précède, naquit en 1747, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1768. » Il débuta » d'une manière brillante au barreau et eut le » mérite de joindre les palmes littéraires aux » fleurs de l'éloquence » a dit le docteur Bégin qui lui a consacré un article dans la *Biographie de la Moselle*. M. Joseph Vaultrin fils, avait été membre de l'ancienne société des Philathènes de Metz et de l'académie royale de cette ville. En 1770, il fut couronné par cette académie, et en 1775, il partagea avec Me Jean-François-Nicolas Blouet avocat au parlement, le prix offert par cette compagnie savante à l'auteur du *Meilleur système de réglement pour la police champêtre*.

Nommé en 1790 suppléant au tribunal de district de Metz, il devint plus tard magistrat de sûreté, puis conseiller à la cour d'appel. Il mourut en cette ville avec le titre de conseiller honoraire, le 21 janvier 1831. Il avait épousé demoiselle Agathe Pasquier d'Estrées. De ce mariage naquit à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 20 avril 1778, un fils auquel on donna les prénoms de Joseph-François. Cet enfant eut pour parrain son aïeul paternel, M. Joseph Vaultrin, avocat au parlement de Metz, demeurant à Toul, et pour marraine sa grand'mère maternelle, madame Anne-Françoise Bachelard, veuve Pasquier.

La famille Vaultrin existe encore aujourd'hui à Metz.

VAUTRIN ou Vaultrin (Joseph-Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 7 décembre 1685. Il était peut-être le père de Nicolas-François et de Nicolas Vaultrin, anoblis en 1725 et ayant les armes suivantes : *D'azur à la levrette courante d'or, colletée de gueules, bordée, bouclée et clouée d'argent ; au chef de même, chargé de deux hermines de sable*.

Plusieurs familles portant les noms de Vaultrin ou Vautrin, ont existé en Lorraine. (Voir Dom Pelletier.)

VAUX (Georges-François de), d'une famille de Verdun, né le 5 octobre 1707, était fils de N... de Vaux et de Marie-Anne Ligier. Il fit son droit à l'université de Strasbourg et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 décembre 1727. Il fut installé conseiller en cette cour souveraine, le 19 février 1739 et lors de la suppression du parlement en 1771, par le chancelier Maupeou, il devint conseiller à la cour souveraine de Lorraine et Barrois. Quand le parlement de Metz fut rétabli en 1775, M. Georges-François de Vaux y reprit ses fonctions de conseiller. L'article 14 de l'édit de rétablissement du parlement portait qu'à l'avenir la chambre des requêtes serait présidée par deux conseillers, pris l'un dans la grande chambre, l'autre dans la chambre des enquêtes, dite tournelle. M. Georges-François de Vaux fut l'un des conseillers désignés pour la présidence de la chambre des

requêtes. En 1777, des troubles graves éclatèrent dans les villes et principautés de Sedan, Raucourt et Saint-Mange. M. le conseiller de Vaux fut chargé de se transporter immédiatement à Sedan, pour continuer l'information que les juges du lieu avaient commencée. M. de Vaux mourut à Metz, le 11 mars 1786, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et il fut inhumé dans le cimetière de l'église Saint-Simplice. Il avait épousé demoiselle Barbe-Ursule-Pélagie Annibal, fille de messire Pierre Annibal et de dame Geneviève d'Arancy, sœur de madame de Belchamps. Le conseiller Georges de Vaux n'eut pas d'enfants.

M. le comte de Bonny de La Vergne, ancien capitaine du génie, a publié en 1840, un ouvrage ayant pour titre : *Impressions d'un rapide voyage à Plombières*. Ce livre sort des presses de MM. Dembour et Gangel, typographes à Metz. On trouve dans cet ouvrage une anecdote où un ancien conseiller du parlement figure sous le nom de M. de Vaux. Nous rapporterons cette anecdote :

« Un conseiller au parlement, homme intègre, » mais indolent et distrait, siégeait à côté d'un » homme de mérite que j'appelerai pour le » désigner M. de Vaux. Comme M. de Vaux » opinait toujours avant ce conseiller en ques- » tion, celui-ci son tour venu, disait simplement » qu'il était de l'avis de M. de Vaux. Un jour » on va aux voix et arrivé à ce conseiller, il dit » suivant ses dispositions ordinaires : Je suis de » l'avis de M. de Vaux ; tout le monde éclata de » rire, parce que ce jour-là précisément M. de » Vaux était absent. » Nous serons plus sévère que M. le comte de Bonny, et nous ne pouvons admettre qu'un magistrat soit un homme intègre, quand par indolence ou par distraction, il s'inféode ainsi à l'adoption de l'opinion de l'un de ses collègues, celui-ci fut-il un homme de mérite. Une des sœurs du conseiller de Vaux était religieuse au monastère de la congrégation de Verdun.

On lit dans le manuscrit de M. de Belchamps. « Juin 1729, M. Évrard est parti la veille de la » Saint-Jean pour Verdun, pour aller s'y marier » avec mademoiselle de Vaux. Juillet 1729, le » contrat de mariage de M. Évrard avec ma- » demoiselle de Vaux fille d'un avocat de Ver- » dun est passé. »

Armes : *D'azur à un cor de chasse d'argent lié de même, accompagné en chef de deux étoiles d'or, soutenu en pointe d'une rose à cinq pétales.*

Le conseiller de Vaux était oncle de M. Georges-François de Horn, seigneur de Téting, capitaine au régiment de Bouillon. Cette famille qui existe encore à Téting, est originaire du Verdunois et porte : *D'azur à une cigogne d'argent qui pique du bec un serpent posé en pal.*

VAZEL DE FAUGIÈRES (JOACHIM), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 10 août 1687, et conseiller référendaire en la chancellerie de cette cour souveraine, le 20 juin 1689. Il fut nommé lieutenant en la prévôté de Briey, le 21 février 1692, tout en conservant sa charge à la chancellerie du parlement.

VECHJOCHAND (JACQUES DE), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 décembre 1695.

VELLEIN (PIERRE DE), né à Vienne, en Dauphiné, vers 1612, était issu d'une famille qui était alliée aux principales maisons de cette province, et qui avait donné plusieurs magistrats au parlement de Grenoble. Après avoir été conseiller à la cour des aides de Vienne et à la cour souveraine de Bresse, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 février 1662. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions, le 1er novembre 1676, et fut remplacé au parlement par M. François de Lafons. Il avait épousé Marie-Marguerite de Fay de Villiers qui lui survécut. De ce mariage est né celui qui suit.

FRANÇOIS-JOSEPH DE VELLEIN, écuyer, sieur de Villiers, fils de messire Pierre de Vellein qui précède, et de dame Marie-Marguerite de Fay de Villiers, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 28 septembre 1685, et fut remplacé en 1694, par M. François Lançon.

En 1751, un Vellein portait : *D'azur à une tête de lion arrachée d'or ; au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon de gueules.* (Courcelles, Histoire généalogique des pairs de France, T. VII, au mot *Agoult*, p. 71.)

Pour les différentes maisons qui ont porté le nom de Fay, on peut consulter Lainé, tome I, page 446.

VERCLY. (Voir *Chautant de Vercly.*)

VERDUN (....) était commissaire aux saisies réelles du bailliage et siége présidial de Verdun, en 1768.

VERNIER (Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 9 juin 1679, fut nommé lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts d'Ensisheim, le 6 janvier 1698.

VERNIER (Jean), nommé procureur du roi au bailliage d'Epinal en 1685, fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 16 décembre 1690. Il décéda vers 1707, et fut remplacé au parlement par M. Louis-Joseph Georgin de Mardigny. Il avait épousé, pensons-nous, Mangeotte Hennequin. Nous pensons aussi qu'il est le Vernier demeurant à Metz, qui fit enregistrer en 1696, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'azur à un membre de lion d'or, posé en chevron renversé ; à un chef d'argent chargé d'un croissant d'azur, accosté de deux macles de gueules.* Ce sont les armes de la famille Vernier dont parle Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine.*

VERNIER (Louis), né vers 1671, licencié de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 3 septembre 1696, et substitut du procureur général de cette cour, chambre des enquêtes, le 8 mars 1701. Lors de sa réception, il ne fut pas soumis à l'examen à cause du talent qu'il avait déjà montré au barreau. Louis Vernier brilla comme avocat et le souvenir de ses talents resta longtemps au parlement. Le procureur général Charles-François Le Goullon de Champel, répondant à une lettre du chancelier Daguesseau, du 13 février 1747, lui disait : « Les substituts ont la parole » aux audiences à huis-clos et aux grandes, en » cas d'empêchement de l'avocat général. »

» Les avocats les plus célèbres et les plus dis- » tingués qui aient paru dans le parlement, » étaient pourvus d'offices de substitut ; l'on » peut compter entre autres Fetiq, Fagnier, Sail- » let, Vernier, de Saint-Didier, Dilange, etc. »

» En 1747, les charges se vendaient douze » mille livres et les substituts n'avaient que de » faibles gages et émoluments, qui toute retenue » faite ne s'élevaient année commune qu'à cent » vingt livres par chaque substitut ; mais ces offi- » ces étaient recherchés, parce que c'était une » occasion de montrer au public ses talents. »

Louis Vernier avait épousé demoiselle Jeanne Laurent. De ce mariage naquit une fille, à Metz sur la paroisse Saint-Gorgon, le 2 avril 1707.

Messire Louis Vernier devint président au bailliage de Metz et décéda dans l'exercice de ses fonctions, sur la paroisse Saint-Victor de cette ville, le 9 juillet 1720, à l'âge de quarante-neuf ans. Il avait épousé en secondes noces, Anne d'Herbelot ou Herbelet. Celle-ci survécut à son mari. Elle décéda à Metz sur la paroisse Saint-Victor le 9 mai 1743.

Nous ignorons si les Vernier dont nous venons de parler, sont de la famille de ceux que nous allons indiquer.

Etienne Vernier, écuyer, seigneur de Vatimont et d'Adaincourt, épousa le 10 janvier 1670, dans l'église des sœurs prêcheresses de Metz, demoiselle Françoise La Mouche.

En 1751, M. Nicolas-Gilles Vernier de Cousgré, était notaire à Metz.

VERON de Fortbonnais (François), né au Mans, le 4 octobre 1722, avait fait ses études de droit, et avait été reçu avocat à Paris. Il fut l'un des économistes les plus distingués du XVIII[e] siècle, et il a placé son nom auprès des Quesnay, des Melon et des Dulot. En 1759, il fut attaché au contrôleur général des finances, Silhouette, ancien conseiller au parlement de Metz, et il débuta dans la carrière financière par une opération brillante qui procura en vingt-quatre heures, soixante-douze millions au trésor royal. Il a publié plusieurs traités qui ont assuré sa réputation. Son excellent ouvrage intitulé : *Recherches et considérations sur les finances de France*, est, a dit M. de La Harpe, *un livre classique en cette partie.* « C'est dans ce travail » important, a dit un des panégyristes du grand » Colbert, M. Joseph-François Coster, né à » Nancy en 1729, qu'on apprend à apprécier » cet homme d'état comme ministre des finances » et de la marine. » Il ne méséait point à Veron de Fortbonnais qui, pendant plus de vingt ans appartint au parlement de Metz, de faire valoir les titres d'un ministre dont le frère et plusieurs parents ont fait partie de cette cour souveraine.

M. Veron de Fortbonnais, était depuis huit ans environ, inspecteur général des monnaies du royaume, quand il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 26 mai 1763. Ses fonctions furent suspendues par la suppression du parlement en 1771, mais il les reprit lors du rétablissement de cette cour en 1775, et il les résigna le 30 avril 1779. Il avait été nommé conseiller d'honneur en la cour des monnaies de Paris,

le 18 décembre 1771, et il était encore inspecteur général des monnaies de France, quand il fut nommé conseiller honoraire au parlement de Metz, par des lettres patentes qui furent enregistrées en cette cour, le 9 mars 1780. Il mourut en 1800, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Armes : *D'azur au chevron accompagné en chef d'un trèfle et en pointe d'un brochet, surmonté d'un trèfle, le tout d'or.* (Dubuisson.)

VESTIER (Réné ou Remy), avocat en parlement, ancien échevin de la ville de Verdun, demeurant en cette ville, faisait enregistrer en 1698, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'or à un coq de sable, crêté, becqué, barbé et membré de gueules, soutenu d'argent ; et coupé de gueules, semé de croisettes pommetées au pied fiché d'or, à une tour de même maçonnée de sable.*

Nicolas Vestier, fils peut-être de celui qui précède, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 11 janvier 1725. Il devint substitut du procureur du roi au bailliage et siége présidial de Verdun, fonctions qu'il exerçait encore en 1768. Il avait été nommé en 1748, juge gruyer de la baronnie d'Ornes.

Nicolas Vestier est cité par Gabriel dans ses *Observations sur les Coutumes*, tome I, page 10.

VEYDER (Jean-Werner), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 juin 1686.

VIART (Jacques) troisième du nom, seigneur de Villecazin et de Candot, conseiller du roi en ses conseils, fut président royal à Metz, sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Jacques Viart *un des enfants du bailli de Blois, capital ennemi des prétendus réformés*, a dit l'évêque Martin Meurisse, succéda dans la charge de président royal à Antoine de Senneton, qui était l'un des protecteurs de la réforme. *Autant Senneton, son prédécesseur*, a dit encore l'évêque Meurisse, *avait été favorable aux protestants, autant Viart chercha à extirper le protestantisme.* C'est sous l'influence du président Viart que les réformés qui, en 1571, avaient obtenu d'exercer publiquement leur culte dans le village de Montoy, près de Metz, en furent empêchés l'année suivante. Ce fut l'un des premiers actes de l'administration de Jacques Viart. Sous le règne de Henri III, il fut chargé d'interroger François de Rosières, archidiacre de Toul, qui fut arrêté et puis emprisonné à la Bastille, pour avoir fabriqué une généalogie en faveur de la maison de Lorraine. On peut consulter à cet égard Dom Calmet, tome VII, page 77 *des dissertations*. Le roi Henri IV avait une estime particulière pour Jacques Viart et il augmenta les attributions du président royal, en créant auprès de lui une charge de procureur général et en lui donnant un lieutenant, M. Bey de Batilly. C'est sur le rapport du président royal Jacques Viart, que Henri IV donna, sous la date de juin 1604, des lettres patentes portant ratification du traité passé le 18 du même mois, entre le duc de Lorraine et la ville de Metz. Ces lettres patentes ont été enregistrées au greffe du président royal de Metz, le 15 novembre 1605. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, IV, 91.) L'année suivante, M. Jacques Viart fut remplacé dans les fonctions de cette charge par M. Lazare de Selve.

Les Bénédictins ont fait un grand éloge du président royal Jacques Viart. (*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, III, 184.)

Armes : *D'or au phénix de sable posé sur son immortalité au bucher de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent.* Devise : VI*vit et* ARD*et*.

VIEL de Villamberg de Monville (Pierre-Jacques), né le 16 janvier 1713, était avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller clerc en cette cour souveraine, avec dispenses des ordres sacrés, le 22 décembre 1746. Il résigna ses fonctions en 1750 en faveur de M. Henri-Antoine de Bousmard.

VIEUVILLE (Philbert de) était conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Paris. Cette charge ayant été supprimée, il se pourvut d'une charge semblable à la chancellerie du parlement de Metz, et prêta serment en cette nouvelle qualité, le 24 novembre 1716. Il décéda le 12 décembre 1720.

VIGIERS de Fargis (Jean-Baptiste), échevin de la ville de Saint-Flour, prêta serment entre les mains de M. Huc de Miromesnil, garde-des-sceaux, le 3 mars 1775, en qualité de conseiller secrétaire du roi contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz.

VIGNERON est le nom d'une famille lorraine.

Charles-François Vigneron et Nicolas-Louis Vigneron, tous deux avocats à la cour souveraine de Nancy, obtinrent en 1754, des lettres déclaratoires de gentillesse. Ils étaient de la famille de Dominique Vigneron anobli en 1623 et portant: *D'azur à une croix fleuronnée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or*. Cimier: *Un lion naissant tenant entre ses pattes la croix de l'écu*. (Dom Pelletier.) Cette famille Vigneron avait été alliée aux Collinet de La Salle, qui portaient: *D'azur à une fleur d'argent garnie d'or et mise en pal*. (Dom Pelletier.)

Nous ignorons si les Vigneron dont il va être parlé étaient de la famille de ceux mentionnés par Dom Pelletier.

NICOLAS VIGNERON, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1684.

FRANÇOIS VIGNERON, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 octobre 1687. C'est peut-être le même que celui qui suit.

FRANÇOIS VIGNERON, né le 24 septembre 1660, ancien aide-major de la place de Verdun, fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 22 mars 1688. Il était remplacé en 1732.

VIGNEULLES (PHILIPPE DE), écuyer, avocat au parlement, signa en 1651, en qualité de tuteur de Suzanne Ferry, une transaction passée entre le célèbre ministre protestant Paul Ferry et ses enfants. Il était petit-fils du célèbre chroniqueur Philippe de Vigneulles.

Les Vigneulles, anoblis en 1601 par le duc de Lorraine, avaient les armes suivantes: *D'or à un triangle ou pointe de diamant de sable, environné de trois raisins de pourpre, feuillés de sinople*. Cimier: *Le triangle de l'écu*. (Dom Pelletier.)

VIGNIER (CLAUDE), chevalier, marquis de Mirebeau, seigneur de Liébault, conseiller au parlement de Bourgogne, était fils de messire Vignier, conseiller aux conseils du roi. Il fut l'un des commissaires désignés pour procéder à l'établissement du parlement de Metz et y remplir par commission les fonctions de président. Il fut reçu président à mortier en titre, le 2 septembre 1633, et il eut l'honneur d'être chanté par Gobineau de Montluisant qui lui dédia le sixième acrostiche de sa *Royale Thémis*.

Nicolas Vignier, chevalier, baron de Ricey, marquis de Mirebeau, fut intendant des pays et duchés de Lorraine et Barrois, évêchés de Toul, Metz et Verdun, depuis 1641 jusqu'en 1648. Il n'a jamais usé de son droit de séance au parlement de Metz.

LOUIS DE VIGNIER, chevalier, marquis de Ricey, était fils de Jacques Vignier, garde-des-sceaux sous Louis XIII et petit-fils de Nicolas Vignier, ancien intendant de justice en Lorraine. Il fut d'abord conseiller au grand conseil; s'étant pourvu ensuite d'une charge de président à mortier au parlement de Metz, il fut reçu en cette qualité, le 20 avril 1658. Il résigna ces fonctions en 1663, en faveur de M. Pierre Le Musnier.

Ces Vignier semblent porter malheur à ceux qui en parlent. Le docteur Bégin, dans son *Histoire des sciences, des lettres et des arts, dans le Pays-Messin*, page 470, dit que Jérome Vignier, le savant oratorien, était le fils de l'ancien intendant de la Lorraine et des Trois-Évêchés. Selon la *Biographie universelle*, Jérome Vignier était fils d'un ministre protestant de Blois et il était né en 1606, époque à laquelle on peut reporter la naissance de l'intendant de Lorraine, son prétendu père.

M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, tome III, page 852, rapporte une liste des membres du parlement, dans laquelle le président Louis de Vignier, reçu au parlement en 1658, est appelé Philippe.

Dans un genuit manuscrit, on donne le prénom de Nicolas à Claude de Vignier, reçu président en 1633. Cependant Gobineau de Montluisant a fait son acrostiche sur le prénom.

Enfin dans le premier volume, page 537, nous avons à tort attribué à l'intendant de Lorraine, Nicolas Vignier, la qualité de président à mortier au parlement, et nous ne sommes pas bien certain de ne pas avoir commis quelque erreur dans la rédaction du présent article.

Armes: *Semé de France, à l'écu en cœur d'or, au chef de gueules; à la bande componnée d'argent et de sable de six pièces, brochant sur le tout*.

VIGNOLLES (CHARLES), licencié de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 18 juin 1671, doit être de la famille lorraine à laquelle Dom Pelletier

donne les armes suivantes : *De gueules ; au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable, posées de rang.*

VIGNON (Jean), fils de Noël Vignon, maître rôtisseur à Metz, et d'Anne Beaulieu, fut d'abord maître barbier perruquier, et devint en 1692, huissier en la chancellerie du parlement de cette ville. Il avait épousé dans l'église Saint-Vincent, le 26 novembre 1691, Madeleine Vincent.

Augustin Vignon, frère de Jean Vignon qui précède, devint procureur au bailliage de Metz. Il épousa dans l'église Saint-Martin de cette ville, le 16 juin 1692, Anne Demange, fille de Claude Demange. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entre autres Augustin-Joseph Vignon, dont il va être parlé. Augustin Vignon était encore procureur au bailliage en 1713.

Augustin-Joseph Vignon, fils d'Augustin Vignon qui précède, et d'Anne Demange, était né à Metz, sur la paroisse Saint-Martin, le 23 avril 1694. Il fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 1er février 1713. Il a exercé au barreau et l'on a de lui un mémoire qu'il a rédigé pour M. Nicolas-Joseph Olivet de Chamalle, contre M. Matherot de Desne, docteur en théologie, clerc tonsuré du diocèse de Besançon, ayant Me Pagel pour avocat, dans un procès qui avait été évoqué au parlement de Metz. Ce mémoire contenant vingt-sept pages d'impression in-folio, a été imprimé *chez la veuve Brice Antoine*. L'arrêt rendu dans cette affaire par le parlement de Metz, est du 13 septembre 1742. Me Augustin-Joseph Vignon, décéda au mois d'avril 1744. Il était à cette époque le septième sur le tableau des avocats du parlement, dont il avait été bâtonnier. Il avait épousé Élisabeth Grandjean, laquelle survécut longtemps à son mari. Celle-ci décéda à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 14 avril 1781. Assistèrent à son enterrement : 1° M. Claude-François Vignon, doyen des conseillers au bailliage de Vic, fils de la défunte ; 2° messire Charles Vignon, chanoine de l'insigne collégiale de Saint-Sauveur de Metz.

Augustin Vignon, vivant en 1736, et prenant à cette époque la qualification d'*avocat en parlement*, était aussi, pensons-nous, le frère des deux qui précèdent, et était le second enfant d'Augustin Vignon procureur au bailliage, et d'Anne Demange. Il était né à Metz, sur la paroisse Sainte-Croix, le 29 septembre 1696.

Cette famille Vignon, qui était nombreuse à Metz (Noël Vignon, maître rôtisseur, avait eu d'Anne Beaulieu quatre fils), attira sur elle vers 1709, l'attention publique et donna lieu à une œuvre dramatique qui fut représentée sur le théâtre de Metz. La *Revue d'Austrasie*, année 1841, tome IV, pages 331 et suivantes, en a raconté l'histoire : « Existait » à Metz la famille Vignon qui était riche et » puissante et qui appuyée sur ses coffre-forts » cherchait à trancher du gentilhomme et à » prendre écu. L'héritière de la maison venait » d'entendre sonner ses quinze ans, lorsqu'un » des muguets messins s'avisa de s'amouracher » de la bergère. Il déposa sa flamme et quelques » écus à ses pieds, mais malheureusement il » n'avait pas seize quartiers ! il en fut pour ses » frais de canons et de soupirs. » L'amant rebuté et piqué de sa défaite, alla trouver son ami l'avocat Fetiq qui, dans un salon de Metz, commença par ridiculiser la famille Vignon, sous le voile d'une fable. Les Vignon mortifiés firent un procès au médisant avocat, et celui-ci fut obligé de financer. Fetiq prit sa revanche en composant la comédie intitulée : *La famille ridicule*, et représentée à Metz, en 1709. (Voir *Fetiq.*)

Nous ignorons si les Vignon qui suivent sont de la famille de ceux dont il a été parlé plus haut, et qui a été l'objet de la comédie satyrique, attribuée généralement à l'avocat Fetiq.

Pierre Vignon, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 11 septembre 1741, fut nommé lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de cette ville, le 18 juin 1743, et conseiller-échevin en 1764.

Claude-Augustin Vignon, fils peut-être de Pierre Vignon qui précède, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 juillet 1760 ; il était encore sur le tableau de l'ordre en 1785. Comme avocat, il plaida dans le procès qui eut lieu à l'occasion de la reconstruction de l'église de Thionville. (*Histoire de Thionville*, par M. Teissier, p. 207.) A l'ouverture des conférences des avocats du barreau messin, le 12 décembre 1767, il prononça, dans la salle de la bibliothèque de l'ordre, un discours dans lequel il traita *du jugement et du goût nécessaires à l'avocat dans ses études et ses productions*. Cet arrêt fut imprimé *à Metz, chez Joseph Antoine*, 1768 ; *in*-12. (Essai philologique sur la Typographie

messine, p. 134.) Comme propriétaire, il eut à soutenir un procès contre les marguilliers de la paroisse Saint-Victor de Metz et consors. Il s'agissait de sa maison lézardée par suite de constructions contiguës. Il avait perdu au bailliage; il appela de la sentence, rédigea un mémoire et le signa après avoir obtenu sous la date du 30 mars 1775, l'approbation de Mes Harvier, Rœderer, Pacquin, Beaudesson et Emmery. Ce mémoire a été imprimé *à Metz, chez Joseph Antoine, imprimeur du roi et de nosseigneurs du parlement*. Cinquante-une pages in-4°. Me Claude-Augustin Vignon, était en l'année 1776, assesseur de la maréchaussée en remplacement de son beau-père, M. Étienne d'Avrange, et il exerçait en même temps les fonctions de subdélégué de M. l'intendant de la généralité de Metz. Il avait épousé Agathe-Louise d'Avrange, fille probablement de M. Étienne d'Avrange, ancien subdélégué de l'intendant de Metz. Du mariage de Me Claude-Augustin Vignon et de dame Agathe-Louise d'Avrange, est né à Metz, sur la paroisse Saint-Victor, le 28 mai 1775, un fils qui fut prénommé Pierre-Louis.

En 1775, Me Jean-Nicolas Vignon, conseiller du roi, notaire royal et apostolique du bailliage et diocèse de Metz, était l'époux de dame Anne Gaudrez.

VILEVAULT (Louis de), né à Paris, le 20 novembre 1666, était peut-être le fils de M. Louis de Vilevault, reçu conseiller au parlement de Paris, le 29 août 1653. M. de Vilevault jeune, était substitut du procureur général au parlement de cette ville, quand il devint conseiller au parlement de Metz, le 30 juillet 1691. N'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année, il avait dû obtenir des dispenses d'âge. Il avait aussi obtenu des dispenses de parenté, car il était le beau-frère de M. François Leroy, conseiller au parlement. Il fut remplacé en cette cour par M. Louis Bertrand.

Armes: *De gueules au lion d'or, ayant la patte posée sur un serpent de même; écartelé d'or à trois chabots de gueules et sur le tout d'azur à trois croissants d'argent*. (Armorial général de France, 1699.)

VILLADE (Louis-Jean de), reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 12 janvier 1741, fut remplacé en 1748.

VILLARS (Louis-Hector de), maréchal de France, fut gouverneur et lieutenant général des villes et évêchés de Metz et Verdun, gouverneur particulier de la ville et citadelle de Metz, depuis 1710 jusqu'en 1712. En cette qualité, il était conseiller d'honneur né du parlement de cette ville.

Le titre de gouverneur militaire de Metz ne pouvait être mieux porté que par l'illustre guerrier qui quelques années auparavant avait préservé ce boulevard de la France de l'attaque des armées ennemies. Ce fait d'armes, l'un des plus beaux de la carrière militaire du maréchal de Villars, on nous permettra de le rappeler et nous le laisserons raconter par M. Bergère, aujourd'hui général du génie.

» Au commencement de 1705, les ennemis » ayant un grand nombre de troupes en quartier » d'hiver sur la Moselle, firent des préparatifs » pour entrer en France de ce côté; maîtres de » Trarbach, ils ne voyaient que Thionville qui » pût s'y opposer. Ils se proposaient de l'assié» ger pour s'emparer ensuite de Metz, passer » en Lorraine et pénétrer dans le royaume. A » cet effet, soixante mille hommes furent rassem» blés sur la Moselle sous les ordres du duc de » Malbourough.

» Le maréchal de Villars qui lui fut opposé, » après avoir pris diverses mesures de sûreté, » ayant à soutenir également trois places de » première ligne, Luxembourg, Thionville et » Sarrelouis, séparées par des pays très-diffi» ciles, se posta de manière à être à portée de » les secourir, principalement Thionville et Sar» relouis; il vint en conséquence occuper une » belle position auprès de Sierck, ayant sa gauche » sur une hauteur appelée Kœnigsberg, à laquelle » la tradition populaire a conservé le nom de » camp de Villars, et sa droite s'étendant sur » les hauteurs voisines, vers le village de Her» ling et se rapprochant du ruisseau de la Can» ner; de cette position qui ne pouvait être » attaquée que de front, il établit des communi» cations, d'une part avec Luxembourg, par un » pont jeté sur la Moselle; d'autre part avec les » troupes postées sur la Nied. Il tirait ses subsis» tances de Thionville, de Metz et du pays de Lu» xembourg. Évidemment la place de Metz était » l'appui principal de cette position défensive.

» Le duc de Malbourough vint se poster en » face de Villars, sur la hauteur d'Apach, » s'étendant le long du ruisseau de Manderen,

» auprès du château de Mensberg. Cette position » a conservé dans le pays le nom de camp de » Malbourough. L'armée alliée était de cent mille » hommes, et par conséquent bien supérieure à » l'armée française ; Malbourough fit venir tous » les ingénieurs de son armée et sa grosse artil- » lerie, ayant le projet, après qu'il aurait battu » Villars, de marcher droit à Metz, d'y faire » subsister son armée pendant une partie de la » campagne, et tomber ensuite sur Luxembourg. » Ce projet échoua devant la ténacité du maré- » chal de Villars, qui, sans bouger de son camp, » obligea Malbourough à se retirer. » (*Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1844-1845, p. 16.)

Les touristes français vont au loin chercher des lieux pleins de souvenirs, de vieux monuments, des sites pittoresques, des curiosités naturelles et ils dédaignent d'explorer le sol de la France. La jolie vallée au bout de laquelle s'élèvent encore majestueusement les ruines du château gothique de Mensberg, qui s'est tranformé en ferme et porte dans la contrée le nom de château de Marlborough, n'est guères parcourue aujourd'hui que par des amateurs de la pêche aux truites. Ce pays si riche en souvenirs n'est plus visité que par des contrebandiers ou par des chasseurs; et nous même, nous ne l'avons connu qu'en abandonnant la poursuite du chevreuil ou du loup, pour ramasser une hache celtique, fouler aux pieds des *tumulus* romains et retrouver la trace de la route impériale qui sous les Césars conduisait de Metz à Trèves. C'est alors que nous avons rencontré cette source abondante qui sortant du pied d'un rocher forme le ruisseau de Manderen, assez puissant pour faire tourner à peu de distance des moulins; que nous avons remonté ce trou d'enfer, ravin curieux où à la fonte des neiges et à la suite des orages, l'eau tombe en cascades sur des blocs de pierre coupées à pic et où cependant la forêt n'abandonnant pas ses droits, fait pousser avec vigueur des arbres de haute tige. C'est dans une de ces courses que nous avons visité le vieux château de Mensberg, où Marlborough avait établi son quartier général et méditait comme un vautour affamé, de se jeter sur la belle proie que lui présentait la France, tandis qu'en face de lui, le maréchal de Villars, retranché dans son camp de Sierck, sur de hautes roches de quartz rouge, se recueillait semblable à un aigle dans son aire et couvrait de ses ailes les forteresses de Thionville et de Sarrelouis.

Nous avons, à la page 317 du premier volume, rapporté la lettre que le maréchal de Villars écrivit en 1716, comme président du conseil de la guerre, au comte de Salians d'Estaing, pour la réception de M. Chasot de Congy. L'illustre vainqueur de Denain, en ordonnant qu'on rendit au premier président du parlement de Metz, tous les honneurs qui lui étaient dus, se rappelait sans doute que les avis d'un conseiller au parlement de Douay, M. Lefebvre d'Orval, ne lui avaient pas été inutiles, lorsqu'il remporta sur les bords de l'Escaut cette victoire à jamais mémorable qui sauva la France de sa ruine.

Armes : *D'azur à trois molettes d'éperon d'or; au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules.*

VILLEMUR (Jean-Baptiste-Elie-Pierre de), chevalier, fils de M. Jacques de Villemur, baron de Bonnes, ancien major de cavalerie et gouverneur de place, était né vers 1655. Il habitait ordinairement Bar-le-Duc, et fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 18 janvier 1675. Il était chevalier de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, et le 11 septembre 1687, il fut reçu garde-des-sceaux de la chancellerie du parlement, en remplacement de M. Pierre Guérin.

C'est sur le rapport du conseiller de Villemur que la cour de parlement de Metz rendit, le 4 décembre 1693, un arrêt pour réprimer l'insolence des laquais qui accompagnaient au palais les magistrats, leurs maîtres. Sur la requête » d'Olry Cahem, l'aîné, juif, banquier, habitant » de nostre ville de Metz, contenant qu'estant » venu au palais pour des affaires particulières » et en communiquer à un avocat ; et estant en » conférence avec maître Dilange, substitut de » nostre procureur général, il a esté insulté en » l'antichambre de celle du conseil par les laquais » attroupés, s'excitans les uns les autres à qui » lui feroient plus d'injures par voies de fait et » paroles, en luy tirant son manteau, le poussant » rudement et luy crachant au visage etc. »

La cour fit *deffenses à tous laquais d'insulter dans l'enclos du palais ny ailleurs aucuns juifs ny autres plaideurs.* La cour ordonna en outre que son arrêt serait affiché à la porte et principale entrée du palais, et cet arrêt fut imprimé en placard.

Le conseiller de Villemur mourut à Metz, dans l'exercice de ses fonctions, le 6 août 1715, à

l'âge de soixante ans, et il fut inhumé dans le grand cimetière de l'église Saint-Victor, sa paroisse, au pied de la croix. Sur l'invitation de madame Marie Dain, sa veuve, le parlement assista en corps au service funèbre célébré le 9 du même mois, dans l'église de Sainte-Croix. La cour fut reçue au portail de cette église, par les héritiers, parents et amis du défunt. Parmi eux se trouvait M. Charles-François de Villemur.

Du mariage de messire Jean-Baptiste-Elie-Pierre de Villemur, sont nés à Metz, plusieurs enfants : 1° un fils né sur la paroisse Saint-Victor, le 28 septembre 1678. Les prénoms donnés à l'enfant ne sont pas indiqués dans l'acte de baptême ; 2° Georges-Christian de Villemur, né sur la même paroisse, le 1er février 1681. Il eut pour parrain M. d'Aubusson de La Feuillade, archevêque d'Embrun, évêque de Metz, et pour marraine mademoiselle de Raigecourt, représentée par madame Christine de Montauby (Monterby probablement), abbesse de Sainte-Marie de Clairvaux.

M. de Villemur avait été remplacé en 1708, dans sa charge de garde-des-sceaux de la chancellerie, par M. Charles Lamy, et il eut pour successeur dans ses fonctions de conseiller au parlement M. de Flavigny de Vigny.

Jean-Henri de Villemur, né en 1664, était peut-être le frère du conseiller Jean-Baptiste-Élie-Pierre de Villemur. Il était lieutenant du grand maître de l'artillerie de France et commandant de place à Thionville, depuis 1728, quand il mourut en cette ville, le 19 novembre 1742, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il fut le père d'Anne-Élisabeth de Villemur, qui demeurait à Thionville en 1736, et qui à cette époque était l'épouse de M. de La Mayrie, capitaine au régiment de mortier, infanterie. Elle signait : *de Villemur de La Mayrie*. Il fut le père aussi, pensons-nous, de M. Eustache-Remy de Villemur, né vers 1704, lieutenant au régiment de Bassigny, infanterie, en garnison à Thionville, en 1733.

Un chanoine de Gorze portait le nom de Villemur. Il était probablement le fils survivant seul de M. de Villemur, conseiller au parlement, et il mourut au mois de décembre 1727.

Le chevalier de Belchamps, dans ses *Mémoires manuscrits*, dit en parlant de ce chanoine : « Janvier 1728. M. de Villemur a rendu » à sa mère huit mille livres qui estoit son bien » patrimoine, lui laisse la maison où elle réside, » sa vie naturelle durante, après quoy, il la » donne pour entretenir à Gorze une maîtresse » d'école pour les filles. Le surplus de ses biens, » il les donne aux pauvres. »

Les Villemur, originaires du Languedoc, avaient les armes suivantes : *De gueules au lion d'or, lampassé et armé de gueules.* (Histoire généalogique des Pairs de France, T. III, au mot *Hautpoul*, p. 12.)

La Chesnaye des Bois blasonne ainsi les armes de cette famille : *Écartelé aux 1 et 4, d'or à trois pals de gueules ; aux 2 et 3, de gueules au lion armé et lampassé d'or.* M. de Villemur, conseiller et garde-des-sceaux au parlement de Metz, fit enregistrer en 1695, ces dernières armes à l'Armorial général de France.

VILLERS d'Adaincourt (Charles de) était fils de M. Paul de Villers, seigneur de Saint-Eur et d'Anne Joly. Après avoir été avocat au parlement de Paris, il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 7 juin 1636. Il mourut en 1651, et sa charge passa en 1659 à M. Jacques Herbin.

Le conseiller Charles de Villers avait épousé en 1630, Anne Lespingal. De ce mariage sont issues deux filles. L'une d'elles, Susanne de Villers, épousa M. Frédéric Lallouette de Vernicourt, qui devint conseiller au parlement ; et la seconde, Anne de Villers, épousa M. Jacques Herbin, cité plus haut.

Les Villers d'Adaincourt portaient : *D'or au chevron d'azur, accompagné en chef de deux glands de sinople renversés et en pointe d'une gerbe de gueules.*

Les Lespingal étaient une ancienne famille messine. Jean Lespingal, riche marchand de la cité, fut l'un de ceux qui firent imprimer à leurs frais, le bréviaire sorti en 1546 des presses de Jean Palier, *junior*. (*Essai philologique sur la Typographie à Metz*, p. 42). En 1696, une Anne Lespingal, dame en partie de Gravelotte, demeurant à Metz, avait les armes suivantes : *D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de deux étoiles en chef et d'une syrène d'argent en pointe.*

Une autre famille de Metz a porté avec quelque illustration le nom de Villers. Jean de Villers, seigneur de Villers-sur-Génivaux, était fils d'un Villers qui avait été huit fois maître-échevin. Il fut lui-même revêtu de cette dignité municicipale. Il avait été l'un des quatre seigneurs de la cité, qui en 1603, portèrent le dais sous lequel Henri IV fit son entrée à Metz. Il mourut le 3 novembre 1609. Il avait épousé Philippe de Mon-

delange, laquelle était décédée le 27 octobre 1600. Leur fils Jean-Baptiste de Villers, seigneur de Villers-sur-Génivaux et de Saulny, était échevin de la ville de Metz, lorsque la duchesse de la Valette arriva en cette ville en 1624. Il devint chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de sa Majesté et fut aussi maître-échevin en 1628. Il mourut en 1632. (*Essai philologique sur la Typographie à Metz*, p. 81.)

Les Villers de Villers-sur-Génivaux portaient dans leur écu, *une fasce accompagnée en chef de deux étoiles.* Les Mondelange avaient pour armes : *D'azur à la bande d'or, chargée d'une tour de sable entre deux coquilles de même.*

VILLERS (Nicolas-Dominique-Charles de), d'une famille bourgeoise de Toul, fils de N.... de Villers et de dame Marie-Marguerite Maurice, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 19 juillet 1765. Il fut quelque temps après, nommé conseiller du roi, receveur particulier et alternatif des finances à Boulay, en allemand Bolchen, petite ville située à six lieues de Metz. Il présida en l'an VIII, le collége électoral de Sarreguemines, et il mourut en 1809, dans cette ville où il remplissait avec autant de savoir que de probité, les fonctions de juge au tribunal de première instance. Ce magistrat se trouvait allié à la noblesse Languedocienne; il avait épousé Catherine Hugonin de Launaguet, fille de M. François Hugonin de Launaguet ancien capitaine de cavalerie au régiment de Berry, chevalier de Saint-Louis, pensionné du roi, résidant à Toul. De ce mariage était né à Boulay, le 4 novembre 1765, M. Charles-François-Dominique de Villers, docteur en philosophie, professeur à l'université de Gœttingue, membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier des ordres de Saint-Louis et de l'étoile polaire de Suède, écrivain métaphysique et politique. Cet homme illustre mourut sans alliance le 26 février 1815. On peut consulter à son égard les biographies françaises et allemandes, et notamment la *Biographie de la Moselle* qui les a résumées en partie.

VILLICY (Jean de), écuyer, était en 1719, receveur des consignations au bailliage et siége présidial de Toul.

Armes : *D'azur à une molette d'éperon d'argent, accompagnée de trois annelets d'or ; au chef aussi d'or, chargé d'une face de léopard de gueules.* (Dom Pelletier.)

VILMIN (Philippe), épouse en premières noces de Dominique Floze, et en secondes noces de Nicolas Auburtin de Charly, avocat au parlement de Metz, décéda en cette ville, le 10 mai 1660. Elle était peut-être la mère de M. François d'Auburtin de Charly, reçu conseiller au parlement en 1684. (Voir *Auburtin.*)

Dame Philippe Vilmin portait dans son écu : *Parti au 1 chargé d'un mouton passant sur une terrasse mouvante de la pointe, la tête contournée, soutenant de la patte senestre une palme et surmonté d'une étoile ; au 2, chargé d'une ancre mise en pal.* (Voir *Willemin.*)

VINCENT (Nicolas-François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 septembre 1697.

Un Vincent était, en 1768, substitut du procureur du roi au bailliage et siége présidial de Toul.

VINCKEL (Jean-Nicolas), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 mai 1688.

VINOT (Nicolas-François), né le 27 février 1688, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 mai 1713, et conseiller à la table de marbre de cette ville, le 7 mars 1719.

VINTIMILLE (Charles-Gaspard-Guillaume de), évêque de Marseille, de 1684 à 1708, mourut archevêque de Paris, en 1746. Dans un *genuit* du parlement de Metz, sous la rubrique des *conseillers d'honneur ecclésiastiques*, on trouve à la suite des abbés de Saint-Arnould de Metz, l'indication suivante : *de Vintimille, évêque de Marseille, non reçu.*

Les Vintimille, des comtes de Marseille, portaient : *De gueules au chef d'or.*

VIRIOT (Jacob), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 26 août 1681.

Une famille lorraine portait le nom de Viriot. (Dom Pelletier.)

VIRY (Didier), docteur ès droits, remplissait en 1631, les fonctions de substitut du procureur du roi, près le siége royal de Toul. Louis Gillot, lieutenant du président royal Jacques Vaulcher,

procureur du roi près ledit siége royal, et Charles Compagnot, greffier du même siége, obtinrent de M. Juys de Moricq, intendant de la province, une sentence qui condamna Me Didier Viry à leur payer une somme de douze cents livres qu'il leur devait, plus les frais du procès. Me Didier Viry fut retenu en prison pendant quatre mois, en vertu de cette sentence dont il appela, vers 1640, par devant le parlement de Metz, siégeant alors à Toul. Nous ignorons le résultat de cet appel. Me Didier Viry laissa deux enfants: 1° une fille mariée à M. Claude Dacraigne (voir *Dacraigne*); 2° Charles Viry, qui suit:

Charles Viry, né à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 7 mars 1604, était fils de Me Didier Viry qui précède, et de Méline N. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 28 août 1634, suivit le barreau avec une grande distinction pendant de longues années, et devint le bâtonnier de l'ordre des avocats en 1641, 1651, 1656 et 1661. Il plaida dans plusieurs affaires dont Louis Fremyn a fait mention dans son recueil intitulé: *Les décisions de quelques questions traitées en l'audience du parlement de Metz*. (Voir *Fremyn*.) Comme bâtonnier, il avait élevé la prétention de marcher dans les cérémonies publiques, avant le maître-échevin et les échevins de la ville de Toul. Mais un arrêté du parlement de Metz, siégeant alors à Toul, ordonna que Me Charles Viry serait averti de ne rien entreprendre pour la préséance sur le maître-échevin et les magistrats de la ville de Toul, *attendu que lesdits maître-échevin et magistrats sont maintenant officiers créés de l'autorité du roi*. Il paraît qu'il en eut été autrement, si les magistrats municipaux de la ville de Toul, eussent été élus par le peuple des paroisses, en vertu des anciennes franchises de la cité. Me Charles Viry vivait encore en 1672.

Michel Viry, fils peut-être de Me Charles Viry qui précède, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 juin 1658. Il devint substitut du procureur du roi au bailliage de Metz, et c'est en cette qualité qu'il donna *pour le procureur général du roi*, des conclusions dans l'affaire des drapiers messins, jugée par arrêt du parlement du 14 juin 1660. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, III, p. 129.) Il devint bâtonnier des avocats en 1670, et plaida en 1685, pour M. Pierre Langlois, sieur de Laussecourt, contre la veuve de Luc de Craye. (Voir *Craye*.) L'époque de la mort de Me Michel Viry nous est restée inconnue.

VITAL de Ramey (François-Marie), né le 15 août 1715, fut reçu conseiller des requêtes du palais au parlement de Metz, le 17 avril 1744. En 1767, il se trouvait le doyen des conseillers des requêtes et il cessa ses fonctions à la suppression du parlement en 1771. Quand cette cour fut rétablie en 1775, M. Vital de Ramey y reparut avec le titre de conseiller honoraire.

VITERNE est le nom d'une ancienne famille de Toul.

Nicolas Viterne et Christophe Viterne étaient en 1600, deux des cinq enquerreurs de la cité de Toul. (Archives de la mairie de Toul, cartulaire n° 3.)

Le registre de la paroisse Saint-Aman de Toul, pour l'année 1640, mentionne *honorable Christophe de Viterne, avocat ès cours de Toul*.

Christophe de Viterne, de l'université d'Orléans, reçu avocat au parlement de Metz, siégeant à Toul, le 12 avril 1655, fut nommé conseiller au bailliage et siége présidial de Toul, le 25 septembre 1656.

En 1681, MM. de Viterne et de Haussonville, échevins de la cité de Toul, furent députés par elle pour présenter les hommages des citoyens Toulois à Louis XIV, qui passait par Void, pour rejoindre son armée à Strasbourg.

Claude Viterne, né à Toul, procureur au parlement de Metz et greffier de la chancellerie de cette cour, décéda à Metz, le 2 août 1706.

Cette famille paraît avoir été anoblie par le duc de Lorraine en 1723, en la personne de M. Jean Viterne, ancien conseiller de l'hôtel de ville de Nancy.

Dom Pelletier blasonne ainsi les armes des Viterne: *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses de même et en pointe d'un lion d'or*. Cimier: *Le lion de l'écu*.

Les Viterne portaient primitivement: *D'azur à trois roses d'argent*.

VIVILLE est le nom d'une ancienne famille de la bourgeoisie messine.

Edme Viville, marchand bourgeois à Metz, était fils de Nicolas Viville, bourgeois de Metz, et d'Anne Debart. Il avait épousé dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 27 juin...., Anne-

Marie George, fille de Jacques George, marchand, seigneur de Talange, et de feue Barbe Godefroy. De ce mariage naquirent plusieurs enfants.

PIERRE VIVILLE, fils d'Edme Viville et d'Anne-Marie George, était en 1729, conseiller du roi, receveur des émoluments du sceau de la chancellerie du parlement de Metz. Il exercait encore ces fonctions en 1733.

FRANÇOIS VIVILLE, petit-fils d'Edme Viville était fils de François Viville, marchand à Metz, et d'Anne Tonnellier. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1758.

DOMINIQUE VIVILLE, frère de François Viville qui précède fut reçu conseiller du roi, greffier garde sacs du dépôt des instances du parlement de Metz, le 8 mars 1766. Un arrêt de cette cour en date du 8 novembre 1653 et rapporté par M. Emmery, dans son *Recueil des Édits*, etc., avait fixé les attributions de cet officier. M. Dominique Viville dut cesser ses fonctions à la suppression du parlement en 1771, mais il les reprit en 1775. Il avait épousé demoiselle Catherine de Brye. De ce mariage est issu celui qui suit.

CLAUDE-PHILIPPE VIVILLE, né à Metz le 15 janvier 1770, était fils de M. Dominique Viville et de Catherine de Brye. Il fut d'abord avocat et devint ensuite secrétaire général de la préfecture de la Moselle. Il reçut la croix de la Légion-d'Honneur, le 23 septembre 1814, et des lettres d'anoblissement en mars 1816. Il mourut à Metz dans un âge avancé, laissant de son mariage avec demoiselle N. de Brye, sa cousine, plusieurs enfants, entre autres M. Félix de Viville, directeur de la caisse d'épargne et du mont-de-piété, et M. Auguste Viville ancien substitut à Briey.

Edme Viville, marchand bourgeois de Metz laissa enregistrer en 1709, à l'Armorial général de France, les armes suivantes : *D'or au chef de sinople, chargé d'un croissant d'or.*

Par suite de l'anoblissement de 1816, la famille Viville a pris un *écu chargé d'un dextrochère tenant un bouquet de fleurs de lis.* (Monument funéraire du cimetière de l'Est.)

VIZÉ (SIMON-EMERIC DE), né vers 1645, avocat au parlement de Paris, fut reçu deuxième avocat général au parlement de Metz, le 12 février 1686. Il devint vers 1697, conseiller au grand conseil, et se trouve encore porté sur le rôle des nobles de Metz, dressé le 8 mars 1698, par M. Turgot, intendant de la généralité. Il fut remplacé dans ses fonctions d'avocat général au parlement par M. Jean Teinturier.

Armes : *D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même ; au chef d'argent chargé de deux losanges de gueules.* Supports : *Deux levriers.*

VOGEL (JEAN-CHRISTOPHE), avocat au conseil souverain d'Alsace, en 1703, portait : *Coupé au 1, d'argent à une aigle s'essorant de sable, couronnée d'or ; au 2 aussi d'argent à trois bandes de gueules.*

VOILLE (ANTOINE), sieur de La Garde, reçu conseiller secrétaire contrôleur en la chancellerie du parlement de Metz, au mois d'août 1679, fut remplacé en 1699.

Maurice Voille fut, le 16 octobre 1701, pourvu de l'office de conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du conseil souverain d'Alsace, établi à Colmar. Il décéda en 1703, et au mois de septembre de cette année, il fut remplacé à la chancellerie d'Alsace, par François-Joseph Voille, son fils. (Tessereau.)

M. Claude Voille, écuyer, sieur de La Garde, ancien trésorier de France à Rouen, vivant en 1697, avait les armes suivantes : *D'argent à six fourmis de sable, posées 3, 2 et 1.* Dame Marie de Cestre, sa femme, portait: *D'azur à une étoile d'argent.*

M. Jean Voille, ci-devant intendant et contrôleur général de l'argenterie et des menus plaisirs du roi, vivant à la même époque, avait les mêmes armes que M. Claude Voille de La Garde.

VOYART ou VOIART est un nom messin auquel la littérature a donné de l'illustration.

Jacques-Philippe Voyart, homme de lettres, fondateur de la société linnéenne de Paris, né à Longwy, vers 1750, était fils de M. Jean-Pierre Voyart, devenu contrôleur général des fermes du roi à Metz, et de demoiselle Marguerite Fournerie. Il épousa en secondes noces demoiselle Anne-Élisabeth Petitpain, de Nancy, qui s'est fait connaître avec gloire dans les lettres sous le nom d'Élisa Voïart, et fut la mère de madame Amable Tastu, poète célèbre des temps modernes.

La famille Voyart était connue honorablement à Metz depuis le commencement du XVIII[e] siècle.

M[e] DOMINIQUE VOYARD était en 1728, procu-

reur au parlement de Metz. Il mourut en cette ville le 4 septembre 1747, et fut remplacé dans ses fonctions de procureur, par Mᵉ François Voyard son fils, qui suit. Une de ses filles épousa Mᵉ Louis Ethis, procureur au parlement de Metz.

François Voyart, l'aîné, fils de Mᵉ Dominique Voyart qui précède, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 mars 1742. Il fut admis procureur en cette cour souveraine, le 12 septembre 1747, en remplacement de Mᵉ Dominique Voyart, son père décédé.

Jean-Baptiste Voyart, dit le Jeune, était probablement le frère de François Voyart qui précède. Il fut reçu procureur au parlement de Metz, le mardi 12 septembre 1758, et lorsque cette cour fut supprimée en 1771, il passa en la même qualité, à la cour souveraine de Nancy.

Mathurin-Antoine Voyart, né vers 1717, avait été reçu greffier de la chambre du conseil et secrétaire du parlement de Metz, le 2 décembre 1743, et il fit enregistrer en cette cour, le 26 juillet 1776, le brevet qu'il avait obtenu de l'office de greffier des enquêtes du parlement.

Pierre-Marc Voyart était en 1751, maître clerc de la chambre du conseil du parlement de Metz. Il devint, pensons-nous, greffier en chef de la table de marbre de cette ville, fonctions dont il était revêtu en 1768.

Les Voyart ont été alliés aux Tournay. (Voir *Tournay*.)

VYART de La Cour (François), né le 19 juin 1725, était avocat au parlement de Metz, quand il fut reçu conseiller en cette cour, le 29 août 1757. Il résigna ses fonctions vers 1765.

Il était bien probablement de la famille Lorraine à laquelle Dom Pelletier donne les armes suivantes: *D'azur à trois croix potencées d'or, posées deux et une; au chef d'argent.*

WACQUANT (Martin), né à Longwy en 1643, fils de Pierre Wacquant, officier au service d'Espagne, et de Catherine Paquin, est décédé au château de Moustier, le 1ᵉʳ février 1733. D'abord officier dans les compagnies franches, puis maire royal de Villers-la-Montagne, il avait épousé Élisabeth Béguinet qui mourut à Villers-la-Montagne le 19 mars 1730. Il en eut Jean-François Wacquant, dont il sera parlé, et François Wacquant qui suit:

François Wacquant, né à Villers-la-Montagne, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 21 avril 1695, après avoir fait ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson. Il fut nommé, le 25 octobre 1696, avocat et procureur fiscal au bailliage et eaux et forêts du duché de Carignan, et remplissait encore ces fonctions en 1709. Il laissait enregistrer à cette époque à l'Armorial général de France, les armes suivantes: *D'or au pal de sable chargé d'un croissant d'or.* François Wacquant, devenu bailli de Carignan et président du conseil souverain de Bouillon, était en 1719, tuteur de demoiselle Anne Wacquant sa fille mineure, née de lui et de demoiselle Sébastienne de La Haut qui avait été sa seconde femme. Il mourut à Montmédy le 30 janvier 1722.

Jean-François Wacquant, né à Villers-la-Montagne, le 4 octobre 1676, était le fils aîné de Martin Wacquant et d'Élisabeth Béguinet. Il est mort à Briey. Il avait épousé en 1695, Jeanne Frident, et en secondes noces en 1701, Sébastienne Bergeot; il eut de sa première femme celui qui suit:

François-Nicolas Wacquant, né à la Grandville, le 24 septembre 1696, mort à Fléville le 21 novembre 1770, était lieutenant des chasses du roi de Pologne. Il avait épousé à Avillers, Anne Clesse dont il eut un grand nombre d'enfants, et notamment Jean-Pierre Wacquant, dont il va être parlé; Théodore-François Wacquant, né à Fléville, capitaine au service d'Autriche, seigneur de Wetz et d'Udange, qui a été l'auteur de la tige qui habite aujourd'hui le Luxembourg, et Philippe-Alexandre Wacquant dont il sera aussi parlé.

Jean-Pierre Wacquant, né à Moustier, le 12 février 1725, mort à Briey en 1788, était fils de François-Nicolas Wacquant et de Anne Clesse. Avocat au parlement de Metz et Nancy, capitaine prévôt de Charny, puis conseiller procureur du roi au bailliage royal de Briey, il avait épousé à Fléville, le 20 février 1753, Catherine Gérard, dont il eut entre autres enfants:

1° Jean-Pierre-Théodore Wacquant-Géozelles, né à Briey le 17 mai 1754, lieutenant général au service de l'empereur d'Autriche, créé baron par diplôme du 15 mars 1810, était feld-maréchal de l'artillerie, conseiller intime de Sa Majesté Impériale, président du conseil de justice de la guerre et honoré de la confiance de son souverain, lorsqu'il décéda à Vienne, le 18 mars 1844. Il avait épousé successivement deux demoiselles de Wolf, la tante et la nièce, dont il n'a pas eu

d'enfants. Il avait demandé par supplique adressée à l'empereur d'Autriche le 14 octobre 1840, que son titre de baron fut rendu héréditaire en faveur d'Alexis-Simon de Wacquant son cousin germain ;

2° Anne-Marguerite-Catherine Wacquant, née le 25 décembre 1765, décédée à Briey le 31 janvier 1848.

Philippe-Alexandre Wacquant, le dernier des fils de François-Nicolas Wacquant et de Anne Clesse, né à Fléville le 3 décembre 1738, était capitaine de cuirassiers. Il avait épousé Marie-Françoise-Louise de Gruthus, veuve de Roland de Mecquenem; de ce mariage sont nés : 1° Alexis Simon Wacquant, né au Chêne le 10 juillet 1792, garde-du-corps du roi, chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or, qui a épousé demoiselle Ernestine-Antoinette Bréhéret de Montalard dont il n'a eu que deux filles; 2° Simon-Marie Wacquant, né le 19 mai 1798, général de brigade commandant le département de la Sarthe. Il a épousé demoiselle Amicie de Meckenheim, dont il a deux filles.

Armes des Wacquant: ***D'argent aux deuxième et troisième quartiers, chargés d'un lion d'azur armé, lampassé et couronné d'or sortant d'un monticule à trois coupeaux de même, à la fasce de gueules brochant sur le tout.***

Armes des Gruthus en Champagne : ***D'argent à l'aigle contourné de gueules, becqué et membré d'azur, chargé sur l'estomac d'un écusson d'argent à la fasce d'azur.*** (Caumartin.)

Armes des Mecquenem: ***D'azur à deux sceptres d'argent, fleurdelisés par le haut et posés en sautoir.***

WALCOURT (Henri-Ferdinand de) sieur de Martinsbourg, né le 15 décembre 1694, était fils de M. François Thibault de Walcourt et de dame Marie-Catherine Wapner de Martinsbourg. Après avoir été avocat au conseil souverain d'Alsace, il fut reçu conseiller en cette cour, le 13 décembre 1739. Il fut remplacé en 1754.

Armes des Walcourt: ***D'or à une fasce de gueules chargée d'un bras vêtu d'or tenant une épée d'argent et mouvant du flanc senestre de l'écu, accompagnée en chef de trois croisettes de sable et en pointe d'un lion de même, armé et lampassé de gueules.***

Armes des Wapner de Martinsbourg: ***D'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois mouches de sable.***

WARRA (Joseph-Augustin), écuyer, était avocat au parlement de Metz, en 1765. (Registre de la paroisse Saint-Maximin de cette ville.) Son fils épousa N... Dancerville, sœur de Madame Bertrand de Bouchepom.

Armes : ***D'azur à la levrette passante d'argent, colletée de gueules, bordée et bouclée d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.*** (Dom Pelletier.)

WATRIN (Claude), écuyer, docteur en droit, échevin du palais de Verdun, conseiller de cette ville, prévôt de Dieppes, décéda le 18 septembre 1645, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il eut pour successeur dans ses fonctions d'échevin du palais de Verdun, son neveu Thiébaut Descrochets, écuyer, seigneur de Petoncourt et de Gremessy, qui fut nommé par brevet du roi. Thiébaut Descrochets était fils de Jacques Descrochets, écuyer, seigneur de Rampont, né à Bourges en Berry, vers 1538, commissaire général pour le roi des poudres et salpêtres de Metz, Toul et Verdun, décédé le 18 juin 1613, à l'âge de soixante-dix ans, et de Jeanne Watrin, décédée le 19 juin 1636, à l'âge de soixante-dix ans. L'épitaphe de Jacques Descrochets et de Jeanne Watrin, sa femme, était attachée au premier pilier du cimetière de l'église Saint-Sauveur de Verdun.

Armes des Watrin : ***D'azur au lion d'argent grimpant à un arbre terrassé et feuillé d'or.***

Armes des Descrochets : ***D'azur à trois ancres d'argent posées en pal, 2 et 1.***

WATRONVILLE est le nom d'une ancienne famille de chevalerie lorraine, l'une des quatre pairies de l'évêché de Verdun, qui s'est éteinte en 1219. Ces Watronville avaient pour armes : ***D'or à la croix de gueules.*** (Ancienne Chevalerie de lorraine, Husson l'Écossais; Dom Calmet.)

Le village de Watronville, situé dans le diocèse de Verdun, a donné son nom à une autre famille que La Chesnaye des Bois dit être l'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de Verdun. Cette dernière famille a fourni beaucoup de magistrats.

François de Watronville, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 2 mai 1650, fut nommé assesseur civil et criminel, premier conseiller au bailliage de Verdun, le 12 juillet 1674. Il devint maître-échevin de cette ville et fut le père de celui qui suit :

Mathieu-François de Watronville, de l'université de Pont-à-Mousson, reçu avocat au parlement de Metz, le 16 mars 1690, fut nommé assesseur civil et criminel au bailliage de Verdun, le 10 juin 1690. Il exerçait encore ces fonctions en 1697.

Jean-François de Watronville, frère aîné peut-être du précédent, fit ses études de droit à l'université de Pont-à-Mousson et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 septembre 1687. Dix années plus tard il était conseiller chevalier d'honneur au bailliage de Verdun.

François-Joseph de Watronville de Pintheville, de l'université de Strasbourg, reçu avocat au parlement de Metz, le 18 décembre 1721, fut nommé chevalier d'honneur au présidial de Verdun, le 9 mai 1737.

Jacques de Watronville, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 15 février 1731, et conseiller assesseur civil et criminel au bailliage de Verdun, le 28 avril suivant. Nous pensons que c'est le même que Jacques de Watronville, né en 1700, et devenu maître-échevin de Verdun, en 1727. En cette qualité, M. Jacques de Watronville se fit une mauvaise affaire avec les chanoines du chapitre de la cathédrale de cette ville. Il avait *donné de grosses paroles* aux députés du chapitre, à l'occasion du logement des gens de guerre. M. le maréchal de Belle-Isle, vint à Verdun par ordre de la cour, au mois d'octobre de cette année 1727, afin d'informer sur cette affaire.

En 1768, M. de Watronville de Pintheville, était conseiller chevalier d'honneur au bailliage de Verdun.

Mathieu-François de Watronville, lieutenant assesseur au bailliage de Verdun, en 1697, faisait enregistrer à l'Armorial général de France les armes suivantes : *De gueules à trois tours d'or, accompagnées de cinq croix au pied fiché de même, posées deux en chef et trois en pointe, celles-ci posées 2 et 1 ; parti d'or à un lion de gueules.*

La Chesnaye des Bois donne aux Watronville de Verdun, les armes suivantes : *Mi-parti au 1er de gueules à une porte et demi-porte de ville ouverte, semé de trois croix recroisettées au pied fiché d'or*, qui est la moitié des armes du lignage de la Porthe ; *et au 2, d'or au lion de gueules*, qui est Watronville.

Cette famille est aujourd'hui représentée par M. de Watronville, qui habite Verdun, et n'a eu de son mariage avec une demoiselle Le Bachelé qu'une fille mariée à M. Joseph Huyn de Vernéville.

WEILAND (Jean-Antoine), licencié ès droits, était en 1697, conseiller de son altesse palatine de Birkenfeld.

Armes : *D'azur au vase d'argent duquel sortent trois roses de gueules, tigées de sinople.*

Le 9 juillet 1670, on avait enregistré au parlement de Metz, des lettres patentes par lesquelles Louis XIV donnait au prince Palatin Christian de Birkenfeld, colonel du régiment d'Alsace, l'investiture des terres que le comte de Ribaupierre, beau-père de ce prince possédait en Alsace. (*Recueil des Édits*, par M. Emmery, V. 222.)

WEINNEMER (Mathias-Florentin-Antoine), fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace, en 1772.

En 1697, M. Lucas Weinnemer, ammaistre de la ville de Strasbourg, avait les armes suivantes : *D'argent à deux ceps de vigne au naturel entrelacés en double sautoir autour d'un échalas de même, posé sur une colline de trois coupeaux de sinople, feuillés de même et fruités de gueules.*

WELSTRIE (Jean), né vers 1652, avocat en parlement, était en 1721, lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Sedan.

WENDEL de Hayange (Jean-Martin), seigneur de Hayange, fut reçu conseiller secrétaire du roi, en la chancellerie du parlement de Metz, le 17 novembre 1730. Il avait acheté en 1704 les forges de Hayange, et l'on peut consulter à cet égard les *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1844-1845, page 83. Il avait fait enregistrer au parlement de Metz, le 7 janvier 1712, le contrat de la vente à lui faite des droits de haute et moyenne justice qui appartenaient au roi dans la commune de Hayange. M. Jean-Martin de Wendel avait été anobli par Léopold, duc de Lorraine, en 1727, et il mourut en 1738. Il est le bisaïeul de M. de Wendel, ancien député de la Moselle, décédé en 1827, qui a laissé de son mariage avec demoiselle Fischer de Dicourt : 1° M. Franck de Wendel, marié à demoiselle de Rosières ; 2° demoiselle de Wendel, mariée au baron de Gargan ; 3° M. Charles de Wendel,

marié à demoiselle Marthe de Guitaud de Comminges, et possédant encore aujourd'hui les immenses établissements métallurgiques de Hayange de Moyeuvre et de Stirring; 4° demoiselle de Wendel, mariée au baron Maurice du Coëtlosquet.

Armes d'après Dom Pelletier: *De gueules à trois marteaux d'argent emmanchés d'or, liés d'azur, posés deux en sautoir et un en pal; et en pointe un canon d'or posé en fasce; le champ de l'écu orné d'une bordure d'argent.*

Armes des Gargan: *D'argent à deux bandes de gueules.*

M. le baron Emmanuel d'Huart nous a communiqué, sur la famille Wendel, les renseignements suivants:

« Wendel, famille patricienne originaire de » Coblentz, porte: *De gueules à trois étendards » d'argent, emmanchés d'or, liés d'azur, posés » 2 en sautoir, 1 en pal et en pointe un canon » d'or mis en fasce, le champ de l'écu orné » d'une bordure d'argent.*

» Rodolphe de Wendel (de Coblentz), colonel » d'un régiment de Cravattes pour le service de » l'empereur Ferdinand, épousa N. de Lander, » dont il eut Christian de Wendel qui suit:

» Christian de Wendel, lieutenant de cavalerie » dans les troupes du duc Charles IV de Lorraine, » épousa Claire de Sansfeldt, d'une ancienne » famille de Luxembourg dont il eut:

» 1° Jean-Martin de Wendel (reçu conseiller » secrétaire du roi au parlement de Metz, en » 1730.)

» 2° N. de Wendel, mariée à N. d'Erbourg, » baron du Saint-Empire, gouverneur des pages » de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas.

» 3° N. de Wendel, mariée à N., baron » Desjardins, grand bailli de Manderscheidt.

» 4° N. de Wendel, mariée à N. Kahn, écuyer, » conseiller au grand conseil de Malines.

» Bien qu'il soit constant, prouvé par titres » originaux que Jean-Martin de Wendel descende » du colonel Rodolphe de Wendel, il n'en a pas » moins pris des lettres de noblesse du duc » Léopold; elle sont datées de Lunéville de » 1727. »

WERNER (Joseph), avocat au conseil souverain d'Alsace et bailli de Cernay, en 1697, avait les armes suivantes: *De gueules à une bande d'argent, liserée d'or et trois poires de même tigées de sinople, issantes de la bande vers le chef.*

WETSAL (Nicolas), conseiller secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, fut nommé aux mêmes fonctions près la chancellerie du parlement de Metz, le 6 septembre 1761. Il obtint des lettres d'honneur sous la date du 3 janvier 1782.

WILBERT (François-Joseph), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 18 août 1698.

WILLAUME (François), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 22 juillet 1672, et devint conseiller assesseur au bailliage et siége présidial de Toul, fonctions qu'il exercait encore en 1699. Armes: *D'azur au chiffre d'or, composé de deux* F *et de deux* V *et sommé d'un 4 de chiffre, aussi d'or, la traverse duquel est terminée en croix pattée de même.*

WILLAUME (Gaspard), né le 19 décembre 1645, fut reçu trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Metz, le 13 décembre 1700. Il décéda en 1726 et eut pour successeur celui qui suit:

Jean Willaume de L'oratoire fut reçu trésorier de France, au bureau des finances de la généralité de Metz, le 28 avril 1727, en remplacement de M. Gaspard Willaume.

WILLAUME (Jacques), né le 3 février 1677, avocat au parlement de Metz, fut reçu trésorier de France général au bureau des finances de la généralité de Metz, le 28 avril 1721. Il est décédé le 28 décembre 1741.

WILLEMIN (Antoine), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 mai 1691.

Une famille lorraine portait le nom de Willemin. (V. Dom Pelletier, p. 246, au mot *Pierre-André de Lafontaine*, et 832, au mot *Willemin.*)

WILLEMIN de Coin (Charles), né le 9 décembre 1693, était fils de M. Nicolas Willemin, conseiller assesseur à l'hôtel de ville de Metz, seigneur de Coin en partie et de damoiselle Esther Desmulles. Il était frère utérin d'une demoiselle Susanne Beaudesson, dont les frères germains étaient Paul Beaudesson de Steimberg et Jean

Beaudesson. Il fut reçu conseiller au parlement de Metz, le 24 août 1713, et quelques mois après, il épousa dans l'église Saint-Gorgon de Metz, le 19 décembre suivant, damoiselle Madeleine de Turgis, fille de M. Fiacre-François de Turgis, conseiller du roi, trésorier, receveur général et contrôleur des deniers patrimoniaux et d'octroi de la ville de Metz, et de dame Marie Boutier. Assistèrent à la célébration de ce mariage : 1° Estienne Boutier, conseiller auditeur au parlement de Metz ; 2° François Boutier, conseiller en la même cour.

Le conseiller Willemin de Coin, fils unique, méconnut ses devoirs de magistrat et d'époux, et par un arrêt du parlement de Metz, en date du 17 septembre 1724, il fut sur la demande de son malheureux père, interdit des fonctions de sa charge pour cause de débauche, d'ivrognerie et de folie. Par un autre arrêt de la même cour, en date du 23 du même mois, il fut interdit de l'administration de ses biens. Quelques années plus tard, M. Charles Willemin de Coin se réconcilia avec sa femme et avec son père qui se dépouilla de tous ses biens en faveur de cet enfant prodigue, qui paraissait être revenu au bien. Mais au mois de décembre 1728, il se sauva à Pont-à-Mousson, où il retomba dans toutes ses mauvaises habitudes. Sa charge de conseiller au parlement passa alors à M. Louis-Henri-Hyacinthe de Tailfumyr.

Du mariage de Charles Willemin de Coin et de Marguerite de Turgis, sont issus plusieurs enfants : 1° Nicolas-François Willemin, né sur la paroisse Saint-Gorgon, le 25 décembre 1714 ; 2° Paul Willemin, né sur la même paroisse, le 14 février 1720 ; 3° Marie-Françoise Willemin, mariée en 1735, à M. Charles-François-Augustin Du Buat, conseiller au parlement.

WOIRHAYE (Charles), seigneur en partie de Chevalin, naquit le 30 octobre 1727. Il fut reçu conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Metz, le 12 juillet 1766. Il fut remplacé en 1787 ; il avait épousé Marguerite Dubreuil, fille de M. Claude Dubreuil, premier huissier du parlement de Metz. Il est décédé le 28 février 1795.

Charles Woirhaye, était d'une branche collatérale à celle de MM. Louis Woirhaye chanoine, et Nicolas-Étienne Woirhaye ancien juge de paix, père de M. Woirhaye directeur du phénix et de M. Woirhaye ancien avoué.

WOLCKRINGER (Denis), né à Thionville, le 28 novembre 1700, fit ses études de droit à l'université de Strasbourg, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 12 novembre 1724. Il fut nommé le 13 mai 1728, lieutenant général de police, auditeur des comptes et conservateur des dépôts publics de Thionville. En 1728, il fit faire le procès au nommé Lamotte, greffier de la police de cette ville. Celui-ci fut condamné par le parlement de Metz, au mois d'avril 1729, à cinquante livres d'amende avec ordre de se défaire de sa charge dans trois mois, et il fut jugé incapable de posséder dorénavant aucune charge. A la même époque, la charge de lieutenant général de police fut supprimée et réunie au bailliage et à l'hôtel de ville de Thionville, à charge d'en rembourser la finance à M. Wolckringer.

Au mois de juillet de la même année, M. Wolckringer acheta la charge de conseiller au parlement de Metz, qu'occupait M. François-Benoit Durand de Distroff. Le prix de cette charge avait été fixé à trente-trois mille livres. M. Wolckringer était patroné par le procureur général au parlement, M. Charles-François Le Goullon de Champel fils, et par d'autres membres de la cour ; mais il parait qu'il ne put obtenir l'agrément de cette cour, afin de solliciter ses lettres de provisions. Plus tard, des lettres patentes données à Versailles, le 1er février 1737, le pourvurent de l'office de conseiller du roi, maire ancien et triennal de Thionville, *aux gages de 270 livres par chacun an*, avec les divers avantages, priviléges et émoluments attribués à cette charge dont la finance était de 9225 livres.

WOLTER (Jean), écuyer, seigneur de Cattenom, receveur des deniers de la ville de Thionville, fut reçu conseiller secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 19 mars 1706. Il mourut à Cattenom, au mois de juin ou juillet 1727, et fut remplacé à la chancellerie du parlement, par messire Jean Martin de Wendel, seigneur de Hayange.

Jean Wolter était, pensons-nous, le frère de Mathias de Wolter, dont il est parlé en ces termes dans *la Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*, mars 1759, page 233 : « Mathias de Wolter, » lieutenant général des troupes de l'électeur » de Bavière et gouverneur de la ville de Braunauw, sur l'Inn, mourut le 11 janvier 1759, » dans son gouvernement, après avoir rempli » une carrière de quatre-vingt-sept ans, dont il

» a consacré la plus grande partie au service de » la sérénissime maison électorale de Bavière. Il » était natif de Rodenmacheren, petite ville située » entre Luxembourg et Thionville. Les habitans » de Braunauw le regrettent beaucoup. » Rodenmacheren, en français Rodemach, est maintenant un bourg qui dépend du canton de Cattenom, arrondissement de Thionville. (Moselle.)

Jean Wolter laissa deux enfants : 1° une fille qui épousa M. Jean-François Maguin, conseiller au parlement de Metz, et fut l'aïeule maternelle du général en chef comte de Custine, guillotiné révolutionnairement le 29 août 1793 ; 2° Jean-François Wolter, qui suit :

Jean-François Wolter était né le 6 novembre 1685. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Paris, il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 9 décembre 1707 et devint conseiller auditeur des comptes, consignations et saisies réelles au bailliage de cette ville. Il fut ensuite installé conseiller au parlement de Metz, le 16 septembre 1717. Il mourut en 1727 et fut remplacé dans sa charge de conseiller au parlement, par M. Benoît-Nicolas Desandrouins de Dombasle, son beau-frère. Il avait épousé Marie-Françoise Desandrouins, laquelle vivait encore en 1767. De ce mariage étaient issus deux enfants : 1° Jean-François Wolter ; 2° Benoît-Nicolas Wolter, qui suit :

Benoît-Nicolas Wolter de Neuerbourg, seigneur de Cattenom et autres lieux, né à Cattenom, le 16 juillet 1726, était fils du conseiller Jean-François Wolter et de dame Marie-Françoise Desandrouins. Il fut reçu avocat au parlement de Metz, le 17 août 1744, mais il quitta bientôt le barreau pour embrasser la carrière militaire, où il se distingua. M. le docteur Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle*, a fait connaître sa vie militaire et politique. Cet ancien maréchal des camps et armées du roi et ancien député de la noblesse aux États généraux, puis à l'Assemblée constituante, mourut à Cattenom, le 23 février 1804, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Armes de Jean Wolter, conseiller secrétaire du roi, d'après un de ses cachets: *Écu chargé d'une fasce, laquelle était accompagnée de deux étoiles en pointe et d'une autre figure en chef.* Timbre : *Un casque de profil avec lambrequins.*

WUILLOT (Jacques), de l'université de Paris, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 14 juillet 1681.

François Wuillot, de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 25 octobre 1691.

François-Brice Wuillot ou Woillot, né le 11 mai 1685, fit ses études de droit à l'université de Rheims, et fut reçu avocat au parlement de Metz, le 29 août 1709. Il fut nommé procureur du roi à la table de marbre de cette ville, le 30 janvier 1717, et fut remplacé en 1722. Il était déjà en 1719, l'époux de dame Anne Vaucremont.

En 1707, le sieur Dominique Woillot, l'un des amans de Metz et greffier de l'hôpital, était l'époux de Françoise Pierson.

Ceux dont il vient d'être parlé, étaient peut-être de la famille des Voillot ou Vuylot, mentionnés par Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine*, page 832.

X - Y - Z

XOUSSE (Charles de), de l'université de Pont-à-Mousson, fut reçu avocat au parlement de Metz, le 4 septembre 1687.

Il était d'une famille lorraine qui fut anoblie en 1721 et avait les armes suivantes : *D'azur au lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'une croix pattée d'argent entre deux besans de même.* Cimier : *Le lion de l'écu tenant entre ses pattes une croix pattée de sable.*

YONNELZ (Jean) fut reçu avocat au parlement de Metz, le 6 février 1634.

YVONNET (Pierre), reçu conseiller notaire secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Metz, le 4 décembre 1782, a prêté serment entre les mains de M. de Reversaux, intendant de justice, police et finances de la généralité de La Rochelle.

ZAIGUELIUS (J. Thomas), né le 21 décembre 1666, fut reçu conseiller au conseil souverain d'Alsace en 1694, et fut remplacé en 1722 par celui qui suit :

Jean-Ulric-Thomas Zaiguelius, né le 27 octobre 1695, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 20 novembre 1722, et fut remplacé en 1742.

François-Antoine-Ulric Zaiguelius, né le 3 octobre 1728, avocat au conseil souverain d'Alsace, fut reçu conseiller audit conseil, le 30 décembre 1751.

Armes: *D'azur à trois épis de seigle d'or, mouvants d'un tertre de trois coupeaux d'argent.*

ZINDEL (Nicolas-Joseph) était en 1703, avocat au conseil souverain d'Alsace.

Armes : *D'azur à une ancre d'argent, la trabe d'or et la stangue enfilée d'une couronne aussi d'or.*

FIN.

GENUIT

DU PARLEMENT

DE METZ.

GENUIT DU PARLEMENT DE METZ.

Nous connaissions trois *genuit** ou listes manuscrites des membres du parlement de Metz, suivant l'ordre de leur succession dans les charges. L'une de ces listes se trouve à la bibliothèque de la ville de Metz (*Manuscrits de Dom Tabouillot*, t. II, p. 188 et suivantes); la seconde nous a été communiquée par feu M. Baudesson, notre ancien collègue à la cour royale; la troisième faisait partie du riche cabinet de M. le comte Emmery. Ces trois listes différaient entre elles sur plusieurs points et se faisaient remarquer par l'altération que les noms propres avaient éprouvée sous les doigts des copistes.

M. Dumont, de Commercy, dans l'ouvrage important qu'il a publié en 1848, sous le titre de *Justice criminelle de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, a donné parmi les documents qu'il a joints au premier volume, la liste des membres du parlement de Metz, par ordre de succession. Elle comprend 49 pages.

Malheureusement M. Dumont n'avait à sa disposition qu'une liste aussi défectueuse que celle que nous avions copiée nous-même sur le manuscrit appartenant à M. Baudesson; aussi dans celle qu'il a publiée, beaucoup de noms sont horriblement défigurés. Ainsi on trouve à la page VI, *Franin* pour *Fremyn;* à la page XXII, *Pallican* pour *Palluau* et *Gavant* pour *Garrault;* à la page XXIV, de *Petitrat* pour de *Petitval;* à la page XXX, *Bouzila* pour *Bousital;* à la page XXXVII, *Selvelanne* pour *Silvecane*, etc., etc.

Le *genuit* que nous publions, a pu être dressé par nous avec exactitude, car il ne fait que résumer suivant un certain ordre, une partie de nos travaux. Nous l'avons fait suivre du *genuit* du parlement depuis son rétablissement en 1775, jusqu'à sa suppression définitive en 1790.

* Nom tiré du mot latin *genuit*, prétérit du verbe *gignere* (engendrer). Le *genuit* du parlement est donc pour ainsi dire, la filiation des titulaires de chaque office créé dans cette cour souveraine. Pour l'Académie française, on a aussi classé dans un tableau, la série des possesseurs successifs de chacun des fauteuils académiques.

GENUIT DU PARLEMENT DE METZ

DEPUIS SA CRÉATION EN 1633

JUSQU'A SA SUPPRESSION EN 1771 PAR LE CHANCELIER MAUPEOU.



OFFICE DE PREMIER PRÉSIDENT

Créé par l'édit du mois de janvier 1633.

(*Recueil des Édits*, par M. Emmery, t. I, p. 1 et suivantes.)

	Date de la réception.	
Claude-Anthoine de BRETAGNE	27 août	1633.
Claude de BRETAGNE fils	14 mai	1641.
Jean-Baptiste RAVOT d'OMBREVAL	30 juillet	1672.
Thomas de BRAGELONGNE	10 avril	1674.
Guillaume de SÈVE	11 juillet	1681.
Joseph de LA PORTE	26 novembre	1696.
Bénigne CHASOT de CONGY	7 janvier	1717.
Mathieu de MONTHOLON	3 mai	1729.
Nicolas de MONTHOLON, neveu	10 juin	1765.

SIX OFFICES DE PRÉSIDENT A MORTIER

Créés par l'édit du mois de janvier 1633.

1er Office de Président a mortier.

Michel CHARPENTIER . . . . 31 août 1633.

Charles PAJOT, pourvu de l'office, ne fut pas reçu.

Jean-Prosper de LAMOTHE de MONTBÉRARD . . . . 16 juillet 1640.

Philippe de LOYNES	27 mars 1651.
Cet office, supprimé par un édit de décembre 1669, fut rétabli par un édit de février 1674.	
Mathieu TALON	27 juin 1674.
Claude de SIMONY	14 novembre 1679.
Guillaume VALLIER du SAUSSAY	6 septembre 1697.
Jean ORRY	29 décembre 1706.
Augustin de FÉRIET	28 août 1720.
Nicolas-Louis PIERE d'AUGNY	21 février 1729.
Nicolas-Louis-Marie PIERE de CHATEL	12 décembre 1765.

2e Office.

François BLONDEAU	31 août 1633.
Jules-César FAURE de CHAMPS-SUR-MARNE	5 février 1649.
Louis de VIGNIER de RICEY	20 avril 1658.
Pierre LE MUSNIER	15 juillet 1666.
Cet office tomba aux parties casuelles.	
Philippe de LOYNES	20 septembre 1673.
Armand de BLAIR	26 juillet 1691.
Armand-Philippe CHARUEL	4 septembre 1716.
Charles DUTERTRE de BAZANCOURT	20 juillet 1749.

3e Office.

Jean PINON d'ONCY	1er septembre 1633.
Estienne BONNEAU	24 octobre 1648.
Cet office tomba aux parties casuelles.	
Mathieu GARNIER de MONTEREAU	13 août 1674.
Jean-Nicolas THIÉBAULT	4 janvier 1706.
Claude-Georges BARBARAT de MAZIROT	5 juin 1742.
Henry-Jean POUTET (*custodinos* *)	22 janvier 1748.
Charles-François-Antoine BARBARAT de MAZIROT	16 août 1764.

* On appelait *custodinos*, c'est-à-dire *garde pour nous*, le titulaire d'un bénéfice ou d'une charge, qui ne possédait qu'à titre précaire, avec obligation de rendre à la première réquisition. Ici M. Poutet n'était investi de la charge de M. de Mazirot père, que pour la rendre à M. de Mazirot fils. Nous avons encore aujourd'hui des officiers ministériels qui sont de véritables *custodinos*.

4e Office.

Hiérosme CAUCHON de TRESLON . . . . 1er septembre 1633.
Pierre LE MUSNIER . . . . 28 septembre 1636.
Louis de GALLICHON de COURCHAMPS . . . . 13 juin 1661.
Charles de HALUS avait été pourvu de l'office du président Gallichon de Courchamps, décédé en 1664; mais il ne fut pas reçu.
Cet office fut supprimé par un édit du mois de décembre 1669 et fut rétabli par un autre édit du mois de février 1674.
Charles COLBERT de SAINT-MARC (centenaire). . . . . 21 juin 1675.
Louis-Henry BERTHELOT de SAINT-LAURENT . . . . 7 septembre 1722.
Louis-Mathieu de LA CALMETTE . . . . 1er octobre 1730.

5e Office.

Claude de VIGNIER de MIREBEAU . . . . 2 septembre 1633.
Charles BRIÇONNET de GLATIGNY. . . . . 12 septembre 1648.
Charles LE VAYER de LA FONTAINE . . . . 15 septembre 1654.
Charles DURET de CHEVRY . . . . 8 avril 1682.
Sébastien de THAIS de LA TOUR. . . . . 31 mai 1687.
Henry-François POUTET de VITRANGE . . . . 20 juin 1702.
Claude PORCHER de CONDÉ. 22 mai 1720.
Charles-François-Dieudonné de TAILFUMYR de CUSSIGNY . . . . . 10 septembre 1733.
Philippe-Athanase TASCHER . . . . 27 juillet 1762.

6e Office.

René de CHANTECLER . . . . 2 septembre 1633.
Louis FREMYN de POMPIERRE. . . . . 1er octobre 1646.
Cet office, supprimé en 1669, fut rétabli en 1674.
Guillaume FREMYN, comte de MORAS. . . . . 28 septembre 1675.
Charles Hervé de LA VALLÉE de PIMODAN. . . . . 10 décembre 1701.
Jean-Christophe DAULNOY de GONTHARD. . . . . 6 juin 1735.
Louis-Philippe de FÉRIET, fils de maître * . . . . 25 septembre 1755.

* Fils de maître, c'est-à-dire fils d'un membre du parlement de Metz. Autrefois l'on appelait, selon Du Tillet, *maîtres du parlement*, les membres des cours souveraines. Ainsi le conseiller du parlement qui appartenait à la noblesse, était qualifié *messire*, le roturier était simplement appelé *monsieur maître*.

QUARANTE-HUIT CONSEILLERS LAYS (LAICS)

Créés par l'édit du mois de janvier 1633.

D'après cet édit qui constitua le parlement de Metz, cette cour devait avoir 54 conseillers. De l'état arrêté au conseil, le 9 décembre de la même année, il résulte que 34 conseillers seulement furent d'abord nommés ; et il n'y eut jamais que 48 offices qui furent levés sur les 54 créés par l'édit d'institution.

1er Office de Conseiller laic.

Noel de BULLION, pourvu de la première charge de conseiller ne fut pas reçu.

Jean de BULLION	5 septembre	1633.
Pierre de BULLION	3 novembre	1638.
François de BULLION	29 décembre	1638.
Claude PEROU	2 décembre	1639.
Charles BRIÇONNET de GLATIGNY	1er juillet	1644.
Claude BOUCHU de LESSART	8 octobre	1649.
François du MARAIS	24 avril	1655.
François-Michel LE TELLIER de LOUVOIS	25 octobre	1658.
Jean de MORILLON, deuxième du nom	8 juin	1663.
Jean-Baptiste-Gaston de TERRAT	22 février	1668.
Charles de TERRAT, frère	26 mars	1677.
Pierre GORGE d'ANTRAIGUES	21 juillet	1681.
Michel de SAINT-BLAISE	16 novembre	1701.
Michel de SAINT-BLAISE fils	30 juin	1727.

2e Office.

Nicolas RIGAULT	6 septembre	1633.
Cet office tomba aux parties casuelles.		
Jean MOREL de CHEVILLON	24 décembre	1666.
Antoine MOREL	5 avril	1694.
Jean-Christophe DAULNOY de GONTHARD	10 juillet	1724.
Jean-André BRIGEOT des COUTURES	20 juillet	1739.
Louis-Pierre-Henry MARTINET de NIBOUVILLE	10 novembre	1740.
Étienne-François PICARD de DONJEUX	19 mars	1744.

3e Office.

Guillaume FREMYN des COURONNES	6 septembre 1633.
Jean de LA GUETTE de CHAZAY	5 juillet 1647.
Jean LE NAIN, non reçu.	
Nicolas JOLLY de SAINT-MARC	18 décembre 1654.
Denis MARSOLLIER	7 juillet 1682.
Philippe PATU	8 mai 1686.
Charles-Ignace de NAY de RÉCHICOURT	28 août 1691.
Philippe LAURENT	23 août 1698.
Humbert LAURENT, frère	6 décembre 1704.
Auguste-Charles-Louis ANCILLON de JOUY	30 juin 1740.

4e Office.

Abraham LE DUCHAT	22 octobre 1633.
Gédéon LE DUCHAT, neveu	14 avril 1674.
Jean-François PIERE de JOUY	24 février 1721.
Jean-Nicolas BRAZY de MONTOY	27 janvier 1735.
Louis-Claude de BRAZY fils	5 avril 1770.

5e Office.

Michel de MARESCOT	5 septembre 1633.
Louis CHEVALIER de ROUSSEL	17 septembre 1640.
Jean MARCEL de BOUQUEVAL	19 septembre 1645.
Charles de HALUS	14 juillet 1654.
Claude-Noel AMAT	30 juillet 1661.
Cet office, supprimé par un édit du mois de novembre 1669, fut rétabli par un édit d'avril 1673.	
Joseph GUILLAUME de La VIEUXVILLE	27 mai 1673.
Jean-Louis GIRARDIN, non reçu	
Claude-Antoine LE BOISTEL	9 septembre 1688.
Louis-François JEOFFROY	2 mai 1692.
Jean-Mathieu JEOFFROY, petit-fils	15 mars 1722.

6e Office.

Nicolas MAGUIN	12 septembre 1633.
Louis MAGUIN fils	22 mars 1639.

Bernard JEOFFROY	16 juillet 1655.
Daniel d'OZANNE, troisième du nom	9 octobre 1688.
François BOUTIER	28 janvier 1704.
Charles-Maurice BOUTIER fils	2 septembre 1751.

7° Office.

Charles de LALLOUETTE du BAC	13 septembre 1633.
Frédéric de LALLOUETTE de VERNICOURT	29 décembre 1655.

Cet office supprimé par l'édit d'avril 1688[1], *fut rétabli par un autre édit de juin* 1689.

Charles de BEAUCLÈRE	5 septembre 1689.
Africain HÉNART de VALLOIS	13 décembre 1692.
Charles-Hervé de La VALLÉE de PIMODAN	28 février 1698.
Marie-Lazare BIZOUARD de La COSME	14 juillet 1702.
Louis LECOMTE de GROSYEUX	11 juillet 1737.

8° Office.

François de BRUC de La GUERCHE	4 novembre 1633.
Charles DURET de CHEVRY	26 juillet 1658.
Claude-François JOBAL de VILLÉ	9 juin 1686.
Étienne-Louis JOBAL de VILLÉ fils	22 août 1709.
Charles MALCHARD de BORNY	23 juin 1717.
Pierre-François MALCHARD fils	9 septembre 1754.
Philippe-Athanase TASCHER	15 décembre 1760.

9° Office.

Pierre de MAUPEOU	11 octobre 1633.
Jean MIDOT	11 septembre 1640.
Jean-René MIDOT de VILLERS	12 mars 1649.
Jean-Étienne BOUCHU de LESSART	26 avril 1679.
Bernard-Anne BOUCHU de LESSART frère	20 mars 1686.
Guy-Auguste ESPIARD de CLAMEREY	24 juillet 1693.
Joseph-Louis ANCILLON de CHEUBY	19 janvier 1739.

10° Office.

Anne de PARIS	14 octobre 1633.
François de PARIS de LA BROSSE	14 juillet 1643.

Henry ROZEY	29	décembre	1655.
Gabriel PORTAIL	29	novembre	1680.
Pierre-Philippe PANTALÉON	21	juillet	1681.
Philippe de JOSTEN	1er	octobre	1685.
Balthazar de BELCHAMPS	9	mars	1693.
Nicolas-François LANÇON	24	janvier	1722.
Pierre-Philippe-Clément LANÇON fils	17	février	1757.

11e Office.

Mathurin BIET de MALLEBRANCHE	13	septembre	1633.
Antoine BIET de MALLEBRANCHE neveu	24	mars	1645.
Nicolas BIET de MALLEBRANCHE frère	5	juillet	1653.
Jacques JANNART	26	janvier	1660.
Cet office est tombé aux parties casuelles.			
Louis ROSE de COYE	25	septembre	1673.
Jean LECOCQ de LA GOUPILLIÈRE	10	février	1689.
Jacques TASSINOT de FRESNAY	15	mars	1692.
Nicolas-Joachim DESCARTES	28	mars	1718.

12e Office.

Jacques BARRIN de LA GALISSONNIÈRE	22	septembre	1633.
André BAUDUYN	15	mai	1635.
Louis de ROCHEREAU	5	octobre	1646.
Jean-Jacques de RENOUARD, deuxième du nom	8	novembre	1658.
Balthasar de CHAPONAY	15	mars	1661.
Jacques-Philibert BLANCHETON de ROCHEPOT	7	février	1684.
Pierre-Philibert BLANCHETON fils	16	mars	1724.
Gaspard-François-Henry PARIGOT de SANTENAY	17	avril	1758.

13e Office.

Pierre LECLERC de LESSEVILLE	5	octobre	1633.
Jean-Julien PHELIPPE de BILLY	8	juillet	1651.
Jean BOUGUIER	15	décembre	1654.
Gervais JOLLY de SAINT-MARC	24	juillet	1656.
François de LATTAIGNANT de BAIVILLE	14	décembre	1660.
Antoine MONET de LA SALLE	12	janvier	1662.
Pierre-Philbert PAJOT de LA FOSSE	14	août	1674.
Louis CHARPENTIER	31	août	1685.
Adrien CAUSIER, non reçu.			

Jean-Augustin-Claude LE LABOUREUR de VERTE-PIERRE	28 septembre 1697.
Nicolas-Louis DILANGE	26 avril 1714.
Louis de CHAZELLES	16 janvier 1744.
Laurent de CHAZELLES, frère	10 février 1752.

14e Office.

Antoine ARNAULD	7 octobre 1633.
Jean de GAUMONT	12 janvier 1639.
Bernard FOES de XELLAINCOURT	31 décembre 1641.
Charles-François ORYOT de JUBAINVILLE	30 janvier 1691.
Louis-Ignace RÉHÉ d'ISSONCOURT	20 mai 1699.
Adrian CROUZELIER	14 septembre 1708.
Michel BEGON, troisième du nom	14 novembre 1737.
Jacob-Philippe BESSER, fils de maître	17 novembre 1757.

15e Office.

Jean MERAULT	26 septembre 1633.
Gaillot GALLARD de POINVILLE	8 octobre 1646.
Gilles FOUCQUET de MÉZIÈRE	3 juillet 1657.
Jean de CREIL	16 janvier 1658.
Étienne BERNARD	12 février 1679.
Jean-Pierre de MARIDAT	20 novembre 1683.
Jean-François WOLTER	16 septembre 1717.
Benoit-Nicolas DESANDROUINS de DOMBASLE	18 mars 1728.
Benoit-Claude VAILLANT	27 avril 1750.

16e Office.

Gilles de RUELLAN	10 octobre 1633.
Charles QUANTIN de RICHEBOURG	13 octobre 1643.
Jean QUANTIN de RICHEBOURG, frère	17 juin 1648.
Claude BONNEAU	4 avril 1656.
Pierre-Louis de FALCONIS de CAVAILLON	7 novembre 1659.
Pierre MERAULT	23 juillet 1666.
Henry-Guillaume d'ENGELGEN d'ACY	24 mai 1698.
Pierre-Philippe-Georges ANTOINE de COINTOUX	25 septembre 1755.

17e Office.

Jacques DOUMENGIN	13 septembre 1633.
Pierre GARGAM de MATONG	6 juillet 1657.

Arthur-Joseph de LA POYPE de SAINT-JULLIN	24 mars	1677.
Hugues-Charles COCHET	20 février	1683.
Louis-Balthasard de RICOUART	22 juillet	1709.
Louis-Joseph-Jean-Baptiste GILBERT de NONANCOURT	22 juillet	1751.
François de MONTHOLON	3 mars	1766.
Joseph BRUNET de CRAMILLY	11 février	1768.

18e Office.

Nicolas FOUCQUET	24 septembre	1633.
Thierry CHARPENTIER	16 octobre	1637.
Nicolas de PARIS	2 juillet	1644.
Pierre COGNEY	17 janvier	1679.
N. ROLLIN, non reçu.		
Jacques REGNIER	14 avril	1696.
Africain FAVRE	23 janvier	1744.
Laurent LECOMTE d'HUMBEPAIRE	21 juin	1756.

19e Office.

François-Hiérosme TAMBONNEAU	30 septembre	1633.
Jacques RIBIER	4 janvier	1639.
Pierre de BELLIÈVRE?	26 octobre	1639.
Guillaume de BEAUVAIS de LUNEIL	9 octobre	1643.
Louis MALET de NOIZIELLES	24 août	1663.
Jacques RAUDOT	22 mars	1673.
François HÉRAULT de GOURVILLE	26 août	1678.
Jean LE DUCHAT d'OUDERNE	19 septembre	1691.
Jean LE DUCHAT d'OUDERNE	10 juin	1734.

20e Office.

Jacques de BEAUVAIS de LA BOISSIÈRE	20 septembre	1633.
Hiérosme de BRAGELONGNE	28 juin	1649.
Henry DAGUESSEAU	20 juillet	1657.
Louis de MACHAULT	14 décembre	1660.
Henry BALTHAZARD	2 juin	1663.
Alexandre-Charles LE NOIR	14 avril	1674.
Isaac-Louis LE NOIR fils	20 septembre	1706.
Antoine-Martin CHAUMONT de LA GALAISIÈRE	26 février	1720.
Jacques-Bernard DUREY de NOINVILLE	8 mai	1721.

Nicolas-Anne ROBIN de SAINT-CHALLIER	30 juin	1727.
Dominique-Hyacinthe-Nicolas de FÉRIET de MONDELANGE	17 septembre	1733.
Charles-Henry-Ignace de BOUSMARD	24 août	1744.
Charles DURAND d'AUNOUX	8 mars	1762.

21e Office.

François JOLY de FLEURY	12 octobre	1633.
Jacques de LANNEL de PAZZI	9 novembre	1652.
Réné de SAVONNIÈRES	15 septembre	1663.
Antoine CHAUVIN de POMPIERRE	18 mai	1668.
Michel THAIS de LA TOUR	14 juillet	1674.
Louis BOSSUET	23 juin	1685.
Louis-Ignace GÉRARD	28 septembre	1696.
Nicolas-Louis PIERE d'AUGNY	12 décembre	1718.
Antoine de FERRIOL, comte de Pont de Vesle, non reçu.		
Jean-Henry LEFEBVRE de LADONCHAMPS	13 mars	1730.

22e Office.

Jean de MORILLON	8 octobre	1633.
Pierre CORCHAN, non reçu.		
Jacques DOUMENGIN fils	20 juillet	1641.
Remy de PARIS du PASQUY	22 décembre	1656.
Lambert BOURGOIN	27 septembre	1682.
Julien-Simon BRODEAU d'OISEVILLE	12 avril	1689.
Jean-François MAGUIN	9 mars	1696.
Joseph-Claude de PAGNY	27 mai	1731.

23e Office.

Nicolas de JASSAUD	17 octobre	1633.
Thomas de GRUCHY de ROBERTOT	2 juillet	1641.
Charles COLBERT de VANDIÈRES	9 mai	1656.
Nicolas-Louis-François LOTIN de CHARNY	16 janvier	1666.
Pierre-Charles LAMBERT d'HERBIGNY	25 mars	1683.
Charles d'ALIGRE de BOISLANDRY	10 juillet	1685.
Alexandre de SÈVE de CHATILLON	31 janvier	1688.
Jean-Baptiste LESPAGNOL	27 mars	1697.
Henry-Jean POUTET	17 mars	1727.
Henry-Jacques POUTET	19 mars	1764.

24e Office.

Jean DUPRÉ de COSSIGNY	25 octobre	1633.
Jean CATIN de VERNAULT	1er juillet	1634.
Laurent GRASSIN	12 mai	1635.
Pierre de MONTCOURT, non reçu.		
Antoine de BRETAGNE	10 juillet	1652.
Hiérosme de PALLUAU	22 mars	1664.
Charles LEGRAS	17 février	1680.
Pierre FOURNEL	17 août	1700.
Louis-Pierre BERTRAND de CHAILLY	10 octobre	1735.

25e Office.

Hilaire ADDÉE	24 octobre	1633.
Godefroy HOEUFST de CHOISIVAL	28 janvier	1648.
Hannibal de FARCY de La DAGRY	19 janvier	1666.
Nicolas DAMOISEUX	8 juin	1700.
Louis-Bénigne CHASOT de CONGY	30 octobre	1722.
Louis-Philippe de FÉRIET	12 avril	1728.
Louis-Philibert ORRY de FULVY	10 février	1757.

26e Office.

Paul de CHENEVIX	12 novembre	1635.
Paul de CHENEVIX fils	19 juillet	1673.
Samuel DUCLOS, non reçu.		
Pierre-François LEFEBVRE de VULMONT	7 juin	1682.
Alexandre-Pierre GOULET de MONTLIBERT	22 juin	1730.
Antoine GOUSSAUD, fils de maître	16 août	1740.

27e Office.

Charles DURET de CHEVRY	24 mai	1634.
Charles RACYNE	28 mai	1638.
Jacques PÉRICARD	8 novembre	1641.
Henri-François POUTET de VITRANGE	22 juillet	1691.
Emilian CHARTRAIR de ROMILLY	7 décembre	1702.
François-Joseph GAUTHIER de VIGNY	21 décembre	1722.
Charles-François-Dieudonné de TAILFUMYR	8 avril	1728.
Nicolas-Simon LESPAGNOL	6 juillet	1734.
Maurice-Joseph REGNAULT d'YRVAL	22 février	1768.

28e Office.

Joachim-Bertrand MARCHANT du MÈS	15 octobre	1633.
Joachim MARCHANT frère	28 septembre	1640.
Jacques d'ALIBERT	13 décembre	1657.
Charles FEYDEAU	14 juillet	1660.
Jacques DUBOYS de FARÉMONT	15 juin	1669.
Charles-Denis de BULLION	27 mars	1675.
Jean-Charles DOUJAT	20 septembre	1680.
Denis-Jérosme MARESCHAL	31 août	1686.
Louis-Simon DANIEL	4 novembre	1718.
Nicolas-Joseph DORÉ de CRÉPY	19 décembre	1740.
Dominique LIABÉ	14 décembre	1745.

29e Office.

Nicolas de BOURLON	15 octobre	1633.
Jean de BOURLON frère	25 juin	1644.
Jean COLLOT	30 septembre	1656.
Gaspard JEANNIN de CASTILLE	23 juillet	1659.
Gilles JEOFFROY de HAUCONCOURT	19 mars	1674.
Louis MASSON	7 décembre	1705.
André-Charles LE BACHELÉ	21 décembre	1744.
Michel RULLAND, sans examen	14 octobre	1758.

30e Office.

Roland MORIN du TREST	26 octobre	1633.
René d'ESPINOY	16 mai	1640.
Michel BOUVART de FOURQUEUX	29 juillet	1645.
Étienne LE VASSEUR, non reçu.		
Jacques de LA GARDE	1er octobre	1655.
Henry PREVOST	9 juin	1668.
Charles SARAZIN	7 mai	1691.
Jean-Nicolas THIÉBAULT	27 août	1698.
Joseph GRANDEMANGE	14 mai	1706.
Jean-François DUBOIS de HOÉVILLE	13 décembre	1708.
Claude-François LAURENT de VILLEDEUIL	24 décembre	1717.
Claude-Georges BARBARAT de MAZIROT	9 mai	1739.

THÉODORE-HENRY DE TSCHUDY (*custodinos* *)	25 janvier	1748.
CHARLES-FRANÇOIS-ANTOINE BARBARAT DE MAZIROT fils.	21 juillet	1760.

31e OFFICE.

JACQUES DEFORGES DE GERMINON	5 novembre	1633.
PIERRE COLLIN, non reçu.		
THÉODORE DE BÉRINGHEN, non reçu.		
DANIEL D'OZANNE, deuxième du nom.	31 août	1671.
FRANÇOIS D'AUBURTIN DE CHARLY	8 février	1684.
SÉBASTIEN-FRANÇOIS BONNEAU	15 décembre	1717.
JEAN-GABRIEL GEORGES DE LESSEVILLE	29 décembre	1727.

32e OFFICE.

JACQUES MOISANT DE BRIEUX.	14 novembre	1633.
CHARLES DE VILLERS D'ADAINCOURT	7 juin	1636.
JACQUES D'HERBIN.	6 juillet	1659.
NICOLAS COLLIGNON.	19 février	1699.
NICOLAS-CHRISTOPHE GEORGES DE SCHELAINCOURT	4 juillet	1735.

33e OFFICE.

PIERRE SYMON DE VILLIERS	27 mai	1634.
CLAUDE DE MOUCY (centenaire)	19 juin	1647.
PHILBERT ORRY	14 décembre	1713.
DANIEL-JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS MOREL DE RICHEMONT	23 mars	1716.
JEAN-IGNACE FOURNIER DE LA CHAPELLE	4 janvier	1768.

34e OFFICE.

GUILLAUME SUBLET DES NOYERS	24 juillet	1634.
FRANÇOIS JOBAL DE PAGNY.	17 juin	1648.
JEAN-SIGISBERT DE RENNEL DE LESCUT.	29 mai	1688.
FRANÇOIS HUYN	23 août	1698.
NICOLAS-FRANÇOIS GOURDIN D'HELFEDANGE.	26 janvier	1719.
LOUIS-FRANÇOIS-MÉMY HOCQUART	13 septembre	1764.

* M. Théodore-Henry de Tschudy fut le *custodinos* de la charge de conseiller de M. de Mazirot père, comme plusieurs années plus tard M. Henry-Jean Poutet fut le *custodinos* de la charge de président à mortier du même M. de Mazirot père. (Voir page 559, à la note.)

35e Office.

Gabriel MORIN de VILLARS	21 octobre	1633.
Michel de BONNART de MONNEVILLE	4 novembre	1640.
Antoine MANDAT de LA CHASSIÈRE	12 octobre	1646.
Mathieu GARNIER de MONTEREAU	19 juillet	1652.
Jean MALO	28 novembre	1658.
Pierre COLLIN de LA BROCHAYE	29 juillet	1673.
Timoléon d'AMORESSAN de PRESSIGNY	31 juillet	1677.
Charles LE GOULLON de CHAMPEL	21 juillet	1681.
Pierre LE VACHER de LONGVILLIERS	22 septembre	1701.
Jean-Louis THIBAULT de MENONVILLE	24 septembre	1717.

36e Office.

Claude de HERRE de LA HAYE-DIEU	7 novembre	1633.
Daniel COUVERT, non reçu.		
Nicolas LE VASSEUR	6 juin	1679.
Jean-Joseph de ROSSELANGE	9 juin	1682.
François PINGUET de SUZÉMONT	16 décembre	1690.
Charles-Henry HALLOT	9 mars	1703.
Louis-Claude LESCURE de SAINTE-CROIX	22 août	1735.

37e Office.

Jean de SELUZE de CLÉVY	28 août	1633.
Nicolas COYNART-TARGER	24 novembre	1645.
Arnould MARIN	2 août	1652.
Gabriel de BOYLESVE	29 novembre	1658.
Thomas d'ALBERTAS de GÉMÉNOS	16 janvier	1661.
Cet office, supprimé par l'édit de 1669, fut rétabli par l'édit de 1674.		
Antoine SADOC de PRYE	19 octobre	1674.
Jean FLEUTOT de DOMGERMAIN	10 février	1680.
Bénigne CHASOT	28 juin	1686.
Charles-François LABBÉ de BEAUFREMONT	6 avril	1691.
Louis-Marie MACLOT	10 juin	1699.
Onézime RADELET DES MOLEVRIERS	3 avril	1702.
Jean-François LEVÊQUE de VANDIÈRE	30 juin	1740.
Simon-Jean-Baptiste LEVÊQUE de VANDIÈRE fils	28 mai	1770.

38e Office.

Hiérosme NOUVEAU, non reçu		
Claude LECLERC de BOISRIDEAU	29 mars	1639.
Henry de BULLION	30 mars	1647.
François de LA RIVIÈRE	10 juillet	1648.
Réné de RAGAREU	28 janvier	1673.
François DEYA de GERMINON	29 mars	1683.
Nicolas LEMOYNE	21 avril	1684.
Albert du PLESSIS, refusé le 10 décembre 1691.		
Jacques-Auguste de BEUVERAN de LA LOYÈRE	17 janvier	1693.
Louis-François CHARPY de SAINT-USAGE	23 décembre	1715.
Abraham PEYRENC de MORAS	26 avril	1720.
Mathieu de MONTHOLON, troisième du nom	28 décembre	1734.
François VERON de FORTBONNAIS	26 mai	1763.

39e Office.

Pierre LALEMENT	8 novembre	1633.
Jean-Jacques de RENOUARD, premier du nom	2 avril	1635.
Renault de RENOUARD	5 janvier	1638.
Jacques ANGRAN	16 octobre	1643.
Jacques BOUQUET de PETITVAL	3 décembre	1666.
Louis JOBAL de PAGNY	30 août	1693.
Claude-François BERTRAND	16 mai	1707.
Nicolas LE CHARTREUX	1er avril	1738.

40e Office.

Denis LE ROYER	29 mars	1634.
Jean de LA GRANGE	23 juillet	1639.
Louis LE BOULTZ	4 juillet	1645.
Charles JABIN	6 juillet	1650.
Jean PELLÉ, non reçu.		
Pierre CAILLET	22 mars	1661.
Cet office est tombé aux parties casuelles.		
Jean PHILIPPAUX	19 octobre	1673.
Jean GUILLEMIN de COURCHAMPS	30 mai	1676.
Geoffroy-Dominique de BRAGELONGNE	6 septembre	1679.
Philippe-Charles LE VAYER de SAILLY	8 juillet	1688.

Michel-Jean LE VAYER de SOLGNE fils	24 août	1724.
Le baron de JACQUEMIN, non reçu.		
François CABOUILLY	16 août	1750.

41e Office.

Richard-Bénigne ARNISET	5 janvier	1635.
Nicolas DOUJAT	9 janvier	1638.
Bénigne BOSSUET	14 septembre	1638.
Claude de SIMONY	27 avril	1668.
Charles FEVRET de SAINT-MESMIN	3 juillet	1680.
Pierre-Paul JACQUEMIN	6 juin	1704.
Nicolas GALLAVAUX	8 février	1732.
Jean-Baptiste THIÉBAULT de LA COUR	10 décembre	1750.

42e Office.

Anthoine de RICOUART	4 octobre	1633.
Guichard de LAFFEMAS	3 octobre	1640.
Charles-François OLIER de NOINTEL	10 juillet	1657.
Urbain LE GOUX de LA BERCHÈRE	5 septembre	1661.
François BRUNET de MONTFORAND	15 février	1674.
Claude FOES de CHEVILLON	26 mars	1676.
Bertrand FOES de CHATEAU-BREHAIN fils	20 septembre	1704.
Frédéric LE DUCHAT de MANCOURT	2 décembre	1709.
Gédéon LE DUCHAT de MANCOURT fils	8 février	1735.

43e Office.

Jean LECAMUS, non reçu.		
Symon COLBERT	11 décembre	1637.
Gaillot MANDAT	8 janvier	1639.
François LUILLIER	10 septembre	1643.
Jean BOUCHARD, non reçu.		
Nicolas LE PELLETIER de La HOUSSAYE	9 novembre	1652.
Jean-Baptiste de LOYNES	2 juin	1656.
Jean-Baptiste d'AGUERRE	11 avril	1672.
Louis-Raulin ROUILLÉ	25 mars	1685.
François de MURARD de BELLIGUEUX	6 mars	1691.
Remy-Joseph COQUEBER de MONFORT	20 juillet	1693.
Antoine-Étienne COQUEBER de MONFORT fils	19 juillet	1734.
Joseph-François GEORGES d'ALNONCOURT	20 mars	1758.

44ᵉ Office.

Jean-Baptiste de BERMOND	18 octobre	1633.
Martin de BERMOND, frère	12 mai	1640.
Charles LE TENNEUR	20 avril	1641.
Alexandre LE GRANT	22 mars	1644.
Jean-Baptiste ARNOLLET de LOCHEFONTAINE	7 juillet	1654.
Louis BAZIN de BESONS	10 juin	1665.
Nicolas COQUEBER de CROUY	30 janvier	1668.
Nicolas CHARUEL du BREUIL	21 août	1688.
Armand-Philippe CHARUEL, neveu	20 mars	1710.
Louis-François de SAUTERIZE de CAMPETZ	24 mai	1717.
Jean-Baptiste ROBIN de TILLOY	20 août	1728.
Dominique CHARUEL de MONTOY	23 juillet	1733.
Joseph-Étienne d'ARANCY	24 mars	1749.

45ᵉ Office.

Charles d'EGUILLON, non reçu.		
Pierre GAULMYN de La GUYONNERIE	7 octobre	1643.
Michel FOULLÉ de PRUNEVAUX	7 janvier	1654.
Thomas GOBELIN du QUESNOY	22 janvier	1661.
François ESTIENNE d'AUGNY	28 novembre	1663.
Jérémie BURGEAT	28 novembre	1704.
Jacques REMIGEAU de MONTOY	18 mai	1720.
Claude-Bernard COCHET de MAGNY	18 octobre	1727.
Charles-Joseph-Louis-Bernard LANÇON	6 septembre	1751.
Sébastien-Augustin de CHEPPE de MORVILLE	31 décembre	1764.

46ᵉ Office.

Jean PAJOT	28 septembre	1633.
Alexandre PAJOT	27 juillet	1647.
Mathias GIRONVAL, non reçu.		
Jean NAU des ARPENTIS	20 août	1650.
Julien SALMON	7 juillet	1661.
Philippe CHERTEMS de MACHAUX	4 avril	1674.
Jean de THÉSUT de RAGY	28 septembre	1681.
François CARREL	19 mars	1689.
Antoine DIÈVRE	9 mars	1697.

François de NAVARRE	27 octobre	1718.
Joseph-Jean-Baptiste GILBERT de SAINT-LUBIN	17 juin	1723.
Jean de BOULLONGNE	30 août	1726.
Jean-Baptiste-Louis LEURYE du PROY	23 octobre	1745.

47e Office.

Jean HELLOUIN de SAINT-MICHEL	2 juin	1634.
Jacques de RICOUART d'HÉROUVILLE	16 septembre	1645.
Antoine PETIT de PASSY	18 décembre	1654.
Armand-Jean de BLAIR	12 août	1704.
Jean-Armand de BLAIR fils	23 avril	1733.

48e Office.

Claude LE RAGOIS de BRETONVILLIERS	9 décembre	1633.
Jacques MAUGIS	23 décembre	1637.
Jean-Octavien de GARRAULT	27 septembre	1642.
Nicolas GRASSETEAU	5 avril	1645.
Claude VANNEL	24 juillet	1656.
Philippe-Emmanuel de COLANGES	10 juillet	1657.
Louis ANGRAN	25 janvier	1659.
François LEROY	30 mars	1676.
René THUMERY de BOISSISE	13 septembre	1700.
Mathurin-Antoine GOUSSAUD	13 février	1715.
Louis-Marie MACLOT de PIERREVILLERS	19 janvier	1741.

Nota. Pour le classement des quarante-huit offices de conseiller laic créés par l'édit du mois de janvier 1633, nous avons suivi l'ordre dans lequel ils se trouvent classés dans le *genuit* appartenant à feu M. Baudesson. Nous pensons que c'est l'ordre dans lequel ces différents offices ont été levés successivement au bureau des finances. Il ne s'accorde pas avec l'ordre chronologique de la réception des titulaires, qui ont plus ou moins tardé à se faire admettre.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER LAIC

Créés par un édit du mois de septembre 1633.

1er Office de Conseiller laic.

Jacques LECLERC de CHATEAU-DU-BOIS	9 mai	1633.
Roland RAVAULX de LANNOY	3 avril	1647.
Roland RAVAULX fils	11 décembre	1687.
Gabriel-Louis de MARION	8 janvier	1722.

2e Office.

André SCARRON	17 mai	1634.
Léonard DUPONT d'AUBENOIS	14 septembre	1650.
Charles ROLAND	22 décembre	1660.
Pierre-Étienne LE TONNELIER	1er septembre	1685.
Nicolas-Gérard HENNEQUIN	12 mai	1691.
Pierre-Gérard HENNEQUIN fils	14 juin	1714.
Jean-François-Louis DURAND d'AUGNY	9 juillet	1722.
Laurent-Charles FAURE de FAYOLE	11 mars	1748.

SIX OFFICES DE CONSEILLER CLERC

Créés par l'édit du mois de janvier 1633.

1er Office de Conseiller clerc.

Jacques LE TILLIER	30 mai	1634.
Balthazar de CHAPONAY	21 mars	1643.
Louis-Marie de MOULNORRY	1er avril	1661.
Jean-François SAVARY	19 juillet	1673.

Marc-Sigisbert ANTHOINE	2	janvier	1720.
Jacob BESSER	21	décembre	1724.
Joseph JOLY de MOREY de L'ESTANG	12	mars	1742.
Jean-François JOBAL de PAGNY	22	novembre	1756.

2e Office.

Jean-François de CHANTERY	"	janvier	1635.
Antoine DUFOUR	1er	octobre	1655.
Charles BALTHAZARD	2	juin	1663.
Pierre LANGLOIS	11	mai	1674.
Nicolas-Joseph LE JUGE	17	décembre	1714.
Nicolas-Michel CREVON de MÉRICOURT	7	septembre	1761.

3e Office.

Antoine de LONGUEVAL	13	juillet	1635.
André BLONDEAU de La CHASSAGNE	4	septembre	1643.
Isaac CHASOT	29	mars	1651.
Louis FREMYN de POMPIERRE	8	février	1676.
Louis JOBAL de PAGNY	28	mars	1707.
Nicolas-Toussaint GAROT	15	février	1746.
Louis PELET de BONNEVILLE	6	mai	1765.

4e Office.

Antoine RIGAULT	19	octobre	1641.
Charles COLOMBET	10	janvier	1646.
François LE BOULTZ	13	septembre	1687.
Charles TEINTURIER	16	septembre	1717.
François-Mansuy de COMPAGNOT	14	juin	1756.

5e Office.

Jacques RICHER	28	novembre	1663.
Gilles GOUAULT	26	avril	1720.
Jacques VIEL de VILLAMBERG de MONVILLE	22	décembre	1746.
Henry-Antoine de BOUSMARD	25	mars	1750.

6e Office.

Denis LE CAMUS de COURSEVIN	22 mars	1664.
Louis de ROCHEREAU de HAUTEVILLE	7 février	1684.
Pierre THÉVENIN	12 août	1715.
François de NAVARRE	25 février	1723.
Paul-François, comte de SAINTIGNON	21 octobre	1755.

DEUX OFFICES D'AVOCAT GÉNÉRAL

Créés par l'édit du mois de janvier 1633.

1er Office d'Avocat général.

Léonor de REMEFORT de LA GRELIÈRE	13 septembre	1633.
Louis FREMYN	11 mars	1639.
Charles LE VAYER de LA FONTAINE	17 mars	1646.
Etienne PAVILLON	30 octobre	1654.
Claude LE LABOUREUR de VERTE-PIERRE	29 août	1673.
Claude BOUSITAL de CHANAY	7 janvier	1688.
François ROUYER	3 mai	1706.
Joseph FAURE de FAYOLE	26 avril	1731.
Etienne-Philibert GOUSSAUD	19 juin	1758.

2e Office.

Nicolas FARDOIL	16 septembre	1633.
Nicolas de CORBERON	25 septembre	1636.
Pierre FORCOAL	6 juillet	1641.
Nicolas BIET de MALLEBRANCHE, non reçu.		
Jacques MIGNON	2 mai	1656.
Jean-François JOLY de FLEURY	6 juillet	1660.
Michel LANGLOIS	15 janvier	1664.
Cet office tomba aux parties casuelles.		
Jean-Louis BERGERET	25 octobre	1672.
Emeric-Simon de VIZE	12 février	1686.
Jean TEINTURIER	26 novembre	1701.
Charles-François LE GOULLON de CHAMPEL	24 janvier	1714.
Jacques-Antoine BONNEAU	3 mai	1723.
Paul-Remy DESRIOUX de MESSIMY	17 août	1752.
Claude-François BERTRAND de BOUCHEPORN	13 juin	1768.

UN OFFICE DE PROCUREUR GÉNÉRAL

Créé par l'édit du mois de janvier 1633.

CLAUDE DE PARIS	3 septembre	1633.
CHRISTOPHE FOUCQUET	18 septembre	1638.
MARTIN BILLET DE FASNIÈRES	16 octobre	1643.
BASILE FOUCQUET	20 juillet	1654.
PAUL LEGENDRE DE LORMOY	29 décembre	1654.
CHRISTOPHE CADEAU	12 octobre	1663.
EUSTACHE LENOBLE	15 juillet	1672.
NICOLAS DE CORBERON	8 juillet	1684.
CHARLES LE GOULLON DE CHAMPEL	14 décembre	1700.
CHARLES-FRANÇOIS LE GOULLON DE CHAMPEL fils	19 juillet	1717.
PIERRE-PHILIPPE-CLÉMENT LANÇON	6 mars	1770.

UN OFFICE DE GARDE-DES-SCEAUX DE LA CHANCELLERIE

Créé par l'édit du mois de janvier 1633.

NOEL DE BULLION, non reçu.		
JEAN DE BULLION	10 septembre	1633.
PIERRE DE BULLION, non reçu.		
CLAUDE PEROU	15 décembre	1639.
ANTOINE DE LONGUEVAL	31 mars	1643.
ANDRÉ BLONDEAU DE LA CHASSAGNE	4 septembre	1645.
ISAAC CHASOT	30 mars	1651.
MATHIEU ANDRY	30 juin	1688.
JEAN-AUGUSTIN-CLAUDE LE LABOUREUR DE VERTE-PIERRE	11 février	1701.
JEAN-BAPTISTE PROUST	13 février	1708.
CHARLES DE PERSODE	29 décembre	1729.
AUGUSTE-CHARLES-LOUIS ANCILLON DE JOUY	18 juin	1753.

UN OFFICE DE GREFFIER EN CHEF CIVIL

Créé par l'édit du mois de janvier 1633.

NICOLAS FILLOTTE	12 juillet	1634.
JEAN BOUCHARD	14 juillet	1648.
ANTOINE FILLOTTE	13 juin	1674.
NICOLAS REGNIER	31 mars	1696.
NICOLAS MENGIN	30 juin	1718.
GEORGES BROUET	15 avril	1737.
FRANÇOIS DARTENAY	24 novembre	1744.
GEORGES-HENRI BROUET fils	10 janvier	1760.

SIX OFFICES DE CONSEILLER D'HONNEUR.

Six offices de conseiller d'honneur avaient été créés par l'édit du mois de janvier 1633.
L'un de ces offices était laic; il appartenait aux gouverneurs militaires de Metz.
Les cinq autres étaient ecclésiastiques; ils avaient été créés en faveur 1° des évêques de Metz; 2° des évêques de Toul; 3° des évêques de Verdun; 4° des abbés de Gorze; 5° des abbés de Saint-Arnould de Metz.

OFFICE DE CONSEILLER D'HONNEUR LAIC.

GOUVERNEURS MILITAIRES DE METZ.

BERNARD NOGARET, DUC DE LA VALETTE, gouverneur en 1633, ne se fit pas recevoir.

LE CARDINAL DE LA VALETTE, frère du précédent, de 1634 à 1639, ne se fit pas recevoir.

FRANÇOIS DE L'HOPITAL, devenu le maréchal de L'Hôpital, fut reçu conseiller d'honneur comme gouverneur de la Lorraine . . . . . . 28 avril 1639.

JEAN DE LAMBERT, gouverneur de 1639 à 1644, ne se fit pas recevoir.

CHARLES, COMTE DE SCHONBERG, maréchal de France, gouverneur en 1644, ne se fit pas recevoir.

HENRI DE LA FERTÉ-SENECTERRE, maréchal de France, fut gouverneur militaire de Metz de 1661 à 1674. Il avait été précédemment reçu conseiller d'honneur en sa qualité de gouverneur de la Lorraine . 11 septembre 1643.

Henri-François de LA FERTÉ-SENECTERRE, fils du précédent, gouverneur de Metz de 1674 à 1702	30 avril	1674.
Jean-Armand, marquis de JOYEUSE	5 novembre	1703.
Le maréchal duc de VILLARS, gouverneur en 1710, ne se fit pas recevoir.		
Le comte de SALIANS d'ESTAING	16 février	1713.
Le maréchal d'ALÈGRE	18 juillet	1724.
Charles-Louis-Auguste FOUCQUET, maréchal de BELLE-ISLE	18 mai	1733.
Louis-Marie FOUCQUET, comte de GISORS	30 juillet	1753.
Louis-César LETELLIER, maréchal d'ESTRÉES	2 avril	1761.

Messieurs du PLESSIS de la ROCHE-GUYON, de ROCHECHOUART, de CRÉQUY, NAGU de VARENNES et de REFUGE, ont commandé en chef dans les Trois-Évêchés. Ils ne se sont pas présentés au parlement comme chevaliers d'honneur.

1er Office de Conseiller d'honneur ecclésiastique.

ÉVÊQUES DE METZ.

Henri de BOURBON, duc de VERNEUIL, de 1612 à 1668, non reçu.		
Le duc de MAZARIN ne put obtenir des bulles d'institution.		
Charles et Guillaume EGON de FURSTEMBERG, élus successivement évêques, ne furent pas agréés par le pape.		
AUBUSSON de La FEUILLADE	23 mars	1671.
CAMBOUT, duc de COISLIN	17 avril	1698.
ROUVROY de SAINT-SIMON, non reçu.		
Louis-Joseph de MONTMORENCY-LAVAL	16 août	1762.

2e Office.

ÉVÊQUES DE TOUL.

Charles-Chrétien de GOURNAY fit enregistrer ses lettres de provisions.	10 février	1637.
Paul de FIESQUE, élu et décédé en 1643.		
Jacques de FIEUX, non reçu.		
Henri Pons de THIARD de BISSY, en 1687, non reçu.		
François-Louis BLOUET de CAMILLY	26 mai	1707.
Scipion-Jérosme BEGON	30 octobre	1726.
Claude de DROUAS de BOUSSEY	28 avril	1755.

3e Office.

ÉVÊQUES DE VERDUN.

Deux d'entre eux se sont fait recevoir :

Charles-François de DROSMENIL d'HALLANCOURT	8 juin	1724.
Aymard-Chrétien-François-Michel de NICOLAY	25 novembre	1754.

4e Office.

ABBÉS DE GORZE.

Guillaume EGON de FURSTEMBERG, en 1661, non reçu.
LOEWENSTEIN, prince de MURBACH, vers 1689, non reçu.

Armand-Jules, prince de ROHAN	14 janvier	1721.

5e Office.

ABBÉS DE SAINT-ARNOULD DE METZ.

André VALLADIER . . . . . . 6 septembre 1633.
Le cardinal de MAZARIN, non reçu.
Jean MOREL . . . . . . 11 décembre 1679.
Bénigne CHASOT . . . . . . 1720.
L'abbé SANGUIN de LIVRY, nommé abbé en 1729, ne fut pas reçu.
Charles-Gaspard-Guillaume de VINTIMILLE, mort archevêque de Paris en 1746, non recu.
Le cardinal de BERNIS, vers 1750, non reçu.
Léopold-Charles de CHOISEUL-STAINVILLE . . . . . . 26 août 1762.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER CHEVALIER

Créés par un édit du mois de décembre 1633.

1er Office de Conseiller chevalier.

Isaac, comte de PAS de FEUQUIÈRES	11 janvier	1643.
Antoine, marquis de PAS de FEUQUIÈRES	18 mai	1692.
Le chevalier Pierre de RISSAN	4 février	1701.
Jean-Louis de BONNEFOY	24 mai	1710.
Claude-Henry de TSCHUDY	12 avril	1728.

2e Office.

Henry, comte de PAS de FEUQUIÈRES	28 septembre	1654.
Jean-Christophe, comte de GOURNAY	30 juillet	1685.
Joseph, comte de GOURNAY fils	21 mai	1691.
Emmanuel-Auguste DUC	20 février	1694.
Nicolas DUPASQUIER de DOMMARTIN	23 juin	1699.
François-Armand DUPASQUIER de DOMMARTIN fils	5 avril	1727.

OFFICES CRÉÉS EN 1661

PAR SUITE DE

LA RÉUNION DE LA CHAMBRE DE BRESSE

AU PARLEMENT DE METZ.

Le ressort du parlement de Metz avait été considérablement augmenté en 1661, et la cour souveraine de Bresse avait été supprimée. (Voir le premier volume, p. 149 et suivantes; le *Recueil des Édits*, par M. Emmery, t. III, p. 378, 557 et 562.) Un édit du mois de mai 1661, modifié par un arrêt du conseil d'état du 20 août suivant, et un autre édit du mois de novembre de la même année, créèrent au parlement de Metz, en faveur des membres de la cour souveraine de Bresse supprimée : 1° quatre offices de président à mortier ; 2° vingt offices de conseiller laic ; 3° un office de garde-des-sceaux de la chancellerie ; 4° un office de greffier en chef ; 5° deux offices de conseiller auditeur des comptes ; enfin deux offices de conseiller chevalier, l'un laic, l'autre d'église.

Ces nouveaux offices furent appelés *charges bressannes*, et pendant longtemps, les anciens officiers du parlement de Metz qui avaient vu avec peine cette adjonction nombreuse, contestèrent aux titulaires des nouveaux offices, les priviléges attachés à ceux dont la création remontait à l'établissement du parlement en 1633. En parlant de la *cour souveraine de Bresse*, ils disaient *la chambre de Bresse*.

QUATRE OFFICES DE PRÉSIDENT A MORTIER

Créés pour l'ancienne chambre de Bresse, par un édit du mois de novembre 1661.

1er Office de Président a mortier.

Pierre de MUSY	18 février 1662.
Gilles COTTEREAU, non reçu	
Alexandre de BLAIR.	25 janvier 1683.
Étienne DUREY, qui prit plus tard le nom de BRUNET de MONTFORAND. Il consentit à ne prendre rang qu'après M. Daniel d'Ozanne, qui ne fut reçu président à mortier qu'au mois de décembre suivant.	26 septembre 1705.

Louis FÉRIET	8 août	1708.
Louis-Bénigne CHASOT de CONGY	8 avril	1728.
Laurent de CHAZELLES	28 juillet	1754.

2e Office.

Charles COLBERT de CROISSY	14 février	1662.
Guillaume de MAUPEOU	18 novembre	1662.
Cet office, supprimé par un édit de 1669, fut rétabli par un autre édit du mois de février 1674.		
Isaac CHASOT	13 avril	1676.
Bénigne CHASOT fils	4 mai	1688.
Étienne-Louis JOBAL de VILLÉ	19 août	1716.
François-Paul GALLOIS	6 mai	1762.

3e Office.

Claude LE ROY de LA POTHERIE	16 février	1662.
Jean-Baptiste BOUCHER	19 septembre	1676.
Jean-Baptiste-Thomas de NAVARRE	24 septembre	1700.
Pierre CHARPENTIER de NEUVRON	28 août	1741.
Charles-Henry-Ignace de BOUSMARD	31 janvier	1754.

4e Office.

Jean GUIGNARD	17 février	1662.
Antoine de BRETAGNE fils	3 mars	1664.
Daniel d'OZANNE, troisième du nom	15 décembre	1703.
Pierre LE GOULLON d'HAUCONCOURT	16 avril	1733.
Alexandre-Jacques de BONGARS	4 septembre	1755.

VINGT OFFICES DE CONSEILLER LAIC

Créés par un édit du mois de novembre 1661.

1er Office de Conseiller laic.

Pierre de VELLEIN	18 février	1662.
François de LAFONS	21 mars	1679.
Jean-Baptiste GROUT des FOURNEAUX	29 février	1696.
Jean-Mathieu JEOFFROY	23 août	1698.
Pierre-Paul GANOT	10 février	1752.

2e Office.

Jacques de FERRIOL	18 février	1662.
Cet office, supprimé par un édit du mois de décembre 1669, fut rétabli par un édit du mois de février 1674.		
Nicolas FAURE de BERLIZE	4 mars	1675.
Charles WILLEMIN de COIN	24 août	1713.
Louis-Henry-Hyacinthe de TAILFUMYR	19 septembre	1729.
Jean-Joseph COQUEBER de MONTFORT	30 juin	1740.
Marie-Claude-Sébastien de BEAUSIRE	12 février	1760.

3e Office.

Louis QUINSON	20 février	1662.
Nicolas BAIGNAULT	4 février	1681.
Jean VERNIER	16 décembre	1690.
Louis-Joseph GEORGIN de MARDIGNY	5 décembre	1707.
François-Étienne GEORGIN de MARDIGNY fils	11 août	1740.
Simon-Marc de MAGNY	14 août	1759.

4e Office.

Pierre GUÉRIN	20 février	1662.
Charles de TAILFUMYR	19 mai	1681.

Dominique-Hyacinthe de TAILFUMYR	30 janvier	1691.
Jean-Jacques BERAUD	24 novembre	1698.
Jean-Baptiste LE FERON	12 décembre	1707.
Jean TEINTURIER	1er août	1713.
Antoine-Alexis RAFFY de MONTCHAVERT	23 mai	1719.
Jean-Baptiste-Gilbert GÉRARD d'HANNONCELLES	28 août	1758.

5e Office.

Claude de FROMENT de SAILLANS	20 février	1662.
Nicolas JOLY, non reçu.		
Jean-Marie CUEULLET	22 juin	1682.
Georges MAMIEL	27 avril	1698.
Jacques PANIER d'ORGEVILLE	26 février	1720.
Nicolas MENIN	19 août	1720.
Pierre-Jean MICHELET de VATIMONT	26 août	1745.
Jacques MICHELET de VATIMONT	19 septembre	1760.

6e Office.

Joseph de LA PORTE	20 février	1662.
Mathieu ANDRY	31 mars	1676.
Louis FÉRIET	23 mars	1701.
Jean FERRY de TALANGE	18 juillet	1712.
François-Hyacinthe ROYER	2 mars	1747.

7e Office.

Pierre de REVOL	21 février	1662.
Bernard de LA CROIX de PISANÇON	21 novembre	1682.
Joseph-Jean-Baptiste FLEURIAU d'ARMENONVILLE	7 mai	1686.
Jean-Baptiste-Thomas de NAVARRE	24 mai	1690.
Charles-Joseph BESSER de SECOURT	21 janvier	1701.
Pierre-Philippe-Clément BESSER fils	12 décembre	1729.

8e Office.

Jérosme BERTAL	21 février	1662.
Anne-François de PARIS de LA BROSSE	3 avril	1686.
François-Antoine PHELYPEAUX-LOISEL	7 mars	1691.
François-Joseph MARTIN de JULVÉCOURT	7 décembre	1705.
Paul-François MARTIN de JULVÉCOURT fils	16 juillet	1755.

9e Office.

Claude de DAVID de DAILLON	21 février 1662.
François-Joseph de VELLEIN	28 septembre 1685.
François LANÇON d'AURACOUR	25 février 1694.
Henry POUTET de MALLEROY	19 février 1699.
François LECOMTE	2 avril 1712.
Charles-François LECOMTE fils	20 mars 1758.

10e Office.

Charles COLBERT de SAINT-MARC	21 février 1662.
François CHAFFAUT	23 février 1675.
Nicolas-François d'AUBURTIN de CHESNY	7 novembre 1698.

11e Office.

Claude de MUSINO	21 février 1662.
Michel d'AUBURTIN de RUPIGNY	9 février 1684.
Claude-Alexandre de SAINT-DIDIER	11 avril 1712.
Jean-François ANTHOINE	10 juillet 1749.
François VYART de LA COUR	29 août 1757.

12e Office.

François GUÉRIN de VILLAMBOURG	20 février 1662.
Claude-Nicolas d'AUBURTIN de CHESNY	31 mai 1676.
Jean MOREAU de SÉCHELLES	14 septembre 1719.
Pierre-Aléxis DUBOIS	8 janvier 1720.
Pierre LE GOULLON d'HAUCONCOURT	18 février 1723.
Charles-Nicolas THIERRY de SAINT-BAUSSANT	3 septembre 1736.
Louis-François-Michel LE GOUX de NEUVRY	1er mars 1753.

13e Office.

André de SILVECANE	25 février 1662.
Constant de FERRIOL	9 mars 1675.
François TABERAC, non reçu.	
Jean-Baptiste DURAND de DISTROFF	1er juillet 1681.
François-Benoît DURAND de DISTROFF fils	22 juillet 1709.
François-Michel DURAND de DISTROFF petit-fils	5 septembre 1740.
Philippe-Auguste GOULLET de RUGY	14 mars 1765.

14e Office.

Christophe de DORÉ de MAZIÈRES	25 février	1662.
Claude GUILLART de DAMARS	5 mars	1686.
Étienne DUBUAT	8 juillet	1690.
Charles-François-Augustin DUBUAT fils	15 décembre	1732.

15e Office.

Anne-Louis-Jules de MALON de BERCY	19 octobre	1662.
Jean-Baptiste-Élie-Pierre de VILLEMUR	18 janvier	1675.
François de FLAVIGNY de VIGNY	30 janvier	1716.
Alexandre-Jacques de BONGARS	26 mai	1751.

16e Office.

Hyacinthe-Guillaume FOULLÉ de MARTANGYS	19 octobre	1662.
François RUSTAING de SAINT-JORRY	30 juillet	1678.
Remy-Joseph MARESCHAL de VEZET	17 juillet	1699.
Pierre CHARPENTIER de NEUVRON	5 juin	1739.
Nicolas-Louis-Marie PIERE de CHATEL, fils de maître	14 novembre	1754.

17e Office.

Jean-Baptiste DUBUISSON de LA NEUVILLE, non reçu.

Guillaume FREMYN, comte de MORAS	21 novembre	1662.
Pierre ESTIENNE de PROCHEVILLE	18 janvier	1675.
Claude-Étienne FAGNIER	14 mai	1714.
Jean-François FAGNIER fils	16 juin	1721.
Louis de BOUTEILLER	18 juillet	1747.

18e Office.

Jean-Baptiste de LORICHON	22 novembre	1662.
Gabriel-François ARMUR de GERBEVILLÉ	31 janvier	1683.
François HORDAL du LYS	2 mai	1698.
Christophe GOMÉ de La GRANGE	15 décembre	1721.
Jean-Joseph SIMONNIN	23 juillet	1753.

19e Office.

Nicolas FYOT de LA MARCHE, non reçu.
Nicolas-Bernard FYOT de LA MARCHE . . . . 22 novembre 1662.
Marc-Antoine MILLOTET. . . . . 31 décembre 1666.
Jacques SOYROT . . . . 30 mai 1706.
Christophe GEORGES, dit VASSART. . . . . 24 août 1711.
Gabriel-Joseph GOUSSAUD de MONTIGNY . . . . 23 juillet 1759.

20e Office.

Claude de LA BALME . . . . 8 juin 1663.
Gabriel de LA BALME. . . . . 25 septembre 1676.
André LE CAMUS d'ESMERY . . . . 30 septembre 1684.
Jean DUFRESNE. . . . . 13 septembre 1692.
Nicolas-Sébastien BESSER de CHARLY. . . . . 26 avril 1712.
Jean-Paul BESSER de CHARLY fils . . . . 17 septembre 1736.

UN OFFICE DE GARDE-DES-SCEAUX

Créé par l'édit du mois de novembre 1661.

Pierre GUÉRIN, conseiller au parlement . . . . 4 mars 1662.
Jean-Baptiste-Élie-Pierre de VILLEMUR . . . . 10 septembre 1687.
Charles LAMY de BÉZANGES, conseiller à la chambre des requêtes . 13 avril 1708.
Jean-François ROUYER. . . . . 6 septembre 1738.
Benoît GARAUDÉ . . . . 15 février 1746.
Louis-François DANIEL de BEAUVAIS . . . . 28 décembre 1752.

UN OFFICE DE GREFFIER EN CHEF

Créé par l'édit du mois de novembre 1661.

Nicolas BOLLIOUD	4 mars	1662.
Marc-Antoine FILLOTTE, alternant le trimestre avec celui qui précède.	31 mars	1662.
Pierre de LA CROIX	19 août	1695.
Simon DESCOURTIEUX	20 avril	1720.
André-Thomas CLÉMENT des TOURETTES	29 avril	1720.
Jean de LA CROIX, neveu	16 octobre	1731.
François MATRY de GOUSSAINCOURT	31 juillet	1755.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER AUDITEUR DES COMPTES

Créés par l'édit du mois de novembre 1661.

1er Office de Conseiller auditeur des comptes.

Louis JULLIARD	12 mars	1662.
Nicolas BAIGNAULT	23 mai	1674.
Jean CORNILLE	4 décembre	1680.
Jean-Nicolas LEFEBVRE de LADONCHAMPS	28 janvier	1687.
Jean-Henry LEFEBVRE de LADONCHAMPS fils	29 décembre	1721.
Pierre DUBALAY	13 mars	1730.
Jean-Mathieu DUBALAY fils	10 mai	1734.
Joseph de CHAMBRUN de DUXLOUP	30 juillet	1761.

2e Office.

Jean ROLLET	12 juillet	1675.
Claude GOMÉ de MAGNIÈRES, refusé.		
Jean DUFRESNE	20 décembre	1687.
Estienne BOUTIER	3 septembre	1692.
César ÉVRARD de LONGEVILLE	2 mai	1723.
Pierre HENRY d'HARVILLE	20 mai	1743.
Nicolas-Bernard LE GEAY	3 janvier	1765.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER CHEVALIER

Créés par un édit du mois de novembre 1661, pour la noblesse d'Alsace;

LE PREMIER LAIC, LE SECOND D'ÉGLISE.

Office de Conseiller chevalier laic.

François DEMADRYS.	3 mai	1678.
Il faisait partie de la noblesse d'Alsace; ceux qui lui succédèrent n'étaient pas alsaciens.		
Nicolas-François de LA VALLÉE de PIMODAN	4 février	1701.
Louis-Ignace de LA VALLÉE de PIMODAN, frère	8 août	1705.

Office de Conseiller chevalier d'église.

Cet office n'ayant pas été rempli, un édit du mois d'octobre 1702 le transforma en office de conseiller chevalier laic, dont ceux qui suivent furent successivement les titulaires.

Jean d'ARROS de la MOTHE	20 août	1705.
Jean-Charles LE VAYER de SAILLY.	8 juillet	1728.



OFFICES

CRÉÉS PAR UN ÉDIT DU MOIS DE MAI 1691.

DEUX OFFICES DE PRÉSIDENT A MORTIER

Édit de 1691.

1er Office de Président a mortier.

Nicolas LE MOYNE	16 juillet	1691.
Godefroy PIERE	28 septembre	1711.
Jean-François PIERE de JOUY fils	22 décembre	1732.

2e Office.

Jean-Baptiste de MAHUET	19 juillet	1691.
Dominique-Hyacinthe de TAILFUMYR	12 août	1698.
Louis-Henry-Hyacinthe de TAILFUMYR de FRESNEL	28 août	1741.
Charles-Henri-François LE SCELLIER de CHEZELLES de VAUXMESNIL	19 juillet	1763.

QUATRE OFFICES DE CONSEILLER LAIC

Créés par l'édit du mois de mai 1691.

MOYENNANT UNE FINANCE DE 28000 LIVRES.

1er Office de Conseiller laic.

Jean-Baptiste de LAUBRUSSEL	26 juillet	1691.
Jean-Baptiste-Dominique-Hyacinthe de LAUBRUSSEL fils	14 décembre	1730.
Jean-Baptiste-François-Joseph de LAUBRUSSEL petit-fils	18 septembre	1758.

2e Office.

Louis de VILEVAULT	30 juillet	1691.
Louis BERTRAND, l'aîné	20 novembre	1694.
Nicolas-Louis-François BERTRAND fils	17 février	1729.

3e Office.

François-Alexandre LEGRAND de BERLIZE	7 août	1691.
Jean-François DODOT de TROION	6 février	1706.
Louis-Henry BERTHELOT	27 mars	1721.
Charles DUTERTRE de BAZANCOURT	3 mai	1723.
Antoine-Louis DUTERTRE de SALLEMAGNE fils	27 novembre	1747.
Charles de CHEPPE de SAULNY	19 mars	1753.

4e Office.

Charles-Guillaume BAILLY	14 août	1691.
Claude de HOFFELIZE	27 août	1695.
Antoine-Nicolas de GOURCY d'ALAMONT	20 septembre	1698.
Pierre-Thomas EVRARD	6 mai	1715.
Antoine EVRARD fils	8 juin	1724.
Georges-François de VAUX	19 février	1739.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER AUDITEUR DES COMPTES

Créés par l'édit du mois de mai 1691.

1er Office de Conseiller auditeur des comptes.

Nicolas CANNETEL, pourvu moyennant une finance de 15000 livres.	1er juillet	1691.
Dominique BELQUIENNE, acquéreur de la charge moyennant 22000 livres.	8 mai	1727.
François-Benoît MARLIER	26 juillet	1734.
Philippe MANGUAY de BETTING	13 février	1739.

2e Office.

François BRETON, pourvu moyennant une finance de 15700 livres	1er septembre 1691.
Pierre MICHEA	7 juillet 1713.
François THIRION d'ADAINCOURT	13 août 1718.
Daniel-Bon NERET	7 octobre 1741.
Jean-André REGNIER d'ARRAINCOURT	30 juin 1763.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER CORRECTEUR DES COMPTES

Créés par l'édit du mois de mai 1691,

MOYENNANT UNE FINANCE DE 15000 LIVRES POUR CHAQUE OFFICE.

1er Office de Conseiller correcteur des comptes.

Charles JEOFFROY de SERVIGNY	1er juillet 1691.
Charles HOLLANDE de COLMY	12 février 1737.
Jean-Eustache POTOT	19 juin 1758.

2e Office.

Nicolas DAMOISEUX	18 août 1691.
Henry-Joseph LEFEBVRE	7 décembre 1700.
Pierre SALOMON	11 avril 1726.
Jean-Nicolas COINTIN	2 septembre 1747.



CHAMBRE DES REQUÊTES DU PALAIS

CRÉÉE PAR UN ÉDIT DU MOIS DE MARS 1694.

Elle devait se composer : 1° d'un président; 2° de six conseillers, et 3° d'un greffier.
Un second édit du mois de novembre 1695, porta à dix le nombre
des conseillers de cette chambre.
(Voir le premier volume, p. 234 et suivantes.)

UN OFFICE DE PRÉSIDENT DES REQUÊTES DU PALAIS

Édit de 1694.

Jean THIERSANT de BUY	7 octobre	1698.
Philippe MUZAC	14 juin	1714.
Nicolas MUZAC fils	24 avril	1738.
Africain FAVRE	17 janvier	1764.

SIX OFFICES DE CONSEILLER DES REQUÊTES DU PALAIS

Édit de 1694.

1er Office de Conseiller des requêtes.

François d'AUBURTIN de CHESNY, pourvu moyennant une finance de 20000 livres	14 juin	1694.
Estienne DUREY dit BRUNET de MONTFORAND	30 mars	1700.
Nicolas GEORGES de SCHELAINCOURT	28 avril	1704.
Arnould-Nicolas de LACROIX d'EVRY	10 septembre	1754.

2e Office.

Louis CHEVALIER, deuxième du nom	24 juillet	1694.
Guillaume VALLIER	26 février	1697.
Augustin de FERRIOL	16 avril	1701.
François-Christophe de LA LIVE	4 septembre	1720.
Alexandre-Charles-Louis DANGÉ	7 mars	1757.

3e Office.

Claude LEBLANC	24 décembre	1694.
Antoine CHARTRAIR	27 novembre	1698.
Jacques CHARTRAIR de MARCELLOIS	15 juillet	1718.
Charles-Marie du SAUZEY	18 septembre	1752.

4e Office.

Jean BRUILLARD	14 juin	1694.
Joseph BRUILLARD fils	12 août	1715.
Nicolas MOREL de FRISTOT	13 novembre	1724.
Laurent GROSTESTE de MONTMORAIN de PLICHANCOURT	10 mai	1759.

5e Office.

Michel-Robert LE PELLETIER des FORTS	29 avril	1695.
Guillaume-Ernest LE NORMANT	26 mai	1696.
Jean-Baptiste DUREY de VIEUXCOURT	27 septembre	1708.
Charles PONTHON	24 août	1711.
Antoine-François-Xavier LOCHON	26 septembre	1713.
Étienne de SILHOUETTE	28 juin	1742.
Antoine-Gabriel GRAVIÈRE de ROLOIS	9 janvier	1764.

6e Office.

Claude-Jacques POITEVIN de VILLIERS	6 août	1695.
Michel BEGON	18 juillet	1697.
Bernard de SIMONY de SAINT-MICHEL	1er août	1713.
Charles-Nicolas BERTIN de FAYS	24 octobre	1729.
François-Marie VITAL de RAMEY	17 avril	1744.

OFFICE DE GREFFIER DE LA CHAMBRE DES REQUÊTES DU PALAIS

Édit de 1691.

Cet office ne fut pas levé.

QUATRE OFFICES DE CONSEILLER DES REQUÊTES DU PALAIS

Créés par un édit du mois de novembre 1695.

MOYENNANT UNE FINANCE DE 20000 LIVRES POUR CHACUN DE CES OFFICES.

1er Office de Conseiller des requêtes.

Charles LAMY de BEZANGES	5 juin	1696.
Louis MAMIEL	9 mai	1708.
François EVRARD	11 mai	1758.

2e Office.

Henri BESSET de La CHAPELLE-MILON	1er septembre	1698.
Louis JEOFFROY de MEY	5 juillet	1707.
Jean-Baptiste CRESTIN de DOUSSIÈRE	3 juillet	1787.

3e Office.

François de REVOL	28 septembre	1696.
Clément CHAMILLART de VILATTE	6 août	1700.
Marc-Antoine FOURNIER	7 mars	1712.
Denis BOUTIN de La BOISSIÈRE	26 janvier	1726.
Nicolas-François LE SCELLIER de CHEZELLES	28 juin	1729.
Charles-Henri-François LE SCELLIER de CHEZELLES de VAUXMESNIL	19 juillet	1762.
Nicolas-Jean-Henry CHARLIER de VRAINVILLE	31 juillet	1764.

OFFICES DE CONSEILLER D'HONNEUR

CRÉÉS A TITRE PARTICULIER.

CLAUDE BRUILLARD DE COURSAN fut refusé par arrêt du 30 septembre 1649. (Voir le premier volume, pages 103 et suivantes.)		
BERNARD PELLART DE GIVRY.	4 juillet	1678.
ETIENNE FOES DE CHATEAUBREHAIN, commandant à Metz sous le gouvernement militaire du maréchal de Villars.	30 mars	1711.
LOUIS-MARIE MACLOT	8 avril	1728.
NICOLAS-FRANÇOIS LANÇON	12 septembre	1757.
MATHIEU DE MONTHOLON.	17 juin	1765.
FRANÇOIS DE MONTHOLON	27 juillet	1767.

DIGNITAIRES AYANT DROIT DE SÉANCE AU PARLEMENT.

1° LES PAIRS DE FRANCE ET PRINCES DU SANG.

HENRI II DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, siégea au parlement de Metz, le 21 juin 1635. (Voir le premier volume, page 51.)

2° LES GRANDS BAILLIS ET SÉNÉCHAUX DU RESSORT.

LE MARQUIS LOUIS DE FABERT, fils du maréchal Fabert, se fit recevoir comme grand bailli de Sedan, le	26 février	1665.

3° LES INTENDANTS DE LA GÉNÉRALITÉ DE METZ,

EN LEUR QUALITÉ DE MAITRES DES REQUÊTES.

Nous en avons donné la liste aux pages 536 et suivantes du premier volume.

FIN DU GENUIT DE 1633 A 1771.

GENUIT DU PARLEMENT DE METZ

DEPUIS SON RÉTABLISSEMENT EN 1775

JUSQU'A SA SUPPRESSION DÉFINITIVE EN 1790.



L'édit du mois de septembre 1775, qui rétablissait le parlement de Metz, disposait que les anciens membres de cette cour souveraine n'avaient pas besoin de nouvelles provisions, et que cette cour se composerait : 1° d'un premier président ; 2° de sept présidents à mortier, non compris les anciens présidents à mortier qui n'avaient qu'un titre non transmissible ; 3° de quarante-cinq conseillers dont quatre clercs ; 4° de conseillers d'honneur nés ; 5° de deux conseillers d'honneur ; 6° de deux conseillers chevaliers d'honneur ; 7° de deux avocats généraux ; 8° d'un procureur général ; 9° de six substituts ; 10° d'un greffier en chef civil ; 11° d'un greffier en chef criminel ; 12° d'un greffier des enquêtes. (Voir le premier volume, p. 485 et suivantes.)

UN OFFICE DE PREMIER PRÉSIDENT.

Étienne-Joseph-François-Xavier CHIFFLET d'ORCHAMPS . . . . . . 7 décembre 1775.
Louis-Claude-François HOCQUART de MONY . . . . 20 mars 1783.

SEPT OFFICES DE PRÉSIDENT A MORTIER.

1° Jean-François PIERE de JOUY . . . . 22 décembre 1732.
Benoît-George RAILLARD de GRANVELLE. . . . . 25 juin 1781.
Denis-Séraphin-Hyacinthe de RODE . . . . 22 novembre 1786.

2° Antoine-Louis DUTERTRE . . . . 20 juillet 1749.
3° Charles-Henri-Ignace de BOUSMARD . . . . 31 janvier 1754.
4° Laurent de CHAZELLES . . . . 29 juillet 1754.
5° Alexandre-Jacques de BONGARS . . . . 4 septembre 1755.
François-Rémy HOCART . . . . 10 janvier 1776.
6° Philippe-Athanase TASCHER . . . . 27 juillet 1762.
7° Nicolas-Louis-Marie PIERE de CHATEL . . . . 12 décembre 1765.
Laurent-Marie de LASALLE . . . . 19 juin 1780.

TROIS OFFICES DE PRÉSIDENT A MORTIER

Supprimés en 1768, mais dont l'exercice était conservé aux titulaires, jusqu'à ce que ces offices vinssent à vaquer par mort ou démission ou autrement.

1° Louis-Mathieu de LA CALMETTE . . . . 1er octobre 1750.
Il prenait rang avant le président Laurent de Chazelles.
2° François-Paul GALLOIS . . . . 6 mai 1762.
Il prenait rang avant le président de Bongars.
3° Charles-Henri-François LE SCELLIER de CHEZELLES de VAUXMESNIL 19 juillet 1763.
Il prenait rang avant le président Piere de Châtel.

QUARANTE-UN OFFICES DE CONSEILLER LAIC.

1° Jean-Louis THIBAULT de MENONVILLE . . . . 22 septembre 1717.
Claude-Marie-Laurent de CHAZELLES . . . . 15 juillet 1777.
2° Gabriel-Louis de MARION . . . . 8 janvier 1722.
François GUERRIER . . . . 18 juin 1781.
3° Michel de SAINT-BLAISE . . . . 30 juin 1727.
Louis-Jean de BOURDELOIS . . . . 3 mars 1785.
4° Jean-Armand de BLAIR . . . . 23 avril 1733.
5° Paul-François MARTIN de JULVÉCOURT . . . . 16 juillet 1733.
6° Nicolas-Christophe GEORGES de SCHELAINCOURT . . . . . . 4 juillet 1738.
Pierre-Jean GEOFFROY . . . . 18 juin 1781.

7°	Jean-Paul BESSER de CHARLY	17 septembre	1736.
	François-Étienne de ROUILLON	6 juillet	1785.
8°	Louis LECOMTE de GROSYEUX	11 juillet	1737.
9°	Joseph-Louis ANCILLON de CHEUBY	19 janvier	1739.
10°	Georges-François de VAUX	19 février	1739.
11°	Auguste-Charles-Louis ANCILLON de JOUY	30 juin	1740.
12°	Jean-Baptiste-Louis-Henry de LEURYE du PROY	23 octobre	1745.
	Paul MARTIN de JULVÉCOURT	13 décembre	1781.
13°	Dominique LIABÉ	14 décembre	1745.
14°	François-Hyacinthe ROYER	2 mars	1747.
15°	Laurent-Charles-François FAURE de FAYOLLE	11 mars	1748.
16°	Joseph-Étienne d'ARANCY	24 mars	1749.
	Victor-Augustin d'ARANCY	17 août	1786.
17°	François de CABOUILLY	16 août	1750.
	Charles-Antoine de CABOUILLY	4 mai	1789.
18°	Benoît-Claude VAILLANT	27 avril	1750.
	Georges-Marie de CHAZELLES	18 août	1783.
19°	Jean-Baptiste THIÉBAULT de La COUR	10 décembre	1750.
	Alexis-Charles DUTERTRE de TRONVILLE	20 novembre	1783.
20°	Pierre-Paul GANOT	10 février	1752.
21°	Charles de CHEPPE	19 mars	1753.
22°	Charles-François LECOMTE	20 mars	1758.
	Dominique-Ignace-Charles HAUSEN de VEIDESHEIM	22 mai	1783.
23°	Joseph-François GEORGES d'ALNONCOURT	20 mars	1758.
	Jean-Charles-Joseph GEORGES d'ALNONCOURT	7 juin	1779.
24°	Gérard-François-Henry PARIGOT de SANTENAY	17 avril	1758.
	Charles-Nicolas HOLLANDE de COLMY	6 mars	1780.
25°	Jean-Baptiste-François-Joseph de LAUBRUSSEL	18 septembre	1758.
26°	Gabriel-Joseph GOUSSAUD de MONTIGNY	23 juillet	1759.
27°	Marie-Claude-Sébastien de BEAUSIRE	12 février	1760.
28°	Charles DURAND d'AUNOUX	8 mars	1762.
29°	François VERON de FORTBONNAIS	26 mai	1763.
	Antoine MOUTIER de CLÉON	31 décembre	1781.
30°	Henry-Jacques POUTET	19 mars	1764.
	Pierre-Louis ROEDERER fils	9 mars	1780.
31°	François-Mémy HOCART	13 septembre	1764.
	François BARBÉ de MARBOIS	20 mai	1779.
	Il est encore porté sur les listes du parlement en 1788.		
32°	Sébastien-Augustin de CHEPPE de MORVILLE	31 décembre	1764.
33°	Philippe-Auguste GOULLET de RUGY	14 mars	1765.
34°	Louis-Claude de BRAZY	5 avril	1770.
35°	Jean-Baptiste LEVÊQUE de VANDIÈRES	28 mai	1770.
36°	Gabriel PALTEAU de VEYMERANGE	14 février	1776.
	Christophe-François-Sébastien LANTY	18 mars	1780.

37°	Laurent-Marie de LA SALLE	4 juillet	1776.
	Louis-François JACOBÉ de FRÉMONT	16 août	1781.
38°	Charles ANCILLON d'AVEU	18 novembre	1776.
39°	Jean-Baptiste-Pierre LE SCELLIER de CHEZELLES	17 juillet	1777.
40°	Gédéon-Charles BLAISE de ROSÉRIEULLES	3 juillet	1777.
41°	François-Thimothée JANNOT	19 janvier	1778.

QUATRE OFFICES DE CONSEILLER CLERC.

1°	Paul-François de SAINTIGNON	21 octobre	1755.
2°	François-Mansuy de COMPAGNOT	14 juin	1756.
	François JOBAL	22 mai	1783.
3°	Jean-François JOBAL	22 novembre	1756.
4°	Nicolas-Michel CRÉVON de MÉRICOURT	7 septembre	1761.

OFFICE DE PROCUREUR GÉNÉRAL.

Pierre-Philippe-Clément LANÇON	6 mars	1770.

DEUX OFFICES D'AVOCAT GÉNÉRAL.

1°	Étienne-Philibert GOUSSAUD	19 juin	1758.
2°	Joseph-Ignace FOISSEY	16 mars	1780.
	François-Benoît-Pantaléon DURAND	4 décembre	1786.

SIX OFFICES DE SUBSTITUT DU PROCUREUR GÉNÉRAL

DONT DEUX FURENT REMPLIS.

1° Pierre-Louis ROEDERER, père	22 septembre	1740.
Hubert PYROT	23 août	1784.
2° Pierre MARCHAL	16 juillet	1757.

OFFICE DE CONSEILLER D'HONNEUR NÉ (LAIC).

GOUVERNEUR DE METZ.

René-François, comte de FOUCQUET	4 janvier	1759.

OFFICES DE CONSEILLERS D'HONNEUR NÉS (ECCLÉSIASTIQUES).

1° L'ÉVÊQUE DE METZ.

Louis-Joseph de MONTMORENCY-LAVAL	16 août	1762.

2° L'ÉVÊQUE DE TOUL.

Étienne-François-Xavier DESMICHELS de CHAMPORCIN	22 avril	1776.

3° L'ÉVÊQUE DE VERDUN.

Henri-Louis-René DESNOS	20 août	1776.

4° L'ABBÉ DE GORZE.

Le cardinal Bernardini GIRAUD, non reçu.
Joseph DORIA PAMPHILI, non reçu.

5° L'ABBÉ DE SAINT-ARNOULD DE METZ.

Néant.

OFFICES DE CONSEILLER D'HONNEUR.

Mathieu de MONTHOLON . . . . 17 juin 1765.
François de MONTHOLON . . . . 27 juillet 1767.
Claude-François BERTRAND de BOUCHEPORN . . . . 25 avril 1781.

DEUX OFFICES DE CONSEILLER CHEVALIER D'HONNEUR.

1° Jean-Charles LE VAYER . . . . 8 juillet 1728.
Antoine JOBAL. . . . . 6 février 1786.
2° Charles-François DUPASQUIER de FONTENOY . . . . 14 février 1776.

OFFICE DE GREFFIER EN CHEF CIVIL.

Joseph COLLIGNON de La RONDE . . . . 22 juillet 1776.

OFFICE DE GREFFIER EN CHEF CRIMINEL.

Pierre-Amable GUY d'ÉPENOUX . . . . 15 juillet 1779.

OFFICE DE GREFFIER DES ENQUÊTES.

Mathieu-Antoine VOYART . . . . 28 juillet 1776.
Jean-François MARCHAL, vers . . . . 1785.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER CAHIER.

TABLE DES GENUIT.



TABLE GÉNÉRALE

DE LA

BIOGRAPHIE DU PARLEMENT DE METZ.



EXPLICATION DE LA TABLE.

Les noms imprimés en majuscules sont ceux des familles qui composent la Biographie.
Ceux imprimés en minuscules sont ceux des familles citées dans les différents articles de l'ouvrage.
Les noms en minuscules précédés d'une astérisque marquent des noms nouveaux qui ne sont pas mentionnés dans l'ouvrage, et qui forment supplément.
Les noms qui suivent ceux en majuscules ou minuscules et en sont séparés par des tirets indiquent les articles où ces familles sont citées ou renvoient à la table elle-même.



A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

JEAN-HENRY D'OBERHAUSEN, vivant en 1697, portait : *De sable à deux croissants adossés d'argent.*

MATHIAS D'ORTHE avait pour armes : *D'argent au lion de gueules, chargé en cœur d'une étoile d'azur.*

DANIEL D'OZANNE, premier du nom, fut lieutenant général au bailliage de Sedan, de 1644 à 1661.

P

Dans le manuscrit de Thouvenin, l'huissier de Toul dont seraient descendus les Pagel, s'appelait CLAUDE GAPEL. Ses enfants en auraient fait PAGEL. On a imprimé par erreur CLAUDE PAGEL.

Q

R

S

Jacques Suzonne, *licentié ès lois*, fils de Louis Suzonne, aman de la ville de Metz, mourut à Rome, à l'âge de vingt-un ans, en .....

Les Suzonne avaient pour armes : *Parti, au premier, de .... à une barre de ..., accompagnée d'une étoile en chef et d'une demi rose mouvante du flanc senestre de la partition; au deuxième, de .... à deux étoiles, l'une en chef et l'autre en pointe.*

T

Un JEAN DE THIBAULT, lieutenant d'une compagnie de gens de pied pour le service du roi, à Metz, décéda en cette ville, à l'âge de quarante-deux ans, le 4 mai 1633.

Armes sur sa tombe dans l'église des Carmes anciens : *Parti, au premier, une barre accompagnée de deux étoiles en chef et une en pointe; au deuxième, pallé de quatre pièces à deux besans ou tourteaux en chef.*

Un GEORGES THIBAULT DE LA CARTE, chevalier, seigneur des Essarts, capitaine de dragons, est décédé à Metz, à l'âge de 35 ans, le 14 janvier 1692.

Il avait pour armes : *D'azur à une tour crénelée d'argent.*

* THIRRET (l'abbé), prêtre attaché à la cathédrale de Metz, fut le 4 mai 1769, nommé chapelain du parlement de cette ville, par M. le premier président Nicolas de Montholon.

U - V

HENRI-JOSEPH-SÉBASTIEN VIRION, chanoine de la cathédrale de Metz, décédé en 1706, avait les armes suivantes : *De gueules, losangé d'or sans nombre; au chef d'azur chargé d'une croix pattée.* (Dom Pelletier.)

MADELEINE VORSE vivait encore en 1661.

X - Y - Z

FIN.

